



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

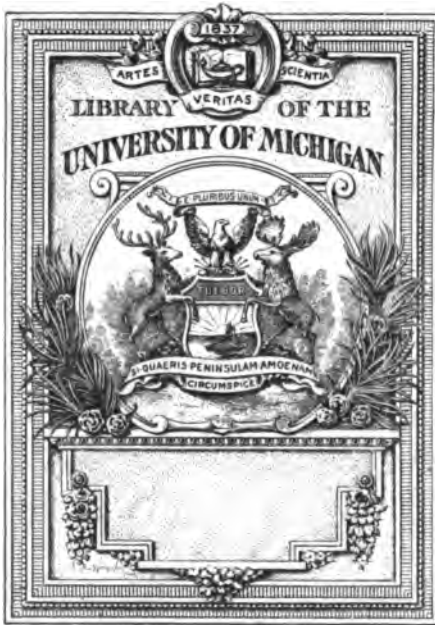
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

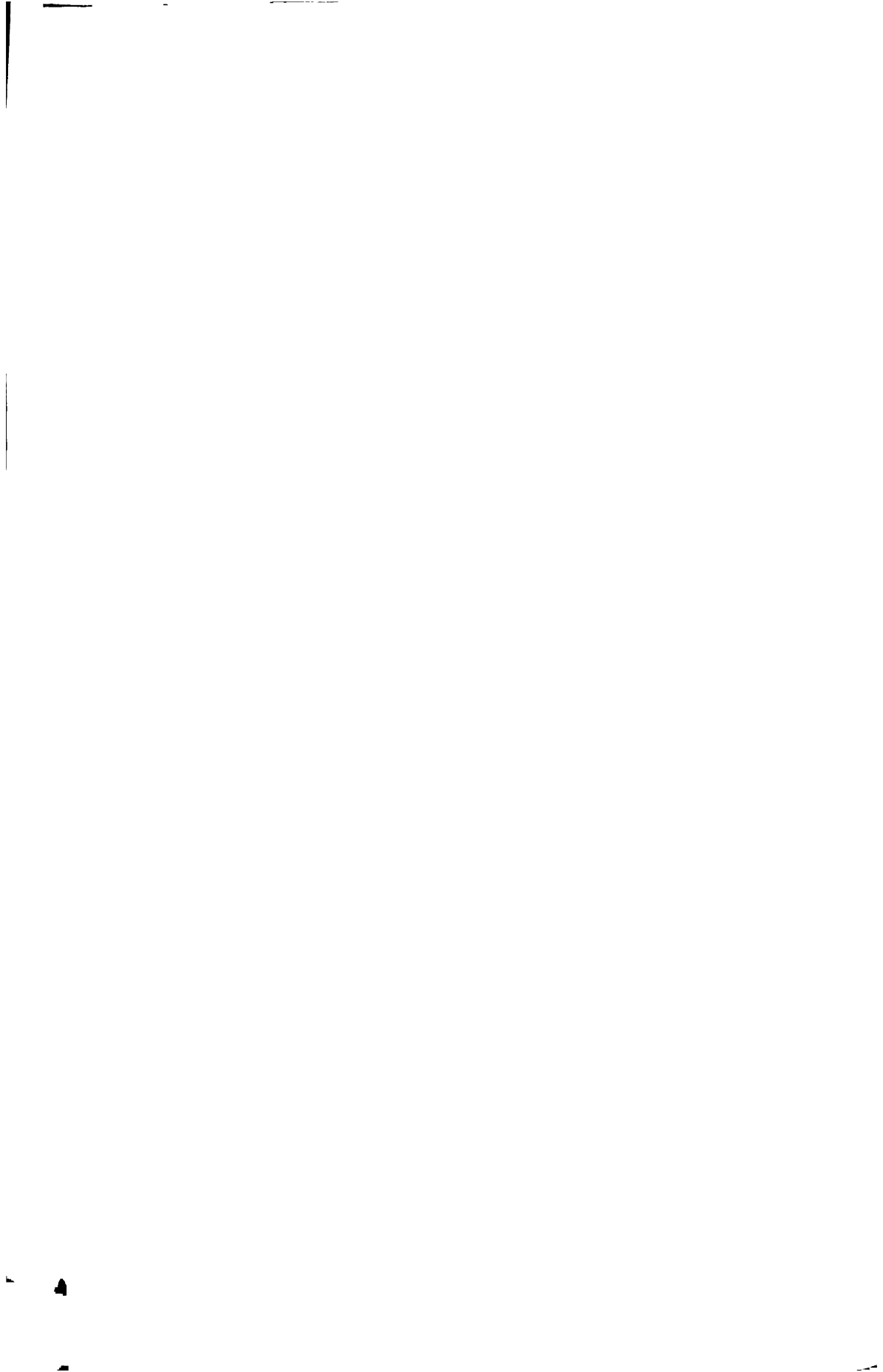
À propos du service Google Recherche de Livres

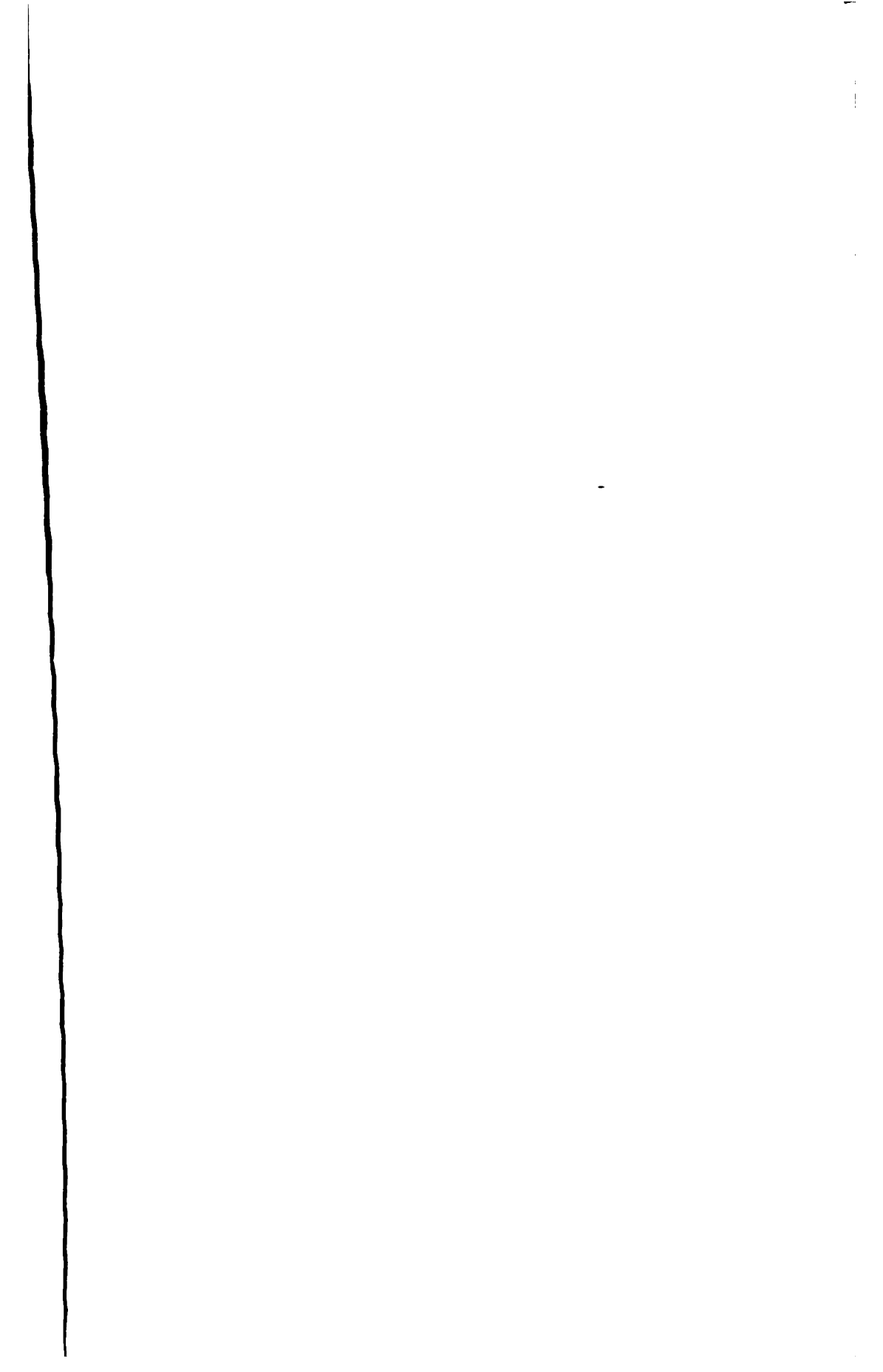
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



v. 324
2d per. v. 220
3d per. v. 112

840.6
R11
31







1974

5

ELIXIR



REVUE

DES

DEUX MONDES

LXII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

7-

2

TOME CXII. — 1^{er} JUILLET 1892.

1

Paris. — **MAV & MORRENOZ**, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

40620

DES

DEUX MONDES



LXII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

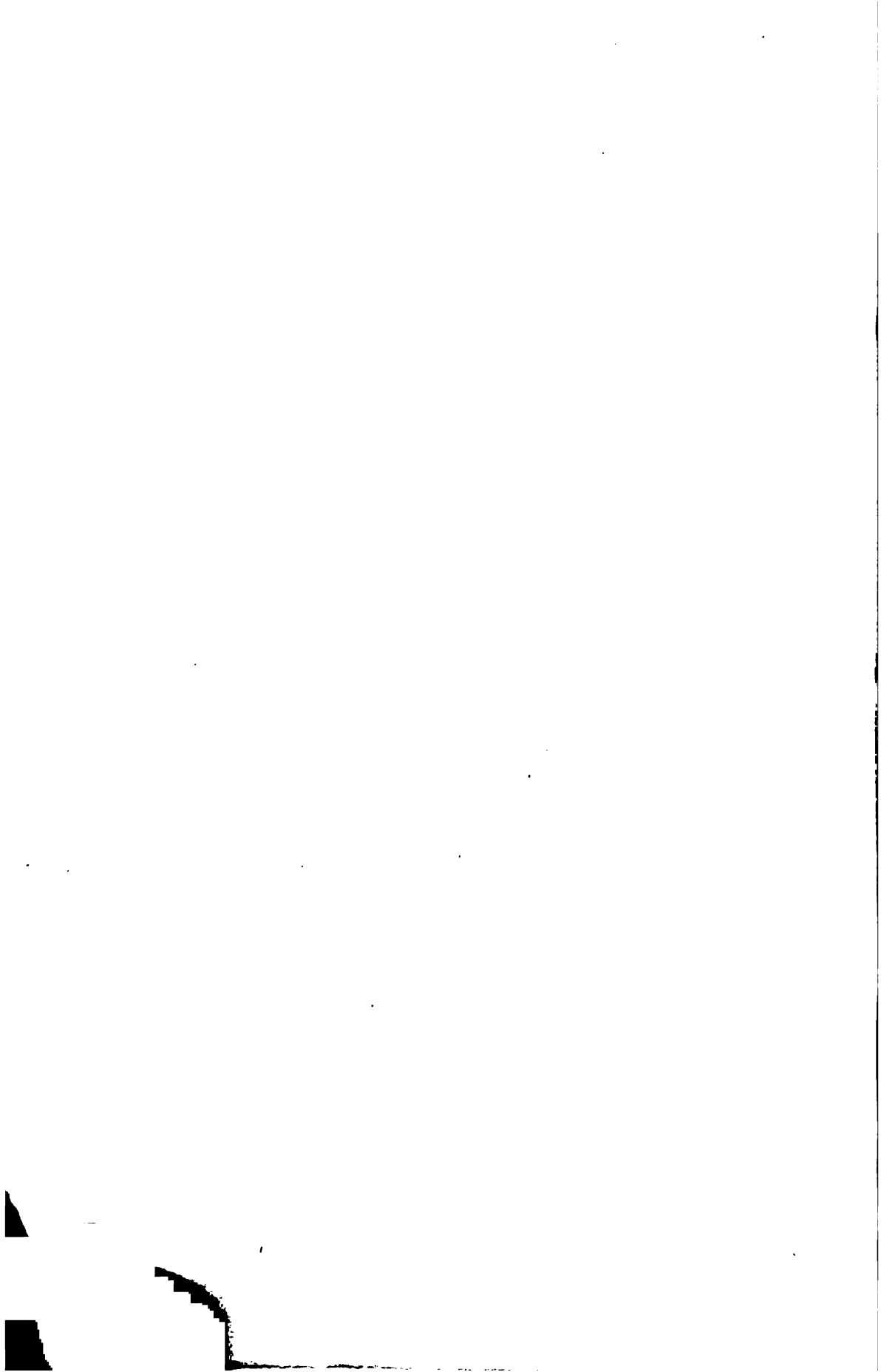
TOME CENT DOUZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1892



LA RECONSTRUCTION
DE
LA FRANCE EN 1800

L'ÉCOLE.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DEPUIS 1815.
QUATRIÈME PARTIE (1).

IV.

Considérons maintenant un autre effet, non moins pernicieux, de l'institution primitive. Au sortir du lycée, après la classe de philosophie, le système suppose que l'éducation générale est achevée; il n'en propose pas une seconde, ultérieure et supérieure, celle des universités. A la place de ces universités encyclopédiques, dont l'objet est l'enseignement libre et l'avancement libre de la science, il met des écoles d'État, spéciales, séparées les unes des autres,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1^{er} et du 15 juin.

chacune d'elles enfermée dans son compartiment distinct, chacune ayant pour but de créer, constater et proclamer une capacité pratique, chacune d'elles chargée de conduire pas à pas le jeune homme, à travers une série d'études et d'épreuves, jusqu'au titre ou diplôme final qui le qualifie pour sa profession, diplôme indispensable ou du moins très utile, puisque, sans lui, dans beaucoup de cas, on n'a pas le droit d'exercer, et que, grâce à lui, dans tous les cas, on entre dans la carrière avec faveur et crédit, dans un bon rang, avec une notable avance. — A l'entrée de presque toutes les carrières dites libérales, un premier diplôme est exigé, celui de bachelier ès-lettres ou de bachelier ès-sciences, parfois l'un et l'autre, et l'acquisition de ce grade est maintenant pour toute la jeunesse française un grave souci, une préoccupation quotidienne et pénible. A cet effet, aux alentours de la seizième année, le jeune homme travaille, ou plutôt on le travaille; perdant un an ou deux, il se soumet à une culture forcée, non pas en vue d'apprendre et de savoir, mais pour répondre bien ou passablement à l'examen et pour faire certifier, sur preuves ou semblans de preuves, qu'il a reçu toute l'éducation classique. — Ensuite, à l'école de médecine ou de droit, pendant les quatre années prescrites, seize inscriptions échelonnées, quatre ou cinq examens superposés, deux ou trois vérifications terminales, l'obligent à fournir les mêmes preuves ou semblans de preuves, pour faire constater, chaque année, qu'il s'est assimilé les enseignemens de l'année, et pour faire attester, à la fin de ses études, qu'il possède à peu près l'ensemble et la diversité des connaissances auxquelles il est astreint.

Dans les écoles où le nombre des admis est limité, la culture, encore plus active, devient intense et continue: à l'École centrale, aux écoles commerciales ou agronomiques, à l'École des Beaux-Arts ou des Chartes, l'élève est là toute la journée; aux écoles militaires, à l'École polytechnique ou normale, il est là toute la journée et toute la nuit; on l'a caserné. — Et l'impulsion qu'il subit est double: à la pression de l'examen s'ajoute celle du concours. A l'entrée, à la sortie et pendant tout son séjour, non-seulement à la fin de chaque année, mais chaque semestre ou trimestre, parfois toutes les six semaines ou même tous les quinze jours, il est évalué d'après ses compositions, exercices, interrogatoires, avec tant de points pour chacune de ses valeurs partielles, avec tant de points pour sa valeur totale, et, d'après ces chiffres, il est classé à tel rang parmi ses camarades qui sont ses rivaux. Descendre dans l'échelle serait désavantageux et humiliant; monter dans l'échelle sera utile et glorieux. Sous la poussée de ce motif, si fort en France, son prin-

cipal objet est de monter ou, du moins, de ne pas descendre : il emploie à cela toute sa force, il n'en dépense aucune parcelle à côté ni au-delà, il ne s'accorde aucune diversion, il ne se permet aucune initiative ; sa curiosité contenue ne s'aventure pas hors du cercle tracé ; il n'absorbe que les matières enseignées et dans l'ordre où elles sont enseignées ; il s'en emplit, et à pleins bords, mais pour se déverser à l'examen, non pour retenir et garder à demeure ; il court risque de s'engorger, et, quand il se sera dégorgé, de rester creux. — Tel est le régime de nos écoles spéciales : ce sont des entreprises de jardinage systématique, énergique et prolongé ; l'État, jardinier en chef, agréé ou choisit des plants qu'il se charge de mener à bien, chacun en son espèce. A cet effet, il sépare les espèces et les range chacune à part sur sa couche de terrain ; là, toute la journée, il bêche, sarcle, ratisse, arrose, ajoute engrais sur engrais, applique ses puissans appareils de chauffage, accélère la croissance et la maturation. Dans certaines couches, ses plants sont toute l'année sous cloche ; de cette façon, il les maintient dans une atmosphère artificielle et constante, il les contraint à s'imbiber plus largement des liquides nutritifs qu'il leur prodigue, à se gonfler, à s'hypertrophier, à produire des fruits ou des légumes de montre, qu'il expose et qui lui font honneur ; car tous ces produits ont bonne apparence, plusieurs sont superbes d'aspect, leur grosseur semble attester leur excellence, il les a pesés au préalable, et les étiquettes officielles dont il les décore annoncent le chiffre authentique de leur poids.

Pendant le premier quart et même pendant la première moitié du siècle, le système est resté presque inoffensif ; il n'opérait pas encore à outrance. Jusqu'en 1850 et au-delà, ce que, dans les examens et les concours, on demandait aux jeunes gens, c'était bien moins l'étendue et la minutie du savoir que des preuves d'intelligence et la promesse d'une aptitude : dans les lettres, on vérifiait surtout si le candidat, familier avec les classiques, écrivait correctement en latin et assez bien en français ; dans les sciences, on vérifiait surtout si de lui-même, il mettait le doigt vite et juste sur la solution d'un problème, si, de lui-même, il enfilait vite et droit, jusqu'au bout, sans dévier ni broncher, une longue série de théorèmes ou d'équations ; en somme, l'épreuve avait pour but de constater en lui la présence et le degré de la faculté mathématique ou de la faculté littéraire. — Mais, depuis le commencement du siècle, les anciennes sciences subdivisées et les nouvelles sciences consolidées ont multiplié leurs découvertes, et, forcément, les découvertes finissent par s'introduire dans l'enseignement public. En Allemagne, pour s'installer et parler en chaire, elles trouvaient ces universités ency-

clopédiques où l'enseignement libre, souple et multiple se hausse incessamment et de lui-même jusqu'au niveau montant de la science. Chez nous, faute d'universités, elles n'avaient que les écoles spéciales; c'est là seulement qu'elles ont pu se faire place et obtenir des professeurs. Dès lors, le caractère propre de ces écoles a changé: elles ont cessé d'être strictement spéciales et véritablement professionnelles. — Chacune d'elles, étant un individu, s'est développée à part et pour soi; elle a voulu posséder à domicile et fournir sous son toit tous les enseignemens généraux, collatéraux, accessoires et ornementaux qui, de près ou de loin, pouvaient servir à ses élèves. Elle ne s'est plus contentée de faire des hommes compétens et exerçans; elle a conçu la forme supérieure, le modèle idéal de l'ingénieur, du médecin, du juriste, du professeur, de l'architecte; pour fabriquer ce type extraordinaire et désirable, elle a imaginé quantité de cours surérogatoires et de luxe, et, pour obtenir ces cours, elle a fait valoir l'avantage de donner au jeune homme, non-seulement toutes les connaissances techniques, mais encore le savoir abstrait, les informations diverses et multiples, la culture complémentaire et les grandes vues générales qui mettront dans le spécialiste un savant proprement dit et un esprit très largement ouvert.

A cet effet, elle s'est adressée à l'État; c'est lui, l'entrepreneur de l'instruction publique, qui fonde toute chaire nouvelle, nomme l'occupant, paie le traitement, et, quand il est en fonds, il n'y répugne pas; car il gagne à cela une bonne renommée, un surcroît d'attribution et un fonctionnaire de plus. — Voilà comment et pourquoi, dans chaque école, les chaires se sont multipliées: Écoles de droit, de médecine, de pharmacie, des chartes, des Beaux-Arts, Écoles polytechnique, normale, centrale, agronomique, commerciale, chacune d'elles devient ou tend à devenir une sorte d'université au petit pied, à rassembler dans son enceinte la totalité des enseignemens qui, si l'élève en profite, feront de lui, dans sa profession, un personnage accompli. — Naturellement, pour que ces cours soient suivis, l'École, de concert avec l'État, accroît les exigences de ses examens, et bientôt, pour la moyenne des intelligences et des santés, le fardeau qu'elle impose devient trop lourd. En particulier, dans les écoles où l'on n'entre que par un concours, la surcharge s'exagère; c'est que la presse est trop grande à l'entrée; il y a maintenant cinq, sept, et jusqu'à neuf candidats pour une place. Devant cet encombrement, il a bien fallu exhausser et multiplier les barrières, prescrire aux concurrens de les sauter, ouvrir la porte à ceux qui en franchissent de plus hautes et en plus grand nombre. Nul autre moyen de choisir entre eux, sans

être taxé par eux d'arbitraire et de népotisme ; à eux d'avoir de bons jarrets et d'en tirer tout le service possible, partant, de se soumettre à un dressage méthodique, de s'exercer et de s'entraîner, toute l'année, pendant plusieurs années de suite, en vue de l'épreuve finale, sans autre pensée que celle des barrières qu'ils vont trouver devant eux, en champ clos, à date fixe, et qu'ils devront sauter mieux que leurs rivaux.

Aujourd'hui, après le cours complet des études classiques, quatre années d'école ne suffisent plus pour faire un docteur en médecine ou en droit ; il en faut cinq ou six. Du baccalauréat ès-lettres ou ès-sciences, aux diverses licences ès-lettres ou ès-sciences, on compte au moins deux ans, et, de celles-ci aux agrégations correspondantes, deux ans, trois ans, et souvent davantage. Trois années de mathématiques préparatoires et de travail acharné conduisent le jeune homme jusqu'au seuil de l'École polytechnique ; ensuite, après ses deux ans d'école et d'effort non moins soutenu, le futur ingénieur passe trois années non moins laborieuses à l'École des ponts et chaussées ou des mines : cela lui fait huit ans de préparation professionnelle. De même ailleurs, et avec plus ou moins d'excès, dans les autres écoles. — Notez l'emploi des jours et des heures (1) pendant cette longue période : les jeunes gens ont suivi des cours, mâché et remâché des manuels, résumé des résumés, appris par cœur des mémentos et des formules, emmagasiné et rangé dans leur mémoire une multitude énorme de généralités et de détails. Toutes les informations préalables, toutes les connaissances théoriques, qui, même indirectement, peuvent servir dans leur future profession ou qui servent dans les professions voisines, sont là, classées dans leur tête, prêtes à sortir au premier appel, et, comme l'examen va le prouver, disponibles à la minute : ils les possèdent, mais rien d'autre ni de plus. Leur éducation a versé tout entière d'un seul côté : ils n'ont point fait d'apprentissage pratique. Jamais ils n'ont pris une part active et mis la main, en qualité de collaborateurs ou d'aides, à une œuvre de leur profession. A vingt-quatre ans, le futur professeur, agrégé nouveau, qui sort de l'École normale, n'a pas encore fait une classe, sauf pendant quinze jours dans un lycée de Paris. A vingt-quatre ou vingt-cinq ans, le futur ingénieur qui sort breveté de l'École centrale, de l'École des ponts ou des mines n'a jamais coopéré à l'exploitation d'une mine, à la chauffe d'un haut-fourneau, au percement d'un tunnel, à l'établissement d'une digue, d'un

(1) J'ai moi-même été examinateur pour l'entrée d'une grande école spéciale, et je parle ici après expérience.

pont ou d'une chaussée: il ignore les prix de revient et n'a jamais commandé une équipe. Si le futur avocat ou magistrat ne s'est pas résigné à l'office de clerc dans une étude de notaire ou d'avoué, à vingt-cinq ans, même docteur en droit avec trois boules blanches, il ignore les affaires, il ne sait que ses codes, il n'a jamais déposé un dossier, conduit une procédure, dressé une liquidation, rédigé un acte. De dix-huit à trente ans, le futur architecte, qui concourt pour le prix de Rome, peut rester à l'École des Beaux-Arts, y rendre projets sur projets, puis, s'il a le prix, passer trois ans à Rome, y dessiner à outrance, multiplier sur le papier les plans et les restaurations, enfin, à trente-trois ans, revenir à Paris, muni des plus beaux titres, architecte du gouvernement, et avec l'ambition de bâtir des édifices, sans avoir collaboré, en second ou même en troisième, à la construction effective d'une seule maison. — Aucun de ces hommes si savans ne sait son métier, et chacun d'eux, à cette heure tardive, est tenu de s'improviser praticien (1), comme il peut, en toute hâte, trop vite, à travers beaucoup de mécomptes, à ses dépens, aux dépens des autres, et avec des risques graves pour les premières œuvres qu'il conduit.

Avant 1789, dit un témoin de l'ancien régime et du régime moderne (2), les jeunes Français ne dépensaient point ainsi leur jeunesse. Au lieu de piétiner si longtemps aux abords d'une carrière, ils y étaient introduits de très bonne heure, et, tout de suite, ils se mettaient à y courir. Avec un bagage fort mince et lestement acquis, « on entrait à seize ans et même à quinze ans dans le militaire, à quatorze ans dans la marine, » un peu plus tard dans les armes spéciales, artillerie ou génie. Dans la magistrature, à dix-neuf ans, le fils d'un conseiller-maître au parlement était conseiller-adjoint, sans voix délibérative jusqu'à vingt-cinq ans, mais, en attendant, employé, actif et parfois rapporteur d'une affaire. Non moins précoces étaient les admissions « à la Cour des comptes, à la Cour des aides, dans les juridictions inférieures, dans les bureaux de toutes les administrations financières. » Là et ailleurs, si quelque grade en droit était exigé, le retard qui s'ensuivait n'était pas sensible; les examens de la Faculté n'étaient que des simulacres; moyennant argent, après une cérémonie plus

(1) A la Faculté de médecine, l'apprentissage pratique est moins retardé: les futurs docteurs, à partir de la troisième année d'études, font, pendant deux ans, « un stage hospitalier » qui est chaque année de dix mois, ou 284 jours de service, dans un hôpital, et « un stage obstétrical, » qui est d'un mois. Plus tard, à l'entrée des concours, qui conduisent au titre de médecin ou chirurgien des hôpitaux, et d'agrégé de la Faculté, la préparation théorique sévit comme dans les autres carrières.

(2) *Souvenirs*, par M. X... (Écrits en 1843.)

ou moins grave, quand on avait besoin d'un diplôme, presque sans études, on l'obtenait (1). — Aussi bien, ce n'était pas dans l'école, mais dans la profession, qu'on acquérait l'instruction professionnelle : à parler exactement, pendant six ou sept années, le jeune homme, au lieu d'être un étudiant, était un *apprenti*, c'est-à-dire un ouvrier novice sous un ou plusieurs ouvriers-maitres, dans leur atelier, à l'ouvrage avec eux, et il s'instruisait en faisant, ce qui est la meilleure façon de s'instruire. Aux prises avec les difficultés de l'ouvrage, il sentait tout de suite son insuffisance (2), il devenait modeste, il était attentif; devant ses maitres, il se taisait, il écoutait, ce qui est l'unique moyen d'entendre. S'il avait de l'esprit, il découvrait lui-même ses lacunes; à mesure qu'il les constatait, il éprouvait le besoin de les combler, il cherchait, s'ingéniait, choisissait entre les divers moyens; librement et par sa propre initiative, il collaborait à son éducation, générale ou spéciale. S'il lisait des livres, ce n'était pas avec résignation et pour les réciter, mais avec avidité et pour les comprendre. S'il suivait des cours, ce n'était point parce qu'il y était tenu, mais volontairement, parce qu'il s'y intéressait et y profitait. — Magistrat à dix-sept ans, le témoin que je cite suivait au lycée ceux de Garat, La Harpe, Fourcroy, Duparcieux, et, tous les jours, à table ou le soir, il entendait son père et les amis de son père raisonner entre eux des affaires qui, le matin, avaient été discutées au Palais ou à la Grande-Chambre. Il se prenait de goût pour sa profession : avec deux ou trois avocats de mérite et quelques jeunes magistrats comme lui, il s'inscrivait à une conférence chez le premier président de la première chambre des enquêtes. Cependant, il allait chaque soir dans le monde; il y voyait, de ses yeux, les mœurs et les intérêts, les hommes et les femmes. D'autre part, au Palais, conseiller-écoutant, il siégeait, pendant cinq années, à côté des conseillers-juges, et parfois, rapporteur d'une affaire, il opinait. Après un tel noviciat, il pouvait juger lui-même, au civil et au criminel, avec expérience, compétence, autorité; dès vingt-cinq

(1) *Souvenirs*, etc. A la Faculté de droit de Paris, personne n'assistait aux cours, sauf des écrivains gagés qui écrivaient la dictée du professeur et en vendaient des copies. — « Les thèses étaient presque toutes soutenues à l'aide d'argumens communiqués d'avance... A Bourges, tout se bâclait dans l'espace de cinq ou six mois au plus. »

(2) *Ibid.* Aujourd'hui, « le jeune homme, qui n'entre dans le monde qu'à vingt-deux, vingt-trois ou vingt-quatre ans, croit n'avoir plus rien à apprendre; il y apporte le plus souvent une confiance absolu en lui-même, et un profond dédain pour tout ce qui ne partage pas les idées, les opinions qu'il s'est faites. Plein de confiance en la force, en la valeur qu'il se suppose, il est dominé par une seule pensée, celle de montrer au plus vite cette force et cette valeur, de faire preuve enfin de ce qu'il vaut. »

ans, il était formé et capable des plus hautes charges ; il n'avait plus qu'à vivre pour s'achever, pour devenir l'administrateur, le député, le ministre, le dignitaire que l'on a vu sous le premier Empire, sous la Restauration, sous la monarchie de Juillet, c'est-à-dire le politique le mieux renseigné, le mieux équilibré, le plus judicieux, et, à la fin, le plus considéré (1) de son temps.

Tel est aussi le procédé qui, encore aujourd'hui, en Angleterre et en Amérique, forme, dans les diverses professions, les futurs talens. A l'hôpital, dans la mine, dans la manufacture, chez l'architecte, chez l'homme de loi, l'élève, admis très jeune, fait son apprentissage et son stage, à peu près comme chez nous un clerc dans son étude ou un rapin dans son atelier. Au préalable et avant d'entrer, il a pu suivre quelque cours général et sommaire, afin d'avoir un cadre tout prêt pour y loger les observations que tout à l'heure il va faire. Cependant, à sa portée, il y a, le plus souvent, quelques cours techniques qu'il pourra suivre à ses heures libres, afin de coordonner au fur et à mesure les expériences quotidiennes qu'il fait. Sous un pareil régime, la capacité pratique croît et se développe d'elle-même, juste au degré que comportent les facultés de l'élève, et dans la direction requise par sa besogne future, par l'œuvre spéciale à laquelle dès à présent il veut s'adapter. De cette façon, en Angleterre et aux États-Unis, le jeune homme parvient vite à tirer de lui-même tout ce qu'il contient. Dès vingt-cinq ans, et bien plus tôt, si la substance et le fonds ne lui manquent pas, il est, non-seulement un exécutant utile, mais encore un entrepreneur spontané, non-seulement un rouage, mais de plus un moteur. — En France, où le procédé inverse a prévalu et, à chaque génération, devient plus chinois, le total des forces perdues est énorme.

De quinze à seize ans jusqu'à vingt-cinq ou vingt-six, s'étend la période la plus féconde de la vie humaine ; il y a là sept ou huit années de sève montante et de production continue, bourgeons, fleurs et fruits ; c'est alors que le jeune homme ébauche toutes ses idées originales. Mais, pour qu'elles naissent en lui, pour qu'elles poussent, pour qu'elles soient viables, il leur faut, dès ce moment, l'influence excitante ou répressive de l'air ambiant dans lequel elles vivront plus tard ; elles ne se forment que là, dans leur milieu naturel et normal ; ce qui fait végéter leur germe, ce sont les innombrables impressions sensibles que le jeune homme reçoit tous les jours à l'atelier, dans la mine, au tribunal, à l'étude, sur le chantier, à l'hôpital, au spectacle des outils, des

(1) Ce dernier mot est de Sainte-Beuve.

matériaux et des opérations, en présence des cliens, des ouvriers, du travail, de l'ouvrage bien ou mal fait, dispendieux ou lucratif : voilà les petites perceptions particulières des yeux, de l'oreille, des mains et même de l'odorat qui, involontairement recueillies et sourdement élaborées, s'organisent en lui pour lui suggérer tôt ou tard telle combinaison nouvelle, simplification, économie, perfectionnement ou invention (1). De tous ces contacts précieux, de tous ces élémens assimilables et indispensables, le jeune Français est privé, et justement pendant l'âge fécond ; sept ou huit années durant, il est séquestré dans une école, loin de l'expérience directe et personnelle qui lui aurait donné la notion exacte et vive des choses, des hommes, et des diverses façons de les manier. Pendant tout ce temps, sa faculté inventive est stérilisée, de parti-pris ; il ne peut être qu'un récipient passif ; ce qu'il eût produit avec l'autre système, il ne le produit point sous celui-ci : dans la balance du doit et avoir, c'est une perte sèche. — Cependant, il a beaucoup coûté. Tandis que l'apprenti, le cleric assis devant ses dossiers dans son étude, l'interne debout en tablier blanc auprès des malades dans son hôpital, paie par ses services, d'abord son instruction, puis son déjeuner, et finit par gagner quelque chose en plus, au moins son argent de poche, l'étudiant à la Faculté ou l'élève dans une école spéciale s'instruit et vit aux frais de sa famille ou de l'État ; il ne livre en échange aucune œuvre utile aux autres hommes, évaluable en deniers sur le marché ; sa consommation actuelle n'est point compensée par sa production actuelle. Sans doute, on espère qu'un jour la compensation se fera, que plus tard il remboursera, et largement, capital et intérêts, toutes ces avances ; en d'autres termes, on escompte ses futurs services, et, à son endroit, on fait une spéculation à longue échéance. — Reste à savoir si la spéculation est bonne, si finalement la recette couvre la dépense, bref, quel sera le rendement net et moyen de l'homme ainsi formé.

Or, parmi les valeurs consommées, il faut compter en première ligne le temps et l'attention de l'élève, la somme de ses efforts, telle quantité d'énergie mentale ; il n'en a qu'une provision limitée, et, non-seulement la proportion que le système en consomme est excessive, mais encore l'application que le système en

(1) Dunoyer, *De la liberté du travail* (1845), II, 119. Selon des ingénieurs anglais, les progrès extraordinaires de l'Angleterre dans les arts mécaniques « tiennent beaucoup moins aux connaissances théoriques des savans qu'à l'habileté pratique des ouvriers, lesquels réussissent toujours mieux que les esprits cultivés à vaincre les difficultés. » Exemples à l'appui, Watt, Stephenson, Arkwright, Crampton, John Kay, et, en France, Jacquart.

fait n'est pas rémunératrice. On épuise cette provision, et on l'épuise en l'employant à faux, presque sans profit. — Dans nos lycées, l'élève travaille assis plus de onze heures par jour; dans tel collège ecclésiastique, c'est douze heures, et dès l'âge de douze ans, par besoin de primer dans les concours et d'obtenir aux examens le plus grand nombre d'admissions. — Au terme de cette éducation secondaire, s'échelonnent les épreuves successives, et d'abord le baccalauréat. Sur cent candidats inscrits, cinquante échouent, et les examinateurs sont indulgens (1). Cela prouve d'abord que les refusés n'ont guère profité de leurs études; mais cela prouve aussi que le programme de l'examen n'est pas adapté au type ordinaire des esprits, ni aux facultés natives de la majorité humaine, que beaucoup de jeunes gens capables d'apprendre par la méthode contraire n'apprennent rien par celle-ci, que l'enseignement, tel qu'il est, avec l'espèce et la grandeur du travail cérébral qu'il impose, avec son tour abstrait et théorique, excède la portée moyenne des intelligences et des mémoires. — En particulier, pendant la dernière année des études classiques, les élèves ont dû suivre le cours de philosophie : au temps de M. Laromiguière, cela pouvait leur être utile; au temps de M. Cousin, le cours n'était pas encore très malfaisant; aujourd'hui, tout imprégné de néo-kantisme, il ingère, dans des esprits de dix-huit, de dix-sept, et même seize ans, une pâtée métaphysique aussi lourde que la scolastique du xiv^e siècle, horriblement indigeste et malsaine pour ces estomacs novices : ils l'avalent en se distendant, et, à l'examen, la rendent, telle quelle, toute crue, faute d'avoir pu se l'assimiler. — Souvent, après un échec au baccalauréat ou à l'entrée des écoles spéciales, les jeunes gens se mettent ou sont mis dans ce qu'ils nomment « une boîte » ou « un four; » c'est un internat préparatoire, analogue aux boîtes dans lesquelles on élève les vers à soie, et aux fours où on fait éclore les œufs. Plus exactement, c'est une *gaveuse mécanique* : là, toute la journée, on les bourre; par cette alimentation incessante et forcée, on n'accroît pas leur savoir véritable, ni leur vigueur mentale, tout au contraire; mais on produit en eux l'engraissement

(1) Bréal, *Quelques mots*, etc., p. 336. (Il cite M. Cournot, ancien recteur, inspecteur général, etc.) : — « Les Facultés savent qu'elles s'exposeraient à des avertissements de la part de l'autorité, à des comparaisons et à des désertions fâcheuses de la part des élèves, si la proportion entre les candidatures et les admissions n'oscillait pas entre 45 et 55 pour 100... Quand la proportion des ajournemens a atteint le chiffre de 50 ou 55 pour 100, les examinateurs admettent en gémissant, vu la dureté des temps, des candidats dont la moitié au moins serait rejetée par eux s'ils ne se sentaient les mains liées. »

superficiel, et, au bout d'un an, de dix-huit mois, ils se présentent au jour dit, avec le volume artificiel et momentané dont ils ont besoin pour ce jour-là, avec le volume, la surface, le luisant et tous les dehors requis, parce que ces dehors sont les seuls que puisse constater et imposer l'examen (1). Un peu moins brutalement, mais de la même façon et avec le même objet, fonctionnent, dans nos lycées et collèges, tous les enseignemens spéciaux et systématiques qui préparent les jeunes gens à l'École de Saint-Cyr, aux Écoles polytechnique, navale, centrale, normale, agricole, commerciale, forestière; eux aussi, ces enseignemens sont des gaveuses qui opèrent sur l'élève en vue de l'examen. Pareillement, au-dessus de l'enseignement secondaire, toutes nos écoles spéciales sont des gaveuses publiques (2); à côté d'elles, il y en a de privées, annoncées par des réclames dans les journaux et par des affiches sur les murs, pour préparer le jeune homme à la licence en droit, au troisième et quatrième examen de médecine; probablement, il y en aura quelque jour pour le préparer à l'inspection des finances, au Conseil d'État, à la Cour des comptes, à la diplomatie, au concours qui fera de lui un médecin ou un chirurgien des hôpitaux, à l'agrégation de droit, de médecine, des lettres ou des sciences.

Sans doute, quelques esprits, très prompts et très robustes, résistent à ce régime; tout ce qui leur est ingurgité, ils l'absorbent et le digèrent; après leur sortie de l'école et la conquête de tous les grades, ils gardent intacte la faculté d'apprendre, de chercher, d'inventer, et composent la petite élite de savans, lettrés, artistes, ingénieurs, médecins, qui, dans l'exposition internationale des talens supérieurs, maintient à la France son ancien rang. — Mais les autres, en très grande majorité, au moins neuf sur dix, ont perdu leur temps et leur peine, plusieurs années de leur vie, et des années efficaces, importantes ou même décisives: comptez d'abord la moitié ou les deux tiers de ceux qui se présentent à l'examen, je veux dire les refusés, ensuite, parmi les admis, gradués, brevetés et diplômés, encore la moitié ou les deux tiers, je veux dire les surmenés. On leur a demandé trop en exigeant que tel jour, sur une chaise ou devant un tableau, ils fussent, deux heures durant et pour un groupe de sciences, des réper-

(1) Un vieux professeur, après trente ans d'exercice, me disait en manière de résumé: « La moitié au moins de nos élèves sont impropres à recevoir l'instruction qu'on leur donne. »

(2) Récemment, le directeur d'une de ces écoles disait avec beaucoup de satisfaction et encore plus de naïveté: « Cette École est supérieure à toutes les autres de son espèce en Europe; car nulle part ailleurs, dans le même nombre d'années, on n'enseigne tout ce que nous y enseignons. »

toires vivans de toute la connaissance humaine; en effet, ils ont été cela, ou à peu près, ce jour-là pendant deux heures; mais, un mois plus tard, ils ne le sont plus; ils ne pourraient pas subir de nouveau l'examen; leurs acquisitions, trop nombreuses et trop lourdes, glissent incessamment hors de leur esprit, et ils n'en font pas de nouvelles. Leur vigueur mentale a fléchi; la sève féconde est tarie; l'homme fait apparaît, et, souvent c'est l'homme fini. Celui-ci, rangé, marié, résigné à tourner en cercle et indéfiniment dans le même cercle, se cantonne dans son office restreint; il le remplit correctement, rien au-delà. Tel est le rendement moyen; certainement la recette n'équilibre pas la dépense. En Angleterre et en Amérique, où, comme jadis avant 1789, en France, on emploie le procédé inverse (1), le rendement obtenu est égal ou supérieur, et on l'obtient plus aisément, plus certainement, à un âge moins tardif, sans imposer des efforts si grands et si malsains au jeune homme, une si grosse dépense à l'État, une si longue attente et de tels sacrifices aux familles (2).

Or, dans les quatre Facultés, droit, médecine, sciences et lettres, on compte cette année 22,000 étudiants; ajoutez-y les élèves des écoles spéciales et les aspirans qui étudient pour y entrer, en

(1) *Souvenirs* (inédits), par M. X... Quoique l'admission aux Écoles préparatoires fût très précoce, « nos officiers de marine, du génie et artillerie passaient justement pour les plus instruits de l'Europe, aussi habiles dans la pratique que dans la théorie; la place que les officiers d'artillerie et du génie ont tenue dès 1792 dans l'armée française a suffisamment prouvé cette vérité. Et cependant ils ne savaient pas la dixième partie de ce que savent aujourd'hui ceux qui sortent seulement des Écoles préparatoires. Vauban lui-même n'eût pas été en état de subir l'examen d'entrée à l'École polytechnique. » Il y a donc dans notre système « un luxe de science, fort beau en lui-même, mais qui n'est nullement nécessaire pour assurer le bon service de l'armée de terre ni de mer. — De même dans les carrières civiles, barreau, magistrature, administration, et même dans les lettres ou les sciences. La preuve est dans le grand nombre des talens qui, dès 1789, se signalèrent à la Constituante. Dans l'Université naissante, on ne demandait pas la moitié des connaissances qu'on exige aujourd'hui; rien de semblable à notre baccalauréat si chargé; et cependant il en est sorti Villemain, Cousin, Hugo, Lamartine, etc. Jadis point d'École polytechnique; pourtant l'on vit à la fin du xviii^e siècle en France la plus riche constellation de savans, Lagrange, Laplace, Monge, Fourcroy, Lavoisier, Berthollet, Haüy, etc. (Depuis la date de cet écrit, le défaut du système français s'est beaucoup aggravé.)

(2) Certainement, en Angleterre et aux États-Unis, l'architecte et l'ingénieur produisent plus que chez nous, avec plus de souplesse, de fertilité, d'originalité et de hardiesse dans l'invention, avec une capacité pratique au moins égale, et sans avoir passé par six, huit ou dix ans d'études purement théoriques. — Cf. Des Rousiers, *la Vie américaine*, p. 619 : « Nos polytechniciens sont des érudits scientifiques... L'ingénieur américain n'est pas omniscient comme eux, il est spécial. » — « Mais il a, de sa spécialité, une connaissance profonde, il est toujours en quête de perfectionnemens à y apporter, et il fait beaucoup, plus que le polytechnicien, avancer sa science » et son art.

tout probablement 30,000. Au reste, il n'est pas besoin de les compter : depuis la suppression du volontariat d'un an, c'est toute la jeunesse capable d'études, qui, pour ne rester qu'un an à la caserne et ne pas s'y abrutir pendant trois ans, se précipite sur les bancs du lycée et sur les banquettes d'une Faculté : il ne s'agit plus pour le jeune homme d'arriver au baccalauréat, comme autrefois ; il faut encore qu'il soit admis, après un concours, dans une école spéciale, ou qu'il obtienne dans une Faculté les plus hauts grades et diplômes ; en tous les cas, il est tenu de subir avec succès des examens multipliés et difficiles. Présentement, il n'y a plus de place en France pour l'éducation inverse, ni pour aucune autre d'un type différent. Désormais, à moins de se condamner à trois ans de caserne, aucun jeune homme ne peut voyager jeune et longtemps, ou se former à domicile par des études originales et libres, séjourner en Allemagne pour y chercher dans les universités l'instruction spéculative, s'en aller en Angleterre ou en Amérique pour y puiser dans une usine ou dans une ferme l'instruction pratique. Saisi par notre système, il est contraint de se livrer à l'engrenage qui va remplir son esprit de prétendus outils, d'acquisitions inutiles et encombrantes, qui lui impose en échange une dépense exorbitante d'énergie mentale, et qui probablement fera de lui un mandarin.

V.

A cet étrange et dernier effet aboutit l'institution de l'an x, et l'on voit que, pour le produire, l'esprit jacobin, grossièrement égalitaire, est intervenu. En effet, depuis 1871 et surtout depuis 1879, c'est lui qui, à travers la forme napoléonienne, souffle, pousse, dirige, et cette forme lui convient. Sur le principe, qui est l'entreprise de l'éducation par l'État, Napoléon et les vieux jacobins étaient d'accord ; ce qu'il établit en fait, ils l'avaient proclamé en dogme ; par suite, la structure de son engin universitaire ne leur répugnait pas ; au contraire, elle agréait à leur instinct. C'est pourquoi les nouveaux jacobins, héritiers de cet instinct et de ce dogme, ont tout de suite adopté l'engin subsistant ; il n'y en avait point qui leur fût plus commode, plus capable de se prêter à leurs fins, mieux adapté d'avance à leur service. En conséquence, sous la troisième République comme sous les gouvernemens antérieurs, la machine scolaire continue à rouler et à grincer dans la même ornière, par le jeu du même mécanisme, sous l'impulsion du même

moteur unique et central, conformément à la même conception napoléonienne et jacobine de l'État enseignant, conception redoutable qui, chaque année plus envahissante, plus largement et plus rigoureusement appliquée, exclut de plus en plus la conception contraire, la remise de l'éducation aux intéressés, aux ayants-droit, aux parens, aux entreprises libres et privées qui ne dépendent que d'elles-mêmes et des familles, à des corps permanens, locaux, spéciaux, propriétaires, organisés par un statut, et régis, administrés, défrayés par eux-mêmes. Sur ce modèle, quelques hommes d'esprit et de cœur, instruits par le spectacle de l'étranger, essaient de constituer, dans nos grands centres académiques, des universités régionales, et l'État va peut-être leur concéder, sinon la chose, du moins le nom et le simulacre de la chose; mais rien au-delà. Par son droit public, par les attributions de son Conseil d'État, par sa législation fiscale, par le préjugé immémorial de ses juristes, par la routine de ses bureaux, il est hostile aux individus collectifs; jamais ils ne seront pour lui des individus véritables; s'il consent à les ériger en personnes civiles, c'est toujours à condition de les tenir sous sa tutelle étroite, de les traiter en mineurs et en enfans. — Au reste, même majeures, ces universités resteraient ce qu'elles sont, des officines de grades; elles ne peuvent plus être maintenant un asile intellectuel, une oasis au terme de l'instruction secondaire, une station de trois ou quatre ans pour la libre curiosité, pour la culture désintéressée de soi-même. Depuis l'abolition du volontariat d'un an, un jeune Français n'a plus le loisir de se cultiver ainsi; la curiosité libre lui est interdite; il est trop harcelé par un intérêt trop positif, par le besoin des grades et diplômes, par les préoccupations de l'examen, par la limite d'âge; il n'a pas de temps à perdre en tâtonnemens, en excursions mentales, en spéculation pure. Désormais notre système n'admet pour lui que le régime auquel nous le voyons soumis, à savoir l'entraînement, l'essoufflement, la course au galop sans répit dans une piste, et les sauts périlleux, de distance en distance, par-dessus des obstacles préparés et numérotés. Au lieu de se restreindre et de s'atténuer, les inconvéniens de l'institution napoléonienne s'étendent et s'aggravent, et cela tient à la façon dont nos gouvernans la comprennent, au procédé original et héréditaire de l'esprit jacobin.

Quand Napoléon édifia son Université, ce fut en homme d'État et en homme d'affaires, avec les prévisions d'un entrepreneur et d'un praticien, avec le calcul de la dépense et du rendement, des besoins et des débouchés, de manière à se fabriquer, au plus vite et avec le minimum de frais, les outils militaires et civils qui lui

manquaient et dont il avait toujours trop peu, parce qu'il en faisait une consommation très grande : à ce but précis et défini, il rapportait et subordonnait le reste, y compris la théorie de l'État enseignant; elle n'était pour lui qu'un résumé, une formule et un décor. Au contraire, pour les vieux jacobins, elle était un axiome, un principe, un article du *Contrat social*; par ce contrat, l'État était chargé de l'éducation publique; il avait le droit et le devoir de l'entreprendre et de la conduire. Cela posé, en théoriciens convaincus et par le procédé aveuglement déductif, ils tiraient les conséquences et se lançaient, les yeux clos, dans la pratique, avec autant de précipitation que de raideur, sans se préoccuper des matériaux humains, du milieu réel, des ressources disponibles, des effets collatéraux, de l'effet total et final. De même, aujourd'hui, les jacobins nouveaux : selon eux, puisque l'instruction est bonne (1), elle sera d'autant meilleure qu'elle sera plus étendue et plus approfondie; puisque l'instruction étendue et approfondie est très bonne, l'État doit, de toute sa force, et par tous les moyens, l'inculquer au plus grand nombre possible d'enfants, d'adolescents et de jeunes gens. Tel est désormais, aux trois étages de l'enseignement, supérieur, secondaire et primaire, le mot d'ordre transmis d'en haut.

En conséquence, de 1876 à 1890 (2), rien qu'en bâtisses pour l'enseignement supérieur, l'État a dépensé 99 millions. Jadis les recettes des Facultés couvraient à peu près leurs dépenses; aujourd'hui, en sus de leurs recettes, l'État leur alloue chaque année 6 millions et demi. Il y a fondé et il y détraie 221 chaires nouvelles, 168 cours complémentaires, 129 conférences, et, pour leur fournir des auditeurs, il entretient, depuis 1877, 300 boursiers qui se préparent à la licence, et, depuis 1881, 200 boursiers qui se préparent à l'agrégation. — Pareillement, dans l'enseignement secondaire, au lieu de 81 lycées en 1876, il en a 100 en 1887; au lieu de 3,820 bourses en 1876, il en distribue, en 1887, 10,528; au lieu de 2,200,000 francs pour cet enseignement en 1857, il dépense 18 millions en 1889. — Par cette surcharge de l'instruc-

(1) L'instruction est bonne, non pas en soi, mais par le bien qu'elle fait, notamment à ceux qui la possèdent ou l'acquièrent. Si un homme, en levant le doigt, pouvait mettre tous les Français et toutes les Françaises en état de lire couramment Virgile et de bien démontrer le binôme de Newton, cet homme serait dangereux, et on devrait lui lier les mains; car, si par mégarde il levait le doigt, le travail manuel répugnerait à tous ceux qui le font aujourd'hui, et, au bout d'un an ou deux, deviendrait presque impossible en France.

(2) Liard, *Universités et Facultés*, p. 39 et suivantes. — *Rapport sur la statistique comparée de l'instruction*, t. II (1888). — *Exposition universelle de 1889*. (Rapport du jury, groupe II, 1^{re} partie, p. 492.)

tion, tous les examens ont été surchargés : il fallait bien « mettre dans les grades » que l'État exige et confère « plus de science que par le passé ; c'est ce qu'on fit partout où il sembla nécessaire (1). » Naturellement, et par contagion, l'obligation d'un savoir plus grand descendit de l'enseignement supérieur dans l'enseignement secondaire. En effet, c'est depuis cette date qu'on voit la philosophie néo-kantienne, du plus haut de l'éther métaphysique, grêler sur la dernière classe des lycées et meurtrir à demeure des cerveaux de dix-sept ans ; c'est encore depuis cette date qu'on voit, dans la classe de mathématiques spéciales, la végétation épineuse des théorèmes compliqués pulluler et s'enchevêtrer avec un tel excès qu'aujourd'hui le candidat à l'École polytechnique doit posséder, pour y entrer, des théories que son père y apprenait une fois admis. — De là « les boîtes, fours, » internats privés, cours préparatoires laïques ou ecclésiastiques et autres « gaveuses scolaires ; » de là l'effort mécanique et prolongé pour introduire dans chaque éponge intellectuelle tout le liquide scientifique qu'elle peut contenir, pour l'en imbiber jusqu'à saturation, pour la maintenir en cet état de plénitude extrême, ne fût-ce que pendant les deux heures de l'examen, sauf à la laisser ensuite se dégonfler incontinent, puis s'aplatir ; de là cet emploi erroné, cette dépense outrée, cette usure précoce de l'énergie mentale, et tout ce pernicieux régime qui opprime si longtemps la jeunesse, non pas au profit, mais au détriment de l'âge mûr.

Pour arriver jusqu'aux masses incultes, pour parler à l'intelligence et à l'imagination populaires, il faut des mots d'ordre absolus et simples ; en fait d'instruction primaire, le plus simple et le plus absolu est celui qui la promet et l'offre à tous les enfants, filles et garçons, non-seulement universelle, mais encore complète et gratuite. A cet effet, de 1878 à 1891 (2), l'État a dépensé en constructions et installations scolaires 582 millions ; en salaires et autres frais, il fournit cette année-ci 131 millions. Quelqu'un

(1) Liard, *ibid.*, p. 77.

(2) Ces chiffres ont été recueillis aux bureaux de la direction de l'instruction primaire. — Le total de 582 millions se compose de 241 millions fournis directement par l'État, de 28 millions fournis par les départements, et de 313 millions fournis par les communes ; les communes et les départements, étant en France des appendices de l'État, ne soustraient qu'avec sa permission et sous son impulsion ; c'est pourquoi, en réalité, les trois contributions n'en font qu'une. — Cf. Turia, *Organisation financière et budget de l'instruction primaire, 1889*, p. 61. (Dans cette étude, la comptabilité est établie un peu autrement : certaines dépenses de premier établissement, étant fournies par des annuités, sont transportées dans les dépenses annuelles) : « Du 1^{er} juin 1878 au 31 décembre 1887, dépenses d'installation première, 528 millions ; dépenses ordinaires en 1887, 173 millions. »

paie tout cela, c'est le contribuable, et de force; de force, et avec l'assistance des gendarmes, le percepteur met la main dans toutes les poches, même dans celles où il n'y a que des sous, et il en retire tous ces millions. Instruction gratuite, le mot sonnait bien, et semblait indiquer un cadeau véritable, une libéralité du grand personnage vague qu'on appelle l'État et que le public ordinaire entrevoit toujours à l'horizon lointain comme un supérieur indépendant, par suite, comme un bienfaiteur possible. En réalité, c'est avec notre argent qu'il fait ses cadeaux, et sa générosité est le beau nom dont il décore ici son exaction fiscale, cette nouvelle contrainte ajoutée à tant d'autres qu'il nous impose et dont nous souffrons (1). — Au reste, par instinct et tradition, il est naturellement enclin à multiplier les contraintes, et cette fois il ne s'en cache pas. De six à treize ans, l'instruction primaire devient obligatoire (2) : le père est tenu de prouver que ses enfans la reçoivent, sinon à l'école publique, du moins dans une école privée ou à domicile. Pendant ces sept années elle est continue, et, chaque année, elle dure dix mois. L'école prend et garde l'enfant trois heures chaque matin et trois heures chaque après-midi; elle verse dans ces petites têtes tout ce que, pendant une période si longue, elle peut y verser, tout ce qu'elles peuvent contenir et au-delà : orthographe, syntaxe, analyse grammaticale et logique, préceptes de composition et de style, histoire, géographie, calcul, géométrie, dessin, notions de littérature, de politique, de droit, et finalement une morale complète, « la morale civique. »

Qu'il soit fort utile à chaque adulte de savoir lire, écrire, compter, et que, pour ce motif, l'État exige de chaque enfant ce minimum de connaissances, on peut ne pas désapprouver cette exigence de l'État : par le même motif et du même droit, il devrait, dans toutes les villes et villages des côtes, fleuves et rivières, installer, pour les riverains, des écoles de natation, et là commander à chaque garçon d'apprendre à nager. — Qu'aux États-Unis il soit fort utile à chaque fille ou garçon de recevoir la totalité de l'instruction primaire, cela est particulier aux États-Unis, et cela se comprend dans un pays vaste et neuf, où les débouchés multiples et divers s'offrent de toutes parts (3), où toute carrière peut conduire aux plus hauts sommets, où un fendeur de bois est

(1) Loi du 16 juin 1881 (sur la gratuité).

(2) Loi du 28 mars 1882 (sur l'obligation).

(3) Il faut tenir compte, non-seulement comme ici, du débouché social, mais encore du tempérament national. L'instruction disproportionnée et supérieure à la condition opère différemment sur des races différentes : pour l'Allemand adulte, elle est plutôt un calmant et un dérivatif; dans le Français adulte, elle est surtout un irritant ou même un explosif.

devenu président de la république, où l'adulte change plusieurs fois de carrière et doit, pour s'improviser chaque fois une compétence, posséder les élémens de toutes les connaissances, où la femme, étant pour l'homme un objet de luxe, ne travaille pas, de ses bras, à la terre, et ne travaille presque pas, de ses mains, au ménage. — Il n'en est pas de même en France : sur dix élèves de l'école primaire, neuf, fils ou filles de paysans et d'ouvriers, resteront dans la condition de leurs parens; la fille, adulte, fera toute sa vie, à domicile ou chez autrui, le blanchissage et la cuisine; le fils, adulte, confiné dans un métier, fera toute sa vie la même œuvre manuelle dans un atelier, dans son échoppe, sur son champ ou sur le champ d'autrui. Entre cette destinée de l'adulte et la plénitude de son instruction primaire, la disproportion est énorme; manifestement, son éducation ne le prépare point à sa vie, telle qu'il l'aura, mais à une autre vie, moins monotone, moins restreinte, plus cérébrale, et qui, vaguement entrevue, le dégoûtera de la sienne (1); du moins, elle l'en dégoûtera longtemps et à plusieurs reprises, jusqu'au jour où ses acquisitions scolaires, toutes superficielles, se seront évaporées au contact de l'air ambiant et ne lui apparaîtront plus que comme des phrases vides : en France, pour un paysan ou un ouvrier ordinaire, tant mieux quand ce jour-là vient tôt.

A tout le moins, les trois quarts de ces acquisitions sont pour lui superflues : il n'en tire profit ni pour son bonheur intime, ni pour son avancement dans le monde; et pourtant il est tenu de les faire toutes. En vain, le père de famille voudrait en limiter l'étendue, borner l'approvisionnement mental de ses enfans aux connaissances dont ils feront usage, à la lecture, à l'écriture, aux quatre règles, n'employer à cela que le temps nécessaire, la saison opportune, trois mois d'hiver pendant deux ou trois hivers, garder au logis la fille de douze ans pour aider la mère et prendre soin des derniers nés, garder à ses côtés son fils de dix ans pour paître son troupeau ou piquer ses bœufs devant sa charrue (2). A l'endroit de ses en-

(1) Parmi les élèves qui reçoivent cette instruction primaire, les plus intelligens et les plus appliqués poussent plus avant, passent un examen, obtiennent le petit brevet qui les qualifie pour l'enseignement élémentaire. En voici les conséquences. Tableau comparatif publié par la préfecture de la Seine des emplois annuellement vacans dans ses divers services, et des candidats inscrits pour ces emplois (*Débats*, 16 septembre 1890) : Emplois vacans d'instituteurs, 42; nombre des candidats inscrits, 1,847. Emplois vacans d'institutrices, 54; nombre des aspirantes inscrites, 7,139. — 7,085 de ces jeunes filles, instruites et brevetées, ne pouvant être placées, doivent se résigner à épouser un ouvrier ou à se faire femmes de chambre, et sont tentées de devenir des lorettes.

(2) Dans certains cas, la commission scolaire, instituée auprès de chaque école, peut

fans, de leurs intérêts, de ses propres besoins, il est suspect, il n'est pas bon juge; l'État a plus de lumières et de meilleures intentions que lui. Par conséquent, l'État a le droit de le contraindre, et, d'en haut, de Paris, l'État, en fait, le contraint. Comme autrefois, en 1793, les législateurs ont opéré d'après le procédé jacobin, en théoriciens despotes : ils ont dessiné dans leur esprit un type uniforme, universel et simple, celui de l'enfant de six à treize ans, tel qu'ils le souhaitent, sans raccorder l'instruction qu'ils lui imposent avec la condition qu'il aura, abstraction faite de son intérêt positif et personnel, de son avenir prochain et certain, exclusion faite du père, seul juge naturel et mesureur compétent de l'éducation qui convient à son fils et à sa fille, seul arbitre autorisé pour déterminer la quantité, la qualité, la durée, les circonstances, les contrepoids de la manipulation mentale et morale à laquelle ces jeunes vies, inséparables de la sienne, vont être soumises hors de chez lui. — Jamais, depuis la Révolution, l'État n'a si fort affirmé son omnipotence, ni poussé si loin ses empiétements et son intrusion dans le domaine propre de l'individu, jusqu'au centre même de la vie domestique. Notez qu'en 1793 et 1794 les plans de Lepelletier de Saint-Fargeau et de Saint-Just étaient restés sur le papier; celui-ci, depuis dix ans, est entré dans la pratique.

Au fond, le jacobin est un sectaire, propagateur de sa foi, hostile à la foi des autres. Au lieu d'admettre que les conceptions du monde sont diverses et de se réjouir qu'il y en ait plusieurs, chacune adaptée au groupe humain qui la professe et nécessaire à ses fidèles pour les aider à vivre, il n'en admet qu'une, la sienne, et se sert du pouvoir pour lui conquérir des adhérens. Lui aussi, il a ses dogmes, son catéchisme, ses formules impératives, et il les impose. — Désormais (1) l'éducation sera non-seulement gratuite et obligatoire, mais encore laïque et purement laïque. Jusqu'ici, la très grande majorité des parens, la plupart des pères et toutes les mères avaient souhaité qu'elle fût en même temps religieuse. Sans parler des chrétiens convaincus, beaucoup de chefs de famille, même tièdes, indifférens ou sceptiques, jugeaient que cette mixture valait mieux pour les enfans, surtout pour les filles. Selon eux, la science et la croyance ne doivent point entrer séparées, mais combinées et en un seul aliment, dans les très jeunes esprits; du moins, dans le cas particulier qui les concernait, cela, selon eux, valait mieux pour leur enfant, pour eux-mêmes, pour la discipline intérieure de leur

accorder des dispenses. Mais il y a deux ou trois partis dans chaque commune, et le père de famille doit être bien avec le parti dominant pour obtenir ces dispenses.

(1) Lois du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886.

maison, pour le bon ordre à domicile dont ils étaient responsables, pour le maintien du respect et la préservation des mœurs. C'est pourquoi, avant les lois de 1882 et de 1886, les conseils municipaux, encore libres de choisir à leur gré l'enseignement et les maîtres, confiaient souvent leur école à des Frères ou à des Sœurs, par contrat, pour tant d'années, à tel prix et d'autant plus volontiers que ce prix était très bas (1). Par suite, en 1886, il y avait, dans les écoles publiques, 10,029 Frères enseignants et 39,125 Sœurs enseignantes. Or, depuis 1886, la loi veut, non-seulement que l'enseignement public soit purement laïque, mais encore qu'il ne soit donné que par des laïques; en particulier, les écoles communales seront toutes laïcisées, et, pour achever cette opération, la législateur fixe un délai; ce délai passé, aucun congréganiste, religieux ou religieuse, ne pourra enseigner dans aucune école publique.

Cependant, chaque année, en vertu de la loi, des écoles communales sont laïcisées par centaines, de gré ou de force; là-dessus, quoique l'affaire soit locale au premier chef, les conseils municipaux ne sont pas consultés; sur cet intérêt privé, domestique, qui les touche à vif et en un point si sensible, les chefs de famille n'ont pas voix délibérative. Pareillement, dans les frais de l'opération, leur part leur est imposée d'office: aujourd'hui (2), dans le total des 131 millions que coûte chaque année l'instruction primaire, les communes contribuent pour 50 millions; de 1878 à 1891, dans le total des 582 millions dépensés en constructions scolaires, elles ont contribué pour 312 millions. — Si ce système déplaît à certains parens, qu'ils se cotisent entre eux, qu'ils bâtissent à leurs frais une école privée, qu'ils y entretiennent à leurs frais des Sœurs ou des Frères; cela les regarde; ils n'en paieront pas un sou de moins à la commune, au département, à l'État, en sorte que leur charge sera double et qu'ils paieront deux fois, d'abord pour l'instruction primaire qu'ils repoussent, ensuite pour l'instruction primaire qu'ils agréent. — Dans ces conditions, des milliers d'écoles privées se sont fondées: en 1887 (3), elles avaient

(1) *Journal des Débats*, 1^{er} septembre 1891, Rapport de la commission de statistique: « En 1878-79, le nombre des écoles congréganistes était de 23,625 avec 2,301,943 élèves. »

(2) Bureaux de la direction de l'instruction primaire, budget de 1892.

(3) Exposition universelle de 1889. *Rapport général*, par M. Alfred Picard, t. IV, p. 307. — A la même date, le chiffre des élèves dans les écoles publiques était de 4,600,119. — *Journal des Débats*, n^o du 12 septembre 1891, Rapport de la commission de statistique: « De 1878-79 à 1889-90, 5,063 écoles congréganistes publiques ont été transformées en écoles laïques ou supprimées; à l'époque de leur transformation, elles comptaient au total 618,824 élèves. — A la suite de cette laïcisation, 2,839 écoles con-

1,091,810 élèves, à peu près le cinquième de tous les enfans inscrits dans toutes les écoles primaires. Ainsi un cinquième des parens ne veulent pas du système laïque pour leurs enfans; du moins, ils préfèrent l'autre quand l'autre leur est offert; mais, pour le leur offrir, il a fallu des dons très larges, une multitude de souscriptions volontaires. Par ce chiffre des parens et des enfans, par cette grandeur des dons et souscriptions, on peut déjà mesurer la méfiance et l'aversion que provoque le système imposé d'en haut. Notez de plus que, dans beaucoup d'autres communes, partout où les ressources, l'entente et la générosité des particuliers fondateurs et donateurs n'ont pas été suffisantes, les parens, même défiants et hostiles, sont contraints aujourd'hui à livrer leurs enfans à l'école qui leur répugne. — Afin de préciser, imaginez une gazette officielle et quotidienne, intitulée *Journal laïque, obligatoire et gratuit pour les enfans de six à treize ans*, fondée et défrayée par l'État, moyennant 582 millions d'installation première et 131 millions de frais annuels, le tout puisé, bon gré mal gré, dans la bourse des contribuables; posez que les 6 millions d'enfans, filles et garçons, de six à treize ans, sont abonnés d'office à ce journal, que, sauf le dimanche, ils le reçoivent tous les jours, que, chaque jour, ils sont tenus de lire le numéro pendant six heures. Par tolérance, l'État permet aux parens qui ne goûtent pas sa feuille officielle d'en recevoir une autre à leur goût; mais, pour qu'il y en ait une autre à portée, il faut que des bienfaiteurs locaux, associés entre eux et taxés par eux-mêmes, veuillent bien la fonder et la défrayer; sinon, le père de famille est contraint de faire lire à ses enfans le journal laïque qu'il juge mal composé, gâté par des superfluations et des lacunes, bref, rédigé dans un mauvais esprit. C'est ainsi que l'État jacobin respecte la liberté de l'individu.

En revanche, par cette opération, il s'est lui-même étendu et fortifié; il a multiplié les institutions qu'il régit et les personnes qu'il manie. Pour diriger, inspecter, recruter et distribuer son enseignement primaire, il a maintenant 173 écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, 736 écoles et cours d'enseignement primaire supérieur et professionnel, 66,784 écoles élémentaires, 3,597 écoles maternelles, environ 115,000 fonctionnaires, hommes et femmes (1). Par ces 115,000 agens, représentans et porte-voix,

gréganistes *privées* se sont ouvertes en concurrence et comptent, en 1889-90, 354,473 élèves. » — « Dans l'espace de dix années, l'enseignement *public laïque* a gagné 12,229 écoles et 973,380 élèves; l'enseignement *public congréganiste* a perdu 5,218 écoles et 550,639 élèves. D'autre part, l'enseignement *congréganiste privé* a gagné 3,790 écoles et 413,979 élèves. »

(1) Turlin, *ibid.*, p. 61. (M. Turlin compte « 104,765 fonctionnaires, » auxquels il

la Raison laïque, qui siège à Paris, parle jusque dans les moindres et plus lointains villages; c'est la Raison telle que nos gouvernans la définissent, avec le tour, les limitations et les préjugés dont ils ont besoin, petite fille myope et demi-domestiquée de l'autre, la formidable aveugle, l'aïeule brutale et forcenée qui, en 1793 et 1794, trôna sous le même nom à la même place. Avec moins de violence et de maladresse, mais en vertu du même instinct et avec le même parti-pris, celle-ci exerce la même propagande; elle aussi, elle veut s'emparer des générations nouvelles, et, par ses programmes, ses manuels, par ses esquisses et résumés de l'ancien régime, de la Révolution et de l'Empire, par ses aperçus des choses récentes ou contemporaines, par ses formules et ses suggestions à l'endroit des choses morales, sociales et politiques, c'est elle-même, elle seule, qu'elle prêche et glorifie.

VI.

Ainsi s'achève en France l'entreprise française de l'éducation par l'État. Quand une affaire ne reste pas aux mains des intéressés et qu'un tiers, dont l'intérêt est différent, s'en saisit, elle ne peut aboutir à bien: tôt ou tard, son défaut original se manifeste, et par des effets inattendus. Ici, l'effet principal et final est la *disconvenance croissante de l'éducation et de la vie*. Aux trois étages de l'instruction, pour l'enfance, l'adolescence et la jeunesse, la préparation théorique et scolaire sur des bancs, par des livres, s'est prolongée et surchargée, en vue de l'examen, du grade, du diplôme et du brevet, en vue de cela seulement, et par les pires moyens, par l'application d'un régime antinaturel et antisocial, par le retard excessif de l'apprentissage pratique, par l'internat, par l'entraînement artificiel et le remplissage mécanique, par le surmenage, sans considération du temps qui suivra, de l'âge adulte et des offices virils que l'homme fait exercera, abstraction faite du monde réel où tout à l'heure le jeune homme va tomber, de la société ambiante à laquelle il faut l'adapter ou le résigner d'avance, du conflit humain où, pour se défendre et se tenir debout, il doit être, au préalable, équipé, armé, exercé, endurci. Cet équipement indispensable, cette acquisition plus importante que toutes les autres, cette solidité du bon sens, de la volonté et des nerfs, nos écoles

faut ajouter le personnel enseignant, administrant, auxiliaire des 173 écoles normales, et leurs 9,000 élèves, tous gratuits.)

ne la lui procurent pas; tout au rebours; bien loin de le qualifier, elles le disqualifient pour sa condition prochaine et définitive. Partant, son entrée dans le monde et ses premiers pas dans le champ de l'action pratique ne sont, le plus souvent, qu'une suite de chutes douloureuses; il en reste meurtri, et, pour longtemps, froissé, parfois estropié à demeure. C'est une rude et dangereuse épreuve; l'équilibre moral et mental s'y altère, et court risque de ne pas se rétablir; la désillusion est venue, trop brusque et trop complète; les déceptions ont été trop grandes et les déboires trop forts; le jeune homme a subi trop de crève-cœur. Quelquefois, avec ses intimes, aigris et fourbus comme lui, il est tenté de nous dire: « Par votre éducation, vous nous avez induits à croire, ou vous nous avez laissés croire que le monde est fait d'une certaine façon; vous nous avez trompés; il est bien plus laid, plus plat, plus sale, plus triste et plus dur, au moins pour notre sensibilité et notre imagination; vous les jugez surexcitées et détraquées; mais, si elles sont telles, c'est par votre faute. C'est pourquoi nous maudissons et nous bafouons votre monde tout entier, et nous rejetons vos prétendues vérités qui, pour nous, sont des mensonges, y compris ces vérités élémentaires et primordiales que vous déclarez évidentes pour le sens commun, et sur lesquelles vous fondez vos lois, vos institutions, votre société, votre philosophie, vos sciences et vos arts (1). » — Et voilà ce que la jeunesse contemporaine, par ses goûts, ses opinions, ses vellétés dans les lettres, dans les arts et dans la vie, nous dit tout haut depuis quinze ans.

H. TAINÉ.

(1) A cet égard, on trouvera des indications très instructives dans l'autobiographie de Jules Vallès, en trois volumes intitulés: *l'Enfant, le Bachelier, l'Insurgé*. — Depuis 1871, en littérature, non-seulement les œuvres réussies des hommes de talent, mais encore les tentatives avortées des novateurs impuissans et des demi-talens fourvoyés sont des indices qui convergent.

BOURGEOIS D'AUTREFOIS

LA FAMILLE GOETHE

Les archives de la famille Goethe ne se sont ouvertes qu'en 1885, à la mort de Walther von Goethe, petit-fils de l'auteur de *Werther* et de *Faust*. Walther, en qui s'éteignait la descendance du grand poète, avait légué ses papiers à la grande-duchesse de Saxe-Weimar, qui s'empessa d'en confier la publication à un groupe d'érudits. Bien que de nombreux volumes aient déjà paru, « l'armoire de Weimar » semble encore loin d'être épuisée ; mais ce que nous possédons constitue dès à présent un trésor. À mesure que venaient au jour lettres et documents, bien des figures s'éclairaient dans l'entourage de Goethe. Des physiologies qu'il s'était contenté d'esquisser dans ses Mémoires se précisaient et s'accroissaient. D'autres, auxquelles il n'avait pas donné place dans sa galerie, sortaient de la pénombre et réclamaient à leur tour l'attention.

De toutes ces figures, aucune n'a autant gagné que la mère de Goethe à la grande lumière qui s'est répandue sur elle. Son fils en avait tracé une jolie silhouette. Il l'avait montrée gaie et sereine, bonne, active, jouant dans son intérieur le rôle de providence au petit pied. Ce n'était toutefois qu'une silhouette, et cette excellente et originale créature méritait mieux. Les nouvelles publications et les recherches dont elles ont été le point de départ (1)

(1) Voir *Goethes Mutter*, par le docteur Karl Heinemann, ouvrage consciencieux,

ont grandi M^{me} Goethe. Elle était la digne mère de son illustre fils, cette bonne ménagère allemande, quoiqu'elle mit elle-même son vin en bouteilles et qu'elle usât largement du droit qu'on avait alors, en tout pays, de faire des fautes d'orthographe. Exquise par l'intelligence autant que par le cœur, elle est un exemplaire achevé d'une classe qui était justement en train de se faire une meilleure place, plus large et plus haute, sur la scène du monde, et que nous connaissons mal, parce que les romanciers et les auteurs dramatiques s'occupaient encore fort peu des bourgeois, sinon pour en faire des ganaches. En vivant auprès de M^{me} Goethe, dans sa vieille maison de Francfort, nous apprenons de quel milieu sortaient les Saint-Preux et les Werther, quelles idées ils avaient sucées au berceau et dans quel esprit ils affrontaient la bataille contre les préjugés de classes et la sottise nobiliaire. Nous voyons la bourgeoisie du XVIII^e siècle à l'œuvre, préparant ses fils à leurs hautes destinées ; mais c'était souvent sans le savoir, et il arrivait que les premières résistances, ces jeunes ambitieux les rencontraient à leur foyer. Ce fut le cas pour Goethe, cruellement entravé par un père respectueux de la tradition ; et ce fut la gloire de sa mère d'avoir été son alliée fidèle dans sa lutte pour être le premier, à la cour comme à la ville, aux dépens de n'importe qui et de n'importe quoi, de par les seuls droits du mérite et au mépris des antiques privilèges du sang.

I.

Les origines de la famille Goethe sont modestes. L'arrière-grand-père du poète était maréchal-ferrant dans un bourg de la Thuringe. Il eut un fils qui apprit « l'honorable » métier de tailleur et vint s'établir à Francfort, où il fit une petite fortune et épousa en 1705 la propriétaire de l'auberge du Saule, située dans la grande rue de la ville et bien achalandée. Ses affaires continuèrent à prospérer, et c'est du Saule qu'est venue la grande aisance de ses descendants. Après sa mort, sa veuve se retira dans une maison qu'elle avait achetée rue de la Fosse-aux-Cerfs et qui est aujourd'hui un but de pèlerinage pour l'Allemagne, car c'est là qu'est né Goethe. Celui-ci se rappelait très bien avoir joué dans sa petite enfance auprès du fauteuil ou du lit de sa grand'mère, l'ancienne hôtelière de la grande rue. Elle était maigre, invariablement vêtue de blanc, et il la voyait, dans ses souvenirs, semblable à une ombre.

abondant en documens ; les publications de la *Goethe-Gesellschaft* ; les *Œuvres complètes* de Goethe ; ses *Lettres*, etc.

De trois enfans qu'elle avait eus, il ne lui était resté qu'un fils, nommé Caspar, qui a été le père du poète. Caspar avait annoncé dans son jeune âge des facultés exceptionnelles. Ce fut du moins ce que crurent découvrir les yeux prévenus de ses parens, et Caspar fut choisi pour être la gloire de la famille, l'homme supérieur qui décrasserait le nom de Goethe et ferait souche de gros bourgeois en belle perruque poudrée et jabot de dentelle. On lui fit faire de bonnes études, et il n'aurait tenu qu'à lui de s'avancer dans les emplois à sa portée, s'il eût été moins têtue et moins maniaque. Mais il avait plu à la nature de donner un cerveau étroit, rempli d'idées bizarres et désagréables, au père d'un des génies les plus libres qui aient existé.

C'était un grand homme robuste, au menton un peu en avant, et à la bouche serrée de paysan avare. Taciturne et opiniâtre, il avait l'humeur sombre et était ennemi de la joie. Jouir de la vie, même en toute innocence, lui paraissait coupable. La vie était faite pour peiner, et il peinait, et il faisait peiner les autres, sans trêve ni repos. Il eût été mieux à sa place, et beaucoup plus heureux, au village, à faire suer des florins à son champ par une lutte patiente de paysan contre le gel, la grêle, le hâle, les intempéries et les accidens qui rendent la terre ingrate. Sa dureté aurait passé pour courage, son entêtement pour constance. Sa ladrerie n'aurait plus été que de l'ordre et de l'économie. Condamné par l'ambition des siens à être un monsieur de la ville, il s'était appliqué laborieusement à des travaux pour lesquels il n'était point fait, et il n'y avait gagné que de devenir pédant par-dessus le marché. Il avait la tête très dure, n'apprenait qu'avec des peines incroyables, et il eut beau suer sang et eau toute sa vie sur ses livres, compiler, annoter, prendre des leçons et faire des devoirs à l'âge d'être grand-père, il ne fut jamais qu'un maussade pédagogue.

Le mal eût été médiocre s'il s'était contenté de se donner des pensums à lui-même, mais il était venu au monde une fêrule à la main. Son pédantisme était agressif, et il n'avait malheureusement rien à faire du matin au soir que d'instruire son prochain. Au sortir des bancs, il avait demandé je ne sais quelle place aux autorités de Francfort et avait essuyé un refus. Cela le piqua. Il se retira sous sa tente et s'exclut lui-même, pour l'avenir, de tous les emplois de Francfort, ville libre et très jalouse de son indépendance, en se faisant conférer par l'empereur Charles VII le titre purement honorifique de conseiller impérial. On a retrouvé récemment dans les archives de la famille la lettre par laquelle l'empereur lui accorda cette faveur moyennant la somme de 313 gulden

30 kreutzer. Caspar Goethe eut désormais le droit de se faire appeler « Excellence » dans les occasions officielles. Il paya cet honneur d'une oisiveté forcée qu'il employa à faire le régent de collège aux dépens des siens. Au surplus, fort honnête homme et ne manquant pas de dignité.

Son fils en a parlé d'un ton chagrin dans *Poésie et Vérité* (1). En général, Goethe n'avait qu'une tendresse médiocre pour sa lignée paternelle. Il lui préférait la branche maternelle, moins humble et plus riante. Sa mère était une Textor, d'une vieille famille bourgeoise où l'on comptait plusieurs générations de juristes distingués. Le trisaïeul de Goethe était professeur de jurisprudence, son bisaïeul conseiller aulique. Son grand-père Textor avait pratiqué le droit avant de devenir maire de Francfort, haute dignité qui lui valait de jouer le premier rôle dans les cérémonies publiques. Il portait le dais sur la tête des empereurs. A la maison de ville, son siège était d'un degré au-dessus des sièges des échevins; c'était à lui que les députés de Worms, de Nuremberg et de Bamberg venaient offrir solennellement, avant l'ouverture de la foire, les présens symboliques dont le sens s'était en partie perdu: le poivre, « représentant de toutes les marchandises; » trois paires de gants « merveilleusement taillés, piqués et façonnés avec de la soie, signe d'une faveur accordée et acceptée; » des baguettes blanches, des pièces d'argent et un vieux chapeau de feutre. A l'issue de l'audience, le maire remettait les présens symboliques à sa femme, qui versait le poivre dans la boîte aux épices et distribuait les menus objets aux enfans de la famille. Il n'y avait personne, ce jour-là, qui ne s'enorgueillît en son cœur d'appartenir de près ou de loin au vieux Textor.

Pour lui, les honneurs ne l'avaient point gonflé. Il prouva son bon sens en refusant de se laisser anoblir par l'empereur; il disait que ses filles, qui étaient sans fortune, ne trouveraient à se marier ni dans la bourgeoisie ni dans la noblesse quand elles seraient des demoiselles de qualité. La simplicité de ses goûts paraissait dans la conduite de sa vie. Le matin, il allait à la maison de ville, vaquer aux affaires publiques. En rentrant au logis, il mettait la longue robe de chambre et le bonnet de velours noir plissé qui lui donnaient l'air, selon Goethe, de « représenter un personnage mitoyen entre Alcinoüs et Laërte; » comparaison qui semble indiquer, chez le grand poète, des idées originales sur le costume antique. En cet équipage, qui ne lui ôtait rien de son aspect imposant, le grand-père Textor allait au jardin soigner

(1) On sait que c'est le titre des Mémoires de Goethe.

ses fleurs et ses espaliers. Les beaux gants taillés reçus à l'ouverture de la foire lui servaient à se préserver des épines en greffant ses rosiers. Les jours de mauvais temps, il restait dans sa vénérable chambre boisée, où tout était très vieux, les meubles et les livres, et où il était sans exemple qu'on eût changé un objet de place. Lui-même était méthodique et plein de paix. Il donnait l'impression de quelque chose d'immuable et d'éternel.

Ce tranquille vieillard représente merveilleusement bien la bourgeoisie du vieux temps, riche en vertus domestiques, laborieuse, modérée dans ses désirs et très jalouse de bon renom, mais formaliste, d'esprit peu ouvert et inconsciente de sa force. C'est une race qui a disparu. On ne sait plus que par les livres ce qu'était la classe moyenne d'avant la chasse aux places et les casse-cou de la spéculation. En France, elle avait commencé à avoir la tête tournée dès Louis XIV, par l'élévation soudaine et inattendue d'un si grand nombre des siens. La bourgeoisie allemande, au contraire, gardait encore son antique modestie au temps du grand-père Textor, ce qui explique l'attitude étonnée et scandalisée de beaucoup d'Allemands, et non pas seulement des nobles, quand la génération de Goethe s'élança à la conquête, sinon de l'égalité, du moins de la puissance.

La femme du vieux Textor ne nous est guère connue que par un portrait, qui en dit heureusement très long sur ce qui peut nous intéresser. Nous voyons dès le premier coup d'œil de qui Goethe tonait son grand front et ses yeux superbes. La robe à fleurs de la vieille dame est hérissée de ruches empesées. Son visage sérieux est encadré dans un vaste bonnet blanc, compliqué et raide, qui donne à l'ensemble un je ne sais quoi de modeste et de charmant.

On retrouve dans les portraits de sa fille et des amies de la maison ces honnêtes bonnets blancs, qui ont l'air du signe de ralliement de toutes ces aimables femmes. Ils sont variés comme le caractère de celles qui les portent. La mère de Goethe, personne d'imagination vive, aime les combinaisons savantes, où la mousseline se prodigue en ornemens fantasques qui rappellent la façade d'une cathédrale gothique. La Charlotte de *Werther* révèle la divine simplicité de son âme dans son petit bonnet en forme de marmite renversée, juché sur sa haute coiffure. Une autre amie de Goethe, M^{me} de La Roche, a su donner au sien l'élégance mélancolique qui convenait à l'ange des larmes. Au travers de toutes les nuances perce un sentiment commun. Humbles ou recherchés, austères ou coquets, les bonnets blancs de ces bourgeoises cossues sont de personnes qui ne souffraient nullement d'appartenir à une société

considérée comme inférieure, et d'en porter les insignes. Il leur aurait été facile de copier les modes des grandes dames, ainsi que leurs petites-filles n'ont pas manqué de le faire. Elles s'en gardaient comme d'une faute de goût, grâce à un heureux instinct qui leur faisait aimer les existences harmonieuses, sans disparates ni disconvenances. Satisfaites de la place où le sort les avait mises, on n'aurait pas trouvé trace chez elles de la sottise et des ridicules dont l'invasion de parvenus vaniteux infecte aujourd'hui la bourgeoisie, et dont les plus vieilles familles ne savent pas toujours se préserver.

Les Textor avaient eu sept enfans, dont Élisabeth, née le 19 février 1731, qui a été la mère de Goethe. Élisabeth était une jolie fille vive et riieuse, qui respirait la santé et la bonne humeur. Elle avait la tête pleine de chansons, de contes qu'elle disait à ravir, de mots drôles qui ne demandaient qu'à partir, et d'idées très sages de petite personne pratique. Ses grands yeux bruns étincelaient. Son front était bien développé. Le nez manquait un peu de style, mais il était si gai ! La bouche un peu trop grande avait tant d'esprit ! Il est rare de rencontrer une physionomie aussi heureuse, reflétant avec autant de vivacité la joie d'être au monde et l'épanouissement d'une âme jeune et naïve, qui ne pense que du bien de la vie et des hommes. Le milieu correct où elle était élevée n'avait pu lui ôter une pointe très marquée d'originalité, et elle était venue au monde avec des goûts littéraires qui lui faisaient trouver l'atmosphère de la maison paternelle étouffante. Il est certain que les idées sentaient le renfermé dans la chambre boisée du vieux Textor, parmi ses vénérables bouquins, tous arriérés ; et les mœurs voulaient que cette science moisie fût encore trop bonne pour les filles.

On leur donnait alors, dans les classes moyennes, une éducation élémentaire. Elles apprenaient la lecture et l'écriture, un peu de grammaire, la musique et la danse. Le reste du temps appartenait aux travaux de ménage, qui étaient une bien plus grande affaire que maintenant. On trouve encore aujourd'hui, au fond de nos provinces, des maitresses de maison qui possèdent par héritage toutes sortes de recettes pour faire difficilement les choses faciles. Les ménagères de Francfort étaient riches en recettes de ce genre, au siècle dernier, et voyaient de mauvais œil les personnes enclines à simplifier les rites sacrés de la lessive ou du beurre salé. Elles en étaient choquées comme d'un manque de piété envers les aïeules. Élisabeth Textor n'eut pas à espérer l'approbation du public féminin, quand on la vit dérober du temps à l'office et à la lingerie pour l'employer à des lectures. Ses sœurs la bapti-

sèrent la Princesse. Elle tint bon. Pourtant elle ne fut jamais une femme instruite : le fond primitif était trop pauvre. Un demi-siècle plus tard, écrivant à son petit-fils pour lui vanter le bonheur d'apprendre des leçons, elle ajoutait dans son langage imagé : — « De mon temps, nous étions si ignorantes, que nous bayions à propos de tout comme une vache devant une nouvelle porte. »

Vers onze ans, elle eut une passion digne d'une princesse de conte de fées pour Charles VII, l'empereur éphémère vaincu par Marie-Thérèse. Il était très beau et très bête. Du moins il parut éblouissant aux Francfortoises quand il vint dans leur ville se faire couronner (1742). C'était encore le bon temps où il suffisait d'avoir coiffé une couronne, fût-elle en carton, pour être paré de grâces surnaturelles par les imaginations féminines. Élisabeth aperçut Charles VII le vendredi saint, tandis qu'il visitait les églises, vêtu d'un long manteau noir et suivi d'une foule de seigneurs et de pages. Elle le suivit, le vit s'agenouiller au dernier banc, parmi les mendiants, et fut pénétrée d'admiration. Jamais elle n'oublia cette figure. Il avait des yeux ! et des cils ! et une manière de « voiler son regard » avec ses cils ! qui étaient tout à fait irrésistibles. Elle le revit une autre fois à une cérémonie publique. Il avait un manteau rouge, et elle cria : « Vive l'empereur ! » avec un tel entrain, qu'il la regarda et lui fit un petit signe de tête. Ce sont de ces choses qui font époque dans la vie d'une petite fille. Élisabeth Textor sentit « qu'une grande porte s'était ouverte dans son cœur. » On prétend que, parvenue à l'extrême vieillesse, elle était encore remuée d'une émotion juvénile au souvenir du bel empereur.

Tandis qu'elle rêvait, en mettant sa cornette, à son prince Charmant, le bonhomme Textor songeait prosaïquement à l'embarras de marier quatre filles sans dot. La providence vint à son secours en inspirant des pensées ambitieuses à Caspar Goethe, fils de l'aubergiste du Saule. Caspar était riche, et il avait le titre de conseiller impérial. Le moment lui semblait venu de prendre pied dans la bourgeoisie en s'alliant à une vieille famille. Il demanda la main d'Élisabeth Textor, qui finissait à peine de grandir, et le père la lui donna sans difficulté. Le futur était déjà barbon et il avait mauvais caractère, mais c'était un homme droit et un bon parti. La future se soumit à son sort « sans beaucoup y réfléchir. » A quoi bon ? Il n'en aurait été ni plus ni moins. La voix du chef de famille était alors la voix du destin, et il était contraire aux principes d'Élisabeth Textor de se tourmenter inutilement. — « Quand on est *forcé* d'avalier le diable, disait-elle, il ne faut pas trop le regarder. » Elle avala son époux les yeux fermés, et ils se marièrent le 20 août 1748.

II.

Ils allèrent habiter rue de la Fosse-aux-Cerfs, chez la grand'mère vêtue de blanc et semblable à une ombre. La maison était antique et biscornue. Les étages faisaient saillie sur le rez-de-chaussée, mettant une grande ombre sur la rue. A l'intérieur rien n'était de niveau et tout allait de guingois. Ce n'était que coins et recoins, passages obscurs, pièces borgnes, marches à descendre ou à monter. Une maison faite exprès pour jouer à cache-cache. La nouvelle épousée en aurait été bien capable; ce n'était encore qu'une enfant; mais M. le conseiller impérial nourrissait des pensers plus graves. Le premier passe-temps qu'il offrit à sa jeune femme fut de faire des pages d'écriture. L'italien suivit, puis ce fut le tour de la musique. L'élève avait de la bonne volonté, et Caspar Goethe se livra en paix à sa vocation de maître d'école. Son honnête cervelle était bourrée de plans et de systèmes qu'il comptait appliquer à ses fils, quand il en aurait; en attendant, il se faisait la main sur sa femme. Et ainsi se passa leur lune de miel.

Un an après leur mariage, le 28 août 1749, un fils leur naquit, à demi mort. On eut beaucoup de peine à le ranimer. Enfin, il ouvrit les yeux. On lui mit une robe bariolée, un bonnet orné de fleurs en argent, et on le porta à l'église, où il reçut au baptême les noms de Jean Wolfgang. Quinze mois plus tard vint une fille, l'étrange Cornélie de *Poésie et Vérité*. D'autres enfans moururent en bas âge.

Voilà M^{me} Goethe occupée à bercer un marmot de génie. Quelque aimable qu'elle fût, c'est par son rôle de mère qu'elle nous intéresse avant tout. Sans son Wolfgang, elle aurait passé ignorée sur cette terre, comme tant d'autres charmantes créatures qui ont accompli leur devoir obscurément et sans gloire. La Providence lui ayant confié un de ses nourrissons de choix, on est naturellement curieux de voir comment elle s'en est tirée et si elle avait tout d'abord compris l'importance de sa tâche. Je connais peu d'histoires plus exquises. C'est une jolie chose qu'une femme qui devient illustre, simplement parce qu'elle a été une bonne et brave femme.

Elle devina sur-le-champ que son fils serait un homme extraordinaire. En bonne conscience, il n'y a pas à lui en savoir gré; d'innombrables mères ont la même intuition, sans que les déboires des autres puissent les désillusionner. M^{me} Goethe étant tombée juste, on a recueilli pieusement le souvenir des riens qui l'avaient confirmée de jour en jour dans sa conviction, et cela est touchant

à force de puérité. Tout lui était révélation : les pleurs « douloureux » de son nourrisson, sa manière de regarder la lune, son aversion pour les enfans laids, et jusqu'à ses fréquentes colères. Sitôt qu'il marcha, ce fut « avec beaucoup de majesté. » Sitôt qu'il put jouer, ses camarades « furent toujours ses laquais. » A sept ans, il répondit un jour avec fierté : « Ce qui suffit aux autres ne me suffit pas, à moi. » La mère gardait toutes ces choses dans son cœur. Elle n'en oublia jamais la moindre bagatelle. Quelque temps avant sa mort, elle disait à Bettina, la confidente des derniers jours : — « Ces pensées sont de l'or pour moi (1). »

A l'époque où elle prononçait ces mots, il se mêlait à sa tendresse un légitime orgueil. Ce fils chéri, favori des dieux, aussi beau qu'intelligent, et qu'elle avait senti dès le berceau tout palpitant de forces impatientes, — elle savait qu'il lui avait dû dans son enfance plus et mieux que des soins de nourrice. Elle avait contribué au glorieux épanouissement de son esprit, gêné dans son expansion par les manies du père. La routine bourgeoise s'était faite oppressive et triste à leur foyer. M^{me} Goethe la contrecarrait perpétuellement, tantôt sans y penser, parce qu'il lui était impossible de ne pas avoir ses idées à elle et de ne pas les crier sur les toits ; tantôt parce qu'elle se souvenait de ses propres aspirations vers des horizons plus larges, au temps où ses sœurs l'appelaient la Princesse parce qu'elle aimait à lire. Le père s'appliquait à faire entrer l'esprit de ses enfans dans un moule décent et correct où il n'y eût place pour aucune hardiesse. La mère les excitait sans cesse à faire éclater les moules. Wolfgang et Cornélie furent à peine hors du maillot, que le contraste des deux influences devint sensible.

Il se dessina d'abord à propos de la question qui domine toutes les autres en éducation, et sur laquelle on variera éternellement. L'heureuse floraison d'une jeune intelligence dépend des soins donnés à l'imagination, au détriment de la pure raison, et nous savons que jamais l'accord ne s'est fait sur la mesure à garder. Caspar Goethe avait la tête trop froide pour admettre le plus léger partage, et pour reconnaître d'autres droits que ceux de la raison. Il s'attacha donc de très bonne heure à combattre chez ses enfans le sentiment du mystérieux et de l'invisible. Par bonheur pour eux, il avait épousé une femme qui méprisait profondément « les gens pour lesquels le soleil levant n'est plus un miracle, » et

(1) *Goethes Briefwechsel mit einem Kinde*. Nous citons en général la traduction de Séb. Albin. La passion romanesque de Bettina Brentano pour Goethe vieillissant est bien connue. Leur correspondance ne doit être lue qu'avec la plus grande défiance ; Bettina y a tant ajouté du sien avant de la livrer à l'imprimeur, qu'on l'a appelée avec raison un roman historique.

qui devait descendre de quelque vieux rapsode, à en juger par son talent singulier de conteuse. M^{me} Goethe défaisait innocemment ce que son mari avait fait. Il travaillait à bannir de sa maison le trivole et le chimérique. Elle s'installait sur la fameuse chaise verte surnommée dans la famille « la chaise aux contes, » et elle improvisait aux enfans des histoires qui se passaient dans les étoiles. Pendant des soirées entières, un flot d'absurdités poétiques coulait de ses lèvres souriantes, et allait remplir de visions merveilleuses la cervelle de ses petits auditeurs, haletans de curiosité et d'émotion. Wolfgang s'envolait dans le pays du bleu, où les belles princesses dont il venait d'entendre les aventures s'avançaient avec bonté au-devant de lui, et lui disaient la suite de leurs épreuves. Le lendemain matin, la prose reparaisait avec M. le conseiller impérial, mais le mal était fait; l'enfant avait eu une échappée sur l'irréel, et cela ne s'oublie pas.

M^{me} Goethe crut toute sa vie qu'elle avait été pour quelque chose dans le talent de narrateur de son fils, et celui-ci n'en doutait pas. Il a dit dans les *Xénies* : — « Je tiens de mon père la stature, la conduite grave, de ma mère l'enjouement et le goût de conter. »

Le père ne sut pas non plus sauver ses élèves d'une autre influence aussi pernicieuse que celle de la « chaise aux contes. » A la Noël de 1753, la grand-mère en blanc avait donné un guignol à ses petits-enfans. M. Goethe blâma ce présent. On voit dans *Wilhelm Meister*, qui est ici très exact, qu'il allait répétant : — « A quoi cela est-il bon ? Comment peut-on perdre ainsi son temps ? » Au fond, il flairait un danger. Sa femme intercédait en faveur des marionnettes. Elle plaida la cause de David et de Goliath, qui attendaient dans la caisse, au bout de leurs fils, la permission d'en venir aux mains, et elle l'emporta. Le petit théâtre se dressa dans une chambre, et « créa dans la vieille maison un monde nouveau. » On le fit disparaître après deux représentations, mais Wolfgang en avait reçu une impression profonde, et celle-ci se tourna en exaltation certain dimanche, resté cher à la scène allemande, où il découvrit les marionnettes dans la chambre aux provisions, parmi l'amoncellement de sacs, caisses, boîtes, paquets, pots, bocaux et bouteilles, sans lequel il n'y avait pas jadis de bonne maison. Il venait de voler des pruneaux, des pommes sèches et une orange confite, et il se retirait doucement. Un « secret pressentiment » lui fit soulever un dernier couvercle, et il vit ses héros couchés en tas. Il les prit pour les contempler : David et Goliath sentaient bon l'épicerie, ce qui les lui rendit encore plus chers. Quelques semaines plus tard, il était devenu, avec la complicité de sa mère, l'impresario du guignol, et il s'initiait avec ardeur à l'art de donner la vie aux personnages créés par son imagination. Son

père continuait à gronder, mais en pure perte; le mal était fait, comme pour les contes.

M. Goethe prenait sa revanche à l'heure des leçons. Il régnait seul dans la classe, et son joug était pesant. Il avait résolu de longue date de faire lui-même, avec l'aide de quelques maîtres particuliers, l'éducation de ses deux enfans, selon un programme longuement médité, tendrement caressé et où il n'avait omis qu'un détail : il n'avait inscrit nulle part que son fils serait un homme de génie. Le génie de Goethe fut l'accident qui gâta tout. Il amena entre son père et lui des froissemens qui auraient tourné à l'aigre sans l'intervention de la mère. Le pauvre conseiller avait senti dès les rudimens que son élève lui échappait et le jugeait. Il en fut d'autant plus dépité, que Wolfgang avait une facilité extraordinaire ; personne ne pouvait dire le contraire. L'enfant apprenait en se jouant des leçons qui auraient coûté des semaines d'efforts à son père. Combien n'était-il pas déplorable de voir employer de si belles facultés à satisfaire des goûts frivoles ! Caspar Goethe ne fut jamais bien convaincu, même après *Gætz von Berlichingen* et *Werther*, que son fils n'avait pas manqué sa vraie vocation en refusant de se consacrer au droit, à l'imitation de ses ancêtres les Textor. « Il m'assura souvent, disent les *Mémoires*, et à diverses époques, tantôt sérieusement, tantôt par forme de badinage, qu'il aurait usé tout autrement de mes dispositions, et qu'il ne les aurait pas prodiguées aussi négligemment (1). »

Le zèle intempérant du professeur n'aidait pas à lui concilier ses élèves. Dans la meilleure intention du monde, il les instruisait à tout propos, sans leur laisser de répit. Sa maison aurait fait la joie de Philaminte. On y avait des manières de se dire bonjour dignes de Trissotin ; on a retrouvé dans les papiers de Goethe les brouillons des complimens en latin ou en grec qu'il débitait le matin à son père. Le frère et la sœur avaient-ils l'occasion de s'écrire, leurs lettres étaient des thèmes français ou anglais, qu'on se corrigeait mutuellement et qui donnaient lieu à d'agréables échanges de réflexions grammaticales. Une fête devenait le prétexte d'une conférence d'histoire. La récréation du soir se passait à lire des relations de voyages, en face de plans et de cartes sur lesquels M. Goethe montrait du doigt les endroits nommés, en énumérant leurs produits et leurs curiosités. Il aurait rendu des points à M^{me} de Genlis pour l'art de tirer une leçon de tout, à cette différence près que M^{me} de Genlis était amusante, tandis qu'il était suprêmement ennuyeux.

Une seule fois, et bien malgré lui, il dut interrompre son œuvre

(1) Traduction de Jacques Porchat.

d'éducation. Après la mort de sa mère, survenue en 1754, il avait entrepris de reconstruire leur vieille maison, mais pour ainsi dire en cachette, à cause des lois de Francfort sur l'alignement. Il commença donc par faire abattre le rez-de-chaussée, tout en continuant d'habiter les étages supérieurs, perchés sur des étais. On rebâtit le rez-de-chaussée, et ce fut le tour du premier. Ainsi de suite jusqu'au toit, et avec un si bel ordre, une discipline si parfaite, que les enfans n'avaient eu grâce ni d'une classe, ni d'un devoir. Tout d'abord, ils ne gagnèrent pas davantage à ne plus avoir de toit. Il avait beau pleuvoir dans leur lit, l'heure de l'étude n'en variait pas d'une minute. Leur père finit pourtant par les envoyer chez des amis. A leur retour, il ne restait plus trace de la pittoresque bicoque aux obscurs labyrinthes, où des peurs poétiques les guettaient à chaque tournant. Ils y étaient plus d'une fois sortis de leurs lits, la nuit, pour fuir des monstres imaginaires. M. Goethe avait essayé de les guérir de leurs frayeurs en se déguisant et en sautant sur eux au passage, mais le moyen n'avait pas du tout réussi. Leur mère les avait alors rassurés peu à peu, en les cajolant, et ils ne virent pas disparaître sans trouble le vieux nid qui avait abrité leurs premiers rêves. La nouvelle demeure était claire et régulière. En repassant le seuil, ils furent ressaisis par l'engrenage intellectuel d'un père trop pédagogue. Wolfgang s'en moquait, dans le fond, quoiqu'il ait reproché quelque part à M. Goethe d'avoir contrarié son « développement intérieur. » Au bout d'une dizaine d'années de ce régime, Cornélie, moins résistante, était tombée dans un noir pessimisme confinant à la bizarrerie.

La sœur de Goethe est restée une créature énigmatique. Son frère lui-même est embarrassé pour l'expliquer, malgré leur tendre intimité. Le mot « mystérieux » revient continuellement dans les pages éloquentes et émues qu'il lui a consacrées. Cornélie était une grande fille renfermée, farouche, laide et inconsolable de sa laideur, qui n'aima jamais qu'un être au monde, son frère, mais qui l'aima passionnément. Sa mère lui était comme étrangère. Le désespoir où la jetaient les leçons de son père avait fini par lui inspirer pour lui une espèce de haine. Ses amies subissaient l'empire de sa grande intelligence et d'un je ne sais quoi de grave et de singulier qui frappait et attirait; toutes l'aimaient et l'estimaient; aucune n'aurait pu dire ce qui se passait en elle. Le seul Goethe connut la profondeur de ces yeux sombres lorsqu'ils exprimaient la tendresse. Au seul Goethe ce visage dur et impassible se laissa voir bouleversé par des sentimens tumultueux, à la pensée que jamais les jeunes gens ne s'occuperaient d'elle et qu'elle ne serait jamais aimée. Il fut pourtant impuissant à

arracher son secret à cette âme troublée et repliée. Il l'appelle « personnalité remarquable... esprit bienheureux... mystérieuse et chère créature... » ; il avoue qu'elle fut toujours pour lui un être indéfinissable.

J'ai à peine besoin d'ajouter que M. Goethe ne comprenait rien à sa fille. Il était dans la destinée de cet honnête homme, plein d'excellentes qualités et anxieux de bien faire, de se heurter à des natures qui lui étaient inintelligibles, et de leur infliger inconsciemment de grandes souffrances, en les maniant avec maladresse. On l'aurait tort surpris, et affligé, en lui disant qu'il était le tourmenteur de sa fille. C'était pourtant la vérité, et Cornélie ne pouvait lui pardonner sa jeunesse sans joie.

Le sort de Wolfgang était bien moins triste. Il savait où trouver son refuge, et on l'apercevait sans cesse trottant sur les talons de sa jolie maman, se rechauffant le cœur à ses caresses et buvant à longs traits la poésie du foyer dans la familiarité des travaux domestiques. Il la suivait dans la chambre aux provisions, dont les « treize armoires les uns sur les autres étonnaient son imagination par leur abondance, » et dans la cave, que M^{me} Goethe soignait elle-même et qui contenait encore, en 1794, six mille bouteilles de bon vin des années 1706, 1709 et 1726, sans parler du reste. On voyait ce qui était qu'une cave, dans ce temps-là, même chez les bourgeois beaux comme Caspar Goethe, qui ne payait jamais à porter à ses enfants dans les promenades (son fils ne l'avait pas oublié, et c'est lui qui nous l'apprend dans ses Mémoires), mais qui ne marchandait pas pour tout ce qui constituait une existence honorable dans l'opinion de Francfort. On savait aussi ce que c'était que la « grande lessive du printemps, » messagère des beaux jours comme les hirondelles, et qui encomrait toutes les tables et tous les régalés de toutes les maisons, dans toute la ville à la fois, de morceaux neigeux d'un linge parfumé par le grand air et le soleil. M. Goethe faisait sa « grande lessive » une fois l'an, comme toute ménagère respectable qui ne craint point de s'occuper. Cette opération coïncidait avec d'autres travaux importants, qu'elle menait de front à force d'industrie, « car une femme diligente ne fait jamais un pas inutile (1). » — « Les mois de mai et de juin, dit elle dans une de ses lettres, sont les plus propices de toute l'année. Il faut faire la provision de beurre de toute l'année, rentrer le bois de toute l'année, — je fais *alles meine melken* (2), ou s'occupe de la grande lessive.

(1) Hermann et Dorothea.

(2) C'est-à-dire sur les melken deux érudits et deux cuisinières; aucun n'a pu me dire ce que c'était.

Madame la conseillère est tout en l'air, — plus de lectures régulières, — de clavecin, — de fuseaux à dentelle, — et elle est bien contente quand tout est rentré dans l'ordre. » Il y avait encore un coup de feu à l'automne, pour vendanger la belle vigne que M. Goethe possédait aux portes de la ville et récolter les fruits du grand verger qu'il avait loué dans le voisinage. M^{me} la conseillère présidait à tout, et le spectacle de son activité sereine remplissait l'esprit de son fils de sensations qui n'ont pas été perdues, et qui n'étaient pas méprisables, n'en déplaise à ceux qui ne soupçonnent pas ce qu'il peut y avoir de poésie dans les soins les plus humbles et les actions les plus communes. Goethe a utilisé ces sensations-là dans un de ses plus purs chefs-d'œuvre : il en a fait *Hermann et Dorothee*.

Tout en aidant sa mère à mettre le couvert, le petit Wolfgang causait littérature. Il ne s'en serait pas avisé avec son père : M. Goethe et lui ne s'entendaient pas en littérature. Certes, M. Goethe était loin de proscrire les belles-lettres. Bien qu'il fit peu de cas, en général, des ouvrages qui n'apprennent rien, il savait qu'il est séant à un homme dans une certaine situation d'aimer les vers, et il leur faisait une place dans sa bibliothèque, mais il en était resté à Gottsched et aux vers classiques imités de Boileau. Il devait trouver admirable le mot de Gottsched définissant la poésie « une affaire de bon sens ; » c'était tout à fait dans ses idées, et il voyait de très mauvais œil les signes qui annonçaient de toutes parts une renaissance du génie national. Le *Messie* de Klopstock lui causa une indignation douloureuse. Il déclarait que ça n'était pas des vers, puisqu'il n'y avait pas de rimes, et il faillit se brouiller avec un ami d'enfance qui défendait le *Messie* en alléguant qu'il est sans importance que des vers ne soient pas des vers, pourvu qu'il y ait de belles pensées. M. Goethe s'était fâché tout de bon, et il avait défendu de laisser entrer le livre de Klopstock dans sa maison.

Vaine précaution. Son marmot de fils avait en poésie des instincts révolutionnaires, et il était encouragé par sa mère, une autre indisciplinée qui osait dire avec orgueil : — « Grâce à Dieu, mon âme n'a jamais mis de corset, aussi je sens tout ce qui est vrai, bon et bien, plus vivement que peut-être mille autres femmes. — Et c'est ce sentiment robuste, non frelaté, de la nature, qui préserve mon âme (dont soit à Dieu louange éternelle) de la rouille et de la pourriture. » M^{me} Goethe ne se vantait pas en parlant ainsi. Son âme était parfaitement saine, son esprit parfaitement libre, et elle aimait *sans corset* « tout ce qui était vrai, bon et bien, » rimé ou non, sans se soucier une seconde des règles et de Gottsched. Son

époux exorcisait l'esprit nouveau? Elle lui ouvrait les portes et les fenêtres, empruntait Klopstock, que ses enfans apprirent par cœur, et envoyait son fils, âgé de dix ans, entendre du Marivaux et du Diderot au théâtre français de Francfort. Elle s'intéressait passionnément aux vieilles légendes, aux héros de la *bibliothèque bleue*(1): Fortunatus, la belle Mélusine, les quatre fils Aymon, et elle fut bouleversée par *Hamlet* à une époque où les Francfortois, qui ignoraient encore Shakspeare, traitaient la pièce « d'insanité » et même, ce qui est plus original, de « farce. » — « *Hamlet* une farce!!! Oh!!! » écrivait M^{me} Goethe. En un mot, c'était une romantique avant la lettre, un répertoire vivant d'hérésies, l'influence la plus déplorable pour un enfant voué à ne jurer que par Gottsched. Précisément pour ces raisons, Wolfgang lui avait donné sa confiance littéraire. Ce pauvre M. Goethe n'avait pas de chance.

Il se tourmentait, et non sans cause. Comment ne se serait-il pas tourmenté? Il avait arrêté de longue main un « plan de vie » pour son fils. Telle année, à la Saint-Michel, il partirait pour l'Université. Il serait docteur en droit à telle date, épouserait une jeune fille qui était déjà choisie, et deviendrait avocat ou homme de loi dans sa ville natale, où il habiterait le second étage de la maison paternelle. Pendant qu'il feuilletait ses dossiers, M. Goethe donnerait des leçons à sa bru, puis à ses petits enfans, et il n'y aurait rien de changé rue de la Fosse-aux-Cerfs qu'une génération de plus. N'était-ce pas la sagesse, le bonheur, et tout autre père de famille doué de prudence n'en aurait-il pas décidé de même? Cependant, à mesure que les années passaient, M. Goethe ne prévoyait que trop que cela n'irait pas tout seul et qu'il aurait des révoltes à réprimer. L'enfant curieux et inventif était devenu un adolescent précoce et ardent, difficile à gouverner et avec qui les chocs étaient fréquens. Nous savons par *Poésie et Vérité* ce qui se passait en lui durant cette crise toujours périlleuse. Il était impossible d'attendre avec plus d'impatience l'heure de s'envoler du nid; mais ce n'était pas pour y revenir plus tôt avec un diplôme. C'était pour vivre enfin, pour sortir de ce Francfort où il étouffait, de ce cercle bourgeois où chacun, en somme, pensait comme M. Goethe qu'il faut avant tout savoir se tenir à sa place. Une angoisse l'étreignait à la pensée de recommencer pour son compte l'existence terre à terre de son père. « Je sentais, dit-il, tout cela sur mon cœur comme un horrible fardeau dont je ne savais me délivrer qu'en essayant de me figurer un tout autre plan de vie

(1) La collection s'appelait en allemand *Volkschriften* ou *Volksbücher*. Elle s'imprimait à Francfort, sur du papier à chandelles, comme notre bibliothèque bleue.

que celui qui m'était prescrit. Dans ma pensée, je rejetais bien loin les études de droit, et je me vouais uniquement aux langues, aux antiquités, à l'histoire et à tout ce qui en découle. » Il se figurait avoir pour but d'obtenir un jour une chaire de professeur. Ce qui couvrait réellement au fond de son âme, c'était la volonté d'essayer ses forces et de voir ce que la société, telle qu'elle était alors constituée, avec ses divisions de classes et ses préjugés aristocratiques, avait à offrir à un jeune bourgeois ambitieux et qui avait le sentiment de n'être pas le premier venu. Il va de soi que son père n'était pas dans ses confidences. Toutefois l'instinct avertissait M. le conseiller impérial que son précieux plan de vie était en danger.

M^{me} Goethe s'en doutait aussi, mais elle n'en avait cure. Elle était toute à la joie délicieuse de constater que sa tendresse ne l'avait pas abusée. Elle était sûre à présent qu'elle assistait à l'éclosion d'un grand esprit et que son fils serait un homme extraordinaire, encore plus extraordinaire qu'elle ne l'avait prévu quand il avait trois mois et que la vue de la lune le mettait hors de lui. Il n'y avait pas à s'y tromper, et il fallait être M. Goethe pour se flatter encore d'assujettir à un programme ce jeune génie qui s'essayait déjà à déployer ses ailes. A dix ans, il avait composé une pièce de théâtre « mythologico-allégorique. » Il avait fait ensuite des *Odes spirituelles*, un grand poème épique intitulé *Joseph et ses frères*, et d'innombrables petites pièces sur toutes sortes de sujets. Dans tout cela, il n'y avait pas encore de chef-d'œuvre, mais patience : M^{me} Goethe était sûre que le chef-d'œuvre viendrait, et elle veillait, en attendant, à ce que son petit poète ne fût pas désorienté et attristé par des querelles domestiques. Aussi longtemps que son époux vécut, elle fut dans leur intérieur la balle de coton qui amortit les coups. Quant à blâmer les ambitions désordonnées de Wolfgang, il ne fallait pas y compter ; elle n'imaginait pas qu'il y eût sur la terre une situation trop haute pour Wolfgang. Elle garda toujours un souvenir radieux de ces années d'attente et d'espérance. « — Mon cher Auguste, disait-elle, en 1798 à son petit-fils, en lui recommandant d'être sage, je sais par expérience ce que c'est que d'être heureux par son enfant. »

Je crois, sans oser l'affirmer, qu'on l'appelait dès lors M^{me} Aia, surnom sous lequel petits et grands la connurent pendant la seconde moitié de sa vie. M^{me} Aia signifie M^{me} la gouvernante. On raconte qu'elle avait été baptisée ainsi d'après l'une des héroïnes de la *bibliothèque bleue*. Quoi qu'il en soit, le nom lui demeura : « On ne l'appelait pas autrement, » dit son fils, et elle fut en effet M^{me} Aia, pour les cours souveraines comme pour les petites coteries

de Francfort, dès que l'Allemagne commença à s'occuper de la famille Goethe. Elle le sera aussi pour nous dans la suite de ces pages. A force de retrouver son surnom partout, même dans ses propres livres, on finit par ne plus pouvoir l'appeler autrement.

III.

Le « point de vie » de M. Goethe finit le départ pour l'université à la Saint-Michel 1769. Son fils le suivait et courait en frémissant les jours qui le séparaient de la dévotion. La page de Pléne et Verbeur en raconte ces heures et de ces vœux d'émancipation : « La secrète joie d'un captif qui achève de briser ses fers et de lier les lacets de sa prison ne peut être plus grande que n'était la mienne, à voir les jours s'écouler et sentir s'approcher. Elle arriva enfin, cette Saint-Michel impatiemment attendue, et je partis bien joyeux... de laisser derrière moi la bonne ville qui fut ma mère et ma nourrice avec la même indifférence que si je n'avais voulu y renoncer de ma vie. »

Il était en ville pour les fiançailles et des autres petites commémorations pour M^{lle} Brecht, qui assistait, sans pouvoir l'empêcher, à l'accomplissement du désir de la tante Alceste. Cette information, communiquée à la sœur pédagogique de son père, qui n'avait plus l'autre sœur, et qui se fit lire soigneusement sans refus l'acte consacré et dit qu'elle n'en sut rien d'autre pour la vie. Elle distinguait d'une prière par sa mère, donc la prière qu'elle-même refusait et la prière qui fut accomplie sans aucune difficulté à sa place humaine. Personne avec qui s'agissait, quoique sa correspondance avec Wolfgang n'était de par la volonté posthume, qu'elle n'aurait de lettres et d'autres lettres que les corrigés en classe. Et au cours de l'enseignement de se sentir incapable de parler, de penser et de se sentir jamais aimé. — « Mon amour de ma femme peut souffrir, quand il me dit que je suis toujours aimé, de l'homme qui pour moi aime. Je n'ai rien de l'homme qui n'est aimé, mais il peut se faire que les autres, en tant que, de la prière. Mais cela n'est pas de la prière. » Elle se voyait toujours à se marier sans amour et se voyait l'homme qui n'est aimé et qui est aimé avec amour. « Je ne pense ni au mariage, ni au mariage, et je n'ai pu penser que le mariage est de la prière qui n'est pas de la prière. »

On n'aurait pu dire, mais pour l'enseignement, avait obtenu de s'entendre l'homme qui n'est pas de la prière, en se-

sistant à l'éveil des passions chez le précoce Wolfgang. Quand celui-ci pleura la perte de la grisette qu'il a immortalisée dans *Faust*, Cornélie ressentit une obscure jalousie contre Gretchen, et parce que son amitié ombrageuse s'alarmait d'une rivale, et parce qu'il lui était refusé d'exciter de pareils transports. Elle eut des crises de désespoir. Puis son frère s'en alla, et ce fut comme la mort dans ce jeune cœur. Chaque fois que Goethe revenait à la maison, dans les intervalles de ses études, il trouvait Cornélie plus amère : « On aurait pu dire d'elle, rapporte-t-il, qu'elle était sans foi, sans amour et sans espérance. » M^{me} Goethe contait tristement à son fils combien les relations étaient mauvaises entre son mari et sa fille, et Wolfgang essayait de s'entremettre, mais il aurait fallu d'abord s'entendre lui-même avec M. Goethe, et il en était plus éloigné que jamais.

Un abîme se creusait entre eux. M. Goethe représentait avec rigidité les vieilles idées, consacrées par l'opinion et gourmées. Son fils était un des plus ardents parmi les *jeunes* qui voulaient tout renouveler, tout rajeunir en Allemagne; qui opposaient Shakspeare et Ossian aux classiques français, la mythologie du nord à l'olympie grec et latin, la nature à la convention; qui se rejetaient d'autre part dans l'imitation française par leur enthousiasme pour Rousseau, pour l'état de nature, pour la sensibilité larmoyante; et qui, pardessus tout, sans s'inquiéter de se contredire encore, demandaient à grands cris que l'Allemagne fût allemande : en parlant, en pensant, dans ses manières et ses usages. Le passage d'une génération à l'autre a rarement été marqué par un changement aussi complet dans les esprits, et comme il est dans la nature de la jeunesse de mépriser profondément les idées dont elle vient de se détacher, Wolfgang Goethe et ses amis ne se faisaient point faute de critiquer les opinions et les goûts surannés de leurs pères. On juge de l'effet que produisaient ces façons-là sur M. Goethe qui, entre autres opinions démodées, avait une très haute idée du respect et de la soumission que les enfans doivent aux parens. Les scènes succédaient aux scènes sitôt que Wolfgang repassait le seuil de la maison. Elles éclataient indifféremment pour des raisons sérieuses ou des bagatelles, parce qu'il n'avancait pas dans ses études de droit ou parce qu'il avait « dédaigné certain tapis chinois. » Le prétexte ne signifiait rien. La vraie cause du conflit, ce qui le rendait incurable, c'est que l'esprit nouveau venait s'asseoir, dans la personne d'un jeune impétueux, à un foyer dont le chef était inébranlablement attaché au passé. Nous avons tous vu autour de nous des conflits analogues entre les jeunes gens, représentans de l'éternel devenir, et les vieillards soucieux d'arrêter le monde au point

où eux-mêmes ont cessé de pouvoir avancer; mais on a peu de documens qui permettent d'observer ces luttes domestiques au XVIII^e siècle, dans la classe moyenne, surtout avec les facilités et les détails que nous offre la famille Goethe.

Dans les relations où il était avec son père, le frère ne pouvait rien pour sa sœur, sinon recevoir ses confidences. Il avait d'ailleurs d'autres préoccupations. Gretchen avait été plusieurs fois remplacée. Cornélie se sentait négligée. Si j'ai réussi à faire comprendre si peu que ce soit cette âme fermée et tragique, on la plaindra. En 1772, « la solitude lui parut insupportable » pendant que Goethe, à Wetzlar, faisait la cour à sa Charlotte et vivait les scènes riantes du début de *Werther*. Dans son désespoir, Cornélie eut l'imprudence d'accepter la revanche que lui offrit inopinément la destinée. Un galant homme appelé George Schlosser, très laid, mais instruit et distingué, s'éprit d'elle, et la demanda en mariage « à des conditions si raisonnables, » que l'économe M. Goethe la lui donna des deux mains. Cornélie n'aimait pas Schlosser. L'objection ne comptait pas pour elle, qui n'avait de tendresse à donner à personne, sauf à l'absent qui la délaissait. Elle accepta Schlosser, et fut punie d'avoir voulu tromper un cœur où la tendresse fraternelle la plus pure, mais la plus exclusive, n'avait laissé aucune place pour d'autres affections.

Elle se maria le 1^{er} novembre 1773 et suivit son époux vers la petite ville où l'appelaient ses fonctions. Un rayon de soleil éclaira pendant quelques semaines sa mélancolique existence, Cornélie s'abandonnait à la douceur d'être aimée et s'épanouissait. Le 13 décembre, elle écrivait à une amie : « Je sens par ce que j'éprouve que vous êtes heureuse. Toutes mes espérances, tous mes désirs, sont non-seulement remplis, mais surpassés — de beaucoup. Dieu donne un époux semblable à celles qu'il aime. » Ces derniers mots sont une citation d'une pièce de son frère. Elle continue : « Mon frère n'a pas pu nous accompagner. Je l'aurais souhaité pour lui et pour moi. Nous étions, à tous égards, étroitement unis, — et c'est son éloignement qui m'est le plus sensible. » Il est rare, et de mauvais augure, de regretter la présence d'un frère pendant un voyage de noce. Une seconde lettre, du 29 janvier suivant, est déjà d'un ton d'abattement, et les nouvelles du jeune ménage ne tardent pas à devenir lamentables. Il ne s'était rien passé de ce que le monde appelle des événemens. Cornélie avait seulement reconnu qu'elle avait commis une erreur en se mariant, et qu'il est inutile, quand on est né brouillé avec le bonheur, d'essayer de se raccommoier avec lui. La naissance d'un enfant ne la réconcilia pas avec l'existence. Elle souffrit beaucoup, fit beau-

coup souffrir son mari, et sa mort, survenue en 1777, fut une double délivrance.

Goethe sentit vivement sa perte. « — Nous étions... inséparables, dit-il; avec la plus intime confiance, nous mettions en commun nos pensées, nos sentimens, nos fantaisies, toutes nos impressions accidentelles. » Il lui lisait ou lui envoyait tout ce qu'il écrivait, « ne fût-ce qu'un point d'exclamation. » La nouvelle de sa mort le trouva à Weimar. Il écrivit le soir dans son *journal* : « — Lettre de la mort de ma sœur. Journée sombre, déchirement. » Une même note revient les deux jours suivans : — « Souffert et révé. » Il projeta ensuite de glorifier Cornélie dans un roman. Le « tumulte du monde » le détourna de son entreprise, et la paix de l'oubli descendit sur sa chère morte mystérieuse.

Nous n'avons pas voulu interrompre l'histoire de Cornélie. Il nous faut à présent revenir en arrière, au temps où son frère soutenait contre leur père une sorte de guerre d'indépendance.

Nous sommes dans l'hiver de 1769-1770. Un soir, M^{me} Goethe voit entrer son fils, les yeux brillans et l'air très excité. « — Il me dit : Mère, j'ai trouvé dans la bibliothèque un livre superbe, dont je veux faire une pièce. Quels yeux vont ouvrir les Philistins au Chevalier à la main de fer ! C'est splendide, — la main de fer. » L'idée de son premier drame, *Gatz von Berlichingen*, avait germé dans son cerveau en feuilletant un des ouvrages de droit qui devaient être son salut dans la pensée de son père ! Sa mère ne fut pas étonnée ; elle attendait depuis vingt ans avec une entière confiance l'incident quelconque qui lui donnerait ces yeux-là.

Elle fut intrépide dans les années qui suivirent, et les amis des lettres lui doivent de la reconnaissance pour la vaillantise avec laquelle elle défendit les droits du génie contre un béotien obstiné. Il serait monotone pour le lecteur d'assister aux querelles harassantes qui agitèrent la famille Goethe jusqu'au départ du poète pour Weimar, mais il faut qu'il se représente M^{me} Aia sur la brèche, imperturbable dans sa belle humeur, adroite, maligne, et mettant une telle grâce à sauver le coupable, que son maussade époux, qui savait pourtant bien qu'elle était passée à l'ennemi, lui continuait sa confiance, — apparemment pour le plaisir, que beaucoup d'hommes comprendront, de se laisser entortiller par elle.

Plus le vieux conseiller s'entêtait dans « son plan de vie, » plus elle s'ingéniait pour aider Wolfgang à y échapper. Celui-ci n'avait pas pu s'empêcher, à la longue, de finir son droit (il y avait mis douze ans), et son père lui avait aussitôt fait prendre le métier d'avocat. En apparence, les affaires ne manquaient pas. Il arrivait rue de la Fosse-aux-Cerfs des liasses de papiers que M^{me} Goethe assurait

être des dossiers, et beaucoup de lettres qu'elle reconnaissait à leur physionomie pour venir de cliens. Ainsi se perpétuait, par contrebande, le commerce de prose et de vers que l'étudiant en droit avait lié, à l'Université, avec d'autres écervelés de son espèce.

Arrivaient les écervelés en personne, sur une invitation inconsidérée de leur ancien camarade. On voyait débarquer tout à coup des jeunes gens vêtus de costumes esthétiques qui ameutaient sur leurs talons les gamins de Francfort. Ils s'installaient à manger et à coucher, et payaient leur écot en théories à faire dresser les cheveux sur la tête. Ou bien c'étaient de jeunes seigneurs étonnamment débraillés, qui fraternisaient avec le peuple en l'honneur de Rousseau et prêchaient l'état de nature en se baignant tout nus dans les pièces d'eau, à la face des promeneurs effarés. Ou encore, des individus bizarres, précieux pour un futur romancier, mais un peu inquiétans dans une maison à argenterie; par exemple, un harpiste ambulante que Goethe avait ramassé en voyage, et que sa mère se hâta de faire disparaître en lui louant une chambre en ville. Les vagabonds exceptés, elle recevait tout ce qu'il plaisait à son fils d'amener, et il y fallait des prodiges de diplomatie, à cause des bienséances et, encore plus, de la dépense. M. Goethe trouvait fort mauvais que cette bohème vint boire son bon vin et le ruiner en frais de table.

Le bonhomme était intraitable sur le chapitre de l'argent. L'économie était une vertu bourgeoise, et il n'entendait pas la laisser périlcliter dans sa maison. Son fils eut réellement beaucoup à pâtir de l'avarice paternelle. En 1773, il avait publié à ses frais *Getz von Berlichingen*, son œuvre de début. L'effet fut immense. De toute la terre germanique, une joyeuse clameur salua le premier né du romantisme, et le nom de Goethe devint célèbre du jour au lendemain. Il n'y en avait pas moins une note à payer, les livres les plus populaires rapportant fort peu dans ces temps de contrefaçons. Le vieux conseiller refusa net de donner un sol, et mit ainsi le jeune triomphateur dans un cruel embarras. On lit dans une de ses lettres : « — Tandis qu'un si grand public s'occupe de *Berlichingen*, je suis réduit à emprunter pour payer le papier. »

M. Goethe avait peut-être eu d'autres raisons encore que l'avarice. La gloire soudaine de son fils, à laquelle il fut très sensible, Gottsched, son oracle littéraire, l'aurait trouvée mal acquise. Le *Mercur allemand* avait dit de la nouvelle pièce : — « Les trois unités y sont outrageusement violées; ce n'est ni une tragédie, ni une comédie; et c'est néanmoins la plus belle, la plus captivante

monstruosité. » Le refus de payer l'impression d'une « belle monstruosité » était bien dû aux mânes des trois unités.

Je me figure que *Werther*, l'année suivante, le réconcilia un peu avec la littérature de son fils. Que de fois il dut se dire, en lisant les malheurs et les souffrances du jeune Werther : — « Comme c'est bien fait ! » Je ne parle pas des peines d'amour, qui ont pris toute la place dans l'imagination du public ; je parle des souffrances d'un être ardent et supérieur comme l'était Goethe lui-même, ambitieux comme lui, et bourgeois, toujours comme lui, qui veut sortir de sa sphère, se mêler aux grands sous prétexte qu'il a plus de mérite qu'eux, et qui se heurte à tant de préjugés de caste, reçoit tant d'avanies, qu'il prend, d'écœurement, un pistolet et se tue. L'effort d'un noble représentant de la classe moyenne pour s'élever, sa défaite finale et sa punition, voilà ce qui faisait du roman de Goethe une œuvre profonde, d'une grande portée sociale, en Allemagne, et en 1774. M. Émile Montégut a été, je crois, le premier, dans un admirable article paru ici même (1), à signaler le vrai sens de ce livre fameux. « Supposez, disait-il, que son amour contrarié n'existe point, qu'il n'ait jamais connu Charlotte, et sa destinée sera la même. Charlotte n'est dans sa vie qu'un accident qui sert à précipiter le dénoûment ; voilà tout. Le grand malheur de Werther, c'est qu'il existe une contradiction entre sa condition et ses sentimens. Werther pourra penser comme un prince, il ne sera jamais qu'un bourgeois ; il pourra sentir comme la nature la plus fine et la plus exquise, il ne sera jamais qu'un employé. » Grâce à cette contradiction, il n'y a pas place pour lui dans une société où les bourgeois sont tenus d'accepter les humiliations et de faire des courbettes, et c'est ce que Werther, pour son malheur, n'a pas soupçonné. « Enfant d'un siècle nouveau, animé de sentimens nouveaux, dépourvu de tout préjugé, Werther a cru que tout le monde était aussi franchement dégagé que lui des superstitions du passé. Il s'est trompé. Il n'a pas vu que l'ombre du passé s'étendait sur lui, absolument comme l'ombre du moyen âge s'étend sur Hamlet. Il pense comme un homme moderne, et il ne voit pas que le spectre de l'ancien régime le poursuit. »

M. Goethe comprenait tout cela, et comme il était fier, mal disposé pour les grands en sa qualité de citoyen d'une ville libre, il n'admettait pas que son fils se mit de gâté de cœur dans la position humiliante de Werther à la soirée du comte de C***. Le

(1) 15 juillet 1855. Réimprimé dans un volume intitulé : *Types littéraires et fantaisies esthétiques* (Hachette).

seul moyen qu'il imaginât pour se garantir de pareilles couleuvres était de se tenir dignement à sa place. Werther ne s'y était pas tenu; le comte de C*** l'avait chassé; c'était bien fait. Mais comment Wolfgang s'exposait-il aux mêmes aventures puisqu'il connaissait le monde? Pourquoi se liait-il à la légère avec le duc de Saxe-Weimar? Allait-il se ravaler à être un amuseur de princes? Il était bien naïf de se fier aux invitations de Charles-Auguste : — « On veut se moquer de lui, répétait le vieillard; on veut le couvrir de confusion. »

Ses inquiétudes étaient honorables. On lui sait gré de s'être insurgé, lui sorti du peuple, à l'idée que son glorieux fils pût entrer par la petite porte chez n'importe qui, fût-ce un souverain. Son tort fut de s'y prendre par trop mal pour retenir son jeune ambitieux. *Werther* remuait l'Europe entière, *Faust* était commencé, et M. Goethe persistait à n'autoriser la littérature sous son toit qu'à l'état de hors-d'œuvre et à momens perdus. Le métier d'avocat restait pour lui le principal, et il harcelait son fils de reproches parce que les cliens (il y en avait quelques-uns de réels) se plaignaient d'attendre six mois une réponse. En désespoir de cause, il s'était mis à étudier les dossiers et à fournir des conclusions toutes faites à maître Wolfgang. Il n'y gagna que cette réflexion des *Mémoires* : — « Mon père... ne me laissait pas suivre mon chemin;... il s'efforçait de plus en plus de m'implanter sur un sol où je ne pouvais pas prospérer. » Sans compter que les tracasseries en tout genre allaient leur train. On lit dans une lettre de Goethe à Kestner, écrite pendant une absence de Francfort : — « Voici la lettre de mon père. Dieu bon! s'il m'arrive de vieillir, faudra-t-il que je devienne aussi comme cela? Faudra-t-il que mon âme se détache de ce qui est bon et aimable? Étrange. Il semblerait que plus l'homme avance en âge, plus il doit s'affranchir du terre-à-terre et du mesquin... Mais il devient toujours plus terre-à-terre et plus mesquin. Il ne me reste... qu'à oublier qui je suis, où je suis et ce que je suis. »

Sa mère vint à son aide avec la décision qui l'avait fait surnommer *l'Action* par Goethe. Quoi qu'il pût arriver à son fils dans le vaste monde, tout valait mieux que de le laisser s'user en luttes stériles. Elle lui obtint la permission d'aller passer « quelques semaines » à la cour de Weimar. Le grand-duc annonça aussitôt qu'il enverrait un de ses carrosses prendre son hôte à Francfort. Au jour dit, point de carrosse, et le vieux conseiller de triompher : — « Il veut se moquer de toi, — il veut te couvrir de confusion. » Quinze jours se passent dans l'attente, avec ce refrain irritant dans les oreilles : — « Il veut se moquer de toi... Il veut se moquer de

toi... » Tant et si bien que Goethe finit par le croire, et sortit furtivement de Francfort, le 30 octobre 1775, pour aller cacher sa honte en Italie. Un courrier de Weimar le rattrapa sur la route ; le malentendu s'expliqua, et l'auteur de *Werther* arriva le 7 novembre à la cour du duc pour y vivre la seconde partie de son roman, — moins le dénouement, s'entend, — et vérifier à ses risques et périls si les épais descendans des croisés allemands n'auraient réellement que des brutalités imbéciles pour un homme dont la gloire emplissait l'univers civilisé, parce qu'il n'était pas né titré. La France donnait d'autres exemples et encensait ses grands écrivains. Ce pouvait être une raison de plus, pour les grands chasseurs et gros buveurs blasonnés des montagnes du Hartz et de la Thuringe, de rabattre le caquet aux poètes crottés assez présomptueux pour s'imaginer que le génie et le talent rapprochent les distances ; il essayait dès lors de la France tant d'idées subversives et impies.

Goethe allait courir sa chance avec la superbe confiance de la jeunesse et le sentiment d'obéir à la force des choses. — « Vous vous souvenez, écrivait-il de Weimar à sa mère, en 1781, des dernières années que j'ai passées chez vous, avant de venir ici. Si cela avait dû continuer, j'aurais certainement sombré. Je serais devenu fou, par la disproportion entre un milieu bourgeois, étroit et croupissant, et la largeur, la rapidité de mouvement de mon être. »

Il était parti pour « quelques semaines. » Sa mère savait bien qu'il ne reviendrait plus et qu'elle s'était ôtée elle-même sa joie suprême. Elle ne se laissa pas abattre, n'étant pas, disait-elle, de ces gens « qui se désolent de ce qu'il n'est pas toujours pleine lune. » Elle s'appliqua à tirer le meilleur parti possible de la situation, et le ciel lui revalut sa bonne humeur, car le ciel sait gré à ses créatures d'être gaies. Il a des poids pipés pour peser dans la balance les fautes du pécheur qui a trouvé le monde beau et la vie bonne.

IV.

Les premières nouvelles de Weimar furent radieuses. Goethe écrivait à une parente, M^{lle} Fahlmer, qui communiquait les lettres à M^{me} Goethe, ce qu'il ne destinait pas à être lu par son père. Le 22 novembre, il lui dit : « Ma vie passe comme une course en traîneau. Le traîneau file, les clochettes tintent, on tourne, on vire, on va, on vient. Ma vie prend un essor nouveau et tout s'arran-

gora bien... Tout va à souhait, et cela fait ici, naturellement, une sensation extraordinaire. »

Le 5 janvier, 1776, les choses se gâtent pour la pauvre M^{me} Aia : — « Chère tante, j'ai besoin d'écrire à ma mère, c'est pourquoi je vous écris, afin que vous mettiez ma lettre ensemble. Je continue à être dans la situation de maude la plus enviable. Je plane au-dessus de toutes les relations les plus hautes et les plus intimes, j'ai une influence heureuse, et je puis, et j'apprends, et ainsi de suite. Mais j'ai besoin d'argent — car personne ne vit de l'air du temps. — Je prie toute ma petite tante d'examiner avec ma mère si mon père aura le cœur et le bon sens, lui sur qui tombent les reffes de la gloire de son Lis, de me donner 200 florins, ou une partie de cette somme. »

Vintent ensuite un certain nombre de notes à payer, adressées de Wotmar à M. le conseiller impérial archevêque, qui se mit dans des fureurs horribles. Puis une lettre fort impérieuse : « (6 mars 1776). Chère tante... je vous supplie une fois pour toutes (1) de vous tranquilliser. Mon père peut imaginer ce qu'il lui plaira ; je ne peux pas passer mon temps à répondre sur tout et à le dissuader de ses lubies. Voici les faits : je n'ai ni un bon logement ; mon père ne m'a rien fait de tout ce qu'il m'a promis ; ma mère s'y prendra comme elle voudra pour m'y pousser ; seulement, qu'elle ne m'aille pas chercher, car je suis à l'école et le tout d'un prince. Elle m'a promis de me donner l'argent de 100 ducats. »

Le 14 mars, nouveau de ce sort et même sort, se terminant ainsi :

« Le diable est en train de se débattre avec moi inutilement pour m'en faire valoir... à quoi bon ? — Mais inutile, inutile. La barbe ne décide rien contre cette maudite pièce de papier, la dévotion de son père n'est que de la poudre à sa face, et on voit bien à quel point on se débattait de cette des dévotions des parents. Il y a bien des choses en ce moment de quoi faire le point d'arrêt de la vie, mais on ne peut pas, malheureusement pas un être au-dessus de la terre. »

Et plus tard de son agacement contre quelques personnes, auxquelles M^{me} Aia para beaucoup de sa part, et de celle de ses amis, des lettres échouées par accident, et à venir sur la situation de l'école à Wotmar. Elle écrit au d'abord de sa venue pour terminer le point d'arrêt dans des agitations, chez une dame, l'école se gâtait, un enfant, sous les yeux de son père, et y venait point

(1) Je ne puis pas à présent
je n'ai pas le temps.

de mal ; mais qu'il bût son vin dans des crânes, cela était scandaleux. Que leur souverain fit la cour à leurs filles, rien de plus naturel ; mais qu'il se déguisât en ouvrier pour danser avec les ouvrières, cela était inouï. Que le duc de Saxe-Weimar fit claquer un grand fouet sur la place du marché, pendant une heure, pour gagner une gageure, personne n'avait rien à voir aux fantaisies princières ; mais qu'il associât un « bel esprit » à ce passe-temps, cela était dégradant pour la majesté du trône. Qu'il eût un petit bourgeois à ses gages pour l'entretenir de poésie, de philosophie et autres balivernes, chacun l'admettait ; les monarques ont eu de tout temps le goût des bouffons ; mais qu'il se laissât tutoyer par lui, cela était inconcevable dans un pays d'étiquette, où les bourgeois n'étaient tolérés au théâtre que dans les petites places. Les esprits se montèrent dans les cercles engourdis de Weimar, et il y eut un déchaînement, avec protestation officielle et publique, quand le duc nomma Goethe « conseiller privé de légation » avec 1,200 thalers d'appointemens, au mépris de la hiérarchie, des droits acquis, de toutes les lois divines et humaines.

On sait avec quelle vigueur le grand poète tint tête à l'orage et s'imposa aux hobercaux germaniques. Il aimait la bataille : — « M^{me} Aia se rappelle, écrit-il, que j'étais insupportable quand rien ne me tourmentait. Je suis sauvé dès que j'ai des tracas. » — Dans la même lettre : — « Je suis aussi content et heureux qu'un homme peut l'être (6 novembre 1776). »

Cependant les échos de Weimar, grossis par l'envie et la malignité, venaient donner raison à M. Goethe, et l'on peut croire qu'il n'avait pas la victoire modeste, ni aimable. M^{me} Aia se constitua le gardien de la réputation de son fils et se chargea de clore le bec aux commères de Francfort, titrées ou non. Certaine qu'on exagérerait les faits, elle en donna la raison avec sa verdeur accoutumée : — « Ils ne peuvent pas comprendre, écrit-elle à un ami, qu'on puisse avoir de l'esprit sans être de la noblesse. » — Ils furent obligés de le comprendre et de reconnaître, quelquefois à leurs dépens, qu'on peut porter un bonnet blanc, compter sa lessive, et cependant river leur clou aux descendans de tous les croisés allemands, du Rhin jusqu'à l'Oder.

Elle réduisit par la douceur et les bons offices une autre classe de mécontents qui avaient des griefs personnels contre le nouveau conseiller privé. Les jeunes poètes en costumes esthétiques et les apôtres de l'état de nature, que M. Goethe regardait de travers quand ils buvaient son vin de 1706, avaient appris avec un vif intérêt que leur camarade Wolfgang, leur frère en *génialité*, était devenu favori d'un prince et personnage officiel. Ils en avaient tiré un heureux augure pour le triomphe de leurs idées et s'étaient

acheminés en hâte vers le « beau logement » meublé par Charles-Auguste, tout réjoui de la charmante surprise qu'ils ménageaient au maître de la maison. Leur arrivée fut en effet une surprise, mais la plus désagréable du monde. Goethe était à présent un homme de cour, décidé à se pousser dans les places et les dignités, et il n'appréciait plus du tout les chapeaux blancs à rubans jaunes, ni la familiarité et le langage génial de l'homme naturel. Ses anciens amis lui parurent ridicules et mal élevés, très compromettans vis-à-vis du parti de la noblesse, et il commença par les expédier à l'auberge. Il s'attacha ensuite à leur faire sentir qu'ils avaient manqué de tact en ne faisant pas la différence des temps et des situations, et qu'ils lui étaient, selon sa propre expression, « une écharde dans la chair. » Les candides jeunes gens repartirent de Weimar déçus et affligés. Alors deux mains amies se tendirent vers eux de Francfort, les attirèrent autour de la table ronde de M^{me} Aia et pansèrent avec tant de bonté les blessures infligées par l'égoïsme, qu'il ne resta dans les cœurs d'autres sentimens que l'affection et la reconnaissance.

C'était aussi à elle que venaient les nombreuses oubliées que son fils avait aimées passionnément l'espace d'un matin, le temps de les mettre toutes vives dans une pièce ou un roman. On sait que c'était sa manière de s'acquitter envers elles; il appelait cela « mériter par une expiation volontaire l'absolution de sa conscience. » M^{me} Aia avait des trésors de tendresse pour ces innocentes victimes de l'imagination poétique et elle y gagna d'être la grand'mère adoptive de plusieurs ménages qui auraient pu être celui de son fils. Elle était marraine, — on lui envoyait les enfans, — le mari et la femme lui faisaient des visites ou lui écrivaient des lettres à l'occasion des événemens de famille, — et les souvenirs pénibles s'effaçaient, ici encore, sous son influence.

A ceux qui accusaient son fils de courtoisie et de servilité, elle put bientôt opposer des preuves visibles et palpables des égards singuliers dont il était l'objet à la cour de Weimar. En 1778, la duchesse douairière Amalia s'arrêta deux fois à Francfort et ne manqua pas un seul jour de venir bavarder rue de la Fosse-aux-Cerfs avec M^{me} Aia. On juge de l'émotion de la ville et de ce qui se débita de paroles au marché et à la sortie du sermon. La première visite avait été destinée à faire une politesse à Goethe. Les suivantes furent pour le plaisir de la duchesse, que cela reposait des comtesses et des baronnes. Elle ne se lassait pas de l'imprévu de la conversation, chez cette bourgeoise toute unie, de l'originalité que lui donnait l'absence complète de conventions, aussi bien dans les idées que dans les manières. Ce n'est pas que M^{me} Aia n'eût certaines prétentions aux grandes manières; elle écrivait à son fils

après avoir reçu la visite d'un chambellan de Charles-Auguste : — « J'ai fait bien attention à ne pas avoir des explosions de joie chaque fois qu'on prononçait ton nom, selon la vieille habitude de M^{me} Aia. Je me suis tenue comme si une grande cour avait été ma nourrice. » — Elle se calomniait; elle n'aurait pas eu tant de succès auprès des princes si elle avait été capable de prendre des airs empressés.

Quand la duchesse repartit, elles étaient sur le pied de s'écrire et d'échanger des cadeaux. La duchesse lui envoie la tabatière obligatoire avec portrait, des dessins ou peintures faits de sa noble main, son buste, des jarretières qu'elle a tricotées et qui se trouvent trop grandes : — « Je les mettrai et les ôterai matin et soir, lui écrit M^{me} Goethe, avec le respect qui leur est dû, — mais il faut que Votre Altesse ait une bien grande idée de ma corpulence, car chacune en fait juste deux. Tant mieux pour moi!.. J'en aurai deux paires. » — Ce n'est pas tout de remercier; M^{me} Aia prétend ne pas demeurer en reste. Sûre d'elle-même, et sans redouter un instant la comparaison avec aucun cuisinier de prince, elle expédie à Weimar toutes sortes de friandises de sa façon, qui sont appréciées à leur valeur au palais ducal. Elle y joint tantôt un petit ouvrage, tantôt du raisin de sa vigne. Un jour, elle annonce de la filasse pour son fils : — « J'ai appris avec grand plaisir que Votre Altesse filait. M^{me} Aia a aussi beaucoup filé dans son temps et ça ne va pas encore trop mal. Je suis si contente que le docteur (1) file, que je vais lui envoyer au plus tôt 25 livres de belle filasse bien fine. » — Il est peu connu que Goethe filait. Le fait est pourtant certain. Il collabora même à un *Munuel de la fileuse*.

Les Francfortois avaient à peine eu le temps de se former une opinion sur tous ces événemens extraordinaires, qu'un second coup de théâtre remit le trouble dans leur esprit. La duchesse Amalia, après tout, n'était pas une princesse régnante; elle pouvait se permettre des excentricités. Mais son fils, Charles-Auguste, était sur le trône, et c'était en vérité une chose étrange de le voir descendre chez le bonhomme Goethe avec le fils de la maison et y vivre en camarade. Les badauds eurent ce spectacle au mois de septembre 1779. Le 24, M^{me} Goethe écrit à la duchesse douairière : — « ... Notre gracieux prince est descendu (pour nous faire une surprise) à quelque distance de la maison. Ils arrivent tout doucement à la porte, sonnent, entrent dans la chambre bleue. — Votre Altesse se représente M^{me} Aia assise à la table ronde, — la porte qui s'ouvre, — le docteur qui lui saute au cou tandis que le duc

(1) C'est son fils qu'elle appelle ainsi.

reste à l'écart, contemplant sa joie. — M^{me} Aia, comme ivre, courant enfin au-devant du meilleur des princes, pleurant d'un œil, riant de l'autre et ne sachant pas du tout ce qu'elle doit faire. » — La nouvelle se répand en un clin d'œil dans la ville, — parents, amis, voisins, voisins d'accourir pour voir Wolfgang Goethe avec « son duc, » — la chambre bleue ne désemplit plus, et le cœur de M^{me} Aia déborde d'orgueil : — « Cette pièce, toujours pleine de gens qui attendaient impatiemment que Son Altesse descendît, — ce bon prince, qui entrait d'un air gracieux, se laissait dévisager par tout le monde, causait avec l'un et l'autre, — ce n'est pas une lettre qu'il faudrait pour tout raconter à Votre Altesse, c'est une chronique (8 octobre). » — Goethe et « son duc » reviennent une seconde fois dans le courant de l'hiver, puis c'est la duchesse douairière, puis son fils cadet, puis tous les personnages de la cour de Weimar qui ont le respect des favoris, et M^{me} Aia a désormais l'esprit en repos : quoi qu'en disent les mauvaises langues, Wolfgang n'est pas à la cour sur le pied d'une façon de domestique.

Les gens de lettres n'avaient pas attendu l'exemple d'en haut pour entourer d'hommages leur « mère Aia, » ainsi qu'ils l'appelaient. Ils la vénéraient par esprit de corps, à cause de ce que Goethe leur avait rapporté de son dévouement quand il avait voulu suivre sa voie. — « Il n'y a pas à dire, écrit Wieland en 1777, il faut que je voie la mère de Goethe. » Quelques mois plus tard, il est chez elle, et M^{me} Aia adresse à une amie la jolie lettre que voici : — « Wieland est ici depuis plusieurs jours, ainsi que l'ami Merck... Tout est sens dessus dessous depuis le matin jusque dans la nuit ; car, ma chère commère, vous qui avez un poète pour mari, vous savez par expérience que cette race d'hommes-là fait plus de désordre en un jour que nous autres, pauvres vers de terre, en une année. Aussi pouvez-vous vous représenter l'état épouvantable où est ma maison. Je vous écris à six heures du matin, pendant que tout dort encore profondément. »

On remplirait des pages avec les noms des gens célèbres ou distingués qui firent le pèlerinage de Francfort en l'honneur de M^{me} Goethe. Elle figurait parmi les curiosités de l'Allemagne. Quand M^{me} de Staël parcourut la terre germanique à l'état de tourbillon pour étudier « les foyers de lumières, » elle mit la mère du grand homme sur la liste des choses à voir, à l'indicible horreur de M^{me} Aia, que la réputation d'éloquence de notre compatriote remplissait de terreur. — « Que me veut cette femme ? écrivait-elle à Goethe. Je n'ai pas même écrit un A. B. C. D., et mon bon génie m'en préservera aussi dans l'avenir. » On n'échappait pas à M^{me} de Staël. La légende dit qu'elle parut devant M^{me} Goethe en turban

aurore, une branche de laurier à la main, et qu'elle lui présenta son cortège, Benjamin Constant en tête.

Le nom de M^{me} Aia était devenu inséparable de celui de Goethe dans l'esprit des contemporains, et l'anecdote suivante nous en donne la raison. Un journal du temps raconte qu'un des « philosophes favoris » de l'Allemagne avait dit, après avoir causé avec elle : — « Je comprends maintenant comment Goethe est devenu ce qu'il est. » Quiconque l'approchait, comprenait de même que son fils lui devait beaucoup, même en littérature, et que son bon sens lumineux, allié à un goût très fin, avait fort aidé à préserver Goethe de la déclamation et des pleurnicheries qui étaient alors de mode. Elle passait pour si bonne connaisseuse en matière de style, que la duchesse Amalia lui écrivait : — « Très chère madame Aia., le compère Wieland... vous enverra tout un paquet de journaux ; c'est un petit badinage que je me suis fait faire cet été, et qui a si bien réussi, qu'on l'a prolongé jusqu'à présent. Peut-être vous fera-t-il aussi passer quelques bonnes heures. Les auteurs sont Wolff (1), Wieland, Herder, Knebel et le chambellan Seckendorf. Le flair si fameux de M^{me} la conseillère lui fera deviner sans hésitation de qui est chaque article (23 novembre 1781). » Témoignage plus flatteur encore, Wieland lui envoyait tout ce qu'il publiait, en sollicitant un « jugement dans la manière de M^{me} Aia. »

Elle se prêtait en souriant à des hommages qu'elle reportait à son fils : — « Elle ne s'y reconnaissait d'autre droit, disait ce dernier, que d'être la mère d'un poète. » Elle lui écrit gentiment, vers la fin de sa vie : — « Cette foire-ci a été riche — en professeurs!.. Comme une partie de ta gloire et de ta réputation retombe sur moi, et que les gens se figurent que j'ai contribué à ton grand talent, ils viennent me contempler ; — mais... je leur affirme que, si tu es un grand homme et un grand poète, je n'y suis absolument pour rien (car je n'accepte pas les louanges auxquelles je n'ai pas droit)... Un grain de cervelle en plus ou en moins, et tu aurais peut-être été un homme tout à fait ordinaire, et là où il n'y a rien, personne n'en fait rien sortir... Mon don, que Dieu m'a donné, est de représenter d'une manière vivante toutes les choses à ma portée, grandes et petites, vraies ou inventées, de manière que, lorsque j'entre dans une réunion, c'est une gaité et une joie générales tout le temps que je raconte. J'ai raconté à ces professeurs, — et ils sont partis contents, — voilà tout le mystère (1807). » N'est-ce pas charmant? Là rapsode de la

(1) Goethe.

« chaise verte » n'avait rien perdu de son feu et de sa fraîcheur d'imagination, mais elle les mettait à présent au service de son unique passion : la gloire de son enfant. Un de ses grands plaisirs était de lire ou de réciter les œuvres de Goethe devant un cercle d'amis, « d'un ton et d'un regard si superbes, » avec des commentaires si pénétrants, que vers ou prose en étaient illuminés.

Et M. Goethe ? Hélas ! il ne sut jamais que les temps de la bourgeoisie allemande étaient venus. Une de ses dernières joies avait été d'apprendre que son fils avait un traitement de 1,200 thalers. L'année suivante, ses facultés baissèrent, et son irritabilité s'accrut d'autant. Deux attaques l'achevèrent. Il trafna jusqu'au printemps de 1782, hébété et paralysé, et mourut enfin le 25 mai. — « Ma maison, écrit M^{me} Goethe à la duchesse, est maintenant silencieuse et vide comme un cimetière, — quelle différence avec autrefois ! — Mais rien ne demeure immobile dans la nature entière ; tout change incessamment, — comment m'imaginer que je suis une exception ? — Non, M^{me} Aia n'a pas des idées aussi absurdes. » Elle ne songea plus qu'à revoir son fils, et c'est ici que l'histoire devient mélancolique.

V.

En 1779, Goethe avait été ramené dans sa patrie par « son duc. » Il y avait reçu un accueil bien doux pour un cœur justement orgueilleux. Avant Weimar et ses honneurs, les gros bourgeois de Francfort trouvaient le petit-fils de l'aubergiste du Saule un trop petit compagnon, malgré sa gloire littéraire, pour épouser leurs filles. Il ne s'était écoulé que quatre ans, et l'Excellence en herbe planait au-dessus des plus gros bourgeois, dans les cercles nobles pour lesquels il était jadis comme s'il n'existait pas. Werther avait sa revanche de la soirée chez le comte de C^{***} et des mépris de la « très noble dame de S^{***} avec M. son époux et leur oison de fille. » M^{me} Aia ne manque pas de le constater dans une de ses lettres à la duchesse : « On ferait une jolie pièce sur le beau chambellan von Wedel (1) et M. le conseiller privé Goethe dans le monde ; comment nos très nobles demoiselles Oisons se pavanaient et tâchaient de faire des conquêtes ; comment ça n'a pas réussi, etc. »

Francfort avait mérité son pardon. Goethe lui garda pourtant rancune des mauvais jours de sa jeunesse, et il fut longtemps im-

(1) Le chambellan qui accompagnait le duc.

possible de le résoudre à y revenir. Sa mère était isolée; il savait qu'elle n'avait pas d'autre pensée que lui, toujours lui, pas d'autre désir que de le revoir; néanmoins il ne revenait pas. Chacun le poussait à aller à Francfort, à commencer par son maître, qui voulut enfin l'y ramener lui-même une seconde fois, en 1784, à l'occasion d'un voyage sur le Rhin. Goethe refusa de le suivre et le laissa s'asseoir sans lui à la table ronde de M^{me} Aia, alléguant « les mauvais souvenirs que lui avaient laissés les cours du Rhin (1). »

Il n'est jamais à court de prétextes, vis-à-vis de sa conscience ou du public, pour esquiver Francfort, et pas un de ces prétextes qui soit moins misérable, moins puant d'égoïsme que celui de tout à l'heure. Un jour, il a « renoncé à la visite à sa mère pour l'amour de M^{me} de Stein, » qui le récompense en s'attardant indéfiniment dans une propriété éloignée. Une autre fois, — au moment de revenir d'Italie, — il s'est annoncé rue de la Fosse-aux-Cerfs, et M^{me} Aia lui a répondu par un cri de joie qui aurait dû lui donner des ailes : « — Quand tu seras ici, il faudra inviter tous tes amis, et quel festin! — du gibier, des volailles aussi nombreuses que le sable de la mer, — enfin, une magnificence. Cher fils! Il me prend une inquiétude que cette lettre ne t'arrive pas. Je ne sais pas ton adresse à Rome, — d'après ce que tu m'écris, tu es à moitié incognito, — je veux espérer que tout s'arrangera pour le mieux. Donne-moi un signe de vie avant ton arrivée; sans cela je croirai que chaque chaise de poste m'amène mon *uniquement-aimé*, — et l'espoir trompé n'est pas mon affaire. » Goethe s'annonce de la façon la plus positive, par ses bagages, mais il ne résiste pas à la tentation de faire un crochet sur Nuremberg : Francfort cesse d'être sur sa route, et sa mère l'attend en vain. Il y avait alors plus de huit ans qu'il ne l'avait embrassée.

On ne comprend pas qu'il n'ait pas été touché de la discrétion de cette pauvre vieille qui ne se plaint jamais, ne réclame jamais, et déclare à tout venant qu'elle a eu la belle part, puisqu'elle a mis un Goethe au monde. Elle ne cache pas que son cœur et sa pensée sont à Weimar, qu'elle ne vit que pour le courrier de Weimar : « — Il en va de moi, écrit-elle à la duchesse, à peu près comme du vieux chevalier que Giron de Courtois (2) trouve dans un trou, et qui ne vit là dedans que des bonnes nouvelles que les esprits lui apportent de son petit-fils Hector (5 octobre 1783). » Un ami qui revient de Weimar, une lettre où on lui parle de son fils, fût-

(1) Heinemann, p. 213.

(2) Héros d'un poème de Wieland.

elle d'un enfant ou d'un inférieur, et la voilà heureuse pour plusieurs semaines. Ces joies lui font-elles aussi défaut, M^{me} Aia se distrait par la lecture et la musique, et affirme avec conviction que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. « — Je ne suis pas une héroïne, dit-elle à son fils, mais je tiens la vie pour une jolie chose. » Et ailleurs, à propos de lectures en commun avec des amis : « — Ah! il y a pourtant bien des joies dans le monde de notre cher Seigneur Dieu! Il ne s'agit que de savoir les chercher, — on les trouve alors sûrement, — et de ne pas mépriser les petites. — Combien de joies sont foulées aux pieds parce que la plupart des hommes regardent en l'air, — et ne font pas attention à ce qui est à leurs pieds! Voilà encore M^{me} Aia qui fait une tirade! bonsoir. » Puisque son fils ne pouvait pas avoir tort (c'était pour elle un article de foi), il avait sans doute de bonnes raisons de ne pas venir. Du reste elle se défend toujours, de parti pris, et elle rabroue les gens qui se plaignent à elle qu'il est sec. M^{me} de Stein avait eu cette mauvaise inspiration lorsque Goethe était parti pour l'Italie sans l'avertir ni lui dire adieu. Elle s'attira cette réplique de la « mère Aia : » « — Quand un affamé, après un long jeûne, s'assoit devant une table bien servie, il ne pense ni à père, ni à mère, ni à ami, ni à maîtresse, jusqu'à ce qu'il ait assouvi sa faim, et personne ne peut le trouver mauvais. »

C'est pendant ces années de solitude que M^{me} Goethe se lia avec l'enfant qui fut plus tard la belle reine Louise de Prusse. L'empereur Léopold II était venu se faire couronner à Francfort (1790), et nombre de ses invités étaient logés chez l'habitant. M^{me} Goethe avait eu pour son lot deux petites princesses de Mecklembourg-Strélitz, leur petit frère et leur dame d'honneur. A peine entrés, ses jeunes hôtes aperçoivent la fontaine qui est encore au fond de la cour et sont pris d'une envie folle d'avoir pompé une fois dans leur vie, comme les heureux gamins des rues : « Je voudrais essayer, » criait Louise, la future reine. La maîtresse du logis les approuve. Cris d'aigle de la dame d'honneur au spectacle scandaleux de trois princes de Mecklembourg-Strélitz occupés à pomper. Indignation de M^{me} Aia de ce qu'on veuille priver des enfans d'un plaisir aussi innocent. La discussion s'échauffe, M^{me} Aia pousse la pimbèche dans une chambre et tourne la clé, les enfans exultans pompent à cœur joie.

La dame d'honneur renonça à la lutte et se voila la face, tandis que les princesses gambadaient en chantant de la cave au grenier, que le prince héritier valsait avec M^{me} la conseillère et que tous les trois couraient à son dîner, une fourchette à la main, pour

piquer à même le plat de la salade aux lardons et d'autres mets roturiers. Les altesses lui jurèrent en partant « de ne jamais oublier combien ils avaient été heureux chez elle, » et ils tinrent parole. Neuf ans après, le prince héritier vient demander à dîner à M^{me} Goethe, la fait monter dans un beau carrosse « avec deux laquais derrière, » et la mène dans un palais où l'attend la reine de Prusse, qui ne lui parle que du paradis de la rue de la Fosse-aux-Certs. « — J'en avais un nimbe, écrit M^{me} Aia à son fils, et il m'allait très bien. » Le carrosse revient encore en 1803, et la noblesse teutonne assiste à une scène singulière. Tout le monde est debout dans le salon, hormis la reine de Prusse et une vieille dame que la souveraine a fait asseoir à côté d'elle, et qui ne cesse de la questionner pendant que les hauts personnages défilent devant le fauteuil royal et saluent dans les règles : « — Qui est celle-là ? demande la vieille dame. — Qu'est-ce que c'est que celui-là ? » C'est M^{me} Aia qui *aiane*, selon le verbe qu'elle a créé à son usage. Elle reconnaît au passage une autre pimbeche de cour qui a jadis grondé « ses princesses » pour une faute contre l'étiquette, et elle lui dit son fait en face.

Peut-être convient-il de chercher dans ces anecdotes la clé des refus essuyés par la duchesse Amalia, qui aurait voulu attirer M^{me} Goethe auprès d'elle, à Weimar. On vient de voir M^{me} Aia dans ses grands jours de cérémonie, quand elle se surveillait et avait la prétention de se tenir « comme si une grande cour avait été sa nourrice. » Elle était trop fine pour ne pas sentir, dans le fond de son âme, qu'elle n'avait pas le ton de ce monde-là, que les princes ne goûtent les familiarités qu'à leurs heures, et que les jeunes bourgeois qui ont fait un grand chemin peuvent être gênés par leur famille. Goethe était chargé d'honneurs, anobli et détesté. Ne pouvant plus le dédaigner, les Weimariens s'étaient pris d'une haine féroce pour le parvenu auquel allaient toutes les faveurs. La présence de sa mère chez la duchesse lui aurait certainement créé des embarras de plus, et l'instinct maternel fait de tels miracles, qu'il a bien pu arrêter M^{me} Aia, toute dévorée qu'elle fût de la passion de contempler « l'uniquement aimé. »

Quoi qu'il en soit, Goethe lui donna bientôt une trop bonne raison de se tenir en paix à Francfort. A son retour d'Italie, il fit la connaissance de Christiane Vulpius, en eut un enfant et l'installa chez lui. Christiane était une jeune fleuriste sans éducation, fraîche et gaie, aimant les bals d'étudiants et la bouteille. Weimar leva les bras au ciel ; l'Allemagne soupira ; M^{me} Goethe renferma son chagrin et fit semblant d'ignorer.

Elle revit son ingrat en 1792, lorsqu'il passa par Francfort pour

suivre son maître dans la campagne de France. Les hasards de la guerre le lui ramenèrent deux fois l'année suivante, et il revint de lui-même en 1797, mais j'ose dire qu'il eût mieux valu, pour l'honneur de Goethe, qu'il eût évité ces trois visites-là comme il avait évité toutes les autres. Il reparut chez sa mère parce qu'il avait entrepris de lui imposer Christiane. Il savait que M^{me} Aia était incapable de lui refuser quelque chose, et il en abusa vilainement. On suit la marche de la négociation dans la correspondance de M^{me} Goethe. Son fils vient en mai 1793. Le 14 juin, billet où elle lui dit : « J'écrirai à ton amie. » Le 20, elle s'exécute, et adresse à Christiane une lettre fort guindée : « Il m'a été très agréable que les objets envoyés vous aient fait plaisir, — portez-les comme un petit souvenir de la mère de celui que vous estimez et respectez, et qui mérite, en effet, l'amour et le respect. » Après ce début qui lui ressemble si peu, M^{me} Aia parle de choses et d'autres en personne qui ne sait que dire, et se rattrape gauchement : « On entend la canonnade jour et nuit, — il n'est donc pas étonnant qu'on ne parle que de cela, — lorsqu'on pourrait et devrait parler de choses plus intéressantes. C'est ce qui va être fait, — en m'informant de la santé du cher petit Auguste, — j'espère qu'il se porte bien et qu'il est gai ? Dites-lui que s'il apprend bien ses lettres, je lui enverrai du bonbon, — et de beaux joujoux. Adieu et bons souhaits, du fond du cœur de votre amie. — Goethe. » Voilà une lettre qui sent le pensum. Le 25, elle écrit à son fils : « J'ai écrit à ton amie une bonne petite lettre, — qui lui fera probablement plaisir. » Le 8 juillet : « Je suis bien aise que ma lettre ait fait plaisir, — si Dieu voulait permettre que je pusse rendre tout le monde heureux, je serais tout à fait contente. » Ce calice bu, elle ne fait plus que de vagues allusions à Christiane : « Salue toute ta maison de ma part. Salue tout ce qui t'est cher. » Mais Goethe ne l'entendait pas ainsi. Il exigeait soumission entière; son orgueil ne pouvait se contenter à moins.

Le 24 septembre 1795, M^{me} Goethe hasarde un léger reproche : « Cher fils., je te félicite de la prochaine venue d'un nouveau citoyen du monde, — seulement, ça me fâche de ne pas pouvoir faire part de la naissance de mon petit-fils, — ni m'en réjouir ouvertement, — enfin, puisqu'il n'y a rien de parfait sur cette terre, je me console en pensant que mon Wolfgang est plus heureux que s'il était mal marié. » C'était un langage indulgent. Il la fit cependant mettre en pénitence (16 octobre) : « Cher fils, je t'ai attendu cinq jours. Au lieu de toi, arrive une lettre qui parle de circonstances changées, — et qui laisse entendre, à mon grand chagrin, que tu ne pourras venir de longtemps. »

Deux ans s'écoulaient encore. Il faut en finir. Au mois d'août 1797, Goethe s'annonce seul et amène Christiane avec le petit Auguste. Il obtient gain de cause, établit sa maîtresse en belle-fille chez sa mère, va voyager en Suisse en assurant qu'il repassera par Francfort, se laisse encore détourner par « les trésors artistiques de Nuremberg, » et ne revient jamais. Il ne revit pas sa mère et se jugea assurément sans reproche, car il l'avait invitée dans son ménage irrégulier, où elle aurait eu le plaisir de frayer avec la mère et la sœur de Christiane et de voir sa pseudo-bru entre deux vins. M^{me} Aia faisait l'entêtée : tant pis pour elle ! L'égoïsme est un des premiers droits du génie, l'ingratitude un de ses premiers devoirs, afin que rien ne le distraie de sa dette envers l'humanité. La théorie est défendable, à condition d'appeler un chat un chat et de ne pas essayer de nous donner le change. Wieland, qui défendit toujours Goethe, écrivait à un ami (2 décembre 1796) : « Avec tout son égoïsme, il est si peu malfaisant, ou plutôt si bonhomme au fond, et c'est un esprit si puissant, un talent si fécond, que je ne peux pas m'empêcher de l'aimer. » Nous l'aimons tous dans ces limites-là ; nous lui sommes tous reconnaissans de nous avoir donné des chefs-d'œuvre et de ne pas avoir abusé de son génie pour faire le mal ; mais il ne faut pas nous en demander plus et nous vanter la sensibilité de Goethe. Plus d'un historien a renoncé du reste à la défendre, même en Allemagne.

M^{me} Aia vécut et mourut en soutenant que son « docteur » était le modèle des fils, et elle-même la plus heureuse des femmes. Dès que son petit-fils Auguste est en état de comprendre, elle lui écrit, en soulignant : « Ton cher père ne m'a *jamais, jamais* causé un chagrin ou une contrariété. » En trente-trois ans de séparation, à peine surprend-on dans ses nombreuses correspondances une ou deux lignes ressemblant à un gémissement : « La mère Aia... est solitaire comme dans la tombe, délaissée comme une chouette dans une ville détruite... Mon humeur couleur de rose est devenue un peu couleur de puce (*lettre à la duchesse*). » Elle ne se permet même pas d'inviter son fils, sauf une seule fois, sur la fin, et d'un petit mot jeté en passant : « Avec tout cela, — j'espère pourtant que tu me donneras encore une fois la joie de ta visite, — je ferai de mon mieux pour te procurer toutes les commodités possibles. » Cette dernière phrase est une allusion au logement où elle s'était retirée après la vente de sa grande maison, devenue trop lourde pour ses ressources. C'est dans cet appartement qu'on l'entendit s'apostropher en ces termes : « Allons ! n'as-tu pas honte, vieille conseillère ! Tu as eu assez de bon temps sur cette terre, et ton Wolfgang par-dessus le marché. A présent que les mauvais jours arrivent, tu peux bien t'en arranger et ne pas faire ces grimaces-là !

Tu as passé soixante-dix ans, et tu voudrais toujours être sur des roses ! »

Elle eut encore une « explosion » de joie à l'automne de 1806, en apprenant que Goethe avait régularisé sa situation et épousé Christiane : « Je te souhaite dans ton nouvel état toutes les bénédictions, — tous les bonheurs, — toutes les prospérités, — tu as agi selon le souhait de mon cœur. — Que Dieu vous conserve ! Vous avez ma bénédiction du fond du cœur. »

Moins de deux ans plus tard, elle tombait malade pour ne plus se relever. Sa mort est sans contredit plus originale et plus belle, dans sa simplicité bourgeoise, que celle de toutes les héroïnes de tragédie, classiques ou romantiques. Sans compter qu'elle a l'avantage d'être vraie.

Elle commença par défendre de déranger son fils, qui était aux eaux, puis elle régla les détails de son enterrement. L'usage de Francfort était d'offrir du vin et des gâteaux aux personnes qui suivent le convoi. M^{me} Goethe indiqua les vins à donner, fixa la grandeur et le nombre des gâteaux et recommanda à sa cuisinière d'y mettre assez de raisins de Corinthe, ajoutant qu'elle n'avait jamais pu souffrir les craquelins où l'on avait ménagé les raisins, et que ça la fâcherait encore au fond de sa tombe. Le matin du jour où elle mourut, une famille qui ne la savait pas malade l'invita à une assemblée. Elle fit répondre « qu'elle priait de l'excuser ; qu'elle était occupée à mourir. » Vint ensuite un menuisier, qui fit ses offres de service pour un cercueil. Elle lui répondit elle-même, fort tranquillement, qu'elle regrettait qu'il fût venu trop tard, mais qu'elle avait déjà tout commandé ; et elle lui fit donner un pourboire pour le dédommager de s'être dérangé inutilement. Vers midi, elle expira doucement. C'était le 13 septembre 1808. M^{me} Aia avait soixante-dix-sept ans.

La nouvelle de sa mort arriva à Weimar au milieu d'une fête en l'honneur de son excellence le conseiller privé *von* Goethe, qui daignait revenir des eaux de Carlsbad. Nous savons ce qu'il éprouva par une lettre de Vulpius, le frère de Christiane, à son neveu Auguste Goethe, qui faisait alors ses études à Heidelberg : « — La maison était pavoisée de couronnes, de guirlandes et de tapis, garnie d'orangers et semée de fleurs. Après le dîner, il fallut le dire à ton père. Il fut tout chose. » Allons, tant mieux, car il se posséda singulièrement dans ses lettres et devant le public. A la personne qui lui a annoncé la nouvelle, il répond : « — La mort de ma chère mère a beaucoup attristé mon retour à Weimar. » Quelques jours plus tard, il écrit à sa nièce Louise, la fille de Cornélie : « — Notre bonne mère nous a encore quittés trop tôt ; cependant nous pouvons nous consoler par la pensée qu'elle a eu une vieil-

lesse heureuse. » Le même jour, un ami de la famille écrit à Auguste Goethe, à Heidelberg : « — Bien que frappé par cette nouvelle, votre père va bien, et il est gai, au moins devant nous. »

La petite Bettina, l'une des adoratrices les plus exaltées du dieu vieillissant, osa cependant écrire à Goethe au sujet de sa mère, qu'elle avait soignée jusqu'à la fin : « — Les gens disent que tu te détournes volontiers des tristesses qu'on ne peut plus empêcher ; ne te détourne pas de la mort de ta mère ; apprends à la connaître, combien elle a été sage et tendre dans ses derniers moments, et *quelle puissante poésie il y avait en elle.* » Ces lignes sont à l'honneur de Bettina. Elle avait compris la grandeur d'une mort parfaitement simple, d'une mort envisagée et traitée, par la créature agonisante, en fonction naturelle qui ne dispense pas même de la politesse et des bienséances ; et elle avait rappelé à un fils trop distrait par sa gloire de qui il tenait ses plus beaux dons. Goethe n'aurait eu qu'à rapprocher de la lettre courageuse de Bettina un mot tracé pour lui par M^{me} Aia pendant les années de solitude : « — Bien des gens trouveraient ma vie trop uniforme ; moi pas ; mon corps est si tranquille, et *ce qui pense en moi est si actif.* Je puis passer toute une journée seule, m'étonner de ce que le soir est venu, et être contente comme une déesse. » Ainsi complété, le tableau des origines intellectuelles et sentimentales de ce grand homme est très clair. Il tenait de son admirable mère la sagesse sereine, « la puissante poésie » et l'activité de ce « qui pense. » Pour la sensibilité, il avait pris du côté de son père, le dur Caspar Goethe. Cette idée l'aurait humilié. Il l'aurait trouvée insultante. Que ce soit son châtement pour avoir ingratement délaissé M^{me} Aia.

Celle-ci ne mourut pas du moins, comme son époux, sans avoir vu l'avènement de la classe moyenne. Elle avait assisté à la révolution française et à la dislocation du saint-empire romain. Sous l'influence de ces grands événemens, l'ombre du passé se retirait peu à peu de dessus les Werther et les Saint-Preux, et des horizons radieux, immenses, infinis en apparence, s'ouvraient devant les fils de la bourgeoisie. Wolfgang Goethe avait trahi sa caste, le jour de faiblesse où il avait accepté d'être anobli pour s'asseoir sans scandale sur les tabourets sacrés des salons princiers. Mais Bonaparte traîna les bottes de ses soudards jusque sur les trônes, et il n'y eut plus à s'en dédire : la bourgeoisie régna. Pour combien de temps ? C'est ce que tout le monde se demande en ce moment, excepté elle.

ARVÈDE BARINE.

LE

TRAVAIL DES FEMMES

AUX ÉTATS-UNIS ET EN ANGLETERRE

A la veille du jour où un projet de loi, ballotté du sénat à la chambre des députés et de la chambre des députés au sénat, va, pour la première fois en France, réglementer le travail des femmes, il ne paraîtra peut-être pas sans utilité d'étudier leur condition industrielle dans deux grands pays différens du nôtre par plus d'un trait, mais comparables cependant par l'intensité de leur vie économique, je veux dire les États-Unis et l'Angleterre. Le rapprochement présente d'autant plus d'intérêt que ces deux pays vivent sous l'empire d'une législation industrielle différente. En Angleterre, le travail des femmes est depuis un certain nombre d'années réglementé d'une façon assez minutieuse. Aux États-Unis, la législation varie suivant les états. Dans quelques-uns, le travail des femmes est soumis à une surveillance plus théorique que réelle; dans les autres il est absolument libre. Comme la question qui s'agite en France est précisément de savoir si le travail des femmes sera libre ou réglementé, ce n'est pas perdre absolument son temps que de s'enquérir de l'influence que paraît avoir exercée dans les deux pays que je viens d'indiquer la liberté ou la réglementation.

I.

Un décret récent vient de créer en France un office du travail à la tête duquel on a mis un directeur et deux chefs de division, et dont on a complété la composition en leur adjoignant douze employés et trois garçons de bureau. Tout ce personnel aidant, cette institution née d'hier pourra, si elle comprend bien son rôle, rendre de grands services. Mais ce qu'elle aurait assurément de mieux à faire, ce serait de prendre pour modèle le bureau du travail qui fonctionne depuis onze ans aux États-Unis et qui publie tous les ans un gros volume de documens libéralement envoyé en Europe aux amateurs de statistique sociale. C'est ainsi qu'une année le bureau du travail américain a ouvert une enquête sur les grèves et leurs conséquences, une autre année sur la condition des employés de chemins de fer, une autre année encore sur les frais de production dans les industries les plus importantes. En passant ainsi les questions en revue une à une et en se bornant à réunir des documens dont il laisse aux publicistes le soin de tirer des conclusions, le bureau du travail qui siège à Washington me paraît avoir adopté une excellente méthode d'investigation qui devrait être et qui sera, je n'en doute pas, imitée chez nous.

Parmi les volumes qu'a publiés le bureau du travail des États-Unis, un des plus instructifs est à coup sûr celui qui a paru en 1888 sur la condition industrielle des femmes dans les grandes villes. Si intéressant qu'il soit, ce volume le serait plus encore si le bureau du travail avait cru devoir étendre son enquête à toutes les professions féminines, qui sont si nombreuses aux États-Unis. On sait, en effet, que les Américaines se sont affranchies depuis longtemps du préjugé qui, dans notre pays, condamne encore les femmes, lorsqu'elles ont besoin de gagner leur vie, à ne donner que d'éternelles leçons de français, de piano ou de dessin. Aux États-Unis, elles cherchent l'emploi de leur intelligence dans les professions libérales; elles pratiquent couramment la médecine, elles enseignent les belles-lettres ou le latin dans les collèges de jeunes filles, ou bien encore elles exercent des fonctions assez élevées dans les grandes administrations publiques et privées. On arrivera peu à peu à tout cela en France, et, grâce à Dieu, on y arrive même déjà; mais, en attendant, il eût été intéressant de savoir comment les femmes réussissent, aux États-Unis, dans ces diverses professions, et quel a été le contre-coup de la concurrence exercée par elles. Le bureau du travail de Washington a limité son enquête à la condition des femmes

employées dans les professions manuelles. Mais les renseignements qu'il nous fournit sont déjà, par eux-mêmes, assez intéressans pour qu'il vaille la peine de feuilleter le gros volume de 631 pages (en petit texte), qui, par-dessus l'Atlantique, a l'obligeance de nous les apporter.

Un mot, d'abord, sur le mode d'investigation employé par le bureau du travail. Cette méthode diffère absolument de celle qui fut employée en France lorsque le gouvernement entreprit, il y a quelques années, d'établir une statistique générale des salaires. On n'a point envoyé au représentant du pouvoir municipal dans chaque commune un tableau tout préparé que celui-ci a rempli plus ou moins consciencieusement, ou qu'il n'a pas rempli du tout. On n'a pas totalisé ces chiffres, dont un grand nombre sont inexacts, pour les répartir en trois ou quatre industries, et établir ensuite des moyennes qui, dans un grand nombre de cas, ne répondent pas à la réalité des faits. On n'a pas enfin résumé ces chiffres en un tableau unique par industrie et par département, dont les colonnes arides et d'une lecture difficile n'ont même pas le mérite de leur apparente précision. Le *commissaire du travail* aux États-Unis, M. Carroll-Wright, qui est un homme de première valeur, a procédé tout autrement. Il s'est inspiré, mais en l'étendant et la généralisant, de la méthode des monographies, inaugurée et préconisée par l'illustre Le Play, qui opère sur les individus au lieu d'opérer sur des chiffres, et donne par là des résultats à la fois plus vivans et plus exacts. Sur l'immense territoire qui s'étend de New-York à San-Francisco, et de la Nouvelle-Orléans à Chicago, il a fait choix de dix-sept villes situées dans des conditions différentes de climat et d'industrie, mais dont chacune peut être considérée comme représentant une région. Dans chacune de ces villes il a dépêché dix-sept inspecteurs, ou plutôt dix-sept inspectrices, car ce sont des femmes qui ont été chargées de ce travail d'enquête minutieuse. Ces inspectrices avaient mission de s'installer dans chacune de ces villes, d'y séjourner tout le temps nécessaire et d'y interroger le plus grand nombre possible d'ouvrières. Leurs questions devaient porter non pas seulement sur la vie industrielle, mais encore sur la vie morale des femmes qu'elles interrogeaient. Enfin, leurs investigations devaient s'étendre aux œuvres de toute nature destinées à venir en aide aux ouvrières. Par ce procédé, 17,427 ouvrières appartenant à près de deux cents professions différentes ont été interrogées. D'après les appréciations de M. Carroll-Wright, le nombre des ouvrières interrogées représenterait du sixième au septième du chiffre total de la population ouvrière féminine. Chaque ville a fait l'objet d'un rapport spécial; mais ces rapports sont résumés dans autant de tableaux

qu'il y avait de chapitres à l'enquête, et ces tableaux sont eux-mêmes condensés et résumés dans des moyennes générales qu'on est fondé à considérer comme une approximation aussi exacte que possible de la vérité. J'ai été conduit par le cours de mes études (les lecteurs de la *Revue* en savent malheureusement quelque chose) à manipuler pas mal de volumes d'enquêtes et de statistiques. Je n'hésite pas à proclamer celui-ci un chef-d'œuvre de méthode, de distribution et de clarté. Il ne nous reste plus qu'à l'ouvrir.

Commençons par la question vitale, celle des salaires. 13,822 ouvrières ont été interrogées dans dix-sept villes différentes sur leur gain de chaque jour. Ces femmes appartenaient aux professions les plus diverses. Il s'en faut, comme on peut penser, que leurs réponses aient été uniformes. Avant d'entrer dans les détails de l'enquête, donnons d'abord le résultat général.

D'après un tableau récapitulatif, le salaire moyen d'une ouvrière aux États-Unis serait de 5 dollars 24 cents par semaine, c'est-à-dire de 26 fr. 20, ce qui fait pour six jours ouvrables, car le travail est toujours suspendu le dimanche, un salaire moyen de 4 fr. 35 environ. C'est là un salaire élevé, par comparaison à la France, où nous savons par la statistique et surtout par l'expérience que le salaire moyen des femmes oscille entre 2 et 3 francs, s'élevant rarement au-dessus de 3 et descendant souvent au-dessous de 2. Aux États-Unis, l'exactitude de cette moyenne, par comparaison avec la réalité, est affectée par deux causes : l'abaissement du salaire dans certaines villes : Richmond, Atlanta, la Nouvelle-Orléans, où les ouvrières de couleur ont encore l'habitude de travailler pour un salaire inférieur à celui des ouvrières blanches ; son exagération, au contraire, dans certaines villes relativement nouvelles, San-Francisco, San-José, Saint-Paul, où la rareté de la main-d'œuvre fait hausser le prix du travail. Mais il est à remarquer que dans les grands centres industriels de New-York, de Brooklyn, de Boston, de Philadelphie, qui peuvent être comparés à nos villes de Paris, de Lyon, de Rouen ou de Lille, le salaire s'élève au-dessus de la moyenne générale et atteint de 4 fr. 50 à 5 et 6 francs par jour, ce qui, avec nos idées européennes, est un salaire excessivement élevé pour une femme. Nos statisticiens d'Amérique sont gens cependant trop avisés pour se contenter d'indications aussi générales. Ils savent parfaitement qu'une moyenne n'a d'intérêt que si elle est conforme à la réalité, et qu'il suffit de quelques chiffres très faibles ou très élevés pour fausser complètement son exactitude. Aussi ont-ils tenu à nous faire pénétrer dans les détails de leur enquête. Ils ont divisé les 13,822 ouvrières interrogées par eux en catégories, suivant les

salaires gagnés par elles, et ils nous ont appris que 373 d'entre elles gagnaient moins de 500 francs par an avec une moyenne de 86 jours de chômage. Ce sont les ouvrières de la plus humble catégorie, travaillant au hasard des rencontres, ce qui ne les rend pas pour cela moins à plaindre ni moins intéressantes, mais ce qui explique la modicité de leur gain annuel. 1,212 gagnaient de 500 à 750 francs avec une moyenne de 58 jours de chômage, et 2,121 gagnaient de 750 à 1,000 francs avec 47 jours de chômage. Comme on peut le voir par ces chiffres, ce qui diminue le gain annuel de ces femmes, c'est moins la modicité du salaire que le chômage habituel ou fréquent. Mais le salaire en lui-même, pour chaque jour de travail, reste relativement assez élevé. En effet, nous allons voir croître le gain avec la réduction du chômage. 5,024 femmes gagnaient de 1,000 à 1,500 francs avec une moyenne de 37 à 31 jours de chômage. 3,383 gagnaient de 1,500 à 2,000 francs avec 26 à 24 jours de chômage. 1,124 gagnaient de 2,000 à 2,500 avec 22 à 18 jours de chômage. Enfin 537 gagnaient plus de 2,500 francs avec 14 jours en moyenne de chômage.

Ces chiffres détaillés ne font que confirmer ce que je disais tout à l'heure que les salaires des femmes sont très élevés aux États-Unis par rapport à la France. Mais ce n'est là cependant qu'un des aspects de la question. En effet, le taux du salaire n'est qu'un des facteurs de la condition industrielle des travailleurs manuels; l'autre facteur est le prix des objets de première nécessité. Il importerait assez peu que le taux du salaire fût élevé, si le prix des objets de première nécessité l'était davantage encore. Il est donc nécessaire de déterminer ce que les économistes appellent le pouvoir d'achat de salaire, car c'est ce pouvoir d'achat qui détermine à son tour la condition véritable des travailleurs. La statistique américaine a bien compris cette nécessité. A la vérité, elle n'a pas essayé d'établir, comme l'avait fait autrefois dans une enquête malheureusement trop restreinte et trop ancienne la société industrielle de Mulhouse, comme j'ai essayé de le faire moi-même pour la ville de Paris, le coût des denrées nécessaires à la vie et du logement. Elle a procédé d'une façon différente. Elle a (toujours en s'inspirant de la méthode de M. Le Play) dressé le budget sommaire de chaque ouvrière dans chaque profession, et elle a cherché à établir quelle part de son salaire était absorbée par le logement, la nourriture, le vêtement, quelle part enfin restait disponible pour l'économie ou le plaisir.

L'enquête a porté sur 343 professions et sur 5,716 ouvrières seulement, le nombre des ouvrières assez intelligentes et assez ordonnées pour être en mesure de rendre un compte exact de leurs recettes et de leurs dépenses étant forcément assez restreint. Les dépenses sont

divisées en trois chapitres : logement et nourriture, habillement, autres dépenses. Du résumé général de toutes ces enquêtes individuelles, il résulterait que les 5,716 ouvrières interrogées gagnaient en moyenne 1,477 francs par an et dépensaient (en moyenne également) : 810 francs pour leur nourriture et leur logement, 395 pour leur habillement, 190 pour les autres dépenses nécessaires à l'existence, soit au total : 1,395 francs, ce qui laisserait en moyenne à chaque ouvrière une somme annuelle de 92 francs, dont elle pourrait disposer à son gré. C'est là, dans l'ensemble, une situation satisfaisante. Mais pour serrer la comparaison de plus près entre l'ouvrière française et l'ouvrière américaine, il est intéressant de choisir comme point de rapprochement deux villes dont les conditions industrielles sont sensiblement les mêmes, Paris et New-York. Dans un travail assez minutieux sur le travail des femmes à Paris (1), j'ai montré que le salaire des femmes était excessivement variable. Quelques ouvrières qui exercent des professions où il faut non-seulement de l'habileté de main, mais du goût artistique (fleuristes, brodeuses, etc.), peuvent arriver à se faire un salaire assez élevé, variant entre 5 et 6 francs par jour. Mais c'est l'exception et la très rare exception. Un plus grand nombre, encore habiles, mais employées cependant à des travaux plus faciles, arrivent à se faire un salaire d'environ 4 francs (compositrices typographes, fleuristes en fleurs communes, mécaniciennes en gilet et culotte, etc.). Mais ce sont encore là pour des femmes des salaires élevés. Celui d'un très grand nombre d'ouvrières, modistes, couturières, mécaniciennes ordinaires, ne dépasse pas 3 francs par jour. Celui des lingères, — et c'est peut-être la profession du plus grand nombre de femmes, — oscille aux environs de 2 francs, descendant parfois au-dessous. Enfin, il y a un trop grand nombre de femmes employées à des gros travaux de couture ou autres (couseuses de sacs, effilocheuses, femmes employées dans les fabriques d'allumettes chimiques ou de chandelles), dont le salaire quotidien s'élève à peine au-dessus de 1 franc. Je ne veux pas revenir sur les considérations que j'ai développées à ce propos. Je me bornerai à dire que Paris recèle des misères féminines auxquelles il n'y a malheureusement pas, à ma connaissance du moins, de remède économique et qui n'en doivent préoccuper que plus fortement la conscience et la charité. A New-York, la situation ne paraît pas être aussi triste. Cependant là aussi le salaire des femmes est singulièrement inégal, et il y en a bon nombre dont la condition ne doit pas être beaucoup plus heureuse que celle de leurs camarades de Paris.

(1) Voir la *Vie et les salaires à Paris*, *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1883.

L'enquête a porté à New-York sur 733 ouvrières réparties entre les professions les plus diverses, depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles. Leur gain moyen était de 1,646 francs, leur dépense moyenne de 1,615. L'écart entre le gain et la dépense était donc de 30 francs, ce qui indique déjà une situation moins satisfaisante que la moyenne générale. Mais j'ai déjà eu occasion de dire combien on doit attacher peu d'importance à ces moyennes que quelques chiffres très bas ou très élevés suffisent pour fausser. Si l'on veut se rendre compte de la réalité des choses, c'est dans le détail qu'il faut pénétrer. La statistique nous apprend qu'à New-York comme à Paris, mais plus qu'à Paris, certaines femmes arrivent à se faire un salaire très élevé. Ainsi, la metteuse en pages (*distributor of work*) qui dans une imprimerie gagne 3,750, ainsi la brodeuse en dentelles (*lace worker*) qui gagne 3,210, ainsi la monteuse de guirlande qui gagne 2,705. Ainsi, les contremaitresses qui gagnent, suivant les professions, de 2,000 à 2,500 francs. Ce sont là également à Paris des occupations ou des fonctions très rémunérées, mais pas dans ces proportions. Un très grand nombre d'ouvrières, dont la nomenclature serait trop longue à donner, gagne à New-York, de 1,500 à 2,000 francs par an dans des professions dont le salaire à Paris n'est que de 3 à 4 francs par jour, c'est-à-dire pour 300 jours ouvrables de 900 à 1,200 francs. En revanche, il y a encore, comme à Paris, un certain nombre d'ouvrières dont le salaire demeure assez bas. Ainsi, dans les manufactures de sacs, la raccommodeuse dont le salaire est de 650 francs. Dans les manufactures de chapeaux, la finisseuse dont le salaire est de 750 francs; dans les fabriques de vêtements de confection, la finisseuse dont le salaire est de 500 francs, et la faiseuse de boutonnières dont le salaire est de 360 francs. C'est le salaire le plus bas dont la statistique américaine fasse mention. Il en est à New-York comme partout; les femmes employées dans les professions d'un apprentissage facile qui n'exigent ni intelligence, ni goût, ni habileté de main, n'arrivent qu'à des salaires très faibles, et comme d'un autre côté les conditions de la vie y sont assez onéreuses, leur existence doit être très dure. Il est à remarquer, d'autre part, que les salaires très élevés chez la moyenne des ouvrières de New-York sont en grande partie absorbés par leurs dépenses, et que là moins qu'ailleurs, l'économie paraît être en honneur. Encore une ressemblance avec Paris.

Vivre ne suffit pas, surtout si l'on entend par vivre, ne pas mourir de faim. Encore faut-il vivre avec un certain degré de confortable. Comment vivent les ouvrières américaines? Ceux qui ont dirigé cette vaste enquête ont voulu s'en rendre compte. Ils ont fait porter leurs investigations sur deux points: le logement et

l'atelier. D'après le résultat de ces investigations, sur 16,713 ouvrières, 12,020 vivaient dans des conditions de confort qui pouvaient être considérées comme suffisantes (*comfortable*). Au contraire, il y en avait 4,693 dont l'installation était misérable. Quant aux ateliers, 14,966 travaillaient dans des ateliers bien tenus (*well cared for*), 1,747 seulement dans des ateliers négligés. C'est là, en l'absence de toute législation sérieusement protectrice des conditions du travail, un résultat qui peut paraître satisfaisant. Mais il est un autre tableau qui, dans sa concision, met en relief d'une façon saisissante la différence principale qui existe entre la condition de l'ouvrière aux États-Unis et en France, c'est celui qui est intitulé : condition conjugale. Je me bornerai à en donner les chiffres qui parlent par eux-mêmes. Sur 17,427 ouvrières, 15,387 n'étaient pas mariées, 1,038 étaient veuves; 745 seulement étaient en puissance de mari. La statistique a ainsi démontré la justesse de l'expression dont on se sert couramment en Amérique pour désigner l'ouvrière : *working girl*, jeune fille qui travaille. Ce qui revient à dire, en prenant la question sous une autre face, qu'aux États-Unis le salaire normal du mari suffit à nourrir la femme et les enfants. C'est le privilège des pays jeunes où la main-d'œuvre est encore d'un prix élevé et les denrées de première nécessité encore à bas prix. Ainsi se trouvent résolues, aux États-Unis, les questions véritablement douloureuses que soulève l'emploi des femmes dans l'industrie, ou plutôt elles ne sont même pas posées. Plus heureuse que l'ouvrière française, l'ouvrière américaine n'est pas obligée de quitter son mari dès le matin pour ne le retrouver que le soir, d'abandonner dès l'aube son foyer sans feu pour n'y rentrer qu'à la nuit, ayant à peine la force de préparer le repas de famille. Surtout, elle ne se voit pas dans la douloureuse nécessité de confier son enfant à des mains charitables ou mercenaires, de le quitter malade pour le retrouver mourant. Elle échappe à toutes ces souffrances et à toutes ces angoisses, qui sont le lot commun de l'ouvrière française. Heureux, trois fois heureux, hommes et peuples, ceux qui ont vingt ans !

Étant presque toujours une jeune fille, l'ouvrière américaine se trouve souvent isolée dans la vie. Cette différence avec l'ouvrière européenne donne un intérêt d'une nature toute spéciale à la partie de la statistique où il est fait mention des diverses œuvres destinées à lui venir en aide. Dans le rapport général qui précède les tableaux de l'enquête, il n'est pas consacré moins de vingt-six pages sur soixante-quatre aux œuvres de cette nature. Le mobile de ces œuvres est partout la charité, et la charité chrétienne, car aux États-Unis on n'en connaît et on n'en comprend point d'autre, mais la charité intelligente et bien entendue, ne

reculant devant aucune initiative hardie ou ingénieuse, et ne prenant à sa charge que ce qui doit lui incomber. Dans la plupart des grandes villes américaines il existe une association qui s'intitule *Association chrétienne des jeunes femmes*, et qui se propose de prêter assistance aux jeunes ouvrières. La forme la plus ordinaire de cette assistance est la création de pensions (*boarding houses*) pour les jeunes filles, où elles trouvent, moyennant un prix assez modique, le vivre et le couvert. Peut-être, comme dans tous pays, faut-il davantage à la jeune ouvrière américaine, mais c'est déjà quelque chose que de lui procurer à bon marché ces deux nécessités de la vie quotidienne. Pour y parvenir, plusieurs combinaisons différentes sont mises en œuvre. Dans certaines villes, l'existence de ces pensions n'est qu'une simple application du principe de l'association. Les jeunes filles qui fréquentent la pension paient un prix assez élevé pour couvrir toutes les dépenses de la maison, et l'économie ne résulte pour elles que de la diminution des frais généraux résultant de la vie en commun. La charité n'intervient ici que pour prendre l'initiative de l'œuvre et pour en conserver la direction morale. Dans d'autres villes son rôle est plus actif. Les pensions dont je parle sont principalement destinées aux ouvrières dont le salaire est insuffisant, et on ne leur demande qu'une faible contribution pour leur nourriture et leur logement, la charité faisant face au surplus des dépenses. Quel que soit le principe d'après lequel ces maisons sont fondées, leur aspect et leur règlement intérieur sont à peu près les mêmes : « Rue tranquille et respectable; antichambre et escaliers bien balayés; bibliothèque bien fournie et bien éclairée; chambres à coucher propres et maintenues à une température convenable; nourriture préparée avec soin; salon pour la conversation ou les jeux; *jeunes gens autorisés à venir presque tous les soirs.* » Tels sont, d'après le rapporteur de l'enquête, les avantages que les *boarding houses* offrent aux jeunes ouvrières. A tous ces attraits s'ajoute celui de conférences qui leur sont faites le soir sur des sujets variés. Quelques-unes de ces conférences portent sur des questions d'économie domestique : « Comment gagner de l'argent et comment le garder. » D'autres ont un objet purement moral : l'idéal d'une femme; d'autres enfin ont un caractère mixte; celle-ci, par exemple : Comment se procurer un mari : *how to get a husband*. Le conférencier ne se charge cependant pas de dire, comme pour l'argent : Comment le garder. Ajoutons que les exercices religieux tiennent une grande place dans la vie intérieure de ces maisons. Cependant on a soin de nous dire que l'assistance à ces exercices n'est jamais obligatoire, et que les pensions sont presque toujours *unsectarian*, c'est-à-dire que, même fondées ou entretenues par quelqu'une des sectes chré-

tiennes qui sont si nombreuses aux États-Unis, épiscopale, méthodiste, baptiste ou autre, on y reçoit cependant des jeunes filles qui n'appartiennent pas à la secte. Ainsi font même les couvens catholiques, et le rapporteur rend plus d'une fois hommage en passant au large esprit de tolérance qui les anime, ainsi qu'à la supériorité de leur installation matérielle.

Si je suis entré dans quelques détails sur cette institution des *boarding houses* américains, c'est que notre pays y peut trouver un exemple utile à suivre. Il faut reconnaître que sur ce point de la protection morale des jeunes ouvrières, la charité française est en retard. Cependant elle commence à s'en inquiéter. L'intelligente initiative de certaines congrégations religieuses s'est émue de la situation périlleuse que crée souvent à la jeune ouvrière sa solitude sur le pavé de Paris, la nécessité de loger en garni avant qu'elle ait pu se procurer un petit mobilier et payer un trimestre de loyer d'avance, enfin l'obligation où elle se trouve de chercher sa nourriture quotidienne dans des restaurants de bas étage, traiteurs et crémiers qui lui font payer fort cher des plats malsains et du vin frelaté. Ces congrégations ont ouvert dans Paris un certain nombre de patronages externes où les jeunes filles qui travaillent dans les magasins et les ateliers peuvent trouver un abri pour la nuit, prendre le petit déjeuner du matin, le repas du soir, et passer les dimanches. Mais reste toujours le repas de midi, le principal dans la vie laborieuse. Et puis cette existence un peu claustrale du patronage, le dortoir, la vie en commun ne conviennent pas toujours à la jeune ouvrière parisienne. Elle aime bien, quand elle le peut, avoir sa chambre, ses petits meubles, et sa liberté. Mais au moins qu'elle puisse manger dans un endroit décent, où elle ne sera pas exposée, pendant qu'elle avale à la hâte son maigre repas, à s'entendre débiter des galanteries grossières. Qu'elle cesse d'être exploitée par des traiteurs indignes qui refusent de lui servir un déjeuner au-dessous d'un certain prix qu'elle ne peut pas atteindre, sachant qu'un consommateur galant se trouvera là tout à point pour lui offrir de payer la différence. Ici la charité veille encore, mais depuis bien peu de temps. Qui connaît déjà dans Paris l'œuvre des restaurants-bibliothèques ? Elle a pour principal fondateur un jésuite éminent (mon Dieu, oui, un jésuite), qui, après avoir façonné à la vie plusieurs générations successives de futurs officiers, ne dédaigne pas d'appliquer aujourd'hui ses hautes facultés à cette œuvre en apparence si modeste, en réalité si féconde en résultats pour peu que la charité publique veuille bien en comprendre l'intérêt et l'utilité. L'œuvre a déjà créé en plein Paris élégant, à quelques pas de ces grands magasins de la rue de la Paix où on voit

de petites modistes confectionnant à quatre francs par jour (et encore) des robes de douze cents, deux restaurants-bibliothèques, propres, bien aménagés, où deux cents ouvrières peuvent, en deux journées, venir prendre leurs repas de midi. De bibliothèques ces restaurants n'ont encore que le nom, et c'est à peine si les planches sont posées. Il faut attendre maintenant que les livres viennent. Mais ce qui vient déjà en foule, ce sont des clientes propres, accortes, avec je ne sais quoi d'élégant que la Parisienne du peuple emprunte si facilement au contact de la femme du monde. Les mauvaises langues prétendent que les plus jolies n'y viendront jamais. Qu'en savent-ils ? Mais quand cela serait, il n'est pas nécessaire qu'on soit jolie pour être en péril à vingt ans, et les galans de crèmerie ne sont pas si difficiles. Il faut voir tout ce jeune monde arriver d'un pas pressé, commander son déjeuner à la hâte, non sans avoir pris un moment pour se regarder dans la glace en rajustant ses petits cheveux, et le dévorer à belles dents, en babillant à demi-voix avec l'inextinguible gâté de la jeunesse ; le tout sous la protection d'un grand Christ qui étend au-dessus de cette jeunesse et de cette gâté ses bras paternels et indulgens. « Cela m'étouffe de manger là devant, » disait un jour une brebis galeuse qui s'était introduite dans le troupeau choisi, et elle n'est plus revenue. Mais les autres reviennent, attirées non pas seulement par le bon marché de la nourriture, sur la qualité de laquelle elles ne laissent pas de se montrer assez difficiles, mais aussi, surtout peut-être, par la bienveillance de l'accueil, par un mot affectueux dit tantôt à l'une, tantôt à l'autre, par cette charité la plus précieuse de toutes, qui va de l'âme à l'âme et pas seulement de la bourse à la bourse. Ainsi peu à peu la clientèle se forme, j'entends aussi la clientèle morale, et quand l'une des clientes cesse de fréquenter le restaurant, on peut dire à coup sûr que c'est un mauvais signe. Ajoutons que l'œuvre naissante a déjà créé deux maisons, l'une dans Paris pour les ouvrières orphelines, l'autre à la campagne pour les ouvrières convalescentes ; maisons de famille, c'est ainsi qu'on les appelle, et cette dénomination heureuse m'a rappelé celle qui est usitée en Angleterre et en Amérique : *home for friendless girls*, maison pour les jeunes filles sans amis. La famille, l'amitié, c'est bien, en attendant mieux, ce qu'il faut offrir à ces jeunes filles : sans quoi, elles courent après l'amour et elles ne rencontrent que la galanterie.

Revenons aux États-Unis. Les auteurs de la statistique américaine n'ont pas voulu remplir les colonnes de leurs tableaux de renseignements purement matériels. Ils se sont efforcés encore de serrer d'aussi près que possible les conditions d'existence morale où

vivent les ouvrières. Ils sont cependant les premiers à reconnaître que, sur ce point, la statistique ne peut fournir que d'insuffisantes indications : « La statistique, dit avec raison le rapporteur-général, peut seulement être employée pour constater les résultats de la vie populaire ; elle ne peut pas produire au jour les mobiles intérieurs qui conduisent à ces résultats. Elle peut fournir d'intéressans renseignemens sur le logement, le salaire et les dépenses ; mais, quant à l'honnêteté et à la vertu, ce sont choses qui n'apparaissent point dans des tableaux statistiques. » Ceux qui ont dressé ces tableaux se sont cependant efforcés de les faire apparaître et ils ont eu recours pour cela à un procédé qu'en France assurément, nos statisticiens n'auraient jamais inventé. Assez embarrassés pour choisir un critérium de la moralité des ouvrières, les auteurs de la statistique américaine se sont avisés de rechercher celles qui fréquentaient l'église. Quelle église ? dira-t-on. N'importe quelle église, mais une église quelconque, protestante, catholique, israélite, peu importe. Les résultats de l'enquête sont, sur ce point, assez curieux : sur 16,713 femmes interrogées, 7,709 fréquentaient l'église catholique, 5,854 une église protestante, 369 la synagogue, 6 l'église grecque, 2,309 ne fréquentaient aucune église, 406 n'avaient voulu donner aucun renseignement. On remarquera cette proportion considérable des ouvrières fréquentant l'église catholique dans un pays où la majorité des habitans est protestante. Quant à la proportion des ouvrières qui ne fréquentent aucune église, le rapporteur-général de l'enquête, personnage officiel au plus haut degré, la trouve très élevée et s'en afflige. En France, nous la trouverions peut-être assez faible. Je ne connais rien qui, mieux que cette constatation et ce regret, marque la différence entre les deux pays et les deux républiques.

Cette enquête si complète présente cependant au point de vue qui, pour le moment du moins, nous préoccupe le plus en France, deux graves lacunes. La première est relative à la durée moyenne des heures de travail. Il serait intéressant, en effet, de savoir au prix de quel effort les ouvrières américaines parviennent à se procurer ce gain annuel assez élevé que nous avons signalé. Y a-t-il excès, abus, surmenage, comme on dit volontiers aujourd'hui, ou bien, au contraire, la durée quotidienne du travail des femmes ne dépasse-t-elle pas un sage emploi des forces humaines ? L'intérêt de cette question qui, dans nos vieux pays, est si aigu, paraît avoir échappé complètement aux commissaires enquêteurs. On ne trouverait pas, dans les 631 pages de l'enquête, le plus petit renseignement à ce sujet. Que faut-il conclure de ce silence, sinon qu'aux États-Unis la question de la durée des heures de travail

n'existe pas, c'est-à-dire qu'elle est résolue de telle sorte que le travail normal et habituel n'excède pas ce que j'appelais tout à l'heure le sage emploi des forces humaines. S'il en était autrement, s'il y avait abus et souffrance résultant de la durée excessive des heures de travail, nul doute que cet état de choses ne donnât lieu à des plaintes, et que ces plaintes n'eussent trouvé un écho dans une série de recherches aussi intelligentes et aussi approfondies.

La seconde lacune que présente l'enquête américaine est relative à la législation du travail et à ses effets. Il eût été particulièrement intéressant de savoir si, dans les dix-sept villes où l'enquête a été ouverte, le travail des femmes s'exerce librement, en dehors de toute surveillance, ou s'il est, au contraire, l'objet de mesures protectrices. Dans ce dernier cas, il eût été également très instructif de savoir quel est l'effet de ces mesures sur la condition des ouvrières. Ici encore, l'enquête est absolument muette. On dirait qu'aux États-Unis la question de la réglementation du travail et de la protection des femmes n'existe pas. Mais cette question nous préoccupe trop vivement en France à l'heure actuelle pour que j'aie cru pouvoir la laisser de côté, et j'ai cherché à combler la lacune en interrogeant d'autres documens.

La législation du travail est infiniment variable aux États-Unis, car elle échappe à la compétence du pouvoir fédéral et elle est réglée au gré de chaque État. Dans un grand nombre d'États, il n'y a pas de législation du tout, excepté pour le repos du dimanche, qui est imposé partout par les mœurs encore plus que par la loi et qui suspend aussi bien la vie du plaisir que celle du travail. Il n'y a pas sur le territoire des États-Unis une seule manufacture ouverte le dimanche, mais il n'y a non plus ni théâtres, ni courses. Quand il n'y aura non plus en France ni théâtres ni courses le dimanche, il sera beaucoup plus facile, de par la loi, de fermer les manufactures. Laissant de côté les états où le travail n'est l'objet d'aucune réglementation, voici sur la législation industrielle aux États-Unis quelques renseignemens que j'ai lieu de croire exacts. Dans vingt-sept états, le travail est interdit aux enfans au-dessous de quatorze ans, et quand il s'agit des jeunes filles, la limite d'âge est assez souvent reculée jusqu'à dix-huit ans. Dans quinze états seulement le travail des femmes est l'objet d'une réglementation spéciale, mais qui varie beaucoup suivant les états. Dans quelques-uns, la seule mesure de protection consiste à obliger le patron à leur fournir des sièges pour se reposer. Dans d'autres, le travail dans les mines leur est interdit. Mais il n'y en a que cinq (Louisiane, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Ohio), où le travail des

femmes majeures soit l'objet d'une réglementation qui limite à dix heures par jour ou soixante heures par semaine la durée de leur travail. Ces lois sont-elles observées? On peut se le demander, car bien souvent les états qui ont voté des mesures de cette nature ont négligé de créer en même temps les corps d'inspecteurs nécessaires pour en assurer l'exécution. Parfois il arrive que les lois protectrices des travailleurs, celles entre autres qui limitent la journée de travail, sont votées dans une pensée politique et dans une vue de popularité, à la veille d'une élection; mais elles demeurent à l'état de lettre morte et ne sont jamais sérieusement observées. C'est en particulier ce qui est arrivé dans l'état de New-York pour une loi qui limitait à dix heures le travail des hommes, mais de l'application de laquelle aucun gouvernement ne s'est jamais inquiété. D'une façon générale, on peut dire qu'il n'y a que le travail des enfans qui soit réglementé d'une façon efficace dans un assez grand nombre d'états. Quant au travail des adultes, hommes et femmes, il est absolument libre, et c'est là ce qui explique que dans l'enquête si complète que je viens d'analyser, il n'y ait pas trace d'un renseignement sur la législation du travail. Nos enquêteurs, en gens pratiques, ne se sont pas préoccupés d'une législation qui, dans les rares états où elle existe, demeure lettre morte. C'est donc sous le régime d'une liberté absolue que l'ouvrière américaine en est arrivée à jouir d'une condition économique qui est incontestablement très supérieure à celle de l'ouvrière française. Avant de tirer quelque conclusion de ce fait, cherchons à nous faire une idée des conditions dans lesquelles travaille l'ouvrière anglaise.

II.

Il s'en faut que, pour étudier la condition industrielle et sociale des femmes en Angleterre, nous ayons à notre disposition des renseignemens aussi complets qu'aux États-Unis. En revanche, rien n'est plus facile à connaître que la législation sous le régime de laquelle elles travaillent. Cette législation, qui avait été maintes fois remaniée depuis le commencement du siècle, a été condensée et codifiée en 1878 dans une loi importante intitulée : *the Factory and workshop act* : loi sur les usines et les ateliers. Cette loi, qui a en même temps résumé et abrogé quinze lois antérieures, est un véritable code industriel. Depuis quatorze ans qu'elle fonctionne, elle n'a subi que d'insignifiantes modifications. Je n'entreprendrai pas de résumer ici les dispositions très minutieuses contenues dans les cent sept articles qui composent cette loi. Je me bornerai à en extraire celles qui concernent le travail des femmes.

Ces dispositions sont très nombreuses, il suffira d'en indiquer les principales. Dans les fabriques, la journée de travail ne doit pas excéder douze heures; elle ne peut commencer avant six heures du matin ni se prolonger après sept heures du soir; ce qui exclut le travail de nuit; le travail est interdit le dimanche et le samedi après deux heures au plus tard. Deux heures par jour doivent être réservées pour le repas, ce qui, en fait, réduit la journée de travail à dix heures, et le travail ne doit pas être prolongé pendant plus de quatre heures et demie sans une demi-heure de repos.

Dans les ateliers (1), les femmes peuvent travailler de six heures du matin à neuf heures du soir, sauf le samedi, où le travail doit finir à quatre heures. Mais tous les jours il doit être accordé à la femme quatre heures et demie et le samedi deux heures pour prendre ses repas. Le travail du dimanche est interdit également. Enfin le travail est absolument interdit aux femmes dans les mines.

En résumé, interdiction du travail de nuit non-seulement dans les fabriques, mais dans les ateliers. Limitation de la journée de travail à douze heures dans les fabriques, à quinze heures dans les ateliers, mais avec repos obligatoire de deux heures dans les fabriques, de quatre heures et demie dans les ateliers; suspension du travail le samedi; interdiction du travail le dimanche: telles sont les mesures spéciales aux femmes qu'a consacrées le *Factory and workshop act*, indépendamment de mesures assez strictes de salubrité et de précautions contre les accidens éventuels dont les femmes étaient appelées à bénéficier comme les hommes. C'était là une législation éminemment protectrice du travail, suivant une expression qui a cours aujourd'hui. Une vigoureuse campagne avait été conduite en Angleterre pour obtenir que les pouvoirs publics intervinssent avec ce degré de minutie (car j'ai dû passer beaucoup de dispositions de détail) dans la réglementation du travail adulte. Ceux qui ont foi dans la législation pour adoucir les misères sociales avaient le droit d'être satisfaits de leur œuvre, et après avoir obtenu des résultats aussi considérables, ils pouvaient prendre un légitime repos.

Ce repos ne devait pas être de longue durée. Il fut bientôt troublé par un cri de détresse, le plus poignant peut-être que l'Angleterre eût entendu depuis le temps où un poète populaire traduisait, dans la célèbre chanson de *la Chemise*, les gémissemens de l'ou-

(1) La distinction entre les fabriques (*factories*) et les ateliers (*workshops*) consiste en ce que dans les fabriques il est fait usage de moteurs mécaniques.

rière à l'aiguille. Ce fut un journal médical, *the Lancet*, qui le premier donna l'alarme. Se plaçant au point de vue spécial de l'hygiène, qui joue, comme on le sait, un grand rôle dans les préoccupations anglaises, un rédacteur de ce journal signala à Londres même, dans un des quartiers les plus peuplés, l'existence d'un grand nombre d'ateliers fétides, malpropres, mal éclairés, où s'entassaient pêle-mêle ouvriers et ouvrières, et cela non pas seulement pendant la journée, mais encore pendant une partie de la nuit. Ces ateliers n'étaient généralement que des arrière-boutiques, ou même des chambres d'habitation où le patron, aussi pauvre que ses ouvriers, travaillait, avec sa famille, dans des conditions aussi déplorables qu'eux. L'acte de 1878 contenait bien une série de dispositions excellentes sur l'hygiène des ateliers, mais sans compter que d'une part la difficulté de la surveillance, de l'autre l'extrême misère de ces petits patrons, opposaient des difficultés invincibles aux efforts des inspecteurs; il y avait une cause d'insalubrité que la loi ne pouvait empêcher, c'était l'entassement dans ces arrière-boutiques et dans ces chambres d'ouvriers et d'ouvrières ayant à peine la place nécessaire pour se mouvoir et pour travailler. Ces ateliers créaient, au dire du journal médical, des foyers d'infection permanens dans la métropole : les maladies contagieuses s'y développaient avec une rapidité effrayante, et leur existence était un danger permanent pour la santé publique.

La question hygiénique ainsi soulevée par le *Lancet* ne tarda pas à devenir une question économique. A quelle profession appartenaient ces malheureux, patrons aussi bien qu'ouvriers? Que gagnaient-ils? Pourquoi étaient-ils si misérables? Toutes ces questions, qui naissaient en quelque sorte les unes des autres, commencèrent à passionner l'opinion publique et firent l'objet d'une sorte d'enquête générale qui fut d'abord conduite par la presse. De cette enquête il résulta que le *Lancet* n'avait dit que trop vrai et qu'une portion considérable de la classe ouvrière de Londres travaillait effectivement dans des conditions aussi déplorables au point de vue de l'hygiène qu'au point de vue des salaires, menant une existence misérable et gagnant à peine de quoi suffire aux plus stricts besoins de la vie. C'était la profession de tailleur et de couturière dans la confection des vêtements à bon marché qui semblait offrir le plus grand nombre de victimes. Mais d'autres professions payaient leur tribut. Londres semblait la ville la plus éprouvée; mais des grands centres manufacturiers de l'Angleterre s'élevaient également des plaintes dont la presse de province apportait les échos. Les révélations succédaient aux révélations,

et l'opinion publique, étonnée autant qu'attristée, se trouvait en présence d'un abîme de misères dont elle ne soupçonnait pas l'existence et dont elle ne démêlait pas la cause.

Chacun avait en effet son explication. Les uns y voyaient les résultats de la concurrence de la main-d'œuvre étrangère, les ouvriers allemands ou russes, qui arrivent en grand nombre à Londres, acceptant à n'importe quel prix un travail qui n'exige ni connaissance préalable ni habileté de main. D'autres y virent mêler la question sémitique, et, ayant rencontré, dans l'enquête, des ateliers tenus par des patrons juifs et où l'on n'employait que des juifs ou des juives travaillant à très bas prix, ils crurent y découvrir une vaste conspiration des enfans de Sem pour ruiner par la concurrence les enfans de Japhet. Mais la majorité de ces enquêteurs volontaires attribua la condition misérable d'un trop grand nombre d'ouvriers et surtout d'ouvrières, à Londres, à l'abus du système des sous-contrats ; les grands entrepreneurs, principalement dans l'industrie des vêtemens à bon marché, faisant leur commande à des sous-traitans qui eux-mêmes les répartissaient entre d'autres petits entrepreneurs qui les répartissaient encore entre des petits patrons. Chaque intermédiaire gagnait sur le marché de telle sorte que l'ouvrier et l'ouvrière payaient au prix d'un travail excessif et insuffisamment rémunéré, au prix de leurs sueurs, le bénéfice des intermédiaires. De là l'expression de *sweating system*, système qui fait suer. Le mot fit fortune par ce qu'il avait à la fois d'expressif et de douloureux, et pendant de longs mois les colonnes des journaux anglais furent remplies d'articles, de discussions passionnées sur le *sweating system*, ses causes et ses remèdes.

De la presse l'agitation gagna les milieux parlementaires, et la chambre des lords, voulant peut-être donner ce gage de sa sollicitude pour les intérêts populaires, nomma une commission d'enquête, grand remède comme chacun sait. Cette commission, dont faisaient partie l'archevêque de Canterbury, lord Roseberry et d'autres personnages considérables, a siégé pendant de longs mois. Elle a tenu soixante et onze séances, interrogé deux cent quatre-vingt-onze témoins, ouvriers, médecins, membres du clergé ou des sociétés charitables. Elle a étendu son enquête à toutes les professions où les abus du *sweating system* lui avaient été signalés : fabrication des vêtemens à bon marché, cordonnerie, chemiserie, ébénisterie, sellerie, coutellerie, serrurerie, etc., et à la plupart des villes où ces industries sont pratiquées, Londres, Sheffield, Glasgow, Manchester, etc. Les procès-verbaux de cette vaste enquête réunis forment quatre volumes d'environ mille pages chacun. Je

n'ai point l'intention d'analyser ces procès-verbaux. Pareille entreprise m'entraînerait trop loin. Je voudrais seulement de ce recueil de dépositions, qu'on pourrait appeler le martyrologe de l'industrie anglaise, tirer quelques renseignemens sur le point spécial qui fait l'objet de cet article, c'est-à-dire la condition industrielle des femmes.

L'enquête a porté sur trois points principaux; d'abord sur l'hygiène des ateliers. Il a été prouvé devant la commission que cette hygiène était déplorable et que les journalistes n'avaient rien exagéré dans leurs descriptions. Sans doute il était bien prescrit par le *Factory and workshop act* que les ateliers aussi bien que les manufactures seraient tenus dans un état constant de propreté, bien ventilés, mis à l'abri, par un système de canalisation bien entendue, de tous miasmes ou mauvaises odeurs, et que le nombre des personnes qui y seraient employées ne serait jamais trop considérable par rapport à la capacité cubique d'air respirable. Mais autant il avait été facile d'assurer l'exécution de ces prescriptions minutieuses dans les manufactures, c'est à-dire dans de grands établissemens connus de tous, faciles à inspecter, et dont les propriétaires pouvaient être contraints à se mettre en règle avec la loi, autant, de nombreux témoignages en ont fait foi devant la commission, ces prescriptions devenaient illusoires quand il s'agissait des ateliers, c'est-à-dire le plus souvent de simples chambres où un certain nombre d'ouvriers ou d'ouvrières travaillaient sous les ordres d'un petit patron. En fait, ces ateliers échappaient à l'inspection par leur nombre même. C'est par milliers et milliers qu'ils se comptent dans les grandes villes industrielles. A Londres il y a telle rue de l'*East-End* où chaque maison compte un ou plusieurs ateliers. Pour les surveiller tous, il aurait fallu une armée d'inspecteurs, et le nombre de ceux-ci eût-il été singulièrement augmenté, leur inspection n'en serait pas moins demeurée illusoire. A qui s'en prendre, en effet, de l'insalubrité de ces ateliers? Au propriétaire. Mais le propriétaire qui avait loué une maison ou un appartement ne pouvait être rendu responsable des conséquences fâcheuses résultant soit du trop grand nombre d'ouvriers entassés, soit de la nature même de l'industrie exercée dans son immeuble. Au patron? Mais le patron était souvent lui-même un ouvrier, incapable de faire face aux dépenses qu'auraient exigées de lui les travaux d'hygiène et de ventilation réclamés par les inspecteurs. De ces ateliers les plus misérables étaient le plus souvent, d'ailleurs, des *ateliers de famille*, c'est-à-dire en réalité une chambre unique où couchaient, mangeaient, travaillaient le père, la mère, cinq ou six enfans des deux sexes, assistés seule-

ment, quand l'ouvrage pressait trop, de quelques ouvriers de passage. Sans doute, les pauvres gens n'auraient pas demandé mieux que de travailler dans un appartement plus grand. Mais ils n'avaient pas le moyen d'en payer le loyer. L'acte de 1878 demeurait donc lettre morte dans les ateliers et la commission constatait avec douleur que dans un trop grand nombre de maisons à Londres et aussi dans les autres grandes villes industrielles, hommes, femmes, enfans, travaillaient dans des bouges, *dens* (c'est le mot qui revient souvent dans la bouche des déposans), et dans des conditions contraires à la fois à l'hygiène et à la décence, entassés les uns sur les autres au point d'avoir à peine la place matérielle pour travailler, respirant un air empesté et condamnés à des promiscuités qui ne pouvaient qu'affaiblir, chez les femmes et les jeunes filles, le sentiment de la pudeur (*decency*). La comparaison entre les ateliers et les manufactures était à ce point de vue tellement à l'avantage des manufactures, qu'un inspecteur n'hésitait pas à conseiller comme remède, à Londres du moins, la création dans le quartier de l'*East-End* de gigantesques manufactures où seraient exercées les principales industries du quartier et l'interdiction du travail dans les ateliers.

Mêmes constatations douloureuses en ce qui concernait la durée des heures de travail. Des dépositions recueillies par la commission est résultée la preuve que dans certaines industries, en particulier dans la confection des vêtemens à bon marché, les heures de travail étaient prolongées au-delà de ce que peuvent véritablement supporter les forces humaines. Ce n'est pas seulement douze, c'est quatorze, c'est quinze, c'est parfois seize ou dix-sept heures que travaillaient les ouvriers et les ouvrières employés soit en commun, soit séparément dans les petits ateliers de tailleurs ou à la confection des chemises. Ici, il y avait encore, au moins pour la femme, violation manifeste de l'acte de 1878. Mais cette violation s'expliquait par les mêmes motifs que celle des dispositions relatives à l'hygiène des ateliers. Pour que les dispositions relatives à la durée des heures de travail fussent observées, il aurait fallu que dans chaque atelier fût tenu un registre d'entrée et de sortie des femmes. Or de ces malheureux petits patrons qu'on s'obstinait à désigner sous le nom de *sweaters*, celui qui fait suer, et qui suaient eux-mêmes autant que leurs ouvriers et ouvrières, beaucoup ne connaissaient même pas l'existence de cet acte ni l'obligation qui s'imposait à eux. Ils travaillaient personnellement jusqu'à la limite de leurs forces, eux, leurs femmes, leurs enfans, les ouvrières employées par eux, et celles-ci auraient été les premières à se plaindre si, en vertu des dispositions d'une loi à elles inconnue, elles avaient été

renvoyées de l'atelier avant que fût terminée la douzaine de chemises ou la paire de culottes qu'il fallait livrer le lendemain, sous peine de ne pas recevoir de nouvelles commandes. Les impérieuses nécessités du combat pour la vie étaient plus fortes que toutes les prescriptions de la loi. D'ailleurs, l'enquête a démontré que c'étaient les ouvrières travaillant chez elles (*home workers*) qui accomplissaient ces tristes prodiges de dix-sept ou dix-huit heures passées d'arrache-pied à tirer l'aiguille, faisant ainsi concurrence aux ouvrières employées dans les ateliers. Aussi quelques déposans n'ont-ils pas hésité à demander que le travail à domicile fût interdit par la loi, comme d'autres avaient demandé l'interdiction des ateliers. La manufacture obligatoire : telle était la conclusion à laquelle quelques esprits se laissaient entraîner par la logique de la réglementation.

Mais de toutes les constatations de l'enquête, les plus douloureuses étaient celles relatives au taux des salaires. Si encore ce travail écrasant, accompli dans des conditions aussi pénibles, assurait à ces malheureux un gain suffisant pour se procurer une nourriture convenable et des vêtemens décens. Mais il n'en était rien. *Starvation wages*. Des gages avec lesquels on meurt de faim. Telle est l'expression énergique et malheureusement trop justifiée dont se servent les commissaires enquêteurs pour traduire l'infime rémunération qui est le prix d'un travail aussi excessif. Je ne parlerai ici que des salaires des femmes. Dans la confection des vêtemens à bon marché, une femme, en travaillant quinze heures, peut *finir* quatre vestes par jour; chaque veste lui est payée 0 fr. 50, ce qui fait un total de 2 francs, mais elle doit se fournir elle-même de fil et souvent payer la location de sa machine à coudre. Dans l'industrie de la chemiserie, qui emploie presque exclusivement des femmes, et où elles sont payées à la douzaine, elles peuvent gagner environ 1 fr. 50 par jour en travaillant de sept à huit heures du matin à onze heures du soir. Mais de leur gain de la semaine il leur faut déduire l'achat du fil et la location de la machine, c'est-à-dire environ 4 francs. Même prix dans l'industrie des manteaux et dans celle de la fourrure. Dans l'industrie de la fabrication des chaînes et des anneaux en fer, les salaires sont plus bas encore. Pour un travail très rude, très fatigant, qui ne s'exercerait même pas toujours dans des conditions de décence absolue, les femmes gagneraient de 6 à 8 francs par semaine, c'est-à-dire quelquefois un peu plus, quelquefois un peu moins de 1 franc par jour! A la vérité, cette industrie n'emploie qu'un assez petit nombre de femmes. Mais les autres ne vivent pas dans des conditions beaucoup plus heureuses. C'est pitié de

lire leurs dépositions devant la commission d'enquête : — « J'ai honte d'avouer, disait l'une d'elles, quelle est ma nourriture habituelle. Souvent je jeûne. Les autres jours, je prends une tasse de thé et un peu de poisson. Je ne mange pas de la viande une fois en six mois. » — « Je mange principalement du lard, disait une autre ; de temps à autre, j'attrape un morceau de beurre ! » — Une jeune fille de quinze ans, dont la nourriture se composait exclusivement de pain et de pommes de terre, se plaignait de ne jamais manger à sa faim, et un inspecteur de fabriques disait que, dans son district, il s'en fallait de peu que les femmes ne mourussent d'ina-nition !

Le cœur se serre quand on lit de pareilles choses. Je ne sais pas cependant s'il n'y a pas quelque chose de plus triste encore, c'est l'embarras où s'est trouvée la commission, lorsqu'il lui a fallu conclure. Je laisse de côté les difficultés qu'elle a éprouvées lorsqu'il s'est agi soit de déterminer en quoi consistait, à proprement parler, le *sweating system*, chacun en ayant donné une définition différente, soit d'en déterminer les causes. En effet, si le système des sous-contrats y était bien pour quelque chose, il a été démontré cependant que le *sweating system* (qui du reste n'était pas un système) existait dans les industries où les petits patrons recevaient directement la commande des grands magasins. Si la concurrence de la main-d'œuvre étrangère, en particulier des Russes et des Allemands, exerçait son influence, il fallait reconnaître également que dans certaines villes industrielles où il n'existait pas d'ouvriers étrangers, les salaires n'étaient pas plus élevés, ni les heures de travail moins excessives. Quant aux juifs, il a fallu décidément les mettre hors de cause. L'enquête a démontré en effet que, comme *sweaters*, certains chrétiens les valaient bien et que, comme ouvriers, s'ils étaient moins misérables, c'est qu'ils étaient plus tempérans. On ne pouvait cependant pas de par la loi les forcer à s'enivrer. Mais l'embarras que la commission a éprouvé à déterminer les causes du *sweating system* n'est rien auprès de celui avec lequel elle s'est trouvée aux prises, lorsqu'il lui a fallu indiquer les remèdes. Sans doute, elle a pu demander l'extension de certaines clauses du *Factory and workshop act* et l'augmentation du nombre des inspecteurs, insister sur l'exécution de certaines mesures d'hygiène, et demander même que dans l'industrie des chaînes et anneaux, l'emploi d'un instrument appelé *oliver* fût interdit aux femmes. Mais, lorsqu'il s'est agi d'indiquer un remède aux deux principales causes des souffrances dont elle avait constaté la cruelle réalité : la durée excessive des heures de travail et l'insuffisance des salaires, elle a reculé. Dans ses conclusions et recommandations aux pouvoirs pu-

blics, elle a passé ces deux questions sous silence. Sans doute elle aurait bien pu demander que l'article de la loi qui limite la durée du travail des femmes fût appliqué dans les ateliers, comme il l'est dans les fabriques, fallut-il pour cela créer une armée d'inspecteurs. Elle ne l'a pas fait. Pourquoi? C'est qu'en gens pratiques les membres de la commission ont compris qu'une stricte application de la loi était non pas seulement matériellement, mais moralement impossible. C'est que, ces malheureuses étant payées à la tâche et à la pièce, toute limitation de la durée de leur travail aurait encore diminué leur salaire déjà si insuffisant. Le remède eût été pire que le mal, et celles qu'on aurait entendu protéger ainsi auraient été les premières à protester. Quant à trouver un moyen légal d'amener la hausse des salaires, la commission n'a pas perdu son temps à le chercher. Cette longue et scrupuleuse enquête n'a donc abouti qu'à une constatation d'impuissance. La commission a cependant terminé son rapport par une déclaration que je tiens à reproduire. Après avoir rendu hommage à la résignation avec laquelle ouvriers et ouvrières supportaient leurs dures conditions d'existence, et à la charité sans limite dont ils faisaient preuve les uns vis-à-vis des autres, elle ajoutait : « Nous exprimons le ferme espoir que l'exposé fidèle des maux que nous avons été appelés à constater aura pour effet d'amener les capitalistes à prêter une plus grande attention aux conditions dans lesquelles s'effectue le travail qui leur fournit les marchandises dont ils ont besoin. Lorsque la législation a atteint la limite au-delà de laquelle elle ne peut plus avoir un effet utile, l'amélioration de la condition des travailleurs ne saurait résulter que du sentiment croissant de leur responsabilité morale chez ceux qui les emploient. » Cet appel à la conscience des patrons fera sourire, sans doute, les théoriciens de la protection du travail. Mais qu'est-ce autre chose que la doctrine du juste salaire opposée par l'Encyclique de Léon XIII à la loi brutale de l'offre et de la demande, doctrine profondément vraie, si on demeure d'accord que ce juste salaire doit être déterminé, non par la législation humaine maladroite ou impuissante, mais par la conscience et le sentiment de la responsabilité morale. Il était assez curieux de constater qu'une commission de lords protestans en était arrivée, après une étude attentive des faits, aux mêmes conclusions que le saint-siège parlant au point de vue doctrinal. Cette conclusion vient à l'appui de ceux qui mettent peu de confiance dans la législation et qui ne croient point à d'autre remède qu'au réveil de la conscience, sollicitée par le sentiment chrétien.

L'inutilité ou l'impuissance de la législation, au moins dans un

grand nombre de cas, n'est-ce pas, en effet, la conclusion qui se dégage invinciblement de cette étude et des faits que nous y avons constatés ? Aux États-Unis, pays de liberté, la condition de l'ouvrière est satisfaisante, et les drames de la misère féminine y paraissent à peu près inconnus. En Angleterre, pays de réglementation, la condition de l'ouvrière est misérable, au moins dans un grand nombre d'industries, et les pouvoirs publics, après une enquête consciencieuse, s'avouent impuissans à la relever. Est-ce à dire que la liberté, d'une part, ou la réglementation, de l'autre, y soient pour quelque chose et qu'il faille leur en faire honneur ou grief ? Je n'aurai pas la naïveté de le prétendre ; mais il faut bien reconnaître, à la clarté des faits, que la condition particulière des travailleurs manuels est, avant tout, régie par les conditions générales où s'exerce, au point de vue économique, l'industrie d'un peuple, et que la législation n'y fait rien. Aux États-Unis, pays jeune où la population est dispersée, la main-d'œuvre rare, les denrées de première nécessité à bon marché, les salaires demeurent à un taux élevé, et comme c'est le taux des salaires qui règle la durée des heures de travail, les forces humaines ne s'usent pas dans un labeur excessif. En Angleterre, vieux pays où la population est dense, où la main-d'œuvre abonde, où les denrées sont chères, le travailleur sans instruction professionnelle qui exerce un métier d'apprentissage facile (*unskilled labourer*) ne peut gagner sa vie qu'au prix d'un labeur excessif et insuffisamment rémunéré. Comme c'est le cas de la plupart des femmes, les mesures de protection les plus minutieuses n'ont pu réussir à améliorer leur condition industrielle. La situation économique de la France est beaucoup plus semblable à celle de l'Angleterre qu'à celle des États-Unis ; aussi la condition des ouvrières, sans être aussi misérable qu'en Angleterre, ne laisse pas d'y être assez difficile et douloureuse. Des législateurs pleins de bonne volonté se proposent aujourd'hui de les protéger. L'intention est des plus louables ; mais je me permets de leur signaler un péril : c'est, en voulant trop légiférer, de rendre plus difficile encore la condition de celles auxquelles ils s'intéressent. Protéger est bien ; mais encore faut-il faire attention à ne pas transformer, par des mesures mal conçues, ses protégées en victimes.

HAUSSONVILLE.

ALLER ET RETOUR

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV.

La ville, déjà, était en une rumeur fiévreuse, bouleversée dans son train-train monotone par l'approche des chasses. On citait les invités. Des noms aristocratiques retentissaient avec des emphases. Une vanité enflait la petite sous-préfecture. Le commerce exultait. Les fournisseurs s'approvisionnaient. Des bouchers achetaient des bêtes par avance, de peur que la campagne avertie n'augmentât ses prix.

Une question politique fut soulevée un moment. Une défiance venait de ce changement dans la vie du comte de Mersolles. Sa candidature semblait possible pour les élections prochaines. Il y eut des conférences à la sous-préfecture. Chaigne, le sous-préfet, demanda des instructions à Paris. Davaut, consulté, répondit, en homme sûr de sa force et tenant en main le pays, qu'il était sans inquiétude.

La jeunesse, en revanche, s'enthousiasmait. Les membres du cercle se déclaraient favorables, mettant en avant l'intérêt local. Jobé, le directeur des postes, se réservait en hochant la tête; tandis que Dardois, le percepteur, inclinait ouvertement pour les classes riches. Cliquet, le photographe, rêvant d'instantanés, de portraits largement payés, applaudissait sans réserve; et

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

Dampierre, le pharmacien de la grand'rue, ayant fini par se ranger à son avis, il n'y eut plus à s'obstiner que le conseil municipal et Brévart, le directeur du *Courrier*, qui fit un article de fond contre la grande propriété, évoqua le spectre réactionnaire.

Mais le mouvement des esprits fut orienté définitivement, lorsque, le sous-préfet ayant accepté une invitation, Morlaix, le procureur de la république, se décida tout à coup, priant le lieutenant de gendarmerie de lui donner des leçons d'équitation.

Tous deux garçons, Morlaix et Marigot prenaient leurs repas chez Thomassin, en face la gare, dans une salle réservée, éloignés de la table d'hôte par la dignité de leurs fonctions, à cause des commis-voyageurs. Thomassin fournit au procureur un vieux cheval, une bête de cavalerie réformée, et Marigot lui prêta une selle.

Chaque après-midi, on les vit sur les routes, courant la campagne. D'abord, ils répandirent une inquiétude. Des paysans prenaient sur leur passage des visages fermés, se tenaient sur leurs portes longtemps, à les regarder; des rouliers se hâtaient à la tête de leurs attelages; et, à l'extrémité de la ville, des bohémiens, accroupis autour de leurs voitures, soulevaient leurs chapeaux, devenus très humbles. Puis l'on s'accoutuma.

Pendant ces promenades, par le plein air, loin des portes qui peuvent s'ouvrir brusquement, Morlaix se livrait volontiers. La sourde rancune de ses ambitions déçues lui montait aux lèvres. Il se lamentait de ce poste sans éclat, au milieu d'une population paisible, où nul crime ne saurait le mettre en relief. D'ailleurs, les affaires dont il eût pu peut-être tirer quelque notoriété, appeler sur lui l'attention, étaient étouffées dans leur germe, afin de ménager les électeurs. Un moment, il avait eu la tentation, malgré Davaut, d'accueillir la plainte de Mersolles contre François. Car, il regrettait presque, accusant le député d'ingratitude, le coup de maître dont il avait assuré son succès aux élections précédentes : le fermier des Perches, là-bas, derrière Morelles, arrêté la veille du scrutin, sous des accusations graves, et relâché le lendemain, avec des excuses, une fois le désarroi établi, la déconsidération jetée sur le parti adverse. Et ce qui le tentait, dans ces chasses qui tout l'hiver se prolongeraient, était la perspective de relations aristocratiques, d'invitations dans des châteaux, l'aventure possible de quelque héritière lui tombant dans les bras. Il s'était commandé un habit rouge, qu'il essayait le soir devant sa glace, désespéré, au début, de voir sa culotte anglaise mastic, sans prise sur ses mollets maigres, couler au fond de ses bottes; mais il mit de faux mollets et tout alla bien.

Le gendarme, lui, était l'esclave de la discipline, de la loi, une

machine fonctionnant aveuglément. Il avait une belle santé robuste de gaillard simple qui n'ergote pas avec soi-même, sa volonté en repos dans les mains de ses chefs. Quoi qu'il arrivât, il était pour le gouvernement actuel, en bloc, sans discuter ses actes. Tant de changemens déjà étaient survenus depuis la guerre que ce qui était mal aujourd'hui, demain pouvait être bien. Une grande philosophie lui était venue ainsi, une philosophie d'homme qui sait que sa retraite marche, quels que soient les événemens. L'attente de son grade de capitaine le laissait paisible, ainsi qu'une échéance assurée. A chaque promotion, il rayait des noms sur l'annuaire, supputait le temps. Son unique souci était de n'être pas décoré. Le maréchal des logis avait la croix; et il s'en trouvait humilié. Puis il comptait sur la décoration pour éblouir Dampierre, le pharmacien, lui demander la main de sa fille. Heureusement, Davaut l'appuyait: il espérait pour l'année suivante, à la fête nationale.

D'habitude, il écoutait en silence les récriminations du procureur. Pourtant il devait reconnaître, parmi les gendarmes, un sourd mécontentement. A chaque contravention, on les sollicitait de se désister; et l'un d'eux, pour avoir voulu tenir tête, avait vu, par de fausses allégations, l'affaire tourner contre lui: on l'avait changé de brigade. C'était pour eux une perte de quinze à vingt francs par mois sur les procès-verbaux. Ils étaient réduits à se promener par les routes pour la consigne, pour le décor.

Mais lorsque Morlaix, parfois, levait les bras, avec des airs navrés, des : où allons-nous? des gestes d'homme qui voit la société rouler à un abîme, il s'épeurait, fouillant la route du regard. Alors, au premier silence, il insinuait doucement :

— Monsieur le procureur, votre main un peu plus en arrière. Le haut du corps effacé. Là, c'est bien!

Et il partait à réciter sa théorie du cavalier, trouvant, au grand désespoir de Morlaix, qui n'y comprenait rien, ce moyen d'enseignement plus facile, dérouté et bégayant, les idées absentes, dès qu'il voulait donner ses explications en langage courant.

En même temps, maintenant, des attroupemens commençaient devant chez Thomassin, où s'arrêtaient des piqueux en vestes rouges. De là, les curieux se répandaient dans la gare, à l'arrivée des trains. Des invités débarquaient, dont on lisait les noms sur les bagages; et, continuellement allaient et venaient les breaks du château, qui tournaient dans la cour en décrivant de grands cercles. Sur les quais, dans les salles, une agitation ne cessait plus.

Cependant, parmi cette animation, une tristesse tomba. Depuis deux semaines, Louise, la petite Ravail, avait été reprise de fièvre. Malgré les efforts de Rapet, malgré des bouteilles de bordeaux envoyées par Mersolles, elle s'éteignait, n'ayant plus

que le souffle, dans une consommation lente. Rien ne pouvait refaire son sang pauvre, réparer l'anémie héritée des ivresses du père.

En effet, un jeudi, vers midi, le docteur, en arrivant, apprit qu'elle était morte. La mère, près du lit, se tenait debout, tragique de résignation. Elle dit d'une voix lente, contenue :

— Tant mieux ! Elle sera plus heureuse ainsi !

— Ah ! ma foi ! ne put s'empêcher de dire Rapet.

Il ajouta :

— La mort n'est cruelle que pour ceux qui restent !

— Peut-être ! dit gravement l'abbé Bourette qui entra.

Le curé et le docteur échangèrent un salut silencieux, vaguement hostiles. Marthe, autour de la petite morte, rangeait l'oreiller, lissait les plis du drap. Le prêtre s'approcha, courbant sa haute taille, et, relevant un peu sa soutane, il s'agenouilla.

D'en bas montait un bruit de voix, de colis roulant. Rapet se retira.

Sur le quai, Ravail se jeta dans ses bras, pleurant sa misère avec des hoquets. Depuis la mort de l'enfant, deux heures avant, il avait eu l'idée de vendre, pour subvenir aux frais de l'enterrement, le panier de bordeaux presque intact. Thomassin n'avait pas voulu donner d'argent, prétendant se payer d'abord de l'arriéré. Alors un accommodement singulier était intervenu, Ravail cédant le bordeaux en échange d'un crédit ouvert, à raison de deux litres pour une bouteille. Et, maintenant, ayant bu six litres, il parlait de se jeter sous un train, s'accusait de déshonorer les chemins de fer.

Le lendemain, l'enterrement croisa des équipages de chasse, qui se rangèrent.

L'impression, toutefois, s'effaça devant le réveil des curiosités. On eût dit une ville morte secouant sa poussière. Toute la jeunesse était en bottes. Le soir, les bourgeois, dans leurs lits, entendaient des éperons sonner sur les trottoirs, comme dans une garnison de cavalerie.

Mais autour des Majusté, principalement, un intérêt croissait. Le notaire, un pied dans le parti conservateur, partagé entre un respect des choses anciennes, une admiration de la grande propriété et un désir du morcellement dont il s'enrichissait, groupait dans le salon de sa femme des opinions diverses. Les relais installés à la ferme de Monsigny, chez les François, leur donnaient une importance nouvelle.

M^{me} Majusté vivait dans une fièvre, préoccupée de lancer des invitations, d'organiser des parties de plaisir. A cause du désir même dont elle était tourmentée, elle affectait des hésitations, cherchait des encouragemens, afin de se voir poussée en quelque sorte par les événemens. Elle parut ne se décider enfin, malgré les instances de son mari, que sur les incitations répétées de M^{me} Chaigne.

Le sous-préfet gardait, en effet, une inquiétude. Le conseil municipal voyait avec dépit le représentant du gouvernement se fourvoyer avec les Mersolles. M^{me} Chaigne alors se répandait en visites. Elle expliquait le point de vue de haute politique auquel se devait placer son mari, le rôle de conciliation qui incombait aux hauts fonctionnaires, la nécessité de grouper autour de la république les forces dissidentes, de gagner les classes riches, l'aristocratie locale, par toutes les concessions compatibles avec la dignité du gouvernement.

Elle disait cela gravement, avec une conviction de femme supérieure, dans sa sérénité de belle brune autoritaire. En réalité, elle se souciait peu de la politique, ravagée seulement d'une amertume de jolie femme étouffée en un trou de province. Elle souffrait, par la bouderie systématique du clan réactionnaire, d'être réduite à la fréquentation des fonctionnaires officiels. A chacune de ses soirées, l'hiver, la terreur de quelque échec lui faisait inviter la ville entière, afin d'avoir quelques personnes ; et elle se rongait de dépenser ses sourires les plus aimables envers des commerçans dont la grossièreté l'horripilait, de subir la bêtise et les orgueilleuses susceptibilités de leurs femmes. Si bien qu'en elle l'ambition avait surgi d'amener à la sous-préfecture, par quelque coup d'habileté, les Mersolles. Et elle comptait sur les Majusté.

Enfin, la veille des chasses, M^{me} Majusté retourna à Monsigny. Comme elle venait d'arriver, la fille des François, qui l'aidait à des rangemens dans le pavillon, lui annonça que M. le vicomte passait à la ferme presque tous les jours. Et justement, de la fenêtre, elle entendit la voix de Marcel donnant des ordres dans la cour.

Bien qu'elle s'attendît à le rencontrer, bien qu'elle y eût compté, elle fut saisie, redoutant que les François ne l'avertissent de sa présence. Puis elle se rassura. Il n'oserait venir. Ce serait elle, au contraire, qui, tout à l'heure, descendrait, l'apercevrait, comme par hasard.

La surprise du jeune homme lui causait, par avance, à la fois un émoi très doux, une joie d'espièglerie. Elle le voyait penaud, ses airs bravaches tombés, son cynisme de commande envolé. Elle, serait bonne princesse. Elle n'abuserait pas de la situation, le rassurerait tout de suite. Oh ! non, elle ne lui en voulait plus du tout. Pourvu seulement qu'il n'allât pas se dérober en apprenant son arrivée.

Un pas montait l'escalier. On frappa :

— Entrez ! dit-elle.

Elle ne se détourna pas, pensant que c'était la fille de la ferme, qui allait et venait.

Mais elle poussa un cri brusque. On lui prenait la taille, on se

penchait sur elle. Vivement, elle déroba son visage. Un baiser, qui glissa jusqu'au cou, le long de l'oreille, s'acheva sur la nuque.

Elle avait bondi en arrière, regardait effarée. Elle cria, par deux fois :

— Vous! vous!

— Sans doute! dit Marcel.

En effet, elle ne le reconnaissait pas. Dans le singulier travail accompli en son esprit depuis des semaines, Marcel s'y était réduit à des proportions d'enfant. Elle se l'était créé à nouveau, en quelque sorte, rosant ses joues, adoucissant le son de sa voix. Maintenant, il lui semblait que ce fût un autre qui était devant elle, un autre qui était lui pourtant, mais grandi, développé, épanoui en une force d'homme.

Il se découplait vigoureusement en son veston collant, les mollets robustes, une volonté dans les lignes fines de sa face. Et elle avait une stupeur à retrouver sur ses lèvres la moustache légère dont la chatouille lui frissonnait encore à fleur de peau, tandis que sa taille gardait la surprise du geste rude dont il l'avait ployée. Elle demeurait sans force, comme désarmée; et elle dut s'asseoir, étourdie, les idées brouillées, finissant par ne plus percevoir, de ses impressions, qu'une lutte entre un instinctif désir de fuite et un bien-être à rester là.

Marcel se pencha vers elle. Il lui prit la tête, baisant lentement ses cheveux, dans une tranquille prise de possession. Alors, sans effort, sans lutte, elle lui laissa ses lèvres, les yeux clos. Tout son être s'effondrait en une sensation d'une douceur infinie, jamais imaginée, s'abîmait en de l'inconnu. Et elle sentit qu'elle n'avait pas le courage de s'arracher de ce rêve, de peur ensuite de n'oser plus s'y abandonner.

Lui, après un moment, debout devant elle, se mit à sourire.

Elle cacha son visage dans ses mains. Une stupeur nouvelle l'envahissait, de se rencontrer sans colère contre lui. Du fond d'elle-même ne montait aucune révolte. Elle n'éprouvait, à travers un reste d'étourdissement, qu'un étonnement mêlé d'une admiration :

— Oh! reprocha-t-elle, sans lever la tête, moi qui croyais que vous aviez regret de l'autre fois, que vous n'osiez plus me revoir!

C'était l'aveu de toute sa bêtise, le renoncement de toute sa volonté, désormais tombée en celle de l'homme, le jour où il voudrait.

— Moi! s'écria Marcel.

Il ouvrit de grands yeux, acheva son jeu de physionomie dans un rire clair. Elle le regarda à plusieurs reprises, les paupières vite baissées, d'un air mal éveillé, avec des regards d'éblouissement.

Il sourit, fatement :

— Je savais bien, va! reprit-il.

Elle bondit :

— Comment, va ? Comment, vous saviez ?

Elle eut une envie de le battre tout à coup. Mais il répondit simplement :

— Parbleu !

Alors, de nouveau, l'admiration de cette force et de cette perversité tranquille la dompta. Ni la bousculade de ses pudeurs ne la tourmentait, ni le cynisme dont il la ravalait, sans un mot d'amour, à un instrument de plaisir, ne l'irrita. Il la plongeait en un monde irrévélé, brisée par l'angoisse de l'amant pressenti inéluctable. Avec un émoi voisin d'une volupté, elle était radieuse à la fois et effarée de pencher sa pensée sur l'énigme que lui apparaissait l'être masculin. Elle ne trouva qu'un mot :

— Monstre ! monstre ! répéta-t-elle.

Et elle ploya entre ses bras, l'adorant, dans un baiser où elle se donnait, où elle se livrait toute, comme s'ils s'aimaient depuis longtemps.

V.

Le troisième jour des chasses, on apporta à la ferme Morlaix tombé de cheval. Marcel partit, d'un temps de galop, vers la ville, à la recherche du docteur.

Rapet, enfermé dans son laboratoire, déclara ne pouvoir quitter sa besogne, tenu là encore pour un quart d'heure. C'était, du reste, le temps nécessaire pour atteler. Il en jeta l'ordre à son domestique, s'informa de l'accident :

— Oh ! rien, dit Marcel ; une entorse, probablement.

Le docteur se remit au travail. Marcel s'assit sur une chaise, regarda silencieux, retrouvant dans sa mémoire les leçons de chimie d'autrefois. Le long des murs, des bocaux s'étagaient, des cornues de verre, des éprouvettes aux clartés de cristal ; et, sur le plancher, c'était une débânde de cuvettes, de vases cerclés de fer, de fourneaux en terre réfractaire. Il y avait aussi un alambic, des flacons à tubulures. Et le docteur, en manches de chemise, sanglé d'un tablier, avec ses cheveux blancs, sa face rouge flambante du reflet du feu, évoquait l'idée de quelque alchimiste du moyen âge cherchant la pierre philosophale.

Marcel se rappelait les découvertes du vieux savant : une théorie nouvelle de la panification, des études surtout sur l'électricité animale. Des bribes de ses théories, entendues déjà, lui revenaient. Une constitution identique de l'être et du monde, les mêmes lois de l'infiniment petit à l'infiniment grand, avec pour seule différence une question de densité entre les molécules. Le cerveau était une

pile électrique dont les nerfs formaient les conducteurs, comme les soleils, centres des mondes, étaient des machines électriques guidant, malgré l'éloignement apparent des molécules, les évolutions planétaires. La distance pour lui n'existait pas. Elle n'était qu'une fonction de nos sens.

Tout cela dansait imprécis dans la pensée de Marcel, éveillant des envies de rire. Il voyait en Rapet un doux toqué inoffensif. Il se prenait de dédain à songer que, s'il l'eût voulu, il serait maintenant membre de l'Institut, décoré de tous les ordres, au lieu de s'abrutir dans ses livres, sans autre distraction que des cures laborieuses de malades qui se moquaient de lui et ne le payaient pas. Puis une idée le traversa :

— Dites donc, docteur, voyez-vous le curé arrivant ici ?

La silhouette de l'abbé Bourette, évoquée entre eux, les égaya. Ils le virent levant les bras au ciel, anathématisant les cornues, avec des yeux effarés, des signes de croix :

— Le pauvre homme ! dit Rapet ; il en ferait une maladie.

Cependant des bulles crevaient dans une cornue, des gaz, qui allaient, à l'extrémité de longs tubes, aboutir à une condensation goutte à goutte en un vase que réfrigérait un continuuel écoulement d'eau. Rapet redevint attentif. L'opération s'achevait. Il se déclara prêt à partir.

Lorsqu'ils arrivèrent à Monsigny, ils trouvèrent le procureur couché sur un matelas, dans la ferme. On n'avait pu lui retirer sa botte ; et il s'était refusé à la laisser couper, tourmenté pourtant d'un travail qu'il sentait dans ses chevilles, obstiné à attendre l'arrivée du docteur.

Tout de suite, il lui tomba en main, comme un enfant, laissa couper la botte.

Autour d'eux, des chasseurs allaient et venaient, la chasse désespérée par l'accident. M^{me} Majusté, avec la sous-préfète, accourues du pavillon, se penchaient avec des airs apitoyés :

— Entorse ! simple entorse ! dit galement le docteur. Un baquet d'eau !

La fille de ferme apporta le baquet. Après le clapotis du pied, qui s'immergea, on entendit Marigot expliquer l'accident par une position défectueuse du cavalier. Il récita de nouveau sa théorie, fléchissant sur ses jambes écartées, comme si son corps eût obéi au bercement d'un cheval. Le procureur baissait le nez, navré, les yeux sur son pied, contenant des cris. Toute la magistrature lui paraissait humiliée en sa personne. Et son humiliation s'accroissait de recevoir les soins de cette fille qu'il avait si rudement malmenée, l'année d'avant, pour son histoire d'infanticide, sans parvenir à lui faire avouer. Il la subissait d'un air

digne, devinant en elle, sous son masque impassible, une joie sournoise de revanche.

Aussi, dès qu'il fut soulagé, malgré que la douleur encore lui mit de petits sifflemens entre les dents, il voulut partir. Rapet l'emmena dans sa voiture, tandis qu'un valet reconduisait le cheval.

Les chasseurs se remirent en selle; il y eut un détallement pareil à une alerte de cavalerie. Marcel alla saluer M^{me} Majusté. Elle le présenta à M^{me} Chaigne. Il ne l'avait jamais vue. Ils se cherchèrent en silence au fond des yeux. Elle l'enveloppa d'un regard lent, profond, indéfinissable, puis son visage redevint muet, de l'abaissement des paupières. Elle avait une pâleur chaude, avec de longs cils, des cheveux très noirs; et sa taille était jolie, coulant d'une ligne souple et pleine jusqu'à la hanche. Immobile, elle attendit, en femme sûre de soi, que le regard de Marcel se fût abaissé jusqu'à son pied, une fine pointe avancée sous la robe. Ensuite, elle parla de l'accident. Marcel déclara qu'il prévoyait cela depuis longtemps, à voir le procureur accroupi sur sa selle, les poignets à l'estomac, les éperons au flanc de la bête. Il affirmait l'avoir admiré à plusieurs reprises. Il lui avait vu des sauts de fossés, surtout, qui étaient de pures merveilles, retombant sur l'encolure et se raccrochant au petit bonheur. D'ailleurs, il ne dissimulait pas une joie de cet événement; car le cheval, sans direction, abandonné à son instinct de suivre les autres et de se jeter aveuglément parmi les groupes, était un continuel danger. Morlaix devait tomber forcément, fatalement, un jour ou l'autre; autant valait une entorse que s'il se fût cassé la tête.

La sous-préfète, en l'écoutant, avançait de jolis rires clairs, coulait des regards radieux. De la voir se dépenser en de subites mignardises qu'elle ne lui savait pas, M^{me} Majusté avait une ombre sur son front, ses yeux allant de l'un à l'autre. Mais Marcel prit congé, d'une politesse correcte. Elle se rassura; et ses regards s'attardèrent sur lui, longuement, tandis qu'il sautait à cheval et s'éloignait.

Aux intervalles des chasses, à des jours où le sol gelé devenait trop glissant pour le pied des bêtes, tous deux se rencontraient au pavillon. Une semaine, elle garda une stupeur ravie de petite fille qui a commis quelque gros péché dont elle n'a pas le courage de se repentir. Ensuite, cette pensée du fait accompli, de l'amant entré dans sa vie, domina les effarouchemens de sa conscience. Et elle se délivra du souci des derniers remords en se confessant. Le secret, une fois confié au prêtre, lui fut une accoutumance. Son amour devint une chose tacitement admise, accordée, consentie par Dieu. C'était presque une complicité avec lui, une

complicité inquiète que traversaient des doutes frissonnans; mais elle ne repoussait pas ces doutes, s'y complaisait, au contraire, comme à un aiguisement de ses impressions.

Elle se recueillit en la joie d'aimer, de sentir son cœur rempli par Marcel. Elle trouvait l'apaisement de l'inconnu dont elle avait été tourmentée, le réveil joyeux de ses rêves confus de jeune fille, que la banale réalité du mariage avait écrasés. Le romanesque lentement accumulé dans l'oisiveté de sa vie s'épanouissait, du romanesque gai et joli comme sa petite tête d'oiseau caressant.

Loin de Marcel, elle éprouvait un besoin de remplir le vide de ses journées par des épanchemens en des lettres folles, interminables, qu'elle s'obstinait à poursuivre malgré de courts dépités de les voir sans réponse; des lettres de petite fille, comme elle avait imaginé parfois d'en écrire, en pension, au prêtre qui la confessait, à l'enfant de chœur qui servait la messe. Elle les cachait dans la forêt, au creux d'un vieil arbre; et Marcel, de loin en loin, envoyait son groom qui lui apportait tout un paquet, dont il allumait des cigares, le soir, après un coup d'œil distrait. Lorsqu'il la retrouvait, il la raillait, amusé au fond, la déclarant très drôle, un vrai type. Elle, après des colères indécises où finissait toujours par dominer son besoin d'admiration, se résignait à voir chez l'homme une manière différente de ressentir et d'exprimer l'amour. Il avait des mots dont elle demeurait désarmée, acceptant son cynisme.

D'abord, rien ne troubla la paix de leurs rencontres. Les François, souvent absens, étaient très discrets. D'ailleurs, dans son premier ravissement, elle ne songeait pas à eux. Ils étaient là ainsi que des gens à elle, dont elle n'avait pas à se préoccuper. Cependant, un jour, comme elle causait avec la femme, celle-ci, l'air dolente, recommença de se plaindre des chasses. Des dégâts étaient commis par les chiens, par les chevaux, par la passée continue des piqueux. Le gibier, également, avait été effarouché. Autrefois, son homme tirait encore un lièvre, une perdrix, par-ci par-là, qu'il vendait à Thomassin. Maintenant, plus rien! Jusqu'au poisson de la Gaudrée, qui, pris de peur, avait disparu.

M^{me} Majusté ne comprit pas. Mais, bientôt, la fermière revint à la charge, insinuant des inquiétudes pour le fermage. Elle affectait de se tranquilliser. Certainement, si ça arrivait, qu'on ne pourrait pas payer, madame était si bonne; elle comprendrait. Il ne fallait pas se tourmenter pour rien. Il arriverait ce qui arriverait. Peut-être que ça s'arrangerait, que la saison deviendrait meilleure.

M^{me} Majusté, les yeux à terre, un peu rose, murmura des mots vagues. Elle ne s'occupait pas des affaires; son mari,.. certainement,.. on verrait...

Lorsqu'elle retrouva Marcel, la semaine suivante :

— Oh ! écoute, dit-elle. Je suis perdue ! Ces gens-là vont tout dire à mon mari !

Et véritablement la pensée de son mari l'affligeait. Elle se sentait très bonne pour lui, très tendre, désolée à l'idée qu'elle pût le rendre malheureux.

— Bah ! répondit Marcel. Ces voleurs-là ne font plus de deux louis de pourboires les jours de chasse.

— N'importe ! dit-elle. Et puis, écoute !..

Elle cherchait des mots, hochant le menton, le visage gonflé d'une moue de bébé qui a un chagrin :

— Aussi, tu comprends, toi, tu devrais...

— Je devrais...

Elle tourmenta le nœud de cravate de Marcel, l'air attentive, les yeux sur l'épingle :

— Tu sais que mon mari est très... économe...

— Ah ! parfaitement ! Tu n'avais qu'à le dire !

Vivement, il prit des billets dans son portefeuille :

— Tout de même ! déclara-t-il, tu es bête, tu sais, si tu leur fiches un sou !

Elle devint immobile, l'air glacé. Il s'inquiéta :

— Veux-tu davantage ?

Alors elle éclata :

— Comment ! ne pas leur donner un sou ! Tu crois donc que cet argent est pour moi !

Et brusquement elle fondit en larmes.

— Allons bon ! dit Marcel.

Tranquillement, il la chatouilla pour la faire rire, se moquant d'elle, de sa peau fragile déjà striée par places de sillons rouges :

— Tu vois, ça te rend laide de pleurer ! Là, c'est tout rouge, puis, ici, c'est tout blanc !

Boudeuse, elle défendait son visage avec des coups de coudes ; mais elle dut finir par rire, malgré soi, furieuse de ne pouvoir garder sa colère. Et, en l'embrassant pour sécher ses pleurs, Marcel coula les billets dans son corsage.

Dès lors, sous des prétextes, à des apparences de services rendus, elle donna à la femme des pourboires énormes, des pièces d'or que l'autre glissait aux poches de son tablier, sans cesser de geindre. Pourtant elle gardait à ses mains la sensation des yeux rapaces de la paysanne, la devinait toujours mécontente sourdement, comme si elle ne se fût pas jugée assez payée. Mais elle n'osait lui donner davantage. C'eût été, de sa part, l'aveu d'un marché conclu, dont sa pudeur se révoltait. Elle regrettait d'avoir pris cela sur elle. Marcel aurait bien pu s'en charger, lui épargner cette confusion.

De jour en jour, cette rançon du silence des François lui devenait plus pénible. La fille aussi la gênait. Il leur eût été puéril maintenant de chercher à dissimuler ; et, quand elle portait des fagots, bourrait le feu, s'attardant à souffler les charbons, avec des lenteurs interminables, échouée devant l'âtre dans ses jupes, tandis qu'ils se taisaient ou échangeaient des paroles insignifiantes, elle sentait comme une injure monter de son large dos muet.

En février, des pluies abondantes les ayant tenus séparés pendant quinze jours, cette interruption de l'habitude prise accrut ses peurs. Elle ne se sentait plus le courage d'affronter les gens de la ferme. Marcel, devant les répugnances de la jeune femme, proposa le parc. En une demi-heure, ils atteindraient la porte du fond, se réfugieraient dans un pavillon où ni son père, ni personne, n'entrerait jamais. Il la décida. Ils s'acheminèrent par la forêt déserte, elle, à la fois épeurée et ravie, à mesure qu'ils approchaient, de la hardiesse de l'aventure.

Lorsqu'elle franchit la porte, son cœur battait d'une sensation nouvelle.

C'était presque un autre château, ce pavillon, un palais quadrangulaire d'un seul étage. Mersolles, au temps de ses colères, de ses fuites de la vie, l'avait fait construire sur des modèles de la Renaissance italienne. Cachée en partie par de vigoureuses frondaisons de lierre, la façade ouvrait, au rez-de-chaussée, des fenêtres carrées fermées de grilles. La porte, à angles droits, doublée extérieurement de fer forgé ajouré, était surmontée d'une targe octogonale, inclinée en avant, qui portait en relief les armes des Mersolles, un lion rugissant, avec cette devise :

MERSOLLES IRRA
IRRA MERSOLLES
ONCQUES MERSOLLES

— Qu'est-ce que cela veut dire ? demanda-t-elle.

— Mersolles s'encolérera. S'encolérera Mersolles. Nul n'égalera Mersolles dans ses colères.

— Ah !

Elle demeura rêveuse un moment, continua de regarder.

Une couronne d'épis entourait la targe, le long de laquelle s'enroulait une poursuite de génies nus, entre deux cariatides soutenant le balcon de pierre de l'étage.

Et, à l'étage, entre des fenêtres à meneaux, une large baie cintrée se trilobait, en recul sous un énorme fronton dont les motifs allaient se perdant parmi les ornemens du chambranle. En haut, la terrasse, au-dessus des mâchicoulis, découpait le ciel entre des

colonnes frêles. Dans les intervalles, le lierre courait le long de la pierre grise ; çà et là, un médaillon se dévoilait, quelque terre cuite, un buste en écoinçon, une statue dans une niche.

A l'intérieur, un cortile, une colonnade de marbre, firent pousser des cris de joie à M^{me} Majusté. Jamais elle n'avait rêvé d'architecture semblable. Elle faisait : Oh ! oh ! cherchant un mot qui rendit son admiration. Enfin elle trouva, s'écria :

— C'est gentil ! Comme c'est gentil !

Elle répétait ce mot avec ravissement. Il suffisait à l'apaisement de la plus haute émotion d'art à laquelle son esprit pût s'élever.

Mais lorsqu'elle fut entrée dans la grande pièce de l'étage, elle fut saisie, par la lumière tombant à travers les vitraux, d'une impression d'église. C'étaient des vitraux du XIII^e siècle. Mersolles les avait conservés d'une chapelle ruinée qui faisait partie d'un ancien monastère enclavé dans ses terres ; et, pour qu'on pût les adapter, les trois fenêtres de la baie avaient été établies d'après leur modèle. Elle n'osait marcher, malgré l'étouffement de ses pas sur les tapis, ni élever la voix, dans cette coulée de lumière multicolore qui l'enveloppait d'un infini vague, réveillait en elle une sensation sommeillante de mystère. Puis, la curiosité domina. Elle s'intéressa à un étrange mélange de choses accumulées là, des tableaux anciens et des peintures modernes, des armures de chevalier et un téléphone. Elle pénétrait dans un peu de la vie inconnue de Mersolles, chatouillée, avec une peur d'être découverte, de la joie voluptueuse et coupable d'un secret surpris, d'une intimité violée.

Marcel lui expliquait. Une toquade de son père. Il avait meublé toutes les chambres selon les styles successifs, depuis la renaissance jusqu'à l'empire. Elle voulut voir. Ils allèrent par les pièces. Il lui montra, dans la chambre à coucher Louis XIV, un tabouret de cour de duchesse, un souvenir appartenant à la famille. Elle se tint immobile, envahie d'un respect ; puis, une tentation la prit ; elle ne résista pas à une envie de s'y asseoir ; et, redevenue gamine de vouloir jouer la gravité, elle minauda, faisant le geste de s'éventer. Mais elle perçut une raillerie dans les yeux de Marcel ; elle éprouva un dépit de sa roture, se leva boudeuse, mécontente subitement, écrasée de toutes ces choses.

Ces premières impressions apaisées, M^{me} Majusté vécut dans le ravissement de ce luxe. Elle commença de se laisser tenter, acceptant de se parer pour Marcel de bijoux anciens, qu'ensuite elle consentit à garder, à titre d'objets d'art. Elle se plaisait à évoquer, en ses gâtés, dans le surgissement autour d'eux des siècles accomplis, qu'elle fût la favorite de quelque roi. Leurs amours devenaient un cours d'histoire galante à travers les pièces aux

styles divers. Elle était tantôt Diane de Poitiers, Agnès Sorel, la Pompadour. Marcel l'exaspérait parfois, en lui donnant le nom de la Dubarry.

De cela, brusquement, tandis qu'aux intervalles, les chasses emplissaient la forêt du galop des habits rouges, des sonneries des cors, des curées aux flambeaux ainsi qu'en une cour impériale, la maison du notaire apparaissait à la jeune femme plus lourde chaque jour. Son chez-soi, avec le juste confort de province, s'éteignait en une pauvreté subite, pareille à une misère. Un besoin de luxe croissant s'éveillait en elle, une confusion de ses toilettes simples dont ce nouveau cadre achevait la déroute.

A cause de l'économie stricte de son mari, elle médita des combinaisons, imagina des lésineries sur la nourriture. Cela lui parut dérisoire. Une tentation plus haute alors la tourmenta, qu'elle n'osait s'avouer. Peu à peu elle céda. Avec des scrupules, elle toucha à l'argent destiné aux François. Cent francs, d'abord. Elle les remettrait. Mais elle puisa dans la bourse de nouveau. Un étonnement de Majusté, au sujet d'une toilette, l'inquiétude qu'il manifesta de la voir s'endetter, la fit hésiter un moment. Puis elle vit qu'il ignorait les prix; il fut enchanté des occasions dont elle lui parla, qu'elle lui montra sur des catalogues. Elle se rassura.

Marcel, de temps à autre, faisait, à propos des courses, de brèves échappées à Paris. Lorsqu'il revenait, des curiosités s'allumaient en elle de sa vie, des parties au cercle où s'amoncelaient des louis en chiffres fantastiques, des théâtres, des soupers. Elle avait, de cette existence entrevue pareille à quelque flamboyant enfer, un petit frisson d'épeurement à travers des attirances confuses.

Le côté féminin, surtout, la passionnait, la vie à grandes guides et le luxe écrasant des filles, de celles qu'en son ignorance provinciale des grands milieux, elle appelait encore de mauvaises femmes. Sans renseignements là-dessus, autres que des comptes-rendus de tribunaux, des affaires scabreuses qui éclataient comme des pétards au milieu des journaux chastes, elle n'imaginait, en la débauche parisienne, qu'une détresse continue, une abjection honteuse reléguée en des bouges de carrefours où ne se fourvoient pas les gens comme il faut. Elle demeurait stupide, devant la vision nouvelle des plus beaux hôtels, des équipages princiers aux mains des filles; des filles gouvernant Paris, gouvernant le monde, commandant chez les ministres et les ambassadeurs, comme avaient commandé chez les rois les favorites; des filles assistant aux premières et saluées dans leurs loges, remplissant les journaux de leurs faits et gestes. Leur rôle normal de disperseuses d'or, d'agens du mouvement perpétuel des fortunes, de fermens sous lesquels s'activaient les continues transforma-

tions du corps social, lui échappait. Elle en retenait seulement la puissance de la femme, une puissance grisante dont elle avait des bouffées d'orgueil, une envie aussi de leur luxe, de tout l'extérieur de leur joie, de leur existence de fêtes et de triomphes, de leur domination.

Cet aperçu nouveau de la vie, entrevu dans une gloire, rétrécissait encore autour d'elle la petite ville aux idées lointaines, la lui rendant semblable à une nécropole où seulement s'agitaient des ombres vaines. Elle sortait d'une longue songerie par une question qui dévoilait une singulière situation d'esprit :

— Comment peuvent-elles faire, ces femmes !

Il lui semblait, déclarait-elle, que jamais elle n'aurait pu mener leur vie. Et l'hypothèse pourtant que cette vie eût pu être sienne traversait sa pensée. Elle en avait de petits frissons, une répugnance qui, très vite, faiblissait :

— N'est-ce pas ? Elles ne sont pas faites comme les autres, ces femmes-là !

— Bah ! dit Marcel, toutes les femmes sont les mêmes !

— Comment, fit-elle en se reculant. Et moi ?

— Toi ! Luce ! tu serais charmante !

Elle le regardait, incertaine si elle devait se fâcher. Mais, ne trouvant pas à exprimer sa pensée, tant elle était confuse, elle froissa ses épaules, sauta à une autre idée :

— Alors, quand tu vas à Paris ?..

— Eh bien ?

Elle plaça son visage en face de celui de Marcel, un peu rose, les yeux plus brillants. Elle hésitait à formuler sa pensée, une pensée subite qui jamais encore ne lui était venue ; puis, tout à coup, elle se décida :

— Je parie que tu me trompes !

Il éclata de rire, ainsi que d'une drôlerie vraiment amusante :

— Cette bêtise ! dit-il enfin.

Plus rouge, elle s'efforçait de pénétrer Marcel, d'un regard qui allait de l'un à l'autre des yeux du jeune homme, en se demandant ce qu'elle devait croire. Lui, tranquillement, égayé de souvenirs, avoua, à son dernier voyage, un caprice pour une petite actrice d'un théâtre de genre. Il la nommait, puis il la détailla, disant en elle ce qui l'avait charmé.

— Non ? fit-elle, incrédule, anxieuse pourtant.

— Tiens ! pourquoi te le dirais-je ?

Nerveuse, un tic lui remua les membres, ses doigts ouverts tourmentés d'un besoin de griffer. Mais, comme il complétait ses renseignements, descendant jusque dans le menu des confidences, elle se détendit sous une stupeur :

— Oh! s'écria-t-elle.

Dans ce oh! s'attardait un doute mêlé à une colère naissante, déjà proche d'avorter, sous le retour de ses perpétuels étonnements. Et il acheva de la stupéfier par des théories. Il ne la reverrait plus, cette actrice, celle-là comme les autres d'ailleurs, ne retournant jamais à ses amours, incapable de liaison. Il confessa qu'entre eux, il avait fallu cette situation particulière dans l'isolement de la campagne. Il avait bien songé à faire venir des femmes de Paris; mais son père n'y eût pas consenti, avec ses respects puérils de l'opinion, son désir de concilier autour de soi les sympathies et la considération des bonnes gens.

Elle interrompit, amusée un moment, avec ses continuelles sautes d'esprit :

— Tu as l'air d'y tenir beaucoup, toi, à cette considération?

Il railla :

— Oh! énormément! D'ailleurs, reprit-il en bâillant, je partirai bientôt. Je m'ennuie ici.

Comme elle ne disait rien, le regardant, toujours incertaine de ce qu'elle devait penser, il ajouta, après une pause :

— Bast! tu te consoleras avec les clerks de ton mari. Il y en a un qui est très bien, tu sais, le noir?

A son tour, elle railla :

— Rigault! Précisément, monsieur!

Ce cynisme, à la fin, la déroutait. Il lui semblait que la mesure du possible était dépassée: elle cessait d'y croire. Elle y vit une pose, pour la taquiner. Et une confiance en sa force, en sa beauté, lui rendit sa sérénité.

Un instinct laissait éveillé seulement un besoin plus impérieux de coquetterie, un besoin, pour garder Marcel, d'être plus belle que ces femmes dont il parlait. Elle retrouvait plus pressante l'obsession des luxes, des dessous éblouissants, des vêtements d'intérieur plus coûteux que des toilettes de bal. Elle souffrait, avec sa toi en elle-même, de ne pouvoir se montrer à lui dans l'éblouissement de robes diamantées, sertissant les épaules nues. Ses robes, avec leur coupe de couturière de petite ville, l'humiliaient maintenant à ne plus oser se regarder dans les hautes glaces. Et, au souvenir des joies qu'elle avait éprouvées de s'en parer, quelques mois avant, elle eût pleuré.

Vers la fin de la semaine, Marcel allait à Paris passer deux jours. L'envie d'un chapeau, d'une pelisse d'astrakan la tourmentait. Elle la lui confia. A son retour, il rapporta les objets. Elle prétendait le rembourser; mais lorsqu'elle eut examiné, elle n'osa s'informer du prix, effrayée; et, après une bouderie, en jurant qu'elle ne

s'adresserait plus à lui, qu'elle lui défendait désormais, elle se résigna, ne parla pas d'argent, reconnaissante du cadeau.

De plus en plus, elle s'abandonnait. Elle finissait par lui découvrir des rêves d'extravagances, lui dire des vêtemens qu'elle eût aimés. Son regard poursuivait des visions de dentelles et de satin dont elle lui développait les coupes, les yeux luisans, la bouche rouge, tout son être comme jeté hors d'elle d'un coup de désir.

Alors, un jour, singulièrement, elle trouva un véritable trousseau, du linge, des vêtemens de soie, toutes les mille recherches des labyrinthes de la toilette féminine, tous les radieux voiles de la perverse imagination moderne. Elle n'eut pas une défense, fut ravie d'être roulée en ces choses, d'y enchâsser son corps, de sentir sur ses membres leur affolante caresse. Jamais elle n'avait tant aimé Marcel. Elle ne songea pas que cela pût être, de sa part, le désir de prendre d'elle un plaisir plus grand. Elle y voyait, dans la définitive déroute de ses dernières délicatesses, l'amour de l'homme parant ainsi qu'une chasse la femme aimée, et se plaisant à l'environner de soie et d'or, comme un objet précieux. Cela lui semblait naturel. Elle était dominée par l'instinct inconscient, réveillé du fond d'elle-même et désormais la tenant toute, qui jette la femme vers ce qui est beau, ce qui est lumineux et ce qui brille, et ne lui permet d'en détourner un moment son regard et son désir que pour les reporter vers l'homme, dispensateur de ces biens, vers l'amour.

Une terreur pourtant des surprises, parfois, l'arrachait de son rêve, lui gâtait ses bonheurs oubliés du monde. Déjà des valets l'avaient dû voir ; des piqueux l'avaient croisée. Elle ne s'en tourmentait pas. Elle avait pris au contact de Marcel, à ses paresseuses parmi les meubles de famille, un mépris aristocratique de la domesticité. Mais la pensée de Mersolles, avec sa grande figure hautaine, son dédain poli des femmes, la glaçait. Elle avait peur aussi des rencontres par les bois, à l'aller ou au retour.

Une après-midi, justement, elle repartait. Marcel s'approcha vivement d'une fenêtre. Deux silhouettes venaient de passer. Il reconnut M^{me} Ravail avec M^{me} Louvain. Il montra un mécontentement. Son père était bête vraiment de laisser le parc à ces gens-là. Ils s'y promenaient comme chez eux. Pourquoi pas tout le monde, toute la ville, avec la musique municipale au milieu !

Elle, gantée, sa voilette tirée, se rassit au bord d'une chaise, la main à la pomme de son parapluie, agacée de ce contre-temps. Mais Marcel s'écria :

— Allons, bon !

Elle se leva, s'approcha de la fenêtre à son tour.

Les deux femmes s'étaient arrêtées, assises sur un banc :

— Oh! se récria-t-elle, fais-les partir!

— Attends! dit Marcel.

Il descendit, sortit dans le parc. Elles se levèrent, surprises de le voir. M^{me} Louvain s'excusa, confuse d'être indiscreète. Elle pensait le pavillon abandonné.

— Du tout, dit Marcel, j'y viens très souvent.

Comme elle se retirait, M^{me} Ravail, à son tour, prit la parole. Une angoisse nouvelle avait surgi dans la famille. Pierre, leur fils, disparu depuis trois ans, était maintenant quelque part dans le pays, on ne savait où. Sans doute, M. le comte pourrait aider leurs recherches en donnant des ordres? Des gens l'avaient reconnu, hâve, misérable, vêtu de loques boueuses, comme un terrassier. Pendant les chasses, on l'avait aperçu parmi les rabatteurs enrôlés par les gardes. Et depuis, plus de traces, plus rien. Peut-être était-il parti, traînant ailleurs sa misère farouche, peut-être était-il là, dans les environs. La perpétuelle menace que leur fils suspendait sur les têtes des Ravail se dressait à nouveau, ramenant les émois des jours où un crime, signalé par quelque journal trouvé dans un wagon vide, les laissait à la maison tout pâles, n'osant se regarder. Elle ne vivait plus. Et la mère, en même temps, saignait en elle, de savoir son enfant misérable et crevant la faim, sans personne.

Ses yeux s'emplissaient d'une révolte contre la destinée, noirs, et comme agrandis de la germination lente en son esprit de volontés farouches, devant l'interminable détresse de sa vie.

M^{me} Louvain hochait la tête, de son air dur. C'était sa consolation, ce fils des Ravail. Il faisait le pendant de leur plaie à eux, de la vieille obstinée à son trou de terre. Elle prit un temps, cherchant un air distingué :

— Que voulez-vous? dit-elle, quand ce n'est pas l'un, c'est l'autre. Il y a toujours quelque chose dans les familles!

M^{me} Ravail soupira :

— S'il n'y avait eu que lui encore! Mais son mari, la pauvreté montante du ménage, accrue par l'âge des filles, l'avenir chaque jour plus menaçant.

Marcel, le sourcil froncé sur son monocle, la considérait curieusement. C'était l'aperçu d'un monde inconnu, très loin de lui, presque une découverte. Il déclara :

— Bah! des filles! Ça se tire toujours d'affaire!

M^{me} Louvain appuya, poliment, avec son orgueilleuse conviction de femme arrivée. Elle recommença ses excuses, tandis que l'autre se taisait, gênée de ses confidences qu'elle sentait sans écho, écrasée de nouveau sous le poids de la vie; et elles s'éloignèrent.

Marcel retrouva M^{me} Majusté crispée, toute sa petite figure ravagée d'une colère.

— Ah! ça! tu leur faisais la cour! Me voilà bien pour rentrer! J'arriverai après dîner!

Néanmoins, elle avait le temps d'atteindre la station pour l'heure du train. Elle se jeta dehors. Comme il la rejoignait, pour la conduire jusqu'à la porte du parc, elle poussa un cri. Louvain, qui avait accompagné ces dames, était allé rôder, donnant un coup d'œil vers le fond du parc, examinant l'état des murs; et il revenait à leur recherche. Il fut si troublé de cette rencontre qu'il s'arrêta indécis, au détour d'une allée, trop près d'eux pour se dérober. Et ils durent passer sous son salut, elle raidie, hautaine, des larmes de dépit à fleur des cils.

Au bout de quelques pas, elle éclata :

— Ça! ça devait arriver! Je suis perdue maintenant!

— Laisse donc! fit Marcel. Il s'en moque, Louvain.

La contradiction l'exaspéra :

— Ah! il s'en moque! Dis donc que toi tu t'en moques. Demain toute la ville le saura! Que veux-tu que je devienne à présent?

Elle allait en avant de lui, très vite, secouant rageusement sa robe qu'elle avait ramassée dans la main, à cause de l'humidité de l'allée.

— Oh bien! tu sais, déclara-t-il, je ne peux pas te suivre. Au revoir!

Elle s'arrêta net, radoucie :

— Alors, vrai, tu crois? Il ne parlera pas? Si tu le lui défendais? Enfin comme tu voudras!

Elle releva sa voilette au ras du nez, se haussa un peu jusqu'aux lèvres de Marcel, distraitemment, et passa la porte.

Lorsqu'elle fut entrée dans la forêt, des gouttes de pluie battirent le sol. Une averse survenait.. Les arbres sans feuilles ne la protégeaient pas. L'eau la fouettait, la prenant de biais; et une peur de manquer le départ l'empêchait de s'arrêter, de chercher quelque abri. Bientôt, une autre inquiétude s'empara d'elle : Que dirait-on de la voir à la gare de Monsigny dans un état semblable, complètement mouillée, sa robe perdue? Ne se demanderait-on pas comment François ne l'avait point conduite en voiture? Elle trottait éperdument, mêlant dans sa colère les Ravail et les Louvain et Marcel. Puis elle-même, dans l'excitation de sa course, s'injuria. Elle se trouvait stupide. En ce moment, elle ne voyait plus, de son adultère, que les côtés affreux. Le cynisme de Marcel lui apparaissait véritable. Elle se sentait enlisée en une boue. Tout l'égoïsme des hommes, toute la bêtise des femmes, pleuraient en elle, comme pleurait ce lourd temps d'hiver toutes ses larmes, dans la nuit s'abaissant. Et cela lui paraissait bien fait tout à coup. Elle aurait voulu rencontrer plus de misère encore, être si punie qu'elle fût dégoûtée de tout, à jamais.

En arrivant à la maison, elle croisa François qui sortait de l'étude. Il souleva sa casquette lentement, tandis qu'elle passait, sans tourner la tête, inquiète de sa présence. Elle changea de vêtemens à la hâte, le cœur serré d'une angoisse. Son énervement de l'après-midi, sa malchance à travers la forêt, lui apparaissaient subitement comme des pressentimens. Pour fuir ses pensées un besoin d'activité la fit descendre à la cuisine. Elle fureta, trouva des choses malpropres, se plaignait du désordre ; mais la bonne la laissait dire, renfermée, l'air boudeuse ; et devant cette maussaderie, elle s'intimida. Il lui semblait que cette fille aussi la méprisait, que la ville entière savait.

A dîner, son inquiétude devint si vive, qu'elle ne put se tenir de s'informer près de son mari de la démarche du fermier.

— François ! dit le notaire. Ah ! le gredin ! Figure-toi, il ose me dire qu'il ne pourra pas payer son fermage ! Les chasses, patate, patate. Il paraît que sa femme t'en a déjà touché un mot, et que tu as paru comprendre leur position ! Mais, ma chérie, les chasses ne l'ont pas dérangé. C'était au moment où il n'avait rien à faire dans ses champs. L'argent du bail, il le lui faut du reste avant l'hiver, car à cette époque il ne vend que des poules, des œufs conservés dans du son, un peu de beurre. Sois tranquille, va, il paiera ! Et tu auras ton manteau, tu sais, le manteau que je t'ai promis ?

Elle fit oui, distraitement, la pensée ailleurs, sentant monter autour d'elle la menace de ces gens. Elle comprenait le vague avertissement de cette allusion à sa conversation avec la femme. Une nécessité en résultait, d'aller à Marcel toujours, pour avoir de l'argent, afin de leur fermer la bouche. Sa vie était liée implacablement. De continuer ses imprudences, elle risquait de se faire prendre. Mais de les interrompre, elle s'exposait davantage encore. Le jour, sans doute, où Marcel partirait, oublieux d'elle, emporté au loin, tout se lâcherait ; elle serait perdue.

Une tristesse pesait sur elle. Elle se sentait sans courage, d'ailleurs, pour renoncer à cette vie. Elle était trop profondément pénétrée d'un désintéressement, lointain déjà, des choses de la maison. Elle ne pouvait plus s'y reprendre à rien. Tout lui paraissait étranger. Elle se souvenait d'avoir été ravie à des jours où son mari la mettait au courant des questions, lui demandait ses avis. Les clercs, autrefois, affectaient de la consulter en l'absence du notaire ; et elle était très fière d'entrer dans les dessous des affaires, avec une importance de femme à qui sont confiés des secrets, et une absolue conviction d'être digne de toutes les confiances, incapable de les trahir. Depuis, elle s'était reculée de ces détails terre à terre. Elle avait eu des airs de chercher les événemens de l'étude et les gens dont il s'agissait, parmi des poussières,

au-dessous d'elle ; et Majusté s'était désaccoutumé de l'en entretenir, à force de l'entendre répondre, avec des bâillemens d'ennui :

— Mais, mon pauvre ami, que voulez-vous que cela me fasse ?

Elle découvrait subitement l'ampleur du dédain entré en elle de la banalité morne de sa vie bourgeoise. Elle se retrouvait véritablement autre, désormais envahie de nausées dans le prosaïsme du notariat. La mélancolie de couvent de la maison, sur laquelle pesait l'antique honnêteté de la province, s'était élargie, transformée insensiblement en une révolte contenue de prisonnier rongé par ses poings derrière des barreaux. L'étude lui pesait, avec ses papiers, ses grimoires, ses paysans allant et venant sous le porche, les jours de marché.

Une douceur, pourtant, persistait des lointaines réminiscences. Un moment, la figure affectueuse et bonne de son mari coula en elle une vague tendresse ; elle perçut comme une caresse lente l'enveloppement de la paix séculaire des vieux murs. Sa tristesse en devint plus profonde. Il était trop tard ; elle ne pouvait se reprendre.

Sa frayeur des rencontres, son inquiétude des François, le ramènèrent à leurs rendez-vous de Monsigny. Marcel y fit transporter les vêtemens. Ce déménagement l'égaya ; de nouveau, avec sa mobilité d'impressions, elle se grisa, s'étourdit, s'abandonna au romanesque de cette vie double de petite bourgeoise coin de feu çà et là métamorphosée, comme au coup de baguette de quelque fée, en une courtisane somptueuse, pareissant parmi des satins et des ors.

Un souvenir de leurs allusions historiques, les semaines précédentes, dans les chambres du palais du parc, lui fit évoquer Louis XV et la Dubarry, « après nous le déluge, » sans souci des lendemains. Elle devint indifférente à l'air sournois dont la fille de ferme empochait les écus, aux obséquiosités de la femme, à ses allures confidentes, complices presque, dont se rapprochaient entre elles, malgré de feintes humilités, les distances sociales ; tandis que Marcel, mécontent du dérangement plus grand, avait des colères contre François, parlait de lui faire payer son chantage et ses bois et ses chevreuils, tout en bloc, à la première occasion.

A chaque entrevue, désormais, un peu des derniers lambeaux de son idéal nuageux de pensionnaire acheva de s'en aller. Le besoin de caresses et d'affectuosités un peu précieuses, lesquelles étaient comme la poésie de son amour, une poésie enfantine de romance, activait sa déroute devant la logique désespérante de l'homme. Son cœur glissait sur Marcel, sans prise, ainsi que des mains sur une statue de marbre poli. Lorsque des puérilités sentimentales, pour elle d'une douceur exquise, montaient du cœur aux lèvres de sa maîtresse, il ouvrait des yeux surpris où s'allumaient des rires. Il paraissait se pencher sur le cerveau de la jeune

femme, comme sur un incompréhensible spectacle. Dans des moments où un instinct de refuge, d'appui, de blottissement, réveillait en elle le désir de se sentir très petite et très faible sur sa poitrine large, dans ses bras forts, lorsque des mots inachevés, un parler de bébé, des articulations drôles, devenaient la seule langue dont elle pût essayer de rendre un peu son état d'âme, il avait de francs éclats de rire, les mains claquant ses genoux.

Et, à son tour, vraiment amusé, il répétait, en l'imitant, les mots qu'elle avait dits, courbé d'un rire à laisser tomber son monocle, un rire qui ne s'arrêtait plus, découvrant ses dents blanches, des larmes au coin des yeux.

A force de se rencoigner, boudeuse, ou de le menacer, hésitante et les mains tourmentées d'une envie de tapes, il finissait par ne plus monter du fond d'elle-même que ses perpétuels étonnements où sourdait une admiration. Elle s'enfonçait de plus en plus en sa vision nouvelle de la vie; une courtisane naïve surgissait de la femme, que seule contenait encore, ainsi qu'un rempart, l'enveloppement de la pudeur provinciale, le respect de l'opinion demeuré dans le sang.

Un mardi, à la sous-préfecture, cette barrière lui parut craquer tout à coup. M^{me} Chaigne, malgré ses efforts, avait vu les Mersolles refuser son invitation. Elle était retombée de son rêve de les attirer, et d'attirer avec eux la noblesse environnante. Elle avait souffert non-seulement dans son ambition, mais dans sa vanité de jolie femme. Pourtant, comme elle était tenace, résolue à tout, elle dissimulait ses mécomptes vis-à-vis du château, gardant pour M^{me} Majusté ses amertumes. Justement, celle-ci, la première, eut l'imprudence de faire allusion à cet échec. Elles étaient seules au salon, à la sous-préfecture. M^{me} Chaigne, sans la regarder, laissa tomber d'une voix lente :

— C'est égal, si vous aviez voulu, M. Marcel serait venu !

— Comment ? se récria-t-elle, si j'avais voulu ?

La sous-préfète affecta brusquement une cordialité sans rancune, une franchise affectueuse :

— Voyons, avouez que vous l'avez empêché.

— Moi !

— Sans doute ! Vous faites de lui ce que vous voulez !

Elle se rapprocha, insinuante, avec un bon sourire confident :

— Ce n'est un secret pour personne !

Puis, perfide, toujours souriante :

— Sauf pour votre mari, bien entendu !

M^{me} Majusté se leva, pincée :

— Vraiment, madame, vous avez l'air d'une personne qui ne serait pas rentrée dans ses avances !

M^{me} Chaigne, à son tour, s'était levée. Mais comme elle allait répondre, le domestique annonça M^{me} Dampierre. La femme du pharmacien, toute ronde et couperosée, entra suivie de sa fille, déjà bavardante, avec de petits cris aigus. Les deux femmes se continrent. Elles se quittèrent, d'un salut très digne.

Étourdie un peu tandis qu'elle descendait l'escalier de la sous-préfecture, dans la rue, M^{me} Majusté releva la tête. De sa situation percée à jour, un orgueil s'éveillait, un mépris de la province. Elle se sentait supérieure, grandie de ses visions nouvelles de la vie. Un besoin de jeter par-dessus bord le dernier respect de l'opinion l'obséda, dans une bravoure hautaine de nageuse prête à se jeter à la mer. Ce qui était fait était fait. Même, dans cet état d'esprit, une envie déjà latente en elle, un désir confus éclata brusquement. Elle voulut s'échapper pour quelques jours, rejoindre Marcel à Paris, s'enfoncer à son bras dans cet enfer qu'elle avait rêvé flamboyant comme un paradis, féérique comme un conte des *Mille et une nuits*.

Cette idée amusa Marcel.

Un matin, sous prétexte d'aller à Paris voir une tante, elle obtint de Majusté son consentement au voyage. Elle descendit chez Marcel, dans son hôtel des Champs-Élysées.

Pendant huit jours, il la conduisit partout. Elle pénétra dans les foyers des théâtres, fut exhibée au bois, à la fois craintive et radieuse, le pied posé d'abord en tremblant dans le flot dont elle se laissait envahir. Elle eut une fièvre continue en son avidité de savoir, une vanité de son amant et des équipages. Elle connut l'ivresse, avivée d'une cachotterie de péché, des cabinets particuliers, la volupté de rougir délicieusement. Elle se sentit dans son élément, répandue en des endroits douteux, entourée d'hommes de libre vie, fière de coudoyer des cabotines, de souper avec des danseuses, heureuse d'être allégée de ses derniers préjugés, comme d'un manteau trop lourd qu'elle eût déposé, d'un corset qu'elle eût dégrafé.

Et Marcel, fatigué d'elle, la renvoya aux limbes de la province, les yeux éblouis, toute sa cervelle détraquée.

VI.

Au printemps, François se plaignit que chaque année les corbeaux ravageaient ses semailles. C'était dans le parc même que se faisaient les nichées, à la cime des grands chênes, les oiseaux partant de là pour s'abattre au loin dans les champs. Les terres de Mersolles aussi étaient dévastées. Ses fermiers se trouvaient d'ac-

cord avec celui de Majusté; et, en outre, ils demandaient la destruction des lapins.

Comme les grandes chasses étaient terminées, Mersolles prit intérêt à ces doléances, songea à organiser des battues. Il y voyait une distraction et une occasion singulière en même temps. De la grande vie active qu'il venait de mener, après son long désintéressement des êtres et des choses, des énergies assoupies s'étaient réveillées. L'œuvre faite en Marcel, achevée maintenant, le laissait calme, serein, dans un orgueil confiant. Son esprit, si longtemps concentré sur elle, hypnotisé, pour ainsi dire, vers ce but, se reportait enfin sur l'extérieur. La vie le reprenait, comme renaissante autour de lui. Les idées mêmes qu'il avait semées en son fils, la lente et amère philosophie accumulée pendant les années du rêve triste, le jetaient vers le mouvement social. Les luttes politiques lui apparaissaient comme une dépense désormais nécessaire de ses activités intellectuelles et comme une occasion de féconder ses idées par le terrain des masses, de mettre, sur la société aussi, l'empreinte de sa pensée.

Il y était poussé d'ailleurs par la noblesse du pays; et le désir, vague et sourd au début, était allé grandissant, jusqu'à ce que l'inaction survenue en amenât l'éclosion définitive. Ses opinions politiques, découlées du même principe que l'éducation de Marcel, aboutissaient, de leur matérialisme même, parce qu'il était riche, non à la diffusion des instincts de liberté, à leur compression au contraire, à l'autoritarisme des intellectuels et des puissans, d'après la loi de lutte, la loi de la force primant tout, de l'argent roi.

Après l'éblouissement, jeté par le pays, du luxe et de la grande pompe décorative des chasses à courre, après l'élan donné par cela même au commerce local, une popularité nouvelle pouvait surgir de ces battues. Il chargea Louvain de les organiser.

Des semaines, ce fut une fusillade sous les arbres, toute la ville peu à peu lâchée par la forêt. Ces messieurs du cercle venaient là, comme à des parties de plaisir, en bandes; les jeunes surtout. Il y avait les deux Dardois, les fils du percepteur, affectant des allures aristocratiques, lions pauvres rêvant d'un mariage riche, corrects et se ressemblant comme deux gravures de modes. Marinval, le fils d'un quincaillier enrichi, semant les écus sur les tables de jeu, ne parlant que de baccara, de chiens et de chevaux, suant la bonne bêtise candide du noceur de province; Pousset, un gamin tourmenté du désir de faire parler de lui et qui, estropié, chassait, avec, sous les bras, des béquilles qu'il jetait par-delà les fossés, d'un geste à la Napoléon, pour se contraindre à les franchir. D'autres encore: Mauprat, le greffier du tribunal; Rigault, le

second clerk de Majusté, une tête de coiffeur avec une barbe noire en éventail, des yeux trop jolis pour un homme.

Un dimanche, la chasse aux corbeaux fut ouverte. Justement, c'était la fête de Mersolles. Il y eut un déjeuner au château, vers onze heures. Puis Louvain conduisit les chasseurs au fond du parc, leur montra les nids, des grappes pendant des cimes des grands chênes. Et tout de suite commença un vacarme de bataille, des tiraillemens ininterrompus, dominant l'épouvante des croassemens. C'étaient de continues dégringolades, des nids entiers culbutant, au-dessous du tournoiement affolé des corbeaux.

Louvain regardait seulement. Il désignait les gros tas de nids, disant : Ah! matin! lorsqu'une belle dégringolade arrivait du haut des arbres. Mais il cessa de s'amuser, apercevant sa femme du côté du château. Des recommandations qu'elle lui avait faites lui revinrent à l'esprit. Elle voulait que son mari se fit admettre au cercle; il devait profiter de cette occasion pour se lier avec ces messieurs, tâcher d'entamer l'affaire. Il tourna autour des chasseurs, cherchant à se rendre utile, perplexe, et ne sachant à qui s'adresser, familier seulement avec le gendarme, parce qu'il lui envoyait des perdreaux, de temps à autre, chez Thomassin. Et ce qui l'intimidait davantage, le rendait plus confus encore, c'était un costume de chasseur, tout neuf, en velours marron, qu'il avait dû endosser ce jour-là.

M^{me} Louvain, vêtue d'une toilette claire de printemps, abritée d'une ombrelle rouge saignant, qui tirait l'œil parmi le vert des jeunes pousses, se tenait un peu à l'écart, avec une discrétion comme il faut, le regard alerte toutefois, dans l'espoir de quelque salut.

Mais tout à coup elle devint blême. A la porte du parc, dans une foule haillonneuse qui se pressait, à laquelle des valets jetaient les oiseaux morts, au premier rang, appuyée sur son bâton, courbée en ses vieilles loques déteintes, sa belle-mère s'agitait, les mains crochues.

Suffoquée, elle appela Louvain, d'un signe :

— Ta mère! dit-elle; quelle honte! Renvoie-la!

Louvain coula les yeux vers le groupe. Il avait vu la vieille déjà. Il dit simplement, sans bouger :

— Oui, oui, elle aime bien ça, dans la soupe.

— Fais-la partir! ordonna-t-elle.

Il passa la main sur son cou, regardant autour de soi, une protestation vague dans l'avancée de ses lèvres. Pourtant, il se décida, alla vers la vieille :

— Laisse donc! lui dit-il. Je t'en porterai à la maison.

Mais la vieille aimait mieux tenir; elle s'obstina. Il dut prendre

des oiseaux, lui remplir son panier. Alors, quand elle eut sa charge, elle repartit, courbée, la taille déviée sous le poids.

Pendant deux heures, le massacre se poursuivit, emplissant de fumée le fond du parc. Puis une lassitude tomba. Des chasseurs se couchaient sur l'herbe à fumer des pipes; d'autres allaient, oubliant des corbeaux, par la douceur ombreuse des allées. De temps à autre, l'un d'eux revenait; et la fusillade ainsi s'entretenait, plus espacée, dans la montée plus haute des voix. De la bière qu'on apporta acheva la détente. Morlaix se plaignit d'avoir l'épaule démolie, un torticolis à force de tirer en l'air. Et, un ressouvenir de son entorse l'aigrissant, il déclara cette chasse idiote. Ce n'était pas une chasse, c'était une corvée, un nettoyage de propriété à faire faire par des valets. Du même coup, ils nourrissaient les mendiants du pays.

— Oh! dit le sous-préfet. Vous exagérez!

Le lieutenant de gendarmerie éclata de rire, sans se prononcer. Mais le procureur, voyant le pharmacien s'approcher, cessa d'insister, se lança dans un réquisitoire contre la mendicité des campagnes.

Pousset, échoué à terre, entre ses deux béquilles, le chapeau en arrière, provoquait de ses histoires le gros rire admiratif de Marinval, les approbations de Rigault, le clerc de notaire, tandis que les Dardois condescendaient à s'égayer du genre voyou qu'il affichait, des airs dont il se posait en tombeur de femmes, blasé sur les aventures. Mais un groupement les attira. Cliquet, le photographe, qui, sournoisement, avait pris des instantanés, reparaisait, ayant développé ses plaques. Tout le monde lui en commanda; et il inscrivit les noms sur un calepin.

Il n'y avait plus, par les arbres, que les cris des corbeaux en détresse. Pousset, agacé de leur vacarme, se releva, brûla quelques cartouches. Marinval s'informa si l'on ferait le tableau. Puis une préoccupation domina, celle du dîner, un dîner monstre pour lequel de nouveaux invités se joindraient à eux, tandis qu'en bas, dans la cour du château, des tables seraient dressées pour les fermiers et les domestiques.

Vers six heures, Mersolles descendit, pour rejoindre les chasseurs. Rapet, en même temps, arrivait. Tous deux s'acheminèrent par le parc, lentement. A un tournant, les yeux du docteur devinrent attentifs, sa curiosité éveillée; il entraîna le comte. C'était à quelques pas d'eux, Marthe et Marcelle, l'une debout, l'autre baissée, pleurante et tout affairée à garder dans sa jupe un oiseau échappé du massacre.

Marthe, plus hardie, venait au-devant d'eux. Les mains derrière le dos, se grandissant, elle expliqua : une sensibilité extraordinaire de Marcelle; une douleur affreuse, lorsqu'elles s'étaient

approchées des chasseurs; une épouvante de ce massacre de bêtes saignantes, de ces culbutes de nids tièdes. Elle avait crié des injures, tous ses nerfs en émoi; puis, comme elle se sauvait, en se bouchant les oreilles, elle était tombée sur un petit que l'on poursuivait; et elle l'avait sauvé. Elle en était toute mordue, les doigts abîmés de coups de bec, mais elle se refusait à le lâcher, de peur qu'on le reprit.

Marthe disait cela, du même ton continu de récit, d'une voix blanche que précipitait seulement une joie de parler à de grandes personnes, de s'en voir écoutée. Marcelle, relevée, demeurait farouche, la physionomie toute changée, épiant avec angoisse, de ses grands yeux bleus brillants de larmes, l'opinion des hommes. Elle serrait l'oiseau contre son sein, maternellement, son joli visage de frêle vierge assombri d'une volonté.

Le docteur s'approcha :

— Ha! ha! Et il est blessé, ton oiseau?

— Oui! gémit Marcelle.

— Et tu veux que je le guérisse?

Elle fit oui de la tête, attachant sur lui son regard inquiet, suppliant.

Le docteur examina le corbeau.

— Ce n'est rien, déclara-t-il; des plombs dans la cuisse, seulement. Demain, il n'y paraîtra plus.

Le visage de Marcelle, plus angoissé durant cet examen, se détendit tout à coup en une douceur. Elle regarda Marthe, lui jeta un rire radieux d'enfant dont les peines sont finies.

Bapet se tourna vers Mersolles :

— Vous permettez? Je vais arranger ça.

— Faites! faites! dit Mersolles.

Un moment, Mersolles le regarda aller flanqué des deux fillettes qui couraient presque. Une gravité singulière, à la fois douce et triste, coulait sur son visage. Quand ils eurent disparu, il reprit sa marche, la tête basse. Mais il perçut le bruit des chasseurs; il parut se retrouver, secoua la tête, prit un air ouvert d'amphitryon accueillant ses hôtes.

Échelonnés, ils remontaient vers le château, par groupes. Mersolles revint avec eux jusque dans la cour. Là, de grandes tables étaient dressées. Louvain surveillait les derniers préparatifs. A pied, en charrettes, arrivaient les fermiers, avec leurs familles, les ouvriers de la terre, les servantes, une foule silencieuse encore, égayée par les bonnets ornés des femmes, par l'endimanchement des hommes. On voyait les cheveux blancs du docteur qui donnait des consultations, de son air bourru, la haute taille de l'abbé Bourrette, qui traversait lentement.

Vers sept heures, on monta au premier étage du château, où

le dîner avait été servi, à cause du coup d'œil, parce que les fenêtres donnaient sur la cour. De la cour, en effet, s'élevait une rumeur joyeuse qui s'enfla. Et lorsque, à la nuit tombante, des torches furent allumées, on eût dit quelque fête seigneuriale du vieux temps, les serfs accourus avec les femmes et les petits, rués parmi les viandes et s'emplissant, à barriques défoncées, pour huit jours.

De cela, le curé se laissait aller à une rêverie réminiscente des époques où le chapelain avait son couvert mis au château, près de la châtelaine, et par elle commandait, caressé, engraisé, ronronnant dans sa douillette. Le procureur et le sous-préfet, au contraire, avaient un orgueil de la révolution qui nivela les castes. Rapet, dans une vague raillerie des choses de la politique, s'amusait de l'éternel enfant-peuple, toujours mené par de matérielles satisfactions. Majusté était franchement heureux, dans son admiration sans réserve de toutes les formes sociales, du moment qu'elles étaient appuyées sur des principes, le passé comme le présent, la république comme l'empire, le notariat faisant partie de l'édifice.

Dès le deuxième service, les voix dominèrent la rumeur venue d'en bas. Par cette rumeur même, par le nombre des convives et l'ampleur de la salle, la tonalité s'élevait; une bataille confuse de paroles courait la table. A un bout, on distinguait la voix de Marinval contant une histoire de chasse. Il la mimait, son couteau en joue, avec des pan! pan! sonores, des abois, des mouvemens de gibier qui s'envole. On cessa de l'entendre, son verbe couvert par celui de Pousset, les coudes sur la table, les yeux allumés, très rouge. Puis, tout à coup, la voix du curé domina, criant au docteur :

— Oh! vous, vous êtes un athée!

Rapet riait dans son assiette, amusé des colères du prêtre. Celui-ci s'agitait sur sa chaise, parti dans une tirade sur la nécessité de la religion. Un silence se faisait aux bouts de table, pour l'écouter. Mais brusquement il resta coi : Rapet se déclarait de son avis, absolument.

— Cependant, reprit le docteur, il ne faut pas confondre. Je n'appelle pas la religion les grimaces que vous soutirez à vos paysans. Ils s'en fichent de votre religion; ils s'en servent lorsqu'ils en espèrent un profit quelconque pour leurs récoltes.

La discussion s'élargissait. Mersolles prit la parole. La religion lui paraissait la grande force conservatrice des sociétés actuelles. Sans doute, elle était différente parmi les classes pauvres et dans les milieux riches, dans les grandes villes et dans les campagnes. Elle devait s'assouplir et se modifier. Son histoire n'était qu'une longue suite de modifications, non en ses vouloirs ni en son dogme, mais en ses extérieures manifestations, afin de mieux envelopper,

de mieux enserrer de son étreinte protectrice l'édifice social, en gardant avec lui un contact plus immédiat.

— La commune, dit le curé, l'a si bien compris, de même que la Révolution en 1789, que les premiers instincts de révolte et de destruction ont jeté tout d'abord les foules sur les prêtres.

— Ce fut précisément, reprit Mersolles, leur erreur. Deux grandes bêtises furent dites naguère : Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! et : Il n'y a pas de question sociale ! Or, il y a une question sociale ; et cette question ne sera résolue que par le cléricalisme. La politique se débat dans l'impuissance ; l'égoïsme des classes possédantes est justement tenace. Seule, la religion peut se couler dans la place et prendre la direction du mouvement. Le socialisme religieux serait une forme enfin capable d'aboutir.

— Moi, déclara Rapet, je crois au socialisme scientifique.

Mais Morlaix laissait tomber :

— C'est grave ! c'est grave, ce que vous dites, monsieur le comte !

Alors Rapet ne put résister au besoin d'un coup de boutoir. Il lui jeta par-dessus la table :

— Croyez-vous, par hasard, que ce sera la justice qui arrêtera la poussée socialiste ?

— Mais... peut-être ! Jusqu'à présent, du moins...

— Oui, pour un temps ! Et encore son action utile n'est pas celle que vous pensez. La justice maintient, parfaitement, mais parce qu'elle est injuste, parce qu'elle a deux poids et deux mesures. Le sentiment de justice des classes inférieures se contente de peu. Il s'apaise lorsque, de temps à autre, on lui jette en pâture un scandale des classes riches. Mais que les crimes commis en haut soient jugés impitoyablement, vous verrez la débâcle ! Vous vous pliez aux circonstances, comme la religion, et là est votre force, votre effet utile. Mais si vous voulez parler des condamnations, des mesures de répression et des pénalités appliquées aux grèves ou autres manifestations, vous ne contenez rien du tout. Vous excitez, au contraire, pour mieux faire quelque jour éclater tout !

Aux bouts de table, on s'amusait tout bas. Quel type, ce Rapet ! Le sous-préfet et le procureur protestaient, défendant la justice.

— Mais, dit Mersolles en riant, vous êtes tout à fait subversif, docteur.

Rapet reprit, développant ses idées. La grande, la vraie, l'éternelle question sociale, était la lutte de ceux qui n'ont pas contre ceux qui ont. La société était organisée pour la conservation, toutes ses forces vives tendues vers un même but, la défense contre les pauvres. Elle avait dû se protéger par des lois très rigoureuses ; et elle les appliquait d'autant plus rigoureusement que les infractions pouvaient porter à l'édifice des atteintes plus rudes. Il était donc logique de ne pas juger tout le monde selon la même règle.

— Allons, acheva-t-il, pas de grands mots. La religion et la justice sont des choses relatives, des instrumens de domination. Mais les sociétés obéissent à des lois d'évolution qui s'accomplissent quand même, et que l'on ne pourra régler et diriger que le jour où on les connaîtra, le jour où les politiciens seront des penseurs et non des saltimbanques, le jour où la politique sera une science.

— Oh ! dit Mersolles, nous sommes presque d'accord !

Et il prépara un coup droit au procureur, une attaque contre Davaut : Au point de vue social, il n'y avait pas, à proprement parler, de crime en soi. Le crime n'existait pour la société qu'en raison de ses conséquences. Que le duel menaçât de dépeupler un État, on le punirait justement de mort, comme fit Richelieu. Dans l'ordre actuel de nos mœurs, il avait cessé d'être un crime ; on le tolérait. De nos jours, en revanche, l'infanticide, par exemple, était un danger, à cause de la diminution, en présence de l'Europe armée, de notre population, c'est-à-dire de nos défenseurs. Ainsi l'on avait eu tort d'abandonner l'affaire de cette fille, chez les François. La république, dans son besoin de sacrifier aux élections, commettait également des fautes graves en laissant sans répression, ou à peu près, les méfaits journaliers de la campagne, les fraudes sur l'alimentation, les délits, les contraventions, les violations de la propriété. Le contre-coup de ce laisser-aller se ferait sentir bientôt. Et c'était de cette faiblesse, peut-être, que l'avidité du bien-être et des jouissances allait s'élargissant, créant, chaque jour plus grand, le danger des revendications sociales.

Puis, comme Rapet restait silencieux plongé en des pensées, il conclut brusquement, affirmant un programme :

— Je ne suis pas contre les pauvres. Je les plains. Je voudrais, moi aussi, la justice universelle. Mais c'est de la spéculation, de l'utopie. Il y a deux camps. Je me trouve dans l'autre camp, voilà tout. S'ils deviennent un danger, contenons-les ; au besoin nous les briserons, de peur qu'ils ne nous brisent ; et cela sans colère, sans haine, selon la loi de la vie, comme une armée peut massacrer une autre armée, par nécessité.

Le gendarme, très rouge, muet jusque-là, éclata tout à coup, avec un geste énergique.

— Les pauvres, on leur flanque des coups de fusil ! Voilà !

Il y eut un silence. Puis Majusté éprouva un besoin de protester. Sa longue figure, pâlie encore du reflet de sa cravate blanche, exprimait, depuis un instant, un effarement de cette discussion. Ses yeux allaient de l'un à l'autre, inquiets, papillotans. Il déclara qu'il ne croyait pas à un danger. C'étaient des racontars de journaux, des agitations d'ambitieux. Et il accusa toute une littérature démoralisante, qui excitait le peuple, en peignant la bourgeoisie

sous des couleurs atroces. Cette littérature flattait les bas instincts de la masse, les montait jusqu'à des haines. Pour lui, la justice n'avait rien à sauvegarder, nul manteau à jeter sur les écarts des classes riches. La justice était pour elles comme pour les autres.

— Assurément, affirma le sous-préfet. La république...

Mais le notaire, lancé, continuait. Il prenait l'exemple de leur ville. Où donc trouvait-on parmi eux des voleurs? Sans doute, il y avait des dissensimens au sein des familles; des partis-pris politiques influèrent sur les relations; mais qu'était-ce que cela? Lui, ne pensait pas du tout que la société fût ébranlée, ah! non, pas du tout.

Le sous-préfet, de nouveau, appuya :

— On ne commet jamais de crime dans le pays!

— Oh! oh! fit Rapet, n'exagérons pas.

— Comment! exagérer? dit Majusté. Regardez donc Morlaix! Il en sèche, il est désespéré, de ne pas rencontrer un crime, pas un délit, pas un pauvre petit adultère, rien! Et vous parlez des mœurs!

— Permettez!.. dit le procureur, surpris de cette attaque.

On riait. Majusté s'excita, perdant tout à fait sa solennité habituelle.

— Tout ça, c'est des mots qu'on dit sans penser, qu'on répète sans savoir. C'est comme la vertu des dames. On en fait bon marché en paroles. Non, mais tenez, on parle tant de maris trompés. Je voudrais bien en voir un!

Un éclat de rire courut la table. Encouragé, il insista :

— Parfaitement, je voudrais voir ça, dans le pays, une tête de mari trompé!

Même, dans sa gaité d'écraser on ne savait quels ennemis invisibles, il lâcha le mot trivial, le mot de Molière. Comme Marcel se tordait plus que les autres, en perdait son monocle, il fut ravi du succès, répéta son mot :

— Oui, oui, qu'on m'en montre un, je le demande!

Quand les rires se furent calmés, peu à peu, une gêne demeura. Le curé, baissant la tête, roulait du bout des doigts des miettes de pain sur la nappe. Mais l'un des Dardois interpella le gendarme, pour un renseignement, au sujet de ses vingt-huit jours, et l'armée mit tout le monde d'accord. Mersolles et le docteur les laissèrent aller, s'admirer eux-mêmes en ce miroir de la nation qu'était l'armée, embarqués en plein patriotisme. Et il fut décidé que la religion, la justice et l'armée étaient les trois grandes forces sociales, les trois choses dignes de respect.

A ce moment, un domestique ayant parlé bas au comte de Mersolles, celui-ci acquiesça, et un homme fut introduit. Une rumeur d'approbation courut. C'était, portant un bouquet, le plus vieux des fermiers. Il avait de rudes mains calleuses, un front dégarni;

des cordes sillonnaient son cou ; et sa veste noire, sur son échine courbée, se relevait, faisant queue. Il débita un compliment, d'une voix chevrotante. Cela fit plaisir. Les convives se jetaient des coups d'œil l'un à l'autre, avec de petits signes de tête, des : « Oh ! très bien ! très joli ! », comme dans une soirée pendant l'exécution d'un morceau de musique.

Le bouquet fut placé au centre de la table ; et le vieux dut s'asseoir un moment, boire à la prospérité des campagnes. Alors, lui aussi, sans y songer, résuma à sa façon la question sociale :

— Ah ! dame oui ! les bons maîtres, y a encore que ça !

Le café était servi dans un salon voisin. Mersolles se leva. On alla lentement, par groupes, la porte s'encombrant.

Sous l'influence du champagne, le gendarme, quittant ses allures paisibles de guerrier retiré, conta au pharmacien ses campagnes avec des airs de gaillard à tout casser. Majusté exprimait à Marcel des inquiétudes sur la santé de sa femme. Puis la voix du curé s'éleva :

— Vous y viendrez, vous aussi. Vous y viendrez, comme tout le monde !

Il montrait au docteur de son doigt tendu un point du tapis, de l'air dont il eût courbé un ennemi au pied des autels. Mais, comme il se redressait, Marinval qui, parlant d'un chien qu'il venait d'acheter, représentait la queue de la bête, un fouet long comme ça, d'un geste de cordonnier tirant son fil, lui allongea un coup de poing : et il fit : « Oh ! » suffoqué, tandis que l'autre, après une courte surprise de voir rire, reprenait sa description, les mains agitées aux deux côtés de la tête, en criant :

— Et des oreilles ! oh ! des oreilles !

Cependant Louvain, qui était descendu, remonta, s'approcha du comte.

Les serviteurs, en bas, demandaient la permission de chanter.

— Sans doute ! dit Mersolles. Qu'ils dansent s'ils veulent !

De la cour, montait une clameur plus haute. A cette fin de dîner, l'allure des silhouettes, dans la lueur des torches, évoquait une vision encore d'autrefois, des soudards faisant ripaille avec des filles dans le château forcé. Et là, en haut, dominant le grouillement, les bourgeois paisibles avaient, à travers une douce ivresse, la vague imagination d'être chez soi, d'être les maîtres, les conquérants, et d'abandonner à leurs valets le pillage des dépendances.

Un cri monta :

— Vive monsieur le comte !

Le procureur parut saisi.

— Diable ! murmura-t-il ; c'est une élection qui se prépare là !

— Vous croyez ? s'écria le sous-préfet.

Il regarda autour de soi, une inquiétude subite dans sa face

blême de cordonnier pauvre, à la barbe rare. Puis il fila. Et on ne le revit plus.

Mersolles descendit dans la cour, alla par les tables. Plusieurs le suivirent. A des extrémités, des rassemblemens s'étaient faits, des groupemens bruyans. En dehors, on dansait, dans une pénombre. Des visages avaient de brusques rentrées dans la lumière, quand des couples revenaient boire. Quelques hommes avaient enlevé leurs paletots. Au-delà, du noir enserrait tout, noyant les coins de la cour. On entendait Pousset, tout béquillant, dire à des campagnardes des choses énormes dont elles criaient.

Le gendarme, étourdi par le mouvement des ombres, ne s'écartait pas des abords du perron, regardant de loin ; et, tout à coup, il fut bousculé, par une poursuite, dans la nuit. C'était le procureur aux trousses d'une fille. Morlaix s'arrêta, en le voyant. Le gendarme fut tellement surpris qu'il offrit un cigare, ne sachant que dire. Morlaix prit le cigare, l'alluma. Dans les éclairs du feu, ses yeux clignés luisaient, tirés vers l'ombre où la fille avait fui. Il finit par rire ; et, regardant Marigot en face, il avoua :

— C'est bête, ces choses-là ! C'est ce diable de champagne !

Le gendarme ayant approuvé, il devint confident. Il y avait de jolies filles dans le pays, de bien jolies filles ! Le gendarme, bon enfant, riait, écrasant à petits coups de tête son menton au col de sa tunique ; et le procureur insistant, voulant qu'il fût de son avis, il fut de son avis, absolument.

A minuit, les invités commencèrent à se retirer. Des voitures roulaient, avec des sonnailles de grelots. Des appels s'entendaient dans l'ombre, des chants de piétons, très loin, par les chemins. Puis tout se perdit. La cour restait, sous la lueur mourante des torches, pareille à un champ de bataille. Marcel poussa sur la route, accompagnant des groupes un moment.

Le lendemain, dès le jour, le récit de la fête courait la ville. Mais une nouvelle plus saisissante tomba tout à coup. Le matin, la femme de François, inquiète de ne pas voir rentrer son mari, avait envoyé la fille de ferme à sa recherche. Et elle était revenue affolée, criant qu'il était sur le dos, au bord de la Gaudrée, avec du sang plein sa blouse.

Sur le marché, devant l'église, on contait le départ précipité de Morlaix, dans la voiture du docteur, tandis que le lieutenant de gendarmerie prenait les devans, au grand trot de son cheval.

Déjà, une légende se faisait. Une bande de voleurs emplissait la forêt, enserrait la ville d'un effroi. Les hommes parlaient d'organiser des battues, comme au temps des Prussiens, en 1870. Dam-

Pierre, au seuil de sa porte, avec des gestes précis dont le gland de sa calotte dansait, accusait Davaut, carrément, se plaignant de l'excessive tolérance, de la gendarmerie réduite à l'inaction, contrainte à l'incurie. Et il concluait contre la république, avec des gravités d'homme que sa situation classe avec les conservateurs. Le dîner du château l'avait conquis brusquement, lui avait enlevé ses derniers instincts d'indépendance ; il se rangeait, abandonnant définitivement au photographe l'allure artiste qui longtemps l'avait séduit.

Mais chez les Ravail, surtout, une terreur s'appesantit. La présence de leur fils Pierre dans le pays était certaine. Marthe, un soir, l'avait aperçu. La menace suspendue sur leurs têtes semblait avoir éclaté brusquement. La mère tremblait, oppressée d'une angoisse horrible, s'attendant de minute en minute à savoir son enfant arrêté, jeté en prison. Elle n'osait sortir de la maison, sursautant à chaque bruit, ne doutant pas que ce fût lui qui eût commis le crime ; tandis que Ravail, après avoir juré et crié que c'était tant mieux, que du moins on les débarrasserait de cette canaille, se tenait en permanence chez Thomassin, à l'affût des nouvelles.

Mersolles, averti de l'affaire dans la matinée, se fit conduire à Monsigny. Il trouva Morlaix en discussion avec le docteur. Rapet s'opposait à l'interrogatoire de François, déclarant la moindre fatigue dangereuse dans l'état où se trouvait le blessé. D'ailleurs, il répondait de le sauver. Le procureur allait et venait, nerveux, avec une joie d'homme qui tient enfin le procès à sensation dont il conquerra sa notoriété. Il enrageait, cependant, réduit momentanément à l'impuissance, incapable de formuler une conjecture. Sur le lieu du crime, au bord de la Gaudrée, on avait relevé des piétinemens, l'herbe foulée, sans qu'il y eût de nette aucune empreinte, sans que nul indice fût demeuré. Le crime remontait à une heure du matin, environ, d'après le docteur : un coup de fusil, chargé à plomb, tiré à quelques pas. Le gendarme recherchait dans sa mémoire les braconniers du pays. Lui, opinait pour une rencontre avec l'un d'eux, une querelle. La femme, de son côté, ne connaissait pas d'ennemi à son homme. Il n'avait avec personne d'affaire d'argent. Elle ne pouvait fournir aucun renseignement.

A ce moment, le maréchal des logis de gendarmerie descendit de cheval dans la cour. Marigot se précipita. Mais le sous-officier avait vainement questionné les tenanciers du château, les fermiers, tous ceux qui, la nuit, avaient pu, en quittant la fête, suivre la Gaudrée, traverser la forêt. Nul n'avait rien aperçu, rien entendu. On signalait seulement, pendant le dîner, la veille, dans la cour, l'apparition d'un inconnu, un être bizarre, hirsute, surgi

brusquement, qui s'était assis à un bout de table. Personne ne le connaissait. Il avait dévoré, puis il avait disparu, au grand soulagement des femmes, que ses allures inquiétaient.

— Sapristi ! éclata Morlaix, que ne le disiez-vous tout de suite ? Le voilà, notre gaillard !

— C'est sûr ! dit le lieutenant.

La fille de ferme, qui écoutait, sur la porte, en mâchant du pain, s'immobilisa subitement, la figure si singulière que Mersolles en fut frappé. Mais déjà elle avait repris sa mastication lente de ruminant, un air détaché des choses, une face impénétrable.

Morlaix lança le maréchal des logis à la recherche de l'homme signalé, en se frottant les mains.

Alors, dans cette inaction forcée, pour tromper son attente, il proposa de retourner sur le lieu du crime.

Mersolles les prit dans sa voiture. Au bout de deux kilomètres, ils descendirent, se coulèrent jusqu'à la Gaudrée, circonspects, de peur de fouler les traces.

— Tiens ! s'écria Mersolles, le drôle était encore à piller mon bois !

Morlaix ne parut pas entendre. Il désigna l'endroit précis, expliqua la position du corps, montra des taches de sang qui avaient coulé sur l'herbe. Silencieux, ils regardèrent, autour d'eux, le sol, les arbres, les branches, en hochant la tête. Mais le long du ruisseau, un bruit détourna leur attention. Le pas d'un cheval foulait le sentier. Puis, de l'autre côté de l'eau, Marcel parut, les saluant gaîment.

Penché, un peu de côté, sur l'encolure dressée du pur-sang, ses jambes tendues en avant montrant la semelle de ses bottes, il promenait son monocle de leur côté, l'air chercheur.

— Tiens ! demanda-t-il, qu'est-ce que vous avez fait de mon bonhomme ?

Morlaix le regarda stupide. Il reprit :

— C'est François, n'est-ce pas, qui vous amène ? Je l'ai trouvé occupé à mettre à l'eau des coupes de bois ; je lui ai réglé son compte !

— Toi ! s'écria Mersolles.

— Oui, dit Marcel simplement.

Et, gracieux, s'adressant au procureur :

— J'ai envoyé Louvain vous prévenir ; mais je vois qu'il n'est pas arrivé à temps ! Vous m'excuserez, n'est-ce pas ? Je me suis levé un peu tard, ce matin !

JEAN REIBRACH.

(La troisième partie au prochain n°.)

UN HISTORIEN

DE

LA SOCIÉTÉ PRÉCIEUSE

AU XVII^E SIÈCLE

BAUDEAU DE SOMAIZE.

Il est des écrivains dont tout le monde connaît le nom et dont personne ne lit les œuvres. Le plus souvent médiocres, nuls quelquefois, ils doivent à un ensemble de causes fortuites une réputation qu'ils n'auraient jamais atteinte sans elles. Tantôt un critique illustre les a vertement appréciés au passage et ils sont venus jusqu'à la postérité avec l'arrêt de leur juge ; ainsi les mauvais poètes latins, dont il ne reste pas un vers, mais qui ont reçu d'Horace l'immortalité du ridicule ; ainsi l'abbé Cotin, l'abbé de Pure et quelques autres « victimes » de Boileau. D'autres fois, une bonne fortune, où l'intention n'avait pas plus de part que le talent, leur a fait jouer un rôle dans un épisode considérable de l'histoire littéraire ; ils ont saisi une idée qui flottait dans l'air et l'ont exprimée fort mal, mais ils sont les seuls à s'en être avisés ; une scène intéressante se déroulait quelque

part, ils s'y sont mêlés en intrus, et voilà l'histoire obligée d'enregistrer leur présence et leur témoignage. Tel est le cas de Scudéry dans la querelle du *Cid*, tel est celui de Somaize dans l'histoire de la société précieuse au xvii^e siècle. Dès que viennent sous la plume les noms des modèles

Que, d'un coup de son art, Molière a diffamés,

celui de Somaize se présente en même temps ; il est de leur groupe ou de leur suite, on ne sait pas au juste à quel titre, mais enfin il en est, et on ne songe pas à lui demander pourquoi.

Le personnage mérite plus d'attention. Ce fut un vilain homme et un pauvre écrivain, mais d'une si complète bassesse à ces deux points de vue qu'il peut être regardé comme un type. Il incarne, pour son temps, cette bohème littéraire qui se retrouve toujours, avec les caractères permanens qu'elle tient d'elle-même et les traits passagers qu'elle doit à chaque époque. Ce ne serait peut-être pas un titre suffisant à l'intérêt, mais il nous a conservé nombre de traits curieux sur les mœurs littéraires d'autrefois et, surtout, il nous fournit un témoignage unique sur une période importante dans l'histoire de la société polie. L'intérêt de ce qu'il recueille est toujours dans les choses elles-mêmes, jamais dans la manière dont il les présente ; aucun écrivain n'a moins servi son sujet et n'a été mieux servi par lui ; mais il parle avec détail de quelques écrivains considérables, dont un illustre, Molière ; il s'est mêlé à un épisode curieux des mœurs littéraires au xvii^e siècle ; enfin, il s'est constitué le greffier de la société polie, et son procès-verbal est d'autant plus précieux qu'il est unique.

C'est à ces divers titres que je voudrais l'étudier lui-même, recueillir ce qu'il nous apprend sur la condition et les mœurs des écrivains au xvii^e siècle, et surtout apprécier, avec les élémens qu'il nous fournit, les élémens et le rôle de la société précieuse aux environs de 1659, au moment des *Précieuses ridicules*. Rien n'est encore moins exactement connu et divisé que l'histoire de cette société ; comme on l'a remarqué ici même (1), nous avons une idée assez juste, quoique sommaire, des divers cercles précieux, jusqu'à ce que Victor Cousin, pris de passion non-seulement pour leurs premiers sujets, mais encore pour leurs moindres représentans et même pour leurs comparses, enthousiaste de M^{lle} de Scudéry aussi bien que de M^{me} de Longueville, fût venu tout brouiller et confondre. Son éloquence impérieuse

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 avril 1882, la *Société précieuse au XVII^e siècle*, par M. F. Brunetière.

avait donné le change; on commence à reprendre la question pour y remettre un peu d'ordre. L'étude de Somaize peut être de quelque secours dans cette entreprise nécessaire (1).

I.

En fait de renseignemens biographiques, nous n'avons sur le personnage que de courtes et vagues indications. Ni l'année de sa naissance, ni celle de sa mort ne nous sont connues; sorti de l'obscurité en 1657, il y est complètement rentré en 1661; avant ou après, il n'est question de lui nulle part, et tout ce que nous pouvons savoir de sa carrière littéraire est compris entre ces deux dates. Dans un de ses livres, il se présente comme « un jeune homme. » Tenons-le pour tel et admettons qu'en 1657 il avait de vingt-cinq à trente ans. D'autre part, il ne reste aucun portrait qui nous donne une idée de sa personne physique; à une époque de rare fécondité pour la gravure française, où Bordelon et Cotin, d'Aubignac et Cordemoy s'offraient en taille-douce à leurs contemporains, Somaize n'eut pas de portraitiste. Même obscurité sur le lieu de sa naissance, même ignorance de son origine. On croirait volontiers, à sa façon d'écrire, qu'il était Gascon, car, s'il n'a pas les qualités littéraires de la race, — entrain, verve colorée, finesse, — il en a tous les défauts, — contentement de soi-même, besoin d'étalage et de vantardise, manque de goût et de mesure. Mais il est bon de se tenir en garde contre ces suppositions d'origine par analogie avec le caractère : Cyrano de Bergerac était Parisien et Scudéry Normand. Son nom, Baudeau, sieur de Somaize, indique ou la noblesse ou des prétentions à la noblesse; non par la particule, qui, à elle seule, n'a jamais eu de valeur nobiliaire, surtout au xvii^e siècle (2), mais par le titre qui en réunit les deux parties.

(1) On a beaucoup écrit sur la société précieuse et on formerait une petite bibliothèque avec les ouvrages qui lui sont consacrés. Les deux plus connus, toujours intéressans, mais pleins de vues paradoxales, surtout le second, sont les *Mémoires pour servir à l'histoire de la société polie en France*, par Rosderer, 1835, et la *Société française au xvii^e siècle d'après le Grand Cyrus*, par Victor Cousin, 1858. M. Ch. Livet s'est aussi beaucoup occupé de cette société depuis ses *Précieux et Précieuses*, 1859, jusqu'à ses *Portraits du grand siècle*, 1885, et a introduit dans la question, avec des renseignemens nouveaux, une théorie aussi contestable que celle de Cousin. Dans le travail cité plus haut et dans plusieurs passages de ses études sur le xvii^e siècle et le xviii^e siècle, M. F. Brunetière a replacé la question sur son véritable terrain; il n'y aurait qu'à développer ses vues pour écrire une histoire, qui nous manque, des salons en France et de leur influence sur la littérature. En attendant, M. l'abbé A. Fabre a donné une série de bonnes études partielles sur la société précieuse (1871-1894), groupées autour de Fléchier et de Chapelain.

(2) Voir Paulin Paris, *De la particule dite nobiliaire*. Paris, 1861.

Tout porte à croire qu'il s'était attribué ce titre de sa propre autorité, à l'imitation d'un grand nombre de ses contemporains : son langage, ses sentimens, la manière d'être qu'ils indiquent n'ont rien de noble et supposent un homme de lettres assez gueux.

Baudeau, Somaize, ou Baudeau sieur de Somaize, de ces trois noms, quel que soit le vrai, celui qui les porte révèle donc son existence pour la première fois en 1657. Cette année-là, Boisrobert avait donné au théâtre une *Théodore, reine de Hongrie*. Peu de temps après paraissaient des « Remarques sur la *Théodore*, tragi-comédie de l'auteur de *Cassandre*, dédiées à M. de Boisrobert-Métel, abbé de Châtillon, par le sieur B. de Somaize, imprimées à Paris à ses dépens. » C'était le coup d'essai de notre homme. Dès le début, il nous apprend qu'avant de prendre la plume contre Boisrobert, il l'avait fortement attaqué en paroles et que Boisrobert en colère parlait de corriger son critique à coups de bâton. Ce procédé était alors très à la mode : le bâton jouait dans les mœurs littéraires un rôle presque aussi actif qu'au théâtre (1). Les écrivains traités de la sorte en prenaient d'habitude leur parti, les uns dévorant l'injure en silence, les autres la tournant en plaisanterie. Somaize fait comme ces derniers : il se contente d'observer que la crosse et le bâton sont les armes naturelles d'un abbé. Et comme Boisrobert se vantait d'avoir à sa disposition tout le régiment des gardes, et « de le devoir mettre en campagne contre l'importun observateur, » celui-ci répond que « les abbés sont de pauvres lance-tonnerre, » et demande à son ennemi s'il se mettra lui-même à la tête du régiment, s'il agira par surprise ou s'il fera un siège en forme, etc. Il rappelle que Boisrobert lui-même a subi le traitement qu'il veut infliger à autrui, et que certain prince a mis en campagne pour le corriger, non pas un régiment ni même des pages, mais de simples palefreniers. Vient ensuite une longue dissertation à la Scudéry, minutieuse et pédante, diffuse et décosue, dans laquelle Horace et Aristote, Jules-César Scaliger et l'abbé d'Aubignac sont cités pour établir que *Théodore* pèche contre les lois essentielles du poème dramatique. Somaize s'efforce surtout de prouver, — et il y réussit, — que Boisrobert a effrontément pillé une pièce de Lacaze, représentée en 1639, *l'Inceste supposé*. Qu'advint-il de la querelle? Somaize reçut-il ses coups de bâton, ou en fut-il quitte pour la menace? S'il les reçut, ils ne firent pas grand bruit, car personne n'en a parlé.

Tel nous voyons Somaize dans ce premier ouvrage, tel nous le

(1) Voir l'amusant petit livre de M. Victor Fournel, *Du rôle des coups de bâton dans les relations sociales et, en particulier, dans la littérature*, 1856.

retrouverons dans tous ceux qu'il doit publier encore. Incapable d'invention personnelle, simple critique sans aucune des qualités du critique, il se contentera de greffer sa littérature sur celle d'autrui; envieux et haineux, prompt à l'injure, il joindra toujours le dénigrement de l'homme à celui de l'œuvre, ou plutôt l'œuvre ne lui sera qu'un prétexte pour attaquer l'homme. Cette façon d'entendre la critique était fort commune à cette époque; le XVIII^e siècle, et une bonne part du XIX^e, l'ont aussi trop pratiquée; mais, par la manière dont Somaize l'emploie, il en peut être regardé comme un des maîtres.

Cependant, la critique de *Théodore* passe inaperçue; après comme avant, Somaize demeure obscur. Sa stérilité d'esprit lui interdisant la littérature d'invention, force lui est d'attendre, pour essayer une seconde tentative, qu'une nouvelle occasion d'attaque lui soit fournie. Cette occasion tarda deux ans. En 1659, Molière débute à Paris par *les Précieuses ridicules*, on sait avec quel éclat. Leur représentation avait eu lieu le 18 novembre; le 12 janvier suivant, Somaize prenait un privilège pour *les Véritables Précieuses*, comédie en un acte et en prose, comme celle de Molière; mais, par une omission singulière, cette pièce, dont il devait bientôt après se proclamer l'auteur, ne porte pas son nom: la dédicace à Louis Habert de Montmort est signée du seul libraire Jean Ribou, et le nom de Somaize ne se trouve ni au bas de la préface, ni dans le corps du privilège (1). Toutefois, dédicace, préface et pièce sont bien de lui, et l'on ne s'explique guère que cet amateur de scandale ait gardé cette fois l'anonyme. Dans la préface, il reproche à Molière de cacher sous une modestie apparente une insolence effrontée, d'avoir copié *la Précieuse* de l'abbé de Pure, de voler aux Italiens les canevas de leurs pièces, de « tirer toute sa gloire des mémoires de Guillot-Gorgeu, qu'il a achetés de sa veuve et dont il s'adapte tous les ouvrages. » Nous avons là, avec la première attaque de Somaize contre Molière, la première aussi dont le grand comique ait été l'objet. A la haine que dénotent la violence des termes et l'accumulation des injures, il est impossible d'attribuer une autre cause que la jalousie. Il n'y a rien, en

(1) *Les Véritables Précieuses* ont été réimprimées par M. Ch. Livet dans le choix des œuvres de Somaize qu'il a publié en 1856 et qui comprend le *Grand Dictionnaire des Précieuses ou la clé du langage des ruelles*, le *Grand Dictionnaire des Précieuses, historique, politique, etc.*, les *Véritables Précieuses*, les *Précieuses ridicules nouvellement mises en vers* et le *Procès des Précieuses*. Comme on le verra par l'énumération ou l'analyse des œuvres de Somaize citées dans le présent travail, ce recueil aurait pu comprendre, sans trop s'augmenter, plusieurs autres opuscules aussi intéressants que ceux-là. Il est peu question de Somaize lui-même dans la préface du recueil. Les dictionnaires sont accompagnés d'une « clé historique et anecdotique, » rédigée en grande partie d'après les *Historiettes* de Tallemant des Réaux.

effet, dans la pièce de Molière, qui vise Somaize, rien ne donne à supposer que l'auteur des *Précieuses ridicules* ait pu blesser celui des *Véritables Précieuses* ; il est même probable qu'il ignorait jusqu'à son nom.

Quant aux accusations, il n'y a pas lieu de les discuter ici ; c'est affaire aux biographes ou aux critiques de Molière. Tout ce qui nous importe, c'est de savoir ce que vaut en elle-même la pièce de Somaize. Il indique ainsi, dans la préface, le but de ses *Véritables Précieuses* : « Je leur ai donné ce nom parce qu'elles parlent véritablement le langage qu'on attribue aux précieuses, et que je n'ai pas prétendu par ce titre parler de ces personnes illustres qui sont trop au-dessus de la satire pour faire soupçonner que l'on ait dessein de les y insérer. » Cela n'est pas très clair ; Somaize veut dire sans doute que le langage attribué aux précieuses par Molière n'est pas le vrai et que, sous ce rapport, lui, Somaize, offre beaucoup mieux. Nous verrons tout à l'heure comment il justifie cette prétention ; nous pouvons dire, en attendant, que sa pièce est la platitude même et qu'il n'y a pas l'ombre d'une idée plaisante ou d'un mot d'esprit. Écrite avec la prétention avouée de refaire les *Précieuses ridicules*, elle les contrefait maladroitement. Molière avait mis en scène deux valets dont leurs maîtres se servent pour mystifier deux précieuses ; Somaize introduit deux bouffons du Pont-Neuf, Gilles-le-Niais et Picotin, qui jouent à Artenice et Iscarie le même tour que Mascarille et Jodelet à Cathos et Madelon. Au demeurant, les *Véritables Précieuses* décalquent la pièce de Molière scène par scène. Quant à la prétention affichée par Somaize de restituer aux précieuses leur véritable langage, voici comment il les fait parler : « Vraiment, ma chère, dit Iscarie à Artenice, je suis en humeur de pousser le dernier rude contre vous. Vous n'avez guère d'exactitude dans vos promesses : le temps a déjà marqué deux pas depuis que je vous attends. Je crois que vous avez dessein de faire bien des assauts d'appas ; je vous trouve dans votre bel aimable. L'invincible n'a pas encore gâté l'économie de votre tête ; vous ne fûtes jamais mieux sous les armes que vous êtes. Que vos taches avantageuses sont bien placées ! que vos grâces donnent d'éclat à votre col ! et que les ténèbres qui environnent votre tête relèvent bien la blancheur de ce beau tout. » Artenice répond dans le même style : « Ah ! ma chère ! vous faites trop de dépense en vos discours pour me dauber sérieusement ; mais n'importe : tout vous est licite, et l'empire que vous avez sur mon esprit fait que je n'excite pas mon fier contre vous. » C'est du galimatias, et il est fort douteux que les précieuses les plus renforcées aient jamais

parlé leur jargon avec cette suite impitoyable. Rien de plus clair, au contraire, malgré l'affectation des termes, de plus vrai, malgré le grossissement nécessaire au théâtre, que le langage de Cathos et de Madelon. Somaize espérait surpasser Molière en poussant encore plus loin que lui l'imitation du jargon précieux ; il n'a pas compris que si *les Précieuses ridicules* étaient plaisantes, c'est qu'elles étaient intelligibles, et qu'elles étaient intelligibles parce qu'elles n'empruntaient au langage des ruelles que juste ce qu'il fallait pour l'exactitude de la satire. Sa pièce n'a donc qu'un intérêt historique, celui que peuvent offrir les expressions précieuses qu'elle contient en si grand nombre et aussi les renseignemens involontaires qu'elle nous donne sur Molière ; mais ceci regarde encore les biographes du poète, et ils n'ont pas manqué de les recueillir.

Ainsi débutait, sinon dans la littérature dramatique, car les *Véritables Précieuses* ne sont vraiment pas une comédie, du moins dans la littérature d'imagination, celui qui, trois ans auparavant, reprochait si aigrement à Boisrobert d'avoir imité Lacaze de trop près. Or, tandis qu'il copiait ainsi les *Précieuses ridicules*, il essayait par surcroît de se les approprier d'une autre manière.

Molière n'était nullement pressé de faire imprimer sa pièce. Selon l'usage du temps, les comédiens jouaient de droit, sans redevance à l'auteur, tout ce qui était imprimé. Publier les *Précieuses*, c'eût donc été, pour Molière, abandonner à ses rivaux la pièce sur laquelle reposait la fortune de son théâtre naissant. Tout à coup il apprend qu'un libraire peu scrupuleux, le digne éditeur de Somaize, à qui nous venons de le voir prêter son nom, Jean Ribou, possède « une copie dérobée » des *Précieuses*, a obtenu par surprise un privilège, le 12 janvier 1659, et va les publier. Il est probable que cette copie avait été, non pas soustraite dans les papiers de l'auteur, mais retenue de mémoire et, pour ainsi dire, prise à la volée pendant les représentations, comme le sera plus tard *Syanarelle ou le Cocu imaginaire*. Sans perdre de temps, Molière se met en campagne, obtient sept jours après, le 19, au nom de Guillaume de Luyne, un privilège annulant celui de Ribou et fait paraître sa pièce le 29. Mais ni Somaize ni Ribou ne lâchent prise : deux mois après, le 12 avril, ils mettent en vente « les *Précieuses ridicules*, comédie nouvellement mise en vers. » C'était, tout simplement, la pièce de Molière versifiée par Somaize, qui, dans une épître dédicatoire à Marie Mancini et une de ces longues préfaces qui lui sont habituelles, exposait, sans le moindre embarras, sa façon d'agir : « Cette comédie, quelque réputation qu'elle ait eu en prose, m'a semblé n'avoir pas tous les agrémens qu'on lui pourroit donner, et c'est ce qui m'a fait résoudre à la tourner en vers, pour la mettre en état de mériter avec un peu plus de justice

les applaudissemens qu'elle a reçus de tout le monde plutôt par bonheur que par mérite. » Cependant, il est exaspéré de ce que Molière n'ait pas voulu se laisser voler; aussi, dans sa préface, le traite-t-il pour la seconde fois de plagiaire, avec un redoublement de haine et de violence : « Il semblera extraordinaire qu'après avoir loué Mascarille comme je l'ai fait dans les *Véritables Précieuses*, je me sois donné la peine de mettre en vers un ouvrage dont il se dit auteur, et qui, sans doute, ne lui doit quelque-chose, si ce n'est par ce qu'il y a ajouté de son estoc au vol qu'il y a fait aux Italiens à qui M. l'abbé de Pure les avoit donnés. » On trouverait difficilement un plus rare exemple de cynisme : c'est au moment où lui-même vole Molière, que Somaize accuse Molière de vol.

L'effronté plagiaire s'attache ensuite à faire valoir et à justifier son entreprise : « Ce seroit, déclare-t-il, faire le modeste à contretemps, de ne pas dire que je crois n'avoir rien dérobé aux *Précieuses ridicules* de leurs agrémens en les mettant en vers; même si j'en voulois croire ceux qui les ont vues, je me vanterois d'y en avoir beaucoup ajouté. » Il expose avec complaisance la difficulté qu'il y avait à « mettre en vers mot pour mot une prose aussi bizarre que celle qu'il a eu à tourner. » Pourtant, si jamais traduction fut une trahison, c'est bien la sienne : le malheureux a trouvé le moyen, en rimant cette prose souple et ferme, d'une facture si simple et si large, d'en tirer les vers les plus lourds et les plus plats, les plus pénibles et les plus ternes. Quant au reste, sûr de son droit et parfaitement tranquille, il termine ainsi sa préface : « Il faut que les procès plaisent merveilleusement aux libraires du palais, puisqu'à peine cette comédie est achevée d'imprimer, que de Luyne, Sercy et Barbin, malgré le privilège que M. le chancelier m'en a donné avec toute la complaisance possible, ne laissent pas de faire signifier une opposition à mon libraire, comme si jusques ici les versions avoient été défendues et qu'il ne fût pas permis de mettre le *Pater noster* françois en vers. »

Le même homme, qui s'approprie avec tant de désinvolture le bien d'autrui, va nous montrer que, lorsqu'il s'agit de ses propres intérêts, il sait beaucoup mieux faire la distinction du tien et du mien. Continuant l'exploitation de la veine ouverte par Molière, il publiait bientôt, le 12 juillet 1660, une autre comédie, le *Procès des Précieuses*, en vers burlesques, non représentée, comme les *Véritables Précieuses*, et tout aussi peu digne de l'être. C'est la même stérilité d'invention, la même platitude, les mêmes prétentions avortées. Le sujet, ou plutôt la donnée, car de sujet il n'y en a guère, c'est le voyage à Paris d'un M. de Ribercour, député auprès de l'Académie française par la noblesse du Maine, pour se plaindre des ravages que fait dans cette province l'invasion de l'esprit pré-

cieux. Somaize y peint à sa façon un cercle précieux et fait deux longues réclames à ses dictionnaires du langage précieux, dont l'un est déjà publié et l'autre sur le point de paraître. Cette description, assez banale, et ces réclames, maladroitement amenées, occupent la plus grande partie de la pièce; elles en sont peut-être la partie essentielle, car tout le reste n'apprend rien, ne prouve rien, ne vise à rien; c'est un chaos de niaiserie et d'obscurité. Et pourtant l'auteur tenait à son œuvre; il avait eu soin de se munir d'un privilège où il était dit : « Parce que d'autres personnes pourroient faire imprimer le *Procès* sans son consentement, et par ce moyen, le frustrer de son travail,.. à ces causes, faisons inhibitions et défenses à tous imprimeurs et libraires et autres personnes que ce soit de faire imprimer, vendre et distribuer ledit *Procès*, sous prétexte d'augmentation, ni même de se servir des mots contenus en icelui sans le consentement du dit exposant. » On aurait peine à trouver un autre exemple de privilège qui protège aussi exactement le privilégié; aussi donne-t-il à croire que celui-ci était fort appuyé en haut lieu.

Somaize avait su, en effet, gagner les bonnes grâces de quatre personnes inégalement puissantes, mais en mesure, toutes les quatre, de se faire écouter, Habert de Montmor, à qui sont dédiées les *Véritables Précieuses*, Marie Mancini, dont nous venons de voir le nom en tête des *Précieuses ridicules mises en vers*, la marquise de Monlouet, qui reçoit l'hommage du *Procès des Précieuses*, enfin, le duc de Guise, qui prendra sous sa protection le *Grand dictionnaire des Précieuses*. Habert de Montmor, académicien fort oublié aujourd'hui, était en son temps une manière de personnage (1). Comte du Mesny, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, il tenait dans les lettres une place considérable, sinon par ses ouvrages, du moins par son influence. Esprit curieux et ouvert, passionné pour la philosophie de Descartes, éditeur de Gassendi, il avait institué chez lui des conférences académiques, où l'on discutait des questions de philosophie et de sciences; Somaize en faisait peut-être partie et essayait par là de se faufiler dans la société savante et lettrée. On connaît assez Marie Mancini, cette fière et fantasque nièce de Mazarin, qui espéra un moment épouser Louis XIV, se rabattit sur l'alliance d'un très riche prince romain, Colonna, connétable du royaume de Naples, le quitta brusquement, fatiguée qu'elle était de sa jalousie assez justifiée, et, après de longues courses en France et en Espagne, mourut, après avoir failli devenir reine de France, dans une obscure retraite, à Pise, en demandant que l'on gravât sur son tombeau

(1) Voir Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, édit. Ch. Livet, 1858.

cette simple épitaphe : « Marie Mancini Colonna, poussière et cendre (1). » En tête du *Grand dictionnaire*, Somaize se donne le titre de « secrétaire de M^{me} la connétable Colonna. » S'il faut en croire « l'ami de l'auteur, » qui a écrit la préface, c'est-à-dire l'auteur lui-même, Somaize aurait obtenu ce poste à la suite d'une fort belle action : « Il a toujours paru si peu intéressé, quoique ses ennemis lui reprochent ce vice, qu'ayant refusé des présents d'une généreuse princesse, parce que l'on croyoit que l'intérêt le faisoit agir, elle trouva cette action si belle et faite si à propos, vu l'imprudence qu'il y a souvent d'agir ainsi, que, dès ce temps, elle lui promit de faire beaucoup de choses pour lui. Les effets ont de bien près suivi les paroles, puisqu'elle l'a mené en Italie avec elle. » Entendons par là qu'après la dédicace des *Précieuses ridicules mises en vers*, Marie Mancini offrit quelque argent à Somaize. Celui-ci refusa, en laissant entendre qu'il avait espéré mieux, c'est-à-dire l'honneur d'être attaché à la personne de la connétable. Surprise de ce désintéressement et accueillant ce désir, elle lui donna dans sa maison un de ces postes de semi-domesticité que les hommes de lettres étaient alors si heureux d'obtenir.

Quant à la marquise de Monlouet (2), c'était une belle et peu sage personne, très libre d'allures, fort répandue, qui représentait Terpsichore dans les ballets de la cour, et dont la chronique scandaleuse du temps s'est fort occupée. Avec beaucoup de tact et d'à-propos, Somaize faisait hautement l'éloge de sa vertu : « Dans ce lieu, disait-il en parlant de la cour, dans ce lieu où votre naissance vous avoit appelée, dans ce lieu où la médisance n'épargne personne, votre vertu lui a si bien fermé la bouche, que les plus médisans ne l'ont jamais ouverte que pour publier que vous êtes la plus sage et la plus vertueuse personne de la cour. » Jamais l'expression proverbiale : *menteur comme une dédicace*, ne fut mieux justifiée. Vanter la vertu inattaquable de M^{me} de Monlouet, c'était à peu près comme si, quelques années plus tard, quelqu'un s'était avisé d'exalter la fidélité conjugale de M^{me} de Montespan. Reste le duc de Guise. Celui-ci, dernier représentant de son illustre famille, était cet audacieux et brillant duc Henri, tête folle, cœur vaillant, caractère indomptable, qui prit et perdit Naples, et, après une vie d'aventures aussi stériles qu'héroïques, revint, ancien adversaire de Richelieu, faire sa cour à Mazarin mourant (3). En lui

(1) Voir, sur Marie Mancini, Amédée Renée, les *Nièces de Mazarin*, 1856; R. Chantelauze, *Louis XIV et Marie Mancini*, 1879; Ch. Livet, *Portraits du grand siècle*, 1885.

(2) Voir la clé historique et anecdotique du *Dictionnaire des Précieuses*, par M. Ch. Livet.

(3) Voir Paul de Musset, *Extravagans et originaux du XVII^e siècle*, 1863.

dédiant son dictionnaire, Somaize lui demandait humblement la permission de « s'écrier avec justice qu'il étoit le plus généreux, le plus galant, le plus civil, le plus vaillant, le plus adroit, le mieux fait, et, pour renfermer dans un mot toutes ces nobles qualités, le plus accompli des princes de la terre. » Il avait commencé par solliciter pour sa muse « naissante et chancelante » la protection du duc. Celui-ci, insouciant et prodigue, ne le traita sans doute ni mieux ni plus mal que bien d'autres écrivains; il lui donna quelque argent et, dans l'occasion, un utile appui.

II.

Ces belles relations n'évitèrent pas à Somaize une des plus vives et des plus humiliantes satires dont un homme de lettres ait jamais été l'objet.

Le 7 octobre 1660 mourait Scarron, qui laissait une large place à prendre dans la littérature, surtout au théâtre. Le mois suivant paraissait une petite brochure anonyme, *la Pompe funèbre de M. Scarron*, pour laquelle privilège avait été obtenu dès le 14 octobre. L'auteur étoit Somaize; on ne s'y trompa point, comme nous allons le voir, et lui-même, dans une de ses préfaces, en revendique la paternité comme un titre d'honneur. Mais, au moment de la publication, il n'osa pas se nommer. Il ne se contentait plus, cette fois, de s'attaquer à un seul adversaire, comme Boisrobert ou Molière; il s'en prenait à tous ceux de ses contemporains qui avoient un nom dans les lettres. Au demeurant, il restait fidèle à ses habitudes; c'étoit encore la même impuissance à rien tirer de son propre fonds, le même besoin d'imiter, le même empressement à profiter d'une circonstance fortuite. *La Pompe funèbre de Scarron*, en effet, reprenoit l'idée d'un ingénieux badinage de Sarrazin, *la Pompe funèbre de Voiture*, et en reproduisoit exactement la donnée et le cadre. Néanmoins, elle est très supérieure aux autres ouvrages de Somaize; malgré bien des bizarreries et des fautes de goût, la raillerie y est moins lourde et moins pénible, l'esprit moins rare, le style surtout moins obscur et moins embarrassé; enfin, la critique des auteurs contemporains n'y manque parfois ni de justesse ni de finesse. Au total, cette supériorité est assez marquée pour que l'on se demande si ces quelques pages sont vraiment de Somaize; s'il n'a été qu'un prête-nom ou s'il a eu un collaborateur. Mais à quoi bon lui en contester le mérite? Admettons qu'en un jour de bonheur unique il s'est surpassé lui-même, et voyons ce que *la Pompe funèbre de Scarron* peut offrir d'intéressant.

Nous sommes dans la chambre du pauvre cul-de-jatte; il est bien malade et, sentant sa fin prochaine, il veut mettre ordre à

ses affaires. Il a donc mandé près de lui, outre un notaire qui recueillera ses dernières volontés, « un député de la noblesse spirituelle et galante, un autre des comédiens, et un des libraires qui avoient accoutumé d'imprimer ses ouvrages; » plus soucieux de sa succession qu'Alexandre le Grand, il s'occupe avec eux de se choisir un héritier. On discute d'abord le nom de Quinault, que Somaize détestait cordialement et qui est écarté; puis celui de Thomas Corneille: « Le député des comédiens demeura d'accord que ses pièces étoient admirables; mais il dit qu'elles coûtoient trop cher aux comédiens, et qu'ainsi ils prioient M. Scarron de ne le point élire. » Malgré le libraire qui le défend en disant que lui, libraire, « gagnoit plus à des ouvrages qui lui coûtoient cher et qu'il vendoit bien qu'à d'autres qui lui coûtoient peu, et qui tenoient si bien dans sa boutique qu'ils n'en pouvoient jamais sortir, » l'auteur de *don Bertrand de Cigarral* et de *l'Amour à la mode* est écarté, lui aussi, et la discussion continue. Desmarets n'a pas plus de succès, malgré « son chef-d'œuvre incomparable, » *les Visionnaires*. « Molière (*sic*) fut ensuite mis sur le tapis, parce que les libraires avoient gagné à ses *Précieuses*; mais M. Scarron le refusa tout net, disant que c'étoit un bouffon trop sérieux. » On finit par tomber d'accord sur le nom de Boissier, en qui on loue « un homme qui sait tous les tours et les détours du Parnasse, qui parle aussi bien qu'il écrit, qui sait agréablement entretenir une compagnie, et qui, après Scarron, peut se vanter d'être l'incomparable en matière de satire galante. » Il est difficile de faire une plus complète amende honorable, mais, si Somaize voulait se faire pardonner la critique de *Théodore*, on va voir quel succès obtinrent ses avances.

Scarron meurt bientôt après, et l'on s'occupe de régler l'ordre des préséances à son convoi. Les poètes épiques se présentent d'abord, Chapelain en tête, dont la politesse cérémonieuse, la solennité, les longues phrases sont parodiées d'une manière assez plaisante. Il réclame le pas, mais Scudéry, Desmarets, Le Moyne, Saint-Amand, Testu élèvent de vives réclamations. Viennent ensuite les traducteurs, Marolles, Brébœuf, d'Ablancourt, Duverdière, Charpentier. « Après eux, messieurs les auteurs comiques parlèrent, excepté M. de Corneille l'aîné, à qui tout le monde donna sa voix. » Parmi ces auteurs nous trouvons « M. de Corneille le cadet, » Boyer, M. de Montauban, « un certain nommé M. Le Vert, » Gilbert, Molière, que Somaize ne daigne pas nommer, et qu'il se contente de désigner par allusion: « L'auteur du *Cocu imaginaire* et celui des *Ramoneurs* et du *Festin de Pierre*, tous deux comédiens, se fussent battus si on ne les eût empêchés. » L'énumération continue par les théoriciens du théâtre, les critiques, les

poètes, les romanciers, les historiens, etc. Ce sont, dans l'ordre où Somaize les présente, d'Aubignac, Ménage, Boileau, Furetière, Sorel, Mézeray, La Serre, Scudéry, La Calprenède, Vaumorières, Cotin, l'abbé de Pure, qui, « avec une douceur admirable, » réclama le prix de l'excellence dans tous les genres, Magnon, Benserade, « et cinq ou six abbés de cour, tous gens à sonnets et à madrigaux. » Malgré le pêle-mêle, ce défilé à prétentions hiérarchiques n'est pas sans intérêt; il est curieux d'y voir comment les écrivains de ce temps étaient classés par un contemporain, qui, sans doute, traduit à peu près le sentiment général. Certains détails de l'énumération font songer par avance au *Temple du Goût* de Voltaire; l'abbé de Pure, notamment, marche à peu près du même air et parle du même ton que La Motte-Houdart.

On ne serait jamais parvenu à concilier tant de prétentions intraitables, si une femme ne s'était écriée que, puisqu'il était impossible d'obtenir d'une réunion d'auteurs que chacun voulût marcher à son rang et selon ses mérites, le plus sage était de déclarer que chacun marcherait à sa fantaisie et qu'il n'y aurait aucun rang, sauf pour le successeur de Scarron, lequel prendrait la tête. On accepte cette proposition, qui sauvegarde tous les amours-propres, et le cortège se met en route pour le Temple de la Joie, où doit avoir lieu le service. La cérémonie est décrite avec assez d'imagination et de goût, notamment la décoration du char funèbre et celle du temple, inspirées tout entières par des souvenirs des œuvres de Scarron. Enfin, comme trait final de cette fantaisie, l'oraison funèbre du défunt est prononcée par celui qui l'avait le plus vigoureusement attaqué durant sa vie, par Boileau : « C'est une chose qu'il avoit briguée, afin de lui faire réparation d'honneur après sa mort; et en effet, il charma toute l'assemblée, et fit voir que le défunt avoit été le plus galant et le plus agréable homme de son siècle. »

Somaize se doutait bien un peu que son petit livre allait exciter de vives colères. Il essaya de les prévenir par un avis au lecteur mis au compte de son libraire, l'éternel Jean Ribou, et dans lequel on lisait : « Les auteurs qui sont ici nommés doivent, bien loin de s'offenser, savoir bon gré à l'auteur de cette *Pompe funèbre*, puisque, au lieu de les offenser, il a prétendu faire voir que ce sont les plus illustres personnes de ce siècle. » Jamais précaution oratoire n'atteignit moins son but. Peu de jours après la *Pompe funèbre*, paraissait une virulente réponse, le *Songe du rêveur*, petit pamphlet anonyme, en prose mêlée de vers, dont l'auteur est resté inconnu (1). Dès les premières lignes, Somaize y était dénoncé comme l'auteur

(1) Le *Songe du rêveur* a été réimprimé en 1867 par Paul Lacroix.

de la *Pompe* et littéralement mis au pilori. On a voulu voir dans cet opuscule une réponse collective des écrivains nommés par Somaize, une sorte d'exécution à laquelle tous auraient mis la main. Il n'est pas besoin, pour rejeter cette hypothèse, d'examiner longuement le *Songe*; si le libelle auquel il répond est d'un méchant écrivain, lui-même est sorti de la plume d'un écrivain tout aussi mauvais; vers et prose y sont d'une platitude au-dessous de laquelle Somaize lui-même n'est pas descendu. Non-seulement on ne peut admettre que des hommes tels que Corneille et Molière y aient collaboré, mais encore il est peu probable qu'il leur ait été communiqué avant l'impression : l'un et l'autre eussent décliné les bons offices d'un tel défenseur. Le *Songe du rêveur* est donc bien l'œuvre d'un seul homme, écrivant contre Somaize de son propre mouvement et seul responsable de ce qu'il a écrit. Ce que l'on voit aussi, dès les premières pages, c'est que l'auteur était un chaud partisan de Molière et, malgré son peu de talent, un homme de saines préférences littéraires. Entre tous les écrivains plus ou moins raillés dans la *Pompe funèbre*, il ne choisit pas mal ceux dont il prend la défense; de plus, il trace de l'auteur des *Précieuses ridicules* un court, mais très intéressant portrait.

Ce *Songe* ne ment pas à son titre; c'est le récit d'une vision, durant laquelle le dormeur est transporté au sommet du Parnasse. Il y trouve Apollon en proie à une violente colère : les Muses viennent de dénoncer au dieu les attaques de Somaize contre les plus illustres écrivains de Paris. Ceux-ci, pour se venger, ont lancé contre l'ennemi commun quarante épigrammes; l'une des Muses les a recueillies et en donne lecture. Il suffira de citer deux de ces épigrammes; voici d'abord celle qui est attribuée à Molière :

Ce digne auteur n'étoit pas ivre,
Quand il dit de moi dans son livre :
C'est un bouffon trop sérieux ;
Certe, il a raison de le dire,
Car, s'il se présente à mes yeux,
Je l'empêcherai bien de rire.

Quant à Corneille, il s'exprime ainsi :

Écrivain du Pont-Neuf, apprends que si mon front
Pouvoit rougir de quelque affront,
Ce seroit du désavantage
D'avoir été joué par un tel personnage.

Ni Corneille, même aux jours où son fameux lutin l'abandonnait tout à fait, ni Molière, lorsqu'il improvisait avec le plus de hâte,

n'ont été capables de pareilles pauvretés. Les autres épigrammes sont dans le même goût; il y en a de plus mauvaises, aucune de meilleure. Au bout de la plupart revient la même menace, péniblement variée dans la forme, toujours la même au fond, celle des coups de bâton. Ainsi, dans le quatrain prêté à Boisrobert, qui repoussait dédaigneusement les avances et les flatteries de Somaize :

Prends garde, si tu veux m'en croire,
Que le successeur de Scarron,
Pour bien célébrer ton histoire,
Ne te fasse mourir un jour sous le bâton.

Jamais, on le voit, homme de lettres ne fut plus bâtonné par écrit que l'auteur de la *Pompe funèbre*.

Somaize faisait vendre ses livres dans un endroit mal famé : « écrivain du Pont-Neuf, » l'appelait Corneille; de même Apollon. Quant à Melpomène, dans une périphrase encore plus significative, elle le range parmi

Les écrivains à la douzaine
D'après de la Samaritaine.

Jean Ribou, en effet, l'éditeur de Somaize, avait sa boutique « sur le quai des Augustins, à l'image Saint-Louis, » c'est-à-dire à deux pas en amont du Pont-Neuf, et les libraires de cette région étaient aussi mal vus de leurs confrères du Palais ou de la rue Saint-Jacques, que l'étaient des autres gens de lettres les auteurs qui se faisaient vendre par les colporteurs du pont ou les libraires du quai. Ce que l'on vendait surtout autour du « cheval de bronze, » c'étaient des nouvelles à la main, des gazettes, des libelles, genre de commerce fort lucratif sous l'ancien régime et d'autant plus lucratif en l'espèce que le Pont-Neuf était l'endroit le plus « passant » de tout Paris (1). De là, grande jalousie de la part des libraires sérieux, longues persécutions de l'autorité contre les émules de Ribou, mépris assez général pour les fournisseurs de ces derniers. Avec son effronterie habituelle, Somaize se faisait un titre d'honneur de cette mésaventure; il écrivait, sous le couvert de son ami déjà cité : « Ils ont dit (les envieux et les jaloux de sa gloire), ils ont dit, comme une chose fort injurieuse, que ses ouvrages ne se vendent pas au Palais; mais il faut qu'ils aient été bien dépourvus de jugement en faisant ce reproche, puisqu'ils travaillent à la gloire de leur ennemi en pensant lui nuire. En effet, y a-t-il rien de plus glorieux

(1) Voir Etienne Fournier, *Histoire du Pont-Neuf*, 1861.

pour M. de Somaize que d'avoir fait vendre neuf ou dix ouvrages dans un lieu où l'on n'avoit jamais rien fait imprimer de nouveau? » — « Dix ouvrages, » c'est beaucoup; nous n'en connaissons, en tout, que sept; en outre, si les marchands de vieux livres étaient en majorité sur le Pont-Neuf, on y vendait aussi dans leur nouveauté toutes les espèces d'ouvrages énumérées plus haut.

Pour revenir au *Songe du rêveur*, une fois les épigrammes lues, les Muses donnent tour à tour contre Somaize. Chacune a quelque grief contre lui. Erato l'accuse d'avoir volé *les Précieuses ridicules* à Molière et de les avoir vendues à l'imprimeur pour cent francs, Polymnie de s'être fait honneur dans une ruelle du *Cléomédon* de Du Ryer. Apollon, furieux dès le début, et, il faut bien le dire, d'une colère sans noblesse, ordonne qu'on lui amène « cet écrivain de forêts. » Somaize arrive, fort piteux; on lui met la corde au col, la torche au poing et on l'oblige à faire amende honorable devant Molière :

« Je tiens ce pauvre misérable,
Reprit Molière d'un ton doux,
Fort indigne de mon courroux; »
Et dit cela de bonne grâce.
« Enfin, je veux qu'il te la fasse, »
Dit Apollon tout farieux.
« Si vous le voulez, je le veux ! »
Reprit modestement Molière.

Somaize prononce alors très humblement son amende honorable, puis les palefreniers de Pégase le bernent dans la couverture du divin cheval, aux éclats de rire de tout le Parnasse :

Molière, qui n'est pas rieur,
En rit aussi de tout son cœur.

Le poète qui a écrit ces médiocres vers avait du moins, à défaut d'autre mérite, celui d'aimer Molière et de le bien connaître. Le petit portrait qu'il en fait est certainement pris d'après nature; on y voit le comique à ses débuts, déjà semblable à lui-même et tel que nous le connaissons par les témoigns d'une partie plus avancée de son existence ou de ses dernières années, bon, indulgent, un peu triste, et offrant dans la vie ordinaire le visage sérieux du « Contemplateur. »

S'il faut en croire Somaize, toute cette querelle eut un épilogue flatteur pour lui et dont il se vante à deux reprises : l'Académie française l'aurait traité comme Corneille, en évoquant l'affaire devant elle et en délibérant sur *la Pompe funèbre de M. Scarron*

ni plus ni moins que sur *le Cid*. Nous lisons, en effet, dans la *Préface d'un des amis de l'auteur* en tête du *Grand Dictionnaire des Précieuses* : « Jamais homme n'a tant fait de bruit que lui dans un âge si peu avancé. Il a eu l'honneur de faire assembler deux ou trois fois l'Académie française. » — Et dans les *Prédictions* faites après coup qui se trouvent dans le corps même du dictionnaire : « La même année (1660), le récit des honneurs funèbres rendus à Straton (Scarron) fera assembler les quarante barons (Messieurs de l'Académie française) ; les auteurs les plus célèbres ne s'en choqueront point ; mais ceux qui aspirent à cette dignité feront du bruit à leur confusion. » La phrase est obscure et mal venue, comme il arrive souvent chez Somaize ; du moins la mention du fait est-elle positive. Mais il est impossible de vérifier s'il a dit vrai ; aucun écrit du temps ne parle de cette réunion, et les procès-verbaux de l'Académie ne remontent qu'à l'année 1672.

III.

La Pompe funèbre de M. Scarron n'est qu'un intermède dans la carrière de Somaize. La suite logique de ses ouvrages eût amené, après *le Procès des Précieuses*, le *Dictionnaire des Précieuses*, qui est du 12 avril 1660, et le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, qui parut le 26 juin 1661. Mais ces deux ouvrages ne peuvent guère être séparés, et, comme le dernier est postérieur de près d'un an à la *Pompe funèbre*, il fallait bien auparavant s'occuper de celle-ci.

Le Dictionnaire des Précieuses porte comme sous-titre : *Ou la Clé du langage des ruelles*. C'est, en effet, une sorte de vocabulaire des principales locutions du langage précieux classées par ordre alphabétique, ou à peu près. S'il faut en croire l'auteur, il aurait travaillé sur pièces authentiques fournies par les précieuses elles-mêmes ; il n'aurait été que leur greffier : « Comme le fonds des précieuses est inépuisable, dit-il, les ministres de leur empire, ayant su que je travaillois au bien de leur république et que je rendois ce livre célèbre à toute la terre par ce dictionnaire, ont pris soin de m'envoyer des mémoires utiles à ce dessein. » Qu'il ait réellement reçu des précieuses un certain nombre de documens authentiques ou qu'il se soit contenté de recueillir, en les accompagnant d'une clé, les expressions dont on faisait le plus d'usage dans les ruelles, il a largement puisé à une autre source qu'il se garde bien de mentionner, et pour cause : il a découpé dans *les Précieuses ridicules* presque toutes les affectations de langage que Molière met dans la bouche de son quatuor précieux. En effet, ce n'est pas,

comme on l'a dit, Molière qui s'est servi de Somaize; c'est tout le contraire, comme les dates le prouvent, *les Précieuses ridicules* ayant paru le 29 janvier 1660, et le *Dictionnaire des Précieuses* le 12 avril suivant. Une fois de plus Somaize a dépouillé son ennemi.

Ce *Dictionnaire* est très court; il tient dans un mince petit volume. Il n'en est pas moins d'une grande importance pour l'histoire de notre langue et de l'esprit précieux. D'abord, si mal ordonné qu'il puisse être, il semble assez exact. On a accusé Somaize, et aussi Molière, d'avoir presque inventé le jargon qu'ils prêtent aux précieuses sous prétexte que, en dehors d'eux, on ne trouve un pareil langage écrit nulle part. L'objection est plus spécieuse que probante. De ce que des façons de parler n'ont passé que dans un petit nombre de livres, on ne saurait en conclure qu'elles n'ont jamais existé. La langue, en effet, est toujours plus hardie que la plume; tel qui n'hésite pas à parler jargon ou argot se gardera bien d'écrire comme il parle. Un exemple, encore tout voisin de nous, prouve bien que les modes du langage peuvent n'exercer sur la littérature écrite qu'une influence assez restreinte. Aux environs de 1865, sévissait une singulière affectation qui consistait, par une recherche tout à fait différente de celle des précieuses, à parler une langue grossière, réunissant les argots particuliers du sport et des théâtres, des clubs et des faubourgs, des filles et de la Bourse. M. Victorien Sardou fit quelques emprunts à cette langue pour sa *Famille Benotton*; encore n'en prit-il que ce qui pouvait, sans soulever de protestations, être offert sur la scène au public. Vers le même temps, un auteur moins connu, M. Émile Villars, eut l'idée de traduire *les Précieuses ridicules* dans la même langue et de faire ainsi de la pièce de Molière *les Précieuses du jour*; malheureusement pour lui, il en mit trop et sa pièce est illisible. Cependant, si l'argot de 1865 avait eu le même intérêt littéraire que le jargon précieux de 1660, la pièce de M. Sardou et celle de M. Villars seraient des documens d'un grand prix. Mais, en dehors de ces deux pièces et de trois ou quatre autres peut-être, trouve-t-on des livres entièrement écrits dans cet argot? Et serait-on fondé à soutenir, sous prétexte qu'il n'a point passé dans la littérature générale du second Empire, qu'il n'a jamais existé? Tous ceux qui vivaient en 1865 n'auraient, pour répondre, qu'à consulter leurs souvenirs. Il en est de même pour la langue des précieuses au temps de Molière. Le témoignage des contemporains vient à l'appui de la comédie et du pamphlet; on connaît, pour n'en citer qu'un, le propos de Ménage, le futur Vadius des *Femmes savantes* : « Monsieur, dit-il à Chapelain, nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si fine-

ment et avec tant de bon sens ; mais, croyez-moi, pour me servir de ce que saint Rémy dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré et adorer ce que nous avons brûlé. » On voit aussi, par la comparaison des *Précieuses ridicules* avec la littérature cultivée à l'*Hôtel de Rambouillet* et dans les autres cercles du même genre, combien les railleries de Molière portaient juste : il ne fit que reproduire, en les poussant à l'exagération, comme c'était son droit de poète comique, les procédés favoris des précieuses, savoir le raffinement dans la pensée, la recherche dans l'expression et surtout la poursuite complaisante de la métaphore. Somaize, qui prétendait corriger Molière, n'a fait, à son insu, que réunir des preuves en faveur de son ennemi ; ce qu'il a emprunté aux *Précieuses* pour grossir son dictionnaire, autant de preuves que le langage de Cathos et de Madelon était la reproduction comique de la réalité.

Quant au *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, l'auteur en avait déjà conçu le projet lorsqu'il publia le vocabulaire dont nous venons de parler. Les mémoires fournis par les précieuses lui étaient venus « de tant d'endroits et en si grand nombre, » disait-il dans sa préface, qu'il se voyait « contraint » d'ajouter un second dictionnaire au premier, et il donnait comme le prospectus de ce nouvel ouvrage. Là, disait-il, « on pourra satisfaire tout ce que la curiosité peut exiger sur le chapitre des précieuses ; car ce nouveau dictionnaire contiendra leur histoire, leur poétique, leur cosmographie, leur chronologie ; on y verra de plus toutes les prédictions astrologiques qui concernent leurs États et empires ; l'on y connoitra aussi ce que c'est que les précieuses et leurs mœurs. Il y aura, de plus, un sommaire de leur origine, progrès, guerres, conquêtes et victoires, etc., avec un dénombrement des villes les plus remarquables et des princesses du royaume des précieuses, comme aussi des autres personnes illustres de ce pays, ensemble les éloges de ceux et celles qui ont excellé en quelque chose ; outre cela, un traité des hérésies qui s'y sont glissées, ensemble la description de tous leurs États, empires, villes, provinces, îles, mers, fleuves, fontaines, et leur géographie, tant ancienne que moderne. » Ce prospectus n'est point menteur ; le livre parut, en effet, rédigé sur ce plan bizarre et dans ce goût d'allégorie.

Le livre est complètement dénué de valeur littéraire. Que l'on imagine les portraits d'un *Cyrus* mal écrit, découpés et rangés par ordre alphabétique, avec d'interminables dissertations sur l'histoire du précieux, des prédictions faites après coup, des phrases d'auteurs précieux jetées au hasard et sans classement

à la suite de chaque lettre, et l'on aura une idée fidèle de cet étrange livre. Comme style, c'est toujours Somaize, avec sa diffusion, sa prétention et sa platitude. Ailleurs il imitait Molière, en croyant le corriger, et l'on sait avec quelle maladresse; ici, il est le disciple authentique de M^{lle} de Scudéry, qu'il comble d'éloges. Son livre représente le dernier degré de cette littérature languissante et délayée dont Sapho est le grand écrivain et ses romans les œuvres les plus parfaites. Mais, comme fonds, il semble bien qu'il n'a point menti en déclarant qu'il a travaillé sur mémoires et pièces authentiques. Il ne le dit pas seulement dans la préface, mais souvent aussi dans le corps du volume. Il se rengorge alors, plein de son importance; il regrette de ne pouvoir « répondre au désir de toutes celles qui souhaiteroient que l'on parlât d'elles, » et « contenter ceux qui lui apportent tous les jours des mémoires. » Il devance les procédés de la réclame moderne; sans idées et sans style, insolent et plat, gonflé d'importance, il y a du reporter chez lui, et, de même que la presse reconnaît son fondateur dans Théophraste Renaudot, le reportage pourrait saluer un ancêtre dans Somaize. A vrai dire, cet art, que notre temps devait élever à un si haut degré de perfection, est encore bien imparfait dans ces mains maladroites. Somaize expose trop naïvement les procédés du métier; il ne cache pas assez sa cuisine. Il dira, par exemple: « Puisque l'on ne m'a pas dit autre chose de lui, je suis d'avis, pour me venger de ces gens chiches, d'écrire deux lignes et de n'en pas dire davantage. » Ou encore: « Diaphanise, première du nom, est une fille qui m'a fait pester, bien que je ne l'ai jamais vue; aussi, n'est-ce pas se moquer d'écrire à un homme: « Je vous prie de ne pas oublier Diaphanise dans votre dictionnaire des précieuses; elle l'est en vérité; » et d'ajouter: « Je suis votre, etc., » sans me mander si elle est belle ou laide, jeune ou vieille, grande ou petite, si elle n'a qu'un alcôviste ou si elle en a plusieurs, comme si j'avois le don de deviner toutes ces choses sans qu'on me les eût dites? Ainsi, si je ne dis rien d'elle, ne vous en plaignez pas à moi. » Il semble même, ça et là, user du chantage; certains passages ont quelque chose de louche et de menaçant; ainsi l'histoire de Scilaris et de ses trois filles. Il a beaucoup de réticences venimeuses dans le genre de celle-ci: « Il est certain que les vers, la musique et les cadeaux sont les divertissemens ordinaires de Trasimène, et que Lucilius est un de ses premiers alcôvistes: sa qualité et l'estime où son esprit l'ont mis en sont des raisons assez grandes sans que je sois obligé d'en alléguer d'autres, que je veux ignorer et que peu de gens peuvent savoir. » Il conte, à mots couverts, beaucoup d'histoires

scandaleuses; on croit comprendre, à l'exagération des éloges, que certains portraits ont été payés à l'auteur, que d'autres, par la rage de dénigrement qui les anime, sont des vengeances. D'autre part, il est visible, à la différence des styles, qu'en bien des passages Somaize n'a fait que transcrire les lettres et copier les notes qu'il avait à sa disposition. Quelques histoires, trop agréablement contées, quelques portraits trop bien venus, trahissent une autre main que la sienne; en bien des endroits, par le tour de la médiancée, à la grâce féline de certaines méchancetés, on devine qu'une femme a passé par là.

Et cependant, comme je le disais plus haut, Somaize est exact dans l'ensemble; les *Historiettes* de Tallemant des Réaux permettent souvent de le contrôler, et, dans ce cas, il est assez rare qu'on le prenne en flagrant délit de mensonge complet ou d'erreur capitale; il exagère, il contrefait même, par maladresse ou parti-pris, mais il n'invente pas. Par le goût du commérage et du cancan, par la nature des histoires qu'il raconte, il est lui-même une sorte de Tallemant, moins l'esprit et la qualité de la langue, comme aussi la nature et l'étendue de l'information. Tallemant, en effet, riche, bien né, reçu dans le meilleur monde sur un pied d'égalité, a vu de ses yeux ou entendu de ses oreilles presque tout ce qu'il raconte. Somaize est un simple chroniqueur d'antichambre; quoi qu'il en dise, il a peu fréquenté la bonne société; il n'en a guère connu que la vie extérieure et publique; pour la vie intime et l'intérieur des ruelles, il n'en a su que ce qu'on a bien voulu lui dire ou lui écrire. Il est donc moins bien complet que Tallemant, et, comme il fait souvent double emploi avec lui, beaucoup de ses portraits ont perdu de leur intérêt depuis la publication complète des *Historiettes*.

Ce qui nuit encore à la lecture du *Grand Dictionnaire*, c'est la forme allégorique et mythologique dont l'auteur l'a affublée, d'après les habitudes littéraires si fort à la mode au temps de M^{lle} de Scudéry, et que l'on retrouve, par exemple, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin. Tous les portraits portent un nom antique, et, bien qu'une clé nous donne les noms véritables sous les noms de convention, rien n'est plus fatigant que cet air de pastorale et de *Cyrus* répandu sur tout l'ouvrage. A ce sujet, il importe de mettre en garde contre une erreur assez commune. On croit volontiers que ces noms de convention sont ceux que se donnaient les précieuses elles-mêmes. La plupart, au contraire, sont de l'invention de Somaize, et, sauf quelques-uns, bien connus et consacrés par l'usage, ils n'ont jamais été portés. Le plus souvent, Somaize se contente de les forger, en conservant la consonne initiale et

quelques lettres du nom véritable, et en ajoutant une terminaison de son cru. Ainsi, de Scudéry il fera *Sarraïdès*, de Quinault *Quirinus*; M^{lle} de Gournay deviendra *Gadarie*, M^{me} de Launay *Ligdaride*, M^{me} de Longueville *Ligdamise*, etc. Cependant, il ne faisait que suivre en cela un procédé favori du monde précieux; depuis que Malherbe avait baptisé, par anagramme, M^{me} de Rambouillet du nom d'*Artenice*, les amis de la marquise se forgeaient, sur ce modèle, des noms d'emprunt, qui devenaient leurs noms littéraires.

Quant aux expressions et aux phrases précieuses, qui se trouvent à la suite de chaque lettre du *Grand Dictionnaire*, ici encore Somaize les rapporte assez fidèlement, bien que, pour un assez grand nombre, il y ait lieu de faire des réserves. S'il faut l'en croire, il « n'en a voulu mettre aucune sans savoir le nom de celle qui l'avoit fait, si elle s'en étoit servie dans quelque ouvrage, ou si elle n'avoit fait que la dire, bien que, par des raisons cachées, il se soit en quelques endroits contenté de mettre le mot sans en dire davantage. » Il exagère un peu les scrupules de sa critique. Assez souvent, en transcrivant certains passages, il les altère plus ou moins pour en accuser le caractère précieux; d'autres fois, séparant une expression de tout ce qui l'accompagne et l'explique, par exemple une périphrase, une alliance de mots, une métaphore, empruntées à un poète comme Corneille, à un prosateur comme Balzac, il les défigure complètement. Or, il n'est pas d'écrivain capable de résister à l'emploi de ce procédé commode; il n'y en a pas un seul dans la littérature française que l'on ne puisse, avec des bouts de phrase et des mots convenablement ajustés, ranger parmi les précieux. Il faudrait donc, pour contrôler Somaize, remonter à la source de toutes les expressions citées par lui et les replacer dans le morceau d'où il les a tirées. On verrait alors qu'il convient d'en rayer un certain nombre. Pour celles qu'il a simplement empruntées à la conversation des précieuses et qui n'ont point passé dans la littérature, le contrôle est plus difficile. Il en a certainement exagéré plusieurs; mais, en somme, par ce que nous savons d'autre part, on arrive à cette conclusion que, dans l'ensemble, il est assez fidèle et assez complet.

L'obscurité qui lui est habituelle, l'embarras et l'ambiguïté d'un grand nombre de ses phrases, ses perpétuelles contradictions ont fait émettre sur l'intention de ses livres des jugemens très opposés. Les uns voient en lui un ennemi, les autres un ami des précieuses. Un examen attentif ne laisse aucun doute à ce sujet: Somaize était l'ami des précieuses et il voulait les défendre. Il l'a souvent fait maladroitement, et la preuve, c'est qu'on s'est trompé sur ses véritables sentimens, mais nous avons de sa part des dé-

clarations expresses. Il dit, en tête des *Véritables Précieuses* : « Je n'ai pas prétendu par ce titre parler de ces personnes illustres qui sont trop au-dessus de la satire pour faire soupçonner que que l'on ait dessein de les y insérer. » Molière avait fait lui aussi une déclaration du même genre, mais ce n'était de sa part qu'une précaution oratoire. Somaize, au contraire, est précieux d'esprit et de cœur, mauvais précieux, mais précieux authentique. Plein d'admiration pour les coryphées de la littérature précieuse, il les comble d'éloges, il les imite de son mieux. « Il n'y a pas plus d'injure, écrit-il, de dire d'une personne qu'elle parle précieux que si l'on disoit d'elle qu'elle parle Bélisandre (Balzac). » Il se propose de « détromper le peuple de l'opinion ridicule qu'il a conçue des précieuses. » Il dit d'une femme qui sort aisément d'un mauvais pas qu'elle agit « en véritable précieuse, c'est-à-dire en femme spirituelle. » Naturellement, il professe la haine des fausses précieuses : « Les mœurs de celles qui affectent de passer pour précieuses, dit-il encore, sont duplicité, grimace, fausse affectation de bonté. » Mais quoi de surprenant à cela ? L'esprit précieux étant, par essence, le désir de faire partie d'une élite, d'être *distingué*, comme on dira plus tard, en un mot un esprit de coterie, M^{lle} de Scudéry et ses amies trouvaient naturellement fort impertinentes les prétentions de celles qui voulaient, en les imitant, arriver à l'aristocratie intellectuelle. Ainsi pensent tous les cénacles. Si mauvais original que l'on puisse être, on se trouve volontiers inimitable, et l'on méprise dans autrui, comme la plus outrecuidante des prétentions, ce que l'on adore en soi-même comme un don de nature. Aussi les railleries de Somaize ne doivent-elles pas plus nous donner le change que celles de M^{lle} de Scudéry ; les unes et les autres procèdent du même sentiment. Il convient encore de faire la part d'une prétention particulière à Somaize : il affecte l'impartialité ; il se donne les airs d'un homme supérieur à son sujet ; de là ses ironies et ses éloges assaisonnés de critiques. Mais, somme toute, il dit des précieuses beaucoup plus de bien que de mal.

IV.

Il n'est donc pas sans intérêt, l'exactitude de Somaize une fois établie, de grouper les principaux renseignemens qu'il nous fournit sur la société précieuse de son temps et de fixer d'après lui les traits essentiels de la physionomie qu'elle présentait en 1660, au moment où Molière l'attaquait si vivement.

L'illustre fondatrice de cette société, la marquise de Rambouillet,

l'incomparable Ardenice, vivait encore à cette date, mais confinée dans la retraite par la vieillesse et les deuils répétés. Elle devait trouver que, depuis 1610, où elle avait ouvert sa chambre bleue, précieux et précieuses avaient bien changé. Rien ne se ressemble moins, en effet, que le cercle de la marquise et celui dont M^{lle} de Scudéry était l'âme. Dans la première période de l'hôtel, lorsque M^{me} de Rambouillet elle-même y donnait le ton, l'esprit précieux avait exercé la plus heureuse influence sur les mœurs sociales et sur la littérature. C'était alors un esprit de galanterie respectueuse et chevaleresque, de délicatesse dans la conversation et les écrits, de pureté élégante dans le langage. Certes, les défauts inséparables de ces qualités, — le raffinement, la prétention, la pruderie, le purisme, — existaient déjà durant cette période, mais peu sensibles encore. Le contact et l'influence prépondérante des grands seigneurs empêchaient les littérateurs de profession de tomber dans la pédanterie; le platonisme n'était pas, comme il le devint plus tard, une insupportable affectation; les femmes n'écrivaient pas. Lorsque la marquise vieillissante partage la direction du cercle avec sa fille Julie d'Angennes, la future marquise de Montausier, les défauts en germe dans l'esprit précieux se développent et le gâtent; on veut trop se distinguer à tout prix; les hommes de lettres de second ordre, les femmes prétentieuses commencent à donner le ton; l'hôtel devient une coterie. Alors paraît cette fameuse *Guirlande de Julie*, où la société précieuse croyait mettre le meilleur d'elle-même, et où elle ne fit qu'étaler ses ridicules. Lorsque le mariage de Julie disperse les familiers de l'hôtel, M^{lle} de Scudéry les recueille et forme un nouveau cercle. Dès lors commence le règne des fausses précieuses. Avec elles, l'esprit précieux n'est plus que la subtilité dans les sentimens, la fadeur dans la galanterie, la prétention dans le langage, le faux goût en littérature; les grands seigneurs sont en petit nombre; les pédans dominant. Il est temps que Molière et Boileau viennent ruiner une influence qui, en se prolongeant, fait courir de sérieux dangers à la littérature et à l'esprit français. D'autant plus qu'à l'exemple de ce cercle, il s'en est formé un grand nombre d'autres à Paris et dans les provinces, qui l'imitent maladroitement et répandent la contagion.

De ces trois périodes du précieux, Somaize n'a connu que la dernière. Sur l'hôtel de Rambouillet il ne sait rien; lorsqu'il rencontre les noms des amis d'Ardenice, il se tire d'affaire avec quelques mots d'éloge banal; souvent même il se contente de remarquer que tel ou telle furent célèbres « du temps de Valère, » c'est-à-dire de Voiture. Il n'a d'information précise que sur les précieux de son temps, des précieux de décadence. Mais, comme il peint les

mêmes originaux que Molière, ses renseignemens sont d'un grand prix ; grâce aux *Précieuses ridicules* et aux *Femmes savantes*, il a pour nous le même intérêt que ces scolastes de l'antiquité, plats grammairiens et critiques sans goût, désormais inséparables des grands écrivains auxquels ils se sont attachés.

Qu'est-ce donc, selon Somaize, qu'une précieuse ? Entre les nombreuses définitions qu'il nous offre, on n'a que l'embarras du choix. La plus complète se trouve dans la préface du *Grand Dictionnaire*. Il y distingue quatre sortes de femmes. Les premières, tout à fait ignorantes, ne sachant « ce que c'est que de livres et de vers et incapables de dire quatre mots de suite ; » celles-là, naturellement, n'existent pas pour lui. Les secondes, intelligentes, mais lisant peu, « esprits bornés qui ne s'élèvent ni ne s'abaissent, et qui doivent tout à la nature, rien à l'art ; » elles ont peu d'importance. « Les troisièmes sont celles qui, ayant un peu plus de bien ou un peu plus de beauté que les autres, tâchent de se tirer hors du commun ; et, pour cet effet, elles lisent tous les romans et tous les ouvrages de galanterie qui se font. » Cependant, elles n'en font pas elles-mêmes, et se contentent d'ouvrir leur maison aux littérateurs et aux gens de goût ; « elles tâchent de bien parler et disent quelquefois des mots nouveaux sans s'en apercevoir, qui, étant prononcés avec un air dégagé et avec toute la délicatesse imaginable, paraissent souvent aussi bons qu'ils sont extraordinaires. » Voilà, selon Somaize, les femmes que Molière a raillées : « Ce sont ces aimables personnes que Mascarille a traitées de ridicules dans ses *Précieuses*, et qui le sont, en effet, sur son théâtre par le caractère qu'il leur a donné, qui n'a rien qu'une personne puisse faire naturellement, à moins que d'être folle ou innocente. » Quant à la quatrième sorte de femmes, « ce sont celles qui, ayant de tout temps cultivé l'esprit que la nature leur a donné, et qui, s'étant adonnées à toutes sortes de sciences, sont devenues aussi savantes que les plus grands auteurs de leur siècle et ont appris à parler plusieurs belles langues aussi bien qu'à faire des vers et de la prose. Ce sont de ces deux dernières sortes de femmes dont M. de Somaize parle dans son dictionnaire sous le nom de précieuses. »

L'idéal d'une vraie précieuse, selon Somaize, est donc celui-ci : « Voir beaucoup de monde, et surtout des gens de lettres, parler de toutes choses, mettre au monde quelque auteur, ce que chacune d'elles affecte en particulier, faisant gloire de donner de la réputation à ceux qui s'attachent à leur montrer ce qu'ils font de nouveau. » Les éloges qu'elle tient à cœur de mériter, « c'est d'aimer fort la lecture, les vers, et surtout la conversation ; de savoir bien coucher par écrit, d'avoir de grandes connaissances, de faire

des romans, de bien parler et de savoir inventer des mots nouveaux. » Son étude sera « un rien galant, un je ne sais quoi de fin et le beau tour des choses ; » elle fera « une guerre continuelle contre le vieux langage, l'ancien style, les mots barbares, les esprits pédans. » Elle tiendra « pour hérétique toute précieuse qui ne s'habille pas à la mode, eût-elle cinquante ans passés, comme aussi tous ceux et celles qui n'estiment pas le *Cyrus* et la *Clélie*, et généralement tout ce que font M. de Scudéry et sa sœur, et tous leurs cabalistes. » Elle se pénétrera bien de « la nécessité d'avoir un alcôviste particulier, ou du moins d'en recevoir plusieurs ; de celle de tenir ruelle, ce qui peut passer pour la principale ; car, pour être précieuse, il faut, ou tenir assemblée chez soi, ou aller chez celles qui en tiennent. » Elle sera « fortement persuadée qu'une pensée ne vaut rien lorsqu'elle est entendue de tout le monde ; » elle aura pour maxime « qu'il faut nécessairement qu'une précieuse s'exprime autrement que le peuple, afin que ses pensées ne soient entendues que de ceux qui ont des clartés au-dessus du vulgaire. » Elle parlera le plus possible, et, quand elle sera obligée de garder le silence, elle se dédommagera par une mimique expressive : « L'esprit étant le fondement de tout ce qui regarde les précieuses, et le silence en dérobant la connaissance, elles ont cette maxime de ne l'observer jamais sans l'accompagner de gestes et de signes par où elles puissent découvrir ce qu'elles ne disent pas, et qui mettent sur le visage les sentimens qu'elles ont ou de ce qui se dit ou de ce qui se fait devant elles. » Que l'on ne prenne pas ce portrait pour une caricature ; Somaize, en le traçant, est aussi sérieux que ses modèles.

Il y avait, bien entendu, des degrés dans la préciosité ; toutes les précieuses n'arrivaient pas à l'idéal que l'Armande et la Bélise de Molière réalisent d'une manière si complète. Mais, par cela même qu'on pouvait être précieux sans tomber dans les dernières extravagances, l'influence de la mode précieuse s'étendait sur toute la société polie. Il est facile de voir, par les énumérations de Somaize et les renseignemens donnés par ses contemporains, que toutes les femmes alors, pour peu qu'elles eussent de loisir et d'aisance, tenaient à honneur de la suivre. Elles n'étaient pas toutes de la même coterie, et toutes les coteries ne frayaient pas entre elles, mais le bon ton était d'appartenir à une de ces coteries. Il est même curieux de voir combien, dans cette société du xvii^e siècle, que l'on se figure profondément divisée par l'esprit de caste, le goût de la préciosité rapprochait les distances et confondait les rangs. A l'hôtel de Rambouillet, déjà, il n'était pas nécessaire d'être noble pour être admis ; non-seulement les hommes de la

bourgeoisie, mais les femmes, pouvaient, si elles étaient lettrées et spirituelles, faire partie du cercle le plus intime de la marquise; ainsi M^{lle} Paulet, M^{me} Cornuel, M^{me} Arragonais. Parmi les précieuses célèbres citées par Somaize, on trouve à peu près autant de roture que de noblesse; lui-même a bien soin de remarquer « qu'il n'y a point de roturiers dans l'empire précieux, les sciences et la galanterie n'ayant rien que d'illustre et de noble. »

« Qui veut faire l'ange fait la bête, » dit Pascal; beaucoup de précieuses le prouvèrent à leurs dépens. Malgré leurs prétentions à la galanterie désintéressée et à l'amour platonique, la nature violente reprenait ses droits; on sait par quels écarts de conduite se signalèrent quelques-unes des plus qualifiées, comme M^{me} de Longueville et M^{me} de Sablé. A ces noms illustres, Somaize en joint beaucoup d'autres de moins éclatans. Il cite nombre de précieuses qui se plaisaient à faire des heureux et raconte en détail des histoires d'amour fort scabreuses. Il déclare même expressément que, de son temps, on était fort revenu, même en théorie, de l'amour patient ou purement intellectuel qu'exigeaient de leurs adorateurs Julie et Sapho: « La mode est venue, dit-il, que les amans ne veulent plus être si mal traités; qu'il faut leur promettre ou leur donner lieu d'espérer, la fierté et la froideur n'étant plus des vertus propres à les conserver, dans un temps où la cruauté n'est plus de mise. »

Si la façon dont les précieuses de 1660 entendent l'amour n'est pas toujours très pure, le goût dont elles se piquent pour les lettres et les sciences n'est souvent que faux goût et les conduit tout droit à la pédanterie, bien qu'elles fassent profession de la haïr par-dessus tout. Comme elles prétendent ne le céder en rien aux hommes en fait d'instruction, elles ne se contentent pas de cultiver la littérature d'agrément; il leur faut l'érudition. Elles écrivent; elles abordent les sciences les plus particulières et les plus bizarres. Chacune d'elles se fait gloire d'inventer « des mots nouveaux et des phrases extraordinaires; » et l'on sait quel étrange jargon sortit de cette émulation de néologisme. Elles s'attaquent même à l'orthographe; de concert avec l'académicien Leclerc, M^{mes} Roger et Leroi, M^{lles} Saint-Maurice et de La Durandière se mettent en tête d'en créer une nouvelle, « où l'on écrirait de même qu'on parloit et où l'on diminuerait tous les mots en ôtant les lettres superflues. » Il y a parmi elles de véritables femmes savantes, comme cette M^{lle} Deschamps, « qui a enseigné le droit publiquement avant qu'un homme de qualité qui l'a épousée à cause de son esprit fût son mari; » ou de vrais phénomènes, qui pourraient aujourd'hui gagner leur vie en s'exhibant, comme cette M^{lle} Dancresses,

de Narbonne, « qui fait des vers sur-le-champ et réponse sur l'heure à ceux qu'on lui écrit. » D'autres sont aussi fécondes épistolières que Balzac et Voiture, non par nécessité d'affection, comme M^{me} de Sévigné, mais pour le seul plaisir d'écrire ; ainsi M^{me} l'abbesse d'Espagne, qui « a un fort grand commerce de lettres en plusieurs provinces. » M^{lle} Castera, de Toulouse, en écrit aussi beaucoup, mais elle préfère encore en lire, « et, comme c'est, à son goût, le plaisir le plus sensible qu'elle puisse recevoir, elle se le procure par l'ouverture de toutes celles qui passent par ses mains, et elle les referme avec tant d'adresse qu'il est impossible de s'en apercevoir. » Il va sans dire qu'elles produisent en quantité les petits vers, les billets doux et les portraits.

Pour les sciences, c'est pis encore. Molière n'exagère pas lorsque, dans les *Femmes savantes*, il nous montre Philaminte installant dans son grenier « une longue lunette à faire peur aux gens, » et encombrant sa maison de « brimborions dont l'aspect importune. » C'était alors la mode pour les femmes de faire de l'astronomie et de l'astrologie, de la chimie et de l'alchimie. Une M^{me} de Gaudeville, dans Somaize, « apprend la philosophie et elle a un maître qui vient tous les jours lui enseigner, comme aussi pour les mathématiques, pour la magie blanche, pour la chiromancie, la physiognomonie, le droit ; et, pour chaque chose, elle a une personne différente qui lui montre. » Quant à M^{lle} Chataignières, « les sciences dont elle fait le plus d'état sont celles de dire la bonne aventure, de connaître dans la main, de faire l'horoscope, et surtout de la chimie (elle a des fourneaux dans sa maison à ce dessein), et travailler perpétuellement à la pierre philosophale. » M^{lle} Petit va plus loin ; elle aussi « possède fort bien les mathématiques, » mais « l'on peut même dire qu'elle feroit aussi bien un coup d'épée qu'un homme. » Pour rassurer son lecteur, Somaize s'empresse d'ajouter : « Cela n'empêche pas qu'avec cette humeur martiale, elle n'ait l'agrément, la douceur et la civilité attachée à son sexe. »

Un autre passe-temps, peu littéraire celui-là, auquel les précieuses se livrent avec une prédilection marquée, c'est le jeu, ce fléau de la société du xvii^e siècle. Somaize en cite un très grand nombre qui ont toujours les cartes ou le cornet à la main. Ainsi, M^{lle} de Neuville, M^{me} de Launay, M^{me} Salo, dont « la maison est considérable parce que l'on y joue beaucoup, » M^{me} de Lescalle, de Dijon, « la femme de France qui a le plus de passion pour le jeu, aussi bien que son mari. »

Ainsi, galanterie souvent poussée très loin, visites, réceptions, jeu, telles étaient les occupations favorites des précieuses. On ne s'étonnera point que tous les maris de ces dames ne fussent pas

avec elles en aussi parfaite conformité d'humeur que M. de Lescaille. Il y avait beaucoup de ménages troublés dans le monde précieux. M. Perrin supporte impatiemment les goûts trop relevés de sa femme : « Cette belle s'est vue maltraitée de son mari, qui, jaloux de voir le grand nombre d'amans que son esprit et sa beauté lui attiroient, l'a plusieurs fois enfermée, et même tenté quelque chose de plus violent contre elle. » Souvent, la mésintelligence va plus loin ; M^{me} de Pommereuil est, « comme beaucoup d'autres, séparée de son mari ; » de même M^{me} de Moncontour : « La grandeur de son âme passe jusque sur son visage, qui conserve parmi les charmes naturels aux femmes quelque chose de mâle ; aussi s'est-elle généreusement désunie d'avec son époux, trouvant quelque honte à ne pas commander. Ses passions sont pour les galanteries nouvelles, et surtout pour le jeu, qui la domine. M^{me} de La Garde ayant eu à peu près la même destinée, elles ont aussi les mêmes attaches, sont toutes deux bonnes amies, et ont toutes deux épousé le jeu à la place de leurs maris. » M^{me} du Canet, d'Aix, a repris aussi sa liberté, mais simplement pour satisfaire sans entraves ses goûts littéraires : « Elle est séparée d'avec son époux, ce qui lui donne plus de facilité pour recevoir les beaux esprits chez elle. » Lorsque la différence d'humeur ne pousse pas les choses à l'extrême, on prend de singuliers accommodemens. Il y a eu longtemps « de la froideur » entre M^{me} de Saint-Ange et son mari, mais ils sont « parvenus à vivre dans une intelligence fort grande, puisqu'ils s'écrivent deux ou trois fois la semaine, ce qui ne peut partir que d'une union accompagnée d'une civilité et d'un esprit fort agréables. » Le goût du célibat, c'est-à-dire de l'indépendance, l'aversion pour la condition naturelle de la femme, c'est-à-dire la subordination au mari, sont très fréquens chez les précieuses ; aussi, pour elles comme pour Armande, « l'état de fille » est un idéal. Comme M^{lle} de Scudéry, et pour les mêmes raisons, M^{lle} de La Flotte « est dans le dessein de ne se marier jamais. » Lorsque l'on a abusé de leur jeunesse pour leur donner un mari, elles ne cachent pas leurs regrets : « L'humeur précieuse règne si fort chez M^{me} de Bernon, que, si on ne l'eût mariée à quatorze ans, elle n'auroit jamais pu se résoudre à recevoir un maître. » Par suite, elles prisent fort la liberté que donne le veuvage. M^{lle} Maçon « a été fort peu de temps mariée, et par là elle a eu de bonne heure cette liberté nécessaire à une précieuse de voir tous ceux qu'elles veulent. » L'indépendance suprême serait de n'avoir aucun lien de famille ; M^{lle} de Villebois et sa sœur « ont toutes les qualités nécessaires à une précieuse, car, premièrement, elles n'ont pas de mère. L'amitié elle-même ne doit pas

être poussée trop loin, afin de ne pas engager l'avenir ; selon la maxime du philosophe grec, les précieuses estiment « qu'il ne faut jamais se lier si fort avec une personne, que la séparation et la mésintelligence puissent troubler l'âme ou altérer le divertissement nécessaire à la conversation. »

Avec tant de joueuses, de femmes séparées, de veuves résignées, de filles indépendantes, il était inévitable qu'une forte part de demi-monde se mêlât à la société précieuse. De fait, nombre des précieuses citées par Somaize peuvent, sans hésitation, être rangées dans cette catégorie. Sous ce rapport, il ne fait que confirmer ce que nous apprend d'autre part Tallemant des Réaux. Aux « complaisantes » énumérées par celui-ci on peut ajouter, sans crainte de se tromper, ces deux demoiselles Leseville, filles majeures, l'une de vingt-cinq ans, l'autre de vingt, dont « la maison est d'autant plus la maison des divertissemens, qu'elles sont maîtresses de leurs volontés, et que, n'ayant point de mère et aimant les grandes compagnies, la promenade et généralement tous les plaisirs honnêtes, elles ne rebutent personne de ceux qui peuvent contribuer à leur en fournir les occasions. » L'aînée de ces demoiselles est une sorte de Rolla femelle. Bien qu'elle soit assez riche, elle mène un train supérieur à ses revenus ; aussi a-t-elle formé le dessein « de vivre encore cinq ou six ans de l'air qu'elle fait aujourd'hui, c'est-à-dire dans la joie et les plaisirs, et puis de faire une banqueroute au monde et de se retirer au couvent. » Il n'y a pas de doute possible au sujet de M^{lle} Bourbon, dont voici l'histoire racontée dans le goût d'allusion qui fournira bientôt à Bussy-Rabutin des modèles d'esprit, de méchanceté et de licence : « Elle est fille et n'a pour parente qu'une tante chez qui elle demeure, et de qui elle fait tout ce qu'elle veut. Cette tante a une amour toute particulière pour la musique, et la nièce, qui aime généralement tous les arts et toutes les sciences, n'a pas de peine à lui fournir toutes les occasions possibles de la contenter ; et c'est ce qui a mis M. Daubigny bien avec elle, car il chante bien et a toujours avec lui deux ou trois musiciens, et joint avec cela la géographie ; si bien que M^{lle} Bourbon a appris sous sa conduite et comme on aime, et comme on chante, et comme on divise les empires, les royaumes, les terres, les mers et toutes les choses qui concernent la géographie. Elle a même appris de lui quelques règles de fortification ; mais il ne lui a montré que comme on attaque les places et ne lui a pas appris l'art de les défendre. Il est vrai que, naturellement, elle est de celles qui se défendent bien et qui ne se rendent jamais que dans les formes et selon les règles. » Sur celle-là Somaize en dit assez long, plus peut-être qu'il n'y en avait ;

sur d'autres, en revanche, qu'il se contente de ranger parmi les précieuses « galantes » (le mot disait alors beaucoup moins qu'aujourd'hui), ses contemporains sont beaucoup plus explicites; ils nous apprennent que plusieurs, dont la vertu est vantée dans le *Grand Dictionnaire*, fournissaient, elles aussi, leur contingent à la chronique scandaleuse.

Telle est, d'après Somaize, la société précieuse envisagée sous ses aspects les plus généraux. On ne s'étonne plus que, dès son arrivée à Paris, l'auteur des *Précieuses ridicules* ait vu en elle la plus ample matière à mettre en comédie. Outre qu'elle était fort plaisante, ses raffinemens, son goût mesquin, ses prétentions, ses faux-semblans répugnaient profondément au génie franc, simple et droit de Molière; il y avait entre elle et lui antipathie de nature. Il l'attaqua dès le premier jour, et le coup fut terrible.

V.

À partir du *Grand Dictionnaire*, nous perdons la trace de Somaize. La préface nous apprend que l'auteur n'était plus à Paris lorsque le livre fut imprimé, car il avait suivi en Italie la connétable Colonna. Restait-il à Rome avec elle? revint-il en France à sa suite lorsqu'elle quitta le connétable? mourut-il au delà des monts? Autant de questions qui restent sans réponse. Ce qui est certain, c'est que, depuis lors, il ne parut plus rien sous son nom; les nouvelles comédies de Molière, qui se succèdent rapidement à partir de 1660, ne lui font pas rompre le silence; sa carrière littéraire est terminée.

Il n'y a, certes, pas lieu de regretter cette disparition. Comme écrivain, Somaize avait donné toute sa mesure et, en continuant, il n'aurait pu que se ressembler à lui-même, c'est-à-dire multiplier les épreuves d'un mauvais original. Inconscient dans le cynisme, type de sottise et de fatuité, mélange de Mascarille et de Trissotin, il unissait la bassesse d'âme et la nullité du talent à un tel degré que, même au XVIII^e siècle, si fécond en gredins de lettres, on aurait peine à trouver son pareil. Pour s'édifier complètement à ce sujet, il faut lire en entier ses préfaces et le portrait qu'il se consacre à lui-même sous le nom de *Susarion*; malgré la pauvreté littéraire de ces morceaux, on ne regrettera pas de les parcourir; ce sont des documens curieux.

Comme historien de la société précieuse, il nous rend de réels services; on ne saurait écrire sur elle sans le consulter. Mais, de ce chef, il n'a plus rien à nous apprendre, au moment où il dispa-

rait. Non que la société précieuse ait terminé son existence avec lui : malgré le rude coup que lui a porté Molière, elle va subsister, plus modeste et moins affichée, et, dès les premières années du siècle suivant, un nouvel hôtel de Rambouillet s'ouvrira chez la marquise de Lambert, sans que la tradition ait été interrompue un seul jour. L'esprit précieux, en effet, comme l'esprit gaulois, est une part nécessaire de l'esprit français ; il n'a cessé de rendre des services ; il ne finirait qu'au grand dommage de nos qualités nationales, ou plutôt il faudrait pour le détruire une transformation impossible de la vie sociale elle-même. En effet, on le trouve partout où la littérature est un besoin de la société polie ; il représente la fleur délicate de la civilisation. Toutes les fois qu'il prend trop d'ascendant sur les écrivains, les défauts qu'il porte en germe se développent et une réaction se produit ; celle-ci donne son effet utile jusqu'à ce que, abondant elle-même dans son propre sens et tombant du côté où elle penche, elle provoque un retour de l'esprit précieux. A ces diverses périodes du précieux correspondent des historiens de valeur très différente, comme les périodes elles-mêmes. Au xvii^e siècle, Voiture sert de greffier à la bonne époque du précieux ; M^{lle} de Scudéry le peint dans sa décadence ; lorsqu'il devient une mode partout copiée et travestie, Somaize se présente, digne peintre de modèles ridicules.

C'est dire qu'après avoir donné d'une telle période une image digne d'elle, sa tâche était remplie ; en écrivant encore, il n'eût fait qu'imposer une surcharge inutile à l'histoire littéraire. Puissance singulière, ici comme ailleurs, de l'occasion et du moment ! Somaize a laissé un nom, et ses livres devront être consultés aussi longtemps que l'on s'occupera de ses modèles. Vingt ans plus tôt ou vingt ans plus tard, le précieux se développant dans des milieux fermés pour un tel homme, il n'aurait pu écrire que sur d'autres sujets ; on n'eût jamais songé à le réimprimer, et personne, à la fin du xix^e siècle, ne solliciterait pour lui l'attention. Il y a, en effet, des natures d'écrivains qui, en tout temps, trouvent matière à produire de façon durable ce qu'elles portent en elle ; à quelque date que le sort les fasse naître, elles s'adaptent au moment et au milieu. Il en est d'autres qui n'ont qu'une valeur de hasard ; elles doivent tout à un ensemble de circonstances. Somaize appartient à cette seconde catégorie ; il en est même un exemple particulièrement curieux, par la médiocrité de son talent et l'intérêt de ses ouvrages.

LA

PACIFICATION RELIGIEUSE

1832-1892

Nous assistons depuis six mois à une reprise des hostilités entre l'Église et l'État. Tout d'abord, nous avons voulu croire à des incidents isolés, à des faits sans lien entre eux ; mais le temps s'écoule et chaque semaine apporte avec elle une provocation, un grief, un conflit nouveau. Loin de s'améliorer, la plaie s'envenime : nous voyons alterner les coups d'épée et les coups d'épingles. L'irritation gagne ; les amours-propres s'échauffent et l'esprit de faction s'empare d'une querelle qui lui paraît la plus capable de soulever les passions.

Allons-nous voir s'ouvrir une de ces luttes stériles et interminables qui ont mis tant de fois aux prises, pour le malheur des âmes, l'Église et l'État ? Quelles sont en ce moment les forces des deux partis, soit dans le parlement, soit dans le pays ? quels sont les griefs réciproques ? quelles sont les armes du pouvoir civil ? comment surtout, en d'autres temps, les gouvernemens sont-ils parvenus à rétablir la paix ?

Telles sont les questions sur lesquelles nous croyons le moment venu de parler avec une absolue sincérité.

Dans neuf ans, le concordat aura un siècle. Il a vu naître et s'apaiser quatre ou cinq querelles. Les plus graves n'ont pas dépassé un très petit nombre d'années ; mais leur caractère a été très différent suivant qu'en face de l'Église se dressaient l'orgueil d'un homme ou les passions populaires. En 1814, c'était le vieux

conflit entre le pape et l'empereur, entre la crosse et l'épée. La lutte entre les deux puissances sous cette forme directe et brutale ne s'est pas renouvelée depuis 1814.

Deux fois le pouvoir politique et le clergé ont été aux prises. En attaquant en 1845 le monopole universitaire, en critiquant la diplomatie impériale en 1860, les évêques luttaient ouvertement, mais ces incidents, circonscrits entre l'Université et le haut clergé, entre les ministres et les prélats, passaient presque inaperçus dans les paroisses.

Nous sommes aujourd'hui les témoins d'une querelle démocratique. Ce n'est plus Philippe le Bel, Louis XIV ou Napoléon, ce n'est plus un monarque en lutte avec le corps du clergé, ce sont les adversaires des catholiques qui prétendent parler au nom de la foule devenue souveraine. C'est le conflit venant d'en bas entre le maire et le desservant, entre le conseil municipal et le curé, entre le comité radical et ceux qui portent la soutane, conflit qui est le résultat d'un mot d'ordre et qui a son écho dans les chambres.

Il n'y a eu en ce siècle qu'un seul différend de ce genre. Au lendemain de la révolution de 1830, les esprits étaient très excités. Allié de la Restauration, le clergé était tombé du pouvoir. L'opinion publique triomphante faisait sentir durement aux vaincus leur défaite. Le suffrage universel, il est vrai, n'existait pas, mais la force publique appartenait à la garde nationale ; rétablie dans les moindres communes, exerçant dans les provinces comme à Paris sa toute-puissance, ardemment dévouée au trône qu'elle venait d'élever, elle prétendait exercer le pouvoir direct. De là une pression populaire imposée d'accord avec les maires, sorte de tyrannie que les préfets n'avaient ni la puissance, ni parfois le désir de prévenir. Aux regrets mal dissimulés du clergé, aux actes d'opposition qui, en certains diocèses, étaient accomplis par la majorité des curés, répondaient les défiances de tous les représentants de l'opinion : le moindre incident, une protestation, un refus de prières, soulevaient des colères. A Paris, en 1831 et en 1832, un prêtre ne pouvait se montrer en soutane.

Deux ans plus tard, les esprits étaient calmés, la paix était rétablie entre l'Église et l'État. Que s'était-il passé ? A l'aide de quelles lois, de quelles mesures, cet apaisement s'était-il produit ? Comment le gouvernement, sans réclamer de lois spéciales, sans recourir à un remède violent, avait-il su rétablir son autorité méconnue ?

Pour tirer de cet exemple toute sa valeur, il est bon de nous rendre un compte exact de ce qui se passe autour de nous : il faut faire l'inventaire des idées, des passions, des préjugés qui ont

cours. Quand nous aurons fait le dénombrement des armées en présence, compté leurs forces, tracé leurs positions, il nous sera plus facile de comprendre le plan de campagne et de montrer à la suite de quelle tactique, il y a soixante ans, sur le même champ de bataille, la paix s'est faite.

I.

Les partis obéissent à des impulsions qui datent souvent de fort loin. « Le malheur de notre temps, disait, il y a dix ans, un homme de beaucoup d'esprit, c'est que les conservateurs sont devenus révolutionnaires, et que les révolutionnaires n'ont pas su devenir conservateurs. » Le radicalisme, qu'il le veuille ou non, est fidèle à une tradition. La lutte contre les prêtres est demeurée le premier article et presque le seul de son programme. Ce phénomène exerce une action décisive. A l'examiner de près, on verra qu'il se rattache à plusieurs causes.

La révolution a tout bouleversé. De l'ancien régime, que subsisterait-il si le clergé n'existait pas? Royauté absolue et noblesse, parlements et provinces, dîmes et tailles, intendans et subdélégués, tout a péri, tout s'est transformé, tout est resté de l'autre côté de ce siècle. Ce qui a reparu a eu grand soin de se déguiser sous d'autres noms. Seuls, après le commun naufrage, les curés se retrouvent à leur poste : ils sont là, dans leur vieille église, montant auprès des âmes la même faction, présidant aux mêmes cérémonies sous les mêmes arceaux, baptisant, mariant, enterrant les petits-fils de ceux qui avaient osé prédire que le clergé disparaîtrait avec les vieux préjugés du passé.

Pour le radical qui a accepté l'héritage de la révolution « en bloc, » cette survivance semble un défi. A ses yeux, la révolution, c'est l'égalité et la laïcité à outrance, c'est le renversement du trône et de l'autel. Le trône est renversé ; mais la révolution ne sera achevée que le jour où l'autel sera abattu.

Il ne sert à rien de se bander les yeux et de se payer de mots. Voilà l'idée simple qui est entrée dans la tête du radical.

Les meneurs ont très habilement exploité cette idée simple. Il y a quinze ans, la haine de l'ancien régime était encore si profonde, chez le paysan français, qu'il suffisait de lui parler de tailles ou de corvée pour l'affoler ; ils ont fait du curé l'image vivante de ce passé détesté. Le vulgaire a besoin de personnifier en un homme ses sympathies ou ses répulsions ; les radicaux ont choisi cet homme. Dans chaque paroisse de France, il y a un groupe d'esprits forts, plus ou moins nombreux suivant les régions, qui met son point d'honneur à braver le curé, à gêner son ministère, à

multiplier autour de lui les difficultés, à montrer en lui une épave oubliée de l'ancien régime. On raconte qu'un ministre anticlérical auquel avaient été confiés par dérision les cultes, répondait à quelqu'un qui lui reprochait de ne pas songer à l'opinion publique : « Qu'appelez-vous l'opinion publique? Je connais à fond la France. Ne savez-vous pas que, dans toute commune, existe un certain nombre d'hommes qui ne mettent pas les pieds à l'église, qui guettent les fautes que peut commettre le curé pour les dénoncer, qui exercent sur lui leur vigilance? C'est pour eux que je gouverne! »

Cette réponse est d'une vérité cynique, elle comprend toute la théorie jacobine, c'est-à-dire toutes les forces du gouvernement exploitées au profit des passions d'une minorité. Le parti radical en France est, avant tout, le parti anticlérical.

Voyez la chambre des députés depuis douze ans. Les partis y ont eu des proportions diverses, mais le parti radical n'a conçu de dessein arrêté que sur un seul point. Malgré la multitude des propositions émanées de l'initiative des députés, la gauche avancée est remarquablement pauvre en idées : très peu d'études, une très faible connaissance des questions, l'esprit à l'affût des incidents propres à passionner les foules, une recherche, non des besoins permanens du pays, mais des moyens de conquérir à tout prix la popularité, une agitation perpétuelle, tel est, à peu d'exceptions près, le député de la gauche avancée. Jaloux de son voisin, n'aimant aucune discipline, il n'est ressaisi par une passion collective que si une proposition, un discours, un mot évoque devant lui l'ombre du clergé. La guerre religieuse est son idée fixe : c'est pour lui une vocation, une carrière; elle recouvre son absence de conception politique. La passion le dispense d'étude (1).

A l'extrémité opposée de la chambre, siège un parti dont toutes les aspirations sont contraires. Très attaché au passé de la France, effrayé de tout changement, il est composé d'éléments divers unis par une même pensée : la société est en danger; le clergé est menacé : il faut les sauver. Sincères dans leurs alarmes pour ces deux grandes causes, divisés sur les moyens d'action, gênés par leur origine, sans chefs reconnus, ils sentent qu'ils ne répondent pas à l'attente du pays, ils cherchent ce qu'ils peuvent faire, ils éprouvent une sorte de malaise.

Les attaques contre le clergé rendent la droite à elle-même. Elle

(1) On n'entend pas appliquer la dénomination de radicaux à tous les membres de la gauche. Nul n'ignore que les radicaux sont une minorité, il est facile de le constater en relevant leur nombre dans les votes; mais il est malaisé de trouver quelqu'un qui puisse dire à quelle travée du centre expire leur influence. Or tout ce que nous disons s'applique à leur influence désastreuse.

retrouve sa cohésion. Quelle que soit l'origine de chaque député, ses anciennes et secrètes préférences, ses regrets d'hier, ses hésitations et ses vues de demain, c'est pour lui aussi le cri de guerre, le drapeau qui se déploie, le clairon qui résonne.

Comme homme, comme citoyen, nul doute que le député de droite appréhende le mal causé à son pays par les luttes religieuses. Mais est-il téméraire de penser qu'au milieu des impuissances de son mandat, des troubles de sa conscience, des reproches de ses amis, il se sente comme délivré d'un poids, lorsqu'il voit éclater une de ces discussions dans lesquelles le devoir lui apparaîtrait simple et la protestation sans équivoque?

Pour des causes très diverses, les deux extrémités de la chambre, impatientes d'en venir aux mains, voient donc avec satisfaction, au point de vue de leurs intérêts électoraux, une suite de débats violents sur les rapports de l'Église et de l'État.

II.

Si les politiciens qui vivent de la lutte contre le clergé étaient seuls à agir, le mal ne serait pas grand. Un scrutin les a amenés au Palais-Bourbon; un scrutin les rejeterait dans le néant en les remportant dans leurs provinces. Malheureusement, ils émanent d'une passion et ils l'exploitent à leur profit.

Cette passion est-elle profonde? est-elle durable? est-elle en progrès ou son déclin est-il proche?

Pour apprécier les forces d'une faction, il est bon d'interroger ses adversaires. L'esprit de parti, avec ses exagérations habituelles, a le mérite de faire ressortir les traits et de mettre en relief les saillies.

Le député radical, à entendre l'électeur qui l'a combattu, est le produit d'une conspiration ourdie par un parti puissant, préparée de longue main avec une discipline infernale. Poussez votre enquête : on croira avoir tout dit en assurant que la France est aux mains de la franc-maçonnerie.

Les contemporains jugent rarement les partis à leur véritable mesure. Il est réservé à la postérité de montrer que les exagérations ont été prodigieuses.

Sous la Restauration, les libéraux voyaient partout l'action de la congrégation. Aujourd'hui, il n'y a plus de mystère : nous n'ignorons pas qu'elle était à peine une poignée d'hommes, qu'elle n'avait ni les ramifications, ni la discipline, ni l'organisation savante que l'imagination se plaisait à grossir; mais, en même temps, nous savons que le sentiment des ministres répondait exactement à l'esprit qui animait le petit groupe. La congrégation

n'était rien et elle était tout. Les libéraux avaient donné un nom, avaient prêté une hiérarchie à un état d'esprit qui inspirait les gouvernans.

Qu'entendons-nous aujourd'hui? Les mêmes affirmations : « La franc-maçonnerie, répète-t-on à plaisir, est partout. C'est elle qui tient les fils d'une organisation mystérieuse couvrant la France, la Belgique, le monde catholique tout entier. Du moindre village jusqu'à la loge suprême, voyez tous les adversaires de l'idée religieuse obéir au même mot d'ordre. »

Pourquoi les radicaux protesteraient-ils? Il ne déplait pas aux meneurs de laisser croire à une toute-puissance mystérieuse qu'ils ne possèdent pas. L'imagination humaine a le goût des associations secrètes ; malgré l'instruction obligatoire, la superstition des forces occultes vit encore : les radicaux s'en servent pour recruter des adeptes.

En réalité, les véritables francs-maçons, les affiliés sont peu nombreux ; enchantés des attaques, ils laissent dire qu'ils sont légion ; à force de l'entendre, ils en arrivent à le croire. On leur fait en vérité trop d'honneur, on augmente leur importance et avec elle l'influence qui en résulte.

Nous inclinons à croire que dans un siècle, un historien bien informé démontrera à nos arrière-neveux qu'en 1892 l'organisation maçonnique était plus apparente que réelle, dirigée par des hommes très médiocres, se servant de moyens puérils et n'étant qu'une confrérie de candidats.

Il n'est pas moins vrai qu'en faisant croire aux naïfs qu'il existe une armée secrète, on a créé une force, que cette force occulte agit en embrigadant les uns, en terrorisant les autres, en donnant à la foule une haute idée de la puissance des initiés. Les meneurs ont créé un esprit franc-maçon.

Qu'on préfère l'appeler franc-maçon, ou qu'on le nomme simplement radical, la désignation importe peu ; ce qu'il faut retenir, c'est que la fraction la plus remuante du parti républicain a mis en tête de son programme politique la suppression du culte.

A toute époque de notre histoire ce caractère de la lutte aurait été grave.

Mettre aux voix des croyances ; appeler la majorité à décider des questions confessionnelles est un désordre qui trouble en tout temps les esprits.

Mais le mal est bien autre à l'heure où un peuple fait l'apprentissage du gouvernement libre. S'il est une vérité que tous les publicistes s'accordent à reconnaître, c'est la nécessité du sentiment religieux dans une démocratie.

Ce ne sont pas seulement les compagnons de Washington, ce n'est pas seulement parmi nous, Tocqueville et toute l'école des penseurs de notre siècle, c'était hier encore un Belge, un libéral, adversaire du catholicisme, qui déclarait que plus une société était libre et plus la religion devait imprégner les âmes. Ce qu'écrivait M. de Laveleye, au commencement comme à la fin de sa carrière, tous ceux qui ont étudié les ressorts secrets du peuple le disent comme lui. Pour obéir, l'homme a besoin de moins de vertus que pour commander ; plus il doit exercer de pouvoir et plus il doit savoir se gouverner lui-même.

Cette science de la vie qui est toute la morale, où l'apprendrait-il ?

La véritable école de philosophie populaire, celle qui jette dans l'âme de l'enfant les semences vraiment fécondes, qui prépare ses forces, qui lui apprend qu'il est un être doué de raison, libre par nature, capable de choisir entre le bien et le mal, responsable de ses actes, c'est l'école ouverte dans les 36,000 communes de France, sous les voûtes de la vieille maison du village, c'est le cours de morale chrétienne professé pendant deux ans à l'enfant avant sa première communion. Quoi qu'on fasse, quels que soient les livres de morale civique, la véritable chaire de morale en France qui prépare, dès l'enfance, l'âme du citoyen est celle du curé dans l'église.

Le nier, c'est nier l'évidence : ébranler, c'est commettre un crime contre la patrie. Il ne s'agit pas ici de telle ou telle religion et de son action sur les âmes. Nous nous bornons à l'intérêt plus immédiat de l'ordre public, au besoin qu'a toute société d'être réglée, de comprendre dans son sein des citoyens observant les lois et concevant leur dignité d'hommes libres.

Nous voici donc ramenés par la force des choses à ce qui fait le fond de tout le débat, au point aigu du conflit actuel, au grief qui inspire, ceci est certain, les colères épiscopales, à cette question de l'enseignement chrétien qui domine toutes les autres.

Dire que le clergé veut dominer est une calomnie ; il le voudrait que notre société, telle qu'elle est constituée, rendrait l'œuvre impossible. Ce que veut le clergé, ce qu'il maintiendra de toutes ses forces, ce à quoi il sacrifiera tout, c'est le droit d'enseigner la doctrine chrétienne aux enfans que lui confient les pères et mères. Il peut regretter l'école neutre, mais ce qu'il combat bien plus ardemment, c'est l'entrave mise à son œuvre d'enseignement. Là où elle n'est pas entravée, la paix règne, malgré la loi scolaire. Ce qui est beaucoup plus grave que le texte de la loi, c'est l'esprit d'antagonisme soufflé dans l'âme de certains instituteurs. On leur a dit qu'ils étaient les curés laïques, les apôtres d'une religion nouvelle ; ils l'ont cru et leur apostolat belliqueux est un des obstacles les plus graves à la pacification reli-

gieuse. Si l'on veut, ce que nous devons tous souhaiter, que le curé ne cherche pas à être maître ailleurs qu'à l'église, il faut que l'instituteur rentre dans l'école : chacun a sa mission ; mais il n'est que temps de faire comprendre au fonctionnaire chargé de l'instruction primaire que, missionnaire d'un nouveau genre, il n'a pas reçu de l'État, comme il l'imagine, mandat d'affranchir l'enfant de l'influence religieuse,

Au fond de toute la querelle, se trouve donc une contradiction philosophique. La religion est-elle inutile ? Est-elle nécessaire ? Un peuple libre doit-il bannir tout culte ? L'idée de Dieu, n'est-elle pas, au contraire, le fondement vrai de la liberté, n'est-elle pas nécessaire à une démocratie ?

Voilà le fond de la lutte actuelle. Elle n'est pas ailleurs.

III.

C'est le caractère doctrinal de la querelle qui en fait la gravité. Loin de vouloir restreindre le débat, il semble qu'on prenne plaisir à l'étendre. On fait naître les incidens inutiles, on provoque à plaisir les conflits. On cherche dans une bravade un regain de popularité parlementaire ou électorale.

Nous ne remontons pas aux vieilles querelles qui ont suivi l'article 7, aux expulsions bruyantes, aux efforts disproportionnés des déplorables campagnes menées de 1881 à 1883. Nous avons assisté depuis à une sorte d'accalmie. Nos gouvernans, ayant été moins loin que M. de Bismarck, n'avaient pas eu besoin d'un traité de paix pour terminer leur *Kulturkampf*. Quelques tempéramens prescrits à des préfets dans l'application de certaines lois, la levée sans bruit de mesures arbitraires, pouvaient faire espérer aux optimistes dans le cours de l'année 1890 qu'avec le temps une conciliation serait possible. Il est vrai qu'aucun ministre n'osait parler tout haut « d'apaisement. » Si quelques-uns d'entre eux tenaient le langage le plus pacifique, si certains actes étaient dignes de leurs promesses, si les traitemens étourdiment suspendus par le précédent ministère étaient peu à peu rétablis, ces progrès n'étaient portés à la connaissance du public, ni par la presse, ni par la tribune. Il est rare que les hommes politiques pèchent par excès de modestie ; mais les mesures qui auraient satisfait les partisans de la paix religieuse n'étaient-elles pas autant de faiblesses que condamneraient les radicaux ? Ne fallait-il pas, avant tout, les leur dissimuler ? On faisait donc de sage et bonne politique sans oser le dire.

D'ailleurs, il semblait que le cabinet ne suivit pas une ligne commune. Tandis que les rapports avec la cour de Rome étaient empreints d'un esprit à la fois ferme et modéré, certains symptômes

révélaient à l'intérieur des projets assez graves. Une perception inique, contre les communautés religieuses, d'un droit fiscal qui équivalait au rétablissement de la confiscation, menaçait de ruine des congrégations autorisées, les Petites-Sœurs des pauvres, les sœurs de Saint-Vincent de Paul, quelques-unes de celles qui faisaient le plus de bien et qu'on avait respectées en 1881.

Évidemment, il y avait deux politiques contraires : l'une tendant au rétablissement graduel de la paix, l'autre prête à toutes les hostilités pour répondre aux avances radicales.

C'était là, à tout prendre, une assez vieille histoire : elle n'eût rien présenté de nouveau, si, de Rome, n'était venu un souffle capable de tout changer, non pas seulement dans l'horizon borné des partis, mais dans les relations des hommes et le développement des sociétés. Dix ans de pontificat avaient donné à Léon XIII une autorité croissante : l'Europe, comme l'Amérique, sentait à toute heure l'action d'une intelligence qui était tantôt au service des humbles, tantôt au niveau des plus grands, lorsqu'au printemps de 1890 le pape lança l'encyclique sur la condition des ouvriers. On a étudié ici, avec une rare pénétration, la portée de l'œuvre pontificale (1). Nous voulons en considérer les conséquences au seul point de vue de notre situation intérieure.

Le pape prenait le contre-pied de ce qu'avaient fait tour à tour les partis et les hommes politiques en notre siècle. Pendant longtemps, tous, même ceux qu'on peut appeler des hommes d'État, avaient repoussé loin d'eux l'étude des questions sociales, en avaient, tout au moins, ajourné l'examen ; le souverain pontife n'hésitait pas à la placer au premier rang.

En rompant avec le passé, le pape aurait pu s'unir aux novateurs dont les échos de l'Europe répétaient les discours. Puisqu'il provoquait à l'étude des questions sociales, n'allait-il pas rassembler en un bataillon tous ceux qui inscrivaient sur leur bannière le nom de socialistes chrétiens ? Quel irrésistible attrait, en notre temps, pour les chercheurs de popularité ! Les plus grands y avaient cédé tour à tour : chefs de parti, premiers ministres, empereur, nul, en Europe, n'avait résisté à la tentation. Le pape se montra au-dessus de tous les souverains, en discernant le vrai du faux. Lui seul, n'ayant pas à courir au-devant de la popularité, condamna le socialisme. Il ne proclama pas de droits nouveaux : il fit mieux, et, suivant une antique tradition du christianisme, il rappela aux puissans, aux riches, aux heureux, leurs devoirs envers leurs inférieurs. Tout ce qui demeure le fondement de la société était maintenu avec force ; mais, au nom de l'Évangile, le

(1) Voyez, dans la *Revue*, les études de M. Anatole Leroy-Beaulieu.

souci des pauvres, des faibles, des malheureux, était montré à l'Église comme sa première mission et la condition de son triomphe.

Jusqu'ici le clergé catholique, — et c'est son honneur, — avait pratiqué sous toutes les formes la charité ; mais il hésitait à aborder les questions sociales. Dans quelques faubourgs de Paris, il est vrai, certaines églises avaient vu une foule en habit de travail se presser autour de la chaire pour entendre, dans une suite de conférences du soir, des prédicateurs traiter de la situation des ouvriers. Ce qu'avaient fait des explorateurs hardis, l'Église allait-elle le tenter ?

Les politiques superficiels se demandent déjà quelle influence cette évolution exercera sur les élections de 1893. Dans notre temps fertile en manœuvres électorales, beaucoup de gens sont enclins à prendre l'encyclique pour une manifestation de ce genre. Pauvres esprits qui ne connaissent pas l'histoire de la papauté ! Nous assistons à une évolution qui ne se mesure, ni par semaines, ni par mois. Ceux qui prêchent l'Évangile ont eu, de tout temps, les pauvres pour cliens ; le pape veut leur donner une seconde clientèle, les classes ouvrières ; des plaintes sont montées jusqu'à lui et il a compris que dans nos sociétés modernes, à côté du dénûment et de la faim, il y avait d'autres problèmes de misère. L'appel, vers l'église, de cette foule qui en avait oublié le chemin, est le résultat le plus direct de l'encyclique. Il ne faut pas un instant perdre de vue cette conséquence, si on veut comprendre les événemens qui se déroulent devant nous.

Les radicaux l'ont bien senti. Si la parole du pape produisait tous ses fruits, d'ici à peu d'années le langage des évêques refléterait sa pensée et, peu à peu, de toutes les chaires chrétiennes descendraient, avec les conseils de morale évangélique, ces principes supérieurs qui peuvent seuls rétablir la paix entre les hommes, cet ensemble de devoirs qui stimulent les riches et apaisent les pauvres.

Apaiser les pauvres, c'est la ruine du parti radical. Observez sa discipline, il ne perd pas une occasion de protester contre tout ce qui peut rétablir la paix. Il n'y a pas de moyen plus assuré d'augmenter la stabilité des ouvriers d'une usine et d'établir l'harmonie entre ouvriers et patrons, que d'organiser ces institutions admirables créées dans notre vieille province d'Alsace, et multipliées depuis quinze ans par les chefs d'industrie français. Écoutez les meneurs, les politiciens, les candidats et les députés ouvriers : ce sont les organes autorisés du parti, ils n'ont pas assez d'imprécations contre les économats, les caisses de secours, les logemens à bon marché. Ne vous étonnez pas des critiques (1). Plus l'arme

(1) Allez au Creusot, à Anzin, à Saint-Gobain, à Montceau-les-Mines, et partout vous verrez le même phénomène, le même apaisement dû aux mêmes causes. Le jury de

employée est efficace, et plus il importe de la briser. De là, l'unanimité d'attaques qu'explique seul le péril du parti.

Le parti radical était à peine remis de sa surprise, quand il apprit que Rome était résolue à donner des conseils précis aux catholiques qui se disaient conservateurs en poursuivant de leurs vœux une révolution. Que deviendrait le parti radical, si ces conseils étaient suivis? Comment pourrait-il vivre, s'il ne lui était plus permis de dénoncer chaque matin l'accord des royalistes et des prêtres, leurs menées ténébreuses, leurs intrigues menaçant l'existence de la république?

Allait-il, par le fait du pape, perdre coup sur coup deux de ses moyens d'action sur les foules! voir s'échapper une partie tout au moins de la clientèle ouvrière, et sentir s'affaiblir le monopole si habilement exploité de la foi républicaine?

Pour qui savait écouter, il n'était pas possible, au commencement de l'année 1892, de se faire illusion. La direction donnée au clergé par la papauté, l'importance attachée aux questions ouvrières, la volonté d'apaiser les esprits et de les ramener vers la république, devaient exciter les fureurs du parti qui fait reposer sur la guerre sociale toutes ses espérances. Aussi, dès que les prédications ont recommencé cet hiver, le mot d'ordre a-t-il été lancé. Les empêcher à tout prix, couvrir la voix de l'orateur, soulever un tumulte qui le force à descendre de la chaire et proclamer partout que le clergé, se faisant l'agresseur, provoquait des désordres.

Tout s'est passé conformément au programme.

Nous ne faisons nulle difficulté de le reconnaître : il y a eu des fautes commises. Les conférences contradictoires tolérées depuis quelques années n'auraient pas dû être permises dans l'hiver de 1892, en présence des excitations qui n'étaient un secret pour aucun lecteur de feuilles socialistes. On aurait dû s'abstenir de l'envoi de programmes imprimés contenant des sujets et des titres alléchants, tels que : « Réfutation du socialisme de Marx, de Lassalle ou de Guesde ; théorie des possibilistes et des anarchistes. » La chaire n'est pas et ne peut pas être une tribune politique. Il faut beaucoup de mesure, beaucoup de tact pour distinguer les

l'Exposition universelle d'économie sociale a entendu plus de cent chefs d'industries, il ne s'est pas borné à recueillir des assertions, il a contrôlé des chiffres. Partout où la moyenne de stabilité des ouvriers est de deux à cinq ans, la population ouvrière est troublée : elle est la proie des grévistes ; à sept ou huit ans, elle s'améliore ; à dix ans, elle devient bonne. Si la moyenne de séjour des ouvriers dans une usine atteint douze ans, la population est en paix. Or dans les établissements dotés d'institutions patronales, nous avons relevé des moyennes de dix-huit et vingt ans. Cet ensemble de faits attestés par l'enquête faite à l'Exposition de 1889 ne laisse plus un doute sur la vérité des lois dégagées par Le Play et constatées dans la pratique par les beaux travaux de la Société d'économie sociale.

deux genres. Mais admettons qu'on se soit trompé, qu'on ait été téméraire en prononçant des noms d'hommes vivans, cette imprudence excuse-t-elle les violences commises à Saint-Merry et à Saint-Joseph? Comment expliquer le tumulte de Nancy? Y avait-il une provocation dans le fait que M^r Turinaz, l'auteur des belles études sur la condition des ouvriers, montait en chaire dans sa cathédrale? Y avait-il une provocation à Beauvais où le prédicateur traitait de l'observation du dimanche?

Le fait est certain : il y a eu un dessein arrêté de soulever des conflits, de mettre obstacle à l'exercice de la prédication, parce que les meneurs redoutaient « l'influence cléricale. » Les faits s'enchaînent de telle sorte qu'il n'est pas permis d'en douter.

Les hommes de désordre avaient, il est vrai, un autre motif d'agir. Au mois d'octobre, ils avaient espéré qu'un conflit grave allait naître, puis subitement le calme s'était fait : si on laissait sommeiller les querelles religieuses, tout serait perdu. On se souvient des lettres de l'archevêque d'Aix à M. Fallières. Les incidens du pèlerinage français à Rome méritaient une recommandation verbale aux évêques. Une circulaire publique du garde des sceaux souleva fort à contretemps la question des visites d'évêques à Rome. A l'heure où la sagesse du pape aurait dû faire souhaiter à tout ministre avisé que les prélats les plus fougueux se rendissent souvent au Vatican, on mettait obstacle à leurs voyages. La réponse de l'archevêque d'Aix au ministre amena le prélat devant la police correctionnelle. La cour d'appel de Paris le condamna. La majorité des évêques de France s'unit à l'archevêque : à cette manifestation solennelle des prélats, le gouvernement allait-il répliquer? C'eût été un conflit aigu. Il eut la sagesse de s'abstenir. Les radicaux furent exaspérés : la proie leur échappait. Ils la ressaisirent en mars, en provoquant les tumultes d'église.

La gravité d'une émeute ne se mesure pas seulement aux actes de désordre accomplis : les foules passionnées sont toujours prêtes à commettre des violences. Ce qui constitue le péril, c'est la faiblesse du pouvoir et l'hésitation de la répression. Le premier tumulte, celui de Saint-Merry, s'était terminé sans intervention de la force publique, bien que dûment requise ; on avait promis des poursuites qui devaient demeurer sans solution. C'était un double succès pour les meneurs. Ils devaient recevoir du président du conseil lui-même, à la tribune de la chambre des députés, un bien autre encouragement. Si cela se renouvelait, dit M. Loubet, en répondant aux interpellateurs, « il n'hésiterait pas à aller jusqu'au bout, jusqu'à la fermeture de l'édifice(1). » Il y a des mots mal-

(1) Discours de M. Loubet, président du conseil, à la chambre des députés, le 20 mars 1892. (*Journal officiel*, p. 368.)

heureux qui, à certaines heures, dépassent étrangement la pensée de l'orateur. Personne n'imagine que le président du conseil voudrait multiplier les incidents ; mais, par le fait, il rassura les gens de désordre qui, en trois jours, brisèrent les chaises et interrompirent avec scandale les prédications en plusieurs autres églises.

Les récits qui remplissaient les journaux n'étaient pas faits pour calmer les esprits en province. Déjà les élections municipales y créaient une agitation qui s'étendait au clergé. Au milieu du combat, les partis s'emparaient des nouvelles venues de Paris, de Nancy et de Beauvais pour enflammer les passions.

De toutes les crises politiques, les plus redoutables pour l'église sont assurément les luttes électorales. Un clergé, tel que l'a fait le concordat de 1801, ne doit, en aucune mesure et en aucune circonstance, descendre dans l'arène. Il est condamné, s'il agit, à être tantôt le serviteur d'un parti, tantôt l'esclave du pouvoir. Sacrifiant dans l'un et l'autre cas son indépendance, il perd toute autorité.

Assurément, la conception américaine est toute contraire. Aux États-Unis comme au Canada, en Irlande comme en Angleterre, l'évêque est un chef de parti, écrivant, parlant, publiant sa pensée et lançant un mot d'ordre au moment des élections. Dans les pays où les associations politiques, économiques, universitaires se croisent et s'entre-croisent, l'activité d'une société religieuse n'étonne personne ; elle coexiste avec une foule de sociétés, qui, toutes, se meuvent à la même heure dans le même tourbillon.

En France, tout est différent. Les évêques doivent fermer leurs oreilles aux bruits qui leur arrivent à travers l'Atlantique ou la Manche. A l'heure actuelle, la séparation de l'Église et de l'État contient pour l'un et l'autre des pouvoirs la déception la plus prodigieuse et la plus fertile en violences.

Il n'y a pas à faire de théorie politique. Sous le régime du concordat, dont tout bon citoyen doit souhaiter la longue durée, les mandemens électoraux sont un danger pour l'État et pour l'Église.

Saisi de deux recours, le conseil d'État a rendu deux décrets : le 26 avril, il a déclaré qu'il y avait abus dans la lettre pastorale que l'évêque de Mende avait adressée aux curés et aux fidèles de son diocèse en vue des élections municipales et dans l'approbation donnée à une brochure anonyme sur les écoles neutres. Le 5 mai, le conseil d'État déclarait abusive la lettre de l'archevêque d'Avignon et de ses quatre suffragans.

Immédiatement après, le ministre de la justice et des cultes, ajoutant à la sentence du conseil d'État, a fait connaître aux six évêques qu'il suspendait leurs traitemens. En même temps, une semblable notification était adressée à M^{sr} Turinaz, évêque de Nancy.

Le 1^{er} juin, le Conseil d'État prononçait une déclaration d'abus

contre l'archevêque d'Aix pour une lettre pastorale, et le lendemain le traitement de ce prélat était suspendu.

Cette mesure, appliquée à des évêques, est sans précédens. Elle a été reçue avec acclamation par les radicaux. Huit évêques français frappés d'une peine arbitraire par le caprice du ministre des cultes prenant ses décisions de sa pleine puissance, puisant dans sa qualité de grand juge politique le droit d'infliger des amendes illimitées sans qu'il ait à en rendre compte à personne, n'est-ce pas ce que la théorie jacobine peut souhaiter de plus conforme à son principe ?

L'illegalité d'un acte ne se mesure pas à la hauteur des victimes. Il importe peu, quand le droit est violé, qu'un simple desservant ou un évêque soit atteint ; mais il y a des éclats qui ne peuvent passer inaperçus. Les suspensions de traitement étaient accomplies en silence depuis quelques années ; frappant huit prélats avec bruit, presque à la fois, elles constituent un acte qui marque toute une politique. Ne fût-ce qu'à ce titre, ce procédé de gouvernement mériterait d'être étudié devant le droit et devant l'histoire.

IV.

Il n'y a pas à remonter à l'origine du traitement ecclésiastique, ni à nous lancer à cette occasion dans la controverse historique sur le caractère de la dette de l'État. Le fait certain, tranché par les textes, jugé par le Conseil d'État, est que le traitement fondé sur le concordat, reconnu par la loi du 18 germinal an x, constitue une obligation légale de l'État, un droit pour les ecclésiastiques. Tant qu'ils remplissent leurs fonctions, ils ont le droit d'être payés. A plusieurs reprises, la juridiction contentieuse a condamné l'État à payer à des magistrats, à des prêtres, tout ou partie de leur traitement (1). Ces décisions prouvent que le ministre ne peut, en vertu du droit commun, retenir une part quelconque du salaire dû à ceux qui remplissent un service public.

Se rencontre-t-il, dans l'arsenal des lois réglant les relations avec l'Église, quelque disposition dérogeant au droit commun ? Dans le droit intermédiaire, si fertile en mesures contre les prêtres insermentés, pas un texte n'a été découvert. Sous Napoléon, ni les articles organiques, ni les lois qui les suivirent, ne contiennent une allusion à une retenue. Lorsque la guerre fut déclarée entre le pape et l'empereur, Napoléon rencontra sur son chemin des prêtres, des évêques ; il les fit d'abord poursuivre par ses procureurs-généraux, condamner par les cours, puis son impatience s'accommodant mal

(1) Conseil d'État, 7 mai 1852, 4 avril 1861, 4 mai 1861, etc.

des lenteurs judiciaires, il préféra recourir aux mesures de haute police. Curés exilés à 25 ou 30 lieues de leur résidence, évêques ou vicaires-généraux jetés dans les prisons d'État (1), voilà les argumens inventés par un despote et dignes d'être approuvés par les jacobins de tous les temps. Beaucoup de paroisses étant désertes, un décret, rendu le 17 novembre 1811 pour assurer le service du culte, mit le traitement du remplaçant à la charge du curé « absent pour cause de mauvaise conduite. » On désignait ainsi le curé éloigné par mesure de haute police. Ce décret ne pouvait servir de fondement à la retenue.

S'il n'existe pas de texte, sur quelle base s'appuie donc la prétention du gouvernement? Sa thèse est fort simple : il l'a fait connaître tout entière en 1883. Aux saisies de temporel, prononcées avant la Révolution par les parlemens, avaient succédé, disait-il, les retenues de traitemens. En faisant revivre les précédens de l'ancien régime, le gouvernement de juillet et le second empire avaient obéi à la nécessité ; pouvait-on faire un grief à la république de suivre leurs exemples? En citant M. Casimir-Périer, M. de Montalivet, M. Barthe, le ministre des cultes prétendait, du même coup, fermer la bouche des orateurs de droite et calmer les appréhensions des esprits modérés qu'un précédent né en 1831 ne pourrait effaroucher. Il y a des noms qui tiennent lieu d'argumens. C'est leur honneur ; mais l'histoire a le devoir d'être un peu plus sévère dans ses procédés ; elle doit se demander ce que valent les précédens invoqués à grand bruit, et, au risque d'entrer dans quelques détails, substituer la vérité à un tableau de fantaisie tracé par des avocats en quête d'argumens.

S'appuyer sur une tradition incontestée de l'ancien régime quand on discute avec des membres du clergé, n'est-ce pas une tentation irrésistible? Mais derrière cette évocation du passé qu'y a-t-il de sérieux? Faut-il refaire le tableau des relations de l'Église avec la royauté, montrer combien elles diffèrent? Faut-il discuter le droit qu'avaient les parlemens de saisir le temporel dans des cas précis, limités, résultant des textes des ordonnances d'Orléans et de Blois, soit pour non-résidence, soit pour défaut d'entretien d'écoles, soit pour négligence dans l'administration des biens ecclésiastiques? Est-il besoin de montrer que le pouvoir ministériel n'a pas succédé aux parlemens? Que, le pouvoir disciplinaire des magistrats de l'ancien régime fût-il démontré, il ne s'ensuivrait pas que le ministre des

(1) Un procès-verbal que nous avons retrouvé, en 1878, au fond d'une armoire du ministère de la justice et que nous avons versé aux Archives nationales fait connaître qu'en 1812 les prisons d'État de Vincennes, de Fenestrelles et de Ham renfermaient 4 cardinaux, 4 évêques, 2 supérieurs-généraux, 1 vicaire-général, 9 chanoines et 38 curés, desservans et vicaires.

cultes eût le droit de retrancher une parcelle de traitement ecclésiastique? L'exemple de l'ancien régime est inexact, et, serait-il conforme aux faits, serait sans portée.

S'il est certain qu'il n'existe pas de texte dans le droit moderne, si le précédent du droit ancien disparaît, il faut donc en arriver aux précédens de ce siècle. Sous l'Empire, le clergé avait eu l'honneur de la persécution, sous la Restauration, il connut le danger bien autrement grave d'être ou de paraître associé à l'exercice du pouvoir.

La révolution de juillet lui causa une douleur profonde, mais le clergé était trop mêlé à la nation par ses origines et par son existence même pour professer une opinion unanimement hostile. Hors des départemens de l'ouest, les résignés étaient beaucoup plus nombreux que les violens. Si quelques évêques, par fidélité au roi, comme le cardinal de Latil et le cardinal duc de Rohan, ou pour se mettre à l'abri des violences, comme l'évêque de Nancy, M. de Forbin-Janson, avaient quitté leur résidence et franchi la frontière, le reste de l'épiscopat était demeuré à son poste. Ils étaient agités de sentimens très divers : lutter de front contre la révolution ne venait à l'esprit d'aucun d'eux ; l'élan qui avait accueilli le pouvoir nouveau ne laissait pas de place au doute ; le mouvement national était irrésistible, mais serait-il durable? Le trône était-il solide? Convenait-il de se rallier sans réserve?

L'automne de 1830, loin de calmer les hésitations épiscopales, les rendit plus vives. La seule force active, la garde nationale, multipliait dans les petites communes les exigences et les taquineries auxquelles se plaisent, au lendemain d'une révolution, les parvenus de la veille. Le clergé, c'était le vaincu, et le vainqueur ne lui ménageait ni les déboires, ni les leçons. Des croix récemment plantées, à la suite de missions, étaient enlevées ; parfois l'église, le presbytère étaient menacés. L'intérieur même du temple n'était pas à l'abri de bruyantes manifestations : certains chants religieux en étaient le prétexte. Jusqu'en 1830, on ne chantait que *Domine salvum fac regem*. Les habitans, appuyés par la garde nationale, soutinrent que le clergé priait encore pour Charles X et exigèrent qu'on ajoutât au verset le nom du souverain régnant. De là, des incidens continuel qui prenaient, en beaucoup de paroisses, un caractère grave.

L'importance de ces conflits variait suivant les diocèses. Insignifiants dans un grand nombre de départemens où la monarchie de juillet ne trouvait pas d'adversaires, ils remuaient les âmes dans le midi et dans l'ouest. Les préfets, assaillis de plaintes contre les curés, demandaient au ministre la permission de sévir. En vain, le ministre des cultes leur enjoignait-il de solliciter des évêques le déplacement des desservans ; les préfets se disaient impuissans à rien

obtenir et revenaient à la charge. Ce qu'ils voulaient, c'était l'autorisation de châtier directement un clergé insoumis, un clergé rebelle.

Dans les diocèses d'Agen et de Tarbes, aucune prière n'était dite pour le roi. Les évêques tardaient à envoyer les ordres. Les préfets prirent sur eux de retenir les mandats de traitemens des curés et des desservans. Les évêques déclarèrent que, jaloux de l'honneur de leurs prêtres, ils arrêtaient les lettres pastorales déjà sous presse, ne voulant pas les exposer au soupçon d'avoir changé une prière sous le coup d'une menace pécuniaire. Le ministre des cultes évita de trancher en principe la question. Il fit délivrer les mandats, et peu après, sur l'ordre des évêques, les prières étaient dites. Avec son esprit libéral et son respect du droit, le duc de Broglie entendait appliquer les lois en jurisconsulte.

C'est en légiste que son successeur, M. Mérilhou, était disposé à agir. Voyant dans la législation un arsenal d'où, avec quelque habileté, on pouvait tirer les armes de circonstance, il entra au ministère, convaincu qu'il pourrait tout obtenir du clergé en le prenant par la disette. Il chercha des textes : à défaut de textes, il demanda des précédens et ne découvrit que le décret de 1811 (17 novembre), autorisant, en cas d'absence, une retenue partielle. Il se trouva fort déçu et dut renoncer au coup d'éclat qu'attendaient si impatientement les préfets.

M. Barthe arriva au ministère en janvier 1831 avec les mêmes illusions. Persuadé que MM. de Broglie et Mérilhou avaient été également faibles, qu'il suffisait de vouloir pour obliger les bureaux et faire céder le clergé, il donna des ordres d'autant plus précis que la situation s'aggravait : on venait de constater, dans le département d'Ille-et-Vilaine, la formation des premières bandes, prélude de celles qui devaient troubler l'ouest ; un mouvement venait d'éclater près de Vitré à l'occasion de la levée du contingent. Des propos séditions étaient relevés contre un curé qui avait caché des réfractaires. M. Barthe ordonnait contre lui des poursuites et prononçait la suspension du traitement.

De toutes parts affluèrent les demandes des préfets. Pourquoi leur refuser ce qui avait été fait près de Vitré ? Par malheur, les émeutes de Paris réveillaient sur beaucoup de points et surexcitaient partout les passions antireligieuses. Les relations entre les évêques et les préfets étaient très difficiles.

En Anjou, l'hostilité des curés devenait de plus en plus vive ; ils s'étaient réunis pour se concerter. On comptait 227 paroisses où l'autorité royale était méconnue et les chants refusés. Le nombre des insoumis augmentait chaque jour, ainsi que le caractère séditions des prônes par lesquels les curés annonçaient la suppression des prières. La Vendée, le Morbihan, le Finistère, la Mayenne

étaient atteints. Ici, les outrages au roi se multipliaient : là, les sacremens étaient refusés à ceux qui avaient prêté serment au gouvernement établi. Plusieurs départemens du midi voyaient se développer un mouvement de résistance que provoquaient les actes de violence commis contre les croix et les presbytères.

En se formant pour rétablir l'ordre, le cabinet du 13 mars entendait être obéi par la garde nationale, dont il fallait calmer les ardeurs, et par le clergé, dont il était nécessaire de faire cesser les résistances. Les préfets, croyant tout obtenir cette fois d'un ministère énergique, redoublèrent leurs instances pendant les mois d'avril et de mai : « Cela ne peut pas durer ! » disait la majorité des députés. « A de telles impudences, il faut répondre par un redoublement d'énergie ! » s'écriait M. Dupin. « Ne pourrait-on pas, proposait le ministre de la guerre, soumettre aux conseils municipaux la question de savoir si chaque mois le mandat de traitement doit être délivré au curé ? » Ainsi d'heure en heure, les têtes s'échauffaient, les propositions devenaient plus extravagantes.

Au milieu de cet emportement général qui atteignait quelques-uns des ministres, le roi, le président du conseil et le ministre des cultes gardaient seuls leur sang-froid. Ils avaient un dessein et entendaient y demeurer fidèles : séparation de la religion et de la politique, volonté absolue de soumettre le clergé aux lois, et de l'entourer en même temps de protection et de respect.

Circulaires ministérielles, discours, notes du *Moniteur*, tout ce qu'inspirait M. Casimir-Périer, tout ce qu'écrivait M. de Montalivet était marqué de ce double caractère : — « Nous devons protéger, disait le président du conseil, la liberté des cultes, comme le droit le plus précieux des consciences qui l'invoquent (chambre des députés, 18 mars 1831). » — Et dans une circulaire aux préfets : — « N'oubliez pas que la vigilance ne doit jamais descendre à la persécution. Les opinions doivent être ménagées, les croyances respectées. La liberté des cultes doit être sacrée pour le pouvoir comme pour tous. Il importe à la morale publique et à la tranquillité générale que jamais la dérision et l'outrage ne puissent atteindre ce qu'une grande partie vénère et ce que les nations civilisées ont toujours respecté. » — (*Moniteur* du 20 mars 1831.)

Ainsi, pour rétablir la paix en face d'un clergé hostile et d'une opinion publique exigeante, jamais le cabinet du 13 mars n'élevait la voix sans marquer à la fois les torts de certains ecclésiastiques et la protection due au clergé dans l'ensemble de ses membres.

« Après la révolution de juillet, déclarait le *Moniteur* (1), en sep-

(1) *Moniteur* du 15 septembre 1831. Cette note avait été délibérée paragraphe par paragraphe en conseil et plusieurs phrases avaient été dictées par M. Casimir-Périer.

tembre 1831, lorsque la réaction menaçait le clergé, l'administration a compris ses devoirs : elle étendit sa protection sur les choses saintes, sur des hommes vénérables, et en même temps elle renouvela aux hommes ardents qui compromettaient les choses sacrées, l'avertissement de veiller sur eux-mêmes et de ne pas rendre impuissantes, par leurs fautes, ses bonnes intentions... Elle a voulu protéger ce qui méritait de l'être ; et pour assurer d'autant mieux le succès de sa sollicitude, elle prit soin de séparer plus décidément que jamais le temporel du spirituel. Elle demanda au clergé à qui elle voulait accorder toute la protection des lois, d'obéir à celles qui réglaient sa condition en France... »

« Aujourd'hui si l'État ne permet pas à l'Église d'envahir ses droits, il ne permet pas non plus d'usurper les libertés de l'Église. Elle est maîtresse de ses sacremens et de ses cérémonies jusqu'à la porte du sanctuaire... Au dehors, la loi civile agit et commande seule. Voilà la position que la royauté de Louis-Philippe a restituée à la religion, position qui la préserve à la fois des insultes de l'impunité, des violences du pouvoir et des excès du fanatisme. »

A l'heure où les ministres tenaient ce langage, que voulait l'opinion publique ? Qu'on recherche les journaux, les discours de la majorité ; écrivains et députés sont unanimes : tout ce qui parlait, tout ce qui agissait, la chambre et les municipalités, les comités et la garde nationale réclamaient vis-à-vis du clergé une action plus énergique, étaient prêts à exiger des mesures de répression.

En 1832, on ne saurait trop le répéter, la politique facile était la politique violente ; en se laissant aller et en obéissant aux passions, on eût recueilli un triomphe éphémère et préparé de grands malheurs. Pour résister aux entraînemens de ses alliés, aux exigences de ses amis, il fallait dépenser bien autrement de force que pour céder.

La politique malaisée, la seule qui fasse honneur aux hommes et qui assure l'avenir, était donc, alors comme toujours, la politique de modération.

En présence de l'insistance des préfets, le ministre des cultes se décida à les arrêter tout net par une série d'instructions très claires, très précises et qui ne laissaient place à aucune équivoque.

« La question de la suppression des traitemens avait été examinée définitivement ; le droit de suspension ne résultait d'aucune loi. ; la position du gouvernement, déjà si difficile vis-à-vis du clergé, deviendrait intolérable, si nous lui donnions jamais contre nous des armes qu'il ne possède point, en ne le traitant pas selon les lois ; dans l'état actuel de la législation, la retenue du mandat est une mesure extra-légale. Elle ne pourrait être prise que dans

des cas très graves et sous la responsabilité du ministre que cette mesure engagerait directement. »

Ce n'était pas seulement l'opinion du ministre des cultes. Le président du conseil n'était pas moins formel : « Je crois, ainsi que vous, écrivait M. Casimir-Périer à son collègue, que les moyens exceptionnels de coercition, tels que la retenue des traitemens, manqueraient de fondement légal. Il est vrai que certains préfets ont pris sur eux de suspendre le paiement des traitemens... J'ai refusé mon aveu à de pareilles dispositions. Elles ne sauraient donc établir comme résultat d'un principe arrêté ce qui n'était, en effet, qu'une exception motivée seulement par des considérations impérieuses et isolées. Je n'hésite donc pas à reconnaître qu'en droit, l'emploi d'un semblable moyen serait inadmissible (1). »

L'été et l'automne de 1831 ne virent pas l'apaisement des haines : le nombre des réfractaires s'augmenta dans l'ouest ; ils se cachaient dans les bois, évitaient les gendarmes, profitaient de la complicité des autorités municipales qu'ils frappaient de terreur. Les curés leur donnaient asile : à la suite de rencontres meurtrières, il était arrivé que le réfractaire tué avait reçu des honneurs funèbres, tandis que les cadavres des soldats étaient à peine reçus à l'église.

Préfets, sous-préfets, chefs de parquet, généraux, tous les fonctionnaires étaient d'accord. Il fallait prendre de grands partis, user d'énergie et recourir aux mesures d'exception. Les préfets implorèrent M. Casimir-Périer, les chefs de parquet suppliaient le garde des sceaux Barthe, les généraux envoyés dans l'ouest le maréchal Soult, toutes les demandes de suspension de traitement étaient adressées à M. de Montalivet par ses collègues, et le conseil des ministres, incessamment saisi de ces incidens, maintenait sa politique de patience imperturbable. Au général Bonnet, qui lui demandait de suspendre les traitemens, le ministre des cultes répondait le 14 septembre 1831 : « A l'égard du traitement attaché aux fonctions remplies, le ministre des cultes n'a pas légalement le pouvoir de supprimer ou de retenir ce traitement (2). »

Six mois plus tard, au cours de la discussion du budget, le ministre de l'instruction publique et des cultes fut amené à la tribune. Un débat s'était élevé sur le droit qu'aurait le gouvernement de ne pas pourvoir aux vacances épiscopales des sièges relevés par le concordat de Louis XVIII : les orateurs avaient disserté sur la distinction du spirituel et du temporel : mis en verve, M. Dupin, qui était tout imprégné du gallicanisme des parlemens,

(1) Dépêches des 17 mai et 2 juin 1831. Tous les documens que nous citons ont été empruntés aux Archives nationales, aux Archives des cultes et au Dépôt de la guerre.

(2) Lettre du comte de Montalivet, ministre des cultes, au général Bonnet, 14 septembre 1831.

saisit « cette occasion pour dire que, sans aucune difficulté, ce droit de saisir le temporel des ecclésiastiques qui s'écartent de leur devoir existe encore dans les mains du ministre des cultes. » La chambre donna de telles marques d'adhésion à la théorie développée par le procureur-général à la cour de cassation que M. de Montalivet jugea l'heure favorable pour demander à la chambre des députés un bill d'indemnité; sa déclaration très courte doit être intégralement rapportée : « On vous a parlé, messieurs, du droit qu'aurait le gouvernement de suspendre les traitemens ecclésiastiques sous sa responsabilité. Je dois quelques explications à cet égard. J'ai besoin, ayant dans certains cas retenu de semblables traitemens sous ma responsabilité, d'avoir un bill d'indemnité de la chambre.

« Certes, le gouvernement est loin de vouloir abuser de ce droit, qui, je le répète, n'a été exercé que sous ma responsabilité personnelle; mais depuis que j'ai l'honneur d'être chargé du ministère des cultes, j'en ai usé *trois fois* (1). »

Voilà un chiffre précis : trois suspensions, en onze mois, du ministère le plus difficile, à l'heure où les esprits étaient le plus excités.

Peu de semaines plus tard, après la mort du président du conseil, M. de Montalivet allait à l'intérieur, cédant les cultes à M. Girod (de l'Ain), que remplaçait bientôt M. Barthe. Aux difficultés provenant d'une hostilité sourde succédait la guerre civile. Les départemens de l'ouest s'agitaient : la duchesse de Berry venait de débarquer en Provence, et le mot d'ordre d'une nouvelle chouannerie était colporté dans le Bocage. Des bandes parcouraient le pays. Plus d'un presbytère accueillait les réfractaires : on trouva des dépôts d'armes chez des curés; des poursuites furent prescrites, des arrestations faites; le traitement des inculpés fut suspendu. Le ministre des cultes était en présence de la guerre civile, il n'hésita pas à engager sa responsabilité. Les préfets le surent

(1) Séance du 15 février 1832. (*Moniteur*, p. 465, col. 3.) — Les trois cas qui motivaient le *bill* d'indemnité du 15 février 1832 s'appliquaient à trois prêtres poursuivis en justice. Le curé de Comblézac (Ille-et-Vilaine) avait refusé les sacrements aux conseillers municipaux, parce qu'ils avaient prêté serment au roi et engagé les conscrits à ne pas rejoindre l'armée destinée à renverser la religion. Procès-verbal avait été dressé des propos tenus. Mécontent de ne pas voir poursuivre le curé, le maire se permit de retenir le mandat de traitement; le curé vint se plaindre et dans l'altercation se livra à des violences graves sur la personne du maire. Arrêté, il subit une détention préventive et fut condamné. Élargi après quelques mois d'emprisonnement, il vint réclamer ses mandats arriérés. Le ministre maintint la retenue pour toute la durée de l'absence. Le second cas fut celui du desservant de Saint-Germain-de-Pinel, traduit devant les tribunaux pour avoir reçu des réfractaires. Pendant l'instruction, le traitement est suspendu. Le desservant ayant été acquitté, les mandats furent restitués. La troisième retenue eut lieu également à l'occasion d'une poursuite, sur laquelle nous n'avons pas de détails.

et firent de grands efforts pour l'entraîner. Il résista vaillamment.

Les poursuites judiciaires, la détention préventive qui éloignait forcément le curé de sa paroisse, ou bien sa fuite, en un mot la cessation des fonctions, la non-résidence, telles étaient les causes uniques des retenues de mandat. Qui pourrait élever un blâme contre le ministre? Des rapports pleins de faits précis lui arrivaient de Nantes, d'Angers, de Vannes ou de Rennes. Le presbytère était abandonné, le service du culte suspendu. Le curé avait accompagné les bandes.

Sous une forme ou sous une autre, c'était toujours, au fond, le même fait : l'absence de résidence au milieu d'une contrée soulevée.

L'automne de 1832 s'écoula ainsi ; à l'entrée de l'hiver, l'apaisement se manifesta. Six mois de troubles avaient fatigué la population. Un gouvernement résolu, des troupes bien commandées, l'arrestation de la duchesse de Berry et des meneurs contribuèrent à répandre le découragement. Les évêques, très alarmés des suites de l'insurrection, faisaient parvenir des conseils de paix et déplaçaient les curés les plus compromis. Comment continuer la lutte en parlant de la religion menacée, alors que le pape et les évêques prêchaient la soumission au gouvernement établi?

Pendant l'année 1833, les incidens furent de plus en plus rares. M. Persil, étant ministre des cultes, fit dresser un tableau des traitemens suspendus le 4 juillet 1834. Il y en avait dix dans toute la France. Deux prélats ouvraient la liste. C'était le cardinal de Latil, archevêque de Reims, et M^{sr} de Forbin-Janson, évêque de Nancy, absents depuis la fin de juillet 1830. Il y avait un chanoine de Tarbes absent depuis 1828. Les sept autres étaient de simples curés ou desservans si gravement compromis qu'il y avait lieu de redouter tout retour dans leur paroisse, tout contact avec la population.

La crise était terminée. Dans le reste de la France, et notamment à Paris, la détente était complète. Le clergé se consacrant aux œuvres de charité avait retrouvé cette influence invincible que lui assure le service des pauvres. On l'avait vu prodiguant ses forces pendant le choléra de 1832, et son dévouement avait valu à son costume un retour de respect. Tant il est vrai que l'esprit de sacrifice et le souci des misères humaines est le seul et infailible moyen que possède l'Église de ressaisir l'autorité et la considération compromises par la participation aux querelles politiques!

Ainsi le concordat observé dans son texte et dans son esprit, point de mesures d'exception, ni d'actes arbitraires, la volonté d'obéir à la stricte légalité et de montrer autant de fermeté à

l'égard des coupables que de respect envers le corps du clergé, tels furent les ressorts d'une politique qui, en refusant de descendre à la persécution, aboutit au rétablissement de la paix.

Comment méconnaître cet exemple? Ne prend-il pas une force d'autant plus grande que les passions de 1832 et de 1892 sont moins comparables? Dans quelle insurrection le clergé de notre temps est-il compromis? Le voyons-nous mêlé à des actes de rébellion? Protège-t-il des réfractaires? Refuse-t-il de reconnaître le gouvernement établi? La république est-elle mise en péril par la voix qui vient de Rome? Est-ce bien au moment où le pape prêche avec tant de force l'union de tous les Français qu'il convient d'accomplir contre les évêques des coups d'éclat? Non, rien de ce que nous voyons ne justifie des mesures sans précédens.

Parlerons-nous des suspensions de traitement opérés sous le second empire? Qu'on relise la discussion qui a eu lieu au sénat le 31 mai 1861. Il n'y a pas un argument à en tirer. Les ministres cherchent à fuir le débat : des allusions sont faites à une retenue opérée dans le diocèse de Besançon. Ni le cardinal Mathieu, ni M. Rouland n'abordent de front la question, et une discussion postérieure de vingt ans nous apprend que les ecclésiastiques n'ont pas tardé à recouvrer leurs mandats.

Ni dans l'ancien régime, ni en ce siècle, nous ne trouvons les ministres armés légalement d'une juridiction disciplinaire sur les prêtres. La suspension de traitement employée en cas de non-résidence, déclarée dans tout autre cas illégale, condamnée et désavouée comme procédé de gouvernement, refusée aux préfets qui la sollicitaient, ne peut se justifier par un argument historique, pas plus qu'elle ne peut s'appuyer sur un texte de loi.

V.

Ceux qui recourent à cette arme illégale doivent en prendre leur parti; ils ne peuvent parler de droit, les argumens juridiques leur échappent; ils doivent l'avouer, ils font bien pis que d'appliquer une mesure d'exception, ils sont en plein arbitraire.

« C'est un acte de gouvernement, disent-ils. La chambre examinera, lors de la loi des comptes, ce que nous avons fait. Si elle éprouve quelque impatience, elle peut hâter l'examen en soulevant une interpellation et en renversant le ministre. »

Il n'existe pas de théorie plus dangereuse : je ne sais pas une loi, pas un texte longuement délibéré, appliqué solennellement par les juges à tous les degrés de juridiction, qui ne puisse être violé de la sorte.

Le péril des gouvernemens qui tirent toute leur force de l'élec-

tion est de se laisser aller à croire que le droit vient du nombre. Un chiffre de voix fait le député, un chiffre de voix crée le premier magistrat de l'État, une majorité vote la loi. De là à se persuader qu'une majorité fait le droit, il n'y a qu'un pas. Le jour où cette idée fautive a pénétré dans les esprits, il n'y a plus de garantie quelconque pour la liberté des citoyens.

C'est pourquoi le correctif nécessaire des institutions démocratiques est la constitution d'une magistrature supérieure, juge suprême de tous les recours. Nous ne cesserons de le redire : il n'y a pas de république sans un tribunal fédéral. Les fondateurs de la république américaine l'ont discerné avec une admirable pénétration. Ils ont prévu que si, dans les monarchies, les sympathies du peuple sont naturellement en éveil contre les excès d'un seul, dans les gouvernements libres, où la majorité passe pour représenter la volonté du peuple, la persécution risquait de devenir populaire. Ainsi, dans un gouvernement de majorité où les députés peuvent obéir à un caprice, l'indépendance du pouvoir judiciaire est la seule protection pour la sécurité des droits. Les États-Unis n'ont échappé, depuis cent ans, au despotisme des assemblées élues, plus périlleux que le despotisme d'un souverain, que par l'action vigilante d'une justice qui a le pouvoir de briser tout excès, toute violation du droit, même commis par les députés.

Où en sommes-nous en France? La théorie de l'acte de gouvernement permet tout, autorise tout, couvre tout. Des voix éloquentes, de vrais magistrats ont fait parfois entendre de courageuses protestations (1), mais le jurisconsulte isolé qui proteste ne fait que démontrer la nécessité de l'institution qui nous manque. Dans un État réglé, il ne faut pas qu'il y ait un acte portant atteinte à un droit qui ne trouve des juges. Entre une société barbare et une société civilisée, il n'y a pas d'autre différence. L'omnipotence d'une assemblée pouvant se mettre au-dessus du droit est un désordre qui mène à l'anarchie par l'énerverment de tous les principes et la méconnaissance de toutes les garanties.

Entre l'Église et l'État, il y a une charte : le concordat et les règles établies. Les exécuter loyalement, tel doit être le souci commun. C'est le seul moyen de maintenir un traité. Il ne s'agit pas de demander à la volonté populaire ce qu'elle en pense et quels correctifs il lui plaît d'y apporter. Le rôle d'un gouvernement dans un pays libre est non d'obéir aux caprices, mais de commander en éclairant l'opinion. A certaines heures où la passion

(1) Les conclusions données par M. Aucoc, maître des requêtes au conseil d'État, en 1868, dans l'affaire de la saisie de l'Histoire des princes de Condé, en sont l'exemple le plus mémorable. On peut y joindre les conclusions de M. Gauvain, maître des requêtes, soutenant, en janvier 1889, l'illégalité des retenues de traitement.

entraîne, la tâche est rude ; mais plus l'effort est pénible et plus le devoir est impérieux.

Toute société politique est divisée en trois groupes : ceux qui se lancent en avant, ceux qui résistent au mouvement, et entre eux une foule qui n'appartient à aucun parti, qui attend et qui demeurera juge.

En ce moment, en France, entre les groupes ou les factions qui veulent la prolongation de la guerre religieuse, parce qu'elle seule constitue leur raison d'exister, il y a une masse considérable de gens paisibles, ayant horreur des révolutions, n'en ayant jamais fait, ayant redouté à l'avance toutes celles de ce siècle, s'étant ralliés le lendemain au pouvoir nouveau par besoin de repos, conservateurs par essence, toujours enclins à se porter du côté du gouvernement, craignant par dessus tout les secousses, assez ombrageux vis-à-vis du clergé, mais ne voulant pas l'oppression et très prête, si elle la voit poindre, à se retourner du côté des opprimés. C'est à la masse flottante qu'est demeuré presque en tout le dernier mot depuis quatre-vingts ans. Ses moindres déplacements ont changé le centre de gravité. Écoutez son langage : elle a ses organes, comptez les journaux étrangers à tout esprit de parti qui cherchent chaque matin à deviner ses secrets sentimens. Recueillez leurs avis : il est certain que l'opinion paisible est aujourd'hui fatiguée des luttes religieuses. Elle cherche les auteurs responsables de ces querelles aussi irritantes que stériles et semble leur demander grâce.

Tous les quatre ans, un million d'électeurs s'approchent pour la première fois des urnes. A bien des symptômes, il est permis de deviner que ces générations nouvelles apportent dans la vie publique moins de colères antireligieuses, qu'elles regardent, non sans quelque dédain, nos vieilles disputes. Consultez tous ceux qui sont en contact avec la jeunesse : nul n'hésitera à affirmer qu'il se fait un mouvement, que leurs pensées et leurs regards commencent à se tourner d'un tout autre côté.

Que conseilleraient ceux qui, en trois ans, de 1830 à 1833, ont rétabli l'ordre ? Quel langage tiendraient à leurs successeurs ces vrais conservateurs, ces vaillans libéraux, ces sages défenseurs de la société civile ?

Ils diraient aux évêques que les mandemens électoraux sont une atteinte au concordat, qu'ils doivent, pour être respectés de tous les partis, ne pas descendre dans l'arène des partis, qu'ils ne doivent souffrir dans les églises aucun débat contradictoire, aucun appel imprudent à la foule, que de tout temps la parabole du mauvais riche y a été commentée, qu'auprès des devoirs envers les pauvres, obligations vieilles de dix-huit siècles, prendront place dans l'enseignement de l'Évangile, les devoirs envers les ouvriers,

que rien ne sera changé si ce n'est l'étendue de l'action chrétienne se rajeunissant sans cesse et appropriée, à la voix du pape, aux besoins de notre temps ; ainsi seront séparées, dans l'action du clergé et à son grand profit, la religion et la politique.

Ils diraient à l'État que, s'il doit défendre, en sentinelle vigilante, la société civile, le concordat, comme tout traité, doit être appliqué dans un esprit de paix : nomination des évêques, entretien des édifices du culte, relations avec la papauté, tout ce qui découle du traité d'alliance de 1801 serait un non-sens et bien près d'être une dérision, si par malheur l'État cessait un seul jour d'exercer avec le sérieux et le respect qu'ils méritent ses pouvoirs concordataires. Ils rappelleraient que l'autorité civile, possédant seule la force publique, a le devoir de maintenir l'ordre, de protéger le culte dans l'intérieur des églises et de réprimer les désordres qui y seraient commis, qu'elle doit empêcher les empiétements d'où qu'ils viennent ; que le clergé ne peut entrer dans l'école, mais que l'école ne peut, sans manquer à sa neutralité, critiquer la religion ou chercher à l'affaiblir dans l'esprit de l'enfant, qu'enfin pour accomplir son devoir, pour maintenir la paix dans les âmes, l'État ne doit recourir qu'aux armes légales, repoussant comme des offres compromettantes tout ce qui sort du droit commun, tout ce qui de près ou de loin ressemble à l'arbitraire.

Ce que disait en 1867 M. Thiers, chef de l'opposition, M. Thiers, chef du gouvernement, le répétait en termes presque semblables en 1872. « Les gouvernemens peuvent commettre d'insignes folies, mais, je le déclare avec une profonde conviction, il n'y en a pas de plus dangereuse que de s'engager dans une querelle religieuse et de se faire complice volontaire ou involontaire d'une immense perturbation morale... » « Le plus haut degré de philosophie n'est pas de penser de telle ou telle façon, l'esprit humain est libre heureusement. Le plus haut degré de philosophie, c'est de respecter la conscience religieuse d'autrui, sous quelque forme qu'elle se présente, quelque caractère qu'elle revête. » Il avait vu et jugé un siècle de notre histoire, c'était le testament de son expérience politique.

La pacification a été en 1832, elle doit être en 1892, comme elle sera en tout temps, non une œuvre de force, mais une œuvre légale et loyale, faite de patience et de respect.

LES

SALONS DE 1892

II¹.

LA SCULPTURE AUX DEUX SALONS ET LA PEINTURE AU
CHAMP DE MARS.

La section de sculpture, aux Champs-Élysées, nous offre ce rare plaisir de nous montrer un certain nombre de morceaux achevés où l'on sent, jusque dans les moindres détails, l'amour qu'a mis l'artiste à caresser son œuvre avec la volonté de la pousser jusqu'à son entière perfection. Les marbres de MM. Gérôme, Marqueste, Barrau, Lombard, Barrias, entre autres, sont de ceux qui pourront, dans les siècles futurs, subir, avec un moindre dommage, le sort qui attend nos ouvrages, comme ceux de l'antiquité et du moyen âge; quand un retour quelconque de cette barbarie incurable qui reste le fond de l'humanité, sous les apparences flottantes des civilisations mensongères, les aura brisés et mutilés, de pieuses mains, avec joie, en recueilleront les morceaux, et tous les morceaux en seront bons, et chaque fragment redira encore la gloire

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin.

de l'ouvrier. C'est le privilège admirable de la statuaire de pouvoir, à une certaine heure, à une certaine minute, exprimer, avec une splendeur définitive, dans une matière inaltérable tant qu'elle n'est pas absolument détruite, ce qu'il est, ce semble, de plus fugace et insaisissable au monde, une sensation ou une émotion d'artiste. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, combien les sculpteurs sont plus heureux que les peintres, dont l'œuvre fragile est condamnée, dès le jour de sa naissance, à des altérations incessantes qui la leur rendent bientôt comme étrangère, en attendant qu'elle disparaisse totalement et brusquement, sans qu'il soit même besoin, cette fois, d'ajouter la malignité des hommes à la cruauté du temps! Et plus heureux aussi sont-ils ces sculpteurs parce que leur art, plus précis et plus net, les encourage, moins que l'art de peindre, aux fantaisies hasardeuses, et les retient, vis-à-vis de la nature, dans les limites plus étroites d'un devoir bien déterminé, celui d'en exprimer, avec une exactitude indispensable, la force, la vie et la beauté! Savoir ce qu'on doit faire, comprendre ce qu'on peut faire, c'est, pour l'artiste comme pour l'homme, la presque certitude du succès.

Un des artistes qui savent le mieux ce qu'ils veulent, et qui veulent le mieux ce qu'ils peuvent, est certainement M. Gérôme. Sa statue, en ivoire, bronze, argent et or, de *Bellone*, son groupe, en marbre teinté, *Galatée et Pygmalion*, sont à la fois les œuvres d'un dilettantisme raffiné et d'un art accompli; ces deux œuvres, si diverses, respirent, d'un bout à l'autre, l'énergie d'une volonté infailible et marquent la sûreté d'une science scrupuleuse. La *Bellone* est un essai de restitution ou plutôt de résurrection de l'allégorie, farouche et effrayante, de la guerre, telle que la pouvait concevoir, dans la période primitive, l'imagination ardente des Hellènes. Debout sur le globe terrestre, se dressant, d'un effort violent, mais ferme, sur la pointe de ses pieds chaussés de sandales, la déesse, coiffée d'un casque de bronze à trois éperons, ouvre la bouche toute grande et pousse un cri sauvage en brandissant, dans la main droite, un glaive, et dans la main gauche, un bouclier. Le visage, les bras et les mains sont taillés dans un ivoire légèrement rosé, tandis que les vêtements, lourds et agités, sont de bronze et d'argent assombris et brunis, et la splendeur froide des yeux, démesurément ouverts, de cristal et d'émeraude éclate au milieu de cette pâleur avec une fixité terrifiante. L'exécution, dans tous les détails, est poussée avec un raffinement d'intention qui n'enlève rien à la fierté vive et grandiose de l'ensemble; si cette étrange figure nous apparaissait, dans un cadre approprié, sous la cella peinte et étroite d'un temple silencieux, au lieu de se dresser,

épouvantail inattendu, sur le seuil d'un jardin banal, au milieu de nymphes coquettes, sous un jour brutal qui abrège le rêve et chasse le mystère, nul doute qu'elle n'y produisit un effet majestueux. La pesanteur même des draperies que la petite, mais nerveuse déesse, semble avoir quelque peine à soulever, est bien faite pour accentuer la vivacité énergique de son geste. Il s'agit donc bien moins, en fait, d'une restitution archéologique, d'après les textes, d'un essai de sculpture chryséléphantine ou polychrome, que d'une création personnelle, d'après la tradition, au moyen de toutes les ressources de la technique moderne mises en œuvre avec la liberté des artistes helléniques. Les gens de la Renaissance eussent salué, d'un cri d'admiration, une tentative si bien réussie. Le groupe de *Galatée et Pygmalion* ne nous reporte pas à un art si lointain ni si grave que cette Bellone, archaïque au moins d'allure et de style, sinon par l'exécution. Comme le jour où il a sculpté sa *Tanagra*, c'est à l'Asie voluptueuse et amollie, à l'Asie des Séleucides qu'a pensé M. Gérôme, plus qu'à l'Attique de Périclès. Il est naturel que cette légende du sculpteur chypriote qui voit s'animer l'œuvre de ses mains tente si fréquemment les artistes; quel est celui d'entre eux qui n'a pas fait ce rêve? Mais jamais, que nous sachions, cette légende n'a été racontée par la statuaire avec un sensualisme si raffiné et si savant. Pygmalion, vêtu d'une tunique courte, petit de taille, se raidissant sur la pointe des pieds, jette ses bras autour du cou de la Galatée qui, répondant à son étreinte, penche vers lui la tête, et plongeant ses doigts effilés dans sa chevelure crépue, offre à ses lèvres d'amant avide ses lèvres de maîtresse ardente. Cependant sur sa selle basse (qu'on sent tourner sous le mouvement du sculpteur), la statue, lentement métamorphosée, garde encore dans ses membres inférieurs la blancheur et la raideur du marbre; seuls, la tête, les bras, le torse, teintés d'un léger incarnat, sont en possession de toutes les souplesses de la vie qui gagne peu à peu le reste du corps. Tant d'ingénieuses et subtiles recherches ne sont pas, assurément, celles d'un art grand et simple, et il a même fallu à M. Gérôme une présence d'esprit et de goût bien singulière pour ne pas tomber en quelque grossièreté en exprimant, avec une telle insistance, la vivacité du désir partagé et l'élan de l'étreinte amoureuse. On peut penser aussi que Pygmalion n'aurait rien perdu à ce que Galatée fût d'une beauté plus naïve et plus ignorante; quand on peut se créer sa fiancée, il semble qu'on se la doive créer fraîche et virginale; du temps des Séleucides, on pensait autrement, paraît-il. Quoi qu'il en soit, M. Gérôme s'est tiré de ce pas difficile avec une habileté qui sauve presque toutes ses hardiesses, et, d'un bout à l'autre,

dans le *Galatée et Pygmalion*, comme dans la *Bellone*, l'exécution, soignée, délicate, savoureuse, témoigne d'une telle passion d'artiste pour son œuvre qu'on incline, malgré tout, à la partager.

C'est une scène du même genre, un duo d'amour héroïque et passionné, que M. Barrau a voulu représenter dans son groupe de *Mátho et Salammbô*. Comme M. Gérôme, il a fait appel aux ressources d'une polychromie discrète pour donner à ses figures une réalité plus sensible. La scène, telle que l'a décrite Flaubert, eût prêté bien mieux, d'ailleurs, à un développement pittoresque qu'à un développement plastique, car le jeu des vêtemens et des bijoux colorés, luisans, dans la tente des barbares, sous l'éclat d'un lampadaire, y tient la place principale. M. Barrau s'est arrêté à ce passage : « Il était à genoux, par terre, devant elle ; et il lui entourait la taille de ses deux bras, la tête en arrière, les mains errantes... Il soupirait d'une façon caressante, et murmurait de vagues paroles, plus légères qu'une brise et suaves comme un baiser... Salammbô était envahie par une mollesse où elle perdait toute conscience d'elle-même. Quelque chose à la fois d'intime et de supérieur, un ordre des dieux la forçait à s'y abandonner... Mátho lui saisit les talons, la chaînette d'or éclata. » Comme exactitude d'interprétation, le groupe de M. Barrau, joli et galant, laisse fort à désirer ; Flaubert lui eût reproché de rapetisser ses créations. La *Salammbô*, élégante et tranquille, dans sa pose souriante et dédaigneuse, a plus l'air d'une courtisane triomphante que de la prêtresse de Tanit en mission périlleuse chez le voleur du voile sacré, et le *Mátho*, dont le sculpteur, en le dépouillant de ses ajustemens étranges, a fait simplement un bel athlète nu, a perdu la sauvagerie brutale et grandiose du farouche Libyen, chef des mercenaires révoltés. Malgré cette absence de caractère, ce groupe, exécuté avec soin et habileté, se présente agréablement et retient quelque temps les yeux.

Les maîtres hautains chez lesquels s'inspire M. Lombard sont d'une plus haute lignée que les maîtres, sages et aimables, auxquels se rattache M. Barrau. Dans son groupe de *Samson et Dalila* court visiblement le grand esprit de Donatello et de Michel-Ange. L'attitude de la courtisane assise, soutenant, entre ses genoux, la tête de l'amant endormi qu'elle va tondre, semble un souvenir de la Judith de Florence, et l'on retrouverait le galbe correct et grave de son visage, avec le même ajustement de voile, dans plus d'une femme de Buonarroui. Quoi qu'il en soit, s'il y a filiation, il n'y a pas copie, et c'est avec plaisir qu'on sent, dans ce grand corps nu du héros abandonné, comme dans la figure attentive de la courtisane au guet, palpiter la vie des plus nobles créations de la Re-

naissance. M. Lombard a le sentiment très grave et très profond de ce rythme sculptural, moins net et plus compliqué que le rythme antique, mais plus apte à exprimer, sous des surcharges d'ajustemens ou d'accessoires, les inquiétudes ou les angoisses de l'intelligence moderne, tels que l'ont établi les grands Florentins en résumant et complétant les efforts du moyen âge. Il a fait de singuliers progrès depuis sa charmante *Sainte Cécile*; c'était alors un décorateur élégant et délicat, mais chez lequel on ne pressentait pas la force soutenue qu'il a fallu pour mener à bien, dans un style autrement viril, souple et ému, ce beau groupe de *Samson et Dalila*.

Ce qui nous platt dans l'œuvre de M. Lombard, c'est que, malgré sa parenté évidente avec les grands Florentins, c'est pourtant une œuvre qui date, une œuvre moderne, et que l'artiste, en représentant à nouveau l'éternelle histoire de l'homme fort et confiant, en proie à la femme faible et rusée, y a mis une certaine dose d'individualité. Un sculpteur anglais, certainement élevé à la même école, M. French, a développé avec plus de hardiesse encore les principes florentins dans son grand panneau de bronze, *l'Ange de la mort et le Sculpteur*. Cette composition, destinée au tombeau d'un artiste, est conçue dans le goût si noble et si délicat des peintres préraphaélites d'Angleterre, mais exécutée avec une conviction et une force que ces peintres ne possèdent pas toujours. Le fond est un grand bas-relief commencé, sur lequel commence à sortir une figure de sphinx; à droite, en ronde bosse, le jeune sculpteur, en vêtements de travail, le genou sur la plinthe, s'apprête à frapper d'un maillet le ciseau qu'il tient de la main gauche; en ce moment, s'avance, venant de la gauche, une grande femme, traînant de lourdes draperies, le visage ombragé par un large pan de son voile comme par le rebord d'une vaste coiffure, ainsi que la Nuit des sarcophages antiques; d'un geste calme et irrésistible, elle saisit la main de l'artiste au moment où le ciseau va toucher son œuvre, et le jeune homme, surpris, se retourne un peu, n'ayant eu le temps ni de pleurer, ni de crier. C'est saisissant, ému, grandiose, sans nulle emphase ni affectation. Les étrangers envoient moins dans le jardin qu'au premier étage; mais leurs envois, d'une exécution souvent insuffisante au point de vue technique, y montrent parfois des recherches curieuses pour le sentiment, l'expression, le drame. Quand ils savent leur métier, comme M. French, cela devient tout à fait intéressant. On a justement remarqué aussi le *Christ en croix*, d'un Bohême, M. Myslbek. Nous faisons bon marché de la couronne d'épines déchirant le front du Sauveur, des

longues mèches de la chevelure, raidies par le sang coagulé, qui pendent, comme une frange, devant les yeux, et de quelques autres traits d'un réalisme facile et brutal, mais on ne saurait rester insensible à l'affaissement, si puissamment caractérisé, de ce corps fatigué et martyrisé, et à l'expression, si profondément douloureuse, de l'ensemble, non plus qu'à la hardiesse vigoureuse et à la sûreté de l'exécution. Une *Mort de Jésus*, groupe de cinq figures, en marbre, par M. Arias, un Chilien, dont le modèle avait été déjà médaillé en 1887, offre aussi des qualités de dramaturge et de praticien remarquables. La nudité complète de la Madeleine qui se tord aux pieds du Christ, dans l'attitude d'une nymphe éplorée, y semble seule assez déplacée. Quand on peut donner à des figures drapées une expression aussi vive et aussi profonde que le fait M. Arias, pour sa Vierge et son saint Jean, on n'a point d'excuse de se livrer à ces inconvenances académiques. Les sujets chrétiens paraissent, du reste, en général, n'être plus que des prétextes à études de difficultés ou de grâces anatomiques; ce n'est pas non plus par le sentiment religieux que le *Saint Saturnin* de M. Seysses, martyr étendu à terre dans une attitude tourmentée, a mérité sa récompense, mais cette pose inaccoutumée donnait lieu à des difficultés d'exécution que l'artiste a surmontées à son honneur. Il y a plus d'émotion et de style dans le *Saint Jérôme* de M. Savine, bien que cette sculpture sur bois se présente surtout comme un spécimen de beau travail dans une matière trop délaissée par nos artistes; pour l'allure et pour le caractère, ce vieillard, maigre et décharné, rappelle les solitaires de Ribera. D'autres sculpteurs, savans ou habiles, regardent les figures saintes à travers les interprétations qu'en ont déjà données les grands artistes de la Renaissance. C'est le cas de M. Thomas qui, reprenant, pour l'archevêché de Rouen, la figure de *Saint Michel* terrassant le démon, a su garder le souvenir de Raphaël, tout en rajeunissant l'archange par des modifications délicates ou ingénieuses dans le mouvement, l'expression, l'ajustement; c'est le cas de M. Desvergues, dont la *Musique sacrée*, bas-relief cintré, rappelle un peu par sa disposition la *Sainte Cécile* de M. Lombard; mais, tandis que M. Lombard s'inspirait, dans ses *Enfans musiciens*, de la manière fine, délicate, un peu sèche et tranchante, de Mino da Fiesole, M. Desvergues pense plus volontiers aux formes pleines et grasses des Della Robbia et de leurs successeurs.

Il est plus difficile encore pour les sculpteurs que pour les peintres de se soustraire à la tyrannie de l'admiration et aux réminiscences du passé, à cause même des nécessités inflexibles de leur art

qui leur imposent un respect plus constant de la forme et leur interdisent, du côté de la réalité, sous ses aspects disgracieux ou passagers, tout un champ d'observations largement ouvert aux dessinateurs. Nous avons vu, dans ces dernières années, avec quelle peine des artistes ingénieux ou naïfs s'efforcent de donner un corps plastique à des idées plus nouvelles, à des idées qui soient plus nôtres, que les idées religieuses ou morales depuis longtemps réalisées par les arts de l'antiquité, du moyen âge ou de la renaissance. Ce qui manque, en général, à ces tentatives, pour réussir, c'est d'abord la clarté dans la conception, cette clarté indispensable à la sculpture plus qu'à tout autre art, et ensuite, cette liberté, cette simplicité, cette grandeur dans l'exécution qui ne lui sont guère moins nécessaires. Cette année, M. Damé a-t-il réussi à dire ce qu'il voulait dire, le *Travail chasse la Misère*, dans son groupe agité, dont le mouvement attire de loin les yeux? Un ouvrier forgeron, à demi nu, auprès d'une enclume, brandissant un grand marteau avec lequel il s'apprête à frapper, non pas le fer fumant, mais une vieille femme en guenilles qui rampe, en se cachant, sous un fourneau, est-ce là une traduction bien claire de cette vérité si claire? Sans le livret, on ne comprendrait pas, et l'on pourrait croire plutôt à quelque horrible querelle de famille se terminant par un meurtre. Il est douteux que cette allégorie incompréhensible produise sur les masses l'effet moral qu'en attendait peut-être l'artiste, et le simple spectacle d'un bon ouvrier à sa besogne, battant le fer de tout cœur, serait plus édifiant et plus moralisateur. De même, l'*Amour*, gisant à terre, écrasé sous un sac d'écus qui se crève, ne nous renseigne pas non plus bien nettement sur la pensée intime de M. Puech. Nous supposons qu'il a voulu nous apitoyer sur le sort de ce pauvre amour tué de notre temps par l'argent, mais la plupart des passans n'y comprennent goutte. Les ignorans croient qu'il s'agit d'un fait divers et d'un enfant écrasé par la chute d'un gros sac de billon; quelques malins pensent que c'est la légende de l'infortuné Corrège, succombant, en route, sous le poids de l'argent qu'il porte à sa famille affamée, et font observer, avec finesse, que le sculpteur a pris bien des libertés avec l'histoire, ayant fort rajeuni le peintre et l'ayant mis nu comme ver. Chez M. Puech, il n'y a que demi-mal; si l'énigme est obscure, l'on peut se rattraper sur la netteté du coup de pouce; cette figure d'adolescent, sous son projectile symbolique, est simple et charmante. C'est aussi par la facture habile et hardie que le groupe de M. Icard, les *Droits de l'homme*, se fait pardonner l'ambition, non justifiée, de son titre. En réalité, il s'agit d'un grand vieillard, très chauve et très barbu, un ancêtre vénérable qui, dans

d'autres temps, eût fort convenablement joué les saint Jérôme; aujourd'hui il apprend à lire à un gamin. On lit, il est vrai, sur le vaste parchemin que développe cet ascète les grands mots : « Droits de l'homme, » et le jeune garçon, aux jambes nues, porte sur la tête un petit bonnet qui est celui des pêcheurs de la Méditerranée autant que celui des affranchis. Du diable s'il y a dans tout cela plus de révolution, d'émancipation, de patriotisme que dans l'*Éducation maternelle* de ce pauvre Delaplanche au square Sainte-Clotilde ! Il n'y a qu'un peu plus de prétention ; le travail du marbre n'eût pas été moins bon avec un titre plus juste et plus simple. Au contraire, *Buisser filial*, par M. Mombur, dit bien ce qu'il veut dire. Le père est un faucheur, dans son champ, qui suspend un instant son travail pour donner l'accolade à son jeune garçon qui se jette dans ses bras. La différence d'âge entre les deux figures est assez grande pour laisser comprendre leur parenté, et le sculpteur a su donner au père assez de bienveillance affectueuse et digne, au fils assez de tendresse respectueuse et soumise, pour que nous nous sentions sincèrement émus. M. Mombur n'a peut-être pas eu, dans la main, tout ce qu'il fallait de souplesse et de force pour faire de ce groupe une œuvre de grand style, une œuvre vraiment supérieure ; toutefois, il l'a pressentie et essayée avec une simplicité qu'on a justement appréciée.

Les *Fruits de la guerre* par M. Boisseau demanderaient aussi, ce nous semble, un titre plus simple. C'est un groupe, bien présenté et bien exécuté d'ailleurs, représentant une paysanne assise, la tête penchée et aux écoutes, comme devant une attaque, servant, pour le protéger, contre son sein, un enfant nu, tandis qu'un petit garçon, debout entre ses jambes, regarde du même côté qu'elle. Les enfans, à vrai dire, n'ont pas l'air effrayé outre mesure, et si l'on ne voyait aux pieds de la femme un éclat d'obus et des armes brisées, on ne se douterait pas du genre de danger qui la menace ou l'a déjà atteinte, ni de ce qu'a voulu dire le sculpteur. Le groupe colossal, *Victoire*, par M. Hugues, aurait eu sans doute toute la clarté désirable de signification morale, si l'artiste avait accentué avec plus d'énergie le caractère expressif de sa figure. L'homme de gauche, l'homme blessé qui revient du champ de bataille, tenant dans sa main une statuette de la Victoire, nous aurait mieux fait comprendre l'héroïsme de la lutte s'il paraissait plus souffrir et si son compagnon, l'homme de droite, l'homme valide, avait un peu plus d'effort à faire pour le soutenir triomphalement. Tous deux sont de formes un peu épaisses et lourdes et gagneraient, dans l'exécution définitive, à être allégés. Les groupes de M. Capellaro, le *Déluge*, et de M. Houssin, *En péril* (qu'il aurait dû ap-

pelier l'*Inondation*), s'expliquent d'eux-mêmes par la présence des flots qui montent vers ces désespérés. Chez M. Capellaro, c'est une famille de nudités classiques; chez M. Houssin, une famille de paysans habillés, qui se serrent les uns contre les autres et reculent, effarés par les eaux qui les gagnent; il y a, dans ces deux groupes, du mouvement, de l'émotion, de la vie, avec plus d'habileté de facture, mais une certaine banalité académique chez M. Capellaro. La figure, hardiment ramassée, gesticulante et hurlante, que M. Gondonnier intitule *En détresse* est également celle d'un naufragé appelant au secours. C'est bien dans un cas pareil que se peut excuser l'extrême violence des torsions anatomiques. Il est moins facile de comprendre à première vue ce qui pousse l'ouvrier à demi nu de M. Gréber à s'agiter si douloureusement. Une lampe de mineur, géante à côté de l'énergumène, doit nous expliquer l'affaire; il s'agit d'une explosion dans une mine; cela s'appelle le *Grisou*. Voilà de la sculpture instantanée, mais qui, certainement, n'a pas été prise sur le vif! La figure est bien étudiée et ne manque pas de mérite; mais cette fois, moins que jamais, le mot s'applique à la chose.

L'allégorie funéraire est peut-être, de toutes, celle qui varie le plus aisément ses apparences, sans perdre sa clarté. Tous les chemins mènent à la mort, toutes les pensées et tous les rêves y conduisent aussi; il n'est guère d'image plastique dont on ne puisse, au moyen d'une légère modification, soit dans l'expression, soit dans les accessoires, faire une image mortuaire. Naguère Chapu et M. Mercié excellaient et rivalisaient dans les transformations mélancoliques de ce genre; aujourd'hui, il ne reste que M. Mercié, la Muse de la Mort ayant, à son tour, rendu à Chapu son suprême baiser. M. Mercié, dans sa statue *le Regret*, a renouvelé, pour Cabanel, ce qu'il avait déjà fait pour Baudry; il nous a montré, s'appuyant sur le tombeau, une pleureuse dont on ne voit pas le visage et dont toute la douleur s'exprime par une attitude accablée et méditative sous des voiles de deuil. La grande mystérieuse qui porte des fleurs au monument du peintre tient de la main gauche sa large palette, et sous les plis légers et fins de la longue et mince draperie qui l'enveloppe, le mouvement ondulant du torse et de la hanche se fait sentir comme celui d'un corps vivant. Le ciseau de M. Mercié, si habile, a rarement donné au marbre une souplesse si libre et si large. Pour le tombeau de Feyen-Perrin, M. Guilbert a repris l'idée si heureuse qu'avait eue M. Barrias pour le tombeau de Guillaumet; il a confié le soin de jeter des fleurs sur sa tombe à la figure favorite du peintre, une pêcheuse normande. M. Guilbert a montré sa figure debout, tandis que

M. Barrias avait fait asseoir son Algérienne ; il lui a, d'ailleurs, conservé le caractère simple qu'elle devait avoir.

Pour les allégories décoratives et monumentales, les sculpteurs sont obligés de se conformer d'ordinaire à des programmes qui ne brillent pas toujours par la clarté. On ne s'imagine pas ce que les municipalités, les commissions, les particuliers, lettrés ou illettrés veulent souvent faire dire, dans une seule statue, par un pauvre artiste. Toutes les abstractions y doivent tenir. M. Peynot, qui est, avant tout, un vaillant tailleur de marbre, ne s'est pas, il est vrai, longuement torturé l'esprit pour rajeunir les allégories, plus que banales, qui lui étaient demandées pour la ville de Lyon et pour le château de Vaux. Sa fontaine monumentale, *A la gloire de la République*, nous montre, au milieu, sur une proue, *la République* assise ; au-dessous, *la Loire* et *le Rhône* se donnant la main ; sur les côtés, à la hauteur de *la République*, à gauche, un groupe de *la Fraternité* ; à droite, un autre groupe de *la Liberté*. Le seul groupe des deux fleuves, un triton et une sirène qui se rencontrent, sans sortir des données classiques du XVII^e siècle, est vraiment d'un grand style monumental ; un souffle de Coysevox a passé par là. Dans le reste, M. Peynot est moins à l'aise : c'est, avant tout, un robuste tailleur de marbre ; il lui faut de grands blocs à attaquer ; tout ce qui est recherche d'expressions intellectuelles et morales, de gestes compliqués, d'accessoires explicatifs, semble le gêner. On reconnaît le vrai tempérament de l'artiste dans *les Quatre parties du monde* pour le château de Vaux. Le style Louis XIV y est assez maladroitement recherché dans les physionomies, les ajustemens, les accessoires, mais la grande tradition classique s'y retrouve dans le coup puissant du ciseau enlèvant et agitant les grands pans de draperie avec une étonnante hardiesse. MM. Labatut, Croisy, Daillon, en exécutant quelques figures allégoriques pour la Bibliothèque nationale ou la cour du Louvre, *l'Imprimerie*, *l'Architecture*, *l'Archéologie*, ont essayé, avec goût, de les raviver par une certaine distinction dans le choix du type et l'expression du visage, en même temps que par l'allure un peu plus moderne des draperies ; ce sont d'agréables ouvrages, plus étudiés que ne le sont trop souvent ces sortes de travaux. Une *Flore*, destinée par M. Pillet à l'hôtel de ville de Saint-Jean-d'Angély, est aussi traitée avec grand soin.

La plupart des autres sculptures, d'un caractère monumental, sont des effigies historiques qui ont leur place réservée d'avance soit sur une place publique, soit à l'extérieur ou à l'intérieur de quelque édifice désigné. Cependant, notre chère, notre toujours plus chère héroïne nationale, Jeanne d'Arc, a le privilège, chaque

année, d'exciter l'inspiration spontanée d'un grand nombre de sculpteurs, sans que la plupart sachent d'avance ce que deviendra le fruit de leur travail désintéressé. Il se forme, autour de cette figure sacrée, dans les âmes des artistes, une sorte de religion et de culte qui les oblige presque tous, un jour ou l'autre, à lui apporter l'hommage de leur forte ou modeste inspiration. Quel est l'artiste français qui, à une certaine heure de sa jeunesse, n'a pas rêvé de réaliser, mieux ou autrement que ses prédécesseurs, ce type idéal de la chasteté, de l'énergie, de l'intelligence appliquées à la conduite des affaires terrestres, comme autrefois les artistes chrétiens s'efforçaient tous de se refaire la Vierge-Mère au gré de leur piété particulière ? Dans la déroute générale de toutes les croyances, celle-là du moins subsiste, et tous ceux qui touchent à cette grande figure en sont ennoblis et purifiés. L'ouvrage le plus considérable qu'ait inspiré, cette année, l'héroïne, est un groupe équestre et colossal, par M. Roulleau, l'ouvrage le plus réussi est une statue en pied et de grandeur naturelle, par M. Barrias. Jusqu'à présent, lorsque nos artistes avaient représenté la Pucelle à cheval, depuis Foyatier jusqu'à MM. Frémiet et Paul Dubois, ils nous l'avaient toujours montrée dans l'attitude calme de la victorieuse, douce et modeste, dont la seule pensée est de reporter à Dieu, qui l'a envoyée, la gloire de son triomphe. La femme d'action, la commandante des miliciens et des soudards, l'énergique batailleuse qui, sans autres armes que son étendard, poussait sus avec tant d'audace et ramena tant de fois au combat, aux Tournelles, devant Paris, dans l'échauffourée de Compiègne où elle succomba, les gens d'armes débandés, les avaient moins tentés. Peut-être pensaient-ils que la mission de Jeanne fut surtout une mission morale, que le courage physique, déployé par elle en mainte circonstance, n'est rien auprès du courage de cœur, d'esprit et d'âme qu'elle ne cessa de montrer, à tout moment, depuis son départ de Vaucouleurs jusqu'à sa dernière invocation sur le bûcher et que l'on courait risque de rapetisser cette sublime image, de n'en plus faire qu'une *virago* héroïque, en la voyant seulement sur le champ de bataille en train de mener une charge ou d'écraser des ennemis, ainsi qu'on a fait et qu'on peut faire pour tant de généraux vaillans ou d'audacieux *condottieri*. M. Roulleau, nous devons le dire, n'a pas échappé à ce danger. Son groupe énorme, très mouvementé, très voyant, qui implique à la fois une grande force de volonté et une grosse somme de talent, ne laisse ni dans les yeux, ni dans l'esprit, l'impression durable et heureuse que l'auteur avait cherchée. Jeanne, montée sur un très grand cheval, le pousse en avant, lâchant les rênes, par dessus un monceau d'ennemis renversés ; c'est le mouvement du

saut d'obstacles et, pour bien accentuer ce mouvement, le sculpteur, posant le ventre de la bête sur l'amas des corps, lui fait tendre, en avant, la tête allongée et baissée, qui ne forme plus qu'une ligne avec le cou, tandis que son train de derrière reste en suspens, les jambes lancées en l'air, presque à la hauteur de la tête de Jeanne. Ce mouvement, toujours inquiétant à voir dans la réalité, le devient plus encore dans une matière plastique; il a, en outre, le grave défaut d'altérer l'apparence des proportions et de faire paraître le train d'arrière trop important. La chevaucheuse, naturellement, pour reprendre son équilibre, doit se tendre fortement sur ses étriers en se penchant en arrière; c'est ce que nous voyons faire, en franchissant les haies, à tous les coureurs, non sans une violente et plus ou moins désagréable secousse. Jeanne se raidit donc en se renversant; mais avec une telle vivacité qu'il est impossible d'éprouver d'autre sentiment que celui de l'appréhension pour le résultat de cette manœuvre de haute école ou de l'admiration pour son talent d'amazone. J'ai écouté bien des passans manifester leur sentiment devant la figure, je n'en ai entendu aucun exprimer, savamment ou naïvement, d'autre pensée. Cela ne veut pas dire que Jeanne d'Arc ne puisse être quelque jour heureusement représentée dans son rôle militaire, dans l'action, en plein combat; mais là encore, là surtout, elle doit rester Jeanne d'Arc, et, dans la batailleuse, nous devons toujours sentir la noble et sainte illuminée.

Dans sa *Jeanne d'Arc prisonnière*, M. Barrias ne s'est pas débrouillé aux difficultés qu'il y a toujours, pour un sculpteur travaillant le marbre, à vêtir une figure d'une matière aussi sèche et insensible que l'acier, au lieu de l'envelopper dans quelque souple vêtement d'étoffe ou quelque draperie facilement expressive. Mais M. Barrias s'est souvenu que l'un des chefs-d'œuvre les plus vivans de la Renaissance, le *Saint George* de Donatello, est tout entier vêtu de fer, sans que cette prison de métal gêne en rien la souplesse de ses membres juvéniles. Il nous a donc présenté la vaillante fille, toute droite, les mains liées, se présentant, dans une attitude ferme et volontairement un peu raide, devant ses juges iniques. Elle est cuirassée des pieds jusqu'aux épaules; la tête seule, qu'elle porte haut, mais sans arrogance ni forfanterie, apparaît complètement nue. M. Barrias a voulu porter toute l'attention sur cette tête, et bien que la nouveauté du marbre, trop luisant encore dans les méplats de l'armure, et l'extrême crudité de la lumière tombant d'aplomb et dévorant les modelés ne le servent pas actuellement, autant qu'il faudrait, dans ses intentions, on peut juger qu'il a réussi. Sous un jour plus discret, cette tête solide, forte-

ment construite, aux cheveux courts, sans fausse élégance, où tout est simple et sain, l'œil net au regard ferme et droit, la bouche aux lèvres fortes et facilement ouvertes, le type franchement populaire, l'expression naturellement résolue, prendra toute sa valeur morale. Il semble que le sculpteur ait pris souci d'ennoblir ce visage, presque viril, moins par l'exaltation d'un sentiment mystique ou maladif, comme on l'a fait tant de fois, que par le calme rayonnement d'une conviction inébranlable, d'une conscience inattaquable et de ce prodigieux bon sens qui déroutait ses persécuteurs et excite encore aujourd'hui notre admiration. C'est donc une figure vraiment historique, non de fantaisie, que l'artiste, sérieux et bien informé, a voulu nous donner et qu'il nous a donnée comme ont, d'autre part, essayé de le faire tous les jeunes artistes qui ont touché cette année à cette belle figure, par exemple, MM. Costet et Bertagna. M. Barrias n'en est pas d'ailleurs à nous fournir des preuves de sa conscience et de sa fermeté de pensée lorsqu'il s'agit de faire revivre des personnages d'autrefois ou d'hier. Au Salon même, nous avons un nouveau témoignage de sa liberté d'esprit, en même temps que de la netteté de son talent. La statue du *Docteur Ricord*, en tablier d'hôpital, son outil à la main, est d'un style à la fois puissant et familier qui nous reporte, avec toutes les habiletés de la technique moderne, aux chefs-d'œuvre, simples et parlans, des grands imagiers français du moyen âge. C'est le même esprit de franchise, de naturel, de grandeur.

Il y a, dans le talent si varié et si personnel de M. Frémiet, quelque chose de plus inquiet, mais aussi de plus incisif et de plus passionné. Le bas-relief équestre qu'il avait à faire pour le château de Josselin devait représenter un soldat célèbre encore dans nos luttes nationales, *le Connétable Olivier de Clisson*, le frère d'armes de Duguesclin. Si le connétable a laissé, dans nos annales, le souvenir d'un patriote énergique, souvent terrible aux Anglais, il y a laissé en même temps celui d'un seigneur violent et tyrannique, aussi cruel pour ses soldats que pour ses vassaux, qui l'avaient surnommé *le Boucher*. M. Frémiet, faisant chevaucher, dans son propre château, ce rude soldat, a précisé, avec une résolution saisissante, son double caractère. Droit et raide sur sa selle, marchant vers la gauche, Olivier tient, dans le poing droit, sa grande épée enguirlandée d'une branche d'aubépine. C'est un victorieux qui apporte la paix; mais, malgré cette allure tranquille, la contraction, autour de la bride, de la main noueuse et ridée, le port hautain du torse raidi et de la tête carrée au profil anguleux, nous disent bien haut toute sa terrible énergie et tout son farouche

égoïsme. Avant qu'on ait lu, dans un angle, la devise insolente : *Pour ce qui me plect*, on sent vite à qui l'on a affaire. C'est ce que nous entendions, un dimanche, exprimer naïvement par un ouvrier qui arrêtait sa famille devant ce relief : « Regardez donc celui-là. *Il n'y en a que pour lui.* » Ce brave homme n'avait pas de livret et ne connaissait sans doute pas Olivier de Clisson, mais le sculpteur a si nettement imprimé à sa figure son caractère moral qu'il est impossible de ne pas en être frappé. La sculpture historique, comprise de cette façon, est une des formes de l'art qui, dans l'état de notre civilisation, offre certainement le plus de ressources pour les artistes et le plus d'intérêt pour le public.

Comme d'habitude, à côté de ces œuvres décoratives ou monumentales qui ont une destination bien déterminée et dans lesquelles les artistes ont dû se soumettre aux exigences de l'emplacement et du sujet, nous trouvons un plus grand nombre d'ouvrages de fantaisie où l'imagination de l'artiste n'a cherché qu'à nous montrer librement sa science de la forme, de la vie et de la beauté sous un prétexte quelconque. Parmi ces morceaux de virtuoses, *le Nessus*, de M. Marqueste, tient assurément le premier rang. Ce groupe, d'une donnée toute classique, mais d'une exécution supérieure, témoigne de la force heureuse que conserve chez nous encore l'enseignement traditionnel. Tant qu'il se trouvera, en France, des sculpteurs pour agencer, modeler, tailler de grandes figures en action avec un sens si net du rythme sculptural et une science si sûre de la forme et du mouvement, on pourra y montrer plus ou moins de génie, plus ou moins de personnalité, plus ou moins de nouveauté dans l'invention ; mais, du moins, la technique et le goût seront forcés de s'y tenir, chez tous, à un certain niveau qui les préservera des erreurs trop grossières et des insuffisances trop puériles. Le Centaure est représenté à l'instant où, emportant Déjanire à travers le fleuve, le dos déjà traversé par la flèche d'Hercule, il atteint la rive opposée. Les pieds de devant s'attachent violemment au roc, tandis que les pieds de derrière glissent encore sur le sol humide. Déjanire, nue et levant un bras vers le ciel, se débat, à moitié assise sur le dos du monstre, entre ses bras nerveux. Les profils de ce groupe se présentent, de tous les côtés, de la façon la plus expressive et la plus heureuse, les formes en sont pleines et robustes ; l'exécution du marbre est conduite avec la sûreté d'un ouvrier expérimenté. Il y a plus de désir de nouveauté, moins d'expérience et moins de goût chez M. Soullès, qui possède, d'ailleurs, un vrai tempérament de sculpteur. Son *Enlèvement d'Iphigénie*, que nous avons déjà signalé à l'état de modèle, se fût mieux prêté, ce semble, à une traduction en bronze

qu'à une traduction en marbre, et si sa *Bacchante*, tombée à la renverse en combattant avec un Satyre, est un morceau d'une exécution vive et savoureuse, il faut avouer que la contorsion des membres donne des lignes tourmentées d'un effet peu agréable à l'œil. Parmi d'autres bonnes études de nu, on ne doit pas oublier, comme marbres, le *Repos* de M. Boucher, figure d'une attitude un peu maniérée, mais savamment exécutée dans ses parties principales, la *Bacchante* couchée de M. Moreau-Vauthier, d'un style libre et large, une *Source* élégante de M. Mengue; comme plâtres, la *Flora*, nerveuse et alerte, de M. Ferrary, le petit groupe décoratif et spirituel de deux petits Faunes se regardant dans une source, *Au miroir*, par M. Larche, la très douce et plaisante *Muse des Bois*, adossée à un arbre, par M. Albert Lefevvre. Nous aurons sans doute plus tard l'occasion de reparler de ces agréables créations lorsqu'elles se représenteront, dans quelques années, revues et complétées, sous leur forme définitive.

La sculpture, au Champ de Mars, occupe peu de place, du moins sous sa forme habituelle et primordiale. Les œuvres de sculpture les plus curieuses qu'on y trouve sont peut-être des œuvres de la sculpture appliquée à des objets d'art mobilier par des procédés industriels dans la nouvelle section d'art décoratif qu'a organisée, ou plutôt développée la Société nationale. Il s'y trouve, entre autres, une collection considérable, non-seulement de bustes en terre cuite, mais d'objets de céramique courante modelés par M. Carriès, qui portent tous l'empreinte d'un art habile, sensible, original. Un grand nombre de bustes, disséminés dans les galeries de peinture dus à MM. Dalou (bustes de MM. Lozé, Francis Magnard, Jules Jouy), Rodin, Antony Noël, Alfred Lenoir, Gaston Leroux, etc., y montrent l'art du portrait exercé avec autant de pénétration par les manieurs du ciseau que par les manieurs de la brosse. Parmi les ouvrages plus importants exposés dans le jardin, les statues en bronze d'*Eugène Pelletan* et du *Général Raoult*, par M. Aubé, d'une allure aisée et naturelle, une très bonne étude de *Femme couchée* (une Madeleine nue, étendue, sur la face, se cachant la tête, sur un lit de paille), par M. de Saint-Marceaux, une figure, très fermement modelée, d'une attitude vide et expressive, avec d'intelligentes réminiscences des prophètes de Donatello, l'*Ecclésiaste* par M. Michel Malherbe, une figure symbolique de jeune homme tenant une épée dans son fourreau, d'un caractère assez saisissant, quoique un peu maniéré, dans le goût des préraphaélites, par M. Dampy, *Au seuil du mystère*, sont celles qui attirent d'abord les regards. Plusieurs autres noms connus y paraissent encore, soit avec des œuvres importantes et estimables,

dans leur manière habituelle, tels que M. Lanson avec son *Éternelle douleur*, M. Alfred Lenoir avec sa *Prière* et sa *Douleur*, destinées à des tombeaux, soit avec toute une série de petits bronzes, de petits marbres, œuvres nouvelles ou reproductions, destinées aux amateurs, mais qui ne révèlent rien sur les progrès de leurs auteurs, tels que MM. Injalbert, Hector Lemaire, etc. Mais en réalité, sous le rapport de la grande sculpture, la vie et l'avenir ne sont qu'aux Champs-Élysées.

Pour l'oisif de passage ou l'amateur blasé ne demandant à la peinture qu'une distraction rapide ou des surprises piquantes, le Salon du Champ de Mars était, dans les deux premières années, un spectacle récréatif. On n'avait jamais vu, à la fois, s'épanouir, côte à côte, si à l'aise, montrant tous les dessus et dessous de leurs talents, autant d'individualités supérieures ou croyant l'être ; on n'avait jamais vu non plus s'y manifester plus librement, à côté d'un certain nombre de nouveautés heureuses et utiles, toutes les excentricités de pratique qui, dans la pensée de plusieurs, suffiront à renouveler l'art contemporain. Nous en sommes à la troisième année de cette expérience ; nous ignorons si lesdits oisifs et lesdits amateurs éprouvent sincèrement la même joie ; nous pouvons pourtant leur affirmer que bon nombre d'honnêtes gens, passant pour compétens, ne partagent pas, sans réserve, leur enthousiasme et leur optimisme, et qu'ils regarderaient les destinées de notre art national comme très compromises si l'on pouvait croire, un instant, au triomphe définitif de ces habitudes d'improvisation superficielle, de laisser aller et de bizarreries, qui n'apparaissent que trop encore dans une bonne partie des œuvres exposées.

Depuis sa fondation, la société nationale (ou plutôt *internationale*, car sur 337 peintres exposans, 139 sont étrangers) a subi des pertes sensibles. La disparition de Meissonier et de Ribot, notamment, qui, l'un comme dessinateur et compositeur, l'autre comme praticien et peintre, pouvaient apporter le contrepois d'autorités indiscutables vis-à-vis du relâchement général des études et de l'indifférence croissante pour le métier, est peut-être pour elle un coup irréparable. Bon nombre d'artistes méritans, mais de tempérament médiocre et de conviction incertaine, qui se sentaient naguère encore soutenus par leur exemple et par leur voisinage, s'en vont aujourd'hui à la dérive, se laissant emporter par un courant qui n'est pas celui où ils avaient pris l'habitude de nager. Nous ne voulons pas relever tous les noms des transfuges des Champs-Élysées qui, en essayant de se mettre à l'unisson de

leur nouvel entourage, semblent y avoir définitivement perdu tout ce qu'ils pouvaient posséder de personnalité et de talent ; ce serait faire œuvre cruelle et inutile, car chacun les connaît, mais cette noyade collective n'en restera pas moins un des tristes épisodes de cette étrange aventure. Le nombre est petit de ceux qui, surpris sur le tard par une évolution en dehors de leurs habitudes, y auront gagné plus de clarté, plus de largeur, plus de sensibilité dans leur manière de voir et de traduire.

Il faut néanmoins examiner les choses de sang-froid et, sans trop s'inquiéter, dresser le bilan des forces actives qui opèrent actuellement au Champ de Mars. Malgré le désordre de la marche, on y distingue trois groupes : celui des fondateurs, maîtres déjà vieux ou mûrs, qui, d'abord, avant de venir ici, avaient épuisé ailleurs, jusqu'à la lie sans doute, la coupe trompeuse des récompenses et des honneurs ; ils ne font qu'activer ou continuer ici une œuvre déjà avancée ; ensuite, celui des jeunes gens, qui, attirés autour de ces maîtres, par l'espoir d'une notoriété plus rapide et l'ambition d'une évolution plus libre, s'efforcent légitimement, en regardant çà et là, d'asseoir leurs convictions et d'assurer leur talent ; ce sont eux surtout qui, dans leurs incertitudes, nous préoccupent et nous intéressent. Le troisième groupe enfin, plus inquiétant par le nombre que chacun des groupes précédens, est celui des étrangers, la plupart formés par la France, mais très disposés à battre leur mère adoptive avec les armes qu'elle leur a fournies. Ceux-là apportent, dans notre école, avec des fermens d'originalité qu'il ne faut pas mépriser, des élémens de dissolution sur lesquels il serait plus dangereux encore de fermer les yeux.

Les généraux les plus chevronnés de l'armée, MM. Puvis de Chavannes et Carolus Duran, sont des personnalités trop supérieures et trop décidées, pour qu'on puisse désormais concevoir ni le désir de les voir se modifier ni l'espérance de les voir se compléter. Le premier est un des plus nobles poètes et des plus harmonieux décorateurs dont se puisse honorer l'art de la peinture, l'autre est un des interprètes les plus éclatans de la figure humaine, l'un des coloristes les plus brillans qu'ait produits l'école française. Néanmoins, tous deux sont des dessinateurs inégaux, souvent indifférens, quelquefois incertains, et cette insuffisance du sens plastique, quelle que soit, d'autre part, la haute valeur de leurs ouvrages, suffit à les rendre dangereux comme exemples et comme maîtres, car leurs plus belles qualités sont des qualités personnelles, qualités d'âme ou de tempérament, de celles qui étonnent et charment d'autant plus qu'elles ne se transmettent pas. Le grand panneau de *l'Hiver*, par M. Puvis

de Chavannes, pour l'Hôtel de Ville de Paris, se présente aux yeux comme l'an dernier, le panneau de l'Été, avec la même gravité paisible et douce; l'aspect est même plus soutenu et plus majestueux et certaines figures y sont dessinées et modelées avec une résolution que n'a pas toujours eue le grand artiste. C'est toujours la même symphonie de colorations à tons rompus, en accords diminués, reposante pour la vue et apaisante pour l'âme, conduite, d'un bout à l'autre, avec la même autorité calme et forte; ce sont toujours, dans cette harmonie contenue, çà et là, ces apparitions, disséminées et vagues, de nobles attitudes, de gestes mesurés, d'expressions durables, qui laissent la sensation d'un rêve trop tôt interrompu dans le monde éternel des souvenirs heureux. La sensibilité, tendre et délicate, du visionnaire, ennoblit et purifie pour nous, comme elle l'a fait pour lui, ces fantômes parfois raides, lourds et anguleux, en les enveloppant et les noyant dans l'alan-guissement voluptueux et doux de son harmonie générale. Qui ne sent pourtant combien une pareille façon de voir est exceptionnelle et individuelle? A part ce principe de l'unité harmonique dans un ton mineur que M. Puvis de Chavannes a puisé chez Corot et qu'il a puissamment développé en l'appliquant à la grande décoration murale, aucun des élémens du talent de M. Puvis de Chavannes n'est un élément transmissible. La hardiesse, souvent grandiose, avec laquelle il résume et simplifie sculpturalement les formes, est, chez lui, le résultat d'une longue étude de la nature regardée à travers une réminiscence constante des fresques libres de l'Italie, celles de la décadence hellénique à Pompéi, aussi bien que celles de la renaissance adolescente en Toscane. Comme les préraphaélites anglais, avec lesquels il a tant de rapport, mais qui, en général, se rattachant aux maîtres florentins ou padouans du xv^e siècle, apportent, dans leur dessin, plus de rigueur et plus d'intensité, M. Puvis de Chavannes vit de traditions et par les traditions; pour avoir quelque chance de l'égaliser, il faudrait donc remonter directement aux sources où il a puisé lui-même et non pas se contenter de recueillir chez lui un enseignement de seconde main. La ville de Paris et la ville de Lyon ont commandé à quelques-uns de ses imitateurs trop naïfs des décorations qu'on peut voir au Champ de Mars et qui prouvent surabondamment combien il est facile, sur cette voie, de tomber dans la puérité, si ce n'est dans la barbarie.

Il est juste de dire que, parmi les admirateurs de M. Puvis de Chavannes, beaucoup d'autres ne sont pas sans ressentir quelques inquiétudes et qu'on les voit s'efforcer de joindre, à la même unité, une recherche de formes plus solides et plus variées, avec plus de

mouvement, de réalité et de vie. Le vague, qui peut convenir à des rêves allégoriques, serait tout à fait déplacé dans des sujets historiques. MM. Delance et Adolphe Binet ne sont pas sans le comprendre, mais ils le comprennent encore insuffisamment. Il s'en faut de peu que la composition de M. Delance pour le Tribunal de commerce, les *Nautes parisiens à l'époque gallo-romaine*, ne soit une fort bonne peinture. L'arrangement en est pittoresque et facile. Sur un quai de la Seine, devant l'île où se dresse le fronton d'un temple avec une statue colossale de déesse, un personnage en toge, déroulant un papyrus, surveille le mouvement du port. C'est le va-et-vient, que nous connaissons, de débardeurs déchargeant des embarcations, portant des faix sur leurs épaules, roulant des tonneaux; dans un coin, une pauvre femme tient son marmot sur son bras, enveloppé dans des loques et deux gamins, presque nus, couronnés de feuillages, jouent à saute-mouton. La transposition de la vie moderne dans le monde antique est faite avec une science suffisante, de l'esprit, de l'observation, sans affectation ni pédantisme, et le paysage parisien, vu au crépuscule, est traité avec un grand sentiment de l'air et de la lumière. Pourquoi faut-il que la plupart des figures, si bien indiquées, si justes de mouvement, demeurent si flottantes et d'une forme si incertaine? L'homme à la toge et les enfans qui jouent sont presque seuls mis au vrai point; en sont-ils moins bons pour cela? Et l'effet général de la toile serait-il moins heureux si, en s'arrêtant sur chaque point, après avoir approuvé l'ensemble, nos yeux y rencontraient moins de mollesse, d'à-peu-près, d'insuffisances? Nous nous abandonnerons aux mêmes plaintes à propos du panneau de M. Adolphe Binet pour l'Hôtel de Ville, les *Marins au siège de Paris*. Cette peinture est bien composée, avec plus d'animation et de force que la *Sortie* de l'an dernier; le mouvement des soldats rampant dans la tranchée, silencieusement, baissant la tête, est indiqué avec une grande justesse d'attitudes et de gestes, l'ensemble de la coloration comme de l'ordonnance est fermement établi; on sent même, dans bon nombre de figures, plus de souci de la solidité; mais pourquoi cette recherche s'arrête-t-elle précisément là où elle devrait surtout se montrer? Pourquoi les figures du premier plan sont-elles si molles et si lâchées? Il suffit de ces inégalités et de ces incertitudes pour enlever à une bonne œuvre une grande partie de son autorité et de son effet.

Les autres décorations destinées à des monumens publics rentrent dans la donnée ordinaire de ces sortes de travaux. Des deux figures de M. Duez, en tympans cintrés, pour l'Hôtel de Ville, la *Physique* et la *Botanique*, cette dernière nous semble la plus

agréable, non pas que la jolie fille déshabillée qui s'est chargée de symboliser cette science y révèle, dans son allure et dans sa physionomie, des préoccupations particulièrement scientifiques ; ce n'est qu'une grisette cueillant des fleurs, au sortir du bain, mais les fleurs sont si plantureuses, si fraîches, si éclatantes, que l'œil en est du moins réjoui. Le grand plafond de M. Weerts pour l'Hôtel de la Monnaie, à Paris, est d'une invention pénible et singulière ; et, comme il est placé horizontalement, on peut se rendre compte de l'effet qu'il produira. C'est, il faut l'avouer, au premier abord, un effet menaçant. La pièce capitale de ce grand morceau est l'arrière d'un gros navire, le navire de Paris, chargé de sculptures, de banderoles et de femmes nues symbolisant les arts, qui n'a point du tout la légèreté d'un véhicule aérien et cette masse pesante, au-dessus de nos têtes, ne laisse pas que de nous effrayer. L'embarcation semble amarrée devant l'arche d'un grand pont en pierre que traversent des voyageurs de tous pays, en costumes locaux, pour se rendre à l'Exposition universelle dont les bâtimens se dressent sur la gauche. Il est difficile de se rendre compte du point de vue où s'est placé l'artiste, soit dans le lit même du fleuve, soit sur quelque bâtiment élevé, pour apercevoir ainsi ses figures, les unes de haut en bas, les autres de bas en haut. C'est juste, je le veux croire, régulièrement et mathématiquement, mais très confus pour des yeux ordinaires, et ce gros vaisseau, là-haut, n'inspirera jamais confiance. C'est dommage, en vérité, car M. Weerts est un dessinateur consciencieux et habile, sinon un brillant coloriste, et il y a, dans sa grande machine, plus d'une figure vive et bien étudiée, avec une science du groupement assez rare aujourd'hui.

C'est par exception, d'ailleurs, et sur commande, qu'on s'essaie, au Champ de Mars, à l'art monumental et historique. L'effort général s'y porte sur l'étude de mœurs contemporaines, et lors même qu'on y traite des sujets bibliques et évangéliques, c'est du modernisme qu'on y fait et qu'on y veut faire. L'introduction, désormais prévue et banale, du Christ, vêtu de sa tunique traditionnelle, au milieu de bourgeois, d'ouvriers, de paysans en costumes du jour, n'est, de toute évidence, qu'un prétexte à réunion de types actuels, plus ou moins bien étudiés sur le vif. On peut accepter ce programme, remis à la mode par le succès légitime de M. Uhde et de quelques autres peintres allemands, à la condition qu'il soit tenu et que l'imagination de l'artiste, amalgamant en liberté des élémens de dates diverses, soit suffisamment émue pour les transformer et les fondre sous l'ardeur de sa passion, de sa tendresse, de sa ferveur, de sa pitié. C'est ce que nous avons vu faire à Rembrandt, dans quelques chefs-d'œuvre, après certains maîtres

septentrionaux du xv^e siècle, héritiers des libertés naïves prises par les miniaturistes français du moyen âge; mais autour de Rembrandt, chez ses plus proches élèves, quelquefois chez Rembrandt lui-même, combien ces anachronismes systématiques deviennent aisément grossiers et choquans! Suffit-il, comme l'a fait M. Béraud, de reprendre une composition du *Christ descendu de la croix*, telle qu'on la trouve en mille églises, de placer la scène sur la colline de Montmartre au lieu de la laisser sur le Calvaire, d'entourer le cadavre nu, que soutient dans son linceul un médecin du quartier, de pleureurs et de pleureuses venus du cimetière voisin, d'y ajouter même un anarchiste en guenilles, montrant le poing à la ville des banquiers, pour que cette tragédie devienne plus pathétique? L'ingénieux esprit d'observation, habituel à l'artiste, se retrouve, à un très haut degré, dans les divers types plébéiens qu'il a réunis dans cette commune désolation, mais c'est un esprit d'anecdote plus que d'épopée; malgré l'effort et l'habileté, il ne sort pas de cette peinture attentive et fine l'émotion poignante qu'on est en droit d'attendre en pareil cas. M. Béraud, foncièrement Parisien, ironique et satirique, montre tout autant de talent dans son *Angé-lus à Zermatt*, étude de mœurs cosmopolites; c'est peut-être du talent mieux placé. Le drame du *Golgotha* a été aussi représenté, avec une multitude de petites figures, par un des jeunes luministes de l'école exaspérée, M. Dinet. Le groupe dont fait partie M. Dinet, auquel se rattachent, entre autres, MM. Éliot et Armand Point, par haine de la brume et du gris, n'admet que la peinture en plein soleil, dans des pays sans ombres, avec des éblouissemens dans l'œil. Ils ne réussissent quelquefois qu'à nous éblouir à notre tour et à nous communiquer leur vertige, sans presque rien nous montrer, arrivant ainsi, par le système contraire, au même résultat fâcheux que les amonceleurs de brouillards; c'est, semble-t-il, cette année, le cas de M. Éliot, dont la palette s'embrouille et dont le pinceau s'alourdit dans cette lutte inégale contre le soleil. Néanmoins, ces recherches, consciencieusement faites, ne sont ni stériles, ni inutiles. *Le Golgotha* de M. Dinet, placé par lui en terre d'Afrique, sous un ciel fulgurant, prend une certaine grandeur par l'éclat tourmenté d'une lumière saccadée et violente qui exalte toutes les figures en accentuant leur gesticulation. La sensation lumineuse, chez M. Dinet, est aiguë, fine, rare, comme on le peut voir encore dans sa *Suzanne et les deux vieillards*; il serait fâcheux que, s'abandonnant à des entraînemens faciles, ce peintre distingué négligeât l'étude de la réalité. Cette facture, papillotante et surexcitée, tournerait vite au système et à la convention.

Le Christ de M. Lhermitte, dans *l'Ami des humbles*, celui de M. Blanche dans *l'Hôte*, celui de M. Latouche dans *la Sainte Cène*, sont tous trois de grandeur naturelle. *L'Ami des humbles* est le *Repas d'Emmaüs* transporté dans une chaumière de paysans. Le Christ, assis à l'un des bouts de la table, est en train de rompre le pain et de se révéler; assis devant lui, un vieux travailleur, chauve, à longue barbe, et un jeune ouvrier, font des gestes de surprise, tandis que, derrière eux, la ménagère et le gamin, à qui cette scène échappe, s'apprêtent à servir le repas. C'est la scène qu'on a vue chez Rembrandt, Véronèse, Titien et tant d'autres. Le degré de mérite y réside donc tout entier dans l'exécution, dans l'ordonnance expressive, plastique et lumineuse, dans la quantité de vérité, d'émotion, de noblesse morale que l'artiste aura su communiquer à ses acteurs. Le tableau de M. Lhermitte, sous ces rapports divers, est un ouvrage des mieux réussis. Le groupe des paysans, notamment, est traité d'une façon tout à fait remarquable, avec force et fermeté, dans cette gamme grise, grave, un peu triste, qu'affectionne M. Lhermitte, et qui convient ici parfaitement au sujet; la peinture en est aussi plus soutenue, plus égale que d'habitude. On ne saurait parler de M. Lhermitte sans penser à l'un de ses imitateurs, M. David Millet, dont la facture, naguère martelée et papillotante, s'affermir aussi et se consolide à vue d'œil. Dans ses *Paysans mangeant la soupe*, il y a deux ou trois têtes d'une justesse parfaite et d'une exécution supérieure. On ne saurait étudier les types populaires avec plus de sincérité, d'intelligence et de respect pour ce que tout visage humain, même le plus vulgaire, offre de touchant et de beau, lorsqu'il est simple et ouvert. Pour en finir avec les apparitions du Christ dans des milieux inattendus, il faut signaler encore *l'Hôte* de M. Alfred Blanche. Cette fois, le jeune Israélite, en tunique bleuâtre, bénit le pain dans une salle à manger bourgeoise, très confortable, au milieu de toute une famille assemblée. C'est un prétexte à des études très modernes de personnages de différens sexes et d'âges différens, dessinés et peints avec plus de solidité que n'en met d'ordinaire M. Blanche dans ses figures isolées, d'une tournure juste et d'un jet original, mais dont l'exécution se montre trop souvent inégale, négligée ou fuyante. La dernière étude de ce genre à voir est la *Sainte-Cène* de M. Latouche, toile très lumineuse.

Il est peut-être plus intéressant d'étudier le mouvement moderne dans des œuvres franchement modernes où les peintres s'efforcent d'exprimer simplement, sans plus hautes visées, leurs sensations, de plus en plus raffinées, devant la vie et ses innombrables phénomènes. Nous n'avons pas à revenir sur l'influence croissante que

prend, dans ces recherches, l'amour du paysage, développé et exalté par l'habitude et la facilité des voyages en climats divers, et, avec l'amour du paysage, la curiosité des complications lumineuses, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur des habitations; ce sont des faits signalés depuis longtemps déjà et dont nous essayons, chaque année, de faire suivre les progrès et d'apprécier les résultats. Ce qu'il importe surtout de constater, à la louange de notre jeune école, c'est que, parmi les nouveaux arrivés, un certain nombre commencent à se rendre compte que toutes ces recherches et toutes ces études des phénomènes atmosphériques et lumineux ne seront vraiment utiles et fécondes que si elles s'appuient sur des études préliminaires et sérieuses de la forme. C'est toujours là, en effet, qu'il en faut revenir: bien établir et bien constituer le fond avant de le vêtir d'apparences. Les exemples des vieux maîtres qu'ils semblent aimer leur prodiguent, à ce sujet, les mêmes conseils que l'observation et le raisonnement. Il se peut que cette double préoccupation donne lieu à des tentatives singulières, à des efforts laborieux, à des tâtonnemens pénibles, mais tous les enfantemens d'un art nouveau ne sont-ils pas douloureux?

Parmi ces artistes inquiets et chercheurs nous trouvons, en première ligne (et c'est à son honneur!) M. Dagnan-Bouveret. Après ses nombreux et légitimes succès, il semblait permis à M. Dagnan de faire comme tant d'autres, de se répéter indéfiniment, de s'en tenir, comme technique, à celle de ses manières qui avait le plus réussi, à celle du *Pardon*, par exemple. Mais M. Dagnan, de toute évidence, est un artiste curieux et réfléchi, qui regarde beaucoup, analyse passionnément, veut sans cesse se compléter et s'améliorer; il appartient à cette race distinguée d'artistes, rarement satisfaits d'eux-mêmes, qui nous a donné les Ricard, les Fromentin, les Baudry, les Delaunay. Ce qui se fait autour de lui l'attire et l'excite; c'est ainsi que, dans son exposition actuelle, composée uniquement de portraits, nous pouvons surprendre l'application inattendue des procédés les plus divers empruntés aux écoles contemporaines les plus opposées. A tel endroit il procède par légères coulées de pâte, à tel autre par vigoureux empâtemens, tantôt comme Baudry, tantôt comme Delaunay; ici, il procède par taches, et là, par hachures, plus loin par pointillé, ne dédaignant ni les procédés de M. Raffaelli, ni ceux de M. Renoir. Sa particularité, dans ce travail de vision, est de rester lui-même par sa netteté particulière d'observations et la conscience de son analyse. Son *Étude de Breton*, jeune gars aux longs cheveux, en veste et gilet verdâtre, à la physionomie naïve, sérieuse, pensive, est un morceau d'une rare distinction; il en est de même de son *Portrait*

de jeune femme en robe rose et de son *Portrait d'acteur* (M. Coquelin cadet). *La Sicilienne* même, où l'artiste, pour exprimer le type fort et lourd du modèle, a peut-être trop appesanti sa touche, est une étude d'un grand caractère.

Les inquiétudes dont on retrouve la trace chez M. Dagnan sont plus visibles encore chez d'autres artistes studieux, la plupart encore en formation, tels que MM. Gœneutte, Marius Michel, Lobre, Friant, Muenier, Dinet, Armand Point, Girardot, Jarraud, Jeanniot, tous vivement attirés par les complications délicates et fines de la lumière, tous préoccupés aussi de joindre, à une analyse juste et consciencieuse de la forme et de la physionomie humaines. Le désir de rendre exactement les choses est même si vif chez quelques-uns qu'ils consultent, plus que de raison, les images photographiques et que leur peinture retient parfois, de cette lutte avec une reproduction mécanique, une sorte de sécheresse minutieuse. Cette froideur était déjà visible dans les premières œuvres de Bastien-Lepage, auquel presque tous se rattachent, mais ils tendent à l'exagérer. Quoi qu'il en soit, ce sont eux qui nous paraissent le mieux saisir les difficultés compliquées du problème posé et prendre les meilleurs moyens pour le résoudre. Les voyages de M. Gœneutte lui ont à la fois ouvert les yeux et inquiété l'esprit. Si l'on retrouve dans son petit *Portrait du docteur Gachet* l'âpreté incisive et la vigueur colorée, avec leurs procédés même, des vieux Allemands, Dürer et Cranach, on devine, dans sa *Femme aux chardons bleus* et dans sa *Conversation d'artistes* au Louvre, une admiration profonde et raisonnée pour les quattrocentistes italiens, Botticelli et Crivelli notamment, admiration qu'il complète par une étude de ses confrères impressionnistes. M. Marius-Michel, très observateur également, travaille surtout sous l'influence des Hollandais francs et colorés, anciens ou modernes, Pieter de Hooch ou M. Bisshop, et des Munichois qui en dérivent, tels que M. Kuehl. Durant ses voyages, il a acquis de la vigueur et de la sûreté. Sa *Fabrique de fromage*, en Hollande, son *Petit constructeur de bateaux*, son *Scherzo* (un petit joueur d'accordéon) sont des études intéressantes à la fois par les types et par le décor, d'une coloration franche, gaie, hardie, solide. M. Michel, comme la plupart des peintres du même groupe, comme les vieux Hollandais, réussit d'ailleurs beaucoup mieux les petits tableaux que les grands. M. Lobre fait aussi de jolies études d'intérieurs, dans une note bourgeoise et intime assez particulière. Sa *Bibliothèque* où, sur un fond de rideaux bleu clair protégeant les rangées de livres, blanchit doucement, près d'une fenêtre, la silhouette d'une jeune fille en train

de lire, n'est pas seulement une peinture délicate et fine par la savante et douce harmonie des colorations, mais aussi par l'expression jeune et attentive, par le dessin pur et délicat de la figure. MM. Friant et Muenier éprouvent plus de peine à envelopper leurs figures attentivement et minutieusement analysées dans une harmonie souple et chaude de belles colorations; il faut dire qu'ils cherchent à leur donner un accent plus expressif et plus profond, et qu'ils aspirent à un art plus varié et plus élevé. Leurs efforts, même lorsqu'ils n'aboutissent pas complètement, sont toujours intéressans. Les *Souvenirs* par M. Friant (une vieille femme, assise dans l'herbe, pensive, au bord de l'eau, à côté d'enfans qui pêchent à la ligne), comme le *Soir de Provence* par M. Muenier (une jeune femme assise, sous les pins, devant la mer) montrent bien, chez tous deux, le même talent pour placer une figure réelle, d'une attitude calme et simple, d'une physionomie expressive, dans une lumière fine, au milieu d'un paysage exact et détaillé. Tous deux ont, dans le pinceau, plus de précision que de chaleur, et leur facture, attentive et minutieuse, ne laisse pas de sembler, par instans, quelque peu froide et pénible; toutefois, M. Friant se rattrape par l'esprit des détails et la finesse de l'exécution, dans ses anecdotes familières et bourgeoises, comme M. Muenier par une sensibilité souvent heureuse d'œil et de main dans ses essais d'idylle rustique (*l'Abreuvoir*) ou ses études populaires (*Vieux pêcheur d'oursins*). La vivacité pittoresque est beaucoup plus vive, elle est même très vive, nous l'avons déjà dit, chez M. Dinet et chez tous ceux qui, comme lui, non contents du soleil parisien, ont été exciter et aiguïser leur passion pour la clarté sous le ciel d'Orient, MM. Armand Point et Girardot, par exemple. La jeune femme et la fillette nues, se préparant au bain devant des touffes de lauriers-roses (*Au bord de l'Eurotas*) par le premier, sous un soleil aveuglant, sont de jolies figures, d'un goût poétique et fin, dont on appréciera peut-être mieux le charme lorsque cet éblouissement de colorations fraîches sera un peu calmé. M. Point joint d'ailleurs au culte du soleil le culte des matres primitifs, ainsi qu'on le peut constater dans une étude de fillette brune et maigriote qu'il intitule *Puberté*. C'est ce qui le sauvera, lui et ses camarades. M. Girardot, en Orient, a fait aussi de grands progrès. Ses cadres réduits lui permettent de serrer son dessin et de nuancer ses colorations avec une science qu'il n'avait pas autrefois. Nous préférons beaucoup certaines sécheresses prouvant actuellement chez lui la conscience, l'effort, le développement, à la mollesse vague de ses premières peintures. Comme MM. Muenier et Friant, il poursuit la délicatesse dans l'exacritude, mais il est plus coloriste et plus

peintre. Sa *Mauresque*, ses *Négresses sur leurs terrasses*, ses paysages d'Afrique et de France sont de très fines études. M. Jeannot, avec des colorations plus fortes et plus de pesanteur dans la main, M. Jarraud, avec une extrême subtilité qui touche à l'évanouissement, peuvent être rattachés au même groupe; ils cherchent à la fois le caractère des figures et les nuances de l'entourage.

MM. Cazin, Carrière, Raffaelli n'en sont plus aux tâtonnemens; ils ont, depuis quelques années, adopté une manière très personnelle, ils s'en tiennent aux mêmes procédés ainsi qu'aux mêmes sujets. Les figures que M. Cazin fait intervenir dans ses paysages lunaires ou crépusculaires y revêtent toujours la tranquillité douce et l'aspect effacé de ce milieu doux et monotone. M. Cazin, cette année, avait à interpréter, pour la Sorbonne, deux fables de La Fontaine, *l'Ours et l'amateur de jardins* et *la Maison de Socrate*. Les deux paysages sont méridionaux d'intuition, si l'on en juge par la présence de certains arbres et par le caractère des terrains, mais ils sont toujours vus par un œil septentrional, par un œil tendu et délicat qui retrouve partout l'harmonie jaunâtre des dunes de sable mouvant sous un ciel voilé. Une agréable simplicité dans l'arrangement pittoresque, de la familiarité et de l'aisance dans les figures, d'un caractère d'ailleurs tout moderne, n'eussent pas été pour déplaire au bonhomme, et ces compositions sont peut-être plus dans l'esprit du fabuliste que beaucoup d'autres, plus spirituelles ou plus savantes. L'agrandissement du cadre dans *Maternité* n'a pas porté bonheur à M. Carrière; ce n'est pas la première fois qu'il nous fait entrevoir, dans un nuage de fumée, un visage blanc de mère, avec des fragmens de bras blancs, embrassant tendrement un coin de visage blanc d'un enfant invisible en tout le reste. Ce sujet est un de ceux dont il tire le meilleur parti, et lorsque cette effusion de vapeurs est contenue dans un petit cadre, c'est parfois charmant, bien qu'un peu monotone. Du moment qu'il n'y a de place ni pour les torsos, ni pour les vêtemens, ni pour les jambes, on ne demande ni torsos, ni vêtemens, ni jambes; mais, lorsque les figures sont ou devraient être en pied, il faut avouer que l'absence de ces membres nécessaires devient incompréhensible. Le trio des visages vagues qui se fondent en s'embrassant au milieu de cette vaste toile pourrait en être détaché sans dommage; ce fragment réduit donnerait encore une très bonne caractéristique du talent de M. Carrière. Autour de M. Carrière, quelques autres amis des brumes, MM. Berton, Tournès et autres commencent à sentir pourtant ce que cette façon de voir a de maladif ou de factice, et cherchent à égayer leurs fumées de quelques notes de couleur plus vives et plus franches.

L'observation brutale de M. Raffaelli, appliquée aux vulgarités naïves ou douloureuses de la vie populaire et parisienne, reprend tous ses mérites à côté de cette peinture languissante, d'une inspiration si limitée et d'une poésie si factice. Les procédés de M. Raffaelli, qui ne sont, à vrai dire, que ceux du dessinateur appliqué à la peinture, ont, sans doute, quelque chose d'insolite et de presque barbare qui surprend d'abord l'œil. Pourquoi tenir un pinceau trempé d'une couleur molle et fusible, si l'on ne s'en sert que pour couvrir une toile de rayures et de hachures, comme on ferait avec un fusain sur le papier, et sans chercher beaucoup plus de variété dans les colorations? En réalité, il faut prendre les peintures de M. Raffaelli pour des espèces de cartons teintés; et plus elles se rapprochent du dessin, meilleures elles sont; mais, une fois le procédé admis, il faut reconnaître que M. Raffaelli en tire des effets saisissants, et qu'il possède un sentiment de la réalité très vif et très intense, malgré son insouciance pour la solidité des corps et pour le dessous des habits. *Les Vieux Convalescens*, dans une cour d'hospice, sont d'une vérité touchante et navrante. Toutelois, les meilleures qualités de M. Raffaelli, comme observateur et comme dessinateur, nous semblent résumées dans une étude d'homme, certainement prise sur le vif, qu'il appelle *le Sculpteur idéaliste*. C'est un des beaux portraits de ce Salon, où il y en a beaucoup.

Portraits et paysages, on peut dire qu'ici presque tout le monde fait des uns et des autres, mêlant le plus souvent les uns aux autres. M. Carolus Duran compte parmi les rares exceptions. Tous ses portraits, brillamment enlevés, gardent le fond traditionnel, le fond neutre ou de tenture. Presque seul il ne fait aucune part, ni au paysage, ni au mobilier dans l'explication de ses figures. Il s'en fie, pour leur donner la vie, à son extraordinaire virtuosité, au don unique qu'il possède de les vêtir d'étoffes souples et chatoyantes dont l'éclat, se mariant à l'éclat des carnations fraîches et roses, compose, à distance, un assemblage de tons toujours agréable. Cette année, nous avons le bouquet gris, dans le *Portrait de M^{me} la comtesse de C.*, d'une harmonie très distinguée; le bouquet lilas clair dans celui de *Miss D.*, le bouquet rouge somptueux et éclatant, grenat et groseille, dans le portrait en pied de *M^{me} A.*, d'une allure très particulière et très caractérisée. Au point de vue physiognomique, c'est toujours et naturellement dans les portraits de ceux qu'il fréquente et connaît bien, dans les portraits d'artistes et d'amis que réussit le mieux M. Carolus Duran. Son *Portrait de M. J.-J. Henner*, d'une exécution si libre et d'une expression si ressentie, se placera, dans l'avenir, à côté du *Portrait de M. Français*.

M. Besnard est aussi ou semble être un improvisateur ; or, il faut reconnaître que, dans le portrait, lorsque la brosse est maniée hardiment et librement par un bon peintre, doublé d'un bon dessinateur, cette façon de faire, rapide et vivante, donne souvent des surprises charmantes. Les choses inachevées, dans leur aspiration troublée et incertaine vers la vie, ont toujours quelque chose qui nous émeut et nous touche plus aisément. L'imagination du spectateur, aussi bien que celle même de l'artiste, n'est-elle pas toujours disposée à les compléter par le rêve, et à leur supposer la possibilité d'une extrême perfection ? Mais pour se livrer sans danger à de pareils exercices, il faut être sûr de son œil et de sa main. C'est le cas de M. Besnard, lorsqu'il se souvient de ses premières études et lorsqu'il ne se livre pas à des recherches trop excentriques d'illuminations artificielles. On retrouve alors en lui le dessinateur précis et délicat, le coloriste souple et savoureux, le physionomiste vif et pénétrant. Il a cette année, dans cette manière libre et vivante, deux bons portraits de femmes, celui de *M^{me} R. M.*, en noir, sur un fond de tenture, celui de *M^{me} L. P.*, en clair, dans un panneau cintré ; mais le plus joli morceau de son exposition nous semble être celui qu'il intitule le *Sourire*, une mère avec deux fillettes. Les attitudes sont naturelles, les visages honnêtes, jeunes et francs, les physionomies pures et charmantes ; c'est, du reste, dans l'expression vive des visages mutins ou naïfs d'enfants que M. Besnard réussit le mieux depuis quelques années.

Français ou étrangers, presque tous les portraitistes du Champ de Mars visent à cette expression libre et sommaire de la personnalité humaine, dans une attitude familière et vive, sous un effet de lumière particulier qui accentue le mouvement, la silhouette ou l'expression. Le portrait classique n'y est plus guère pratiqué que par M. Gervex, dont la plupart des œuvres restent aussi à l'état de préparations, mais de préparations distinguées et d'une coloration charmante, par M. Rixens, dont l'exécution devient plus souple et plus brillante (*Portrait de M. Benoist, ancien président de la chambre des avoués*), par M. Courtois, avec ses figures, de petite dimension, d'un style un peu mince, mais toujours soigné, délicat, distingué (*Portraits de M^{lle} Bartet, de M. Freiwald*), par M. Weerts, avec sa nombreuse collection de figurines minutieusement analysées (*Portraits du général baron de Launay, de M. Paul Dislère, etc.*), par MM. Sain, Parrot, Desboutin, etc. Il y a des recherches heureuses d'éclairage plus accidenté dans le bon *Portrait de M^{me} B.-L...* par M. Émile Bastien-Lepage. Quant aux étrangers, c'est en masse et avec une ardeur d'innovation dont le sentiment de la forme et le respect de la vérité ont plus d'une fois à souffrir, qu'ils se livrent

à la recherche des gestes inattendus et des illuminations violentes ou bizarres, en des improvisations de brosse quelquefois heureuses et souvent téméraires. Parmi les plus inégaux, mais les plus curieux, se distingue toujours M. Zorn, quelquefois incompréhensible, mais fort amusant lorsque se débrouillent suffisamment ses figures sous des averses de touches tortillées et coulantes. Son *Portrait de M^{me} H...* et même celui de M. H... sont d'une belle et franche tournure, son étude de plusieurs personnes *En omnibus* montre, en cet artiste singulier, un observateur savant de toutes les lueurs, lueurs de physionomies humaines aussi bien que lueurs de soleil, étoffes et vitrages. A côté de M. Zorn, M. Whistler, qui fut considéré autrefois comme un révolutionnaire, est un peintre tout à fait classique. Il est de fait que son beau *Portrait de lady Meux (Harmonie en gris et rose*, comme il l'intitule suivant ses habitudes de classifications coloristes), est une des œuvres à la fois les plus correctes et les plus complètes du Salon. Une jeune femme, en robe grise, avec corsage et volans roses, debout, coiffée d'un large et lourd chapeau qui projette une grande ombre sur son visage, avec de grands yeux noirs et veloutés rayonnant doucement dans cette ombre; c'est tout à fait anglais d'allure et d'harmonie, avec un sentiment très anglais aussi des vibrations harmonieuses et rares des colorations et qui nous fait penser aux chefs-d'œuvre les plus célèbres de l'école. M. Whistler pousse évidemment la recherche des raretés harmoniques jusqu'à l'extrême subtilité, et quelques-unes des études qu'il nous montre restent lettres closes pour la majorité du public, mais quand il dit bien ce qu'il veut dire, ce qui est extrêmement difficile, parce que cela est toujours rare et subtil, il est exquis. C'est ce qui lui arrive dans une délicieuse étude de mer qu'il appelle *Gris et Vert, l'Océan*. Un autre Anglais de premier mérite et que nous avons fort admiré en 1889, M. Burne-Jones, ne nous envoie pas malheureusement de grande pièce; mais dans la série d'études qu'il expose, et dont plusieurs sont des têtes d'après nature, on reconnaît à la fois toute la distinction poétique de son esprit et sa parenté intime avec les plus délicieux maîtres de la renaissance italienne.

Si M. Whistler devient un classique, M. Stevens le devient bien plus encore. Comme d'habitude, il nous apporte un lot complet de ses œuvres, nouvelles et anciennes, et il met une sorte de coquetterie fort légitime à nous montrer qu'il est, en réalité, l'un des pères de la jeune école et qu'il a su depuis longtemps, avec la vigueur flamande, placer des femmes modernes dans des vêtements modernes. *La Virtuose, le Bain, la Musicienne, la Lettre de faire part*, sont pour nous de vieilles connaissances, dont le cos-

tunæ seul a vieilli, que nous avons grand plaisir à retrouver. Dans son récant *Portrait de M^{me} W. R.*, M. Stevens montre qu'il possède encore, à un degré rare, le sentiment des harmonies délicates entre les toilettes élégantes, les fines carnations, les ameublemens de choix. De plus, M. Stevens a donné à la France un fils, M. Léopold Stevens, qui semble avoir hérité les dons pittoresques de toute la famille, et dont plusieurs études en Bretagne (*la Petite fille à la paille*) sont traitées avec une vérité et une recherche déjà remarquables. La plupart des autres peintres de portraits ou de genre, venant de l'étranger, sont également connus; c'est, pour les portraits, les Américains, M. Sargent, avec une étude espagnole, *la Carmencita*, et M^{me} Lee-Robbins, avec son propre portrait, tous deux, on le sait, fortement influencés par M. Carolus Duran; les Italiens, M. Boldini, avec deux portraits, une dame et une petite fille, dans cette manière incisive, minaudière, provocante, qui lui est propre, et M. Tofano avec deux œuvres moins voyantes, mais intéressantes, *Portraits de M^{me} J. S...* et de M^{me} C...; le Suédois, M. Edelfelt; les Suissesses, M^{lles} Breslau et Roederstein; pour les scènes de genre populaire, M. Kuehl, de Munich, M. Liebermann, de Berlin, M. Israels, de Hollande, qui, cette année, changeant sa manière sombre et triste, devenue un peu confuse et lourde en ces derniers temps, nous donne dans ses *Soins maternels* un échantillon gai et clair de son observation si juste et si sensible; M. Melchers, des États-Unis, avec ses *Mariés* et son *Dimanche des Rameaux*; M. Gronvöld, de Norvège, avec une remarquable étude de paysan, *le Pain quotidien*, etc.

Un grand nombre des peintres précédens, français ou étrangers, joignent à leurs portraits ou leurs études d'intérieurs, des études de paysage. Ici, en effet, autant et plus encore qu'aux Champs-Élysées, la pensée de la campagne, du plein air, des jeux de la lumière et de l'ombre domine toutes les imaginations. Seulement, tandis qu'aux Champs-Élysées nous avons pu remarquer dans cette catégorie un certain nombre d'œuvres importantes, étudiées à fond, poussées à bout, ici nous ne trouvons, en général, que des collections d'études rapides ou inachevées, de préparations plutôt que de réalisations, de promesses plutôt que de résultats. Il faut faire exception pour certaines petites toiles où M. Billotte étudie toujours, avec plus de précision et le même sens poétique, la banlieue de Paris; où M. Boudin, passant du nord au midi, de l'océan à la Méditerranée, apporte, dans ses marines de la côte de Nice, son goût si net et si vif des fins accens de couleur; où M. Courant montre de nouveau sa connaissance de la mer normande, et pour quelques autres de MM. Iwill, Costeau, Binet, où l'on re-

marque une analyse très délicate des effets lumineux. En général, même chez MM. Martin, Montenard, Barau, Damoye, il y a tendance à traiter le paysage en décor, et par grandes taches. Quelques autres cèdent même à des influences plus fâcheuses, ils s'abandonnent à l'imitation des procédés conventionnels que des artistes bien doués peut-être, mais pour lesquels l'observation de la nature n'est qu'un prétexte et non un moyen, MM. Monnet et Sisley, ont récemment mis à la mode. Ces procédés sont, assurément, d'une transmission facile, mais ils suppriment chez l'artiste la sincérité, l'émotion personnelle, la peine et le plaisir de la recherche.

Il serait fâcheux de voir tomber dans ce traquenard de jeunes peintres, dont la brosse est encore pesante et embarrassée, mais qui regardent les choses avec une conscience visible, même dans leurs maladresses, tels que MM. Lebourg, Le Camus, Lepère. Ces artistes sont évidemment séduits par la liberté puissante avec laquelle certains étrangers, notamment M. Baertsoen, dans sa *Ville flamande, le soir*, et M. Thaulow, dans ses études de Norvège, traitent le paysage d'après nature, mais cette liberté ne s'acquiert qu'au prix d'études lentes, indépendantes, patientes, et nous nous souvenons des premières apparitions à nos Salons de MM. Baertsoen et Thaulow où l'on voyait en eux des travailleurs attentifs. La moralité qu'il y a, en somme, à tirer d'une promenade au Champ de Mars aussi bien que d'une promenade aux Champs-Élysées, c'est que l'avenir appartiendra, comme le passé leur appartient, aux peintres qui ne dédaignent pas d'apprendre avant tout leur métier, et que dans la crise que traverse notre école, crise dont le plus grand nombre commence à comprendre les dangers, le salut ne peut être cherché que là où les peintres de tout temps l'ont toujours trouvé, dans une étude plus consciencieuse de la vérité foncière des êtres et des choses, dans une étude plus approfondie de leur organisme aussi bien que de leurs apparences. Cela s'appelait autrefois l'étude du dessin ; appelons-le, si vous le voulez, l'étude de la nature, mais reconnaissons une bonne fois que, hors de cette étude continue et attentive, il n'y a, pour tous les artistes, même pour les peintres, que confusion, efforts inutiles et impuissance.

GEORGE LAFENESTRE.

LE

JOURNAL DE WALTER SCOTT

Walter Scott regrettait dans son âge mûr de n'avoir pas tenu dès sa jeunesse un journal de sa vie; il se reprochait d'avoir perdu ainsi le souvenir de beaucoup de choses intéressantes et privé sa famille et le public de quelques informations curieuses. Cet homme qui avait connu tant d'hommes de tous les pays et de toutes les conditions, qui avait frayé avec les paysans d'Écosse comme avec les grands politiques de l'Angleterre, avec les princes et les rois, ce greffier des sessions de la cour d'Édimbourg, qui, devenu baronet et grand châtelain, avait vu passer ou séjourner dans sa demeure presque royale tant de personnages marquans, tant d'originaux de tout genre, cet écrivain doublé d'un homme d'affaires, qui, après avoir joui longtemps de sa gloire et d'une prospérité presque sans exemple, avait connu le malheur et les détresses, était un de ces mortels privilégiés auxquels on ne peut en vouloir de s'intéresser beaucoup à eux-mêmes et de se croire en droit d'intéresser les autres en leur racontant leurs souvenirs et leurs rêves, leurs chagrins, leurs joies et leurs déconvenues.

Ce ne fut qu'à l'âge de cinquante-deux ans que, pris d'un tardif repentir, il projeta de consigner dans un volume in-quarto relié en vélin et muni d'une forte serrure toutes ses pensées, ses imaginations, ses rêves et les menus incidens de ses journées. De 1825 jusqu'en 1832, année de sa mort, il demeura fidèle à sa résolution. Ce journal a été récemment publié à Édimbourg (1). Les éditeurs, trop conscien-

(1) *The Journal of sir Walter Scott, 1825-32, from the original manuscript at Abbotsford. Edinburgh; David Douglas.*

cieux peut-être, se sont fait un devoir de le reproduire intégralement; ils auraient pu sans inconvénient l'abréger, l'émonder. Johnson recommandait à Boswell d'écrire son journal, mais de n'y jamais parler de la pluie, du beau temps et d'autres fadaises du même genre, *like trumpery*. Walter Scott s'intéressait vivement à la pluie, au soleil, au vent, à la neige, qui affectaient son humeur et ses nerfs, et il n'y avait pas pour lui de fadaises. Il parlait de tout dans son in-quarto à serrure, où les petites choses tiennent quelquefois plus de place que les grandes. A la vérité, il nous importe peu de savoir que, le 30 décembre 1825, il a pris son repas du soir tête-à-tête avec son secrétaire, sa femme et sa fille, que le 29 juin 1826 il a bu en compagnie de deux de ses amis une bouteille de Champagne, une bouteille de Bordeaux, un verre ou deux de Porto, un grand verre de whiskey, que, le 10 août 1827, il a perdu plus d'une heure à chercher ses plumes, ses épreuves et ses lunettes, que tel autre jour il a fumé sans remords deux cigares après son dîner.

Ces détails avaient sans doute quelque valeur pour lui. Il a raconté lui-même que, chaque dimanche, le ministre des Cumbrays, misérables petites îles situées à l'embouchure de la Clyde, priaient le Seigneur de répandre ses bénédictions et ses grâces sur la grande et la petite Cumbray, et ajoutait : « Dans ta pitié n'oublie pas les îles adjacentes de la Grande-Bretagne et d'Irlande. » Les égotistes ont tous leurs îles Cumbrays, qui leur paraissent des portions importantes de ce vaste univers, et on est toujours égotiste quand on écrit son histoire; mais il est bon de ne pas tout publier. Heureusement, il y a autre chose dans le journal de Walter Scott. Si on éprouve parfois quelque impatience en parcourant ces neuf cents pages, on est récompensé de ses peines : l'auteur d'*Ivanhoé* et des *Puritains d'Écosse* s'y révèle tout entier et nous apparaît comme un caractère aussi noble qu'original. Ses éditeurs avaient mis sa gloire à une redoutable épreuve en ne supprimant rien; leur zèle imprudent ne l'a point compromise, ils n'ont réussi à diminuer ni l'homme ni l'écrivain.

Dès le premier jour qu'il l'avait vu, Walter Scott avait pris en goût Thomas Moore. Cet homme de petite, de très petite taille, l'avait séduit par sa franchise virile, par l'aisance de ses manières, par ses façons de gentilhomme, exempt de toute prétention comme de toute pédanterie. Il s'était rappelé, en liant connaissance avec lui, que Byron les associait souvent dans son souvenir et parlait de l'un et de l'autre sur le même ton d'estime. « Nous nous ressemblons pourtant bien peu, disait-il. Moore a beaucoup vécu dans le monde où l'on s'amuse et moi à la campagne avec des gens d'affaires, quelquefois avec des politiciens. Moore est un grand savant, je ne le suis guère. Il est démocrate, je suis aristocrate, sans compter qu'il est Irlandais, que je suis Écossais et que chacun de nous est bien de son pays. Mais voici ce qui

nous est commun : nous sommes, lui et moi, des compagnons de belle humeur, s'occupant plus de jouir de la vie que de maintenir notre dignité de lions, et tous deux nous avons trop vu le monde et nous le connaissons trop bien pour ne pas mépriser cordialement l'importance imaginaire de ces gens de lettres qui cheminent le nez au vent, et me font toujours penser au personnage que Johnson rencontra dans une taverne et qui s'appelait lui-même le grand Twalmley, inventeur d'un nouveau fer à repasser. »

Il disait aussi : « Moore est un musicien et un artiste, et en ceci nous différons. » C'était en effet un artiste accompli que le délicieux poète auquel nous devons *Lalla Rookh* et les *Mélodies irlandaises*; Walter Scott, quant à lui, ne se piquait pas de l'être. Il pensait que les arts sont destinés à remuer le cœur humain, à exciter l'étonnement, la joie, la pitié, la terreur, à nous procurer des émotions comme aussi à calmer, à tromper nos inquiétudes. Il ne leur en demandait pas davantage, et les questions d'exécution, de forme, n'avaient à ses yeux qu'une médiocre importance. A en juger par certains passages de son journal, on pourrait s'imaginer que la poésie n'était pour cet Écossais qu'une sorte d'industrie un peu plus raffinée que les autres. Un fileteur connaît exactement la puissance des machines qu'il emploie et la somme de travail qu'elles peuvent fournir en un jour. Walter Scott savait exactement le nombre de pages qu'il pouvait écrire d'un lever à un coucher de soleil, à la condition toutefois que les séances de la cour ou des conseils d'administration qu'il présidait ne fussent pas trop longues, ou qu'il ne cédât pas à l'envie d'aller courir les bois avec ses chiens.

Il n'était content de lui que lorsqu'il avait accompli sa journée normale de travail, c'est-à-dire écrit six pages serrées, équivalant à peu près à vingt-quatre pages d'impression. Au surplus, il ne se relisait jamais qu'en corrigeant ses épreuves. Son gendre, John Lockhart, lui reprochait quelquefois de laisser échapper des solécismes. — « A la bonne heure, répondait-il, je tâcherai de m'en souvenir ; mais, après tout, j'écris comme je parle, à la seule fin de me faire comprendre, et je me soucie de mes solécismes aussi peu que des mots écossais qui se glissent dans ma conversation. » — Il estimait, comme le bailli de Goldsmith, que chaque homme a sa façon particulière de s'exprimer, qu'elles sont toutes bonnes pourvu qu'elles soient naturelles, et que la grammaire est une superstition dangereuse.

S'il faisait bon marché de la grammaire, il avait peu de scrupules en matière de composition. Ce grand improvisateur méditait longtemps son sujet, mais ne faisait jamais de plan : — « J'ai terminé, hier soir, le deuxième volume de *Woodstock*, je dois commencer le troisième ce matin, et je n'ai pas la moindre idée de la manière dont doit se dénouer mon histoire. Je suis exactement dans la même situation

que lorsqu'il m'arrivait autrefois de m'égarer dans quelque pays où je n'étais jamais venu. Je cherchais le chemin le plus agréable et, à son défaut, je m'accommodais du premier qui se présentait... Ma seule préoccupation a toujours été de faire mon possible pour rendre intéressant ou amusant le chapitre que j'écrivais, et j'abandonnais le reste au destin. »

Il appelait lui-même sa façon de composer une méthode de hasard et d'aventure, *hab nab at a venture*. Il la jugeait périlleuse et n'avait garde de la recommander à la jeunesse. Mais sa liberté lui était chère; avait-il d'avance tracé sa route, il lui semblait, selon sa propre expression, « qu'il n'y avait plus de soleil dans son paysage. » Il a désespéré plus d'une fois de sortir de quelque mauvais pas où l'avait engagé sa folle imprévoyance; il se mettait au lit en se donnant au diable; mais il se disait : « Dormons sur nos deux oreilles, nous trouverons notre idée demain matin à sept heures sonnantes. » A sept heures, il la trouvait. Il avait découvert qu'un léger excès de table ne nuisait pas à la netteté miraculeuse de ses réveils; au besoin, il recourait à la magnésie, et le chaos se débrouillait. Il n'est jamais demeuré court; sa riche et féconde imagination, dont le revenu dépassait toujours la dépense, lui a fourni, dans tous les cas embarrassans, le moyen de se tirer d'affaire; mais ses moyens étaient souvent des expédiens, et le lecteur attentif s'en aperçoit.

Les faiblesses mêmes et les défauts d'un écrivain aussi admirablement doué que Walter Scott aident à son succès. S'il avait été plus artiste, s'il avait eu le goût plus raffiné et le culte de la forme, s'il avait eu aussi plus de subtilité dans le sentiment, plus de profondeur ou d'élévation dans la pensée, moins de mépris pour la métaphysique, sa gloire en eût souffert. C'est pour l'homme moyen qu'il a écrit, et dès le premier jour, l'homme moyen a compris tout ce qu'il lui disait. Il attribuait lui-même son étonnante popularité à son naturel aventureux, aux entraînemens de sa plume et à sa très humaine bonhomie : — « Je sens bien, écrivait-il le 16 juin 1826, que s'il y a quelque chose de bon dans ma poésie et dans ma prose, c'est un laisser-aller, une hâte, une franchise de composition, *a hurried frankness*, qui plaît aux soldats, aux marins et à tous les jeunes gens d'humeur active et hardie. Je ne suis pas un poète à sonnets et à soupirs. »

Ce bonhomme, très avisé, aurait pu ajouter qu'il possédait à un degré rare le sens du pittoresque, le don d'intuition et, ce qui est plus précieux encore, le don de la vie. Il a renouvelé le roman historique en donnant aux hommes, aux mœurs, aux événemens et aux siècles leur vraie couleur. Il avait dû faire à cet effet de longues recherches, d'immenses lectures; mais il s'appliquait à dissimuler sa science. Il reprochait à ses imitateurs d'alourdir leurs œuvres par l'étalage d'une érudition fraîchement acquise. La sienne était passée dans son sang;

il n'avait plus besoin de compulsur des chroniques et des légendes, il n'avait que la peine de se souvenir. A sa puissante mémoire imaginative, il joignait une vivacité d'impressions qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait, les moindres incidens de sa vie lui servaient à mieux comprendre les hommes et les choses d'autrefois, et à donner à ses fictions un air de réalité. Tout entier à son idée et rapportant tout à son sujet, les objets les plus indifférens lui fournissaient des inspirations. Il se comparait lui-même à une vieille femme que le bruit de son rouet excite à chanter.

Il pensait, comme il l'a dit dans la préface d'*Ivanhoé*, que dans tous les temps les passions humaines ont été les mêmes, que de siècle en siècle les opinions, les sentimens n'ont différé que par le costume. Ces barons normands qu'il a si bien peints, ces chevaliers hâbleurs et narquois, insolens et gouailleurs, à la langue aussi pointue que leurs souliers, il en avait rencontré plus d'un dans le beau monde de Londres, et c'est d'après nature qu'il les a dessinés. Ses *franklins* saxons, grands buveurs et gros mangeurs, au long manteau, aux épaules carrées, à l'épaisse mâchoire, à la démarche aussi lourde que leurs pensées, il les avait étudiés sur le vif, en conversant avec tel gentilhomme campagnard de son voisinage. Il avait passionnément aimé dans sa jeunesse Williamina Belches, fille unique et héritière de l'ancienne famille d'Invermay; cet amour malheureux lui avait brisé le cœur, il avait eu beaucoup de peine, nous dit-il, à le raccommoier, et jusqu'à la fin, quand il le regardait de près, il y voyait la fé lure. Williamina Belches lui a servi trois fois de modèle, lui a fourni trois de ses héroïnes, et c'est à elle que nous devons les pages les plus exquises du *Chant du dernier ménestrel*, de *Rokeby* et de *Redgauntlet*. Ses romans, à quelque époque qu'ils se passent, sont pleins de choses vues. Les pédants l'accusaient de coudre le neuf au vieux, de mêler le moderne à l'antique, le présent au passé. Il les laissait dire : ce n'était pas un péché, c'était un secret, c'est ainsi qu'il s'y prenait pour ressusciter les morts.

Il avait un autre secret : il avait reçu de la nature une sérénité d'âme, qu'il a répandue dans ses récits. Comme tous les romantiques d'Allemagne et d'Angleterre, il admirait en dévot les vieilles coutumes, les vieilles légendes et les châteaux délabrés; mais s'il partageait leurs goûts, il ne ressentait pas comme eux la nostalgie du passé et la mélancolie des ruines. Ce conservateur n'était pas un réactionnaire; il n'y avait pas de place dans son cœur pour les regrets. Il rêvait beaucoup, et ses rêveries n'étaient jamais sombres. Les Irlandais, qu'il appelait les Gascons du royaume-uni, lui plaisaient parce qu'ils étaient gais : « Tandis qu'un Écossais, disait-il, pense au jour du terme ou, s'il n'a rien à craindre de ce côté, aux peines éternelles, tandis qu'un Anglais se fait dès ici-bas un enfer de son intérieur parce que son *muffin* a été

mal rôti, l'âme de Pat est toujours tournée à la drôlerie, *to fun and ridicule*. » Comme Pat, il était naturellement gai et facile à amuser. Il remerciait le ciel de lui avoir donné un ressort, une élasticité d'âme, qui lui permettaient de porter légèrement le poids du jour. Il laissait à d'autres le plaisir de creuser dans le noir, de se noyer dans leurs chagrins.

Il avait bien l'esprit de son état et toutes les marques d'une irrésistible vocation. Il était né pour devenir un admirable conteur. Qu'ils s'appellent l'Arioste ou Le Sage, Mendoza ou Alexandre Dumas, les vrais conteurs, ceux qui content aussi naturellement que l'oiseau vole ou chante, sont toujours d'un naturel gai et optimiste. Ils admettent assurément qu'il se passe dans ce monde beaucoup de choses fâcheuses, funestes, absurdes et déplorables; mais pour peu qu'elles méritent d'être racontées, ils bénissent la Providence qui les approvisionne de sujets. « Apprenez de moi, mistress Hodoway, s'écriait l'antiquaire Oldbuck, que la médecine vit de nos maladies, le clergé de nos péchés et la justice de nos sottises et de nos malheurs. » Sottises, malheurs et péchés, le conteur vit de tout cela, et il trouve que ce misérable monde a du bon. Walter Scott se vantait de n'avoir pas d'autre muse que sa belle humeur; c'était la seule qu'il invoquât. Quoiqu'il eût le pied bot et que ses rhumatismes l'aient souvent tourmenté, aucun poète de ce siècle ne fut plus étranger à nos mélancolies feintes ou sincères, à notre pessimisme dogmatique et pédant, à notre philosophie morose, à notre hystérisme littéraire. C'est par là qu'il est si loin de nous, c'est par là qu'il s'est perdu dans notre estime. Nous ne goûtons plus que les talents qui ressemblent à des maladies.

Walter Scott était un romantique de belle humeur, un conteur de tragiques légendes, qui avait l'imagination gaie; ce fut son originalité comme écrivain. Son caractère valait son génie; il fut un parfait gentleman de lettres, exempt de tous les défauts de sa profession. Au temps de sa jeunesse, comme il l'a remarqué lui-même, il était de tradition d'obliger tout jeune Écossais, quels que fussent ses goûts, son tempérament, ses aptitudes, à faire des études d'avocat ou un apprentissage dans le cabinet d'un avoué. « Les Écossais regardent Thémis comme la plus puissante des divinités. L'enfant est stupide, la loi lui aiguïsera l'esprit; est-il trop vif, trop ardent, la loi le calmera; a-t-il du bien, il ne tiendra qu'à lui de devenir shérif; est-il pauvre, il se souviendra que les plus riches avocats ont commencé par être gueux. » Quoiqu'il rêvât de porter un jour l'épaulette, on le condamna, lui aussi, à devenir homme de loi. Il avait été clerc chez son père; il débuta au barreau, devint shérif du comté de Selkirk, puis greffier des sessions à Édimbourg. Il s'acquitta toujours de ses fonctions avec une irréprochable probité et sans dégoût; il était homme de conscience, et rien ne le dégoûtait; infiniment curieux, il

avait découvert de bonne heure que tout peut servir à tout. Mais il avait des loisirs, il sut les employer. « Dès le premier jour où je reconnus qu'une profession littéraire était ma vraie destinée, écrivait-il en 1825, je résolus de faire tous mes efforts pour me dépouiller de cette sensibilité irritable ou, pour trancher le mot, de cette vanité qui rend misérable et ridicule toute la race des poètes. Je n'ai rien négligé pour étouffer en moi cet amour des complimens et des louanges qui est leur tourment et leur supplice. »

Jamais homme de lettres n'eut une modestie plus vraie, ne se jugea avec plus de candeur et n'eut plus de mérite à ne pas se surfaire. Quand il arrivait à Londres, toutes les portes s'ouvraient devant lui, toute l'aristocratie anglaise brigait l'honneur de lui faire fête, et le souverain s'empressait de l'inviter à dîner. A peine débarquait-il à Paris, les dames de la Halle lui apportaient d'énormes bouquets et lui adressaient « des discours pleins d'huile et de miel. » Le lendemain, des princesses russes, qui s'étaient promis de traverser les mers pour le voir, le suppliaient de leur accorder une audience. « J'assistais ce soir au raout de l'ambassadrice d'Angleterre. Il y avait là une foule de femmes du premier rang, et si les paroles douces, tombant de jolies lèvres, pouvaient procurer une indigestion, j'aurais demandé grâce. On peut avaler une grande quantité de crème fouettée sans qu'elle incommode un vieil estomac. »

A vrai dire, certains complimens venus de bons endroits ne lui étaient point indifférens, et quand il recevait une lettre de Goethe, il se félicitait d'être apprécié par « le Voltaire de l'Allemagne. » Mais les éloges du vulgaire le touchaient peu; il eût dit volontiers comme la danseuse d'Horace : *Satis est equites mihi plaudere*. Un jour, son éditeur le somma de retrancher quelques passages d'une préface où il parlait de lui-même sur un ton trop cavalier : « Ne crachez pas dans le plat, vous en dégouterez le public. » Mais il ne prenait pas le public au sérieux; il pensait que les gens capables de juger une œuvre littéraire sont bientôt comptés, que les autres sont les esclaves irréfléchis de la mode : « Ayez un nom, et on admirera toutes les sottises que vous écrirez; n'ayez pas de nom, et vous pourriez écrire comme Homère sans plaire à âme qui vive. Je suis l'enfant gâté du succès. » Il décourageait par sa froide réserve les empressemens souvent intéressés de ses admirateurs. Il voulait qu'on fût simple et rond comme lui, et qu'on lui parlât de toute autre chose que de ses livres. Il avait une égale aversion pour les pontifes et pour les cuistres, pour les quémandeurs de louanges et pour ce qu'il appelait le « quiétisme de la fatuité. »

La gloire a ses charges, la sienne en avait beaucoup, et il y était plus sensible qu'aux jouissances qu'elle procurait à son amour-propre.

Il se plaignait que quiconque avait une plume, une écriture et une feuille de papier à dépenser s'arrogeait le droit de lui écrire, que sa correspondance lui coûtait, année commune, plus de cent livres sterling. Tout le monde voulait avoir son portrait. Dans le cours d'une seule année, il avait eu affaire à trois artistes célèbres, Newton, Leslie et Wilkie. Son chien Maida, qu'on obligeait de poser avec lui, avait pris les peintres en horreur, et il suffisait de lui montrer un pinceau pour qu'il détalât à toutes jambes.

Parmi les innombrables inconnus, « qui décochaient des lettres au grand homme, » il y avait des empressés qui, ayant appris qu'il était veuf, lui offraient leurs honorables services pour lui faire épouser une duchesse douairière. La plupart étaient d'effrontés solliciteurs, et si donnant, si libéral, si miséricordieux qu'il fût, il ne pouvait suffire à toutes les demandes. Une veuve, qui se vante d'avoir lu *Marmion* et *la Dame du lac*, le met en demeure de payer les frais d'éducation de son fils ; elle s'engage en retour à lire tous ses romans. « Cela m'a fait penser à Miguel Turra, à qui Sancho disait : « N'avez-vous pas autre chose encore à demander, mon brave homme ? » Mais que sont les exigences d'un brave homme à côté de celles d'une brave femme, surtout quand elle est veuve ? Croyez-moi, une veuve indigente, chargée de famille, est un des animaux les plus impudens qu'on puisse rencontrer ici-bas. » Un certain capitaine Campbell, obéissant à une impulsion mystérieuse, l'invite à lui prêter 50 livres. « N'ayant pas ressenti d'impulsion correspondante, j'ai décliné une demande qui pourrait m'être faite aussi raisonnablement par tout autre Campbell que je ne connais pas, et une autre impulsion a déterminé l'homme aux cinquante livres à m'écrire une lettre d'injures sur mes ouvrages et mon affreux égoïsme. » Un capitaine de vaisseau de la marine danoise brûle du noble désir d'aller se battre pour l'indépendance de la Colombie ; il a rêvé que sir Walter Scott se faisait un plaisir de lui avancer la somme. « Je commence à croire avec Joseph Surface qu'il est fâcheux d'avoir un trop bon caractère. » Quelquefois aussi on s'en trouve bien. Durant son dernier séjour à Londres, la charmante miss Shelley le conjura de lui octroyer une boucle de ses cheveux gris. Il y consentit à la condition qu'on lui permettrait de prendre un baiser ; le marché fut bientôt conclu, et cette fois tout le monde fut content. Mais les indiscretions déplaisantes sont beaucoup plus fréquentes que les autres, et cependant Walter Scott pardonnait plus facilement à toutes les veuves impudentes, à tous les capitaines Campbell de la terre qu'aux amis trop zélés, qui le comparaient à Shakspeare. « Les imbéciles ! s'écriait-il. Je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. »

Il n'était pas seulement un gentleman de lettres, supérieur à toutes les

petites vanités ; il était un vrai sage, un philosophe pratique, doué d'une force d'âme peu commune. Il se vantait qu'il y avait dans sa famille une disposition naturelle au stoïcisme et qu'il en tenait. Ce stoïcien n'était pas un ascète ; il ne niait point, comme Épictète, que la douleur fût un mal, il ne méprisait pas le plaisir, il aimait à bien vivre. Il comparait son corps et son âme à ses deux chambres et Walter Scott à un bon souverain, qui s'appliquait à rester en de bons termes avec les deux moitiés de son parlement. Mais il était stoïcien par le prodigieux empire qu'il avait sur lui-même, par une persévérance héroïque dans ses résolutions, par l'énergie intense de sa volonté. Dans sa jeunesse, malgré son pied bot, malgré ses diverses infirmités, il avait réussi par ses efforts obstinés à devenir un habile et hardi cavalier, à grimper aux arbres, à jouer du bâton comme les plus robustes de ses camarades, et il se souvenait avec plaisir des prouesses qu'il avait accomplies « dans les combats de Bacchus, de Vénus et de Mars. » Il fit dans son âge mûr d'autres tours de force plus étonnans encore, et nous savons par un de ses secrétaires, M. Laidlaw, qu'étant gravement malade, il lui dictait de son lit quelques-unes des pages les plus amusantes d'un de ses romans, en mêlant aux plaisanteries qu'il faisait débiter par ses personnages les cris que lui arrachaient des souffrances aiguës.

On ne peut savoir exactement ce qu'il faut penser d'un homme avant de l'avoir vu aux prises avec le malheur. Walter Scott avait plus de cinquante ans lorsqu'il perdit sa fortune. Le coup fut terrible ; il plia un instant la tête, mais il resta debout. Les pages de son in-quarto où il a raconté ses angoisses et ses courageuses résignations sont les plus intéressantes de son journal. Nous avons tous nos faiblesses. S'il parlait de son talent avec une excessive modestie, et du talent des autres avec égards et souvent avec tendresse, il avait l'orgueil du propriétaire, du châtelain. Il avait fait d'Abbotsford un manoir magnifique, seigneurial, presque princier, où il se plaisait à offrir à tout venant une hospitalité charmante et un peu fastueuse. La terre, disait-il, avait été « son éternelle tentation, sa Dalilah. » Trop désireux d'arrondir son domaine, il avait contracté des emprunts, anticipé sur ses rentrées. Lorsqu'en 1825, son éditeur, dont il était l'associé, eut succombé dans une crise de librairie où trois grandes maisons firent faillite, Walter Scott se trouva devoir près de 130,000 livres sterling : — « Skene, dit-il à un de ses amis en apprenant la terrible nouvelle, la main que je vous tends est celle d'un gueux, je suis ruiné de fond en comble ! » — Il n'avait rien à craindre pour ses enfans ; ils étaient placés, ils étaient pourvus ; mais il ne pouvait se consoler d'être chassé de chez lui. Allait-on vendre Abbotsford, les bois qu'il avait plantés, les allées qu'il avait tracées ? Il pensait aussi à ses chiens, qui, pendant des années

peut-être, attendraient vainement son retour. S'il fallait se séparer d'eux à jamais, il se promettait de leur trouver de bons maîtres capables de les prendre en amitié parce que Walter Scott les avait aimés. Il croyait à de certains momens les entendre geindre, hurler : « Je déraisonne, mais c'est vraiment ce qu'ils feraient s'ils se doutaient de ce qui m'arrive. »

Il pensait à ses chiens, il pensait aussi à ses créanciers, qu'il était résolu à satisfaire. Sa plume lui restait et son immense popularité, et il se promit de tant travailler, que la médisance ne pourrait l'accuser d'avoir fait tort d'un penny à qui que ce fût. Un accord fut passé, Abbotford ne fut pas mis en vente, il en conserva la jouissance ; mais il avait 130,000 livres à rembourser. Dès le lendemain du désastre, il était au travail, et il griffonnait du matin au soir : — « Adieu, ma chère indépendance ! adieu les fêtes de l'imagination ! Je n'aurai plus le voluptueux plaisir de me promener le matin la tête pleine d'idées limpides et riantes, et de les jeter à la hâte sur le papier, en leur demandant de se transformer au bout du mois en plantations, en bosquets, en déserts défrichés. » — Il taillait sa plume, et s'écriait : — « Patience, mon cousin, battez les cartes ! » — Ou se souvenant du mot du comte de Pembroke aux religieuses expulsées de Wilton, il disait à sa Muse : — « Allez filer, vieille rosse, allez filer ! » — Il se disait aussi en français : — « Debout, debout, Lyciscas !. Il faut cultiver notre jardin ! » — Un gros nuage avait passé sur son soleil ; le nuage s'était dissipé, et sa gâté lui était revenue. Il lui semblait par instans qu'un homme ruiné jouit de grands avantages, qu'il avait senti tomber de ses épaules un riche manteau doré, mais lourd et encombrant, que se trouvant désormais dispensé de cent petits devoirs publics, des dépenses et des fatigues d'une grande hospitalité, des sacrifices de temps qu'elle entraîne, il marchait dans la vie d'un pas plus ferme et plus léger.

Comme tous les Écossais, il avait l'esprit de discussion, le goût de la dispute, *pruritus disputandi*. Il ergotait quelquefois contre l'aveugle destin, il se plaignait d'être à la chaîne et que ses nouveaux devoirs lui laissaient à peine un moment pour ses plaisirs. Il se représentait la morale comme une vieille pédante à coiffes, vêtue d'une robe de soie noire à l'ancienne mode, ressemblant trait pour trait à une lady de sa connaissance qui lui plaisait peu, l'œil gris clair, l'expression dure et chagrine, la tête agitée d'un mouvement nerveux, tenant d'une main une canne d'ébène et de l'autre une montre d'or à répétition, « à laquelle elle faisait sonner tous les quarts comme si on avait la moindre envie de les entendre. » — « Le temps est beau, lui disait-il ; j'irai courir les bois, mes chiens et mon domestique m'attendent ; j'ai juré de faire aujourd'hui quelque chose qui m'amuse. — A quoi pensez-

vous ? lui répondait-elle. Vous fumez un cigare après votre dîner, vous buvez du thé, autant de momens perdus. Non, vous n'irez pas au bois ; vous avez encore trois grandes pages à écrire pour achever votre tâche de ce jour. » — Il la traitait de sotte femelle, l'envoyait au diable, et, l'oreille basse, il retournait à son ouvrage. Il lui arriva d'écrire un volume en moins de deux semaines, et de la fin de 1825 au 10 juin 1827, il avait diminué sa dette de près de 700,000 francs.

Au fond, ses devoirs et ses chagrins lui plaisaient ; il avait toujours eu la passion des rudes besognes, il ne comprenait pas qu'on pût vivre sans travailler. Il croyait fermement à l'immortalité de l'âme ; il eût refusé d'y croire s'il avait pu penser que les bienheureux n'ont d'autre occupation que de se croiser les bras et d'écouter d'éternels concerts. Il aimait à se persuader que la Providence leur délègue généreusement une portion de ses pouvoirs, qu'elle les emploie à veiller sur les royaumes de la terre ou à gouverner et à raccommoquer quelques-uns des mondes répandus dans l'espace infini. Il laissait les houris aux musulmans ; mais il aurait mieux aimé mourir tout de bon que de revivre pour ne rien faire. Il tenait pour certain que Dieu fait travailler les justes, qu'il les occupe à revoir et à corriger ses épreuves.

En attendant, il travaillait pour ses créanciers plus que pour sa gloire. Aucun de ses ouvrages ne lui rapporta plus d'argent que son histoire de Napoléon, de celui qu'il appelait *Boney*. Il l'avait bâclée avec une précipitation fiévreuse, et, en Angleterre même, elle fut froidement accueillie. Si précieux que fussent les documens mis à sa disposition par le gouvernement anglais, jamais un grand sujet ne fut traité avec moins de grandeur. Ce sage était le moins spéculatif des hommes ; il détestait la révolution, et les philosophes sont seuls capables de comprendre ce qu'ils n'aiment pas. Mais, ce qui peut étonner davantage, ce poète ne s'est pas laissé séduire un instant par le charme tragique d'une miraculeuse destinée, cet admirateur des vieilles chroniques a raconté en avocat disert, doublé d'un moraliste maussade, le chapitre de l'histoire moderne qui ressemble le plus à une légende. Il n'avait eu cette fois d'autre muse que ses créanciers et ses préjugés. « Pauvre Walter Scott ! a dit Henri Heine. Si tu avais été riche, tu n'aurais pas écrit ce livre né par une inspiration banqueroutière et qui t'a été si bien payé. Louez-le, bons bourgeois ! Louez-le, philistins du monde entier, et vous, épiciers vertueux, qui sacrifiez tout pour payer des billets à échéance ! Seulement n'exigez pas que je le loue, moi aussi ! »

Que son *Boney* lui soit pardonné ! Si pressans que fussent ses créanciers, il a fait d'autres livres qui ont honoré sa vieillesse. Dès qu'il se retrouvait dans le monde des fictions, sa belle humeur lui revenait, et il recouvrait sa verve, ses grâces d'autrefois. Malgré les dures né-

cessités qui pesaient sur lui, son imagination était restée jeune et fraîche ; il était aussi sensible que jamais à la beauté des paysages et des figures : « La beauté des femmes, disait-il, n'est plus et ne sera désormais pour moi qu'une image ; mais je la contemple avec la dévotion tranquille d'un vieil adorateur, qui ne brûle plus d'encens sur l'autel, mais qui offre encore son cierge, en ayant bien soin de ne pas s'y brûler les doigts. » Lorsqu'en 1831, profondément atteint dans sa santé, perclus de douleurs, à moitié paralytique, ses médecins l'envoyèrent en Italie et qu'il s'y rendit sur un bâtiment de l'État, ce fut avec ses yeux de jeune homme et de poète qu'il vit Gibraltar, Alger, Malte et le Vésuve. Il notait dans son journal les aventures de brigands qu'on lui narrait, et il s'intéressa vivement à un gros petit in-douze de la bibliothèque de Naples, renfermant les contes de ma mère l'Oie écrits en dialecte napolitain.

L'Italie ne lui avait pas rendu la santé, ses forces diminuaient rapidement. Il n'eut que le temps de regagner Abbotsford ; quand il y arriva accompagné de son gendre et de ses deux filles, il n'était que l'ombre de lui-même. Le lendemain de son retour, on le promena dans une chaise roulante à travers les allées de son jardin ; il admira ses gazons, ses boulingrins, ses roses, et il déclara qu'il avait vu bien des choses dans ses voyages, mais que rien dans l'univers ne valait sa maison. Quelques jours plus tard, il voulut revoir son cabinet de travail, on ouvrit devant lui son secrétaire, il se fit donner du papier, une plume ; mais elle glissa entre ses doigts : il ne pouvait plus écrire, il laissa retomber sa tête sur ses oreillers, et on vit de grosses larmes descendre lentement le long de ses joues. Le 21 septembre 1832, s'étant fait porter près d'une fenêtre, il contempla longtemps la vallée, le ciel, le visage de la femme qui le soignait, et, sentant venir sa fin, il dit : « Je saurai tout avant ce soir. » Ses conjectures se sont-elles réalisées ? Lui a-t-on donné quelque planète à garder et à gouverner ? Pour que son bonheur fût pur et plein, il faudrait que cette planète fût un monde très animé, qu'il s'y passât beaucoup d'histoires tristes ou gaies, qu'il eût la joie de les raconter et qu'il trouvât autour de lui des séraphins et des archanges éternellement curieux de les entendre. Il n'y a pas d'autre paradis pour les conteurs.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Décidément cette fin de siècle, — puisque fin de siècle il y a, — promet d'être intéressante. Elle a déjà vu d'étranges spectacles, elle en voit tous les jours, elle en verra sans doute encore dans tous les genres et sous toutes les formes.

Est-elle destinée à être marquée par de grands événements, par de nouvelles collisions des peuples civilisés, par des guerres ou des révolutions violentes ? C'est toujours le terrible secret, — on le saura avant huit ans ! Dans tous les cas, elle offre déjà les signes multipliés d'une ère de vaste transition où tout s'agit à la fois, et ce n'est pas aujourd'hui que Lamartine pourrait jeter dans les loisirs un peu monotones d'un temps paisible le mot retentissant et presque fatidique : « La France s'ennuie ! » La France d'aujourd'hui a sûrement de quoi être désennuyée, et même souvent de quoi être importunée ou assourdie de polémiques, de diffamations, de provocations. Elle a toutes ces querelles factices de race et de religion qu'on réveille uniquement pour faire du bruit et qui, malheureusement, finissent quelquefois, comme on vient de le voir, par des tragédies, par la mort d'un digne officier victime de ses justes susceptibilités. Elle a ses gladiateurs de la plume qui donnent l'assaut aux réputations et font bonne figure à côté des anarchistes qui font sauter les maisons. La France d'aujourd'hui, en dehors de ces tristes intermédiaires faits pour émouvoir l'opinion, a particulièrement devant elle bien d'autres problèmes qui touchent au plus profond de son existence, et sont désormais l'inévitable obsession des esprits. Il est évident qu'à l'heure qu'il est, de toutes parts et sous toutes les formes, il y a une fermentation croissante, un travail universel de transformation dans les idées, dans les mœurs,

dans les intérêts, dans la vie morale et politique comme dans la vie industrielle. Il y a toutes ces questions sociales dont on abuse souvent, que les passions dénaturent ou enveniment, mais qu'on ne peut plus éluder, qu'on ne résoudra utilement que par une équité prévoyante et pratique, par une étude attentive de tous les élémens du problème, par l'alliance de toutes les bonnes volontés, de toutes les intelligences sérieuses. Il y a des institutions qui ont pu suffire jusqu'ici et qu'on sent le besoin de rajeunir ou d'élargir pour les adapter à un temps nouveau. Il y a enfin dans la vie publique et parlementaire elle-même, dans les rapports des partis, tout un travail de réorganisation qui peut déconcerter plus d'un calcul, troubler les tacticiens des camps extrêmes, et ne suit pas moins son cours. Oui, vraiment, la France a dans cette fin de siècle assez à faire, elle a devant elle un assez vaste programme d'œuvres utiles, nécessaires, de reconstitution intérieure pour n'avoir pas de sitôt le temps de s'ennuyer.

Ce qui est certain, c'est que les anciennes combinaisons des partis semblent épuisées et que nous assistons à l'élaboration encore un peu confuse, déjà visible néanmoins, d'un état nouveau. On peut, tant qu'on voudra, s'ingénier à donner le change, jouer avec les mots, essayer de perpétuer de vieilles querelles et de fausses apparences : la vérité est que tout se modifie par degrés, qu'un travail plus ou moins avoué s'accomplit dans tous les camps, que bien des évolutions ou des combinaisons qui semblaient impossibles sont en train de devenir une réalité, tout au moins une éventualité qui n'a plus rien d'in vraisemblable. Tout marche, et un des signes les plus caractéristiques de cet état nouveau est certainement la formation de ce qu'on appelle une « droite constitutionnelle, » d'un parti conservateur prenant sans subterfuge et sans arrière-pensée sa place dans la république. Jusqu'ici ce n'était qu'une velléité, un projet toujours ajourné ; maintenant c'est un fait accompli, avéré. Les conservateurs constitutionnels se détachent définitivement des conservateurs qui, sous le nom de « droite royaliste, » croient devoir garder leur fidélité à un programme de restauration monarchique ; ils se sont réunis l'autre jour, et le président de la réunion, M. le général de Frescheville, a fait simplement, sans équivoque et sans réserve, son acte d'adhésion à la république devenue « le gouvernement légal du pays ; » il a déclaré que lui et ses amis n'avaient d'autre pensée que d'être un des élémens d'un « parti fortement uni pour assurer au pays, avec la république, les bienfaits d'un gouvernement ferme et juste, en même temps que fidèle à l'esprit démocratique. » D'un autre côté, M. Piou, un des patiens organisateurs, un des chefs de cette « droite constitutionnelle, » M. Piou, dans une conversation récente, accentuait plus nettement encore le sens de cette évolution, le programme et les

intentions de ce parti qui entre en scène. Depuis longtemps on tourne autour de cette idée, on a fini par y arriver, par s'y décider !

Eh ! sans doute, ce n'est pas nouveau. Il y a vingt ans déjà, M. Thiers, chargé dans le péril des destinées de la France, voyant les difficultés accumulées autour de lui, les divisions des partis, conseillait aux conservateurs de toutes nuances de s'accommoder avec la république, comme lui-même, « vieux monarchiste, » l'acceptait parce qu'il ne pouvait pas faire autre chose. Et qu'ajoutait-il ? Il disait que le plus sage serait de s'emparer de cette république, de la faire conservatrice, de l'organiser, de la doter des institutions nécessaires, de lui imprimer, en un mot, les caractères d'un régime rassurant pour toutes les opinions, pour toutes les croyances. On le pouvait alors ! Si M. Thiers eût été écouté, on aurait évité bien des crises, bien des déviations, et on n'aurait pas perdu vingt ans en luttres stériles, à travers lesquelles la république ne s'est pas moins établie, en prenant seulement la figure d'un régime de parti et de combat. Il y a quelques années à peine, un homme d'une énergique loyauté, tombé prématurément sur la brèche, Raoul Duval, avait tenté de reprendre cette politique dans des circonstances aggravées ; il la proposait en plein parlement. L'idée n'était probablement pas encore mûre ! on y revient aujourd'hui. Ce que la prévoyance conseillait avant les crises, l'expérience, une expérience un peu dure, l'impose aujourd'hui. Ce que font ces conservateurs ralliés, ces constitutionnels d'une droite républicaine, est tout simplement une œuvre de raison pratique inspirée par la nécessité du temps et la force des choses. Est-ce à dire qu'en entrant dans la république telle que les républicains l'ont faite, ils aient à abdiquer leurs idées, leurs sentimens conservateurs, ou qu'en gardant leurs sentimens, leurs idées, ils se flattent de se faire une place par des négociations, par des transactions, par des coalitions équivoques ? Ils entrent librement dans la république, parce que la république est à tout le monde. Ils n'ont ni à dicter des conditions, ni à subir les conditions de personne. Ils s'adressent à l'opinion, seule souveraine. Leur politique est tout uniment dans ces mots de leur dernier manifeste : le droit commun pour tous, — « la paix religieuse par la liberté et par le respect réciproque de tous les droits, la paix sociale par une politique de progrès et d'équité. » Ils tirent leur force des intérêts qu'ils représentent dans une légalité reconnue, de ce mouvement de transformation qui s'accomplit aujourd'hui, de ces instincts d'apaisement qui sont partout dans le pays. C'est leur raison d'être, et cette évolution qu'ils viennent de faire est d'autant plus décisive qu'elle coïncide justement avec les manifestations réitérées de la politique pontificale dans les affaires de France.

On ne peut s'y tromper en effet, et c'est là certes, entre tous, un des signes du temps. Léon XIII poursuit avec autant de décision que de

persévérance l'œuvre qu'il a entreprise. Qu'on disserte tant qu'on voudra sur la limite des droits du pape dans les affaires temporelles, sur l'opportunité de son intervention entre nos partis, sur la liberté qu'ont les Français de choisir la forme de leur gouvernement, de rester fidèles à la monarchie; il est certain que le saint-père a l'idée fixe et arrêtée de séparer désormais les intérêts religieux de la cause des anciens partis, de rompre la vieille alliance de l'autel et du trône, de travailler à l'apaisement moral dans notre pays, en pressant les catholiques de cesser toute résistance à la république. Il a prouvé sa volonté par son encyclique, par ses lettres aux cardinaux ou aux évêques, même par ses remontrances aux récalcitrans, — et les exhortations pontificales ont eu déjà visiblement leur effet sur nombre de catholiques qui n'ont point hésité, M. Albert de Mun en tête, à secouer la discipline de parti, à se placer dans la légalité constitutionnelle. Ce grand vieillard, dans sa solitude du Vatican, a évidemment l'esprit tourné vers l'avenir; il ne recule ni devant la république ni devant les idées nouvelles. Il déconcerte toutes les tactiques, et avec toutes ces paroles pontificales qui ont depuis quelque temps retenti en France, une des plus curieuses manifestations du jour est assurément le langage familièrement éloquent, sympathique, hardi, plein de tact, que vient de tenir à Paris un des premiers prélats américains, l'archevêque de Saint-Paul de Minnesota, M^{gr} Ireland, le patron des chevaliers du travail. Les États-Unis ne sont pas la France sans doute; mais les États-Unis prouvent toute la vitalité que peut garder ou retrouver l'Église catholique par la liberté, au milieu de la plus vaste démocratie, et l'exposé que M^{gr} Ireland a tracé de l'état religieux, de la paix religieuse dans l'union américaine, est peut-être fait pour avoir son action en France, à côté des instructions du pape. Le nouveau parti constitutionnel français n'est pas né, il est vrai, de ces instructions de Léon XIII: il se défend même d'être un parti purement catholique; mais il est bien clair qu'il puise une force de plus dans ce mouvement auquel le souverain pontife a donné une si vive impulsion, qui tend à créer une situation si nouvelle en séparant de plus en plus les intérêts religieux des intérêts des vieux partis.

Après cela, que ces nouveaux constitutionnels qui viennent de lever une bannière de paix, qui prétendent représenter l'esprit conservateur dans la république, trouvent des difficultés sur leur chemin et ne réussissent pas du premier coup, ils s'y attendent bien sans doute. Précisément parce qu'ils sont des modérés, ils dérangent les calculs des partis extrêmes; ils sont pris entre deux feux! Ils ont contre eux ceux de leurs amis d'hier qui ne peuvent se résoudre à séparer les intérêts conservateurs de la monarchie et qui viennent de leur opposer un nouveau syllabus, — un syllabus anonyme. — du royalisme, qui raillent leur évolution en leur prédisant qu'ils n'obtiendront rien de la république, qu'ils s'exposent tout

simplement à être des dupes ou des complices, des naïfs et des impuissans. C'est fort bien ; mais eux-mêmes, ces royalistes, avec leurs tactiques, leurs combinaisons et leurs alliances, qu'ont-ils fait depuis vingt ans pour se montrer si difficiles ? Ils ont eu un moment le pouvoir, ils ont eu plus d'une fois bien des chances au moins apparentes ; ils ont essayé de tout, même des aventures équivoques : ils ont vu périodiquement s'évanouir leur rêve de restauration monarchique. Et ce qu'ils n'ont pu faire depuis vingt ans dans des conditions plus favorables, avec une force conservatrice encore intacte, comptent-ils pouvoir le faire aujourd'hui avec une armée qui se débande ou se divise, avec une clientèle catholique qui leur échappe, qu'ils sont réduits à disputer au pape lui-même ? Ils ne représentent plus, avec leur déclaration récente, qu'une irréconciliable stérile, un regret respectable, mais vain, — et eux qui ont si peu réussi avec leur politique, ils ont assez mauvaise grâce à combattre ou à railler la politique de leurs alliés d'hier. Que, d'un autre côté, les nouveaux constitutionnels rencontrent les antipathies, les hostilités des radicaux, c'est encore plus simple. Les radicaux ne s'y méprennent pas : ils sentent bien que tout ce qui peut ramener la paix morale, l'esprit de conciliation et de modération dans les affaires du pays est la ruine de leur influence. Ils savent bien que s'ils ont pu jusqu'ici exercer un certain ascendant, s'imposer à beaucoup de républicains modérés et même aux gouvernemens, c'est que la république pouvait paraître encore contestée ; c'est qu'il y avait entre les conservateurs et les modérés républicains une équivoque qui faussait la situation tout entière. Aujourd'hui, l'équivoque se dissipe, la république est hors de cause, et les radicaux feront tout ce qu'ils pourront pour empêcher des rapprochemens qui menacent leur règne. Ils célébreront, au besoin, les royalistes irréconciliables pour leur fidélité chevaleresque plutôt que ces conservateurs ralliés qui ont la prétention d'entrer dans la république !

Oui, assurément, les constitutionnels qui viennent de prendre leur rôle sans affectation et sans subterfuge ont une tâche difficile. Ils ont contre eux ceux qui ne veulent pas de la république du tout et ceux qui veulent perpétuer une république à leur image, faite avec leurs passions et leurs préjugés, les fidèles quand même de la royauté et les sectaires du radicalisme. Ils ont pour eux la raison qui est encore une force, le travail qui s'accomplit partout et qui tend à une transformation des vieux partis, les vœux d'apaisement qui sont dans le pays, l'intérêt même de toutes ces questions sociales qui ne peuvent être résolues que par l'accord de toutes les bonnes volontés, l'avènement croissant de générations nouvelles étrangères aux conflits stériles du passé. Ils ont pour eux l'instinct de cette vieille vérité que les régimes sérieux, destinés à durer, ne se fondent que par la modération, par la libérale alliance de toutes les forces d'une nation, et qu'il n'y a que

les régimes ainsi fondés qui inspirent la confiance au monde. L'œuvre fût-elle laborieuse et difficile, elle mérite d'être tentée pour l'honneur et la sécurité de la France.

Si l'Europe, par le prévoyant calcul de ceux qui dirigent les conseils, est toujours en paix, s'il n'y a pas de ces grandes affaires qui remuent profondément les peuples, il y a des fêtes, des entrevues souveraines dans quelques pays, et dans d'autres des crises de pouvoir ou de parlement, des agitations électorales. A défaut d'événemens, en un mot, il y a des incidens et avec la meilleure volonté du monde on ne peut voir rien de plus qu'un incident, un curieux incident, si l'on veut, dans ces récentes pérégrinations de M. de Bismarck en Allemagne et à Vienne à l'occasion du mariage de son fils, le comte Herbert, avec la jeune comtesse Hoyos.

C'est comme une exhumation du passé, comme un dernier rêve de grandeur du tout-puissant d'hier repassant partout où il a régné, à Berlin, à Dresde comme à Vienne et à Munich, — partout où il a imposé sa volonté directement ou indirectement. On a revu pour un instant, mais pour un instant seulement, passer à l'horizon cette dure et vigoureuse figure de celui qui a remué l'Europe, refait l'Allemagne, et qui n'est plus rien, qui rumine ses souvenirs irrités dans son duché de Lauenbourg. Cette réapparition de M. de Bismarck a eu peut-être une sorte de prologue il y a quelque temps. On a dit, on a répété qu'une réconciliation se négociait entre l'empereur Guillaume II et son ancien chancelier. C'était peu connaître la nature des hommes et la force des choses. Le jour où le lien a été rompu entre le prince et son ministre, où M. de Bismarck a été rudement congédié, tout était fini pour lui : il ne pouvait plus être que le vieux solitaire de Friedrichsruhe, — un solitaire qui n'a eu rien de taciturne, il faut l'avouer, qui n'a ménagé ni les traits acérés, ni les saillies d'une humeur hautaine à ses successeurs et même au souverain. Il n'aurait pu se relever que par une humiliation de son jeune maître, et Guillaume II, à ce qu'il semble, n'est pas près de plier devant celui qu'il n'a pas craint de frapper dans sa toute-puissance. Au fond, cette pseudo-négociation, dont on a parlé, n'avait peut-être d'autre objet que de ménager à l'ancien chancelier la position et les honneurs d'un grand personnage public dans sa course à travers l'Allemagne et dans son voyage à Vienne. Cela même n'a pas été obtenu. M. de Bismarck n'a été que M. de Bismarck allant comme un simple particulier marier son fils. L'empereur Guillaume ne paraît pas lui avoir prodigué ses complimens, même de loin. L'ambassadeur d'Allemagne à Vienne s'est tenu renfermé dans sa maison. L'ancien chancelier n'a été reçu ni par l'empereur François-Joseph, ni par les archiducs. Il a vu tout au plus quelques minutes le comte Kalnoky, il n'a pas eu la visite du comte Taaffe. Le mot d'ordre était évidemment de faire le vide autour de ce visiteur importun.

Avec tout cela ce voyage n'a pas été assurément moins curieux. Si M. de Bismarck n'a point eu les honneurs officiels, il a eu toute sorte d'ovations populaires spontanément organisées pour le fêter. Partout, sur son passage, à Berlin, à Dresde et depuis à Munich, il a été entouré de multitudes qui lui ont porté des fleurs, qui l'ont acclamé en le pressant de parler. A Vienne même, la police a été obligée de disperser les manifestations qui allaient le chercher jusque dans sa retraite. S'il n'a pas parlé aux populations, s'il a dit assez plaisamment que la consigne pour lui était de se taire en public, il a pris sa revanche dans des entretiens privés et ne paraît pas s'être gêné sur la faiblesse de son successeur, sur les inconstances de son maître, sur la politique qui a aliéné la Russie et préparé de nouveaux dangers de guerre. Il a savouré le plaisir superbe de se venger par l'ironie, de se voir dédommagé par cette popularité qu'il a tant méprisée autrefois. Malheureusement c'est une vengeance sans durée, peut-être peu digne de lui, et comme ces ovations faites pour flatter son orgueil étaient plus ou moins des manifestations contre l'empereur Guillaume lui-même, il est douteux qu'elles aient contribué à adoucir les rapports entre le jeune souverain et son ancien chancelier. M. de Bismarck n'a plus d'autre ressource que de rentrer à Friedrichsruhe comme il en est sorti, gémissant sur l'ingratitude des princes, laissant l'Allemagne à son destin, l'Europe qu'il a dominée à ses affaires !

Les batailles électorales ont certes leur intérêt et sont toujours curieuses à suivre, puisqu'elles décident de la politique des plus grands pays comme des plus petits. La bataille belge, qui en était encore l'autre jour à ses préliminaires, a été livrée avec toute l'ardeur que déploient les partis autour d'un scrutin si décisif et a maintenant dit son dernier mot. Elle a été l'événement du 14 juin et a fait de cette journée presque une journée historique, — historique du moins en Belgique. En réalité, quelques efforts qu'on ait faits pour rapprocher les partis, pour établir entre eux une sorte d'accord ou de trêve dans l'intérêt de l'œuvre commune de la revision constitutionnelle, la vieille lutte entre libéraux et catholiques s'est ravivée dans toute sa force. Partout, dans les provinces belges comme à Bruxelles, les deux partis se sont retrouvés en présence avec leurs traditions, leurs mots d'ordre, leurs drapeaux et leurs passions ; partout le combat a eu ses incidens, ses péripéties et ses alternatives. Au demeurant, le résultat, sans être incertain, est assez partagé pour n'être bien décisif ni pour les uns, ni pour les autres. Jusqu'ici, depuis nombre d'années déjà, les catholiques avaient une immense majorité dans les deux chambres. Au sénat, ils étaient 50 contre 19 libéraux ; dans la chambre des représentans, sur 138 membres, la proportion entre catholiques et libéraux était de 94 à 44. Le nombre des sénateurs et des représentans a quelque peu

augmenté dans les élections nouvelles par suite d'un accroissement de population. Tout bien compté, les catholiques restent sur leurs positions et gardent l'avantage; ils ont toujours la majorité comme ils n'ont cessé de l'avoir depuis huit ans. Cette majorité cependant se trouve un peu diminuée, ou moins disproportionnée qu'elle ne l'était jusqu'ici. Les libéraux, au contraire, ont regagné quelques sièges à la chambre comme au sénat. Ils ont surtout reconquis Bruxelles, où leur liste, le général Brialmont en tête, a passé avec éclat. Ils avaient perdu Bruxelles par leurs divisions, ils ont retrouvé le succès en unissant leurs forces au dernier scrutin. Bref, ils vont avoir un peu plus de 60 voix contre 90 catholiques. Ce n'est point pour les libéraux ce qu'on peut appeler une victoire, puisqu'ils restent toujours une minorité; c'est un commencement de revanche qui leur assure une position moins désavantageuse dans le nouveau parlement, surtout pour la réforme constitutionnelle qui va être mise définitivement en délibération. Voilà la question aujourd'hui!

Que les électeurs belges aient nommé une assemblée constituante en effet, et que cette assemblée se réunisse ces jours prochains, dans tous les cas avant le 15 juillet, ce n'est encore qu'un premier pas. Reste le plus essentiel, la revision constitutionnelle elle-même, et c'est ici que reparait la vraie difficulté, que le vote du 14 juin prend une certaine importance. Ce scrutin a peut-être cet avantage d'empêcher que la réforme de la constitution belge ne devienne une œuvre partielle et exclusive; il oblige les partis à s'entendre, à transiger sous peine de n'arriver à rien, de tout compromettre par un éclatant aveu d'impuissance. Les catholiques ont toujours, sans doute, une majorité suffisante pour les lois ordinaires, pour ce qu'on peut appeler la vie parlementaire de tous les jours; mais ils n'ont plus la majorité des deux tiers nécessaire pour la revision constitutionnelle. Les libéraux ont regagné assez de voix pour rester maîtres du vote par leur opposition ou par leur abstention. C'était leur grand souci! Ils ne peuvent rien par eux-mêmes, on ne peut rien sans eux. De plus, catholiques et libéraux ont pu revenir à leurs anciennes alliances pour le scrutin: ils ne s'entendent pas mieux pour cela. Ils rentrent aujourd'hui au parlement avec leurs divisions, avec leurs dissentimens sur le *referendum*, sur le suffrage universel, et ces divisions sont égales dans les deux camps; elles ont été tout au plus voilées un instant par des nécessités de tactique électorale. Un des chefs du parti catholique, M. Wœste, se prépare à combattre énergiquement le *referendum* soutenu par le chef du cabinet, M. Beernaert, et il aura sûrement pour alliés des libéraux aussi opposés que lui à ce mélange équivoque du régime plébiscitaire et du régime parlementaire. Le suffrage universel lui-même n'est pas accepté sans contestation et sans réserve; il a des partisans

et des adversaires parmi les libéraux comme parmi les catholiques. Il faut donc en venir à des négociations, à des transactions pour sortir de l'inextricable confusion où l'on s'est engagé.

En un mot, les élections ne sont qu'un préliminaire; c'est aujourd'hui que commence la difficulté pour arriver à un résultat pratique, à cette réforme constitutionnelle qui est devenue le mot d'ordre de tout le monde, depuis le roi jusqu'aux ouvriers du Borinage. Le roi tient au *referendum*, à son droit de plébiscite, les ouvriers tiennent avant tout au suffrage universel; la masse nationale semble n'avoir pas plus d'enthousiasme pour l'un que pour l'autre. Comment parviendra-t-on à tout concilier et à résoudre cet étrange problème de remanier si profondément les institutions sans ébranler la sécurité nationale? On en est encore là à la veille de la réunion du parlement constituant. Et puis, réussit-on à s'entendre sur une formule propre à rallier une majorité suffisante, la dernière et la plus grave des questions reste toujours. Quelles seront les conséquences de cette constitution réformée, du suffrage universel pour l'avenir de la Belgique? L'ancienne constitution de 1830 a porté ses fruits, elle a donné soixante années d'indépendance, de liberté et de paix à la nation belge, la nouvelle est une expérience qui sera peut-être heureuse, qui ne laisse pas provisoirement d'être hasardeuse. Le scrutin du 14 juin a ouvert une évolution dont le dernier mot reste une énigme.

Et maintenant c'est le tour des élections anglaises, qui n'ont pas, il est vrai, pour objet une révision constitutionnelle, — l'Angleterre ne se donne pas ce luxe de réformer sa constitution écrite dans l'âme du peuple, — mais qui n'ont pas moins d'importance pour les affaires intérieures comme pour les relations de l'empire britannique. Si la date de ces élections était restée jusqu'ici incertaine par suite d'une tactique du ministère, elle est désormais fixée et connue. D'ici à peu, dès les jours prochains de juillet, le scrutin va s'ouvrir successivement dans les bourgs, dans les comtés, et la campagne qui avait déjà commencé depuis quelques semaines redouble aujourd'hui d'activité. La vie n'est plus dans le parlement, dans ce qui reste du vieux parlement; elle est partout, dans le pays, dans les assemblées populaires, dans les meetings, dans les provinces comme à Londres, en Écosse et en Irlande comme dans la vieille Angleterre. Lord Salisbury, M. Balfour, M. Chamberlain, le duc d'Argyll, unionistes et tories d'un côté, et de l'autre, M. Gladstone, M. John Morley, lord Rosebery, font assaut d'éloquence et de programmes. Les chefs ont donné le signal, les lieutenants se multiplient aujourd'hui.

De toutes parts, on fait appel aux intérêts, aux sentimens, même aux préjugés et aux passions du peuple anglais, — et la question irlandaise, le *home-rule*, joue naturellement le premier rôle dans la lutte

électorale, dans cette profusion de discours et de manifestes qui inondent l'Angleterre. Les libéraux se gardent bien de proposer un plan de réforme irlandaise qui serait aussitôt criblé de critiques; ils se bornent simplement à réclamer une loi de réparation, de justice et de liberté pour l'Irlande, en ajoutant, selon le mot d'ordre de M. Gladstone, que tant qu'on n'aura pas guéri cette plaie, tant qu'on n'en aura pas fini avec le douloureux et irritant problème, on sera arrêté dans la voie des grandes réformes libérales: le peuple anglais continuera à expier dans ses propres affaires la politique d'oppression qui a pesé sur l'Irlande. Les conservateurs et avec eux les unionistes ne cessent d'invoquer les vieilles traditions protestantes, l'intérêt souverain de l'intégrité britannique, de l'unité de l'empire qui recevrait une irréparable atteinte d'un succès du *home-rule*. Et qu'on remarque comment des paroles prononcées quelquefois un peu légèrement par un personnage public peuvent avoir un dangereux retentissement dans une réunion populaire. Il y a quelques semaines, dans un discours par lequel il préludait aux élections, lord Salisbury parlait de la résistance de la partie protestante de l'Irlande, de l'Ulster, et laissait entendre des menaces de guerre civile, si la politique du *home-rule* venait à triompher. Lord Salisbury se livrait peut-être tout simplement à la vivacité de son imagination ou à un artifice d'éloquence. Il n'a pas moins été pris au mot, et tout récemment dans une réunion populaire tenue à Belfast sous la présidence du duc d'Abercorn, les orangistes de l'Ulster ont fait un appel désespéré aux vieux sentimens protestans de l'Angleterre. Ils n'ont point hésité à déclarer que, si M. Gladstone revenait au pouvoir et prétendait réaliser sa politique, ils résisteraient à outrance, ils refuseraient de se soumettre à un parlement irlandais. Jusqu'à quel point ces manifestations de la province demeurée la plus fidèle aux traditions de Cromwell, ces appels ardents à la foi religieuse et à la solidarité de race réussiront-ils à émouvoir la population anglaise? On ne peut guère le savoir encore. L'esprit des masses, en Angleterre comme partout, a singulièrement changé. Cette convention de Belfast n'est pas moins le signe des forces dont le vieux torysme peut encore disposer et des préjugés que les libéraux ont à vaincre.

Au milieu de ce déchaînement de discours et de violences, M. Gladstone reste imperturbable, conduisant sa campagne avec autant d'art que de vigueur, ménageant ses forces, mais toujours prêt à donner une direction, mesurant ses engagements en chef de parti qui sent sa responsabilité. Certes, nul n'a montré plus de hardiesse que ce grand vieillard qui ne recule pas quelquefois devant les réformes les plus radicales; il sait néanmoins se défendre des concessions par trop compromettantes, au risque de diminuer les chances de son parti. Il vient de le montrer tout récemment dans une circonstance caractéristique. Évidemment les libéraux, pour leur succès, ont besoin de l'appui des

populations ouvrières, et depuis quelque temps ces populations ou du moins leurs représentans prétendent de plus en plus faire leurs conditions. Il n'y a que quelques jours, des délégués des associations ouvrières se sont rendus auprès de M. Gladstone pour lui demander de s'engager à soutenir le programme des huit heures de travail. C'était sans doute le prix de leur vote ! Le chef du parti libéral, qui avait eu à répondre il y a déjà quelques semaines à une espèce de sommation de ce genre et qui y avait répondu un peu lestement, n'a pas opposé cette fois un refus positif, si l'on veut, aux revendications ouvrières ; il a poliment éconduit par un ajournement indéfini de leur programme les délégués qui se sont retirés déçus. Plutôt que de se faire le complice de revendications chimériques, M. Gladstone a préféré braver une impopularité d'un moment et risquer de s'aliéner les électeurs des *trades-unions*. L'acte était honnête, mais il peut servir les conservateurs, qui se sont hâtés de l'exploiter à leur profit. Au surplus, ces manifestations ouvrières comme la manifestation de Belfast ne sont que des incidens dans une lutte qui peut changer de face plus d'une fois encore avant le scrutin. Tout dépend des grands courans d'opinion qui se formeront dans une population de plus de six millions d'électeurs prêts à décider par leur vote des plus graves intérêts de l'Angleterre.

Et après les élections anglaises, quand viendront à leur tour les élections italiennes ? Elles restent inévitables dans un délai assez court. Elles auraient pu être précipitées si le parlement avait persisté jusqu'au bout dans le mouvement de mauvaise humeur et d'opposition qui a accueilli à Monte-Citorio le cabinet formé et présidé par M. Giolitti ; elles sont tout au plus différées par le vote qui a accordé les six douzièmes provisoires, et qui, en raffermissant le nouveau ministère, a rendu une certaine liberté au gouvernement du roi Humbert. Ce n'est point, il est vrai, sans peine que le ministère a échappé à l'alternative de disparaître peu de jours après sa naissance ou de risquer une dissolution prématurée. Il a eu à soutenir des discussions qui n'ont eu rien de triomphant. On ne lui a pas épargné les critiques pénibles pour son amour-propre ; on a laissé planer sur lui un soupçon quelque peu désobligeant de médiocrité, et M. Giolitti, sans se fâcher, s'est tiré d'affaire en déclarant modestement que s'il n'avait pas toute l'autorité nécessaire, c'était la meilleure condition pour que le pays pût se prononcer librement. Soit ! Les six douzièmes provisoires sont votés. On s'est du moins tiré de l'embarras le plus pressant. Au fond, la situation n'en est pas meilleure ; elle est restée ce qu'elle était, incertaine, équivoque, à peu près sans issue tant qu'on n'aura pas résolu l'insoluble problème de refaire des finances assez fortes pour supporter un système d'ostentation ruineuse. M. Giolitti n'y peut rien, et ce qui

ajoute justement une complication de plus à cette situation italienne, c'est l'intervention personnelle, active du roi lui-même. Jamais la fiction constitutionnelle n'a été plus hardiment déchirée. Il est évident que le roi Humbert a eu le principal rôle dans les dernières crises, qu'il a pris ce rôle dans l'intérêt d'une politique qui est la politique du prince encore plus que la politique d'un ministère, qui a de plus le mauvais sort d'être la première cause des embarras dans lesquels se débat l'Italie. Il n'a pas craint d'engager son autorité personnelle, par une manifestation de volonté immuable dans ses alliances, et comme pour mieux caractériser le rôle qu'il a cru devoir prendre, à peine a-t-il eu sauvé son ministère, il est parti pour Berlin !

Le roi Humbert à Berlin et à Potsdam, ce n'est là sans doute rien que de simple. Il devait cette visite à l'empereur Guillaume ; il se proposait de la faire il y a deux mois, il la fait aujourd'hui avec la reine Marguerite. Les deux souverains sont reçus avec autant de cordialité que d'éclat : c'était bien dû à de si fidèles alliés ! Ils ont été fêtés, ils ont passé des revues, ils sont allés prier au tombeau de l'empereur Frédéric, comme l'empereur Alexandre I^{er} allait autrefois prier au tombeau du grand Frédéric ; ils ont eu même à l'Opéra de Berlin une représentation de gala où la blonde Allemagne et la brune Italie, figurées par de jeunes actrices, se donnaient la main sous le regard complaisant du génie de la paix. Il n'y a pas là de quoi remuer l'Europe, ni émouvoir les chancelleries ou les nations voisines. Malheureusement, par les circonstances dans lesquelles il se produit, ce voyage a peut-être ses inconvénients, non certes pour les relations de l'Italie avec d'autres pays, mais pour les Italiens eux-mêmes. S'il n'y a qu'une coïncidence, elle est au moins disgracieuse ; s'il y a un calcul, il est assez naïf ou un peu imprudent. Toujours est-il qu'accompli dans un moment où l'Italie sent plus que jamais le poids de la politique des grands armemens, au lendemain d'une crise ministérielle, à la veille d'une crise électorale, le voyage du roi à Berlin ressemble à une manifestation conçue pour rallier l'opinion un peu ébranlée, pour dominer les élections. En d'autres termes, ce nouveau recours à la triple alliance a un faux air de vassalité de l'Italie vis-à-vis de l'Allemagne. Chose curieuse ! l'Italie a non sans raison une préoccupation jalouse de son indépendance : elle la défend du côté où rien certes ne la menace ; elle risque de la livrer sous prétexte de figurer parmi les grands empires, — lorsque le plus simple eût été et serait encore pour elle de rester à ses affaires, de cultiver son jardin et de garder sa liberté au milieu des conflits du monde.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Nous laissons, il y a quinze jours, le 3 pour 100 français à 99.95. Le 16 juin, un coupon de 0 fr. 75 étant détaché, la rente a été portée à 100 fr. 15. Un dernier effort en hausse l'avait donc fait monter de 0 fr. 95 en deux séances de Bourse. Il était difficile de la maintenir à cette hauteur. Les acheteurs, se grisant de leur succès, oubliaient qu'ils avaient forcé déjà tout le découvert à se racheter, que les capitaux de placement ne pouvaient les suivre dans cette course éperdue au-dessus du pair, et qu'au contraire ils allaient avoir à subir le choc de ventes sérieuses du portefeuille. La rente a été ramenée immédiatement au-dessous du pair, et s'est tenue pendant près d'une semaine entre 99.65 et 99.80; puis, brusquement, sur un changement de front de la place de Berlin et les rumeurs les plus extravagantes mises à ce sujet en circulation, la rente a été refoulée jusqu'à 98.50. Les ventes du comptant se sont ralenties à ce niveau, et les acheteurs ont pu relever le 3 pour 100 à 99 francs.

Il est probable que tous les ressorts seront mis en jeu pour le maintien de ce cours en juillet, à cause des opérations financières en préparation et qui vont être lancées aussi promptement que possible, conversion des obligations tunisiennes et conversion des obligations communales du Crédit foncier de 1860, 1875, 1881-1886. La première opération a été autorisée par les chambres et sera effectuée pour le compte du gouvernement de Tunis par les soins du Comptoir national d'escompte. Elle a pour objet de substituer aux obligations 3 1/2 pour 100 actuellement existantes et qui ont dépassé le pair, des obligations nouvelles rapportant un intérêt de 3 pour 100 garanti par le gouvernement français pendant quatre-vingt-seize ans. L'émission aura lieu aux environs de 95 pour 100, et le montant obtenu pour une annuité égale à l'ancienne laissera au gouvernement de Tunis une somme disponible de 9 millions qui sera affectée à l'exécution de travaux publics.

C'est dans une assemblée extraordinaire, tenue le 21 juin par les actionnaires du Crédit foncier, que le gouverneur de cet établissement a exposé le mécanisme de l'opération de conversion, au moyen de laquelle il espère conjurer les dangers du vote de l'amendement Siegfried, au cas que cet amendement fût décidément incorporé dans la loi nouvelle sur les caisses d'épargne. On sait que cet amendement

tend à donner aux communes, départemens et chambres de commerce l'autorisation de contracter directement des emprunts à la Caisse des dépôts et consignations sur les fonds des caisses d'épargne.

Le Crédit foncier a un portefeuille de prêts communaux de 1,200 millions de francs environ, sur lesquels 220 constituent pour les communes une charge annuelle variant de 4.60 à 5 pour 100. C'est naturellement cette catégorie d'emprunts que les communes seraient tentées de rembourser si elles pouvaient obtenir des conditions plus favorables de la Caisse des dépôts et consignations. Or ces conditions, le Crédit foncier sera en mesure de les leur offrir lorsqu'il aura converti les obligations communales qu'il avait émises en représentation desdits prêts. Le bénéfice devant résulter de la conversion lui permettra de ramener à 4.15 pour 100 le montant de l'annuité que les communes paient actuellement au taux de 4.50 à 5 pour 100, pourvu que les communes auxquelles sera offerte cette atténuation de charge annuelle consentent à renoncer pendant dix années au droit de rembourser leur dette. On ne voit pas quelle bonne raison pousserait les communes dont il s'agit à refuser leur concours à une combinaison qui leur assure un avantage aussi substantiel. Le Crédit foncier a donc toute chance, par ce moyen, de parer au péril de remboursements trop nombreux et simultanés sur ses anciens prêts.

L'action du Crédit foncier, qui s'était déjà relevée au milieu du mois de la dépréciation dont l'avait frappée le vote de l'amendement Siegfried, s'est tenue pendant la seconde quinzaine de juin aux environs de 1,150 francs.

Il s'est produit des variations assez sensibles sur les cours de quelques autres titres d'établissements financiers. La Banque de Paris a reculé de 682.50 à 656.25, le public craignant que les difficultés de la situation financière en Espagne et dans la république Argentine n'aient une répercussion fâcheuse sur une partie du portefeuille de cette institution. Le bruit que le gouvernement portugais, aux abois, se verrait amené à frapper d'un impôt les obligations de la Régie des tabacs a provoqué des ventes d'actions du Comptoir national d'escompte. Ce titre a reculé de 517.50 à 510. Le Crédit mobilier a fléchi de 5 francs à 177.50, la Banque d'Escompte, au contraire, a été relevée de 25 francs à 210.

La Banque de France a détaché lundi 27 juin son dividende semestriel fixé à 75 francs. L'action, cotée 4,150 francs avant le détachement, vaut actuellement 4,110 francs. La chambre a enfin abordé la discussion si longtemps retardée du projet de loi portant renouvellement du privilège de cet établissement. Les conclusions du rapport rédigé par M. Burdeau, au nom de la commission, et favorables au renouvellement, ont été vigoureusement attaquées par MM. Millerand et Pelletan et défendues avec éclat par M. Léon Say. Les deux premiers ora-

teurs sont des partisans résolus de la transformation de la Banque de France, établissement privé, en Banque d'État, par l'expropriation forcée des actionnaires et la substitution au conseil actuel des régens d'un nouveau conseil composé de délégués élus du commerce et de l'industrie. L'établissement n'ayant plus besoin de réaliser des bénéfices, l'État pourrait organiser le crédit gratuit ou quasi gratuit par l'abaissement du taux de l'escompte à 1 pour 100, même 1/2 pour 100. Ces novateurs audacieux ne se sont pas demandé ce que deviendraient dans ces conditions l'encaisse métallique de la Banque et le crédit de son billet, aujourd'hui si solidement établi. La chambre se montrera plus sage que ces conseillers et fera justice de leurs propositions chimériques en adoptant le projet sorti des délibérations de la Banque de France, du gouvernement et de la commission parlementaire. Mais la solution n'interviendra pas en tout cas dans le cours de la session actuelle, la seconde délibération du projet de loi devant être ajournée, comme celle du projet sur les caisses d'épargne, à la session d'automne.

Depuis l'introduction du rouble crédit sur le marché en banque de Paris, une spéculation à la hausse s'est efforcée de produire un mouvement qui donnât en quelque sorte droit de cité à la nouvelle valeur. Mais cette tentative s'est heurtée à la fois à la force des choses qui ne comportait pas une amélioration aussi rapide du change russe, et à une résistance obstinée du marché de Berlin. C'est de cette place qu'est venu le signal de la réaction, par une tension notable du report. Les acheteurs sur notre place ont dû songer à réaliser, le rouble a reculé de 265 à 253 et les fonds russes ont été entraînés à leur tour, l'emprunt d'Orient de 69 à 67, le Consolidé 4 pour 100 or, de 97.25 à 96, le 3 pour 100 1891 de 79.25 à 78.95. Dans l'intervalle, ce dernier fonds avait atteint son cours d'émission, 79.75, mais pour le reperdre presque aussitôt.

Le voyage du roi Humbert à Berlin, objet d'appréciations d'abord très pessimistes, bientôt après plutôt optimistes, n'a pas nui à la tenue de la rente italienne. Toutefois ce fonds n'a pu conserver le cours de 94 francs, où la spéculation l'avait porté sur un bruit vague et peu réfléchi de projets de conversion. Le dernier cours, 93.35, est légèrement supérieur à celui du milieu du mois.

Les opérations relatives à la réforme monétaire en Autriche-Hongrie paraissent devoir être décidément ajournées à l'automne. Les projets déposés par les deux ministres des finances sont l'objet d'un examen approfondi dans les parlemens de Vienne et de Pesth. Rien ne presse d'ailleurs, la situation économique du pays reste bonne et se reflète dans la tenue satisfaisante et la fermeté continue de la rente hongroise or 4 pour 100 au-dessus de 95 francs.

Les valeurs turques, après avoir beaucoup monté pendant deux mois, subissent une certaine réaction, ou plutôt un tassement de cours. La dette générale, dernière série, s'établit à 20.60, la Banque ottomane à 590, après 600. L'assemblée des actionnaires de cet établissement s'est réunie à Londres le 29 juin. Il y a été voté pour 1891 un dividende de 17 fr. 50, qui représente 7 pour 100 du capital versé.

L'Extérieure d'Espagne a été très discutée, après une poussée violente qui l'avait portée à 68 francs. Ce fonds était à 60 il y a un mois. Le découvert avait exagéré la réaction, la poursuite du découvert a exagéré la reprise. Il ne s'était rien passé, au cours de juin, qui justifiait un tel changement de prix. Les acheteurs, obligés de renoncer à l'espoir d'une rapide entente commerciale entre la France et l'Espagne, ont dû se rabattre sur un projet d'emprunt de 150 ou 175 millions de pesetas, présenté aux cortès par le cabinet Canovas. Or ce projet d'emprunt est mal accueilli par l'opinion publique à Madrid. Fût-il adopté, il faudrait obtenir le concours d'un groupe financier étranger, ce qui peut nécessiter des négociations laborieuses; l'opération enfin ne porterait pas sur un chiffre assez élevé pour couvrir la dette flottante, qui dépasse 300 millions de pesetas. Ajoutons que le change ne s'est pas amélioré depuis quinze jours. Ces considérations diverses ont provoqué une réaction de 68 à 65 francs. L'Extérieure s'est pourtant relevée ensuite à 66 francs.

Le 3 pour 100 portugais est de plus en plus délaissé. Le dernier cours est 24 pour 100. La situation financière du Portugal est très mauvaise et ne permettrait vraisemblablement pas le paiement même d'un tiers du coupon de juillet en or, si les porteurs de titres s'avisent de l'accepter. La chambre syndicale a décidé d'exclure des négociations sur notre marché les titres portugais dont ce coupon aurait été détaché.

Les actions de nos grandes compagnies ont conservé à peu près intégralement la hausse acquise depuis un mois. Nous retrouvons le Lyon très ferme à 1,502.50, de même le Nord à 1,890 francs. Les valeurs industrielles se maintiennent en grande faveur : Gaz à 1,440, Omnibus à 1,065, Vitures à 715, Compagnie Transatlantique à 600, Suez à 2,825.

Les actions des Chemins Autrichiens et Lombards n'ont pas varié de prix, 660 et 220, non plus que les Méridionaux à 655. Celles du Nord de l'Espagne et du Saragosse ont faibli, sur la moins bonne tenue de la rente Extérieure.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

L'ARMÉE DE METZ

Souvenirs du général Jarras, chef d'état-major-général de l'armée du Rhin, publiés par M^{me} Jarras; Plon, Nourrit et C^o. Paris, 1892.

Voici, sur l'année terrible, et particulièrement sur la destinée fatale de l'armée de Metz, un témoignage considérable. J'ai personnellement connu le témoin. Lorsque j'avais l'honneur de garder les archives du dépôt de la guerre, le général Jarras a été mon chef, de 1867 à 1870; depuis, et jusqu'à sa mort, en 1890, j'ai conservé avec lui des relations dont la mémoire me reste précieuse. C'était un chef parfois difficile, rigoureux, exigeant, pour lui-même d'ailleurs comme pour autrui, mais parfaitement droit, franc, loyal, d'une sincérité absolue, sans dissimulation ni arrières-pensées; le témoin est irréprochable. Il a écrit ses *Souvenirs* en 1874, après le procès de Trianon, sur des notes prises durant la campagne et complétées dans les premiers jours de son internement, comme prisonnier de guerre, à Francfort. Le manuscrit, écrit de sa main, a été, selon sa volonté expresse, exactement reproduit par les soins de M^{me} Jarras; la fidèle exécutrice de ce pieux devoir a droit à l'hommage que, sans crainte d'être démenti, je me permets de lui rendre au nom du public.

I.

Le général Jarras a servi d'abord en Algérie, de 1834 à 1848. Premier aide-de-camp du général Cavaignac jusqu'au *dix dé-*

cembre, il est retourné en Afrique au mois d'août 1852, en qualité de chef d'état-major de la division de Constantine, alors commandée par le général de Mac-Mahon. Nommé, dès le mois d'avril 1854, sous-chef d'état-major-général de l'armée d'Orient, il n'est rentré en France qu'en 1856, avec le dernier détachement des troupes de Crimée. Général de brigade et sous-aide major-général de l'armée d'Italie, en 1859, il a été promu divisionnaire en 1867 et appelé par le maréchal Niel à la direction du dépôt de la guerre.

C'était au lendemain de l'affaire du Luxembourg. Le maréchal Niel avait dit à l'empereur : « C'est une couleuvre qu'il faut avaler ; mais il faut que ce soit la dernière (1). » Il se mit donc résolument à la tâche, à la préparation d'une guerre qu'il jugeait inévitable et qu'il prévoyait formidable ; c'est pourquoi, en même temps qu'il s'efforçait de refaire et de renforcer l'armée, il attendait du dehors, il demandait, il réclamait une grande alliance, de grandes alliances ; mais où les prendre ? La politique impériale avait mis toute l'Europe en défiance ; aussi le maréchal, au mois d'avril 1869, pouvait-il dire amèrement à l'impératrice qui, depuis deux années, pressait ardemment son zèle, comme s'il avait eu besoin d'être stimulé : « Je me suis conformé à vos désirs, madame ; je suis prêt, et vous ne l'êtes pas. » O surprise ! ô mirage ! un jour, on l'entrevit, cette grande alliance ! mais le maréchal Niel n'était plus là, il était mort à la peine.

Au printemps de 1870, l'archiduc Albert, le vainqueur de Custozza, était venu visiter la France en curieux, en touriste, prenant son temps, nullement pressé, semblait-il, d'arriver à Paris ; il finit par y arriver néanmoins, et même il y fit un assez long séjour. Ce touriste indifférent avait au fin fond de son portefeuille un certain papier : ce n'était ni plus ni moins qu'un plan de campagne éventuel, un projet d'opérations commun à la France et à l'Autriche contre la Prusse ; il le laissa entre les mains de Napoléon III, après quoi il reprit le chemin de Vienne. Quelques jours plus tard, le 19 mai, à dix heures du matin, se trouvaient réunis dans le cabinet de l'empereur le maréchal Le Bœuf, ministre de la guerre, le général Frossard, le général Lebrun et le général Jarras. Il s'agis-

(1) Je tiens le propos du maréchal Niel lui-même. Au moment des élections législatives de 1869, il m'avait demandé un aperçu rapide et précis de la politique de Casimir Perier, intérieure et extérieure. C'est lorsque je lui portai ce travail qu'il me dit ce que je viens de rapporter, et il ajouta : « Je me suis mis à l'œuvre, et le jour est enfin venu où j'ai pu dire à l'empereur : Nous sommes prêts. » Cette assertion me parut grave. Quelques semaines après, le maréchal était mort. Était-il aussi prêt qu'il en avait la superbe assurance ? J'en doute et je crois que la mort, heureusement, lui a épargné l'horreur de la désillusion.

sait d'examiner le plan de l'archiduc. Le voici tel que le général Jarras le rapporte dans ses *Souvenirs* : « Dès la déclaration de guerre, la France devait, avec sa principale armée, déboucher en Allemagne par Strasbourg et Kehl, et par une marche rapide se diriger vers Stuttgart, pour aller ensuite donner la main à l'armée autrichienne qui, pendant ce temps, se formerait en Bohême, soit à Prague, soit sur la frontière wurtembergeoise. Avec une seconde armée, la France devait tenir la ligne de la Sarre, et pénétrer même, si elle pouvait, dans les provinces rhénanes, en se rapprochant le plus possible de Mayence. L'archiduc pensait que le mouvement de notre première armée pouvait facilement se faire avec assez de rapidité pour que les États du Sud de l'Allemagne se trouvassent séparés de ceux du Nord avant d'avoir pu opérer leur concentration individuelle. Dans le même temps, la Prusse et les États du Nord n'oseraient pas dégarnir le Palatinat ni la ligne de Mayence-Cologne-Coblentz, menacée par notre seconde armée, ni le Hanovre encore frémissant de son incorporation forcée, ni enfin les côtes de la mer du Nord et de la Baltique menacées d'une descente de nos troupes auxquelles l'armée danoise était impatiente de se joindre. Notre première armée ne devait donc pas rencontrer d'obstacle sérieux dans sa marche ; elle devait avoir facilement raison de la seule armée prussienne qui voudrait tenter de l'arrêter, et sa jonction avec l'armée autrichienne se ferait précisément au moment où une armée italienne de 100,000 hommes déboucherait en Bavière par le Tyrol. Dès lors les États du Sud, cernés ou envahis de toute part, seraient trop heureux de secouer le joug de la Prusse et de confondre de nouveau leurs intérêts avec ceux de l'Autriche, et il devenait impossible à l'Allemagne du Nord de soutenir la lutte. »

N'était-ce pas séduisant, et ce plan d'opérations n'était-il pas d'une lucidité merveilleuse ? Dans un coin cependant de ce lumineux tableau il y avait un point noir, et quand on s'y attachait, on le voyait monter, grandir, s'étendre, et bientôt couvrir tout de son ombre. Il était dit qu'en même temps que l'armée française se porterait vers Stuttgart, l'armée autrichienne « se formerait » en Bohême ; or l'archiduc Albert n'avait pas pu dissimuler que cette formation ne demanderait pas moins de six semaines, et que par conséquent pendant six semaines l'armée française se trouverait seule aux prises avec toutes les forces allemandes. Six semaines ! c'était beaucoup plus que n'avait duré la guerre de 1866 ; avant que l'Autriche ne fût en mesure, le gros du conflit serait assurément décidé dans un sens ou dans l'autre. Ainsi raisonnait-on dans le cabinet de l'empereur, les yeux sur la carte, le compas à la

main, le maréchal Le Bœuf et le général Frossard un peu plus optimistes que les deux autres, mais n'ayant pourtant pas jusqu'à nier le danger de cette combinaison qui n'en était pas une, puisqu'il n'y avait ni action simultanée, ni coopération effective. En fait, il n'y eut ni conclusion du débat, ni décision prise. A quelques jours de là, le général Lebrun fut envoyé à Vienne; il vit l'archiduc Albert, il vit l'empereur François-Joseph qui lui déclara loyalement que l'Autriche était hors d'état d'entrer en campagne en même temps que la France, et qu'il désirait vivement que l'empereur Napoléon ne se fit aucune illusion sur le concours immédiat qu'il pouvait attendre de lui. Six semaines après, la guerre était déclarée.

II.

L'état-major-général de l'armée que l'empereur devait commander en chef avait à sa tête un major-général, le maréchal Le Bœuf, et deux aides-majors généraux, les généraux Lebrun et Jarras. Pendant que les corps, dirigés, les uns sur la Sarre, les autres sur le Rhin, essayaient de se former et de se tirer du désarroi où les avait surpris la déclaration de guerre, le maréchal Le Bœuf s'efforçait, avec une hâte fébrile, de parer aux difficultés qui lui étaient signalées de toutes parts. Il ne quitta Paris que le 23 juillet, avec le général Lebrun. Laissé aux ordres de l'empereur, le général Jarras se rendit à Saint-Cloud, le 24 au soir. De la terrasse couverte de marronniers on entendait, par les fenêtres du salon, des voix féminines chanter la *Marseillaise*; l'impression du général fut pénible; elle le fut encore, mais d'une autre sorte, quand, dans le cabinet de l'empereur, il put constater que le commandant en chef n'avait pas une habitude suffisante des détails topographiques, de ce qu'on appelle en un mot lire une carte. Le lendemain, il y eut un dîner qui fut très gai; l'impératrice montrait une confiance absolue dans l'issue de la guerre.

Arrivé à Metz, le 28 juillet, à cinq heures du soir, l'empereur fit appeler immédiatement à la préfecture, où ses appartemens avaient été préparés, le major-général, les deux aides-majors et le maréchal Bazaine. Bazaine! Voici qu'il entre sur le théâtre, le triste héros d'un drame lugubre, et, dès cette première scène, nous pouvons commencer à l'étudier dans son jeu.

Depuis deux ans que la crise était dans l'air, Bazaine, d'après de sérieux indices, peut-être des promesses même, s'était flatté d'être

général en chef de l'armée de la Sarre ; or, la crise venue, c'était pour commander un simple corps, le 3^e, qu'on venait de lui faire quitter le commandement de la garde impériale ! Il est vrai que les 2^e et 4^e corps étaient mis provisoirement sous ses ordres ; mais enfin il n'était qu'un subordonné ; il y avait au-dessus de lui l'empereur, et sous le nom de l'empereur, le major-général. Le témoin qui nous renseigne est un bon observateur. « Je remarquai particulièrement, nous dit le général Jarras, l'attitude froide et réservée du maréchal Bazaine. Il fut très bref dans ce qu'il avait à dire et s'abstint d'exprimer une opinion sur ce qu'il convenait de faire ; je ne sais s'il avait un plan d'opération tout prêt, mais il n'en laissa rien paraître. Il me sembla d'ailleurs qu'il était bien aise qu'on n'ignorât pas qu'il n'était nullement satisfait. » Même attitude, boudeuse et mécontente, dans la conférence tenue, par ordre de l'empereur, le 31 juillet, à Forbach, entre le maréchal Bazaine, le général Frossard, commandant du 2^e corps, le général de Failly, commandant du 5^e, le général Lebrun, les généraux Soleille, de l'artillerie, et Coffinières, du génie. Il s'agissait de s'entendre et de se concerter pour l'attaque de Sarrebrück. Le maréchal, qui devait avoir la direction générale de l'affaire, affecta de n'y prendre qu'un médiocre intérêt, et quand vint l'exécution, le 2 août, il en laissa tout le soin au général Frossard. Était-ce pour lui être agréable ? On vit bien, quatre jours après, tout le contraire, quand, le 6, à Forbach, le 2^e corps, attaqué dès le matin par des forces qui ne cessèrent pas de grossir, attendit vainement le concours et le secours que lui devaient les divisions du 3^e corps, placées à sa droite et à sa gauche, et qu'elles lui auraient certainement apportés si le maréchal Bazaine s'était hâté de leur dépêcher ses ordres ; quand elles les reçurent, il était trop tard ; le 2^e corps, abandonné à lui-même, écrasé, mutilé, avait évacué Forbach ; il ne restait plus qu'à couvrir sa retraite.

Ce ne fut pas seulement la retraite du 2^e corps ; dès le lendemain, toute l'armée se replia sur Metz. Selon l'intention de l'empereur, ce n'était qu'une première étape ; il voulait par Verdun redescendre jusqu'à Châlons et y attendre le maréchal de MacMahon qui ramenait d'Alsace les 1^{er}, 5^e et 7^e corps ; mais de Paris, l'impératrice et le ministère blâmaient ce mouvement rétrograde. Les télégrammes volaient, se croisaient, se heurtaient ; de là des retards, des lenteurs, des indécisions, ou plutôt des décisions contradictoires. Le 6^e corps, commandé par le maréchal Canrobert, et qui devait former d'abord la réserve générale de l'armée, avait été laissé au camp de Châlons ; appelé en toute hâte à Metz, le 7 août, il avait déjà sa tête de colonne à Nancy quand il reçut l'ordre de

revenir au camp, puis tout de suite un appel réitéré sur Metz. Trois divisions purent y arriver; mais les trois quarts de la quatrième, toute la cavalerie, les réserves de l'artillerie et du génie, coupés par l'ennemi, furent contraints de rentrer à Châlons, de sorte que le 6^e corps, ainsi qu'un navire désemparé, n'ayant plus tous ses élémens de force, tous ses moyens de résistance, allait, malgré l'énergie de son chef, affronter, dans des conditions inégales, un adversaire armé de toutes pièces et parfaitement outillé.

De Paris cependant les dépêches arrivaient de plus en plus pressantes, impérieuses. Soutenu par la régente, le nouveau ministre de la guerre, comte de Palikao, exigeait ouvertement la déchéance du major-général, son prédécesseur, et même à mots plus couverts, celle de l'empereur, commandant en chef. Le 12 août, « ce fut, dit le général Jarras, une scène lamentable dont je fus le témoin, dans le cabinet du maréchal Le Bœuf, au moment où venait d'arriver la dépêche de l'impératrice. La consternation était peinte sur les visages. L'empereur impassible regardait et attendait. Le maréchal Le Bœuf, atterré, se plaignait amèrement de l'injustice des hommes. Le général Changarnier, qui partageait son temps entre le cabinet de l'empereur et celui du major-général, déplorait la mesure et, sans donner aucun avis sur ce qu'il convenait de faire, cherchait quels pouvaient être les hommes pervers qui, dans les circonstances critiques où nous nous trouvions, avaient frappé ce coup dont, selon lui, la signification était évidemment révolutionnaire. Assurément, l'impérialiste le plus dévoué n'aurait pas parlé avec plus de mépris des membres de l'opposition. Quant à M. Thiers, qu'il déclarait connaître à fond et qu'il a depuis lors plusieurs fois appelé son ami, il ne trouvait pas de termes assez violens pour qualifier son ambition malsaine et son activité révolutionnaire, disait-il. Je ne pouvais pas en croire mes oreilles, mais j'étais loin de prévoir ce que je devais entendre plus tard. »

Le major-général avait envoyé, par un télégramme, en termes très dignes, sa démission à l'impératrice qui lui fit une réponse gracieuse. Dans le même temps, l'empereur abdiqua le commandement de l'armée du Rhin. Le maréchal Bazaine fut nommé général en chef, et on lui donna, sans le consulter, car il n'était pas présent, pour chef d'état-major le général Jarras. « Je n'avais, dit celui-ci, nullement désiré et encore moins recherché ces fonctions. Aussi, au moment où je fus prévenu de la désignation dont je venais d'être l'objet, en présence de l'empereur, du maréchal Le Bœuf, du général Changarnier et du général Lerun, je protestai; mais on insista et, je dus obéir, n'écoutant que le sentiment du devoir. »

III.

Bazaine a écrit deux volumes sur son commandement. Le premier (1), publié à Paris en 1872, avant le procès, n'est guère qu'une compilation d'ordres, de dépêches et de rapports. Il n'en est pas de même du second (2), publié à Madrid en 1883. Celui-ci est un gros pamphlet, bourré de récriminations, d'attaques, d'insultes et de violences contre tout et contre tous. Il a osé y coller cette épigraphe : *Veritas vincit*. Si l'on y cherche la vérité promise, voici ce qu'on trouve : une incohérence calculée. A tous les endroits délicats, à tous les passages dangereux, l'auteur se dérobe, disparaît tout à coup, à l'abri d'une digression inopinée, étrangère au sujet; après quoi, le défilé franchi de la sorte, il reparait et poursuit, avec une aisance parfaite, comme si de rien n'était. C'est merveilleux comme tour de passe-passe.

Voici ce qu'il dit, avec une modération d'ailleurs plus rare que de coutume, au sujet du général Jarras, nommé chef d'état-major. « Cet officier-général me fut imposé contrairement aux habitudes qui laissent la désignation, ou au moins la proposition à faire, au chef de l'armée sous les ordres duquel il doit servir. Il y a dans ces fonctions des relations journalières telles qu'il est indispensable, pour la marche régulière d'un service aussi important, que les caractères aient une grande assimilation, et je voulais avoir le général Manèque qui avait été avec moi au Mexique. Cette observation n'est pas dans ma pensée un blâme pour M. le général Jarras, loin de là, car j'ai toujours été satisfait de sa manière d'être à mon égard; elle n'est que pour prouver qu'il m'a été imposé avec le commandement en chef. Il en a été de même des officiers composant le grand état-major-général, parmi lesquels s'en trouvaient quelques-uns, plutôt faits pour être journalistes-reporters que militaires, et dont je me serais bien passé. »

Écoutons maintenant le général Jarras. « J'espérais que le maréchal Bazaine, qui jusqu'alors m'avait témoigné de la bienveillance, faciliterait ma tâche, et ce fut là mon erreur. En effet, dès le commencement, le maréchal m'a systématiquement tenu à l'écart, sans me faire part de ses projets, si ce n'est au moment où il me donnait ses instructions pour transmettre ses ordres à l'armée. Pour être constamment en mesure de remplir ses fonctions dans toute leur étendue, le chef d'état-major a besoin d'une autorité qu'il

(1) *L'Armée du Rhin*, depuis le 12 août jusqu'au 29 octobre 1870, par le maréchal Bazaine. Paris, 1872; Plon.

(2) *Épisodes de la guerre de 1870 et le blocus de Metz*, par l'ex-maréchal Bazaine. Madrid, 1883; Gaspar.

ne peut tenir que de la confiance du commandement. De là résulte la nécessité d'une entente complète et incessante entre le commandement et le chef d'état-major; aussi ai-je fait tous mes efforts pour obtenir la confiance du maréchal Bazaine; je puis même dire que j'ai été jusqu'à faire abstraction de ma personnalité, en vue du bien du service; mes bonnes intentions ont été stériles. Dès le moment où il prit possession de son commandement, le maréchal Bazaine réduisit mes fonctions à celles d'un agent passif. Je n'étais pour lui qu'un secrétaire. » — « Les états-majors, ajoute-t-il ailleurs, sont les yeux, les oreilles, la voix de leur général, de sorte que, dans tout ce qu'ils font et disent en matière de service, leur devoir est de s'identifier avec lui. Ayant à chaque instant à transmettre la pensée de son général, le chef d'état-major a besoin de posséder toute sa confiance, et comme la confiance ne s'impose pas, il est désirable que le général fasse lui-même le choix de son chef d'état-major. » Sur ce point-là seulement Bazaine et Jarras tombaient d'accord. Le chef d'état-major est le *confident* de la tragédie classique. Ce fut une faute lourde à ceux qui s'avisèrent d'accoler deux caractères si dissemblables, la droiture un peu brusque de l'un à la duplicité cauteleuse de l'autre.

Dès le premier jour, le général Jarras fit l'épreuve du sort qui l'attendait. Le nouveau commandant en chef avait son quartier-général à Borny; le nouveau chef d'état-major, qui était à Metz, avait hâte de rejoindre le maréchal, quand celui-ci lui fit savoir qu'ils étaient fort bien où ils se trouvaient l'un et l'autre. Quelques heures plus tard, venu à Metz à l'improviste, le maréchal était déjà en voiture prêt à reprendre le chemin de Borny, lorsque le général, averti par hasard, arriva tout juste pour s'entendre dire qu'on n'avait pas d'ordres à lui donner. Cependant, il en reçut dans la soirée; il s'agissait de préparer pour le lendemain, 14 août, la marche de l'armée sur Verdun.

Voici quelles étaient, à cette date, les forces de l'armée dite encore du Rhin: cinq corps comprenant quinze divisions d'infanterie et vingt et un régimens de cavalerie marchant avec eux, plus deux divisions de réserve de cavalerie. Le 2^e corps avait pour chef le général Frossard; à la tête du 3^e, auparavant commandé par le maréchal Bazaine, était le général Decaen; blessé mortellement ce même jour, à la bataille de Borny, il fut remplacé par le maréchal Le Bœuf; le 4^e avait pour chef le général de Ladmirault; le 6^e le maréchal Canrobert; le général Bourbaki était à la tête de la garde impériale. Les généraux de Forton et du Barrail menaient les divisions de réserve de cavalerie. Les généraux Soleille et Coffinières commandaient respectivement les armes spéciales, artillerie et génie. Les effectifs étaient de 122,000 hommes d'infanterie, de

13,000 cavaliers, de 10,000 artilleurs; en y ajoutant les troupes du génie, les services administratifs et les services auxiliaires, on pouvait compter 160,000 hommes. L'artillerie avait 90 batteries attelées, soit 540 bouches à feu, canons et mitrailleuses.

L'attaque des Prussiens sur Borny, le 14 août, victorieusement soutenue et contenue par les 3^e et 4^e corps, avait eu pour objet et eut pour effet de retarder la retraite de l'armée dans la direction de Verdun et sa concentration sur le plateau de Gravelotte. La journée du 15 fut employée tout entière au défilé des colonnes suivant les directions indiquées; le soir venu, quelques-unes d'entre elles n'avaient pas encore atteint les emplacements assignés à leurs bivouacs. Cependant, de mauvais symptômes étaient signalés; l'ennemi, ayant passé la Moselle au-dessus de Metz, forçait de marche sur la gauche, et ses éclaireurs avaient été vus sur la route de Verdun, à Mars-la-Tour. L'empereur était à Gravelotte; le général Jarras l'y aperçut, comme à l'ordinaire, calme, impassible; mais le prince impérial, inquiet, anxieux, allait de l'un à l'autre, quêtant des opinions rassurantes, des impressions favorables, des motifs d'espérance. Enfin, dans la nuit du 15 au 16, vers trois heures du matin, Napoléon III et son fils, escortés par une brigade de cavalerie, quittèrent Gravelotte et par Doncourt purent gagner Verdun; ils allaient rejoindre les troupes qu'on réunissait au camp de Châlons. Quelques heures plus tard, c'eût été trop tard. Le 16, à dix heures, commençait la bataille de Rezonville.

Comme à Borny, l'armée se défendit vigoureusement et gagna même un peu de terrain sur sa droite; comme à Borny, les Prussiens se tinrent satisfaits, parce qu'ils avaient encore une fois retardé la marche de l'armée française. Non-seulement ils l'avaient retardée, ils lui avaient coupé la route directe de Metz à Verdun; en dépit de ses efforts, le 4^e corps n'avait pas pu les déloger de Mars-la-Tour. Dans les bivouacs français néanmoins, on se félicitait, on était fier de cette rude journée; il y avait plus au nord d'autres chemins, celui de Briey par exemple, et l'on ne doutait pas que, dès les premières heures du lendemain, par un simple changement de direction, la marche ne fût reprise; personne, même parmi les pessimistes, ne s'arrêtait à l'idée qu'on pût rétrograder vers Metz. Dans la nuit, tout à coup, l'ordre en fut donné. Quelle stupeur! Vers onze heures du soir, le maréchal Bazaine avait dicté au général Jarras une circulaire qui prescrivait aux commandans des corps d'armée de se replier, dès le point du jour, de prendre position, la gauche à Rozérieulles, la droite à Saint-Privat, et de s'y couvrir par des ouvrages de campagne. Quel était le prétexte de ce recul? L'insuffisance, sinon le manque de vivres et de munitions. Pour les vivres, le prétexte était faux;

pour les munitions, il était tout au moins contestable. Il est vrai que le commandant supérieur de l'artillerie, le général Soleille, avait manifesté à ce sujet une inquiétude excessive, dont le général en chef n'avait pas manqué de se faire un argument ; mais la distance n'était pas si grande que du champ de bataille glorieusement conservé il ne fût facile d'envoyer caissons et fourgons se remplir à Metz : en profitant de la nuit, c'eût été l'affaire de quelques heures.

On se replia donc. Pendant toute la journée du 17, les troupes travaillèrent à se retrancher ; les lignes d'Amanvilliers, comme on les nomma, devinrent en effet très fortes, si ce n'est vers la droite, du côté de Saint-Privat, où le terrain était moins favorable à la défensive. C'était le poste assigné au 6^e corps, le plus mal outillé, le plus mal armé, le moins en état de s'éclairer, puisque, ainsi qu'on l'a vu, son parc du génie, sa réserve d'artillerie, sa cavalerie, refoulés sur le camp de Châlons, n'avaient pas pu le rejoindre. De ce côté donc, les ouvrages de campagne n'eurent ni le développement, ni le profil qui, là plus qu'ailleurs, eussent été nécessaires.

Tel était l'état des choses quand, le 18, dans la matinée, les avant-postes signalèrent un grand mouvement de colonnes ennemies, de gauche à droite. Le maréchal Bazaine ne parut pas s'en inquiéter. Vers dix heures, il envoya le colonel Lewal, de l'état-major-général, faire une reconnaissance, non pas sur le front, mais en arrière des troupes, afin de déterminer les points que les corps devraient occuper, lorsqu'il en serait donné l'ordre. Cependant le canon commençait à gronder ; à midi, la bataille était engagée sur toute la ligne. Le maréchal affectait une telle confiance dans la solidité de sa position défensive qu'il disait et répétait que cette attaque ne pouvait pas être sérieuse ; ce fut vers deux heures seulement qu'il se décida, pour voir ce qui se passait, à monter à cheval ; mais il n'alla pas plus loin que le fort Saint-Quentin où il établit son observatoire. Cependant le général de Ladmirault et le maréchal Canrobert demandaient du renfort ; l'artillerie du 6^e corps était notoirement insuffisante ; vers la fin de la journée, le commandant en chef lui envoya deux batteries à cheval de la garde. Ce fut, pendant la bataille, tout ce qui fut engagé de ce corps d'élite, à la tête duquel le général Bourbaki frémissait d'impatience ; pareillement, la réserve générale d'artillerie et la plus grande partie de la cavalerie furent laissées en attente au bivouac. À sept heures, le maréchal Bazaine rentra au quartier-général, non pas triomphant, mais satisfait. Tout à coup, vers neuf heures, à nuit close, il y eut une rumeur de panique sur la route de Woippy à Saint-Privat ; un peu après, le général Jarras vit arriver

ensemble le commandant Lonclas, aide-de-camp du maréchal Canrobert, et le capitaine de La Tour du Pin, aide-de-camp du général de Ladmirault. Tous les deux apportaient de fâcheuses nouvelles : tourné, attaqué, canonné de front et de flanc, le 6^e corps n'avait pu se maintenir à Saint-Privat ; il se retirait, et le 4^e, lié à sa fortune, se retirait comme lui, l'un et l'autre continuant de se battre en retraite. Il faut ici donner la parole au général Jarras : « L'attitude et le langage de ces deux officiers faisaient suffisamment connaître que, malgré la vigueur et la ténacité des troupes, nous avions subi un échec dont il n'était pas possible à ce moment d'apprécier la gravité. Je les conduisis immédiatement auprès du maréchal qui avait fait fermer sa porte, afin de pouvoir travailler sans être dérangé inutilement. Il écouta ces rapports sans laisser paraître ni émotion ni surprise ; presque sans prendre le temps de la réflexion, il indiqua sommairement les positions nouvelles que les corps devaient occuper, et remarquant la tristesse de ces deux aides-de-camp, il les engagea à bannir toute inquiétude et ajouta : « Ce mouvement devait être fait demain matin, vous le ferez quelques heures plus tôt. »

¹ Ainsi ces fameuses lignes d'Amanvilliers, si bien choisies, si bien retranchées, si fortes, ce n'était, après Rezonville, que la seconde étape de la retraite sous Metz, et il avait déjà préparé la troisième ; et c'était pour reconnaître celle-ci qu'il avait, dès le matin, avant tout engagement, fait partir le colonel Lewal.

Dans son apologie de 1883, il a écrit ceci : « Me conformant aux instructions contenues dans le titre XIII du Service en campagne : « Le commandant en chef prescrit à l'avance les dispositions à suivre en cas d'insuccès ; il indique aux officiers-généraux et aux chefs de corps les mouvemens qu'ils auraient à faire dans les différentes chances qu'on peut prévoir, et les positions qu'ils devraient successivement occuper... » j'avais envoyé M. le colonel Lewal reconnaître les positions en arrière des lignes d'Amanvilliers et les routes qui y conduisaient, pour qu'en cas d'une retraite forcée, les commandans des corps d'armée sachent où diriger leurs troupes. Quel grief n'en tire-t-on pas contre ma pensée ! « C'était la preuve que je ne voulais pas m'éloigner de Metz... » et beaucoup d'autres balivernes plus absurdes et malveillantes les unes que les autres. Cela ne prouve qu'une chose, c'est que les médisans ne connaissaient pas le règlement sur le service en campagne, et je n'en fus pas étonné. » C'est tout. Quoi ! sur une question d'un si grand intérêt, c'est là toute sa défense ! Il en sent si bien le défaut que, par une de ces digressions dont il est coutumier, il nous donne tout de suite le dispositif de l'armée allemande, et comme cette diversion ne pourrait pas suffire, tout de

suite encore, en douze grandes pages de petit texte, le journal de marche du 64^e de ligne, depuis le 21 juillet 1870, « départ de Calais, » jusqu'au 31 août, « combat de Servigny. »

Dans un passage excellent de son livre, le général Jarras a porté sur l'état d'esprit du maréchal Bazaine, en ce moment critique, un jugement qui deviendra l'arrêt de l'histoire. « Ni par l'étendue de son savoir, ni par son génie militaire, ni par l'élévation de son caractère, le maréchal Bazaine n'était en mesure de tirer l'armée du Rhin de la situation fâcheuse où elle se trouvait, le jour où il fut investi du commandement en chef. Il est d'ailleurs une qualité indispensable dans les circonstances difficiles qui lui faisait complètement défaut. Il ne possédait en aucune manière l'énergie du commandement, il ne savait pas dire : *Je veux*, et se faire obéir. Donner un ordre net et précis était de sa part une chose impossible. Je crois aussi bien fermement que, quoi qu'il fût, il sentait dans son for intérieur que la situation et les événemens étaient au-dessus de ses forces. Il succombait sous le poids de cette vérité accablante. N'ayant pas su arrêter un plan de conduite, il n'avait pas un but net et précis ; il tâtonnait et voulait ne rien compromettre, en attendant que les événemens lui ouvrissent des horizons nouveaux dont il espérait, au moyen d'expédiens plus ou moins équivoques, parvenir à dégager, sinon son armée, au moins sa personnalité et ses intérêts. Faute de mieux, il s'est abandonné au hasard, dernière ressource de ceux qui ne comptent plus sur eux-mêmes. Mais que l'on suppose un instant le commandant en chef de l'armée du Rhin doué de l'énergie puissante et patriotique des grandes âmes, il eût méprisé tous les petits calculs plus ou moins aléatoires pour marcher franchement et virilement droit au but. Il eût certainement enflammé de cette pensée tout à la fois si grande et si simple son armée entière, depuis ses commandans de corps d'armée jusqu'aux derniers soldats ; il l'eût entraînée d'enthousiasme à un effort suprême, et fortement résolu à vaincre à tout prix, j'ai la conviction qu'il aurait vaincu. »

IV.

C'en était fait. Ramenée à Metz, sous le canon des forts, l'armée désormais était rivée à la place. Le 19 août, elles commencèrent d'être bloquées ensemble. Il y avait huit jours que Bazaine avait pris le commandement.

A cette même date, il adressait à l'empereur le télégramme qui devait entraîner de si fatales conséquences : « Les troupes sont fatiguées de ces combats incessans qui ne leur permettent pas les soins matériels ; il est indispensable de les laisser reposer deux ou

trois jours. Je compte toujours prendre la direction du nord, et me rabattre ensuite par Montmédy sur la route de Sainte-Menehould à Châlons, si elle n'est pas fortement occupée; dans ce cas, je continuerais sur Sedan et Mézières pour gagner Châlons. » Le même jour, il mandait au maréchal de Mac-Mahon : « J'ai dû prendre position près de Metz, pour donner du repos aux soldats et les ravitailler en vivres et en munitions. L'ennemi grossit toujours autour de nous et je suivrai très probablement, pour vous rejoindre, la ligne des places du nord. Je vous préviendrai de ma marche, si je puis toutefois l'entreprendre sans compromettre l'armée. » On voit la différence de ces deux télégrammes, et combien le second était restrictif du premier.

Face à face avec ses lieutenans et dans ses communications avec les troupes, le maréchal manifestait hautement ses intentions de départ. Le 25 août, l'armée fut prévenue d'avoir à s'approvisionner pour trois jours et de se tenir prête à marcher le lendemain, dès l'aube. En effet, le 26, le mouvement commença; à midi, tous les corps, sauf la garde, étaient en position sur la rive droite de la Moselle. Les commandans des corps d'armée avaient été convoqués au château de Grimont. En s'y rendant, le maréchal laissa tomber ces mots : *Que vont-ils me dire?* Le général Jarras, qui les recueillit non sans étonnement, se permit une remarque : quels que fussent les avis des lieutenans, c'était au chef seul qu'il appartenait de décider, parce que la responsabilité appartenait à lui seul. La remarque était juste, irréfutable, mais elle était déplaisante; le maréchal n'y répondit pas. *Que vont-ils me dire?* Ces cinq monosyllabes, qui n'avaient l'air de rien, c'était tout. Le jeu de Bazaine allait être, en effet, de circonvvenir et d'enlacer ses lieutenans, de solliciter habilement leurs sentimens personnels, de transformer peu à peu les sentimens en opinions, les opinions en décisions, de se décharger sur autrui de sa responsabilité propre, de faire, en deux mots, d'une réunion purement consultative une sorte de parlement militaire dont les votes feraient loi. Ce n'était pas du premier coup qu'il se flattait d'y réussir; aussi l'essai qu'il allait tenter le rendait-il anxieux.

La réunion eut lieu à une heure. Le maréchal indiqua brièvement son intention de gagner Thionville par la rive droite de la Moselle, puis de repasser sur la rive gauche dans la direction de Montmédy. Voilà son plan : qu'en pensait-on? Tous commencèrent par déclarer qu'ils étaient prêts à marcher sur l'ordre du commandant en chef. Il n'y avait donc qu'à lever la séance et à donner le signal aux troupes qui attendaient l'arme au pied. Il n'en fut rien fait, le maréchal ayant témoigné le désir d'interroger les commandans de corps d'armée sur les dispositions physiques et

morales de leurs hommes; puis il donna la parole au général Soleille. Le commandant supérieur de l'artillerie, dont l'opinion, le 16 août, après la bataille de Rezonville, avait servi de prétexte au premier mouvement de retour sur Metz, se déclara nettement pour l'expectative en alléguant, d'abord la fatigue de l'armée, puis l'importance stratégique de la position qu'elle occupait, sur les derrières de l'ennemi, avec cet avantage d'immobiliser les deux cent cinquante mille hommes du prince Frédéric-Charles. A son tour, le général Coffinières, qui était à la fois commandant supérieur du génie de l'armée et gouverneur de Metz, conclut comme le préopinant, mais pour un autre motif, à savoir l'urgence de compléter les défenses de la place et surtout des forts qui n'étaient pas en état de soutenir une attaque de vive force. Les argumens des généraux Soleille et Coffinières ayant visiblement frappé les autres membres du conseil, le maréchal recueillit aussitôt les voix qui allèrent à l'expectative. Comme, pendant cette délibération prolongée, un violent orage avait inondé les terres, il fut convenu que le mauvais temps serait allégué comme raison du contre-ordre que les troupes allaient recevoir. Ainsi échoua cette première velléité de rentrée en campagne.

Le 30 août, une rumeur se propagea que, parti du camp de Châlons avec une armée refaite, le maréchal de Mac-Mahon arrivait à la rescousse. La journée du lendemain fut d'abord la répétition de la prise d'armes du 26, concentration sur la rive droite de la Moselle et réunion du conseil au château de Grimont. Là, en effet, le maréchal Bazaine donna lecture de deux dépêches annonçant la marche de l'armée de Châlons sur la Meuse ardennaise, puis il fit connaître à ses lieutenans la part que chacun d'eux allait prendre aux opérations dont l'objectif était d'abord la trouée des lignes allemandes, puis Thionville. A deux heures, les commandans des corps étaient à la tête de leurs troupes. Le maréchal Le Bœuf devait commencer l'attaque, au signal d'un coup de canon tiré sur l'ordre du général en chef. Celui-ci parcourait le terrain, faisant construire des épaulemens de batteries, rectifiant la direction des têtes de colonnes. Le temps passait; trois heures sonnèrent, puis quatre heures; alors seulement le maréchal Bazaine parut s'étonner de l'inaction du 3^e corps; il semblait avoir oublié que c'était lui-même qui s'était réservé de donner le signal; une observation du général Jarras lui rendit la mémoire; le coup partit et l'action s'engagea. Il était bien tard. Aux dernières lueurs du jour, les Allemands étaient chassés de Noisseville, de Servigny et de Villers-l'Orme; malheureusement, pendant la nuit, les troupes qui occupaient Servigny, attaquées par l'ennemi en force, ne purent s'y maintenir et le village fut perdu. Le 1^{er} septembre, un épais

brouillard couvrait la campagne; il ne se dissipa qu'après sept heures. Les Allemands étaient accourus en masses profondes et leur artillerie avait la supériorité du nombre et du tir. L'action reprise ne donna pas d'aussi bons résultats que ceux de la veille; il fallut céder peu à peu le terrain conquis, puis rentrer dans le camp retranché de Metz; l'ennemi n'inquiéta pas la retraite. Telle a été la bataille de Noisseville.

Fidèle à sa manière de répartir sur d'autres têtes la charge de responsabilité qui pesait sur la sienne, le maréchal Bazaine ne manqua pas de se plaindre que ses ordres n'eussent pas été exécutés comme ils auraient dû l'être. « Je l'avais entendu déjà, dans plusieurs circonstances, écrit le général Jarras, insinuer que ses lieutenans manquaient d'intelligence de la guerre et négligeaient quelquefois, peut-être avec intention, de se conformer aux ordres qu'il leur donnait; mais, soit par nature, soit par calcul, le maréchal Bazaine ne pouvait pas se résoudre à exercer le commandement d'une main ferme et vigoureuse. Trop souvent ses ordres manquaient de précision; dans bien des cas, on pouvait croire qu'ils prêtaient volontairement à l'équivoque. Écrasé par le sentiment de sa responsabilité, il lui semblait qu'elle était partagée par ceux qui étaient les plus élevés après lui, lorsqu'il les avait consultés même indirectement. En même temps il dépréciait ces mêmes lieutenans et, pour mieux parvenir à son but, il les attaquait par le ridicule. Cependant il accueillait avec une bonhomie trompeuse tous ceux qui l'approchaient, et il m'est arrivé plusieurs fois de le voir faire une très gracieuse réception à ceux que, quelques instans auparavant, mais en leur absence, il avait accablés non-seulement de ses sarcasmes, mais encore de ses insinuations malveillantes. Il se croyait populaire et voyait avec un dépit mal dissimulé ce qui pouvait attirer sur d'autres l'attention publique. C'est dans ce sens qu'on peut dire qu'il était jaloux du commandement. Il était facile de le voir au soin qu'il prenait de rejeter les insuccès sur ses sous-ordres. »

V.

Le 3 septembre, on entendit des avant-postes de grandes clameurs dans les lignes prussiennes. Deux jours plus tard, les vigies signalèrent à l'horizon vers le sud de longues traînées de poussière comme en soulèvent les colonnes en marche; aussitôt le bruit courut à travers les camps d'une grande défaite des Allemands qui se repliaient à la hâte. Hélas! c'étaient les débris de l'armée de Châlons qui s'en allaient en Allemagne. Après les batailles de Rezonville et de Saint-Privat on avait renvoyé à l'ennemi quinze

cents prisonniers, à charge d'échange. Le 7 septembre, il commença d'acquitter sa dette; on vit arriver aux avant-postes sept cent cinquante hommes, non pas des régimens de l'armée de Metz, mais de ceux qui avaient combattu à Beaumont et à Sedan. L'émotion fut grande; loin de comprimer les cœurs, elle les gonfla d'un tumultueux désir de vengeance.

Le 10, autre émoi : la révolution du 4 septembre ! Le maréchal Bazaine essaya vainement d'en arrêter la nouvelle. Il déclara qu'en attendant les ordres du gouvernement, il s'abstiendrait de grandes luttes, mais que les commandans des corps devaient tenir leur monde en haleine et l'ennemi en alerte par de fréquentes actions de petite guerre. Sur les questions de politique il se tenait fort réservé; surpris par l'événement, il attendait. Selon l'opinion connue ou présumée de ceux avec lesquels il s'entretenait tête-à-tête, son langage variait de façon à donner satisfaction à chacun tour à tour. De fait il y avait dans l'armée une grande divergence de sentimens; on en eut la preuve, le dimanche suivant, à la parade où devaient être reconnus les officiers nouvellement promus dans le 6^e corps. Certains colonels employèrent l'ancienne formule : *Au nom de l'empereur !* D'autres dirent : *Au nom du peuple français !* ou bien : *Au nom de la république française !* ou bien encore : *Au nom du gouvernement de la défense nationale !* Un ordre rétablit provisoirement la formule d'usage.

La petite guerre recommandée par le général en chef se faisait de temps à autre, principalement sous la forme de fourrages exécutés dans les villages situés entre les lignes des deux armées. Ils ne donnèrent pas assez de résultats pour relever le stock des approvisionnemens dont on commençait à s'inquiéter avec raison. Les hommes ne souffraient pas encore, bien que les rations de vivres eussent été déjà réduites; mais les chevaux mouraient de faim; la cavalerie ne comptait plus, par régiment, que deux escadrons en état de service, et l'artillerie diminuait dans la même proportion le nombre de ses batteries attelées. Si l'on voulait s'ouvrir un passage de vive force à travers les lignes allemandes, en un mot si l'on voulait combattre, il n'y avait plus de temps à perdre. Assurément l'armée le voulait de grand cœur; le maréchal Bazaine le voulait-il aussi bien ?

VI.

Jusqu'ici nous n'avons pu noter dans son attitude qu'un goût marqué pour la temporisation, pour l'attente, résultat de la défiance de soi-même, de la défaillance intellectuelle : voici qui est plus grave, la préoccupation politique, la connivence avec l'en-

nemi, voici venir la crise, la défaillance morale, en un mot, quoique ce mot coûte à dire, la trahison.

Le général Jarras se demande si, dès la nouvelle du 4 septembre, la pensée de devenir l'arbitre de la situation n'avait pas germé spontanément dans cette tête; je ne le crois pas. Le germe, c'est un génie malfaisant, mais puissant et habile, qui l'y a semé, implanté, cultivé. C'est M. de Bismarck qui a été le grand tentateur; c'est lui qui a fait miroiter devant Bazaine, devant son regard bassement avide, toutes les jouissances de l'ambition satisfaite et de la vanité repue. Sous prétexte de régler l'échange des prisonniers, des officiers de l'état-major du prince Frédéric-Charles étaient venus en parlementaires jusqu'au grand quartier-général, et l'on avait observé qu'après chacune de ces visites le maréchal se répandait en mauvais propos sur les hommes du 4 septembre et sur la répugnance qu'ils soulevaient dans les départemens. Comment le pouvait-il savoir?

Un soir, le 23 septembre, un inconnu se présente aux avant-postes de Moulins. « Que faites-vous là? D'où venez-vous? Que voulez-vous? — Je viens pour voir le maréchal Bazaine, que je dois entretenir. » On l'amène au quartier-général. « Qui doit-on annoncer? — C'est inutile, je m'annoncerai moi-même. » Il reste une heure en tête-à-tête avec le maréchal, et retourne au château de Corny, résidence du prince Frédéric-Charles. Le lendemain 24, il reparait. Le commandant en chef fait quérir le général Bourbaki et le maréchal Canrobert. A l'issue de cette conférence à quatre, le général Bourbaki revêt des habits civils, et, la nuit faite, part avec l'inconnu. Le 25, le général Desvaux reçoit du maréchal Bazaine l'ordre de prendre le commandement de la garde impériale, en remplacement du général Bourbaki en mission.

L'inconnu était un aventurier, un intrigant, du nom de Regnier; c'était un agent de M. de Bismarck. Il s'était présenté au maréchal comme venant de la part de l'impératrice qui désirait conférer en Angleterre, soit avec le maréchal Canrobert, soit avec le général Bourbaki. Le maréchal Canrobert s'était récusé, le général avait accepté, mais à la condition d'être couvert par un ordre écrit, sur quoi le maréchal lui avait délivré la pièce suivante: « L'impératrice régente désirant avoir auprès d'elle M. le général Bourbaki, cet officier-général est autorisé à se rendre auprès de Sa Majesté. »

Comme épilogue à cet incident étrange, voici l'extrait d'une lettre adressée par le général Bourbaki au ministre de la guerre du gouvernement de Tours: « Une aventure des plus extraordinaires m'a fait sortir de Metz. Un monsieur Regnier est venu voir le maréchal Bazaine. Il disait que M. de Bismarck traiterait avec l'impéra-

trice à des conditions possibles pour la France. Le maréchal me mit en rapport avec ce M. Regnier, qui était avec lui depuis plusieurs heures. Ce M. Regnier me dit entre autres choses qu'il espérait porter bientôt un traité à signer à l'impératrice. Bref, je suis arrivé à Chislehurst, où l'impératrice m'a dit qu'elle n'avait jamais exprimé le désir d'avoir, ou le maréchal Canrobert ou moi, auprès d'elle. Cette déclaration, dont j'avais le pressentiment depuis que j'avais lu les papiers publics, m'a frappé au cœur. Tout en étant couvert par l'ordre de mon chef, je me trouvais dans une fausse position. Je suis à Luxembourg. Si, contrairement à mes désirs, je ne parvenais pas à rejoindre nos soldats, je me mettrais à la disposition du gouvernement provisoire. » Bourbaki ne put pas rentrer à Metz; soldat loyal et patriote, il n'hésita pas à se donner au service de la France envahie.

D'après le pamphlet apologétique de Bazaine, Regnier lui aurait insinué que, pour prix d'un armistice assurément bien désirable, les Allemands sans doute exigeraient, à titre de gage, la place de Metz; à quoi il aurait été répondu que l'armée ne saurait acquérir sa liberté d'action, pour maintenir l'ordre, qu'à la condition de se retirer avec les honneurs de la guerre, mais sans aucune stipulation relative à la place de Metz.

Ce que voulait, avant tout, M. de Bismarck, c'était Metz; il n'avait pas réussi dans ce premier essai, mais il n'était pas homme à lâcher prise, et il allait manœuvrer de sorte à jeter son filet sur Metz et sur l'armée à la fois.

Par-dessus ces menées occultes, les apparences étaient que le commandant en chef préparait quelque grand coup de force auquel il préludait par des sorties partielles, ici sur Feltre, là sur Ladonchamps, ailleurs sur Colombey. Le 4 octobre, les commandans des corps d'armée furent convoqués au Ban San-Martin afin de se concerter pour la trouée générale et décisive. Le maréchal Bazaine exposa son plan, qui était de sortir sur Thionville par les deux rives de la Moselle. Ce projet de marche en deux colonnes séparées par la rivière, c'était une cible à critiques; les objections ne manquèrent pas; le maréchal se contenta de répondre placidement: « Je vous ai présenté le plan d'opérations qui m'a paru offrir le moins de difficultés; si vous ne l'acceptez pas, veuillez m'en indiquer un autre qui sera discuté à son tour, et nous ferons ensuite ce qui aura été décidé par le conseil. » C'était le même homme qui, peu de temps auparavant, sur une observation respectueuse du général Jarras, avait répliqué d'un ton sec: « Dans les circonstances présentes, je ne prends conseil de personne. »

La grande sortie n'eut pas lieu; mais, pour donner un leurre aux impatiences, il y eut, le 7, un grand fourrage exécuté par le 6^e corps

sur les Grandes et les Petites Tapes, avec le soutien de deux divisions, l'une du 3^e, l'autre du 4^e, et le concours des voltigeurs de la garde. A son ordinaire, le commandant en chef se plaignit d'avoir été mal compris, l'affaire n'ayant pas été menée suivant ses intentions.

Le conseil fut réuni de nouveau le 10 octobre. Trois questions lui furent soumises, sur les approvisionnements, sur la situation militaire, et, ce qui était plus grave, sur la situation politique. Au sujet des vivres, il y eut une prise très aigre entre les commandans des corps et le gouverneur de Metz, qui défendait les réserves de la place. Le pain allait manquer, mais non pas la viande des chevaux, abattus en grand nombre, parce qu'on ne les pouvait plus nourrir. Sur la question militaire, il n'y avait qu'une opinion, la sortie; mais sur la manière de l'effectuer, on n'était pas d'accord. Restait la question politique, pour la première fois évoquée devant le conseil. Le maréchal Bazaine n'osa pas exprimer toute sa pensée, sa pensée de derrière la tête, mais il la laissa suffisamment entendre. Il s'agissait de s'adresser directement au roi de Prusse et d'obtenir de lui, par une convention honorable, le libre passage de l'armée destinée au rétablissement de l'ordre en France, préliminaire indispensable au rétablissement de la paix. Pour le maréchal Bazaine et pour les initiés, le rétablissement de l'ordre, c'était la restauration du gouvernement impérial, à quoi l'on savait M. de Bismarck favorable. Cela ne fut pas dit explicitement; mais on s'accorda sur la démarche à faire auprès du roi Guillaume, et le général Boyer, premier aide-de-camp du commandant en chef, fut immédiatement désigné pour se rendre à Versailles. Par suite de difficultés soulevées par les Prussiens, il ne put se mettre en route que le 12, dans l'après-midi.

Cette mission nouvelle, après le départ inexplicé du général Bourbaki, excita dans l'armée une surprise très voisine de l'agitation. Le maréchal Bazaine ne laissa pas de s'en inquiéter. Le général Boyer ne rentra que le 17 octobre; le lendemain, le conseil se réunit pour l'entendre. Il déclara qu'il avait échoué, puis il donna le détail de ses conférences avec M. de Bismarck. Le ministre prussien lui avait nettement dit qu'avant de livrer passage à l'armée française, même pour le rétablissement d'un gouvernement régulier, il lui fallait des garanties effectives. Si le maréchal Bazaine ne se croyait pas qualifié pour signer des stipulations préalables à la conclusion d'un traité définitif, l'impératrice régente, qui avait déjà l'autorité politique, aurait, avec le concours de l'armée, l'autorité morale indispensable pour accomplir cet acte de gouvernement. C'était clair et catégorique. Avant de prendre une détermination, le conseil voulut se mieux renseigner sur l'état des esprits parmi les troupes.

Le lendemain 19 octobre, les commandans des cinq corps d'armée firent leur rapport. Trois déclarèrent que leurs généraux étaient disposés à les suivre et répondaient de leurs hommes; les deux autres furent beaucoup moins affirmatifs; ils regardaient comme une imprudence grave l'épreuve qu'on voulait tenter; l'échec n'entraînerait rien de moins que la division, le déchirement de l'armée. Devant ces déclarations contradictoires, on hésitait, les chances tournaient contre l'épreuve. Tout à coup, le général Changarnier réclama la parole. C'était la première fois qu'on le voyait au conseil; comment y était-il entré? à quel titre? Après une très vive attaque au gouvernement de la défense nationale, il soutint avec non moins de chaleur la proposition suggérée par M. de Bismarck: « Là, s'écria-t-il en manière de péroraison, là seulement est le salut de l'armée, celui de la France et de la société. L'impératrice acceptera, parce que c'est le seul moyen de conserver le trône à son fils; l'armée suivra l'impératrice, parce qu'elle sera profondément touchée de la confiance que lui témoignera une femme énergique et belle! » Cette harangue emporta les votes; la proposition fut adoptée; il n'y eut d'opposans que le maréchal Le Bœuf et le général Coffinières; ils ne pensaient pas que l'impératrice pût ou voulût accepter le rôle qui lui était offert.

Dans la soirée, le général Boyer partit pour Chislehurst; quatre jours après, on sut qu'il avait échoué de nouveau. L'impératrice avait refusé; devant l'histoire, ce sera son honneur. M. de Bismarck écrivit au maréchal Bazaine: « Les propositions qui nous arrivent de Londres sont, dans la situation actuelle, absolument inacceptables, et je constate à mon grand regret que je n'entrevois plus aucune chance d'arriver à un résultat par des négociations politiques. »

Ainsi s'effondrait d'un coup la scène péniblement échafaudée par le maréchal Bazaine; ainsi, même dans son imagination complaisante, s'évanouissait cette vision fantastique d'une armée française défilant, flanquée de colonnes prussiennes, sous le regard protecteur de M. de Bismarck, et, passant, par un demi-tour à droite, de la guerre étrangère à la guerre civile.

VII.

L'agonie commence. Le 24 octobre, le conseil se réunit. Que faire? Devait-on tenter la sortie de désespoir? Quelles chances avait-elle? La discussion se prolongea. Il fut dit que toute la cavalerie était démontée, qu'il ne restait plus par division qu'une batterie de 12 et une de mitrailleuses, dont les attelages même n'étaient pas complets. Le général de Ladmirault se décida le pre-

mier à déclarer nettement qu'à son avis la sortie tournerait en désastre et que l'armée serait anéantie ou dispersée dans le plus affreux désordre; un peu plus, un peu moins accentuée, cette opinion fut au fond celle des autres commandans de corps, à l'exception du maréchal Le Bœuf qui se prononça pour « l'héroïque folie. » On finit par baisser la tête en reconnaissant la nécessité impérieuse d'entrer en pourparlers avec l'ennemi. Ce fut le général Changarnier qui se chargea de porter au prince Frédéric-Charles des offres de convention dont voici le sens : « Le sort de la place de Metz resterait distinct de celui de l'armée qui serait autorisée à se rendre, avec armes et bagages, ou en Algérie, ou sur un point quelconque du territoire français, à la seule condition de ne plus combattre les troupes allemandes pendant la durée de la guerre. »

Le 25, avant midi, le prince Frédéric-Charles fit au général Changarnier l'accueil le plus courtois, mais il repoussa péremptoirement ses propositions et le pria de dire au maréchal Bazaine que, ce même jour, à cinq heures, au château de Frescati, son chef d'état-major donnerait communication à l'officier-général que le maréchal voudrait bien déléguer, des conditions qu'il avait l'ordre de lui faire connaître. Ces conditions, remises par écrit au général de Cisse, délégué du maréchal, se résumaient en ce seul mot : capitulation ! capitulation commune à l'armée et à la place, avec tout le matériel de guerre, canons, fusils, armes et munitions de toute espèce, drapeaux, vivres, etc.

Le 26, le maréchal Bazaine donna lecture au conseil du protocole rapporté par le général de Cisse. De nouveau, le conseil reconnut, cette fois à l'unanimité, que toute tentative de sortie ne pouvait pas manquer d'être un désastre et courba la tête sous la fatalité d'une capitulation. On relut les clauses du protocole, cherchant le moyen d'y introduire quelque adoucissement : le général de Cisse déclara que, dans sa conviction, les ordres du roi de Prusse étant absolus, toute discussion serait inutile. Le maréchal Bazaine avait décidé que l'officier-général qui aurait la dure mission de rédiger le texte définitif de la convention et de la signer, de concert avec le général de Stiehle, chef d'état-major de l'armée prussienne, serait son propre chef d'état-major, c'est-à-dire le général Jarras. Celui-ci, qui avait assisté à tous les conseils, mais en simple auditeur, n'ayant pas voix délibérative, se récria et protesta vainement. Le maréchal, toujours préoccupé de faire partager aux autres sa responsabilité, surtout lorsque, dans ces dernières conjonctures, elle devenait si redoutable, déclara le général Jarras « fondé de pouvoir de tout le conseil, » et le conseil approuva.

Le même soir eut lieu, au château de Frescati, la première conférence entre les deux chefs d'état-major; elle dura six heures. Il

y en eut une seconde, presque aussi longue, le lendemain. Le général Jarras défendit énergiquement son terrain, pied à pied, sans pouvoir gagner sur celui d'un adversaire impassible. Le général de Cisse y en avait bien prévenu, la discussion était inutile. Néanmoins, sur un point de dignité militaire, le général de Stieble céda; il fut convenu que les officiers prisonniers de guerre conserveraient l'épée. Enfin, le 27 octobre, à dix heures et demie du soir, les instrumens de la convention, l'un en français, l'autre en allemand, dûment lus et collationnés, il fallut y apposer les signatures : « A ce moment, dit le général Jarras, mon cœur battait à se rompre; ma main, pouvant à peine tenir la plume, se refusait à tracer les lettres de mon nom; j'étais anéanti; cependant je fis un effort suprême et ces deux signatures furent apposées. Je sortis immédiatement de ce château maudit pour moi. »

Un dernier conseil fut tenu le lendemain pour recevoir son rapport, qui fut approuvé. « Après m'avoir donné ce témoignage de satisfaction, ajoute le général, le conseil se sépara. Chacun de ses membres avait hâte de retourner auprès de ses troupes, afin de préparer les détails de la capitulation qui devait recevoir son exécution le lendemain 29, à midi. Au moment de cette séparation, une émotion vive, mais difficilement contenue, se lisait sur les visages, et des larmes jaillirent des yeux. Navrant spectacle que je ne puis oublier! »

Le livre du général est tout entier à lire, mais surtout les pages consacrées à ces dernières et douloureuses journées. On y verra notamment la triste affaire des drapeaux, l'agitation qui se produisit à Metz et dans les camps pendant la nuit du 28 au 29 octobre. Le maréchal Bazaine ne reparut pas devant ses troupes; il s'en alla au village de Longeville attendre l'heure d'être reçu par le prince Frédéric-Charles, au château de Corny. A midi, les Prussiens prirent possession de Metz, et l'armée, systématiquement et depuis si longtemps condamnée à l'inaction par son chef, s'en alla rejoindre en Allemagne les camarades vaincus, mais après s'être héroïquement battus à Sedan.

J'ai hâte d'en finir avec ce cauchemar; mais je ne veux pas terminer sans rendre un dernier hommage à la mémoire du général Jarras. C'est à lui, c'est à ce témoin loyal et sûr que je dois de connaître à fond l'homme qui, tout aux rêves d'une infatuation délirante, a pu misérablement oublier ce que, dans le procès de Trianon, le président du conseil de guerre a dû lui rappeler d'un mot simple et grand : la France !

CAMILLE ROUSSET.

ALLER ET RETOUR

TROISIÈME PARTIE (1).

VII.

L'effet produit par l'histoire de François fut divers dans le pays. Morlaix, une fois encore, vit ses espérances anéanties. Marcel semblait dans son droit légitime de propriétaire pillé tombant en pleine nuit sur un voleur. Le fermier lui-même se refusait à porter plainte. Au fond, le procureur le pensait indemnisé par le comte de Mersolles; mais nulle preuve n'en pouvait être faite. Davaut, de son côté, inclinait vers le silence. Il se montrait sans inquiétude de la candidature de Mersolles, la jugeant suffisamment compromise par cette aventure.

Les femmes étaient favorables à Marcel. Au cercle, les jeunes, Pousset, Marinval et les Dardois parlaient de lui avec admiration; les boutiquiers paisibles trouvaient sa conduite très crâne; tandis que les propriétaires étalaient une joie bruyante, concentrant sur François les haines blêmes des maraudes et des vols dont ils étaient tourmentés, jugeant la propriété vengée, sauvegardée dans l'avenir par cet exemple.

Louvain, lui, gardait sa tranquillité de paysan finaud; il disait, en se passant la main sur la tête :

— Ah ! pardi ! On est le maître chez soi !

Sa femme allait plus loin; elle regrettait que François ne fût pas resté sur le coup : c'eût été une canaille de moins !

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1^{er} juillet.

Mais bientôt l'événement prit pour eux une importance nouvelle. Par les après-midi de printemps, l'on venait en promenade au bord de la Gaudrée. Des gens qui ignoraient l'endroit précis se renseignaient, en passant, chez le régisseur. M^{me} Louvain, très obligeante, était dans une continuelle attente des visiteurs, ne quittant plus sa toilette, comme une dame à son jour. Des relations se commencèrent. Jobé, le receveur des postes, accepta de se rafraîchir, et sa femme repartit chargée de fleurs, invitant M^{me} Louvain à l'aller voir. M^{me} Majusté fut charmante, M^{me} Cliquet, également, se montra très bien. Et ce fut de ces menus services que la présentation de Louvain, au cercle, fut amenée sur le tapis, conduite à bien, par le patronage du gendarme et du photographe.

Mersolles avait approuvé son fils, hautainement. Cela était logique. Il avait voulu Marcel ainsi.

Pendant, de l'activité réveillée un moment dans sa vie par les chasses, il retombait à plat. Marcel parti en voyage, il se sentait revenu à un isolement lourd, sans but. Les luttes politiques entrevues lui devenaient impossibles. L'aventure de François le timorait. Il avait rêvé de jeter triomphalement dans la balance le poids de sa fortune et de son nom. Il lui répugnait de s'abaisser à des compromissions, de s'exposer aux injures des feuilles publiques, à voir, peut-être, se soulever contre lui, non-seulement le coup de force de Marcel, mais encore les lointaines histoires oubliées, la mort même de sa femme.

D'ailleurs, cette ambition survenue lui paraissait tout à coup pué-
rile, indigne de son caractère. Une raillerie lui montait aux lèvres de s'être laissé tenter presque par la vie, comme si le vieil homme ne fût pas mort en lui irrémédiablement ! Il se reprenait ainsi qu'après un rêve stupide. Son rôle de vaincu isolé, contempteur des choses, le hantait à nouveau. Il s'y réfugia, ainsi qu'en un chez-soi quitté un moment, avec une joie vaguement farouche. Renfoncé dans sa solitude égoïste, dans les amertumes du passé, il s'y retrempa, y chercha des forces nouvelles pour sa haine des sentiments et des préjugés, pour son affirmation de l'unique réalité des jouissances matérielles. Il s'enferma en son œuvre, regardant passer en Marcel l'homme que ses colères auraient fait de lui-même s'il eût pu trouver le ressort et l'énergie nécessaires. Il se complut en son orgueil d'avoir refait en son fils l'œuvre de la création. Même il ressentait une singulière volupté de le voir plus égoïste et plus fort qu'il n'eût osé l'espérer, et de retrouver, aux heures où le souvenir de la morte l'effleurait, dans son profil de fille, dans ses yeux froids d'un gris vert, un peu de la perversité calme des femmes sans nerfs, un peu de la tranquille inconscience de la mère.

Mais, malgré son effort, d'avoir laissé l'ambiance de la vie accéder

à son esprit, un vague regret se dissimulait au profond de sa pensée. Il sentait en son cœur, pour Marcel, quelque chose comme l'avortement d'une tendresse. Au lieu de la joie espérée d'avoir préservé l'enfant des heurts cruels de la vie, il n'éprouvait que l'obscur satisfaction d'une vengeance exercée, d'une haine qui peut-être s'assouvissait. Et de cela s'éveillait la souffrance indécise d'une affectivité dont l'objet semblait fuir, glisser, lui échapper. Il cherchait autour de soi.

Pendant l'hiver écoulé, une affinité singulière entre le docteur Rapet et lui s'était révélée. Le docteur avait promis à Marcelle de soigner le corbeau blessé; et bien qu'elle fût rentrée au couvent, avec sa bonté pour les humbles d'homme très fort, il tenait sa promesse religieusement. Ces jours-là, il montait chez Mersolles. Une habitude se prit peu à peu.

La culture de leurs esprits, un matérialisme commun les rapprochaient. Ils avaient le même éloignement des conventions courantes. La science avait conduit Rapet au même point que la révolte avait amené Mersolles. Ils se découvrirent un égal mépris des femmes.

Le docteur les regardait, en médecin, comme des malades, et en philosophe, comme des êtres infirmes, retirés par la forme sociale de leur milieu de nature, et se détraquant dans un rôle qui n'était pas à leur mesure.

Avec une manie de savant de grouper et de simplifier, Rapet établissait deux principes : l'un supérieur, l'autre inférieur ; mâle et femelle. Et l'erreur de nos sociétés était, selon lui, que le principe inférieur tendit non-seulement à s'affranchir de la suprématie de l'autre, mais encore à le dominer. Chez l'ouvrier, chez le paysan, les choses étaient restées voisines de l'état naturel, conformes à la loi primitive ; là était la grande force de ces races, là, le point d'appui de leur ultérieure ascension. Dans la bourgeoisie, au contraire, dans les classes riches, la vie de la femme était un nonsens, une contradiction perpétuelle avec sa propre organisation. Ainsi s'expliquaient les incessans tiraillemens de ces êtres dévoyés, ne se sentant pas à leur place, incohérens et illogiques, cherchant d'instinct au-dessus d'eux le principe qui les dominera, et pourtant ne voulant pas être dominés, aboutissant à l'Église ou à l'adultère, au prêtre ou à l'amant, lorsque l'enfant ne les sauvait pas.

Il voyait dans l'avenir le mariage se dissoudre et disparaître, faute de femmes demeurées aptes à cette institution. La vie contemporaine se trouverait quelque jour de n'avoir plus préparé que des courtisanes, courtisanes pour le luxe, pour la paresse, pour l'orgueil, pour le besoin d'éblouir, tandis que des êtres hybrides, rêvant d'égaliser les sexes, achèveraient, même

et surtout par leur élévation intellectuelle ou morale, la déroute de la famille.

Pour Mersolles, le mariage était naturellement une duperie. N'ayant admis que l'amour physique, il l'avait admis pourtant avec la plénitude de ses joies, des joies de l'être tout entier. L'amour, c'était l'appel frissonnant de l'inconnu, la femme ignorée dont le regard met une angoisse, dont l'odeur grise et ferme les paupières, soulevant le rêve de s'abîmer en elle et d'être emporté par elle vers de l'infini. L'amour se résumait en ce mot profond de la langue des Hébreux, que nul autre peuple ne trouva, *connattre* une femme. La femme connue, l'amour n'existait plus. L'homme, ainsi qu'une abeille par les fleurs, devait chercher, de quelque autre être, la même attirance mystérieuse. Car la seule joie était d'avoir triomphé, d'avoir pénétré l'énigme indéchiffrée du sphinx. La femme, d'ailleurs, le sentait si bien que rarement elle se livrait toute, en une seule fois. Elle changeait d'aspect, comme le diamant; de saveur, comme un fruit acidulé où de l'aigreur se mêle à de la douceur parmi de vagues amertumes et des relens parfumés. Mais en vain. Le mariage arrivait toujours, après un temps, à une débauche lamentable, l'homme se battant les flancs pour s'envoler, pour substituer à l'être connu, ressassé, épuisé jusqu'à la lie, des images ressouvenues ou créées par l'effort du cerveau.

Encore, dans ces pensers, Mersolles s'inquiétait-il de retrouver un peu de l'indélébile rêve primitif. De cela s'éveillait la conscience peut-être que sa volonté de le détruire au fond de lui-même n'avait réussi qu'à le faire dévier, qu'à le transformer. De même que, sous la haine autrefois fomentée par sa douleur, de l'amour était demeuré, de même, sous son blasphème de la femme s'obstinait une lueur tremblotante d'idéal. Aussi était-il prêt à renoncer à sa thèse, dès que Rapet, avec la netteté de son esprit positif, la renversait d'un mot, affirmant, dans l'amour, uniquement une fonction, dans l'union, un lendemain nécessaire à la société, l'enfant.

Mersolles retrouvait ainsi, sous une forme précise, mathématique, ce qu'il n'avait fait que préjuger. Un apaisement, un tassement en quelque sorte de ses idées, se faisait; et le docteur, insensiblement, devenait quelqu'un dans sa vie, presque un compagnon nécessaire. Il s'intéressa alors aux travaux de Rapet, à ses perpétuelles recherches. Une après-midi, il l'accompagna à Monsigny.

Par suite d'un hasard, le docteur s'était passionné pour le magnétisme animal. En soignant François, il avait fait une découverte imprévue. Louise, la fille de ferme, s'était rencontrée un sujet remarquable; et il l'avait hypnotisée.

Ils trouvèrent François, le bras en écharpe, dans la cour. Le fer-

mier souleva sa casquette, l'œil fuyant, avec un air gêné. Il les fit entrer, appela Louise. La fille se montra à la porte de l'étable. Elle secoua ses grosses mains, torcha ses bras rouges d'un tour de coude; et elle arriva repliant sur lui-même son tablier, dont elle fixa l'un des coins au cordon de la ceinture. Mais elle avait un air boudeur, paraissait ruminer quelque chose qu'elle n'osait dire. Puis elle geignit que cela lui faisait du mal, que la dernière fois elle était restée très lasse. François appuya, assurant que depuis ce jour-là, elle était toute molle, sans goût au travail.

Le docteur les regardait l'un après l'autre, avec, en ses yeux lui-sans sous la broussaille grise de ses sourcils, une ironie d'homme qui connaît ses paysans. Il déclara que c'était faux. Ils soutinrent, répétant les mêmes dires, moins affirmatifs toutefois. Et Louise finit par avouer. Ce n'était pas cela seulement. L'abbé Bourette, informé de l'affaire, leur avait défendu de s'y prêter.

— Ah! ah! fit Rapet, cette raison-là est plus sérieuse. Elle est au moins vraisemblable.

Sans insister, il fouilla sa poche.

— Tenez! Je vous donnerai cent sous chaque fois. Asseyez-vous là!

François, devant l'argent, esquissa un mouvement de retraite, laissant le champ libre; la fille prit la pièce, s'assit sur la chaise.

Dès la première passe ses yeux vacillèrent. Elle demeura immobile, le regard vide et fixe ainsi qu'un miroir, réfléchissant, sans les percevoir, les objets extérieurs.

— Je vais tenter, dit Rapet, une expérience que je n'ai pas encore faite.

Un peu pour saisir davantage l'esprit de Mersolles, un peu afin de dompter les mauvaises volontés qu'il voyait poindre, sa pensée s'était tournée vers l'ancienne histoire, jamais éclaircie, de l'infanticide. Revenant à la fille, il lui ordonna de se porter dans le passé, à l'époque où elle était enceinte.

— Vous étiez enceinte, suggéra-t-il. Vous venez d'accoucher.

Il lui mit entre les mains sa blague à tabac :

— Voici l'enfant, qu'allez-vous en faire? Il faudrait le nourrir, l'élever! Ça coûte de l'argent. Puis, qu'est-ce qu'on dira dans le pays. Le mieux serait de vous en débarrasser!

Il y eut un silence. François, un peu pâle, s'appuyait d'une main à la grande table qui tenait le milieu de la pièce; on entendait son souffle. La fille examinait la blague de son regard fixe, l'approchant, puis l'éloignant, en proie à une indécision. Insensiblement, sa face se durcit; ses doigts enlacèrent l'objet; ils se nouèrent, et elle fit une pesée des pouces si forte que ses dents se serrèrent, les muscles gonflés mettant à ses joues des sillons

blèmes. Ensuite, son étreinte se desserra ; la blague, abandonnée, retomba sur ses genoux.

— Cela prouve-t-il, interrogea Mersolles, qu'elle ait véritablement agi ainsi ?

— Du tout, dit Rapet ; je puis lui suggérer tel acte qu'il me plait, sans qu'elle l'ait jamais accompli.

Il reprit :

— Eh bien ! maintenant qu'il est mort, il faut le faire disparaître, car les gendarmes vous arrêteraient ; on vous mettrait en prison.

Automatique, elle se leva, ouvrit la porte, la blague serrée dans son tablier. Dehors, elle regarda, écouta, puis elle se mit en marche, lentement, attentive à ses pas, comme si elle eût tâtonné dans la nuit. Elle sortit de la ferme, passa le pont de la Gaudrée, entra dans la forêt. Au pied d'un arbre, elle s'arrêta, déposa la blague, fit le geste de la recouvrir de terre et se mit à piétiner.

— Elle n'a pas creusé, observa Rapet ; le trou était fait d'avance.

Il ajouta :

— En deux coups de pioche, nous aurions le cadavre !

Mais ils eurent une surprise. François, qu'ils avaient oublié, se tenait derrière eux, livide. Il s'avança brusquement, balbutiant :

— Non, non, ne touchez pas.

— Mon bonhomme, dit Rapet, il y a longtemps que je suis fixé ! Heureusement, je ne suis ni procureur, ni gendarme. Chacun son métier.

— Alors, demanda Mersolles regardant le fermier, le cadavre est bien à cette place ?

François fit oui, de la tête, simplement, l'air écrasé.

Mersolles déjà avait lu des comptes rendus d'expériences analogues. Toujours il avait cru à du charlatanisme.

Ils rentrèrent, silencieux d'abord, puis il questionna :

— Et que concluez-vous de tout ceci ?

— Rien encore. La seule chose possible jusqu'à présent, est d'observer. La méthode expérimentale ! La science marche d'une allure plus lente en apparence, mais plus rapide au fond, plus sûre en tous les cas. La lenteur du progrès est toujours venue du manque de méthode. Le cerveau humain est merveilleusement organisé pour se duper lui-même, avec la meilleure foi du monde. Érigez un système, vous trouverez toujours à y faire entrer les faits les plus contradictoires, les expériences mêmes qui sont de nature à le renverser de fond en comble. Oh ! le système ! Rien ne peut prévaloir contre lui ; ou du moins il faut des années et des années ; plus on est allé loin dans une voie fautive, plus il faut de temps pour revenir, plus il est long et difficile de se frayer la voie à travers les erreurs accumulées. Le premier labour de notre époque a été de faire table

rase des vieilles erreurs; maintenant, il s'agit de grouper, de collectionner, de faire une ample et riche moisson de faits, jusqu'au jour où les conclusions sortiront d'elles-mêmes, apparaîtront à tous les yeux.

Et le docteur affirma une foi absolue dans l'avenir. Nul problème ne demeurerait insoluble. Le siècle prochain, avec des inventions nouvelles, décuplerait pour la science les moyens d'investigation. Il voyait tous les élémens soumis à l'homme, la direction des ballons résolue par le « plus lourd que l'air, » le ciel conquis. S'il n'allait pas jusqu'aux voyages interplanétaires, du moins admettait-il la communication au moyen de signaux puissans. Car toutes les planètes étaient habitées, ou l'avaient été, ou le seraient, par des êtres plus ou moins semblables à des hommes, plus ou moins différens, selon des conditions atmosphériques ou climatologiques qui nous étaient encore inconnues.

— Diable! dit Mersolles. Mais il me semble que vous établissez en ce moment un de ces systèmes préconçus que vous venez d'accuser.

— Non, ce n'est qu'une hypothèse. Mon esprit va en ce moment à l'aventure, par-delà les faits acquis; mais à la première constatation positive dont ma supposition se trouverait infirmée, j'y renoncerais sans hésitation.

— Avec un regret, pourtant.

— Peut-être!

L'idée des signaux entre des planètes, déjà suggérée par des observations faites sur Mars, les ramena à l'électricité, avec une admiration de cette force si longtemps ignorée, demeurée latente. Le docteur considérait cet agent formidable dompté, domestiqué en quelque sorte, comme l'agent suprême du monde moderne. Il serait la clé de toutes les énigmes indéchiffrées. Il apparaissait comme le grand metteur en œuvre de la matière, créant les forces mécaniques, les affinités chimiques, la lumière, les transportant selon la volonté de l'homme, supprimant la distance.

Pour lui, l'électricité était une, atmosphérique ou animale, qu'elle fût des plantes ou des êtres, qu'elle se manifestât par l'aimantation, par la sensibilité, par la puissance matérielle ou le mouvement de la pensée. Car ce mystérieux agent, il le voyait matériel, tout étant matière, matériel comme l'air, comme les grands vides interplanétaires, comme était matière aussi la pensée que le cerveau élaborait. Et la matière elle-même était une, se réduisait au primordial atome éternel, incréé et indestructible des écoles grecques. La densité variable des groupemens d'atomes constituait seule la diversité des molécules organiques ou inorganiques, lesquelles alors, acquérant des aptitudes diverses, manifestaient des affinités spéciales et se groupaient en des corps différens. Tout corps pou-

vait se transformer, par suite, en un autre corps, par une résolution préalable à l'atome.

Un moment, le docteur se tut, emporté au loin à travers le chimérique de ce système, entrevoyant le monde forgé à nouveau par la main de l'homme. Puis, revenant à des choses plus immédiates, il reprit, à propos de la fille de tout à l'heure, des hypothèses nouvelles.

Le fluide magnétique, émis dans le corps humain par le cerveau et la moelle épinière, rayonnait aux extrémités, transmettant la volonté ou le mouvement; et singulièrement, comme par un fil de retour, il était susceptible de la transmission inverse, amenant au cerveau les sensations. Ses actions mécaniques, celles qui assuraient le fonctionnement des organes, les phénomènes chimiques ou physiques dont la résultante était la vie, se limitaient à la surface du corps. Mais son action intellectuelle, même parfois sensitive, s'étendait à distance, agissait sur l'extériorité ambiante. De même que nos regards apportaient au cerveau des objets très éloignés, de même notre pensée rayonnait jusqu'à ces objets, en dehors de nous, plus loin encore, très loin, peut-être à l'infini, selon la puissance de la pile cérébrale. Par ainsi, de prime abord, des contacts se pouvaient établir entre certains cerveaux, l'un capable d'influencer, l'autre susceptible de subir cette influence.

— A première vue, précisa-t-il, la parole, le geste, paraissent les seuls transmetteurs de la pensée. Entre gens qui ont une accoutumance l'un de l'autre, ou entre lesquels existent certaines sympathies, le geste même peut se réduire à un regard échangé, comme si, par l'ouverture de la pupille, la pensée elle-même avait jailli, pénétré. Mais je veux prendre le cas où la pensée emploie pour se communiquer toutes les ressources dont nous disposons, c'est-à-dire la parole secondée par le geste, par le regard, par le jeu de la physionomie. Comment se fait-il que le même ordre, donné par un certain homme, soit exécuté, tandis que, donné par un autre, il reste sans effet? qu'un soldat par exemple, crie « en avant » et que les troupes se jettent en avant, alors que ce même cri, jeté dans les mêmes circonstances par un autre, ne trouverait aucun écho? On a désigné très justement l'action puissante de certains chefs, de certains conducteurs d'hommes, du mot électriser! N'y a-t-il pas, chez des orateurs, un rayonnement magnétique puissant dont les masses sont remuées, convaincues, entraînées? N'est-ce pas un courant magnétique que cette puissance qui précipite les foules sous la volonté d'un homme? Les paroles, souvent la foule ne les perçoit pas; la pensée, souvent, est trop élevée pour son intelligence; mais par le regard, par le geste, le courant est projeté: il arrive au contact

des auditeurs les plus proches, s'accroît de leurs propres courans dont il suscite l'activité, poursuit, atteint les auditeurs les plus reculés, ceux qui, n'entendant rien, ne voyant rien, se trouvent précisément de céder davantage à l'entraînement. D'une réunion, d'une salle de spectacle, il se dégage une impression dominante que chacun subit à des degrés variables et qui est l'impression de la masse. Voyez, aux époques de révolution, comme, dans les foules, les instincts de colère sont centuplés et atteignent à d'inconscientes férocités, et comme, aux époques d'imbécillité, l'approbation d'un acte ou d'un fait par l'homme isolé devient l'enthousiasme, le délire, la frénésie des acclamations et des apothéoses. Tout cela, c'est non l'esprit de l'homme, mais l'esprit de la masse, une sorte d'esprit général, parce que, toujours par ma comparaison du fil de retour, le cerveau perçoit, non plus seulement une seule impression pareille à celle qu'il a émise, mais un nombre immense d'impressions semblables s'ajoutant les unes aux autres, haussant l'impression définitive à un ton formidable.

Après un silence, Mersolles s'écria :

— Oui, c'est séduisant. On connaît la contagion, sans l'aide de la parole ni du geste, de la gaité, de la peur. Ces sentimens rayonneraient, s'évaderaient en quelque sorte ; les esprits se toucheraient et s'influenceraient réellement, en dehors des cerveaux. L'action d'une volonté sur d'autres volontés pourrait être analogue, ou plutôt identique.

— Absolument, dit Rapet. Il y a du reste à l'appui de ma thèse des faits certains. Elle explique une partie des actes des magnétiseurs, les plus banals d'abord, ceux qui consistent à attirer une personne, à la faire venir en arrière, tomber, s'agenouiller. Toutefois, pour cela il faut un sujet, c'est-à-dire un être de volonté intérieure. J'arriverai tout à l'heure à la fille de chez François. Vous avez pu constater, d'une façon assez courante, que certains regards, se posant sur une personne par derrière, la font tourner la tête, par un mouvement inconscient ; vous avez remarqué qu'il est difficile de parler d'une personne qui se trouve en vue, dans la même pièce par exemple, sans provoquer son attention. Mais il est des faits, plus ténus en quelque sorte, qui, pour passer généralement inaperçus, n'en sont pas moins manifestes. Je me souviens qu'autrefois, au temps où je subissais encore des examens, il m'arriva fréquemment de pressentir la question qui allait monter des lèvres de l'examineur, avant qu'il n'eût ouvert la bouche. Vous savez quelle est la situation du candidat. A ce moment son cerveau est plutôt passif qu'actif, plus capable de perceptions que de raisonnement. Les choses ambiantes cessent en partie d'exister ; les sensations qu'elles provoquent se

trouvent atténuées. La pensée, ou plutôt le rayonnement cérébral à l'extérieur, est pour ainsi dire démuni, livré pieds et poings liés. Aussi c'est un jeu pour un examinateur que d'enfermer un candidat : il n'a qu'à lui tendre un piège, à le mettre sur la voie d'une bêtise, la bêtise est aussitôt dite. Si le candidat a laissé, dans la préparation de son examen, quelque lacune, quelque point faible, la préoccupation qu'il en a devient la seule élaboration de son cerveau ; et il arrive que l'interrogateur met le doigt sur la lacune.

— Cependant, objecta Mersolles, la situation d'un accusé devant ses juges est pire encore que celle d'un candidat.

— Que non ! L'accusé a une volonté continue et surtout précise. La volonté du candidat n'existe pas, elle est diffuse : le péril vient de partout. L'accusé a le vouloir de nier ; sa volonté se concentre sur un mensonge, et il fait véritablement effort pour croire lui-même à son mensonge. Essayez de vous rendre compte de la nature de sa tension d'esprit, vous verrez que cette tension a surtout pour but de détourner sa pensée du crime accompli, comme par un instinct de contenir au dedans de lui l'émanation de cette pensée, d'en empêcher le rayonnement extérieur. J'excepte le cas où l'homme est faible, je veux dire sensitif. Car, alors, dès qu'il perçoit, sous l'action du fil de retour, que le crime est pénétré par les juges, il se trouble et finit par avouer. C'est le cas de François, tout à l'heure. Sa volonté était mise en déroute par la répétition de cette scène, à laquelle il avait assisté, — c'était lui, évidemment, qui avait creusé le trou ; — et sans même que nous le regardions, que nous songions à lui, il a crié merci.

— Mais, reprit-il, on n'en finirait plus si l'on voulait établir tous les cas de transmission de pensée. Il est indéniable que la transmission de pensée, transmission fluïdique, est acquise scientifiquement, en tant que fait fondé sur l'observation, sur l'expérience. Le fait, il est vrai, et l'explication font deux. Il se peut que mon hypothèse soit erronée. Mais, de même que nous avons trouvé, pour l'électricité atmosphérique ou artificielle des laboratoires, des instrumens qui nous permettent de la constater et de la doser, je suis persuadé que l'on trouvera quelque jour des instrumens qui nous donneront la constatation quantitative de cette électricité animale, de ce fluide cérébral qui est le rayonnement autour de soi du cerveau.

Dans ces conditions, poursuivit-il, il devient facile de s'expliquer le phénomène de la suggestion, c'est-à-dire la prise de possession d'un être par un autre être, la substitution, à une volonté, d'une volonté étrangère. Des deux cerveaux, le plus puissant, celui qui a, en quelque sorte, le pouvoir émissif le plus grand, domine l'autre tout d'abord. Cependant, pour que cette domination soit

suffisante, il faut que les influences environnantes aient atténué leur action. Or cette action s'atténue, s'anéantit presque, grâce à la concentration de l'attention sur un point unique, sur le regard du magnétiseur, par exemple, et cela d'autant plus rapidement que l'accoutumance de l'expérience est plus grande. Le premier effet qui en résulte est l'annihilation de la volonté, puis de la conscience du sujet. Nulle extériorité ne l'atteint plus ; le mouvement réflexe du rayonnement cérébral est suspendu, arrêté, latent. L'opérateur alors est le maître du fonctionnement, car le fluide du sujet, pour ainsi dire absorbé par le sien, en contact uniquement avec lui, ne pourra retourner au cerveau que les impressions qu'il recevra par lui. Ainsi, avec cette fille, un courant est établi de telle sorte que mon rayonnement magnétique, — pensée, volonté ou désir, — agisse sur son cerveau et, par son intermédiaire, sur ses membres, absolument comme il agit sur mes propres membres, provoquant la sensation et le mouvement. Encore, l'intensité de cette action est-elle accrue, les forces des deux cerveaux, des deux piles, se trouvant multipliées l'une par l'autre. Il est certain, par exemple, que toute mon imagination ne suffirait pas à me faire croire, au prix des plus violents efforts, le contraire exact de mes sensations. Par cette multiplication, ce doublement des deux fluides, la force devient assez grande pour produire des douleurs et des joies fictives qui ont l'intensité absolue de la réalité ; et je lui fais, à elle, véritablement éprouver ce que je veux qu'elle éprouve.

Comme ils arrivaient au château, Rapet s'intéressa tout à coup à des livres dont lui parla Mersolles. Ils montèrent à la bibliothèque. Des souvenirs anciens, en effet, surgissaient, amenés par la suite de leurs pensées. Rien n'était nouveau sous le soleil, et une curiosité s'éveillait des lointaines histoires d'autrefois. Le moyen âge était le creuset même où s'était élaboré la société moderne. Il avait présenté, à un état plus aigu encore, les mêmes phénomènes. Le rêve des vieux alchimistes, l'astrologie, la magie, sans doute, eussent été le pressentiment de la science future, si l'esprit, dévoyé sous l'influence des barbaries environnantes, et dominé par le principe d'autorité, ne s'y était débattu au milieu des superstitions et des épouvantes. On retrouvait là une ample moisson d'hallucinations et d'hystéries. Les hommes frappés par les désastres, par les famines, par la misère et les guerres étaient jetés fréquemment à l'épilepsie. Et, peut-être à travers le fatras des erreurs grossières, il était possible de reconstituer des faits, d'enregistrer des observations, à l'aide des procès transmis, des interrogatoires, des récits des témoins. La sorcellerie fouillée, analysée,

scientifiquement réduite à des cas pathologiques, leur apparaissait une mine très riche de documens, par l'ignorance même du temps et l'ineptie des juges qui, incapables de comprendre, laissaient aux pièces, en quelque sorte avec candeur, une simplicité saisissante d'enregistrement.

De cette épaisse obscurité du moyen âge, si proche encore par les temps, la lumière de la science paraissait à Mersolles avoir crû, d'un essor si rapide qu'il se laissait gagner à la confiance du docteur. Même, dans une perspective où tout se nivelait, il oubliait les heurts subis, les fossés rencontrés, les lacunes ou les incohérences; l'esprit marchait d'une allure ininterrompue, toujours accélérée. Devant cette lumière, les mythes dupeurs des religions s'évanouissaient. Leurs dogmes issus des primitives conceptions des mondes tirillés entre de bons et de mauvais esprits, des anges et des démons, le bien et le mal, n'étaient que l'expression de la loi de lutte pour la vie. Il se rappelait les chutes des races usées, la puissance des races neuves, l'expansion continue du nombre et de la force. Il voyait l'engrenage formidable des sociétés éliminant les non-valeurs, tandis que la science, l'industrie et les fortunes dominatrices créées par elles, demeuraient seules, écrasant tout. Il retrouvait la confirmation de tout ce dont il avait eu l'intuition, de tout ce qu'il avait voulu croire, de tout ce dont il avait pétri l'être de Marcel. C'était, précisée et affermie, sa foi en l'action qu'il avait exercée sur son fils, l'action même des siècles anciens façonneurs des hommes nouveaux. Et, singulièrement, il en éprouvait un soulagement, comme si de l'œuvre accomplie il eût conservé la vague inquiétude de quelque erreur, l'appréhension, depuis l'aventure de François, d'avoir jeté Marcel par le monde comme un génie mauvais soulevant des malheurs. L'effleurement de son doute cessait. La vision scientifique couvrait tout de nouveau, scellant le passé.

Des heures maintenant, il errait par le parc. Souvent il s'isolait dans le pavillon renaissance, avec, près de soi, un chien danois, un fauve énorme dont la queue renversait de son coup de fouet les livres posés sur les tables. Et là, soit les fenêtres ouvertes sur la paix lente des grands arbres, soit enveloppé dans la clarté douce et recueillie des vitraux, il se reposait de penser, écoutant en lui-même les colères et les amertumes s'atténuer jusqu'à des mélancolies. La vie allait, sous le printemps, renouvelant les sèves et les êtres. Le temps roulait son nivellement continu, derrière lequel des poussées nouvelles surgissaient. Qu'importaient les êtres broyés dans la marche des heures, les maris trompés et les femmes perdues, et les gens que l'on tuait et les bêtes mortes, et les plantes mortes, et les douleurs et les joies? Cela était l'éternelle vie, le

mouvement inapaisé, les inéluctables lois conduisant au néant, implacablement, à l'abîmement dans le grand tout.

Le flot vague des choses battait son pied sans qu'il en fût atteint. Il le regardait couler avec une raillerie hautaine jusqu'à la sérénité, comme, du fond des sables, des sphinx de granit regardant couler le Nil.

VIII.

Chez les Ravail, une misère plus noire était venue, l'ivrognerie de l'homme accrue dans le chagrin de la mort de leur dernière fille. Comme Thomassin, maintenant, refusait le crédit, les jours où Ravail touchait son traitement de la compagnie, à peine sa femme lui pouvait-elle arracher quelques écus. C'était une bataille de ménage mauvais d'ouvriers, un samedi de paie, une bataille dans laquelle les derniers meubles achevaient de s'en aller. Les chaises, éventrées, se disloquaient; les tables devenaient boiteuses; la rare vaisselle était raccommodée de fils de fer; les rideaux des fenêtres pendaient, noircis par la fumée des trains, trop usés pour un dernier blanchissage. Et, parmi tout cela, s'élevait, le soir, la piaillerie de détresse des enfans affamés lorsqu'elles rentraient de l'école, leurs paniers vides, avec des livres déchirés.

Les mois de convent à payer pour Marthe, surtout, exaspéraient Ravail. La mère s'obstinait, voulant pour sa fille un brevet d'institutrice afin que sa vie plus tard fût assurée. Mais un dernier malheur la terrassa, une nouvelle grossesse.

Lorsque Ravail s'en aperçut, il bégaya d'une fureur si subite qu'il s'étranglait, les yeux hors de la tête. Avec une volée d'injures, il tomba sur sa femme à coups de poing, finit, comme elle se sauvait, par lui lancer dans les jambes un tabouret.

Alors, elle n'hésita plus, se rendit au convent pour chercher Marthe, n'osant revenir que protégée par elle. Ravail, à leur arrivée, était tellement ivre, les poils avancés de sa moustache mouillés encore, qu'une scène, malgré la surprise de voir sa fille, recommença. Les deux autres enfans, qui rôdaient sur la voie, accouraient, ayant aperçu Marthe. Les bras croisés, le corps secoué d'une agitation cadencée dont il paraissait vouloir se contenir, il les regarda entrer l'une après l'autre :

— N'y en a plus? railla-t-il. C'est dommage. Il ne manque que l'autre, qui est dans le trou, et ton aîné, cette crapule!

Et éclatant tout à fait :

— Non! mais parle donc! qui est-ce qui va les nourrir?

Grave, volontaire, Marthe s'avancait au-devant de lui. Il la repoussa :

— Toi, tu fileras comme les autres ! C'est moi qui suis le maître ici !
Il revint à sa femme, montrant les deux petites. Sans doute, on les mettrait au couvent aussi, comme Marthe, celles-là ! on en ferait des dames ?

Une colère le reprit :

— Je vais les fourrer en apprentissage dans une ferme, à garder les vaches !

Doucement, sa femme lui annonça ;

— Marthe ne retournera plus au couvent !

— Et son brevet ?

— Eh bien ! elle ne sera pas institutrice ?

— Ah !

Ravail fut surpris ; il parut dégrisé un moment, l'air subitement démonté :

— Ah ! reprit-il. Et qu'est-ce que tu en feras ?

— Ce que j'en ferai ?.. dit la mère.

A son tour, une colère lui venait. Après un silence pendant lequel une pâleur lente l'envahissait, ses longues rancunes, ses terreurs de l'avenir éclatèrent dans une violence subite :

— Ce que j'en ferai, cria-t-elle, j'en ferai une catin !

Ravail gouailla :

— Jolie famille ! Pierre voleur de grand chemin, peut-être assassin, celle-là catin ! Eh bien, et les autres ? Pourquoi celle-là ? Pourquoi pas toutes ? N'est-ce pas, les gosses, vous ferez bien des petites catins aussi, vous autres ?

Effrayées, les enfans se cachaient derrière Marthe. Il les regarda un moment avec un rire nerveux qui fut coupé d'un hoquet, puis, brusquement, il sortit, claquant la porte à briser les vitres. M^{me} Ravail tomba sur une chaise, secouée de sanglots brusques.

— Mère ? murmura Marthe, caressante, la regardant de ses yeux profonds.

Mais une fièvre, sous la secousse même de ses sanglots, battait les tempes de la mère. Toute la famille, toute leur vie s'écroulait, l'enveloppant d'épouvante. Ses perpétuels tourmens, les angoisses longtemps accumulées qu'elle avait comprimées au fond d'elle-même, surgissaient, d'un flot pressé qui la submergeait. Le passé se mêlait à l'avenir, dans un désespoir immense, irrémédiable, sans fond. La vie la terrassait. Elle voyait son père autrefois mangeant la fortune, sa mère morte de chagrin ; elle voyait son mari et son existence à elle, cette lente existence de martyr ; et elle s'effondrait devant cette vision des femmes éternellement dupes de l'homme, victimes du mariage. Une révolte un instant l'obstina, rageusement, à cette pensée évoquée de Marthe courtisane. Cynique tout à coup, elle reprit, avec une conviction exaspérée, déclarant

qu'il n'y avait que cela de vrai, à la fin. Les filles, les hommes ne les battaient pas, ne les dépouillaient pas. Ils se les arrachaient à coups de billets de banque ! Ils les poursuivaient avec, dans leurs portefeuilles, des hôtels et des équipages, les supplications aux lèvres ! Ah ! la morale ! C'était bien ! Il fallait vivre pourtant ! C'étaient les hommes, les riches qui inventaient des morales pareilles ! Eux ils s'en moquaient, prenant leur plaisir où ils le trouvaient, laissant à la femme toutes les charges ! Eh bien, oui, Marthe ferait une catin. Toutes feraient des catins ! Toutes, toutes, toutes !

Sans oser bouger, retenant leurs souffles, les petites se regardaient à la dérobée, suçant leurs doigts, attendant sans comprendre la fin de cet orage. Un instinct continuait de les tenir serrées contre Marthe. Elle, demeurait debout, sans un frémissement, toujours grave, d'une beauté sereine. Sous ses cheveux châains, elle avait des yeux bleus où du noir semblait dilué ; et les sourcils, minces, d'un trait droit, étaient comme une barre de volonté sur son front étroit, d'une pureté de marbre. Elle se pencha vers les enfans, maternelle. Comme elle eût caressé des oiseaux épeurés, elle lissa de la main leurs cheveux ; et, dans les petites têtes levées vers elle, une confiance reparut. Les petites se rassuraient, dans une sensation d'abri, près de la grande sœur.

La mère enveloppa le tableau d'un regard. Il cadrerait avec ses pensées, les élargissant par les temps à venir, Marthe grandissant, montant dans une gloire, vengeresse de toute la longue détresse de son sexe, protectrice de la famille.

Les jours suivans, une paix relative coula par le ménage. Déjà Marthe avait pris un emploi. Elle suppléait son père dans les détails du service, tenait, à la place de sa mère, les écritures. Et le matin, c'était elle qui peignait et débarbouillait les petites, leur faisait réciter les leçons, ponctuellement obéie, avec sa douceur ferme jamais en défaut.

Même, devant elle, Ravail se tenait mieux, gêné du regard long et grave dont elle le suivait lorsqu'il avait bu. Cela ne se voyait, d'ailleurs, qu'à ses emportemens plus fréquens. C'était l'alcoolique maigre, aux yeux aigus, d'un luisant de clou de fauteuil, avec, dans la vague jaunisse d'une maladie de foie, une rougeur, un coup de feu brusque aux pommettes les jours de grande fête, une pâleur plus bilieuse le lendemain.

Sans vergogne maintenant, il tendait presque la main, montant les valises dans les wagons, tenant la poignée des portières. Chez Thomassin, à l'heure des départs, il allait s'informer des billets à prendre, et les rapportait, tandis que les voyageurs achevaient leur repas. Il obtenait aussi des pièces, çà et là, en laissant pénétrer sur

les quais, en accrochant à des compartimens la plaque : *Réservé*, pour des personnes qui désiraient voyager seules.

Mais, le dimanche surtout, il avait une véritable aubaine, la descente de Louvain.

Louvain était membre du cercle. Chaque dimanche sa femme l'y envoyait, muni de quelque argent. Mais le régisseur se sentait gêné. Il s'asseyait dans un coin avec ses inguérissables timidités, regardant de loin les autres jouer. A part Marival, Pousset et le gendarme avec lesquels il se trouvait en relations pour des chasses, il ne parlait guère qu'au garçon qui le servait. Les journaux ne l'intéressaient pas. Il feuilletait les illustrations, saisi d'un vague respect de l'image, s'absorbant en des contemplations avec une sournoiserie d'homme qui voudrait bien être ailleurs. Puis, ce qu'on buvait là aussi lui déplaisait. Il avait un dégoût de paysan buveur de vin, un mépris de gaillard robuste pour ces mièvreries, les liqueurs douceâtres, les bières fades, coûtant si cher. Un regret se réveillait des lampées de jadis, au temps où, pour déjouer la surveillance de sa femme, il descendait à la cave, buvait au tonneau par la bonde avec une paille. Alors, vers neuf heures, il filait, retrouvait Ravail chez Thomassin. Et jusqu'à onze heures, ils vidaient des litres, les coudes sur la table, en jouant aux cartes.

Là, il était vraiment à l'aise, dans le coin enfumé où les verres solides laissaient des ronds sur le bois de la table. Il donnait à Ravail les cigares que sa femme lui achetait pour fumer au cercle, heureux de tirer sa pipe de terre, s'enlisant en une douceur, un ravissement au fond de ses petits yeux.

Le soir, Ravail l'accompagnait sur le chemin, causant politique, s'arrêtant tous les trois pas, calé sur ses jambes afin de mieux expliquer ses idées. Ravail, dans ces momens-là, parlait de tout renverser. Il démolissait la société, tourmenté par son ivresse de visions farouches. Il imaginait des révolutions, un éventrement de l'édifice social, quelque chose comme un train roulant sur d'invisibles rails, éventrant les collines, les forêts et les villes, dévorant la campagne à l'infini. Louvain, doucement abruti par cette faconde, n'avait pas une révolte de son instinct de la propriété. Ces idées l'effleuraient sans l'entamer, l'amusaient sans qu'il sût pourquoi. Il regardait passer les visions de Ravail, comme il eût regardé un spectacle ou un tableau, l'écoutait comme il eût écouté une musique, sans comprendre. De loin en loin, lorsque l'autre insistait, le tenant par un bouton de son paletot, il se laissait arracher, l'air bon enfant, pas contrariant pour les ivrognes, une approbation imprécise de ces théories confuses :

— Ah ! pardi oui ?

Et distrait, il entrevoyait au loin, par-delà le soir, le château où sa femme l'attendait, retrouvant sa malice sournoise à la pensée qu'elle pût se trouver là et les entendre ou qu'il fût dénoncé quelque jour, innocemment, par M^{me} Ravail.

Les deux femmes cependant se voyaient moins. Elles n'avaient plus, depuis le retrait de Marthe du couvent, les rencontres au parloir. D'ailleurs, dans l'affairement de ses relations nouvelles, M^{me} Louvain se sentait venir un dédain de la Ravail.

Elle avait un salon maintenant, des meubles achetés dans la grande rue, chez le premier marchand de la ville. Leur chargement sur une voiture avait provoqué longtemps un attroupement ; et, depuis, des gens avaient des saluts plus bas. En ces meubles, en l'arrangement de ce salon, elle-même se reflétait. C'était la banalité froide, prétentieuse. Tout y était honnête, inintelligent, correctement bourgeois, d'une propreté scrupuleuse. La semaine, le salon dormait sous les housses, les persiennes closes, à cause de la lumière dévoratrice du soleil, à cause des mouches ; mais le dimanche, en l'attente des visites, les housses retirées, M^{me} Louvain se complaisait à la haute glace où se réfléchissait la pendule flanquée de deux vases ; elle se mirait dans l'acajou luisant des sièges de reps rouge, du rouge ouvragé de fleurs ton sur ton, qui, à contrefil, devenait mat par places, sous le jour de la fenêtre. Et, dans la pièce sans vie, l'air mort, où les chaises alignées s'espaçaient, reculées aux murs, elle éprouvait une joie si vive que la souffrance de son avarice s'atténuait, ne lui laissait qu'un amour plus grand de ces objets. Elle en était enveloppée comme d'un vêtement de gala, dans une caresse continue de son amour-propre.

La Ravail, alors, de plus en plus, lui paraissait au-dessous d'elle. Elle hésitait pourtant, ne trouvant pas de prétexte pour rompre. Puis, un matin, ses idées se modifièrent tout à coup. Ce fut, un dimanche, sous le porche de l'église, la rencontre de M^{me} Majusté. La femme du notaire se montra d'une amabilité charmante, la priant de la venir voir. Une vanité la gonfla, d'où surgit une tentation d'éblouir les Ravail. Et la tentation fut si forte qu'elle ne se défendit que faiblement, la semaine suivante, lorsque Marcelle, en congé à l'occasion de la Pentecôte, supplia sa mère de la conduire près de Marthe. Elle se décida. Elle irait voir les Ravail, en sortant de chez M^{me} Majusté, dans toute sa gloire.

Elles partirent vers trois heures ; Louvain conduisait.

A la porte du notaire, les panonceaux l'émurent un peu, tandis qu'elle sonnait. Et son émotion s'accrut lorsqu'elle trouva au salon, avec M^{me} Majusté, M^{me} Chaigne, la sous-préfète. Toutes deux s'étaient reprises d'amitié depuis le départ de Marcel, leur que-

relle fondue dès leur première entrevue à l'ouvroir. M^{me} Chaigne, cependant, ne renonçait pas à ses projets de conquête des Mer-solles ; tout ce qui tenait au château lui paraissait à ménager. Elle fut sans morgue, très accueillante.

La présence de Marcelle, d'ailleurs, facilitait la conversation. L'enfant avait, cette année-là, grandi brusquement. Longue, frêle, un peu pâlie par l'effort de la croissance, elle s'affinait encore, son visage, si clair déjà, rayonnant une clarté plus pure. Malgré ses quinze ans prochains, elle gardait sa sérénité enfantine, ses affectuosités exquises, ses grands yeux confians.

Pour aller chez les Ravail, M^{me} Louvain fit un détour, afin de suivre la grande rue. Et là, elle ralentit leur marche, prit une belle sérénité de femme qui dispose de son temps. Pourtant, elle eut une timidité tout à coup, en apercevant à la porte de la pharmacie, la face rougeande de M^{me} Dampierre. Elles s'étaient rencontrées à une œuvre de charité ; et, à la pensée d'échanger un salut, une question de préséance se soulevait. M^{me} Louvain se sentait grandie par le château, vraiment dame, sans occupations commerciales ; et l'autre était ainsi qu'une commerçante en boutique, un fournisseur. En revanche, elle lui savait de belles relations ; puis le mari, en pantoufles brodées, avec sa petite calotte ouvragée, son air de savant lui en imposait, incontestablement supérieur à Louvain. Toutefois, elle redoutait, à saluer la première, une réponse seulement polie, condescendante peut-être, dont son orgueil se révoltait par avance, lui redressant la tête ainsi qu'à un cheval un coup d'épéron. Dans son indécision, d'un crochet brusque, elle entra chez le pâtissier, prise de l'idée d'acheter des gâteaux pour les petites Ravail.

Le pâtissier s'empressa, obséquieux, entrevoyant la fourniture du château. Il y avait à la devanture de vieux gâteaux, faits le dimanche pour toute la semaine et que la campagne achetait. Elle en fit une provision, parlant très haut à Marcelle des petites Ravail, avec des airs de grande dame allant visiter ses pauvres. D'en face, à travers les vitres on la regardait. Elle eut une jouissance très grande.

Elle sortit remise d'aplomb. M^{me} Dampierre était toujours devant la porte, flanquée maintenant de sa fille, longue et mince, jaunie encore du reflet vert d'un bocal. Un plan lui surgit brusquement :

— Salue, dit-elle vivement à Marcelle.

M^{me} Dampierre et sa fille inclinèrent la tête, entraînées par le salut de Marcelle ; et la Louvain, à son tour, salua, avec un sourire, d'un beau geste qui plongeait. Et elle continua de dévaler, raide, sans plus détourner la tête.

À la gare, M^{me} Louvain eut un mécompte. M^{me} Ravail ne fut pas éblouie, comme elle le pensait, ni de sa toilette, ni du récit

de sa visite. Elle restait dolente, avec une face tirée, dans la détresse de sa maternité prochaine. Elles allèrent dans le jardin de la station, et elles s'assirent à l'ombre, devant les plates-bandes sablonneuses, d'une couleur de cendre, où des fleurs étiques s'étiolaient, étouffées sous le vol continu des poussières de charbon.

Elles voyaient de là la station toute blanche, avec ses murs crépis, sa sécheresse de bâtiment administratif, sans fenêtres de ce côté. A gauche, la voie courait; les rails noirs luisaient sous le soleil, à des tournans. Plus loin, des wagons en attente, comme abandonnés, se profilaient, l'air tout petits, pareils à des chariots d'enfant, sur la campagne lointaine. De temps à autre, on entendait le lourd retentissement de quelque porte vitrée. A droite, elles apercevaient la place, avec, au-delà, l'auberge où s'étalait très haut, en lettres d'or, le nom de Thomassin. Tout à coup M^{me} Louvain sursauta. Son mari venait de franchir la porte. Elle ne quitta plus l'auberge des yeux, très intriguée. Et elle comprit, voyant Ravail et lui passer et repasser devant la fenêtre du premier étage, en manches de chemises. Ils jouaient au billard. Son mécontentement s'accrut. C'était donc cela qu'elle ne savait jamais rien des événemens de la ville, des choses que se racontaient au cercle ces messieurs et que toutes ces dames connaissaient. Elle était restée interdite, tout à l'heure, chez M^{me} Majusté, en entendant parler d'une dispute entre Morlaix et Marival, et d'une folie de Pousset, dix louis perdus sur un coup de cartes. Elle avait l'air d'une bête, d'arriver on ne savait d'où! Dans sa colère, elle s'en prit à M^{me} Ravail, lui reprocha de ne pas tenir son mari à la maison. Elle avait de petits souffles, des froissemens énervés de sa robe, des gestes où son irritation se dépensait un peu, comme par des échappemens de soupape. Mais M^{me} Ravail s'étant prise à parler de Marthe, disant son désespoir d'avoir été forcée de la retirer du couvent, une discussion surgit, presque une querelle, à propos des prix qu'elle eût remportés cette année-là, de ceux qu'elle avait obtenus l'année précédente. Marcelle, par le départ de son amie, semblait devoir hériter de ses prix; et M^{me} Louvain, pincée, eut une aigreur subite:

— Il fallait la laisser, on aurait bien vu!

— Mais je ne dis pas...

— Mais si vous dites... A vous entendre, ma fille les volerait, ses prix!

Les enfans les interrompirent, venant de la maison, où Marthe avait partagé les gâteaux entre les deux petites.

Agacée, M^{me} Louvain ordonna à Marcelle :

— Va chez Thomassin. Tu lui diras de faire descendre ton père tout de suite. Je l'attends.

Les enfans partirent toutes quatre. Elles ramenèrent Louvain et Ravail. Ce dernier, justement, qui gardait pour la maison ses co-

lères, se montra très bien, d'une politesse aisée; tandis que le régisseur, toujours gauche, disait bonjour à petits coups de tête réjouis. Le ventre de M^{me} Ravail l'effraya. Il trouva à dire :

— Ah! matin!

Puis il se tut, sous le regard de sa femme, se grattant l'oreille, d'un air d'écolier reconduit à l'école. Sa redingote était tachée de blanc par places; sa cravate avait tourné, lui remontait dans le cou. Pourtant sa femme ajourna ses reproches à cause de Ravail; elle se contenta de rectifier sa toilette, de l'épousseter de la main. Lui se laissait faire; il cracha en se courbant, écrasa ensuite du dos de sa main ses lèvres rasées, par propreté; puis il alla chercher la voiture.

M^{me} Louvain était, au départ, si irritée qu'elle ne prêta point d'attention au chemin qu'ils prenaient. Ce fut Marcelle, comme ils traversaient la place du Marché, qui reconnut la grand'mère, assise derrière sa brouette de légumes. La vieille, immobile, tordue comme un cep, n'ayant de vivant, en toute sa face, que la braise de ses yeux aigus, dévorait sa bru. Son regard s'agrippait à elle, la poursuivait. M^{me} Louvain le sentait sur sa peau. Et elle retrouvait ravivée, la blessure cuisante de son orgueil, la tare que traînait sa fortune, attachée à elle, ainsi qu'une lèpre, comme était attachée à la maison du procureur la mesure où elle s'obstinait. Elle ne s'en irait jamais, cette vieille! C'était en fer, ces damnés paysans! Devenue féroce, elle imaginait que la baraque un jour pût s'écrouler sur elle et l'écraser.

Sur la route, tandis que Louvain faisait le gros dos, bonassement attentif aux oreilles du cheval, dès la dernière maison, elle éclata :

— Ainsi, tu es allé au cercle?

— Ben sûr! dit Louvain. Y avait personne!

Mais elle poursuivait :

— Si ce n'est pas honteux! Chez Thomassin! comme un paysan, en manches de chemise!

— Puisque je te dis qu'on ne va pas au cercle à cette heure-là! Une malice plissait sa figure. Il ajouta d'une voix drôle :

— C'est pas bien porté d'y aller dans le tantôt. C'est pas comme il faut, pas distingué, là!

Elle se redressa, percevant l'ironie, mais sa pensée était lancée. Elle continua avec de petits souffles de mépris. D'abord, tout cela allait finir! Les Ravail, elle en avait assez! Un ivrogne! Une femme si commune, si éhontée avec ses perpétuelles grossesses! Et ça posait! Ça se donnait des airs bien élevés. Qu'elle allât donc chez M^{me} Majusté! On la recevrait! Même chez les Jobé, ou les Cliquet! Non, non, on se devait à sa position. Ils garderaient leur quant à soi! Dieu merci! ils n'avaient besoin de personne!

Des promeneurs les croisaient, échelonnés le long de la route. Elle reprit une attitude digne. Louvain, ses regards aiguisés au ras des oreilles du cheval, scrutait la route, inquiet de découvrir peut-être quelque ancien ami, qu'il n'oserait pas saluer.

De tout l'été, M^{me} Ravail ne vint pas au château, retenue par son état. Mais, aux vacances, Marthe accourut près de Marcelle.

C'était une après-midi très chaude. Sachant l'absence du vicomte, l'isolement de Mersolles au fond de son pavillon, elles se risquèrent par les allées du parc. Et tout de suite elles allèrent, jusqu'à un bassin écarté, dans une éclaircie des arbres. Au milieu de l'herbe, avec sa bordure de marbre, l'eau, réfléchissant les branches, semblait un miroir serti en un cadre de peluche verte. Mais, du fond, deux cygnes voguant avec une majesté lente de voiliers firent onduler, parmi des vagues, l'image des hautes branches, frissonner le long des troncs des clartés montantes.

Les souvenirs du couvent affluaient à leurs esprits. Marcelle renseigna Marthe sur les menus faits, les prix, les jeux, les jalousies, toute l'agitation de ce monde de petites femmes en pleine transition entre l'enfance candide encore et la féminité perverse déjà. Puis elles se turent. Dans la grande paix des arbres séculaires, ces choses leur semblaient lointaines tout à coup. Un besoin de confidences montait au cœur de Marcelle, une poussée plus vive d'affection. La tristesse de la séparation survenue entre les deux enfans, cette année-là, prenait un retentissement nouveau ; et ce retentissement se prolongeait, évoquait la vie proche, l'avenir, le mariage. En leurs cerveaux, un rêve s'éveillait :

— Moi, dit Marcelle, il me faudrait un mari très bon, très doux. Nous aurions autour de nous des bêtes, des fleurs, beaucoup de fleurs. Je veux seulement qu'il soit grand, afin de pouvoir être pour lui toute petite. Et, le soir, nous nous promènerions par les clairs de lune, moi peureuse et lui très brave.

— Sotte! dit Marthe.

Marcelle lui prit une main, et la frappant en une cadence qu'accompagnait le mouvement de sa tête, du rire ensoleillant ses grands yeux bleus :

— Écoute, reprit-elle ; il serait blond, avec une moustache...

Mais Marthe haussa les épaules d'un geste net.

— Où donc as-tu pris ces idées ? demanda-t-elle.

Et, sèche :

— Ma chère, la vie est toute autre ! L'amour, est-ce que ça existe ?

— Oh ! protesta Marcelle en se levant.

Elle s'agenouilla devant Marthe :

— Alors, moi, je ne t'aime pas ?

— Ce n'est pas la même chose ! Es-tu bête !

— Mais si ; c'est un besoin d'affection, un besoin d'être aimée, protégée. Il me manque toujours quelqu'un ou quelque chose. Je suis comme un être incomplet, un être faible cherchant son appui. Là, en ce moment, je suis heureuse de t'aimer beaucoup et de te le dire. Tiens, tu sais, mon corbeau ? Lui, je l'aime bien, mais ça, je le comprends, ce n'est pas la même chose. Je l'aime parce qu'il était malheureux, souffrant. Mais toi, Marthe, il me semble que tu es quelqu'un de plus fort que moi, et je t'aime aussi comme les fleurs, parce que tu es jolie comme elles. Près de toi, ma pensée est en repos. Tu penses et tu veux pour moi. C'est très doux ! c'est bon !

— Es-tu enfant ! soupira Marthe.

— C'est vrai ! reprit Marcelle subitement sérieuse, je dis des bêtises.

Elle ajouta :

— C'est pour te faire sourire, parce que tu as du chagrin !

Elle s'assit près de son amie :

— Voyons, à ton tour, dis-moi ?..

Marthe leva les yeux vers le ciel, et la voix lente :

— Le mariage, pour moi, c'est un homme qui s'enivre et vous bat, des marmots qui crèvent la faim.

Puis elle déclara :

— Moi, je n'ai pas de désirs. Ma vie est faite. J'aide maman.

— N'aimeras-tu donc jamais ?

— Non ! dit Marthe gravement.

— Oh ! pauvre ! oh ! pauvre ! éclata Marcelle.

Elle se jeta à son cou d'un tel élan de tendresse souffrante qu'un ébranlement nerveux se communiqua à Marthe. Des larmes lui venaient à fleur des cils. Elle les refoula orgueilleusement, repoussa son amie de ses bras doucement tendus, en détournant la tête :

— Laisse ! dit-elle.

Elle se leva, secoua la tête, d'un geste haut. Puis, brusquement :

— Tiens ! fit-elle, regarde !

Marcelle, à côté d'elle, vint se pencher sur le bassin. L'eau limpide reflétait leurs deux visages, des blancheurs rosées qui se déformaient, immuables pourtant, d'un mouvement continu, dans l'ondulation des rides. Marthe admirait les grands cygnes, leur hauteur farouche, leur force consciente. Une couvée de canards aux becs ingénus, aux plumes semblables à des poils blonds, intéressa Marcelle. Nulle trace de tristesse maintenant ne leur restait. Elles redevinrent gamines, retrouvèrent leurs bons rires d'enfant, leurs yeux clairs.

L'ambiance prenait Marcelle. Le vert des gazons, le vert des feuilles découpées au-dessus d'elles par le ciel bleu, rempli de clartés larges d'une profondeur infinie, la tiédeur enveloppante

des souffles, la pénétraient d'une joie dont elle leur avait une reconnaissance. Venues des parterres du château, et des massifs fleuris au loin, des senteurs traînaient ; un vol, un cri d'oiseau parfois traversait ; puis, dans le soleil, sous les ombres très douces, au souffle des herbes et sous l'obscur des feuillages, la vie universelle continuait sa rumeur indécise. C'était une expansion ininterrompue de vie, qui fermentait ainsi qu'une création continue, de la vie heureuse qui s'épanouissait, montait comme une prière. Et cette prière la portait toute, elle aussi, comme sur des ailes, alanguissant sur ses yeux, rayonnans de bonté et d'amour, le mouvement de ses paupières.

Mais Marthe lui montra le château. Le soleil le flambait, et cette façade donnant au midi, dorée d'une teinte de couchant, atténuait, sous ce flamboiement chaud, la froide majesté de ses pierres dormantes. Une vie, là aussi, s'épandait. Le soleil fondait le château avec ses grandes lignes, ses fenêtres étincelantes et son perron de marbre, aux bassins et aux statues des parterres, le liait aux frondaisons majestueuses du parc, à la correction des longues allées droites.

— Comme c'est beau ! dit Marcelle.

Ses yeux embrassaient d'une même admiration éblouie le château, les fleurs, les arbres et le ciel lumineux.

— Oh ! reprit-elle, comme j'aime toutes ces choses !

D'insaisissables sensations aussi envahissaient Marthe. Elle laissa tomber, dans un rire noyé, montant des profondeurs encore inexplorées de son être :

— Moi, il me semble que toutes ces choses m'aiment !

— Coquette ! dit Marcelle.

Elles retournèrent, lentes, enlacées, rêveuses de nouveau.

Les jours suivans, Marcelle revint au parc, cherchant la douceur des larges ombrages. Des sites alors la tentèrent. Le matin, pendant le sommeil du château, elle commença de s'installer à un chevalet, s'essayant à peindre, à fixer sur d'étroites toiles le jaillissement des arbres, à jeter vers de grands ciels clairs l'envolée de leurs branches, le frissonnement de leurs feuillages.

Une timidité, une appréhension d'être indiscrete l'empêchait de s'attarder. Pourtant, ce jour-là, dans sa hâte de terminer son tableau, elle oublia l'heure. Elle entendit marcher ; elle tourna la tête, pensant que ce fût son père, et elle demeura confuse tout à coup en voyant le comte. Elle se leva, devenue très rose. Mais Mersolles la pria de ne pas se déranger ; et elle se remit, se sentit rassurée, confiante, devant l'air jamais vu qu'elle lui trouva, un air très doux, très bon, paternel. Il s'intéressa, lui donna des conseils. Elle écoutait, attentive et déférente, reconnaissante qu'il

daignât s'occuper d'elle, et saisissant très vite sa pensée. Mersolles resta un moment silencieux. Elle était étrange et naïve, cette peinture. Elle avait une gracilité singulière, un peu attendrissante, un caractère spécial, venu moins de l'inexpérience que de quelque particulière vision. C'était de la nature étrangement atténuée, idéalisée. Il y avait de l'enfance encore et du rêve déjà, une harmonie candide d'anciennes peintures mystiques, quelque chose d'autrefois, de très lointain. On eût dit, sur la toile et par le parc, la même nature, sans doute, comme Louvain et Marcelle semblaient le même être humain ; mais on eût dit les mêmes différences aussi, celles qui se retrouvaient entre la carrure robuste du régisseur et la sveltesse élancée de la jeune fille, entre la face rugueuse et vide du père et la pureté de vierge de vitrail du visage de l'enfant.

De nouveau, il pria Marcelle de disposer du parc, de se regarder là comme chez elle. Et il s'éloigna, pensif.

Dès lors, Marcelle entra dans le parc à toute heure. Elle ne redoutait plus d'être vue. Un instinct, au contraire, s'éveillait, qu'elle ne fût pas déplacée au milieu des arbres solennels, par les grandes allées ombreuses ; comme si la joie qu'elle en ressentait eût rayonné autour d'elle, comme si un ensoleillement s'y fût épandu du charme de sa jeunesse et qu'elle symbolisât, peut-être, la grâce et le sourire de ces choses ; et, grandissante, elle mettait vers les pelouses, et sous les feuillages sombres, la gâté de ses bonheurs candides, la fraîcheur de son adolescence, en ses allures lentes déjà de grande personne.

IX.

L'été, puis l'hiver s'étaient achevés, dans la paix morne de la province, le château retombé à son sommeil.

Ce matin-là, quand se leva le soleil, Mersolles ouvrit sa fenêtre, dominant, sur le parc, le nouvel essor du printemps. Les cimes des arbres se prolongeaient en une nappe qui rejoignait le moutonnement de la forêt lointaine. A droite, sur des coteaux découverts, éclataient le mur blanc d'une maison, des linges séchant dans le vent. Et le gris bleuâtre du ciel allait poudroyant dans une clarté plus haute, tandis que, montée du sol aux premiers rayons, une buée s'y mêlait, estompant en lignes imprécises les horizons perdus. Le labour de la terre s'éveillait, sous des souffles.

En bas, par les terrasses, le soleil, avivant les couleurs chantantes des fleurs, allumait le scintillement gemmal des rosées ; il rasait le sable des allées, épandant une clarté toujours plus large, une lumière d'or, qui faisait plus sombres, au-delà, les avenues ouvertes

sous le frissonnement des pousses aux branches des grands arbres.

Mersolles soupira. C'était, de cet éveil lent, une impression de mélancolie douloureuse. Le printemps, brusquement, lui était cruel. Il regrettait l'hiver désolé, pareil à sa pensée, où les verdures étaient inertes, où les arbres morts, enveloppés comme lui de froid et de silence, comme lui, semblaient des géans vaincus dont les bras se sont croisés.

La sensation très pure du renouveau, rayonnée par la terre, se changeait dans son cœur en une amertume. Une tristesse l'envahissait, poignante, indéfinissable. Dédaigneux, il se retira de la fenêtre, laissant tomber sur ces choses un mépris. Son image, vue dans une glace, sa barbe grisonnante, son front dégarni, creusé de rides, rendirent à ses lèvres l'effleurement d'un rire railleur.

Il descendit, alla vers le pavillon, lentement. Il cessa de penser, pris malgré soi d'un bien-être, enveloppé d'une jouissance matérielle, sous les brises où traînait l'odeur des jeunes feuilles. Il errait ; il s'attarda, au bassin, devant les cygnes hiératiques. Le parc était désert. Au loin, un jardinier, fendu d'un mouvement d'escrimeur, courbait sur une plate-bande la tache blanche de sa chemise. Et, dans ce cadre, une vision surgit, celle de Marcelle, l'été précédent.

De ne pas la voir, de ne pas la trouver là, le parc était plus vide, comme si cette silhouette, entrevue pareille à quelque fleur errante, eût fait partie du site, de l'ambiance coutumière du château. Il secoua les épaules. Mais la vision restait attachée à son esprit. Elle se mêlait, se confondait avec les végétations nouvelles, dans le radieux de tout ce qui est jeune et de tout ce qui grandit. Une candeur l'effleurait ; il retrouvait, plus précis que tout à l'heure, des souvenirs décevans, des mirages douloureux d'impossibles joies. Le travail obscur et mystérieux des sèves, autour de lui, le pénétrait.

D'un effort, il se renferma en son dédain de la vie, la voulant voir s'arrêter à la surface de son être. Même aux heures de souffrance, il avait dédoublé son être ; son esprit, en quelque sorte, avait plané au-dessus de son cœur ; il avait regardé, s'en détachant peu à peu, le ravage de son propre mal sans que sa volonté fût entamée. Maintenant que son cœur était mort, que lui importait l'œuvre indifférente de la nature, de l'imbécile nature toujours tournant sa roue d'un perpétuel mouvement d'écureuil en cage ? Seule, pour lui, une vision d'art devait demeurer, une vision de lignes et de couleurs. L'art, la science, là étaient les deux seules faces de l'esprit humain. Tout le reste rentrait dans le côté pratique et matériel de la vie, dans la simplicité de ce qui est, dans l'immédiat, sans au-delà.

Au pavillon, dans son cabinet de travail, il se ressaisit. Les armures debout à l'entrée, sous le poids desquelles des Mersolles

avaient combattu, évoquèrent le passé rude. Il revoyait les hommes de bronze, sans nerfs, qui avaient guerroyé par les campagnes et les villes, roulé les batailles, terrifié des contrées, violant les femmes, détroussant les couvens. Les armes des panoplies lui criaient l'inexorabilité de la vie, la brutalité implacable du fait; tandis que, du haut des rayons, les dos alignés des livres épan- daient la sérénité impassible de la science. L'effort aussi de l'es- prit humain disait son triomphe par les lumières électriques prêtes à jaillir à son appel, par les tapis d'Orient portés sur des navires, par le téléphone posé au bout de sa table de travail; tandis que les bronzes et les tableaux et les meubles élargissaient l'apaisement de l'art consolateur.

Le jour atténué, les colorations limpides des vitraux, l'isolaient, reléguant au loin les ciels bleus. La nature s'arrêtait là, à ce seuil.

Depuis un temps, comme si tout ce qui germait en lui avait dû suivre quand même son développement normal, la politique, un moment rêvée, avait poursuivi chez Mersolles un travail latent. Hanté par les théories du docteur, il s'était plongé dans l'étude des sociétés disparues, des sociétés actuelles, cherchant, à leurs évolutions, l'application de quelque loi scientifique. Les humanités répétaient la vie, un cercle, un aboutissement au point de départ. Les peuples décrivaient des orbés, semblables aux orbés planétaires. Une grande loi cyclique les régissait. La ligne droite n'existait pas dans la nature, comme si la créa- tion se fût opérée par effluves centrifuges. La ligne droite ne se produisait que par des rencontres; elle était une résultante, un ac- cident. Encore pensait-il qu'elle fût une courbe, d'un rayon im- mense, parue rectiligne à cause de la brièveté de son arc.

Donc, de même que la vieillesse de l'homme revenait à l'en- fance, de même le déclin des races touchait à leur éclosion. L'hu- manité, maintenant, lui apparaissait sur la courbe ascendante de son cycle, presque au zénith. Mais, dans l'humanité, chacune des races, de son côté, accomplissait son cycle particulier; et, dans chaque race, chaque groupe. Pour la société actuelle, la noblesse, déjà, avait accompli le sien. Elle le refermait sur lui- même, finie, absorbée, fondue de nouveau dans le mouvement général. Le cycle du tiers-état avait atteint son apogée; tandis que déjà se détachait la courbe montante du quatrième état, comme se lève la nuit la lune à l'horizon, lentement, mais d'une allure sûre, continue, implacable, que rien n'arrêterait. Et son orbe, jailli quelque jour dans l'avenir obscur, lui paraissait l'action dont l'équilibre serait rompu, la force qui emporterait définitivement sur la branche descendante le grand cycle de nos races. Avec le docteur, il pensait que la compression retardatrice n'était qu'une

illusion, d'où son essor, contraint, par l'accumulation de sa tension, à une poussée plus puissante, jaillirait d'un seul coup jusqu'au sommet. Sans doute, le temps était aboli des évolutions lentes, le temps des actions simples dont les aboutissemens étaient normaux. La lutte des forces, réagissant les unes contre les autres, substituait aux périodes obscures des progressions insensibles, le cataclisme brutal, le déchirement formidable des révolutions.

En le recul où il se plaçait, avec le détachement où il demeurait des événemens du monde, leur accomplissement en vertu de quelque loi mathématique lui offrait une séduction. Nul intérêt pour les êtres ne lui venait. La noblesse, puissante, avait été odieuse ; le tiers-état, pitoyable, dans sa misère antique, était, de son triomphe, devenu odieux à son tour, créant, dans sa vanité de parvenu, la souveraineté de l'argent ; logiquement, l'avènement du quatrième état élèverait une société plus abjecte encore ; il serait, une fois évadé de sa misère, le domestique enrichi, le soldat sorti du rang, plus impitoyable pour les autres.

Mersolles cessa de penser, perdu au loin. Peu à peu, tandis que son esprit allait, franchissant les temps, une sensation inconsciente coulait sur lui. Elle s'épandait, inaperçue d'abord, ainsi que monte, sous une rumeur bruyante de cuivres, l'éveil d'une mélodie qui croît, s'enfle, domine toute l'harmonie. Du jour atténué que découpait, en haut, la fantaisie des trèfles, des rosaces, des flammes ondulantes des meneaux gothiques de l'ancienne église, une rêverie lente s'abaissait. Malgré l'étouffement des murs, le bleu du ciel et le printemps, vainement relégués au dehors, passaient aux sutures des vitraux, pénétraient dans son être comme par les fentes d'une armure. Les impressions extérieures lui arrivaient à nouveau, plus douces de lui échapper, de n'être pas analysées, poétisées en cette pénombre aux lueurs de prisme par le recueillement de cellule, par les œuvres d'art éparses dégageant de l'irréel et de l'infini. L'émotion des verdure naissantes, vues tout à l'heure, maintenant évoquait des bercemens vagues, des posemens sous des ombrages, des fuites dans de l'oubli. Il ne discutait pas ; il laissait tomber l'effort de sa raillerie ; il s'abandonnait, hors de son être, parmi des choses qui sont belles et qui peut-être étaient des fleurs et des oiseaux et de jeunes bêtes et des enfans. Elles se formulaient insensiblement en des visions confuses de joies, de bonheur, qui sans doute étaient possibles ; et de cela un chant très lointain retentissait, comme d'une lyre découverte sous des ruines, dont les cordes ont gardé le son d'harmonies primitives aujourd'hui oubliées.

Un regret, presque, laissait une mélancolie, la mélancolie d'un

chant très vieux dont une note, çà et là, appelle d'imprécisables échos, le regret de quelque chose qu'il n'eût pu dire, qu'il ne pouvait savoir. Peut-être la paix de l'esprit, la paix du cœur, la simplicité des hommes sans passion, la sérénité de ceux qui ont autour de soi des enfans dont le rire est la source fraîche roulant sur des cailloux, dont le regard est du ciel vu à travers des branches, dans du soleil ? Un pavé posé sur son cœur lui semblait se déséquilibrer sous le gonflement de tendresses étouffées, vivaces encore, douloureuses de ne pouvoir se déverser. Il rêvait d'êtres qui seraient très bons, de joies qui seraient faites de la joie des autres. Des théories d'enfans allant aux processions, bouclés comme des anges, enrubannés et fleuris en des robes blanches, lui matérialisaient presque son rêve flottant ; et de ces visages radieux, une ressemblance, lentement, commença de se dégager : Marcelle. Il la revoyait en son cadre, parmi les verdure ; et il perçut un attendrissement, une reconnaissance de ce qu'elle eût un moment fait revivre pour lui, du rayonnement de sa présence, les vieux arbres du parc, de ce qu'elle eût mis un moment, dans la nuit de sa tombe, la clarté rafraîchissante de son rire, la lumière rassérénante de ses yeux candides. C'était de là qu'aujourd'hui les feuilles nouvelles lui avaient jeté un émoi, que l'herbe avait émané jusqu'à lui la douceur pieuse des choses naissantes, que les ciels avaient éveillé des puretés ressouvenues, que des souffles avaient découvert, ainsi que du vol des cendres d'une ville ensevelie, le mirage des bonheurs abolis. C'était de l'avoir vue, d'avoir, près d'elle, inconsciemment souri et de ne la voir plus maintenant, que son cœur, oscillant dans du lointain, remuait, avec de confuses mélancolies, comme un regret de paternités insatisfaites, d'affectivités indépensées.

Il se semblait un voyageur qui se trompe de route et qui gravit des rocs et des précipices ardu, se meurtrissant les mains aux cailloux, parmi des frimas et des tempêtes, alors qu'à ses pieds s'étendent des prairies ensoleillées, couvertes de fleurs, de danses et de rires. Il voyait de plus en plus, vision surgissante comme la poussée des sèves et soulevant son effort lassé qui se décourageait, une vie nouvelle, non inconnue, plutôt ressouvenue, une vie de laquelle, d'un coup de colère, il s'était détourné, fermé dans son orgueil, et qui, maintenant, l'enveloppait d'un charme mystérieux d'effluves troublans, rongait ses vouloirs débilisés, les sapait comme une onde un rocher branlant.

Ces impressions allaient se précisant. De latentes, elles devenaient réelles. Il ne les repoussa plus. Il les reconnaissait. Elles étaient en lui depuis longtemps déjà. Il en marquait les étapes : l'histoire de François, d'abord, puis l'aventure du corbeau, la

peinture de Marcelle. Elles étaient ainsi qu'une semence que la vie universelle, maintenant réveillée, fécondait. De la bonté avait surgi de ses doutes commençans, au contact de la bonté de Marcelle. Cette bonté avait rayonné à lui par la joliesse frêle et la beauté de ce visage pareil aux têtes des vierges des primitifs ; et elle s'était mêlée à ses instincts de l'art, à l'amour demeuré du beau dont sa vie avait été consolée. Il retrouvait, de l'enfant, la sensation même de l'art, mais plus douce, plus élevée, presque mystique.

Les pensées de Mersolles, alors, redevinrent informulables, des lambeaux insaisissables, des échos rapides s'éveillant l'un l'autre ; et des souffles soulevèrent sa poitrine.

Brusquement, un bruit le fit tressaillir. Un domestique annonça l'abbé Bourette.

Le curé entra, en coup de vent, très rouge, son écharpe à demi dénouée. Et tout de suite il fit de grands bras, criant :

— C'est insensé ! c'est insensé !

— Quoi donc ? demanda Mersolles, indiquant un siège.

— Mais Rapet ! Cette fille est possédée !

Il conta les histoires de la ferme, la fille de chez les François ensorcelée par le docteur. Il se désespérait dans sa responsabilité de pasteur, dénonçant un scandale, un danger public. Mais, comme il parlait d'en référer à monseigneur, il s'arrêta, interdit par le sourire calme de Mersolles :

— Vous le saviez ? demanda-t-il.

— Oui. Justement, j'attends le docteur.

L'abbé balbutia :

— Oh ! alors, si monsieur le comte...

Sa colère le reprit pourtant, comme si un instinct, dans son inquiétude des recherches de la pensée humaine, lui eût fait entrevoir le seul refuge possible près du seigneur incarnant le passé où les temps pour l'Église étaient glorieux. Il revint à la charge. M. le comte ne savait pas tout. Une nuit, il s'était levé, appelé par une malade ; il avait aperçu dans le cabinet du docteur des lueurs étranges, des flammes rouges, des clartés vertes.

Au lieu de la lueur blanche des lampes honnêtes, ces clartés vertes surtout l'effrayaient, évoquaient du laboratoire du docteur une succursale de l'enfer.

— Voyons ! voyons ! reprit Mersolles, vous connaissez aussi bien que moi les travaux de Rapet. Il a mené à bien de précieuses découvertes ; il en cherche d'autres.

— Mais c'est de l'alchimie, de la sorcellerie !

— Non, de la science.

— C'est la même chose !

Revenant au cas de la fille, il cita les Écritures. Il étudiait la

question ; il recherchait parmi les écrits des confesseurs du moyen âge, des juges ecclésiastiques, parmi les décrets des conciles et les sentimens de l'Église. Déjà, il avait nommé sept des démons qui étaient au corps de cette fille ; il l'exorciserait !

Il était tellement indigné, lancé à fond si furieusement, qu'il ne perçut pas d'abord l'entrée du docteur. En le voyant, il s'arrêta net, se leva pour partir, d'un mouvement de fuite. Rapet, qui avait compris, entendant les derniers mots, le regardait curieusement, l'air intéressé, attentif à ses gestes. Une malice glissa sur ses lèvres rasées.

— Curé, dit-il placidement, il faut soigner votre foie. Hypertrophie, méfiez-vous.

L'abbé Bourette restait immobile, indécis s'il devait se fâcher. Le docteur poursuivit, sur le ton d'une consultation.

— Pas d'alcool ; du lait ! Mangez moins. Trop de bien-être. Vous aurez le diabète, vous aurez la goutte ! Tiens ! tiens ! apoplectique aussi, comme moi ! Défiez-vous de la colère, vous auriez une attaque. Là, qu'est-ce que je disais ?

En effet, l'abbé Bourette semblait devoir éclater, la face cramoisie.

— Et vous, cria-t-il, vous irez en enfer !

Mais Mersolles s'avavançait entre eux :

— Vous êtes incorrigibles tous les deux ! C'est absurde, à la fin, ce malentendu ! Voyons, asseyez-vous là et causons.

— Eh bien ! c'est ça, dit Rapet, parlons-en de cette fille de Monsigny.

L'abbé se rassit, inquiet pourtant de son foie, moins ferme maintenant dans sa malédiction de la science. Le docteur conta ses nouvelles expériences.

La Louise était idoine à toutes les suggestions. Il avait pu noter sur elle, point par point, les phénomènes déjà signalés par ses prédécesseurs, obtenu des accomplissemens d'actes à des intervalles de plusieurs jours. Il cherchait à pousser jusqu'à la limite extrême la persistance de la force suggestive.

— Ah ! ça, demanda Mersolles, si vous lui suggérez de tuer quelqu'un ?

— Elle le tuerait !

— C'est contraire au libre arbitre ! dit le curé.

— Où donc est le libre arbitre des fous ? demanda Rapet. Elle est irresponsable dans ces momens-là. C'est d'ailleurs l'explication de bien des fanatismes. La suggestion s'est exercée dans les sociétés secrètes. Par quels moyens ? Je l'ignore. Qui sait si la science ne découvre pas simplement des choses déjà connues, trouvées par intuition, et tenues religieusement cachées par les adeptes ?

— Alors, d'après vous, un innocent peut commettre un crime. La justice devrait donc admettre des enquêtes dans cet ordre de faits.

— Je le crois, affirma Rapet.

Il y eut un silence, Mersolles pensif, l'abbé secouant la tête d'un geste lent. Puis le docteur repartit, emporté par d'autres idées. Comme toujours, au bout de ses théories, il trouvait l'électricité. Toutes les forces n'étaient que des modifications d'une force unique. Il cita la transformation du mouvement en chaleur par un arrêt brusque. Le mouvement, la chaleur étaient donc deux aspects d'une seule et même force. Et cette force, qu'il appelait l'Énergie était la fonction de l'atome électrique. Le principe de force était en lui, était son attribut, peut-être même son essence. Par cette hypothèse, il expliquait tout : la physique avec ses lois d'équilibre, de pesanteur, d'attractions ; la chimie avec ses mystérieuses affinités, la chimie organique vivante de la nature, depuis les plantes capables de sensations, de nutrition, de circulation et de reproduction, jusqu'aux animaux, jusqu'à la chimie cérébrale, par quoi s'élabore la pensée. Au fond de toutes les actions des corps, au fond de toutes leurs combinaisons, un courant électrique se rencontrait ayant produit, sans se dépenser, ou recréé à son tour par ses produits eux-mêmes, ce qui était l'éternelle création, la régénération continue de la matière indestructible.

Puis, l'abbé Bourette ayant attiré son attention par ses regards effarés, le docteur conclut :

— La force une, l'énergie, le jour où on l'aura prouvée, la science aura tout découvert. Cette force, c'est le mythe que nos cerveaux étroits, avides d'images sensibles, ont enveloppé d'une forme, doué d'une volonté, comme des sauvages animent un fusil ou une locomotive, comme les peuples primitifs animaient les forces de la nature. C'est ce que l'abbé appelle Dieu !

Bourette eut un sourire. Le docteur, tout à coup, l'effrayait moins. La conclusion sortant de ces billevesées de savant, aboutissant à ce mot, frappait seule son esprit simple. Il dit :

— Parfaitement ; c'est Dieu que la science finira par trouver au bout de sa route.

Ces paroles glissèrent sur Rapet. De nouveau il s'enflammait à des visions d'avenir. Dans un siècle, la science aurait arraché tous les secrets, levé tous les voiles. Il voyait les mondes se dérouler enfin, ainsi qu'un livre ouvert ; tandis que l'homme, éclairé, devenu bon, simple et juste, marchait vers le bonheur universel.

Mersolles l'interrompt. Pour lui, la science ne servirait jamais au bonheur universel. Toujours le bonheur de l'un serait dans le malheur de l'autre. La lutte pour la vie, pour le bien-être, irait plus terrible, pourvue d'armes plus puissantes, les machines broyant les hommes. Il en serait de même que pour les guerres contemporaines, où le seul résultat donné par le progrès avait été de faire tuer les combattans avec des engins plus perfectionnés. Nulle inven-

tion ne supprimerait la maladie. On déplaçait le mal ; on le ralentissait. On ne ferait jamais plus. Au contraire, les nouvelles découvertes créant, avec des besoins nouveaux, une avidité plus grande de jouissances, il résulterait une diminution plus rapide encore de la longueur moyenne de la vie humaine.

— Seule, la religion, dit le prêtre, fera le bonheur universel. Ne concevez-vous pas que ce bonheur universel ne peut naître que de la pratique des vertus qu'elle enseigne ?

Mersolles, un moment rêveur au fond de son fauteuil, émit :

— Chose étrange ! la science a créé pour l'art des facilités nouvelles. Nos statuaires, nos peintres, nos architectes n'ont plus à se battre avec les matériaux comme autrefois. Ce qu'on n'obtenait qu'au prix d'efforts et de difficultés sans nombre, ils en disposent aujourd'hui avec la plus grande facilité ; et cependant les chefs-d'œuvre demeurent aussi rares, plus rares même ; l'art est aussi inaccessible, peut-être davantage. Il en sera de même de votre bonheur, docteur !

— Du tout, protesta Rapet. D'abord, qu'appellez-vous l'art ? Au fond, c'est l'effort vers l'idéal, vers le mythe, la recherche d'apaisement de la pensée inquiète que n'assouvit pas l'imperfection de la science actuelle ! L'art, c'est la voie par laquelle certains cerveaux abstraits, mais inscientifiques et non organisés pour l'activité, tentent d'arriver à cet inconnu mystérieux qui se dérobe au fond des choses. L'art, c'est la recherche de Dieu, ou du diable parfois, dans la désespérance de l'atteindre. La science parfaite, ce sera l'écroulement de l'art, justement !

— Oh ! oh ! fit Mersolles.

— Diable d'homme ! murmurait Bourette.

— Tenez ! poursuivit Rapet, montrant les vitraux, les ogives gothiques, le voilà l'art. Partout il est éclos du sentiment religieux. C'est du rêve qui monte, de la prière qui s'élève. Où donc est l'art véritable, en dehors des époques de foi ? Qui donc aujourd'hui construira une cathédrale sans copier les modèles du passé ? Où est l'art à notre époque ? La peinture ? Mais, laissez donc ! c'est une marchandise, c'est du commerce, comme l'architecture est de la bâtisse. La photographie en triomphera, de votre peinture ! Je vois des métiers, des procédés, des ajustages mécaniques. On façonne des tableaux et des livres, on fait des pièces, ainsi qu'on fabrique tous les objets d'utilité courante. Mais il n'y a plus d'art. L'art est des peuples primitifs. Il est candide, il est naïf. C'est la nature vue à travers le rêve imprécis de l'éveil des races, portée dans un souffle d'au-delà. Et le coup de soleil de la science, sa lumière inondant tout, achèvera de dissiper le rêve brumeux des poètes. La foule va s'en éloignant chaque jour davantage. Ça et là, un

loui, un déséquilibré, a d'ataviques réminiscences des conceptions antiques, conceptions qui, aux prises avec le sens pratique de la vie contemporaine, aboutissent au détraquement. Le génie est devenu une névrose ; il est tombé dans le domaine de la médecine. Rien de grand ne sortira plus, car le génie était fait de la collaboration de tout un peuple, des effluves rayonnés de toute la masse croyante. La masse ne veut plus aujourd'hui que des amuseurs ou des flatteurs. L'œuvre géniale restera incomprise, étant hors de son temps, étant incomplète, tourmentée, incohérente désormais.

Il se tourna vers Mersolles :

— L'art vous émeut, vous berce. Il vous donne d'exquises jouissances. Écoutez, le soir, le son des cloches, et vous verrez si quelque sentiment analogue ne s'empare pas de vous !

Il marcha par la pièce, rejetant ses cheveux blancs d'un tour de tête. Son bras s'étendit vers l'espace :

— Voyez les nuages, voyez le clair-obscur des grandes forêts avec le fourmillement mystérieux de leurs vies, la mer immense, le vague des nuits profondes où des choses pourraient surgir qui ne surgissent pas. Partout où l'esprit de l'homme pressent de l'inconnu passe un souffle inanalysable ; et la puissance de rendre ce souffle, voilà l'art ! Mais que tout s'éclaire, que les nuages se précisent en vapeur d'eau, que la forêt se pénètre de soleil, que tout se déroule dans une simplicité claire de problème résolu, que devient le souffle ? que devient le rêve ? qu'est devenu l'art ? Quel est l'essor de l'art chez les peuples dont la foi est faite de discussion et de positivisme ? Quel est l'art, chez les peuples de croyances précises, étroites ? Cherchez l'art des peuples neufs, des peuples savans, des peuples forts ? Regardez l'Amérique. L'art, désormais, marche, lui aussi, vers le vrai, comme la science. C'est le dernier rêve qui s'atténue et qui s'envole. Quand il aura atteint le vrai, il ne sera plus, voilà tout !

— Peut-être, laissa tomber Mersolles, d'un geste découragé.

— Qui sait ? dit le prêtre, si la science et l'art ne sont pas les deux chemins parallèles menant également à Dieu, se rejoignant dans l'infini.

Un moment, tous trois restèrent silencieux, chacun plongé dans une pensée différente. Puis Rapet, s'étant assis, revint à son rêve du bonheur universel par la lumière.

Certes ce bonheur, il ne le voyait pas possible immédiatement. Il ne le voyait qu'après des crises, conquis en quelque sorte de haute lutte dans l'effort devenu plus aigu de la bataille humaine. De même que les races, toujours, s'étaient élevées sur les ruines les unes des autres, de même le bonheur des générations nouvelles s'élèverait sur l'anéantissement de celles qui les avaient

précédées. La science ne marchait que par à-coups; elle avait ses martyrs et ses ruines, comme l'art, ce condamné, avait ses convulsions et ses excès d'un extrême à l'autre, cherchant son introuvable voie chaque jour plus obscure; la politique, également, ne faisait un pas réel qu'à travers les révolutions. Le cataclysme était une loi de nature. L'idée, en effet, n'était pas assez forte par elle-même; il lui fallait la consécration du fait. Mais sa marche étant plus rapide que celle des faits, plus elle allait, plus l'écart devenait grand entre elle et la société. Elle traînait derrière soi un bagage toujours plus pesant de lois de conventions et de préjugés; et comme elle ne pouvait s'arrêter, ce poids même augmentait sa tension. C'était la tension énorme des deux pôles d'un courant, jusqu'à ce que jaillit l'étincelle, la révolution. Le quatrième état ferait donc comme les autres, une révolution, plus violente encore et plus brutale, car plus était parfait le résultat qui devait sortir des œuvres de nature, plus le travail préparatoire en était colossal et plus rude était la tournaise où il se devait forger.

Là, Mersolles retrouvait ses propres idées. Un moment, tous trois s'accordèrent sur le système des compressions par quoi se défendait la société actuelle.

Le docteur reconnaissait absurde le système des concessions et des demi-mesures, lequel n'était qu'un déversement de forces dans le camp opposé. C'était un déplacement de l'équilibre trop lent pour aboutir, un rêve bâtard de bourgeois obtus, un rêve sans issue, car le point fixé pour l'arrêt des concessions serait dépassé. Il était plus logique d'empêcher une locomotive de démarrer que de lui donner du champ pour vouloir ensuite l'arrêter dans sa course. Le mouvement des masses, une fois commencé, était aveugle, immaîtrisable. Il allait jusqu'à son terme, jusqu'à l'usure de son énergie.

— Peut-être, reprit-il, s'accoudant pour mieux concentrer sa pensée, y aurait-il quelque chose à tenter. Il est certain que le système actuel de représentation est une duperie. Comment voulez-vous, par exemple, que Davaut, un avocat, représente à la fois vos intérêts et les miens, ceux du cultivateur et de l'ouvrier? Il aurait fallu, au contraire, élargir le principe de l'assemblée nationale, arriver, de la représentation des trois ordres, à la représentation des corps d'État. Les cultivateurs auraient leurs délégués comme auraient les leurs les artisans, le commerce, l'industrie, les professions libérales. Les questions à résoudre trouveraient ainsi pour être élucidées des gens compétens; et lorsque des intérêts se montreraient contradictoires, chaque classe ayant un nombre de représentans proportionné à sa masse, l'intérêt du plus grand nombre l'emporterait.

De là découlait, d'après le docteur, un système d'élections à plusieurs degrés. Et nulle corruption ne semblait à redouter; car, devant l'importance pour le bien public d'une semblable représentation, les délibérations seraient sérieuses. Chaque groupe choisirait dans son sein le plus intelligent, le meilleur. De ce système alors, les discussions de politique intérieure, d'intérêts locaux disparaissaient : droite, gauche, monarchie, république, devenaient des mots; et l'ambition de chaque représentant se bornait au triomphe de la cause dont il était chargé, au triomphe de sa classe. Dans le cas d'antagonisme entre deux classes, entre l'ouvrier et l'industriel, par exemple, si les ouvriers, se trouvant en plus grand nombre, penchaient à des mesures néfastes pour l'intérêt général, l'équilibre se trouverait rétabli par les représentans des autres classes, impartiaux dans la question. On aurait donc dans cette lutte des intérêts divers, par la rivalité même, la tension maxima de l'activité humaine; l'effet utile maximum des forces sociales serait produit par leur coordination, leur contention les uns par les autres, conformément aux lois des équilibres stables.

— Je crois, poursuivit-il, qu'il y aurait là, pour un temps, une solution. Après? Ah! après? qui sait les idées et les besoins nouveaux qui surgiront? S'il était possible à notre esprit de concevoir l'état social de l'Europe dans des milliers d'années, notre étonnement serait le même que celui que nous avons éprouvé de lire pour la première fois l'histoire des sociétés disparues. Sans doute, aux hommes des temps futurs, la période que nous traversons apparaîtra une immense barbarie dont la raison sera confondue!

— Et aussi, ajouta Mersolles, qui sait sous l'invasion de quelles races notre race disparaîtra, comme ont disparu les anciennes civilisations? Qui sait sous quelles lois nos races, ayant accompli leur évolution, peut-être s'éteindront et s'useront, devenues caduques comme les débris des peuples antiques, comme les peuplades nègres, allant à la décrépitude, à l'oubli, au néant.

Ces idées, depuis un moment, effrayaient de nouveau l'abbé Bourette. Toutes ses notions politiques se haussaient au regret du passé. Arraché du terrain de sa foi, il redevenait l'homme épeuré de la pensée, se ramassant en son fauteuil, dans un recul du siècle. Son bien-être de prêtre aisé le reprenait tout entier. Il secouait la tête en une dénégation instinctive de ces dangers, se résignant à l'état actuel, de crainte de pis. Il retombait au terre-à-terre de sa vie, à la vision de sa cure. Il se leva :

— Espérons, conclut-il, que tout cela n'arrivera qu'après nous.

Il était redevenu l'abbé Bourette, avec sa haute taille, sa florissante santé, un brave homme que fatiguait l'effort prolongé de sa pensée vers des choses abstraites. Déjà il sentait, au dehors, le

bon soleil, la grande paix. De s'être penché comme sur des œuvres de ténèbres, il retrouvait, avec son inquiétude de la science, l'attraction des choses simples de la vie. Mais la pensée de son déjeuner lui était une joie dont il se rasséréna. Sur la défiance demeurée des recherches du docteur, une indulgence passait, tandis qu'il s'éloignait par le parc à grands pas.

Le docteur aussi se leva. Il devait visiter un malade, par-delà la Gaudrée, un fermier de Mersolles. Sa voiture avait fait le tour, l'attendait à la porte du fond du parc. Il se plaignit de la fatigue, à cause de la campagne surtout, du continuel dérangement apporté dans ses travaux.

— Quittez! dit Mersolles.

— Oui, peut-être! Il faudrait un autre médecin. Puis je dois songer à tout. Mes expériences me coûtent des sommes considérables. Alors j'hésite!

— Ne suis-je pas là? dit Mersolles.

Rapet le regarda, surpris. Mais il secoua la tête en riant.

— Non, non! ce serait de l'argent perdu. Je mangerais tout, sans tirer jamais rien de mes travaux.

— Que m'importe? Je suis assez riche!

— Et votre fils? Non, non! Au revoir!

Mersolles eut un geste ennuyé. L'image de Marcel, en ce moment, l'importunait tout à coup. Il rentra lentement vers le château, par les allées que les ombres, accourcies de l'approche de midi, laissaient ensoleillées. De nouveau la mélancolie du matin le gagnait. Il sentait plus grand son éloignement du passé, le vide demeuré en lui de son détachement de la vie. Le miroir, où il s'était complu naguère à la contemplation de son œuvre, lui semblait embué. L'inquiétude, un instant éveillée, lui semblait s'être élargie à son insu. Aimait-il Marcel? Il ne savait plus. Sa paix lui paraissait plus profonde de le savoir très loin. Son retour prochain ne lui causait nulle joie. Il avait satisfait une haine et un orgueil, sans doute. Il s'était dupé de l'illusion qu'il eût travaillé au bonheur de l'enfant. Il se sentait presque ébranlé. Il finit par s'en remettre au hasard, d'un geste fataliste.

De la rapide passée de cette impression, alors, les théories du docteur contre l'art revinrent à son esprit.

Il médita sur les origines de l'art et ses étapes. Il le voyait parti de l'impuissance nuageuse du rêve primitif, idéaliste par la pleine débauche de ce rêve, soit que ce rêve fût en l'homme et que l'homme n'eût pas éprouvé le besoin de chercher autour de lui, soit que la nature encore lui fût demeurée fermée. Peu à peu l'influence de la nature grandissait; l'art idéaliste, qui déformait les spectacles extérieurs pour la représentation matérielle de son rêve, allait se

rapprochant des formes naturelles. Avec des lenteurs infinies, l'association obligée de l'idéal et du réel avait laissé à ce dernier la place de plus en plus large, par un positivisme plus stable des esprits. Parmi les étranges naïvetés des primitifs fouillant déjà l'ossature et la musculature humaine, s'essayait la science géométrique de la perspective. Les animaux et la campagne gardaient l'imprécis de jouets d'enfants, la candeur d'une simple indication, de détails sacrifiés à la pensée principale. Mais le réalisme gagnait aussitôt, comme si l'on eût compris la nécessité que toute idée, que toute pensée, étant inséparable de sa matérialisation, prît sa force nécessaire et sa valeur véritable sur la base solide des exactes matérialités. Alors se continuaient les alternances des deux écoles, pareilles à des pas dont les membres tour à tour se devançant, s'entr'aidant d'une aide inconsciente, faisant chacun sa trouée dans l'inconnu, quand l'effort de l'autre est lassé ; deux labeurs distincts, qui se complétaient cependant, tendant vers le même invisible but. L'art ainsi se renouvelait, se régénérait, se rapprochant toujours, malgré l'irrégularité de son évolution, les écarts venus de l'illogisme du cerveau humain, reprenant toujours sa voie vers la vérité. Il allait à la nature ; il se fondait en elle. C'était la nature, pour Mersolles, plutôt que de la prière, qui vibrait dans le jaillissement énorme des cathédrales, la nature, réduite à des tracés géométriques, avec ses arbres rectifiés en colonnes, les voûtes de ses branches en cintres et en ogives. La nature était l'âme même de l'art, mais la nature vue par des intellectuels, la nature vue à travers le cœur de l'homme, la nature avec sa vie, sa pensée épandue, son frisson.

Les avènements scientifiques évoqués par le docteur jetaient sur son esprit comme une ombre menaçante. Peut-être l'art s'écroulerait-il à une époque de fer, sous le sens pratique, sous la vision droite et simple des générations nouvelles ? Mais un instinct de réaction montait du fond de lui-même. L'art lui paraissait immortel. Il avait été le tempérament de sa douleur, pourquoi ne serait-il pas, au contraire, l'adoucissement des périodes scientifiques ? Des doutes singuliers l'atteignaient. Le chemin où il s'était enfoncé volontairement, le côté matériel qu'il avait prétendu exister seul, gardait pourtant, de l'art même, un ensoleillement. Si ses vouloirs se débilitaient, si son orgueil de fer était comme ébréché, n'était-ce pas que l'art justement eût pris le dessus dans la lutte ? Oui, peut-être, ce culte demeuré de l'art avait été comme un dérivatif à ses affectivités déçues. C'était la soupape par où le vieil idéal comprimé avait continué de sourdre, le reliant au passé, unissant l'un à l'autre les deux hommes qu'il avait été, lui gar-

dant sa dualité. L'art, peut-être, avait été l'asile de son rêve. Comme un moine relégué en une cellule et vivant par l'âme, lui s'était relégué, non parmi l'irréel et l'au-delà, mais, par l'art, dans une réalité si lointaine que presque elle cessait d'être réelle, enveloppée de la poésie du passé. Il s'était réfugié, de la vie, dans la vie transfigurée par le temps, vue à travers l'imagination, dans un mirage. Sa haine de la société actuelle s'était trouvée inerte devant les sociétés disparues; sa haine de l'homme, son mépris de la femme avaient dévié, s'étaient fondus en l'admiration des grands artistes; et sans doute avait-il ainsi gardé un peu des sentimens très purs d'où étaient écloses leurs conceptions; tandis que leurs œuvres mêmes et les figures qu'ils avaient créées lui peuplaient un monde nouveau, un monde ami. Peut-être avait-il souffert et aimé avec eux de leur rêve se heurtant à la pierre ou sanglotant sur la toile. Tour à tour, de l'enthousiasme avait pris son vol du fond de son être, aussi bien devant les chefs-d'œuvre que devant les épopées ressouvenues où les aïeux choquaient de rudes armures dans les batailles; et, tour à tour, de naïves éblouissures de missel l'avaient attendri d'une douceur infinie. N'était-ce pas de là qu'avait resurgi la détresse angoissante de l'inaccessible, de l'irréalisable, cette détresse lentement éveillée par des mélancolies, révélée par une vision très chaste et très pure, par l'étrange peinture de Marcelle, par toute l'artistique figure de cette vierge en ce grand cadre du parc, par ses yeux reflétant la candeur infinie du ciel bleu?

Son esprit oscillait. Qui savait, au contraire, si l'art justement n'aurait pas son aboutissement final et un définitif triomphe à l'époque scientifique elle-même, pour ramener la race, la retenir en arrière, comme lui-même se sentait retenu, l'empêcher d'aboutir à l'immédiate destruction sous le développement suraigu des appétits brutaux?

Tout à coup, la conscience de ses propres pensées le fit relever la tête. Devant lui, le château était clair dans le grand soleil. Il eut une rapide comparaison d'autrefois et d'à présent, fut accablé d'une impression singulière à voir l'étrange chemin qu'il avait inconsciemment accompli. Mais il montait le perron; il courba la tête, revoyant la morte. La masse lourde des pierres pesait sur ses épaules, comme le poids du passé lui-même; une tristesse immense l'envahissait.

JEAN REIBRACH.

(La quatrième partie au prochain n°.)

PROPOS DU SOIR

Le temps s'en va, le temps s'en va, madame;
Las! le temps, non; mais nous nous en allons!

(RONSARD).

I. — VESPER.

Il est une heure de la journée que je trouve douce entre toutes. Le ciel répand assez de clarté pour que l'on hésite à faire allumer les lampes, et cependant le soleil, disparu à l'horizon, l'ombre qui déjà se fait pressentir, invitent à cesser le travail. Le moment du repas n'est point venu, et il n'est pas temps de reprendre les occupations du soir. On se repose en cette heure indéfinie qui n'est plus le jour et qui n'est pas la nuit. Elle est propice aux rêveries sur soi-même, aux évocations des faits que l'on a vécus, des pensées qui ont agité l'âme, des aspirations qui ont gonflé le cœur, des amis qui nous ont précédés sur le chemin des existences futures. On se revoit tel que l'on était, on se voit tel que l'on est, et l'on a grand'peine à se reconnaître. — Qui vive? — Celui qui fut et qui n'est plus, celui qui est et qui s'étonne d'avoir été.

Cette heure où tout se calme dans la nature, où le tumulte de l'esprit semble s'apaiser, c'est le crépuscule.

Bien souvent, enfoui dans mon fauteuil, immobile comme si je dormais, éveillé, mais silencieux, soustrait au monde extérieur, le regard fixe et les mains inertes, bien souvent je suis resté si profondément absorbé par mes rêvasseries que je n'en sortais qu'avec un effort douloureux, comme s'il m'avait fallu rompre un charme qui m'eût enchaîné. Que de chères voix parlent alors; qu'elles sont harmonieuses, malgré l'accent de tristesse dont elles sont voilées; qu'elles sont ingénieuses à faire vibrer l'écho du souvenir! Elles émeuvent, elles enchantent; on voudrait les écouter toujours. Elles ont la douceur des airs qui ont bercé le sommeil de notre petite enfance et que l'on ne peut entendre sans attendrissement.

Cette heure « de lumière douteuse, » comme le dit si bien l'étymologie de son nom, qui chaque jour se reproduit, apparaît aussi et se prolonge plus ou moins au cours de l'existence; elle sonne entre la vieillesse et la caducité; elle conserve encore quelque reflet des lumières d'autrefois, mais elle annonce la nuit définitive que souvent elle précède de bien peu. Bientôt il conviendra d'allumer la dernière lampe, la petite lampe sépulcrale qui doit éclairer l'obscurité permanente, sans astre, sans aurore et où peut-être elle s'éteindra. C'est le crépuscule de l'âge qui, lui aussi, a sa douceur, car il est fait d'apaisement, d'indulgence et de résignation.

La vigueur fait défaut; mais la débilité venue graduellement est enveloppée d'une sorte de somnolence qui endort les forces corporelles et les maintient dans un état indécis que j'appellerais volontiers la rêverie de la matière. Une à une les joies physiques ont disparu et l'on se souvient, non sans regret, de l'activité autrefois dépensée. Rien ne fatiguait alors et tout lasse aujourd'hui. Une nuit passée en wagon éreinte ceux qui, aux heures de la primevère, restaient juchés pendant des mois, sans défaillir, sur le dromadaire des caravanes. Au cours des années, les forces se sont épuisées par le seul fait du long usage; l'élément vital qui les animait n'a plus l'énergie de les réparer; tout effort leur est pénible, si pénible qu'il reste vain. « As-tu remarqué, me disait un de mes vieux camarades, que les architectes font maintenant les escaliers beaucoup plus raides qu'autrefois? — Oui, mon ami, je l'ai remarqué. »

La guenille, chère au bonhomme Chrysale, a fait son temps; elle ne rend plus que de faibles services, tout juste assez pour démontrer qu'elle n'est pas entièrement détruite; d'elle on n'exige plus rien, par prudence autant que par commisération; on ne la contraint pas, on se contente de ce qu'elle donne d'elle-même, en

vertu de l'impulsion originelle dont les vibrations ondulent encore par habitude plus que par volonté. Dans cette matière devenue incomplète et trop souvent souffreteuse, l'esprit a conservé son acuité, du moins il le croit. Quand même ce serait une illusion, cette illusion est si bienfaisante, qu'il serait cruel de la contredire; vieille lanterne, mais vive lumière, que l'on ne saurait entretenir avec trop de soin. Du reste elle s'entretient d'elle-même et si parfois, dans des heures de malaise, elle semble pâlir, elle se rallume promptement et reprend son éclat.

Dans les vieux cerveaux la bataille des idées ne prend jamais fin; les armes sont plus courtoises et moins acérées qu'au début de la virilité, mais elles sont solides encore et de bonne trempe. Les aspirations sont ardentes, la foi aux grands principes de justice et de liberté est intacte, malgré les déceptions inhérentes à la vie; l'horreur des prévarications ne s'est point attiédie, le mépris des ambitions vulgaires et des intrigues souterraines n'a rien perdu de sa probité. Si l'esprit garde le silence et se complait en ses propres conceptions, s'il ne les émet pas et les soustrait aux curiosités d'autrui, c'est qu'il n'ignore pas que les discussions sont rarement fécondes. Les idées se sont simplifiées et par conséquent fortifiées. L'élimination s'est faite d'elle-même; on dirait que l'âme s'est blutée au souffle des années; elle a rejeté les scories, les parasites, les accessoires, les inutilités, les inconsistances: frivolités où se plaît la jeunesse et qu'emporte le vent de l'âge mûr. Reste un petit nombre d'idées primordiales, très nettes, très fermes, débarrassées de tout hors-d'œuvre: cela suffit à la vie intellectuelle.

Cette lueur qui brille dans l'homme intérieur se projette avec prédilection vers le passé. C'est la lampe des vierges sages qui ne dépensent pas inutilement leur huile. A quoi bon en effet regarder vers l'avenir, se hausser pour voir les années qui se préparent? L'expérience ne nous a-t-elle pas enseigné que, pour le vieillard, comme pour l'adolescent, les ténèbres futures ne se déchirent jamais. Cette vérité est inscrite à toute page de l'histoire, car les événemens les plus savamment combinés pour parvenir à un résultat déterminé conduisent infailliblement à un but opposé. L'homme n'est pas doué de prévision: nul n'est prophète, ni pour son pays, ni pour soi-même. Aujourd'hui serait horrible si l'on savait ce que demain tient en réserve; on l'ignore et c'est un bienfait de l'ignorer. L'espérance seule donne la force de vivre. Qu'elle est vraie, qu'elle est bonne conseillère, la devise des souffleurs du grand œuvre: *dum spiro, spero!* Sous ce rapport l'humanité entière appartient à Hermès: tant qu'elle respire, elle

espère. Elle a droit au bonheur puisqu'elle en a conçu l'idée ; ne pouvant le rencontrer en cette vie mortelle, tout au moins ne pouvant l'y fixer, elle l'a placé au-delà, dans les régions célestes des compensations et de la justice. Ces régions, l'avenir les promet, mais le passé les a décrites en ses légendes sacrées ; elles ont été le berceau des premières créatures humaines ; elles rayonnent d'un tel charme que l'on en a fait le séjour divin où seront admises les âmes sans tache ; c'est une sorte de patrie idéale qui sera rendue aux descendants du premier couple après le long exil de la terre.

Tous, à des degrés divers, nous avons un paradis perdu ; pour les uns, c'est l'enfance ; pour les autres, c'est la jeunesse ; pour tous, c'est une période éloignée qu'embellissent les illusions du souvenir, où disparaissent les imperfections, les souffrances et les lassitudes. C'est comme un point lumineux d'où toute ombre serait écartée. Vu de loin et du haut des montagnes, le paysage est admirable : tout y est pondération des lignes, harmonie des couleurs, splendeur des formes, grâce et beauté. On s'extasie et l'on s'écrie : qu'il ferait bon vivre là ! Que de fois cette exclamation m'est échappée en ma vie de voyageur ! Je me hâtais pour aller regarder de près la merveille qui m'avait ébloui de loin. A mesure que j'approchais, la fantasmagorie s'évanouissait : marécages, sables, landes arides, arbres rabougris, rochers rongés par la lèpre des lichens, tristesse et stérilité. Qui donc a tout changé ? Est-ce une fée perverse ? Non pas ; la coupable, c'est la fée des lointains, la fée bienfaisante qui transmue les cailloux en pierres précieuses, les broussailles desséchées en buissons bordés d'azur pour la délectation du sage resté à distance, jouissant de l'apparence et ne se souciant point de pénétrer dans la réalité.

C'était le bon temps, dit l'homme ; c'était le bon vieux temps, dit l'histoire ; lieux-communs que l'on répète parce qu'on les a reçus des ancêtres qui les tenaient de leurs aïeux. Ce n'est pas hier que Nestor, assis au milieu des chefs de l'armée grecque, raconte que de son temps, du bon temps de sa jeunesse, on était plus sage, plus courageux, plus agile ; tout a dégénéré : les pierres sont lancées moins loin, les flèches frappent moins vigoureusement, la force humaine n'est plus ce qu'elle a été. C'est la manie des vieillards, c'est leur consolation peut-être de dénigrer le présent au détriment du passé qu'ils glorifient :

Et les fils de nos fils qui sont moins grands que nous !

dit le vieux Job dans *les Burgraves*.

Notre enfance personnelle a pu être heureuse, mais le temps de notre enfance n'a pas été plus heureux que le temps de notre vieillesse. C'est là ce qu'il faut savoir, car partout et toujours, les misères, les déboires, les erreurs, ont été le lot de l'humanité. Apprendre à souffrir, c'est apprendre à vivre. Si par le caprice d'une divinité moraliste et railleuse nous étions tout à coup reportés à soixante-dix ans en arrière, au milieu des rues boueuses, mal pavées, sans trottoirs et sans becs de gaz ; dans une ville sans omnibus, sans tramways, parcourue par un nombre insuffisant de fiacres sordides ; dans un pays que ne traverse aucun chemin de fer et où les diligences se traînent paresseusement sur des routes effondrées ; si la censure comprimait la pensée, si une part infime de la population était seule appelée à désigner les mandataires législatifs qui votent le budget, approuvent les emprunts et participent au gouvernement du pays ; si les théâtres, les journaux n'existaient qu'en vertu de privilèges toujours révocables ; si le transport des lettres était onéreux, si le système des communications télégraphiques n'était même pas soupçonné, si le chloroforme n'avait point émoussé le bistouri, si Pasteur n'avait point muselé la rage, si l'hélice de nos navires ne tournait point sur les océans, si l'isthme de Suez était toujours le désert que les saint-simoniens voulaient percer dès 1832 ; si la police de sûreté était entre les mains d'un forçat libéré, si la chaîne des galériens voyageait en France à petites journées, nous serions en droit de nous écrier : Quelle horreur ! Qu'est-ce que cela ? — Cela, c'est le bon temps ! celui d'hier ; jugez de celui des siècles passés. L'homme est injuste envers lui-même et semble s'ingénier à méconnaître les progrès qu'il accomplit.

Ce regret des jours que nous avons vécus est sans inconvénient et ne peut rien aujourd'hui sur la marche ascensionnelle de l'esprit humain ; mais autrefois il n'en était point ainsi, et cet amour immodéré d'un temps que l'on n'a pas connu a été de conséquence grave, car il en est résulté que des doctrines sans valeur ont été affublées, en vertu de leur caducité même, d'une autorité qui paraissait indiscutable et avait force de loi. « En tout les anciens sont nos maîtres : » c'est là un axiome par lequel, pendant longtemps, l'initiative a été vaincue. Pour s'y être fortement attaché, le moyen âge a failli éteindre toute clarté et plonger le monde dans la nuit. Le progrès n'a pas été arrêté, — rien ne l'arrête, — mais il en a été ralenti. En matières scientifiques, tout ce qui ne se trouvait pas, au moins en germe, chez les anciens, était frappé d'exclusion ; eux seuls avaient découvert la vérité et l'avaient proclamée. C'était être imprudent et parfois hérétique que de la chercher ailleurs que

chez eux : médecine, astronomie, géométrie, mathématiques, ils avaient tout approfondi avec une telle perspicacité que, pour si peu que l'on s'en éloignât, on sombrait dans l'erreur : aux jours mêmes où un souffle de vitalité a passé sur l'Europe, où elle secoue sa torpeur, où l'Amérique est découverte, où l'imprimerie apporte à la réforme de Luther une force d'expansion extraordinaire, à l'heure où tant de voiles sont déjà déchirés, cette passion du « jadis » subsiste avec énergie ; elle est le support de l'iniquité et provoque des niaiseries criminelles ; c'est sur la parole d'un ancien que Galilée est condamné. Ce qui n'a pas empêché la cosmologie de faire les progrès que l'on sait, car, elle aussi, elle se meut.

Le regret du passé, à tous les degrés, est instinctif à l'homme ; je n'ai point la prétention d'échapper au sort commun, moi aussi je regarde avec émotion vers les jours écoulés ; j'écoute leur murmure qui berce le crépuscule de ma vie, car je suis en plein cours de vieillesse ; j'espère que l'arrêt sera subit et que je n'aurai point à descendre, échelon par échelon, jusqu'aux ténèbres de la caducité ; j'en ai assez de mon enfance, je n'y voudrais pas retourner. La mort enviable, c'est celle qui, en passant, a touché le général Chanzy, que j'aimais d'une si haute affection et qui portait au cœur un prodigieux amour de la France. Un matin, on l'a retrouvé souriant, la tête sur l'oreiller : déjà il était froid. Il n'a eu ni le déclin, ni l'angoisse, ni les afres. On dirait que cette fin subite et calme a été la récompense de son admirable existence ! Elle est odieuse, la mort, lorsqu'elle frappe certains êtres d'élite que leurs qualités auraient dû rendre immortels ; mais en elle-même, elle n'a rien de redoutable. Elle m'apparaît sous forme d'une horizontalité blanche qui est la détente des efforts accumulés, le repos sans rêve, la sérénité que rien ne troublera, ni le regret de la veille, ni l'inquiétude du lendemain. Les anciens ne semblent guère s'en être effrayés, eux qui ont dit : « Celui qui meurt jeune est aimé de Dieu. » On ne saurait trop se répéter la parole du Tasse mourant : « Si la mort n'était pas, il n'y aurait, au monde, rien de plus misérable que l'homme. »

Ce qu'il y a de laid dans la mort, ce qu'il y a de malpropre, c'est l'appareil dont elle s'entoure, c'est le cortège qui l'accompagne. Ce n'est pas la fin qui est pour faire reculer, c'est ce qui la précède, c'est la lente décomposition de la matière, c'est la souffrance agissant comme un tortionnaire qui prolongerait le supplice pour se divertir ; c'est l'agonie qui dure non-seulement pendant des heures, mais pendant des jours, parfois pendant des semaines. Là est l'iniquité suprême : la physiologie l'explique, la science la commente, la raison se refuse à la comprendre et plus d'un cœur en est ré-

volté. Rien n'est resté intact dans le pauvre moribond, les sentimens eux-mêmes ont été décomposés : de toutes les facultés qui avaient fait de lui un être complet et pondéré, la sensibilité de la chair seule subsiste ; la douleur physique s'en empare et en abuse jusqu'à l'exaspération. Pour les témoins de ces luttes sans merci, où l'immoralité de la nature se montre dans sa lâcheté supérieure, un soupir de soulagement se mêle au dernier soupir de la victime ; enfin, il ne souffre plus ! Certaines sectes annoncent le décès d'un des leurs par une phrase consacrée : notre frère est entré dans le repos. Cela rappelle l'exclamation de Luther dans le cimetière de Worms : *Invideo quia quiescunt!* je les envie parce qu'ils reposent.

Nous avons la manie de chercher des causes morales à toute chose, même à des accidens exclusivement physiques. Combien de malades, de femmes dévorées par un cancer, d'hommes désarticulés par l'arthrite disent avec une conviction qui est touchante à force d'être naïve : — « Je ne sais pas pourquoi je souffre tant, car je n'ai jamais fait de mal à personne. » — En somme, ils ont raison de ne pas comprendre l'incompréhensible, de s'indigner contre l'injustice de la douleur, et de s'étonner de l'inaction de la Providence qu'on leur a enseigné à invoquer. Cesser de vivre devrait suffire : le reste est superflu, et, par conséquent, cruel. Cette souffrance de surcroît, qui semble l'œuvre d'une divinité malfaisante, explique les *molochs* dévorateurs altérés de sang, éclatant de joie aux supplices et que la crédulité enfantine des superstitions s'imaginait apaiser en les gorgeant de victimes humaines : — « Puisque tu ne te plais qu'aux gémissemens, aux sanglots, aux maux incurables, accepte en sacrifice les meilleurs, les plus purs, les plus innocens d'entre nous et que cela nous mérite d'être épargnés par Toi, ô Dieu de haine que rien n'apaise, maître de la guerre, générateur des pestes, protecteur des lentes agonies ! O Seigneur du meurtre, des ulcères et de la lèpre, détourne ton souffle de nous et laisse-nous mourir en paix ! »

Les cultes sanguinaires ont fait leur temps et ne reviendront plus ; mais est-on bien certain que les créatures simples, lorsqu'elles souffrent, ne se tournent pas vers Dieu en l'accusant, en lui disant : — « Que t'ai-je donc fait pour tant souffrir ? » — C'est le cri de la douleur, comme le cri du bonheur est : — « O mon Dieu ! je te remercie ! » — Cela prouve qu'en notre pauvre race les erreurs ont la vie dure, car faire remonter à la divinité, quelle qu'elle soit, la responsabilité des incidens de la vie humaine, c'est accepter la pensée qui semble naître avec le monde historique et que l'on trouve inscrite en tout chapitre des premiers livres de la Bible : l'homme est ici-bas récompensé ou puni selon ses mérites

ou ses fautes, non point par le groupe au milieu duquel il vit, mais par Celui auquel un mot a suffi pour créer le ciel et la terre. Cette conviction s'est emparée des esprits. Les croyans les plus convaincus d'une vie future et rémunératrice la subissent, s'y soumettent et font des actes de contrition et de charité, afin d'éloigner un malheur qu'ils redoutent ou de recevoir une faveur qui leur sera précieuse. Encore à cette heure, comme au temps de Jérémie, les plaies dont sont frappés les peuples ne sont que l'expiation de leurs péchés. Je me rappelle qu'en 1849, pendant que le choléra multipliait ses meurtres à Paris, on a prêché que l'épidémie était la punition de la révolution de février. Couramment on disait : C'est la main de la Providence !

Pour ce qui lui paraît inexplicable, l'homme fait intervenir la puissance mystérieuse d'où tout émane, c'est pourquoi il a sans cesse le nom de Dieu sur les lèvres et c'est pourquoi de toute région, en tout idiome, à tout instant, un flot de prières monte vers le ciel. Prières vaines, a-t-on dit ; il se peut ; la question est redoutable et je ne me permettrai point de la traiter. Il m'est indifférent de passer pour un esprit faible, mais j'estime que si la prière n'atteint pas celui à qui elle s'adresse, elle n'en est pas moins bienaisante pour celui qui prie ; ne serait-elle que le moteur de l'espérance, elle est respectable et c'est être cruel que d'en démontrer l'inefficacité. La bonne femme qui fait brûler un cierge et s'agenouille devant l'autel se relève plus vaillante et rassérénée. L'existence est si fertile en infortunes qu'il faut conserver à l'homme tout ce qui peut l'aider à la supporter, fût-ce une insoutenable superstition. Les simagrées des derviches à Constantinople et au Caire ne m'ont point fait sourire ; à Jérusalem, les lamentations des Juifs pleurant la tête appuyée sur les substructions du temple m'ont attendri, et, dans le désert, je cessais de fumer lorsque mes chameliers priaient, prosternés dans la direction de la Caaba.

Tout ce qui fait du bien à la créature humaine, tout ce qui la soulage en ses misères, tout ce qui est comme une étape de repos sur son dur chemin est digne de respect et ne doit jamais être raillé. Il est facile de nier Dieu, mais on ne l'a pas encore remplacé dans les cœurs de ceux qui ont besoin d'y croire ; la raison ne satisfait que le raisonnement et le raisonnement est impuissant contre la souffrance et le désespoir. De telles opinions ne sont point celles d'un philosophe, je m'en doute bien et ne saurais m'en affliger, car la philosophie n'est peut-être qu'un exercice agréable à ceux qui en ont le goût. Apprend-elle à vivre, apprend-elle à mourir ? Je ne sais ; à coup sûr elle apprend à discuter, ce qui est une bonne ressource le soir, en hiver, au coin du feu.

Ne sachant pas pourquoi il naît, pourquoi il existe, pourquoi il meurt, l'homme a inventé des hypothèses qui satisfont plus ou moins sa tendance au surnaturel et son besoin de croyance, mais qui n'expliquent rien. A voir la quantité prodigieuse de dieux qui ont régné depuis que le monde est sorti du chaos, on est étonné de la fécondité des imaginations, mais on peut reconnaître que chacune de ces divinités a été, en son heure, un stimulant et un point d'appui pour l'âme humaine. Il est possible que tout ce que l'on nous a enseigné n'existe pas, il n'en faut pas moins conduire sa vie comme si tout cela existait. Dans la crainte d'un châtement, dans l'attente d'une rémunération ? Non pas ; dans le seul intérêt de sa conscience, par devoir envers soi-même ; je dirai le mot brutal : par propriété. Cette pensée est irréductible en moi ; elle me vaudra, j'espère, l'indulgence des « esprits forts » qui professent ce que Montaigne appelait « l'opinion si rare et incivile de la mortalité des âmes, » opinion qu'il m'est impossible d'admettre. Sans essayer de discuter des théories et des dogmes, je m'en tiens à la formule d'Épicure que Lucrece a interprétée, disant :

Ex nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti,

mot pour mot, on peut traduire le vers latin en un vers français :

Rien ne vient du néant, rien n'y peut retourner.

Quand même la race humaine, rejetant toute doctrine spiritualiste, s'abîmerait dans les bestialités du matérialisme, l'homme individuel, en toute circonstance grave de sa vie, ne pourrait s'empêcher de prier, ne serait-ce que par une involontaire exclamation. Une parole, une seule, est souvent une oraison complète, une invocation à une puissance supérieure et infaillible. Où vont-elles, ces prières qui, comme l'encens des souffrances et des félicités de la terre, s'élancent vers les régions espérées par la ferveur et entrevues par la foi ? Voilà bien des années que j'ai reçu réponse à cette question en des termes qui sont plus d'un poète mystique que d'un savant, mais que je n'ai pas oubliés. J'étais à bord d'un bateau à vapeur faisant le trajet de Malte à Syra. Nous avions doublé le cap Matapan, la nuit était venue, une nuit claire et douce, éclatante d'étoiles qui se reflétaient dans les eaux tranquilles. J'étais assis sur le pont à côté d'un jeune prêtre missionnaire, né à Venise, à la fois enthousiaste et ascète, qui rêvait le martyr et allait le chercher dans le Béloutchistan.

Nous restions silencieux, la tête renversée, absorbés dans la contemplation du ciel où la voie lactée se répandait comme un fleuve de lumière. Je la montrai à mon compagnon de hasard et je lui dis : « Qu'est-ce que cela peut être? — Il me répondit : ce sont les limbes célestes ; c'est le séjour que Dieu a réservé dans l'immensité aux espérances déçues et aux prières inexaucées ; il y en a tant que nul calculateur n'a pu les dénombrer, elles sont si haut que nul télescope ne les peut apercevoir ; elles sont hors de la portée des hommes ; heureusement, car il en sort de telles lamentations que si la terre les entendait, elle mourrait de tristesse ; si elles tombaient des profondeurs de l'empyrée, où elles sont recueillies sous forme d'étoiles imperceptibles, le monde serait écrasé sous leur masse ! » — Je lui dis : « Êtes-vous astronome ? » Il se mit à rire et répondit : non ! je ripostai : « Ni moi non plus ! » — C'est ce qui me permet de reproduire son opinion qui, malgré mon ignorance, ne me paraît pas avoir une base scientifique sérieuse.

II. — LA VANITÉ.

Lorsqu'un vieillard a failli être appelé aux destinées d'outre-tombe, lorsqu'il a traversé une crise que l'on avait cru mortelle et que, revenu à la santé, il parle des images qui s'évoquaient spontanément en lui, on constate presque toujours le même phénomène : ce qu'il a revu dans les heures où il avait perdu sa propre direction, c'est son enfance, c'est sa prime jeunesse, celle de l'initiation, de l'entrée impétueuse dans le tumulte de la vie. Est-ce donc là ce qui a laissé dans l'âme l'empreinte ineffaçable puisque l'homme, dès qu'il n'est plus en possession de soi-même, est hanté par les visions des exubérances de la vingtième année. On dirait que la maladie en exaspère l'impression ; mais plus d'un sexagénaire solide encore et bien portant s'y reporte avec une sorte d'attendrissement et seul, au coin du feu, souriant et soupirant, se raconte ses anciennes aventures. Peut-être ces plaisirs ne valent-ils que par le souvenir amplifié que l'on en conserve ; et cependant, il faut bien admettre qu'à une heure donnée, ils aient une importance en quelque sorte vitale, car on leur a fait plus d'un sacrifice, car on les a célébrés sur tous les tons. Pour les avoir mis en vers, des poètes ont été illustres. Aux jours de mon enfance, ces fredaines juvéniles ont eu leur chantre attitré qui les a exaltées sans rien leur enlever de leur médiocrité. Comme elle passe la gloire de ce monde et comme l'âge mûr dédaigne les enthousiasmes

de sa jeunesse! Je suis étonné, et depuis longtemps déjà, de la hauteur du piédestal sur lequel on avait juché l'idole que nul autrefois n'eût osé ne pas encenser.

Pindare, Anacréon, Horace, Tibulle : il ne fallait alors rien de moins pour symboliser Béranger. J'imagine qu'aujourd'hui les comparaisons sont moins pharamineuses et que l'auteur du *Dieu des bonnes gens*, de *la Cantharide* et de *la Bacchante* n'est plus en si glorieuse compagnie. Parmi tant de choses qu'il a flonflonnées sur son luth, qui parfois sonnait un peu comme une guimbarde, il a placé en vedette « les plaisirs de son jeune âge, que d'un coup d'aile a fustigé le temps. » Il regrette le grenier où il a vécu en son avril, car c'est là que l'on est bien « pour rêver gloire, amour, plaisir, folie ; » en y songeant, « sa raison s'enivre » et « il donnerait ce qui lui reste à vivre pour un des mois du temps où, leste et joyeux, il grimpait six étages. » Effet d'optique. C'est encore la fée des lointains, celle-là même qui embellit les paysages, qui pare aussi les mansardes, en les cachant si bien sous les brumes de l'imagination qu'on ne les reconnaît plus.

Effet d'optique, effet de crépuscule, souvent c'est tout un ; c'est peut-être plaisant en couplets avec refrain, mais dans la réalité c'est abominable. J'ai connu des hommes aujourd'hui célèbres qui, à la sortie du collège, ont connu les heures du dénûment et du jeûne. Ils n'estimaient pas que « dans un grenier l'on est bien à vingt ans ; » ils ne parlaient qu'avec indignation de cette époque de leur vie, et quelques-uns en ont conservé je ne sais quoi de morose qui a pesé sur leur existence. L'un d'eux, dont le nom est retentissant, me disait : « Là, j'ai eu une variole morale dont je suis resté marqué. » Je dois ajouter que ses visées étaient hautes et qu'il n'en était détourné ni par la grisette près de qui l'amour est un Dieu, ni par la gaudriole, ni par le bruit des verres, ni même par l'archet de la folie.

Ils sont respectables, entre tous, ceux qui ont traversé l'enfer de la jeunesse, de la misère, de la déception quotidienne et qui en sont sortis entiers, n'ayant rien sacrifié de leur foi en eux-mêmes, n'écoutant que la parole du Dieu intérieur et marchant par-dessus tout obstacle vers le but où leur vocation les guidait. Pour ne point mourir de faim, je parle sans hyperbole, ils ont accepté l'humiliation des métiers infimes, des métiers qui répugnaient le plus à leur nature d'artiste. Ils ont été expéditionnaires dans des administrations, ils ont copié les adresses sur des bandes destinées à des prospectus ; bien plus, ils ont couru le cachet et donné des leçons à des enfans rétifs ; j'en ai connu un qui surveillait le travail nocturne des ouvriers de la salubrité et qui faisait des vers en

escortant, par fonction, les lourds tonneaux qui s'en allaient du côté de Pantin ou de Montfaucon. Il faut avoir une âme singulièrement énergique et une robuste conviction pour résister à de telles épreuves.

Nous savons ceux qui ont triomphé des avaries du sort, nous avons entendu proclamer leur nom au milieu des applaudissements, nous avons joui de leur gloire qui accroit celle de la France ; nous les saluons parce qu'ils sont illustres et que leur illustration rejait sur le pays ; mais ceux qui ont succombé en route, ceux que leur débilité physique, aggravée par les privations, a vaincus, ceux qui sont morts à la peine en disant, comme André Chénier : « J'avais quelque chose là ; » ceux qui ont été détruits avant de pouvoir se manifester et qui ont emporté, dans leur tombe ignorée, le secret de leur talent, peut-être même de leur génie, nous ne les connaissons pas. Ils ont disparu avant l'heure propice, tombés dans la bataille inhumaine, faits pour la lumière, ensevelis dans l'obscurité, semblables à ces soldats du premier empire aptes à devenir des maréchaux de France, des dompteurs de nations, des improvisateurs de victoires, et qu'une balle perdue a tués alors qu'ils étaient lieutenans ou capitaines. A plus d'un l'on pourrait appliquer la vieille citation :

. . . . et si fata aspera rumpas
Tu Marcellus eris !

Ils n'ont pu briser les destins contraires et n'ont pas été. Qui doit-on accuser de la déconvenue ? L'homme lui-même, ou l'état social dans lequel il a vécu ? En vérité, je ne sais que répondre.

Ces jours d'angoisse, où l'on vit au hasard des heures et à la fortune des minutes, ces jours de délabrement m'ont été épargnés. Je doute fort que je les eusse supportés ; la misère et ce qu'elle comporte m'a toujours fait horreur. Les fatigues et la vie brutale n'étaient point pour m'effrayer lorsque j'étais jeune. Je serais probablement parti pour l'Algérie, j'aurais endossé le burnous rouge des spahis et j'aurais fait les chevauchées de la guerre. Plus d'un de mes camarades de collège, dégoûtés de la médiocrité de leur existence ou de la fonction qu'on voulait leur imposer, en ont fait autant, et, malgré quelques coups de sabre ou quelques coups de feu, n'ont pas eu à s'en plaindre, c'est le revenant bon du métier. Aujourd'hui, lorsque je les rencontre, je puis leur dire, en leur serrant la main : « Bonjour, mon général, comment vas-tu ? » Plusieurs sont tombés en Crimée, en Italie, en Lorraine, et n'ont point vécu sans gloire.

Ma jeunesse n'a point connu la gêne : dès que je fus majeur, j'ai vécu à ma guise, car j'étais orphelin et de situation indépendante. J'ai toujours aimé passionnément les lettres ; mais, si dès le début il m'avait fallu en exiger le pain quotidien, je suis persuadé que j'y aurais renoncé sans esprit de retour. Il m'a été donné de pouvoir attendre, c'est là une bonne fortune dont j'ai gardé une gratitude inaltérable envers la destinée. Je n'ai pas hésité à refaire mon instruction, sur laquelle je ne me faisais aucune illusion, malgré le diplôme de bachelier que j'avais enlevé d'emblée, mais qui ne me rassurait pas sur mon ignorance. Que de choses on pourrait dire à cet égard, si ce n'était peine perdue ! Je me contenterai de rappeler que Beaumarchais retrouvant, dans sa vieillesse, une lettre, prose et vers, écrite par lui lorsqu'il était jeune, a dit : « Il a toujours fallu refaire son éducation en sortant des mains des pédans. » J'ai pu lire Virgile en Italie, Homère en Troade, Pausanias en Grèce, Champollion en Égypte et la Bible en Palestine ; c'est là un bon complément pour les humanités ; je le recommande à ceux qui seront de loisir, qui auront un peu de curiosité dans l'esprit et quelques écus en poche.

Ce n'est pas la seule grâce dont je suis redevable envers le pouvoir mystérieux qui distribue les dons au jour de la naissance. J'ai été naturellement exempt des deux passions qui, entre toutes, dépriment l'homme, le poussent à l'abîme et l'abrutissent. J'ai eu ce bonheur que le jeu m'ennuie ; il en résulte que je n'ai jamais joué, si ce n'est à la bataille, quand j'avais six ans, avec « ma bonne, » qui me trichait. Je n'y ai aucun mérite, car je n'ai pas eu à lutter contre de mauvaises suggestions. Que de fois, recevant les confidences, écoutant les lamentations de quelque camarade effaré, j'ai eu pitié des pauvres gens qui ne savaient point se résister et succombaient à des tentations plus fortes que leur volonté ! On m'a dit souvent : « Je vous plains de ne point connaître ces émotions qui centuplent la vie. » Si elles centuplent la vie, elles l'empoisonnent, et je n'en avais que faire. Par une double bonne fortune, je n'ai pas plus de goût pour la boisson que d'attrait pour le jeu.

Que l'on ne se récrie pas et qu'on ne vienne pas hypocritement dire : fi donc ! c'est là un vice populacier. C'est un vice humain. Nulle classe sociale n'y a échappé d'une façon absolue ; la qualité des boissons peut différer, mais le résultat est le même : vin d'Argenteuil, nectar olympien retour des Indes, c'est tout un quant à l'effet, c'est tout un quant à la cause. La science commence à reconnaître que c'est une maladie : l'alcoolisme. Je crois que la science a raison. Quelle maladie digne de commisération et quel

homme de génie que celui qui en découvrira le remède ! Si jusqu'à un certain point on l'excuse chez le malheureux qui n'a d'autre joie que de « s'étourdir » en buvant une gâté factice ; que penser des gens bien nés, instruits, auxquels nul honnête plaisir n'est interdit et qui trouvent là je ne sais quelle jouissance suprême qu'ils recherchent au lieu de la rejeter avec dégoût ?

Ni le rang, ni la fortune, ni l'éducation n'y échappent et de hautes intelligentes y ont sombré. J'ai connu le descendant d'une de nos grandes familles historiques qui roulait volontiers sous la table ; je pourrais nommer un millionnaire qui se grise, — pour être exact, — qui se soûle avec ses palefreniers ; il est telle femme du monde, correcte d'allures et distinguée, qui s'enferme et boit jusqu'à ce que sa femme de chambre la ramasse et la couche. O vous qui jamais n'avez bu plus que de raison, bénissez les Dieux immortels, ils ont tourné vers vous des yeux bienveillants ! J'ai toujours eu un dédain peu déguisé pour les chansonniers dont la muse titubante célèbre le jus divin, le sang de la treille, les dons de Bacchus et les hoquets de Silène. Ils sont nombreux, en toute langue, les couplets rimés à la gloire de ceux que Rabelais nommait : les humeurs de piots ; ce n'est point à l'honneur de la poésie cosmopolite. Il serait mieux de reconnaître que toute ivrognerie est crapuleuse et qu'elle met l'homme de plain-pied avec la brute. Des races entières périssent du mal d'eau-de-vie : regardez du côté des Peaux-Rouges, bientôt ils ne seront plus.

Dans un couvent situé non loin d'Agré-Dagh qui est le mont Ararat, un moine arménien m'a raconté une légende qui peut n'être pas déplacée ici. Lorsqu'Ève et Adam eurent détaché et mangé la pomme, ils furent subitement doués de connaissances qu'ils n'avaient point soupçonnées et dont le Seigneur Dieu fut inquiet. Au vingt-deuxième verset du troisième chapitre, la *Genèse* nous enseigne qu'il a dit : « L'homme est devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal. » Craignant que l'homme ne fût semblable aux Dieux, ainsi que le serpent l'avait promis, l'Éternel créa la vigne afin qu'il devint semblable aux bêtes. Le bon moine, caressant sa longue barbe noire et faisant ronfler son narghilé, me regarda avec malice et ajouta : « Dieu était en cas de légitime défense, je le reconnais, mais je crains qu'il n'ait dépassé le but, car, malgré sa prescience, il n'a pu deviner que l'on mettrait la fureur et la folie en bouteille. » Ayant dit cela, il avala un verre de raki et fit claquer sa langue.

Ces deux vices, ces deux maladies dont le remède pourrait bien être simplement un effort de volonté persistant, n'ont point enlaidi « les plaisirs de mon jeune âge » qui se sont traînés entre

la médiocrité des choses et la banalité des relations. Ce qui a été plaisirs proprement dits, aux heures de mon printemps, ne m'a point laissé de bons souvenirs et ma mémoire n'aime pas à les évoquer, car je sais aujourd'hui ce que j'ignorais alors. Dans ma bonne foi encore imberbe, j'étais persuadé que je ne cherchais qu'à me divertir; mais à cette heure où l'ensemble de ma vie m'apparaît, où j'en puis relever les étapes et compter les relais, je reconnais que, pendant l'époque qui suivit la fin de mes classes et précéda mon entrée dans l'existence réelle, mes plaisirs, ou ce que l'on appelait ainsi, eurent surtout pour mobile un sentiment peu recommandable : la vanité. La vanité irraisonnée du jeune homme qui ne s'est pas encore complètement débarrassé des gangues de l'enfance, qui ne sait rien de la vie, n'en apprécie que la surface et se prend aux apparences où il voit des modèles qu'il brûle d'imiter.

L'écueil est périlleux; je n'y ai pas sombré, mais je m'y suis heurté et j'en ai conservé quelque rancœur contre moi-même. S'afficher en certaines compagnies, non point parce que l'on s'y plait, mais parce qu'elles sont suffisamment mauvaises pour flatter l'amour-propre des novices et des niais; rivaliser de sottises avec les plus futiles et d'extravagances avec les plus frivoles; outrer les modes, par conséquent, les ridicules de son temps; s'astreindre à des lieux de promenade, à des spectacles, à des façons d'être réglés, déterminés par un engouement inexplicable; ne vouloir dîner qu'en tel endroit, parce que c'est de bon ton; ne consentir à occuper que telle place au théâtre, parce que « c'est bien porté; » en vérité, ce n'est pas là « s'amuser, » comme il convient à la franche jeunesse; c'est jouer un personnage, c'est faire l'important au détriment de sa propre satisfaction, c'est exciter les quolibets de ceux dont on cherche à se faire admirer, c'est être un sot. Je l'ai été, pas bien longtemps, mais assez pour m'en vitupérer lorsque j'y pense.

Plus d'une fois je me suis senti subitement rougir, lorsqu'un soubresaut de ma mémoire me rappelle quelque sottise de ma vingtième année. Il m'arrive d'en sourire, le plus souvent j'en reste confus et mal à l'aise : est-il possible que j'aie été aussi nigaud? Toute cette période m'apparaît alors comme une sorte de bal masqué que j'aurais traversé avec un faux costume, un faux nez, de faux sentimens et surtout de fausses sensations. A cet âge l'équilibre mental est-il complet? Pour beaucoup l'on en peut douter. Dans l'exubérance même de la jeunesse il y a souvent plus qu'un grain de déraison. Et cependant est-il donc si digne de blâmer le bachelier qui, son diplôme en poche, s'imagine qu'il

en a fini avec tout apprentissage, qu'il a droit à la vie et que le monde va lui faire place. Il a passé huit ou neuf ans au collège, dans un milieu qui, de 1830 à 1840, participait de la caserne et du couvent; il a vécu forclos de l'existence sociale; on lui a enseigné beaucoup de belles choses qui ne lui seront d'aucune utilité pratique au cours de sa vie, mais il n'a rien appris des usages du monde et pour cause; il ne saura point se protéger, car on ne lui a pas indiqué les périls: non-seulement on ne l'a pas armé pour le combat, mais on ne l'a même pas averti qu'il aurait à combattre. Il est sans défense et sans défiance.

Tout le monde, pédagogues et parens, semble s'être donné le mot pour lui cacher la vie. Le plus souvent à ses questions on a répondu: tu sauras cela plus tard. Non-seulement il ignore la vie, mais, — et ceci est plus grave, — il se la figure, pour mieux dire, il la défigure, car celle qu'il imagine ne ressemble en rien à celle qui est. Lecteurs, souvenez-vous de vos dernières années de classes et dites si la vie a répondu à l'image que vous vous en étiez faite et que l'on s'était complu à vous en faire, sous prétexte qu'il ne faut pas porter atteinte aux illusions de la jeunesse. C'est charmant, la voix des illusions; mais déjà au temps d'Homère, c'était le chant des Syrènes. Donc le garçon, frotté de grec, bourré de latin, badigeonné de philosophie, orné de rhétorique, muni d'histoire et verni de quelque science arrive en Sorbonne, le cœur battant. Ému jusqu'à l'angoisse, il s'assoit devant quatre honnêtes gens qui n'ont jamais causé préjudice à personne et qui cependant ont fait bien des malheureux. On l'interroge; il traduit trois vers de Sophocle, six lignes de Tacite, il ne confond pas Molière et Corneille, il reconnaît, avec bonne foi, que Louis XIV est mort en 1715, il fait une règle de trois et démontre qu'une sécante est une ligne droite qui coupe une circonférence en deux points. Il n'a commis qu'un nombre toléré d'erreurs; il est reçu: *dignus, dignus est entrare!* on lui délivre un parchemin embelli de sceaux et de signatures: coût: cent francs!

Il est libre. De l'obscurité scolaire, il passe subitement au plein soleil et reste ébloui. S'il fait quelques écoles, ce n'est peut-être pas lui qu'il convient d'en accuser, mais le système d'enseignement, c'est-à-dire l'absence d'éducation qu'il a dû subir. En une seule année, en moins d'une année souvent, il la fait, cette éducation, dont on s'était ingénié à lui cacher les ressorts; mais toute expérience se paie, il l'apprend à ses dépens et constate qu'Émile Augier a eu raison de dire dans *les Lionnes pauvres*: « On fait ses classes au collège, on ne fait ses humanités que dans le monde. » Et il en sera ainsi tant que la paternité et la maternité, pour mieux sau-

regarder la liberté de leurs allures, procéderont par délégation : ça commence par la nourrice, ça continue par la bonne, ça se prolonge par l'institutrice, ça se termine par l'internat ; en somme, ça ne dure guère que dix-neuf ans. Ai-je besoin de dire que ce reproche ne s'adresse qu'aux gens dont la fortune et la situation permettent les sacrifices en faveur et pour le plus grand bien de l'enfant. Il ne manque pas de jeunes hommes instruits et vaillans dont on ferait d'excellens répétiteurs pour l'écolier qui, suivant en externe les cours d'un lycée, resterait en contact permanent avec la famille où il prendrait des habitudes correctes et épellerait au moins la préface de la vie. Je crois que de cette façon bien des sottises et bien des déceptions pourraient être évitées.

Ces sottises, j'en ai commis quelques-unes et j'en ai vu commettre beaucoup ; je me hâte de dire qu'elles ne tiraient point à conséquence et que plus d'un viveur en aurait ri de pitié. Elles n'en sont pas moins restées désagréables à mon souvenir, parce qu'elles étaient bêtes et, je le répète, entachées de vanité. Ce sont, en quelque sorte, de petites maladies morales auxquelles on n'échappe que bien rarement et qui sont à la jeunesse ce que la rougeole est à l'enfance. Une locution vulgaire exprime bien cet état de l'éphèbe longtemps comprimé par la claustration scolaire et tout à coup délivré ; on dit : il jette ses gourmes. S'il les jette, c'est au mieux, à la condition qu'elles ne réparaitront plus ; mais s'il les garde, quelle misère et quelle dérision ! Lorsque, par malheur, il a pris le goût de ces plaisirs médiocres où les sens et un amour-propre peu exigeant trouvent leur pâture, si l'habitude dégénère en besoin, il est perdu ou bien près de l'être. S'il n'est qu'inutile, ce sera demi-mal ; en tout cas, et c'est déjà trop, l'exemple qu'il donne sera nuisible.

Il restera prisonnier des futilités qui constituent le fond même de ce qu'un singulier euphémisme appelle la vie élégante, et s'il veut par hasard s'en échapper pour regarder vers une chose sérieuse, il s'apercevra que ses facultés atrophiées n'ont plus la compréhension. A défaut de la jeunesse promptement disparue, car elle ne s'attarde pas près de ceux qui ont abusé d'elle, il en voudra simuler les apparences et se vieillira d'autant plus qu'il fera son visage, teindra sa barbe et exagèrera la juvénilité de son costume. Qui de nous n'a pas réprimé un sourire en voyant les fioritures dont un vieux beau peut orner son visage ! Le type même de ces Jézabels mâles a réjoui Paris pendant la durée du second empire : mes contemporains n'ont point oublié ce duc de Brunswick, ses perruques, son fard et le trait d'antimoine dont il bordait ses yeux. Il ressemblait à un des convives du festin de Trimalcion.

Aucun des jeunes hommes que j'ai côtoyés à l'heure des plaisirs faciles n'est descendu à ce degré de ridicule ; ceux qui résistent encore, et que je rencontre aujourd'hui, s'appuient volontiers sur une canne qui n'est point une badine, ils ont de belles barbes blanches et ne cherchent point à dissimuler leur calvitie ; ils ont compris qu'il était sage d'aller au-devant de la vieillesse et de lui faire bon accueil. C'étaient des garçons d'entrain, mais ils n'étaient ni vicieux, ni bêtes, tant s'en faut, et la plupart avaient des qualités maîtresses qui leur ont permis de faire bon chemin dans la vie par la diplomatie, par la politique, par le ministère des finances et par l'épaulette. En traversant le ruisseau de la première jeunesse, ils n'ont jamais perdu pied et le terrain sur lequel ils ont marché a été un terrain solide fait pour porter des gens d'esprit droit et de cœur honnête. Lorsque le hasard nous met en présence, nous causons volontiers des choses du passé ; nous sourions avec quelque indulgence au souvenir des vieilles fredaines, mais je remarque que ceux qui ont des enfans sont plus sévères pour leurs fils qu'ils ne l'ont été pour eux-mêmes.

Il est un de nos anciens compagnons, qui n'est plus de ce monde, dont nous parlons avec regret, car il était digne d'affection, et avec d'inévitables éclats de rire, car il était doué d'une vanité qu'il éleva jusqu'au comique, quoiqu'il ait joué souvent sa vie pour la défendre ou pour la faire respecter. Je ne le nommerai pas, mais comme pour en parler, je dois lui donner un nom, je le baptiserai à l'aide du calendrier de *la Nouvelle Héloïse* ; je dirai donc qu'il se faisait appeler Saint-Preux. Il était d'extraction fort ordinaire, issu d'honorable petite bourgeoisie, mi-partie négoce, mi-partie robe et devait à son acte de naissance un nom d'une rare vulgarité. Dès qu'il fut hors du collège, il rejeta avec humeur ce nom qui lui déplaisait, quoiqu'il l'eût entendu proclamer à la distribution des prix du concours général et il en changea. Il n'y mit point de mystère et un soir que nous descendions de cheval, en revenant du bois de Boulogne, il nous dit : « Je vous préviens que dorénavant je m'appelle M. Saint-Preux. » Six semaines après il était M. de Saint-Preux. En goguenardant, nous le félicitâmes de sa promotion ; il fut bon prince et nous répondit : « La particule est plus convenable ; » ce n'était que pour se mettre en goût, car il ne devait pas s'arrêter là.

Quelques mois plus tard, il arriva chez moi un matin avec l'air d'un homme préoccupé d'une idée grave. Comme il était assez prompt de l'épée, je crus qu'il avait eu quelque querelle et qu'il venait me demander de lui servir de témoin. Je me trompais : qui ne se serait trompé ? Il s'assit et sans sourciller, il me dit : « Vous

êtes de bon conseil et je désire vous consulter sur une résolution que je vais adopter et sur la forme que je dois lui donner, car je suis encore indécis. Veuillez m'écouter, la chose en vaut la peine. Je suis M. de Saint-Preux, mais cela ne me suffit pas. Il n'est aujourd'hui si mince croquant qui n'ajoute un *de* à son nom ; il m'est désagréable d'être confondu avec ces espèces. Je vais prendre un titre, mais lequel ? Je vous avouerai que mon embarras est extrême, j'hésite, conseillez-moi. Le marquis de Saint-Preux, c'est bien ; le comte de Saint-Preux, ce n'est pas mal ; je vous prie, tirez-moi de perplexité, à ma place que feriez-vous ? » Je répondis : « L'un et l'autre sont de résonance sérieuse et l'on peut en être satisfait ; mais tous deux offrent un inconvénient qui n'est pas sans gravité : la restauration a fait des marquis, l'empire a créé des comtes : ne craignez-vous pas que, si vous choisissez un de ces deux titres, on ne s'imagine que vous êtes de noblesse récente ? — Eh ! parbleu ! s'écria-t-il, je sais bien que c'est là l'objection ; mais on peut l'adresser à presque tous les titres ; il est certain que je préférerais être sénéchal, mais il n'y a pas à y songer. Voyons, faisons une répétition, cela nous aidera peut-être à bien choisir. » Il sortit, ferma la porte, la rouvrit et annonça : « M. le marquis de Saint-Preux ! » Je dis : « L'impression est favorable. » Il recommença le même manège : « M. le comte de Saint-Preux. » Je dis : « Ma foi, j'opine pour le comte, c'est du reste un titre de noblesse d'épée et que le théâtre a moins raillé que celui de marquis. — Vous avez raison, me répondit-il, adieu et merci ; je vais commander mes cartes de visite. »

Il vivait dans un milieu ironique et batailleur, on se moqua de lui, il se fâcha ; après son troisième duel on le laissa tranquille et le titre lui fut acquis, si bien qu'il le porta pendant la durée de son existence et qu'on le peut lire sur son tombeau. J'ajouterai que c'était un homme de courage, d'esprit et d'un grand talent. Est-il le seul, dans le monde parisien, qui ait reçu des lettres de noblesse de sa propre chancellerie ? De ces vanités de la jeunesse en son aurore subsiste-t-il quelque chose aux heures du crépuscule ? J'espère que non, mais je n'en répondrais pas.

III. — L'ANTAGONISME.

Lorsque j'avais vingt ans, les vieillards étaient unanimes à reconnaître que les hommes de mon âge étaient fous ; à l'heure qu'il est, mes contemporains proclament que les jeunes gens n'ont pas le sens commun. Refrain suranné que chaque génération entend

chanter sur le même air; cela ne change rien à l'ordre des choses, surtout dans notre pays de France où le paradoxe du matin est souvent le lieu-commun de la soirée. Je crois que les vieillards d'aujourd'hui ne sont pas plus clairvoyans que les vieillards d'autrefois et que les regrets du temps passé ne justifient pas le déniement du temps présent. Je me souviens d'un ami de ma famille, excellent homme, pris en Russie avec la division Partouneaux dont il commandait une brigade, grand ergoteur, détestant l'odeur du tabac et déclarant que s'il était « gouvernement, » il enverrait les jeunes fumeurs aux compagnies de discipline. Il parlait de tout avec autorité, comme s'il eût commandé une marche en échelon pour enlever une position. En matière d'art, de littérature et même d'histoire, il lâchait des hérésies contre lesquelles je me hérissais, car alors je n'avais point la riposte lente. Il me regardait, levait doucement les épaules, souriait avec quelque commisération et me répondait: « Mon garçon, attends que tu aies fait la guerre pendant vingt ans, avant de te permettre d'avoir une opinion. » Je n'ai pu en tirer d'autre argument. Ce vieux brave, — je n'ose dire cette vieille culotte, — se satisfaisait de peu, car bien souvent il m'a dit: « Si je redresse tes idées, c'est parce que je t'aime beaucoup: quand tu auras fait vingt ans la guerre... » *Vide supra.*

Les hommes d'intelligence supérieure n'échappent point à ce travers qui semble être le produit même de l'âge. « Je meurs avec l'Europe, » écrivait Joseph de Maistre, en 1821. Bah! petit bonhomme vit encore; Joseph de Maistre ignorait-il donc que décès et transformation sont choses différentes. Croire que tout meurt parce que l'on va mourir, c'est vraiment s'attribuer trop d'importance et c'est se diviniser plus qu'il ne convient. Faire de son *De profundis* individuel un *De profundis* général est peut-être excessif, quelles que soient les illusions que l'on se soit faites sur soi-même; nul n'est la clé de voûte d'un monde, et le monument n'est point compromis parce qu'une pierre s'en détache. Il y a quelque chose de maladif dans ce besoin de rapporter tout à soi-même et d'absorber la destinée. Ce fut la manie de Chateaubriand. Il sonne le glas de son temps et de son pays: il prophétise les destructions; sur tous les murs il écrit *Mane, Thecel, Pharès*; du haut de ses déceptions, il hulule, il se lamente, il se cantonne dans les ruines du petit coin de l'histoire à laquelle il a été mêlé et s' imagine que tout est détruit, que tout est pulvérisé parce que sa tête branle de vieillesse et qu'il a des rhumatismes. La note lugubre de ces négies assombrit son œuvre; elle donne à son talent quelque chose de monotone et d'emphatique qui en atténue la valeur.

Il a écrit : « A l'époque actuelle tout est décrépît en un jour ; qui vit trop meurt vivant. » Oui, certes, mais pour celui-là seul qui ne vit que de soi-même, qui compte les pulsations de son cœur en se figurant que c'est celui de l'humanité ; qui, semblable aux solitaires de l'Hindoustan, s'hypnotise dans la contemplation de son nombril ; qui s'adore et ne daigne pas abaisser les yeux sur le reste des mortels. Cette maladie de la sénilité, on peut la guérir. Comme la Voie Appienne la route de la vie est bordée de tombeaux, je le sais autant que personne ; mais jetez les yeux plus loin, sur les terrains qui vont être cultivés, et comptez les berceaux où vagit l'avenir. Il faut avoir le courage de rompre le charme qui retient attaché à la préoccupation de soi-même ; au lieu de n'avoir pour souci que de se regarder mourir, il faut regarder vivre les autres. Le spectacle en vaut la peine ; il est d'enseignement fécond, car il constate la marche incessante du progrès, — ô pessimistes, ne me lapidez pas ! — et de l'amélioration. Je prends pour point de départ la date de ma naissance : 1822. Énumérez les découvertes, les grandes œuvres, les grands hommes ; calculez le prodigieux effort accompli ; la face et le cœur du monde en ont été renouvelés, tellement que si un homme, mort le jour où je suis né, revenait tout à coup sur terre, il mourrait de surprise ou deviendrait fou en présence du spectacle qu'il aurait sous les yeux. Nous y sommes accoutumés et n'y faisons pas attention ; nous vivons au milieu de notre propre histoire et nous la dédaignons ; mais cette histoire, si nous en lisions un récit d'ensemble au lieu de la voir se composer devant nous, détail par détail, cette histoire nous arracherait un cri d'enthousiasme. Nous admirons le xvi^e siècle, nous célébrons la grandeur du siècle de Louis XIV ; ce sont deux siècles enfantins si, sans opinions préconçues et sans esprit rétrograde, nous les comparons au nôtre.

Je sais bien que j'ai vieilli, pendant qu'éclataient toutes ces merveilles dont je profiterai jusqu'à mon heure dernière. Eh bien ! qu'est-ce que cela fait ? Le jour où je disparaîtrai, il y aura un vieil homme de moins, voilà tout ; ce n'est pas le cas de se lamenter, de prendre les dieux à témoin et de s'imaginer que « tout est décrépît en un jour, » ni que je meure avec ou sans l'Europe. Phraséologie de Narcisses littéraires, éperdus d'amour pour eux-mêmes et qui ne s'aperçoivent pas qu'en croyant faire l'oraison funèbre d'une société, d'une civilisation, d'un monde, c'est la leur qu'ils prononcent. Ils invectivent leur époque, parce qu'ils sont désespérés d'en être éliminés par l'âge, parce qu'ils ont horreur des ténèbres où ils vont entrer et où ils n'apercevront plus le

rayonnement de leur amour-propre. Si, au lieu de ne songer qu'à eux, ils avaient pu s'oublier et penser aux autres, ils auraient moins souffert et auraient compris la grandeur de leur temps; ils n'auraient point douté des jeunes générations et auraient envisagé avec sécurité l'avenir dont ils ne feront point partie.

Ce n'est pas une des moindres infirmités de la vieillesse que cette myopie égoïste qui empêche de voir autour de soi; on en souffre et l'on en fait souffrir les autres. Comme tout ce qui est injuste, la négation systématique est douloureuse et lorsque, sous prétexte de regrets, elle englobe toute une période, elle devient absurde. Les bonnes gens qui, ayant outrepassé la soixantaine, ferment résolument les yeux aux œuvres d'aujourd'hui, se voilent la face, lèvent les bras au ciel et crient *o tempora, o mores!* ces bonnes gens, à force de se tourner vers les choses d'autrefois, en ont contracté je ne sais quelle raideur qui les empêche de se pencher vers les spectacles immédiats: c'est le torticolis du souvenir. Ils sont sincères dans leur erreur, et c'est de bonne foi qu'ils accusent la jeune race encore grandissante d'être dégénérée, pour ne pas dire déjà décrépite. Ils oublient, ces prophètes de la désespérance, qu'aux environs de leur majorité, alors qu'ils étaient joyeux et tout en éclosion de leurs passions nouvelles, à table, au dessert, à côté de camarades trop désaltérés et de jeunes personnes peu farouches, ils oublient qu'ils ont chanté la vieille chanson :

Les enfans de nos enfans
Auront de fichus grands-pères;

ils oublient surtout que ces grands-pères ne sont autres qu'eux-mêmes. On peut conclure qu'il convient, lorsque l'on est vieux, de se rappeler que l'on a été jeune; pour plus d'un cela n'est pas facile.

Chaque époque a sa grandeur, sa gloire et ses joies; il ne suffit pas de ne pouvoir en jouir pour s'arroger le droit de les nier. J'imagine qu'ils étaient succulens, les raisins que le renard trouvait trop verts. Les dyspeptiques ont coutume de prêcher la sobriété. Quelle est la vieille femme qui n'ait dit, qui n'ait cru que les jeunes gens ont perdu toute habitude de galanterie. S'accommoder du temps où l'on vit, c'est un grand art; s'accommoder de son âge, c'est preuve de sagesse. Il n'est période si terne qui n'ait sa lumière; il n'est vieillesse si lourde que ne puisse soulever quelque contentement qui ranime l'esprit et réchauffe le cœur. Plus que les jeunes gens, les vieillards tiennent à l'existence; ils ne la trou-

vent donc point trop stérile ; pourquoi donc essaient-ils souvent de le laisser croire ? Qu'ils déplorent d'avoir vu fuir leurs jours d'énergie et d'amour-propre satisfait, cela se conçoit et je n'y trouve pas à redire ; mais se figurer que l'on ne sait plus vivre, aimer, combattre et travailler, comme jadis ils ont travaillé, combattu, aimé, vécu, c'est une aberration qui démontre simplement qu'ils sont devenus incapables de faire ce qu'ils faisaient dans « le bon temps. » S'ils peuvent s'abstraire de leurs réflexions grognonnes, ils reconnaîtront que le parfum des roses est toujours exquis, que le soleil est toujours le bienfait de la nature et que toujours il est bon d'aimer. Ils reconnaîtront également que le déclin d'un individu ne touche en rien à la vitalité d'une époque. Au lieu de morigéner les jeunes gens et de leur dire : « de mon temps ça n'était pas comme ça ! » ils leur diront : « courage à la vie et, si vous le pouvez, faites mieux que nous n'avons fait. »

Qu'ils écartent le bandeau que l'âge rancunier a mis sur leurs yeux, et l'éloge leur viendra naturellement aux lèvres, car jamais on n'a plus, on n'a mieux travaillé que maintenant ; jamais l'émulation n'a été plus active, jamais la haute ambition de bien faire n'a été plus puissante. Comptez les élèves qui se pressent dans l'amphithéâtre des écoles spéciales, vous serez étonné de leur nombre et de leur assiduité. C'est une foule. Sous peine d'encombrement, il faut la tenir à distance, et c'est pourquoi les programmes d'examen se chargent tous les jours de matières nouvelles, de façon à former obstacle devant des carrières que l'on ne peut laisser envahir et auxquelles on est contraint de parvenir par la plus sévère des sélections. Cours libres et cours obligatoires sont aussi suivis les uns que les autres ; les étudiants s'associent pour multiplier leurs moyens de travail ; les bibliothèques publiques sont assaillies ; les journées ne suffisant plus aux lecteurs, on a été contraint d'y ajouter les soirées.

Non, il n'est pas juste de médire de la jeune génération ; elle semble ne rien répudier des tâches de la vie, elle ne boude pas devant le devoir de la culture intellectuelle et, sans défaillance, elle accepte la lourde charge du service militaire qui recule de plusieurs années l'instant où le labeur rémunéré pourvoira aux besoins de l'existence ; d'un cœur vaillant elle s'offre aux sacrifices, et se tient prête à répondre : Me voilà ! lorsqu'elle sera appelée. Les grands-pères se sont acheté un homme, jadis, lorsqu'ils ont été pris par la conscription, j'en sais quelque chose, ce qui ne les empêche pas de trouver que la jeunesse est molle au travail et trop encline au plaisir. La jeunesse s'amuse et elle a raison de s'amuser ; elle se trémousse dans certains bals, comme

on se trémoussait à la Grande-Chaumière, au bal Mabilie, au Ranelagh ; elle fait des monômes, nous en faisons ; elle est tapageuse, turbulente, parfois agressive, nous l'étions tout autant ; elle turlupine ses maitres, nous respectons bien peu les nôtres ; si je citais le nom des professeurs que l'on a fait « sauter » en Sorbonne, au Collège de France, à l'École de médecine, je n'en finirais pas. Quelques-uns, comme Hippolyte Royer-Collard, prenaient leur mésaventure avec esprit ; d'autres, comme Sainte-Beuve, ne s'en sont point consolés. Un des meneurs du « boucan » qui força l'auteur des *Rayons jaunes* à descendre de sa chaire est en ce moment l'un de nos plus laborieux députés et l'un de nos plus alertes écrivains. Non, la jeunesse qui fleurit aujourd'hui ne fait rien que nous n'ayons fait autrefois, car pas plus qu'elle nous n'étions nés podagres, sourds et rhumatisans. Elle est souvent excentrique, baroque, dévergondée dans ses allures : laissez faire, les années suffiront à la dépouiller de toute originalité et à lui infliger l'aspect uniforme qui réjouit les âmes bien pensantes. N'ayez souci, elle ne durera pas, elle se modifiera, elle aussi elle vieillira et alors elle aura tout loisir, à son tour, pour vitupérer les jeunes gens.

Vieillesse et jeunesse n'ont, du reste, rien à s'envier, elles peuvent, sans compromettre leur dignité, se donner la main ; elles se valent et sont aussi injustes l'une que l'autre. Si les aînés doutent de la valeur des cadets, les cadets ne se gênent point pour faire des gorges chaudes de leurs aînés : — « Jeunes infatués, disent les premiers ; vieilles perruques, répondent les seconds. » — Les sous-lieutenans estiment que le colonel est « une baderne » et les aspirans de marine affirment que l'amiral est « un pot à tabac. » — Ainsi va le monde, ainsi il a été, ainsi il ira, et, en vérité, il n'en va pas plus mal. Si le travers des vieillards est de dédaigner les jeunes gens, le travers des jeunes gens est de nier les vieillards ; chacun semble s'imaginer que le monde a été créé pour lui et peut-être par lui.

Lorsque nous avons vingt ans et que nous venions de sauter sur la croupe déjà fatiguée du Pégase romantique, tout ce qui avait précédé l'avènement de la nouvelle école nous paraissait à peine digne d'être cité ; quelques rares exceptions admises avec réserve en faveur de Ronsard, de Philippe Desportes, n'étaient point pour nous faire accuser de trop d'indulgence ; depuis lors, nous en avons appelé, et cependant j'ai connu des fanatiques impénitens qui sont morts avant d'avoir pu pardonner à Racine et à Boileau. Nous étions fort ridicules, j'en conviens, mais nous n'y regardions pas de si près et nos convictions ne nous permettaient point d'être miséricordieux. L'intolérance dont nous étions animés pour tout ce qui

touchait aux choses de l'art quel qu'il fût, je la retrouve chez les jeunes gens de nos jours. Les vers qui nous ont fait pleurer les font sourire et ils haussent les épaules devant des tableaux que nous avons acclamés : « C'est bien poncif! » disions-nous en parlant des œuvres que nos pères avaient admirées ; c'est ainsi qu'aujourd'hui on qualifie les œuvres que nous admirions. *Hodie mihi, cras tibi* ; c'est la loi, et cela se renouvelle jusqu'à ce que la postérité désigne les places et donne un numéro d'ordre dans son impartial Panthéon.

Bien des fois, en écoutant les jeunes gens discuter, en constatant la raideur, on peut dire l'intransigeance de leurs opinions, en voyant avec quelle cruauté jacobine ils décapitent les réputations que notre enthousiasme avait saluées, bien des fois je me suis rappelé les controverses de nos vingt ans, alors que l'on rugissait en entendant prononcer certains noms illustres, alors que l'on renvoyait au musée Curtius les grands hommes célébrés avant notre naissance et que nous les traitions de bonshommes de cire. *Ars longa, vita brevis* ; celui qui a prononcé cette parole a dompté le temps et reste immortel ; j'ajouterai : *Fama brevis*. La réputation a peu de durée et pour beaucoup la trompette de la renommée a l'haleine courte. Le terrain de l'Olympe est glissant, il faut le croire, car on en tombe fréquemment. Que de chutes j'ai déjà vues ! que de Phaétons précipités ! Je ne parle point des hommes politiques pour qui le jeu de la bascule est le jeu même de la vie.

J'ai connu des triomphateurs dont le nom est maintenant ignoré ; j'ai assisté à des succès éclatans qui présagèrent un renom universel et qui n'ont pas eu de lendemain. Aux heures de mon enfance, un homme fut célèbre, il mettait les foules en rumeur, son nom était sur toutes les lèvres, tout applaudissement l'accueillait, on s'effaçait pour le laisser passer et l'on souriait d'aise rien qu'à l'apercevoir. Il vécut très vieux, persistant plus que sa notoriété. Il disparut de la mémoire des hommes et rentra dans l'ombre. Je le rencontraï voilà une vingtaine d'années ; il marchait comme un revenant qui a peur de la lumière. Je l'accostai avec le respect que l'on doit aux fantômes. Il s'arrêta, parut étonné d'être reconnu et me dit : « Comment, vous savez que je suis encore de ce monde ? c'est d'un bon cœur et je vous en remercie, mais vous êtes le seul ! » Le pauvre homme m'affligea. Je pensai à ceux qui font un peu de bruit de leur vivant et je conclus qu'ils n'auraient pas tort d'être modestes.

Cette déchéance de renommée qui n'attend pas le départ définitif pour se manifester est souvent proclamée prématurément par la jeunesse que son insouciance naturelle ne rend pas discrète et

qu'éclaire, en certains cas, une intuition qu'il n'est pas facile de définir. L'homme que nous avons juché trop haut, elle le place généralement trop bas, par esprit de réaction; le niveau se fait de lui-même et semble établir une transaction justifiée entre deux opinions extrêmes. En fait de réputation, la moyenne est encore ce qu'il y a de plus prudent et, dans cette œuvre d'équité, la jeunesse a une part considérable. Pour ne citer qu'un exemple et répéter un nom que j'ai déjà prononcé, c'est la jeunesse de mon temps qui a mis en place Béranger que la jeunesse de la Restauration avait installé précisément au milieu du soleil : à vouloir le regarder, on était aveuglé. La jeunesse actuelle est sévère pour des hommes auxquels nous n'avons rien ménagé, ni la gloire, ni les promesses d'immortalité : je crains que l'avenir ne ratifie quelques-uns de ses jugemens.

Entre des hommes éloignés les uns des autres par un grand nombre d'années, l'entente est souvent difficile, car nul malentendu ne les sépare. Ils appartiennent à des ordres d'idées différens; ils ne parlent point le même langage ou, du moins, les mots n'ont pas toujours la même signification. Cela tient à ce que la culture de l'esprit n'a pas été, n'a pu être analogue. Lorsque se produisent des œuvres nouvelles, contradictoires aux œuvres passées, le cerveau vierge de la jeunesse les reçoit avec curiosité, les cultive avec plaisir et les fait fleurir par son enthousiasme. Le cerveau de la vieillesse y reste réfractaire, car il est saturé : par habitude, par sélection, peut-être par tendresse du souvenir, les œuvres anciennes y tiennent toute la place. Où caser des admirations supplémentaires lorsque déjà l'esprit est encombré des admirations d'autrefois. Je suis d'âge à l'avoir souvent constaté; on dirait que la réplétion intellectuelle est telle que nul aliment ne peut plus être accepté. Un aliéniste, physiologiste et psychologue, m'a dit : — « Vers la cinquante-cinquième année, le cerveau de l'homme devient ruminant. » — Ce qui tendrait à prouver qu'il y a quelque vérité en cet aphorisme, c'est que le goût pour les productions de l'art se modifie d'une façon très sensible selon les générations qui se succèdent. J'ai vu cela pour la musique et j'ai assisté à des transformations qui ont renversé une à une les statues dressées autrefois. Au plus vieux qu'il me souvienne, je retrouve Spontini et Weber; Rossini apparaît et tout semble rentrer dans le silence pour mieux permettre de l'écouter; Boïeldieu, Auber gravitent autour de lui comme les satellites d'une planète; l'engouement est aux Italiens; il faut l'énergie, l'entêtement de Habeneck pour faire accepter Beethoven : musique savante; on veut donner bonne opinion de soi et l'on applaudit, mais le cœur n'y est pas et

l'on court se pâmer aux accens de Bellini, de Donizetti qui se taisent à leur tour aux éclats de Verdi. Les Italiens, qui ont soulevé tant d'émotion, baissent la voix devant Meyerbeer, que ma génération a déifié et auquel, pour ma part, je suis resté fidèle. Arrive Wagner; on le discute; des questions étrangères à l'art interviennent sottement et retardent, chez nous, l'heure de l'apothéose qui va sonner.

Les jeunes gens s'éprennent de ces formes nouvelles où l'art, dit-on, va se régénérer. Tout ce que les hommes de mon âge ont aimé est conspué, on ne veut plus rien entendre des mélodies qui nous ont charmé; nos dieux sont détrônés et on les remplace par un Jupiter dont le langage est certainement admirable, mais ce langage, nous n'en avons qu'une intelligence incomplète, car nous ne l'avons jamais appris. Lorsqu'il se fit entendre pour la première fois, au milieu des éclats de tonnerre, afin de mieux promulguer la loi des sonorités, nous étions déjà saturés. Faut-il donc nier? Nullement, nous ne pouvons que confesser notre impuissance. Après la soirée du 16 avril 1849, j'ai failli me brouiller avec un de mes amis, qui avait une trentaine d'années de plus que moi, parce qu'il refusait de reconnaître que *le Prophète* est un chef-d'œuvre. Au cours de l'hiver dernier, j'ai été sévèrement admonesté par un jeune homme qui estimait que j'avais parlé du *Tannhauser* avec trop de réserve. Juste retour des choses d'ici-bas. J'ai fait la part de la différence des âges, je me suis rappelé mon indignation parce que l'on contestait un opéra de Meyerbeer et je n'ai soufflé mot.

Cette divergence d'opinions entre ceux que l'on pourrait appeler : les pères et les enfans, est une forme de regret et c'est aussi une manifestation de l'antagonisme qui semble être un besoin, sinon une fonction de la créature humaine. On dirait qu'il est dans sa nature d'inventer toujours quelque chose qui lui permette d'être l'adversaire de quelqu'un. La religion, la politique, la philosophie, l'art, la littérature, tout en un mot semble créé pour engendrer des conflits où les hommes trouvent incessamment prétexte à leur esprit de discorde et satisfaction à leur goût des querelles. Diderot a dit : — « Dans la nature, les espèces se dévorent, dans la société, les conditions s'entre-détruisent. » — Je n'affirme que l'esprit et non la lettre, je cite de mémoire. Cela est tristement vrai. Dans l'animalité, depuis le ciron jusqu'à l'homme, tout être paraît né pour le combat. Dans le monde civilisé, la lutte entre les âges comme entre les conditions est permanente. Le mot de Hernani, de Hernani qui a vingt ans, n'a rien d'excessif :

Vieillard, va-t'en donner mesure au fossyeur.

Le vieillard regimbe, on ne peut l'en blâmer. Bien souvent la clameur est venue jusqu'à nous : « Place aux jeunes ! » Et l'on entend des voix affaiblies qui répondent : « Ayez quelque patience, et laissez-nous mourir en paix, ça ne va pas tarder. » C'est par politesse que les impatiens ne répliquent pas : « Soit ! mais dépêchez-vous ! » On doit croire qu'il en a toujours été ainsi, car ce n'est pas hier qu'Hésiode a dit : « Le potier porte envie au potier, le poète porte envie au poète. »

Cet antagonisme, il est partout, inoffensif dans notre sujet, terrible et vraiment diabolique dans l'ensemble des faits qui constituent la vie de l'humanité. Il existe et parfois fait rage, de continent à continent, de nations à nations, de villes à villes, de villages à villages, de familles à familles. Si l'on regarde dans celles-ci, on sera parfois effrayé de ce que l'on y peut découvrir ; j'en vois de race et de prétentions souveraines, qui ont donné de lamentables exemples. Tout sert de prétexte à l'acharnement des compétitions et des violences. La religion, qui aurait dû être la pacificatrice des âmes et la tutrice des cœurs, n'a pas échappé à la loi commune ; quelle est la secte qui peut lever les mains et dire : « Elles sont vierges de sang. » Les annales humaines ne sont qu'un long gémissement poussé à travers les incendies, les massacres et les ruines. Si l'homme vieilli, rendu sage par l'expérience, devenu juste à force d'avoir vu souffrir, monte sur la plate-forme de l'histoire, jusqu'au sommet d'où l'on peut contempler les siècles, il est désespéré et recule d'épouvante.

Il assiste au défilé des nations ; il ne voit que guerre, il ne voit qu'antagonisme. Depuis le barbare vêtu de peaux de bêtes qui lance des pierres jusqu'au soldat pimpant qui marche en bon ordre et tue à distance, il n'aperçoit que des combattans. L'outillage est modifié, mais non pas le mobile ; l'action est identique. Le fusil a remplacé la fronde, la catapulte a disparu devant la dynamite ; c'est là tout le progrès : on extermine mieux, plus rapidement, en plus grand nombre. Dans cette danse macabre, que sa cruauté empêche d'être grotesque, et qui se renouvelle partout et toujours, les masques sont différens, l'acteur est le même : c'est l'homme, *homo homini lupus*. Ne dirait-on pas qu'il obéit à une force d'impulsion supérieure qu'il ne peut dompter et qu'il subit comme une fatalité de l'espèce. Voilà longtemps qu'il dure, cet antagonisme que rien n'a pu lasser ; il date de la naissance du monde ; il se dresse au seuil de la *Genèse*. Après chaque bataille, — et il n'en a point manqué dans notre siècle, — on peut croire que la voix qui parle dans la nuée va se faire entendre encore, comme au jour où le premier meurtre ensanglanta le monde : « Qu'as-tu fait de ton frère ? »

IV. — LES PAYSAGES.

Cet antagonisme existe chez l'homme, en chaque individu. La cervelle est un champ clos où se heurtent des idées contraires; lorsque les pensées ne se combattent pas, elles se boudent, et souvent il est malaisé de les mettre d'accord. L'homme n'est pas maître de ses pensées; ce sont ses pensées qui sont maîtresses de lui; de là tant de sottises, tant de fautes, tout au moins tant d'inconséquences dont on porte la peine sans l'avoir toujours méritée. Le présent est pénible, sinon odieux; il opprime les idées qui font effort pour lui échapper en s'élançant vers l'avenir ou en se réfugiant dans le passé; c'est pourquoi il est dans la destinée de l'homme d'être la proie des regrets et le jouet de l'espérance. Question d'âge : le jeune homme aspire à son propre futur, qui lui apparaît tout brillant de lumière; le vieillard s'enivre de ses souvenirs, qui ont oublié les mécomptes d'autrefois.

Si le vieillard est sage, il bannira de son cœur tout regret général, le regret « en bloc, » qui est injurieux et qui est aveugle; tandis que le regret individuel, le regret spécialisé, pour ainsi dire, le regret enseveli dans les cryptes de la mémoire, me paraît légitime et sacré. Qui donc ne conserve pas avec dévotion la relique du jour, de l'instant, de la minute où il fut heureux? Qui donc n'a pas tressailli, n'a pas eu un choc au cœur en entendant tout à coup un air, en sentant un parfum par lequel un cher souvenir secoue sa torpeur et vous rend, ne fût-ce que pendant une seconde, la caresse d'une impression dont l'âme a été remuée autrefois? Un flot de sang rajeuni gonfle les veines, on se sent triste alors, mais d'une tristesse si tendre et si douce que l'on voudrait ne s'en séparer jamais.

Vous souvient-il d'une admirable estampe de Daumier? Dans une chambrette de médiocre aspect, un vieil homme, — quelque vieux célibataire, — vient de sortir du lit; le bonnet de coton à la tête, les pantoufles aux pieds, les cordons du caleçon flottant sur les maigres mollets, il est devant la croisée ouverte et respire une bouffée de la brise matinale. Sur le rebord de la fenêtre, un petit pot de fleur est posé, car le pauvre homme est sentimental et aime les choses de la nature. Au loin, on aperçoit la campagne, où seule, cambrant sa taille, serrant son châle contre sa poitrine, une petite femme marche rapidement. Où va-t-elle de si bonne heure et si vite? On s'en doute. Le vieil homme la suit des yeux, la

contemple avec une sorte d'anxiété qu'accusent la désolation du regard et l'affaissement des traits. Il a le cœur gros, et le soupir qu'il exhale ressemble à une plainte. On dirait qu'il comprime un sanglot et qu'il murmure l'air du *Tableau parlant* :

Ils sont passés, ces jours de fête,
Ils sont passés et ne reviendront plus.

Cela est intitulé : *Regrets*. Cette lithographie est une des plus fortes de l'œuvre de Daumier, et je n'ai jamais pu la voir sans quelque émotion, car elle exprime, sous une forme concrète, les chagrins qui rendent les vieillards moroses pour leurs années séniles, et parfois peu équitables envers les jeunes gens.

Les années de ma première jeunesse ne m'ont point légué de tels regrets ; j'ai dit pourquoi : lorsque la vanité a pris la plus grosse part, le souvenir s'en détourne avec déplaisance. Sur quoi s'appuierait-il, là où n'existe rien de solide ? En revanche, ma mémoire n'a rien oublié des courses que j'ai faites à travers le monde entre ma vingt-deuxième et ma vingt-neuvième année. Là furent mes années d'apprentissage les meilleures, peut-être les plus fécondes, à coup sûr les plus regrettées. Je ne sais quel oiseau voyageur battait de l'aile en moi, mais le besoin des migrations me tourmentait jusqu'à la souffrance. Lorsque le vent du Sud soufflait, je tombais en langueur, semblable à un exilé qui se désespère en pensant à la patrie absente ; car ce n'est jamais qu'aux pays d'Orient que ma rêverie m'emportait. On eût dit que je ne sais quelle nostalgie me tirait vers la contrée des palmiers. Dès l'heure même de ma majorité, j'avais failli tourner résolument le dos à la civilisation, comme si j'eusse été appelé par la vie sauvage.

J'avais lu et relu les voyages de Levillant, j'en avais eu le cœur soulevé. Le jargon du temps : « les âmes sensibles, les lambris dorés de l'opulence et de l'oisiveté, » la niaiserie de certains épisodes de galanterie n'avaient point diminué le charme dont j'étais saisi. J'en avais l'imagination éperdue, je ne rêvais que de Namaquas et de Gonaquas ; leur pays m'apparaissait comme une patrie idéale où toute aspiration serait satisfaite. Par suite d'un hasard, que ma mémoire ne peut plus préciser, je fis la connaissance d'un petit-neveu de Levillant. C'était un homme de trente-cinq à quarante ans qui, si je ne me trompe, avait été officier d'infanterie. Tourmenté, lui aussi, par la passion qui avait entraîné son oncle, il avait donné sa démission et s'était fait chasseur naturaliste. Il prenait les commandes des principaux musées d'histoire naturelle

d'Europe pour ce qui concernait la faune, la flore et la géologie des contrées situées au nord du cap de Bonne-Espérance ; puis il parlait, accomplissait sa mission en conscience, tuant, empaillant, alcoolisant, herborisant, minéralisant ; revenait, recevait de nouvelles instructions et retournait vers les régions que les géographes appelaient encore *terra incognita*.

Il avait déjà fait deux voyages ; il préparait le troisième, qui devait durer sept ans. Il me parlait de ses chariots trainés par des bœufs, de ses armes, de ses munitions, de ses campemens, de ses chasses, de son existence errante à travers des tribus empressées à l'accueillir, du retour à la vie primitive, qui est une sorte d'enivrement et développe une surabondance d'énergie inconnue aux sociétés de la vieille Europe ; il me rendait fou et me proposa de l'accompagner. Quelle tentation ! La lutte que j'ai soutenue contre moi-même, sans la laisser soupçonner, fut violente, mais j'eus la force de résister à une des impulsions les plus impérieuses que j'aie jamais subies. Sept années d'absence, c'était trop long ; j'adorais ma grand'mère, près de laquelle je vivais, je ne me résignai pas à l'idée que je pourrais ne plus la retrouver au retour. Ce n'est que lorsqu'elle m'eut quitté pour toujours que j'entrepris mes longs voyages.

« Nous parlons souvent dans notre âme avec la populace des passions, » écrivait M^{me} de Montespan dans une de ses lettres familières. Il m'a semblé que cette populace se taisait lorsque j'étais en voyage, du moins elle m'a parlé si bas que je ne l'ai guère entendue. Cela tient peut-être à ce que, pendant la période de mes pérégrinations, j'ai moins cherché le séjour des villes, dont les distractions me laissaient indifférent, que les aspects de la nature, qui me causaient une véritable ivresse. J'ai été littéralement amoureux de certains paysages ; aucune ville ne m'a retenu ; de toutes celles où j'ai fait halte, je suis parti avec plaisir, avec une sensation d'allègement qui me faisait la respiration plus large et l'esprit plus alerte. Ce qui est resté cher à mon souvenir, ce que j'enveloppe de mon regret, ce n'est ni Le Caire, ni Damas, ni Constantinople, ni Smyrne, où les jeunes filles ont tant de beauté ; ni Athènes, dont l'Acropole est la joie des yeux ; ni la Rome de Grégoire XVI, où j'ai vécu, ni même Venise, qui est le plus émouvant des débris de l'histoire. Non, ce n'est pas là ce que j'évoque lorsque, m'attardant à mon propre passé, je me reporte aux époques heureuses de mon existence.

Dans ces souvenirs qui me hantent, comme la vision d'un monde merveilleux que j'ai traversé jadis et où jamais plus je ne retournerai, l'homme et les agglomérations humaines tiennent peu de

place, les œuvres d'art même, devant lesquelles je suis si souvent, si longtemps resté en contemplation, reculent à l'arrière-plan et semblent s'effacer de ma mémoire pour laisser toute ampleur à des images qui la charment encore après tant d'années écoulées. Est-ce à dire que je voudrais, si j'en avais la force, chausser de nouveau la sandale du voyageur et refaire les routes où ma jeunesse a savouré tant de jouissances? Non pas; les impressions ne seraient plus les mêmes, les yeux qui ont regardé autrefois ne sont plus ceux qui regarderaient aujourd'hui; le cerveau si rapide aux impressions s'est induré au choc multiplié des jours et s'étonnerait peut-être de ses émotions d'antan. Il est cependant des tableaux que je voudrais voir surgir sous mes yeux, pour éprouver cette sensation à la fois exquise et douloureuse que produisent certains rêves, en nous transportant au milieu des plus précieux incidents de la jeunesse. Oui, je serais heureux de pouvoir contempler, ainsi que dans un diorama dont les images se succèdent, certains spectacles dont je fus attendri au temps de mes grandes courses.

L'île de Chio éblouissante dans les rayons du soleil levant, avec ses forêts d'orangers et ses petits palais génois suspendus aux flancs roses de la montagne; la plaine de Célé-Syrie où paissent les troupeaux de dromadaires mêlés aux bandes de cigognes; les cimes blanches du Liban apparaissent au-dessus des cèdres et à l'horizon l'on aperçoit les ruines de Baalbeck noyées dans les brumes nacrées. De mon long voyage sur le Nil, dont j'ai gardé tant de chers souvenirs, ce qui s'évoque de soi-même le plus fréquemment, c'est un petit coin de la rive arabique, au-delà de Cheikh-Abadeh, qui fut la ville d'Antinoé bâtie par Hadrien, en commémoration de son Antinoüs. Sous bon vent, toutes voiles déployées, ma cange remonte le fleuve, les matelots sont joyeux et chantent en s'accompagnant du darabouck; au fond d'une anse creusée sur la grève, au pied d'une montagne qui semble être de miel, à l'ombre d'un mimosa, s'arrondit une basse coupole lavée au lait de chaux, autour de laquelle volent les blanches hirondelles de mer: c'est Cheick-Saïd, le tombeau de quelque derviche mendiant. Certes, le paysage n'a rien de grandiose, mais il est si doux qu'il m'a été impossible de ne le pas aimer et que j'y pense toujours avec tendresse.

Le 18 août 1850, fête de Sainte-Hélène, je ne l'ai pas oublié, je suis resté assis, du matin jusqu'au soir, sur une des collines épreuses qui bordent le lac Asphaltite, au-dessus du ravin par où l'on va vers le couvent de Mar-Sabah. A mes pieds, dans la coupe qui n'est peut-être qu'un immense cratère envahi par les eaux, la Mer-Morte, lourde et luisante, ressemblait à un lac d'étain en

fusion ; au-delà s'élevait le pays du Hauran où furent les villes maudites, la terre de Moab et la tribu de Ruben. Les montagnes découpent sur le ciel des lignes si belles et si pures qu'elles en ont quelque chose de féminin. Là seulement, par une chaleur torride et une impitoyable clarté, j'ai compris la puissance de la lumière. En quoi est-il, le paysage qui se déroulait sous mes yeux émerveillés ? A coup sûr en pierres précieuses transparentes qui, selon les heures de la journée, se superposent les unes aux autres, mais sans détruire leurs teintes particulières, sans en atténuer la vigueur et en se faisant valoir mutuellement : coteaux de rubis, anfractuosités d'améthyste, ciel de saphir, grève de topaze ; jamais écrin plus splendide ne fut étalé aux regards de l'homme. J'en fus et j'en suis resté ébloui. C'est le chef-d'œuvre de la fée des Lointains ; n'en approchez pas ! La vieille malédiction du Dieu de la *Genèse* pèse toujours sur ce sol de prévarication. Comme à l'époque légendaire, alors que Loth s'enfuyait vers la caverne du double inceste, elle est encore stérile, desséchée, faite de pierres sans verdure, de sables sans eau, inhospitalière et repoussante. Je le sais, car j'y ai mis le pied. A distance, elle est incomparable ; c'est ainsi que je la vois dans mon souvenir et c'est ainsi que je la voudrais revoir.

Par un singulier caprice de mon esprit, je pense rarement à deux endroits où j'eus la tentation de m'arrêter pour toujours, renonçant à la vie civilisée, acceptant l'existence d'un moine laïque perdu dans la contemplation de la nature. Le désir fut violent et je ne pourrais dire quels motifs m'y firent renoncer, car ces motifs furent confus, plus semblables à une intuition qu'à un raisonnement. Rien, du reste, alors ne me rappelait dans mon pays ; la mort avait fait son œuvre autour de moi, et lorsque je dînais en famille, j'étais seul à ma table. Il est possible que ce soit cet isolement qui m'ait poussé vers la solitude ; il est également possible que ce soit l'idée vague d'un devoir à remplir qui m'en ait éloigné. Il s'en fallut de peu que je n'achetasse l'île d'Éléphantine, ce qui n'eût pas été ruineux. C'est un bouquet de palmiers sur le Nil, aux confins de la haute Égypte et de la Nubie inférieure, à l'entrée de la première cataracte. J'ai rêvé pendant plus d'un jour d'y planter ma tente pour jamais, et d'arrêter brusquement le pèlerinage de ce bas monde. Pendant le temps que j'employai à descendre et à remonter le fleuve, cette pensée m'obséda. Une triste nouvelle qui m'attendait au Caire m'en détourna et me prouva que je n'étais pas encore assez désintéressé de la vie pour me résigner à l'exil définitif. Il faut tant de choses à notre cœur pour l'assouvir, qu'il n'est jamais satisfait ni paisible.

Ce rêve de tout quitter et de m'ensevelir dans une retraite de choix me saisit de nouveau à Beyrouth, avec intensité. J'y cherchai l'emplacement de ma future maison, et je le trouvai sans peine. Sur les collines, au milieu des verdure, à l'ombre des pins parasols, j'ai vu là de petites villas blanches qui m'invitaient au repos et qui me faisaient des promesses, que sans doute elles n'auraient point tenues. Rien n'est menteur comme un paysage, car il n'est fait que pour le plaisir des yeux et ne se soucie guère des besoins de l'intelligence. Contemplation, paresse, abrutissement : j'ai peur que cela ne se ressemble beaucoup. Jamais, malgré des incidens, qui parfois ont été douloureux, jamais je n'ai regretté d'avoir vaincu la tentation et d'être venu prendre ma part, ma toute petite part aux luttes de la vie moderne. Je comprends maintenant que si j'avais déserté l'activité de l'existence pour m'enfouir aux pays d'Orient, dans quelque nid de prédilection, j'y serais mort de désœuvrement et d'ennui, dévoré par l'oisiveté, qui est le plus grand ennemi individuel et social que l'homme ait ici-bas.

Chercher à faire renaitre des sensations qui semblent devoir être d'autant plus belles qu'elles apparaissent à travers les mirages du regret, c'est s'exposer aux déconvenues, car on trouve les choses telles qu'elles sont et non telles qu'on se les figurait. Deux fois, sur le point de commettre l'imprudence de retourner vers des impressions dont mon souvenir faisait un enchantement, je me suis arrêté et je crois que je n'ai pas à m'en repentir. J'avoue qu'il y avait plus qu'un aspect de paysage qui me sollicitait. Au mois de juin 1844, revenant de Magnésie, et me dirigeant sur Smyrne, je fis halte pour passer la nuit au village d'Iakakeni, triste hameau dont le cimetière est un admirable fouillis de myrtes, de jasmins et de grenadiers. J'avais pris logement chez une femme veuve ; la seule pièce habitable de la maison était la terrasse, je m'y installai sous la voûte du ciel éclairé par la lune. La fille de mon hôtesse avait environ quatorze ans, elle s'empressait à me servir, sans obséquiosité, avec cette sorte de dignité extérieure qui semble un don de la race orientale, même dans ses conditions les plus humbles. Pieds nus, vêtue d'une robe qui n'était plus neuve depuis longtemps, le front couvert de cheveux noirs crespelés, elle marchait par ondulations, élégante sans le soupçonner, avec des attitudes de déesse ; elle se tenait debout devant moi, les mains placées sur les bras ; elle n'était plus enfant, elle n'était pas encore jeune fille ; en la regardant je pensais à la Mignon de Goethe. L'expression naturellement triste de son visage était augmentée par une cicatrice que la peste avait tracée au-dessous d'un de ses yeux et qui tirait un peu la paupière, comme

on le remarque chez la *Vierge* de Jean Belin, provenant de la galerie Contarini, et que l'on voit au musée de Venise.

Le lendemain matin lorsque je montai à cheval, elle m'apporta le verre d'eau du départ, je lui remis un foulard que je portais au cou et qu'elle avait admiré ; selon l'usage, elle me baisa la main. Je partis, plusieurs fois je me retournai, elle était restée immobile au seuil de sa maison, et, de la main, me faisait un signe d'adieu. J'étais fort ému. Je retrouve la note écrite à l'heure même : « Qu'est-ce donc que cette mélancolie, qui parfois nous saisit en quittant des êtres à peine entrevus ? Est-ce un mystérieux avertissement que nous touchons au bonheur de notre existence ? Est-ce la réminiscence d'une création antérieure ; est-ce une promesse pour la vie future ? » Six ans après, en 1850, je passai de nouveau à Smyrne. Le lendemain de mon arrivée, j'étais en selle et je traversai la plaine, où les troncs des oliviers séculaires semblent avoir été tordus par les mains de quelque Briarée. Le cœur me battait un peu. Je n'étais plus l'éphèbe à peine majeur, soumis aux impressions subites, mais je n'avais que vingt-huit ans et tout en chevauchant vers le point que je connaissais bien, je récitais les strophes de *la Tristesse d'Olympio*. Lorsque j'aperçus le village d'Iakakeui, disséminé sur le coteau où ses maisons grises se confondent avec les terrains gris, je m'arrêtai ; longtemps je le contemplai, triste, hésitant, n'étouffant point un soupir de regret ; puis brusquement je tournai bride ; je franchis l'ancienne voie romaine qui va vers Magnésie, je cherchai, je retrouvai un caroubier à l'ombre duquel j'avais dormi lors de mon premier voyage, et j'eus plaisir à le revoir. Lorsque je revins à Smyrne, mon compagnon m'interrogea : « Comment est-elle ? » Il écouta mon récit, et s'écria : « Es-tu fou ? » — Non pas ; je crois avoir été sage.

L'autre pays, — l'autre maison, — que je voulus aller revoir n'est point aux environs du Méléze et du mont Pagus ; nul champ des morts ne l'ombrage de ses cyprès. Il est situé en plein cœur de France, dans le Maine, dans la vieille contrée de chouannerie, où les bleus et les blancs ne se ménagèrent, ni les embuscades, ni les assassinats. C'est là, dans une ancienne commanderie de templiers, qui avait apparence d'un repaire de malandrins perdu au milieu des bois que, jusqu'à l'année 1836, je passais mes vacances d'écolier. Il était moins ample qu'aujourd'hui, le congé d'automne qui coupait en deux l'année scolaire ; mes cinq semaines de libération étaient rapidement écoulées. J'en jouissais avec frénésie, me levant tôt, me couchant tard pour tâcher d'en augmenter la durée. Comme ils fuyaient, ces jours heureux, et avec quelle amertume je les effaçais chaque soir de mon calendrier ! J'avais beau les compter et les recompter, leur nombre allait en diminuant et

semblait se hâter de ramener le 1^{er} octobre où la « rentrée » refermerait sur moi des portes détestées. De ces vacances, si courtes pour une si longue claustration, je puis vraiment dire comme Martial de Paris : « Hélas ! le bon temps que j'avoye ! »

Était-ce parce que là je trouvais abondance de plaisirs, de jeux, d'amis et l'entrain des joies partagées ? Non pas, j'y étais seul, je veux dire sans compagnon de mon âge pour faire partie avec moi. Je m'en accommodais sans peine, car à défaut de camarades, j'avais les champs, les bois où je m'étais construit une hutte de feuillage, les prés où je faisais la chasse aux capricornes musqués ; j'avais mon poney que je coiffais de grappes de sorbier et sur lequel je faisais des galopades jusqu'aux étangs de la forêt de Sillé. J'avais la liberté sans limite ; le monde m'appartenait ; à trois lieues à la ronde, les paysans me connaissaient. Si, au cours de mes excursions, j'avais faim, j'entrais dans la première ferme qui se rencontrait sur ma route ; on m'y servait une « miottée » de lait et de pain de seigle que j'avalais avec délice et qu'aujourd'hui sans doute je trouverais exécration. C'était mon domaine, j'en connaissais tous les coins, tous les sentiers, tous les arbres. « Hélas ! hélas ! le bon temps que j'avoye ! »

Certes j'aimais tout cela, mais bien plus encore j'aimais Jeannette, la fille d'un des fermiers, plus âgée que moi de trois ou quatre ans, paysanne avisée, éprise de cadeaux, sachant les provoquer, très déferente envers le « jeune maître, » et s'en moquant avec sérénité. Le « jeune maître, » c'était moi, romantique, troubadour et rêvant aux étoiles. Ah ! qu'elle était jolie avec ses yeux bleus qui s'efforçaient d'avoir un regard modeste, avec ses cheveux blonds échappés de la coiffe empesée, avec son air futé qui ne parvenait pas à paraître innocent ; qu'elle était jolie malgré ses mains noires, ses sabots cassés et les jurons qu'elle lâchait contre les vaches qui entraient dans le jardin pour marauder les choux. J'étais amoureux d'elle, en tout bien tout honneur : je multipliais les gages de ma tendresse : fichus, croix d'or, anneaux d'oreilles, robe de drap ; c'est à cela que mon amour bornait ses témoignages qui n'étaient point découragés : « Jeannette, je suis décidé à t'épouser ! — Ça, notre jeune maître, c'est une bonne idée, mais vous êtes encore trop mièvre, il faut attendre que vous soyez assez robuste pour enjouer une paire de bœufs. — Oui, Jeannette, j'aurai le courage d'attendre, mais je veux dès à présent te faire le cadeau des fiançailles. — Ça, je veux bien, j'ai justement besoin d'une couverture pour l'hiver, sauf votre respect, la mienne est si tellement confondue par l'usage, que mes pieds passent à travers. » Je donnais la couverture et je n'en étais pas plus fiancé pour cela. Je faisais office de paravent ; comment aurais-je pu m'en douter ? Les niaiseries pla-

toniques d'un enfant de quatorze ans servaient à masquer les prétentions plus sérieuses d'un solide gars de la ferme. Il fut vainqueur. Un beau jour, pendant que j'étais au collège annonçant la grammaire grecque de Burnouf, il conduisit sa victime à l'autel et immédiatement après aux fonts baptismaux, ce qui fut une économie de temps. A cette époque et sans qu'il y eût aucune corrélation entre les faits, je cessai d'aller dans le pays de mes belles vacances.

Les années s'accumulèrent si bien que déjà elles avaient fait de moi un vieil homme, lorsque je ressentis le désir d'aller revoir ces témoins de mon enfance, et les arbres et la mare aux Bleus et le manoir et même Jeannette qui vit toujours. Pendant une semaine je ruminai ce projet, j'étudiai avec soin l'itinéraire que je comptais suivre, car je voulais procéder méthodiquement et visiter les uns après les autres tous les endroits où quelques-uns de mes meilleurs regrets étaient restés attachés. J'écrivis à Alençon afin d'y retenir une voiture qui pendant deux ou trois journées me promènerait là où mes souvenirs me conduiraient. Un matin, muni de mon sac de voyage, je montai en fiacre; le chemin est long de chez moi à la gare de l'Ouest, rive gauche, où je devais prendre le train de retour vers les jeunes années. Entre la coupe et les lèvres, il y a place pour un malheur : entre le boulevard Haussmann et le boulevard Montparnasse, il y a place pour la réflexion.

Au lieu du pays charmant qui rayonne dans ma mémoire abusée par la perspective du temps écoulé, que vais-je trouver? La platitude des champs en culture, le coteau rocailleux où s'étiolaient les maigres taillis; la maison avec ses fortes murailles et sa tourelle? La maison est à d'autres, on ne m'y connaît plus. Et Jeannette, elle est plus âgée que moi; le soleil, la pluie, les travaux de la ferme ne l'ont point épargnée; elle est aujourd'hui une de ces vieilles sempiternelles dont a parlé Rabelais. Je me répétais une phrase de Voltaire : « Candide, en voyant sa belle Cunégonde rembrunie, les yeux éraillés, la gorge sèche, les joues ridées, les bras rouges et écaillés, recula de trois pas, saisit d'horreur, et avança ensuite par bon procédé. » Gardons la chère image et ne la détruisons pas. Comme autrefois près d'Iakakeui, je tournai bride et je rentrai chez moi. C'est chose si heureuse et si rare de posséder un bon souvenir qu'il convient de ne le point exposer à des mésaventures.

Vieilles amours, vieilles demeures, il n'y faut point retourner.

MAXIME DU CAMP.

LA RÉFORME

DE

L'ÉDUCATION PHYSIQUE

I.

Il fut une époque où l'éducation de l'enfant et du jeune homme était purement physique, même dans les classes élevées de la société. Un homme bien né apprenait l'équitation, le maniement des armes et les divers exercices du corps, sans avoir autrement souci de l'instruction scientifique et littéraire. C'était le temps où le noble chevalier, ne sachant pas même écrire son nom, signait les actes et les contrats en égratignant le vélin de la pointe de son poignard. Mais, à mesure que diminuait le rôle social de la force musculaire, on vit décroître aussi l'importance des exercices corporels, et l'éducation intellectuelle commença à prendre le pas sur l'éducation physique. Enfin, grâce au progrès incessant des sciences et de leur application pratique, le rôle des aptitudes physiques devint tellement secondaire, que la force et l'adresse ne furent plus que des qualités de luxe, même au point de vue de la sécurité personnelle et de la défense du pays. Ces qualités, — comme il arrive de toutes les choses superflues, — ne furent, dès lors, recherchées que par un nombre restreint d'individus; puis, peu à

peu, on en vint à considérer tous les exercices de force et d'adresse comme de simples distractions, voire même comme des passe-temps futiles, des prétextes à faire parade d'une supériorité corporelle à laquelle un homme sérieux ne pouvait attacher aucun prix. Ce dédain, très accentué dans la génération qui a précédé la nôtre, n'avait, à tout prendre, rien que de parfaitement logique à une époque où l'on se piquait d'avoir l'esprit « pratique, » et en présence de résultats dont on ne voyait pas l'application ni l'utilité.

Ce n'est pas sans intention que nous rappelons ici des faits de notoriété si banale. Ce coup d'œil en arrière a pour but de montrer une fois de plus le lien étroit et nécessaire qui rattache toujours nos institutions et nos coutumes à la notion que nous avons, ou que nous croyons avoir, de nos besoins, et d'expliquer comment les tentatives faites en France, depuis le commencement du siècle, pour remettre en honneur les exercices corporels, ont toujours échoué, jusqu'au moment où s'est enfin imposée à l'esprit public la notion exacte de leur utilité pratique.

En 1820, M. de Chabrol, préfet de la Seine, appuya de tout son pouvoir les tentatives faites par Amoros pour introduire la gymnastique à Paris, et créa un gymnase « normal » civil. Mais sa tentative n'eut aucun succès. La gymnastique fut promptement délaissée, et nous n'avons pas même aujourd'hui une institution analogue à celle dont M. de Chabrol avait doté Paris : il n'existe pas en France d'école normale civile de gymnastique. En 1845, une commission fut nommée pour mettre à l'étude l'introduction de la gymnastique dans nos maisons d'éducation. Cette commission se sépara sans avoir rien fait. En 1854, M. Fortoul, ministre de l'instruction publique, réunit une nouvelle commission dont fut rapporteur le docteur Bérard, professeur agrégé de la faculté de médecine. On décida que la gymnastique serait obligatoire dans les lycées. Déjà, deux ans plus tôt, avait été fondée l'école militaire de gymnastique de Joinville. A partir de ce moment, on put croire que l'éducation physique imposée à la fois à la population civile et à l'armée allait progresser rapidement et pénétrer partout : mais on sait avec quelle froideur furent accueillis les exercices gymnastiques pendant les vingt années qui suivirent le décret de M. Fortoul. C'est qu'il ne suffit pas, pour qu'une institution prospère, qu'elle soit décrétée d'utilité publique : il faut que le pays comprenne bien qu'elle peut rendre des services. Et le public français ne comprit pas l'utilité de la gymnastique. Le décret de M. Fortoul n'excita que les railleries de la presse. On ne vit dans la sanction donnée aux exercices physiques qu'une sorte de glori-

fiction de la force corporelle universellement dédaignée. Les journaux ne trouvaient pas assez d'épigrammes et de caricatures pour les prix de gymnastique.

Amoros et ceux qui le suivirent eurent le tort d'insister trop sur la supériorité même des résultats de leur méthode d'éducation physique. La gymnastique telle qu'ils l'ont instituée, et telle que l'Université l'adopta, était présentée comme une série de procédés tendant à porter au maximum la force musculaire, l'adresse et l'agilité des enfans et des jeunes gens. Cette gymnastique devait doter les initiés de merveilleuses facultés physiques : elle allait les rendre capables de rivaliser avec les athlètes et les acrobates. L'accueil plus que froid fait pendant tant d'années par les familles à cette forme d'exercice a démontré une fois de plus la vérité du vieil adage : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. » Comment les parens auraient-ils pu comprendre l'utilité d'un système qui semblait vouloir faire de leurs enfans les émules des gymnastes de cirque ? Que leur importait la recherche des qualités physiques dont il était question de les doter, quand les portes d'entrée des carrières de la vie étaient des examens ou des concours où les aptitudes corporelles ne comptaient pour rien !

Quand vinrent nos malheurs de la dernière guerre, une notion plus nette de la portée des exercices physiques tendit à pénétrer dans les masses. Notre gymnastique telle que l'Université l'avait adoptée contient beaucoup de mouvemens conçus dans un esprit militaire, des exercices « d'ordre, » des marches, des « formations. » Tous ces mouvemens, dits « d'ensemble, » s'exécutent sous le commandement d'un maître, et impliquent de la part du gymnaste une obéissance passive, une discipline rigoureuse. L'utilité de cette gymnastique parut évidente à tous les hommes animés de l'esprit patriotique, et une multitude de sociétés de gymnastique s'organisèrent en peu de temps. Il arriva même que l'esprit de patriotisme faillit compromettre la cause de l'éducation physique qu'il avait d'abord puissamment servie. L'attention se porta trop exclusivement sur le côté militaire de la gymnastique, et sa véritable portée fut un instant méconnue. D'importantes réformes avaient été appliquées pendant le passage de M. Duruy au ministère de l'instruction publique. Des études scientifiques sérieuses sur la question des exercices du corps avaient été poursuivies par les docteurs Bouvier et Hillairet, et une *Commission centrale de gymnastique* instituée pour étudier toutes les questions du ressort de l'éducation physique avait été déclarée permanente. Mais Paul Bert, à son passage au ministère, crut devoir supprimer cette commission et la remplaça par un comité d'*Éducation civique*

et militaire. On créa les bataillons scolaires. C'était une erreur déplorable. Apprendre à l'enfant à « faire l'exercice, » ce n'est nullement développer en lui les qualités physiques qui doivent le rendre apte à la guerre. Tous les hommes spéciaux s'accordent à le reconnaître, l'instruction militaire proprement dite est affaire de très peu de temps, quand l'homme est bien portant, souple, agile et résistant à la fatigue. On revient heureusement de ces erreurs, et si nos sociétés de gymnastique se laissent aller à déployer encore parfois un appareil militaire un peu enfantin, on peut leur pardonner ce léger travers si français, au fond, de « jouer aux soldats, » en considération des immenses services qu'elles ont rendus.

C'est assurément l'idée patriotique qui a fait reconnaître dans la masse du public l'utilité des sociétés de gymnastique et qui a, par conséquent, favorisé le développement de ces sociétés. Mais cette idée ne s'imposait pas d'une manière assez pressante quand il s'agissait de jeunes garçons de douze à quinze ans encore très éloignés de l'époque où leurs aptitudes physiques pourraient être utilisées par la patrie, et du reste les préoccupations patriotiques, on ne peut s'empêcher de le constater, ne dominent les préoccupations individuelles que dans les momens de crise et de danger public. L'intérêt personnel est forcément, dans les temps calmes, le mobile le plus puissant des individus et des familles.

L'utilité de l'éducation physique n'a été réellement comprise du public que depuis le moment où l'on a nettement mis en lumière l'importance de l'exercice du corps pour la conservation de la santé. La question a fait brusquement un pas immense le jour où elle a été portée sur son véritable terrain, je veux dire à l'Académie de médecine. Voilà déjà cinq ans que, sur la demande formelle du ministère de l'instruction publique, l'Académie a chargé une commission prise dans son sein d'étudier au point de vue hygiénique les conditions faites à nos enfans par nos programmes et nos réglemens scolaires et a formulé une sorte de consultation concluant à la « nécessité impérieuse de diminuer le temps des études et des classes, d'augmenter la durée des récréations, et de soumettre tous les élèves à des exercices quotidiens d'entraînement physique. » La discussion qui a précédé les conclusions de l'Académie a fait ressortir nettement les dangers du travail cérébral excessif et de la vie trop sédentaire, et montré qu'il serait urgent de consacrer aux exercices physiques une partie du temps attribué au travail intellectuel. L'exercice du corps était signalé comme un remède capable d'obvier à des dangers sérieux, et la réforme demandée acquérait ainsi le caractère d'urgence que revêtent les prescriptions médicales.

La question de l'éducation physique a donc été posée par l'Aca-

démie d'une toute autre façon qu'on ne l'entendait précédemment. Il ne s'agit plus de doter nos jeunes gens de brillantes qualités physiques, d'en faire de jeunes athlètes, beaux et forts, comme les Grecs antiques. Il ne s'agit plus même de préparer au pays de précoces défenseurs, qui soient capables de faire la guerre avant l'époque où l'on a coutume de les appeler sous les drapeaux. Ces exagérations qui, certainement, avaient nui à la cause de l'éducation physique, font place à une froide constatation scientifique : le régime auquel sont soumis nos enfans en a fait des malades, et l'exercice physique est le remède auquel il faut demander pour eux le retour à la santé. Le rapport de l'Académie de médecine était un véritable cri d'alarme nous avertissant de l'imminence d'un danger, et c'est à partir du jour où ce danger a été nettement signalé que la nécessité d'une réforme s'est imposée à l'esprit public.

Mais il est plus facile de reconnaître le mal que d'appliquer le remède. Si nous en croyions quelques partisans endurcis de l'ancien état de choses, nous nous trouverions, en présence des prescriptions de l'Académie, à peu près dans la situation de ces malades indigens n'ayant pas même de quoi s'acheter du pain, et à qui le médecin s'aviserait de prescrire des viandes succulentes et des vins généreux. Il faut consacrer plus de temps aux exercices physiques ; mais ce supplément de temps, où le prendrons-nous ? — Sur les heures consacrées au travail intellectuel, leur répond-on. — Mais les programmes sont tellement surchargés, que les longues heures d'études suffisent à peine, et que les classes sont trop courtes pour permettre à chaque professeur d'aller jusqu'à la fin de son enseignement. Parlera-t-on de réformer les programmes d'études ? Mais une réforme partielle entraînerait, de l'avis des hommes spéciaux, un remaniement complet dans tout notre système d'éducation. Et en présence de ces difficultés pratiques, une réaction déjà se fait dans beaucoup d'esprits. On discute les conclusions de l'Académie de médecine, et on se demande si le travail cérébral des enfans est réellement excessif. Des médecins avaient-ils qualité pour juger cette question, qui est plutôt du ressort de la pédagogie ? Le surmenage ne s'observe, en réalité, que chez certains enfans exceptionnellement laborieux, ou bien dans les périodes, relativement courtes, qui précèdent certains concours. Si l'on en juge par la majorité des élèves et non par les exceptions, il n'y a pas surmenage ; — et, s'il n'y a pas surmenage, pourquoi diminuer le travail ?

C'est là le principal argument des adversaires d'une réforme de l'éducation physique, et nous devons, avant d'aller plus loin, examiner quelle en est la portée.

Il n'est pas d'organe dans l'économie humaine dont l'évolution soit plus tardive et plus lente que celle du cerveau : à une période de la vie où tous les autres sont en voie de déchéance, le cerveau se perfectionne encore et acquiert des aptitudes nouvelles. Mais, par une conséquence toute naturelle de la lenteur de ce développement, il arrive plus tardivement que les autres en possession de toute sa force. Les muscles, par exemple, à dix-huit ans, sont déjà mûrs, et capables des efforts les plus intenses, alors que le cerveau doit encore gagner dans sa structure ces mystérieux perfectionnements, qui se traduisent dans la vie intellectuelle par une plus grande puissance de pensée, et, dans la vie physique, par une plus grande résistance aux maladies.

Le cerveau, chez l'enfant et chez le jeune homme, est donc en voie de formation et ne peut impunément subir les efforts intenses et prolongés que supporterait le cerveau d'un adulte. Or la mesure de l'effort cérébral est donnée, on le sait, par l'intensité de l'attention. Et quel homme de trente ans, même le plus entraîné au travail intellectuel, pourrait soutenir un effort continu d'attention pendant douze heures chaque jour ? C'est cependant, d'après le rapport d'une commission chargée d'étudier les améliorations à introduire dans notre régime scolaire, le temps durant lequel nos écoliers sont tenus chaque jour en classe ou à l'étude. Il est impossible que ce temps soit utilisé en totalité. — « Une telle contrainte d'efforts intellectuels étant presque impossible, dit, dans son rapport à la commission ministérielle, M. Édouard Maneuvrier (1), et la somme d'attention soutenue dont l'enfant le mieux doué est capable étant fort au-dessous de la limite réglementaire, on produit la lassitude et l'ennui sans obtenir plus de travail utile. Par ces excès, on compromet en quelque sorte la discipline en la rendant oppressive, et on justifie la dissipation en la rendant nécessaire. » — On peut évaluer que, sur les douze heures de travail réglementairement imposées à l'enfant, un tiers, au moins, est perdu pour l'étude. Ce sont trois ou quatre heures employées à causer en cachette, à rêver, à tracer sur la marge des livres des arabesques et des « gribouillages. » Or, ces longues heures perdues pour le travail intellectuel et passées dans l'immobilité sont la véritable cause des maladies et des déficiences physiques signalées par tous les observateurs comme résultant de la vie trop sédentaire faite à l'écolier.

Le surmenage intellectuel n'est pas le seul mal que prétendent

(1) Édouard Maneuvrier. Rapport à la commission chargée d'étudier les améliorations à introduire dans l'enseignement secondaire.

combattre les partisans d'une réforme dans l'éducation. La réforme projetée vise aussi et surtout ce que l'Académie de médecine a appelé la « sédentarité » excessive de l'écolier. Et à ceux qui nient la nécessité d'une réforme dans l'éducation sous prétexte qu'il n'y a pas excès de travail intellectuel, on peut opposer ce simple dilemme : ou bien l'écolier est réellement occupé pendant les douze heures que durent chaque jour les études et les classes, et dans ce cas nous sommes en droit d'affirmer que la somme de travail dépasse la résistance du cerveau ; ou bien vous reconnaissez qu'une notable partie de ce temps est perdue pour l'étude et passée à rêver, à « flâner » sur les livres, et vous devez dès lors en abrégier la durée, car cette longue captivité, inutile pour les progrès scolaires de l'enfant, a les plus déplorables conséquences pour sa santé.

II.

Les vices hygiéniques que crée pour l'enfant la sédentarité excessive de la vie scolaire peuvent se ramener à trois : 1° mauvaises attitudes du corps ; 2° privation de mouvement ; 3° privation d'air pur.

Les mauvaises attitudes du corps ou, si l'on veut, les vices de tenue, sont les conséquences inévitables de la durée excessive des études. Il est impossible à l'enfant de garder pendant trois heures consécutives sur son banc une tenue correcte. Fatigué d'être assis, il cherche d'instinct une position dans laquelle les muscles soient dispensés d'agir : le tronc s'affaisse alors sur les coudes, la colonne vertébrale se ploie et se contourne, les pièces osseuses qui la composent s'affaissent les unes sur les autres, leurs ligaments tirillés se distendent, et finalement le corps des vertèbres inégalement comprimé se tasse et s'aplatit soit à droite, soit à gauche. De ces vices de tenue résultent des déviations diverses de la taille, des voussures du dos, des incurvations latérales. A ces déformations « scolaires » dont on a tant parlé depuis quelques années, aucune surveillance ne peut remédier d'une manière efficace, pour cette simple raison que les vices de tenue viennent, avant tout, de la fatigue insurmontable causée par le maintien trop prolongé du corps dans la même attitude. Quand les muscles qui maintiennent l'écolier dans une tenue droite et correcte sont arrivés au dernier degré de lassitude, il faut forcément qu'ils cessent d'agir, et les pièces osseuses qu'ils soutenaient s'affaissent et se contournent en dépit du mobilier scolaire le plus parfait. En Suède, où les dévia-

tions de la taille sont l'objet d'une préoccupation constante, le maître d'école est chargé de veiller avec soin sur ces symptômes de lassitude musculaire qui se manifestent inévitablement au bout d'un certain temps d'attitude assise; la classe est interrompue pendant quelques minutes, et quelques mouvemens de gymnastique sont exécutés, choisis parmi ceux qui peuvent le mieux remédier aux vices de tenue et rétablir l'équilibre dans l'action des muscles du dos.

La station assise prolongée ne pousse pas seulement aux déviations de la taille. Cette attitude, qui fait travailler jusqu'à l'épuisement certains muscles, en laisse d'autres très essentiels dans l'inaction et l'atrophie; tels sont les muscles des épaules, qui ont pour action de maintenir les omoplates en arrière et d'« ouvrir » la poitrine, les muscles du thorax dont le rôle est si important dans la respiration, etc. La région du corps pour laquelle la position assise a les conséquences les plus fâcheuses est la région de l'abdomen. Cette attitude dans laquelle l'écolier passe de si longues heures sur les bancs de l'école a pour effet de rapprocher le tronc des cuisses, et de mettre ainsi dans le relâchement tous ces grands muscles plats qui forment la paroi antérieure et latérale de l'abdomen. De là atrophie et atonie de ces muscles dont le rôle est si important dans les fonctions digestives. Ces muscles, en effet, forment aux viscères abdominaux une sorte de ceinture élastique dont le soutien et la pression sont indispensables aux intestins et à l'estomac pour augmenter la résistance de leurs parois, et les empêcher de se distendre sous la force d'expansion des gaz. Beaucoup de « dilatations » de l'estomac et de l'intestin reconnaissent pour cause le défaut d'énergie des muscles abdominaux. — C'est ainsi que les épaules rentrées, les tailles déviées, les estomacs dilatés, sont les conséquences fréquentes de l'immobilité prolongée où est tenu l'écolier, indépendamment de tout excès de travail intellectuel.

Mais le défaut d'activité physique a des résultats bien plus fâcheux encore que les vices de tenue. Si l'on étudie un enfant dont la santé est altérée par une vie trop sédentaire et par l'immobilité forcée, — et les sujets ne manquent pas à notre époque, pour cette étude, — on est frappé de voir que pas une région du corps, pas une fonction de l'économie n'échappe aux effets désastreux du défaut d'exercice. Les muscles sans énergie soutiennent à peine le corps. Le teint est pâle, la figure étiolée, l'attitude affaissée : tout dans l'aspect extérieur de l'enfant rappelle l'impression produite par une plante qui languit et se flétrit faute d'air et de soleil. Toutes les fonctions de l'organisme tombent dans un état de langueur très caractéristique. La digestion devient paresseuse, et l'appétit dispa-

rait; la circulation du sang est moins active; le pouls, petit et fréquent, indique le peu d'énergie du cœur; la respiration, lente et courte, fait pénétrer peu d'air dans les poumons. Du côté des centres nerveux, c'est l'affaissement de toutes les facultés actives. L'enfant ne sait plus vouloir; il éprouve un dégoût insurmontable pour tout ce qui implique un effort. Plus longtemps il est resté sans prendre d'exercice, plus il manifeste d'éloignement pour tout mouvement, plus il montre de préférence pour les amusemens sédentaires, cherchant tous les prétextes pour avoir le droit de garder l'immobilité et fuyant tout ce qui peut coûter un effort de volonté. Mais, à mesure que la volonté perd son énergie, la sensibilité devient plus vive et l'imagination plus ardente, ainsi qu'il arrive dans tous les états nerveux. La santé morale de l'enfant ne court pas de moindres dangers que sa santé physique; et c'est le moment de dire avec un auteur belge, dont le nom m'échappe: « Votre enfant n'aime plus le jeu; craignez qu'il ne devienne vicieux! »

Dans ces états de langueur malade dus à la privation de mouvement, le médecin épuiserait vainement toutes les ressources du traitement pharmaceutique et administrerait sans succès tous les toniques et les reconstituans. Le vrai remède, c'est l'exercice, et il suffit que l'enfant se mette quelques heures chaque jour à quelque jeu un peu violent, pour que l'équilibre se rétablisse dans les grandes fonctions organiques, aussi bien que dans le système nerveux, et dans le caractère même.

C'est en activant le jeu de tous les organes que l'exercice physique produit tous ces heureux résultats. Et cette sorte de « coup de fouet » salutaire qui réveille toutes les fonctions organiques est dû surtout à l'influence de l'exercice sur la respiration. La respiration, en effet, est une fonction maîtresse qui commande toutes les autres. Quelle que soit la cause d'un état grave où les fonctions vitales sont momentanément suspendues, les médecins ont l'habitude de chercher avant tout à rétablir la respiration. Vient-on à retirer de l'eau un noyé, une hémorragie grave a-t-elle provoqué un état de mort apparente, c'est la fonction respiratoire qu'on cherche d'abord à réveiller. On pratique ce qu'on appelle la « respiration artificielle, » soit en imprimant des mouvemens de va-et-vient à la poitrine, comme si on voulait faire fonctionner un soufflet, soit en insufflant directement de l'air dans la bouche du patient. Et si l'on parvient à rétablir la respiration, on observe alors aussitôt que la circulation du sang reprend son cours, que les fonctions nerveuses se rétablissent, en un mot, que la vie se réveille.

Telle est l'influence de la respiration sur les autres fonctions

vitales. Or tout le monde a pu remarquer combien les exercices violens augmentent le besoin de respirer. Le résultat de ce surcroît de respiration est de faire absorber à l'enfant une plus grande quantité d'air. On a calculé qu'un enfant qui court absorbe sept fois plus d'air que l'enfant immobile. Cette plus grande consommation d'air atmosphérique est, en résumé, le bénéfice essentiel de l'exercice musculaire, car l'air renferme un principe dont le rôle est capital dans la nutrition, l'oxygène. L'oxygène est l'excitant par excellence de toutes les fonctions vitales. De curieuses expériences ont démontré que le contact d'un sang très riche en oxygène réveille en quelque sorte toutes les propriétés vitales des organes avec lesquels il est mis en contact. Dans les expériences de vivisection, si l'on injecte à un muscle vivant du sang dépouillé d'oxygène, on voit ce muscle perdre immédiatement sa force et se comporter comme un muscle fatigué. Si, au contraire, on injecte dans un muscle fatigué et devenu incapable d'agir un courant de sang surchargé d'oxygène, ce muscle recouvre aussitôt sa force et peut de nouveau entrer en contraction et exécuter du travail. M. Brown-Séquard, l'éminent physiologiste, a fait une expérience bien plus probante encore, au sujet du pouvoir vivifiant du sang oxygéné. Il a pu ramener pendant quelques secondes toutes les apparences de la vie dans la tête d'un chien décapité, en injectant dans les artères carotides un courant de sang très riche en oxygène. Les modifications vitales que produit l'exercice musculaire chez l'enfant étioilé par une vie trop sédentaire sont dues justement à l'introduction dans le sang d'une plus grande quantité d'oxygène.

Si l'oxygène que nous respirons a, dans le fonctionnement des organes, un rôle d'une telle importance, on comprendra sans peine la gravité du troisième reproche que nous avons fait à notre système scolaire actuel, le reproche de tenir trop longtemps l'écoulier enfermé et privé d'air pur. L'air d'une salle d'étude, en effet, est loin d'avoir les qualités hygiéniques de l'air naturel du « grand air. » C'est un air en quelque sorte frelaté, dont la partie la plus essentielle à la vie, l'oxygène, a été déjà en partie soustraite par la respiration des enfans entassés dans le même local, et a été remplacée par des produits de « désassimilation » que le poumon rejette à chaque expiration. On a beau cuber l'espace théoriquement nécessaire à chacun, jamais l'air d'une salle habitée par quarante enfans ne sera aussi riche que l'air d'un jardin ; jamais il ne sera aussi pur.

Un mot sur ces deux qualités essentielles de l'air respirable, sa richesse et sa pureté.

L'air atmosphérique est « riche » lorsqu'il renferme beaucoup d'oxygène, ce principe même de la vie. Or l'air renferme d'autant plus d'oxygène qu'il a été moins respiré. L'air d'une salle commune est moins riche en oxygène que celui des rues, celui des rues moins riche que celui des places publiques, et celui des places, enfin, moins riche que l'air de la campagne. C'est une vérité établie par l'analyse chimique. Mais il n'est point besoin de réactifs chimiques pour s'en assurer : notre poumon est un réactif plus sûr que tout autre. Qui n'a eu l'occasion de ressentir ce sentiment de bien-être avec lequel le poumon se dilate quand on passe d'un étroit réduit à l'air libre, et surtout quand on quitte la grande ville pour la rase campagne? Ce sentiment de bien-être accompagné d'un accroissement des mouvemens respiratoires s'observe surtout dans les grands espaces, et particulièrement dans la montagne ou sur le bord de la mer. C'est que, là, l'air est particulièrement riche en oxygène et renferme, en outre, une autre substance appelée l'*ozone*, qui n'est que de l'oxygène condensé. On a discuté ces derniers temps la valeur de l'*ozone* comme médicament, et l'on a reconnu qu'il n'était pas sans inconvénient de faire respirer aux malades, ainsi qu'on l'a tenté, une grande quantité d'*ozone* pur. Mais la valeur hygiénique de l'air ozonisé, tel qu'il est dans les grands espaces, n'en reste pas moins établie. Il y a là une question de doses. L'*ozone*, que notre poumon reconnaît si bien dans l'air marin et dans l'air des montagnes et même dans l'air des grandes plaines, n'y est qu'à doses infinitésimales, et, dans ces proportions, il est extrêmement utile à la santé de l'homme, car il joue le rôle d'excitant de la respiration. Il augmente, en quelque sorte, notre appétit pour l'air et provoque une plus grande absorption d'oxygène. Il joue dans la respiration le rôle attribué dans la digestion aux condimens qui assaisonnent les mets et en relèvent le goût. Ces condimens, qui ne pourraient constituer par eux-mêmes une nourriture hygiénique, contribuent pourtant puissamment à la nutrition en aidant à l'assimilation des alimens. De même l'*ozone* aide à l'assimilation de l'air respiré, et l'air qui n'en renferme aucun atome est pareil à un repas mal assaisonné, que l'estomac accepte sans goût. C'est grâce à la richesse de l'air que la vie dans les grands espaces peut conserver une santé robuste à beaucoup d'hommes soumis, d'autre part, aux plus mauvaises conditions hygiéniques. Malgré la misère, l'excès de travail, l'alimentation insuffisante, on voit les montagnards et les habitans des côtes présenter une vigueur et une santé que leur envient les citadins accoutumés à la nourriture la plus succulente. C'est que l'air riche en oxygène n'est pas seulement un

excitant de l'énergie vitale et un stimulant de toutes les fonctions organiques, mais encore un aliment. L'oxygène introduit dans le sang s'attache aux globules sanguins, pénètre avec eux jusque dans l'intimité de nos tissus, et se fixe sur les cellules vivantes pour contribuer à leur réparation et à leur renouvellement, en un mot pour les nourrir. L'air est véritablement un aliment gazeux, et l'expression populaire, « vivre de l'air du temps, » est beaucoup moins ironique qu'elle ne prétend l'être.

Mais l'écolier qui passe sa vie dans les salles communes n'est pas seulement privé des bénéfices de ce puissant aliment qu'on appelle le grand air. L'air qu'il respire n'est pas seulement appauvri et dépouillé, par la respiration de ses camarades, des principes qui lui donnent ses qualités les plus essentielles. Cet air qui repasse par les poumons de l'enfant, après avoir été respiré par ses voisins et par lui-même, est chargé de produits impurs; il est souillé par les résidus organiques que la respiration élimine et balaye en quelque sorte hors du sang. Cet air est vicié. Il ne sera pas inutile d'exposer nettement en quoi consiste ce « vice, » car, si on parle toujours des inconvénients de l'air confiné, on agit, en général, comme si on n'en comprenait pas exactement tout le danger. L'air vicié par la respiration de plusieurs personnes est, à proprement parler, de l'air empoisonné. On était, depuis longtemps déjà, fondé à le croire, en présence des accidens graves, parfois même des cas de mort, observés à la suite d'un séjour relativement court dans un milieu trop encombré. Mais des travaux récents ont mis en lumière, d'une façon aussi originale que démonstrative, la puissance toxique de ce miasme humain dont on avait observé accidentellement les redoutables effets.

Pour montrer le danger de respirer un air qui a déjà passé par les poumons d'un être vivant, deux savans français, MM. Brown-Séquard et d'Arsonval, ont imaginé la curieuse expérience que voici : — Une série de cages de verre dans chacune desquelles est enfermé un lapin vivant sont disposées à la file, et l'air nécessaire à la respiration des animaux s'y renouvelle par une disposition particulière qui est le point essentiel de l'installation et qui explique les résultats de l'expérience. Chaque cage est munie de deux tubes, l'un pour l'entrée de l'air, l'autre pour sa sortie; et les cages étant rangées côte à côte, le tube d'entrée prend l'air dans la cage qui précède, tandis que le tube de sortie le conduit dans la cage qui suit. De cette façon le second lapin reçoit l'air déjà respiré par le premier, et le troisième lapin l'air respiré par le second; ainsi de suite jusqu'à la fin de la série qui se compose d'une douzaine de cages. Par cette disposition le dernier animal de la

série respire les miasmes exhalés par tous les autres, et c'est toujours sur celui-là que se manifestent d'abord les effets de ces produits toxiques. Au bout de deux ou trois jours déjà, il présente des symptômes de malaise, puis bientôt la respiration s'embarrasse, la tête se renverse en arrière, les oreilles deviennent pendantes, l'œil terne, et l'animal meurt vers le douzième ou quinzième jour de l'expérience. Si on continue à observer les autres, on les voit présenter à tour de rôle les mêmes symptômes et mourir aussi, mais au bout d'un temps qui varie avec le rang qu'ils occupent dans la série, c'est-à-dire avec le nombre des lapins par les poumons desquels a déjà passé l'air qui arrive dans leur cage. Les accidents auxquels succombent les animaux dans cette expérience sont bien réellement dus à l'air vicié par la respiration des autres. Ce qui le prouve, c'est la survie du seul d'entre eux qui ait respiré de l'air pur. Pendant que ses congénères périssent ainsi à tour de rôle, le lapin de la première cage, où l'air arrive directement du dehors, continue à grignoter sa provende sans présenter le moindre trouble de la santé. Toutefois, pour se mettre à l'abri de toute cause d'erreur, et prouver que les accidents observés n'étaient pas dus aux émanations des matières fécales et des urines, mais seulement aux produits de la respiration, les expérimentateurs varient l'expérience de la façon suivante. Toutes les cages, sauf la dernière, sont débarrassées chaque jour par un nettoyage minutieux des déjections solides et liquides, mais on y laisse arriver librement les produits de respiration des cages voisines. La dernière cage, au contraire, n'est jamais nettoyée et on y laisse accumuler indéfiniment les déjections de l'animal ; mais, par un dispositif particulier, on filtre l'air qui y vient des cages voisines en lui faisant traverser un tube rempli de certaines substances chimiques qui fixent et arrêtent au passage la matière organique toxique exhalée par les poumons. Le résultat de cette sorte de contre-épreuve est tout à fait concluant. On voit survivre le seul animal qui soit resté exposé aux émanations de déjections fécales et urinaires pendant toute la durée de l'expérience, mais le seul aussi qu'on ait préservé de l'absorption des miasmes pulmonaires exhalés par ses voisins. On voit mourir, au contraire, tous les autres dont la cage a été soigneusement nettoyée de toute impureté solide ou liquide, mais où pénètre l'air déjà respiré par les animaux voisins, sans le débarrasser des produits de désassimilation organique qu'il contenait. Ce sont donc bien ces excréments du poumon, ces *ptomaines pulmonaires*, comme les ont appelées les expérimentateurs dont nous citons le travail, qui ont le redoutable pouvoir d'occasionner les accidents observés. Quant à la nature de ces acci-

dens, sans entrer dans le détail de faits encore à l'étude, nous pouvons dire, d'après MM. d'Arsonval et Brown-Séguard, que beaucoup d'animaux parmi ceux qui succombent à l'expérience présentent à l'autopsie des symptômes de phtisie aiguë.

A côté des démonstrations expérimentales du laboratoire, les faits d'observation vulgaire ont fait voir depuis longtemps quelles dangereuses conditions hygiéniques dérivent de la cohabitation prolongée dans un local clos. Dans les pays du Nord, la rigueur de la température contraint l'homme à se calfeutrer à l'aide de doubles fenêtres, et à supprimer les ouvertures par où pénètre l'air froid. Presque partout, par insuffisance de ventilation, l'air séjourne en état de stagnation et se charge des produits de respiration. Et l'on sait quels ravages fait la phtisie pulmonaire en Danemark, en Suède, en Russie. Ce n'est pas le froid en lui-même qu'il faut incriminer dans ces climats septentrionaux. La preuve, c'est que le traitement reconnu aujourd'hui le plus efficace de la tuberculose est la *cure d'air* telle qu'on la fait à Davos et à Falkenstein, où l'on tient les malades avec les fenêtres ouvertes la nuit, et cela quand le thermomètre descend à dix et même vingt degrés au-dessous de zéro. Le poumon de l'homme s'habitue aisément à l'air froid, mais ne peut supporter impunément l'air confiné.

Tels sont les dangers auxquels est exposé l'écolier par la cohabitation prolongée dans des espaces étroits. Et l'on voit que pour satisfaire aux exigences de l'hygiène scolaire il ne suffirait pas de remédier aux inconvénients de l'immobilité forcée en donnant à l'enfant une plus forte dose d'exercice musculaire, il faudrait encore, et surtout, lui permettre de respirer de l'air pur en quantité suffisante.

On a récemment introduit dans le régime de nos lycées, surtout dans les petites classes, des récréations intercurrentes qui viennent très fréquemment couper le temps des études et des classes. Les plus jeunes enfans ne restent guère tenus au travail plus d'une heure ou une heure et demie de suite. Ce morcellement du travail est assurément une excellente mesure : il porte remède aux attitudes vicieuses en les rendant moins prolongées, au défaut d'exercice, en permettant de faire agir les muscles. Le système des temps de repos courts et répétés ne dérange pas trop l'ordre établi des études et des classes, et donne même de bons résultats au point de vue du travail scolaire et de la discipline. On a remarqué que l'enfant, après avoir satisfait son besoin de mouvement et de plaisir, revenait à son banc plus docile et comme apaisé, reprenant avec plus d'entrain ses devoirs ou ses leçons. Malheureusement la brièveté de ces récréations ne permet guère qu'elles se

prennent à l'extérieur, et même quand les enfans vont s'amuser hors des salles d'étude, celles-ci ne sont pas suffisamment ventilées pendant les dix ou quinze minutes que dure la suspension du travail. L'enfant revient trop tôt dans un milieu mal débarrassé des produits de respiration de ses camarades. Si ce régime suffit à l'hygiène du cerveau et même à celle des muscles, il ne suffit pas à l'hygiène des poumons. Il faudrait faire plus. La récréation devrait être assez longue pour permettre aux locaux scolaires de recevoir une aération suffisante, elle devrait toujours avoir lieu soit à découvert, soit sous des abris largement ouverts de façon à garantir de la pluie, tout en permettant la libre circulation de l'air pur. L'exercice pris dans la salle même où les enfans ont séjourné présente des inconvéniens qui lui ôtent à peu près toute sa valeur hygiénique. En effet, le travail des muscles augmente dans de grandes proportions le besoin de respirer, et, par conséquent, la consommation de l'air ambiant. Mais ce surcroît de respiration qui est, nous le disions tout à l'heure, le bénéfice essentiel de l'exercice, ce surcroît de respiration n'est plus un bénéfice, mais plutôt un danger, quand il introduit dans la poitrine un air vicié.

Que dire aussi des récréations de nos grands lycées de Paris, où une centaine d'enfans, dans l'intervalle d'une classe et d'une étude, sont entassés pendant une heure dans ces cours étroites entourées de bâtimens à quatre étages, véritables cours de prison où l'air ne se renouvelle pas plus qu'au fond d'un puits! Le défaut d'air est certainement le plus grand vice de nos installations scolaires, au moins dans les grandes villes, et ce sera justement le vice le plus difficile à détruire, car il est intimement lié à un autre vice plus radical, l'installation de nos maisons d'éducation au cœur même des agglomérations urbaines où il est si difficile de trouver des espaces suffisans. Le jour est sans doute bien éloigné, où l'on se décidera à construire les lycées à la campagne, ainsi que le demandent tous les hommes compétens qui s'intéressent à la régénération de notre race; en attendant, nous n'avons qu'un moyen de donner aux enfans de l'air de bonne qualité et en quantité suffisante : c'est d'adopter pour eux une forme d'exercices physiques qui leur fasse quitter de temps en temps les établissemens, — j'allais dire les prisons, où ils sont tenus renfermés. Que trois après-midi chaque semaine soient complètement consacrés à des exercices physiques pris non dans des salles de gymnastique ou dans les étroits préaux des locaux scolaires, mais sur une grande pelouse ou tout au moins sur une grande place publique. Les poumons de l'enfant, excités par l'exercice, introduiront ainsi, à chaque séance, dans le sang une provision d'oxygène suffi-

sante pour permettre d'attendre la séance prochaine. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que cette mesure rencontre ; mais nous montrerons tout à l'heure que ces difficultés ne sont pas insurmontables. Il n'y aurait là qu'une question d'argent, en face de laquelle se pose la question de santé. Si la question d'argent a jusqu'à présent primé l'autre, c'est que l'autre n'a pas été bien comprise. Beaucoup croient encore que l'exercice des muscles est l'agent le plus important de l'éducation physique. Ceux-là confondent deux éléments très distincts : la force musculaire et la santé. L'exercice pris dans un milieu malsain peut bien faire grossir les muscles, donner aux membres de l'adresse et de la souplesse ; mais il ne peut vivifier le sang comme l'exercice en plein air, car il n'introduit dans l'organisme qu'un oxygène impur. De là, les différences si souvent signalées entre ceux qui travaillent à l'air libre des champs et ceux qui se fatiguent dans l'air confiné des ateliers. Bien des professions dans les villes exigent un plus grand déploiement de force musculaire que celle de cultivateur, et l'ouvrier peut bien avoir les bras plus forts que le paysan, mais il n'aura jamais sa résistance aux maladies. Avec de l'exercice musculaire pris dans un air confiné, on pourrait, à la rigueur, faire des athlètes, mais non des hommes bien portans.

L'éducation intellectuelle a des exigences auxquelles on ne peut, évidemment, se soustraire ; il faut bien accepter par force, pour les classes et les études, les fâcheuses conditions du travail en commun dans des salles closes. En revanche, l'éducation physique peut et doit se donner à l'air libre. L'exercice pris dans un gymnase fermé, dans une salle d'escrime, voire même dans l'étroite cour d'un lycée n'est plus une compensation suffisante aux fâcheuses exigences de la vie scolaire. Il n'y a pour nos écoliers qu'une seule forme vraiment hygiénique de l'éducation physique, c'est l'éducation *de plein air*.

III.

A tous les dangers qui menacent la santé de l'enfant dans notre système actuel d'éducation, le meilleur et même le seul remède qu'on puisse opposer, c'est la pratique régulière des exercices physiques. Mais ce remède ne peut être efficace qu'à une condition expresse, c'est que les exercices soient bien choisis et appliqués suivant une méthode rationnelle. Là, malheureusement, se rencontre une difficulté sérieuse. Beaucoup de bons esprits ne com-

prennent pas l'importance du choix d'une méthode en matière d'éducation physique et sont hostiles aux changemens qu'on voudrait apporter dans les systèmes déjà adoptés. — « Il est entendu, disait un jour devant nous un haut dignitaire de l'Université, que nos enfans doivent prendre de l'exercice, puisque l'hygiène l'exige. Mais qu'importe pour leur santé qu'on les fasse marcher en long ou bien en large, jouer aux barres, ou tourner autour d'un trapèze? Choisissons pour eux les exercices les plus commodes à appliquer et nous simplifierons d'autant le problème de l'éducation physique. » — Et c'est évidemment en vertu d'un raisonnement semblable qu'on a adopté dans nos établissemens d'éducation le système de gymnastique importé en France par le colonel Amoros. Ce système, en effet, semble imaginé tout exprès pour la commodité de nos institutions scolaires. Deux choses faisaient défaut pour l'application des exercices physiques : l'espace et le temps. Or, la méthode d'Amoros permet de grouper dans un espace très restreint un grand nombre d'enfans et de leur faire exécuter une foule d'exercices presque sur place. De plus, cette méthode a des engins divers à l'aide desquels on fait exécuter à l'enfant des mouvemens beaucoup plus *forts*, c'est-à-dire exigeant des efforts musculaires beaucoup plus grands, que les mouvemens naturels. On arrive ainsi très vite à fatiguer ses muscles, et on peut lui donner une dose de travail suffisante en très peu de temps. Mais une observation de trente ans de durée a prouvé que si cette forme d'exercice est commode à appliquer, elle ne répond ni aux goûts, ni aux aptitudes, ni aux besoins hygiéniques de l'enfant. Et c'est justement cette méthode qu'il s'agirait aujourd'hui de modifier profondément, voire même de remplacer par d'autres méthodes plus rationnelles.

Pour que le lecteur puisse juger en connaissance de cause cette question très controversée du choix d'une méthode d'éducation physique, il est indispensable de jeter au moins un rapide coup d'œil sur les diverses formes d'exercice usitées, et d'en comparer les tendances et l'esprit. Il existe une multitude d'exercices du corps, et il serait impossible de les décrire, ou même de les énumérer ici. Mais si l'on s'attache à l'esprit et non aux détails de l'exercice, on peut les rattacher tous à deux grandes méthodes, l'une *naturelle*, l'autre *artificielle*.

La première de ces deux méthodes s'inspire de l'instinct, et demande à l'homme des mouvemens très analogues à ceux qu'il exécuterait spontanément, s'il était livré à lui-même. Cette méthode s'appelle le *jeu*. Elle constitue une sorte de réglementation des actes auxquels l'être humain est naturellement porté. Par

exemple, l'enfant est naturellement porté à marcher, à sauter, à courir, à lancer les projectiles qui lui tombent sous la main, et on a imaginé de lui faire exécuter tous ces actes, mais en leur donnant un but qui les rendit intéressans. C'est ainsi que la course est devenue la base de tous les jeux de « poursuite » tels que les *barres*. La tendance à lancer des projectiles a fait naître les jeux de *paume*, de *ballon*, de *mail*, de *cricket*, etc.

L'autre méthode d'exercice, qui s'appelle la *gymnastique*, procède tout autrement. Elle est plus savante et plus systématique que le jeu : elle n'a plus pour point de départ l'observation des tendances instinctives de l'être humain, mais bien l'étude de la conformation de son corps. Cette méthode ne dit pas : l'enfant est porté à marcher, à sauter, à courir, à lancer des projectiles, donnons-lui l'occasion d'exécuter tous ces actes. Elle dit : le corps est divisé en un tel nombre d'articulations, et contient un tel nombre de muscles, faisons mouvoir à tour de rôle chacune de ces articulations, mettons successivement en jeu chacun de ces muscles, afin que toutes les parties constituantes de la machine humaine reçoivent leur quote-part d'exercice. La gymnastique proprement dite, se fondant sur la connaissance anatomique du corps humain, a imaginé des procédés plus ou moins ingénieux pour exercer méthodiquement les groupes musculaires de chaque région. Elle a des exercices pour les bras, pour les jambes, pour le tronc, la tête, le bassin ; elle en a pour les muscles fléchisseurs, pour les muscles extenseurs, etc. Il existe plusieurs systèmes de gymnastique. Nous avons présenté ici même (1) l'exposé du système suédois qui a pour caractéristique la simplicité des mouvemens et la modération des efforts. Notre système français est conçu dans un tout autre esprit. Ce système se propose de porter au plus haut point de développement et de perfection les aptitudes physiques de l'homme. Dans ce dessein il cherche des combinaisons plus ou moins ingénieuses pour obtenir que chaque mouvement représente une difficulté à vaincre : il imagine des artifices pour augmenter l'effort des muscles et invente des actes musculaires auxquels l'homme n'est pas naturellement porté.

La méthode naturelle et la méthode artificielle ont des tendances très distinctes et très caractéristiques. L'exemple le plus banal nous permettra de montrer clairement les divergences de leurs procédés. Mettez un homme en face d'une perche verticale et dites-lui de grimper jusqu'en haut. Livré à son instinct, l'homme va utiliser tous les moyens d'action que la nature met à sa dispo-

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 avril 1891, la *Gymnastique à Stockholm*.

sition. Il va embrasser la perche avec les bras et les jambes ; il va s'aider des pieds et des mains ; c'est le procédé naturel, c'est le plus facile. Mais, si l'homme est un gymnaste, il n'aura pas besoin du secours de ses jambes : on lui a appris à grimper à la perche avec les mains seules, et il va s'élever « à la force des poignets. » C'est un procédé artificiel auquel personne ne se sent naturellement porté, parce qu'il augmente la difficulté du mouvement. Là se trouve, en effet, la différence très marquée de ces deux méthodes. L'une évite les difficultés, l'autre les cherche.

Notre gymnastique a pour caractère essentiel de demander à l'homme des efforts musculaires beaucoup plus intenses que ceux auxquels il se sent naturellement porté, et des mouvemens plus difficiles que les mouvemens instinctifs. Elle tend, pour cette raison, à le rendre plus fort et plus adroit qu'il n'était dans sa nature de le devenir. Elle est une méthode de perfectionnement, plus capable qu'aucune autre de former des sujets d'élite ; nous pouvons citer, comme exemple de ses résultats, les magnifiques jeunes hommes qui sortent de notre école de gymnastique de Joinville, et qui sont assurément des sujets incomparables pour la force, l'adresse, l'agilité, pour toutes les qualités qu'on peut appeler « athlétiques. » C'est donc avec une apparence de raison qu'on l'a adoptée jusqu'à ce jour pour l'éducation physique de nos enfans. Mais la gymnastique a justement les défauts de ses qualités. Elle perfectionne l'homme, mais c'est au prix d'un travail difficile auquel tous les hommes ne sont pas aptes ; elle est capable de former des sujets d'élite, mais elle forme très peu de sujets. Si on l'applique à l'éducation physique, on trouve très peu d'enfans qui aient des aptitudes suffisantes pour exécuter du premier coup, et sans longs tâtonnemens, les mouvemens qu'on leur demande. La plupart des écoliers sont découragés par les difficultés du début, et ceux qui y prennent goût sont les mieux doués physiquement, les plus forts, c'est-à-dire ceux justement qui pourraient le mieux s'en passer. Cette minorité d'élite acquiert, je le veux bien, des aptitudes physiques supérieures, mais les sujets faibles, ou seulement de force moyenne, ne trouvent dans cette gymnastique aucun bénéfice, pour une raison bien simple, c'est qu'ils n'en font pas. Rebutés par les difficultés du début, ils se refusent ensuite à tenter de nouveaux efforts et restent sur leur impression première, qui a été mauvaise et décourageante. Toute leur vie ils garderont rancune à l'exercice, parce qu'on a eu le tort de leur présenter l'exercice sous une forme aride et difficile.

En résumé, nos méthodes artificielles de gymnastique ne conviennent pas à l'éducation physique des enfans, parce qu'elles sont

des méthodes « athlétiques » et non pas des méthodes « hygiéniques. » Elles visent spécialement les sujets forts pour en faire des sujets d'élite, alors qu'une bonne hygiène doit viser les sujets faibles pour en faire des sujets forts. Les faibles, ne l'oublions pas, forment la grande majorité des enfans de notre génération actuelle. Nos enfans, si précoces aujourd'hui dans leur développement intellectuel, sont très en retard dans leur développement corporel. Il leur faut des méthodes d'éducation adaptées à leurs faibles aptitudes physiques. Et c'est le défaut capital des méthodes artificielles et difficiles : ces méthodes ne mettent pas l'exercice à la portée de tous les enfans. Elles sont, à proprement parler, des méthodes de « sélection ; » elles font subir aux enfans une sorte de triage, prenant les plus forts pour en faire des athlètes, mais laissant les plus faibles, c'est-à-dire la grande majorité, livrés à toutes les misères physiques et morales qui dérivent du défaut d'exercice.

Il va de soi que des exercices difficiles ne sauraient être récréatifs. Et c'est encore là un grand reproche à faire à notre gymnastique, si on prétend l'appliquer à des enfans soumis au travail scolaire, et qui, dans l'intervalle des études, auraient si grand besoin d'amusement et de distraction. Ce n'est pas un délassement que le cerveau de l'enfant peut trouver dans ces exercices méthodiques, mais une leçon de plus ajoutée à tant d'autres. Parmi les mouvemens de notre gymnastique, ceux qui ne sont pas assez difficiles pour décourager l'enfant par un long apprentissage sont tellement dépourvus d'intérêt qu'ils le rebutent par leur monotonie. Tels sont, par exemple, les exercices dits « du plancher : » — Quarante enfans rangés sur trois lignes attendent, le corps droit, l'œil fixe, le commandement du maître. Puis, tous ensemble, sur son ordre, tournent la tête d'abord à droite, ensuite à gauche. Ils comptent à voix haute : une, deux, trois... Tout en comptant, ils étendent les bras, puis les fléchissent, les élèvent, puis les abaissent ; ensuite c'est le tour des jambes ; enfin, celui du tronc et des reins. Tous ces mouvemens sont très hygiéniques ; mais où trouver place pour l'entrain et la joie dans cette froide discipline qui raidit les traits et efface le rire, dans ces gestes insipides dont la moindre distraction détruirait l'ensemble ? Et pourtant, pour l'écolier, le plaisir n'est pas seulement une satisfaction morale, c'est un élément hygiénique indispensable à sa santé. Sous l'influence de la contrainte et de l'ennui, les fonctions vitales languissent, la nutrition se ralentit, les centres nerveux s'engourdissent. Imposer à l'enfant des exercices où il ne trouve aucun plaisir, c'est plus qu'un manque de sollicitude, c'est une faute d'hygiène.

Toutes les méthodes d'éducation physique doivent compter avec la nécessité de donner un attrait quelconque aux mouvemens, même les plus utiles et les mieux choisis. Il est intéressant, quand on voyage à l'étranger, d'observer les efforts faits dans divers pays pour atteindre ce but de rendre l'exercice attrayant. Il est parfois curieux de noter par quelle recherche de moyens singuliers on s'ingénie à pallier l'aridité et la monotonie des exercices systématiques.

En décembre dernier, passant à Leipzig, nous visitons un de ces grands gymnases que les Allemands appellent « *turnen*, » et qui ressemblent d'ailleurs exactement aux nôtres, par leur attirail de trapèzes, de recks, et de cordages, aussi bien que par les mouvemens d'ensemble, méthodiquement rythmés, qu'on y exécute au commandement. Le but de notre visite n'était pas précisément de voir à l'œuvre les gymnastes allemands dans leurs exercices habituels, mais d'assister à une séance spéciale réservée à des hommes mûrs, employés d'administration, de bureau, de magasin, qui venaient chaque soir, par hygiène, faire de l'exercice pendant une heure sous la direction d'un moniteur de gymnastique. Nous trouvâmes réunis, sous la lumière du gaz, une centaine d'hommes âgés de trente à soixante-cinq ans. On voyait parmi eux beaucoup beaucoup de têtes grises, beaucoup de crânes dénudés; les uns étaient pâles et amaigris avec des dos voûtés, des omoplates saillantes, d'autres bouffis d'embonpoint, avec des faces apoplectiques, des ventres énormes. A tous ces hommes que la vie sédentaire avait étiolés, épaissis ou déformés, aucun remède assurément ne convenait mieux que l'exercice, et c'était bien le cas, semblait-il, de l'appliquer pour lui-même sans trop chercher des procédés amusans, les bénéfices hygiéniques étant là assez importans, et assez bien compris des intéressés pour qu'il ne fût pas besoin d'y ajouter la distraction et le plaisir. Malgré cela on avait cru devoir mêler l'agréable à l'utile. Il s'agissait de faire exécuter à l'ensemble de la troupe une série de mouvemens qui missent successivement en travail chacune des parties du corps demeurées inertes pendant les longues occupations du magasin ou du comptoir; et l'on avait choisi justement cette forme de gymnastique dont nous déplorions tout à l'heure l'insipide monotonie et qu'on appelle les exercices « du plancher. » Mais, à Leipzig, on a cru trouver le moyen de rendre ces mouvemens moins monotones... en les faisant exécuter en musique! Et voici comment est réglé le « divertissement. » Les hommes se rangent sur plusieurs lignes, conservant entre eux une distance suffisante pour se mouvoir à l'aise, et devant leur front de bataille se tient le moniteur, monté sur une

estrade élevée, de façon à être vu de tous; à ses côtés un autre homme est debout armé d'un grand accordéon. Le moniteur donne le signal, non en commandant le mouvement, mais en l'exécutant lui-même, et aussitôt toute l'assistance l'imita et l'accordéon l'accompagne en jouant soit un air de valse, soit une polka, une mazurka. C'était pour un Français un spectacle assez nouveau que de voir ces hommes attentifs, les yeux fixés sur le maître dont ils imitaient strictement tous les gestes, levant brusquement les bras, lançant les jambes, s'accroupissant, se relevant, s'efforçant, toujours avec une imperturbable gravité, d'accommoder leurs mouvemens au rythme parfois assez folâtre de l'instrument. Je ne saurais dire si l'exercice était ainsi rendu très amusant pour les gymnastes, mais il était sûrement assez divertissant pour le spectateur et j'eus quelque peine à garder le sérieux voulu. Ce qui me frappa le plus, pourtant, ce ne fut pas le côté comique d'une manière de faire qui n'est pas dans nos mœurs, mais qui semble après tout, très bien acceptée par nos voisins, ce fut surtout cette sorte d'aveu naïf du besoin qu'éprouvaient ces hommes d'ajouter à leur exercice un élément récréatif.

L'exercice récréatif par excellence, c'est le jeu. Cette gymnastique naturelle porte avec elle un attrait qui anime les plus indifférens et donne de l'entrain aux plus flegmatiques. Aussi quel contraste entre les écoliers soumis au régime des jeux et ceux auxquels est imposée la gymnastique systématique, entre les écoliers anglais, par exemple, et les nôtres! En France, tout le monde le déplore, nos enfans semblent avoir l'horreur du mouvement. Abandonnés à eux-mêmes, on les voit, au sortir de la salle d'étude, se promener lentement par couples, ou bien se grouper et stationner dans quelque coin de la cour. Et le temps se passe à causer, à « philosopher. » A certains jours et à certaines heures, il est vrai, la gymnastique est obligatoire; mais, si l'on assiste à la leçon, on sera frappé de voir qu'à peine quatre ou cinq élèves sur trente exécutent consciencieusement leurs exercices. Les autres se présentent à tour de rôle à chaque engin, mais ébauchent à peine le mouvement; le professeur les soulève, les pousse et travaille pour eux; ils regagnent leur place après avoir fait un simulacre d'effort. Dans les collèges de l'Angleterre, aucun règlement ne rend l'exercice obligatoire, chacun est libre de s'en dispenser ou d'en prendre à sa volonté. Mais tous s'y livrent avec une incroyable ardeur. Faibles et forts, jeunes écoliers ou étudiants de vingt ans, tous montrent une passion égale pour ces jeux de plein air, aujourd'hui délaissés en France, et auxquels la gymnastique s'est si malencontreusement substituée. Il faut, pour se faire idée de l'en-

train qu'ils y déploient, aller visiter les collèges d'Eton ou d'Har-row, les universités d'Oxford ou de Cambridge. Il faut voir ces immenses pelouses envahies, aussitôt après l'heure du lunch, par une nuée de jeunes gens en costume de jeu, qui aussitôt se divisent en groupes, se forment en équipes, et, sans perdre une minute, organisent leurs parties. J'ai encore devant les yeux le spectacle d'une partie de *foot-ball* jouée en ma présence par des étudiants de Cambridge. Nulle part je n'ai vu pareil enthousiasme et pareil entrain, pareil mépris pour la chute et les coups. Le jeu de ballon ainsi pratiqué pourrait constituer à lui seul un moyen complet d'éducation physique, tellement il met en action toutes les aptitudes corporelles, toutes les facultés morales actives des joueurs. Quelle vigueur pour lancer ce ballon, quelle agilité pour le saisir et l'emporter vers le but ! Quelle adresse aussi, pour éviter l'étreinte des adversaires qui barrent le passage, et quelle souplesse pour leur glisser entre les bras sans abandonner le précieux trophée ! Et si dans la lutte le vaincu tombe à terre, on le voit rebondir comme le ballon lui-même en touchant la pelouse et recommencer plus ardent sa course, oubliant de se tâter à l'endroit meurtri.

Ce contraste frappant entre l'apathie de nos jeunes gens et l'ardeur des jeunes Anglais s'explique aisément par l'attrait passionnant de leurs jeux, au regard de la décourageante aridité de notre gymnastique méthodique. Et l'on n'a pas besoin d'invoquer la différence des races. Du temps où nous avions, nous aussi, nos jeux nationaux, on voyait les jeunes Français se passionner pour la *paume*, le *mail* ou la *barette*, tout autant que les Anglo-Saxons d'aujourd'hui pour le *law-tennis*, le *cricket* ou le *foot-ball*. Mais le goût du jeu s'est perdu chez nous au moment même où l'on a tenté d'introduire une forme d'exercice plus méthodique et, croyait-on, plus perfectionnée. Nos jeunes gens ont cessé d'aimer les exercices du corps à l'époque même où on a voulu leur imposer la gymnastique, patronnée en France par le colonel Amoros. La coïncidence ne sera niée par personne ; pour nous, il y a là plus qu'une coïncidence, il y a un rapport de cause à effet : « Ceci a tué cela. » Et si l'on en doutait encore, il suffirait de remarquer la renaissance du goût des exercices corporels qui s'est manifestée brusquement dans nos établissemens universitaires, à la suite des tentatives faites depuis deux ou trois ans pour y établir les jeux dits « de plein air. » Ce goût s'est si vivement affirmé parmi nos écoliers que déjà quelques hommes trop timorés s'en préoccupent et voient les études des jeunes gens compromises par ce qu'ils appellent un « engouement » excessif pour les exercices du corps.

Voilà déjà bien des raisons pour établir la supériorité des jeux

sur la gymnastique dans l'éducation physique de l'enfant. Et il faut y ajouter encore un argument plus fort que tous les autres, c'est que les jeux se pratiquent à l'air libre. Nous avons déjà suffisamment montré l'avantage hygiénique du grand air pour qu'il soit nécessaire d'y insister davantage; mais il nous reste à réfuter un reproche que font aux jeux les partisans exclusifs de la gymnastique athlétique, reproche qui serait grave s'il était fondé. Les jeux, a-t-on dit, sont bien des exercices attrayans et faciles, mais leur facilité même prouve qu'ils ne demandent pas une grande dépense de force musculaire et ne sont pas, par conséquent, des exercices sérieux. Pour montrer combien ce reproche est peu fondé, il nous suffira de prendre comme type un de nos jeux français les plus anciennement connus, le jeu de paume, et d'en présenter au lecteur une analyse sommaire.

Si l'on sort de quelque gymnase où l'on aura vu de jeunes athlètes manœuvrer des haltères de 40 kilogrammes, il est certain qu'une partie de paume ne fera pas l'effet, au premier abord, d'un exercice « sérieux. » Et l'on sera peut-être tenté de sourire en comparant à l'effort des gymnastes celui des joueurs qui chassent à coups de raquette un minuscule projectile du poids de 20 grammes. Pourtant, l'homme le plus vigoureux, après une heure de cet exercice, va se retirer ruisselant de sueur, la poitrine haletante, et pour peu qu'il manque d'*entraînement*, c'est-à-dire d'accoutumance à la fatigue, il se sentira le lendemain, au réveil, courbaturé de la tête aux pieds. C'est qu'il faut en faire soi-même l'épreuve, pour juger la dépense de force qu'occasionne cet exercice où l'effort est si peu apparent. Dans l'exercice de la paume, le travail ne se borne pas, — tant s'en faut! — au mouvement du bras qui fouette la balle. Un coup de raquette bien appliqué exige la mise en action du corps tout entier. Il faut, pour « chasser » vigoureusement la paume, que, des pieds à la tête, tous les muscles s'unissent dans un commun effort, ou, comme disent les physiologistes, dans une *synergie* qui semble détacher le corps du sol et le jeter sur le projectile qu'on veut lancer. Le coup de raquette est une « résultante, » ou, si l'on veut, la somme d'une série d'efforts partiels qui se développent à la fois dans le bras et l'épaule, dans la colonne vertébrale et les jarrets. Et le coup de raquette, en lui-même, ne représente pas toute la dépense de force occasionnée par le jeu de paume : il faut y joindre les mouvemens qui le précèdent et le préparent, c'est-à-dire les changemens d'attitude du joueur. Tous ceux qui ont tenu la raquette savent avec quelle rapidité doivent se faire ces mouvemens. C'est en moins d'un dixième de seconde qu'il faut faire face en avant, la tête haute,

pour recevoir la paume « de volée, » ou se courber pour la prendre « au bond, » ou bien se pencher de côté pour la cingler d'un coup « de revers. » Dans ces rapides changemens d'attitude, le centre de gravité du corps se trouve brusquement déplacé, et l'équilibre ne pourrait être conservé sans l'entrée en jeu énergique d'un grand nombre de muscles. Les muscles du thorax, des reins, du bassin, se contractent pour assujettir fermement les unes sur les autres les différentes pièces osseuses qui forment la charpente du corps ; les membres inférieurs, sans quitter le sol, fournissent aussi un travail intérieur considérable qui a pour but d'assurer au joueur une assiette solide, une stabilité indispensable à l'énergie du coup de raquette : les pieds mêmes semblent se cramponner au sol à l'aide des orteils.

Ainsi, dans le jeu de paume, l'exercice est réparti entre un grand nombre de muscles, et cette constatation nous explique comment les effets du travail peuvent être très accentués, sans qu'on ait conscience d'avoir fait de grands efforts. Pour donner des coups de raquette on fait infiniment moins d'efforts que pour soulever de lourds haltères ; pourtant l'on ne fait pas moins de travail dans une partie de paume que dans une séance de gymnastique athlétique. On sait en quoi diffèrent, au point de vue physiologique, le travail et l'effort, on nous permettra de rendre cette différence plus claire au moyen d'une comparaison vulgaire. Supposez un travail bien déterminé, celui, par exemple, qui consiste à monter un fardeau du rez-de-chaussée au premier étage, et supposez qu'on n'ait, pour exécuter ce travail, qu'un seul ouvrier. Si le fardeau est très lourd, l'ouvrier fera son travail avec grand effort. Si quatre ouvriers au lieu d'un sont employés à transporter le même fardeau, le travail exécuté restera le même, mais il demandera à chaque ouvrier quatre fois moins d'efforts. — Or, nous avons dans notre corps une multitude d'ouvriers qui s'appellent les muscles, et l'on comprend que si nous en employons un grand nombre à exécuter un travail quel qu'il soit, ce travail se fera avec moins d'efforts que s'il était exécuté avec un très petit nombre de muscles.

Dans tous les mouvemens naturels, nous utilisons un grand nombre de muscles à la fois, et nous en mettons quelquefois en action qui sont très éloignés du point où semble se localiser le travail. Les jeux tendent toujours à la division du travail entre un très grand nombre de muscles, et c'est la conséquence de leur caractère même d'exercices naturels. Étant copiés sur les actes instinctifs dont ils ne sont que la réglementation méthodique, ils présentent tous ce caractère de faire exécuter à la machine humaine

beaucoup de travail sans lui demander beaucoup d'efforts. Il en est tout autrement des mouvemens adoptés par la gymnastique proprement dite. Celle-ci ne tend pas, en général, à rechercher les associations de muscles qu'on appelle en physiologie des « synergies, » mais plutôt à les éviter en vue d'augmenter l'effort des muscles mis en œuvre, en supprimant le concours des autres muscles. L'homme qui grimpe à la corde, à la force des poignets, n'associe pas ses jambes à l'effort de ses bras, comme la nature le porterait à le faire ; il supprime cette « synergie » et augmente ainsi son effort, sans augmenter, remarquons-le, son travail, car ce travail n'est autre chose que le produit du poids du corps multiplié par la hauteur à laquelle il a grimpé.

Le propre des jeux, c'est donc de faire produire au corps humain beaucoup de travail sans grand effort. Or, ce qui est hygiénique dans l'exercice, ce n'est pas l'effort, mais bien le travail. Plus nous faisons de travail, plus nous activons les grandes fonctions vitales et, notamment, la respiration et la circulation du sang. Mais si le travail rend ces deux grandes fonctions plus actives, l'effort, au contraire, les entrave. Par un mécanisme que nous ne pouvons étudier ici, tout effort intense vient se répercuter sur le poumon, sur le cœur et sur les gros vaisseaux sanguins. Faisons effort pour soulever un fardeau pesant, pour briser entre nos mains un bâton qui résiste, et nous sentons les muscles de la poitrine et du ventre se raidir et comprimer violemment le poumon, ainsi que le cœur et les gros vaisseaux sanguins. La respiration se suspend, le sang reflue vers les veines qu'on voit se gonfler sur le cou et le front. Cette pression violente n'est pas toujours sans danger quand les artères sont devenues fragiles, comme chez les vieillards.

Nous avons pris pour type de notre démonstration le jeu de paume, comme le plus célèbre et le plus français de nos jeux. Tous les jeux où l'on lance des projectiles soit en l'air, soit en rasant le sol, ne sont que des variantes du jeu de paume, et nos conclusions les visent aussi bien que celui-ci. La *balle*, le *ballon*, le *cricket*, la *crosse*, le *mail*, etc., diffèrent de la paume par leurs détails d'exécution, mais nullement par leurs effets physiologiques.

Il est une foule d'autres jeux plus simples et plus faciles encore et qui ne sont pas moins hygiéniques. Les jeux les plus élémentaires de tous, les jeux de « poursuite » que les enfans improvisent d'instinct, — aussi bien du reste que les jeunes animaux, — ne sont pas moins efficaces que les jeux plus savans, pour activer la respiration et la circulation du sang. C'est que ces jeux repré-

sentent, en somme, beaucoup de travail. A chaque foulée de course, l'enfant détache de terre et élève à une certaine hauteur au-dessus du sol un poids relativement considérable, celui de son corps. Or, l'on sait que le travail en mécanique s'évalue en multipliant le poids de la masse soulevée par la hauteur à laquelle cette masse s'élève. Aussi peu que s'élève le corps à chaque foulée de course, comme ces foulées se renouvellent jusqu'à quatre et même six fois par seconde, on voit quel chiffre de kilogrammètres (1) peut représenter un jeu de poursuite d'un quart d'heure de durée. Ce travail considérable se fait sans effort, parce que les jambes, les cuisses et le bassin qui concourent à l'exécuter, sont munis des masses musculaires les plus puissantes du corps. Mais si « l'effort » passe inaperçu pour les muscles, chez l'enfant qui court, le « travail » fait vivement sentir à l'organisme ses effets généraux. L'observateur le moins attentif a remarqué combien la course accélère la circulation du sang, combien surtout cet exercice active la respiration et exagère le soulèvement des côtes, cause essentielle de ce mouvement de soufflet qui attire l'air dans la poitrine. On peut dire que chez l'enfant qui court, l'organe qui travaille le plus, c'est celui justement qu'il importe le plus de développer, le poumon.

Il serait superflu de pousser plus loin l'analyse. On voit que les jeux, quoique attrayans et faciles, ne sont pas des exercices moins sérieux que notre gymnastique méthodique, et qu'ils sont de tous points plus conformes aux exigences de l'hygiène des enfans.

Ces conclusions soulèvent, nous le savons, des protestations nombreuses, soit parmi les spécialistes, dont on comprend qu'elles puissent blesser les convictions et même léser les intérêts, soit parmi les simples « dilettantes » de la gymnastique, auxquels les exercices du gymnase sont chers parce qu'ils s'accordent avec leurs aptitudes et leurs goûts. Elles sont, en revanche, conformes à l'opinion des hommes les plus éminens parmi ceux qui se sont occupés d'éducation, d'hygiène et de physiologie. Herbert Spencer, entre toutes les méthodes d'exercice physique, donne la préférence au « libre jeu, » et M. Marey, dans son rapport sur les travaux de la commission de gymnastique dont il est président, signale au ministre de l'instruction publique les inconvéniens de la gymnastique qui n'est, — suivant lui, — « qu'un pis-aller qu'il faut conserver jusqu'au jour où l'on aura trouvé le moyen pratique de lui

(1) On sait que le kilogrammètre est l'unité de travail en mécanique, et représente la dépense de force nécessaire pour élever un poids d'un kilogramme à un mètre de hauteur.

substituer les exercices vraiment adaptés aux aptitudes et aux besoins hygiéniques de l'enfant, c'est-à-dire les jeux de plein air. »

Est-ce à dire pour cela que la gymnastique méthodique doive être absolument délaissée? Il s'en faut de beaucoup que telle soit notre pensée. Cette forme d'exercice, qui ne convient pas aux enfans, ni aux tout jeunes gens, est excellente pour ceux qui ont achevé leur croissance et qui ont le temps et le goût de développer leurs muscles à l'extrême. La gymnastique est une excellente préparation au service militaire, et peut rendre les plus grands services à ceux qui veulent s'endurcir par l'entraînement aux fatigues de la vie du régiment. Mais il suffit de s'y mettre vers la dix-huitième année, c'est-à-dire à la fin des études.

En résumé, les exercices artificiels et difficiles sont aux exercices naturels ce que, dans l'ordre intellectuel, l'enseignement supérieur est à l'enseignement primaire et secondaire. L'éducation physique a des « degrés » aussi bien que l'éducation intellectuelle, et la faute qu'on a commise jusqu'à ce jour, c'est d'avoir interverti ces degrés.

IV.

Ce n'est pas chose facile, il faut l'avouer, que d'évaluer au juste l'étendue des progrès réalisés depuis qu'il est question d'une réforme dans l'éducation physique. Suivant les uns, nous serions bien loin encore d'avoir atteint le but; selon d'autres, nous l'aurions déjà de beaucoup dépassé.

Voici en quels termes s'exprimait le général Lewal, dans un mémoire présenté au concours du prix Bischoffsheim, et couronné par le ministère de l'instruction publique, au mois de mars 1890. — « On surcharge les enfans de connaissances, mais on réduit leur corps à l'inaction. On les affine, mais on les étiole. Conséquence : décadence physique et décadence morale. Au point de vue physique, le recrutement de l'armée s'amoindrit, la taille s'abaisse; la marche fatigue davantage; le sac paraît plus lourd aux épaules. Au point de vue moral, l'énergie, l'esprit d'aventure, la résolution ont manifestement diminué. Nos jeunes hommes déséquilibrés sont à la fois des initiés et des impuissans, et certains maudissent l'existence dont ils ne savent pas tirer parti... Il faut réveiller le goût des exercices physiques, et pour cela faire appel chez les enfans à l'amour-propre et au goût de la lutte. Ces deux passions sont fécondes. Pour les susciter, il faut demander le concours de la presse, des journaux, des livres. Il faut créer des

épreuves « ludiques, » trimestrielles, annuelles, inventer des distinctions et des titres pour les individus, des distinctions collectives pour les écoles. Il faut créer dans les établissemens des salles d'honneur où les exploits des lauréats seront inscrits sur les murs, instituer des joutes et des concours publics, au canton, au département, à la région, à l'occasion des fêtes locales ou nationales. On pourrait même, dans les fêtes, honorer les lauréats par une sorte de *triomphe* analogue à l'ovation qui est faite, dans les régimens d'artillerie, aux vainqueurs du tir (1). »

Depuis le jour où le mémoire du général Lewal fut couronné au concours Bischoffsheim, deux ans à peine se sont écoulés et, si l'on en croyait un autre auteur, le docteur Féréol, rapporteur du concours annuel pour les prix à l'Académie de médecine, les tentatives faites pour réveiller le goût des exercices physiques auraient réussi bien au-delà de ce qui était nécessaire, et il faudrait déjà songer à mettre un frein aux exagérations d'un sentiment dont on déplorait, il y a si peu de temps, l'absence chez nos jeunes gens. — « L'Académie, dit le rapporteur, a contribué pour sa part à réhabiliter la force physique, et elle ne s'en repent pas. Cependant, il est permis de se demander aujourd'hui si le succès de notre campagne n'a pas dépassé un peu trop nos justes espérances. L'initiative du gouvernement, des municipalités, des sociétés savantes a développé chez la jeunesse des écoles une émulation qu'il était facile de prévoir. La presse avec ses échos retentissans a encore enfiévré l'ardeur de nos jeunes athlètes. Ce ne sont que sports, matches, lendits, paris, défilés, couronnes, lauriers. Nos lycéens voient leurs noms dans les gazettes! quelle joie et quel honneur! On peut bien se demander si ce sont les mêmes noms qui figurent au palmarès, et si ces jeux athlétiques ne nuisent pas quelque peu au sérieux et à la régularité de la classe. Naguère on a mené ici et ailleurs une campagne énergique contre ce qu'on a appelé le surmenage intellectuel des écoliers. Je n'y ai jamais beaucoup cru pour ma part. Cependant on y a mis bon ordre en haut lieu : on a diminué les heures de classe, opéré dans les programmes d'enseignement des coupes sérieuses. Si on ajoute à ces réformes la concurrence que fait à nos études le sport athlétique, on ne peut s'empêcher de redouter pour un avenir prochain l'abaissement du niveau des études. »

On pourrait citer à chaque instant des contradictions semblables à celles dont nous présentons l'exemple au lecteur. On n'en sera pas

(1) Général Lewal, l'*Agonistique* (Mémoire couronné par la commission du concours Bischoffsheim sur l'organisation des jeux scolaires).

trop surpris si l'on réfléchit que les réformes dont tout le monde reconnaît, au fond, la nécessité, mettent en conflit deux catégories d'intérêts qui se combattent et semblent même, au premier abord, s'exclure, ceux du corps et ceux de l'esprit. Ce conflit était à prévoir et ne pouvait guère être évité. Mais, en réalité, il n'y a, jusqu'à présent, rien à reprendre à ce qu'on a fait. Il fallait commencer par relever les exercices physiques de la décadence où ils étaient tombés. Il fallait convertir les enfans à l'exercice, et cette conversion méritait bien qu'on fit quelques frais. Il fallait aussi forcer en quelque sorte l'attention du public, et ce résultat a été obtenu, — n'en aurions-nous pour preuve que les critiques parfois injustes et passionnées soulevées par toutes ces tentatives de réforme, critiques cent fois préférables à l'indifférence absolue d'autrefois.

On a donc réussi, tout au moins, à créer « une agitation autour de la question. » L'impulsion est donnée. Il serait assez difficile de dire d'où est au juste parti le mouvement initial. La question était déjà « dans l'air » quand plusieurs ouvrages, parus presque en même temps, vinrent montrer les lacunes de notre système d'éducation physique et en faire ressortir l'insuffisance. A côté des livres qui prêchaient la bonne doctrine, se formèrent bientôt des associations pour la mettre en application. C'est ainsi que prirent naissance le *Comité pour la propagation des exercices physiques*, présidé par M. Jules Simon, avec M. Pierre de Coubertin pour secrétaire-général; la *Ligue de l'éducation physique*, fondée par M. Paschal Grousset et présidée par deux membres de l'Académie des Sciences, MM. Marey et Berthelot. Puis vinrent des essais d'application pratique. Les tentatives les plus intéressantes, à ce point de vue, sont, sans contredit, celles qui furent faites dans le milieu enseignant, d'abord en dehors de l'Université, puis dans l'Université même. Les institutions libres ont procédé avec plus de hardiesse que l'Université, et l'on comprend que des tentatives d'innovation leur étaient plus faciles. Il est moins malaisé d'expérimenter une manœuvre nouvelle sur un bataillon isolé que sur tout un corps d'armée. Ce fut l'école Monge qui donna l'exemple et adopta les jeux à la mode anglaise. Cette réforme en impliquait une autre : il fallait modifier la distribution du temps consacré aux récréations. En effet, l'installation des jeux demande un espace relativement grand, et il fallait prendre le temps de transporter les élèves hors Paris, de les laisser s'installer sur un terrain favorable et organiser les parties. Le directeur de l'école, M. Godart, à qui la cause de l'éducation physique doit beaucoup, n'hésita pas à consacrer trois après-midi par semaine à l'organisation des jeux. De grands omnibus venaient prendre les élèves internes et ceux des externes qui demandaient

à s'associer aux jeux, puis on se rendait sur les pelouses du bois de Boulogne, où l'on jouait le *foot-ball*, le *lawn-tennis*, où l'on organisait des courses à pied. Comme il était facile de le prévoir, ces innovations excitèrent l'étonnement et soulevèrent bien des critiques. Toutefois elles furent imitées, et c'était l'essentiel. Le ministre de l'instruction publique autorisa les proviseurs à tenter dans leurs lycées respectifs divers essais en matière d'éducation physique. La nature de ces essais était laissée à la discrétion de chacun. On indiquait seulement l'esprit dans lequel elles devaient être dirigées. Il s'agissait de trouver des formes d'exercices attrayantes et récréatives, et de concilier leur application avec les occupations scolaires, de façon à donner aux écoliers une somme plus grande d'exercice, d'air et d'amusement, sans compromettre le résultat des études.

La tentative la plus intéressante, dans cet ordre d'idées, fut faite au lycée Janson de Sully par M. Kortz. Ce lycée était un excellent champ d'expérience pour tenter l'application des jeux de plein air; il contenait 1,800 élèves, était créé tout récemment, et situé à Passy, à deux pas du bois de Boulogne. Là il n'était pas besoin de recourir à des moyens de transport; on pouvait gagner les pelouses en quelques minutes: c'était une économie de temps et d'argent. L'expérience faite au lycée Janson fut très intéressante et très démonstrative. On y trouva l'occasion de faire appel à une qualité malheureusement trop peu cultivée en France, l'initiative personnelle de l'enfant. Les écoliers furent laissés libres de s'organiser en comités, d'élaborer des réglemens pour la discipline de leurs jeux, de se grouper en équipes affectées spécialement à telle ou telle forme d'exercices. Puis intervint l'élément le plus essentiel au succès de toute entreprise, l'émulation. Les établissemens publics ou privés qui avaient inauguré les mêmes formes d'exercices: l'École alsacienne, le lycée Lakanal, etc., vinrent se mesurer, avec l'école Monge et le lycée Janson, dans des *matches* de *foot-ball*, dans des courses à pied, des *rallies*. Bientôt, la plupart des lycées et des institutions libres de Paris suivirent l'exemple donné, et on vit s'organiser des « championnats » interscolaires, ~~sortes~~ de concours généraux de la force et de l'adresse, dont le succès eut pour résultat d'exciter la province à imiter Paris. Partout, dans les départemens du Nord, de l'Est, du Midi, du Centre, les proviseurs organisèrent des jeux de plein air, et les recteurs encouragèrent le mouvement.

Ce qu'il y a de plus caractéristique à signaler dans ce mouvement de propagande en faveur de la réforme de l'éducation physique, c'est l'appui moral et matériel qu'il a trouvé en dehors du

corps enseignant. Rien ne prouve mieux l'intérêt que prend le grand public à cette réforme. Deux grandes associations dont nous avons déjà parlé : la *Ligue de l'éducation physique* et le *Comité pour la propagation des exercices physiques*, ont attiré à elles un grand nombre d'hommes haut placés dans l'Université, dans la science, dans l'administration, dans l'armée. Malgré leur nom différent et leur autonomie distincte, ces deux sociétés poursuivent avec une égale persévérance un but commun : aider les établissements publics ou privés d'éducation à installer les jeux de plein air. Elles s'occupent de trouver des emplacements pour les exercices, d'organiser, à certaines époques, des concours et des fêtes, et de distribuer des récompenses aux vainqueurs. Ces deux associations ont aussi pour objectif d'attirer à elles les sociétés de jeux formées à Paris ou en province, pour les grouper dans une sorte de fédération qui leur permette de se prêter un mutuel appui. C'est grâce au zèle des deux grandes associations dont nous parlons qu'ont pu avoir lieu périodiquement, à Paris, ces championnats interscolaires et ces fêtes pour lesquelles on a ressuscité le vieux nom de « lendit. » Mais la province, aussi bien que Paris, a ses concours de jeux où les lycées, groupés par région, se réunissent pour se disputer le prix de la course, du saut et des autres exercices de plein air. On a même organisé, sous le haut patronage et la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Université, des « régates interscolaires, » concours annuels de rameurs auxquels sont conviés à prendre part les jeunes gens de tous les lycées et écoles de la province et de Paris.

Il est impossible d'imaginer une expérience plus concluante que celle à laquelle ont contribué ainsi toutes les écoles de France. Il en est ressorti une démonstration éclatante de la valeur des jeux de plein air comme méthode d'éducation physique. On a vu renaître partout le goût de l'exercice qu'on avait cru tout à fait éteint chez les écoliers, et sans lequel tous les efforts des maîtres seraient, on le comprend, condamnés à rester stériles. Tous ceux qui ont pris intérêt à ce curieux mouvement ont été frappés aussi de certains résultats d'ordre moral visés moins directement que les effets physiques et que l'organisation des jeux a produits. L'esprit d'initiative que nécessite l'organisation des grands jeux a eu pour corollaire le sentiment de la responsabilité chez les jeunes gens auxquels une assez grande liberté était laissée. Le sentiment de la solidarité a été mis en jeu par l'association des intérêts particuliers en vue de la lutte d'un groupe contre un autre groupe. Enfin l'esprit de discipline, si difficile à imposer aux jeunes gens, a spontanément pris naissance du fait de l'organisation des équipes

de jeu, où l'obéissance à un chef est la première condition de la victoire. On voit que les « championnats, » tant décriés, n'ont pas eu, au point de vue moral, des effets aussi désastreux qu'on semble le dire. Au point de vue intellectuel, il a été prouvé que le surcroît de temps consacré aux jeux n'entraînait nullement l'abaissement du niveau des classes. Les établissemens qui se signalaient par leurs succès dans les championnats n'en ont pas moins eu leur contingent habituel de lauréats dans les concours généraux et de candidats admis aux grandes écoles de l'enseignement supérieur. Ceux des élèves qui occupent les premières places dans les luttes scolaires ne sont peut-être pas toujours à la tête des épreuves athlétiques, mais cela n'est pas nécessaire, pourvu qu'ils y participent et que leur santé y trouve son profit. Quant à ceux qui se distinguent dans les exercices physiques et laissent à désirer dans leurs études, il n'y a aucune raison d'attribuer à leur ardeur pour le jeu leur peu de zèle pour le travail. Sous tous les régimes d'éducation, il y a de bons et de mauvais élèves, et, au surplus, s'il s'agit d'enfans qui refusent de fixer leur attention sur les travaux scolaires, le jeu est encore la moins dangereuse des distractions sur lesquelles ils puissent la reporter.

A côté des expériences pratiques que nous venons de rappeler brièvement, le côté théorique de l'éducation physique n'a pas été négligé. Une commission composée de spécialistes, d'hommes de pédagogie et d'hommes de science a été réunie au ministère de l'instruction publique sous la présidence de M. Marey, professeur au Collège de France, et chargée de reviser les anciens programmes de gymnastique. Les travaux de cette commission ont abouti à la rédaction d'un nouveau manuel qui doit servir de guide, depuis le commencement de cette année, à l'application des exercices du corps dans les établissemens de l'État. Ce manuel a fait subir des modifications très importantes aux anciens programmes de gymnastique. La principale consiste dans l'adjonction des jeux aux exercices méthodiques de la gymnastique proprement dite. Cette innovation n'a pas été acceptée sans de vives discussions et de sérieuses enquêtes. Avant de se décider à en reconnaître la nécessité, la commission voulut avoir des documens pratiques, et trois délégués, dont nous avons l'honneur d'être l'un furent chargés d'une mission en Belgique pour étudier l'installation des jeux dans les écoles primaires de la province de Dinant. A leur retour, les délégués n'eurent pas de peine à convaincre leurs collègues des résultats satisfaisans observés par eux dans les écoles belges où le colonel Docx avait, depuis dix ans déjà, remplacé la gymnastique par les jeux. La valeur de cette méthode d'éducation physique fut offi-

ciellement reconnue, et une notable partie du nouveau *Manuel* a été consacrée à la description des principaux jeux et à l'exposé de leurs règles.

Pendant que, de tant de côtés divers, on travaillait ainsi à la réforme de l'éducation physique, il se produisit un événement de nature à encourager l'ardeur de ceux qui cherchaient la solution du problème. Un généreux donateur, M. Bischoffsheim, mit à la disposition du ministre de l'instruction publique une somme de 5,000 francs pour récompenser les auteurs des meilleurs travaux pratiques tendant à l'organisation des jeux scolaires. Plus de soixante candidats présentèrent des travaux originaux dont les uns exposaient les avantages théoriques des jeux et les autres en étudiaient l'application. On recueillit ainsi une riche moisson de documens scientifiques ou pratiques, et chacun des mémoires vint apporter un plaidoyer de plus à la cause des jeux de plein air.

Aujourd'hui la partie semble gagnée, au moins en principe. Les deux réformes essentielles sont décrétées. On a augmenté le temps consacré aux exercices physiques et on a modifié la forme de ces exercices. Mais il va falloir compter avec les difficultés d'application. L'exercice par les jeux demande d'assez grands espaces. Bien des jeux peuvent se pratiquer dans l'intérieur des lycées ou des écoles. Le nouveau *Manuel* prévoit même, sous le nom de « jeux d'intérieur, » des exercices qui peuvent avoir lieu dans des salles closes. Mais le principe même de la réforme que nous étudions ici, c'est de jouer dans de grands espaces, car le « plein air, » au point de vue de l'hygiène, est aussi essentiel que l'exercice même. Et c'est là que commencent les difficultés. A la campagne ou dans les villes de province, on peut, sans aller bien loin, trouver des champs et des pelouses. A Paris, les jeux de plein air sont difficiles à installer. Toutefois, beaucoup d'établissémens sont proches de nos grands jardins publics et peuvent les utiliser. D'autres peuvent profiter du voisinage du bois de Boulogne, du bois de Vincennes. Les établissemens placés dans les quartiers excentriques peuvent même trouver sur les terrains des fortifications des emplacements suffisans pour les plus grands jeux. Mais il faut compter avec ceux qui sont placés au centre de Paris et loin des jardins publics. Comment feront ceux-là? Ici se rencontre évidemment une sérieuse difficulté. Il y a deux manières de la résoudre, mais toutes les deux, il faut l'avouer, sont onéreuses. La première consisterait à acheter dans plusieurs quartiers de Paris des emplacements de grandeur suffisante, situés à portée des écoles ou des collèges et affectés spécialement aux jeux scolaires. C'est ainsi qu'on a procédé dans les grandes villes d'Allemagne. Les municipalités

achètent des terrains qu'on affecte spécialement aux exercices des enfans et qu'on appelle des « places de jeu. » L'autre manière, beaucoup plus hygiénique, de résoudre la question serait celle que proposait le général Lewal dans son mémoire présenté au concours Bischoffsheim. On achèterait hors Paris de grands terrains à beaucoup meilleur compte qu'en ville, et on relierait ces terrains aux lycées par de petits chemins de fer Decauville, qui y transporterait rapidement et à bon marché les enfans.

Selon nous, la solution vraie et la seule pratique serait d'installer nos lycées à la campagne, comme le propose Édouard Maneuvrier dans son livre *l'Éducation de la bourgeoisie*. — « On achèterait une propriété de 40 ou 50 hectares et on établirait le lycée sur ce vaste emplacement. Il coûterait moins cher que ces misérables espaces étriqués que nous disputons à prix d'or au commerce et à l'industrie, dans l'intérieur de nos grandes villes (1). » — On comprend qu'avec une installation pareille l'adoption des jeux de plein air ne souffrirait guère de difficultés. Bien entendu, ce projet ne pourrait pas s'exécuter du jour au lendemain, mais peu à peu, à mesure que nos lycées auraient besoin d'être reconstruits. Ce serait l'idéal de l'hygiène pour les enfans. Mais, a-t-on dit, ce ne serait pas l'idéal de la commodité pour les parens ! Et c'est là, paraît-il, le grand argument contre ce système qui serait l'imitation du régime adopté en Angleterre et dont M. Pierre de Coubertin, dans son livre sur les *Écoles anglaises*, nous a rapporté de si charmantes descriptions (2). On ne s'est pas encore habitué en France à ces conceptions qui font à beaucoup d'entre nous l'effet d'utopies et de châteaux en Espagne. Il faut laisser à ces idées si simples et si rationnelles le temps de faire leur chemin.

En attendant, bien d'autres institutions nous manquent pour compléter la réforme de l'éducation physique en France, et d'abord une école normale de gymnastique où l'on puisse former des maîtres. L'an dernier, à notre retour d'une mission en Suède, nous exposions ici même la magnifique organisation de l'Institut central de gymnastique à Stockholm. En France, il n'existe aucun enseignement régulier pour former nos professeurs civils. L'École de Joinville-le-Pont a pour but, on le sait, de former exclusivement des moniteurs pour l'armée et l'on ne peut exiger des sujets qui en sortent les connaissances pédagogiques indispensables à l'éducation physique des enfans. Il est urgent qu'on fasse pour le

(1) Édouard Maneuvrier, *l'Éducation de la Bourgeoisie sous la république*, chez Cerf, éditeur.

(2) Pierre de Coubertin, *l'Éducation anglaise*.

civil ce qui est fait pour le militaire. Une école normale de gymnastique ne servirait pas seulement à former des maîtres, mais aussi à perfectionner les méthodes d'éducation physique. Notre gymnastique française est fort mal adaptée, nous l'avons dit et répété, à l'éducation des enfans; mais il existe d'autres systèmes de gymnastique. Nous avons vu combien le système suédois est supérieur au nôtre au point de vue hygiénique et pédagogique, combien les mouvemens qu'il enseigne se rapprochent davantage des mouvemens naturels. Si nous avions l'enseignement supérieur que nous réclamons, il serait facile d'organiser des études comparatives entre nos méthodes d'éducation physique et celles des autres pays. On analyserait scientifiquement les mouvemens, on étudierait leur influence sur les divers organes du corps et on préciserait la valeur hygiénique de chacun d'eux suivant les cas et les sujets; on ferait comprendre aux maîtres qu'il n'y a pas un exercice qui soit « le meilleur de tous, » mais que le meilleur exercice pour un sujet donné est celui qui s'adapte le mieux à son âge, à sa constitution et à ses aptitudes.

Les études dont nous parlons ici sont déjà depuis longtemps commencées, et on ne pouvait certes les confier à plus compétent. Voilà déjà un assez grand nombre d'années que M. Marey, l'éminent membre de l'Institut, a été chargé d'étudier les mouvemens de l'homme et que, dans son laboratoire du Parc-aux-Princes, annexe du Collège de France, il applique à la solution du problème de l'éducation physique les ingénieux procédés de la méthode graphique et de la chronophotographie. M. Marey a déjà obtenu de magnifiques résultats avec le concours de son distingué préparateur M. Demenÿ. Mais leurs travaux, connus déjà partout à l'étranger, sont restés encore à l'état de travaux de laboratoire. Il faudrait en vulgariser les résultats dans des cours et en faire une application directe. Un enseignement spécial est nécessaire pour cela. Il est vrai qu'une chaire vient d'être créée et que le chef du laboratoire du Parc-aux-Princes, M. Demenÿ, a été tout récemment chargé d'un cours d'éducation physique, auquel sont conviés tous les professeurs de gymnastique et instituteurs. Ce n'est pas encore une organisation complète, mais c'est un grand pas en avant. Le plus difficile en France, c'est de commencer. Espérons que d'autres mesures du même ordre ne tarderont pas à suivre celle-ci.

En Allemagne, en Autriche, en Italie, partout en Europe, on se préoccupe vivement aujourd'hui du problème de l'éducation physique, et partout, il faut bien l'avouer, on est en avance sur nous. L'Allemagne et l'Autriche ont des Écoles normales de gymnastique pédagogique où les professeurs doivent étudier pendant un an

avant d'obtenir leur diplôme. De même à Rome, à Milan, à Naples, à Palerme, il existe des Écoles normales d'hommes et de femmes où l'on forme des professeurs de gymnastique pour les deux sexes. A Turin, un éminent physiologiste, M. Mosso, vient d'inaugurer une série de recherches sur les effets des différents exercices physiques. A notre visite à son laboratoire, dans le courant de novembre dernier, le savant professeur avait déjà pu tirer de ses travaux encore inédits des conclusions analogues, nous a-t-il dit, à celles que nous avons formulées nous-même dans nos précédents écrits, et dont ces pages représentent en quelque sorte la synthèse.

L'éducation physique est donc bien près de devenir une science positive. Pour qu'elle le soit tout à fait, il suffira qu'on vulgarise et qu'on rende accessible à la masse du public certaines notions de physiologie et d'hygiène qui restent encore dans le domaine trop exclusif du laboratoire et des ouvrages spéciaux. Il existe des méthodes précises pour évaluer les résultats des exercices physiques. De même que des examens de fin d'année permettent au professeur de se rendre compte des progrès scolaires de ses élèves, ainsi des procédés d'investigation d'un emploi facile peuvent permettre à ceux qui appliquent l'éducation physique de se rendre compte de ses résultats. Le *dynamomètre* permet d'évaluer l'augmentation de force des muscles, le *spiromètre* l'augmentation de l'ampleur des mouvemens respiratoires, le *thoracomètre* l'accroissement du thorax ; la balance même peut donner des renseignemens utiles.

C'est à l'aide de ces moyens de contrôle qu'on pourrait juger exactement la valeur des divers exercices, parce qu'on serait exactement renseigné sur leurs résultats. Et l'on réformerait ainsi bien des erreurs, on ferait justice de bien des préjugés. On arriverait enfin à réunir par des convictions scientifiques et rationnelles tous les partisans de l'éducation physique, qui sont si souvent divisés à propos du choix d'un exercice parce qu'ils n'ont d'autre guide que leurs préférences personnelles. C'est ainsi que l'on pourrait rendre féconds tant d'efforts qui demeurent impuissans parce qu'ils se paralysent réciproquement, étant dirigés en sens opposé.

FERNAND LAGRANGE.

FRANÇOIS VILLON

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

I. Auguste Longnon, *Oeuvres de François Villon* (Lemerre, 1892). — II. *Étude biographique sur François Villon* (Menu, 1877). — III. W.-G.-C. Byvanck, *Essai critique sur les œuvres de François Villon* (De Breuk et Smits, 1882). — IV. *Procès des Coquillards à Dijon en 1455*.

Les poèmes de François Villon étaient célèbres dès la fin du xv^e siècle. On savait par cœur le *Grand* et le *Petit Testament*. Bien qu'au xvi^e siècle, la plupart des allusions satiriques des legs fussent devenues inintelligibles, Rabelais appelle Villon « le bon poète parisien. » Marot l'admirait tellement, qu'il corrigea son œuvre et l'édita. Boileau le considéra comme un des précurseurs de la littérature moderne. De notre temps, Théophile Gautier, Théodore de Banville, Dante-Gabriel Rossetti, Robert-Louis Stevenson l'ont passionnément aimé. Ils ont écrit des essais sur sa vie, et Rossetti a traduit plusieurs de ses poèmes. Mais jusqu'aux travaux de MM. Auguste Longnon et Byvanck, qui parurent de 1873 à 1892, on ne savait rien de positif sur le texte de ses œuvres ou sur sa véritable biographie. On peut aujourd'hui étudier l'homme et son milieu.

Quoique François Villon ait emprunté à Alain Chartier la plu-

part de ses idées morales, à Eustache Deschamps le cadre de ses poèmes et sa forme poétique ; bien que, près de lui, Charles d'Orléans ait été un poète de grâce infinie et que Coquillart ait exprimé la nuance satirique et bouffonne du caractère populaire, c'est l'auteur des *Testamens* qui a pris la grande part de gloire poétique de son siècle. C'est parce qu'il a su donner un accent si personnel à ses poèmes que le style et l'expression littéraire cédaient au frisson nouveau d'une âme « hardiment fausse et cruellement triste. » Il faisait parler et crier les choses, dit M. Byvanck, jusque-là enchâssées dans de grandes machines de rhétorique qui branlaient sans cesse leur tête somnolente. Il transformait tout le legs du moyen âge en l'animant de son propre désespoir et des remords de sa vie perdue. Tout ce que les autres avaient inventé comme des exercices de pensée ou de langage, il l'adaptait à des sentimens si intenses qu'on ne reconnaissait plus la poésie de la tradition. Il avait la mélancolie philosophique d'Alain Chartier, devant la vieillesse et la mort ; la tendre grâce et les doux pensers d'exil du pauvre Charles d'Orléans, qui vit si longtemps éclore les fleurs des prairies d'Angleterre au jour de la Saint-Valentin ; le réalisme cynique d'Eustache Deschamps ; la bouffonnerie et la satire dissimulée de Guillaume Coquillart ; mais les expressions qui chez les autres étaient des modes littéraires, paraissent devenir chez Villon des nuances d'âme ; lorsqu'on songe qu'il fut pauvre, fuyard, criminel, amoureux et pitoyable, condamné à une mort honteuse, emprisonné de longs mois, on ne peut méconnaître l'accent douloureux de son œuvre. Pour la bien comprendre et juger de la sincérité du poète, il faut rétablir, avec autant de vérité qu'il est possible, l'histoire de cette vie si mystérieusement compliquée.

I.

Il est impossible d'arriver à une certitude sur l'endroit où naquit François Villon, non plus que sur la condition de ses parens. Quant à son nom, il est probable qu'il faut accepter définitivement celui de François de Montcorbier. C'est ainsi qu'il figure sur les registres de l'Université de Paris. Une lettre de rémission lui donne le nom de François des Loges, et il devint connu sous celui de François Villon.

On sait aujourd'hui que ce nom de Villon fut donné au poète par son père d'adoption, maître Guillaume de Villon, chapelain de l'église Saint-Benoît-le-Bétourné. Ce chapelain, suivant un usage

du temps, portait le surnom de la petite ville d'où il était originaire, Villon, située à cinq lieues de Tonnerre. Sa nièce, Étienne Flastrier, y demeurait encore après sa mort, en 1481.

Villon nous dit qu'il était lui-même pauvre, de petite naissance; si l'on en juge par la ballade qu'il composa pour sa mère, c'était une bonne femme pieuse et illettrée. Il naquit en 1431, pendant que Paris était encore sous la domination anglaise. On ne sait à quelle époque maître Guillaume de Villon le prit sous sa protection et le fit étudier à l'Université; en mars 1449, il était reçu bachelier ès-arts et, vers le mois d'août 1452, il passa l'examen de licence et fut admis à la maîtrise. On peut, entre 1438 et 1452, se faire une idée assez juste de la manière de vivre et des relations du jeune homme. Il avait sa chambre dans l'hôtel de maître Guillaume de Villon, à la *Porte Rouge*, au cloître de Saint-Benoît-le-Bétourné. Probablement, malgré les accidens de son existence, il la conserva jusqu'à la fin de sa vie; car le dernier document qui nous ait transmis un détail de sa vie intime nous montre qu'en 1463 il pouvait encore recevoir des amis dans cette chambre de la *Porte Rouge*, sous le cadran de Saint-Benoît.

Ce fut un triste temps pour les Parisiens, après l'entrée du roi Charles VII, en 1437. Ils venaient de subir l'occupation des Anglais; et l'hiver qui suivit, en 1438, fut terrible. La peste éclata dans la cité et la famine fut si dure que les loups erraient par les rues et attaquaient les hommes. On a conservé de curieux mémoires qui nous renseignent sur un petit cercle de la société à cette époque. C'est le registre des dépenses de table du prieur de Saint-Martin-des-Champs, Jacques Seguin, du 16 août 1438 au 21 juin 1439. Jacques Seguin était un pieux homme, simple et frugal, faisant parfois lui-même ses achats, car il était friand de poisson et il aimait le choisir. Son receveur tenait un compte exact de ses dépenses. D'ailleurs, le prieur de Saint-Martin-des-Champs était un grand seigneur ecclésiastique, et pendant cette famine de l'hiver 1438-1439, il invita souvent ses amis à dîner. Nous connaissons les noms des convives, grâce aux notes consciencieuses du receveur Gilles de Damery. C'étaient des gens de marque, prélats, capitaines, bouteillers, procureurs et avocats. Entre autres, maître Guillaume de Villon apparaît comme un commensal ordinaire du prieur de Saint-Martin-des-Champs. On peut supposer sans trop de hardiesse qu'il avait des relations communes avec le prieur, et que les convives de Jacques Seguin étaient pour la plupart choisis dans le cercle de ses amis. Les dîners n'étaient point très graves, puisque deux femmes y assistaient, que le receveur appelle la Davie et Regnaulde. Mais ce qui frappe d'abord, c'est

le nombre de procureurs et d'avocats au Châtelet. Il y a là maîtres Jacques Charmolue, Germain Rapine, Guillaume de Bosco, Jean Tillart, examinateur à la chambre criminelle, Raoul Crochetel, Jean Chouart, Jean Douxsire et d'autres encore, jusqu'à Jean Truquan, lieutenant criminel du prévôt de Paris. Voilà quelle était la société habituelle du chapelain de Saint-Benoît-le-Bétourné. On comprend dès lors que François Villon ait connu nombre de gens du Châtelet, outre ceux avec qui il eut relation par force, et qu'il ait entretenu commerce d'amitié avec le prévôt Robert d'Estouteville. On est moins surpris que le chapelain de Saint-Benoît ait pu tirer son fils adoptif « de maint bouillon ; » on apprend par quelles influences François Villon put se faire accorder deux lettres de rémission pour le même crime, sollicitées sous deux noms différents, et comment il obtint gain de cause par un appel au parlement, dans un temps où l'appel était d'institution si récente et où les appels réussissaient si rarement. Il est possible que Jean de Bourbon, Ambroise de Loré, peut-être même Charles d'Orléans aient intercédé pour lui ; mais sans doute le plus souvent, il eut recours aux amis de Guillaume de Villon parmi lesquels il fut élevé.

Ainsi il entendit de fort bonne heure les conversations des gens de robe et il fut marqué pour être clerc, peut-être suivant ses goûts, et envoyé à l'Université, où sa bourse, qu'il versait toutes les semaines entre les mains de l'économe, était de deux sous parisis. Il y étudia sous maître Jean de Conflans. Aristote et la Logique ne paraissent pas l'avoir attiré, car il les raille sans pitié dans sa première œuvre. Mais les légendes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, l'histoire d'Ammon, celle de Samson, le conte grec d'Orphée, la vie de Thaïs, les touchantes aventures d'Hélène et de Didon, lui laissèrent de vifs souvenirs. Il eut assez tôt le goût des vieux romans français et des héros de nos traditions. En fait, son premier poème, la première ébauche qu'il esquissa, encore écolier, et que nous avons perdue, fut un roman héroï-comique. L'histoire de ce roman est liée si intimement à l'existence même de François Villon pendant cette période qu'il faut l'exposer succinctement ici.

L'Université en 1452 était dans un désordre très grand, et François Villon y entra au moment où les écoliers y devenaient rebelles et tumultueux. Les troubles duraient depuis l'année 1444. Le recteur, sous prétexte qu'il avait été insulté pour son refus de payer une imposition, fit cesser les prédications du 4 septembre 1444 au 14 mars 1445, dimanche de la Passion. Il y avait des précédents, et dans une affaire de ce genre, l'Université avait eu gain de cause en 1408. Cependant la justice laïque devint sévère ; quelques écoliers furent emprisonnés, et malgré les réclamations de l'Uni-

versité, le roi Charles VII fit juger le procès au parlement et menaça de poursuites les auteurs de la cessation des leçons et sermons. Le cardinal Guillaume d'Estouteville fut délégué par le pape Nicolas V, afin de rédiger un acte de réformation (1^{er} juin 1452). Mais les écoliers n'acceptèrent pas les nouveaux réglemens. Ils s'étaient habitués à la licence. Le procureur du roi, Popaincourt, plaidant au parlement en juin 1453, dit « que depuis quatre ans ençà est venu à notice qu'aucuns de l'Université faisoient plusieurs excès dont on murmuroit à Paris, comme d'avoir arraché bornes et estre venuz à l'Ostel du Roy (1), à port d'armes et comment depuis naguère ils s'étoient transportés à la Porte Baudet avec des échelles et y avoient arraché enseignes d'hôtel attachées à crampons de fer et s'estoient vantez avoir d'autres enseignes. »

Parmi les bornes qu'ils arrachèrent ainsi, se trouvait une pierre très remarquable, située devant l'hôtel de M^{lle} de Bruyères, dans la rue du Martelet-Saint-Jean, en face de Saint-Jean en Grève (2). On trouve cet hôtel mentionné dès 1322, sous le nom d'Hôtel du Pet-au-Diable. La borne qui était plantée devant sa façade était une des curiosités de Paris. Sans doute elle était sculptée et couverte d'ornemens. Elle fut volée en 1451 et le parlement commit au mois de novembre de la même année Jean Bezon, lieutenant criminel, pour s'informer de son transport, avec ordre de se saisir de tous ceux qui seraient trouvés coupables. Jean Bezon la fit reprendre, et, en attendant le procès, apporter à l'Hôtel du Roi ou Palais de Justice. Mais elle disparut de nouveau et on ne la retrouva que le 9 mai 1453. D'ailleurs, M^{lle} de Bruyères, qui était une vieille personne quinteuse, aimant à plaider, fière de son hôtel et de la tour qui en faisait une sorte de construction féodale, et refusant à cause de cela depuis de longues années de payer le cens à la Commanderie du Temple, se lassa d'attendre et fit remplacer sa borne. A peine la nouvelle pierre fut-elle plantée devant l'hôtel de la rue du Martelet-Saint-Jean, qu'elle fut enlevée comme la première.

On n'ignorait pas que les coupables étaient les écoliers de l'Université. Ils avaient apporté les pierres, l'une sur la montagne Sainte-Geneviève, l'autre sur le mont Saint-Hilaire, un peu plus bas, à l'emplacement du Collège de France. Là, avec des cérémonies burlesques, ils avaient marié les deux bornes et consacré leurs privilèges. Tous les passans, et surtout les officiers du roi, étaient tenus de tirer leur chaperon aux pierres et de respec-

(1) Palais royal ou de justice.

(2) A l'emplacement de la caserne Lobau.

ter leurs prérogatives. Les dimanches et fêtes, on couronnait ces bornes avec des « chapeaux » de romarin, et la nuit les écoliers dansaient autour « à son de fleutes et de bedons. » Ceux de la basoche s'étaient unis dans ces réjouissances avec les autres. Ils rompaient la nuit les enseignes à grand tumulte, en criant : « Tuez! tuez! » pour faire mettre les bourgeois aux fenêtres. Ils étaient allés aux Halles pour décrocher l'enseigne de la Truie Qui File, et l'un d'eux, tombant de l'échelle qui était trop courte, se tua sur le coup. A la porte Baudet, ils avaient pris l'enseigne de l'Ours, ailleurs le Cerf et le Papegault. Ils se proposaient de célébrer le mariage de la Truie et de l'Ours par-devant le Cerf, et d'offrir le Perroquet à la nouvelle mariée, en manière de présent de noces. A Vanves, ils avaient enlevé une jeune femme qu'ils maintenaient depuis dans leur forteresse. A Saint-Germain-des-Prés, ils avaient volé trente poules et poulets. Les bouchers de la montagne Sainte-Geneviève portaient plainte à la prévôté : les écoliers leur avaient emporté les crochets de fer où ils pendaient leurs pièces de viande. Enfin, ils s'étaient retranchés sur la montagne, dans l'hôtel Saint-Étienne, où ils avaient les enseignes, deux leviers pleins de sang, les crochets de fer, un petit canon et de grandes épées.

Cette étrange turbulence dura jusqu'au mois de mai 1453. Les écoliers « pullulaient, » disent les témoins, sur la montagne Sainte-Geneviève. Les bourgeois se lamentaient, et les marchands se complaignaient. Il est probable que François Villon, qui était encore à l'Université dans l'été de 1452, prit quelque part à ces réjouissances. Une tradition constante lui attribue de fameux tours qu'il fit sans doute pendant ces années joyeuses. Quelques-uns de ses compagnons composèrent là-dessus des contes en vers, qu'on nomme *Repues franches*, et qui ont été publiés sous le nom de François Villon jusqu'à ce que M. Longnon les ait résolument classés parmi les pièces justificatives. On voit par ces contes que Villon et ses amis escroquaient, pour dîner, du poisson à la poissonnerie, des tripes chez une tripière du Petit-Pont, du pain chez le boulanger, des pièces de viande à la rôtisserie, et du vin de Beaune à la taverne de la Pomme-de-Pin. Ce fameux « trou » de la Pomme-de-Pin était un cabaret de la Cité, dans la rue de la Juiverie, avec une double entrée dans la rue aux Fèves, non des mieux renommés, car, dès 1389, un commun larron, Jeannin-la-Grève, venait y faire, avec un sien camarade, la répartition d'une douzaine d'écuelles volées. Il demeura célèbre jusqu'au temps de Rabelais, et plus tard, avec toutes ses traditions de vie de bohème. Au temps où François Villon fréquenta cette taverne, elle était tenue par

Robin Turgis. Villon parle de Robin Turgis, à plusieurs reprises, dans le *Grand Testament*, et avoue ce larcin, qui devint si connu par les *Repues franches*. On sait d'ailleurs que Villon quitta Paris en 1456, et qu'il n'y rentra qu'après la publication du *Grand Testament*, en 1461. On ne peut donc placer l'escroquerie du broc de vin de Beaune que dans les années qui précèdent le départ de Villon, c'est-à-dire en 1452 et 1453, quand les écoliers prenaient des poules à Saint-Germain-des-Prés et des crochets de fer aux bouchers de la montagne Sainte-Geneviève. Voilà le temps que Villon déplore :

Je plains le temps de ma jeunesse,
Ouquel j'ay plus qu'autre gallé...

Hé Dieu ! se j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes meurs dedié,
J'eusse maison et couche molle !
Mais quoy ? je fuyoie l'escolle,
Comme fait le mauvais enfant...
En escripvant ceste parolle,
A peu que le cueur ne me fent.

C'est quand il avait ainsi la vie facile, logeant chez le chapelain, vivant sur l'habitant, et plein de « nonchaloir, » que François Villon put regarder autour de lui et prendre goût à la peinture réaliste du vrai Paris. Au coin d'une rue, entre Isabeau et Jehan-neton, il rencontra « la belle qui fut heaulmière, » vieille, chenuë, et dont le rusé garçon était mort passé trente ans. Il en eut pitié. Comme M^{lle} de Bruyères, dont le caractère semble avoir été difficile, devait injurier les étudiants, avec ses chambrières « qui ont le bec si affilé, » quand ils venaient en tumulte déterrer les bornes à l'hôtel de la rue du Martelet-Saint-Jean, Villon fit sur elle la ballade :

Il n'est bon bec que de Paris.

Enfin il se lia, pendant ces années, avec deux clercs de mauvaise vie, Regnier de Montigny et Colin de Cayeux. En août 1452, Regnier de Montigny, qui était d'une famille noble de Bourges, fut condamné au bannissement pour avoir rossé une nuit deux sergens du guet à la porte de « l'ostel de la Grosse Margot. » Regnier de Montigny était avec deux compagnons, Jehan Rosay, et un

nommé Taillelamine. Rosay fut pris avec lui, et nous les retrouverons, plus tard encore, signalés ensemble dans un terrible procès. Là il faut convenir qu'il ne s'agissait que d'une lourde frasque d'écolier. L'un des sergens, qui était de service, ayant tiré sa dague, Montigny la lui arracha et frappa du manche le bourrelet de son chaperon. Il ne paraît pas que François Villon ait aidé ses camarades cette nuit-là. Mais il connaissait fort bien l'hôtel à l'enseigne de la Grosse Margot, qu'il fréquentait sans doute avec Montigny. La peinture de la planche dressée au-dessus du porche, « très douce face et pourtraicture, » lui donna l'idée d'une ballade cynique. Ce n'est pas à dire que ce poème ne retrace un épisode vrai de l'existence irrégulière du poète : le procès de ceux qui devaient être ses compagnons quelques années après laisse peu de doute à cet égard ; mais il y a une équivoque littéraire. Si on réfléchit d'ailleurs que le premier vers de l'envoi, si horriblement désabusé,

Vente, gresle, gelle, j'ay mon pain cuit!

a été choisi pour faire la première lettre de l'acrostiche du nom de Villon, il sera clair que cette ballade est surtout un tour de force en poésie. Mais rien n'y semble contraint ni ajusté, et c'est en cela que consiste l'art supérieur de ce poète.

Colin de Cayeux était fils d'un serrurier qui paraît avoir habité dans le quartier de Saint-Benoît-le-Bétourné, près de la Sorbonne. Il y connut probablement de bonne heure François Villon. Ce Colin était clerc, et, en 1452, il avait eu déjà deux fois maille à partir avec la justice pour piperie. On l'avait rendu à l'évêque de Paris. C'était donc, dès ce temps, un homme de fort mauvaises mœurs. Nous le retrouverons aussi plus tard en compagnie de François Villon et de Regnier de Montigny. Ces deux amis donnèrent à Villon le moyen de passer sur-le-champ de la vie universitaire et collégiale à une existence de crime et de vagabondage. En même temps, ses relations avec eux lui créaient une manière de seconde existence, obscure et basse, qui devait plaire à cette nature déjà perverse. C'est pendant des courses nocturnes, où il fréquentait des gens de toute espèce, qu'il dut connaître des voituriers par eau, des égoutiers de fossés, comme Jehan le Loup, ou des meneurs de hutin, comme Casin Cholet, avec lesquels il allait voler des canards qu'on mettait en sac au revers des murs de Paris. Ce Casin Cholet était grand querelleur, se battit avec un autre compagnon de Villon, Guy Tabarie, avant 1456,

et plus tard, en 1465, le 8 juillet, s'amusa à donner faussement l'alarme aux Parisiens, la nuit, criant : « Boutez-vous tous en vos maisons, et fermez vos huis, car les Bourguignons sont entrez dedans Paris! » Pour ce méfait, il fut emprisonné au mois d'août suivant, et fustigé de verges par les carrefours. Il était alors sergent au Châtelet, et Villon eut plusieurs compagnons parmi ces Unze-Vingts, comme on les appelait : Denis Richier, Jehan Vallette, Michault du Four, et Hutin du Moustier, tous gens de mauvaise vie, tapageurs et ivrognes ; il fréquenta Hutin du Moustier au moins jusqu'en 1463. Quant à Guy Tabarie, nous le retrouverons tout à l'heure mêlé à une affaire criminelle.

Pendant les habitans des montagnes Sainte-Geneviève et Saint-Hilaire, ainsi que M^l de Bruyères, continuaient à se plaindre de la licence des écoliers à la prévôté de Paris. Le matin de la Saint-Nicolas (9 mai 1453), le prévôt de Paris, Robert d'Estouteville, le lieutenant-criminel, Jean Bezon, quelques examinateurs au Châtelet, avec des sergens à verge, se rendirent au quartier des Écoles.

Les étudiants avaient annoncé qu'il y aurait des « têtes battues » si on les troublait ; mais ce matin-là un grand nombre d'entre eux assistaient à la messe de leurs « nations. » Les sergens forcèrent les portes de trois hôtels de la rue Saint-Jacques, où ils avaient enfermé les enseignes décrochées, arrachèrent les bornes et les mirent dans une charrette. Puis ils défoncèrent une « queue » de vin dans l'une des maisons, et burent et mangèrent les provisions des écoliers pour déjeuner, étant en service extraordinaire. Après boire, ils trouvèrent la jeune femme enlevée à Vanves, qui hachait de la porée, et la mirent aussi dans la charrette, coiffée de la chape d'un étudiant. Un des sergens s'affubla plaisamment d'une robe d'écolier et d'un chaperon ; et les autres le menaient, par dérision, sous les bras, comme représentant les étudiants de l'Université, le frappant de droite et de gauche et lui criant : « Où sont tes compagnons? » Sans doute le lieutenant-criminel avait abandonné l'exécution des ordres à ses sergens, après avoir fait saisir les bornes et les enseignes. Enfin, dans l'hôtel du prévôt d'Amiens, où logeaient beaucoup d'écoliers sous la direction d'un pédagogue, on en arrêta une quarantaine qu'on mena au Châtelet. L'aventure leur sembla plaisante, et ils en rirent. Le lieutenant-criminel s'indigna, et comme un écolier était venu voir son camarade prisonnier, il le retint au Châtelet. Tandis qu'il les interrogeait, ils éclatèrent encore de rire. Le lieutenant donna deux soufflets à l'un d'eux et s'écria : « Mort-Dieu ! si j'avois été en la place, j'aurois fait tuer ! »

C'est ce qui arriva l'après-midi. En effet, le recteur, à la tête de huit cents étudiants, en colonne par neuf, vint réclamer ses prisonniers chez le prévôt, Robert d'Estouteville, qui habitait rue de Jouy. Le prévôt consentit à rendre les écoliers. Malheureusement, Robert d'Estouteville ayant mandé, par son barbier, le lieutenant-criminel et les sergens, il y eut des insultes entre écoliers et gens du guet. Une terrible bagarre suivit. Les écoliers attaquèrent à coups de pierre, et les sergens se défendirent avec leurs masses et des arcs. Un jeune étudiant en droit fut tué sur place. L'archer Clouet avait visé déjà le recteur : on détourna la flèche. Un pauvre prêtre fut jeté dans le ruisseau ; plus de quatre-vingts personnes lui passèrent sur le corps ; il perdit son chaperon et son bonnet ; rencontrant un sergent vêtu d'une cotte violette, il fit voir qu'il était prêtre, — mais le sergent lui envoya un coup de dague. Il courut chez un bourrélier, en fut chassé, et s'enfuit devant des gens armés de pelles et de bûches. Deux fillettes lui offrirent asile ; mais il n'osa, par honnêteté. Enfin il se traîna chez un barbier, et là trouva nombre d'étudiants blottis dans les huches et sous les lits ; lui-même se réfugia sous l'égal, et cria pour avoir à boire.

Telle fut cette querelle, jugée au Parlement à la requête de l'Université, qui obtint gain de cause, comme d'ordinaire, le 12 septembre 1453. L'origine de la guerre avait été la pierre du Pet-au-Diable, enlevée devant l'hôtel de M^{lle} de Bruyères. L'aventure inspira Villon, et, en 1461, il légua à M^e Guillaume de Villon le manuscrit de son premier poème :

Je luy donne ma librairie
 Et le *Romant du Pet-au-Diable*
 Lequel maistre Guy Tabarie,
 Grossa qui est homs veritable.
 Par cayers est soubz une table.
 Combien qu'il soit rudement fait,
 La matière est si tres notable
 Qu'elle amende tout le meffait.

Ce roman du *Pet-au-Diable*, qui ne nous est pas parvenu, devait être une œuvre héroï-comique où Villon racontait la vie joyeuse des écoliers et leur déconvenue. Elle contenait probablement des ballades intercalaires, comme le *Roman de la Rose*, de Guillaume de Dol, le *Roman de la Violette*, de Gérard de Nevers, ou le roman de *Meliador*, de Froissart. Parmi celles-là on peut désigner en toute sûreté la *Ballade des femmes de Paris*. D'ailleurs, le jeu

des enseignes donnait « notable matière » à plaisanteries. Ces équivoques restèrent familières à François Villon. Elles étaient dans le goût de son temps. A la même époque on écrivit une facétie en prose, le *Mariage des IV fils Hemon*, que l'on fiança à une autre enseignes, les *Trois filles Dun Simon*. Les *Trois Pucelles*, devant l'hôtel de Jean Truquan, devaient tenir compagnie aux épousées, et le *Chevalier au Cygne* de la rue des Lavandières les conduirait au moustier. On voyait sans doute, dans le roman de François Villon, un mariage tout pareil entre l'*Ours* de la Porte-Baudet et la *Truie qui file* des Halles, avec le *Papegault* pour amuser la mariée et le *Cerf* pour célébrer les noces. Ailleurs François Villon parlait peut-être des brocs de vin d'Aulnis que buvaient les écoliers à la Pomme-de-Pin, et des mauvais tours qu'ils firent rue Saint-Jacques, rue de la Juiverie et au Petit-Pont. Ce sont les fragmens de tout cela que nous avons dans les *Repues franches*.

Villon prit-il lui-même une part active aux désordres de l'Université? Rien ne le démontre, et il était plutôt de caractère à regarder faire. Quand il fut mêlé directement aux choses, il garda toujours, dans l'action, une mine d'attente. Puis les relations qu'il avait dans ce temps avec le prévôt de Paris lui auraient rendu difficile une opposition ouverte. Tout fait supposer, en effet, qu'il était reçu, en 1452, chez Ambroise de Loré, femme de Robert d'Estouteville, dans son hôtel de la rue de Jouy. C'était une charmante personne, affable et intelligente. Quand Robert d'Estouteville tomba en disgrâce, en 1460, Jehan Advin, conseiller au Parlement, fit une perquisition chez lui; on fouilla les bottes et les coffres; « et fist plusieurs rudesses audit hostel, écrit l'auteur de la *Chronique scandaleuse*, à dame Ambroise de Loré, femme dudit d'Estouteville, qui estoit moult sage, noble et honneste dame. Dieu de ses exploits le vueille pugnir, car il le a bien desservy! » Le même chroniqueur, rapportant la mort d'Ambroise de Loré, le 5 mai 1468, répète qu'elle était « noble dame, bonne et honneste, et en l'hostel de laquelle toutes nobles et honnestes personnes estoient honorablement receuës. » Il y avait peut-être des poètes qui étaient accueillis auprès d'Ambroise de Loré. La fortune et la haute naissance de son mari permettent de le croire. Les œuvres d'Alain Chartier contiennent une complainte de quatorze huitains « présentée à Paris l'an 1452. » Les premières lettres de chaque huitain donnent le nom d'Ambroise de Loré. La complainte n'est pas d'Alain Chartier; elle fut recueillie dans ses œuvres par erreur. Les poètes composaient donc des vers pour cette dame, qui les recevait. François Villon adressa aussi à Robert d'Estouteville

une ballade qui porte en acrostiche le nom d'Ambroise de Loré. On a cru jadis que c'était à l'occasion de son mariage. Mais il y a une allusion très claire à l'enfant, qui ressemble à Robert d'Estouteville. La ballade fut donc écrite probablement dans cette année 1452, où un autre poète chantait aussi Ambroise de Loré.

Nous ne savons pas quelles furent les occupations sérieuses de François Villon quand il quitta l'Université, au début de l'année 1453. Il demeurait toujours au cloître Saint-Benoît. Peut-être qu'il obtint, par l'entremise du chapelain, l'autorisation de tenir une petite école. C'est vers ce temps qu'il dut avoir pour élèves les trois « pauvres orphelins : » Colin Laurens, Girard Gossouin et Jean Marceau. On peut juger de ce qu'il leur enseignait par la liste des livres que la reine Marie d'Anjou fit acheter pour le dauphin Louis XI, quand il avait environ l'âge de onze ans. Ces livres de classe étaient « le Donat, » traité de grammaire du iv^e siècle d'Ælius Donatus; « ung sept pseumes, » c'est-à-dire les psaumes de la pénitence, qu'on faisait apprendre aux enfans avant les *Heures*; « ung accidens, » sans doute une grammaire traitant des déclinaisons et conjugaisons; « ung Caton » ou les Distiques moraux de Dionysius Cato; enfin « ung doctrinal, » le *Doctrinale puerorum* d'Alexandre de Villedieu. Un peu plus tard on passait à la *Logique* d'Okam. Villon paraît avoir bien connu le Donat, et c'était pour l'avoir appris à ces trois petits enfans pendant les années 1453 et 1454. D'ailleurs on peut penser qu'il continuait de fréquenter à l'hôtel d'Ambroise de Loré, en même temps qu'il nouait de plus étroites relations avec les mauvais compagnons qui l'entraînèrent dans les aventures. Ce doit être pour une intrigue amoureuse qu'il eut la triste querelle du 5 juin 1455. Ce jour-là, il prenait le frais, après souper, assis sur une pierre, sous le cadran de l'horloge de Saint-Benoît-le-Bétourné, dans la rue Saint-Jacques. Il causait avec un prêtre, du nom de Gilles, et une demoiselle nommée Isabeau. La soirée d'été s'avavançait; il était neuf heures. François Villon avait jeté, de crainte du froid, un petit manteau sur ses épaules. Comme ils devisaient, survint un prêtre, Philippe Sermoise, accompagné d'un étudiant de Tréguier, maître Jehan le Mardi. Philippe semblait excité. A peine aperçut-il Villon qu'il cria : « Je renie Dieu! maître François, je vous ai trouvé! » Sur quoi Villon se leva doucement et lui offrit de s'asseoir auprès de lui. Mais Philippe refusa, avec de mauvaises paroles. Et Villon lui dit avec étonnement : « Beau sire, de quoi vous courroucez-vous? » Le ton vexa sans doute Philippe, non moins que la calme insolence des paroles. Il repoussa rudement Villon et le fit rasseoir. Les assistans, voyant qu'une rixe se préparait, s'esquivèrent pru-

demment, tandis que Philippe, tirant une grande dague, en frappait Villon à la lèvre supérieure. Villon, la lèvre fendue, la bouche pleine de sang, sortit sa dague de sa ceinture, sous son petit manteau, et blessa Philippe à l'aîne ; mais Jehan le Mardi, qui était revenu, lui arracha la dague, qu'il tenait de la main gauche. Alors Villon ramassa une pierre et la lança au visage de Philippe, qui tomba aussitôt. A peine Villon eut-il vu le prêtre à terre, qu'il s'enfuit chez un barbier pour se faire panser. Le barbier, devant faire un rapport, lui demanda son nom et celui de l'homme qui l'avait blessé. Et Villon lui donna le nom de Sermoise « afin que le lendemain il fût atteint et constitué prisonnier ; » mais lui-même déclara se nommer Michel Mouton. Il est impossible de ne pas remarquer dans cette scène, racontée par deux lettres de rémission qui furent rédigées sur les propres notes de François Villon, quelques traits qui caractérisent l'homme. On ne peut douter qu'il savait avoir irrité Philippe Sermoise. Pourtant il se lève à son arrivée, et l'invite à s'asseoir au frais ; lui donne du « beau sire, » fait l'étonné ; et, quand il se défend, frappe au bas-ventre et de la main gauche. Il y a quelque trahison dans le coup de pierre de la fin. Et, après avoir blessé grièvement son adversaire, il se hâte de le dénoncer pour le faire arrêter. Quant à lui, il craint les démêlés avec la justice. Il trouve sur-le-champ ce nom de « Michel Mouton, » comme s'il l'eût préparé dès longtemps pour de semblables aventures. C'était la première affaire grave où il était compromis : mais son attitude restera la même, dans les circonstances pareilles, jusqu'en 1463. Il aura la même crainte d'être poursuivi, essaiera, comme ici, de dissimuler, aimera mieux préparer les affaires et en profiter que les mettre à exécution ; et, dans la rixe de 1463, il ira jusqu'à pousser ses compagnons dans une bagarre, pour certaines raisons qu'il a, en se gardant d'y prendre part, et en prenant la fuite aux premiers coups de dague. Le mensonge reste un des traits les mieux fixés de son caractère, et on verra, au cours du séjour qu'il fit à Blois, que Charles d'Orléans semble l'avoir noté.

Cependant on porta d'abord Philippe Sermoise aux prisons du cloître Saint-Benoît, où il fut interrogé par un examinateur au Châtelet. Là il aurait déclaré qu'il pardonnait à son meurtrier « pour certaines causes qui à ce le mouvoient. » Mais c'est la lettre de rémission rédigée sur les indications de François Villon qui l'affirme. Puis on le transporta à l'Hôtel-Dieu, où il mourut le samedi suivant. Malgré les protections de maître Guillaume, et le prétendu pardon du prêtre, François Villon fut arrêté, mené au Châtelet et jugé par la prévôté. Le meurtre d'un prêtre était chose fort grave, et on n'admettait guère l'escrime de la dague dans la

ligne basse. Villon fut condamné à être pendu. On n'a aucun détail sur son procès. Mais il crut être en grand danger de supplice. Suivant la coutume, les meurtriers devaient être traînés avant d'être pendus. Il y a des obscurités dans cette question du procès de Villon. ne s'explique pas comment il ne se réclama pas de sa qualité de clerc pour se soumettre à la juridiction de l'évêque de Paris. La justice ecclésiastique était en général plus douce, et la plus grave condamnation y était la prison perpétuelle au pain et à l'eau. Aussi les malfaiteurs se faisaient faire de fausses tonsures et s'apprenaient la cérémonie d'initiation, la récitation des psaumes, et les deux soufflets de l'évêque. Mais les juges laïques exigeaient, pour accorder le privilège de clergie, une lettre de tonsure ou la déposition des témoins de la cérémonie. D'ailleurs, l'évêque se montrait jaloux de ses prérogatives : on dut condamner, en 1390, un greffier qui dressait pour les tribunaux ecclésiastiques la liste des prisonniers du Châtelet qui se disaient clercs. Il faut supposer que Villon usa de ce moyen. Mais il était facile de démontrer qu'il fréquentait des femmes, sans doute cette Isabeau qui était près de lui le soir du meurtre. Alors le clerc était dit *bigame*, ayant épousé une femme en dehors de l'Église, et il retombait sous la juridiction laïque. Le prévôt le condamnait à avoir la tête entièrement rasée, « être rez tout jus, » afin de faire disparaître la tonsure. Puis on procédait contre lui, comme de coutume. Villon dut être « rez tout jus, » puisqu'il écrit de lui-même, dans le *Grand Testament*, et à propos de son appel :

Il fut rez, chief, barbe et sourcil,
Comme ung navet qu'on ret ou pelle.

La prévôté, l'ayant ainsi condamné à être rasé, le traita en pur homme lay. On le mit à la question du petit et du grand tréteau, et on lui fit boire de l'eau à travers des linges. Alors Villon eut l'idée d'en appeler au Parlement. Il fut transporté, ainsi qu'on faisait d'ordinaire pour les appelans, dans les prisons de la Conciergerie du Palais. En tout cela, on peut supposer que Robert d'Estouteville montra quelque indulgence pour un poète ami de sa femme. Il n'opposa pas de difficultés à l'appel de Villon, bien que le prévôt se souciât peu des demandes de ce genre. Elles réussissaient rarement. Étienne Garnier, qui était geôlier à cette Conciergerie, regarda le nouveau prisonnier avec quelque scepticisme. Il ne pensait pas que le Parlement dût juger que Villon « avait bien appelé. » Nous ignorons comment cet appel fut

plaidé, car les registres du Parlement ne le mentionnent pas. Mais on le prit en considération, et la peine de Villon fut transformée en bannissement. Il devait vider Paris sur l'heure. Là Villon se retrouva poète. Il remercia le Parlement par une ballade où ses cinq sens étaient chargés de rendre grâces pour la vie qu'on leur avait donnée. Dans l'envoi, il demandait trois jours pour se pourvoir, dire adieu aux siens et les prier de lui donner un peu d'argent. Pour Étienne Garnier, il le raille finement :

Que vous semble de mon appel,
Garnier? fels-je sens ou folie?
.
Cuidiez-vous que soubz mon cappel
Y eust tant de philosophie,
Comme de dire : « J'en appel? »
S'y avoit, je vous certifie,
Combien que point trop ne m'y fie.
Quand on me dit, present notaire :
« Pendu serez! » je vous affie,
Estoit-il lors temps de me taire?

C'est grâce à cette pièce que l'on peut fixer la date de la condamnation de Villon. Étienne Garnier était geôlier de la Conciergerie en 1453. Mais, le 10 février 1456, il était remplacé par Jean Papin, qui garda ces fonctions jusqu'en 1470. Dans un des bons manuscrits du *Grand Testament* (celui qui appartient au président Fauchet), la *Ballade de l'Appel* avait pour titre : *la Question que fit Villon au clerc du guichet*. Garnier, à qui s'adressa Villon, est donc bien Étienne Garnier. Seulement il faut que la condamnation de Villon soit antérieure à février 1456. Comme il était à l'Université en 1452, et que son seul crime, suivant les lettres de rémission de janvier 1455, était le meurtre de Philippe Sermoise, on est amené à conclure qu'il fut condamné à être pendu et banni pour cette affaire de juin 1455. D'ailleurs la seconde lettre de rémission mentionne le bannissement. L'histoire ainsi rétablie fait voir la célèbre *Ballade des Pendus* sous un jour différent. Le titre disait que Villon la fit pour lui et ses compagnons, s'attendant à être pendu avec eux. Parlant du haut du gibet de Montfaucon, Villon criait :

Vous nous voiez cy atachez cinq, six.

Comme Villon commit plus tard des crimes d'association, il était facile d'imaginer qu'il parlait au nom de plusieurs condamnés. Mais

cette ballade fut composée après la rixe de juin 1455, où Villon n'avait pas de complices. Les compagnons dont il parle ne sont que des voisins de potence. L'effort littéraire est plus grand, et la vue de l'imagination plus forte. Villon se plaint au gibet avec les camarades que le hasard a accrochés près de lui, pour des crimes bien différens. Et cependant il se sent lié à eux par une sorte de solidarité. Il semble qu'il n'ait commis qu'un acte de violence, et déjà il a éprouvé la fraternité du crime.

Vers la fin du mois de juin 1455, Villon quitta donc Paris, banni par la justice. Il y laissait le bon gîte de Saint-Benoît, les relations de maître Guillaume de Villon, Ambroise de Loré et les causeries à l'hôtel de la rue de Jouy. Il entra dans une vie de vagabond, presque sans argent, ne sachant d'autre métier que celui de clerc. Rien ne devait lui servir parmi tout ce qui avait fait jusque-là l'existence qu'il pouvait reconnaître. Mais il avait d'autres amis ; et si Casin Cholet et Jehan le Loup n'avaient que la courte expérience de l'enceinte immédiate de Paris, Regnier de Montigny et Colin de Cayeux pouvaient indiquer à François Villon des moyens de vivre et des relations rapides sur toutes les grand'-routes du royaume.

II.

Les gens du moyen âge ont beaucoup vagabondé. Un grand nombre de clercs allaient de ville en ville ; ce leur était une manière de vivre après qu'ils en eurent fait un prétexte à s'instruire. Certains écoliers traversaient les frontières, passaient en Espagne, en Italie, en Flandre, en Allemagne. Ils discutaient solennellement avec les docteurs étrangers et les défiaient à des joutes de connaissances. Ainsi ce singulier étudiant espagnol, Fernand de Cordoue, qui vint à Paris vers le milieu du xv^e siècle, étonna les docteurs de Sorbonne par son érudition dans les langues anciennes, l'hébreu, les langues vivantes et sa subtilité dans les sciences, puis disparut et passa en Allemagne. On crut qu'il avait fait un pacte avec le démon et qu'il usait de magie. Mais la plupart du temps les clercs vagabonds et mendiants étaient moins instruits. Dès le xi^e siècle, ils se mirent à fréquenter les grand'-routes de France et d'Allemagne. Ceux qui allaient d'abbaye en abbaye transportaient des rouleaux de parchemins où les moines inscrivaient le nom du dernier mort de leur confrérie, avec des pensées pieuses. Les clercs vagabonds qui avaient reçu l'hospita-

lité d'un couvent étaient chargés d'annoncer ainsi la mort d'un frère en religion aux moines des couvens du même ordre. Ils payaient de ce prix l'hospitalité qu'on leur donnait. C'étaient de sinistres messagers qui arrivaient dans les abbayes, à la nuit tombante, avec le rouleau des morts. On ajoutait des noms à la liste, et ils promettaient de prier pour les âmes pendant leur route. Quelques-uns de ces rouleaux des morts ont plus de vingt mètres de long, tant les clercs y avaient fait inscrire de décès, tant ils avaient été hébergés dans les couvens de tous les pays. On donna à ces vagabonds le nom de *goliards*, qui fut très rapidement pris dans un mauvais sens. Déjà, au XI^e siècle et au XII^e, les goliards d'Allemagne composaient des chansons en latin et en allemand. Un manuscrit les a conservés sous le nom de *Carmina Burana*. Ce sont souvent de véritables chansons de route, où les vagabonds se réjouissent du printemps, des prairies vertes pleines de fleurs, et des auberges où on leur donne du vin à boire. D'autres sont extrêmement licencieuses et justifient pleinement le mépris où tomba le nom de goliard. Au XV^e siècle, la goliardise faisait perdre le privilège de clerc, comme la bigamie ou l'exercice de certains métiers. Entre 1450 et 1460, lorsque Regnier de Montigny et Colin de Cayeux se réclamèrent de la justice ecclésiastique, on leur opposa au Parlement qu'ils étaient pipeurs et goliards. Les écoliers errans répandirent partout leur mauvais renom. Dans une liste de proverbes qui fut ajoutée à une des plus anciennes éditions de Villon, figure celui-ci : « Pire ne trouverez que escouliers. » Le *Liber vagatorum*, qui parut d'abord à Bâle entre 1494 et 1499, catalogue les goliards parmi les classes dangereuses. Ce *Liber vagatorum* n'est d'ailleurs que le développement d'une enquête sur les vagabonds que le conseil de Bâle fit faire au commencement du XV^e siècle et qui fut insérée dans les annales de Johannes Knobel en 1475. « La sixième classe, lit-on dans le *Liber vagatorum*, est celle des *Kammesierer*. Ce sont des mendiants ou jeunes écoliers, jeunes étudiants, qui ne suivent ni père, ni mère, n'obéissent plus à leurs maîtres, tombent en apostasie et fréquentent la mauvaise société. Ils sont fort instruits dans l'art du vagabondage, par lequel ils boivent, gaspillent, jouent, et perdent leur argent en débauches. Ils se font faire de fausses tonsures, quoiqu'ils n'aient souvent pas reçu les ordres et ne possèdent aucune lettre de confirmation. » La septième classe est celle des *Vagierer*, qui sont aussi des mendiants, et se disent écoliers voyageurs (*farnder Schuler*), maîtres de magie et conjurateurs du diable. On reconnaît là le *Fahrender scolasticus*, sous l'habit duquel Méphistophélès apparaît à Faust dans le drame de Goethe. Les clercs va-

gabonds étaient souvent aussi ménétriers ou vielleurs, allaient jouer « par les festes de menestrierie et portoient les poupetes. » D'autres étaient « pardonneurs, » comme ceux dont parle Chaucer en Angleterre, ou « porteurs de bulles, » comme ceux que cite Villon dans la Ballade de bonne doctrine. Ils étaient faux pèlerins et montraient des lettres attestant qu'ils revenaient de Rome ou de Saint-Jacques de Compostelle, ou ils « contrefaisoient l'homme de guerre, » portant vouges, cranequins et plançons crételés à la ceinture.

En effet, les routes étaient infestées d'hommes armés. La guerre de cent ans avait désorganisé la société. A la fin du XIV^e siècle, certaines bandes, qui s'étaient formées avec les débris des grandes compagnies, continuèrent à tenir le pays, « échellant » les villes et les « appâtissant, » vivant des provisions qu'ils obtenaient par force des habitans du plat pays, détroussant ou rançonnant les marchands. A l'ouest, la Normandie fut désolée par une bande de criminels qu'on appelait Faux-Visages, parce qu'ils portaient des masques. Ils arrêtaient les convois de marchands qui circulaient de nouveau dans un pays à peu près pacifié. A l'est, après la bataille de Saint-Jacques, les bandes des Écorcheurs se rompirent et vécurent sur le pays autour de Dijon et de Mâcon. Il y avait là de vieux routiers qui avaient fait campagne avec les capitaines espagnols, comme Rodrigue de Villandrando et Salazar, jusque sur les marches de Gascogne ; des Écossais, des Lombards et des Bretons, qui gardaient la terrible tradition de chefs tels que Fortépice et Tempête. Ils errèrent entre Langres, Toul et Auxonne, et passèrent souvent en Alsace. Les villes étaient si pleines de terreur qu'elles refusaient même de recevoir les soldats réguliers qui devaient les protéger contre ces invasions. Les Écorcheurs avaient coutume de ravager en été les pays situés plus au sud, et d'attaquer les villes du Dijonnais pendant le froid, afin d'y hiverner. Ainsi cette population errante des routes de France, faite de mendiants, de faux clercs, de pillards et de traîneurs d'armée, était prête à accueillir les gens qui fuyaient la justice ; et on comprend aisément que ces élémens variés aient pu constituer une grande association criminelle qui tint le pays pendant plus de sept ans, de 1453 à 1461, dont faisaient partie presque tous les malfaiteurs de profession, et où François Villon allait entrer pendant sa vie vagabonde.

A sa sortie de Paris, Villon erra d'abord dans les environs. Il nous dit lui-même qu'il resta huit jours à Bourg-la-Reine, où Perrot Girard, barbier juré, le nourrit de cochons gras. L'abbesse de Pourras, c'est-à-dire du Port-Royal, comme l'a fort judicieuse-

ment reconnu M. Longnon, assista à ces franches repues. Les legs de Villon sont si satiriques, et la compagnie de l'abbesse de Port-Royal si étrange, qu'on est tenté d'imaginer que ces cochons gras furent pris la nuit dans le parc du bon Perrot Girard et mangés dans l'abbaye à grande réjouissance.

On ne sait pas vers quelle province François Villon se dirigea après avoir quitté Bourg-la-Reine. Mais précisément en juin 1455 on trouvait sur toutes les routes entre Lyon, Dijon, Auxonne, Toul, Mâcon, Salins et Langres, des malfaiteurs qui appartenaient à la compagnie de la Coquille. Il est hors de doute que Villon entra en relation avec ces compagnons coquillards. Deux ballades en jargon leur sont adressées. Regnier de Montigny faisait partie de l'association. Jouant sur le nom de Colin de Cayeux, François Villon écrit Colin l'Escailler, c'est-à-dire le Coquillart. C'est dans la ballade où il donne comme exemple tragique la mort de Regnier de Montigny et de Colin de Cayeux. Le jargon dans lequel sont écrites les six ballades de Villon est le même que le jargon des compagnons de la Coquille. Enfin, Jehan Rosay, Jehan le Sourd de Tours, Petit-Jehan, tous trois coquillards, furent à Paris ou à Poitiers compagnons de Regnier de Montigny et complices de François Villon dans le vol du collège de Navarre en 1456. Quand Villon quitta Paris au mois de juin, il est probable que Regnier de Montigny l'avait préparé à rencontrer ses amis de la Coquille. Le poète dut gagner le Dijonnais ; il parle dans ses poèmes de Dijon et de Salins. On peut bien croire qu'il n'aurait pas connu la petite ville de Salins s'il n'y avait passé. Les coquillards fréquentaient Salins ; mais leur capitale était alors Dijon.

C'est vers 1453 qu'arriva dans la ville de Dijon cette compagnie de gens inconnus, oisifs et vagabonds. Ils firent bientôt connaissance avec un carrier du duc de Bourgogne, Regnault Daubourg, qui les conduisait dans la campagne. « Il étoit, dit un témoin, le père conduiseur des coquillards ès foires et marchés de Bourgogne, » comme Villon avait été à Paris « la mère nourricière de ceux qui n'avoient point d'argent. » A Dijon, ils passaient leur temps dans un hôtel mal famé, tenu par un sergent de la mairie, Jaquot de la Mer. On ne savait de quoi ils vivaient. Ils allaient et venaient dans la boutique d'un barbier, Perrenet le Fournier, où ils jouaient aux dés, aux tables et aux marelles, après s'être fait peigner et couper la barbe. Ils s'étaient liés aussi avec des filles de Dijon, et certains en avaient amené avec eux de Paris. Quand ils n'avaient plus d'argent, ils disparaissaient pendant quinze jours, un mois ou six semaines. Revenant à Dijon, ils étaient les uns à cheval, les autres à pied, « bien vestuz et habilliez, bien garnis d'or

et d'argent et recommencent à mener avec aucuns aultres qui les ont attenduz ou aultres qui sont venuz de nouvel leurs jeux et dissolutions accoustumez. » Souvent ils se disputaient, ivres, dans la boutique du barbier. Ils criaient : *Estoffe ! ou je saugeray !* et se donnaient des noms extraordinaires qu'ils prononçaient à la manière des injures, tels que *bessleurs, vendeurs, planteurs, bazisseurs, desbochilleurs, dessarqueurs, baladeurs, blancs coulons, esteveurs*. Puis, furieux, ils se battaient à coups de dague. Quelques-uns marchandaient chez les orfèvres des gobelets d'argent, et on ne savait pour quel usage. D'autres négociaient la vente de chevaux, sans oser sortir de l'hôtel de Jaquot de la Mer. Le prix qu'ils en demandaient était si bas que les acheteurs devinaient des chevaux volés. D'autres se promenaient au bras de Jaquot de la Mer, jour et nuit, riant, chantant, et ne faisant rien. Un cordelier apostat, nommé Johannes, achetait les provisions pour ses compagnons à l'hôtel de Jaquot ; et quand il donnait un écu au boucher, il escroquait subtilement le change, et reprenait trop de monnaie. Certains mettaient en gage de belles robes et de riches manteaux, des anneaux à pierre et des chaînes d'or. On s'apercevait bientôt que les chaînes étaient de cuivre doré, aussi bien que les anneaux, et les pierreries fausses. Enfin, sous prétexte de faire faire une targette à verrouiller, ils avaient porté un patron en bois chez un maréchal, qui reconnut aussitôt le modèle d'un crochet à ouvrir les serrures.

Cependant, la ville de Dijon ne paraissait plus sûre la nuit. Le maire fit faire des rondes, et lui-même en commanda. Une nuit Jaquot courut prévenir ses compagnons que le maire allait arriver. Ils étaient douze environ qui jouaient dans son hôtel. Les chandelles furent soufflées ; ils sortirent doucement, gagnèrent le quai de la rue des Petits-Champs et la boutique de Perrenet le Fournier, où ils se couchèrent, immobiles, dans l'obscurité, l'un çà, l'autre là, jusqu'à ce que le maire fût passé. Pourtant, le maire avait été informé, ainsi que Jehan Rabustel, procureur syndic de la vicomté mairie de Dijon, et on avait fait des dénonciations précises. Le 1^{er} octobre 1455, Jehan Rabustel interrogea Regnault Daubourg, déjà détenu dans les prisons de Dijon. Les réponses lui parurent si graves que deux jours après, il commença une information régulière contre les compagnons de la Coquille. Il fit venir d'abord Perrenet le Fournier, qui semblait connaître les noms de tous les malfaiteurs, leurs habitudes et leurs projets. Ce barbier, qui avait reçu et caché les coquillards pendant deux ans, faisait probablement partie de la bande. Il laissait jouer chez lui à des jeux de fraude et vendait aux compagnons des « dés d'avantage et de forte cire, » c'est-à-dire des dés pipés. Il recéléait et

recevait en gage des vêtemens et des faux bijoux. Enfin, il savait les noms de la plupart des associés et il parlait leur jargon avec une science rare. Perrenet le Fournier s'excusa d'abord sur ce qu'ayant appris dans sa jeunesse quelques mots de jargon ancien, et joué aux dés, aux cartes et aux marelles, la vie des coquillards l'avait intéressé. Puis il révéla les noms des principaux compagnons et l'organisation de la bande; enfin, il dicta un vocabulaire de leur langage. Il tenait tous les détails, disait-il, d'un coquillard du nom de Jehanin Cornet, d'Arras.

Ainsi que l'association criminelle qui porte aujourd'hui en Italie le nom de *Camorra*, la société de la Coquille était disposée comme une corporation, et elle avait ses apprentis, ses maîtres et son chef. Le nombre des affiliés, suivant Perrenet, était de mille, et d'après des documens de 1459, de cinq cents seulement. Ils avaient un roi qui se nommait le Roi de la Coquille. Ceux qui entraient dans la bande comme apprentis s'appelaient *gascâtres*. Une fois instruits, ils devenaient *maîtres*; et quand ils étaient « bien subtils en toutes les sciences, ou aucune d'icelles, » on les nommait *longs*. Car les coquillards avaient différentes professions. Les *vendengeurs* coupaient les bourses; les *beffleurs* escroquaient aux dés (*gourds*), aux cartes (*la taquinade*), aux marelles (*Saint-Marry* ou *Saint-Joyeux*) au jeu de la courroie (*queue de chien*). Les *envoyeurs* et les *bazisseurs* assassinaient. Les *desrocheurs* dépouillaient entièrement l'homme qu'ils volaient, et les *desbochilleurs* ne laissaient rien aux niais qui se laissaient entraîner à jouer avec eux. Quand il s'agissait de vendre de faux bijoux ou des lingots fraudés, chacun avait son rôle particulier. Le *dessarqueur* allait examiner l'endroit et causer avec la dupe pour préparer l'affaire. Le *baladeur* venait parler à l'homme d'église ou au paysan qu'on voulait tromper, et engager la négociation. Le *confermeur de la balade* était chargé d'affirmer l'honnêteté de la vente et l'intégrité de la marchandise. Enfin, c'était le *planteur* qui apportait les fausses chaînes, les pierres contrefaites ou les lingots. On appelait les bijoux falsifiés des *plants*. Les *blancs coulons* ou pigeons blancs allaient coucher dans les hôtelleries avec les marchands de passage. Ils les volaient, se volaient eux-mêmes et jetaient le butin par la fenêtre aux *fourbes* qui l'attendaient. Puis ils se lamentaient et se plaignaient avec le marchand dérobé.

Pour le jargon des coquillards, il est de tous points semblable à celui des ballades de François Villon. Ils appelaient la justice *marine* ou *roue*. Tromper la justice, c'était *blanchir la marine*. L'homme qu'on décevait était *blanc*, *sire*, *dupe* ou *cornier*. Ils nommaient les sergens *gaffres* et les prêtres *ras*; le crochet à ou-

vrir les coffres était le *roi David*. Une bourse, c'était une *feullouze*, et de l'argent de l'*aubert* ou du *caire*; le pain, *arton*, et le feu Saint-Antoine *ruste*. Ils avaient donné au jour le nom de *torture*; et inversement la torture, c'était le *jour*. L'un des témoins dit qu'on ne pourra rien obtenir des accusés « senon à grand'force du jour. » *Estoffe* était la part du butin. Quand ils se criaient : *Estoffe ! ou je faugeray !* cela signifiait : « Ma part, ou je dénoncerai ! » Une robe se nommait *jarte*; un cheval *galier*; l'*ance* était l'oreille, les *quilles* les jambes, et la *serre* la main. S'ils étaient poursuivis par le guet, en faisant un crochet pour s'échapper, ils disaient qu'ils *baillaient la cantonade*. Un homme résolu à battre ceux qui voudraient l'arrêter était *ferme à la louche* (1) (ferme à la main). Celui qui refusait de confesser ses crimes quand on le mettait à la question était *ferme en la mauhe* (2) (ferme en la bouche).

Parmi les noms que dicta Perrenet le Fournier, on reconnaît des Picards, des Gascons, des Provençaux, des Normands, des Savoyards, des Bretons, des Espagnols et des Écossais, sans compter les Bourguignons qui sont en nombre supérieur. Ainsi on peut voir que la société de la Coquille fut formée des débris de bandes d'écorcheurs revenus de la bataille de Saint-Jacques et qui vivaient sur le pays depuis 1445.

La bande avait ses recéleurs et ses fabricans de faux bijoux et de faux lingots à Paris, bien qu'elle comptât plusieurs ouvriers orfèvres comme Denisot Leclerc et Christophe Turgis. L'un d'eux était Jaquet Legrant, âgé de cinquante-six ans, emprisonné cinq fois depuis 1448 pour dorer des anneaux de cuivre. Ce Jaquet Legrant avait deux filles de seize ou dix-sept ans, ce qui rendit la justice indulgente. On trouva dans sa boutique un anneau de cuivre doré avec une pierre vermeille, un grand nombre de « signets et verges » en cuivre doré, une chaîne de laiton qu'il se préparait à dorer en même temps qu'un écu d'argent. Regnier de Montigny connaissait fort la boutique de Jaquet Legrant, où il devait aller souvent pour ses compagnons de la Coquille. Une nuit, avec Nicolas de Launay, il vola dans l'église de Saint-Jean en Grève un calice d'argent. Ils le mirent en pièces et apportèrent le tout à Jaquet Legrant. Il y avait là 2 marcs 6 « esterlins » d'argent que Jaquet leur prit à raison de 8 francs le marc. D'ailleurs l'orfèvre avoua qu'il avait déjà acheté à Regnier de Montigny

(1) Dans le petit livre de jargon, de Pechon de Ruby (1596), *louches* (cuiller) signifie main.

(2) *Mauhe* (mohe, mowe moe, moue), bouche, dans la langue vulgaire du xv^e siècle.

4 onces d'argent cassé, fondu, et qui provenait d'une burette. On peut supposer que les coquillards apportèrent souvent à Jaquet Legrant de l'argenterie fondue, en échange de laquelle il leur donnait les faux anneaux à pierres contrefaites, et les chaînes de cuivre doré, que les « planteurs » allaient vendre par les villes et les campagnes.

Une compagnie comme celle des coquillards ne pouvait se développer et se suffire que sur les grands chemins. Aussi passaient-ils de province en province ; ils volaient des chevaux à Salins et les ramenaient à Dijon ; Regnault Daubourg allait de Genève à Besançon avec des tissus volés et trois livres de safran, passait à Mâcon où il rencontrait un autre coquillard, Philippot de Marigny, auquel il donnait rendez-vous à Dijon. Puis avec Dimanche le Loup, dit Bar-sur-Aube, le cordelier Johannes et Jehanin Cornet d'Arras, ils préparaient un voyage en Lorraine pour « aller à l'estève, » « faire un coup de roi, » et on les arrêtait à Toul. Là, Regnault Daubourg se réclama de sa qualité de « pierrier » du duc de Bourgogne ; Johannes et Bar-sur-Aube s'échappèrent ; et Jehanin Cornet contrefit l'homme de guerre. Pour des bandes ainsi organisées la grand'route était la liberté, puisqu'il n'y avait ni surveillance, ni gendarmerie. Le danger n'était que dans les villes où la police avait quelques rigueurs. La bande de la Coquille comptait à peu près toutes les professions de malfaiteurs qui se sont perpétuées jusqu'à notre société ; mais elles ont sans exception cette nuance particulière qu'elles s'exerçaient sur les routes et non dans les cités. Les coquillards quittaient Dijon pour se fournir d'argent : ils y revenaient mener joyeuse vie, jouer aux dés et aux marelles. Voilà pourquoi leur établissement à demeure dans la ville de Dijon causa la perte de leur association. Dénoncés par un informateur, Regnault Daubourg arrêté, Perrenet le Fournier ayant livré tous les secrets, les coquillards furent très rapidement traqués. Avant le 7 novembre 1455, le maire fit prendre Bar-sur-Aube, l'un des chefs de la bande, qui était couché avec Philippot de Marigny à l'hôtel du Veau, dans la rue Saint-Nicolas. Comme les sergens saisissaient Philippot, il fouilla dans son sein et en tira des objets qu'il cacha dans la paille au chevet du lit. C'étaient des crochets de l'espèce que les coquillards appelaient « roi David et roi Davyot. » Malgré la torture Bar-sur-Aube ne voulut rien avouer. Finalement, on le confronta avec Perrenet le Fournier, et il reconnut presque toutes les charges qu'on avait assemblées contre lui. Le 18 décembre 1455 (1),

(1) Date donnée par M. Joseph Garnier, archiviste de la Côte-d'Or ; mais il est impossible de retrouver les documens d'où elle a été tirée.

trois coquillards furent bouillis vivans dans une chaudière sur la place du Morimont, à Dijon, comme faux-monnayeurs, et six autres trainés et pendus aux fourches de la ville. Parmi ces derniers était Jaquot de la Mer. Le procureur, Jehan Rabustel, ne se contenta pas de cette exécution. Il nota de sa main les noms de plus de soixante-dix affiliés de la Coquille et les signala aux justices des villes de France. Ainsi Christophe Turgis fut emprisonné à Sens et interrogé par commission rogatoire de Dijon. Plus tard, à mesure que Jehan Rabustel reçut la nouvelle de l'exécution des criminels qu'il avait dénoncés, il inscrivit en face de leurs noms leur mort et le genre du supplice : *bouilli, pendu, jeté en un puits*, etc., suivant la coutume du royaume ou des provinces. Il y en eut de suppliciés à Lyon, à Grenoble, à Amiens, à Avignon. Près du nom de Regnier de Montigny figure la mention : *mort et pendu*. Pourtant, la procédure de 1455 ne paraît pas avoir détruit la société de la Coquille. Certains malfaiteurs, Tassin et Andet de Durax, ne furent pris et exécutés à Dijon même que dans les années 1456 et 1457. En juillet 1458, Jehan Rabustel demanda au maire de Dijon un édit sévère contre plusieurs « compagnons incognuz qui sont oyseulx, lesquels ne font que aler et venir parmy cestedite ville par nuyt et par jour; et ne savent les aucuns que de jouer les ungs aux dez, les autres à la paume et à plusieurs aultres jeux et les aultres que de ruffianaige. » Ces vagabonds se retiraient aussi dans l'ancien hôtel de Jaquot de la Mer. Ils avaient les mêmes mœurs que les coquillards, et sans doute cette nouvelle compagnie de 1458 n'était qu'une autre partie de la bande. En effet, un document (1) conservé aux archives de Dijon montre que les coquillards circulaient encore librement dans la ville et les environs en juillet 1459. On disait que les clercs chantant au chœur de la Sainte-Chapelle du duc de Bourgogne étaient affiliés à la Coquille. Ils menaient une vie dissolue et se mêlaient aux compagnons inconnus qui troublaient Dijon la nuit. Le 25 juillet 1459, une douzaine de ces clercs de la Sainte-Chapelle, étant en gaité, sortirent à dix heures du soir, affublés de draps blancs, de « couvrechiefz et autres desguisemens, » prirent dans une taverne un gros fagot de branches sèches qu'ils traînèrent par la ville en criant et chantant. Près de la porte Saint-Pierre, ils virent l'huis de l'hôtel d'un boulanger encore ouvert. Il y avait une chandelle allumée dans l'ouvroir, et le valet tirait de l'eau à un puits dans la rue. Les clercs crièrent au valet d'aller se coucher et lui jetè-

(1) Cette pièce m'a été signalée par M. Bernard Prost, et elle a été copiée par M. George Dottin, maître de conférences à la Faculté des lettres de Dijon.

rent une grosse pierre qui frappa contre l'ouvroir et fit un tel bruit que le boulanger se leva et sortit de son hôtel. Les clercs lui souhaitèrent « le mau soir. » Sur quoi le boulanger alla quérir un huissier d'armes du duc de Bourgogne, échevin de Dijon, Ogier Nauldin, qui mit sa robe et vint faire remontrance aux clercs de la chapelle. Ceux-ci lui répondirent que s'il « ne se aloit couchier, ils lui bouteroient le doigt en l'œil. » Ogier Nauldin, jugeant que les clercs étaient rebelles, rentra dans son hôtel et y prit un « bâton d'armes. » Puis il s'avança vers eux et demanda qui l'avait menacé. Ils lui crièrent qu'on allait lui faire « le droit du jeu, » lui ôter son « bâton » et le lui faire manger par la pointe. Comme deux des clercs l'attaquaient, l'huissier d'armes se débattit et essaya de les saisir; mais il ne put en approcher et ils s'enfuirent dans la nuit. Peu de jours après, Ogier Nauldin fut cité à comparaitre devant le doyen de Mâcon, accusé d'avoir violé les privilèges des clercs de la Sainte-Chapelle. On a les élémens de sa défense dans le mémoire qu'il fit établir; mais, sans doute, le chapitre de la Sainte-Chapelle eut gain de cause. Toutefois, Ogier Nauldin prouva que les clercs du chœur étaient affiliés aux coquillards, et que, malgré l'exécution de 1455, la bande troublait encore la ville. « *Item est vray que depuis environ quatre ans se sont mis sus une grant compaignie de gens estrangiers qui se nomment en leur jargon les Enfans de la Coquille, lesquels sont par ce royaume ou nombre de cinq cens ou plus, qui vont de bonne ville à aultre et commettent plusieurs larcins et sacrilèges, ainsi qu'il est assez notoire. Pour obvier aux malices desquels et à fin d'empescher leurs damnables entreprises, le Mayeur et ses eschevins ont establi et mis sus de faire guet chacun soir de nuyt parmi les quarrefours de la ville et par tout icelle assez tost après la dite heure de huit heures sonnées et meismement tantost qu'il est nuyt. » Ainsi, la compaignie de la Coquille existait encore en 1459. François Villon ne l'ignorait pas, car il entretint des relations avec les deux bons coquillards Regnier de Montigny et Colin de Cayeux jusqu'en 1460 au moins, et prit part avec eux à l'affaire de Montpipeau qui fit pendre Colin et emprisonner Villon à Meung-sur-Loire. Ce n'est qu'après le mois de juillet 1461 qu'il proposa ses amis en exemple aux enfans perdus. Peut-être qu'il eut alors quelque regret d'avoir si longtemps vécu dans la Coquille.*

Ces informations criminelles donnent une idée assez juste du genre de vie que mena Villon depuis le mois de juin 1455 jusqu'au mois de janvier 1456. Cependant ses protecteurs, à Paris, s'occupaient de lui. Maître Guillaume de Villon et ses amis les procureurs du Châtelet, Ambroise de Loré, peut-être le prévôt

Robert d'Estouteville intercédèrent et payèrent à la chancellerie royale pour avoir des lettres de rémission. Avec sa prudence habituelle, François Villon fit présenter deux requêtes, sous deux noms différens, à Paris et à Saint-Pourçain. La chancellerie délivra, au mois de janvier 1456, deux lettres de rémission pour le meurtre du prêtre Philippe Sermoise, aux noms de François des Loges, dit de Villon, et de François de Montcorbier. La seconde relevait Villon de la peine de bannissement prononcée contre lui par le parlement et le poète put regagner Paris. Il ne semble pas qu'il ait changé de conduite pendant cette année. Le vagabondage et la vie des coquillards avaient laissé en lui une forte impression. On peut penser qu'il fréquenta beaucoup avec ses mauvais amis le Trou-Perrette, qui était une maison de jeu de paume ou un tripot, dans la rue aux Fèves, en face de la Pomme-de-Pin. Il avait besoin de beaucoup d'argent. Les gains faciles de la Coquille lui avaient donné l'habitude de la dépense, et il s'était épris de Catherine de Vaucelles qui était insatiable. Il semble bien que cette Catherine est la même que Rose, à qui Villon lègue une bourse de soie pleine d'écus, « combien qu'elle ait assez monnoye. » Mais il est difficile de rien affirmer à cet égard. Il eut avec elle une triste aventure, où il fut battu « comme la toile au ruisseau, » et on le raila publiquement, puisqu'on l'appelait partout « l'amant remis et renyé. » Cependant, à Noël 1456, lorsqu'il se plaint de sa maîtresse, dont il a pris « en sa faveur les doux regards et beaux semblans, » mais qui lui a été « félonne et dure, » il est peu probable qu'il dise la vérité. Il invoque avec douleur celle qui veut sa mort ; il déclare qu'il va la fuir, n'ayant plus la force de supporter ses feintes, et qu'il part pour Angers afin de se séparer d'elle. Son voyage à Angers avait, comme on va le voir, d'autres raisons ; si bien qu'on est tenté d'admettre que la cruelle amoureuse n'exista guère qu'à la façon de la Dame d'amour dont se plaignaient si assidûment les poètes de ce temps. Villon dessina cette figure avec des traits plus réalistes, comme il convenait à son talent ; mais il tint sans doute à employer un procédé poétique dont s'étaient servis tous ses prédécesseurs, dans cette satire du *Petit Testament* où il essayait de railler la manière d'Alain Chartier.

Au mois de décembre 1456, Villon errait à travers la cité avec Colin de Cayeux. Ils passaient de la taverne de la Chaire au Petit-Pont, à l'hôtellerie de la Mule, en face de l'église des Mathurins. Ils soupaient au Trou-de-la-Pomme-de-Pin, « le dos aux rais, au feu la plante, » car le Noël est « morte saison, où les loups se vivent de vent, » où les gens se tiennent cois, enfermés et tisonnent l'âtre. On voyait avec eux maître Guy Tabarie, clerc, qui

avait copié le roman du *Pet-au-Diable*, Petit-Jehan, un bon crocheteur, aussi « maître de l'épée, » Petit-Thibaud, qui savait forger des « rois David, » et un religieux picard, dom Nicolas. Une après-midi, Guy Tabarie rencontra Villon avec Colin, et Villon lui dit d'acheter des provisions pour dîner à la taverne de la Mule. Là ils se retrouvèrent tous les six et dînèrent jusque vers neuf heures du soir. Après le dîner, François Villon, Colin de Cayeux et dom Nicolas adjurèrent Guy Tabarie de ne rien dire de ce qu'il allait voir ou entendre, ce qu'il promit. Puis ils passèrent tous dans la maison de maître Robert de Saint-Simon, en escaladant un petit mur bas; où ils se dépouillèrent de leurs *gippons*, c'est-à-dire de leurs tuniques à manches. Guy Tabarie resta pour garder les vêtements et faire le guet. Les autres emportèrent un râtelier de la maison de maître Robert, à l'aide duquel ils franchirent le grand mur de la cour du collège de Navarre. Il était dix heures quand ils disparurent sur la crête de la muraille. Guy Tabarie les attendit jusqu'à minuit. Ils revinrent, portant un sac de grosse toile et lui dirent qu'ils avaient « gagné » 100 écus d'or, dont ils lui donnèrent 10 aussitôt afin d'être sûrs de son silence. Après quoi ils le mirent à l'écart et firent le partage entre eux; d'où Tabarie se douta qu'il y avait plus de 100 écus. Enfin, ils le rappelèrent et lui dirent qu'il y avait encore « 2 écus de bons » dont ils pourraient bien tous dîner le lendemain, — car Guy Tabarie, qui copiait les manuscrits, était aussi l'intendant de bouche de la petite bande. Le jour suivant, ils avouèrent à Tabarie que chacun d'eux avait eu pour sa part 100 écus d'or. Pour François Villon, il annonça presque aussitôt à ses complices qu'il partait pour Angers. Il y avait, disait-il, un oncle religieux dans une abbaye. Là il voulait se renseigner sur « l'estat » d'un autre vieux moine qui devait avoir 500 ou 600 écus. Après avoir étudié l'affaire, il reviendrait en parler à ses compagnons, et ils iraient tous à Angers pour « desbourser » le moine. Ce mot « desbourser » dont se servait Villon est l'un de ceux qui figurent dans ses ballades en jargon. De sorte que la petite bande parisienne « devait quelque jour apprestre toute son artillerie pour destrousser quelque homme et ils n'attendoient autre chose qu'ils peussent trouver quelque bon plant pour frapper dessus. »

Il paraît bien que le départ de Villon pour Angers n'était pas une fuite pour l'amour de Rose ou de Catherine de Vaucelles. Ce sont là de belles raisons littéraires qu'il donna dans le *Petit Testament*. Il ne dit pas plus vrai, quand il parle de ses vieux habits, ses pauvres châssis tissus d'araignées, son encre gelée, faute de

feu, par la bise de décembre, ou quand il cherche à nous attendrir :

Fait au temps de la dicte date
 Par le bien renommé Villon,
 Qui ne mengue figue ni date.
 Sec et noir comme escouvillon,
 Il n'a tente ne pavillon
 Qu'il n'ait laissé à ses amis
 Et n'a mais qu'ung peu de billon
 Qui sera tantost à fin mis.

Car il avait eu 100 écus d'or du petit sac de grosse toile volé au collège de Navarre; 100 écus d'or étaient une somme importante en 1456 et qui aurait suffi à lui assurer une vie aisée pendant deux ou trois ans. Il voulut peut-être les mettre en sûreté, ou il craignit les poursuites et laissa ses compagnons se tirer d'affaire, ou il essaya véritablement de préparer un nouveau vol à Angers. En effet, le 16 décembre 1456, un nommé Chevalier appela au parlement du juge d'Angers, sous prétexte qu'il avait été injustement emprisonné. A quoi le juge d'Angers fit répondre « que, à Angiers, ont esté faiz puis naguères plusieurs larrecins, pilleries et roberies... et fut sceu que avoaignons plusieurs larrecins, pilleries et roberies... et fut sceu que avoaignons plusieurs larrecins, pilleries et roberies... et fut sceu que avoaignons plusieurs larrecins, pilleries et roberies... » Il serait peu étonnant que cette bande, qui volait à Angers entre août et décembre 1456, se fût composée de coquillards et que Villon eût été tenté de préparer des affaires pour eux, puisqu'il en connaissait de bonnes dans le pays.

Il est certain que François Villon partit pour Angers à la fin de l'année 1456. Avant de quitter Paris, il avait laissé à ses amis un poème satirique, auquel il donnait le titre de *Lays*, où il voyait le double sens de *Legs*, puisque c'était un testament. Le poème eut beaucoup de succès aussitôt, et fut copié et répandu, mais avec le titre nouveau de *Testament*, que Villon n'approuva point. Il ne devait, d'ailleurs, rentrer à Paris qu'à la fin de l'année 1461, avec le manuscrit du *Grand Testament*, qui fut composé en province. Il craignait d'être poursuivi dans l'affaire du collège de Navarre, et n'ignorait point qu'il avait été dénoncé à l'officialité. On ne découvrit le vol qu'au mois de mars 1457. La somme dérobée appartenait à la communauté des doyen, maîtres, régens et écoliers de

la Faculté de théologie, et elle avait été placée dans un petit coffre de noyer, à trois serrures, enfermé dans un grand coffre bandé de fer, à quatre serrures. Toutes ces serrures avaient été crochetées. Voilà pourquoi les compagnons mirent deux heures à leur vol. L'un des sergens qui assistèrent à l'enquête fut Michault du Four, que Villon connaissait bien. Les serruriers jurés firent un rapport très détaillé sur le crochetage des serrures, furent d'avis qu'on y avait employé « crochets, marteaux, ciseaux et truquoises » et que le vol remontait au moins à deux ou trois mois. Mais on n'eut d'information sur les voleurs que le 17 mai 1457. Ce fut par une déposition de Pierre Marchand, prieur, curé à Paray-lez-Ablis, près de Chartres. Pierre Marchand, de passage à Paris, se trouva déjeuner à la taverne de la Chaire, au Petit-Pont, avec un autre prêtre et Guy Tabarie, qui sortait des prisons de l'official. Pendant le déjeuner, comme Guy Tabarie racontait qu'on l'avait accusé d'être crocheteur, le curé de Paray essaya de le faire causer, ayant appris qu'on venait de voler 600 écus à un religieux des Augustins, frère Guillaume Coiffier. Il feignit même de vouloir prendre part à un vol. Sur quoi Guy Tabarie lui parla de Petit-Thibault, qui savait fabriquer des crochets, le mena à Notre-Dame et lui montra quatre ou cinq jeunes compagnons qui y tenaient franchise, s'étant échappés des prisons de l'évêque de Paris. Il lui désigna l'un d'eux, « qui estoit petit homme et jeune de vingt-six ans ou environ, lequel avoit longs cheveux par derrière et lui dist que c'estoit le plus subtil de toute la compaignie et le plus habile à crocheter et que rien ne lui estoit impossible en tel cas. » Les compagnons qui tenaient franchise causèrent très bien avec le curé de Paray, qui les laissa dans Notre-Dame. Ensuite Guy Tabarie, prenant confiance, raconta au curé le vol du collège de Navarre, une entreprise à Saint-Mathurin, où les chiens, aboyant de nuit, les avaient fait enfuir, et l'affaire de Guillaume Coiffier. Enfin, il parla de François Villon et du rapport qu'on attendait de lui pour aller à Angers. Le curé de Paray fit bonne mine à Tabarie, mais alla le dénoncer. Pourtant on ne put l'arrêter qu'en juillet 1458, un an après. Mis à la question de la courte-pointe et du petit tréteau, Guy Tabarie reconnut tout, en présence des docteurs en décrets et des licenciés en droit canon. Parmi ces derniers étaient François de La Vacquerie et François Ferrebouc.

On ne sait quelle fut la condamnation de Guy Tabarie, ni les poursuites que l'officialité ordonna contre ses complices. Mais François Villon apprit la dénonciation. Il ne la pardonna pas à Guy Tabarie, ni la procédure aux juges de l'official. Dans le *Grand Testament*, il raille Guy Tabarie sur l'habitude qu'il a de dire la vérité,

Guy Tabarie, « qui est hom véritable ; » il lègue à François, promoteur de La Vacquerie, « un haut gorgerin d'Écossois, » c'est-à-dire sans doute une corde de chanvre pour le faire pendre ; pour François Ferrebouc, il devait le retrouver cinq ans après, en 1463, et se venger de lui plus sérieusement. Ainsi Villon quittait Paris une seconde fois, en hiver, allant vers l'Ouest, mais avec 100 écus d'or dans sa poche. C'était sa véritable vie errante qui commençait. La fuite de 1455 n'en avait été que la préparation. Il savait qu'on lui pardonnerait bien difficilement un vol comme celui du collège de Navarre. Il ne comptait plus sur Guillaume de Villon, ni sur les amis de M^{me} Ambroise de Loré. L'exil dont il s'est plaint fut volontaire, et il s'imposa son bannissement. Les coquillards lui avaient enseigné toutes les façons de vivre sur la route. Il espérait peut-être, dans les villes où il passerait, composer quelque farce, faincte ou moralité, qui lui donnerait un peu d'argent. Enfin, il avait l'intention de gagner les domaines de la Loire pour faire un séjour à la cour de Charles d'Orléans et probablement d'aller vivre auprès de Jean II de Bourbon qui pourrait l'entretenir d'une pension. Car il devait savoir composer sa figure, changer de manières pour se conformer à l'étiquette, rire à ceux qui lui riaient, bouffonner pour gagner son pain et recevoir les plaisanteries et les brocards à la table des grands, pourvu qu'on lui donnât de l'hospitalité et de l'admiration pour son extraordinaire talent de poète.

III.

La partie de la vie de François Villon, qui s'étend de janvier 1457 à octobre 1461, est encore très mal connue. On peut espérer que des découvertes dans les archives de province, à Angers, à Bourges, à Orléans, à Dijon, nous apprendront un jour comment il vécut et où il alla. Il est impossible de déterminer s'il a visité Angers ou s'il y a été mêlé à l'affaire criminelle qu'il projetait. Mais il parcourut l'ouest de la France. C'est à Saint-Généroux, dans les Deux-Sèvres, ainsi que l'a reconnu M. Longnon, qu'il devint l'ami de deux dames très belles et gentes qui lui apprirent à parler poitevin et auxquelles il fait allusion bien discrètement dans ses vers. Il passa par Saint-Julien-de-Vouvantes, dans la Loire-Inférieure. Sans doute remontant le cours de la Loire, il arriva vers la fin de l'année 1457 dans un des châteaux du duc d'Orléans. Charles d'Orléans avait alors soixante-six ans ; mais moralement il était encore plus âgé. Depuis Azincourt, pendant vingt-cinq ans, il avait

traîné en Angleterre une douloureuse captivité. Rien n'avait pu l'en distraire que la composition de poèmes charmans, doux et résignés. Il avait appris l'anglais pour écrire des rondeaux d'une exquise fraîcheur, quoique les critiques anglais pensent qu'il en fit seulement trois et que les autres furent traduits par des poètes de ce temps. Dès l'âge de quarante-trois ans, il fut infirme, avec quelque coquetterie, et déclara qu'il abandonnait le dieu d'Amours. Étant vieux, grave, estimé pour ses souffrances et la noblesse de son esprit, il avait de par son état de prince du sang une situation haute et imposante. Son cou était long, sa figure maigre et sèche avec la bouche grande, le nez fin un peu retroussé et tout l'air de son visage était austère et timide. En 1457, il devait être déjà bien las, car il ne put plus écrire ni même signer à partir de l'an 1463. Pourtant, l'année d'avant, en 1456, au conseil du roi, il demandait une croisade, peut-être désireux d'aller mourir en Terre-Sainte. Toutes les semaines, le vendredi, il donnait à dîner à treize pauvres et les servait lui-même. Il était pieux et indulgent. Sa cour de Blois fut à la fois paisible et brillante. Charles d'Orléans désirait de plus en plus ce royaume de Nonchaloir, où il parut entrer enfin vers 1462. Le nonchaloir est un peu ce que les stoiciens et les épicuriens appelaient l'ataraxie. Le vieux duc voulait le calme moral, sans souci. Et il ne prenait plaisir qu'à une société raffinée, artistique, qu'il recevait à Blois et gardait le plus longtemps possible. Mais un homme si grave ne pouvait supporter les élégans de la cour et les minauderies des jeunes gens délicats.

Il raille les nouvelles modes, les pourpoints déchiquetés et crevés, les souliers à longue pointe. Ce n'est pas là ce qu'il demandait aux gens de goût avec lesquels il aimait à vivre. Il les voulait surtout poètes, avec un esprit soudain qui leur permit d'improviser une réponse à un problème d'amour. Les bouts-rimés étaient en honneur, autant que les concours de ballades ou de rondeaux où le premier vers était proposé à plusieurs poètes. Charles d'Orléans correspondait ainsi avec Olivier de La Marche, Meschinot, Jean de Lorraine, Jean de Bourbon, Jacques de La Trémoille; Robertet vint à la cour de Blois; enfin il avait dans sa maison Guiot, Philippe Pot, Boulainvilliers, Blosseville, Fredet, Gilles des Ormes, Simonet Caillau et Jehan Caillau, qui était aussi son médecin. Entre ceux-là il y avait comme des tournois de poésie, auxquels le duc d'Orléans prenait part. Cependant il jouait aux échecs, et la duchesse aux dames, aux marelles et au glic, avec les officiers du duc. Les états de dépenses de la maison d'Orléans pour ce temps montrent qu'il passa souvent à la cour des ménestrels, que l'on traitait avec de l'argent. Charles d'Orléans

aimait les fêtes traditionnelles, même un peu libres. Il fit faire des cadeaux aux enfans du chœur de Saint-Sauveur à Blois, pour fêter l'évêque qu'ils nommaient par plaisanterie le jour des Innocens. Les réjouissances de ces clercs du chœur de Saint-Sauveur durent ressembler aux plaisirs un peu violens que prenaient les clercs du chœur de la Sainte-Chapelle à Dijon. Le duc d'Orléans fit aussi des cadeaux à l'évêque des Fous, et au roi que nommaient les pages le jour des Rois.

Comment François Villon fut-il reçu dans cette société? Il est probable que Charles d'Orléans prit d'abord un grand plaisir à une conversation qui devait être fort spirituelle. Le 14 décembre 1457 naquit sa fille Marie, et Villon composa pour elle un *Dit*. Ce n'est pas un de ses bons poèmes; mais il y demande à la petite princesse de donner au monde la paix. Le *Problème ou ballade au nom de la Fortune* fut écrit aussi sous l'influence de Charles d'Orléans et composé probablement à la cour de Blois. Enfin il y eut un concours de ballades entre plusieurs poètes de l'entourage du duc. Le premier vers proposé était :

Je meurs de soif auprès de la fontaine.

Robertet, Simonet Caillau et Charles d'Orléans composèrent leurs ballades. Villon fit aussi la sienne. Elle est incontestablement supérieure. A travers la contradiction qu'on lui imposait dans chaque vers, il a montré le malheur de sa nature. « Je riz en pleurs, » dit-il. Deux vers de cette ballade font croire que le poète fut pensionné par Charles d'Orléans.

Que fais-je plus? Quoy? Les gaiges ravoir,
Bien recueully, debouté de chascun.

Mais les comptes de la maison d'Orléans qui sont conservés pour cette période ne mentionnent pas de dépense en faveur de François Villon. D'ailleurs l'amitié de Charles d'Orléans pour lui eut peu de durée, si l'on en croit le témoignage d'un manuscrit des poésies de Charles d'Orléans, le n° 25458 du fonds français à la Bibliothèque Nationale. C'est un petit volume sur parchemin, composé de cahiers de huit feuilles, qui furent reliés ensemble plus tard. Il a été étudié de près par M. Byvanck; et le savant hollandais y a fait une importante découverte qu'il justifiera dans

la *Romania*. Ce petit manuscrit, très personnel à Charles d'Orléans, contient deux poésies écrites de la main même de François Villon. Voici comment on peut établir ce point. M. Byvanck a remarqué que certaines poésies de ce manuscrit avaient été transcrites de la main propre de Charles d'Orléans, et que les ballades du concours *Je meurs de soif...* sont chacune d'une écriture différente et bien caractérisée. Au-dessus de ces ballades un scribe a noté les noms des auteurs : Robertet, Caillau, Villon, etc. On ne retrouve l'écriture de la ballade de Villon qu'une autre fois dans le manuscrit : et c'est l'écriture du *Dit de la naissance Marie*, qui est signé : « Votre povre escolier François. » D'ailleurs l'orthographe de ces deux pièces est de tous points conforme à celle de Villon, qu'on avait rétablie à l'aide de la méthode critique. Tandis que les autres poètes écrivaient *soif*, Villon note *seuf*, à la parisienne. Il orthographie *je pourré* pour *je pourrai*, *perdent* pour *perdant*. Quand M. Byvanck aura apporté l'ensemble de preuves philologiques qu'il se propose de donner, le petit manuscrit 25458 deviendra bien célèbre. L'encre avec laquelle sont écrites les deux pièces est la même aussi, différente des autres encres du manuscrit, qui ont un ton plus noir. Elle est jaune, fine et pâle. En effet chacun portait alors son encrier à la ceinture, un galimart avec les plumes et l'encre que l'on préférait. L'écriture est petite, serrée, ronde et nette, peu gothique d'aspect et assez analogue à celle de Rabelais dans la minuscule. Mais les grandes lettres sont gothiques, quoique Villon en ait simplifié quelques-unes par un procédé tout à fait personnel. Elles sont disposées en colonne, avec soin, au début des vers, séparées par un blanc du mot qu'elles commencent. On voit très bien que le poète avait la grande habitude des acrostiches, et qu'il mettait les lettres initiales de ses vers en lumière. Enfin il traçait au-dessus de tous les *y* un petit signe courbe très délicat.

Voici maintenant la conjecture que l'on peut faire, d'après ce manuscrit, sur les relations de Charles d'Orléans et de François Villon. Le *Dit de la naissance Marie* est copié sur le premier feuillet d'un des cahiers reliés qui composent le manuscrit. Mais les quatorze pages qui suivent sont restées en blanc. Peut-être que le cahier avait été remis à Villon, que le poète fut paresseux ou qu'il cessa de plaire à la cour. Rien ne peut être fixé à cet égard. Toutefois, M. Byvanck a pu constater, au moyen de remarques philologiques qu'il exposera tout au long, que Charles d'Orléans a écrit de sa main, au recto de la page qui contient le poème sur la *Naissance Marie* et peu après, une réponse indirecte au *Dit* de Villon, où il demandait la paix.

Chascun s'esbat au mieulx mentir
 Et voulentiers je l'apprendroye,
 Mais maint mal j'en voy advenir,
 Parquoy savoir ne le voudroye...

Paix crie; Dieu la nous ottroye!
 C'est ung trésor qu'on doit chérir,
 Tous bien s'en peuvent ensuir,
 Si faulceté ne s'y employe.

On serait moins tenté d'appliquer ces vers à François Villon, si l'on ne savait qu'il fut menteur en attitude et en action, littérairement et avec ses compagnons. Il paraît peu douteux que Charles d'Orléans ait esquissé son portrait dans ce rondeau, qui fait nettement allusion aux deux premiers vers du *Grand Testament*.

En l'an de mon trentiesme aage,
 Que toutes mes hontes j'eus beues...

Voici la pièce du duc d'Orléans :

Qui a toutes ses hontes beues,
 Il ne lui chault que l'on lui die,
 Il laisse passer mocquerie
 Devant ses yeulx, comme les nues.

S'on le hue par my les rues,
 La teste hoche à chiere lie.
 Qui a toutes ses hontes beues,
 Il ne lui chault que l'en lui die.

Truffes sont vers lui bien venues;
 Quant gens rient, il faut qu'il rie;
 Rougir on ne le ferait mie;
 Contenances n'a point perdues
 Qui a toutes ses hontes beues.

Ce portrait est grave et triste. On n'est point surpris que le prince austère ait été choqué par la bouffonnerie forcée de François Villon. Deux esprits si différents ne pouvaient guère se comprendre ni s'aimer. Puis nous ne savons pas si Villon ne provoqua pas la mésestime du duc d'Orléans.

Il ne put rester à Blois, bien qu'y ayant à la maison ducale « les gages. » Il se dirigea vers le Bourbonnais. Nous savons qu'il passa à Saint-Satur, sous Sancerre, parce qu'il y releva une inscription tombale très naïve, qu'il replaça dans le *Grand Testament*. L'indication topographique, ainsi que l'a montré M. Longnon, est rigoureusement exacte, puisque Saint-Satur est au pied de la montagne

où s'élève Sancerre. Puis il vint auprès du duc Jean II de Bourbon, qui aimait les poètes, puisqu'il correspondait avec Charles d'Orléans. Les comptes de la maison de Bourbon sont malheureusement détruits, pour cette période. Nous y aurions trouvé à coup sûr note de la pension que Villon reçut de Jean II. La *Requête* en vers que le poète lui adressa pour avoir de l'argent montre bien que Villon en recevait habituellement. Mais il ne resta pas à la cour de Bourbon. Il alla, comme l'a reconnu M. Longnon, jusque dans le Dauphiné, à Roussillon, en dehors du royaume de France. Et il revint, toujours errant, incertain, ne sachant où se reposer. Dans l'été de 1461 il était prisonnier depuis de longs mois à Meung-sur-Loire, dans les prisons de l'évêque d'Orléans, Thibault d'Aussigny. Villon conseille aux enfans perdus dans sa ballade d'éviter Montpipeau, où fut compromis Colin de Cayeux. Montpipeau est une forteresse isolée, à dix kilomètres au nord de Meung. Probablement les coquillards, et François Villon avec eux, firent près de Montpipeau quelque vol ou quelque meurtre. L'affaire devait être grave, car Villon fut mis à l'oubliette, au pain et à l'eau, et enfermé. Jamais il ne pardonna à l'évêque d'Orléans. Il lui parut qu'on l'avait traité d'horrible façon. Il prétendit avoir subi dans ce cachot de Meung toutes les peines de sa vie. Il s'attendait à la prison perpétuelle, et il maudissait Thibault d'Aussigny.

Large ou estroit, moult me fut chiche.
Tel lui soit Dieu qu'il m'a esté.

Mais Charles VII, heureusement pour Villon, mourut le 22 juillet 1461. Pour le droit de joyeux avènement, Louis XI donna des lettres de rémission aux prisonniers des villes où il passa après son sacre. Ainsi, à Reims, à Meaux, à Paris, à Bordeaux. Il passa à Meung le 2 octobre 1461. Nous n'avons pas la lettre de rémission qu'il accorda à François Villon. Elle nous aurait appris la série de ses délits et son dernier crime. Parmi les notes que le suppliant remit à la chancellerie royale, il dut indiquer l'affaire du collège de Navarre, pour laquelle il eut rémission, comme pour les autres. Villon ne se connaît plus de joie. Il remercie Jésus :

Loué soit-il, et Nostre-Dame,
Et Loys, le bon roy de France !

Il allait pouvoir rentrer à Paris et reprendre sa chambre au cloître Saint-Benoît. Pourtant il écrivit le *Grand Testament* avant

de revenir auprès de maître Guillaume de Villon. Beaucoup des pièces qu'il y inséra avaient été composées depuis longtemps. Mais divers indices montrent que, contrairement au témoignage de son contemporain Eloy d'Amerval, ce n'est pas à Paris qu'il termina son poème. Il croit d'abord que Robert d'Estouteville est encore prévôt de Paris en 1461, quoique le roi Charles VII lui eût retiré ses fonctions dès 1460, et que Louis XI eût confirmé sa disgrâce. Il ne fut rétabli à la charge de prévôt qu'en 1465. Villon parle aussi de la Maschecroüe, comme si elle était encore vendeuse de volailles près de la porte du Grand Châtelet. M. Longnon a retrouvé cette poulaillière dans les censiers du Temple. Elle se nommait vraiment Machico, veuve d'Arnoul Machico, et au moins depuis 1443 elle habitait cette maison de la Porte de Paris. Sa réputation était ancienne. Mais, en 1461, la Machico était morte, et sans doute depuis une année; sa maison était inhabitée, et personne ne lui avait succédé dans son commerce. François Villon l'ignorait aussi, et certes s'il avait été à Paris, il aurait souvent passé devant la Machico, à la porte du Grand Châtelet.

Sa dernière captivité l'avait impressionné plus fortement. Il y a dans le *Grand Testament* de sérieuses préoccupations morales, et la tentative évidente de composer un traité édifiant. Comme il fallait nécessairement dans une œuvre de ce genre placer l'invocation traditionnelle à Notre-Dame, François Villon inséra dans le *Grand Testament* la ballade qu'il fit pour sa mère. Il parle à la sainte Vierge au nom de sa pauvre mère illettrée. Le poème est admirable. Villon a su merveilleusement adapter ses sentimens et leur expression. Là, comme ailleurs, il a fait œuvre littéraire. On ne saurait demander tant de foi naïve à l'homme qui avait écrit, pourtant dans un moment de haute sincérité, pour éloigner ses amis du vol et du meurtre :

Ce n'est pas ung jeu de trois mailles,
Où va corps, et *peut-estre* l'âme,

et qui terminait son œuvre, en parlant de sa propre mort, par cet envoi :

Prince, gent comme esmerillon,
Saches qu'il fist, au departir :
Ung traict but de vin morillon,
Quant de ce monde vould partir.

Enfin, après avoir terminé le *Grand Testament*, François Villon retourna à Paris. On dut aussitôt copier et répandre son poème.

Mais Villon, ayant retrouvé le chapelain de Saint-Benoît, et sa chambre au cloître, reprit son ancienne vie. Quoiqu'il eût « toutes ses hontes bues, » il ne s'était pas amendé. Ce petit homme sec, noir, futé et prudent, ayant repris sa tonsure depuis que la justice laïque l'avait fait entièrement raser, continuait à errer dans la cité, et n'oubliait pas ses vieilles haines. La rancune est son moindre défaut. M. Longnon a eu le bonheur de le retrouver en novembre 1463.

François Villon vint trouver un soir, vers six heures, Robin Dogis, à un hôtel où pendait l'enseigne du Chariot, dans la rue des Parcheminiers. Il demanda à Robin Dogis de lui donner à souper. Avec eux mangèrent Rogier Pichart et Hutin du Moustier, qui fut plus tard sergent à verge au Châtelet. Pendant le souper, ils convinrent tous qu'ils iraient passer la soirée dans la chambre de maître François Villon. Vers sept ou huit heures donc, ils quittèrent l'hôtel du Chariot, et s'en allèrent à Saint-Benoît, par la rue Saint-Jacques. On ne sait si François Villon conseilla à ses compagnons une mauvaise plaisanterie, mais il y a tout lieu de le croire. Car ils s'arrêtèrent devant la fenêtre de l'écritoire de maître François Ferrebourg (qui est le même que le François Ferrebouc, licencié en droit canon, examinateur dans l'affaire du collège de Navarre). Là Rogier Pichart se mit à railler les clercs de François Ferrebourg, les insulta et cracha dans leur écritoire par la fenêtre. Les clercs sortirent, la chandelle allumée au poing, criant : « Quels paillards sont-ce là ? » Et Rogier Pichart leur demanda s'ils voulaient acheter des flûtes, entendant qu'il leur donnerait des coups de bâton. Il y eut une bagarre. Les clercs saisirent Hutin du Moustier et l'entraînèrent dans l'hôtel de Ferrebourg, tandis qu'il hurlait : « Au meurtre ! on me tue ! je suis mort ! » Les cris firent sortir François Ferrebourg, qui heurta Robin Dogis, et en reçut un coup de dague. Puis Robin laissa maître Ferrebourg à terre et remonta la rue Saint-Jacques. Il retrouva Rogier Pichart devant l'église Saint-Benoît. François Villon était rentré, et Rogier s'était enfui, la rixe devenant sérieuse. Robin Dogis dit à Rogier Pichart « qu'il estoit ung très mauvais paillard, » et rentra se coucher à l'hôtel du Chariot. Plus tard, Dogis, étant sujet savoyard, obtint rémission pour l'entrée à Paris du duc de Savoie. On voit bien que dans cette affaire, Rogier Pichart fut l'agresseur, et que François Villon disparut aussitôt qu'on se battit. Dogis appela Pichart « paillard » pour l'avoir laissé seul aux prises avec les clercs après avoir été la cause du tumulte. Mais le véritable instigateur de l'injure dut être François Villon. Il avait de la rancune contre François Ferrebourg, comme il en avait contre François de La Vacquerie. Tous

deux avaient ordonné contre lui des poursuites pour le vol du collège de Navarre. C'étaient des griefs que Villon n'oubliait pas. Ainsi il ne reçut pas ses compagnons dans sa chambre de Saint-Benoît, après la rixe. Il craignait probablement d'être encore une fois accusé.

Cette date de novembre 1463 est la dernière où l'on trouve la preuve de l'existence de François Villon. Il nous dit, en 1461, qu'il était malade, qu'il toussait. Peut-être qu'il mourut vers l'année 1464. Le testament de maître Guillaume de Villon, dressé en 1468, est malheureusement perdu. On y aurait eu des détails sur François Villon, s'il était encore vivant. Suivant Rabelais, il se serait retiré sur ses vieux jours à Saint-Maixent, en Poitou; mais les autres anecdotes que conte Rabelais sur Villon sont apocryphes, et il est difficile d'admettre que Rabelais ait reçu celle-là par une tradition orale de Saint-Maixent. Il est plus probable que François Villon mourut, encore jeune, à Saint-Benoît-le-Bétourné. Si sa vie s'était prolongée bien au-delà de 1463, il aurait laissé d'autres œuvres pour la première édition de ses poèmes en 1489.

Telle est donc la biographie de François Villon, encore imparfaite sans doute et pleine de lacunes; mais elle permet de juger plus sérieusement l'homme à côté de son œuvre. Il passa dans des sociétés bien différentes, fut écolier de l'Université, ami des procureurs, du prévôt de Paris et reçu chez sa femme, et mena une vie paisible avec le chapelain de Saint-Benoît. En même temps il fréquentait les écoliers turbulents et les compagnons de la Coquille. Devenu criminel, il sut pourtant se faire accueillir chez Charles d'Orléans et Jean de Bourbon. Deux ans après qu'il avait écrit une œuvre de repentir, il se faisait encore venger par ses compagnons d'un souvenir rancunier de sa mauvaise vie. La complication d'une pareille existence, la difficulté de composer des attitudes pour ces différentes sociétés, le goût même pour une mascarade continuelle, font voir que François Villon n'avait pas l'âme naïve. Il posséda au plus haut point la belle expression littéraire. C'était un grand poète. Dans un siècle où la force, le pouvoir et le courage avaient seuls quelque valeur, il fut petit, faible, lâche, il eut l'art du mensonge. S'il fut subtil par perversité, c'est de sa perversité même que sont nés ses plus beaux vers.

MARCEL SCHWOB.

LA PSYCHOLOGIE

ET

SES MODERNES CRITIQUES

Où en sommes-nous du débat engagé depuis une trentaine d'années sur l'objet et les méthodes de la psychologie? Qu'est-il advenu de la célèbre définition donnée par Jouffroy dans sa préface de 1826 : « La psychologie est la science des faits de conscience? » Y a-t-il encore aujourd'hui une science de l'observation intérieure, une science de l'homme qui se regarde penser, comme ferait quelqu'un qui se mettrait à la fenêtre pour se voir passer dans la rue? Ou nous nous trompons fort, ou nous pouvons affirmer que cette définition de Jouffroy, malgré toutes les plaisanteries et toutes les objections auxquelles elle a été en butte, malgré les psychologies diverses qui se sont présentées pour prendre la place de la psychologie défunte, que cette définition, dis-je, malgré tout cela, est demeurée triomphante, inébranlable et inébranlée. Il n'est pas, je crois, aujourd'hui, un philosophe, ni même un physiologiste éclairé et compétent qui nie l'existence d'une science des faits de conscience, d'une psychologie subjective, fondées sur l'observation interne, les autres psychologies que l'on a découvertes depuis (expérimentale, comparée, physiologique, morbide, etc.), n'étant que des extensions, des vérifications, des contre-épreuves de la première, mais reposant sur

elle, et ne pouvant exister sans elle. C'est ici l'exemple d'une vérité solide en philosophie, survivant à toutes les controverses, comme les vérités scientifiques ; et c'est par là même une vérité scientifique.

Nous voudrions résumer l'histoire de cette question avec assez de clarté pour pouvoir être compris de tous ceux qui, sans être philosophes de profession, s'intéressent cependant aux questions de philosophie. Il est nécessaire de rappeler tout d'abord quelques notions élémentaires qui se trouvent en tête de tous les traités de philosophie, et sans lesquelles la discussion suivante manquerait de base. On appelle *faits de conscience* les faits qui nous sont attestés par la conscience, c'est-à-dire par le sentiment intérieur qui accompagne ces faits à mesure qu'ils se produisent. Ainsi, je sens, j'ai des sensations ; et je sais que je sens et que j'ai telles sensations. Je pense et je sais que je pense et que j'ai telles ou telles pensées ; je veux et je sais que je veux, et que j'ai telles ou telles volitions ; nous ne pouvons sentir, penser et vouloir sans le savoir, sans en être intérieurement avertis, et pour rappeler un adage scolastique : *non sentimus nisi sentiamus non sentire ; non intelligimus nisi intelligamus non intelligere*. Non-seulement ces faits nous sont connus intérieurement à mesure qu'ils se produisent, mais encore ils ne sont connus que par nous, nul autre-œil que le nôtre ne pénètre dans notre intérieur ; nul autre homme ne sent notre sensation, ne pense notre pensée ; notre âme n'a pas de fenêtres pour le regard des autres hommes. Ce sentiment intérieur qui accompagne ces faits internes s'appelle *conscience* ou *sens intime* ; l'être dans lequel se passent ces faits s'appelle le *moi* ou le *sujet*, de là, l'expression de *subjectifs*, appliquée aux faits de conscience, terme qui s'oppose à celui d'*objectif*, par lequel on désigne tout ce qui se rapporte à l'*objet*, ou au *non-moi*, à tout ce qui se passe en dehors du moi.

On remarquera, et c'est là un point essentiel, que la définition de Jouffroy, si précise et si limitée qu'elle paraisse, n'exclut cependant aucune des formes extensives que pourra prendre ultérieurement la psychologie, si le besoin s'en faisait sentir.

Par exemple, quoique la psychologie soit essentiellement la science des faits de conscience, elle n'en est pas moins autorisée cependant à étudier en même temps des phénomènes d'un autre ordre, que l'on appelle aujourd'hui phénomènes inconscients, si ces phénomènes viennent à se rencontrer dans le cours de notre étude : d'abord, c'est une question de savoir si les phénomènes dits inconscients ne sont pas tout simplement des faits de moindre conscience ; en second lieu, on sait que, suivant la doctrine d'Aris-

tote, c'est la même science qui s'occupe des contraires : ainsi, la morale est à la fois la science du bien et du mal ; la logique, la science du vrai et du faux ; la métaphysique, la science de l'être et du non-être. La psychologie, par analogie, pourra être à la fois la science du conscient et de l'inconscient. Il faut d'ailleurs ajouter que la psychologie ne peut pas être la science de l'inconscient en général, mais de l'inconscient en tant qu'il est vraiment en rapport avec le conscient, intercalé dans la série du conscient, servant à expliquer le conscient ; autrement, si l'on négligeait cette restriction, la psychologie embrasserait tous les phénomènes de l'univers. Ce n'est donc qu'en tant qu'ils peuvent devenir faits de conscience, que les phénomènes inconscients peuvent rentrer dans la même science que les faits de conscience proprement dits. Pour rappeler un exemple devenu classique, le philosophe écossais Hamilton, traitant de ce sujet, nous dit : « Il me vient à l'esprit un cas, dont j'ai été récemment frappé. Je pensais à la montagne du Ben-Lomond, et cette pensée fut immédiatement suivie de la pensée du système d'éducation prussienne ; il n'y avait pas moyen de concevoir une connexion entre ces deux idées en elles-mêmes. Cependant un peu de réflexion m'expliqua l'anomalie. La dernière fois que j'avais fait l'ascension du Ben-Lomond, j'avais rencontré à son sommet un Allemand ; et bien que je n'eusse pas conscience des termes intermédiaires entre Ben-Lomond et les écoles de Prusse, ces termes étaient indubitablement : Allemand, — Allemagne, — Prusse ; et je n'eus qu'à les rétablir pour rendre évidente la conscience des extrêmes. » Dans ce cas, on voit clairement que l'inconscience est ce qui n'est pas actuellement dans la conscience, mais ce qui y a été, ce qui en a disparu, ou ce qui peut y rentrer : c'est l'analogie du conscient.

La définition de Jouffroy n'exclut pas davantage d'autres faits qui ne sont pas des faits de conscience, qui même sont des faits objectifs, des faits externes proprement dits, mais qui pourraient être nécessaires pour la description exacte des faits internes, par exemple, certaines données physiologiques qui accompagnent toujours, suivant les uns, fréquemment suivant les autres, les phénomènes de conscience. En tant que ces conditions peuvent être indispensables pour l'analyse et la description même des faits mentaux, la science des faits de conscience est implicitement autorisée à les utiliser ; et, pour employer un exemple très simple, aucun psychologue, même de l'école de Jouffroy, ne se fera scrupule de distinguer la vision de l'audition, en signalant les organes différens auxquels ces deux fonctions sont associées ; et, lorsque l'on distingue les sens et les organes des sens, on ne peut s'em-

pêcher de signaler précisément l'existence de ces organes. Par la même raison, aucun psychologue ne se privera d'étudier les faits de l'habitude ou de l'instinct, quoique ces faits se passent en grande partie dans le domaine organique, dans l'ordre des mouvemens ; mais les mouvemens ne sont point étudiés dans ce cas-là, à titre de mouvemens, et comme phénomènes mécaniques des corps humains ; ils ne le sont qu'en tant qu'ils sont liés à des phénomènes de conscience. Il en est ici de la psychologie comme de l'histoire, laquelle par exemple, tout en se rapportant essentiellement à la catégorie du temps, ne laisse pas d'avoir égard aussi à l'étude des lieux, c'est-à-dire à la géographie ; et cependant on ne définira pas l'histoire par la géographie ; et l'on continuera de dire que l'histoire est la science des événemens passés, quoiqu'il soit évidemment sous-entendu que ces événemens se sont passés dans certains lieux.

Non-seulement la définition de Jouffroy n'exclut aucun des progrès possibles de la psychologie dans l'ordre des faits, elle n'exclut pas davantage l'extension possible de la psychologie du côté de la métaphysique, par exemple, elle n'exclut pas la doctrine de ceux qui prétendent, et nous sommes de ceux-là, que la conscience n'atteint pas seulement des phénomènes, mais qu'elle pénètre jusqu'à la cause et à la substance, c'est-à-dire jusqu'à l'âme. Je dis que la définition de Jouffroy n'exclut pas ce point de vue, qu'il a du reste lui-même adopté plus tard ; car il est possible que l'analyse des faits de conscience nous conduise jusque-là ; mais pour éviter toute idée préconçue, nous devons écarter toute doctrine dans la définition de la science, afin de ne parler que de ce qui est universellement accordé. C'est pour cela, par exemple, que nous ne dirons point que la psychologie est la science de l'âme ; car sans croire, comme le disait Jouffroy dans cette même préface, que le problème de l'âme est un problème prématuré, nous pensons que ce serait une solution prématurée que de l'introduire dans la définition même de la science. Même le mot de faculté, comme le mot âme, engage des questions métaphysiques qu'il faut ajourner sans les exclure. Quant aux limites qui séparent la psychologie de la métaphysique, il n'est pas plus facile de les fixer *a priori* que de fixer les limites de la psychologie et de la physiologie, du conscient et de l'inconscient ; mais il en est de même des limites de toutes les sciences. L'important pour chacune d'elles est de fixer le point essentiel et caractéristique qui est l'objet de la science : or cet objet, c'est ici le fait de conscience.

Quelques mots aussi sur la terminologie qui s'est répandue de nos jours en psychologie, et qui nous paraît inférieure en préci-

sion et en clarté à celle de Jouffroy. Par exemple, nous emploierons l'expression de *faits de conscience*, de préférence à celle d'*états de conscience*, que l'on a depuis quelques années empruntée aux Anglais. Nous ne voyons aucun avantage dans cette dénomination. Dans toutes les autres sciences, il est question de faits; pourquoi la psychologie se bornerait-elle à l'expression vague d'*états*? Cela a d'autant plus d'inconvéniens qu'il y a des cas en psychologie où le mot d'*états* est nécessaire pour caractériser certains faits de conscience, par rapport à d'autres; par exemple, on dira que la plaisir et la douleur sont des états tandis que le désir et la crainte sont des mouvemens: les uns ont un caractère statique, les autres un caractère dynamique: réservez donc le mot d'état pour le cas où il signifie quelque chose, et ne l'employez pas inutilement là où il ne signifie rien. Nous écarterons également l'expression barbare de faits *psychiques*, quoique aujourd'hui presque universellement adoptée, mais qui est si désagréable à l'oreille. Nous préférons de beaucoup l'expression de faits *psychologiques*, comme on disait autrefois. Mais on y a renoncé par cette raison, dit-on, que les faits, étant antérieurs à la science puisqu'ils en sont l'objet, ne doivent pas être dénommés d'après le nom de la science qui s'en occupe, mais d'après le nom de l'objet auquel ils se rapportent. S'il en était ainsi, il faudrait changer toutes les habitudes de la langue, car partout les faits sont dénommés d'après la science et non pas d'après l'objet. Ainsi l'on dit: les faits *astronomiques* et non pas les faits *astriques*; les faits *géologiques* et non pas les faits *géiques*; les faits *biologiques* et non pas les faits *biiques*. De même on dit les faits *économiques*, et non pas les faits *ploutiques*; les faits *chronologiques* ou *historiques* et non pas les faits *chroniques*. Il n'y a donc aucune raison de violer cette règle générale quand il s'agit de la psychologie.

La psychologie, considérée comme science des faits de conscience, est aussi ancienne que la philosophie elle-même. On trouve de la psychologie dans Démocrite et dans Empédocle, dans Platon et dans Aristote; mais elle y est plus ou moins fondue avec les autres parties de la philosophie. Il en est de même, quoique déjà avec plus de liberté, dans Descartes, Malebranche et Spinoza. Avec Locke elle se sépare et devient une science indépendante. Condillac, Hume et Reid la maintiennent dans cette voie. Mais c'est surtout de nos jours que la psychologie a cherché à se constituer comme science en faisant valoir ses titres. Ce fut l'œuvre de Théodore Jouffroy dans sa préface aux *Esquisses* de D. Stewart. Ce morceau remarquable est l'origine de toutes

les discussions qui ont eu lieu depuis sur l'objet et la méthode de la psychologie. On peut sans doute étendre et développer les vues de Jouffroy; mais les bases qu'il a établies sont inébranlables. Que cette science d'ailleurs puisse se compléter, s'enrichir par des annexes nouvelles, cela prouve précisément qu'elle était susceptible de progrès. Nous avons à rechercher, dans la thèse de Jouffroy, ce qui demeure acquis et incontesté, et les additions légitimes que le temps y a apportées. Ces additions ressortent des objections même élevées contre Jouffroy. Considérées en elles-mêmes, ces objections ont une valeur sérieuse, comme indication des points de vue nouveaux que la science avait à aborder et à parcourir. Rien de plus facile que de faire ce partage et de réconcilier ce que l'on appelle la vieille psychologie avec la nouvelle.

I.

L'adversaire le plus intraitable, le plus intransigeant de la psychologie subjective, de la psychologie à la Jouffroy, a été Auguste Comte : « Les métaphysiciens, dit-il, ont imaginé dans ces derniers temps de distinguer, par une subtilité fort singulière, deux sortes d'observation d'égale importance, l'une extérieure, l'autre intérieure, et dont la dernière est uniquement destinée à l'étude des phénomènes intellectuels. Quant à observer les phénomènes intellectuels, pendant qu'ils s'exécutent, il y a impossibilité manifeste. L'individu pensant ne saurait se partager en deux, dont l'un raisonnerait, tandis que l'autre se regarderait raisonner. » Telle était la première objection d'Auguste Comte. Il en ajoutait deux autres, de non moindre importance : « Une telle méthode, disait-il, en la supposant possible, devait tendre à rétrécir extrêmement le champ de l'intelligence en la limitant, de toute nécessité, au seul cas de l'homme adulte et sain, sans aucun espoir d'éclairer jamais une doctrine aussi difficile par la comparaison des différens âges, ni par la considération des divers états pathologiques. » Enfin il imputait à cette méthode ce qu'il appelait « l'interdiction absolue jetée sur toute étude intellectuelle ou morale, relative aux animaux, de la part desquels les psychologues n'attendent sans doute aucune observation intérieure. »

Ainsi : 1° impossibilité de s'observer soi-même; 2° la psychologie réduite à l'étude de l'homme adulte et de l'homme sain; 3° exclusion de l'étude psychologique des animaux, — tels sont les trois points qu'Auguste Comte dénonce comme les vices essentiels de la

méthode psychologique subjective. Ces objections sont importantes, surtout les deux dernières parce qu'elles ont ouvert la voie à de nouvelles recherches psychologiques. Mais si elles font pressentir et ont plus ou moins amené des accroissemens notables en psychologie, elles ne portent pas, en réalité, sur l'essentiel de la thèse de Jouffroy; elles ne la renversent pas; elles ouvrent la voie, et cette voie est légitime, à une psychologie objective faite par le dehors; mais elles ne détruisent pas la nécessité d'une psychologie faite par le dedans, et qui est la psychologie proprement dite.

Posons d'abord quelques principes qui sont accordés par tout le monde et par tous les savans, quand il s'agit des autres sciences, et que l'on oublie aussitôt qu'il est question de psychologie. Toute méthode scientifique est une méthode d'abstraction. Elle consiste toujours à démêler un fait simple dans la série des faits complexes au milieu desquels il se trouve en réalité engagé. Le point de départ nécessaire d'une science est de démêler l'ordre de faits spécifiques et caractéristiques qui constituent cette science. Nul doute que, dans la réalité, les faits physiques proprement dits ne soient profondément intercalés et entremêlés avec les faits chimiques; on les distingue cependant les uns des autres; il y a des chimistes et des physiciens, des chaires de chimie où il n'est point question de physique et des chaires de physique où il n'est point question de chimie; ou du moins, dans chacune de ces sciences, les faits de l'ordre voisin n'interviennent qu'en sous-ordre et sont subordonnés au fait principal. Qu'a donc fait Théodore Jouffroy? Il a mis en relief et en pleine lumière l'ordre de faits caractéristiques dont s'occupe la psychologie. Ces faits, ce sont les faits subjectifs, avec le sentiment intérieur qui les accompagne: or c'est bien là un ordre de faits *sui generis* et irréductibles, et il était de toute nécessité de les dégager de ce qui n'était pas eux; c'est cela qui est l'objet propre, original, de la psychologie: c'est de là qu'elle doit partir, si elle veut être une science, et non un amas confus de plusieurs sciences. Une fois l'existence de ces faits subjectifs établie et reconnue, on pourra discuter sur la manière de les étudier ou sur les recherches ultérieures auxquelles ils peuvent donner lieu; on verra alors que les trois objections précédentes portent sur la forme et les applications, mais non sur l'essence de la méthode psychologique.

Il est en effet évident, pour ce qui concerne le premier point, que, dans la méthode de Jouffroy, le principe d'une observation intérieure est la seule chose essentielle, et que ce principe laisse ouverte la question de savoir si c'est au moment même où les faits ont lieu ou plus tard et après coup que l'observation est possible.

Jouffroy n'a pas traité cette question. Il n'a pas cru nécessaire d'entrer dans le détail du mode d'observation dont il s'agit. Il est certain que si un homme observe en lui même la passion non au moment où elle a lieu, mais plus tard par le souvenir, et en se rappelant les différens momens de cette passion, il est évident, dis-je, que c'est bien là de l'observation intérieure, telle que l'entendait Jouffroy : et l'omission d'une telle distinction n'a rien qui compromette la doctrine fondamentale de l'existence des faits subjectifs et de la possibilité de les connaître par l'observation interne.

Cette réponse a été faite à Auguste Comte par un philosophe non suspect, lié d'amitié avec lui, et qui passe pour être plus ou moins de son école, M. John Stuart-Mill. Il lui répond même sur ce point d'une manière assez dure : « Il n'est pas bien nécessaire, dit-il, de faire une réfutation en règle d'un sophisme dans laquelle la seule chose surprenante serait qu'il imposât à quelqu'un. Premièrement, on pourrait renvoyer M. Comte à l'expérience et aux écrits de MM. Cardaillac et Hamilton, pour prouver que l'esprit peut avoir conscience de plusieurs choses à la fois, et même le pouvoir d'y faire attention. En second lieu, il aurait pu venir à l'esprit de M. Comte qu'il est possible d'étudier un fait par l'intermédiaire de la mémoire, sinon dans le moment où nous le pensons, du moins un moment après, et c'est le mode d'après lequel s'acquiert le meilleur de notre science sur les actes intellectuels. »

Cette même pensée, à savoir que la psychologie se fait non par la conscience immédiate, mais par la mémoire, était venue à l'esprit, avant M. Stuart-Mill, d'un philosophe contemporain de Jouffroy, l'auteur célèbre de la *Réfutation de l'éclectisme*, Pierre Leroux ; mais il en avait tiré une objection contre Jouffroy : « Il ne s'agit pas, disait-il, d'une observation directe de l'âme par elle-même, mais d'une observation à distance faite non pas sur l'âme elle-même, mais sur les opérations de l'âme, ce qui est bien différent. » Mais je ne sais si c'est là véritablement une objection contre Jouffroy. On peut faire remarquer avec justesse que celui-ci ne s'est pas exprimé avec assez de précision, qu'il n'a pas prévu l'objection qui lui serait faite sur la difficulté pour l'âme de s'observer au moment même, et il aurait dû dire qu'il s'agit plutôt d'une observation indirecte et à distance, comme s'exprimait Pierre Leroux ; mais il n'y a rien dans les principes posés par Jouffroy qui s'oppose à cette manière d'entendre les choses : c'était une précision de plus apportée à son analyse, mais non une réfutation. Quant à la distinction invoquée par Pierre Leroux entre l'âme elle-même et ses opérations, elle ne pouvait porter en aucune façon contre

la doctrine de Jouffroy ; car c'est lui précisément qui, dans cette même préface, avait le plus nettement et le plus hardiment distingué l'âme de ses phénomènes ou opérations, au point d'avoir écrit cette proposition qui lui a été plus tard si violemment reprochée : « Le problème de l'âme est un problème prématuré. »

Au reste, tout en laissant la plus large part, avec Pierre Leroux et Stuart-Mill, à l'observation indirecte en psychologie par l'intermédiaire de la mémoire, nous sommes loin, quant à nous, d'accorder qu'il ne puisse pas y avoir d'observation directe de l'âme par elle-même. C'est sans doute un fait étrange et inexplicable que celui de la réflexion ; mais il ne l'est pas plus que celui de la conscience, et celui-ci ne peut pas être nié. Kant a parfaitement fait ressortir ce qu'il appelle « le paradoxe de la conscience, » à savoir le fait d'un être se connaissant lui-même, et, comme il s'exprime, « affecté par lui-même : » car il y a toujours là quelque chose de double, à quelque degré qu'on suppose la conscience ; par exemple, je souffre et en même temps je sais que je souffre : il y a deux faits en un seul : c'est donc un redoublement ; mais c'est ce redoublement même qui fait l'originalité irréductible de ce fait. Or la réflexion ne fait autre chose que grossir le fait et mettre en relief ce qui est obscur et nous rendre attentifs à nous-mêmes. Nous pouvons donc à la fois penser, et penser que nous pensons. Par exemple, je veux savoir si l'idée de couleur est inséparable de l'idée d'étendue, j'évoque dans mon esprit un point lumineux dans le ciel, ou un point blanc sur un tableau noir, et je vois toujours cette couleur étendue. L'observation est donc ici contemporaine du fait lui-même ; et la distinction de la conscience et de la mémoire est insignifiante, car c'est le même fait de part et d'autre. On remarquera enfin que l'objection elle-même suppose l'analyse intérieure qu'elle déclare impossible, car on ne saurait jamais par le dehors, par exemple en observant un cerveau, si le raisonnement ou la réflexion sur le raisonnement sont deux opérations successives ou simultanées. L'objection elle-même suppose donc l'emploi de la méthode psychologique.

La seconde objection d'Auguste Comte est que la psychologie se borne à l'étude de l'homme adulte et sain, au lieu de l'étudier à travers les différens âges, ou dans les altérations de ses facultés mentales. C'est donc une science qui se place en dehors des conditions de la réalité.

On est surpris qu'Auguste Comte, en empruntant cette objection à Broussais, ait été assez aveuglé par le parti-pris et par la prévention pour ne pas voir que cette objection portait tout aussi bien sur la physiologie que sur la psychologie, et qu'il avait lui-même

d'avance réfuté cette objection en distinguant la physiologie ou biologie de l'histoire naturelle et de la pathologie.

En effet, n'est-il pas évident que la physiologie, tout comme la psychologie, ne s'occupe que de l'homme adulte, et ne traite que secondairement des différens âges? Par exemple, elle étudie à fond les fonctions génératrices; or ces fonctions n'ont pas lieu dans l'enfance et elles n'ont plus lieu dans la vieillesse. De même, la physiologie n'étudie que l'homme sain, et cela est nécessaire: car comment comprendre la pathologie ou la science de l'état anormal, sans comparaison avec l'état normal? Et saurait-on ce que c'est que la maladie, si on ne connaissait pas la santé? Enfin, comment la thérapeutique serait-elle possible, c'est-à-dire comment pourrait-on ramener l'homme de l'état pathologique à l'état normal, si on ne connaissait pas ce dernier état?

On ne voit donc pas pourquoi on n'appliquerait pas à la psychologie ce que l'on accorde pour la physiologie. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que c'est Auguste Comte lui-même qui a posé sur ce point les vrais principes. « Sans doute, dit-il, il était non-seulement inévitable, mais encore rigoureusement indispensable que la biologie commençât par un tel point de départ (la considération de l'homme), afin de se constituer une unité fondamentale qui pût servir ensuite à la coordination systématique de la série entière des cas biologiques. Un tel type ne pouvait en effet, sous peine de nullité radicale, être arbitrairement choisi; et ce n'est point uniquement, ni même principalement comme le mieux connu et le plus intéressant que le type humain a dû être nécessairement préféré: c'est surtout par la raison profonde qu'il offre en lui-même le résumé le plus complet de l'ensemble de tous les autres cas. Ainsi, une première analyse de l'homme envisagé à l'état adulte et au degré normal sert à former la grande unité scientifique suivant laquelle s'ordonnent les termes successifs de la série biologique. » Ainsi, l'objet de la physiologie, c'est bien, suivant Comte, l'homme adulte et normal, précisément le même qu'il reproche aux psychologues d'avoir étudié intellectuellement. C'est là, dit-il, l'unité fondamentale dont on étudiera plus tard les variations et les dégradations. Mais en psychologie aussi n'a-t-on pas besoin d'un type et d'une variété fondamentale? L'homme adulte, c'est l'homme complet, l'homme arrivé au plein développement de sa nature. Sans doute la physiologie exige l'étude des différens âges et même doit remonter plus haut, jusqu'à l'embryon: mais doit-on confondre la physiologie avec l'embryologie? Sans doute encore l'idée de développement et d'évolution a dû s'introduire dans la science, et la méthode comparative, comme l'a remarqué Auguste Comte, a

renouvelé toute l'histoire naturelle, et il en sera de même en psychologie. Mais la physiologie ne cessera jamais d'exister comme science distincte, prenant pour base le type le plus complet de l'être vivant. De même, en psychologie, l'idée de mouvement, de variation, d'évolution, s'introduira de plus en plus, soit au point de vue des âges, soit au point de vue de l'histoire des sociétés, soit au point de vue des altérations morbides ; mais ces études comparatives n'excluent pas et même exigent une unité, un terme de comparaison, qui est là aussi l'homme adulte et l'homme normal.

Auguste Comte a posé lui-même avec beaucoup de précision la différence qui sépare le domaine de la biologie du domaine des autres sciences qui lui servent de compléments, de confirmations ou de rectifications. Les mêmes principes s'appliquent rigoureusement à la psychologie et à ses annexes. Il distingue deux ordres de sciences, les sciences abstraites et les sciences concrètes. La science abstraite est celle qui étudie les lois générales et fondamentales. La science concrète étudie ces mêmes lois modifiées par les circonstances diverses de la réalité. La science abstraite de la vie, c'est la biologie ou physiologie proprement dite ; les sciences concrètes sont : 1° l'histoire naturelle ; 2° la pathologie. « Ces deux ordres de considération, dit Auguste Comte, sont également étrangers par leur nature au vrai domaine philosophique de la biologie. En effet, celle-ci doit toujours se borner à l'étude essentielle de l'état normal, en conservant l'analyse pathologique comme un simple moyen d'exploration. De même, quoique des observations d'histoire naturelle puissent fournir à l'anatomie et à la physiologie de précieuses indications, la vraie biologie n'en doit pas moins, tout en se servant d'un tel moyen, décomposer toujours l'étude de chaque organisme dans celle de ses parties constituantes, tandis qu'une telle décomposition est directement opposée au véritable esprit de l'histoire naturelle. »

Ces principes, très solides en eux-mêmes, peuvent s'appliquer, sans presque y rien changer, à la science psychologique. Sans doute il y a une pathologie mentale ; sans doute il y a une histoire naturelle de l'âme, à savoir l'histoire de ses différens états aux différens âges, aux différens siècles, suivant les sexes, les tempéramens, etc. Ce sont des sciences concrètes. La psychologie proprement dite est une science abstraite, comme la physiologie. C'est elle qui fonde les sciences concrètes, qui sans elle seraient impossibles. Réciproquement, la psychologie puise des données précieuses dans l'une ou l'autre de ces deux sciences ; mais elle s'en distingue. Si la psychologie n'existe pas d'abord pour elle-même, elle

n'existera pas du tout; et les autres sciences qui se rattachent à elle cesseront d'avoir la moindre clarté.

Auguste Comte, poursuivant les conséquences qui dérivent, selon lui, de la méthode psychologique d'observation intérieure, affirme qu'une telle méthode exclut absolument toute étude des facultés mentales des animaux.

Où voit-on que Jouffroy ait jeté une telle interdiction sur la psychologie animale? Il y a là une méprise sur le sens essentiel de la théorie de Jouffroy. Ce que celui-ci a voulu établir et ce qu'il a établi magistralement, c'est qu'il y a des faits subjectifs, et que ces faits sont essentiellement distincts des faits objectifs ou physiologiques auxquels ils sont nécessairement unis : la psychologie a donc un objet propre qui la sépare de la physiologie. Maintenant, que ces faits subjectifs se passent chez les autres hommes, au lieu de se passer en nous, chez les animaux au lieu de se passer chez les hommes, ce n'en sont pas moins des faits subjectifs qui relèvent de la psychologie et non de la physiologie. Mais, dit-on, les animaux ne peuvent pas s'observer eux-mêmes. Il n'y aura donc point de psychologie animale, si la méthode d'observation intérieure est la seule méthode psychologique. Mais Jouffroy, en signalant la méthode d'observation intérieure comme la principale, n'a nullement exclu la méthode d'observation indirecte, à savoir celle qui s'exerce sur les autres, et qui par induction conclut des signes ou des actes extérieurs aux faits mentaux qu'ils expriment. L'une de ces méthodes n'exclut pas l'autre. De ce que je m'étudie moi-même, s'ensuit-il que je ne puisse pas chercher à deviner ce qui se passe dans la pensée d'autrui? Cela n'est pas plus interdit au philosophe qu'aux autres hommes, et cette double étude a lieu tous les jours chez tous les hommes. Si donc Jouffroy a parlé surtout de l'observation intérieure et subjective, c'est qu'il avait à déterminer le caractère essentiel et propre de la psychologie, à savoir le caractère subjectif; de même que Claude Bernard, lorsqu'il a essayé de déterminer le caractère expérimental de la physiologie, n'a parlé que de l'expérimentation; mais il n'a pas exclu par là ni la méthode comparative, ni la méthode d'anatomie pathologique. De même Jouffroy a mis en relief le rôle de l'observation intérieure, parce que c'était le point essentiel à établir; mais il n'a rien nié; et si on lui eût parlé de cette méthode objective indirecte, il eût répondu infailliblement qu'elle était un corollaire et une contre épreuve de l'observation intérieure. En fait, les psychologues n'ont jamais ignoré cette méthode d'observation par le dehors. Les Écossais, les maîtres de Jouffroy, s'en sont beaucoup servis. Dans la *Philosophie de l'esprit humain*, de D. Stewart, le troisième volume est

consacré à la psychologie des animaux, à celle des âges, des sexes et des professions. Tout ce que l'on peut dire, c'est que depuis Jouffroy, et peut-être sous l'impulsion même des objections exagérées d'Auguste Comte, la psychologie objective a fait beaucoup de progrès : mais c'est le propre de toutes les sciences.

Pour en revenir à ce qui concerne les facultés animales, on peut dire que ce sont encore les psychologues ou philosophes qui, avant ces derniers temps, avaient le plus travaillé sur ce sujet. Ainsi, sans parler de Bossuet, qui a écrit un chapitre substantiel sur la question dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, nous venons de nommer Dugald-Stewart qui a laissé des pages très fines sur les facultés des animaux comparées à celles de l'homme. Avant lui, Condillac écrivait son *Traité des animaux*. En Allemagne, Reimarus, disciple de Leibniz et maître de Kant, publiait un des ouvrages les plus riches en observations de ce genre, intitulé : *Considérations sur l'instinct des animaux*. Plus anciennement, Montaigne, dans un esprit sceptique et un peu par jeu, faisait aux animaux une large part dans son célèbre chapitre, intitulé *Apologie de Raymond de Sébonde*. La philosophie n'a donc jamais interdit l'étude mentale des animaux et la psychologie de Jouffroy n'est nullement tenue de l'interdire.

Ce qui explique du reste la rareté des travaux des psychologues sur cette question, c'est que le sujet d'observation leur manque et qu'ils ne peuvent avoir de ménagerie dans leur cabinet; ils ne peuvent donc avoir là-dessus que des idées vagues. Ce serait plutôt aux naturalistes qu'il faudrait reprocher d'avoir négligé ce côté de la science. Ils ont, en effet, des animaux à leur disposition, et ils en ont très peu tiré parti. Le meilleur ouvrage qui ait été écrit sur ce sujet est la *Lettre sur les animaux* de Ch. Leroy, qui n'était ni un philosophe, ni un naturaliste, mais un simple capitaine des chasses, et la méthode de Leroy n'est pas autre chose que celle que nous indiquons plus haut, à savoir une méthode psychologique indirecte, qui conclut à la similitude des causes par la similitude des effets. En effet, il montre que les animaux sont susceptibles de faire des expériences comme les hommes, en comparant les actions animales et les actions humaines; et ces actions humaines elles-mêmes, nous ne les comprenons que par analogie avec ce qui se passe en nous-mêmes.

D'ailleurs, ici encore, dans cette question, nous n'avons rien de mieux à faire que d'invoquer le témoignage d'Auguste Comte lui-même et d'appliquer à la psychologie ce qu'il dit de la physiologie. Il distingue avec Bichat les fonctions organiques des fonctions animales (ou vie de relation). Or, pour ces dernières fonctions, dans les-

quelles rentrent évidemment les facultés intellectuelles et morales, Auguste Comte affirme la nécessité de commencer par l'homme et non par l'animal. « Toute recherche, dit-il, soit anatomique, soit physiologique, relative à la vie animale elle-même, serait essentiellement obscure si on ne commençait pas par la considération de l'homme, seul être où un tel ordre de phénomènes soit jamais immédiatement intelligible. C'est nécessairement l'état évident de l'homme de plus en plus dégradé, et non l'état indéfini de l'éponge de plus en plus perfectionnée que nous pouvons poursuivre dans toute la série animale. Si nous paraissions ici nous écarter de la marche ordinaire où nous procédons toujours du sujet le plus général et le plus simple au plus particulier et au plus complexe, c'est uniquement afin de nous mieux conformer, sans puérole affectation de symétrie scientifique, au vrai principe philosophique qui consiste à passer constamment du plus connu au moins connu. » Appliquez ces principes à la psychologie et vous comprendrez que Jouffroy ait voulu constituer la psychologie humaine, c'est-à-dire la psychologie subjective, avant la psychologie animale, qui se fait par le dehors.

En résumé, la polémique d'Auguste Comte n'ébranle pas le moins du monde les principes posés par Jouffroy, à savoir l'existence de faits subjectifs aussi certains, sinon plus que les faits objectifs; de plus la possibilité de connaître et d'analyser ces faits par l'observation; la distinction de l'observation interne et de l'observation externe, en un mot l'existence d'une psychologie subjective, comme base de toutes les recherches sur les facultés intellectuelles et morales.

Pour compléter notre démonstration, examinons maintenant la méthode qu'Auguste Comte propose de substituer à celle de Jouffroy. Elle consiste en deux points: 1° étudier les facultés non en elles-mêmes, mais dans leurs organes; 2° les étudier encore non en elles-mêmes, mais dans leurs résultats. En un mot, la doctrine a pour but de faire rentrer la psychologie dans la physiologie et dans l'histoire naturelle. Il loue Destutt de Tracy d'avoir eu le courage de dire que l'idéologie est une partie de la zoologie; mais Tracy s'était contenté de le dire, et son idéologie était restée purement abstraite, séparée absolument de toutes les conditions organiques et des origines zoologiques. Il s'agit donc de reprendre et de mettre en pratique l'aphorisme de Tracy.

Quant à nous, il nous semble que la proposition de Tracy ne signifie pas grand'chose. On peut, en effet, convenir que l'homme, ayant un corps organisé comme les autres animaux, sera appelé un animal, et même les écoles de philosophie le définissent

un animal raisonnable, et, à ce titre, on peut dire sans grande hardiesse que tout ce qui concerne l'homme rentre dans la zoologie; on le dira de l'histoire aussi bien que de la psychologie. Mais je demande si ce sera une proposition bien féconde et qui avancera beaucoup la science que de dire que l'histoire fait partie de la zoologie. Il n'en faudra pas moins traiter l'histoire par les mêmes méthodes qu'auparavant, et la proposition ne fera pas découvrir un seul fait nouveau. Il en est de même de la proposition de Destutt de Tracy. On aura beau affirmer que la psychologie ou l'idéologie rentrent dans la zoologie, il n'y aura jamais d'autre moyen de connaître l'homme que de l'appeler à s'observer lui-même. Examinons cependant si les deux procédés d'Auguste Comte valent mieux que le γῶθι σεαυτὸν de Socrate.

Pour le premier point, Auguste Comte affirme qu'il faut appliquer à la psychologie le principe fondamental de la physiologie : pas d'organes sans fonctions, pas de fonctions sans organes. Le problème physiologique se ramène donc à ceci : étant donné l'organe, trouver la fonction; étant donnée la fonction, trouver l'organe. Cette règle, une fois posée, il faut l'appliquer partout; or, nul ne doute que l'intelligence ne soit attachée à un organe, le cerveau : donc c'est dans le cerveau qu'il faut étudier l'intelligence. Examinons cette assertion.

C'est déjà une grande exagération de subordonner absolument la fonction à l'organe, et de poser en principe que, l'organe étant donné, on doit en déduire la fonction. Claude Bernard a plusieurs fois critiqué cette méthode qui subordonne la physiologie à l'anatomie par le même genre de confusion qui subordonne ici la psychologie à la physiologie. Il n'est pas vrai du tout, dit Claude Bernard, que de l'organe on puisse déduire la fonction. On aurait pu observer le foie pendant des siècles; on n'aurait jamais pu en déduire sa fonction glycogénique : il a fallu l'apprendre d'ailleurs. Claude Bernard cite encore ce fait que dans les animaux supérieurs les cellules sensibles sont triangulaires et les cellules motrices quadrangulaires. Outre que cette différence ne nous apprend absolument rien sur la différence de la sensibilité et du mouvement, et sur l'attribution de ces fonctions à l'une plutôt qu'à l'autre de ces deux formes, on aurait tort d'associer chacune de ces deux fonctions à chacun de ces deux genres de cellules, puisqu'il arrive précisément que, chez les oiseaux, c'est la disposition inverse qui a lieu, c'est-à-dire que ce sont les cellules motrices qui sont triangulaires et les sensibles quadrangulaires.

En outre, lors même qu'on accorderait sans restriction l'axiome précédent, il y aurait toujours entre les fonctions intellectuelles et

les fonctions organiques une différence fondamentale, c'est que pour les fonctions organiques, c'est le même ordre d'observation qui nous donne à la fois la fonction et l'organe; en même temps que vous voyez l'organe, par exemple l'estomac, vous pouvez voir la digestion (comme dans le cas de l'ouverture de l'estomac par une blessure). Si vous pouviez voir directement le cœur, vous verriez en même temps, et par le même acte d'observation, l'organe et ses mouvements. Quand il s'agit au contraire des organes cérébraux, le même mode d'observation ne vous donne pas à la fois l'organe et la fonction; et il vous faut recourir, pour constater la fonction, à un autre mode d'observation qui est l'observation intérieure ou la conscience. Il faut donc, pour faire la théorie complète des fonctions cérébrales, rassembler les deux ordres d'opérations que vous ne connaissez que séparément. S'il est vrai qu'un cerveau vu du dehors ne manifeste aucune pensée (car un ignorant qui verrait un cerveau pour la première fois ne saurait dire si c'est l'organe de la pensée ou l'organe de la circulation), réciproquement, le sentiment de la pensée en nous-même ne nous suggère pas davantage l'idée d'un cerveau. Comment une telle différence ne compterait-elle pour rien? Et de quelque manière qu'on s'y prenne, peut-on éviter l'emploi d'une méthode psychologique différente de la méthode physiologique? car le cerveau ne porte pas écrits sur ses lobes, comme les crânes phrénologiques que l'on vend chez les marchands, les noms des facultés.

Bien entendu, et nous ne saurions trop le répéter (car c'est sur notre exclusivisme prétendu que l'école adverse établit son propre exclusivisme), bien entendu, nous ne nions pas l'importance d'une psychologie physiologique; et Jouffroy lui-même ne la niait pas; au contraire, il professait expressément cette doctrine de l'union des deux sciences, en se plaignant qu'elles ne fussent pas assez sœurs. En voici la preuve: « L'une et l'autre, en effet (la psychologie et la physiologie), s'occupent bien de certains phénomènes qui ne sont pas dans leurs attributions, la physiologie de phénomènes psychologiques, la psychologie de phénomènes physiologiques, et elles ont raison de s'en occuper; autrement, elles seraient incomplètes. Car ce n'est pas la vie psychologique ni la vie physiologique telles qu'elles pourraient se développer si elles étaient isolées, que les deux sciences ont pour objet de connaître, mais chacune de ces deux vies, telle qu'elle s'accomplit dans l'homme, c'est-à-dire dépendante de l'autre, modifiée par l'autre, mutilée peut-être, peut-être agrandie par l'autre. C'est pourquoi ces deux sciences ne doivent point demeurer et n'ont jamais été

étrangères l'une à l'autre. Elles doivent se prêter des secours mutuels, et s'il y a un reproche à leur faire, c'est de n'avoir pas été jusqu'ici aussi sœurs qu'il est nécessaire à chacune d'elles qu'elles le soient (1). »

Il n'est donc point question de séparation et d'isolement. Un seul point à débattre est de savoir, non s'il doit y avoir une psychologie physiologique, mais si celle-ci doit remplacer l'autre. On cherche aujourd'hui les prodromes physiologiques de l'attention ; mais le ferait-on, si la psychologie ne nous avait appris qu'il y a une faculté appelée attention, et si l'analyse de cette faculté n'avait provoqué plusieurs problèmes ? Par exemple, on distingue une attention volontaire et une attention involontaire, comme si ce n'était pas là une distinction psychologique, que la physiologie pure n'aurait jamais pu découvrir. On cherche l'origine du moi dans la résultante des fonctions du cerveau. Vraie ou fausse, cette théorie serait-elle née, si la psychologie n'avait fourni la notion du moi et sa distinction d'avec le non-moi ? On cherche la localisation des facultés ; mais le ferait-on si l'on ne connaissait pas les facultés elles-mêmes ? Il est donc certain que l'on ne peut étudier les facultés de l'esprit dans leurs organes, avant de les étudier en elles-mêmes, sauf ensuite à les rattacher par voie de concomitance à leurs corrélatifs organiques, laissant d'ailleurs à une science plus haute, la métaphysique, la question de savoir si ces corrélatifs sont, ou non, la véritable substance de l'esprit. Voilà le vrai système scientifique que l'on ne repousse que par des idées préconçues.

Examinons maintenant la seconde règle d'Auguste Comte : étudier les facultés humaines non elles-mêmes, mais dans leurs résultats. Par exemple, c'est en regardant agir les animaux, les fous, les sauvages, les enfans, et je suppose bien aussi un peu l'homme adulte et sain, que l'on connaîtra les facultés intellectuelles et morales de l'espèce humaine. C'est toujours le même malentendu. Que l'observation objective soit nécessaire pour confirmer, contrôler, rectifier, développer les conclusions obtenues déjà par la méthode subjective, c'est ce qui est aujourd'hui universellement accordé ; mais que par elle-même, et réduite à elle seule, elle soit incapable de donner aucun résultat, c'est ce qui est évident. En effet, ce que nous voyons des facultés humaines par le dehors, ce ne sont pas les faits eux-mêmes, à savoir les pensées, les volitions et les passions : ce sont leurs signes externes. Or, ces signes doivent être interprétés ; ils n'ont aucune valeur, si ce n'est par comparaison avec les signes qui accompagnent d'ordinaire nos propres

(1) *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 208.

opérations. La psychologie objective n'est donc pas une science de faits : c'est une science de *signes* qui n'atteint les faits qu'indirectement et en passant par le domaine de la conscience subjective. Elle n'est une science d'observation qu'au second degré. Or, un esprit vraiment scientifique peut-il croire avoir vraiment servi la science en substituant à l'observation des faits eux-mêmes la méthode interprétative qui n'atteint les faits qu'à travers leurs signes. On dit que la méthode indirecte est plus féconde que la méthode directe. C'est toujours le même sophisme : à titre de rectification et de complément, oui peut-être ; à titre de base scientifique, non. Même les faits contradictoires que cette méthode indirecte peut faire découvrir n'ont de signification et d'intérêt que par comparaison avec les faits généraux et normaux attestés par l'observation intérieure. On recherche aujourd'hui de tous côtés ce que l'on appelle le dédoublement de la personnalité ; mais ces faits ne sont vraiment intéressants que dans leur rapport avec la théorie de l'unité du moi, telle qu'elle résulte ou paraît résulter de l'observation subjective. Supposez que l'on n'ait aucune notion de l'unité de conscience, de l'identité personnelle, et les faits de dédoublement n'ont plus qu'une valeur de rareté, de curiosité : ce sont des anecdotes, des jeux de la nature, comme le veau à deux têtes, dont s'étonne le vulgaire. La théorie de la conscience retombera dans le vague où elle est pour le sens commun ignorant. Il en est de même des faits par lesquels on établit ou on essaie d'établir ce que l'on appelle des consciences collectives. Ces faits, si on ne les rapproche de la théorie psychologique de l'impenétrabilité des consciences, n'ont plus qu'une valeur littéraire, comme lorsqu'on dit : la conscience d'une nation, la conscience d'une armée. C'est seulement lorsque, par l'observation interne, on a trouvé le principe de l'individualité des consciences, c'est alors seulement que ces faits contradictoires prennent toute leur valeur, soit que, par une analyse plus avancée, on puisse les faire rentrer dans la loi commune, soit qu'ils ouvrent la voie à une théorie plus compréhensive et plus profonde.

En résumé, Auguste Comte, dans sa critique de la psychologie, n'a prouvé qu'une chose, c'est qu'il ignorait complètement la science qu'il voulait proscrire. Voyons si la thèse a été fortifiée par les argumens des nouveaux critiques.

II.

Nous avons exposé d'abord sous sa forme la plus aiguë et la plus tranchante le conflit de la psychologie et de la physiologie, et

la prétention de l'une de ces sciences à se substituer à l'autre. Dans cette première phase de la question, l'indépendance et même l'existence de la psychologie subjective est absolument niée, et la seule méthode reconnue est celle qui étudie les facultés humaines dans leurs organes et dans leurs résultats. Cette première phase est représentée par Auguste Comte, et elle est presque contemporaine des revendications de Jouffroy en faveur de la psychologie subjective. Mais depuis cette époque, l'objet de la discussion s'est déplacé et la question s'est circonscrite sur un terrain plus limité. On ne conteste plus comme Auguste Comte la possibilité de l'observation subjective ; on ne nie plus la différence d'une psychologie humaine et de la psychologie animale ; mais on affirme que les phénomènes mentaux étant toujours liés à certains phénomènes objectifs, à savoir les phénomènes nerveux, la psychologie ne peut pas être exclusivement la science des phénomènes subjectifs, mais qu'elle doit être concurremment et inséparablement la science des faits subjectifs et objectifs à la fois. De là la formule suivante qui établit autrement qu'on ne le faisait auparavant l'objet et les rapports des deux sciences. « Le processus nerveux à simple face, dit M. Ribot, dans l'introduction de son livre sur *la Psychologie allemande*, appartient au physiologiste ; le processus nerveux à double face appartient au psychologue. » Cette doctrine est celle de M. Taine en France et de M. Herbert Spencer en Angleterre.

Cette manière de poser la question est beaucoup plus fine, beaucoup plus savante et plus philosophique que la doctrine d'Auguste Comte ; mais on voit que, même si on acceptait par hypothèse cette position de la question, la psychologie subjective aurait conservé encore une bonne partie de ses positions. Au lieu d'être totalement éliminée, comme elle aurait dû l'être par les objections de Broussais et de Comte, elle resterait au moins la moitié de la science de l'homme ; elle en représenterait la face interne, tandis que la physiologie étudierait en même temps la face externe. Ce ne seraient plus, si l'on veut, deux sciences séparées ; ce seraient cependant encore deux points de vue distincts, et la distinction de ces deux points de vue serait encore une distinction fondamentale et de premier ordre. C'est cette vérité qui reste la base de la psychologie et sans laquelle on ne sait plus ni ce qu'on dit ni de quoi l'on parle.

Au reste, le philosophe de nos jours qui a le plus défendu le principe précédent (à savoir l'union inséparable des deux faits, mental et nerveux), et qui a fait de ce qu'il appelle la *correspondance* la base de sa psychologie, M. Herbert Spencer, a maintenu lui-même, nous l'avons dit, la distinction des deux points de vue avec la même rigueur qu'avait fait Jouffroy. Voici comment

il s'exprime : « La psychologie subjective, dit-il, est une science complète, unique, indépendante de toutes les autres, quelles qu'elles soient ; et elle s'oppose à elles comme une antithèse. Les pensées et les sentimens qui constituent une conscience et qui sont inaccessibles à tout autre que le possesseur de cette conscience, forment une existence qui ne peut se placer parmi les existences dont les autres sciences s'occupent. Quoiqu'une accumulation d'expériences nous ait conduit à croire que l'esprit et l'action nerveuse sont les deux côtés, objectif et subjectif, d'une seule et même chose, nous restons incapable de voir et même d'imaginer quels rapports il y a entre les deux. L'esprit continue d'être pour nous quelque chose sans parenté avec les autres choses ; et de la science qui découvre par introspection les lois de ce quelque chose, il n'y a aucun passage, aucune transition aux sciences qui découvrent les lois des autres objets. »

Ainsi Spencer, comme Jouffroy, admet l'indépendance de la psychologie subjective ; il admet en outre que la psychologie dite objective n'existe et n'a de sens que par son rapport à la psychologie subjective, puisque celle-ci seule donne une signification aux faits signalés par la première. La seule différence, c'est que Spencer fait une science totale des deux psychologies, subjective et objective, tandis que Jouffroy en fait deux sciences séparées, quoique unies entre elles ; mais ces deux idées sont-elles bien différentes l'une de l'autre ? Puisque cette science totale se compose de deux sciences, ne peut-on pas les traiter séparément, ou les traiter ensemble, comme on voudra ? La première méthode sera plus conforme à l'analyse, la seconde à la synthèse. Sans doute, le second point de vue est aussi nécessaire que le premier ; car l'unité des choses est aussi utile à connaître que leurs différences. Mais depuis Bacon et Newton, il a été convenu que l'analyse doit précéder la synthèse. Il est donc tout à fait conforme aux habitudes de la science moderne de traiter de la psychologie subjective avant de passer à l'objective. En outre, si, comme Spencer le dit, la première est nécessaire pour interpréter la seconde, si celle-ci lui emprunte nécessairement ses *data*, il y a un grand intérêt à assurer la fidélité de ces *data*, en étudiant d'abord les faits subjectifs en eux-mêmes, et en suivant la conscience jusqu'où elle peut nous conduire. C'est une abstraction sans doute ; mais toutes les sciences sont des abstractions, et il n'y aurait pas de science si de telles abstractions n'étaient pas permises.

Si l'on cherche la signification de ce débat qui n'a l'air de porter que sur une question de forme, on verra qu'il repose sur certaines préoccupations, et que chacun des deux adversaires, des deux

compétiteurs, s'il est permis d'ainsi parler, en ayant l'air de ne s'occuper que d'une question de méthode, passe à une question finale dont nul ne consent à se désintéresser, et craint que l'autre parti ne prenne des avantages pour la solution de cette question. D'un côté, en effet, l'école matérialiste craint que si elle accorde à l'avance une existence indépendante à la science subjective, ce ne soit une concession de fond, et une sorte d'engagement en faveur de l'existence indépendante de l'esprit. De l'autre côté, les spiritualistes craignent qu'en accordant l'inséparabilité des phénomènes nerveux et des phénomènes intellectuels et moraux, ce ne soit accorder par anticipation la dépendance de l'esprit à l'égard de la matière, et même la substantialité de la matière à l'égard de l'esprit.

Pour ce qui est du premier point, nous nous contenterons de rappeler les précautions extrêmes avec lesquelles Jouffroy, dans sa célèbre préface, a essayé de séparer le problème psychologique du problème métaphysique. Ces précautions lui ont été assez durement reprochées par les théologiens pour qu'il ait au moins l'honneur de n'avoir point sacrifié un intérêt scientifique à un intérêt de dogme. « Assurément, disait-il; cette question de l'âme est fort importante en elle-même; mais, quelque solution qu'on lui donne, ce que nous nous sommes proposé dans ce discours n'en restera pas moins vrai. Soit, en effet, que l'on admette une âme, soit que l'on rapporte au cerveau les phénomènes que ses partisans lui attribuent, il n'en est pas moins indispensable, si l'on veut connaître complètement la nature humaine, de faire la science des phénomènes de conscience... A quelque principe que puissent se rattacher ces faits, ils n'en sont pas moins ce qu'ils sont. La science de ces faits et de leurs lois est donc parfaitement indépendante de la solution dont il s'agit... D'ailleurs, il n'est pas moins évident que, dans l'état actuel de cette science, cette question est prématurée. »

Il est permis de penser que Jouffroy est allé trop loin en disant que le problème de l'âme est un problème prématuré. Il ne l'est pas plus que les autres problèmes de la métaphysique. Si, d'ailleurs, ce problème est actuellement prématuré, on peut dire qu'il le sera toujours; et entre prématuré et insoluble, il n'y a pas grande différence. Il n'en est pas moins vrai que la question de l'âme peut être écartée et ajournée d'un commun accord, et que l'on peut soutenir les droits d'une psychologie subjective sans violer les lois de la neutralité scientifique.

Que si, du reste, on soupçonne les psychologues subjectivistes de travailler subrepticement pour l'intérêt du spiritualisme méta-

physique, on est tout aussi autorisé à soupçonner les psychologues objectifs qui n'admettent pas, même avec Spencer, une psychologie subjective, de ne soutenir cette thèse que dans l'intérêt prémédité du matérialisme. Dès lors le soupçon étant le même de part et d'autre, pourquoi ne pas se rejeter des deux côtés ? et pourquoi ne pas se borner à l'examen des choses telles qu'elles sont ? Or cet examen nous apprend, comme le dit M. Spencer, deux vérités indubitables : 1° la psychologie subjective est une science indépendante de toutes les autres ; 2° la psychologie objective emprunte toutes ses données à la psychologie subjective.

Quoi qu'il en soit, soit qu'on sépare, soit qu'on réunisse les deux parties de la psychologie, nous admettons qu'il y a en effet deux psychologies : l'une qui se fait par la conscience, l'autre par l'observation des autres hommes, et qui, selon l'expression de Comte, étudie les facultés dans leurs organes et leurs résultats ; mais relativement à cette psychologie objective, nous ferons deux observations. La première, c'est qu'il n'est pas légitime à cette psychologie objective ou physiologique de se qualifier elle-même de nouvelle psychologie, tandis qu'on affublerait la psychologie subjective de la qualification de vieille psychologie. Ces épithètes sont injustes et antiscientifiques ; elles ont pour objet de surprendre la faveur de ceux qui ne réfléchissent pas, en usurpant les avantages du progrès et de la nouveauté. Il importe sans doute assez peu qu'une science soit ancienne ou nouvelle, pourvu qu'elle soit vraie. Mais, de plus, ces qualifications sont inexactes. Les deux psychologies existent concurremment depuis longtemps. Le XVII^e siècle a parfaitement connu la physiologie objective. Le *Traité des passions* est par moitié un traité de physiologie. Descartes expliquait les passions par le mouvement des esprits animaux ; Malebranche expliquait la mémoire et l'imagination de la même manière et l'on pourrait retrouver textuellement dans Malebranche les explications récentes données sur la mémoire. Bossuet, dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, traite d'abord de l'âme, puis du corps, puis de l'union de l'âme et du corps, et s'étend longuement sur les lois physiologiques des sensations : il a en outre un chapitre sur la psychologie des animaux. Au XVIII^e siècle, Charles Bonnet et Hartley ont commencé à parler de vibrations nerveuses comme phénomènes concomitans des pensées. Même l'école écossaise a constamment mêlé dans ses analyses la physiologie à la psychologie. Dans les *Recherches sur l'entendement humain*, de Thomas Reid, se trouve un chapitre sur la géométrie des visibles, un autre sur le strabisme, un autre sur le mouvement parallèle des yeux. Pour remonter plus haut, la psychologie humaine, dans Aristote, est une partie de

la psychologie animale ou générale. On voit que rien n'est plus ancien que l'idée d'une psychologie objective. C'est au contraire un fait tout moderne et qui date seulement du xviii^e siècle, que l'établissement d'une psychologie purement subjective. C'est dans Locke qu'on la trouve pour la première fois : « Je ne parlerai pas, dit-il, de l'âme en physicien. » De là cette doctrine a passé à Hume, en France, à Condillac et à Laromiguière, et enfin à Jouffroy. Elle a été établie sous l'empire de l'esprit scientifique du xviii^e siècle, qui en tout préférait l'analyse à la synthèse : c'est donc par rigueur de méthode et non par aucune prévention métaphysique, que la psychologie subjective a été créée; et s'il y a une psychologie toute moderne, c'est celle-là.

Une autre observation plus importante, c'est qu'il ne faut pas confondre la psychologie objective avec la psychologie physiologique. Toute psychologie physiologique est, il est vrai, objective; mais toute psychologie objective n'est pas physiologique. Par exemple, un voyageur qui nous rapporte les mœurs des sauvages, et nous n'avons pas d'autres moyens de les connaître, est un psychologue, mais il n'est pas un physiologiste; car il n'est besoin d'aucune physiologie pour savoir que les sauvages sont imprévoyans, cruels, menteurs, et qu'ils ont des sens très fins, et des affections très mobiles, mais très vives. Une mère qui a étudié les facultés de l'enfance, comme M^{me} Necker de Saussure, dans son livre de *l'Éducation progressive*, est psychologue; mais il n'y a là nulle physiologie. Dans les livres si intéressans qui ont été faits récemment sur la psychologie de l'enfance, par M. Bernard Pérez, il n'est nullement question de physiologie. C'est tout simplement la psychologie subjective qui sert de type et à laquelle on rapporte le développement intellectuel et moral de l'enfant. Un magistrat, un aumônier de prison, qui étudieraient l'état mental des prisonniers, seraient encore des psychologues sans être des physiologistes. Le meilleur observateur des animaux, Charles Leroy, nous l'avons dit déjà, était un capitaine des chasses du roi Louis XVI; il n'était pas un physiologiste, ni même un naturaliste.

On voit que la psychologie objective se divise en deux parties, en deux genres : 1^o la psychologie comparée; 2^o la psychologie physiologique. La première n'est qu'une extension de la psychologie subjective. Son objet propre est toujours le fait de conscience. Ce sont les faits de conscience des autres hommes que vous étudiez par le moyen de l'induction, et que vous comparez aux faits de conscience que vous constatez en vous-même. C'est de la psychologie subjective indirecte. Au contraire, la psychologie physiologique est essentiellement objective parce qu'elle a

pour objet non les faits de conscience eux-mêmes, mais les conditions physiologiques et organiques des faits de conscience, c'est-à-dire quelque chose d'extérieur et d'objectif.

Même les médecins eux-mêmes, en tant qu'ils étudient les états de conscience chez les malades, font de la psychologie objective, non physiologique. Par exemple, l'étude de l'hallucination ou des perceptions fausses est une étude de psychologie subjective indirecte, et non de physiologie, si ce n'est en tant que l'on pourrait déterminer les conditions cérébrales de l'imagination : or, c'est précisément là ce qu'on ignore le plus. Un livre comme celui de M. Brierre de Boimont est un livre riche en faits psychologiques, mais ne contient que très peu de documens physiologiques. Le fait que ces observations psychologiques sont faites par un médecin ne suffit pas pour en faire de la physiologie. Tout homme est psychologue, et le médecin peut être psychologue au même titre que les autres hommes. Ce qui fait que ce sont les médecins qui font ces sortes d'observations, c'est qu'ils ont seuls ces sortes de malades sous leurs yeux, tandis que les philosophes de profession n'ont pas des fous ou des hallucinés dans leurs cabinets. Ce n'en est pas moins au fond la même méthode, ici directe, là indirecte, mais ayant un seul et même objet, à savoir les faits subjectifs, les faits de conscience.

III.

Nous n'avons pas épuisé l'histoire du conflit qui s'est élevé de nos jours entre la psychologie et la physiologie. Nous en avons vu deux périodes : dans la première, les deux points de vue sont rigoureusement séparés. Jouffroy part de la méthode psychologique interne comme d'une méthode absolument suffisante en elle-même, sans nier cependant et même en proclamant très haut la nécessité du concours des deux sciences, mais sans y insister ; dans la même période au contraire, Auguste Comte nie absolument le procédé psychologique subjectif, et n'admet que la méthode physiologique et organique, sauf à se contredire cependant, lorsqu'il en arrive à la physiologie intellectuelle et morale, en prenant comme division principale la distinction de l'esprit et du cœur, distinction qui est toute psychologique. Dans la seconde période, qui est celle de M. Herbert Spencer, les deux psychologies, l'une subjective, l'autre objective, sont admises concurremment comme nécessaires pour constituer la psychologie totale ; mais elles sont encore soigneusement distinguées, et même la prépondérance est assurée à la

méthode subjective, non-seulement parce qu'elle est une introduction nécessaire à l'autre science, mais encore parce qu'elle constitue à la psychologie un cachet et un caractère propres d'indépendance.

Il nous reste à faire connaître une troisième période : celle dans laquelle nous sommes encore aujourd'hui. On reconnaît encore, comme Spencer, les deux psychologies séparées, mais en renversant leur ordre de valeur respective, c'est-à-dire en considérant la psychologie subjective comme un simple vestibule ou passage à la psychologie objective et physiologique, laquelle est la seule véritablement scientifique. Ce point de vue a été développé par M. Ribot dans ses divers ouvrages et surtout dans la préface de son livre sur *la Psychologie allemande*.

Voici la première objection qu'il fait valoir contre la psychologie classique. La psychologie subjective, dit-il, est purement descriptive; elle n'est pas explicative. Elle ne sort pas du domaine de la conscience vulgaire; elle ne va pas jusqu'à la connaissance scientifique, et ne s'élève pas au-dessus des considérations littéraires et de sens commun.

Cette objection contient deux considérations différentes et même hétérogènes. En effet, une connaissance purement descriptive n'équivaut pas du tout à la connaissance vulgaire. Quand même la chimie se bornerait à la description des corps, elle serait encore très au-dessus de la connaissance vulgaire. Dire d'ailleurs que la psychologie de Condillac ou de Leibniz équivaut à la conscience vulgaire d'un paysan ou même de l'homme le plus instruit est une assertion qui ne mérite vraiment pas d'être discutée. Même le fait de mettre en ordre les notions de la conscience vulgaire est quelque chose qui est encore infiniment au-dessus des forces de cette même conscience. Mais indépendamment de ce travail de coordination, que d'innombrables constatations ou même d'analyses de faits se rencontrent dans les traités de psychologie que ne connaît pas la conscience vulgaire! J'envisage, pour ma part, les savans qui se croient tellement au-dessus de la psychologie classique qu'ils n'ont plus rien à y apprendre. Quant à moi qui, depuis plus de quarante ans, étudie ces sortes de matières, j'avoue que je n'ouvre pas un traité de psychologie, je ne dis pas des plus grands maîtres, mais des plus humbles, un Cardaillac, un Adolphe Garnier, sans y apprendre quelque chose que je ne savais pas. Il y a donc là tout autre chose que de la littérature et du sens commun.

La psychologie, même subjective, est donc une science. Admettons qu'elle ne soit que descriptive. Qu'importe. Est-ce qu'une science descriptive n'est pas une science? La minéralogie n'est

qu'une science descriptive, elle ne trouve ses explications que dans la chimie. La minéralogie n'est-elle donc pas une science? L'anatomie, et en grande partie l'histoire naturelle sont des sciences descriptives; ne sont-ce pas des sciences? Est-ce qu'il n'a pas été toujours été reconnu qu'avant d'expliquer les faits, il faut les connaître, et par conséquent les décrire? A quoi servirait-il de perfectionner les moyens d'explication si l'on perdait le sens des faits à expliquer? Or, c'est la psychologie subjective qui seule peut nous donner les faits qui sont la matière de l'explication.

Est-il vrai maintenant de dire que la psychologie ne soit que descriptive et non explicative? C'est une erreur. La psychologie a à sa disposition deux moyens d'explication qui lui sont propres, et sans lesquels il est impossible de faire un pas dans la science: 1° un mode d'explication mécanique par l'association des idées (Hume, Mille, Bain, H. Spencer); 2° un mode d'explication dynamique par l'intervention de l'activité de l'esprit dans les phénomènes passifs (Leibniz, Maine de Biran, Laromiguière).

Ces deux modes d'explication sont si légitimes que, la plupart du temps, les prétendues explications physiologiques consistent à les transporter purement et simplement dans le cerveau et dans les cellules nerveuses, en admettant tantôt un mécanisme, tantôt un dynamisme cérébral, très souvent mêlés ensemble, et qui ne sont que la traduction objective et matérielle du mécanisme et du dynamisme mental. Par exemple, on supposera une faculté de réminiscence dans les cellules nerveuses parce qu'on sait que les idées renaissent dans l'esprit par la mémoire. On expliquera la sensation d'effort par le travail du cerveau, sans se demander ce que c'est qu'un travail et si ce n'est pas une tension de l'activité telle que nous la sentons en nous-mêmes quand nous avons la sensation d'effort. Ici les faits objectifs n'auraient aucune signification si nous ne les traduisions en faits de conscience. Ce qui le prouve, c'est que les cartésiens ont expliqué exactement de la même manière qu'on le fait aujourd'hui les faits de mémoire et d'imagination, quoique leur science du cerveau fût absolument dans l'enfance, c'est qu'ils traduisaient, comme les psycho-physiologistes actuels, les faits subjectifs en faits objectifs, qu'ils ne connaissaient pas directement, mais qu'ils imaginaient à la ressemblance des faits subjectifs.

D'ailleurs la physiologie d'aujourd'hui ne fait guère autre chose que de constater le siège des faits: elle en donne la topographie, mais la topographie n'est pas une explication. Je ne dis pas qu'elle ne puisse fournir un moyen d'analyse; par exemple, la distinction des cinq sens vient de la distinction des organes que l'expérience vulgaire suffit à nous faire connaître. Mais dans bon nombre de cas,

il s'agit d'une corrélation et non d'une explication. Par exemple, une des plus belles découvertes de l'anatomie moderne est d'avoir distingué dans le cerveau quatre sièges différens du langage, à savoir le siège de la parole écrite, de la parole lue, de la parole entendue et de la parole parlée. Soit ; nous expliquons ainsi les anomalies du langage, par exemple, comment on peut perdre le sens de la lecture, et non celui de l'écriture, etc. Mais le vrai problème de la psychologie est plus général et d'un tout autre ordre. Il peut s'énoncer ainsi : comment apprenons-nous à parler ? Or, ici, que nous sert la topographie précédente ? On aura beau nous dire que pour apprendre à parler nous exerçons la troisième circonvolution frontale gauche, cela ne nous expliquera absolument rien, et ne nous apprendra que ce que nous savons, à savoir que nous apprenons à parler. De même que nous voyons que pour apprendre à marcher il faut exercer ses jambes, nous concluons d'avance, par analogie, que pour parler il faut exercer son cerveau. Mais ici l'opération est beaucoup plus délicate, et le schème d'un cerveau dont les cellules vibrent ne nous est d'aucun secours. C'est donc à la psychologie subjective qu'il faut avoir recours.

Il est très vrai que la psychologie normale a beaucoup à apprendre au contact de la psychologie physiologique. Celle-ci lui fournit des moyens d'analyse soit par la pathologie qui est une sorte d'expérimentation naturelle, soit par l'expérimentation artificielle qui est possible dans certains cas ; mais il n'est pas moins vrai que la psychologie physiologique a besoin du concours de la psychologie subjective. Par exemple, il serait impossible de démêler et d'analyser les faits confus dont se compose la vie inférieure de l'âme, si ce n'était à la lumière des analyses faites dans la psychologie supérieure. Ainsi, lorsque l'un des créateurs de la psychophysique, Wundt, nous dit que les sensations sont des raisonnemens, il explique les modes inférieurs de l'esprit par des modes plus élevés. On ne saurait rien comprendre aux modes morbides de la conscience si l'on ne partait de la conscience normale. Nous l'avons dit déjà, c'est par comparaison avec l'unité de conscience constatée dans l'état normal que l'on est frappé des faits de multiplicité de conscience que l'on étudie aujourd'hui. De même l'automatisme des aliénés ou des somnambules ne se comprend bien que par antithèse avec la volonté ; et ce qui peut rester de spontanéité dans ces cas obscurs n'est aperçu que par analogie avec la spontanéité véritable. Ainsi, c'est toujours la psychologie subjective qui sert de lumière à la psychologie objective.

Non-seulement la psychologie n'a pas toujours besoin d'emprunter ses explications à la physiologie ; mais, dans certains cas,

c'est elle-même, au contraire, qui vient en aide à la physiologie et qui lui apporte ses propres explications, c'est cette méthode que M. Helmholtz emploie et défend dans son *Optique physiologique* (1) : — « Quelque opinion que l'on professe sur les actions psychiques et si difficile que puisse être leur explication, elles n'en possèdent pas moins une action réelle et leurs lois nous sont familières jusqu'à un certain point par les faits de l'expérience journalière. Quant à moi, je crois que c'est suivre une voie plus sûre que de rattacher l'explication des phénomènes de la vision à des faits, qui, sans doute, réclament eux-mêmes une explication, mais dont l'existence est hors de doute, — je veux parler des actions psychiques les plus simples, — que de la faire reposer sur des hypothèses relatives à une disposition anatomique, mais inconnue du système nerveux, hypothèses arbitraires, inventées *ad hoc* et qui ne reposent sur aucune espèce d'analogie. Aussi n'ai-je pas hésité à me servir d'explications fondées sur les actes psychiques ou plus simples de l'association des idées. » — L'optique physiologique d'Helmholtz n'est, en effet, qu'une extension du mode d'explication employée pour la première fois par Malebranche et Berkeley et qui ramène à des associations et à des malentendus les actes en apparence les plus simples de la vision.

La seconde objection de M. Ribot porte sur la méthode de la psychologie. Cette méthode est purement et simplement une méthode d'observation, non d'expérimentation ; elle ne connaît, suivant les distinctions établies par Stuart-Mill, que la méthode de concordance, tout au plus celle de différence, mais non celle des variations concomitantes. Cette objection n'est pas sans fondement. Il est très vrai que la psychologie objective fournira toujours plus de moyens à l'expérimentation que la psychologie subjective. Mais réciproquement, il est certain aussi que la psychologie objective contiendra toujours un élément d'infériorité qui ne permet pas de la rapprocher des autres sciences. C'est la difficulté de l'interprétation des faits. Dans toutes les sciences naturelles, en effet, ce sont les faits eux-mêmes qui tombent sous nos yeux. En psychologie objective, ce sont les signes des faits. Il reste toujours à savoir quels sont les faits réels, c'est-à-dire les faits intérieurs correspondant aux signes physiques, lesquels seuls tombent sous nos sens. Ainsi, quiconque a observé un petit enfant sait à quel point il est difficile de deviner ce qui se passe dans cette petite cervelle et quels sont les *processus* mentaux correspondant aux faits extérieurs. Il en est de même de l'état mental des animaux, de celui des fous, des

(1) Voir traduction française, p. 1000.

somnambules, des aveugles-nés, des sourds-muets, etc. Il y aura toujours là une difficulté fondamentale pour la psychologie objective. C'est encore là une raison considérable de ne pas sacrifier la psychologie subjective à la psychologie objective : car si la difficulté pour celle-ci est dans l'interprétation des faits, combien cette difficulté sera-t-elle augmentée si l'on se prive du concours de la science qui, seule, possède les principes de l'interprétation demandée !

En outre, sans méconnaître les droits de la psychologie physiologique et en lui laissant ouvert tout le champ qu'elle aspire à conquérir, toujours est-il que sur beaucoup de points il n'y aura de longtemps d'autre psychologie possible que la psychologie subjective. En un mot, la connaissance de ce qu'on appelle les concomitans physiques n'est possible que sur un petit nombre de faits touchant à la vie animale. Mais quel est le concomitant physique qui distingue l'induction et la déduction, le souvenir du passé et la prévision de l'avenir, l'idée du nombre et l'idée de durée, l'amour de soi et l'amour des autres ? quels sont les concomitans physiques qui accompagnent l'amour de la patrie, le sentiment esthétique ou religieux, l'idée du devoir ou l'idée du droit ? et pour tous ces faits, il n'y a pas d'autre méthode que la méthode psychologique proprement dite.

La distinction des deux espèces de psychologie n'est pas moins importante au point de vue de la psychologie objective qu'à celui de la psychologie subjective, c'est à la condition d'être séparée que la psychologie objective sera étudiée dans toute son extension au lieu d'être dispersée dans les divers chapitres de la psychologie subjective. Considérons, en effet, les différentes parties de la psychologie objective. On peut en distinguer trois principales : 1° la psychologie animale ; 2° la psychologie morbide ; 3° la psychologie physiologique. Or dans la psychologie proprement dite, il n'y a pas place pour un exposé complet des facultés animales, encore moins pour une théorie complète de la folie et moins encore pour une physiologie de la pensée. Les diverses parties de la psychologie objective ont donc intérêt à être étudiées pour elles-mêmes et, par conséquent, la psychologie subjective en doit rester distincte.

Il est inutile d'ajouter que la distinction théorique des deux psychologies sur laquelle nous avons tant insisté n'entraîne nullement dans la pratique une séparation absolue. C'est la division du travail scientifique qui a amené la division des sciences. C'est là un besoin de l'esprit qui ne peut pas voir bien toutes choses à la fois et qui est obligé de distinguer pour préciser ; mais les intérêts de

la méthode abstraite ne doivent pas l'emporter sur ceux de la science elle-même. Une fois bien assurés que nous ne comprendrons point les faits subjectifs avec les faits objectifs, nous ne nous ferons aucun scrupule, toutes les fois que le besoin s'en fera sentir, d'invoquer le secours de la psychologie objective et même de la physiologie, et de leur emprunter les faits dont nous aurons besoin. Le droit de ces emprunts est évident ; car il est réciproque, puisque la psychologie objective, de son côté, est forcée à des emprunts semblables, sans lesquels elle ne pourra faire un pas. Ces sortes d'emprunts sont d'usage dans toutes les sciences. Nul doute que l'histoire ne soit distincte de la géographie, et réciproquement. Et, cependant, l'histoire emprunte constamment à la géographie et la géographie à l'histoire. La physique est distincte de la mécanique, et cependant tous les traités de physique commencent par des notions mécaniques. La physique emprunte à la chimie pour la théorie de la photographie, à la physiologie pour la théorie de la vision ; enfin, les industries elles-mêmes s'empruntent les unes aux autres, sans cesser pour cela d'être distinctes.

En résumé, l'établissement d'une psychologie subjective fondée sur l'observation intérieure, comme le demandait Jouffroy, reste encore aujourd'hui la seule base scientifique possible d'une philosophie de l'esprit humain. Mais cette psychologie n'exclut aucun progrès ; elle s'accommode avec tous les accroissemens que le temps a pu apporter, et, en particulier, avec tous ceux d'une psychologie objective, comparée, expérimentale, comme on voudra l'appeler. Il n'est pas nécessaire de détruire ce qui est acquis pour introduire quelque chose de nouveau. Cette méthode révolutionnaire, si mauvaise en politique, l'est encore plus dans la science : là, surtout, les résultats obtenus deviennent la base des résultats à conquérir ; c'est l'ancien qui est la garantie du nouveau et le gage de l'avenir.

PAUL JANET.

LA DÉBACLE ⁽¹⁾

Je viens de l'achever, le livre douloureux. Que son auteur ait à un rare degré la puissance de faire souffrir, c'est ce que nul ne lui refusera. Un livre de M. Zola est le plus souvent un bain intellectuel, où notre esprit, rompu par le travail de la chiourme, révolté par les promiscuités honteuses, oppressé dans cette nuit morale et vidé de toute espérance, traîne à travers les pages le boulet de la fatalité. Mais souvent aussi, en s'éveillant de ce cauchemar, l'esprit rit de son angoisse passée; il reconnaît que le bain n'était qu'une illusion, créée par la sombre fantaisie du visionnaire. Cette fois, l'écrivain suscite des images trop réelles, ensevelies sous les années au fond de notre mémoire; et c'est, dans cette mémoire, comme un viol de sépultures. On maudit et l'on suit malgré soi l'Ézéchiël qui nous ramène dans ces champs des Ardennes, remplis d'ossements. — « Il me conduisit tout autour de ces os; il y en avait une multitude à la surface du champ, et ils étaient tout desséchés... Il se fit un bruit, et un mouvement; les os se rejoignirent aux os; les nerfs et les chairs montèrent sur eux, la peau les recouvrit; et ils n'avaient pas d'âme... A ma voix, l'esprit entra dans les morts, et ils furent vivans, et ils se dressèrent sur leurs pieds, innombrable multitude. »

Je ne l'aurais pas demandé, ce livre. On ne se reprend volontiers qu'aux douleurs riches de quelque orgueil. On parle de leur malheur aux veuves des héros; devant les veuves des naufragés, on se tait sur la sinistre aventure de ceux qui sombrèrent inutiles,

(1) Par M. Émile Zola.

sans gloire. Et nos âmes sont ces veuves. Mais la plume hardie de M. Zola n'a cure de nos pudeurs. Son livre est fait, il court le monde à grand bruit ; l'auteur a bien voulu me l'adresser, j'ai dû le lire, le subir ; il me serait impossible de parler aujourd'hui d'autre chose. D'autant plus que le romancier a placé ses personnages et le centre de l'action dans le corps d'armée, la division et la brigade où celui qui écrit ici fut jeté par le sort. Je devais mentionner cette rencontre, car elle donnera quelque sûreté à ma critique. A chacune des étapes qu'il raconte, des souvenirs précis me permettent de contrôler ses tableaux. Cette coïncidence augmente pour moi l'accablement que chacun ressentira, après avoir revu nos malheurs par les yeux de M. Zola. Elle ajoute à l'admiration que j'éprouve très vivement, en tant que rhétoricien français ; elle justifie les réserves que je proposerai, en tant qu'homme et que témoin de ces mauvais jours.

1.

La Débâcle prend le corps du général Douai à Mulhouse, après l'échec de Wissembourg ; elle roule avec ce corps, au hasard des marches et des contre-marches sans but, jusqu'au calvaire d'Illy ; elle s'achève ou devrait s'achever logiquement avec la déroute de Sedan et la captivité dans la presqu'île d'Iges. La rallonge où l'auteur retrace à grands traits le siège de Paris et la Commune fait l'effet d'un raccord artificiel, ajouté après coup par quelque continuateur. Pour l'appréciation littéraire, il ne faut retenir du livre que sa partie vivante et organique, la retraite sur Sedan et la bataille.

Les premiers chapitres sont irréprochables. Le peintre pose les masses, il fait son fond, et c'est ce qu'il fait le mieux. Quand Regnault exposa le portrait du général Prim, on discutait le cheval, on discutait le cavalier ; il n'y avait qu'un cri d'admiration pour la foule furieuse qui passe au fond du tableau, incarnant la révolution ; si l'artiste se fût borné à peindre cette foule, son œuvre diminuée eût paru un chef-d'œuvre complet. Ainsi pour le roman de M. Zola ; on attend dans la suite le grand portrait individuel qu'il ne nous donnera jamais ; au début, alors qu'il met sur pied et chasse devant lui cette armée, il peut défier la comparaison avec les plus puissans constructeurs d'épopées. Les masses baignent ici dans une brume de crépuscule, toute frissonnante de souffles inquiétans ; chaque détail concourt à l'effet total d'oppression ; et déjà l'on voit planer la fatalité, sur ce troupeau qu'elle pousse à la boucherie. Les brusques oscillations, de la fanfaronnade à la panique, l'écho lointain de Frœschviller, victoire pendant quelques heures,

désastre ensuite, la chute graduelle de l'enthousiasme apporté de Paris, faisant place à une incurable prostration; la repoussée sauvage de tous les mauvais instincts, à mesure que la discipline se relâche, — cette dissolution de l'animal multiple, tout à l'heure armée, maintenant bétail d'abattoir, M. Zola triomphe à la peindre; c'est toute l'horreur d'alors dans toute sa vérité; et la sensation qu'il nous en donne, nous ne la devons pas à de faciles procédés d'analyse, mais toujours à la synthèse épique.

On a reflué du camp de Châlons sur l'Argonne, les étapes se succèdent dans les défilés. Le détail des lieux et des circonstances est presque partout minutieusement exact. Je ne louerai point le romancier de sa précision, pas plus que je ne lui reprocherais quelques confusions, le cas échéant : cette exactitude matérielle importe peu. Ce qui importe, c'est l'évocation juste des sentimens. M. Zola ne les traduit pas tous; oh! que non! Mais ceux qu'il prête à ses créatures, aux brutes de son escouade, aux quelques officiers en qui il personnifie les différens types militaires, l'écrivain les voit et les rend à merveille. Ce sont en général les impulsions grossières et pénibles; il faut bien avouer qu'elles tenaient la plus large place et s'étaient au premier plan. Il est absolument vrai que manger et dormir deviennent en pareil cas les uniques préoccupations de l'homme, redescendu à ses instincts primitifs; le plus affiné n'y échappe pas. Dans l'eau, toujours dans l'eau, avec les doigts gourds et cuisans d'avoir rebouclé les courroies du sac, c'était la sensation dominante de ces journées; M. Zola en ranime presque la souffrance physique, avec son lourd martellement de répétitions, qui est ici une force de vérité.

Il se complait à surprendre la bête humaine en flagrant délit de retour aux origines; il tient cette fois le sujet où sa théorie favorite pouvait le mieux s'éjouir sans choquer la vraisemblance; il en use copieusement. Les dialogues qu'il entend sous la tente-abri, toujours les mêmes, ne sont qu'une kyrielle de jurons et de sales invectives. On pourrait rêver une transposition pour honnêtes gens, qui leur montrerait cette brutalité sans les en accabler; quelques échantillons typiques nous instruiraient peut-être aussi bien que ce déroulement monotone du phonographe. Mais, après tout, M. Zola est ici dans son droit, quand il transcrit littéralement le vocabulaire de recrues grognonnes et démoralisées. Sachons-lui gré de ce qu'il poursuit, tout en collectionnant ces basses misères, une idée très haute et très fine : le rapprochement progressif et enfin la fusion intime de deux natures antagonistes; Maurice, l'intellectuel, le produit d'une race délicate, et Jean, le rude fils de la terre. Entre ces deux hommes, et par le fait qu'ils se trouvent replacés dans les conditions de la vie élémentaire, l'équilibre habituel des supériorités

se renverse au profit du second ; c'est lui, l'inculte, qui détient la vraie force, qui la fait tutélaire pour le civilisé ; et ces cœurs séparés par les barrières sociales se pénètrent fraternellement. Voilà des vues perçantes et soutenues. J'aime bien aussi le colonel de Vineuil, une sorte de drapeau vivant que M. Zola promène de loin en loin sur le front du régiment, comme la personnification désolée du vieil honneur militaire. On n'aperçoit que ses dehors, — ah ! cela, toujours, — nous ne connaissons de lui qu'une noble silhouette et un beau geste coutumier ; nous voudrions bien apprendre, par quelques effusions, les retentissemens intimes de la tragédie au fond de cette âme ; elle doit être plus intéressante que les âmes de Chouteau et de Lapouille, sur lesquelles nous sommes si abondamment renseignés. D'aucuns prétendent qu'à s'insinuer trop avant dans ce cœur, on n'y trouverait que les sentimens catalogués des colonels de M. Scribe, chez qui Vineuil aurait servi dans sa jeunesse. N'importe, l'apparition est fière. Et si le pauvre général Bourgain-Desfeuilles est une caricature outrée, sachons encore gré au romancier de ce qu'il n'a pas infligé le même sort à l'empereur. Je tremblais de voir arriver un Napoléon III d'estaminet, conforme au poncif des politiciens haineux, et tel qu'on peut se figurer le souverain de 36 millions de Rougon-Macquart. M. Zola n'a pas donné dans le piège, il n'a pas jeté de boue à cette infortune. Sauf l'invention fantaisiste du fard appliqué sur les joues, le pâle crayon qu'il trace de l'empereur reste exact et digne. On ne voit que les dehors du personnage, toujours ; il ne dit pas les paroles qu'un Skakspeare ou un Goethe auraient arrachées à son malheur ; mais sous la sauvegarde de grave pitié que l'écrivain lui accorde, ce fantôme, entrevu derrière la vitre par les gens de Sedan, est bien la victime sacrée du destin ; anéanti par d'atroces souffrances, cherchant la mort, il achève de gravir le calvaire, avec son fatalisme, sa bonté lasse, son impuissance de paralytique intelligent, poussé par d'autres aux fautes dont il a la vision trouble.

Parmi les épaves que la débâcle charrie à travers les Ardennes, militaires et civils, hommes et femmes, M. Zola en choisit quelques-unes pour ébaucher des épisodes romanesques, qui serpentent en marge du sujet principal. Il y touche avec une discrétion et une retenue auxquelles il ne nous avait guère habitués. Un de ces épisodes lui a fourni trois pages superbes. Avant d'aller se battre, Honoré s'engage à Silvine et pardonne la faute de la pauvre fille ; la fenêtre est ouverte sur la nuit, le « souffle pénible des troupes » qui passent la Meuse monte comme une respiration de mort jusqu'à cet amour ; le soldat et la paysanne échangent quelques mots brefs et un baiser. Ces trois pages, c'est simple, sobre et beau comme le meilleur Millet. Je sais des choses autrement belles dans la litté-

rature de notre siècle, je n'en sais pas de plus belles. On trouverait encore, dans ce volume où la plupart des effets puissans ne sont obtenus que par l'accumulation lente et volontaire, d'autres « morceaux » à l'ancienne mode, avec leur beauté ramassée dans un trait, jaillissante d'une seule explosion. Ainsi le passage où M. de Vineuil, apprenant la capitulation, se soulève sur son lit de malade pour briser son épée, et n'y réussit pas, trahi par ses mains tremblantes. La vieille amie qui le veille, M^{me} Delaherche, comprend son vœu et saisit l'épée. « Elle la brisa d'un coup sec, sur son genou, avec une force extraordinaire, dont elle-même n'aurait pas cru capables ses pauvres mains. Le colonel s'était recouché, et il pleura en regardant sa vieille amie d'un air d'infinie douceur. »

Avec un peu plus de rapidité dans le mouvement, la description de la journée de Sedan serait la bataille idéale, au point de vue de la facture technique ; le roman et l'histoire s'y confondent dans une création imaginaire, faite tout entière de menus détails exacts. Toutes les phases historiques de l'événement passent sous les yeux du lecteur, et cependant l'âme de la bataille palpite et se développe dans ce carré de choux où sont concentrés les personnages du roman. Oui, le voilà bien, avec tout ce qu'on y voyait, ce carré de choux où étaient couchés les hommes du 82^e ; et le colonel de Vineuil se comporte de point en point comme son prototype ; car il est impossible qu'on n'ait pas indiqué à M. Zola le modèle d'après lequel il sculpte son héros, le brave colonel Guys. Nous le vîmes de loin, toute la matinée, très haut sur son cheval blanc, entre les lignes des hommes rasés à terre ; seul point de mire pour des centaines de canons et des milliers de fusils, invulnérable, protégé par un enchantement, nous semblait-il ; jusqu'au moment, vers deux heures, où une balle l'arracha de sa selle. — Mais, en vérité, les jugemens littéraires ont ici peu de poids ; je n'ai pas le cœur à m'y abstraire, en revoyant les tableaux évoqués par M. Zola ; et si cet aveu est le meilleur hommage qu'on puisse rendre à la force et à la fidélité de ses évocations, je ne le retire pas.

Puis, la débacle de la débacle, le reflux de la marée humaine dans Sedan, la vie sauvage dans la presqu'île d'Iges ; enfin, le charnier, ces ambulances où M. Zola s'attarde longuement, avec une sorte d'ivresse de la douleur physique, une volupté de carabin à voir manier les scies, désarticuler les os, drainer le pus ; avec l'insistance à la fois nécessaire et funeste à son talent ; si bien que ses idées et sa prose nous laissent la sensation des lourdes artilleries qui roulent tout le long de ses pages, par les routes encombrées, et qui auraient passé sur notre corps, sur notre cœur.

La suite du livre, mieux vaut n'en point parler. Le placage est si

manifeste et si mince, au jugement de tous, que c'est servir l'écrivain de passer cette fin sous silence.

On a comparé le roman militaire de M. Zola à ceux de Stendhal et de Tolstoï. Cela ne pouvait manquer; et c'était comparer des objets incommensurables. Pour Stendhal, uniquement curieux d'analyses ingénieuses, la bataille n'est qu'un prétexte à développer le caractère de son héros; ce dilettante s'amuse trop spirituellement à Waterloo pour que nous puissions prendre au tragique ses fines lithographies. Chez Tolstoï, la guerre est observée en elle-même, froidement, par un penseur qui la domine sans entraînement ni épouvante; et le drame même d'Austerlitz recule au second plan, pour laisser le premier à l'âme du prince André, sous ce grand ciel obscur où le blessé cherche le secret des destinées.

Pour quiconque ne se paie pas de mots et de théories d'emprunt, la vraie nature du talent de M. Zola crève les yeux. Sauf dans les rares momens où il se surveille, afin de justifier quelque aphorisme de ses manifestes littéraires, son tempérament l'emporte. Il reste ce qu'il était à ses débuts, le dernier en date et non le moindre de nos grands poètes romantiques; un constructeur épique et visionnaire, parfois mieux informé de la réalité que ses aînés, mais tout aussi esclave de son imagination; l'émule et le très proche parent de Victor Hugo romancier. Qui ne voit la similitude des instincts et des procédés chez les deux cyclopes? Pour faire un roman, tous deux soufflent un énorme symbole, qui enfermera un des aspects de la vie humaine; ici, la cathédrale de *Notre-Dame de Paris*, le vaisseau des *Travailleurs de la mer*; là, le cabaret de *l'Assommoir*, la mine de *Germinal*, la locomotive de *la Bête humaine*, l'armée de la *Débâcle*, et tant d'autres. Ce monstre vit d'une vie intense, aux dépens des créatures humaines qu'on loge dans ses flancs, et qui ne sont en quelque sorte que ses appendices. Rien de commun entre ces êtres, créés pour servir la fantaisie du poète, et l'homme que d'autres romanciers choisissent dans la foule, pour le placer en observation et étudier la libre expansion de son caractère. Les personnages de Victor Hugo et de M. Zola sont des signes algébriques, très fidèles en somme à la tradition classique, où l'Avare, l'Envieux, le Jaloux étaient uniquement chargés de traduire une passion. Nos poètes inventent et numérotent une certaine quantité de ces signes, autant qu'il leur en faut pour représenter les différens types dont se compose, à leur idée, tel milieu social à tel moment donné. Il en faudra tant pour représenter les divers aspects pittoresques du moyen âge, dans *Notre-Dame*; tant, pour la juxtaposition des principales catégories de *misérables* dans la société moderne; tant, pour se partager les penchans et les vices

qui s'épanouissent dans la riche famille des Rougon-Macquart. Cette fois, M. Zola a dû se procurer tous les bonshommes typiques qui composaient pour lui une armée du second Empire : le général ignare, le brave colonel, le brillant officier des Tuileries, le vieux sous-officier, l'engagé volontaire, la brute goulue, la brute dévote, et ainsi de suite. Employés dociles de la machine imaginée par le poète, il leur est défendu de végéter capricieusement, comme de libres plantes humaines ; une volonté tyrannique les ramène dans le cadre et les restreint jusqu'au bout à leur emploi. *Qualis ab incepto...*

Ces bonshommes sont taillés sommairement, pour faire quelques mouvemens déterminés, toujours les mêmes. Comme les figurines de zinc, dans notre art perfectionné des ombres chinoises : prise isolément, au repos, chacune d'elles est grossière et peu vivante ; l'artiste les a combinées pour produire ensemble de prodigieux effets de masses et de perspective. Si Victor Hugo romancier est plus brillant et plus saisissant par le coloris, la richesse du détail, l'éclat des antithèses, M. Zola lui est supérieur comme accumulateur et remueur de masses ; il n'a pas à craindre de rival dans cet art.

Art inférieur, disons-nous. Affinés par une culture délicate, épris de psychologie, d'idées et de sentimens nuancés, nous voulons voir jusqu'au fond dans le jeu complexe des âmes ; nous ne souffrons plus qu'on limite l'infinie variété de la vie ; nous préférons à toutes choses les surprises que réserve l'être humain, quand on l'examine sans parti-pris. Art inférieur, peut-être, pour nos salons, nos écoles normales, nos académies, pour nos classes raisonnables et subtiles. Mais il ne m'est pas prouvé que cette infériorité soit absolue. Ces bonshommes, qui nous paraissent trop simples, trop extérieurs, sont seuls vivans pour la foule ; elle juge les nôtres obscurs. Ces formes d'art sont les seules populaires, avec de vastes prises sur les imaginations ingénues. Et si l'on y regarde de près, ces procédés n'ont pas varié depuis l'antique épopée, depuis l'*Illiade*. Faisons les dégoûtés ; il n'en est pas moins certain que Rochas et Sapin, voire même Chouteau et Lapouille, sont plus proches d'Achille et de Patrocle, de Roland et de Turpin, que M. de Camors ou René Vincy. Je ne dis pas que ces tourlourous valent les héros d'Homère et de Théroulde. Mais à ne considérer que leur structure et leur mise en mouvement, ils sont nés de la même conception épique. Vous retrouverez la similitude jusque dans ces répétitions signalétiques, le *leitmotiv*, comme on dit aujourd'hui, qui annoncent la rentrée en scène de chaque personnage : le colonel de Vinetuil, « impassible sur son grand cheval, »

Rochas, « le troupiier français parcourant le monde, entre sa belle et une bouteille de bon vin, » Silvine, « la fille aux beaux yeux de soumission... » Achille et Patrocle circulent de même avec des étiquettes invariables, révélatrices de leurs habitudes physiques et des passions simples qu'ils personnifient. Nous sourions, quand on recourt aujourd'hui à ces moyens homériques ; ils restent cependant infaillibles pour clouer une figure dans l'imagination du peuple. M. Zola le sait, il les emploie tous, et il n'a pas tort. Il en retire d'abord le plaisir fructueux d'être populaire ; et l'expérience des siècles nous enseigne que les œuvres populaires montent lentement, font plus tard les délices de l'élite, et demeurent incontestées. Oh ! pas toutes. Celles-là seulement qui embrassent la vérité de tous les temps et répondent aux exigences éternelles du cœur humain. Il nous reste à rechercher si cette condition est suffisamment remplie, dans l'épopée romantique d'un philosophe naturaliste, pour que l'auteur puisse se flatter de fournir des pensums à nos arrière-neveux. Dans les éditions expurgées, s'entend.

II.

Si M. Zola s'était borné à écrire un roman de mœurs militaires, s'il n'avait prétendu nous donner que la monographie d'une de nos armées, la plus malheureuse, et une description de la bataille de Sedan, nos exigences seraient moindres et nous ne lui contesterions pas la réussite, tout en faisant nos réserves sur sa dure façon de voir. Mais son ambition est plus haute ; il la déclare en conduisant artificiellement son récit jusqu'à la Commune ; elle ressort de tous ses jugemens d'ensemble ; et si les intentions philosophiques pouvaient nous échapper dans le volume, les gloses des reporters remédieraient à notre infirmité d'esprit. Il a voulu buriner dans un cadre de fiction l'histoire de la guerre de France ; il a voulu montrer dans cette guerre l'effondrement d'un empire, d'une société, d'une nation pourrie par « les dix-huit années de corruption. » *La Débâcle*, dans le sang et la boue, devait être la conclusion logique de l'histoire naturelle et sociale des Rougon-Macquart, c'est-à-dire des sept millions de coquins ou d'imbéciles qui firent et payèrent les plébiscites.

Pourquoi ces grands desseins n'ont-ils pas été remplis ? Pourquoi l'histoire, et même le roman de la guerre, restent-ils à faire, après la forte tentative de M. Zola ? Essayons d'en chercher les raisons, ne fut-ce que pour rassurer les jeunes écrivains désireux de traiter ce sujet, et découragés peut-être aujourd'hui par le redoutable concurrent qui semble l'avoir épuisé.

Ce gros livre boîte, parce que l'auteur ne nous montre qu'une

seule des deux forces en présence, dans le terrible duel qu'il raconte. Accordons-lui pour un instant que sa conception de la France impériale est juste et que toutes les énergies étaient taries. Encore faudrait-il nous expliquer en quoi consistait la supériorité de l'adversaire. La victime n'a pas été égorgée par une main anonyme, et c'est l'impression que laisse le roman, avec son trou vide à la place où l'on attend l'Allemagne. Je demande à voir l'Allemagne. Notre auteur ne nous donne que deux visions de l'armée ennemie; de près, dans les corps à corps de Bazeilles, des fauves au poil roux, dévisagés un moment; de loin, sur cet amphithéâtre de la Marfée où les bourgeois de Sedan braquent leurs lunettes, des lignes noires de petits soldats de plomb, avec un petit soldat de plomb en avant, le roi de Prusse. Ayant pris une fois ce cliché, M. Zola le fait repasser à satiété sous nos yeux, sans jamais le développer. Qu'y avait-il dans ces soldats de plomb? Pourquoi nous ont-ils vaincus? Celui-là seul qui saura et osera le dire fera le livre définitif sur la guerre. La grandeur, la large beauté humaine, et aussi la leçon salutaire de ce livre, on ne les tirera que d'une franche opposition entre l'esprit de France et l'esprit d'Allemagne, incarnés en des êtres agissants et parlans, qui entre-choqueront dans le drame leurs deux âmes. Si M. Zola ne l'a point fait, ce n'est pas manque d'un courage que personne ne lui refuse; quand il croit devoir foncer sur une vérité, il n'est pas homme à se laisser arrêter par quelques criaileries, par les préjugés d'un patriotisme faussement alarmé. Lui qui est si bien documenté sur le champ de bataille de Sedan, il sait à coup sûr ce qu'on y vit, ce qu'on y entendit, le soir du 1^{er} septembre 1870. C'était un tableau pour tenter sa plume, ces innombrables lignes de feux qui étoilaient toute la vallée de la Meuse, ces chants graves et pieux que des centaines de mille voix se renvoyaient dans la nuit. Point d'orgie; nul désordre, nul relâchement; la garde montée sous les armes, jusqu'à l'achèvement de la tâche implacable; des hymnes au dieu de la victoire et à la patrie absente; on eût dit une armée de prêtres qui venaient de sacrifier. Ce seul tableau, peint comme le romancier sait peindre dans ses bons jours, nous eût révélé quelles vertus, défaillantes dans notre camp, avaient asservi la fortune dans l'autre.

Oui, il fallait nous montrer, dans l'âme de ces « soldats de plomb, » la face dure, brutale, répugnante à notre génie doux et humain; mais aussi la face sérieuse, la longue accumulation de volonté dans le devoir, la discipline de tout un siècle au service d'une idée; et, dans « le premier soldat de plomb, en avant, » l'esclave couronné d'une consigne, sincèrement persuadé de sa mission; le laborieux ouvrier qui fauchait impitoyablement la moisson, certain d'avoir mérité sa paie après ses longues journées de

travail, et de l'avoir méritée aux dépens de ceux qui dormaient, durant ces journées, dans leur folie insouciante. On peut dire tout cela maintenant; grâce au ciel, si l'on appliquait de nouveau le dynamomètre aux deux forces antagonistes, tout permet de croire qu'il donnerait aujourd'hui d'autres indications. Le bonheur et ses suites ont entamé, ce semble, l'énergie neuve qui était à son maximum de tension en 1870. L'énergie abattue chez nous s'est relevée. Elle se relèvera d'autant plus qu'on lui fera mieux mesurer ses défaillances de jadis, qu'on lui fera mieux apprécier des mérites et des exemples toujours admirables pour l'homme, alors même que sa chair sert à la démonstration. — « Ces cochons de Prussiens, » comme disent à chaque page les créatures de M. Zola, « ces petits soldats de plomb, » j'eusse voulu qu'il les grandît : par là même il nous eût moins rapetissés.

Car il la rapetisse, ou plutôt il l'avilit trop, cette malheureuse France d'alors; et ce sera ma seconde objection. Eh! quoi? A part quelques Vineuils impuissans, tous furent ignorans, frivoles, corrompus, vantards ou brutes? Tous Rougon, tous Macquart! Même pour cette pauvre armée de Sedan, agglomération de hasard, sans cohésion, rabattue du Rhin à la Meuse par la panique, même pour elle, le verdict du romancier est trop général. « Si l'on avait su les mener, on leur aurait fait manger des canons, » disaient les vieux officiers. M. Zola n'exagère pas, j'en ai déjà témoigné, quand il peint la prostration, la démoralisation de la troupe, la grossièreté de mœurs et de propos habituelle aux soldats. Mais la prostration avait des intermittences. La gaité élastique du tempérament national reprenait parfois le dessus; non pas cette gaité lugubre, plus douloureuse que des larmes, qui inspire leurs farces cyniques à toutes les créatures du roman; mais la jovialité fine de la race. J'entends encore, dans un repli du bois de la Garenne, un ami bien cher, sous-lieutenant aux chasseurs d'Afrique, rejoignant la colonne de prisonniers qu'on formait là, avec l'officier prussien auquel il avait dû remettre son épée. Au fond du vallon abrité, un cantonnier, la pipe aux dents, continuait de casser ses pierres au bruit du canon. Le Français montra gravement cet homme au Prussien : « Nous ne sommes pas finis, monsieur; admirez comme notre corps des ponts et chaussées a des agens dévoués! » — Le Germain, entendant mal la plaisanterie, s'inclina cérémonieusement. Les auditeurs ne purent s'empêcher de sourire, dans l'instant de leur vie où ils en avaient certes le moins de sujet et de désir. Cela pourra paraître étrange. Pourtant, cet officier avait raison d'employer tous les moyens pour relever le moral d'hommes atterrés; en agissant ainsi, il faisait encore son devoir de chef.

La grossièreté du soldat a ses éclaircies, elle réserve des sur-

prises, elle aussi. Je retrouve dans mes notes de ce temps plus d'un trait qui tranche sur la noire turpitude d'où l'escouade de *la Débâcle* ne s'échappe jamais. Un matin, au réveil, dans la chambrée de la citadelle allemande, deux camarades s'attablèrent près de moi. « Allons, dit l'un, faut apprendre cette histoire ; ça nous fera un beau conte pour le soir. » — Je me préparais à subir un de ces récits stupides ou obscènes dont les loustics nous régalaient quotidiennement. Le soldat tira de sa capote un volume dépareillé et narra le scénario à son compagnon : « Tu vois, c'est un oncle qui veut épouser sa nièce ; mais elle aime un jeune homme qu'elle reçoit en cachette. » Et il épela péniblement :

. . . Dona Sol, est-ce vous que je vois,
Et cette voix qui parle enfin est votre voix !
Pourquoi le sort mit-il mes jours si loin des vôtres ?
J'ai tant besoin de vous pour oublier les autres !

Les hommes de la chambrée se rapprochèrent, attentifs. C'était le rayon dans l'*in-pace*. Les chères syllabes venaient de soulever le fardeau commun pour tout un jour. — Une autre fois, à la cantine de la citadelle, je fis la connaissance d'un ancien *artiste* de l'Hippodrome. L'ex-pensionnaire de M. Arnaud avait le physique de l'emploi, un masque de gravité niaise sur lequel on cherchait involontairement la tignasse de chanvre et la farine classique. Il me raconta qu'il était élève de M^{me} Saqui et avait travaillé sur la corde dans les principales villes de France. Puis, comme il lançait des tyroliennes en gesticulant, on lui demanda de passer au genre grave et sentimental, celui que le peuple préfère toujours. Un zouave alla déterrer sous sa paillasse une mandoline rudimentaire ; on paya à boire aux exécutans, et longtemps, religieusement, on écouta le clown qui chantait de vieilles romances de France. Nous trouvions qu'il les chantait si bien, là-bas, si loin ! Cela finit par la *Marseillaise*, toute drôle sur les lèvres de ce clodoche, qui aurait pu mourir en héros, plié dans le drapeau.

J'oublie *la Débâcle*... Je voulais seulement indiquer qu'on pouvait parfois en oublier l'horreur, et que la vie, au régiment comme partout, est plus changeante, plus complexe, moins uniformément ravalée que ne la peint M. Zola. Pourtant, s'il y tient, abandonnons-lui notre triste armée de Sedan. Mais il prétend embrasser toute la guerre ; ses conclusions portent sur toute la longue agonie de la France. Comment en explique-t-il la durée ? Si la bête de boucherie était aussi malade, aussi vidée de force qu'il le dit, elle aurait dû tomber sous le premier coup de masse, comme tombèrent en pareil cas d'autres nations, qui se croyaient plus saines que

nous. Dans son estimation de notre vitalité, selon lui si profondément atteinte par l'empire, l'historien-romancier semble ne pas tenir compte de ces efforts multiples, incoercibles, qui soutinrent pendant six mois une résistance unique dans les annales des guerres récentes. Efforts réguliers, irréguliers, groupant les vertus traditionnelles et les convulsions du sentiment révolutionnaire, peu importe la source et le mobile, pour reformer un faisceau toujours renaissant. *La Débâcle* ne reflète pas un instant la physionomie vraie de cette résistance, follement conduite, sans doute, maudite alors par les gens à courte vue, mais infiniment sage dans son principe et à jamais bénie, car tout ce que nous sommes aujourd'hui dans le monde, nous le devons à cette heure, à l'opinion que nous avons prise de nous-mêmes et donnée aux autres. Rien de ce qui s'est accompli dans ces derniers temps n'aurait pu se faire, sans cette preuve initiale de force; on mesure la vigueur probable du convalescent à celle qu'a su déployer le blessé. Notre peuple a l'instinct de cette relation entre sa sécurité actuelle et son effort d'alors. Le peuple fait le plus souvent des choses profondément justes par des raisons apparentes qui sont fausses. S'il garde dans son cœur le nom de Gambetta, s'il élève des statues au dictateur de Tours et inscrit ce nom sur les rues de toutes les villes, ce n'est pas, comme il le croit peut-être, pour rendre hommage à des billevesées politiques ou aux maladroites boutades du tribun contre le cléricalisme; l'objet de sa tendresse inconsciente et justifiée, c'est l'homme qui comprit la grande nécessité, qui incarna l'âme de la France, qui fut et demeure le vrai, le principal fondateur de notre puissance présente. — Or, ce nom et cette page décisive de notre histoire ne figurent pas au compte des profits et pertes, dans le bilan dressé par M. Zola.

Me permettrait-il de lui signaler un curieux livre, récemment traduit de l'allemand? Ce sont les *Souvenirs d'un prisonnier de guerre prussien*, M. Fontane, publiciste d'outre-Rhin, qui suivait son armée en amateur. Les Allemands ayant occupé Toul, aux premiers jours d'octobre, il eut la curiosité d'aller visiter Domrémy. Comme il frappait avec sa badine sur la statue de Jeanne d'Arc, pour s'assurer si elle était en bronze, des francs tireurs lui mirent la main au collet; ce procédé lui causa un étonnement que j'ai de la peine à partager. Dirigé sur Langres, décrété de bonne prise, il fut promené pendant un mois d'étapes en étapes dans tout le midi de la France, jusqu'à Oléron, où il acheva son temps de captivité. Cet honnête homme d'écrivain n'est pas un sot, car l'Allemagne vient de lui décerner le grand prix Schiller; il observe bien et froidement; le témoignage qu'il rend de nous ne ressemble guère à tout ce qu'on a écrit en France

sur cette époque. Il constate çà et là quelques désordres ; mais son impression dominante est faite de respect et de sympathie. Partout un patriotisme ardent, « un fonds inépuisable de bonhomie et de belle humeur, » un degré de culture au moins égal, il l'affirme, à celui des Allemands de condition analogue. « C'est un devoir pour moi de dire que mon impression générale est la meilleure qu'il soit possible d'avoir. » — La nation étudiée par M. Fontane diffère de celle qu'on voit crouler dans *la Débacle* autant qu'un Chinois d'un nègre. Qui a bien regardé ?

M. Zola a-t-il eu sous les yeux un livre d'un autre ordre, *le Général de Sonis*, par M. l'abbé Baunard ? C'est bien de l'audace de lui recommander l'ouvrage d'un curé, comme dirait Chouteau. De la petite littérature, assurément ? C'est un document ; ils sont bons à prendre de toutes mains. Bourget me disait, en m'engageant à lire cette biographie : c'est le plus fier livre de notre temps. Je ne suis pas éloigné de penser comme lui. Sonis est un compagnon de saint Louis ; sur la dalle où il devait dormir dans son armure, il s'est réveillé pour prendre le commandement d'une des armées de Gambetta. Je voudrais pouvoir citer en entier le récit de la bataille de Loigny. Il fallait ramener à tout prix une troupe démoralisée. Le général s'élança avec 300 zouaves pontificaux : il en tombe 198 ; lui-même a la jambe brisée en vingt-cinq morceaux. Laissé sur le champ de bataille, il y passe la nuit sous la neige, son autre pied est gelé. « J'eus en ce moment la consolation d'entendre rouler derrière moi toute mon artillerie ; et je suis heureux de pouvoir constater que le 17^e corps n'a pas perdu une seule bouche à feu pendant le temps où j'ai eu l'honneur de le commander... L'armée prussienne ne tarda pas à passer sur nos corps, en ordre parfait. J'avoue que je ne pus me défendre, même en ce moment, d'admirer la discipline et la tenue de ces troupes. » Telles sont ses pensées, avec des effusions de piété, tandis qu'on achève les blessés à coups de crosse, autour de lui, et que l'un d'eux, un jeune zouave, vient mourir en appuyant la tête sur son épaule. Le général était à jeun depuis vingt-quatre heures. Un bon Prussien lui versa en défilant quelques gouttes d'eau-de-vie sur les lèvres ; cet homme plaça la tête du blessé sur la selle, remonta la couverture, et lui serra la main avec ce mot : Camarade ! Sonis, ne sachant comment le remercier, se contenta de lui montrer le ciel. On ne le releva que le lendemain à dix heures, pour le porter au presbytère de Loigny, où il fut amputé ; toujours tranquille, maître de lui, ne songeant qu'au sort de ses troupes, et offrant ses douleurs pour la France. — Dans ce même village de Loigny, le commandant d'un bataillon du 37^e qui défendait le cimetière, M. de Fauchier,

tombe grièvement blessé : « Faites cesser le feu ! lui crie le général von Isowitz. — Monsieur, ce n'est pas mon affaire d'arrêter le feu de mes soldats, c'est la vôtre ! » répond l'officier français. N'est-ce pas aussi beau que tous les mots classiques de Fontenoy et d'ailleurs ?

Oh ! je vous entends. — Il ne s'agit pas de beauté, mais de vérité. — Cela aussi est de la vérité, telle que la donnent de froids rapports officiels, — des documens. Ce sont d'autres aspects de la vérité, qui en a beaucoup. Elle n'est complète que si vous les montrez tous. Oserai-je ajouter que ces dernières vérités sont les plus utiles à montrer ? Ce mot scandalisera les intransigeans du réalisme. Pourtant, ils admettent encore qu'un homme doit être utile. Un livre, n'est-ce pas un être vivant ? Pourquoi ne serait-il pas astreint aux mêmes obligations que l'homme ? Je pense, je l'avoue, aux exemplaires grasseyeux de *la Débâcle* qui vont courir les casernes, les chambrées. Nul n'ignore qu'il y a deux façons de lire, sans aucun rapport entre elles. Pour nous, dilettantes, la lecture n'est que l'enquête sur une réussite d'art : « Ce détail est exact, bien mis au point ; cet autre est bien inventé. Très réussi. » Pour les simples, tout ce qui est imprimé tient du catéchisme et de l'almanach ; c'est un impératif catégorique. « Puisque des soldats, des officiers, agissent et parlent ainsi, et que ce monsieur si savant enregistre la chose, c'est donc qu'en pareille circonstance il faudra agir et parler comme eux. » — Je vois aussi les nombreux exemplaires qui vont se répandre sur le monde, à l'étranger. Si l'on y lisait ce qui nous fâche tant : que l'Allemagne est une grande nation, avec de grandes vertus qui ont surmonté les nôtres un moment, — personne ne s'étonnerait, car l'étranger sait cela et rend justice à l'Allemagne. Mais le monde s'étonnera de découvrir une France si petite, si putréfiée ; même dans le temps de l'éclipse, il attendait d'elle ce rayon voilé qui nous fait aimer des uns, respecter des autres. — Montrez au monde nos Lapoulle, si vous voulez : qui n'a pas les siens ? Mais montrez-lui aussi nos Sonis.

On conclura de ces réserves que je demande un joli tableau militaire, le soldat de parade pimpant et mensonger : *Avant le combat...* Certes non. Faites la guerre horrible, mais avec d'autant plus de noblesse que vous la ferez plus hideuse. C'est la loi même de l'art ; le trivial n'y est supportable que dans les matières à plaisanterie. Le sujet de *la Débâcle* commandait nécessairement un livre triste. Il y a des tristesses douces ; il y en a d'amères et de salubres ; celle que nous laissent les peintures de M. Zola, qu'il décrive une ambulance ou une noce, est presque toujours déprimante et désespérée.

J'en vois bien la raison générale, qui explique tout l'œuvre du puissant romancier. Il la faudrait développer longuement, car elle domine nos débats littéraires : je ne veux aujourd'hui que l'indiquer. Il est convenu que depuis trois siècles, depuis Rabelais, la glorification de la nature, et de la vie animale dans la nature, a ramené sur notre terre la joie de vivre, si longtemps bannie par l'ascétisme du moyen âge. Il est convenu que parmi les écrivains et les artistes, divisés en deux grandes écoles, ceux qui s'attachent à la philosophie de la nature représentent le principe d'allégresse et de liberté. Philosophie joyeuse et débridée chez Rabelais ; déjà inquiète et sentimentale, quand elle arrive à Diderot et à Rousseau ; mais toujours ferme sur cet axiome, que la nature est bonne, et que tous nos tourmens proviennent d'une méconnaissance de ses lois. C'était bien convenu. Et voici que notre siècle, avec les résultats convergens de ses sciences, renverse toutes les notions accréditées ; la nature lui apparaît de plus en plus comme un mécanisme aveugle, inpitoyable, incomparablement plus cruel, dans son indifférence pour les créatures, que l'arbitraire du vieux Jéhovah juif. Cette conception nouvelle descend sur les artistes ; ne pouvant s'y dérober, ils se troublent ; les plus accommodans cherchent un terrain de conciliation. L'intransigeance de M. Zola ne se plie pas à ces tempéramens ; il est bon logicien, comme le dit Goethe du premier des naturalistes, Méphistophélès ; il tient quand même pour la philosophie naturelle ; tant pis si elle a changé ses conclusions, si la bonne mère de jadis est devenue une machine à broyer l'homme. De là, l'accablante tristesse de la vie dans les images qu'il en donne. De là aussi les réactions actuelles de l'esprit humain ; l'esprit réagit contre la tyrannie démasquée, comme la chair réagissait, trois siècles plus tôt, contre la longue oppression de l'ascétisme. Et pour un peu l'humanité se rejetterait vers l'ancien excès, afin d'échapper au nouveau. Les livres de M. Zola sont tristes, parce qu'après Schopenhauer et Darwin, un Rabelais conséquent ne peut être que lugubre.

Je crois que j'ai versé dans la philosophie et qu'il faudrait une conclusion plus pratique. Parmi ceux qui liront ces pages, il y aura des cœurs dans la peine ; beaucoup peut-être, si les pages vont d'elles-mêmes aux lecteurs pour qui l'on voudrait écrire. Voici devant eux *la Débacle*, et les autres ouvrages de M. Zola ; voici les livres de Tolstoï. Je m'étais interdit ces comparaisons ; d'abord, parce qu'on m'accusera de prêcher pour mon saint, bien que j'évite depuis des années jusqu'au nom de ce fâcheux Moscovite, qui me poursuit ; ensuite, parce qu'il n'y a, je le répète, aucun trait commun entre les deux romanciers, sinon que les très jeunes agrégés

en font deux réalistes. Je crains bien d'avoir dit la même chose au temps heureux où ces étiquettes, collées sur les fuyantes natures humaines, me paraissaient éclaircir les idées qu'elles embrouillent. Mais si l'on ne peut comparer les procédés et les complexions des deux écrivains, on peut comparer les impressions puisées dans leurs écrits. Souvent, quand sonnait quelqu'une de ces heures mauvaises qui tombent si lourdes sur le toit de chacun, j'ai ouvert au hasard un volume de Tolstol; c'était avant qu'il fût en vogue, c'était aussi après, et malgré qu'il y fût; c'était parce que je ne me sentais pas de taille à chercher le réconfort dans les grands livres où sont les paroles d'en haut. De cette lecture, je sortais toujours apaisé et fortifié. J'en ai vu d'autres, et qui n'étaient pas des hommes, recourir au même remède dans les passes de chagrin, en revenir fortifiées et consolées. Pourquoi? A vrai dire, je n'en sais rien. Car enfin, cet homme ne moralise pas, il n'est ni pieux, ni même affectueux, il n'a fait que fixer le spectacle de la vie, de la vie qu'on dit mauvaise, dans un miroir fidèle; et cette vue exacte de la vie suffit à relever le cœur. Comment cela? Encore une fois, je n'en sais rien, mais c'est chose d'expérience. Or, je le demande aux plus chauds admirateurs de M. Zola, se réfugieront-ils dans ses livres pour fuir une souffrance? Pour se distraire, je le veux bien : mais pour y chercher un baume? Qu'il y ait dans *la Débâcle*, et dans les œuvres antérieures, des pages d'une vraie, d'une haute beauté, j'en ai témoigné avec joie, les ayant senties; que ce dernier ouvrage soit à bien des égards un chef-d'œuvre littéraire, j'en tombe d'accord, et je ne lui ai pas marchandé l'éloge littéraire. Mais le critérium des livres n'est pas là, jeunes élèves; n'en croyez pas vos traités de rhétorique, croyez-en votre mère et plus tard votre amie. Elles vous diront que les bons, les beaux livres, ceux qui ont chance de demeurer quand leur auteur dormira sous terre, ce sont les livres qui nous aident à traverser les pas difficiles. Cela est si vrai qu'en achevant *la Débâcle*, ayant souffert par cette lecture dans mes plus tristes souvenirs, j'ai pris instinctivement un volume de *Guerre et Paix*.

Ainsi le voyageur qui s'est baigné dans la Mer-Morte va se laver ensuite dans l'eau voisine du Jourdain; c'est, vous disent les guides arabes, le seul moyen de se débarrasser du liquide pesant, méphitique et corrosif, qui brûle la peau. La Mer-Morte n'en est pas moins un phénomène curieux et magnifique; on vient la voir de toutes les parties du monde; on ne résiste pas à la tentation de s'y plonger. Mais comme elle paraît bonne après, l'eau douce et limpide du fleuve!

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique, *les Troyens* de Berlioz.

Voici comment s'exprime, en son volume sur l'*Œuvre dramatique d'Hector Berlioz*, un fervent admirateur du maître, M. Alfred Ernst : « *Les Troyens* sont réellement une forme nouvelle de l'opéra français. Si on les compare aux œuvres qui leur sont contemporaines, il est impossible de ne pas sentir la différence des conceptions et des procédés. Sans doute, certaines règles traditionnelles de l'opéra y sont encore respectées ; mais à tout moment l'ancien croule, craque et se disloque ; la convention vieillie fait place à la vivante liberté de l'action ; le drame lyrique apparaît, simple, logique, lumineux... Au moment où Berlioz écrivait *les Troyens*, il est en avance sur tous les musiciens français, sur les Allemands eux-mêmes, un seul excepté : Richard Wagner. »

Pour avoir une idée à peu près juste de l'œuvre de Berlioz, il suffit de prendre le contre-pied de cette appréciation. Non, *les Troyens* ne sont en aucune manière une forme nouvelle de l'opéra ; ils ne disloquent et n'abolissent rien. L'esthétique wagnérienne n'a rien à voir ni dans ce livret, ni dans cette partition, et le *Faust* de M. Gounod, par exemple, de quatre ou cinq ans antérieur aux *Troyens*, marquerait peut-être une évolution plus notable dans l'histoire de notre musique, un écart plus sensible du style et de la tradition classique, où *les Troyens* ne font que revenir. Retour glorieux, mais retour, n'en déplaît aux

théoriciens, grands arrangeurs de faits pour les besoins de leurs théories, et qui voudraient poser Berlioz en précurseur; ou en coadjuteur de Wagner, alors même qu'il en est, comme ici, l'antagoniste et le formel contradicteur.

Du type wagnérien, l'opéra de Berlioz diffère par tous ses éléments essentiels. Le sujet d'abord y est aussi humain et concret, qu'il est, dans la *Tétralogie*, par exemple, abstrait et surnaturel. En outre, le *leitmotiv*, pierre angulaire du wagnérisme, en est absent. Berlioz n'a pas caractérisé par des formules musicales les sentimens ou les passions de ses personnages. L'expression psychologique (les Grecs eussent dit : ἡθος) de cette musique y perd-elle quelque chose en force et en justesse? Je ne le crois pas et pour ne le pas croire non plus, songez seulement à l'admirable fin du dernier air de Didon. *Adieu, beau ciel d'Afrique!* murmure la reine, et soudain, se rappelant le duo chanté jadis avec l'infidèle, elle en répète exactement et les paroles et la mélodie : *O nuit d'ivresse et d'extase infinie!* Nous n'avons pas ici, dans le sens wagnérien du mot, un *leitmotiv*, c'est-à-dire un motif ramené pour la centième fois avec une centième variante, mais un motif rappelé une fois seulement, identique à lui-même, au moment où s'impose un souvenir. N'ayant pas été usé, ni seulement escompté par d'innombrables redites, ainsi ramassé en cet étroit et unique passage, l'effet ne se produit qu'avec plus de soudaineté et de puissance.

Par d'autres côtés encore, la forme des *Troyens* s'écarte de la forme wagnérienne. D'abord, l'orchestre de Berlioz n'exerce pas la même tyrannie que celui de Wagner. Il partage avec le chant la souveraineté, sans un instant de jalousie, sans une velléité d'usurpation ou seulement de querelle. Il accompagne les voix comme des amies auxquelles on fait honneur et non comme des captives auxquelles on fait escorte. Il les entoure et ne les étouffe pas, et d'un bout à l'autre des *Troyens*, c'est dans les parties vocales que se trouve le centre de gravité, la clé de voûte de l'édifice sonore. Est-ce à dire par là que l'orchestre se désintéresse du drame? En aucune façon : il s'y mêle, au contraire, et s'y donne parfois sans réserve. Associé, confident de toute joie et de toute peine, il sait écouter, comprendre et répondre. Il est un écho, un reflet, et comme les reflets et les échos, il possède la douceur avec la fidélité. Ce n'est pas tout. Au lieu de la mélopée infinie chère à Wagner; au lieu de ce fluide étrange, souvent irrésistible et presque toujours insaisissable, qui circule à travers les œuvres du maître de Bayreuth, on ne rencontre dans les *Troyens* que des mélodies parfaitement définies, ayant chacune, avec sa personnalité, son autonomie, offrant à l'oreille les lignes arrêtées, le relief plastique que présentent aux yeux les formes de l'architecture et de la statuaire.

Sur toutes ces questions d'ailleurs, que son temps commença d'agiter,

Berlioz a pris parti hardiment. Dans la naissante querelle des anciens et des modernes, l'auteur de *la Damnation de Faust*, en dépit de son romantisme, tenait au fond pour le passé. Il espérait beaucoup, mais ne craignait pas moins de l'avenir. Je ne m'affilie point, écrivait-il à l'école de demain, je ne jure point par elle, si elle vient nous dire : — « On est las de la mélodie ; on est las des airs, des duos, des trios, des morceaux dont le thème se développe régulièrement ; on est rassasié des harmonies consonantes, des dissonances simples, préparées et résolues, des modulations naturelles et préparées avec art... Il faut, dans un opéra, se borner à noter la déclamation, dût-on employer les intervalles les plus enchanteables, les plus saugrenus, les plus laids. »

Berlioz avait raison de prendre ses sûretés, de distinguer entre les promesses et les menaces de l'avenir. Le langage qu'il prêtait à l'école du lendemain, on sait trop que celle-ci l'a tenu. Berlioz, du moins, n'entendait pas y souscrire. Avant de faire du maître un de ses porte-étendards et des *Troyens* un de ses manifestes, que l'école en question y regarde de plus près : l'étendard n'est pas à ses couleurs et le manifeste, loin de l'annoncer, la désavoue.

Comment, par exemple, les sectaires du nouveau régime peuvent-ils admirer ou seulement admettre le premier air de Didon : *Chers Tyriens* ? Il est du plus ancien modèle, précédé de récits à peine accompagnés, divisé en deux reprises, dont la seconde fait quelque longueur et provoque un ensemble que devrait prendre en pitié, sous peine de contradiction, la jeunesse d'aujourd'hui. Et quel bon petit accompagnement du temps jadis ! Chez tout autre que chez Berlioz on le traiterait de guitare. Je me hâte d'ajouter qu'on aurait le plus grand tort et qu'une fois de plus *on*, le fameux *on*, serait un sot. Je la tiens pour exquise, la première allocution de Didon à son peuple, pour le plus adorable discours du trône, à la fois royal et féminin ; discours de reine et de veuve empreint de jeunesse, d'affabilité et de regrets, mais de regrets déjà sourians et presque consolés. Quelle jolie tonalité d'abord ! Dans les réponses de l'orchestre à la voix, que de distinction, de grâce et de sympathie ! Si longue qu'elle soit, et si soutenue, la phrase se plie aux moindres inflexions de la pensée, à mille nuances de courtoisie d'abord, puis de dignité, de reconnaissance et de patriotique orgueil. La déclamation la plus travaillée n'aurait jamais posé la noble figure de la reine de Carthage avec autant d'aisance et surtout d'amabilité que ces quelques lignes, naturelles et coulantes, de pure musique.

Plus loin, un autre sentiment, celui d'une fraternité féminine, s'exprime avec non moins de délicatesse et par les mêmes moyens : je pense ici au duo des deux sœurs, à la première phrase, si affectueusement insinuante, d'Anna, *Anna soror*, à la réplique de Didon, vague-

ment assombrie par le retour en mineur d'un motif instrumental qui court à travers le duo, reliant ces deux voix de femmes, comme parfois, dans les vignes romaines, un feston de pampre unit deux colonnettes de marbre.

D'un bout à l'autre de l'ouvrage, les mêmes caractères se manifestent, aussi opposés aux tendances actuelles que conformes aux traditions classiques. Classique, voilà le mot qui renferme la définition et l'analyse des *Troyens*. Par ce mot il faut entendre, avec Sainte-Beuve, « une forme large et grande, fine et sensée, saine et belle en soi, » en ajoutant à toutes ces qualités, comme faisait lui-même le maître critique, « des conditions de régularité, de sagesse, de modération et de raison qui dominent et contiennent toutes les autres. » En ce sens très large et très pur, elle est classique aujourd'hui et pour jamais, l'inspiration de Berlioz le révolutionnaire, l'échevelé, le sectaire et le fou (jadis on lui donna tous ces noms). Elle est en quelques parties égale, supérieure peut-être à l'inspiration de Glück.. *Les Troyens*, qui ne sont pas un chef-d'œuvre, contiennent un chef-d'œuvre : le second acte, ou du moins ce qu'on nous donne pour le second acte dans la version actuelle et très mutilée de l'Opéra-Comique. Cet acte comprend un ballet, un air, un quintette, un septuor avec chœurs et un duo. Est-il rien (les titres seuls des morceaux en témoignent), rien de moins wagnérien? En tout cas, il n'est rien de plus beau, ni chez Wagner, ni chez nul autre. Chez Wagner, surtout, rien n'est beau de cette beauté sereine, reposée et reposante. Sur ces pages fraîches et pures, pas une fois n'a passé le souffle de Bayreuth, l'énervant siroco qui dessèche, qui brûle et tend les nerfs, comme des cordes, jusqu'à les faire crier.

C'est le soir, un soir d'Afrique, dans les jardins de Didon. La reine, languissante, a suspendu les danses qui l'importunaient. Elle demande au poète Iopas de chanter sur un mode grave et doux, et Iopas obéit :

Citharâ crinitus Iopas

Personat auratâ.

Le Iopas de l'Opéra Comique n'avait point la chevelure du rapsode virgilien et ne s'accompagnait pas sur la lyre. Mais son chant est si beau, si purement antique, qu'à l'écouter on croit voir et entendre Apollon aux boucles blondes promener ses doigts mélodieux sur la cithare d'or. Quel calme en cette invocation à Cérés! Quelle piété véritablement païenne, exempte de trouble et de terreur, quelle confiance en la bonne déesse! Parfois des ombres non pas de tristesse, mais de rêverie traversent la cantilène, pareils aux beaux nuages blancs qui

voguent dans les ciels d'été. Puis ces voiles légers se dissipent, se fondent au soleil et l'hymne lumineux reparait et sourit.

La reine toutefois demeure inquiète. De son hôte maintenant elle réclame le récit des infortunes troyennes. « Apprenez-moi le sort de la belle Andromaque. » Le héros le lui apprend, et Didon alors laisse échapper un soupir dont Virgile et Racine eussent envié l'adorable pudeur. A ces récitatifs de grand style succède un merveilleux quintette; Berlioz y a concilié, sans apparence d'effort ni de gêne, la beauté des formes musicales avec la vérité et la variété des expressions musicales. « Où vous égarez-vous ? Voilà votre chemin, » serait-on tenté de dire à notre école française en leur montrant de semblables modèles. Et du septuor qui suit, quelles leçons encore ne tirerait-on pas ? Ah ! vous aurez beau raisonner à perte de vue sur la vérité au théâtre, sur l'in vraisemblance des ensembles en musique, attendu que plusieurs personnes ne doivent pas parler à la fois. Arguties ! comme disait le bon Labiche. Il se peut que plusieurs personnes aient tort de parler ensemble ; mais de chanter ensemble elles ont raison, quand elles chantent le sublime septuor des *Troyens*. Et c'est justement l'ensemble des sept voix d'abord, puis des chœurs, qui donne à cet admirable nocturne ses résonnances profondes et pour ainsi dire ses dessous de velours.

Tout n'est que paix et calme autour de nous ;
La nuit étend son voile et la mer endormie
Murmure en sommeillant ses accens les plus doux.

Sur ces trois pauvres vers se déroule une admirable nappe d'harmonie. Au sommet de l'orchestre, des flûtes, des instrumens limpides, répètent une note invariable qui semble un scintillement d'étoile ; plus bas ondulent les voix, bercées par une houle puissante et douce ; quelquefois un soupir étouffé des timbales rythme l'haleine régulière et le sommeil des flots. On voit dormir la mer et ses rivages ; on les entend rêver. Lentement, la mélodie suit sa course nocturne. Elle traverse des modulations pareilles à des zones successives de pénombre et de clarté ; du ciel elle descend peu à peu sur les vagues et s'y repose mollement, tandis que, à la surface des eaux, la voix de la reine, errante en nonchalans détours, semble tracer des arabesques d'argent.

Wagnériens, que pouvez-vous penser d'aussi paisibles splendeurs ? Maintenant les ombres sont tout à fait tombées ; l'un après l'autre se sont éloignés les témoins de ce délicieux crépuscule. Énée et Didon restent seuls et leurs deux voix unies soupirent un duo d'amour, sinon sans rival, au moins sans pareil. Il en est de plus dramatiques, de plus sensuels ; il n'en est pas un plus égal, plus uniment harmonieux et mélodieux, plus passionné pourtant, mais à l'antique, sans qu'un seul instant la passion en déforme la beauté.

Par une telle nuit, le front ceint de cythre,
 Votre mère Vénus suivit le bel Anchise
 Aux bosquets de l'Ida.

Par une telle nuit, fou d'amour et de joie,
 Troilus vint attendre au pied des murs de Troie
 La belle Cressida.

Même en ce mouvement, imité de Shakspeare, dans cette brûlante évocation des belles nuits passées, dans cette émulation des deux amans se rappelant l'un à l'autre les fabuleuses veillées d'amour, même ici la musique se contient et se maîtrise. Pas de cris, pas de ces furieuses poussées d'orchestre qui précipitent Iseult haletante aux bras de Tristan éperdu; la vie cependant anime cette scène, mais la vie supérieure, idéale, dont vivent encore les marbres et dont jadis vivaient les dieux.

De ces dieux et de ces marbres, nous venons de traverser l'éblouissante patrie. Hier nous avons vu, sur les mers de la Grèce, aux premiers rayons du jour, s'allonger, comme des formes de femmes, les pures silhouettes des îles et des rivages antiques, et devant Paros et devant Milo, dans la chanson des vagues, avec la poésie d'Homère et celle de Virgile, entre le ciel et la mer d'Ionie, la musique de Berlioz s'est mise à chanter.

On sait avec quel éclat une petite fille de Meudon, qui n'a pas vingt ans, s'est révélée dans le rôle de la reine de Carthage. — M^{lle} Delna possède une admirable voix de mezzo-soprano, pure, égale, moelleuse et puissante, et cette voix chante bien, très bien, surtout naturellement bien, sans paraître avoir appris; « Comme on chante à vingt ans, » dit la vieille romance. Oh ! non; à vingt ans on n'a pas coutume de chanter ainsi : avec cette simplicité, cette sobriété, ce style, ces nuances délicates, cette noblesse ingénue et cette heureuse ignorance du mauvais goût, de l'affectation et de l'emphase. Vous pouvez devenir une grande artiste, Mademoiselle. De vous-même, il semble que vous n'avez presque rien à craindre : seulement, une légère et fâcheuse tendance à grossir les notes graves de votre voix. Vous n'avez pas d'autres défauts; mais vous pouvez en acquérir : les flatteurs, et certains professeurs aussi, vous y aideraient. Plutôt que des leçons de chant, prenez maintenant des leçons d'art et des leçons d'âme. Ne faites plus que de la musique, comme disait Platon, qui entendait par là une infinité de belles choses. Il vous faut les connaître, les aimer, et peut-être alors serez-vous un jour plus encore que Didon : Iphigénie, Alceste, la sublime héroïne de l'antiquité lyrique, que notre génération n'a pas connue et qu'elle attend.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

Les sessions de parlemens comme les livres ont leur destin. Il y en a de brillantes, de fécondes pour les affaires du pays, il y en a de simplement utiles, d'honnêtes sessions qui ne font pas parler d'elles, il y en a de décidément médiocres et stériles qui passent sans profit et sans éclat. Celle qui finit, qu'on a hâte de clore pour courir aux élections des conseils-généraux, ne semble pas destinée à figurer dans l'histoire parlementaire de la France parmi les sessions brillantes ou fructueuses, même parmi les sessions bien utilement occupées.

Lorsqu'elle s'est ouverte pour la première fois au mois de janvier, lorsqu'elle s'est rouverte, après de courtes vacances et une petite crise de ministère au mois de mai, elle semblait cependant pleine de promesses. Elle avait devant elle un vaste programme de réformes, de ces réformes qu'on se flatte toujours d'accomplir. Elle aurait mis la régénération universelle à son ordre du jour ! Le fait est qu'elle n'a rien produit, qu'elle n'aura marqué d'aucune manière, si ce n'est parce qu'elle aura coïncidé à son début avec l'inauguration d'une expérience commerciale déjà décidée. Ce n'est pas qu'on ne se soit par instans fort agité, qu'on n'ait beaucoup parlé, et même répandu à tout propos des torrens d'éloquence. On a multiplié les discussions, les interpellations, les motions bruyantes : c'est une partie du programme parlementaire qui ne manque jamais. Malheureusement, c'est la partie la plus inutile quand elle n'est pas la plus dangereuse. Sans doute depuis six mois on s'est donné le plaisir de toucher à tout, de se perdre en mille diversions, de soulever toute sorte de questions, surtout des questions oiseuses ou irritantes. On a touché à tout pour ne rien résoudre, pour tout ébaucher ou laisser tout en suspens. On a discuté à

perte de vue, il n'y a que peu de temps, sur les caisses d'épargne, sur le crédit agricole : on n'a pas tardé à s'arrêter, parce qu'on s'est aperçu qu'on jouait avec des chimères, qu'on risquait de compromettre les intérêts les plus sérieux pour de vagues et irréalisables conceptions. On a discuté tout récemment avec une vive et patriotique émotion sur les crédits de la marine qui ont certes de l'importance puisqu'ils touchent à la défense nationale, à la constitution de nos forces navales, à l'efficacité de nos armemens maritimes ; on s'est passionné un moment, on a paru vouloir scruter tous les mystères, au risque de provoquer des divulgations indiscrettes ; — puis on a pris le parti de tout voter en ajournant au mois de novembre les explications décisives. Ces jours passés encore, on en était à cette longue, à cette sérieuse discussion qui s'est ouverte sur le renouvellement du privilège de la Banque de France, c'est-à-dire sur un des fondemens du crédit public. Les discours n'ont certes pas manqué, tout avait été dit ; ici encore on s'est arrêté à mi-chemin, laissant en suspens une question des plus graves, et en définitive on s'est jeté à bride abattue sur les quatre contributions qu'on est bien obligé de voter avant les vacances d'été, avant la réunion des conseils-généraux chargés de la répartition. On ne peut pas dire précisément que ce soit la politique des résultats : c'est la politique des ajournemens et de la confusion.

Eh bien ! oui, on n'a rien fait, on n'a du moins rien décidé, on n'a rien mené jusqu'au bout. Cette session, sauf les accidens violens de discussion qui naissent toujours du choc des passions religieuses, a été assez terne, souvent interrompue, passablement décousue. Les quelques débats qui ont signalé la fin d'une session par elle-même assez stérile ne laissent pas cependant d'avoir leur signification et d'être instructifs, parce qu'ils dévoilent l'état des esprits, le danger des expériences chimériques, l'altération des idées de gouvernement et d'organisation publique. C'est surtout l'intérêt de cette forte et substantielle discussion qui s'est engagée sur la constitution de la Banque de France, où ont figuré tour à tour M. Millerand, M. Camille Pelletan, représentant les idées de faux progrès, de fausse démocratie, et, d'un autre côté, M. Léon Say, M. Henri Germain, M. le ministre Rouvier, M. le rapporteur Burdeau, défendant avec l'autorité d'une raison lumineuse les conditions les plus essentielles du gouvernement et du crédit. La controverse a été vive, prolongée : la lumière en est sortie et on n'avait pas besoin d'attendre six mois, peut-être un an, peut-être plus pour se prononcer sur un des premiers intérêts de la France.

Assurément, s'il y a désormais une question simple, saisissable, mise dans tout son jour par la discussion comme par l'histoire, c'est cette question de la Banque de France qui vient de se raviver tout entière à propos du renouvellement du privilège qu'elle reçoit de l'État pour l'émission de ses billets. La Banque est un peu dans sa sphère comme

le concordat dans le domaine religieux, comme l'administration dans l'ordre civil : elle est un des trois ou quatre grands ressorts de l'organisation publique de la France. Depuis près d'un siècle, depuis que Napoléon l'a fondée sans prévoir évidemment ce qu'elle deviendrait, mais démêlant avec la sagacité profonde du génie ce qu'elle pouvait ou ce qu'elle devait être, elle n'a cessé d'exister, de se développer, de grandir à travers tous les régimes : car c'est le propre de ces institutions fondamentales d'avoir traversé tous les régimes, parce qu'elles sont l'organisme vivant et permanent de la France sortie de la révolution. La Banque, pour sa part, avec sa constitution, avec le privilège d'émission dont elle est la dépositaire exclusive, n'a pas manqué à son rôle : elle l'a rempli vis-à-vis du commerce comme vis-à-vis de l'État. Elle a été l'auxiliaire vigilante et sûre d'un négoce grandissant, souvent aussi l'auxiliaire libre, mais utile des gouvernemens, la grande régulatrice du monde des affaires et du crédit. Depuis plus de quatre-vingts ans elle s'est maintenue intacte, suffisant à tout sans défaillance, étendant son action sans se jeter dans les aventures. Elle a échappé aux grandes crises, et, par un phénomène bien étrange, on a vu cette institution française garder tout son crédit tandis que le crédit de l'État lui-même avait ses éclipses, — ou être en mesure de venir en aide à des institutions étrangères renommées pour leur solidité comme la vieille Banque d'Angleterre. La Banque de France a dû évidemment sa puissance ou une partie de sa puissance à son caractère d'institution privée, quoique privilégiée, et à la prudence, à la sagesse avec laquelle elle n'a cessé d'être administrée depuis qu'elle existe. Elle a pu devenir ce qu'on la voit, parce qu'elle est à la fois assez indépendante de l'État pour ne pas se confondre avec lui et assez liée à l'État pour n'être pas une puissance presque rivale gouvernant la fortune publique.

Que maintenant, au moment où l'on va renouveler le privilège qui fait de la Banque l'arbitre du crédit, la grande distributrice du premier papier du monde, on veuille lui imposer des obligations ou des conditions nouvelles, s'assurer d'autres avantages, rien certes de plus simple. C'est une question à examiner, à traiter entre les pouvoirs publics et les administrateurs de la Banque. C'est même déjà fait, les conditions nouvelles sont acceptées dans l'intérêt de l'État comme dans l'intérêt du commerce ; mais ce n'est point évidemment de cela qu'il s'agit pour les adversaires de la Banque de France. Ce qu'on veut atteindre, ce qu'on bat en brèche, c'est le principe même, c'est l'organisation tout entière d'une institution qui a subi victorieusement l'épreuve de près d'un siècle. C'est l'institution qu'on poursuit dans son passé, dans ses sages et fortes traditions, dans son esprit, qu'on s'étudie assez puérilement à représenter comme une citadelle du parasitisme, de l'oligarchie financière et bourgeoise, comme un obstacle au

progrès social et à la diffusion démocratique du crédit! On veut la détruire sous prétexte de la réformer. Et comment la remplacerait-on? Que prétend-on opposer ou substituer à ce qui existe, à une institution dont le privilège est la garantie de tout le monde? Ce n'est pas la liberté illimitée des banques, personne n'en veut. L'expérience faite, il y a déjà bien des années aux États-Unis, a prouvé que cette prétendue liberté conduisait par un agiotage effréné à l'inévitable débâcle, à une sorte de faillite universelle. C'est donc purement et simplement une banque d'État qu'on prétend mettre à la place de la vieille Banque de France. Avec une banque d'État on aura tout ce qu'on voudra, on aura d'abord la gratuité du crédit, l'idéal socialiste! on n'aura pas à disputer sans cesse avec des régens difficultueux et récalcitrans! on pourra aller grandement, disposer d'inépuisables ressources pour accomplir toutes les réformes, inaugurer une ère nouvelle! Rien n'est plus aisé sans doute que de se promener dans le pays des chimères, de se livrer, comme l'a dit avec indulgence M. le rapporteur Burdeau, « au hasard du rêve d'un esprit brillant. » La difficulté commence quand on aborde la réalité, dès qu'on touche à toutes ces questions si délicates et si complexes du crédit public dans ses rapports avec le commerce, avec l'intérêt national lui-même.

Une banque d'État, c'est bientôt dit! Comment l'établira-t-on? dans quelles conditions fonctionnera-t-elle? sera-t-elle un bureau de plus au ministère des finances ou se livrera-t-elle à toutes les opérations de banque? l'État va donc se trouver banquier, avec la chambre pour conseil de régence! Il aura à s'occuper sans cesse des mouvemens du change universel! Il sera le régulateur des escomptes, des transactions commerciales! Il aura naturellement le privilège d'émettre des billets marqués à son effigie. Soit! et bientôt, selon le mot spirituellement sensé de M. Henri Germain, on aura, au lieu de la « monnaie de papier » aux émissions sévèrement réglées, garantie par les formidables réserves que la Banque de France garde dans ses caisses, on aura ni plus ni moins un « papier-monnaie » émis selon les besoins, selon les nécessités du moment, subissant inévitablement les oscillations du crédit de l'État lui-même. C'est toute la différence! Et puis, il y a une chose délicate, douloureuse, qu'on oublie et qu'on peut bien dire, puisqu'on dit parfois si indiscrètement tant d'autres choses. Le jour où une cruelle fatalité ramènerait les grandes crises, où une guerre en un mot éclaterait, où l'ennemi aurait réussi à forcer l'entrée du territoire, à quoi seraient exposés les établissemens d'une banque d'État? L'ennemi, ce n'est pas douteux, mettrait immédiatement la main sur les succursales, sur les ressources de cette banque, comme il met la main sur les perceptions, sur les bureaux d'enregistrement, sur les bureaux de poste, sur l'administration. M. le ministre des finances rappelait l'autre jour, non sans tristesse, qu'en 1870, au

début de l'invasion, dans une ville de l'est, les Allemands, entrant en maîtres, avaient examiné s'ils pouvaient s'approprier les sommes déposées dans les caves de la succursale de la Banque de France ; ils s'arrêtèrent, parce que c'était un établissement privé, placé à ce titre sous la sauvegarde des lois de la guerre. Si c'eût été un établissement de l'État, ils s'en seraient évidemment emparés, et c'eût été une aggravation de plus dans une crise qui ne faisait que commencer, qui était déjà effroyable. On n'en reviendra pas à ces extrémités, nous avons cette confiance. Notre frontière est gardée par une armée nombreuse et exercée, prête à se dévouer pour la défense du pays ; mais il suffit que ce soit possible pour qu'on voie aussitôt l'avantage de laisser son vrai caractère à une institution qui n'a cessé de remplir tous ses devoirs envers les intérêts privés comme envers l'État.

Oh ! sans doute, on est exposé à rencontrer des résistances dans cette institution organisée comme elle l'est, comme elle doit l'être ; on n'obtiendra pas d'elle le crédit gratuit ; on n'aura pas à la première réquisition tout l'argent qu'on voudra. Il faudra négocier avec ses scrupules, avec sa prudence ; mais c'est précisément ce droit, cette force de résistance qui fait la solidité de son crédit, l'efficacité de son appui à certaines heures, — et M. Camille Pelletan, pour récriminer, pour faire le procès de la Banque de France, va chercher un étrange exemple. Il choisit une circonstance, — cette tragique époque de 1870-1871, — où la Banque a justement rendu les plus éclatants services, où peut-être sans elle tout se fût rapidement effondré, — et nul n'a mieux éclairé cet épisode des jours de crise qu'un homme mêlé aux finances de la défense nationale, ami de Gambetta, — Laurier, qui a dit depuis : « Un financier doit toujours être conservateur, même quand il appartient à un parti qui ne l'est pas. »

La situation était assurément terrible, surtout à mesure qu'on approchait de la fin. De toutes parts, on prétendait réorganiser des armées, on dépensait jusqu'à 10 millions par jour ; d'un autre côté, l'argent s'épuisait, on ne savait plus où en trouver. Le représentant de la Banque à Bordeaux, agent d'une sévère intégrité, d'un esprit mesuré et correct, M. Cuvier, se défendait d'ajouter à des avances qui s'élevaient déjà à près de 1 milliard, et Gambetta, avec son impétuosité naturelle, jetait feu et flamme ; il menaçait de faire un éclat, de briser la Banque, de recourir à un papier d'État, c'est-à-dire au papier-monnaie : il adressait à Laurier ces dépêches violentes qu'on a lues l'autre jour. Laurier, appuyé sur le comité des finances, s'efforçait de tout concilier, de tempérer la fougue de Gambetta et en même temps de ménager la Banque pour la décider à des avances nouvelles ; il sentait bien qu'il fallait de l'argent ; il sentait aussi que si on tombait dans le papier-monnaie, on ne savait plus où l'on allait, on risquait de tout perdre. « Il faut que vous sachiez, disait-il plus tard devant la

commission d'enquête de l'assemblée nationale, qu'un jour la France s'est trouvée en présence d'un immense péril qu'elle n'a pas même connu : il s'est agi de savoir si on émettrait du papier d'État, ni plus ni moins ! » Ce spirituel sceptique était plein d'anxiété ; il allait de l'un à l'autre, — lorsqu'un matin il apprenait la présence à Bordeaux d'un homme qui était un financier éclairé et habile, M. Magne, le dernier ministre des finances de l'empire. Laurier n'hésitait pas, il allait consulter M. Magne qui l'écoutait avec une bienveillante attention. M. Magne ne méconnaissait pas la gravité des choses ; seulement, il faisait remarquer à Laurier qu'il n'avait pas, sans doute, eu le temps de lire le dernier budget, que s'il l'avait lu, il aurait vu que lui M. Magne avait inscrit dans un article l'autorisation pour la Banque d'émettre jusqu'à 2 milliards 200 millions de billets, qu'on n'en était tout au plus qu'à 1,800 millions, qu'il y avait dès lors 400 à 500 millions qu'on pouvait très bien demander à la Banque. C'était ce que M. Magne appelait « la tirelire de la guerre, » et il ajoutait : « Cette tirelire, il faut la casser et ne pas hésiter plutôt que de recourir au papier d'État ; car les gens qui vous parlent de papier d'État sont des ignorans qui ne savent pas ce que c'est que le crédit d'un gouvernement. » Fort de cette révélation et de ces conseils, Laurier n'hésitait plus, en effet. D'accord avec le comité des finances, il renouait la négociation avec la Banque, sinon avec M. Cuvier qui s'effaçait, du moins avec son remplaçant ; on signait un traité qui mettait 10 millions par jour à la disposition du gouvernement, et c'est avec ces ressources qu'on pouvait aller jusqu'au bout.

Que serait-il arrivé si Gambetta, dans un mouvement de colère et d'emportement, eût tout brusqué et jeté à tous les vents son papier-monnaie ? Il n'aurait probablement pas relevé la fortune de nos armes, il ne le pouvait plus, et il eût sûrement compromis pour longtemps les finances françaises. Le crédit public en eût ressenti une profonde atteinte, et, au lendemain de la guerre, la crise eût été bien autrement grave, bien autrement difficile à surmonter. En cédant à propos, la Banque avait détourné cet « immense péril » du papier-monnaie ; en résistant aux premières sommations, en mesurant ses avances, qui s'élevaient pourtant à 1,500 millions, elle avait maintenu son crédit ; elle avait gardé une autorité telle que son billet n'a jamais rien perdu ; et c'est avec ce crédit demeuré intact que M. Thiers pouvait bientôt faire face aux premières nécessités d'une situation effondrée avant de mettre la main à la réorganisation du pays. M. Camille Pelletan, avec ses pathétiques exhumations de quelques dépêches irritées, fait du roman, après vingt ans, sur ce qu'il y a de moins romanesque au monde : la vérité est à la fois plus simple, plus saisissante et plus instructive. — Mais, dit-on, qu'est-ce donc que ce crédit de la Banque de France dont on parle toujours ? D'où le tire-t-elle ? C'est le crédit

de tout le monde, c'est le crédit de la France elle-même ! Cela rappelle un peu l'histoire de M. Thiers, à qui on disait par malveillance, pour déprécier des services éclatans, qu'il n'avait pas eu grand mérite à libérer le territoire, qu'il n'avait eu qu'à puiser l'argent dans la poche des contribuables pour payer les 5 milliards d'indemnité de guerre. « Et d'où veut-on que je le tire ? » répondait spirituellement M. Thiers. La Banque fait et peut dire de même. Elle tire son crédit de la confiance qu'elle inspire, de l'immense encaisse qui va à ses coffres, du mouvement d'affaires qu'elle représente. Elle tire son crédit de là, comme M. Thiers tirait de la poche des contribuables la libération du territoire. C'était un simple problème à résoudre ; seulement il fallait le résoudre ; — et puisque jusqu'ici la Banque a réussi dans son œuvre, le mieux eût été, après tout, de ne pas tant marchander avec une institution éprouvée qui reste la garantie du commerce, qui assure en même temps à la France les suprêmes ressources dans les crises qui peuvent lui être encore réservées.

Le malheur est que dans ces débats parlementaires qui touchent parfois aux plus grandes affaires, toutes les fantaisies, tous les hasards d'imagination, tous les rêves de secte, toutes les lubies ou les jalousies de parti se donnent rendez-vous. C'est la faiblesse de cette chambre de manquer, non pas de talent, mais d'expérience, de sens politique, des plus simples idées de gouvernement, — et de direction. La vérité est que le plus clair de cette session qui finit a été une série de discussions, d'interpellations sur tout et à propos de tout. On dirait que ces représentans agités de la plus sensée, de la plus pacifique des nations, sont saisis par instans d'une émulation singulière d'anarchie. Ils se plaisent à se jeter à travers toutes les questions, au risque de tout confondre, de ne respecter ni le droit, ni la justice, de se mêler de ce qui ne les regarde pas. Ils ne sont peut-être pas les seuls coupables, ils sont les complices des mœurs publiques qu'on nous fait ; ils aident de leur mieux à une véritable désorganisation, et certes un des signes les plus curieux de cette incohérence universelle est cette discussion qui s'est engagée il n'y a que quelques jours à l'occasion d'un jugement de la cour d'assises de la Seine. De quoi s'agit-il ? un député, celui-là même qui est rapporteur de la loi sur la Banque, M. Burdeau, a cru devoir demander compte de ses diffamations à un journaliste qui voit la féodalité financière, les Juifs, et la vénalité partout. Le jury prononce un arrêt de condamnation, avec des circonstances atténuantes ; la cour, de son côté, fixe la peine et ajoute de plus, selon son droit, une assez forte amende. Le jury a fait son œuvre, la cour a fait la sienne : jusque-là rien de mieux. Qu'arrive-t-il cependant ? A peine le jugement est-il prononcé, c'est une véritable confusion où l'on voit tout simplement ceci : des jurés divulguant sans scrupule le secret de leurs délibérations, un président mis en cause pour avoir

abusé de la crédulité du jury par des promesses d'indulgence qu'il n'aurait pas tenues, un arrêt de justice frappé de suspicion. Les enquêtes bruyantes et indiscrètes se succèdent, et là-dessus surviennent les interpellateurs de parlement s'emparant de l'incident pour le grossir, aggravant les divulgations et les confusions, harcelant le gouvernement qui a la faiblesse de se laisser mettre sur la sellette.

Ainsi voilà des jurés qui, au mépris de tout droit, sans comprendre même leur devoir de juges, livrent le secret de la chambre du conseil ! Voilà un parlement qui entreprend de faire comparaitre devant lui un président de cour et d'interpréter ou de casser un arrêt de justice ! Voilà un gouvernement qui ne sait pas même arrêter d'un mot net et décisif toutes ces usurpations. Et l'on parle sans cesse, dès qu'il s'agit d'un évêque ou d'un malheureux curé, de faire respecter les lois ; et ce sont des législateurs qui se font les complices de la violation de toutes les règles judiciaires, de toutes les lois ! Que peut-il résulter de cette subversion de toutes les idées, de toutes les conditions d'une saine vie publique ? C'est bien simple. On ne cesse de se débattre dans ces agitations factices où le parlement n'a de force que pour détruire, ou le gouvernement toujours menacé reste atteint d'une incurable faiblesse. Rien n'est assuré, et au premier accident, à la veille d'une fin de session, un ministre est emporté comme M. le ministre de la marine Cavaignac vient de l'être à l'occasion des affaires du Dahomey. M. le ministre de la justice n'est pas tombé l'autre jour ; il aurait pu tout aussi bien être emporté dans l'affaire du jury de la Seine. Un hasard fait ou défait les ministères ; et il en sera ainsi tant qu'on ne sera pas rentré dans la sérieuse et sincère pratique des institutions, tant qu'il n'y aura pas un parlement sachant rester dans son rôle, un gouvernement relevant le pouvoir pour l'honneur et le profit de la France.

Décidément la paix règne et continue à régner en Europe. Malgré les mauvais pronostics, malgré les excitations de M. Crispi qui est allé récemment sonner ses fanfares guerrières dans un journal américain, la paix ne paraît pas même devoir être troublée de sitôt, au moins à n'observer que la marche ostensible des choses. Ni en France, ni en Angleterre où se poursuivent encore les élections, ni en Allemagne, ni en Russie, il n'y a une apparence de guerre, une ombre d'intentions belliqueuses ou agressives. L'empereur Guillaume II qui, après avoir reçu le roi Humbert à Potsdam et à Berlin, est allé respirer l'air des côtes de Norvège, semble moins occupé de se préparer à entrer en campagne que de régler ses comptes avec M. de Bismarck. Ce n'est pas fini, on ne sait pas trop même comment cela finira, et s'il y a eu de naïfs négociateurs qui ont cru pouvoir rétablir la paix entre le souverain et l'ancien chancelier, ils ont dû perdre leurs illusions. Pour le moment, le duel de paroles continue ; on ne cesse d'échanger des explications malignes, d'aigres récriminations, et avec son caractère

altier, impétueux, le jeune empereur pourrait bien finir un de ces jours par s'impatisser, par clore le débat d'un coup violent d'autorité. Voilà pourtant ce que c'est que de trop parler ! M. de Bismarck, dans sa tournée récente en Allemagne, dans ses voyages ou ses stations à Berlin, à Dresde, à Vienne, à Munich, à Kissingen, M. de Bismarck n'a pu se contenir. Il ne s'est pas contenté de recevoir des ovations, qui étaient un dédommagement pour la grande victime de l'ingratitude des princes et une malicieuse représaille contre le souverain qui a frappé ce grand coup ; il a cru devoir parler. Il s'est laissé interroger, et il a parlé un peu partout ; il n'a pas caché ses amertumes, ses ressentiments. Chose plus grave ! il a fait des incursions au moins étranges dans la politique extérieure de l'Allemagne. Il s'est répandu en paroles acerbes contre son successeur, contre M. de Caprivi ; il n'a pas craint même de faire le procès de la politique qui a préparé une rupture peut-être irréparable entre l'Allemagne et la Russie, et par une particularité assez bizarre, c'est à un Autrichien qu'il a fait la confidence de ses griefs contre une politique qui aurait sacrifié l'amitié russe à l'intimité avec l'Autriche. Bref, c'est la guerre de l'ancien chancelier contre le nouveau chancelier ou plutôt contre le souverain lui-même.

Que le langage tenu par M. de Bismarck dans ses voyages à travers l'Allemagne ait profondément irrité l'empereur à Berlin, cela n'est pas douteux et la riposte n'a pas tardé. Par ordre impérial, le *Journal officiel* a publié un rescrit que Guillaume II faisait adresser à ses représentans diplomatiques à l'étranger, au mois de mai 1890, deux mois après la disgrâce de M. de Bismarck, et lorsque l'ancien chancelier commençait déjà cette guerre acrimonieuse et sarcastique qu'il n'a cessé de poursuivre depuis. Ce morceau de diplomatie tiré des archives pour la circonstance est certainement curieux. Sous une apparence de réserve et de ménagement affecté pour celui qu'on appelle encore le « grand homme d'État, » le ministre qui a rendu « d'immortels services, » le « Bismarck d'autrefois, » on ne cache pas une sévérité assez dédaigneuse pour le « Bismarck d'aujourd'hui, » pour ses jugemens qu'on appelle lestement des « opinions subjectives, » des assertions qui n'ont pas une valeur réelle. L'exécution était déjà bien commencée. Ce n'est pas tout. Le rescrit secret de 1890, publié aujourd'hui au *Reichsanzeiger*, est complété par une dépêche toute récente adressée à l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne, au prince de Reuss, et qui fait une allusion hautaine à « un bruit de rapprochement entre l'empereur et le prince de Bismarck. » Que M. de Bismarck se soumette par une première démarche, bien, l'empereur verra sans doute ce qu'il doit faire ; mais, même dans ce cas, il faut qu'on sache bien qu'un rapprochement n'irait jamais jusqu'à rendre à « l'ancien chancelier une influence quelconque sur la marche des affaires. » Voilà donc la rupture complète !

Ira-t-elle plus loin, jusqu'à un procès ? Il y a dans le rescrit de 1890 une allusion assez énigmatique à la position officielle de l'ancien chancelier, à ses indiscretions, à ce qu'il aurait pu dire « en présence de personnes notoirement hostiles à l'Allemagne. » Il ne faudrait pas trop s'y fier. Il serait certes curieux que M. de Bismarck, qui a été quelquefois si dur pour ses agens, eût à subir la loi qu'il a faite et fût réduit à répondre de ses paroles devant un tribunal. On n'en est pas là encore : on n'est pas, il est vrai, au bout de ce duel qui est assurément un des plus curieux épisodes du temps.

Non, vraiment, qu'il s'agisse d'élections ou des mille incidens de la vie des peuples, qu'on se tourne vers l'Angleterre ou vers d'autres pays de l'Europe, la politique n'est nulle part bien facile. Partout elle a ses embarras, ses malaises et, le plus souvent, désormais elle se complique de grèves, d'agitations ouvrières, de tous les conflits du travail que les partis exploitent ou enveniment, qui sont comme une traînée de poudre allant d'un pays à l'autre. Que se passe-t-il depuis quelque temps en Espagne ? De crise politique, il n'y en a pas réellement au-delà des Pyrénées. Les apparences sont au calme ; on se préoccupe surtout des finances, des relations commerciales, un peu du Maroc, particulièrement des négociations avec la France, et si les discussions parlementaires sont parfois assez laborieuses, le ministre conservateur qui a le pouvoir depuis deux ans a une assez forte majorité pour rester, comme on dit, maître de la situation. Le chef du cabinet, M. Canovas del Castillo, n'a rien perdu de son autorité dans les conseils, dans le parlement, dans son propre parti ; il garde un ascendant que ses adversaires ne méconnaissent pas, qu'il doit à son habileté, à un savant esprit de mesure, à un art supérieur dans le maniement des hommes et des partis. Les libéraux eux-mêmes, M. Sagasta en tête, tout en formant une opposition incommode et en saisissant toutes les occasions de harceler le gouvernement, ne semblent pas bien impatients de reprendre le pouvoir au milieu des difficultés économiques et financières qui restent l'embarras de tous les ministères. Les républicains sont provisoirement impuissans et les carlistes ont beau manifester, comme ils l'ont fait récemment sous le vieux chêne de Guernica, ils ne peuvent rien ; ils ne redeviendraient dangereux et n'auraient le pouvoir de rallumer la guerre civile que si le pays retombait dans l'anarchie par quelque révolution nouvelle. On n'en est pas là fort heureusement au-delà des Pyrénées. Rien ne semble menacer ni la régence, ni le régime constitutionnel à Madrid. Il n'est pas moins vrai que depuis quelque temps, un peu sur tous les points, à tout propos, les incidens, les troubles se succèdent comme des feux plus ou moins inquiétans à la surface du pays, et que tout ne va pas le mieux du monde en Espagne.

Qu'est-ce à dire ? Il n'y a que quelques semaines une grève des plus

sérieuses, des plus tumultueuses éclatait en Catalogne, à Barcelone et dans les centres industriels des environs. Là comme partout, les syndicats, les chefs des clans ouvriers menaient le mouvement, échauffaient ces populations ardentes et fières. Une fois déchaînée, la grève est allée jusqu'à la sédition : sous prétexte d'imposer leurs conditions aux patrons, les grévistes ont tout simplement attaqué certains établissements d'industrie et se sont mis à interrompre les communications. Les violences, les rixes, les conflits se sont multipliés. Bref, il a fallu en venir aux grands moyens, proclamer l'état de siège, faire arriver quelques navires devant Barcelone, en un mot, employer la force pour rétablir la paix. Ce n'est qu'après quelques jours de troubles que le gouverneur militaire de la Catalogne, le général Blanco, par un mélange de prudente longanimité et de vigueur, a fini par avoir raison de ce mouvement populaire et par obtenir la reprise du travail. A peine cette agitation catalane commençait-elle à s'apaiser, si tant est qu'elle soit apaisée, un phénomène bien plus singulier se produisait en pleine capitale, à Madrid même : c'est la grève des télégraphistes, qui ont refusé tout service et se sont retirés sur leur mont Aventin en envoyant leur *ultimatum* au gouvernement. Tout avait été préparé en secret et combiné avec art dans cette étrange grève. Les meneurs n'ont eu qu'à expédier à tous les employés un mot d'ordre concerté d'avance pour que le service se soit trouvé interrompu sur la plupart des lignes, et un instant le gouvernement, l'industrie, le commerce, se sont vus privés de communications. On a été obligé de recourir à tous les moyens, aux fils des chemins de fer, aux télégraphistes militaires ; mais qu'auraient pu quatre cents télégraphistes de l'armée pour suffire à la tâche de trois mille employés civils ? C'était ni plus ni moins une rébellion contre l'État, un attentat contre tous les services publics ou privés ! Il n'a pas moins fallu négocier avec la rébellion, et, en définitive, si les grévistes de la télégraphie ont consenti à reprendre leur service, c'est qu'on leur a promis de faire droit à leurs griefs.

Est-ce tout ? pas encore. Il y a eu tout dernièrement à Madrid l'insurrection héroï-comique des marchandes des quatre-saisons qui se sont ameutées contre une taxe municipale : sept mille furieuses auxquelles se sont joints tous les tapageurs, les gens suspects prêts à saisir toutes les occasions de dévaster, de saccager les magasins, d'attaquer la police. L'émeute, qui s'est prolongée deux ou trois jours, est devenue assez grave pour nécessiter l'emploi de la force et, dans les collisions qui ont troublé la ville, il y a eu des victimes, du sang versé. Le préfet lui-même a été blessé. Et ce n'est pas seulement à Madrid ou à Barcelone qu'il y a depuis quelque temps des scènes de désordre ; il y en a eu tout récemment sur d'autres points, dans le nord, à Ca-

lahorra à propos du déplacement de l'évêché, dans des villes du midi à propos de taxes municipales; il y en a encore à tout instant. Ce ne sont là, si l'on veut, que des incidens de hasard et sans signification, sans lendemain, faciles à dominer; ce ne sont pas moins d'assez mauvais symptômes.

Ce qui complique d'ailleurs un peu cet état et pourrait avoir un certain sens politique, c'est qu'à l'un de ces incidens récents, à la grève des télégraphistes, se rattache la retraite du ministre de l'intérieur, M. Elduayen, qui a paru quitter le pouvoir un peu brusquement. M. Elduayen, il est vrai, n'était entré il y a quelques mois au ministère, à la place de M. Silvela, que par des raisons de circonstance, pour faciliter certains rapprochemens dans le parti conservateur, pour favoriser notamment la rentrée de M. Romero Robledo dans le cabinet. Il n'avait pas caché qu'il désirait se retirer le plus tôt possible. S'il est resté dans ces derniers temps au pouvoir, c'est qu'il a été retenu d'abord par la crise du 1^{er} mai, puis par les grèves de Bilbao, de Barcelone. La grève des télégraphistes de Madrid lui a servi de prétexte; mais voilà justement la question! Pourquoi a-t-il mis une sorte de précipitation à saisir ce prétexte et pourquoi a-t-il choisi ce moment? Le gouvernement a été interrogé et il a gardé son secret. On a dit que dans le premier moment l'ancien ministre de l'intérieur avait proposé au conseil de dissoudre le corps des télégraphistes pour le réorganiser et que le conseil, un peu effrayé de cet acte de vigueur, avait préféré tenter une négociation dont M. Romero Robledo s'est chargé. Toujours est-il que, dans cette bourrasque d'un instant, M. Elduayen a disparu, qu'il a été remplacé au ministère de l'intérieur par un autre conservateur, ancien ministre, M. Fernandez Villaverde, et que ces incidens ont eu un certain retentissement dans les cortès où s'est engagé un débat assez confus qui n'a rien éclairé. Le ministère espagnol n'en sera pas sans doute ébranlé; le président du conseil, M. Canovas del Castillo, n'est pas homme à se laisser si facilement émouvoir lorsqu'il garde une majorité nombreuse et dévouée dans les cortès.

Tous ces faits qui se pressent depuis quelque temps ne sont pas moins les signes d'une situation délicate, sinon critique, et ne laissent pas de ranimer l'ardeur des partis, de rendre une certaine confiance à l'opposition libérale. Si la session continuait, les difficultés commenceraient peut-être sans tarder; mais la session finit, le monde politique est impatient de quitter Madrid, et rien n'indique que pendant ces quelques mois de vacances qui vont s'ouvrir, des complications sérieuses puissent renaître pour l'Espagne.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La conquête du pair sur la rente française 3 pour 100, réalisée le mois dernier, était le couronnement d'une longue campagne de hausse, poursuivie depuis plusieurs années par une spéculation très puissante, assurée du concours des capitaux énormes dont disposait la Caisse des dépôts et consignations.

La loi obligeant la Caisse des dépôts à employer en rentes les fonds des caisses d'épargne, le concours de ces capitaux ne pouvait faire défaut aussi longtemps que l'on verrait les dépôts nouveaux aux caisses excéder les retraits en importance. Depuis quelques mois, il s'est produit dans l'afflux des dépôts un ralentissement marqué. D'autre part, les conditions spéciales dans lesquelles s'est exécutée la dernière poussée de la rente de 98 à 100 francs, la rapidité de la marche, la violence de l'assaut livré au cours rond, tout indiquait que cette fois la part de la spéculation était prépondérante, et que le comptant ne s'associait qu'en apparence au mouvement.

Le résultat a été un déclassement de titres, surtout après l'apparition de la rente à 100 francs ex-coupon. Le découvert s'étant entièrement racheté, et les rentiers offrant avec persistance leurs inscriptions, les livraisons de titres étaient inévitables en liquidation, et ces livraisons ont fait succéder le report au déport devenu habituel depuis de longs mois. En juillet, d'ailleurs, devait être effectué le dernier versement sur l'emprunt en rente 3 pour 100 de 1891, ce versement représentant une somme d'environ 150 millions de francs. L'argent devait donc se montrer, fin juin, plus serré, un peu plus exigeant que de coutume. Le report, en effet, s'est tendu au moment de la prorogation; des titres en assez grande quantité ont été livrés, et la réaction sur les cours trop élevés du milieu de juin s'est rapidement accentuée à la fin du mois. Le 3 pour 100 a été compensé à 98.55, alors que l'on avait vu un moment le cours de 100 fr. 10 coupon détaché.

La liquidation des valeurs s'est naturellement ressentie de cette modification survenue dans les tendances du marché sur nos fonds publics. Ici encore, qu'il s'agit des fonds russes, de la rente italienne ou de la rente espagnole, le découvert s'était racheté, contraint par un mouvement excessif de hausse, et le principal élément de fermeté avait disparu. Les acheteurs restés sur la brèche n'ont pu résister aux causes d'affaiblissement dont la situation de place favorisait l'action. Le mouvement rétrograde s'est étendu à la plupart des valeurs de spéculation.

Le revirement a été accéléré par l'attaque brusque dirigée à Berlin contre les fonds russes et surtout contre le rouble-papier. Le billet de banque russe valait, il y a quelques semaines, 215 marks. Des offres continues l'ont fait reculer à 200; à Paris, la cote de 265 francs faisait place à celle de 247.50. Le mouvement s'est arrêté, et les rentes russes à leur tour se sont raffermies. L'emprunt d'Orient, après avoir reculé de 66 à 64.80, reste à 65.15; le consolidé 4 pour 100 a détaché un coupon trimestriel de 1 pour 100; de 95.60, il devait revenir normalement à 94.60; il finit à 94.20 après 93.75. Le 3 pour 100 1891 est en réaction d'une demi-unité à 77.20.

On sait que des coupons d'intérêt et de dividende sont mis en paiement en juillet sur un très grand nombre de valeurs. Il est impossible, en tout temps, de préjuger dans quelle mesure les disponibilités créées par ces paiemens peuvent prendre le chemin de la Bourse pour y exercer sur les cours une influence que la spéculation se hasarde souvent à escompter. Elle ne semble pas s'en soucier actuellement. D'une part, trois émissions sont lancées ce mois-ci, l'une d'elles, d'une grande importance, celle du Crédit foncier: il est vrai que ces émissions ont pour objet principal des conversions, des échanges de titres bien plus que des appels de capitaux nouveaux; elles n'en exigent pas moins des mouvemens de fonds qui peuvent retarder les placemens directs sur le marché. D'autre part, les cours paraissent bien élevés partout, et la tendance n'est pas à une progression nouvelle. Rien ne sollicite donc les capitalistes à un emploi rapide de leurs rentrées.

Les affaires sont paralysées en Angleterre par les élections générales. Aucune impulsion ne vient de ce côté. Le Stock-Exchange a même abandonné les fonds argentins qu'il avait poussés quelque temps, à la faveur d'une diminution assez notable de l'agio de l'or. Les prix sont retombés presque au plus bas.

Parmi les autres fonds internationaux, l'Extérieure, l'Italien et les valeurs turques ont fortement baissé. La spéculation indigène, à Madrid et à Barcelone, avait relevé l'Extérieure avec une *maestria* qui pouvait faire illusion, de 57 à 68. Rien ne justifiait ce mouvement, pas même la perspective du vote, par les cortès, d'un emprunt de 150 millions qui n'aurait couvert qu'une partie de la dette flottante. Or les cortès n'ont pas voulu voter cet emprunt; les impôts nouveaux, plus vexatoires que productifs, sur les opérations de Bourse ou sur les ventes de denrées alimentaires, ont provoqué une émeute populaire et une grève d'agens de change. La situation de la Banque d'Espagne ne cesse de s'aggraver, la circulation fiduciaire s'accroissant tandis que l'encaisse métallique reste stationnaire; l'agio de l'or se tend à 15 pour 100. Immédiatement après le détachement du coupon de 1 pour 100, le caractère factice de la hausse de l'Extérieure s'est accusé; ce fonds est aujourd'hui ramené de 67 à 62 1/2.

L'Italien avait été poussé au-dessus de 93 francs sur la pensée que la visite du roi Humbert à Berlin assurait à l'Italie l'appui financier de l'Allemagne. Aucun fait n'est venu témoigner, sur ce point, de la justesse de prévision des spéculateurs. Après le détachement du coupon de 2 fr. 17, ce fonds a reculé jusqu'à 89 francs, et s'est relevé à 89.70.

Pourquoi les fonds turcs sont-ils constamment offerts depuis quelques semaines? Sans doute uniquement parce que la spéculation, ayant réussi à les porter à des cours très élevés, a cherché ensuite à se dégager en réalisant les bénéfices de l'opération. Le 1 pour 100 a été ramené à 20.15, les actions des Tabacs ne sont plus qu'à 374 après 385, la Banque ottomane a valu 600, et a détaché un dividende de 17.50 pour 1891. Le cours actuel de 555 représente une réaction d'environ 25 francs.

Le Portugais, après le refus du gouvernement de Lisbonne de ratifier l'arrangement conclu à Paris avec les comités de créanciers, a rétrogradé brusquement à 24, et se tient, depuis, à ce niveau. Les Bourses du continent ont en général décidé de ne plus coter que les titres sur lesquels le coupon de juillet n'aurait pas été détaché. Le Stock-Exchange, on ne sait trop pourquoi, a pris une décision contraire. Le ministre des finances du Portugal a déclaré formellement que les obligations de la Régie des Tabacs conservaient leur gage intact.

Les fonds austro-hongrois ont eu très peu de variations. L'attention du monde financier à Pesth et à Vienne reste concentrée sur les projets de loi, actuellement en discussion dans les deux parlements, concernant la réforme monétaire.

Il a été dit plus haut que les fonds russes s'étaient raffermis ces derniers jours. Le crédit de la Russie résistera à l'action des nouvelles relatives à l'épidémie cholérique, comme il a surmonté l'épreuve redoutable de la famine du dernier hiver.

Les valeurs égyptiennes ont à peine faibli pendant quelques jours sous l'influence des élections anglaises qui réveillaient la question de l'évacuation.

La rente française, dans les premiers jours de juillet, a tenu bon contre les tendances pessimistes qui dominaient ainsi un peu partout. Le 3 pour 100 a même été relevé d'abord à 99 francs. Mais il n'a cessé ensuite de reculer lentement, et il finit à 98.15 sur les incidens parlementaires amenés par la discussion des affaires coloniales:

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont toujours au premier rang des titres favorisés de l'épargne. Le Nord, qui avait été ramené à 1,800 francs, ex-coupon, a déjà repris à 1,865. Il a été vaguement question du rachat des lignes du Midi par l'État; mais ce n'est pas la législature actuelle qui pourra aborder un tel sujet; il est déjà douteux qu'elle puisse mener à terme la loi sur le renouvellement du privilège de la Banque de France et la réforme des caisses

d'épargne. Les obligations des diverses compagnies, dont les coupons étaient à échéance de juillet, s'étaient élevées à 475, au moment où la rente atteignait 100 francs ; elles se négocient maintenant entre 460 et 465.

La Banque de France s'est assez bien maintenue au niveau où l'a portée la reprise de 200 francs, qui a suivi le détachement du coupon semestriel de dividende. La chambre des députés va entrer en vacances avant d'avoir commencé la discussion des articles de la loi de renouvellement.

Le Crédit foncier, ex-coupon de 30 francs, a remonté au-dessus de 1,100 francs. Cet établissement émet, le 21 courant, 500,000 obligations communales à lots de 500 francs, rapportant 16 francs par an et participant à quatre tirages de lots chaque année, d'une importance totale de 800,000 francs. Le prix d'émission est 495 francs. Cette opération a pour objet la conversion d'anciens emprunts communaux dont les titres sont reçus, pour leur valeur au pair, en paiement de la souscription aux nouveaux titres. Il s'agit pour le Crédit foncier de réaliser, par cette conversion, une économie de charges qui lui permette d'abaisser, de 4.50 ou 4.75 pour 100 à 4.15 pour 100, le montant de l'annuité que lui paient un certain nombre de communes débitrices, celles-ci s'engageant en retour à ne pas rembourser le Crédit foncier pendant dix ans.

Le Comptoir d'escompte a procédé, le 12 courant, à la conversion de la dette tunisienne 3 1/2 pour 100 en rente 3 pour 100, garantie par le gouvernement français comme l'était déjà la rente convertie. Le Crédit industriel a émis, pour la compagnie des Lits militaires, des obligations 4 pour 100 destinées à remplacer d'anciens titres similaires 6 pour 100.

Les actions de banques ont été très négligées. La Banque d'escompte, toutefois, est en hausse de 12.50 à 225 francs, le Crédit mobilier a reculé de 20 francs à 150.

La faiblesse a été générale sur les Chemins étrangers.

L'épargne se porte volontiers sur les valeurs industrielles, dont le crédit est depuis longtemps établi comme les Voitures, le Gaz, les Omnibus, les Messageries, et sur d'autres, de notoriété plus récente, comme les Aciéries de France, qui valent 1,325, et les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, cotées 792. La baisse des prix du cuivre a fait reculer les Rio-Tinto au-dessous de 400 francs. La Dynamite ne se remet que lentement de la crise que vient de traverser l'entreprise.

Un coupon de dividende de 72 francs a été détaché sur l'action de Suez. Ce titre a été ramené de 2,830 à 2,700 francs. Il perd donc près de 50 francs ex-coupon, sous l'influence des diminutions importantes que présentent en ce moment les recettes.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

ALLER ET RETOUR

QUATRIÈME PARTIE (1).

X.

D'abord, l'été précédent, lorsque Marcel était parti, M^{me} Majusté avait fait un brusque retour sur elle-même. Un moment, sa vanité froissée l'avait tourmentée; puis, elle avait éprouvé la sensation d'échapper à quelque grand danger. Devant cet égoïsme de l'amant, le néant de ce cœur d'homme, elle comprenait la duperie de ses sentimens; et, dans la tristesse de son isolement, elle retrouva une douceur à l'affection paternelle de son mari. Elle s'était jugée mauvaise, véritablement, pleurant à la pensée du mal qu'elle avait failli lui causer, et souffrant, dans une crise de bonté, de tout ce qu'il eût pu souffrir, s'il était venu à connaître sa trahison.

Il lui semblait être descendue jusqu'au fond des choses et n'avoir rencontré que le vide. Cette désillusion l'élevait au-dessus des rancunes de l'amour déçu, du rêve avorté. Son idéal romanesque, culbuté dans la boue, aboutissant à faire éclore d'elle une fille entretenue, lui laissait une plaie.

L'adultère demeurait nu, dépouillé de ses mirages trompeurs. Les détails ressouvenus l'épouvantaient. Quoi! c'était elle qui avait fait cela! Était-elle folle, irresponsable?

Un sentiment nouveau de sa faiblesse la fit rester enfermée pendant des jours. Elle se réfugiait sous la protection des murs, des meu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1^{er} et du 15 juillet.

bles de famille, des longues habitudes de la vie de province, dans tout l'enveloppement apaiseur des choses coutumières éternellement pareilles.

De longues heures, de longues journées, elle s'enfonçait en des remords amers. Mais, insensiblement, de ces remords continuellement revécus, dans l'inaction de sa vie, le frottement douloureux s'adoucissait ; les angles dont ils la heurtaient, à leurs retours soudains, s'arrondissaient. Elle n'en éprouvait plus le choc aigu qui la faisait vouloir s'en détourner ; elle s'y abandonnait, flottante, en une détresse. Le coup de fouet d'une révolte contre elle-même ne la soulevait plus, la laissait aller à une amertume moins poignante, plus profonde cependant, d'où il lui semblait qu'elle ne s'évaderait jamais. Le poids de sa folie demeurait sur elle, uniformisé, plus lourd de sa monotonie sans trêve. Ses tentatives pour se reprendre à son intérieur se lassaient, devenues sans but, de n'être pas un plaisir, de n'être plus une habitude. Du terne l'enlisait de nouveau, enlisait sa vie dans une tristesse de pluie grise, la tristesse de cette fin de jour où elle avait fui par la forêt, hantée de la figure de Louvain.

Ensuite, elle avait fait un effort, repris sa vie à l'extérieur, couru l'église, l'ouvroir, les magasins. Le jour, elle allait et venait, jetant son babil de linotte parmi les bavardages ; mais le soir, lorsqu'elle entraît sous le portail où flambaient, dans le soleil couchant, comme d'autres soleils d'or, les panonceaux du notariat, elle retrouvait le poids de sa vie ; il lui semblait reprendre quelque lourd vêtement déposé, dont les plis rigides se collaient à ses membres et l'étouffaient.

Son cœur broyait du vide, désespérément.

Alors, résolument, elle s'était rejetée vers l'église.

Seul, encore la tentaient le rêve des pénombres mystiques et le chant des orgues berçant l'âme parmi le flottement des mythes éternels. Tout de suite, avec ses écarts accoutumés vers les extrêmes, elle avait retrouvé, non la paix, mais les troublans émois d'une nature déséquilibrée. Des visions d'amour se dérobaient sous des adorations d'anges très beaux entrevus sur des nuages, jaillissant des fonds sombres des tableaux, ou rayonnans en des clartés de vitrail. Les grands christes blêmes aux bras ouverts, pleurant l'éternelle misère de la terre, la faisaient sangloter d'amour et de reconnaissance. Du haut de leur supplice, le seul où la souffrance ait pu être incarnée en une image de l'art éternel, du haut de la croix dont les bras couvrent le monde, dont le pied s'enfonce en la terre et dont l'arbre monte vers le ciel, des miséricordes s'épandaient dont tout son être demeurait éperdu. Et les chuchotemens mystérieux du confessionnal passaient sur ses épaules ainsi qu'une ca-

resse qui plie et relève, qui domine et rassure. La voix du prêtre la berçait. De l'abbé Bourette, il ne restait que la soutane et l'onction. L'homme disparaissait, noyé de rêve, en des fumées d'encens. Un monde idéal s'enveloppait aux plis de sa robe, surgissait de sa parole, se déroulait à son geste bénisseur.

Dans le cadre suggestif de l'église, le cœur de la femme revivait.

Parfois, tandis qu'elle priait agenouillée, dans l'élan dont elle jetait vers Dieu toutes ses forces affectives, à des bruits vagues, à des murmures, des souffles effleurant sa nuque la laissaient anxieuse et vibrante. Une angoisse l'étreignait. Elle s'enfiévrant, s'exaltait à des communions, lorsqu'en des extases, les yeux clos, elle sentait le heurt sur ses dents des doigts du prêtre; et elle éprouvait, au contact de l'hostie, une douceur détaillante dont s'éveillait, de son âme à son corps, presque une volupté.

Ses remords, maintenant, coulaient d'une source nouvelle. Ce n'était plus son mari qu'elle avait trompé, c'était Dieu lui-même. C'était l'amour divin auquel elle avait été sacrilège et parjure. Et de son désespoir d'amante infidèle, son amour montait comme une flamme, l'incendiait. Vague, il cherchait à préciser son objet, à le matérialiser en une forme. L'immobilité des christs consolateurs et la frigidité de leurs marbres blancs s'animaient et vivaient d'une vie humaine; et un peu de cette vie, à son tour, s'incarnait en le prêtre, intermédiaire des âmes, confident d'amour, un pied dans l'infini.

Cet amour, servi par le cœur, organe humain, avait d'humaines exigences. Servi par un cerveau de femme, il avait des renoncemens, de féminins orgueils et des égoïsmes. Elle reléqua Majesté dans sa chambre: elle se para pour l'église. Elle voulut remplir tout, dominer de son amour, de sa pensée, tous les autres amours, toutes les autres pensées, s'élever en élue sur le large troupeau des âmes. Elle eut, vis-à-vis du prêtre, des dépités, à de précédens aveux non ressouvenus, à des confessions tombées à l'oubli dans le flot des mille confessions, des blessures de femme incomprise, à des réticences qui demeurèrent impénétrées. D'autres fois, au contraire, des joies très grandes l'emplissaient. Le souffle du prêtre, passant sur ses cheveux inclinés, faisait courir un frisson jusqu'à la pointe de ses doigts joints. Elle se laissait aller à cette voix berceuse, anéantie, ravie, imaginant d'être portée parmi les chants des orgues. Elle rêvait des échanges d'âmes, des abandons imprécis, des abîmemens. Le prêtre lui apparaissait, en l'ombre du confessionnal, transfiguré, vu à travers le prisme éblouissant de ses essors avides, gardant juste la matérialité nécessaire pour que ses aspirations confuses y pussent trouver

le point d'appui de leur envolée, le contact qui les empêchait de se perdre dans le vide.

De la passion survivait ainsi au fond de ses ferveurs. Parfois, la lumière recueillie des vitraux, coulant parmi le silence des hautes voûtes, ramenait en elle des impressions profanes. La vision l'effleurait du cabinet de Mersolles, où descendait une lumière pareillement ouvragée ; et des choses se liaient l'une à l'autre, qui amenaient à son cœur un amour semblable à l'amour d'autrefois, mais un amour duquel le mauvais était parti, ne gardant que la joie des extases attendries, et des adorations. La cloison du confessionnal l'irritait. Elle eût voulu le prêtre penché sur elle, étendant à ses épaules l'onction caressante de son geste. Elle sentait qu'il l'eût apaisée davantage d'abaisser sa main vers son front courbé, que d'épandre sur elle le flot des prières. Elle eût voulu poser, sur ses genoux, comme sur ceux de Dieu même, ses cheveux blonds de Madeleine repentante, et y demeurer longtemps, longtemps, dans l'ombre qui tombait.

Elle recherchait le prêtre, sous des prétextes, en dehors de l'église. Elle était hantée par des œuvres de charité, des aumônes ; elle travaillait à des layettes. Toutes ses pensées convergeaient sur le prêtre. Elle remuait en elle le plaisir qu'elle lui causerait, l'orgueilleuse joie de se montrer la plus pieuse, la plus active, la plus attentionnée de ses ouailles. Et, toujours avide de la paix qu'épandaient les plis de la soutane, toujours tourmentée du besoin de se reposer à son ombre, comme une fleur sous un chêne autour duquel les orages demeurent vains, elle se désespérait de le trouver affairé, préoccupé de choses puérides, sans souci d'elle en quelque sorte, alors que des aspirations confuses sourdaient d'elle-même qu'elle n'aurait su exprimer, qu'il eût fallu que le prêtre justement découvrit, devinât, l'aidât à sortir du vague de son cœur, et lui expliquât.

Une après-midi, pourtant, comme tous deux sortaient ensemble de l'ouvroir, elle s'était enhardie. La route, quittant la ville, dans la débandade des dernières maisons, passait devant le seuil, poussiéreuse et blanche. La tête basse, la pointe de son ombrelle trouant la poussière, elle avoua un malaise. Elle n'était pas heureuse. Quelque chose lui manquait, qu'elle ne pouvait exprimer.

L'abbé Bourette le regardait d'un air intéressé, en tapotant sa tabatière. Il fit à deux reprises :

— Ah ! ah !

Elle se sentit encouragée. Les yeux levés sur le lointain de la campagne, où s'épandait la poussée des moissons naissantes, une nappe verte qui s'enfonçait en un coteau de vignes barrant le ciel blanc, elle poursuivit, d'une voix singulièrement basse et chan-

tante, comme se parlant à elle-même. Ses sommeils étaient sans repos ; elle avait des troubles, un enveloppement d'inconnu ; et, non plus, rien ne la tentait de ses distractions d'autrefois ; elle était sans appétit, inquiète elle ne savait de quoi, le cerveau ainsi que dans des brumes, ses prières mêmes devenues impuissantes à la soulager.

— Ah ! ah ! fit de nouveau le curé.

Il pris d'un geste délibéré, rentra sa tabatière ; puis rondement, en homme qui a compris, qui a trouvé l'affaire :

— Eh bien ! madame, je sais ce que c'est. Moi qui vous parle, j'ai été longtemps comme cela !

Elle leva des yeux candides, où passait une surprise. L'abbé continua, promenant les mains sur sa poitrine :

— Cela me tenait ici, puis là. Je ne mangeais plus, je ne dormais plus, je n'avais plus de goût à dire ma messe !

Il s'interrompit, et appuyant d'une affirmation énergique de la tête :

— C'est comme je vous dis ; absolument ! J'avais même des éblouissements. Rapet, avec toute sa science, n'y a rien compris. C'est même depuis lors que j'ai longtemps gardé pour lui un éloignement très légitime. Il m'a dit, il a osé me dire, enfin il m'a donné un conseil que je ne pouvais suivre, un conseil incompatible avec ma dignité de prêtre, avec nos vœux ! Vous pensez, je l'ai rappelé au respect. Il est d'un cynisme, parfois !

L'abbé Bourette pinça une nouvelle prise, la savoura lentement :

— Eh bien ! savez-vous ! conclut-il. Ça s'est passé tout seul !

Pourtant, abaissant un regard supérieur sur la fragilité de la femme, il sentit le besoin d'un conseil ; il ajouta, d'un air indifférent :

— Bah ! purgez-vous !

M^{me} Majesté l'entendait, la tête toujours basse, avec une tristesse singulière. Comme il prenait congé, ses yeux se levèrent sur lui ; et elle eut une brusque secousse. Il lui semblait retomber à terre, des membres cassés, ou s'éveiller d'un rêve très long, si long qu'elle l'eût pris pour la réalité. Il lui parut qu'elle voyait l'abbé Bourette pour la première fois, avec ses larges pieds, son ventre bombant sa soutane accourcie, sa face sanguine, emplie d'une prospérité tranquille. Elle le trouva épouvantablement ridicule, tout à coup, travaillée dans tous ses nerfs d'une immense envie de rire.

Mais, chez elle, elle pleura. Le néant de sa vie sans but l'envahissait à nouveau. Elle rêva d'un enfant remplissant la solitude autour d'elle ; se sentit plus accablée de n'en pouvoir espérer la

venue. La religion, à son tour, la trahissait. Ses besoins affectifs s'étaient élancés et ils n'avaient rien trouvé où se prendre, rien à étreindre. Ils demeurèrent au contraire plus aigus, plus exigeants, développés par leur effort même. Et dans une désespérance, elle pressentait ne pouvoir s'affranchir de ce malaise douloureux. Peut-être ne le saurait-elle atténuer qu'en s'y enfonçant davantage au contraire, en rêvant encore son rêve déçu, en le revivant à nouveau. Une détresse la faisait se voir elle-même allant de chute en chute, se consolant d'un amour par un autre amour, sans pouvoir se consoler. Elle s'effondrait en une sensation découragée de paradis irrévocablement perdus, d'où seule, surnageait, lointaine et mélancolique, la douceur d'avoir aimé.

D'un désir de mourir, alors, un vouloir de vivre se réveilla. Tout lui paraissait préférable à cette torpeur de tombe où sa jeunesse lui semblait couchée, ensevelie ; tout, même la souffrance.

Un regret demeurait de l'insouciance ancienne, des heures de passion durant lesquelles son sang brûlait plus vite. Ces temps des illusions dégageaient un charme berceur ; du roman recommençait de se bâtir, du roman très loin du réel, où les dénoûmens étaient changés, où les implacables et brutales logiques des évènements se transformaient. En regard, le souvenir de la réalité amenait un apitoiement sur elle-même, une désespérance de sa destinée. Elle n'avait pas eu de chance, jamais ; jamais elle n'en aurait. Elle se trouvait très malheureuse, abandonnée de tous. Et des larmes montaient à ses yeux, dans la conscience de son impuissance, de l'inertie de ses vouloirs, du vague de ses désirs.

Bientôt, une bataille commencée au fond de son cœur ne s'arrêta plus, élargissant d'obscur clameurs, la roulant comme des vagues un navire désemparé ; et de cette clameur, peu à peu surgissaient des voix anciennes ; sur le heurt imprécis de ses désirs, le rêve ancien passait comme un souffle. Il ne restait plus que de l'amour en elle, de l'amour imprécis, sans objet, mais de l'amour. C'était de l'amour qui avait essayé, comme un naufragé, de se cramponner à tout ce qui s'était trouvé à sa portée. De son cœur demeuré vide, la terre entière était vide, le ciel était vide ; elle haletait d'une angoisse de morphinomane à qui manque son poison. Tout son être tendait vers l'inconnu. Le souvenir des déceptions et des duperies, et des chutes, s'enveloppait de nouveau du mirage des tentations. Et elle avait des soirs où, son trouble devenu plus profond, elle eût ouvert ses lèvres au voyageur qui passe, pour être un moment encore, au prix même de désillusions plus cruelles, emportée, bercée, roulée en de l'amour, pour évanouir son âme en une autre âme, s'anéantir tout entière en de l'amour tangible.

Le retour de Marcel augmenta le trouble de ses pensées. Elle retrouva plus pressante la hantise du passé; tandis qu'un dépit, une blessure secrète de son orgueil faisait naître un désir de vengeance et de représailles. Elle eût voulu lui manifester le même oubli, la même sereine indifférence, la même philosophie.

La vanité de cacher le ravage accompli en elle, de se montrer à lui avec la gatté et l'enjouement d'antan, la redressa comme un ressort. Et elle s'enfiévrâ tout à coup, lorsque M^{me} Chaigne lui confia le projet d'une soirée qu'elle méditait pour cette fin d'avril : un bal où la ville entière serait invitée.

La sous-préfète avait espéré un comice agricole, avec des réjouissances publiques, une rosière, et surtout un discours de son mari, qu'auraient reproduit les feuilles du département, et dont elle eût envoyé des extraits payés aux grands journaux de Paris. Mais, l'incurable lésinerie du conseil municipal s'étant mise en travers, elle s'était reprise à son idée de conquérir les Mersolles.

Déjà l'avortement des velléités politiques du comte, présenté sous un jour habile, avait pu être attribué au zèle et à l'intelligence du sous-préfet. Le lieutenant de gendarmerie qui, d'abord, avait consigné, sur son rapport politique, les agissements du château, un mouvement réactionnaire se préparant dans le pays, avait enregistré également l'échec de cette tentative. Et elle imaginait, pour couronner l'œuvre, un groupement autour de la sous-préfecture de toutes les forces dissidentes du pays. Le fait serait remarqué, commenté, exploité par le gouvernement, et, pour l'exemple, récompensé. On cherchait justement à opérer un mouvement de concentration vers la république. De sorte qu'un événement de cette nature pouvait être gros de conséquences, influencer sur l'orientation générale des esprits, entraîner la politique dans une voie nouvelle, les partis marchant ensemble, sans autre préoccupation que l'intérêt général, ne formant plus qu'un grand parti national, le parti français, la France.

M^{me} Majusté se montra sans jalousie, ravie de tripoter dans des projets, de travailler à l'établissement des listes d'invitation.

C'était une question très grave, en effet. Il fallait, en cette fête, éviter de juxtaposer des groupes trop différens entre lesquels nul point de contact ne se pût rencontrer; mais, en même temps, à laisser de côté certaines personnes, on risquait de provoquer des mécontentemens, des rancunes capables quelque jour de compromettre les élections. Ainsi, aucun choix ne pouvait être fait parmi le conseil municipal. Et il présentait un mélange singulier, depuis Dampierre, le pharmacien, devenu conservateur, jusqu'à Thomassin, l'aubergiste, un des plus avancés du parti républicain. Puis durent s'ajouter des électeurs influens; un marchand de bois, l'épicier de

la place de l'église, le capitaine des pompiers, tout un défilé dont M^{me} Chaigne s'effarait par avance. Elles arrivaient à des exagérations amusantes, pouffaient de rire tout à coup, à des noms saugrenus, de petites gens, des rentiers minimes, représentant, disait M^{me} Majusté, les classes dirigeantes, celles qui vivent sans travailler.

Elles passaient des après-midi à ces combinaisons, replaçant sur la liste des noms enlevés, qu'elles retranchaient de nouveau, abouissant à des détentes très gaies dans lesquelles elles finissaient par jeter les papiers au feu, en remettant au lendemain. Pour les hommes, du reste, l'importance était moindre. La véritable difficulté se présentait au sujet des dames. Mais il paraissait à M^{me} Chaigne que cette difficulté se résoudre d'elle-même, la plupart des invitées ne devant pas répondre à l'appel.

Les Louvain furent le sujet d'une longue discussion. D'un côté, il semblait difficile que les Mersolles pussent se rencontrer sur un pied d'égalité avec leur régisseur; d'un autre côté, la Louvain, avec sa tête droite, ses regards d'orgueil blessé, laissait à la sous-préfète une inquiétude.

— D'ailleurs, dit M^{me} Majusté, les Mersolles viendront-ils?

— Le vicomte, oui, j'espère.

Les yeux de M^{me} Majusté interrogeaient. M^{me} Chaigne dit d'un air détaché :

— Oui, le vicomte est venu me voir.

Elles échangèrent un regard qui coula très vite, sans approfondir.

Un matin, brusquement, une invitation arriva chez les Louvain. Depuis huit jours, M^{me} Louvain ne dormait plus, rongée d'inquiétude, envoyant chaque soir son mari au cercle pour avoir des nouvelles. Elle devint très rouge, les yeux luisans, tout son buste redressé en une aspiration lente. Cette fois, c'était la consécration définitive. Elle était classée. Mais presque aussitôt, ses regards tombèrent sur son mari. Ils déjeunaient; et Louvain s'était obstiné, ce matin-là, à s'asseoir à table en manches de chemise, une grosse chemise de toile qui bouffait dans son dos, entre les bretelles, la patte de son pantalon en l'air comme une queue de lapin. Il mangeait une poire, la piquant de son couteau, les coudes élargis sur la table. Déjà, il fronçait les sourcils, les épaules arrondies, sous l'appréhension de quelque nouveau dérangement dans sa vie. En effet, au premier mot de sa femme, il grogna des paroles bourruées, un rouge plus vif à ses pommettes, finit par déclarer qu'il n'irait point, qu'elle l'ennuyait avec toutes ces histoires! Et, furieux, il jeta sa serviette, alla dans le jardin, en bougonnant.

Ce furent, pendant une semaine, les mêmes scènes qu'autrefois, à son premier paletot. Et il déployait une malice d'autant plus

grande qu'il voyait sa femme plus nerveuse, plus affairée, elle-même préoccupée de sa propre toilette. M^{me} Louvain s'était arrêtée à une robe montante de couleur grenat, décidant pour Marcelle, à qui les religieuses avaient accordé un congé, une robe bleue. Mais mille détails alors l'irritèrent : les souliers, les gants, un bracelet qu'elle dut acheter, des éventails. Elle s'informait adroitement près des fournisseurs, cachant son ignorance des choses sous des airs hautains, sous un ton tranchant, regrettant les conseils de M^{me} Ravail, sans pouvoir se résoudre à les demander. Pourtant, une chance lui tomba. Le valet de chambre de Marcel parla à Louvain d'une fille qu'il connaissait, une femme de chambre qui avait servi à Paris dans les meilleures maisons et qui, se trouvant sans place, accepterait de venir à la campagne. M^{me} Louvain, méfiante, refusait ; puis brusquement, en songeant à sa coiffure et à celle de Marcelle, elle accepta, malgré l'élévation des gages ; et la fille fut mandée.

Le dernier soir, avant le départ, Louvain, après avoir paru résigné, fut repris de ses entêtements, refusant de s'habiller. Il regardait son habit étendu sur une chaise, de l'air buté d'un cheval arrêté devant un fossé. Sa femme l'eût giflé. Mais Marcelle se chargea de lui ; et il céda. Avec sa face rasée, ses pattes de lapin, il avait l'air d'un domestique. En revanche, lorsqu'il s'agit des gants, il déploya une énergie si inaccoutumée qu'il fallut y renoncer.

Les Louvain arrivèrent à l'heure précise. La grille de la sous-préfecture était illuminée, et la marquise vitrée, au-delà du parterre, éclairée de lanternes vénitienes.

Au premier étage, à la porte des salons, M^{me} Chaigne et le sous-préfet recevaient, elle, en rose, très décolletée, avec sa grâce attirante de jolie brune aux traits volontaires, lui, avec sa face maladive de cordonnier, enfermé dans une raideur officielle, une attitude de fonctionnaire modèle, donnant des poignées de main, saluant d'un coup de nuque étudié devant la glace. Dans des coins, il y avait des groupes déjà. Des familles allaient par les salons, admirant les cheminées, les meubles, le décor des portes blanches à baguettes dorées ; des hommes, gênés de leurs habits, qui ouvraient leurs doigts gantés, regardaient le bout de leurs souliers ; des dames en robes montantes, cherchant de loin leur image dans les glaces.

A dix heures et demie, Marigot se montra avec le procureur ; et le défilé ne s'arrêta plus : le tribunal, le groupe des fonctionnaires, Dardois, le receveur d'enregistrement, Jobé, le directeur des postes, l'ingénieur, l'agent-voyer. Ça et là, une toilette produisait un mouvement parmi les premiers arrivés, qui se reculaient à mesure, se

tassaient dans le fond. Les épaules des femmes faisaient paraître accrue la lumière sous les plafonds. Puis apparurent, derrière les Dampierre, ces messieurs du cercle, la jeunesse aisée de la ville, en plastrons étonnans, des fleurs à l'habit : les deux Dardois dont l'un semblait l'autre réfléchi dans un miroir, Marinval, l'air bon enfant, le claque en avant, coulé au bout de ses bras, cherchant déjà de l'œil une table de jeu ; tandis que Pousset avait un succès, avec ses béquilles, ses épaules remontées, sa petite tête rouge de coq déplumé.

On dansait lorsque les Majusté arrivèrent.

En quittant sa femme, Majusté aperçut Chaigne, qui discourait dans un groupe. Il allait fuir, n'aimant pas la politique ; mais à des mots qu'il perçut il se rassura, le rejoignit. Il s'agissait d'une question très grave, la boulangerie. On se plaignait des boulangers depuis longtemps, du prix du pain, de sa qualité. Et un nommé Guinguet, un marchand de nouveautés, avait trouvé une idée qui paraissait géniale, supprimer les boulangers, en créant une coopérative. Les adhésions étaient lentes, les cerveaux tourmentés de leur habituelle défiance de l'inconnu ; mais la question avait gagné du terrain sourdement ; et là, tout à coup, le mot de coopérative surgissait, prenant des hauteurs énormes, grandissant les bourgeois d'une importance imprévue. Les mots de comité, d'administrateurs, de président les séduisaient, flattant d'obscures vanités, de secrètes ambitions. Alors Majusté ayant affirmé que le chef-lieu possédait une société semblable, le pharmacien, entraîné par un amour-propre de clocher, se rangea à l'idée. Des femmes s'en mêlèrent, hochant la tête avec des airs graves devant la perspective de payer le pain un sou de moins la livre. Le sous-préfet approuvait, parlait des grands principes de 89, invoquait la liberté d'association. Mais quelques commerçans qui redoutaient, s'ils abandonnaient les boulangers, de perdre leur pratique, émirent des objections ; et Chaigne fut de l'avis de ceux-là également. Lui, ne pouvait s'engager personnellement. Les boulangers étaient des électeurs ; ils avaient droit aux égards de l'administration préfectorale. Puis il regretta tout à coup d'avoir trop parlé. Il changea d'objet brusquement ; et lorsqu'il eut mis ses invités aux prises avec la construction d'un chemin de fer à voie étroite, dont le tracé était entrepris, il se déroba, descendit au rez-de-chaussée, vers le buffet.

Là, dans un angle de la salle à manger, le procureur, le gendarme, les fonctionnaires, traitaient des questions de haute politique. Ils s'étaient accordés d'abord sur le maintien des sœurs à l'hospice. Et ils demandaient une république ouverte, un régime basé sur la tolérance universelle. La France avait besoin d'alliés ;

et, pour obtenir des alliances, il fallait éviter de porter ombrage aux pays monarchiques. Les mots de souverains, d'Europe, avaient des retentissemens prolongés. Des phrases creuses amenaient des silences profonds, des méditations.

L'attente de Davaut avivait leurs préoccupations politiques, les rendait solennels. Puis, ils apprirent que le député venait d'arriver. Morlaix se précipita. Et, justement, il l'aperçut, descendant l'escalier avec M^{me} Chaigne, suivi de Brévert, le directeur du *Courrier*. Derrière eux, une foule refluit. La salle à manger s'emplit. On se pressa autour de Davaut, qui donnait des poignées de main, la barbe ployée sur son plastron, son regard froid et vide éclairé d'un sourire voulu. Son discours à la chambre sur une question de tarifs de douane avait flatté la vanité du pays. Des gens groupés vers la porte, jusque dans le corridor qui menait au jardin, l'admiraient de loin, parlaient entre eux de sa valeur, de son éloquence, de son avenir.

Mais à ce moment, une arrivée imprévue les rangea le long du mur, l'arrivée de Marcel. Il jeta un coup d'œil vers le buffet, reconnut Davaut; et sans voir M^{me} Chaigne, il monta l'escalier. En haut, la surprise fut telle que les danses cessèrent. Pousset, Marinval, les Dardois qui jouaient à l'écarté, interrompirent leur partie, vinrent l'entourer. Marcel, très gai, l'air d'un grand seigneur qui s'encanaille, regardait autour de soi curieusement. Puis, apercevant la prêtête venue à sa recherche, il l'alla saluer. Elle prit son bras, un peu rose de complimens qu'il lui adressait, l'entraîna par les salons. Des fenêtres, on voyait le jardin baigné d'une lumière discrète, où des couples passaient. Elle accepta d'y descendre, inquiète tout à coup d'une rencontre possible entre le vicomte et son régisseur.

Mais en bas, elle s'épeura, refusant de s'enfoncer par les allées :

— Non, dit-elle, j'ai froid !

Un froissement frileux de ses épaules attira sur elles le regard de Marcel.

Il se mit en face d'elle, prenant ses mains.

— Vous voyez, dit-il; j'ai tenu ma promesse.

Elle éluda :

— Que diraient mes invités. Il faut que je rentre !

Il la rapprochait de lui, en lui abaissant les bras; mais elle se raidit, la face fuyante, une langueur subite au fond de ses regards noirs qui l'enveloppèrent comme une caresse. Une émotion passagère troubla Marcel; un frisson lui courut la nuque. Elle en profita pour se reprendre, le ramena dans l'hôtel. Marcel se sentit joué. Du fond de ces regards noirs avec lesquels elle semblait se donner,

un mensonge montait, un mensonge de femme froide qui joue sans peur avec le feu.

Mais il se trouva en présence de M^{me} Majusté qu'accompagnait Rigault, le clerc à barbe noire. Un sourire éclaira son visage. Il s'inclina devant elle, et tranquille, il lui offrit son bras, pour la conduire au buffet.

Ils s'éloignèrent suivis d'une curiosité. La crânerie du jeune homme en imposait. En traversant le salon, ils échangèrent des paroles banales. Il la complimenta sur sa robe mauve. Le salon franchi, la solitude de l'escalier qu'ils descendirent mit à l'aise Marcel.

— Vous êtes adorable, ce soir ?

Elle minauda :

— Ce soir, seulement ?

— Oh ! toujours ! Comment donc ? Et quel est l'heureux maître de ces jolies choses ? Est-ce le bonhomme qui vous donnait le bras, tout à l'heure ?

Elle lui claqua les doigts de son éventail. Marcel sourit, poursuivit :

— A-t-il fait une tête quand je vous ai enlevée !

Puis, brusquement :

— Louise, n'est-ce pas ? C'est bien Louise ? Ah ! non, Lucienne ! Des souvenirs lui revenaient. Il la regarda, se reprit à rire :

— Non, mais vous êtes un type, vous savez ! Vous rappelez-vous ?

Le visage de M^{me} Majusté se refermait de plus en plus, sous un dépit. Elle avait préparé toute une attitude. Tourner le dos à Marcel, le foudroyer de son regard lui avait paru puénil. Elle avait préféré jouer le XVIII^e siècle, la passion régence, à fleur de peau, la vie envisagée comme une fête perpétuelle dont les grands mots et les grands sentimens sont bannis, laissés aux petites gens. Et, pourtant, au fond d'elle-même, — et elle en avait conscience surtout maintenant, devant sa désillusion, — elle avait pensé que peut-être lui se reprendrait, qu'elle trouverait la revanche de son indifférence d'autrefois. Une vague jalousie, aussi, à cause de M^{me} Chaigne, l'avait excitée ; puis elle n'était pas bien sûre, dans l'instabilité de son être cherchant vainement son équilibre, qu'elle n'eût pas été bercée à nouveau par des espérances confuses. Pendant des jours, elle avait amoureusement préparé sa toilette, dans un réveil aigu de ses anciennes coquetteries, de sa passion du luxe. Paralysée par le cynisme de Marcel, ses moyens en déroute, obligée de s'avouer à elle-même, devant le dépit qu'elle éprouvait de le voir irréalisable, le rêve obscur de son cœur, une colère la prit,

subitement accrue à l'apparition de M^{me} Louvain avec sa fille. Alors, comme les accords d'une valse s'entendaient au-dessus d'eux, d'un geste preste, elle quitta le bras de Marcel ; et, ramenant sa jupe, pour une révérence ironique :

— Mille pardons, cher monsieur, j'ai promis cette valse.

Et elle remonta. Surprise, Marcel regarda M^{me} Louvain, qui s'arrêtait pour la laisser passer. Mais son envie de rire cessa brusquement. Un peu rosé par la grande chaleur, et aussi parce qu'elle avait dansé, le visage de Marcelle éclatait d'une pureté idéale, d'une gracilité de fleur. Rien ne tirait l'œil en elle, n'appelait de loin l'attention ; mais, à l'observation, le détail charmeur de ses traits était une lente et continue révélation. En arrière de sa mère, modestement, elle levait sur lui ses yeux bleus ingénus, d'un ensoleillement candide :

— Quoi ! s'écria Marcel, c'est là le bébé que j'ai aperçu autrefois dans la cour ?

— Certainement ! monsieur le vicomte, dit M^{me} Louvain.

Marcelle, confuse, abaissait ses regards vers les marches. La mère se grandissait, rouge de plaisir :

— Oh ! c'est une jeune fille, reprit-elle. Elle a quinze ans maintenant.

Marcel cessa de dévisager l'enfant.

— Mes compliments ! dit-il en s'inclinant. Il acheva de descendre. Au pied de l'escalier, il s'arrêta, la tête tournée vers Marcelle. Elle disparut. Il se retira.

Vers minuit, lorsqu'elle sut que Marcel était parti, l'animation de M^{me} Majusté, qui s'était prise à valser éperdument, tomba tout à coup. Le bal l'agaça, devenue nerveuse, ne trouvant plus au fond d'elle-même que le dépit cruel de sa déception. Sa toilette lui pesait brusquement. Majusté, incapable de veiller, avait quitté le bal, la confiant à Rigault. Elle appela le clerc. Tous deux descendirent.

Il faisait dehors, sur la place, une nuit de lune limpide, rayant le sol, au pied des maisons, d'une ombre noire. Encapuchonnée de sa sortie de bal, elle allait lente au bras du clerc. Un moment, elle s'amusa du grotesque de leurs ombres, qui s'écrasaient. Puis de nouveau elle s'énerva. La lune lui jetait de subites tendresses :

— Mais, parlez-moi ! dit-elle à Rigault. Vous ne me parlez pas, vous ne dites rien !

— Mais si,.. balbutia le clerc.

— Voyons, reprit-elle, comment avez-vous trouvé le bal ? La sous-préfète était-elle jolie ?

— Oh ! très jolie ! avec ses yeux noirs ! Elle a des épaules superbes !

— Ce n'est pas là ce que je vous demande. Et moi, étais-je bien? Vous ne m'avez seulement pas regardée, je parie!

— Oh! si, madame.

— Eh bien! parlez donc! Voyons! Il faut tout vous arracher! Alors j'étais jolie? Les fleurs derrière l'oreille, là, c'était gracieux, n'est-ce pas?

Elle s'arrêta, laissa couler un peu son vêtement en rabattant le capuchon.

— Oh! très bien! balbutia le clerc interloqué, très bien!

Mais il ajouta :

— Vous allez prendre froid.

— Moi! j'ai trop chaud! j'étouffe.

D'un geste prompt elle dégagea une de ses épaules, la fit miroiter sous la lune.

— Tiens! c'est gentil! dit-elle d'un air ingénu, cette lumière blanche sur la peau.

Le clerc regardait, avec de petits souffles d'angoisses. Il se poussa à une hardiesse, effleura l'épaule d'un baiser. Elle fit : Oh! d'un petit cri enfantin, un cri de surprise candide, se redrapa d'un air de reine offensée.

Rigault, inquiet de son audace, battait déjà en retraite, protestant de son respect. Mais, au bout de la rue, un bruit de voix monta. Elle eut peur, se réfugia sous une porte. C'était Louvain avec Ravail. Le régisseur, embarrassé de ses membres, dissimulé dans un coin, avait été mis en déroute, tout à coup, par l'arrivée de Marcel. Il avait filé, était allé achever la soirée chez Thomassin; et, maintenant, ayant fait mener la voiture par un garçon de l'auberge, il rejoignait, allant attendre la sortie de sa femme. Leurs silhouettes lentes titubaient. Ravail criait :

— Des riches! Il n'en faut plus! Je m'en moque, moi, de leur bal, et ma femme aussi! Nous, nous sommes des honnêtes gens!

Louvain tirait de l'avant, la tête basse, inquiet de son équipée, acquiesçant à tout pour empêcher l'autre de s'arrêter :

— Ah! pardi!

— Ils ont leur compte! dit Rigault lorsqu'ils furent passés.

M^{me} Majusté tressaillit, regarda le clerc comme si le son de sa voix l'avait brusquement éveillée, une stupeur dans ses yeux larges. Elle parut stupéfaite de se trouver seule avec lui dans cette ombre. Elle cria :

— Qu'est-ce que vous faites là?

Et elle se prit à courir, se jeta sur sa porte en agitant la sonnette. Rigault, planté au milieu de la rue, la regardait béant.

La porte refermée, il se décida à partir, stupide, errant sous la lune.

XI.

Le lendemain, ce fut chez les Louvain une scène terrible ; et toute la semaine elle se prolongea, dans une colère inapaisable de la femme, tandis que Louvain, sournoisement gouailleur, achevait de l'exaspérer, en déclarant que ce n'était pas comme il faut de lui parler ainsi devant la bonne.

La nouvelle bonne, en effet, Lucie, ne cachait pas un dédain de cette place. Elle riait tout haut, faisait ses observations, écrasant les Louvain du nom des gens chez qui elle avait servi, comme si un peu de leur noblesse et de leur fortune fût demeuré après elle, attaché aux plis de son tablier. Mais cette grande fille maigre, coquette, qui avait roulé partout, était précieuse pour M^{me} Louvain. Elle remplaçait la Ravail, pour les conseils, à cause de son entente des usages, de sa science des détails intérieurs. Puis elle était décorative, le regard d'aplomb, bien coiffée, d'une telle propreté que la note de blanchissage en était doublée. M^{me} Louvain en même temps était chatouillée singulièrement, de s'entendre parler à la troisième personne, comme son mari faisait aux Mersolles. Elle passait des heures avec la servante, écoutant les histoires des maisons qu'elle avait traversées, des histoires contées par le menu, en rapportant les dialogues, avec des intonations de théâtre. Lucie, se donnant de beaux rôles, toujours, mimait les airs hautains de ses maîtresses, les airs de dignité offensée dont elle-même avait su leur répondre. Et ces airs alors, M^{me} Louvain s'essayait à les prendre, le menton avancé, les yeux mi-clos, vis-à-vis les domestiques du château, vis-à-vis, surtout, les femmes de la campagne qui lui apportaient du beurre ou des œufs et qu'elle tenait à distance comme de petites gens.

Elle se recueillait amoureusement maintenant en son triomphe, son rang enfin conquis, affirmé. Pourtant une vaniteuse timidité la gênait encore. Elle sentait comme un besoin, auprès de soi, de Marcelle. Et à l'occasion d'une visite à la sous-préfète, elle se résolut, retira la jeune fille du couvent. Aussi bien, son instruction, maintenant, était complète. Elle savait tout ce que ces dames pouvaient enseigner, tout ce que devait connaître une jeune personne de la bourgeoisie. Puis une autre raison aussi la tentait, l'espoir d'une influence heureuse exercée par l'enfant sur le père.

Une vie nouvelle, en effet, commença. Devant Marcelle, il semblait ne devoir jamais revenir de son admiration, de sa stupeur qu'elle fût leur fille. Son intelligence lui était un perpétuel sujet d'étonnement. De lui résumer parfois une histoire qu'elle avait lue dans un livre, et qu'elle se rappelait toute depuis le commencement,

elle le laissait béant. Il en arrivait à une docilité plus grande et perdait ses obstinations sournoises de paysan têtue. Des choses longtemps refusées aux exigences de sa femme, il les accordait à présent spontanément, sa joie d'être agréable à l'enfant s'aiguillant d'une malice de faire enrager la mère. Il ne se mettait plus à table en manches de chemise; il se retenait de cracher dans les coins; et, regardant Marcelle à la dérobée, il s'essayait à manger comme elle avec sa fourchette, de peur qu'elle pût être choquée par ses manières. Un orgueil puéril commençait de lui venir, à lui aussi; il ne raillait plus les ambitions de sa femme. Tout ce qui lui semblait, pour eux, bête, ridicule, devenait simple et naturel, dès qu'il s'agissait de l'enfant. Il prenait à ses costumes élégants, à ses mains frêles et blanches de demoiselle, un plaisir infini. Il acceptait, pour elle, la perspective de quelque beau parti, un clerc de notaire peut-être; il la voyait bourgeoise définitivement, comme M^{me} Majusté. Lui-même s'en grandissait; il se sentait presque l'égal du pharmacien; tandis que la pensée des aquarelles de sa fille le haussait sur un pied d'égalité, aussi, avec le photographe. Il se montra au cercle plus souvent. Il prit des airs graves par les rues, la tête toujours basse, par habitude, mais les mains hors de ses poches, croisées derrière le dos. Et, sans trop de difficulté, il accepta d'être nommé membre du conseil d'administration, dans la société coopérative de la boulangerie, qui se fondait définitivement.

Sous la main de Marcelle, en même temps, l'intérieur des Louvain se modifiait. Le salon perdit de sa froideur de pièce sans vie. Louvain se plut à son chez-soi, à l'œuvre acquise. Il eut pour les meubles, pour les rideaux, pour les objets décoratifs, la même tendresse qu'il avait connue autrefois uniquement pour la terre. Le sens du confortable s'éveillait avec l'âge; et un instinct confus du beau s'y ajoutait lentement, venu du plaisir pris au joli de sa fille, à la grâce de ses toilettes simples, aux esquisses qu'elle jetait en des cadres, aux airs qu'elle jouait sur son piano.

Mais la grande transformation avait commencé par le jardin. Après sa captivité d'oiseau en cage au couvent, ce printemps, cette nature, correspondans à l'essor de sa propre adolescence, passionnaient la jeune fille. Louvain dut bouleverser tout. Les inutiles légumes furent arrachés. Il dessina des ronds, sema des fleurs, acheta des plantes. Souvent il ne comprenait pas, exécutait de travers; Marcelle rectifiait, traçant elle-même sur le sol, avec de jolis rires; et Louvain, qui écoutait en se grattant la tête, recommençait, ravi de réussir enfin.

Singulièrement, une sollicitude était chez Marcelle des bêtes du jardin, des bestioles que son père écrasait du pied, impitoyablement, en paysan qui défend son bien. Elle, au contraire, réfrac-

taire à l'égoïsme de la propriété, avait l'instinct large des libertés, de la fraternité universelle des êtres. Il y avait place au soleil pour tous; tout ce qui existait lui était bon; tout ce qui vivait autour d'elle lui était doux. Alors, après de petits cris d'affliction, elle expliquait; rassemblant les connaissances acquises dans les livres, elle redressait les erreurs de la campagne, démontrant l'utilité des bêtes, leur rôle nécessaire.

Parfois Louvain, docile, l'appelait.

— Et ça? demandait-il.

Ça, c'était quelque sauterelle, quelque grillon confiant, grisé de soleil. Marcelle eût consenti à tous les ravages pour épargner leur vie. Même les animaux nuisibles trouvaient grâce à ses yeux. Ils avaient leur raison d'être, une raison d'être d'ordre intellectuel. Les oiseaux qui mangeaient les cerises étaient si jolis et charmants, de leur plumage, de leur vol libre, de leurs chants! Les insectes destructeurs travaillaient au mouvement de l'œuvre universel, à des déplacements nécessaires de matériaux; puis, si le fourmillement de leur obscur labeur s'apaisait, comme la campagne deviendrait triste de silence et d'immobilité!

Louvain ne comprenait pas, ne voyait là que des manies d'enfant; mais ces manies lui souriaient; il les respectait; tandis que la mère, pensant ces raisonnemens véritablement distingués, les approuvait de confiance et renchérisait.

Déjà commençaient les éclosions des fleurs d'été. Et Marcelle les aimait comme des êtres vivans aussi, plus doux, incapables des inconscientes cruautés de la vie, des êtres contemplatifs exhalant, en leurs parfums d'encens, une prière élevée vers le ciel d'un essor continu. Presque, les plantes lui eussent paru au sommet de la hiérarchie des êtres, plus près de Dieu, toutes les forces de leur vie convergeant vers un but unique, la beauté, dans la lumière du soleil. Elle avait, en cueillant les fleurs, des regrets, presque des remords, devant les tiges meurtries, devant leurs pétales exilés en des vases. Mais la caresse de leur environnement lui était si douce qu'elle ne pouvait se défendre d'en remplir la maison. A voir s'ouvrir leurs boutons, des attendrissemens la gagnaient. Les jours de pluie lui étaient tristes, de penser que, peut-être, elles souffraient du froid, de la lente meurtrissure de leurs corolles, de leurs parfums abolis. Et lorsque, de nouveau, elles riaient dans le soleil, jetant les jolis cris de leurs couleurs avivées, il lui semblait, en fermant les yeux sous la griserie de leurs pures senteurs, que son âme, à elle aussi, était emportée avec ces parfums, très loin, très haut dans un ravissement.

Il lui manquait cependant, parmi les journées que remplissaient

les lectures, la peinture et le piano, le bavardage coutumier de ses compagnes. Elle regrettait l'exubérance de leurs enlacements candides, le mouvement de leurs pensées échangées. Un besoin persistait d'épandre autour d'elle un peu de ses intérieures joies, de les partager, de les voir se refléter en d'autres, se répercuter, lui revenir élargies.

C'étaient alors de longues histoires racontées à son corbeau qui, presque toujours, l'accompagnait, harcelant le bas de sa robe, agressif et fuyard, avec des battemens d'ailes pareils à des haussemens d'épaule, des sauts de pantin ivre et des cris féroces. Surtout, longtemps à l'avance, elle pensait aux visites attendues de Marthe. C'était, ces jours-là, la brusque explosion des sentimens affectueux insuffisamment dépensés. Marthe devenait belle à la fois comme tous les oiseaux et toutes les fleurs. Et surtout elle l'aimait davantage, de la savoir moins heureuse qu'elle, entourée de soucis, entrant dans une angoisse grandissante de l'avenir. Le cadre de la vie, en effet, avait grandi avec Marcelle, élargi par la réussite de la famille, par les ambitions de la mère. Nul heurt, nul à-coup, ne s'était produit, les robes devenues plus belles, le milieu plus riche, en même temps que l'épanouissement de l'esprit amenait des besoins nouveaux. Elle était comme la fleur éclose au printemps, qui trouve autour de soi, à mesure de son accroissement, l'ampleur progressive de sa gaine de folioles, la hauteur plus grande de la tige pour qu'elle puisse être bercée en des souffles, puis des brises et des pluies rafraîchissantes, et, quand s'ouvrent ses pétales et que s'offre son cœur aux caresses de la lumière, des soleils plus clairs et plus chauds dans les larges ciels d'été. Elle gardait une surprise attristée qu'il n'en fût pas toujours ainsi, partout.

Une après-midi, comme Marthe voulait l'entraîner dans le parc, elle s'épeura :

— Oh! non! dit-elle. M. Marcel est là!

— Qu'est-ce que cela fait? s'étonna Marthe.

Ce que cela faisait, Marcelle n'aurait su le dire. Lorsque le comte était seul, toujours enfermé avec ses livres, il lui semblait naturel d'user de sa permission. Lui, avec sa gravité pensive, son air paternel, provoquait un respect sympathique, une confiance sereine. Au contraire, M. Marcel l'intimidait. Elle était confuse par avance à la pensée qu'il pût les rencontrer. Certainement il ne leur adresserait pas de reproches, ne les gronderait pas. Mais...

Marthe, cependant, s'était avancée jusqu'à la porte, au fond du jardin. Elle regarda vers le parc :

— Viens donc! reprit-elle; il n'y a personne!

— Oh ! non, résista encore Marcelle, on nous verra des fenêtres. Marthe ? Marthe ?

Marthe, après un regard vers les fenêtres, un haussement d'épaules, était entrée dans le parc. Alors Marcelle la rejoignit en courant, se réfugia à son bras, d'un air inquiet d'écolière en faute.

Maintenant, les terrasses flambaient de corbeilles saignantes, de floraisons multicolores qu'avivait la verdure des pelouses, parmi le sable jaune des allées. Enhardies peu à peu, elles allèrent se perdant sous les feuillages. Les grandes avenues, que flanquaient les murailles éventrées des vieux arbres, donnaient, ouvertes au loin sur des fonds imprécis, la sensation des horizons de la vie toujours proches et fuyans, tentans d'inconnu, et toujours semblables pourtant sans que jamais leur mystère s'apaisât. Marcelle, à des éclaircies rompant les futaies, à des carrefours écartant sur le ciel de larges ensoleillées, sentait sa pensée comme arrachée de terre pour une envolée subite par les espaces. Des enfoncées obscures, où des ombres éloignées s'ajoutaient à d'autres ombres plus proches, au contraire élargissaient, avec des paresse lassées, sur l'éclosion de son rêve mystique de la vie, la sensation peut-être des boutons frissonnans des roses, l'émoi des papillons dont les ailes tout à l'heure s'ouvriraient.

Tout cela la berçait, la roulait dans des attendrissemens, sa vie radieuse répétée autour d'elle en les mille vies environnantes. A toutes ces vies, un peu de son cœur allait, marguerite effeuillée dont les pétales sont emportés dans le vent, mais dont la floraison se continue, intarissable. Elle aimait la retombée majestueuse des branches, les colorations ténues et changeantes des pousses jeunes, les troncs solennels des chênes et les pénétrances mystérieuses des massifs. Elle aimait, au balancement d'éventail des feuilles, le jeu des ombres sur les mousses, et la coulée des rayons d'or, les fleurettes grâciles cachées dans les herbes, le regard doux et pensif des violettes.

Une passion de la terre, incarnée dans sa race, éclatait au milieu de ce décor, à elle transmise par les générations, mais affinée, transposée des fruits aux fleurs, de l'utile au beau, dominée de l'héréditaire sensation du rêve vague des campagnes, éclos par les lentes sonorités des soirs, aux chants du bouvier poussant sa charue, par les silences larges des horizons.

De même qu'avait abouti la marche des races à sa délicatesse éclatante et grâcile où tant de rouge sang courait sous la pâleur rose, à ses yeux bleus où les pleurs eux-mêmes enfermaient du soleil, au chatolement de ses cheveux blonds, si lourds, pareils à des blés mûrs qui auraient des reflets de bronze ; de même toute la lente germination d'obscur en le cerveau des peuples de la

glèbe avait abouti à une intégration en elle-même de la poésie mystérieuse des plantes, à une fusion de tout son être en l'universelle harmonie des êtres.

Mais à travers la mysticité demeurée en son âme, où surtout la simplicité des fois primitives avait germé, sous la poussée de l'adolescence une vie nouvelle aussi surgissait.

De donner ainsi un peu de son cœur à toute la nature, son cœur n'arrivait pas à se dépenser ; il lui restait assez d'affections à épandre pour qu'il demeurât gonflé, tourmenté d'un besoin de caresses et d'adorations.

Marthe, au contraire, n'aimait pas les enfoncemens par les allées ombreuses ; et l'activité alanguissante de la nature la laissait calme. Elle ramenait Marcelle vers les parties plus savamment aménagées du parc, vers le bassin des cygnes, vers les avenues où le château surgissait comme un autel d'or au fond d'un temple immense. Ses yeux voilés flambaient tout à coup ; du sang jetait à ses joues mates de roseurs transparentes, tandis que son regard, franchissant l'ouverture de quelque haute fenêtre, cherchait, en arrière des tentures, le cadre d'un tableau, l'or d'un meuble. Elle quitta sa gravité ; un rêve, brusquement, jaillit à ses lèvres. Elle imaginait d'avoir des richesses semblables, de rencontrer quelque jour un mari très puissant, un prince de féerie, qui s'éprit d'elle pour l'avoir vue, en passant, de la vitre d'un wagon. Elle redressait son buste, superbe, enfiévrée d'une foi en sa beauté. Puis elle secoua la tête avec, au coin des yeux, attardé un moment vers le château, un regard de femme qui se sent de taille à conquérir la vie et à la dominer. Mais cet éclair s'éteignit. Elle reprit l'immobilité de son visage de marbre aux traits volontaires, presque sombre, son regard obscur qu'emplissait de nouveau toute l'habituelle et résignée tristesse de sa vie.

A partir de ce jour, Marcelle s'enhardit. Elle eut, seule, des aventurées timides à l'orée du parc, lorsqu'elle savait Marcel à la chasse ou qu'elle l'avait vu passer la grille, pareil, sur son cheval, à un saint George de la chapelle du couvent. Sa rêverie se plaisait là, dans les grandissantes splendeurs de l'été. La rumeur des sèves l'atteignait à son tour, achevait de l'emporter, confondue, mêlée à toute la fermentation universelle. Elle en gardait, le soir, à de rouges soleils qui s'abaissaient, une sensation d'isolement. Le repos des êtres, amené par les ombres, la laissait inquiète, incapable d'un repos que nulle œuvre n'avait précédé ; son cœur avait comme une détresse de n'être plus à l'unisson des choses.

Cette détresse était sans émoi encore, vite évanouie dans la paix sereine des grands ciels, dans la puérilité des heures, ou dominée par la haute et grave impression d'art où se fondait, en le

décor du parc, le château avec les hauts frontons de ses portes, avec sa façade accentuée de l'encadrement des ailes et que les rayons couchans, dorant les pierres, incendiant les vitres, dressaient dans une apothéose.

Mais un labour inaperçu se poursuivait en elle. Ainsi qu'une graine contenant la réduction de l'arbre qui jaillira des rameaux énormes et fouillera de ses racines les entrailles de la terre, son cœur enfermait le germe des affectivités immenses; et le germe s'enflait, clamant la vie prochaine et les éclosions futures.

Un matin, le corbeau s'envola, ne reparut plus. Elle eut un grand chagrin, des attentes anxieuses, aux heures où, le soir, des nuées de corbeaux tournoyaient, jetant au fond du parc un long vacarme de noix gaulées. Et ce fut de là qu'arriva à l'enfant la conscience vague de l'instinct.

L'oiseau fuyant la solitude, rompant son isolement de sa race, éclairait la vie d'un jour nouveau, la complétait du pressentiment de quelque loi mystérieuse. L'enveloppement de la nature exhala des troubles. Il y avait sur elle un envoilement d'inconnu. Elle n'osait en parler, car cette seule pensée l'effleurait d'une confusion. Mais les fleurs alors lui semblèrent quitter la candeur de leurs yeux ouverts sur les ciels. Elles avaient des roseurs dont elle-même se sentait rougir; elles s'ouvraient aux papillons jusqu'au cœur; leur âme offerte au vent qui passe, elles se penchaient les unes vers les autres en des frôlemens qui peut-être leur étaient doux. Par le parc, la fécondation des plantes était comme un soupir languide. Les ombres des allées perdaient de leur paix, sillonnées d'un rayon d'or tremblant ou d'un vol d'oiseau brusque. Son corps, détendu en les tiédeurs molles de l'air, avait des tressaillemens imprévus. Le bien-être venu des grandes journées pures était comme une caresse qui se rapproche; la solitude lui était à la fois une attirance et une angoisse, attirance de s'y envelopper de rêve et de vivre en un monde imaginaire, angoisse de chercher autour de soi elle ne savait quoi, dont la découverte pourtant l'eût épeurée.

Tour à tour, elle désirait les sautes rapides du temps, la fuite des mois, et tour à tour, elle eût voulu reculer et s'éterniser en le blottissement de son enfance. Ce qui n'avait été que charité, qu'effusion, rayonnement, le sens de la grande poésie de la terre parlant à son cœur la langue qu'entendaient confusément les races lointaines issues du sol, grandissaient en un sentiment plus fort; et, parmi les tendresses quasi maternelles qu'elle avait pour les êtres, avec la reconnaissance ingénue qu'elle gardait aux fleurs de ce qu'elles étaient belles et donnaient des parfums, de l'amour aussi frissonnait. Ses yeux bleus conservaient leur sérénité; mais, de

jour en jour, la vie grouillante autour d'elle la troublait davantage. Des fibres inconnues vibraient au roucoulement des tourterelles ; une angoisse d'ignoré se mêlait à l'attendrissement venu des jeunes bêtes naissantes, l'angoisse des maternités ; et le dévouement des mères, qui la ravissait, la laissait anxieuse de leurs ventres larges, de leurs mamelles gonflées.

Depuis le printemps, le baiser du soleil à la terre s'échauffait. Ce n'était plus l'éveil joyeux des vies, c'était ainsi que le recueillement de l'œuvre colossal en lequel toutes les forces tendues ont convergé, quelque chose de grave et de puissant où la terre s'immobilisait en une vie intérieure. Le sol était la fournaise où s'élaboraient les moissons ; et juillet amenait à son apogée, après la fermentation des sèves des plantes, la fermentation des sèves animales. Toute la terre flambait, sous le grand mystère impénétré de l'éternelle création.

Cela n'arrivait à Marcelle qu'épuré et radieux, comme étaient arrivés les atavismes transmis. Mais les lents abaissemens du soir mettaient à ses paupières des larmes fugitives d'une douceur infinie. De son être dans l'attente et recueilli, surgissaient des visions imprécises d'anges ouvrant leurs ailes aux vitraux des églises. Et les visions s'abaissaient autour d'elle, tantôt flottantes et confuses, tantôt précisées en de très beaux jeunes hommes dont le sourire l'ablait, dont le regard était du soleil pénétrant les plantes germées en l'ombre de son cœur, dont la voix était faite du murmure des branches et du ruissellement des ondes, dont la parole était la langue jamais entendue, la langue de quelque patrie oubliée, par momens ressouvenue.

Un matin, du haut de son cheval, le regard de Marcel se posa sur la jeune fille. Elle se tenait immobile à la fenêtre, préparant un salut ingénu ; elle se sentit rougir, et, lorsqu'il fut passé, elle demeura tourmentée d'une envie de pleurer, se débattant dans une obscure révolte de pudeurs froissées. Jamais personne ne l'avait regardée ainsi. Ce regard restait attaché à elle, la poursuivait ; elle ne se sentait plus seule, éprouvait le malaise de quelque dévoilement. Ses pudeurs naturelles lui devenaient conscientes ; et cette conscience la troublait. Elle se sentait confuse tout à coup, de la confusion d'Ève sous le regard de Dieu.

Le parc, alors, commença de l'épouvaner de son silence. Elle avait en Marcel la même confiance candide qu'elle avait en toutes les choses et en tous les êtres. Mais la sensation d'Ève sous le regard de Dieu s'élargissait ; une sensation de nudité, un besoin de plus de vêtue, dans une notion plus précise de son sexe. Peu à peu, dans cette pudeur, une coquetterie se glissa. Le besoin de plus de vêtue dégénéra en un obscur instinct de plus de parure.

Insensiblement, elle se plut aux lumineuses douceurs de ses yeux bleus, au velouté de ses sourcils, à la grâce de son col blanc, à la profusion ambrée de ses cheveux. Il lui parut bon d'être jolie, d'avoir des lèvres roses et des dents très blanches. La pensée que sa beauté pût donner une joie lui était une joie nouvelle très douce. Pourtant, ne se trompait-elle pas? Était-elle vraiment jolie? Oh! elle n'était pas si jolie que Marthe. Marthe, elle, ressemblait à des portraits entrevus aux fenêtres ouvertes du château, des portraits où des femmes, parées de bijoux, s'enlevaient toutes blanches sur des fonds sombres d'étoffes chatoyantes. Marcelle se trouvait trop blonde; elle aurait désiré d'être brune, avec des regards fauves qui ressemblent à des velours rehaussés d'or. Marthe la trouvait jolie, son père aussi, et sa mère; mais on trouvait toujours jolies les personnes que l'on aimait! C'était bien naturel! Cela ne prouvait rien! Elle riait, se moquait d'être si enfant, se jetait, chantonnante, de son piano à sa fenêtre, de sa chambre au jardin. Puis elle se retrouvait, souriante, devant sa glace, sans vouloir s'avouer, en ces hésitations, d'ingénus prétextes à se regarder encore, à se complaire en sa beauté.

D'elle, maintenant, lui venaient les exquis ravissements émanés jusque-là de la beauté des êtres et des plantes. Comme elle s'était penchée sur les fleurs irradiant des colorations merveilleuses et exhalant des parfums, elle se penchait sur soi-même, sur sa propre éclosion, en laquelle lui semblaient réunies toutes les éclosions des roses, avec une joie plus intime encore et plus troublante.

Par deux fois encore, les jours suivans, le regard de Marcel se posa sur elle. Et ce regard lui sembla plonger en son être ainsi qu'une abeille au fond d'un calice. Ce regard lui criait sa beauté, se baignait en elle, en cueillait le rayonnement. Il la brûlait, sous ses paupières baissées, d'une sensation cruelle et douce, contre laquelle un instinct la raidissait. Elle n'osa plus sortir, se tint enfermée, troublée de sentir autour de la maison la présence du jeune homme, de se sentir elle-même enveloppée par sa pensée.

Une nuit, comme elle venait de remonter à sa chambre, elle jeta un petit cri, en posant son bougeoir. Un papier blanc, plié sur la table, la souffletait d'une rougeur brusque. Elle n'eut pas une hésitation. Qui lui écrivait? Marcel! Qui avait posé là ce papier? Lucie! Et du même coup elle sut que cela était mal. Ce papier, elle ne l'ouvrirait pas! Elle voulut appeler Lucie. Mais, depuis un moment, la fille était couchée. Puis sa mère s'informerait. Que répondrait-elle?

Elle demeurait immobile, n'osant se dévêtir. Ce papier était ainsi qu'un être étranger violant la solitude de sa chambre. Elle alla à la fenêtre, l'ouvrit sur la nuit lointaine, étoilée et profonde. D'abord,

elle ne perçut aucune impression de cette nuit épandant une large paix. L'univers était comme enfermé en son cœur. Tout le drame du ciel et de la terre, toute religion et tout amour avaient quitté les infinis, étaient abaissés là, en cette chambre. Derrière elle le papier grandissait, d'une hauteur de mer, emplissant tout. Pourtant, singulièrement, un apaisement se faisait des révoltes premières. Une candeur la livrait aux tentations. Pourquoi donc imaginait-elle le mal? Ce billet, peut-être, ne venait pas de Marcel. Ou bien encore c'était une erreur de Lucie, un papier oublié là, un mot destiné à son père, des instructions pour quelque coupe de bois dans la forêt. Qui savait? Une lettre de Lucie elle-même, quelque demande qu'elle n'osait faire de vive voix, de l'argent dont elle avait besoin? Pourquoi Marcel lui eût-il écrit? Qu'eût-il pu vouloir lui dire? Qu'y avait-il de commun entre lui et elle?

Elle ferma la fenêtre, revint vers le papier, s'arrêta, les regards fixes. Si! C'était pour elle! Elle le sentait. C'était une lettre. Il n'y avait sur l'enveloppe aucune suscription. De cette contemplation, un étrange émoi s'éveillait, qui se liait intimement aux émois antérieurs, par les allées du parc, sous le flamboiement des verdure, mais plus précise, plus près de son cœur, d'une acuité montante presque douloureuse. Peut-être, là était l'explication des rêves confusément pressentis. L'enveloppe ouverte, elle saurait. Elle pressentait à sa portée la science du bien et du mal.

Elle alla à la porte, s'assura qu'elle était close, tira les rideaux de la fenêtre. Cette précaution, dont elle eut conscience tout à coup, lui ramena l'intuition du mal. Oui, cela était mal! Son inquiétude, dans cet isolement, dans le silence de cette nuit, allait croissant de minute en minute. Un souffle d'air au dehors, un bruit vague, le craquement d'un meuble la faisait tressaillir, comme une coupable redoutant les surprises. Sa pensée se reporta sur Lucie. Un orgueil la révolta. Que dirait cette fille?

Marcelle, dans cette perplexité, se souvint de sa prière. Elle s'agenouilla. Mais nul recueillement ne lui fut possible. Elle se releva, dépitée, commença sa toilette de nuit. Si, du moins, elle avait pu consulter Marthe! C'était trop cruel, aussi, de la laisser seule avec cette lettre! Personne pour l'aider, pour lui dire. Elle ne pouvait tout savoir. Elle ne savait si c'était bien ou mal d'ouvrir ce pli; elle ne le savait plus du tout!

De nouveau son cœur se reprenait à battre. Que pouvait-il lui vouloir? Elle revoyait Marcel sur son cheval, pareil au saint George du couvent; elle revoyait le regard tombé sur elle, conservé aux replis de son être. Sans doute, il l'avait trouvée jolie; il le lui disait! Mais ne le lui avait-il pas dit déjà, à la sous-préfecture, le jour de la soirée? Il y avait donc autre chose.

Elle se coucha ; son cœur battait si vite qu'elle constata un petit tremblement du drap. Elle changea de position. Elle se souleva, la tête dans sa main, la blancheur de ses doigts ouverts crevant les ondes de ses cheveux ; les épaules soulevées, à chaque aspiration, du souffle dont s'enflait sa poitrine. De quoi avait-elle peur ? Comment lui pourrait-on faire du mal ? lui en vouloir ? lui surtout ! Une pensée finissait par surgir. Peut-être il l'aimait ?

Elle se désaccouda, remonta le drap jusqu'à son menton.

Mais elle, ne l'aimait-elle pas ? Le premier ingénu frisson qu'avait mis en elle, à l'éveil du printemps, l'éclosion de son adolescence, devenu plus intense dans l'envahissement suggestif de l'été flamboyant la terre, les plantes et les bêtes, s'agitait en son cœur, comme un oiseau blotti tentant l'essor incertain de ses ailes ; et c'était l'image de Marcel qu'elle trouvait aboutie des visions fugitives de ses rêves, des formes imprécises où se suspendaient ses aspirations, ses obscurs désirs, et vers lesquelles avaient convergé ses besoins de bonté, d'admiration, de reconnaissance.

Cette sensation précisée grandissait, dans un mélange de joies et de peurs. Des souffles séchaient ses lèvres, des lueurs s'avivaient en ses yeux plus larges. Et, le corps enfoncé au creux du lit comme pour se ressaisir, pour ramasser son être épars autour d'elle, la pensée envolée vers d'insaisissables infinis, il lui parut que la lente germination de son cœur maintenant jaillissait des ramures d'un jet immense. L'amour, soleil d'or, chauffait la moisson des rêves. Comme la terre fécondée, elle sentait son cœur en travail ; il s'ouvrait, comme s'ouvrent les boutons des roses à l'ignoré désir des choses qui furent et qui seront, tressaillait de l'appel dont se lie, de l'un à l'autre, la chaîne éternelle des mondes. Elle flottait, son corps annihilé, entre ciel et terre, planante par l'universelle harmonie, dans l'extase où s'envolent des saintes de vitrail, vers le ciel.

Après un temps, cependant, l'essor de sa pensée s'alourdit, ramené vers la terre. Des minutes, elle demeura dans une détresse de plante retenue au sol par des racines, et tendant vainement l'inutile effort de ses rameaux. Par-dessus la poussée folle et immature du cœur allant à l'idéal rêve, le cerveau élaborait des visions plus réelles ; et tout à coup, elle retomba, d'une chute si brusque, qu'elle se dressa sur son séant. Les coudes aux genoux, le visage abîmé sous l'éplorement de ses cheveux, elle regardait passer la vie. L'amour, ce n'était plus l'envolement dans des lointains bleus ; l'amour, c'était le mariage ! Dans les hautes salles du château elle voyait Marcel, elle voyait une jeune épousée, parmi des fêtes et des fleurs, une grande dame hautaine comme celles des portraits aux cadres d'or. Et cette épousée, ce n'était pas elle ;

ce ne pouvait être elle. Cette vision poignante s'enfonçait lentement, sûrement, dans son cœur, ainsi qu'une blessure toujours pénétrant. Elle devenait glacée, la respiration suspendue. Puis un cri jaillit : Alors, que voulait-il ?

Cette pensée la mit debout, les jambes hors du lit, les pieds coulés jusqu'au tapis. Certes, pour Marthe, elle avait admis de merveilleuses destinées, le prince Charmant qui, épris d'elle, l'enchassait, ainsi qu'un bijou, dans les splendeurs d'un palais des *Mille et une nuits*. Mais ce prince venait, en chevauchée parmi sa cour, en plein jour, à grande rumeur, en présence de la famille. Elle ne l'avait pas imaginé glissant la nuit, à l'aide de complicités acquises, des lettres furtives. Son être, brusquement, se refermait. L'univers lui semblait vide, les soleils éteints, les sèves et les aromes des plantes taris, sous une mort universelle. Une lassitude s'appesantissait sur elle ; tandis qu'un désespoir sans bornes montait, la submergeait, faillit l'écrouter en des larmes.

Pourtant, lentement, son affaissement se redressa. Ainsi qu'une fleur courbée par un orage, un moment disparue sous la tourmente, du fond d'elle-même, se levait un autre sentiment. C'était une lueur, voilée d'abord, qui s'aviva d'un essor continu, devint une clarté dont sa volonté fut illuminée. La face devenue grave, le regard calme, elle perçut, dominant les êtres, dominant la vie, la loi du devoir. Elle n'avait pas besoin de réfléchir davantage ; son ignorance candide ne pouvait prévoir ou deviner, mais elle savait que le devoir n'était pas là, que le devoir était autre. Cela suffisait. Elle ne lirait pas. Alors, sans un regard vers la lettre, elle souffla la lumière, comme elle eût soufflé la flamme de son cœur, s'enferma dans l'ombre.

Le matin, en s'éveillant, la tête pesante, avec un vol de souvenirs flottans, Marcelle se tourna vers sa glace. Elle se trouva pâlie, les paupières gonflées. Du travail latent de la nuit, ses idées sortaient plus précises ; elle se retrouvait en présence de deux résolutions dont la hantise seule alternait dans sa pensée : donner la lettre à sa mère ou la rendre à Lucie. Lucie lui paraissait odieuse tout à coup, serviteur qui trahit la maison. Mais une appréhension de quelque complication, une crainte aussi que, peut-être, Marcel pût juger sa confiance trahie, inquiétait sa droiture. Elle appela Lucie :

— Qu'est-ce que c'est que cette lettre ?

Impertinente, la fille leva la tête :

— Mais mademoiselle doit savoir !..

— Je ne sais rien, dit Marcelle. Reprenez-la !

Lucie, domptée, courba la tête, fit disparaître la lettre dans la poche de son tablier.

La jeune fille fut soulagée d'un poids. Elle reprit sa sérénité. Elle ne voulait pas faire de peine à Marcel, ni à personne, jamais. Mais, s'il avait à lui parler, s'il avait à lui dire quelque chose qui pût être dit, il pouvait venir, elle l'écouterait; il lui fallait, sur tous ses actes, la pleine lumière, le grand soleil.

Lorsqu'elle fut descendue, elle acheva de se reconquérir, dans le train habituel de la maison.

Louvain venait de rentrer. Il avait dételé devant la porte la charrette anglaise; et, courbé, les mains aux genoux, il examinait les jambes du cheval. Il tâtait les membres, coulait les doigts de haut en bas, le long des muscles, d'une pression continue. Puis, se baissant, il souleva l'un des pieds; et, calé au sol d'un genou, il gratta le sabot avec la pointe de son couteau. De la porte, M^{me} Louvain regardait, inquiète de quelque accident. Mais Louvain la rassura: c'était un caillou engagé contre le fer, ah! pardi! rien du tout.

Marcelle caressa les naseaux du cheval, alla chercher du sucre, s'amusa de se faire suivre par l'animal jusqu'à l'écurie. Ensuite son instinct la ramena au jardin parmi tout ce qu'elle aimait, tout ce qui était clair, gai, vivant. Au fond, dans la basse-cour, elle jeta du grain. Les poules accoururent, à grandes enjambées voraces, les ailes haussées en un essor avorté, tandis que le coq penchait au sol l'or de son col et se redressait, avec des cris d'appel; les canards déboulèrent, déséquilibrés par le poids de leur panse, engloutissant le grain jusque sous ses pieds, du coup de pelle continu de leur large bec; et, à grand bruit d'ailes fouettantes, montrant la blancheur de leurs flancs, les pigeons s'abattirent, dans une tourmente.

Mais lorsque Marcelle eut les mains vides, lorsque ce grouillement de vie se fut apaisé, elle vit sur les toits les colombes envolées lisser leurs plumes. Des pigeons, autour d'elles, avaient d'impératifs piétemens qu'atténuait la douceur priante de leurs roucoulemens; ils se rengorgeaient, moirant leurs plumes dans le soleil, leur grâce virilisée par la majesté de leurs queues éployées, traînantes comme un manteau royal.

Dans la chaleur montante, grandissait la rumeur confuse des choses, les craquemens du sol sous la sécheresse, le cri des insectes, le bourdonnement des abeilles plongeant au fond des calices.

Et son cœur se gonfla d'une envie de pleurer.

XII.

Rapet devenait soucieux. Sa belle confiance en les avenir merveilleux de la science était ébranlée par des doutes.

Ses expériences à Monsigny, avec la fille des François, n'aboutissaient point. Il se voyait acculé à tourner dans la perpétuelle répétition des mêmes faits, sans pouvoir enregistrer des documens nouveaux, sans pouvoir, non plus, conclure de ceux qui étaient acquis. D'ailleurs, des défiances d'avoir été quelquefois joué par cette fille le gagnaient, et ses observations les plus sérieuses lui paraissaient entachées d'erreurs. Il présentait chez elle des simulations. Il entrevoyait un plan lentement poursuivi, remarquait une action chaque jour plus puissante exercée par elle sur François. Des crises survenaient à l'improviste, dans lesquelles elle faisait au fermier, que ces choses effraient, des révélations singulières.

De jour en jour, la servante semblait mieux carrée dans le ménage, avec des allures de gaillarde qui commande, tandis que la femme, au contraire, tuée de travail, tombait à un effacement plus grand, à une apparence de bête domestique, toujours traînante aux champs, noircie sous le soleil et ridée par la vieillesse précoce des campagnes. Presque toujours, il trouvait Louise qui l'attendait, adossée à l'encadrement de la porte, ses jambes nues croisées au-dessous de la jupe jaunie, un morceau de pain d'une main, un couteau de l'autre, la joue gonflée d'une énorme bouchée qu'elle roulait lentement. En l'apercevant, elle tournait, sans quitter sa pose, la tête vers l'intérieur ; et le fermier se montrait, frottant sa casquette sur son front, du plat des doigts, d'un geste qui lui cachait la figure de la manche de sa blouse. Et souvent, en son absence, un autre être se trouvait là, une tête embroussaillée de cheveux rudes, avec des yeux luisans qui jetaient une menace de bête, sous un front bas. Le docteur se rappelait l'individu aux allures sauvages, dont la trace avait été signalée lors du coup de fusil tiré sur François, l'année précédente. Le fermier l'avait rencontré par les bois, l'avait embauché pour de l'ouvrage. Il demeurait des semaines sans reparaitre, puis il revenait, abattant la besogne de deux hommes ; et toujours cela finissait par quelque colère que seule la fille pouvait apaiser, d'une caresse, d'une bonne parole qu'elle lui jetait, comme un os à quelque chien.

L'abbé Bourette se réjouissait secrètement, disant le docteur roulé par les François. De la joie venue de la vanité des expériences de Rapet, ses dernières rancunes achevaient de s'en aller, dans une conviction que la science vraie n'était que l'humble servante de la religion, que les lois de l'une découlaient des dogmes de l'autre. Et, brusquement, des événemens nouveaux effarèrent le prêtre, le rapprochèrent davantage du docteur. Ce fut un soir, chez les Majusté, une aventure à laquelle il n'avait pas cru d'abord, une séance de spiritisme. Le bruit, enflé par la ville, de bouche en

bouche, avait pris des proportions de miracles diaboliques. Il voulut se rendre compte par lui-même, se rendit un soir chez le notaire.

La sous-préfète s'y trouvait, le procureur, le lieutenant de gendarmerie, les jeunes gens du cercle. Rigault, le clerc, rangeait les meubles, préparait le guéridon avec des airs d'enfant de chœur parant l'autel. Vers neuf heures, on se plaça autour du guéridon, les mains à plat, les doigts ouverts.

Pendant cinq minutes, tout le monde eut une grande patience; puis un énervement commença. Des souffles brusques indiquèrent des rires contenus, comme dans une classe d'écoliers. Tout à coup la voix de M^{me} Majusté s'éleva, larmoyante :

— Oh! vous poussez, monsieur Dardois?

— Moi? madame.

— Non, tenez! c'est M. Marival!

Marival avoua dans un éclat de rire. Elle le renvoya de la table. Le cercle se resserra. Le silence reprit. Brusquement, une inclinaison du guéridon se produisit; et après deux tentatives elle s'accrut. Le bord vint frapper M^{me} Majusté, à l'estomac. Elle eut un recul épeuré. On se regarda. Qui donc avait fait cela? On avait une défiance de Pousset. De nouveau, la table oscillait; un de ses pieds, en retombant, heurta rudement le plancher; puis ce furent coup sur coup, des soubresauts, des frappemens violens. Un froid était tombé, une appréhension d'inconnu. Mais, à distance, Morlaix railla, posant des questions à la table; alors, le gros rire du gendarme étant monté, les nerfs se détendirent. Et Pousset, brusquement, imprima une secousse si manifeste, que tous lâchèrent la table.

M^{me} Majusté, vexée, déclara, faite de sérieux, la séance manquée, les esprits en déroute. Il fallait du silence, du recueillement. La semaine précédente, elle avait eu, avec Rigault et son mari, des surprises étonnantes; la table avait parlé, lui avait répété des faits qu'elle seule connaissait.

Rigault appuyait ses dires. Majusté levait de ses genoux ses longues mains blanches et les reposait, d'un geste de pigeon vole, en émettant qu'il ne fallait rien affirmer, qu'on ne pouvait pas savoir.

Mais presque tous laissaient voir une incrédulité absolue. Morlaix parlait d'une aberration des sens; puis M^{me} Chaigne, à son tour, déclara ne pouvoir croire à ces diableries; tandis que, dans un coin, Pousset trouvait ces exercices très amusans, à cause des dames. Le curé, consulté, dut prendre la parole. Il avança que le démon était très puissant, qu'il fallait se défier de ses œuvres. Il n'en pouvait rien sortir que de mauvais. Et il rappela que ces agissemens étaient interdits par l'Église, conseilla d'y renoncer. Ils se séparèrent sans autre résultat.

Cependant, vers la fin de la semaine, de nouveaux récits parvinrent à l'abbé Bourette. Toute la ville était remuée de cette histoire. Ses pénitentes le consultaient. Un mécontentement le gagna; et le dimanche suivant, en chaire, il cita des passages des Écritures, mit en garde les fidèles contre les artifices du démon, jeta l'anathème sur les tables tournantes.

Le jour même, justement, il rencontra Rapet. C'était chez la vieille Louvain. Depuis trois jours on ne l'avait pas vue sortir; les voisins s'étaient inquiétés; et le procureur, ennuyé de cette mesure flanquant sa maison, agrippée à elle comme une lèpre, avait fait prévenir Rapet, en lui insinuant de faire admettre la vieille à l'hôpital. Rapet la pensait finie, usée irrémédiablement, prête à s'éteindre d'un souffle. Mais lorsqu'il arriva, elle allait mieux. Elle était debout, avec sa peau rugueuse sur ses os décharnés, ployée en deux. Et lorsqu'elle vit le prêtre, derrière le docteur, elle les chassa presque, tous deux, une peur dans ses petits yeux aigus, d'un air de chien défendant sa niche.

Alors, dehors :

— Eh bien, docteur? vous êtes content?

— Pourquoi donc?

— Voilà les diables de Monsigny qui se sont abattus chez le notaire.

— Ah oui! la table! Eh bien! exercez-la!

L'abbé Bourette racla une prise au fond de sa tabatière, demanda :

— Sérieusement, votre avis?

— Ce sont des farceurs! dit Rapet.

— Ah!

Cette parole du docteur le rasséréna. Il respira sa prise voluptueusement, ravi de se trouver d'accord avec lui, trouvant, en cet accord, une conscience de leur commune supériorité sur la foule crédule. Il écouta docilement Rapet, qui parlait de charlatanisme. Oui, des charlatans avaient imaginé cela. Ce n'était pas d'aujourd'hui. Cela remontait à Allan Kardec, à Swedenborg, un fou, un halluciné. Il rappela les frères Dawenport, au temps de l'empire, mis en fuite sous le ridicule. Puis il opina, là, chez le notaire, pour une charge de Pousset : cette bonne toquée de M^{me} Majusté croyait que c'était arrivé. On se moquait d'elle, voilà tout!

Un moment encore, ils causèrent. L'abbé Bourette se contenait, n'osant pousser à fond ses raisonnemens, de peur d'amener à nouveau un heurt de leurs croyances. Même il fit des concessions pour les maladies nerveuses, les illusions des sens, gardant pour soi ses idées arrêtées sur le démon.

Rapet, le lendemain, égaya Mersolles de cette aventure.

Le comte, lui, ne croyait pas à la bonne foi de M^{me} Majusté. Elle avait dû inventer cela pour se créer une distraction, pour avoir du monde autour de soi, quitte à s'y laisser prendre ensuite, par un mirage de l'imagination féminine. Pourtant, comme des aventures semblables déjà s'étaient présentées en d'autres temps, dans d'autres milieux, il fouilla sa bibliothèque, y chercha le fatras des rêves et des mystifications qu'avait maintenant anéantis la lumière de la science. Des revues contemporaines également s'occupaient de ces choses, comme si un peu de l'état maladif des générations précédentes eût survécu, insinuant de temps à autre des infiltrations. Pour lui, ces billevesées découlaient de l'ancienne avidité d'inconnu que les religions étaient demeurées impuissantes à satisfaire. Les changemens des religions, les schismes, la démonologie du moyen âge, le spiritisme de nos jours se rattachaient au même point de départ, relevaient du même état d'esprit.

Le docteur voyait de ce côté, néanmoins, un progrès accompli. L'instinct religieux, maintenant, sortait de sa nébulosité; il ne se contentait plus de la révélation ou de l'interprétation, il recherchait les faits matériels, les expériences manifestes.

Le fait, il est vrai, n'était là qu'une duperie. Pousset avouait à qui le voulait entendre avoir manœuvré la table. De même, dans la plupart des cas, on s'était trouvé en présence de prestidigitateurs habiles, capables de provoquer les plus fallacieuses illusions. Pourtant, au fond, il admettait la possibilité de certains phénomènes. L'émanation cérébrale de la volonté humaine agissait sur les milieux ambiants de la même action dont ces milieux eux-mêmes agissaient sur l'homme. On citait des choses stupéfiantes, et cependant contrôlées, dans l'Inde, où la race contemplative atteignait à de prodigieux développemens de cette électricité cérébrale, de cette force psychique, comme l'avaient appelées les Anglais. Les erreurs, les divagations en lesquelles on s'égarait ne provenaient que de l'instinct primordial, de la peur. Les esprits inscientifiques n'étaient pas assez sûrs, malgré leurs bruyantes affirmations, de ne pas mourir tout entiers; ils s'accrochaient éperdument à toutes les chimères qui les pouvaient confirmer dans la certitude de survivre à la désagrégation de la matière.

— Oui, dit Mersolles, ceux qui raillent gardent une arrière-pensée; et ceux qui croient voudraient croire davantage. Sans quoi le jeu ne durerait pas deux jours!

La semaine suivante, le départ de Marcel pour Trouville rendit Mersolles à sa solitude. Le père en retrouva plus large encore la sensation, déjà éprouvée, d'un soulagement. De plus en plus, il se sentait détaché de son œuvre incertaine. Les points de contact entre lui et son fils allaient se relâchant. Il gardait, de le sentir

autour de soi, l'impression qu'il eût ressentie d'un étranger installé dans le château. Il comprenait que, de son éducation même, le cœur atrophié de Marcel n'avait pu s'ouvrir au sens de la famille. Nulle filiation ne les reliait ; sa paternité restait en détresse devant cet homme qui lui semblait, reflété dans une glace, l'homme extérieur qu'aux heures mauvaises il avait rêvé d'être.

De plus en plus il sentait, dans la lenteur des jours sans but, le poids de sa vie finie, vainement leurrée par le travail. De l'apaisement des rancunes anciennes, il se trouvait plus triste. Une fièvre, autrefois, l'avait soutenu dont ses tempes maintenant ne pouvaient plus battre. La vie s'était refermée sur lui, le château somptueux devenu pareil, dans la familiarité des choses coutumières, à la cellule de quelque moine qui n'aurait plus la foi. Un regret de n'avoir pas vécu le tourmentait obscurément, une amère ironie d'avoir depuis longtemps scellé sa tombe, une tombe dont lui-même était le gardien.

En même temps, çà et là, quelque entrevision de Marcelle par le parc avait ravivé en lui l'image de cette jolie fleurette blanche éclose à l'ombre lourde du château. Sa jeunesse, sa fraîcheur, son charme candide lui revenaient à cette heure où, de sa paternité déçue, lui demeurait une plaie, comme d'un fruit qui s'est détaché laissant à la branche une cicatrice. De nouveau, leur impression montait, par les matins lumineux et les soirs incandescens, à l'assaut de son cœur. Du fond de lui-même, une comparaison s'élevait de cette grâce confiante, de cet être exquisement affectueux et candide, issu du travail normal des races et de l'éducation, à l'étrange plante artificielle qu'était Marcel. N'était-elle pas, cette enfant, ainsi que son œuvre elle-même vue à rebours ? C'était de là, sans doute, qu'un intérêt s'était éveillé, dérobé d'abord sous une attirance artistique ; de là qu'était passé sur lui le pressentiment nouveau de quelque douceur inconnue. Toute son œuvre de force et d'orgueil lui en paraissait sapée ; et le fardeau de sa haine déposé, le vêtement dépouillé, duquel il s'était cuirassé, il se sentait effleuré par des sentimens très simples et très bons, qui ensuite, dans une sensation désespérante d'inaccessible, laissaient retomber sur lui plus lourdement la pierre dont il avait muré son cœur.

L'été allait, puis septembre, avec le déclin des jours et les aubes plus pâles des matins brumeux. Le parc, en ses sérénités séculaires, s'enveloppait de sommeil et de repos. Sur les coteaux lointains, les moissons fauchées laissaient la terre rase et nue, inerte du frisson éteint des blés larges. Et, lorsque le soleil allongeait les ombres, l'achèvement du jour, s'ajoutant à l'achèvement de l'été, doublait la lente mélancolie des heures qui sont accomplies, se

fondait à la sensation même de sa propre vie déclinante. Une sympathie de commune désolation le mêlait à l'automne.

Cependant, tandis que des fleurs mouraient, d'autres encore naissaient. Aux intervalles des moissons abolies, poussait, sur le flanc des coteaux verts, la rouge maturité de la vigne. Puis, les plantes avaient semé des graines ; et, sous l'immobile terre, sous la mort apparente des surfaces, une vie se poursuivait, liant les automnes aux printemps, comme se liaient aux levers roses les rouges flamboiemens des soleils couchans. Mais sa vie, à lui, s'abaissait ainsi qu'un crépuscule où ne serait pas ressouvenue la chaleur fuyante des midis, un crépuscule s'enfonçant dans une nuit d'où nulle aube ne jaillirait plus ; ainsi qu'un automne où ne frissonnerait pas la caresse attardée des étés et qui s'abîmerait vers un hiver éternel. Et ni la science, ni sa hautaine philosophie ne le consolait plus.

Pourtant, lorsque s'acheva septembre, que se couronnèrent d'or les grands bois lointains et que la rouille rongea leurs flancs, une rêverie d'art enveloppa d'une douceur la détresse des choses finissantes. Le repos fécond de la terre s'élargissait en une nouvelle harmonie. L'effort suspendu des sèves, la lutte pour la vie maintenant couchée, semblaient clamer la vanité des robustes poussées de l'été. Définitivement, le côté pratique de la nature s'abolissait, après les récoltes et les vendanges. Les frondaisons s'arrachaient comme des nuages emportés aux lointains du ciel. Une mélancolie passait sur les larges avenues. Le soir, la lune blanche avait des silences amis ; et un silence aussi se faisait dans le cœur de l'homme.

Comme l'été enfui, sa jeunesse, maintenant partie, lui semblait très loin. Il roulait sur le second versant de sa route ; et le point culminant dépassé, il se sentait aller, d'une chute rapide, vers des précipices obscurs, vers de l'irréremédiable. Il en éprouvait un besoin de regarder derrière soi, de se retenir au sol, pour ralentir la descente. Des visions évanouies, des sommets entrevus dont il avait méprisé l'attrance, revêtaient tout à coup des splendeurs. Une angoisse de remonter le torturait, une angoisse de s'élançer vers les joies dédaignées, vers des choses pures, simples et lumineuses, une angoisse que peut-être cela fût encore possible.

Les effleurantes sensations demeurées de l'art, précisées un matin par des souffles de printemps, par la candeur d'un regard d'enfant, retrouvaient des vitalités confuses qui, peu à peu, sourdaient, comme de lentes herbes se redressant d'un champ qu'un cyclone a ravagé. Et de nouveau, parmi elles, surgissait l'image de Marcelle. Elle était, cette aube d'un être radieux, ainsi qu'une espérance. D'une rencontre, d'un mot échangé, d'un sourire, il

ressentait de subites bontés, des joies lointaines, d'inconnues piétés. D'elle, il éprouvait la pitié des ciels tristes, la pitié des plantes dont les vies sont achevées, des végétations frileuses pleurant les soleils éteints, la pitié des oiseaux tus. Le rire candide et frais de l'enfant, sa beauté de vierge de missel réveillaient en son cœur, avec les paternités détournées de leur but, un regret qui était presque une espérance, presque un désir.

Chose étrange, elle aussi, maintenant, prenait une mélancolie. Si vive et si brillante, fleur éclose à peine, elle semblait atteinte des tristesses de l'hiver proche, une pâleur dans la face, une douleur presque en l'abandon rêveur de son regard. Et elle aussi, comme les soleils abaissés, comme les printemps envolés, prenait une attirance plus grande, de la pensée qu'avec les derniers beaux jours, s'enfuiraient le vol de papillon de sa jupe claire, et son sourire, et ses grands yeux doux et purs où toute sa pensée, où tout son cœur se livraient, se donnaient, comme se livre au vent le parfum des violettes, à l'insecte qui passe la senteur des roses. La voir était ainsi qu'un souffle rafraîchissant sur son front brûlant. Sa voix avait, en sa musique exquise, des symphonies mystérieuses de sources. Il s'attardait, ému, avide de l'entendre encore, d'écouter, éveillés par elle, retentir des échos lointains dans son cœur. Il s'abandonnait à une douceur, sans désir de parler, de peur de ne pas trouver des pensées assez pures pour que cette vierge les pût entendre. Ses pensées, à lui, étaient de la terre, et toute elle semblait du ciel. Tout en elle était lumière. Et un peu de cette lumière pénétrait la nuit de l'homme, semblait le rayonnement des bonheurs disparus.

De jour en jour, Mersolles avait un émoi plus profond. De la confiance que l'enfant lui témoignait, de la sérénité filiale qu'elle gardait en l'accoutumance de leurs rencontres, il sentait une affection monter d'elle vers lui. Était-ce une pitié de sa vieille vie solitaire, une compassion de sa longue amertume de révolté? Il en demeurait désarmé contre lui-même. Il pleurait sa vie, comme l'automne pleurait les étés. Mais la pourpre et les ors dont se nimbait l'agonie des grands arbres étaient, sur la mort des choses, comme un arc-en-ciel consolateur : l'été s'était couché sur son labeur accompli, n'ayant pas refusé la germination des œuvres. Et lui ne traînait derrière soi qu'une œuvre destructrice pareille à un long voile noir dont les plis l'accablaient, le château claustral pesait sur ses épaules de tout le poids du passé. Il eût voulu prendre sa vie, comme Samson les piliers du temple, et l'écrouter, afin que peut-être, des ruines, pussent jaillir, entre les pierres mortes, des végétations naissantes.

Oh ! si tout cela encore était possible pourtant ! Parfois, il imaginait de se lever de sa tombe, de partir, de chercher l'action. Ses vouloirs farouches étaient en déroute ; le labeur même du temps, ayant coulé sur son cœur et l'usé, demeurait vain. Une bataille nouvelle jetait sa clameur plus haute. Continuellement, après des espoirs voletans comme des oiseaux fous, il retrouvait l'amertume des rêves enfuis, si tentans de n'être plus réalisables. Des solitudes immenses s'élargissaient autour de lui, qui se refermaient. En son cœur, c'était ainsi qu'une pourriture de fleurs mortes, de fruits avortés dans une nuit sans air, qui avaient voulu vivre et qui avaient dû mourir. Et dans cette fermentation putride, des germes s'étaient obstinés, qui mouraient à leur tour, étouffés sous les plantes vénéneuses. Une flamme, qui n'avait pas été alimentée et qui maintenant ne lui restait plus, jaillissait de vaines étincelles. Les soirs, avec leurs ciels vides, se faisaient plus lourds. Son front recommençait de se courber sous le passé, à la voix bruisante des feuilles, dans la désolation des choses criant : Jamais plus ! Puis, de ce passé même, la douceur tremblante de sentimens ressouvenus s'obstinait. De l'attendrissement, de l'amour presque, montaient des profondeurs crevant l'écorce rude, de l'amour imprécis, de l'amour ancien, peut-être, pour la morte. Tant de haine enfin aboutissait à un besoin d'aimer. Des affections scellées en lui avaient glissé d'invisibles rameaux aux fentes de son cœur ; et, comme des blés sous le soleil, leur moisson mûrissait sous le regard de Marcelle.

Le passé s'allégeait, ainsi qu'un poids enlevé de sa poitrine par d'invisibles mains. Il l'oubliait, se surprenait à regarder vers l'avenir. Insensiblement, il s'abandonna. Sans fatigue, sans effort pour penser, il laissa un flottement vague d'images radieuses s'imprimer en son cerveau. Il eut une détente, un repos, le repos d'un moissonneur couché à l'ombre et que berce le jeu, sur ses paupières closes, des branches dans le soleil. Une vie nouvelle déroulait, devant son esprit, des heures et des jours qu'il vivait comme il eût pu vivre un songe, avec la conscience toutefois qu'il rêvait. L'expérience, qui lui avait enseigné la duperie de tous les mirages, était une sauvegarde qui lui permettait, comme Ulysse attaché au mât du navire, d'entendre sans danger le chant trompeur, si charmeur pourtant, des sirènes.

Marcelle était trop pure pour concevoir d'être aimée. Une bonté rayonnait d'elle qui avait fécondé au cœur de l'homme la bonté primitive rendue stérile, et ces deux bontés étaient allées d'instinct l'une à l'autre. Mersolles n'éprouvait qu'un sentiment très chaste, en lequel se fondaient la douceur des ciels tombant des vitraux en

rayons roses, le mystère insaisissable des prunelles des vierges, l'extase des saintes nimbées d'or. L'impression haute de l'art s'y mêlait à des candeurs d'enfant, aboutissait à une adoration presque mystique et lointaine de symbole, le symbole de tout ce qu'il avait renié et pensé anéantir, le symbole de toutes les choses belles, pures et lumineuses, laissées si loin en arrière et qui, revenues, s'abattaient autour de lui, se posaient sur sa vie déclinante ainsi que des vols de colombes.

Les derniers beaux jours coulaient. Marcelle avait commencé, maintenant, de peindre les frondaisons agonisantes avec leurs rouilles, leurs ors et leurs cuivres. Il y reconnut, plus émouvant encore, le charme étrange d'autrefois, les troncs presque lisses, les branches noueuses comme des serpents enlacés, les feuillages plaquées des vieilles estampes, en d'ingénues ignorances de la perspective. Il fut surpris de retrouver en lui des paroles désapprises, de rencontrer des mots qu'il ne savait pas. Et elle, de ses réflexions naïves, lui montrait parfois, en son cœur simple d'enfant, une science plus sûre que toute sa science, une pensée plus haute que sa pensée vainement lassée parmi la recherche des causes. Son concept de la nature l'attendrissait, le berçait comme des mythes remontés de l'enfance. Nulle ironie ne lui venait d'entendre exprimer comment la Providence pourvoyait à tout, que les chenilles étaient vertes qui mangeaient les feuilles, et couleur d'écorce les bêtes de l'écorce, et couleur de terre les bêtes de terre, afin qu'elles fussent, par ces mêmes couleurs, protégées contre les regards de leurs ennemis. Il aurait eu le remords d'une action coupable, s'il lui eût enseigné que des animaux de toutes colorations avaient existé, et que ceux-là seuls avaient survécu, qui s'étaient dissimulés grâce à leur couleur, que l'œuvre de la nature était inconsciente et informe, et que la lutte pour la vie, opérant les sélections, était la seule loi des êtres, la seule providence. Il ne l'eût voulu ni pu dire. Une nouvelle jeunesse refluait en lui, presque une enfance en laquelle il se sentait reconquis par de primitives candeurs. La foi simple de la jeune fille provoquait des vibrations dont s'éveillaient d'autres vibrations, à l'infini. Il trouvait un charme mystérieux de légende oubliée à la lune créée pour éclairer la nuit de l'homme, aux étoiles piquées ainsi que des clous d'or, jetées comme des poignées de diamans par le ciel immense; et des abeilles portant de fleur en fleurs le pollen, s'évoquait une solidarité continue des êtres, tous s'entraidant par des actes inconscients qu'une sagesse supérieure unissait l'un à l'autre, tous concourant à l'œuvre universel. L'apparente lutte pour la vie, les détails infimes des labeurs impénétrés, se coordonnaient au grand

œuvre, sans nulle vie isolée, sans nul effort stérile, mais au contraire participant à des buts multiples, créant une trame immense; et la nature en surgissait ainsi qu'une cathédrale où les ciselures de la pierre, les ogives fouillées et grouillantes, et les statues et les corniches, fondaient leur vie à la vie de la masse en une seule œuvre élevée par les colonnes et les piliers, les tours et les campaniles, à de telles hauteurs que, seuls ensuite, pouvaient monter encore les voix des cloches et les encens; comme les plantes surgies du sol et les rameaux élancés vers l'espace élevaient, de ne pouvoir aller plus haut, les prières de leurs fleurs pareilles à des cloches silencieuses, et, pareils à des encens, leurs parfums.

La candeur de l'enfant était pour lui le repos qui rend le courage et l'espérance, qui fait oublier les gravissements ardu, et montre, par-delà les dernières côtes, les plaines fertiles où la vie a poussé ses fruits d'or. Et il s'efforçait de ne pas regarder en lui-même, sans désir, sans hâte de rien, en des abîmemens d'idylle auroral, en un mystère d'amour inavoué, insu, un amour d'écolier timide, qui rêve, les yeux ébouis, perdus sur les horizons ensoleillés.

Cependant, la mélancolie épandue sur le visage de Marcelle depuis les premiers frissons de l'automne amenait en elle des pâleurs plus diaphanes. Elle s'idéalisait encore, d'une moins rose coloration de ses lèvres. Un attendrissement plus grand pénétrait Mersolles de la voir comme suivre la décroissance des choses, parmi les soirs les plus sombres, sous les feuilles accélérant leur chute en des pluies tournoyantes. Sur lui aussi, alors, une tristesse pesa, venue de la tristesse de l'enfant. Avec les froids prochains s'éveillait la mélancolie des claustrations en des chambres où chantent des âtres; et il retrouvait avec le poids de sa solitude, l'écroulement d'abîme des bonheurs qui vont être clos.

Cette impression le rapprochait d'elle, plus attentif au pli abaissé de sa lèvre, à ses yeux plus éteints, dont du bleu soulignait les paupières. Peu à peu, il eut une angoisse grandissante, le sourd émoi d'une douleur pressentie. Il lui sembla que ce n'était pas la tristesse communicative de l'automne qui voilait ainsi les traits de Marcelle. Ce n'était pas la croissance non plus qui pâlisait la minceur affinée de sa face. Une douleur veillait là, comme une lampe de sanctuaire aux lueurs mornes. Une pensée l'effleura : peut-être voulait-on la marier malgré elle. Sans doute, les Louvain, ces rustres, ne la pouvaient comprendre. Ils étaient capables de la briser, cette fragile fleur, sans s'en apercevoir. La marier? Pour la première fois, l'enfant lui apparut une jeune fille. Il en fut troublé. Une jeune fille! Mais alors, qui savait? La rêverie des vierges adolescentes avait de ces crises. La puberté leur montait au cœur

en des souffrances imprécises ! Qui savait si l'approche de l'hiver interrompant leurs causeries n'épandait pas en elle ce grand chagrin ? Qui savait ce qui pouvait éclore de cette crise, de cette confuse souffrance ?

Une espérance folle, aiguë, lui troua le cœur :

— Marcelle, demanda-t-il, vous souffrez ?

— Non, dit-elle.

Elle le regarda en face, de ses yeux tenus grands. Mais brusquement, au contact des affectivités compatissantes de Mersolles, sa fermeté s'écroula. Elle voulut se lever et partir. Elle ne put ; elle abîma seulement son visage en les paumes de ses mains, et des larmes coulèrent.

Une souffrance poignante étreignit Mersolles, le jeta vers Marcelle d'un geste qui protégeait. Tout son cœur était debout dans une révolte. La douleur de l'enfant lui semblait un sacrilège, une chose épouvantable et monstrueuse. Il s'affolait de ne pas savoir, de ne pouvoir la consoler. Il la supplia. Ce n'était pas possible ; cela ne se pouvait pas, qu'elle fût malheureuse, qu'elle pleurât. Il ne voulait pas qu'elle souffrît, si belle, si radieuse, si jeune !

— Je vous en prie, mon enfant, je vous en prie !

Le visage dans ses mains, elle continuait ses pleurs ; de petits sanglots secouèrent ses épaules. Il se tut, écrasé, laissant aller cette douleur. Un désespoir infini l'envahissait, le désespoir d'une croyance qui s'achève, d'une foi qui s'en va, comme si la foi lui fût revenue.

La joie tarie de Marcelle tarissait toute joie sur la terre. La souffrance était le démenti souffletant le rêve, annihilant les piétés écloses, refoulant toute la vie à son obscurité impénétrable de force aveugle et fatale, à son néant.

Il supplia de nouveau :

— Marcelle ?

Et trois fois il recommença d'une voix plus basse :

— Marcelle ?..

Mais il détournait la tête sans achever. Il vit qu'entour d'eux le jour s'était abaissé. Ils étaient plus seuls, plus loin de la terre, dans l'ombre tombée. Et il s'épouvanta : l'aimait-il donc ?

Brusquement de la porte du jardin des Louvain un appel monta :

— Mademoiselle !

Elle sursauta, essuyant ses yeux, répondit :

— Bien, j'y vais.

Elle se remit d'un effort de volonté.

— Je suis enfant ! dit-elle, qu'allez-vous penser ? Je vous demande bien pardon !

Elle se retira.

Lucie s'approchait pour rentrer le cheval; mais, devant le tableau, elle attendit un moment, voyant le regard pensif du comte s'y attarder. Il parut s'éveiller :

— Faites, faites!

Pourtant il s'informa, d'un air détaché :

— Elle est souffrante, M^{me} Marcelle? Je la trouve pâlie, changée.

— Oh oui! monsieur le comte!

— Qu'a-t-elle donc?

La fille se tenait devant lui, les mains aux poches de son tablier, une hésitation inquiétante dans toute son attitude, dans le petit coup de menton dont elle avançait le visage.

Elle répondit enfin :

— Je... je ne sais pas, monsieur le comte.

Mais son visage la démentait; son regard attendait, provoquait presque. Mersolles faillit perdre de son calme condescendant, déviant une réticence calculée. Puis une angoisse l'emporta. Il prit son portefeuille :

— Voyons, parlez!

— Mon Dieu, monsieur le comte, moi, mademoiselle ne m'a rien conté? Tout ce que je puis dire, c'est que M. le vicomte paraissait se plaire beaucoup avec mademoiselle... Un jour ils se sont trouvés dans le parc... Mademoiselle est revenue toute pâle. Ensuite, je ne sais plus rien.

Mersolles laissa tomber un billet de banque aux mains de la fille, tourna le dos, se raidissant pour ne pas tomber. Une vision terrible, une vision de brutale réalité le terrassait encore une fois en plein rêve. De nouveau son œuvre mauvaise se dressait contre lui. Marcel avait passé par là, et toute pureté était souillée, toute joie était détruite. Une haine furieuse lui tordit le cœur, un besoin d'anéantir cet être, de l'écraser sous son talon. Il allait d'un pas titubant d'ivresse. Puis il parut s'éveiller, regarda autour de soi la nuit tombante. Alors un éclat de rire le secoua, le rire d'autrefois dont il souffleta la pensée de Marcelle, et toutes les candeurs rêvées, et toute la poésie enveloppante des choses, et tout ce qui semblait pur, et tout ce qui semblait bon, dans une volupté de blasphème et de désespérance.

JEAN REIBRACH.

(La dernière partie au prochain n°.)

LE

CARDINAL MAURY

I.

Au XVIII^e siècle, on ne se faisait pas une idée bien austère du sacerdoce. C'était une carrière comme les autres, comme la magistrature ou comme l'armée, avec cette différence que les grades ne s'y achetaient point et qu'il n'était pas besoin de produire un certificat de noblesse pour obtenir les ordres. On se faisait d'église, comme on se serait fait de robe ou d'épée, sans qu'une vocation spéciale parût une condition nécessaire. Le plus souvent, les convenances de fortune et de famille étaient seules consultées. Pour les cadets de grande maison, la carrière ecclésiastique était un moyen de ne pas trop souffrir des conséquences du droit d'aînesse. Pour les roturiers, elle était un passage du troisième ordre de l'État dans le second. A un jeune homme pauvre, sans relations, sans appui, mais bien doué et désireux de sortir de la médiocrité, elle offrait plus qu'aucune autre voie des perspectives séduisantes. Maint exemple montrait qu'un clerc intelligent pouvait aisément, pour parler comme La Bruyère, se pousser dans le monde, et marcher de pair avec les plus honnêtes gens. Sans même prétendre aux hautes dignités qu'un usage presque toujours suivi réservait alors aux hommes de grande naissance, il pouvait conquérir assez vite l'aisance et la considération, et plus tard, si les circonstances lui venaient en aide,

les honneurs et la richesse. Tel fut le secret de la vocation de bien des hommes n'ayant guère d'ecclésiastique que l'habit, de Voisenon, de Terray, de Prévost, et sans doute aussi du brillant écrivain et orateur, sur lequel une publication récente vient de rappeler l'attention, l'abbé, puis cardinal Maury (1).

Jean Siffrein Maury naquit en 1746 à Valréas, en terre papale. Son père, simple cordonnier, était beau parleur et naturellement spirituel comme on l'est souvent en ce pays-là. Il réunissait dans sa boutique les beaux esprits du lieu. On y parlait politique, on frondait l'administration du vice-légat, on tenait des propos peu révérencieux pour l'Église et pour ses chefs. C'est sans doute à cette origine et à ce milieu que Maury est redevable de ce qui a caractérisé le plus nettement sa personnalité : l'esprit naturel et primesautier, esprit de reparties et de bons mots, qu'il eut au suprême degré, et la rusticité, la vulgarité de langage et de manières dont il ne se dépouilla jamais. Le jeune Jean Siffrein fit ses premières études chez un vieux prêtre du Buis, aux Baronnie, puis au collège de Valréas, puis à Avignon, au séminaire diocésain et au séminaire provincial. Dans ce dernier établissement, il occupa la cellule où avait demeuré avant lui le père Bridaine, le prédicateur populaire, dont les missions, sur tous les points de la France, ont eu pendant un demi-siècle un si grand retentissement. Cette circonstance, d'après son dernier biographe, n'aurait pas été sans influence sur la vocation religieuse du jeune Maury. N'est-ce pas tirer une bien grosse conséquence d'une coïncidence fortuite ? Jamais deux hommes ne furent plus dissemblables que Bridaine et Maury. Jamais ce dernier, qui fut plus éloquent au sens littéraire et académique du mot, n'eut à son actif les triomphes populaires, que valurent à Bridaine l'accent de la foi, l'enthousiasme religieux et le désintéressement absolu des pompes terrestres. La vocation de Maury, nous croyons en avoir indiqué déjà les causes. Très brillant élève, en même temps que très joyeux compagnon, réalisant au plus haut point le type de l'homme du midi, en qui la vie s'épanouit avec tant de force, il aspirait à montrer ce qu'il se sentait de talent sur un théâtre plus vaste que Valréas, Carpentras ou même Avignon, qui n'avait plus Pétrarque et pas encore les félibres. Pour cela, il fallait prendre le petit collet. Il put choisir, d'ailleurs, entre Rome et Paris. Instruit des grandes espérances que ses maîtres concevaient de lui, le vice-légat lui offrait la protection de l'académie des Arcades. Mais les gens du Comtat, si

(1) *Correspondance diplomatique et Mémoires inédits du cardinal Maury (1792-1817)*, annotés et publiés par M^{sr} Ricard, 2 vol. in-8°. Lille, 1891.

longtemps sujets du saint-siège, n'aimaient pas l'Italie. Au xiv^e siècle, l'horreur que causait aux cardinaux français la perspective de franchir les Alpes et de résider à Rome a prolongé de quinze ans la captivité de Babylone, et leur désir immodéré de revoir la Provence a contribué beaucoup au grand schisme d'Occident. Au siècle dernier, les Comtadins se sentaient déjà Français. C'est vers Paris qu'ils tournaient leurs regards. Maury, sûr de lui-même, dédaigna les faveurs de l'académie des Arcades, obtint non sans difficulté de sa famille l'exeat et le viatique, alla rejoindre à Montélimar le coche de Paris, et se confia vaillamment à sa fortune. Ajoutons à son honneur que, s'il quitta les siens et la terre natale, il leur garda toujours un tendre souvenir. Non-seulement il aida sa famille, mais, devenu riche, il l'enrichit. Il dota ses nièces et les maria brillamment. Il assura le sort de ses neveux. Loin de rougir de son humble origine plébéienne, il fit toujours un accueil cordial aux gens de son pays qui la lui rappelaient et ne manqua jamais l'occasion de leur marquer sa générosité. Peut-être un peu de vanité s'y mêlait-il? Il est flatteur de secourir ceux qui vous ont connu pauvre. Ce fut néanmoins un beau côté de son caractère.

L'état d'esprit de Maury pendant son voyage n'est pas difficile à deviner. C'est l'ivresse des jeunes méridionaux, et ils sont nombreux, qui marchent à la conquête du nord, comme pour prendre leur revanche de l'invasion des barbares. A Avallon, un étudiant monte dans le coche. La conversation s'engage. Les rêves d'avenir, de succès, de grandeur bouillonnent dans la tête de l'abbé. — Vous serez archevêque de Paris, lui dit l'étudiant. — Quand vous serez ministre, répliqua le futur cardinal. L'étudiant s'appelait Treilhard. Arrivé dans la capitale, Maury se montre d'emblée un lutteur accompli dans ce *struggle for life* particulier, qui est et était déjà le lot des jeunes ambitieux. Tout en donnant des leçons pour vivre, il se créait des relations utiles. Son premier protecteur fut Lebeau, l'auteur d'une *Histoire du Bas-empire*, qui enseignait l'éloquence latine au Collège de France. Grâce à l'amitié de Lebeau qu'il avait charmé, il étendit bientôt le cercle de ses connaissances dans le monde des lettres. Rasé et poudré dès huit heures du matin, il visitait les écrivains, il se montrait partout où il voyait quelque profit à tirer. Doué d'une physionomie agréable et expressive, d'un esprit intarissable, d'une mémoire merveilleuse, lisant beaucoup et retenant tout, plein de gaité, il exerçait une séduction générale. Point timide, il possédait l'art, si précieux pour parvenir, de s'insinuer dans la familiarité des gens arrivés, de ceux qui créent l'opinion et dispensent la notoriété. Deux ans après son arrivée à Paris, il se

sentait déjà si bien en selle qu'il disait à Mercier, le polygraphe à qui nous devons les tableaux de Paris : « Je serai académicien avant vous. » L'événement lui donna raison. Un an plus tard, devisant avec ce même Mercier, ce n'était plus l'un des quarante fauteuils qu'il se promettait, c'était la chaire de saint Pierre. Il vaticina qu'il serait pape. Cette fois, l'événement devait lui donner tort ; mais nous verrons que par deux fois ce candidat à la papauté a pu croire que ses espérances sortiraient du domaine des rêves. — En attendant, il employait pour se pousser le mode le plus classique. Il prenait part aux concours de l'Académie, il écrivait des éloges. Ce genre littéraire, qui fit la gloire de Thomas, était alors dans sa fleur. Il consiste à écrire, à commandement, sur un personnage que l'on n'a pas choisi, et pour lequel on peut ne se sentir aucun goût, un morceau plus ou moins oratoire où l'on exalte de parti-pris les mérites de ce personnage. Pour le grandir, on le compare à ceux qui l'entourent, amis, ennemis, rivaux, sur lesquels on met en relief son écrasante supériorité. Ses défauts deviennent des qualités ou, si la transmutation est impossible, sont soigneusement masqués. Pour émonstiller les curiosités, quelques allusions sont glissées çà et là dans le récit. Maury concourut en 1776 pour l'éloge de Charles V le Sage. Il n'eut pas l'honneur d'être couronné, mais cet échec ne l'empêcha pas de publier son discours. C'est un brillant tableau des vertus de Charles V. Le jeune abbé, non encore, il est vrai, investi des ordres majeurs, oppose la sagesse de ce prince à la folie de ses prédécesseurs, qu'il représente « dévastant les forêts, dépeuplant les campagnes, immolant leurs sujets dans les malheureuses expéditions des croisades. » On voit que l'auteur sacrifiait résolument à l'esprit du siècle. Pas plus que ses contemporains il ne comprenait la beauté et la grandeur de ce mouvement qui entraîna des milliers de chrétiens vers le berceau du christianisme, de ces expéditions où notre peuple de France témoigna de cette force intermittente d'expansion, que possédaient déjà les Gaulois des anciens âges et dont il a donné, il y a moins d'un siècle, une nouvelle et si éclatante preuve. Au surplus, ce qui paraît à Maury le plus admirable chez Charles V, c'est que « sous son règne, le mérite conduisait aux honneurs. » Il est difficile de ne pas voir dans ces mots un reflet de ses préoccupations ordinaires. S'ils impliquent une satire de la France d'alors, l'abbé devait démontrer bientôt que le reproche était peu fondé. Sous Charles V, son mérite, joint à son talent de le faire valoir, ne l'eût sans doute pas conduit aux honneurs plus vite qu'il n'y parvint.

En 1769, l'abbé Maury, déjà connu dans le monde des lettres, reçoit les ordres majeurs. A peine prêtre, il est appelé par M. de Fénelon, évêque de Lombes, aux fonctions de grand vicaire. C'était la vie matérielle assurée, une existence tranquille et large, avec des loisirs pour le travail. Mais c'était l'obligation de quitter Paris, c'était la vie ecclésiastique de province, dans toute son austérité. L'ennui, chez les Français, dit quelque part Stoddhal, au lieu de chercher des consolations dans l'étude, aime mieux se distraire et se dissiper dans la conversation. Maury était, à cet égard, un vrai Français. Ses amis de Paris, ses relations lui manquaient cruellement. Lombes lui devint promptement un exil, le vieux palais épiscopal, où il demeurait, une prison. Cet ennui l'eût conduit peut-être à quelque fâcheux éclat, si une circonstance imprévue ne l'eût inopinément arraché à ses fonctions administratives. — L'usage était en ce temps-là que chaque année l'Académie française, réunie dans la chapelle du Louvre, le jour de la fête du roi, entendit un panégyrique de saint Louis. Maury qui, en 1771, avait obtenu une mention honorable pour l'éloge de Fénelon, fut désigné pour prêcher ce panégyrique en 1772. C'était un coup de fortune. Il revint à Paris et se mit au travail pour élaborer l'homélie de laquelle allait dépendre son avenir. Un point le gênait. Dans l'éloge de Charles V, il avait mal parlé des croisades. On ne l'avait pas oublié et on se demandait ce qu'il en dirait à propos de saint Louis. La conjoncture était délicate. Il prit le parti du fier Sicambre et composa sur les croisades un morceau de bravoure terminé par ce cri éloquent : « Eh! messieurs, où en serions nous sans les croisades? » Le succès fut complet. Les juges les plus sévères ne ménagent pas les louanges. Le baron de Grimm annonce aux cours du Nord que l'orateur a du style. Voltaire déclare qu'il donne presque envie de voir une croisade. De ce jour, la réputation de l'abbé Maury est assise. L'Académie le prend sous sa protection. Elle députe trois de ses membres au cardinal de La Roche-Aymon, tenant la feuille des bénéfices, pour le recommander à son éminence. Bientôt une première abbaye lui assure le nécessaire. D'autres lui donneront ensuite le superflu. Puis il est nommé prédicateur du roi.

Alors commence pour le jeune Comtadin, marchant à l'assaut de la gloire, la série des années heureuses. Très fêté dans le monde des lettres, recherché dans l'aristocratie, admis à la cour, aucun genre de succès ne lui est étranger, tout lui réussit. Ses sermons à la cour n'existent plus. Il les a brûlés de ses propres mains en 1800, dans un moment de ferveur, ne voulant plus se souvenir d'un temps où, disait-il, « on n'osait pas pro-

noncer le nom de Jésus-Christ. » Les quelques pages sauvées par son neveu montrent qu'en effet ces sermons étaient plutôt ce que nous appellerions aujourd'hui des conférences. L'abbé Maury avait sécularisé l'éloquence de la chaire. Il parlait de tout et parfois même avec une certaine hardiesse. Un jour, paraît-il, il avait un peu dépassé la mesure dans certaines appréciations. Il s'aperçoit que le roi montre quelque impatience, que les courtisans, plus susceptibles que le maître, commencent à murmurer. Sans se déconcerter, il poursuit sa remontrance, termine le morceau et ajoute gravement : « Ainsi parlait saint Jean Chrysostome ! » L'invocation de ce haut patronage rétablit le calme dans l'auditoire. On eût sans doute embarrassé l'orateur, si on l'eût prié d'indiquer l'ouvrage et le chapitre où l'on pourrait retrouver la citation. Mais l'esprit sauve tout et Maury n'en manquait jamais. Il en avait tant qu'il en inspira même un jour au roi Louis XVI, qui disait après un de ses sermons : « Si l'abbé Maury nous avait parlé un peu de religion, il nous aurait parlé de tout. » Ce propos prouve en outre que, malgré ce qu'il disait plus tard, on eût peut-être pardonné au prédicateur de la cour de faire quelques incursions dans le domaine religieux.

En 1785, la première des hautes ambitions de Maury fut réalisée. Ses grandes relations, ses fonctions, non moins que ses *Éloges* et son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, dont la première édition date de ce temps, lui ouvrirent les portes de l'Académie. Grimm reconnaissait, d'ailleurs, qu'il était peu d'orateurs chrétiens plus dignes du choix de cette assemblée. « Il n'en est guère, sans doute, ajoutait-il, qui puissent se trouver moins déplacés dans une assemblée de philosophes. » Il succédait à Lefranc de Pompignan, qu'il était difficile de louer sans blesser les amis de Voltaire; mais il s'acquitta de cette tâche délicate avec une habileté qui ravit l'auditoire. Et quand le duc de Nivernais, chargé de lui répondre, l'accabla de ces louanges énormes que comportait l'ancienne politesse académique, les applaudissemens éclatèrent nourris et unanimes. Le plus curieux passage du discours de Maury n'est pas l'éloge d'un poète dont quelques strophes ont seules survécu, c'est l'exorde où il parle de lui-même. « Messieurs, s'il se trouve dans cette assemblée un jeune homme né avec l'amour des lettres et la passion du travail, mais isolé, sans appui, destiné à lutter dans cette capitale contre tous les découragemens de la solitude, qu'il jette les yeux sur moi en ce moment et qu'il ouvre son cœur à l'espérance ! » N'est-ce pas le cri de triomphe du soldat vainqueur qui plante son drapeau sur la citadelle conquise ? Qu'on se rappelle, pour le comprendre, ce

qu'était l'homme, le chemin qu'il avait parcouru, et le prix qu'avaient les dignités dans l'ancienne France.

Chose digne de remarque, du jour où Maury fut de l'Académie française, il cessa d'être littérateur. C'est qu'en réalité, il n'avait pas le goût d'écrire. Il n'aimait pas les lettres pour elles-mêmes. La littérature ne fut pour lui qu'un moyen de parvenir. Il n'a laissé qu'un livre durable : son *Essai sur l'éloquence de la chaire*. Ses éloges sont des compositions élégantes, modèles recommandables pour les élèves de rhétorique. Ses sermons n'existent plus. Les discours qu'il prononcera à l'Assemblée constituante subiront le sort auquel est presque fatalement vouée l'éloquence parlementaire, qui est de ne pas survivre aux circonstances et aux passions qui l'ont inspirée. Bien plus intéressant à étudier que l'écrivain est, dans Maury, l'homme même.

Aux approches de la révolution, il était un des membres les plus en vue du clergé de France. Mais pour les vrais ambitieux, une situation acquise n'est jamais qu'une pierre d'attente. La convocation des états-généraux lui ouvre la perspective de succès d'un nouveau genre. Avec 1789, il entre dans une nouvelle phase. Abandonnant la chaire pour la tribune, il va se révéler orateur politique de premier ordre, il va devenir le défenseur éloquent du trône et surtout de l'autel. Si les états-généraux eussent été convoqués vingt ans plus tôt, il eût probablement hésité. Sorti des rangs du peuple, peut-être se fût-il mis du côté des réformateurs. Mais l'ancien régime l'avait comblé. Les abus, il en avait joui ; les privilèges, il en avait eu sa part et il leur était d'autant plus fermement attaché qu'il les avait plus vivement recherchés. Grâce à une abbaye qu'il possédait en Picardie, il fut député aux états par le clergé de Péronne. Son attitude pendant les débuts de la révolution est bien connue. Ce fut la période la plus retentissante de sa vie, ce fut aussi la plus honorable, car, en ce temps d'effervescence, il fallait un véritable courage pour prendre la défense du passé. Maury, après le 14 juillet, eut, semble-t-il, un instant de faiblesse. Il s'enfuit. On l'arrêta à Péronne. Il assura qu'il venait pour conférer avec ses électeurs. Mais il avait commandé des chevaux de poste pour aller plus loin. Heureusement pour lui, on était encore au temps des premiers enthousiasmes. Les passions ne s'étaient pas encore aigries. L'Assemblée elle-même réclama Maury qui revint, bon gré mal gré, prendre sa place et jouer pendant deux ans le brillant rôle que l'on sait.

Le débat sur les biens du clergé marque l'apogée de son talent et de sa réputation. Il avait deux illustres adversaires : Talleyrand, le jeune évêque d'Autun, qui, en 1784, comme agent du

clergé de France, avait soutenu dans un éloquent mémoire le *droit sacré* de propriété de l'Église, qui, en 1790, demandait à l'Assemblée constituante que les biens du clergé fussent déclarés biens nationaux, et Mirabeau. Ce dernier, doué d'un sens politique supérieur, avait discerné tout de suite la portée du mouvement révolutionnaire. Il sentait que des nécessités inéluctables s'imposaient, que pour sauver le trône de l'incendie qui menaçait de l'atteindre, il fallait faire au feu de larges sacrifices. Il avait renoncé pour lui-même aux privilèges qu'il tenait de sa naissance, il estimait que les autres privilégiés devaient montrer le même détachement. Les tournois oratoires de Mirabeau et de Maury sont peut-être ce que l'éloquence parlementaire offre de plus dramatique et de plus beau. Ces deux hommes, presque du même pays, également fougueux. également rudes et ardents, — deux taureaux, disait Sainte-Beuve, — également dénués de ces scrupules de conscience qui modèrent certains élans de la pensée, avaient un art incomparable pour soulever les passions. Ils se lançaient des sarcasmes, ils se cinglaient avec de cruelles invectives ; mais j'imagine qu'au fond ils se savaient quelque gré l'un à l'autre des succès qu'ils se valaient. Et quand Mirabeau tomba malade, Maury alla le visiter dans la chambre où il se mourait.

Les autres grands débats auxquels Maury prit part sont ceux qui s'élevèrent sur la constitution civile du clergé et sur l'affaire d'Avignon. On devine quelle fut, dans les deux cas, son attitude. Dans la première question, Louis XVI, que les violences choquaient et effrayaient, lui recommandait la prudence, tout en lui reconnaissant le courage des Ambroise et l'éloquence des Chrysostome. Dans l'affaire d'Avignon, se souvenant qu'il était né en terre papale, Maury soutint énergiquement les droits du saint-siège. Mais c'est en vain qu'il déployait sa magnifique éloquence. Les causes qu'il défendait étaient d'avance perdues. Et l'acharnement qu'il apportait à soutenir un passé condamné par la majorité du pays comme par celle de l'assemblée rendait sa situation difficile et même dangereuse. Des pamphlets abominables commencèrent à circuler, en 1790, contre sa vie privée. Ce devint un déchaînement de basses injures dans la presse périodique et dans de petites brochures de circonstance. Dans quelle mesure ces prétendues révélations étaient-elles fondées ? Il est difficile de le dire. Certes on ne saurait trop se défier de ces vagues accusations, que l'on répète comme on les a entendues et que nul ne saurait prouver. Mais, chez Maury, il faut bien le reconnaître, une extrême liberté de propos, choquante surtout chez un prêtre, même au siècle des Prévost et des Voisenon, accréditait les mauvais bruits

universellement répandus. Ceci soit dit sans excuser les ignobles pamphlets qui l'attaquaient dans ses mœurs, ses moyens de parvenir, sa famille, jusque dans la personne de sa mère. Il parvint au comble de l'impopularité. Pour un homme comme lui, c'était encore une forme de la gloire, que sa vanité eût préférée sans doute à l'obscurité et à l'oubli, si le principe de l'inviolabilité des représentans de la nation eût été sérieusement assuré. Mais, à l'Assemblée, s'il prenait la parole, c'étaient des huées dans les tribunes publiques et un débordement d'outrages. Dans la rue, la foule le suivait, l'invectivait, le menaçait. Il s'en débarrassait par des bons mots bien connus qu'on a souvent répétés : — Je t'enverrai dire la messe au diable! lui crie un jour un énergumène. — Tiens, voilà les burettes pour la servir, répond l'abbé en tirant de ses poches une paire de pistolets. On riait et Maury poursuivait son chemin. — « Chaque bon mot, dit l'abbé de Pradt, lui valait un mois de sécurité. » — Sa vie n'en était pas moins intolérable. Menacé dans la rue, vilipendé dans la presse, inscrit en bonne place sur les listes de proscription, il finit par se lasser. L'entraînement de la lutte l'avait soutenu tant qu'elle n'était pas trop inégale. Quand il sentit s'échapper le dernier espoir d'une réaction de l'esprit public, le sentiment du danger le ressaisit. Il savait que, défenseur des droits du saint-siège sur Avignon, il serait reçu par le pape à bras ouverts, qu'il trouverait à Rome honneurs, calme et sécurité. En octobre 1791, il passa la frontière. Quelque temps avant, causant avec Marmontel, il n'avait pas caché ses angoisses et son découragement : « Ils prendront la place d'assaut, avait-il dit. Ma résolution est prise de périr sur la brèche. » Mieux eût valu pour son nom qu'il eût tenu parole. Car les années qui lui restent à vivre n'ajouteront rien de glorieux à sa mémoire. — Quant au fait même de sa fuite, il importe de marquer à sa décharge que les princes de la maison de France l'avaient précédé en Allemagne et que, si son roi était encore à Paris, ce n'était pas de plein gré.

II.

En quittant la France, l'abbé Maury se rendit d'abord à Bruxelles où tenait une cour brillante l'archiduc qui fut le dernier gouverneur des Pays-Bas autrichiens, puis à Coblençe. La nouvelle de sa venue l'y avait précédé. Une foule de gentilshommes émigrés l'attendaient, pleins d'enthousiasme pour le champion de la bonne cause. Avec eux était le comte d'Artois, le propre frère de Louis XVI, fort anxieux apparemment d'avoir des nouvelles du roi et de la France. On prévoyait une touchante entrevue : — Oh! l'abbé,

s'écria le futur Charles X, comme vous êtes grossi! — Et moi, monseigneur, je vous trouve bien grandi, répondit l'abbé. — L'impertinence, dans certains cas, est une forme de la légitime défense. Au reste, Maury n'avait rien à ménager ici. Ni Bruxelles, ni Coblenz n'étaient le but de son voyage. Il n'entendait pas perdre son temps parmi les émigrés. Ce n'était pas pour les rejoindre qu'il avait passé la frontière : c'était parce qu'il avait jugé leur cause perdue : « Je n'avais plus de poste à remplir, écrivait-il. Rome, sous la domination de laquelle j'étais né, m'offrait une seconde patrie. Déjà l'orage grondait sur la tête de mon souverain qui m'appelait, me réclamait, et dont mon devoir était d'aller partager les périls. » Pie VI désirait, en effet, voir auprès de lui le grand orateur de l'église de France, l'éloquent porte-parole de la papauté à l'Assemblée constituante, celui qu'il appelait sans le connaître encore son *caro Maury*. Depuis longtemps, des correspondances s'échangeaient entre le député de Péronne et le cardinal Zelada, secrétaire d'État de sa sainteté. Le voyage de Maury à travers l'Italie, surtout à partir de son entrée dans les États pontificaux, fut un triomphe. Il entra dans Rome par la porte du peuple, la porte des entrées solennelles, par où défilaient au moyen âge les cortèges des empereurs allemands et des papes, les troupes bigarrées des rois et des *condottieri*. Plusieurs princes de l'église allèrent l'attendre hors des murs. Le peuple romain se pressait au *corso* pour le contempler. Lui, assis dans une berline remplie de brochures et de journaux, affectait de ne pas regarder la foule et de continuer sa lecture au milieu des acclamations. Le jour même de son arrivée, il était reçu au Vatican. Pie VI lui témoignait la plus vive affection, et, quelque temps après, en le décorant du titre d'archevêque de Nicée *in partibus* et faisant allusion à l'usage où sont les évêques de signer de leur prénom, tandis que les cardinaux ~~annoncent~~ leur nom de famille, le saint-père lui disait : « Nous vous demandons pardon de vous enlever aujourd'hui votre nom, mais nous vous le rendrons bientôt. »

Au moment de l'arrivée de Maury à Rome, les rapports étaient rompus entre la France et le saint-siège. La constitution civile du clergé était le vrai motif de la rupture. Cependant le pape, sentant combien il serait difficile de renouer les liens quand ils seraient brisés, n'avait pas rappelé le nonce après le vote des lois créant le schisme, ni même après l'approbation donnée à ces lois par Louis XVI. Il avait patienté, tant qu'il avait gardé quelque espoir d'un rapprochement. C'est seulement six mois plus tard, à la suite de l'incinération de l'effigie du pape au palais royal, que le nonce, puis l'auditeur de la nonciature repassèrent les monts. D'autre

part, en mars 1791, le cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome, avait dû présenter ses lettres de rappel. Il n'avait pu prêter sans réserves le serment exigé par la loi. Ses réserves ne portaient que sur la religion; mais l'Assemblée constituante ne les avait pas admises. Forcé fut à Louis XVI de révoquer ce prudent et sage serviteur de la monarchie. Destitué et ruiné, le vieux cardinal continuait de demeurer à Rome, sans amertume, ni aigreur, cherchant toujours à faire prévaloir les opinions les plus modérées dans le sacré-collège. — On discutait alors à Rome une grave question : celle des mesures à prendre contre les jureurs et les intrus, c'est-à-dire contre les prêtres assermentés, comme on les appelait d'ordinaire en France. Bernis voulait atermoyer. Le roi avait approuvé la constitution civile du clergé. Ne devait-on pas admettre que beaucoup des prêtres qui avaient prêté le serment civique s'y étaient crus par cela même autorisés? Il savait qu'un grand nombre d'entre eux n'étaient pas de mauvais chrétiens, ni même de mauvais prêtres, qu'ils avaient subi l'entraînement général, qu'ils avaient cédé aux pressantes suggestions du besoin. Assagi par l'âge, ayant cette bienveillance que donne aux vieillards doués d'une âme généreuse la longue pratique de la vie, il conseillait l'indulgence. Maury était trop homme de parti et trop récemment sorti de l'arène pour penser ainsi. Le pape le chargea de rédiger un mémoire sur la question : il eut à choisir entre l'opinion de Bernis et celle des évêques français émigrés qui venaient de tenir un synode à Nice. Ces prélats, gens de cour, connaissant mal leur clergé et leur diocèse, préconisaient les mesures les plus violentes : l'excommunication contre tous les assermentés. Maury ne les suivit pas jusque-là. Il comprit ce qu'il y avait d'excessif à confondre le prêtre qui n'avait pas refusé de prêter le serment, le simple *jureur*, avec celui qui avait accepté en même temps une fonction nouvelle, l'*intrus*, — qu'il s'agit soit d'un véritable changement de poste, soit d'un accroissement de juridiction résultant des modifications apportées aux circonscriptions des diocèses et des paroisses. Le mémoire de l'ancien député de Péronne concluait à l'excommunication contre les *intrus* seulement, à la suite de deux monitions canoniques de soixante jours chacune. Quant aux *jureurs*, il proposait qu'on leur adressât un monitoire spécial, au moment où la dernière monition canonique serait envoyée aux intrus. — Ce programme, dont nous indiquons seulement l'esprit général, fut soumis au sacré-collège. Bernis seul y fit opposition. Tous les autres cardinaux l'agréèrent et le pape l'adopta, le 19 janvier 1792.

Ce succès accrut l'importance de Maury. Une occasion s'offrit bientôt au pape de lui marquer son estime et sa confiance. L'em-

pereur Léopold étant mort quelques semaines plus tard, et le collège des électeurs étant convoqué à Francfort pour élire son successeur, Maury fut envoyé en Allemagne en qualité de nonce extraordinaire. Ce fut une curieuse mission, qui lui permit de jeter un regard dans le vieil édifice, solennel et vermoulu, du saint-empire romain de nation germanique. Il visita, avant de se rendre à Francfort, les trois cours électorales ecclésiastiques. Il n'avait pas, malheureusement, le sens du pittoresque, le goût des détails caractéristiques, des traits de mœurs. Il eut l'occasion de nous laisser une peinture bien curieuse de ces principautés bizarres, qui avaient survécu au congrès de Westphalie, et qu'allait emporter, à la grande joie de leurs habitans, l'orage qui se préparait. Mais cette occasion, il ne la saisit pas. Sa correspondance est purement politique. Ses dépêches s'étendent peu sur les pompes solennelles qui avaient tant frappé Goethe au sacre de Joseph II et qui nous ont valu de si curieuses pages dans *Aus meinem Leben*. Maury dut, suivant l'usage, s'éloigner de la ville de Francfort, au moment de l'élection. Mais il assista au couronnement de l'empereur François par son altesse électorale l'archevêque de Mayence. L'accomplissement des rites traditionnels dura si longtemps que l'empereur dut boire un verre de vin de Tokay pour ne pas se trouver mal au cours de la cérémonie. Maury prit part ensuite aux fêtes données par les électeurs et par l'empereur lui-même. Ce dernier prit envers lui l'engagement formel de restituer au pape Avignon et le Comtat : il déclara même expressément qu'il ne déposerait pas les armes avant que cette restitution fût effectuée. Cet engagement un peu excessif réjouit beaucoup le pape et son secrétaire d'État, qui comblaient d'éloges leur envoyé. De part et d'autre, on n'avait pas prévu Jemmapes et Valmy. Maury parle aussi parfois des affaires de France, des préparatifs militaires et des princes français, qu'il avait eu l'occasion de revoir. « La situation de ces princes est toujours inquiétante, écrit-il. On ne leur a communiqué ni le plan militaire, ni le plan politique, et cette réticence, fondée sur des prétextes d'indiscrétion qui ne sont malheureusement que trop bien fondés, n'est pas d'un augure favorable pour le désintéressement des cours de Vienne et de Berlin. » Le plan militaire, en admettant qu'il y en eût un, on ne pouvait évidemment le révéler à des chefs ayant un rang subalterne dans la coalition et dont la légèreté est constatée par tous les historiens. Quant au plan politique, assurément il existait, mais les princes français étaient bien les derniers à qui on en eût fait la confidence. Il fallait une rare naïveté pour supposer que la Prusse et l'Autriche, ayant la France à leur merci, rendraient bénévolement toute sa puissance à la maison de Bourbon,

leur plus dangereux adversaire. L'exemple de la Pologne n'était-il pas là pour dessiller les yeux? Le vieux Bernis, à Rome, ne se trompait pas sur les vraies intentions des coalisés. Il souhaite, mais sans rien demander à l'étranger, le retour de jours meilleurs, au moyen d'une « nouvelle révolution solide et utile. » « Celle que pourraient produire les armées étrangères, ajoute-t-il, ne devrait occasionner tout au plus que le démembrement du royaume. » A ce langage du bon sens et du patriotisme, il est triste d'opposer celui du nonce extraordinaire à Francfort, écrivant, le 2 septembre 1792, au cardinal Zelada : « On ne veut et on ne peut négocier avec personne... Il est très heureux pour le clergé et pour la religion que les démagogues soient intraitables et qu'on ne puisse entrer en négociation avec aucun d'eux. La force armée décidera de tout... Le problème sera incessamment résolu. » Dix-huit jours après que ces lignes étaient écrites, les canonniers de Kellermann bousculaient à Valmy les régimens du roi de Prusse.

Au retour de sa courte mission, pendant qu'à Paris on le décrétait d'accusation, Maury reprenait à Rome, auprès de Pie VI, son rôle de conseiller souvent écouté. En janvier 1794, en réponse à une démarche du chef de la maison de France, le pape lui conféra le chapeau promis depuis deux ans. Le fils du cordonnier de Valréas reçut les complimens des princes français et des chefs de la coalition : les rois l'appelaient mon cousin. En même temps qu'il était élevé à la dignité cardinalice, il recevait du pape un évêché. C'était celui de Montefiascone, jolie petite ville, non loin du lac Bolsena, entre Viterbe et Orvieto. Le nom en est connu surtout par le vin délicieux que produisent les coteaux voisins, un des plus exquis entre ces vins parfumés et légers de l'Italie centrale. On raconte à Montefiascone que le chanoine Jean Fugger, de l'opulente famille augsbourgeoise de ce nom, avait coutume, lorsqu'il voyageait en Italie, de charger le courrier qui le précédait de goûter le vin dans les villages où il devait passer. Quand l'épreuve était satisfaisante, le fidèle serviteur écrivait à la craie le mot *est* sur la porte. A Montefiascone, il fut si satisfait qu'il répéta trois fois le mot convenu : *Est. Est. Est.* Le chanoine arriva quelques heures plus tard et se trouva, dit-on, si bien qu'il ne partit plus. Il vécut jusqu'à sa mort à Montefiascone, où l'on voit encore sur son tombeau les mots *Est. Est. Est.*, gravés dans le marbre. — Le nouveau cardinal vint se fixer au siège de son évêché. Son frère, puis quelques autres prêtres du Comtat le rejoignirent. Il fut ainsi entouré d'une aimable cour de compatriotes, fuyant comme lui l'orage et heureux de trouver le repos dans cette douce retraite. Le chanoine Borelli, d'Avignon, ancien jésuite, composait des petits vers ou des chansons pour les

anniversaires du prélat, et faisait exécuter sous sa direction d'exquises recettes qu'il avait apportées de Provence. Si troublés que fussent les temps, les relations de commerce n'étaient pas suspendues entre la France et l'Italie. Les produits du Comtat, au dire d'un témoin oculaire, abondaient sur la table épiscopale : truffes de Carpentras, olives de Villedieu, jambons de Valréas, vin de Châteauneuf, poulardes de la Bartelasse, huile de Barbentane. Le cardinal vivait gaiement avec ses amis, s'occupait de l'administration de son petit diocèse, et donnait parfois l'hospitalité aux étrangers de marque qui voyageaient sur la route de Rome. Quatre années s'écoulèrent doucement ainsi, faisant un singulier contraste avec la vie fiévreuse de Paris et les agitations de l'Assemblée constituante.

III.

L'admirable campagne de 1796-1797, qui rendit l'armée française maîtresse de l'Italie du Nord, eut son contre-coup à Rome. Le traité de Tolentino avait rétabli la paix entre le Directoire et le saint-siège ; mais les passions fermentaient dans la ville éternelle. Des manifestations populaires en faveur de la république avaient lieu devant le palais de Joseph Bonaparte, ministre de France. Le général Duphot, voulant un jour empêcher l'effusion du sang, s'élança entre les manifestans et les troupes pontificales, fut entraîné par celles-ci et massacré. En vain, le saint-siège offrit toutes les satisfactions, Joseph Bonaparte se retira en Toscane et quelques jours après, une armée française marchait sur Rome sous les ordres du général Berthier. Le peuple ouvrit lui-même les portes de la ville et fit un accueil enthousiaste au futur prince de Neuchâtel et de Wagram. Sur l'ordre du Directoire, Pie VI, invité à quitter ses États, se retirait à Sienne.

Le Directoire n'avait pas oublié Maury. Berthier avait reçu l'ordre de l'arrêter. Les dragons chargés de s'emparer de sa personne arrivèrent à Montefiascone quelques heures trop tard. Avisé secrètement du sort qui l'attendait, il s'était enfui en Toscane. Mais sa présence étant signalée au ministre de France, le grand-duc le fit échapper. On lui donna un passeport où il était désigné comme domestique d'un courrier de cabinet, envoyé par le gouvernement grand-ducal à Vienne. Le cardinal s'arrêta à Venise dont le traité de Campo-Formio venait de faire une ville autrichienne. Il y resta, malgré l'invitation du tsar Paul, qui l'engageait à se rendre en Russie, où il aurait trouvé le comte de Provence, alors réfugié à Mittau. C'est à cette occasion et à cette

époque qu'une correspondance suivie s'établit entre le chef de la maison de France et l'ancien chef de la droite à l'Assemblée constituante. Ce dernier s'était excusé de ne pouvoir quitter l'Italie, à cause du conclave que l'âge et la santé de Pie VI permettaient de croire prochain; l'exilé de Mittau lui répondit par une longue lettre autographe, dans laquelle, envisageant à son tour l'éventualité d'une prochaine élection pontificale, il communiquait au cardinal ses vues et lui donnait ses instructions. « Je voudrais, écrivait-il, que le futur chef de l'Église fût un homme d'un âge mûr, sans être dans la vieillesse, dont les rudes épreuves eussent fait éclater le courage et les bons principes, qui eût déjà réuni tous les suffrages dans l'administration d'une diocèse, dont l'éloquence fût connue de toute l'Europe, et dont la santé fût en état de résister aux fatigues qui plus que jamais seront inséparables de la tiare. Il ne manque à ce tableau que votre nom : c'est donc vous que je désirerais voir élever sur le trône pontifical, et ce serait le plus grand bonheur qui pût arriver à l'Église et à la France. » Mais le comte de Provence ne se dissimulait pas les difficultés de l'entreprise. « S'il faut y renoncer, ajoutait-il, ce serait du moins une bien grande consolation pour moi de voir élire quelqu'un des prélats de mon royaume... Mais comment m'en flatter, si votre dignité de cardinal et d'évêque de Montefiascone et la circonstance même d'être né sujet du saint-siège ne peuvent l'emporter sur les intrigues de ceux dont je viens de vous parler (les révolutionnaires)? Il faudrait donc, si mes souhaits ne peuvent être remplis, vous appliquer à faire tomber le choix du sacré-collège sur un prélat qui eût une partie des qualités que je vois si bien réunies en vous, qui se souvint du moins que la France est le royaume très chrétien, que son monarque est le fils aîné de l'Église. Enfin pour dernière ressource, n'eussiez-vous pu diriger l'élection, il faudrait que vous cherchassiez à prendre de l'influence sur le nouveau pape et je ne vous ferai pas un compliment en vous disant que vous en avez tous les moyens. »

Voilà donc Maury chargé du secret du roi et de plus son candidat à la papauté. Sans doute, en lisant cette lettre, où le frère de Louis XVI l'appelait *mon cousin*, il se rappela la prédiction qu'il avait faite, trente ans plus tôt, à Mercier, et plus que jamais il dut croire à son étoile. Il faut avouer qu'alors la fortune semblait conspirer avec lui. Elle lui accordait la faveur des Bourbons au moment même où le Directoire paraissait le plus menacé au dedans et au dehors. Au dehors surtout, la situation des Français était grave. En Italie, ils perdaient du terrain devant les efforts concertés des Napolitains, des Anglais, des Autrichiens, des Russes,

— des Russes principalement dont le général, l'illustre Souvarow, se couvrait de gloire en battant Moreau à Cassano, Macdonald à la Trebbia, Joubert et ses lieutenans à Novi. Maury, dans ses dépêches, enregistre avec joie ces défaites. A Mittau, on croyait fermement à une restauration prochaine.

Le malheureux pape Pie VI, qui avait été emmené de Toscane en France, mourut à Valence le 29 août 1799. Où se tiendrait le conclave? C'est la première question qui se posa quand parvint la triste nouvelle aux cardinaux réfugiés en assez grand nombre à Venise. A Rome, les esprits étaient trop troublés pour qu'on y pût trouver le calme et la sécurité nécessaires. La majorité du sacré-collège opinait pour Venise, si l'empereur agréait ce choix et voulait bien assurer le conclave de sa protection. C'est de cette ville que partit l'avis officiel de la vacance du saint-siège, adressé à tous les gouvernemens par le sacré-collège. Maury obtint que l'on observât à l'égard de l'exilé de Mittau les formes suivies quand la mort du pape Innocent X fut annoncée à Louis XIV. Ce fut une grande joie pour le comte de Provence, qui répondit également selon le protocole solennel de la cour de Versailles. En attendant l'arrivée des cardinaux étrangers, Maury continue d'envoyer à Mittau les renseignemens qu'il peut recueillir et ses propres observations. « Les brillans succès du maréchal Souvarow en Suisse, écrit-il le 19 octobre, et des Anglo-Russes en Hollande, nous combleraient de la joie la plus pure, si elle n'était tempérée par les pertes trop déplorables de l'illustre et malheureuse armée de Condé à Constance... Il est affreux de ne voir reculer que pied à pied ces imbéciles fanatiques qui arrivent enchaînés aux champs de bataille, et dont la valeur personnelle oublie sitôt les conscriptions forcées qui sont pour eux des proscriptions. Mon espoir est qu'ils cesseront d'être d'aveugles machines à feu sur le sol de France. La réaction de l'opinion publique ne se fera sentir que dans leurs foyers, et on ne verra qu'alors deux partis aux prises l'un contre l'autre. » Il est permis de se demander si Maury était sincère en parlant de ces soldats arrivant enchaînés sur le champ de bataille. Qu'à Mittau, en Courlande, on crût à de pareilles légendes, ce serait assez vraisemblable; mais à Venise, si près du théâtre de la guerre, était-ce possible? Il est plus probable que le cardinal ne voulait pas être en reste de flatteries avec son roi. Pourtant cet espoir d'invasion et de guerre civile, qui lui cause une joie si pure, est quelque peu troublé par une sinistre rumeur qui se répand tout à coup en Italie. « On a débité, dit-il, sur la foi de je ne sais quel corsaire, que le général Bonaparte s'est sauvé d'Égypte et qu'il venait d'arriver en Corse. Personne ne croit à cette nouvelle, qui ne manquerait pas d'avoir un tout autre caractère de certitude et même

d'évidence, si elle avait quelque fondement (*sic*).» Mais la rumeur persiste. « On me confirme l'arrivée de Bonaparte en France, écrit-il, le 2 novembre, Dieu veuille que ce soit un faux bruit. » Et il ajoute, le 9 : « Personne ne doute plus du retour de Bonaparte. C'est un homme dangereux : mais la Providence a ses desseins et il faut attendre que les événemens nous les expliquent. »

Cependant les cardinaux retardataires arrivaient. L'empereur François avait autorisé la tenue du conclave à Venise. Les préparatifs s'achevaient. Tous les voyageurs qui ont visité l'antique cité ont remarqué, du coin du palais des doges, de l'autre côté du grand canal, le noble et élégant profil de la coupole de San Giorgio Maggiore. L'église, œuvre de Palladio, est l'une des plus belles de Venise. C'est dans l'ex-couvent de Saint-George, aujourd'hui caserne d'artillerie, que s'enfermèrent les cardinaux pour élire le successeur de Pie VI. A l'ouverture du conclave, Maury n'avait pas reçu de nouvelles instructions, mais il ne paraît pas embarrassé pour cela. « N'ayant pas reçu d'ordre de Votre Majesté, écrit-il au comte de Provence, je ne crois pas pouvoir mieux la servir qu'en favorisant par tous mes moyens l'élection de celui qui a eu l'honneur de correspondre trois fois avec elle dans le cours de l'année. » Et il ajoute simplement : « C'est, à mon avis, le meilleur choix que nous puissions faire ; mais on ne saurait se donner à soi-même aucune assurance dans de pareils futurs contingens. » Si Maury crut sérieusement à la possibilité de ceindre la tiare, son illusion ne fut pas de longue durée. Jamais son nom ne fut mis aux voix dans les scrutins du couvent de Saint-George. Les cardinaux étaient déjà réunis depuis quelques jours, quand ils furent rejoints par le cardinal Herzan, ayant le secret de l'empereur. On apprit alors que ce prince entendait, comme on devait s'y attendre, profiter autant que possible de la circonstance imprévue qui plaçait le conclave sous la garde de ses baïonnettes. Il voulait, au dire d'Herzan, un pape à sa convenance : mais point n'était besoin, dans sa pensée, de choisir un homme de talent, car « on emprunte aisément des lumières à Rome. » La chancellerie impériale portait en première ligne le cardinal Mattei, en seconde ligne le cardinal Valensi. La cour d'Espagne accordait, au contraire, ses préférences à Valensi et agréait subsidiairement le choix de Mattei. Cela n'était pas pour arranger les choses. On commença par se compter sur le nom du cardinal Bellingsomi. Comme il ne lui manquait que deux ou trois voix pour atteindre la majorité requise des deux tiers, la faction d'Autriche prit peur. Herzan annonça qu'il allait envoyer un courrier à Vienne pour solliciter en faveur de Bellingsomi l'agrément de l'empereur François. C'était un prétexte pour gagner du temps. Et pendant que le courrier courait la poste, Herzan nouait

une série d'intrigues en faveur de Mattei. Plus tard, devant l'acharnement de l'Autriche à soutenir la candidature de ce cardinal, l'Espagne conçut de l'inquiétude et fit entendre qu'elle exercerait contre lui son droit d'exclusion. Restait Valensi, le second des candidats de l'empereur. Il était très vieux et presque aveugle. Ses adversaires imaginèrent un jour de le désigner pour scrutateur. On avait choisi une journée brumeuse et le malheureux vieillard ne put lire les bulletins de vote. Cette « espièglerie de conclave » lui fit perdre ses dernières chances. Un instant on crut à la nomination du cardinal Castagnini, candidat des Zelanti. Ce pieux prélat avait des scrupules de conscience. « Saint Pie V, disait-il, assurait qu'il avait compté sur son salut quand il était moine, qu'il en était inquiet quand il était cardinal, qu'il en désespérait presque quand il était pape. — Votre Éminence voit bien, répondit Maury, que cette appréhension ne l'a pas empêché d'être canonisé. » L'intervention de Herzan fit échouer cette candidature. Le conclave avait commencé en décembre. On touchait au mois de mars, sans qu'aucune solution fût intervenue, sans même qu'on entrevît aucune issue. Le feu comte d'Haussonville a exposé jadis, ici même, les péripéties de ce long et laborieux conclave dont les résultats déconcertèrent toutes les prévisions. Maury, dans sa correspondance avec le comte de Provence, raconte au jour le jour les intrigues qui se succédèrent. Ses dépêches sont d'un politique, sinon très habile, du moins spirituel et très libre de préjugés. Quand arrive le mois de mars, les cardinaux, énervés par une longue séquestration, sont dans un état indescriptible. Cette assemblée de vieillards affectait le ton d'un club populaire, s'il faut en croire Maury, qui parle à plusieurs reprises de « vacarme » et de « tintamarre ! » A tout prix, il fallait en finir. C'est alors que se produisit tout à coup une candidature à laquelle nul n'avait songé jusque-là : celle du cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, qui, proposé par la faction d'Autriche à la faction adverse dont il faisait partie, réunit soudain l'unanimité des suffrages. Ici se pose un petit problème historique assez curieux. D'après le comte d'Haussonville, qui s'inspirait des mémoires de Consalvi et aussi de la tradition, c'est à Maury que reviendrait le mérite d'avoir inventé la candidature de Chiaramonti : se promenant avec Consalvi, secrétaire du conclave et ami de l'évêque d'Imola, sous les portiques du monastère de Saint-George, l'évêque de Montefiascone aurait présenté cette candidature comme le seul expédient qui pût tirer d'embarras les membres du conclave. Sentant toutefois l'impossibilité de la faire triompher directement, il aurait chargé son conclaviste, l'abbé Pinto, familier du cardinal Antonelli, chef de la faction d'Autriche, de la suggérer discrètement à ce prélat, en lui faisant comprendre que le fait même

d'aller chercher un candidat dans la faction adverse lui vaudrait l'amitié de cette faction et l'appui assuré du nouveau pontife. C'est en effet sur l'initiative d'Antonelli, que Pie VII fut élu. Chose curieuse, dans les rapports détaillés que Maury envoyait à Mittau, cet incident est passé sous silence. Maury se dit l'ami de l'évêque d'Imola, se réjouit hautement à la pensée de son élévation possible au trône pontifical, et raille Antonelli de faire les affaires de la faction adverse, mais il n'avoue pas qu'il ait cabalé en sous-main pour Chiaramontî. Et pourtant, Maury n'est pas modeste, Maury ne craint pas de se faire valoir et de se mettre en avant. Est-ce à dire qu'il faille reléguer au rang des fables le curieux récit du comte d'Haussonville? Nous ne le pensons pas. Le plus probable est que Maury n'a pas cru devoir trop marquer au comte de Provence sa coopération dans un choix qui était pour l'empereur un gros échec, mais qui n'était pas un succès pour la cour de Mittau. Non-seulement le nouvel élu n'était pas Maury, mais il n'était pas un cardinal français. Il n'était pas même « un prélat qui se souvint du moins que la France est le royaume très chrétien, et que son monarque est le fils aîné de l'Église. » En effet, Chiaramontî, en 1797, avait loué publiquement la démocratie, avait adhéré sans arrière-pensée à la constitution de la République cisalpine et, lors de l'invasion française, était resté dans son diocèse. Ce fait tout exceptionnel lui avait valu les éloges du général Bonaparte, de l'homme dont le retour d'Égypte avait troublé les têtes, dont « la despotique et colossale puissance, » pour parler comme Maury, faisait trembler l'Europe. Irons-nous jusqu'à dire, avec M. d'Haussonville, que cette dernière considération avait inspiré le ministre du comte de Provence, qu'il ait prévu l'avenir et voulu se réserver? C'est peut-être aller bien loin : mais la plus vraisemblable hypothèse est assurément que Maury, habile à prendre le vent, trouvait préférable de pousser au trône pontifical, à défaut de lui-même, un homme qui ne fût pas trop compromis dans une politique dont il était trop fin pour ne pas voir le danger. Ce qui nous incline à croire à l'intervention efficace de l'évêque de Montefiascone, c'est l'empressement que mit le nouveau pape à lui être agréable en notifiant son exaltation au comte de Provence, dans les formes officielles d'autrefois, — toujours comme à Louis XIV.

IV.

Les gens ruinés et malheureux, peu habitués aux égards, sont plus sensibles aux marques de courtoisie qu'on leur témoigne et sont enclins à s'en exagérer l'importance. C'était le cas de la cour

de Mittau au printemps de l'année 1800. Non-seulement Pie VII, mais aussi le tsar Paul venaient de reconnaître Louis XVIII. L'agent à Saint-Petersbourg du prince fugitif, M. de Caraman, était reçu à la cour impériale comme ministre de France. Le comte de Provence comptait aussi que le cardinal Maury serait admis officiellement au même titre auprès d'un pape qui venait de lui donner une preuve de haute déférence. Il s'imaginait que, par le seul prestige de son nom, il jouerait son rôle dans la politique européenne. Cet état d'esprit se trahit dans les instructions adressées à Maury, qui étaient rédigées dans le plus noble style de la diplomatie de Versailles : — « La mission que je confie à M. le cardinal Maury, écrivait le frère de Louis XVI, n'est pas en ce moment très importante du côté de la politique générale. Elle l'est infiniment plus du côté de la religion. » — Et Maury était invité à demander au pape de remettre en vigueur le concordat de François I^{er}, de nommer des cardinaux de couronne, bref d'agir comme si la monarchie française n'eût pas subi la plus légère atteinte. Il devait, en outre, proposer la médiation du « roi de France » pour amener le saint-siège à reconnaître l'empereur schismatique de Russie comme grand-maître de l'ordre de Malte. Le comte de Provence espérait par ce moyen gagner définitivement à sa cause le tsar dont il était l'hôte et le pensionnaire.

Tout à coup une grande nouvelle éclate en Europe. Le premier consul de la république française a franchi les Alpes. Les Autrichiens, battus dans une première rencontre à Montebello, sont écrasés à Marengo. Le fruit des victoires de Souvarow est perdu. L'Autriche évacue le nord de l'Italie. Les patriotes saluent comme un sauveur le fondateur de la république italienne. Et le poète Monti chante, aux applaudissemens de tous, la gloire de celui qui lui rouvre les portes de la patrie :

*Bella Italia, amate sponde
Pur vi torno a riveder.
Trema in petto e si confonde
L'alma oppressa dal piacer.*

Une conséquence de la bataille de Marengo fut l'évacuation de Rome par les troupes napolitaines. Le saint-père put se rendre dans sa capitale, où le peuple le reçut avec cet enthousiasme facile qu'il avait prodigué successivement aux Français et aux Napolitains. Maury suivit le souverain pontife à Rome ; mais il ne tarda pas à comprendre qu'on refusait absolument de le reconnaître comme ambassadeur de France. Et, bientôt, il eut à mander à la cour de Mittau une grave nouvelle. Laissons-lui la parole : —

« Voici, maintenant, sire, écrivait-il le 12 juillet 1800, une affaire très sérieuse dont il importe que Votre Majesté soit instruite exactement pour pouvoir en calculer elle-même les résultats. Dès que le consul Bonaparte fut arrivé à Verceil, le 25 du mois dernier, le cardinal Martiniana alla le visiter et en fut parfaitement accueilli. Le général lui dit qu'il venait de rétablir le roi de Sardaigne dans ses États et qu'il désirait que ce prince en fût informé. Le lendemain, il rendit visite au cardinal à la tête de tout son état-major. Il lui dit qu'il le pria de se rendre à Rome pour annoncer au pape qu'il voulait lui faire cadeau de 30 millions de catholiques français, qu'il voulait la religion en France, que les intrus du premier et du second ordre étaient un tas de brigands déshonorés dont il était déterminé à se débarrasser, que les diocèses étaient anciennement trop multipliés en France et qu'il fallait en restreindre le nombre, qu'il désirait établir un clergé vierge, que quelques-uns des anciens évêques n'étaient nullement considérés dans leurs diocèses où ils ne résidaient presque jamais, que plusieurs n'avaient émigré que pour cabaler et qu'il ne voulait pas les reprendre, qu'on traiterait avec eux de leur démission et qu'il leur ferait un traitement convenable, qu'en attendant qu'il pût doter le clergé avec des biens-fonds, il lui assurerait un sort très honnête, mais sans magnificence, et que le plus pauvre des évêques aurait 15,000 livres de rente, que l'exercice de la juridiction spirituelle du pape reprendrait librement son cours en France, que le pape seul instituerait les évêques et qu'ils seraient nommés par celui qui administrerait l'autorité souveraine, enfin qu'il voulait rétablir le pape dans la possession de tous ses États. »

On voit que Bonaparte avait dans la tête tout le plan du futur concordat. Le cardinal Martiniana dépêcha à Rome son neveu le comte Alciati avec une lettre dont on connaît seulement un fragment en traduction (1). Ce fragment correspond assez exactement aux termes du rapport de Maury. Le pape fut enchanté. Sa réponse (2) témoigne de la plus vive satisfaction : *Non ci poteva, écrit-il au cardinal-évêque de Verceil, giungere certamente nuova più grata di quella que contiene la di lei lettera dei 26 giugno recataci da suo nipote il conte Alciati.* Quant à Maury, après avoir résumé, comme on l'a vu, le langage du premier consul, comprenant le coup qu'un tel avis va porter à son roi, il s'applique à en atténuer la violence. Il ajoute quelques phrases rassurantes : — « On ne voit encore (*sic*) rien de monarchique dans

(1) *Documens sur la négociation du Concordat*, par le comte Boulay de la Meurthe, t. 1^{er}, p. 25.

(2) Page 26 du même recueil.

cette proposition qui semble au premier coup d'œil devoir former la première marche du trône. Quels étranges évêques nommerait Bonaparte? Où les prendrait-il à moins qu'il ne voulût se servir d'eux pour détruire entièrement la religion? Comment concilier le catholicisme avec les décades, avec les sermens, avec l'instabilité d'un clergé salarié, avec le divorce et les autres lois existantes, avec la destruction des collèges, des séminaires, etc. — « Si la proposition est sérieuse, conclut-il, ce sera une terrible affaire que nous aurons à traiter dans un mois. »

L'arrivée de cette dépêche à Mittau fut un coup de foudre. A la pensée de la réconciliation possible de la France avec le catholicisme, de la restauration du culte, de la réouverture des églises, à cette perspective consolante, semble-t-il, pour les âmes chrétiennes, le comte de Provence est pris à la fois de colère et de découragement. C'est un coup terrible, peut-être mortel, qui frappe ses espérances. Quelle sera sa raison d'être à l'avenir, et qui pensera encore aux Bourbons si la paix religieuse est rétablie en France? A travers les réticences de son agent, le fils aîné de l'Église voit clairement la situation et ne se paie pas de mots : « Le pape a cru bien faire sans doute, écrit-il à Maury, mais, dans le fait, il s'est conduit comme un enfant. » Et avec cette clairvoyance que donne l'imminence du péril, il fait justice des objections du cardinal : — « Les décades, on les supprimera : Bonaparte a trop de bon sens pour ne pas sentir que le nouveau calendrier est détesté en France... Le serment, on l'abolira : le consul ne s'embarrasse pas d'une vaine formalité ; le divorce, on sanctionnera les mariages qui en ont été la suite et on l'abolira pour l'avenir. Si le premier consul se dégoûte d'une femme surannée que le débordement des mœurs et la guillotine ont placée dans son lit, s'il veut avoir des enfans, il trouvera facilement des nullités dans leur mariage. La destruction des collèges et des séminaires, on les rétablira... Voilà pourtant les difficultés entrevues en supposant quelque durée à la puissance de l'usurpateur. Elles sont faciles à lever ; mais il en est une plus forte et qui, dans le moment, est tout à la fois un motif d'espérances et de crainte : c'est le corps actuellement existant du clergé français. Le pape se résoudra-t-il à le sacrifier, exposera-t-il la France à un schisme plus terrible que celui dont il veut la tirer? »

Cette lettre trouva Maury, non plus à Rome, mais à Montefiascone, où il était venu pour fuir les chaleurs de l'été. L'ambassadeur prit l'affaire plus froidement que son maître. Sans aller lui-même au Vatican, il rédigea une longue et savante note où il développe éloquentement l'argument suggéré par le chef de la maison de France, savoir la nécessité d'obtenir l'assentiment des évêques

français au nouveau régime à établir. Ces évêques, le pape, d'après les traditions de l'Église, n'a pas le droit de les déposséder. Comme ils appartiennent à l'aristocratie, qu'ils passent pour royalistes, qu'ils ont souffert de la révolution, on compte qu'ils opposeront une résistance invincible. Le mémoire fut remis au secrétaire d'État du pape par le frère du cardinal. Consalvi déclara que c'était une œuvre admirable, qu'il allait le faire traduire en italien pour que le saint-père pût mieux s'en pénétrer. En réalité, Maury est soigneusement tenu à l'écart. Il a appris que M^r Spina a traversé mystérieusement son diocèse en se rendant à Verceil. Il sait aussi que les conférences ouvertes en cette ville se poursuivront à Paris, mais il ne se doute pas de ce qui se fait et de ce qui se fera : — « On se tait par politique, » écrit-il au mois d'octobre au comte de Provence ; « mais ce silence est d'un heureux augure, » ajoute-t-il aussitôt, comme s'il craignait de trop affliger son maître.

La cour de Mittau ne s'était pas bornée à charger Maury d'agir auprès du pape. Elle intriguait de toute part pour faire échouer les pourparlers engagés, sans même prendre soin de colorer les motifs d'une politique si peu chrétienne. « Tout accord que passerait le chef de l'Église avec Bonaparte renfermerait la reconnaissance de l'usurpateur et priverait le roi de l'appui de la religion, » écrivait crûment la chancellerie de Mittau à l'un des agents royalistes de Paris. Louis XVIII suppliait le tsar Paul d'appuyer ses représentations auprès du pape. Il pressait les évêques français de refuser tout compromis, de résister au chef de l'Église lui-même au nom de leur roi et de l'Église gallicane. Mais la cause était perdue d'avance et chaque courrier apportait au prince exilé quelque nouvelle cause de tristesse. Maury était de moins en moins écouté à Rome. On apprenait, d'autre part, que deux des principaux prélats français, les archevêques de Bordeaux et de Paris, MM. de Boisgelin et de Juigné, inclinaient à se rallier au gouvernement consulaire. Enfin le tsar, l'ami fidèle sur qui l'on comptait le plus, déclinait tout concours, et passait, lui aussi, dans le parti du plus fort. Ce prince subissait, comme toute l'Europe, le charme prestigieux alors du vainqueur de Marengo. Il voyait la France pacifiée, la sécurité publique rétablie, le crédit reconstitué, l'ordre garanti, la religion assurée d'une restauration prochaine. Il avait conclu avec le premier consul une alliance intime, que sa mort tragique devait malheureusement rompre avant qu'elle ait porté ses fruits. A l'égard de son hôte de Mittau, changeant brusquement d'attitude, il fit preuve d'une brutalité choquante. Le commandant militaire de la ville se rendit au château le 20 janvier et notifia au comte de Provence le retrait de l'asile accordé en Russie aux Bourbons. Le comte d'Avaray, qui remplissait les

fonctions de secrétaire d'État, informa Maury de cette décision soudaine. La dépêche était accompagnée d'une note autographe du frère de Louis XVI, ainsi conçue : « L'empereur de Russie ayant retiré au roi l'asile qu'il lui avait jusqu'à présent accordé, Sa Majesté, sans pouvoir apprécier les motifs d'une pareille détermination, se met en route demain avec M^{me} la duchesse d'Angoulême. Il est impossible de prévoir encore où l'héritier de Louis XIV et la fille de Louis XVI trouveront un abri. Dès que le roi pourra avoir un aperçu du lieu où il lui sera possible de s'arrêter, il en instruira M. le cardinal Maury, qui, en attendant, continuera sa correspondance avec Sa Majesté en l'adressant à M. de Thauvenay à Hambourg. » Rien de plus lamentable que cet exode. L'oncle et la nièce, qui voulut noblement partager son sort, allèrent échouer à Varsovie. Le chef de la maison de Bourbon se fixa dans cette ville, alors prussienne, sous le nom de M. le comte de l'Isle.

Cette expulsion, accentuant l'isolement des Bourbons, rend plus fausse encore la situation de Maury. Il lui devient impossible de rien savoir. On lui cache tout. Le secret des négociations de Paris est gardé « à peine d'excommunication, » écrit-il à M. de Thauvenay, comme pour excuser son ignorance. En février 1804, il avait demandé une audience au pape et avait directement interrogé sa sainteté sur les négociations de M^{sr} Spina. Le saint-père avait répondu avec une finesse charmante « que M^{sr} Spina écrivait qu'il avait quelque espoir de servir utilement le saint-siège, en gagnant du temps, qu'il traînait en longueur le plus possible, que Bonaparte ne se montrait pas absolument intraitable, mais que le pape devait faire le mort... » Maury savait ce que parler veut dire et il sentait tous les moyens d'action lui échapper successivement. Chaque jour amène une défection nouvelle. Un jour Murat vient à Rome. C'est à qui lui fera sa cour. Le pape et les cardinaux lui réservent l'accueil le plus flatteur : sa belle mine charme tout le monde. Le ministre de France, Cacault, est très entouré, très écouté et peu à peu les plus acharnés adversaires de la république se font présenter à lui. — Au mois de juin, comme les pourparlers de Paris traînaient sans aboutir, Cacault fait pressentir son départ. Cela suffit à répandre partout le trouble et la consternation. L'habile diplomate en profite pour décider le secrétaire d'État Consalvi à partir lui-même pour la France. Le ministre et le cardinal font route ensemble jusqu'en Toscane. — Quelques semaines après, l'accord était conclu ; mais bien que le traité fût dûment scellé et signé, comme il n'avait pas encore reçu les ratifications, il fut convenu de part et d'autre que pendant quelque temps il ne serait pas divulgué. Le secret fut si rigoureusement observé, que

Maury, en annonçant au comte de l'Isle la conclusion de cet accord si redouté, n'était pas même en mesure d'en envoyer une analyse. Il se bornait à manifester son indignation en termes énergiques. « Jamais, disait-il, le saint-père ne s'est traîné si bassement à la suite de l'autorité temporelle. » Le comte de Provence ne pensait pas autrement. Son seul espoir était dans le schisme qu'il s'efforçait de susciter en encourageant les anciens évêques à la résistance. Mais qu'importait l'attitude de ces prélats, ayant, suivant le joli mot de l'un d'eux, « le douloureux, mais nécessaire courage qui anima saint Paul lorsqu'il résista en face à saint Pierre ? » Le pape passa outre. Un bref du 15 août 1801 invita à se démettre les évêques qui ne trouvaient pas leur place dans la nouvelle organisation. Beaucoup obéirent. Quant aux autres, on ne s'en occupa plus.

Dans sa hâte de protester contre le concordat, le comte de l'Isle n'attendit même pas de le connaître. Le 6 octobre, il expédiait à Maury une note ainsi conçue : « Par sa note du 25 août dernier, le roi avait prévenu M. le cardinal Maury qu'il déposerait secrètement entre ses mains un acte conservatoire de ses droits. Il eût été à désirer, sans doute, qu'avant de faire cet acte, le roi eût une connaissance entière des conditions arrêtées entre le pape et B. P. (évidemment Bonaparte) ; mais les occasions sûres de communication sont trop rares pour que le roi ne saisisse pas celle qui se présente aujourd'hui, et il vaut mieux faire une protestation moins parfaite que de s'exposer à n'en point faire du tout. Cette protestation doit demeurer secrète quant à son contenu et à son dépositaire... » Dans ce curieux document, que M. Ricard publie *in extenso*, le chef de la maison de France déclare le concordat nul comme « attentatoire aux droits de notre couronne, à ceux des évêques de notre royaume, aux saints canons et aux libertés de l'Église gallicane, fait d'ailleurs sans pouvoir de la part du soi-disant premier consul et *sans liberté de la part du souverain pontife*, capable enfin de produire un nouveau schisme et d'induire en erreur nos bien-aimés sujets sur *l'un des devoirs les plus sacrés que la religion leur impose, savoir la fidélité envers nous.* »

Les dépêches qu'échangent à cette époque le comte de Provence et son agent près le saint-siège montrent bientôt qu'une profonde divergence de vues tend à séparer les deux correspondants. Le prétendant, au fond de la Pologne, isolé dans son exil, se renferme dans son intransigeance. Le cardinal subit l'influence de son milieu et veut éviter de se compromettre inutilement. Il opine pour que la protestation du roi contre le concordat ne soit pas publiée et obtient facilement qu'elle garde le caractère secret. A l'égard des anciens évêques français qui lui demandent conseil, son rôle est

embarrassant : il sait que M. de l'Isle les pousse à la résistance ; mais son bon sens le détourne de les engager dans la voie du schisme. Il imagine de leur conseiller de se concerter tous entre eux pour adopter d'un commun accord la même attitude. C'est moins compromettant. Cependant le gouvernement français ne le perd pas de vue. En avril 1801, Talleyrand, ministre des affaires étrangères du Directoire, avait chargé Cacault de témoigner au pape son étonnement que « Sa Sainteté n'ait pas encore éloigné de sa personne un des ennemis les plus acharnés de la France. » Depuis ce moment, il a dû abréger de plus en plus ses séjours à Rome. En 1802, il est même invité à rester à Montefiascone. C'est un exil qu'en apparence il supporte courageusement : « Cette nouvelle persécution que je m'honore de mériter, écrit-il à M. de Thauvenay, ne me dégoûte pas le moins du monde de la cause pour laquelle je suis heureux de souffrir en lui sacrifiant tous mes intérêts. » Mais ne voit-on pas à travers ces protestations percer le dépit ? L'homme dévoué à une cause jusqu'à être heureux de souffrir pour elle ne se vante pas des sacrifices qu'elle lui impose. Il n'y songe même pas.

A partir de ce moment, les dépêches de Maury sont plus rares. Son rôle commence visiblement à le lasser. Pour citer un mot brutal qu'il a prononcé plus tard, justement à propos des Bourbons, il avait perdu la foi et l'espérance, il ne lui restait que la charité. Cet état d'esprit explique son attitude dans le dernier incident auquel il se trouva mêlé comme agent et confident du comte de Provence. En 1803, le premier consul, qui avait rendu la paix à la France, eut l'idée de demander aux Bourbons une renonciation à leurs droits. On sait que le gouvernement prussien, qui donnait asile au prétendant, voulut bien assumer le rôle délicat d'intermédiaire. Le président de la régence de Varsovie, M. de Meyer, fut chargé d'offrir au comte de l'Isle, au nom du premier consul, « des indemnités et même une existence brillante. » La réponse fut un refus, conçu en termes très nets et très dignes, terminé par ces mots : « Successeur de François I^{er}, je veux du moins pouvoir dire comme lui : nous avons tout perdu, fors l'honneur. » Le chef de la maison de Bourbon, dont la noble attitude reçut aussitôt l'approbation de tous les princes du sang, confia le détail de cette affaire à « la fidélité et à la discrétion de M. le cardinal Maury. » La réponse de ce dernier est bien curieuse. Sans oser blâmer son roi, il ne cacha pas son regret qu'on n'eût pas du moins ouvert des pourparlers avec Bonaparte, en chargeant un « négociateur habile » d'écouter ce que le premier consul avait à dire. On était alors dans la trop courte période qui a suivi la paix

d'Amiens. Le rôle des Bourbons paraissait à jamais fini, et le cardinal semblait, je ne sais pour quels motifs, croire que « l'existence brillante » offerte à M. de l'Isle par Bonaparte comporterait un trône en Italie. De pareilles propositions ne devaient pas, d'après lui, rester sans réponse ou être rejetées sans examen. Cette désapprobation simplement indiquée dans sa lettre au roi, où elle est un peu noyée dans les éloges, il eut le loisir d'en déduire les raisons de vive voix en causant avec M. d'Avary dans son palais épiscopal à Montefiascone. Le comte de Provence, informé par ce dernier des objections de Maury, ne blâma pas le cardinal, mais eut à cœur de lui expliquer les causes qui avaient entraîné sa décision. Aujourd'hui, bien des raisons allégués par le prince exilé nous semblent puérides : tant nous sommes loin des théories du droit divin et de la conception qu'on se faisait alors de la royauté légitime. Mais comment ne pas l'admirer, quand l'orgueil de son nom, de sa grandeur, de ses devoirs, inspire au chef de la maison de Bourbon des accents comme ceux-ci : « Je ne prétends pas nier notre détresse (Maury avait fait allusion à la misère et à l'abandon de la famille royale), ni que notre existence ne soit très agitée; mais tout cela dure depuis longtemps, nous y sommes faits, nous y portons le témoignage d'avoir sans cesse travaillé à remplir notre devoir et, pour moi, cet état est plus effrayant à voir que difficile à supporter. » — Maury, en remerciant le roi de sa lettre, déclare « que ce nouveau chef-d'œuvre a porté la conviction la plus entière et la plus irrésistible dans son âme. » — « Quand, ajoutait-il, je penchais pour une négociation et pour un accommodement avec Bonaparte, je craignais dix ans de paix en Europe. L'Angleterre a compris qu'elle était perdue si elle laissait à la France le temps de se créer une marine... Tout est changé par sa sage déclaration de guerre. » — Ainsi écrivait Maury, mais telle n'était pas, au fond, sa pensée. Son sentiment intime perce dans une lettre qu'il adressait à son frère pour chercher à nouer des relations avec le cardinal Fesch, alors ministre de France à Rome, qui affectait de l'éviter. « Les uns montent toujours, dit-il, tandis que les autres s'enfoncent sans cesse. » Voilà le cri du cœur! Maury n'était pas, comme Caton, l'homme des causes vaincues. L'ennui lui pesait. Le séjour de Montefiascone lui devenait odieux, comme autrefois celui de Lombez. Il ne pouvait souffrir d'être écarté des grandes affaires, exilé, annihilé. Ce qu'il eût souhaité, c'était d'être « le négociateur habile, chargé d'écouter ce qu'on avait à dire, » le courtier entre Louis XVIII et Bonaparte, — admirable rôle, qui lui eût permis de concilier la faveur de l'un avec celle de l'autre. Comment expliquer autrement son attitude dans une

circonstance où l'honneur de son maître eût sombré, si son avis eût prévalu?

Au surplus, le comte de Provence ne s'y trompa pas. Malgré le ton affectueux de la correspondance à laquelle il donna lieu, l'incident paraît avoir laissé une impression pénible chez ce prince. Le charme était rompu. Maury s'en aperçut bientôt. Il est de règle que les cardinaux, traités de cousins par les rois, les congratulent pour les « bonnes fêtes. » Cacault avait obtenu que le premier consul fût, à cet égard, traité en roi. Qu'allait faire l'évêque de Montefiascone? Le 3 septembre 1803, il exposa au comte de l'Isle ses perplexités. Il avait éludé l'année précédente. Mais le pape a donné des ordres formels : que faire à l'avenir? La réponse de Varsovie est un modèle d'ironie : « Le roi voit avec une peine bien vive la position personnelle du cardinal Maury. Il faudrait être sur les lieux pour bien juger les sacrifices que cette position et l'unanimité des démarches du sacré-collège peuvent imposer au cardinal Maury. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le roi n'en sera pas plus scandalisé qu'il ne l'a été jadis de lui voir porter un ruban tricolore. » C'était une allusion à la fête de la Fédération, où le député de Péronne s'était montré avec la cocarde aux trois couleurs, — allusion injuste si, comme on l'affirme, cette cocarde lui avait été envoyée par Marie-Antoinette elle-même, — allusion blessante, en tout cas, dans les circonstances où elle était faite. Le cardinal ne la pardonna pas. Le 5 décembre, il chargeait le marquis de Bonnay, successeur de M. de Thauvenay, de « mettre aux pieds du roi ses vœux les plus ardents de bonne année. Ses vertus, son génie, ses malheurs, ajoutait-il, sont à mes yeux comme aux vôtres, de très sûrs garans des présages que vous formez sur son règne, dès que Dieu nous fera la grâce de relever son trône. Cet espoir consolant ne s'éteindra jamais dans mon âme et j'en ai besoin pour aimer la vie. » — Mais trois jours avant, il avait, dans une lettre assez banale d'ailleurs, envoyé au général Bonaparte « ses vœux les plus ardents » pour « la conservation » et le bonheur du premier consul de la république française. C'était un jalon. On devine aisément que les temps sont proches où le cardinal se séparera définitivement de ceux qui « s'enfoncent. » L'occasion s'offrit bientôt. « Le pape m'a fait avertir, mande-t-il au marquis de Bonnay, le 21 février 1804, de n'écrire à *qui que ce soit* sur les affaires politiques, en me déclarant que, si je me compromettais, il lui serait impossible de ne pas me sacrifier. Je suis fort surveillé, en pleine disgrâce à Rome, à cause de la peur qui y règne... Mes principes et ma fidélité sont invariables. Je donnerais volontiers ma vie pour mettre le roi sur le trône. Mais, dans ma triste position, je dois suivre les avis ou plutôt les ordres qu'on

me donne et m'occuper uniquement de mon métier. C'est pour moi un bien grand et bien pénible sacrifice et je ne doute pas que vous n'en soyez bien convaincu. » C'était un congé donné en termes polis. A Varsovie, on feignit de l'entendre autrement. Mais le parti du cardinal était pris. Dorénavant il laissera sans réponse les lettres du comte de Provence et du marquis de Bonnay.

V.

Nous venons de voir Maury brûlant ce qu'il avait adoré. Nous le verrons maintenant adorant ce qu'il avait brûlé. Le retour de Bonaparte d'Égypte le troubla. Le consulat, Marengo, la conclusion du concordat l'ébranlèrent. La proclamation de l'empire porta le dernier coup. Être oublié dans un village d'Italie, sans avenir, sans renommée, tandis qu'à Paris, dans cette ville témoin de ses premiers succès, règne un tout-puissant dispensateur des honneurs, de la fortune, de la gloire : c'est plus que ne peut supporter l'évêque de Montefiascone. En vain son passé proteste contre l'idée d'un rapprochement. En vain son roi, outré de voir l'usurpateur s'asseoir sur le trône, fait un suprême appel « à son cœur, à sa tête et à sa plume, » le naturel l'emporte. — Les membres du sacré-collège envoient leurs complimens au nouvel empereur. C'est l'occasion qu'il saisit ; mais, cette fois, ce n'est plus une fortune banale au bas de laquelle il met sa signature. C'est sa capitulation qu'il signe, et son adhésion enthousiaste :

« Sire, c'est par sentiment autant que par devoir que je me réunis loyalement à tous les membres du sacré-collège pour supplier votre majesté impériale d'agréer avec bonté et confiance mes sincères félicitations sur son avènement au trône. Le salut public doit être dans tous les temps la suprême loi des esprits raisonnables. Je suis Français, sire, je veux l'être toujours, etc. »

Quand Napoléon reçut cette lettre, il était à Aix-la-Chapelle, au cours de ce voyage à travers les nouveaux départemens de l'Est qui ne fut qu'un long triomphe. Il dit à l'abbé de Pradt : « J'ai reçu une lettre du cardinal Maury. Il me dit les plus belles choses du monde ; mais je ne sais à quoi m'en tenir. » L'empereur doutait de la sincérité de Maury : il ne le connaissait pas encore. Pour l'obliger à être sincère, après coup, au cas où il ne l'aurait pas été auparavant, Napoléon fit insérer au *Moniteur* la lettre du cardinal. C'était lui brûler ses vaisseaux.

Le temps était alors aux conversions. Une foule de gens trouvaient leur chemin de Damas sur la route des Tuileries. Cependant, quelque habitude que l'on eût des apostasies, la lettre de Maury fit scandale. Tout le monde se rappelait le rôle du

cardinal à l'Assemblée constituante, nul n'ignorait ses attaches avec la maison de Bourbon. Ce qui nous paraît fatal, à nous qui l'avons suivi dans ses années d'exil, parut d'abord inadmissible aux contemporains. Les royalistes crurent à quelque audacieuse mystification. Mais l'évidence était là. Il fallut bien s'y rendre. Alors l'indignation fit place à la stupeur. Tous les courriers apportaient au palais épiscopal de Montefiascone des diatribes, des injures. Je laisse à penser ce qu'on dut ressentir au palais Lazienki, chez le comte de l'Isle. Quelques mots gracieux tracés de la main de l'empereur compensèrent amplement ces déboires. Cependant Maury demeura quelque temps encore à Montefiascone. Il ne se joignit pas aux cardinaux qui accompagnèrent Pie VII à Paris pour le couronnement. L'année suivante, quand Napoléon descendit en Italie pour ceindre la couronne de fer des rois lombards, Cambacérès l'invita à prendre part aux solennités de Milan ; mais le cardinal ne put se mettre en route en temps utile. C'est à Gênes, le 1^{er} juillet 1805, qu'il fut reçu pour la première fois par l'empereur. Celui-ci, quand il voulait s'attacher quelque nouvelle recrue, déployait un charme de séduction auquel peu résistaient. Il lui fut bien facile de conquérir un homme qui ne demandait qu'à être conquis. « Après cinq minutes de conversation, disait Maury, je fus ébloui, et je me sentis tout à lui. » Napoléon aurait voulu le ramener tout de suite à Paris, comme un trophée. Maury s'excusa, il demanda du temps. Il est clair que Paris l'attirait et l'effrayait un peu tout à la fois. Depuis quatorze ans, il n'y avait pas reparu. Quel accueil y trouverait-il ? dans le monde, où il était autrefois si fêté ? dans la rue, où jadis les injures et les menaces avaient retenti si souvent à ses oreilles ?

Il vint un moment où il ne pouvait plus ajourner davantage le devoir d'aller faire sa cour à son nouveau maître. Il prit lentement la route du Mont-Cenis, s'arrêta à Lyon, et entra enfin dans la capitale du nouvel empire. Les caprices de la popularité sont étranges ! Le peuple de Paris fit fête à ce revenant. Le même homme qu'on menaçait de la lanterne en 1792 fut acclamé en 1806. Il se trouvait, paraît-il, dans les rues des gens qui criaient : vive le cardinal Maury ! Napoléon fit grand accueil à l'ancien agent des Bourbons, lui assura 30,000 francs de traitement comme cardinal français, et le nomma, aux appointemens de 12,000 francs, aumônier du prince Jérôme, — charge qui n'était apparemment pas très absorbante. Mais ce n'était qu'un commencement. La correspondance intime de Maury avec son frère, chanoine de Saint-Pierre de Rome, resté en Italie, nous initie au secret de ses espérances. « Il est beaucoup plus probable que je ne retournerai pas en Italie, écrit-il

le 30 août, et que j'aurai ici une magnifique place. Tout le monde le dit, tout le monde le croit. » Et comme la pensée d'une séparation attristait l'abbé : « Pour te contenter, répliqua-t-il, il aurait fallu se renfermer dans un berceau, à Valréas, avec toute la nichée... Heureusement pour toi et pour moi, je n'ai pas été atteint de la même maladie. Tu vois aussi que notre empereur a le bon sens de ne pas croire qu'il faille loger sous le même toit avec sa famille pour lui prouver son attachement, et qu'il s'en sépare, au contraire, pour l'associer à sa destinée. » Et il ajoute : « Personne ne doute ici et n'a jamais douté depuis mon arrivée du beau sort qui m'est réservé. Ce ne sont pas les hommes, ce sont les pavés qui le disent unanimement... On espère qu'avant la fin du mois, son génie (de l'empereur) décidera la question qu'il médite et dont on dit que je fais partie. Je me conduis de mon mieux. Je m'efface le plus qu'il m'est possible... Je deviens à vue d'œil gros et gras... Ce serait bien autre chose, sans l'abominable habitude qui s'est introduite à Paris de dîner à sept heures du soir. »

Je ne sais à quelle « magnifique place, » à quel « beau sort, » pensait alors Maury. Il dut attendre, sans que d'ailleurs cette attente eût rien de cruel. Il reprit la vie mondaine qu'il avait menée avant la Révolution. Il eut bien à subir çà et là quelques allusions désobligeantes, — comme ce jour où, voyant son portrait exposé en bonne place dans un salon qu'il avait fréquenté sous Louis XVI et ayant remercié la maîtresse de la maison d'un tel honneur, celle-ci lui répondit : « C'est votre portrait avant la lettre ! » Le mot était spirituel et courut alors Paris. Mais, en somme, les salons ne furent pas plus sévères au revenant que la rue. Sa verve, son esprit, joints à l'attrait de ses souvenirs, à la liberté de langage qu'il avait gardée sous la pourpre romaine, faisaient de ce prince de l'église un causeur d'un rare agrément. Il était partout recherché et fêté, surtout dans le monde officiel alors si brillant et si riche.

L'Académie française, reconstituée sous le consulat, l'avait exclu. C'était été pour lui un cruel chagrin. Aussi n'attendait-il, depuis son retour à Paris, qu'une vacance pour solliciter l'honneur de reprendre son fauteuil. La mort de Target vint fort à propos. Le cardinal fut facilement élu, et ce fut pour lui l'occasion d'un de ces triomphes de vanité qui furent les grandes joies de sa vie. Je ne parle pas de son discours de réception, harangue médiocre, qui ne lui fit pas grand honneur, mais d'une question de protocole académique, qui agita le monde des lettres et de la cour. Le cardinal serait-il traité par l'Académie de *monseigneur* ou simplement de *monsieur*? Les académiciens estimaient

monsieur plus conforme aux traditions égalitaires de la compagnie. Mais Maury tenait énergiquement pour *monseigneur*. « Si je m'appelais Montmorency, je me moquerais de vous, disait-il à Regnault de Saint-Jean-d'Angely ; mais mon talent seul me porte à l'Académie et si je vous cétais sur le monseigneur, le lendemain vous me traiteriez en camarade. » « M. Regnault, ajoute M^{me} de Rémusat, à qui nous avons emprunté ce trait, M. Regnault rappelait qu'une seule fois l'Académie avait cédé à l'usage du monseigneur et que ce fut à l'égard du cardinal Dubois, qui fut reçu par Fontenelle. Mais, ajoutait-il, les temps sont bien changés. J'avoue qu'en regardant le cardinal Maury j'osais penser un peu que les hommes ne l'étaient pas beaucoup. » L'affaire alla jusqu'à l'empereur. Napoléon connaissait les hommes. Il s'entendait à discerner ceux qui pouvaient le servir et à tirer d'eux le maximum d'utilité qu'il en pouvait attendre. Sachant que les mécontents sont de mauvais auxiliaires, il s'appliquait à satisfaire ceux qu'il avait distingués. Maury, qui était peut-être avec Fesch l'homme le plus en vue du sacré-collège, n'était pas une personnalité négligeable. Pourquoi manquer une occasion de lui être agréable à peu de frais, en le flattant dans sa vanité ? Napoléon donna raison aux prétentions du cardinal, pour se l'attacher plus sûrement. Le jour de sa réception solennelle, l'académicien réélu fût traité de *monseigneur* par son confrère l'abbé Sicard, qui, on le pense bien, ne fut pas plus avare d'éloges que ne l'avait été jadis le duc de Nivernais. L'infatuation de Maury n'eût plus de bornes. Il suait l'orgueil. C'est vers ce temps qu'un académicien lui ayant demandé ce qu'il croyait valoir pour affecter à l'Institut de telles allures de supériorité, il répondit avec une superbe impertinence : « Bien peu quand je me considère, beaucoup quand je me compare. »

La solution donnée à cet incident académique, en même temps qu'elle mettait plus que jamais en relief la personne du cardinal Maury, avait poussé jusqu'au fanatisme son admiration pour l'empereur. L'éclat de la couronne impériale l'éblouissait au point que toute opposition aux volontés du maître lui paraissait une chose criminelle et monstrueuse. Il n'y avait guère en 1808, sur le continent européen, qu'un homme qui tint tête à Napoléon : c'était Pie VII. La noble attitude du souverain pontife, qui fait l'admiration de l'histoire, était, aux yeux de l'évêque de Montefiascone, pure démence. « C'est Rome elle-même qui se jette par la fenêtre, écrit-il à son frère, et elle seule pourra s'en préserver (*sic*) en accordant les choses raisonnables et très supportables qu'on lui demande... Je suis confondu d'étonnement et navré de la plus profonde douleur en voyant les Romains si arriérés en politique.

Comment est-il possible que la soumission et la dégradation des grandes puissances ne les éclairent pas ? » Le cardinal aimerait mieux apparemment que l'exemple de cette dégradation gagnât aussi la cour pontificale. Si l'empereur, ce que j'ignore, avait chargé Fouché de lui rendre compte de la correspondance privée de Maury, il dût être pleinement satisfait. L'enlèvement du pape au palais du Quirinal ne trouble pas les sentimens de ce courtisan passionné. Rien ne le fait dévier de la nouvelle ligne de conduite qu'il s'est tracée. Arrive l'affaire du divorce. Son influence s'exerce dans le comité des affaires ecclésiastiques dans le sens des vues de l'empereur. Et il lui semble tout naturel que le mariage religieux contracté par Napoléon et Joséphine, la veille du sacre, soit entaché de nullité par défaut de consentement de l'époux. Après l'excommunication de l'empereur, lors du conflit relatif à l'institution canonique, il eut le mérite de découvrir, dans l'histoire des rapports de l'Église et de l'État sous Louis XIV, un moyen d'é luder l'intervention pontificale. Ce moyen consistait à faire désigner par le chapitre, comme administrateur, l'évêque nommé par le pouvoir civil, mais non agréé par le pape. L'expédient fut étudié par M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, et approuvé par l'empereur. Celui-ci ne pouvait obtenir du pape l'institution canonique pour pourvoir aux sièges épiscopaux vacans en France et en Italie, notamment à celui de Paris, dont le titulaire était mort en 1808. Il avait désigné comme archevêque de Paris son propre oncle, le cardinal Fesch, qui n'était déjà rien de moins que grand-aumônier de sa majesté, archevêque de Lyon, primat des Gaules, et coadjuteur avec succession future du prince primat de la confédération du Rhin. En ce temps-là, le cumul n'étonnait pas trop. Le chapitre métropolitain de Paris, pour complaire à l'empereur, désigna Fesch comme administrateur du diocèse. L'oncle de l'empereur ne voulut pas assumer cette administration. C'était un bon prêtre. Il avait eu pendant la révolution, comme bien d'autres, une période de trouble moral. Après une incursion de quelques années dans la vie laïque, il était rentré dans sa voie. Comblé, par son neveu, d'honneurs et de titres, comte de l'empire, altesse sérénissime, pourvu de revenus énormes, il menait une existence princière : mais il n'entendait pas manquer à ses devoirs envers le chef de l'Église. Son biographe (1) raconte que l'empereur, irrité de son abstention, le manda un jour aux Tuileries et le pressa d'accepter. Fesch se défendit avec vigueur ; l'entretien devint de plus en plus vif. L'oncle fut inébranlable dans son refus.

(1) L'abbé Lyonnet, mort archevêque d'Albi.

— *Potius mori*, dit-il à son neveu, en manière de conclusion. — Ah, *potius mori*, s'écria Napoléon, plutôt Maury. Eh bien ! vous l'aurez ! — Et quelques jours après, pendant que Fesch, en pleine disgrâce, dépouillé de la grande aumônerie et de la majeure partie de ses revenus, se retirait à Lyon, l'empereur annonçait brusquement à l'évêque de Montefiascone qu'il venait de le nommer archevêque de Paris. Maury connaissait mieux que personne la situation, étant l'inventeur de l'expédient auquel on lui demandait de se prêter. Sa réponse fut fort belle et de grande allure : « Sire, c'est donc pour assister aux funérailles de la religion. » Mais Napoléon, qui avait appris à le connaître, lui donna le temps de la réflexion, sûr de ce qu'elle amènerait.

Qu'on se rappelle quelle était alors la position de l'Église et de son chef. Brutalement enlevé au Quirinal par le général Radet, traîné à Florence, à Grenoble et de Grenoble à Savone, sans égards pour son âge et ses infirmités, sérieusement malade pendant ce rude voyage, le saint-père était arrivé en Ligurie en pitoyable état. Le genre de vie qu'il menait à Savone, séquestré par M. de Chabrol, harcelé par l'empereur, en proie aux plus cruelles émotions, frappé dans sa dignité et dans ses affections, n'était pas de nature à le rétablir. Sa santé causa même à plusieurs reprises de vives inquiétudes. La mort du pape et l'ouverture d'un conclave étaient donc des éventualités auxquelles il était impossible de ne pas penser. Napoléon, a dit M^{me} de Staël, voulait avoir un clergé comme il avait des chambellans. L'idée d'un pape docile, soumis, lui permettant d'exercer sur l'Église cette domination qui était dans la tradition des Césars romains et que les empereurs allemands avaient toujours cherché à établir, cette idée l'a hanté souvent. Les dictées de Sainte-Hélène en font foi. Il songeait à transférer le saint-siège en France, non pas à Avignon, mais à Paris. Des dispositions ont même été prises par son ordre en vue de ce transfert. Le palais archiépiscopal, somptueusement restauré, décoré des plus riches tapisseries des Gobelins, serait devenu le palais papal. Il porta même déjà ce nom dans certaines publications quasi officielles. Mais ce n'était pas avec un pontife italien, ayant régné sur Rome et demeuré au Vatican, qu'un pareil rêve pouvait être entièrement réalisé. Il fallait un pape français, un Bertrand de Got. L'empereur devait se croire en mesure de faire élire son candidat. Quel serait ce candidat ? Le premier nom qui se présente à l'esprit est celui du cardinal Fesch. Mais, outre qu'il était alors en disgrâce, le primat des Gaules manquait de souplesse et venait de donner une preuve éclatante d'opiniâtreté. A défaut de

Fesch, Maury ne semblait-il pas tout désigné? Si rien n'autorise à l'affirmer, tout porte à croire que ce fut l'arrière-pensée de Napoléon. Quant à Maury, il était sans doute, en 1810, dans l'état d'esprit qu'il avouait ingénument à l'ouverture du conclave de Venise. Comment, dès lors, eût-il encouru la disgrâce de l'empereur? Comment eût-il décliné des fonctions qui semblaient un acheminement vers de plus hautes destinées? Il se laissa nommer archevêque de Paris. Mais la fortune qui l'avait conduit d'une main si sûre, qui l'avait élevé si haut, et qui pour la seconde fois faisait miroiter devant ses yeux la tiare, la fortune l'abandonna, alors qu'il paraissait plus près du but suprême auquel se puisse hausser l'ambition d'un prêtre.

L'archevêque *nommé* de Paris, c'est ainsi qu'il se qualifiait lui-même, obtint facilement du chapitre le mandat dont il avait besoin. Mais sa qualité de cardinal, ses anciennes relations si amicales avec Pie VII, et le souci de son propre avenir ne lui permettaient guère d'ignorer entièrement l'existence du prisonnier de Savone. Il notifia au pape sa nomination, lui fit part des conditions dans lesquelles il allait assumer l'administration du diocèse de Paris, exprima le vœu d'obtenir bientôt l'investiture canonique et termina sa lettre en sollicitant la bénédiction apostolique. La réponse ne se fit pas attendre. Ce fut un bref foudroyant. Le pontife, si plein de douceur avec ses geôliers, ne transige pas avec un homme lié envers lui par le serment d'obéissance. « Quittez donc sur-le-champ cette administration, écrit-il. Non-seulement nous vous l'ordonnons, mais nous vous en prions, nous vous en conjurons, pressé par la charité personnelle que nous avons pour vous, afin que nous ne soyons pas forcé de procéder, malgré nous, et avec le plus grand regret, conformément aux statuts des saints canons. » Le gouvernement impérial s'appliquait alors à intercepter tous les rapports entre l'exilé de Savone et le clergé français. Ce bref resta inconnu du public au moment où il fut écrit. Maury nia toujours qu'il l'eût reçu. La vérité paraît être qu'il ne l'avait pas reçu officiellement, par la bonne raison que la voie officielle était alors coupée, mais qu'il le connaissait et qu'il n'en tint pas compte. Il s'installa au palais des archevêques de Paris et prit le gouvernement de l'archidiocèse. Ce que fut ce gouvernement, devant l'hostilité sourde du chapitre, devant l'opposition froide, correcte, mais constante du chanoine d'Astros, M. le comte d'Haussonville l'a conté en détail et la publication de M. Ricard n'ajoute rien de bien essentiel à ce que l'on connaît déjà. On aimerait à être fixé sur le rôle de Maury dans l'arrestation de l'abbé d'Astros, qui expia par une longue et arbitraire détention à Vincennes le crime

de correspondre avec le pape. Maury s'est toujours défendu d'y avoir participé. M. d'Astros ne laissait échapper aucune occasion de rappeler au cardinal sa situation fautive et précaire d'administrateur. Un jour, il fit, de son autorité, rentrer la croix archiepiscopale indûment portée devant le prélat. Une autre fois, il échappa à Maury de dire : *Mes grands vicaires*. « Votre éminence veut parler, sans doute, des grands vicaires du chapitre, » reprit sévèrement le chanoine. Le cardinal répétait volontiers qu'il aimait mieux les coups de barre que les coups d'épingle. Nul n'ignorait les « coups d'épingle » qu'il recevait de M. d'Astros, et quand ce dernier fut conduit à Vincennes, tout le monde crut à une vengeance de l'archevêque nommé de Paris.

L'année 1811 fut doublement mauvaise pour Maury. Il avait donné l'année précédente une édition augmentée et définitive de son meilleur ouvrage : *l'Essai sur l'éloquence de la chaire*. Il voulut, comme on dit, joindre l'exemple au précepte. Il fit annoncer qu'il prêcherait la Passion à Notre-Dame. Ce fut un événement pour le Paris littéraire et mondain de l'époque. On se rappelait encore l'éloquent prédicateur de la cour de Louis XVI, on n'avait pas oublié le rival de Mirabeau à l'Assemblée constituante. Une foule énorme envahit la vieille basilique. La presse était telle que la princesse de Schwarzenberg, ambassadrice d'Autriche, ne put trouver d'autre siège que les degrés de la chaire. Grande fut la déception de tous. Ce n'était plus l'éloquent orateur d'autrefois, l'homme à la mémoire infailible, l'improvisateur incomparable. C'était un vieillard lisant un factum ampoulé. Sentant lui-même la décadence, il renonça bientôt à reprendre la parole. Sa vie, du reste, n'est plus la brillante existence qu'il avait reprise en 1806. Soit qu'il veuille se réserver, soit qu'il redoute les appréciations désobligeantes dont il était si souvent l'objet, soit qu'il ait conscience de n'être plus l'homme d'autrefois, soit peut-être pour tous ces motifs ensemble, le cardinal Maury affecte une certaine austérité qui n'était pas dans ses habitudes. Il évite de se trop répandre dans le monde, comme absorbé par les devoirs de sa charge.

Dans la même année 1811, se réunissait à Paris le concile national convoqué par l'empereur pour presser sur la volonté du pape. Maury n'y joua qu'un rôle de comparse. Sans illusion sur la solidité des vellétés de résistance que manifesta d'abord cette assemblée, il avait trouvé pour exprimer son sentiment une formule triviale, dont il était enchanté et qu'il répétait partout : « Notre vin n'a pas été trouvé bon en cercles, vous verrez qu'il sera meilleur en bouteilles. » Le plus triste, c'est que sa cynique prophétie fut réalisée. Il paraît être resté également

étranger au concordat de 1813, arraché au pape par Napoléon lui-même, à Fontainebleau. Quand le vieux pontife, revenant sur les engagements qu'il avait contractés, eut écrit sa fameuse lettre de rétractation, l'empereur lui envoya Maury pour essayer de le ramener. Le cardinal, comme il devait s'y attendre, fut mal reçu et ne retourna plus à Fontainebleau. De cette époque, il ne reste de lui que les lettres pastorales, les mandemens qu'il adressait à ses ouailles : ils sont pleins de flatteries pour l'empereur, l'impératrice, le roi de Rome, flatteries lourdes, énormes, sans mesure, sans discernement. Plus que jamais lui manquait le goût, qu'il n'eut jamais fin, ni délicat. Mais, au fond, les éloges qu'il décernait si libéralement à l'empereur et à la famille impériale, les vœux qu'il formait pour le succès des armées françaises étaient sincères, comme son attachement à la cause à laquelle il s'était rallié. Déconsidéré dans le clergé par son attitude à l'égard du pape, brouillé avec celui-ci, odieux aux royalistes qui ne lui pardonnaient pas sa défection, il n'existait que par Napoléon, et il avait trop d'esprit pour ne pas comprendre que son sort était indissolublement lié à celui de son maître. Nul assurément n'adressa au ciel des prières plus ardentes pour le triomphe de l'empereur, nul ne suivit avec plus d'angoisses les déplorable événements de 1812, de 1813, de 1814, la retraite de Russie, l'évacuation de l'Allemagne, la campagne de France, l'abdication de Fontainebleau.

VI.

Quand la nouvelle de l'entrée des alliés à Paris parvint au palais archiépiscopal, le cardinal lisait, assure-t-on, le *Tractatus de sacramentis*. Il fut, nous dit son biographe, atterré et prononça quelques paroles tirées de l'*Ecclésiaste*. Certes le *Vanitas vanitatum*, qui est toujours vrai, n'avait jamais été mieux en situation. Des amis engagèrent Maury à partir : il monta en voiture pour se rendre à Versailles, mais il trouva la barrière fermée et dut rebrousser chemin. Rentré dans son palais, il revêtit la soutane rouge et attendit les Cosaques, qui ne vinrent pas. — Malheureusement pour lui, il n'y avait pas dans Paris que les Cosaques. Avec les alliés, était venu le comte d'Artois, précurseur de son frère, l'ex-roi de Mittau, le ci-devant M. de l'Isle, qui était bien aujourd'hui le roi de France. Maury se joignit au chapitre pour adhérer à la déchéance de l'empereur, et fit demander une audience au comte d'Artois. L'audience fut refusée. C'était de mauvais augure. En même temps, le bref fulminant de 1810 était

livré à la publicité. Aussitôt, le chapitre métropolitain s'assemble et « déterminé par une multitude de considérations qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer » (ainsi porte le texte officiel de la délibération), retire à Maury son mandat administratif. Et celui-ci reçoit l'ordre de retourner dans son diocèse, à Montefiascone. Abandonné de tous, attaqué dans la presse, insulté, comme toujours en pareil cas, par ceux qui l'avaient le plus flatté, le malheureux prélat connut alors toutes les amertumes. Avant de partir, il rédigea un mémoire apologétique, où il se place sous le patronage de Bossuet. On y retrouve son beau style d'avocat, abondant, nombreux, facile, ce style si merveilleusement approprié aux éloges académiques qui lui valurent ses premiers succès, ce style qui a toutes les qualités, sauf celle qui prime les autres, l'accent de la conviction. Pauvre défense, au demeurant, où, pour pallier sa palinodie de 1804, le cardinal se retranche derrière les ordres du pape, où, pour s'excuser d'avoir violé les ordres du même pape en 1810, il invoque Louis XIV et Bossuet qui n'ont que faire en l'espèce.

Le « mémoire pour le cardinal Maury, » daté du 12 mai 1814, parut au moment même où le prélat prenait le chemin de l'exil. Il avait fait marché avec un voiturier qui devait le conduire à Montefiascone en vingt-six jours. Triste fuite, ne ressemblant guère au voyage triomphal de 1806. Et Maury ne se doutait pas de ce qui l'attendait en Italie. Le pape, à qui l'effondrement du grand empire venait de rendre la liberté, s'était, avant de rentrer à Rome, arrêté, pour quelques jours, dans la petite ville romagnole de Césène, son pays d'origine. C'est là que le départ de Maury parvint à sa connaissance. Il lança aussitôt un bref interdisant à « son cher fils le cardinal Jean Siffrein Maury » d'exercer les fonctions épiscopales, et l'invitant à se rendre à Rome. Le cardinal était à quelques lieues de Montefiascone, quand, dans un village, il apprit la mesure qui le frappait. Il traversa son diocèse pendant la nuit et courut à Rome. Là, nouveau déboire, il reçoit défense de se présenter chez le pape : Monte-Cavallo et la chapelle papale lui sont interdits, et une enquête est ouverte sur sa conduite.

Si les pages qui précèdent ont exprimé l'idée que je me fais moi-même du cardinal Maury, on comprendra ce qu'il dut souffrir de cette disgrâce et ce qu'il y eut de lugubre et de navrant dans l'existence qu'il mena durant ses dernières années. Pour l'homme qui n'a vécu que pour le monde, chez qui les préoccupations d'ambition et d'orgueil ont détruit toute vie intérieure, être rendu à soi-même est le pire des maux. Abattu, écrasé dans l'effondrement de ses espérances, il suppliait, mais en vain, qu'on hâtât du moins son

procès, afin d'avoir la possibilité de se justifier. Sans amis, il errait tristement dans cette Rome, où il avait été si fêté jadis et où toutes les portes se fermaient devant lui. On le vit alors, nous dit M. Ricard, « prendre des habitudes dévotieuses qui avaient toujours un peu manqué à sa façon de comprendre et de pratiquer la foi. » — Il était si déprimé qu'il n'essaya pas même de profiter du retour de Napoléon pour rentrer en France. Quand cette nouvelle arriva à Rome, Fesch partit aussitôt pour Paris. Maury aurait pu l'accompagner. Il n'osa pas. Il demanda au pape ce qu'il devait faire, on ne lui répondit pas. Cependant le pape, inquiet, partait pour Gênes, laissant le soin de gouverner les États de l'Église à une junte que présidait le cardinal de La Somaglia. Ce prélat était un de ceux qui avaient refusé d'assister au mariage de Napoléon avec Marie-Louise, estimant que le premier mariage n'était pas rompu. L'empereur pour les punir les avait dépouillés de leurs biens et exilés dans des villes de province, où ils vécurent trois ans sous la surveillance de la police, sans pouvoir porter la soutane rouge. Autant Pie VII, qui, même après Savone et Fontainebleau, gardait un reste d'affection pour l'empereur, était disposé à l'indulgence, autant La Somaglia, dans sa haine pour tout ce qui touchait à l'empire, inclinait à la rigueur. Le 12 mai, Maury fut conduit au château Saint-Ange. On l'enferma dans la cellule jadis occupée par Cagliostro. Il resta sous les verrous pendant trois mois et demi et il y serait resté plus longtemps encore, si le cardinal Consalvi, revenant du congrès de Vienne, n'eût pris en pitié son ancien ami tombé gravement malade et n'eût obtenu du pape une mesure de clémence. Maury fut d'abord autorisé à demeurer au couvent de Saint-Silvestre. Au printemps suivant, Pie VII donna l'ordre d'abandonner le procès ouvert contre lui. Maury, pour marquer sa soumission, offrit spontanément de se démettre de sa qualité d'évêque de Montefiascone. Le pape fut touché. Il reçut amicalement le cardinal et lui permit de retourner chez lui. La santé du prélat était malheureusement trop gravement atteinte pour qu'il pût profiter longtemps de la clémence du souverain pontife.

Quelques mois auparavant, il avait cherché aussi à se réconcilier avec Louis XVIII. Il saisit pour cette tentative une occasion semblable à celle qu'il avait prise autrefois pour entrer en rapports avec Bonaparte : la lettre de félicitation que les cardinaux adressent aux souverains pour le renouvellement de l'année. M. Ricard a publié le texte de la lettre que Maury écrivit au roi de France pour le 1^{er} janvier 1816. Elle est pénible à lire, attristante. Le vieux cardinal célèbre en termes pompeux les bienfaits de la Restauration, la charte titu-

laire, le trône, qui est « la clef de voûte sociale. » Sous sa plume, le retour de l'île d'Elbe devient « le dernier cri d'un délire isolé. » Aucune réponse ne fut faite à cette lettre, sinon que son auteur fut chassé par le roi de cette Académie française, dont il avait été deux fois nommé membre. Louis XVIII ne pardonna pas à Maury. Les souvenirs de 1804 étaient trop amers. Il avait bien pardonné à Talleyrand, à Fouché lui-même, Fouché le régicide, et à bien d'autres. Mais ces hommes avaient favorisé son retour, ils le servaient, et après tout, ils ne l'avaient pas trahi lui-même. Les sages de la Chine, — seul pays du monde où l'on se soit avisé de poser des règles de morale pour le cas de changement de gouvernement, — professent que, lorsqu'une dynastie a donné des signes manifestes d'indignité ou de décrépitude, les sujets sont dégagés par cela même du lien de fidélité et ne manquent à aucun devoir en se mettant au service d'un nouveau maître. Ils ne font d'exception que pour les hommes qui ont été attachés à la personne même du souverain déchu. Ceux-ci lui doivent être toujours fidèles, si méritée que puisse être sa déchéance. C'est à ce précepte qu'avait manqué Maury. Le ressentiment de Louis XVIII était naturel, son irritation légitime. Mais n'était-ce pas pousser bien loin la rancune que de poursuivre jusque par-delà la mort le serviteur infidèle? C'est pourtant ce qui eut lieu.

Le mal contracté au château Saint-Ange n'avait jamais complètement disparu. Bien que le cardinal fût en état de travailler, — il écrivit même alors une longue étude sur les libertés de l'Église gallicane, où il se vantait d'avoir « éventré » le sujet « effleuré » seulement par Bossuet, — sa robuste constitution avait été profondément atteinte. Au printemps de 1817, son état s'aggrava tout à coup, et il mourut brusquement dans la nuit du 10 au 11 mai. L'ambassade de France s'acharna contre sa dépouille. Non-seulement elle lui refusa les honneurs d'une cérémonie dans l'Église nationale de Saint-Louis-des-Français, mais elle ne permit pas non plus que les obsèques eussent lieu à la Trinité-des-Monts, église française fondée par Charles VIII, dont il était le cardinal titulaire. Sur l'ordre du pape, les funérailles furent célébrées à Santa-Maria in Vallicella. Mais après que les chants eurent cessé, après que les cierges furent éteints, le corps resta abandonné dans l'église, attendant une sépulture. Il attendit trente-huit jours. On lui ouvrit enfin un caveau, à la prière du chanoine Maury frère du défunt.

Si, comme certains semblent le penser aujourd'hui, le principal attrait de la vie est le spectacle de la vie elle-même, les hommes nés avec Maury, autour de 1750, ont joui d'une faveur spéciale de la fortune. Ils ont vu l'ancien régime; ils ont pu mener cette exis-

tence dont Talleyrand disait qu'il fallait avoir vécu à Versailles avant 1789 pour connaître la douceur de vivre ; ils ont vu la Révolution, âge héroïque, époque d'enthousiasme et de passion, de cruauté et de gloire ; ils ont vu se développer la prodigieuse épopée militaire qui commence à Jemmapes pour finir à Waterloo ; ils ont vu s'élever, tomber, se relever, puis disparaître tragiquement de la scène du monde l'homme qui, depuis Charlemagne, y a tenu la plus grande place ; ils ont vu enfin le descendant des anciens rois de France remonter sur le trône de Louis XVI et s'appliquer en vain à renouer les anneaux d'une chaîne à jamais brisée. Tragédie, comédie, féerie, rien ne leur a manqué. Mais prendre plaisir à ce genre de spectacle n'est pas donné à tous. Une pareille jouissance suppose un goût peu commun de l'observation, une sorte de dilettantisme raffiné bien rare en un temps où toutes les facultés étaient absorbées par l'action. Maury n'était ni un observateur, ni un penseur. Sa correspondance est singulièrement dépourvue d'idées générales, d'appréciations personnelles, de vues d'ensemble, de tout ce qui révèle un esprit supérieur s'élevant au-dessus des faits pour les comprendre et les juger. Les événemens et les hommes l'intéressent peu pour eux-mêmes : il voit dans les uns des occasions à saisir et des dangers à éviter, dans les autres, des auxiliaires possibles ou des adversaires éventuels. Sa philosophie de l'histoire ne va pas au-delà. Pour observer, pour réfléchir, pour juger choses et gens, il faut une liberté d'esprit que ne possède pas l'homme uniquement préoccupé de lui-même et de frayer son chemin dans le monde. Avant tout et par-dessus tout, Maury est un ambitieux. Mais l'ambition revêt des formes diverses. Chez lui, ce n'est pas ce besoin féroce de domination qui poussait à tous les excès les mauvais tyrans de l'ancienne Grèce ou les aventuriers de l'Italie du moyen âge, ni cette frénésie du pouvoir qui animait Napoléon. C'est l'amour des places, des pensions, des titres, des décorations, des honneurs, de toutes les flatteries de l'amour-propre et de la vanité. C'est l'ambition de ce qui se donne et non de ce qui se prend. C'est, au fond, la passion de l'avancement ; au service de cette passion et de ceux qui, successivement, lui paraissaient en état de la satisfaire, il a mis son remarquable talent d'écrivain, ses dons oratoires de premier ordre, son savoir-faire, son instruction solide et étendue. Ces rares aptitudes expliquent sa rapide ascension dans le monde et comment le prestelet du Comtat est devenu grand-vicaire, prédicateur du roi, député aux États-généraux, évêque, nonce, cardinal, archevêque de Paris, comment, en ce temps où l'on *passait* roi ou empereur, il a pu penser qu'il *passerait* pape ! Mais les succès ne sont pas complets s'ils ne

sont consacrés par la considération que donnent seulement la dignité de la vie et l'élévation du caractère. Le caractère ! c'est ce qui manqua toujours à cet homme si heureusement doué sous le rapport de l'intelligence et de l'esprit. Les événemens historiques offrent à ceux qui y sont mêlés, surtout dans les périodes de troubles et de révolution, des occasions nombreuses de montrer leur trempe. Il est bien permis à la postérité de se demander comment ils se sont tirés de ces épreuves. Courtisan successif de Louis XVI, du pape, de Louis XVIII, de Napoléon, Maury ne fut pas plus fidèle aux personnes qu'aux principes. La faiblesse du caractère, le manque de tenue morale n'étaient pas même atténués en lui par le tact et la finesse qui, chez d'autres, font illusion et sauvent du moins les apparences.

Naïvement infatué de ses succès, il était grossier et intempérant dans ses propos, brutal dans son langage et ses manières, si bien qu'en son âge mûr, en sa vieillesse même, au comble des honneurs, il sembla toujours plus parvenu qu'arrivé. Le jugement de l'histoire, jusqu'ici, ne lui pas été favorable. La plupart des écrivains qui se sont occupés de lui, Sainte-Beuve, le comte d'Haussonville, l'ont apprécié en termes sévères. La publication de M. Ricard n'est pas pour infirmer leur jugement ; elle montre, il est vrai, que les dernières années de la vie du cardinal lui furent une expiation cruelle ; elle montre aussi par les curieux extraits de sa correspondance intime, qu'il était entièrement étranger aux sentimens au nom desquels nous le jugeons aujourd'hui. Mais je n'oserai invoquer cette inconscience manifeste comme une circonstance atténuante. Me trouvant récemment à Rome, j'ai eu la curiosité de voir le tombeau du cardinal Maury. J'errai longtemps dans l'église de Santa-Maria in Vallicella, cherchant, parmi les inscriptions qui garnissent les murs et le pavé, l'épithaphe latine dont M. Ricard a donné le texte. Ne pouvant la découvrir, je m'adressai à un employé de l'église. Il me conduisit dans un étroit couloir qui mène à la sacristie et me dit en m'indiquant une large dalle : « C'est ici que repose le cardinal français que vous cherchez. Aucune inscription ne marque la place de sa tombe. Le pape l'a ordonné ainsi. » Et je me demandai si Pie VII, en refusant à Maury ce suprême honneur, en cherchant à le faire oublier, n'avait pas montré pour son nom plus de vraie sollicitude que le prélat qui vient de rappeler sur lui l'attention, en publiant les volumes qui ont fourni l'occasion d'écrire ces pages.

GEORGE COGORDAN.

LE

PANTHÉON D'AGRIPPA

A PROPOS DE DÉCOUVERTES RÉCENTES

Depuis quelque temps on s'est beaucoup occupé des découvertes faites au Panthéon d'Agrippa, par un jeune pensionnaire de l'Académie de France, M. Chedanne. On en a parlé avec la compétence la plus bienveillante, mais sans entrer dans le détail (1). C'est pourquoi il m'a semblé qu'il y aurait intérêt à en exposer ici l'objet et la suite. D'autres en traiteront plus savamment. L'artiste lui-même les expliquera mieux que personne au moyen de beaux dessins qu'il excelle à exécuter. Pour moi, je veux seulement m'attacher au fait lui-même et à ce qu'il nous laisse à penser.

Sans qu'on le sache assez, je crois, on a toujours donné une grande attention au Panthéon, non-seulement pour l'admirer, mais aussi pour le comprendre. Les artistes et les savans l'ont étudié à l'envi, tant à raison de sa beauté que pour mettre d'accord ce qu'on y voit avec ce qu'en ont écrit les auteurs anciens. Depuis la Renaissance on s'est donc appliqué à le bien connaître et à se rendre compte de ce qu'il était dans son premier état; et pour cela notre siècle n'aura pas moins fait que les siècles précédens. Parmi les travaux qu'il a consacrés à cette reconstitution idéale, il faut compter les apologies érudites comme celle de Charles Fea;

(1) Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1892. Communications de M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome dans les séances des 12, 26, 29 avril et 13 mai.

l'ouvrage d'un docte architecte allemand, M. Frédéric Adler (1), et les beaux mémoires de M. le commandeur Lanciani publiés dans différens recueils italiens d'archéologie. Dans ce mouvement fécond, la France n'est pas restée en arrière et on a pu voir dernièrement à Paris une restauration en relief du noble édifice exécutée sous la direction de M. Chipiez. Mais le Panthéon étant un monument classique, il était naturel que les pensionnaires de l'Académie de France à Rome le prissent pour sujet de leurs études. Ils n'y ont pas manqué et ils l'ont plusieurs fois reproduit avec talent et avec amour. Un des plus anciens parmi eux, un de nos mattres, M. Achille Leclère, en a fait une restauration excellente. Malheureusement, elle n'a pas été publiée et ceux qui s'en sont autorisés ont dû la consulter à l'École des Beaux-Arts où elle est déposée. Depuis ont paru, à la suite des envois de MM. H. Labrousse, Baltard, André, Louvet et Daumet, les superbes dessins de M. Brune. Et maintenant, viennent de se produire les découvertes de M. Chedanne dont l'importance est déjà appréciée en Italie à toute sa valeur.

Le Panthéon n'a jamais cessé d'être considéré comme un des monumens les plus remarquables de la Rome antique. En tout cas, il en est, de beaucoup, le mieux conservé; car s'il a été protégé par une sorte de prédilection dont il a toujours été l'objet, la solidité de sa construction l'a aussi très bien défendu. Impossible de n'être pas frappé de ce qu'il y a d'original dans sa structure. Quand on le voit, on y distingue aussitôt un ensemble de formes et de matériaux unique : une rotonde de briques précédée d'un vestibule quadrangulaire bâti de granit et de marbre. Cet assemblage d'éléments rectilignes et d'éléments circulaires est particulier, il a une physionomie à soi. Peut-être en peut-on trouver l'embryon dans la cabane latine. Mais rien n'est plus éloigné de l'idée que l'on a d'un temple, et surtout d'un temple inspiré des Grecs, qu'un pareil composé. Aussi, a-t-il été accepté comme un type de l'architecture romaine et même comme une œuvre tout empreinte de l'austérité républicaine.

Quoi qu'il en soit, c'est un monument de grand caractère. L'aspect en est sévère et même un peu sombre. Si le portique est ouvert et élégant, la rotonde, rigoureusement fermée au regard, a quelque chose de pesant et la partie voûtée qui la surmonte, vue du dehors, ne donne pas l'idée de son élévation. Il faut entrer dans l'édifice pour en comprendre la beauté. Alors on ne peut qu'admirer l'ensemble qu'il présente, et ses proportions robustes, et la hardiesse de sa coupole, et les belles dispositions de ses au-

(1) Das Pantheon zu Rom. Einunddreissigstes programm zum Winckelmannsfest der archäologischen Gesellschaft zu Berlin, 1871.

tels. On est étonné du vide considérable que la construction enveloppe, et il se dégage du tout une idée de puissance et d'harmonie. Cependant le sentiment que l'on éprouve reste grave. La décoration est très riche ; mais la lumière, venant de l'ouverture unique ménagée au sommet de la coupole, tombe d'une grande hauteur, allonge les ombres des corniches et des chapiteaux et attriste l'ensemble par un excès de clair-obscur. Sans s'en rendre compte, on est surpris de voir un si grand espace dans un jour reflété. On ne saurait dire si c'est l'édifice qui est élevé ou si c'est qu'on se trouve en un endroit profond. L'impression est mystérieuse, et, si le lieu est sacré, c'est un peu comme un hypogée.

Pour être compris, il importe de dire quelque chose de l'histoire du Panthéon, et même d'appuyer sur les faits principaux qu'elle présente. D'après les idées généralement reçues, sa construction remonterait aux dernières années de l'ère païenne ; Agrippa l'aurait achevé pendant son troisième consulat : c'est ce qu'atteste l'inscription qu'il a fait graver sur la frise du portique où on la lit encore. Il aurait choisi pour élever ce temple et d'autres édifices qu'il voulait y joindre, un endroit resté libre dans le Champ de Mars : le marais de la Chèvre, célèbre dès les premiers temps de l'histoire romaine. C'est là que Romulus aurait été enlevé au ciel au milieu d'un orage. Agrippa avait eu l'idée d'établir son Panthéon dans ce lieu déjà consacré par une antique apothéose. Mais, en même temps, il avait fait preuve d'un esprit pratique. Ce marécage était inoccupé. En le comblant on créait des terrains et, de la sorte, sans expropriations, on arrivait à disposer de vastes espaces. Voilà ce qu'avait fait le gendre d'Auguste, qui était un grand capitaine, mais aussi un flatteur entendu et un administrateur habile.

Il n'est plus question de savoir si le Panthéon était dédié à Jupiter Vengeur : on a rectifié le texte de Pline qui avait accrédité cette erreur. On pense, et cela sur le témoignage de Dion Cassius, que le temple avait été consacré aux Dieux de la *Gens Julia*. Suivant Dion, Mars et Vénus y présidaient avec Jules-César. Autour d'eux, des divinités et des héros appartenant au même patronage politique et religieux y devaient avoir leurs autels, et tous ensemble formaient en quelque sorte l'Olympe domestique de la famille impériale. Auguste avait refusé d'avoir une place dans ce sanctuaire. Il avait voulu que sa statue fût au dehors, en ayant celle d'Agrippa pour pendant. De là, croit-on, les deux grandes niches qui se voient de chaque côté de la porte sous le vestibule. Telle est l'opinion généralement admise. Quelques savans vont jusqu'à nommer l'architecte du Panthéon qui serait un certain Valérius d'Ostie. Quant à la décoration de l'édifice, il faut lire ce qu'en dit Pline, qui l'avait vue : car pour tout ce qui a été écrit et dessiné à ce

sujet, son texte fait autorité, tout en restant l'objet d'un éternel commentaire : — « Agrippa, dit-il, décora le Panthéon. Diogène d'Athènes plaça sur les colonnes du temple des cariatides, qui sont considérées comme des ouvrages d'un mérite rare, aussi bien que les figures placées sur le faite du monument ; mais à cause de leur élévation celles-ci sont moins admirées. » — Ailleurs, le même auteur nous apprend que les chapiteaux des colonnes étaient en bronze de Syracuse. Enfin, d'après les traditions et l'état du portique jusqu'au pontificat d'Urbain VIII en 1623, la charpente aurait été de bronze ainsi que des voûtes placées sur les colonnes. Le Panthéon nous apparaît donc comme une œuvre de forme composite dans laquelle le bronze était combiné pour une large part avec le marbre et d'autres matériaux. Mais je remarque que pas un mot, dans Pline, n'implique l'association d'un portique rectangulaire avec un bâtiment cylindrique et que, chez l'écrivain, ni directement, ni par allusion, il n'est question d'une coupole.

Les autres édifices élevés par Agrippa consistaient d'abord en une sorte de gymnase avec une étuve, ce qu'on nommait un *laconicum*, il était adossé au temple. Puis venaient les thermes avec leur piscine, leurs eaux vives et leurs vastes jardins. Ces grands ouvrages avaient été construits à la fois et à la suite, non sans quelques tâtonnemens. En effet, le Panthéon et le *laconicum* auraient été menés d'ensemble ; peu après, on aurait bâti les thermes, ce qui aurait entraîné des modifications au *laconicum*. Avec une sagacité patiente, on est arrivé à mettre d'accord les dates assignées à la consécration de ces constructions, en interprétant les dires un peu confus des historiens et les textes lapidaires. Travail savant et délicat, d'où il résulte que la dédicace du Panthéon a eu lieu vingt-sept ans avant notre ère, l'achèvement du *laconicum* deux ans plus tard, et que les thermes n'auraient été livrés au public que sept ans après, soit l'an de Rome 726, dix-neuf années avant l'ère chrétienne. Tout cela est fort plausible, spécialement en ce qui concerne les thermes, qui n'auraient pu être ouverts plus tôt, l'aqueduc destiné à les alimenter n'ayant été terminé lui-même qu'en 726.

Les textes dont on établit ainsi la concordance et qu'on rend presque contemporains, embrassent plus de deux cents ans. Nous pouvons donc nous arrêter à considérer ce qu'était, dans son ensemble, le quartier du Panthéon, sous Septime-Sévère et ses premiers successeurs. Cette partie du Champ de Mars, rendue déjà magnifique par Agrippa, n'avait pas tardé à se remplir d'édifices superbes. La carte topographique de Rome, que M. Lanciani se prépare à publier, dira le dernier mot de la science sur la ville antique et en particulier sur la région dont Agrippa avait créé le

sol. Mais en consultant à cet endroit les plans dressés par Canina, on voit combien le terrain avait été rapidement occupé, combien il avait attiré l'attention des empereurs, tous désireux de bâtir. Sans être astreint à regarder comme définitivement fixé le périmètre d'édifices dont l'existence est incontestée, mais qui nous sont présentés dans les conditions d'une symétrie trop absolue, on peut imaginer quel ensemble de constructions grandioses ce lieu réunissait au commencement du III^e siècle. Devant le Panthéon s'étendait une place entourée de trois côtés d'un portique. Au milieu, là où devait s'élever plus tard l'arc vulgairement appelé de la Pitié, le spectateur pouvait s'arrêter ayant en face de lui le monument lui-même avec sa masse caractéristique, les bronzes étincelans de sa couverture et les escaliers sur lesquels il s'élevait. A la droite du visiteur et bordant la place, les thermes de Néron et d'Alexandre-Sévère, entourés et ombragés d'un bois épais. A sa gauche, les thermes d'Adrien ; et, de tous côtés, sur ses pas, des temples, des basiliques, des gymnases et diverses enceintes parmi des plantations d'arbres et des fontaines. Ce quartier était bas et naturellement se prêtait à recevoir les eaux. Elles y venaient de toutes parts. Agrippa, au moyen de travaux considérables, les y avait amenées et leur avait ménagé des issues. Elles s'écoulaient et on n'en avait que le bienfait sanitaire, le spectacle fuyant, et la fraîcheur.

Chaque règne avait donc ajouté aux embellissemens commencés sous Auguste, et il s'était formé autour du Panthéon une ville monumentale. L'aspect qu'elle présentait dans son ensemble devait contraster avec le reste de la cité. Tandis que le principe de l'architecture grecque prévalait au Forum, le système du plein cintre et de la voûte l'emportait alors au Champ de Mars. La coupole y faisait songer à l'Asie. Les dispositions architectoniques, appropriées à des usages empruntés à l'orient, transformaient cette région, qui devait rappeler Séleucie, Antioche, Alexandrie, les métropoles de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Égypte.

De loin nous pouvons suivre le Panthéon à travers l'histoire. Parfois il semble oublié, anéanti peut-être ? Puis il apparaît de nouveau intact et surtout admiré. En effet, il a toujours été regardé comme une merveille. Sous Antonin le Pieux, il était cité parmi les plus beaux édifices ; et, en cela, l'opinion n'a jamais changé. Mais sa conservation n'est pas ce qu'il offre de moins étonnant. Les monumens de toute sorte dont il était environné ont disparu ; et lui, malgré l'effort des élémens et les outrages qu'il a subis de la part des barbares aussi bien que de ses admirateurs, il est encore debout. Il a perdu ses ornemens de métal et son revêtement de stuc, et, à plusieurs reprises, il a fallu le débarrasser des constructions parasites qui le défiguraient. Et, cependant, tout en portant la trace de

tant de ravages et de contacts désastreux, il n'a point l'aspect d'une ruine. Loin de là, avec son intégrité vénérable, il est encore vivant. Et cependant par combien de vicissitudes n'a-t-il point passé !

On voit dans Dion Cassius qu'en l'an 80, sous le règne de Titus, il fut gravement endommagé par le feu. Ce qui périt certainement alors, ce fut le monument élevé par Agrippa. Domitien le rétablit ; mais trente années plus tard, du temps de Trajan, un nouvel incendie y fut allumé par la foudre. Après quelque temps, vers 123, Adrien le restaura en même temps que d'autres édifices qui en étaient proches. Enfin, au plus tôt en 203, Septime-Sévère et son fils, qu'il s'était associé, le remirent dans tout son éclat ; car, comme le porte l'inscription gravée aussi sur le frontispice du monument, le temps l'avait ruiné. Le latin dit *corruptum*, ce qui peut impliquer quelque chose de plus que des dégâts matériels. N'aurait-il pas été dénaturé ?

Quoi qu'il en soit, voilà une première période de l'existence du Panthéon, et déjà quelques questions viennent se poser. Si le monument a été construit, dans le principe, tel qu'il a été restitué et qu'on le voit encore, comment a-t-il pu brûler ? Le portique, si les poutres de sa charpente étaient seulement revêtues de bronze, était exposé à devenir la proie des flammes. Mais dans la rotonde, où il n'entre pas de bois, rien ne pouvait servir d'aliment au feu : sa construction en briques la rend incombustible. Remarquons qu'après la réfection d'Adrien, malgré tous les hasards qu'il devra traverser, le Panthéon ne brûlera plus. En tout cas, à partir de Septime-Sévère, il a pris sa forme définitive, celle qu'il a conservée jusqu'ici.

Depuis ce moment, un grand silence se fait. Mais on peut penser qu'en 399 le sanctuaire de la *Gens Julia* fut atteint par la loi d'Honorius et fermé avec les derniers temples païens. Et on n'en parle plus jusqu'en 608, où le pape Boniface IV l'obtint de l'empereur Phocas et en fit une église. Par ses soins, le culte de la Vierge y fut établi conjointement avec le culte de tous les martyrs, qui vint y remplacer celui de tous les dieux. Des reliques saintes, tirées des premiers cimetières chrétiens, y furent apportées sur plusieurs chariots et y furent placées sous le maître-autel. Longtemps on vit, à droite de l'abside, une vieille peinture représentant Boniface tenant dans sa main le Panthéon, auquel il avait donné le nom de Sainte-Marie-de-la-Rotonde.

Mais quel avait été son sort pendant les deux cent neuf ans qui s'étaient écoulés depuis qu'il avait cessé d'être un temple, jusqu'au moment où il avait reçu du pape Boniface une autre destination religieuse ? Ce serait, je crois, un point à éclaircir. Fut-il simplement interdit ? Servit-il à quelque usage civil ? Fut-il réuni

aux thermes, et les thermes eux-mêmes existaient-ils encore ? Autant de questions dignes d'intérêt et auxquelles un seul homme pourrait répondre : le savant M. Corvisieri. Mais quelle qu'ait été son utilisation transitoire, il avait conservé sa parure première. Il la possédait encore après sa nouvelle consécration. C'était toujours un monument à la décoration duquel les métaux concouraient brillamment. De là lui vint un des plus grands outrages qu'il eût reçus des hommes. Genséric avait pillé Rome pendant quatorze jours, et le sac d'Alaric en avait duré trois, sans que le Panthéon eût été autrement endommagé. Mais en 663, l'empereur Constant, étant venu passer douze jours à Rome, y donna un spectacle déplorable. En même temps qu'il faisait ses dévotions aux sanctuaires les plus vénérés, il dépouillait la ville de tous les ornemens de métal qu'il put emporter. A peine épargna-t-il Saint-Pierre. Mais il enleva, entre autres objets précieux, les tuiles de bronze doré qui formaient la toiture de la Rotonde. Depuis, on verra souvent les papes occupés à revêtir de plomb la coupole ainsi dénudée. C'est un travail de réfection et d'entretien dont on trouve la trace depuis Grégoire III, en 725, jusqu'aux pontificats de Martin V, d'Eugène IV et de Nicolas V qui appartiennent tous trois au xv^e siècle. Un souci qu'ont eu également les papes, a été celui de débarrasser le portique des échoppes et des boutiques de petits marchands et d'artisans qui le déshonoraient. Eugène IV, Clément VII et Paul V se distinguèrent en cela par leur zèle. On s'y reprendra à bien des fois pour isoler le Panthéon, et ce ne sera qu'en 1823 qu'on verra la place nettoyée, et seulement en 1881 que l'édifice sera délivré des dernières constructions qui l'enserraient.

La partie de l'histoire du Panthéon qui nous intéresse le plus commence à la Renaissance, parce qu'elle se mêle alors à l'histoire de l'art. Tel que nous le voyons aujourd'hui, le monument présente à l'intérieur des dispositions très claires et qui n'ont jamais été changées. Élevé sur un plan circulaire et avec sa coupole, toute sa construction repose sur huit massifs de maçonnerie ou pieds-droits et sur des colonnes. On y voit quinze autels, sept grands, placés dans les enfoncemens qui sont entre les pieds-droits, et huit petits, qui, appliqués à ces parties pleines, sont surmontés de tabernacles portés sur des colonnes plus petites. Au-dessus règne un entablement, et tout cela constitue la structure et la décoration du rez-de-chaussée. Plus haut se développe un grand bandeau, un atique percé de fenêtres couronnées de frontons et séparées les unes des autres par des compartimens de stuc de différentes couleurs. Puis sur un second entablement s'élève la coupole avec ses caissons. Cet ensemble de lignes et de formes est rehaussé par la richesse des matériaux. Pas une partie qui, d'abord, n'ait été

bâtie ou ornée de marbres précieux, de métaux, de porphyre. Par ses dispositions générales et par son décor, le Panthéon a exercé la plus grande influence sur l'architecture moderne. On voit que depuis le commencement du xv^e siècle les architectes s'en sont inspirés; mais on peut dire que la coupole même, considérée comme type, n'a pris toute sa valeur et développé extérieurement sa beauté que depuis que les artistes l'ont élevée sur le corps d'un édifice. A Rome, à partir de la construction de Saint-Pierre, elle a servi de modèle aux dômes nombreux qui marquent dans la silhouette de la ville. Enfin, c'est de l'assemblage des matériaux richement colorés qui décorent la Rotonde, qu'est venu le goût de somptueuse polychromie lapidaire qui règne dans les églises d'Italie depuis la Renaissance.

A partir de cette époque, le Panthéon devient donc un objet d'étude pour les plus grands artistes. On sait assez ce que Bramante en a tiré. Raphaël, surintendant des édifices de Rome, l'aimait et sans doute était frappé de son aspect mystérieux et presque funéraire puisqu'il voulut y avoir son tombeau. Il avait conçu le projet de rétablir les monumens antiques et il avait fait, à ce sujet, un programme magnifique. Nul doute que le Panthéon ne fût compris dans ses prévisions. Il en a laissé deux dessins que M. le baron de Geymüller nous a fait connaître et qui ont le caractère d'une restauration. Alors, tout au moins, la façade devait être en assez mauvais état; car on sait que depuis un temps indéterminé jusqu'au xvi^e siècle, il manquait trois colonnes à l'angle oriental du portique. Celui-ci fut encore compromis davantage quand Urbain VIII le dépouilla des bronzes que les barbares et après eux l'empereur Constant y avaient laissés. Et je n'ai pas à rappeler ce que dit Pasquin de cet acte de vandalisme.

Ce fut Alexandre VII qui compléta le vestibule. Il avait pour la Rotonde une admiration très vive. Mais s'il fut bien inspiré dans sa prédilection pour elle, tant qu'il s'agit d'en débayer les abords et d'en remettre la colonnade en état, il parut moins heureux quand il fit étudier un projet pour orner la coupole et pour vitrer l'ouverture qui est à son sommet. En réalité, la Renaissance, si éprise des anciens, prenait avec eux de grandes libertés. Nous passons pour ne pas exagérer le respect. Cependant, avec notre fidélité à l'histoire et nos scrupules quand nous devons toucher aux œuvres du passé, nous nous étonnons de voir comment les restes les plus vénérables de l'antiquité étaient diminués et compromis par ceux-là mêmes qui professaient pour eux une sorte de culte. Chacun, à sa manière, y a laissé sa trace. En ce genre, aucun dommage n'est comparable à celui qui fut porté au Panthéon par Benoit XIV. Son architecte, Paul Posi, refit à sa manière la décoration de l'attique,

et, pour agrandir et ouvrir les fenêtres simulées qui s'y voyaient, il coupa les arcs de décharge placés immédiatement au-dessus des colonnes. La conséquence de ce travail n'était que trop certaine : la coupole se crevassa, mais heureusement sans fléchir.

A côté de ces entreprises le plus souvent regrettables, combien le Panthéon n'a-t-il pas suscité de travaux dignes de louanges ! Combien d'artistes et de savans ne l'ont-ils pas étudié avec le seul désir de faire ressortir ses beautés et d'en pénétrer la raison. Raphaël n'avait pas été le premier à en tracer l'image. Avant lui, sous le pontificat de Paul II en 1464, François di Giorgio Martini l'avait fait, sans beaucoup de fidélité sans doute, mais obéissant déjà à un puissant attrait. Il est impossible de donner avec des mots l'idée de ces dessins des maîtres de la Renaissance si différens des nôtres par le caractère. Il faudrait en présenter ici des fac-similés. Qu'on sache donc seulement que Palladio et Serlio, que Jacques Sansovino, que Balthazar et Salluste Peruzzi entre tous, que Julien de San-Gallo, Antoine Dosio et Chérubin Alberti ont rivalisé pour le vieux monument d'admiration passionnée. Les critiques d'Antoine de San-Gallo le jeune n'ont rien ôté de sa valeur à ce concert d'enthousiasme. Depuis près de cinq cents ans le Panthéon est l'objet d'un hommage ininterrompu. Les livres et les dessins qui lui ont été consacrés composent un répertoire immense. Les architectes français y tiennent un rang honorable ; mais, à mon sens, ils devraient y occuper une place plus grande. Les ouvrages de Desgodetz et d'Isabelle jouissent, en la matière, d'une autorité incontestée et j'ai déjà parlé de la remarquable restauration d'Achille Leclère et d'autres documens originaux également inédits. Signés d'architectes qui comptent parmi les plus distingués de notre temps, ils sont déposés à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts et à la Bibliothèque nationale. En les consultant, on trouverait de nombreux relevés faits sur le monument même et des rendus exécutés, d'après ces données exactes, avec le plus profond sentiment du caractère antique.

En résumé, la bibliographie du Panthéon, livres et documens figurés, peut se partager en quelques catégories. On y rencontre d'abord les œuvres qui intéressent la théorie de l'architecture, œuvres où l'on s'est efforcé de consigner, au moyen de mensurations plus ou moins fidèles, les proportions de l'édifice. Mais en même temps, on voit paraître chez différens auteurs une autre tendance. Le travail auquel ils se livraient ne pouvait manquer d'éveiller en eux le sens critique. Plus leur examen était approfondi et plus ils devaient être frappés des anomalies et des désaccords qui existent dans la structure du monument. Rien que l'association d'une portique à plates-bandes avec un édifice rond soulevait une question

et voulait une date. Mais à côté du fait général, il y avait des faits de détail dont il fallait chercher l'explication. Ainsi après avoir observé que le vestibule est détaché du reste et que son entablement meurt entre les deux corniches du tambour sans lien avec elles, on se demanda si le portique et la rotonde étaient contemporains et s'ils avaient été conçus d'un seul jet. On en vint à s'étonner qu'il y eût deux frontons, l'un surmontant un avant-corps de briques appliqué à la rotonde et presque entièrement masqué, et l'autre appartenant au portique de marbre, et que ce second, par son toit, vint couper le premier à sa base sur une notable longueur. C'étaient autant de disparates qui provoquaient les contradictions et appelaient les commentaires. A ces problèmes que l'on hésitait à résoudre par respect pour l'antiquité, mais qu'on ne pouvait cependant supprimer, s'en ajoutaient d'autres qui réclamaient les lumières des archéologues. Comment reconstituer le Panthéon tel que le texte de Pline nous le fait concevoir? Nul doute sur le portique où on lit encore le nom d'Agrippa. Mais qu'étaient les sculptures du fronton? où étaient les chapiteaux en bronze de Syracuse? à quel endroit et comment étaient placées les cariatides de Diogène? Telles sont les questions qui, posées depuis longtemps, ne sont pas encore résolues, et l'on verra pourquoi.

Mais un point sur lequel on n'a raisonné que plus tard, c'est sur la construction du Panthéon et particulièrement sur les conditions de stabilité de la coupole. Et c'est cependant un sujet important. En effet, cette voûte est immense, et elle est encore la plus vaste qui existe. Elle n'a pas moins de 43^m,42 d'ouverture à sa base, sur 43^m,12 de hauteur. Comment une pareille masse de matériaux est-elle tenue en équilibre depuis tant de siècles? Il y avait là une question de construction qui méritait d'être approfondie, mais qui restait incertaine.

Au Panthéon, on se trouve donc en présence d'un triple ordre de difficultés. L'édifice est-il le fait d'une conception unique ou est-il le résultat d'une juxtaposition, impliquant une date différente pour chacune des parties qui le composent? quel était l'édifice primitif, et comment le reconstituer en complétant ce qui existe au moyen des textes? Enfin par quels artifices si excellents la rotonde et la coupole ont-elles été bâties, qu'elles sont restées debout jusqu'ici?

Sur les premières questions on n'a pu se mettre d'accord. Beaucoup d'artistes et d'antiquaires, parmi lesquels Palladio, Charles Fontana, Piranesi, Hirt, Fea, Nibby et Canina ont discuté sur l'adjonction possible du portique à la rotonde. Tandis que, parmi eux, les uns pensaient que la rotonde était plus ancienne que le vestibule, et que quelques-uns restaient dans le doute, d'autres con-

cluaient à l'unité du monument et l'attribuaient à Agrippa. Toutes les raisons que l'on peut apporter à l'appui de cette conclusion ont été présentées par Fea dans un livre publié d'abord en 1807, puis en 1820 sous ce titre décisif : *l'Integrità del Panteon rivendicata a Marco Agrippa*.

Non moins nombreux sont ceux qui ont pris à cœur de restaurer le Panthéon conformément au témoignage de Plin. On avait bien pu concilier les textes, mais il était plus difficile de mettre les textes d'accord avec les faits. Si je ne craignais d'abuser, je citerais les architectes qui, comme Serlio, se sont joints aux savans pour s'occuper des chapiteaux de bronze ; et ceux aussi qui ont travaillé sur les cariatides. Il suffira de dire sommairement quelles sont, sur l'un et l'autre sujet, les solutions qui ont été proposées. On ne sait pas bien ce qu'était le bronze syracusain, quelles étaient sa couleur et ses ressources ; mais on a supposé que les chapiteaux de ce métal appartenaient aux tabernacles, et qu'après les incendies ils avaient été remplacés par des chapiteaux de marbre. Quant aux cariatides, il y en a parmi nos auteurs qui pensent qu'elles ont été enlevées par Boniface IV, mais alors on ne voit pas d'où elles auraient été extraites. Quelques autres s'en sont servis pour remplacer les colonnes des tabernacles, mettant ainsi la statue de l'autel entre deux figures de même grandeur, ce qui serait une faute. Certains d'entre eux les établissaient sous le vestibule soit sur les colonnes de la nef du milieu, soit dans les entre-colonnemens. Enfin il en est qui les ont rangées sur l'attique, leur faisant ainsi porter l'entablement supérieur d'où part la coupole. Ce fut l'opinion de Winckelmann et c'est celle de M. Frédéric Adler. Suivant ce savant architecte, au-dessus des pieds-droits et des enfoncemens formant chapelles, et interrompu seulement par la niche du maître-autel et par la porte, aurait régné un entablement sans ressauts. Les cariatides y eussent été placées à l'aplomb des colonnes ; et cette opinion est celle qui a généralement prévalu.

La construction était ce dont on s'était le moins occupé, soit qu'on crût la mieux connaître que le reste, soit qu'elle intéressât moins, ici, que l'esthétique et l'histoire. J'ai dit que l'édifice repose sur huit piliers ; et l'on pensait que, conformément à ce que l'on observe dans plusieurs monumens romains, ces massifs de soutien étaient formés sur leurs deux faces de larges murs de brique, et que l'intervalle qui séparait ceux-ci était rempli d'un blocage de petits matériaux. On connaissait bien les arcs qui vont d'un pied-droit à l'autre ; ces arcs ont toute l'épaisseur du tambour et se voient au dehors. Quant à la coupole, on imaginait qu'elle était soutenue par une suite de nervures allant de sa base

à son sommet, et se reliant à différentes hauteurs par des couronnes de maçonnerie concentriques. Mais aussi on avait en grande considération le dessin de Piranesi qui figure, dans la voûte, des arcs curvilignes placés à une certaine hauteur, mais cependant sans points d'appui. Il y avait encore d'autres solutions qui, bien qu'elles fussent hypothétiques, ont été souvent répétées. D'ailleurs, on croyait la voûte construite en matériaux légers, par conséquent, moins forte qu'elle n'est et incapable de porter des ornemens de métal. On savait bien qu'entre la voûte intérieure et sa paroi extérieure il existait un vide, et que des arcs-boutans maintenaient l'écartement des deux enveloppes; mais on ne savait point par quel artifice de construction la voûte intérieure se déchargeait sur ces contreforts.

Pour tout ce qui touche à la partie archéologique du sujet, personne ne connaît mieux et n'a plus parfaitement exposé l'état présent de la science que M. le commandeur Lanciani, le nouveau correspondant de l'Institut. En possession d'une érudition immense et plus versé que personne dans la connaissance des antiquités romaines, il a consigné dans des mémoires publiés soit dans les *Notizie degli scavi di antichità*, soit dans le *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, le résultat de ses études sur le Panthéon. Ces travaux sont des modèles de méthode et de clarté. Pour lui, il n'hésite pas à penser que le portique et la rotonde, tels qu'ils existent aujourd'hui, ne sont pas entrés ensemble dans la conception du premier édifice, et cela par des raisons tirées des discordances architectoniques dont il a été parlé et qu'il fait ressortir avec évidence. Il y a là, selon lui, un problème à résoudre; et historiquement, il y a même un mystère qui vient de ce que les briques trouvées autour du monument et jusque dans l'avant-corps, qui est entre la rotonde et le portique, sont du temps d'Adrien. Une invitation à faire des recherches nouvelles, telle est, en somme, la conclusion de l'éminent archéologue.

Même invitation, même appel en ce qui concerne la construction. Quels moyens avaient été particulièrement employés pour élever la coupole? Un ingénieur qui est en même temps un esthéticien des plus délicats, M. Choisy, avait reconnu l'importance des questions qui se posaient à propos de cette voûte, « pour laquelle, dit-il, une durée de dix-neuf siècles semble être la meilleure garantie des procédés employés pour la bâtir. » Et il ajoutait que « les connaissances de ces méthodes fourniraient une donnée précieuse pour l'avancement de l'art de bâtir et un fait important pour l'histoire de l'architecture antique. »

Et avant d'aller plus loin, je résume encore l'état des idées sur le Panthéon : doute sur son unité; croyance à l'antériorité probable

de la rotonde, par rapport au portique; désir de connaître le système de construction employé pour la coupole et ayant assuré sa durée.

C'est ici que se place l'heureuse intervention d'un pensionnaire de l'Académie de France, de M. Chedanne. Le règlement de l'Académie porte que dans la dernière année de son séjour en Italie, le pensionnaire architecte exécutera la restauration d'un édifice antique, travail comprenant un état actuel et un état restauré de l'édifice. Un mémoire historique et justificatif sera joint à ces dessins. Je croirais amoindrir mon sujet en ne disant pas que l'idée de ce bel exercice est due à Colbert. En tout cas, l'artiste choisit librement le monument qu'il veut restituer; M. Chedanne a porté sa préférence sur le Panthéon.

Maintenant, voici dans quel ordre il a procédé, et la méthode qu'il a suivie n'est pas le moindre intérêt qu'offre son travail; elle en est, en partie, la moralité. Il a commencé par relever le plan du monument. Bien d'autres architectes l'avaient fait avant lui. Mais M. Chedanne le recommença, en y portant une attention extrême; et ses mesures, prises avec un soin minutieux et soumises à maintes vérifications, lui donnèrent un premier et important résultat. Jusqu'ici, on avait distingué dans le Panthéon le gros œuvre et la décoration. On pensait que la construction avait d'abord été faite de manière à se suffire à elle-même et que, après cela, on avait appliqué sur le massif de maçonnerie une ordonnance architectonique indépendante et constituant un simple placage. C'était l'opinion de Viollet-le-Duc, et elle avait grand crédit. Dans ces conditions, les deux élémens n'eussent pas été dans une corrélation intime. Mais, le plan une fois dressé, M. Chedanne reconnut, par la direction d'axes encore inexactement déterminés avant lui, que la construction et le décor formaient, sur le sol, un tout parfaitement uni, s'ordonnaient suivant des lignes identiques. Il s'arrêta à cette constatation, qui était une première découverte, et il en conclut qu'une pareille unité, si elle existait dans le plan, devait se retrouver dans l'élévation et dans toutes les parties de l'édifice. Cette vue si logique était bien celle d'un véritable architecte. Elle est conforme aux plus saines théories de l'art; elle devait bientôt se vérifier.

Depuis longtemps déjà, on remarquait, en quelques places, à la base de la coupole, des traces d'infiltration. Elles existaient à droite et à gauche de l'autel principal. Elles appelaient une réparation prochaine des enduits salpêtrés. Mais comment l'opérer? Il appartenait à l'administration d'y pourvoir. Appuyé par deux amis, qui sont l'un et l'autre membres du parlement italien et éminens architectes, M. le comte Sacconi et M. Beltrami, M. Chedanne obtint

que la restauration des caissons, restauration nécessaire, fût entreprise. On y procéda sous sa direction et, le 20 mars, après que le revêtement endommagé par l'humidité eût été abattu, on vit aussitôt que la coupole repose sur une série de petits arcs encore ignorés et en même temps que ces arcs retombent rigoureusement au moyen de piliers sur l'axe des colonnes du rez-de-chaussée. De plus, ces arcs sont, non pas inclinés comme la voûte, mais dans une direction verticale. Que conclure de là? C'est que ce système d'arceaux sert d'appui à la coupole et de lien entre celle-ci et le corps du monument. C'est enfin, à un point de vue plus général et non moins important, c'est qu'au Panthéon, la construction et la décoration font un tout indissoluble et que les colonnes ne sont pas un simple ornement, mais qu'elles soutiennent, en partie, l'édifice.

On le comprend aisément : les arcs découverts par le jeune architecte supportent la partie voûtée ; ceux dessinés par Piranesi, et indiqués beaucoup plus haut, ne reposaient sur rien. Ils étaient suspendus et ils épousaient la forme de la coupole. Ils pouvaient aider à en maintenir la courbure, mais non pas en assurer la stabilité. Ils étaient inutiles à l'ensemble.

On vit aussi, quand les enduits eurent disparu, non-seulement que les caissons sont bâtis avec la voûte, mais que la voûte elle-même est construite en matériaux parfaitement réglés, en grandes briques et non pas en un blocage de matériaux légers, comme on tendait à le penser. De plus, on trouva au centre d'un des caissons mis à nu un crampon de bronze, indiquant qu'à cette place une rosace ou tout autre ornement de métal avait pu se trouver fixé.

Enfin, M. Chedanne, après qu'il y eut été autorisé par le ministre de l'instruction publique d'Italie, qui comprit tout d'abord l'importance des découvertes de notre pensionnaire, M. Chedanne tira d'un des arcs mis à jour quelques briques et il y trouva des marques concordantes qui rapportaient la construction de cette partie de l'édifice au règne d'Adrien.

Était-ce un détail et le fait d'une restauration datant du ⁱⁱe siècle? Il fallait s'en assurer. Les autorisations nécessaires furent libéralement accordées. La maçonnerie fut interrogée à différentes hauteurs et jusqu'à sa base ; et partout les briques se trouvèrent d'accord pour attester par écrit que c'était, non pas au temps d'Auguste, mais à l'époque d'Adrien qu'il fallait attribuer la construction de la rotonde du Panthéon.

Telles sont jusqu'ici les découvertes de M. Chedanne et on en voit les conséquences : unité organique de l'édifice dans lequel le système de la construction est intimement lié à la décoration ; arcs de la coupole servant de lien entre les parties hautes et

les parties basses de l'œuvre ; obligation d'admettre que le Panthéon est une construction qui ne remonte ni à la république, ni à Agrippa, mais qui appartient à Adrien ; et par suite, nécessité de reconnaître que ce n'est pas le portique qui a été ajouté à la rotonde, mais bien la rotonde qui a été accolée au portique.

Ce sont là des résultats importants. Évidemment la lumière jetée par ces faits nouveaux sur l'histoire et sur la technique de l'architecture est grande. Les théories les mieux fondées en raison en souffrent quelque dommage. Il ne resterait plus de l'œuvre d'Agrippa que le vestibule et son fronton. Mais à côté de l'inscription gravée par le fondateur, il y en a une autre, celle de Septime-Sévère et de son fils. Comment comprendre celle-ci ? Quelle sorte de restauration fut exécutée par les deux empereurs pouvant rappeler le premier édifice ? Sur ce sujet, un vaste champ est ouvert aux conjectures et M. Chedanne pourrait s'y aventurer.

Mais la nature de son travail lui impose une réserve extrême, et il ne paraît pas disposé à s'en départir. Il ne veut rien avancer que sur preuves formelles ; c'est ainsi que doit être conduite une restauration. Rechercher dans un monument les témoignages de son état passé, et après avoir reconnu ce qu'il en reste à la surface du sol, fouiller ses substructions, retrouver en terre quelque pan de muraille, ou la place d'une colonne, utiliser des fragmens en les remettant au lieu qu'ils devaient logiquement occuper, en résumé, partir de l'état actuel pour remonter de fait en fait à l'état ancien, tel est l'ordre que doit suivre notre architecte dans l'œuvre qu'il poursuit. Il y apporte l'intelligence et l'amour de son art, la connaissance de toutes les parties que l'architecture embrasse. Son esprit est pénétrant et réservé ; il a les qualités qui inspirent la confiance et la sympathie.

Ces sentimens, il les a rencontrés à Rome de la part des artistes italiens, et chez les hommes qui sont placés à la tête des grands services de l'État. Le ministre de l'instruction publique, qui était alors M. Villari, le sous-secrétaire du même département, M. le comte Pullè, les deux directions des arts dans la personne de leurs chefs éminens, M. Barnabèi et M. Buongiovannini, n'ont pas ménagé au jeune artiste les marques d'intérêt. Comprenant aussitôt la valeur et la conséquence de pareils travaux pour l'art, pour l'histoire et pour l'archéologie, le ministère a pris une part effective à l'œuvre commencée : il en a assumé les frais. Sans doute le même concours lui sera prêté par l'administration éclairée de M. Martini. De la sorte, le fruit des découvertes est mis en commun et le profit en est pour la science. De tels faits honorent hautement un pays et excitent en nous une vive gratitude. Ils portent nos pensées dans une sphère meilleure où toute division s'efface

et où les esprits faits pour travailler à la vérité sont heureux de se rencontrer et de s'entendre.

Les travaux du Panthéon se poursuivent et plusieurs faits de détail apparaissent sans qu'on puisse en tirer encore de conclusions certaines. Après avoir reconnu que la Rotonde était postérieure au portique, une idée se présentait naturellement à l'esprit : c'est que s'il restait d'autres vestiges du temple élevé par Agrippa, on devait les rencontrer sous le sol actuel du Panthéon. Pour s'en assurer, une excavation a été pratiquée, sous une dalle désignée par M. Chedanne comme étant dans la direction présumée du mur de la *cella* primitive, et on y a trouvé, à côté de blocs de tuf laissés en désordre, un pavage antique de marbre encore en place à plusieurs endroits. Au-dessous s'étend une aire de béton et plus bas une nappe d'eau. Des sondages opérés extérieurement et dans le voisinage du *laconicum* ont fait voir la même aire bétonnée et la même couche d'eau. Celle-ci donnant partout à sa surface un niveau constant, on a établi sans peine la profondeur relative des différents sols existans et mis au jour par la fouille. Ainsi le pavé de marbre retrouvé à l'intérieur est à 2^m,13 en contrebas du vestibule, et s'il en est ainsi, comment communiquait-on du portique aux autres parties du temple ? Sans pousser plus loin, on voit que, dans l'état présent des choses, il est difficile d'émettre une opinion.

Néanmoins, quels que soient les faits inattendus que les fouilles doivent nous révéler, la part de découvertes qui revient à M. Chedanne est assez importante pour qu'on ne tarde pas davantage à la faire connaître. Quant aux conséquences, après ce qui vient d'être rapporté, il faut renoncer à beaucoup d'idées reçues et la science elle-même est changée sur plus d'un point. Si l'on reconnaît aujourd'hui que l'édifice circulaire est d'Adrien, plusieurs des questions qui ont le plus occupé les savans deviennent moins difficiles à résoudre. D'abord, je le redis, il ne faut plus attribuer la rotonde au temps de la république. Aussi bien, était-il difficile d'admettre que l'architecture romaine eût, en quelque sorte, débuté par cette œuvre sans précédent, par une construction aussi considérable et aussi belle sans qu'il en eût été fait mention. Aujourd'hui, on comprendra mieux qu'après maintes entreprises qui introduisirent à Rome les formes de l'architecture orientale et sous un empereur architecte et éclectique comme Adrien, le Panthéon ait été exécuté avec la perfection où nous le voyons. D'ailleurs, on le croit encore, c'est de l'Asie et non de l'Italie, c'est de la Mésopotamie qu'est venu l'art de faire des massifs de briques et de matériaux comprimés et de les revêtir de paremens de marbre, ou d'albâtre

comme cela se pratiquait dès une haute antiquité dans le palais des rois d'Assyrie. De pareilles masses de matériaux dans lesquelles le bois n'entraît pour rien à Rome étaient à l'abri du feu. Cette considération, que j'ai déjà émise, on peut l'opposer à ceux qui voudraient qu'Adrien eût rétabli le Panthéon dans son état primitif. Comment, étant dépourvu de tout élément combustible, le premier temple aurait-il été incendié? Il semblerait que la réfection de l'an 123 eût été, en partie du moins, une création.

Dans ces conditions, nous nous arrêtons avec hésitation devant les textes de Pline. Ne sont-ils pas plus vieux que le Panthéon actuel de près d'un siècle? Ces textes ont été étudiés avec une persévérance infatigable; ils sont l'objet d'un grand respect. Mais peut-être a-t-on étendu outre mesure leur signification? Non-seulement on tient compte de ce qu'ils disent et on l'accepte; mais, même en présence du monument, on croit devoir admettre, comme attesté par eux, ce qu'ils ne disent pas. Pline parle d'un temple. Il fait mention d'un fronton, de cariatides, de chapiteaux de bronze; mais nulle part d'une rotonde et d'une coupole, chose cependant dignes de remarque. Cette voûte si vaste devait être, même à Rome, quelque chose qui méritait l'attention. En tout cas, rien de ce que rapporte l'auteur ne s'accorde avec ce qui existe. Mais si l'on veut bien penser qu'il voyait et décrivait un autre édifice, tout se simplifie. Alors le temple, un octostyle, se développe suivant les règles de Vitruve et la *cella* répond logiquement à l'ordonnance du vestibule. L'intérieur est divisé en trois nefs par des colonnes dont les chapiteaux sont de bronze. Les colonnes du milieu forment un premier ordre et elles portent des cariatides sur lesquelles la charpente vient poser. Cette partie de l'œuvre a pu brûler, les poutres n'étant pas seulement de bronze, mais de bois recouvert de métal. L'incendie a pu être allumé par la foudre; il a pu aussi être concentré dans la *cella* et le portique rester intact. Voilà ce qu'il serait permis de penser du premier Panthéon, en concluant de ce qu'il en reste à ce qui en a péri; et peut-être les découvertes à venir viendront-elles justifier ces conjectures.

Quant au texte de Dion Cassius, il s'appliquerait aux choses de son temps. Pline était mort en 79. Dion, qui était né en 155, a certainement vu le monument dans un état différent de celui que Pline a décrit. Depuis lors, le Panthéon avait été brûlé et rétabli deux fois. Les restaurations très fidèles telles que nous nous efforçons de les exécuter aujourd'hui n'étaient guère plus dans les habitudes des anciens que les copies serviles; et chaque empereur devait être tenté de mettre du sien dans ce qu'il reconstruisait. Dion vit le Panthéon tel qu'il était sous Septime-Sévère, et c'est de celui-là qu'il a parlé. Mais cette réfection venait après cell

d'Adrien et malgré l'inscription dont il a été parlé plus haut, peut-on la considérer comme ayant reproduit avec une rigoureuse exactitude le temple bâti ou consacré par Agrippa?

Mais je discute, j'émet des suppositions et des doutes, et je n'ai point qualité pour cela. Qu'on m'excuse. Tout ce que je puis dire, c'est que les découvertes de M. Chedanne me semblent simplifier la tâche des archéologues et leur enlever un grand souci : celui de faire cadrer les indications fournies par Pline avec la réalité présente, celui de faire entrer dans un édifice postérieur en date ce qui appartenait à un édifice plus ancien.

Ce que le travail dont nous nous occupons a aussi de particulier, c'est que l'auteur y est parti de l'étude de la construction. Il n'a pas été ébloui par les beautés de son modèle au point de n'en voir le complément que dans sa propre imagination. Il a voulu en connaître la raison profonde. Il n'a pas eu la prétention d'interpréter les textes : cet art n'est pas le sien. Il se borne à déchiffrer les débris du passé et à interpréter les formes architectoniques, ce qui constitue une épigraphie et une philologie spéciales. Maintenant que les marques empreintes sur les matériaux ont fourni leur témoignage, il continue son œuvre technique en recherchant dans les substructions les vestiges des fondations anciennes et la condition statique des constructions actuelles. Ensuite, il achèvera son œuvre en poursuivant ses investigations jusqu'au sommet de la coupole. Plus tard, et seulement lorsqu'il en aura bien reconnu et pénétré l'organisme intime, il revêtira l'édifice de ses ornemens.

La méthode est rationnelle, et, à ce propos, je veux appeler l'attention sur cette disposition d'esprit du jeune architecte. Ce n'est pas l'opinion généralement reçue que les élèves de l'École des Beaux-Arts et particulièrement ceux qui obtiennent le prix de Rome aient une grande prédilection pour l'étude de la construction. A entendre les détracteurs de l'institution, ce qu'on peut attendre de nos pensionnaires, ce sont surtout de belles aquarelles. Mais ils ne se bornent pas à cela et les personnes prévenues contre eux ne suivent pas d'assez près ce qui se fait rue Bonaparte. Depuis vingt-cinq ans, l'enseignement de la construction y a pris une place considérable : il embrasse au moins deux années. Après que les voies lui eurent été préparées par le vénérable M. Jay et qu'il eut été déjà développé par le baron Elphège Baude, il a été porté très haut par un artiste de premier ordre, Emmanuel Brune. Élève distingué de l'École polytechnique et, bientôt après qu'il en fut sorti, grand prix d'architecture, Brune, quand il fut appelé à professer à l'École des Beaux-Arts, déploya dans son cours la double intelligence et la double autorité de l'ingénieur et de l'architecte. Sa mort récente et prématurée a laissé un grand vide. Mais son successeur con-

serve pieusement l'esprit de ses leçons, esprit de principes rigoureux et de mesure, doctrine qui ne fait pas plus fléchir la science qu'elle n'entrave le sentiment. Mais ce que Brune a laissé après lui, c'est une génération d'architectes formés d'après ces idées, également préoccupés de l'art de bâtir et de l'art de décorer et ne les séparant jamais, parce qu'ils sont inséparables dans les chefs-d'œuvre. Ainsi Brune a été un maître véritable; il a formé des disciples convaincus, et, parmi eux, les pensionnaires de l'Académie restent au nombre des plus fervens.

Une évolution très importante s'est donc opérée dans notre école. On n'y descend pas, et comme par grâce, de l'esthétique aux considérations positives de la construction; on s'y élève de la construction attentivement consultée à l'histoire et à l'esthétique. Quand on calculera les arcs récemment trouvés au Panthéon, on verra probablement que, sans eux, les belles proportions de la coupole n'eussent pas été obtenues. Tant il est vrai que la disposition des matériaux, suivant certaines lois, est la raison tangible de ce qu'il y a de plus immatériel dans l'impression que nous ressentons devant un édifice.

Que les recherches continuent donc! Qu'elles nous apportent de nouveaux enseignemens et encore quelques-unes de ces briques qui semblent déposer sur la foi d'un serment! Qu'elles nous donnent des dates irrécusables et des points de repère évidens! Que la lumière soit plus complète! Nous la recevrons avec respect, mais peut-être avec quelque tristesse. Il y a parfois dans les découvertes une sorte de désillusion. Il semble qu'elles nous dépouillent d'une partie de nous-mêmes en nous enlevant des sujets d'initiative et en rabattant nos imaginations. Le vrai, d'ordinaire, est si simple! Et puis, ce n'est pas sans regret qu'on renonce à des idoles, à ces idoles dont parle Bacon, qui sont un héritage de ceux qui nous ont précédés et qui tiennent à ce qu'il y a de plus profond en nous. On ne s'en désintéresse pas. Cependant, elles tombent; mais elles laissent comme des décombres après elles. La voie en est obstruée et les jeunes vérités ont peine à cheminer à travers ces débris. Elles sont à nous, pourtant, et nous hésitons; on dirait que leur possession nous décourage. Est-ce donc fini? Non, certes! Nous aurons toujours à pénétrer des mystères. Et d'ailleurs, la vérité ne nous suffit pas toujours; nous voulons aller au-delà et, en présence de certaines constatations formelles, l'esprit conserve toujours ses droits à l'hypothèse.

Quant au Panthéon, ce ne sera pas la première fois que des faits de la nature de ceux que l'on y a constatés se seront produits à Rome. L'histoire s'y fait et s'y défait sous nos yeux. Il y a des imitations de la vérité, imitations logiques et sincères qui nous

captivent. Mais quand la réalité qui leur manque apparaît, elles s'évanouissent en un instant. Parmi les découvertes de la seconde moitié de notre siècle, aucune ne nous a plus frappé que celles du Forum. Jusqu'au moment où il a été mis à nu, on en jugeait par quelques colonnes qui surgissaient du sol, par quelques traces de la Voie Sacrée, par des arcs de triomphe, témoignages imposants, mais sans lien. Sur cela, l'imagination se donnait carrière. Les conjectures se multipliaient, on faisait des restaurations idéales, on échangeait des polémiques. Puis, les fouilles sont venues et on a vu un ensemble du Forum qu'on n'avait pas soupçonné. C'était bien ainsi qu'il avait été à une époque donnée et cela n'était pas sans grandeur. Mais je crois qu'à partir de ces vastes déblais, il s'est fait plus de silence autour de lui. On regarde cette paléontologie étalée sous les yeux, plus froidement qu'on ne faisait la ruine incertaine. On ne s'y aventure plus sans un guide et il se passera longtemps avant qu'on y vienne rêver.

Mais c'est affaire de sentiment et non pas de raison ; car quel grand bonheur pour nous que de savoir et de comprendre ! Si quelques vérités ne s'acceptent pas sans un instant de mélancolie, cependant nous ne sommes pas plus ingrats envers ceux qui les ont trouvées que nous ne nous montrons injustes pour les savants travailleurs qui s'en sont cependant écartés. Et pour revenir à mon sujet et pour conclure, je m'arrête à un passage de l'ouvrage de M. Frédéric Adler dont j'ai déjà parlé, passage qui contient une excellente théorie et qui restera prophétique. L'éminent architecte a été empêché de visiter le Panthéon autant qu'il l'eût désiré. Il s'en plaint et il dit : « Aucun édifice ne peut résister à l'analyse méthodique de son organisme. Chaque monument raconte lui-même son histoire au savant praticien qui est compétent et qui cherche et fouille. C'est souvent un chagrin pour le monument ; mais c'est une joie pour l'artiste. »

C'est bien là ce qui est arrivé au Panthéon. Je ne sais si le monument et ses admirateurs en seront attristés ; mais en attendant d'avoir dit son dernier mot, M. Chedanne a lieu d'être satisfait.

Il y a bien plus encore. Ces découvertes, qui occupent le monde savant, rendent un bon témoignage des études des pensionnaires de l'Académie de France. Elles font à l'institution un honneur qui rejaille sur notre pays. M. le ministre des beaux-arts l'a reconnu : il vient de donner à M. Chedanne une mission qui lui permettra d'achever sa restauration à Rome.

LA

FORTUNE MOBILIÈRE

DANS L'HISTOIRE

III¹.

LE CRÉDIT ET LA RUINE DES ANCIENS CAPITALISTES.

I.

Par quelle mystérieuse vocation la race juive en est-elle venue, au moyen âge, à monopoliser dans l'Europe chrétienne le commerce de l'argent? C'est ce qu'il est impossible de dire. Pourquoi ce petit peuple d'Israël, peu à peu répandu sur le monde civilisé, s'était-il attaché à cette branche de négoce plutôt qu'à toute autre, comme les indigènes de certaines de nos provinces se spécialisaient dans des professions déterminées, comme les Limousins se faisaient maçons, et les Auvergnats chaudronniers?

Doit-on croire que les prohibitions religieuses, en écartant jadis les catholiques des opérations financières, aient suffi à ouvrir aux

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 15 juin.

observateurs de la loi mosaïque ce champ d'activité délaissé par tous, et qu'ils s'y soient dès lors cantonnés, avec une prédilection si marquée que la liberté contemporaine et la Déclaration des droits de l'homme n'ont pu les en faire sortir ; puisque aujourd'hui encore, comparativement à leur petit nombre, les Israélites jouent dans les bourses et dans les banques un rôle absolument prépondérant, légitime récompense de leur travail, compensation méritée des persécutions qu'ils ont longtemps souffertes.

Faut-il voir un phénomène d'atavisme dans cette persistance des juifs actuels à creuser le même sillon que leurs pères ? Ceci n'aurait rien d'extraordinaire. De même il est assez admissible que le choix des juifs d'autrefois se soit porté sur les spéculations métalliques, précisément parce que ces spéculations étaient interdites aux autres citoyens, et que le métier de marchand d'or et d'argent, regardé comme vil, n'avait pas d'amateurs. Une fois qu'ils l'exercèrent, les juifs devinrent naturellement odieux au double titre de juifs et « d'usuriers, » — le mot d'usurier étant pris dans l'acception générale de « prêteur à intérêts » qu'il avait alors. — Et comme rien n'est plus contraire à la loyauté des prêts, ne développe davantage cet intérêt abusif et frauduleux, auquel nous réservons dans les temps modernes le nom d'usure, que l'absence de sécurité dans les transactions sur les capitaux, et que cette absence de sécurité était à peu près absolue, trois siècles se passèrent à tourner dans un cercle vicieux : la proscription périodique des banquiers augmentant l'usure, l'usure, devenue habituelle, motivant la proscription des banquiers.

Ce mot de banque, cette qualification de banquier, qui éveillent aujourd'hui l'idée de quelque local vaste et confortable, de quelque individu opulent et important, conviennent-ils bien à ces parias au nez crochu, la robe déshonorée par une rondelle jaune, qui se tiennent en plein air derrière leur table comme les marchands des quatre saisons. A eux le droit commun ne s'applique pas ; ils sont un peu moins que des hommes ; dans les tarifs de péages féodaux on les classe parmi les marchandises. Entre le « grand cheval » qui paie 8 sous et « le millier de harengs » qui doit 10 deniers, prend place « le juif, » taxé à 30 deniers au passage de la frontière.

C'est une faveur exceptionnelle des souverains, pour les grandes foires, que d'en permettre l'accès en franchise à « toutes personnes de juifs s'y rendant par terre ou par mer, » comme on autorise des forains, un jour de fête, à dresser librement un cirque ou une ménagerie.

Jusqu'au xiv^e siècle, les Lombards et les juifs, ces infidèles, ces

gens si mal vus, avaient rencontré dans les religieux chevaliers du Temple des concurrens habiles et achalandés. Dans un récent mémoire sur l'*Administration financière des Templiers*, M. Léopold Delisle a montré comment cet ordre de chevalerie, précurseur ou émule des sociétés italiennes, avait eu longtemps entre ses mains une grande partie des capitaux de l'Europe, à la fois trésorier de l'Église romaine et de beaucoup de princes et de particuliers durant tout le XIII^e siècle. Les richesses métalliques du roi de France, une partie de celles du roi d'Angleterre sont, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Philippe le Bel, confiées au Temple de Paris et y servent parfois de gages à des emprunts. Nombre de bijoux, de lingots, de successions en numéraire, sont aussi déposés dans l'enceinte du Temple et participent de l'inviolabilité traditionnelle des édifices pieux dont jouit cette caisse des consignations. Le génie administratif des grands maîtres étendit d'une manière favorable le cercle de ces opérations à l'ouverture de nombreux comptes courans.

Après la fin tragique de Jacques Molay et de la milice du temple de Jérusalem, cette institution de crédit collectif n'eut pas d'imitateurs, et le commerce individuel des israélites ne connut en France aucune rivalité jusqu'au commencement du XVI^e siècle. De riches bourgeois tinrent parfois leurs efforts, comme à Vesoul en 1291, dans la fondation du « Mont-de-Salins, » pour se soustraire aux usures des banquiers de profession, mais ces associations n'aboutirent à rien de sérieux. Le peuple, lors des courts bannissemens du juif, voyait avec joie l'expulsion de ce malheureux; il ne tardait pas à le regretter : soit que l'usurier chrétien, qui le remplaçait, se montrât plus dur que son devancier, comme Boutaric incline à le croire; soit simplement que le public payât, en définitive, les frais de toute atteinte portée au crédit.

On trouve les Lombards, durant la première moitié du XIV^e siècle, non-seulement dans les villes, mais dans de simples bourgs. Aux environs de Paris ils pullulent : à Lagny, Bray ou Montereau, aussi bien qu'à Meaux ou à Provins. On est surpris de rencontrer à Talant, gros village de la Côte-d'Or, aujourd'hui disparu, un petit juif qui avance au duc de Bourgogne de l'argent pour partir en guerre. Des financiers d'Asti s'établissent en Franche-Comté. Ils promettent de payer un cens annuel au seigneur, qui s'engage de son côté à leur faciliter les communications avec l'Italie (1336). Gentilshommes et « usuriers » ayant un constant besoin les uns des autres paraissent vivre alors en bonne intelligence. Des domaines sont donnés aux israélites, par de puissans princes, « en reconnaissance de leurs bons services. » Des autorisations indivi-

duelles leur sont accordées pour « voyager et trafiquer librement, » même pour « ne point porter sur leurs habits ni la roue, ni aucun autre signe qui puisse les faire reconnaître, attendu que ces signes pourraient leur occasionner divers périls à cause de la haine générale des juifs. » Ainsi s'exprime, dans une ordonnance, le comte de Roussillon (1355). Si du sud-ouest nous passons au sud-est, le Comtat-Venaissin, sous la domination des papes, ne leur fait pas trop mauvaise mine. Ils peuvent ouvrir des synagogues à Avignon, à Carpentras et autres localités.

En 1348, lors de la peste noire, dont le populaire voulut, selon son usage éternel pour les félicités et les malheurs publics, trouver l'auteur responsable, on attribua une part de son origine aux israélites, et généralement aux manieurs d'argent. Sans doute ceux-ci s'étaient enrichis durant les cinquante dernières années, qui avaient été les plus prospères du moyen âge. A coup sûr leurs affaires étaient actives. Ils prêtaient à toutes les classes de la société, soit sur lettres, soit sur gages; on le voit par leurs écritures, mises alors sous séquestre. Ils avaient de nombreuses créances sur des petits bourgeois et des paysans.

A cette époque, la persécution officielle contre les juifs, que l'histoire a enregistrée et que le lecteur connaît, commença, très dure. On saisit leurs livres par voie de contrainte, et, avec les registres, on enferma aussi leurs propriétaires. L'emprisonnement fut accompagné de spoliations, dans la mesure où elles purent s'exécuter. Il fut suivi de bannissement, quelquefois de mort. Le crédit public, — on le devine, — ne se porta pas mieux à la suite de cette banqueroute générale. C'était au début de la guerre de cent ans, et l'État fut réduit à emprunter, auprès des corps constitués, principalement des établissemens religieux, des sommes que les conseillers royaux avaient d'autant plus de peine à extraire qu'elles ne devaient jamais être remboursées.

Un siècle voué à la recherche de la pierre philosophale et où la pénurie de numéraire faisait priser si fort les mérites des alchimistes, ne pouvait pas supporter bien longtemps la fermeture des coffres judaïques. Le commerce de l'argent reprit, aussi général que précédemment, et dans des conditions toujours aussi louches et aussi précaires. Tandis que, sur la frontière de l'Est, le clergé en était encore à célébrer des messes pour la comtesse Marguerite de Bourgogne, en reconnaissance de l'expulsion des *vilissimorum et perfidissimorum judæorum* (1374), Charles le Sage donnait pouvoir, « sur la demande des juifs et juives » d'Orléans, au chevalier gouverneur du bailliage, de juger, « sans figure de jugement, » tous les procès où les juifs sont parties. Il les soustrayait, par pri-

vilège et selon leur vœu, au droit commun. Ailleurs certains écrivains, ou notaires, étaient seuls admis à instrumenter, pour les prêts d'argent faits par les israélites. Le pouvoir revenait à son système antérieur, qui consistait à les mettre en coupe réglée, à les tondre et à les saigner, au lieu de les écorcher et de les pendre. C'était une chose fructueuse et si bonne à exploiter que le juif! Chaque prince de la chrétienté cherche alors à en posséder le plus grand nombre. — Le roi de France n'avait-il pas acheté un jour à son frère, pour 20,000 livres, tous les juifs du comté de Valois? — Les seigneurs qui en possèdent redoutent de les perdre : le roi d'Aragon permet à des juifs de Perpignan de se rendre en France, « où ils espèrent exercer le négoce avec plus de profit que dans ses terres; » mais sous cette condition expresse de laisser à Perpignan leurs femmes et leurs enfans, et des garanties suffisantes pour le paiement de leurs contributions, comme membres de l'*Aljama* de cette ville.

Ces alternatives continuèrent durant tout le xv^e siècle : tantôt l'État allongeait, en faveur des Lombards, la durée légale de validité des dettes contractées auprès d'eux, en rendait la prescription plus difficile; les officialités ecclésiastiques mettaient aussi leurs foudres à la disposition des usuriers, lançaient des formules d'*injonction* pour forcer les débiteurs à s'acquitter envers ces infidèles. Tantôt les gouvernemens condamnaient à l'exil perpétuel les tribus hébraïques, et la « juiverie » de chaque cité, hommes, femmes, enfans et bagages, déguerpissait tristement, par terre ou par eau, à la recherche d'un lieu plus hospitalier.

Ce n'était pas sans espoir de retour : rançonnant, rançonnés, volés ou voleurs, ces héroïques financiers ne se faisaient pas trop tirer l'oreille, pour racheter en masse les impôts spéciaux de capitation, qui pleuvaient sur eux; quitte à se récupérer à leur tour sur le public. Étaient-ils accusés d'usure, ils pactisaient avec le pouvoir civil, qui bien souvent arrêtait ou paralysait lui-même les lois qu'il venait d'édicter.

Au xvi^e siècle, les juifs sont atteints d'une autre manière, beaucoup plus sûrement : les chrétiens leur font ouvertement concurrence, et le commerce des métaux précieux s'élargit. Il n'est guère de petite ville, sous Louis XII, où les maîtres-joailliers ne fassent la banque et ne prêtent sur les bijoux; tandis que dans les cités populeuses, à Lyon, Toulouse, Rouen (1543-1556), les institutions de crédit font leurs premiers pas sous l'œil bienveillant des souverains. Ceux-ci du reste sont les premiers à en profiter, à l'étranger plus encore qu'en France. A Anvers, le « facteur » du roi de Portugal contractait, pour le compte de son maître, un emprunt

de 3 millions d'écus d'or (75 millions de notre monnaie), couvert en une seule bourse; Thomas Gresham, agent de l'Angleterre, y emprunta, de 1558 à 1562, une somme correspondant *intrinsèquement* à 60 millions de francs, équivalant aujourd'hui au triple. Anvers était, il est vrai, à ce moment, la première place du monde; et son mouvement commercial passait, vers 1550, pour atteindre annuellement un milliard et demi de florins par an, non compris la négociation des « effets de change. »

Or la circulation de l'argent, sous cette forme, était considérable. Que la lettre de change, répandue dans les banques ou *casanes* d'Italie, dès le XI^e siècle, ait été inventée par les juifs, auxquels Montesquieu en fait honneur, et qui par ce moyen éludèrent la spoliation, ou qu'elle leur soit de beaucoup antérieure, comme pour ma part j'incline à le croire, il n'en demeure pas moins évident que la transmission des valeurs d'un lieu à un autre, grâce aux écritures et aux viremens de comptes, était pratiquée très largement dans toute la France, dès le commencement du XIII^e siècle.

Bien que des autorisations nominales soient données par les seigneurs à certains marchands, leurs sujets, pour « faire et adresser des lettres de change en tous pays, » il est vraisemblable que le commerce se passait de la permission des gouvernemens, quand ceux-ci ne jugeaient pas à propos de la concéder. Ces permissions peut-être n'avaient qu'un caractère fiscal, comme les timbres proportionnels dont nos traites doivent être munies depuis 1872.

Quelques opérations actuelles se sont faites de tout temps, sous d'autres noms ou même sans avoir de nom. Quand le trésorier du duc de Bourgogne invite, par un « mandement, » les Lombards de Seurre à porter au débit de son maître une somme de 1,200 écus d'or, précédemment inscrite au débit du comte d'Auxerre (1344), ce mandement est un véritable chèque. Quand, dans la même province, un chanoine, sur le point de partir pour l'Italie, contracte une obligation de 100 livres au profit d'un grand seigneur, en retour d'une lettre de change *en blanc* qui lui servira « à emprunter en cour de Rome et ailleurs, » ce chanoine reçoit sous cette forme une sorte de billet de banque; et le prince, qui délivre ce billet *en blanc*, émet une vraie monnaie fiduciaire dont la valeur est proportionnée à son crédit personnel; combinais on fort ingénieuse pour l'époque (1260).

II.

La monnaie fiduciaire était aussi en usage dans les villes dotées de banques publiques; de ces villes elle se répandait assez loin.

Dès la fin du xv^e siècle, les *loquis*, espèce de jetons en verre, monnaie représentative émise par la banque de Saint-George, à Gènes, ont cours dans tout le midi de la France, particulièrement en Languedoc.

Ce ne sont pas les idées sur la manière dont on peut mobiliser l'argent qui ont manqué au moyen âge. Il ne péchait pas par défaut d'imagination, mais par absence de sécurité dans les affaires et de moyens de communication. Jean sans Peur a-t-il besoin d'argent, en 1416? lui faut-il « une finance pour convertir à quelque paiement? » son trésorier achète à terme 137 pièces de drap de Courtrai, pour 2,764 écus, et les revend *au comptant* 2,200 écus. Ce procédé, qui vaudrait aujourd'hui à un fils de famille un conseil judiciaire, est alors une forme normale des emprunts. La ville de Bergerac, étant à court (1394), décide que celui ou ceux qui lui prêteront auront en mains les revenus du consulat, et en percevront le montant jusqu'à complet acquittement de leurs avances.

La difficulté de rentrer dans ses fonds, une fois qu'on s'en est dessaisi, par suite de l'inertie de la puissance exécutive et législative, dont le créancier n'attend qu'une protection insuffisante, et qui même souvent se tourne contre lui, en favorisant la mauvaise foi du débiteur, — si bien que c'est un « privilège, » chèrement vendu aux banquiers d'une certaine ville, que l'engagement pris par le suzerain « de n'accorder pendant *cinq ans* aucun sursis, sauf-conduit ou prorogation aux particuliers » qui seront redevables envers eux, — cet aléa du remboursement, qui rend les emprunts plus onéreux, les fait entourer aussi par les prêteurs de formalités plus dures.

Il n'était guère de petite somme avancée sans un nantissement de valeur bien supérieure, ni de grosse somme aventurée sans une garantie foncière, qui emportait l'éviction, à tout le moins temporaire, du possesseur. Des lettres-patentes de 1286 défendent de prendre en gage les objets nécessaires au travail journalier; le grand nombre des prohibitions renouvelées sur le même sujet, dans la suite des siècles, montrent combien peu elles étaient observées. L'emprisonnement, suspendu sur la tête des débiteurs insolubles, est une autre sorte de sanction, qui semble devoir assurer l'exactitude des paiemens, et qui ne prouve au contraire que la fragilité des contrats. La loi est ici d'autant plus sévère en théorie, qu'elle est plus faible en pratique; de même que le code pénal n'est jamais si terrible, que dans les pays et les époques où la criminalité est la plus impunie: frappant fort parce qu'il saisit peu. Les particuliers renchérissent encore, dans leurs conventions, sur les rigueurs de l'action publique. Des emprunteurs de laine

s'engagent (1380), en cas de non-paiement dans un délai fixé, à rester enfermés dans une tour *de la maison du créancier*. On multiplie les précautions : il y a dans le midi des « courtiers en paroles, » — *correter d'orella*, — qui tiennent registre des ventes et transactions verbales.

Le développement du crédit, au moyen âge, se heurtait aussi à l'embaras des communications. Il était coûteux et périlleux de transporter des espèces à longue distance. Aller chercher quatre mille francs de Paris à Melun n'est pas, au *xiv^e* siècle, une petite affaire. Les souverains, pour leur usage personnel, n'ont pas toujours de fonds à point nommé : le maître de la « chambre aux deniers, » — table royale, — fait dire « aux bonnes gens de Senlis qu'on ne pourrait payer ce jour ; » tandis qu'il envoie « pourchasser argent devers monseigneur d'Anjou, pour la dépense de l'hôtel. »

Les relations de place à place n'étaient ni assez régulières, ni assez étendues, pour que les lettres de change pussent suppléer, par les ricochets multiples qu'elles font de nos jours, au déficit de numéraire qui sévissait tout à coup en certains lieux. Le port même des traites, tirées d'un point sur un autre, exigeait, en l'absence de toute poste organisée, l'envoi d'un messager spécial. On préférait prendre patience, attendre la foire prochaine, qui fournirait à la fois l'occasion de négocier du papier et d'encaisser des lingots.

Le change, dans ces conditions, subissait des oscillations très fortes. A Barcelone, par exemple, dans la première moitié du *xv^e* siècle, le numéraire devenait très rare chaque année du 1^{er} juin au 31 août, à cause des achats de laine en Aragon. Il baissait ensuite, pour remonter beaucoup plus haut en janvier, en raison des achats de safran, et retombait de nouveau jusqu'à l'été. Mais ce qui, dans notre siècle, motiverait des différences de quelques centimes, en provoquait alors de 3 ou 4 francs. Régulièrement, le change de la monnaie d'argent en monnaie d'or comportait une commission, variant de 2 à 12 pour 100, et qui était communément de 6 à 8. Les comptes de la maison royale accusent sans cesse des « pertes d'argent pour change. » A la fin du *xvi^e* siècle, en Dauphiné, on paie encore 660 livres en argent pour en avoir 600 en or. Il est difficile d'admettre que les changeurs, qu'ils fussent propriétaires de leur « office, » ainsi qu'on le voit en Bourgogne, ou seulement locataires à l'année d'un bureau, d'un *étal* de change, comme dans l'Orléanais, aient pu de leur propre autorité, suivant qu'on les en accuse, « attribuer aux monnaies un cours usuraire. »

Il est probable, au contraire, que ce haut prix du change de l'argent en or tenait à la rareté effective de l'or. Cette rareté, on

ne s'en apercevait pas dans les paiemens de chaque jour, qui, pour la plupart, se faisaient en argent; mais elle affectait fortement celui qui voulait se procurer une certaine quantité d'or.

Il en résultait cette anomalie : que le prix marchand de l'or était beaucoup plus bas jadis que de nos jours, par rapport à l'argent, puisque le kilogramme d'or ne valait que 12 kilogrammes d'argent, au lieu de 15 et 18 kilogrammes qu'il vaut aujourd'hui; et que cependant les monnaies d'or bénéficiaient d'un change, actuellement inconnu, sur les monnaies d'argent qui s'échangent en général au pair avec elles, dans l'intérieur de chaque État.

Les opérations de change avaient pris assez d'importance, dès la fin du xvi^e siècle, pour que le gouvernement songeât à créer des courtiers en titre, auxquels elles fussent exclusivement confiées. Ces devanciers de nos agens de change contemporains étaient au nombre de 8 à Paris, en 1595. Louis XIII en porta le nombre à 30, et les érigea en corps sous le nom d'« agens de banque et de change, » avec deux syndics élus par la compagnie et renouvelables annuellement. Un édit de 1638 leur avait ordonné de faire bourse commune « du quart des profits. » Cette disposition tutélaire, dont les temps modernes se sont inspirés, dans la constitution du fonds de réserve qui seul a conservé la vie jusqu'à ce jour au monopole de la corbeille parisienne, en lui permettant de faire face, dans les jours de crise, aux engagements individuels de ses membres, cette disposition fut abrogée au bout de peu de temps « à la demande des courtiers. »

Ceux-ci jouissaient dès cette époque, au moins en théorie, du privilège exclusif de la négociation des lettres et billets de change, et percevaient une commission de $\frac{1}{4}$ pour 100, soit 25 centimes par 100 francs, payable moitié par le tireur et moitié par le destinataire. Ils demeurèrent courtiers de marchandises en même temps que de change; mais ils exercèrent de moins en moins la première partie de leur métier, et bornèrent au papier commercial leur rôle d'intermédiaires. Intermédiaires en effet, ils ne durent plus être que cela, depuis l'ordonnance de 1673 qui leur défendit « de tenir banque pour leur compte particulier. » La démarcation fut par là nettement établie entre les changeurs libres et commerçans qui très probablement subsistèrent, et les changeurs officiels non commerçans.

Les uns et les autres, agens brevetés et coulissiers marrons se réunissaient chaque jour à la Place au Change, près du Palais de Justice. C'était là que se tenait le change ou la *bourse*; car dès le règne d'Henri IV, ce terme était en usage. Bourse modeste, nullement comparable au Royal-Exchange de Londres, et qui n'était

qu'une simple cour pavée en plein air. Telle quelle, les gens d'affaires refusèrent de la quitter pour le parc Royal (près la Bastille), que l'État venait d'aménager à leur intention, et qu'ils trouverent trop loin du Palais de Justice. Ce fut alors que l'on construisit pour eux la place Dauphine, « la plus belle et la plus utile de Paris, » au dire d'un contemporain. Singulière persistance des traditions : l'heure de la levée de l'audience des magistrats, « de la sortie de la cour, » c'est-à-dire environ midi et demi, que les financiers avaient adoptée pour le commencement de leurs assises, et que l'on nommait au xvii^e siècle « l'heure de la Place au Change, » comme nous disons aujourd'hui l'heure de la Bourse, n'a pas varié depuis trois cents ans, bien que la Bourse ait émigré d'abord à l'hôtel de Soissons, rue Quincampoix, puis à l'hôtel de Nevers, rue Vivienne (1720), et que la spéculation n'ait plus aucun rapport avec la procédure.

Si le prix de l'argent est, selon le mot de Voltaire, « le pouls d'un État et un moyen assez sûr de reconnaître ses forces, » on doit avouer que notre situation, dans la première partie du xvii^e siècle, n'était guère florissante. Le change avec les pays étrangers, particulièrement avec la Hollande, d'où nous importions énormément, était de 6 à 10 pour 100. Pour avoir une lettre de crédit de Paris sur Rome, il fallait payer 25 pour 100 de la valeur. Cet état de choses tenait à la politique monétaire du gouvernement français, qui prétendait entraver le changement de rapports des métaux précieux entre eux. Nos ministres s'en désolaient en pure perte : « J'envoie, écrivait des Noyers à Richelieu, un mémoire sur la sortie d'un million d'or depuis huit mois par Calais. » Le transport du numéraire à l'étranger, strictement interdit en ce temps-là dans chacun des États de l'Europe, se jouait de toutes les prohibitions.

Il est plaisant de remarquer qu'en Espagne même, et dans toutes les possessions espagnoles, d'où nous étions venus tant de lingots, l'exportation de l'or et de l'argent restait entourée de formalités si minutieuses, que tout voyageur, avant de quitter ce pays, devait, pour les sommes les plus minimes, se munir d'un laissez-passer des autorités. Un dominicain français, allant de Roussillon en Languedoc, déclare « emporter 19 réaux et demi pour faire son voyage, » et un « travailleur de terre, » qui se rend d'Andalousie à Rome, fait une déclaration analogue.

A l'intérieur du royaume, le mouvement des espèces d'une ville à une autre demeurait sujet à de fâcheux hasards ; on s'y préparait : une commune du Dauphiné constate avec philosophie que la somme envoyée par elle à Paris, à son avocat, « s'est perdue par

les chemins. » Cependant la poste commençait à rendre des services appréciables. Il était loisible aux expéditeurs de monnaie de remettre leur argent au maître de poste de la localité, « d'en faire charger le livre, » et le commis, au point d'arrivée, « rendait sûrement » la valeur au destinataire. Ce n'était pas encore le bon postal de 1892, mais c'était un progrès sur le moyen âge.

Théophraste Renaudot, le fondateur du journalisme français, le cerveau le plus inventif peut-être de l'époque, dans lequel ont germé bon nombre d'idées utiles, à peine mêlées d'un grain d'utopie, proposait (1632) l'établissement d'un change public permettant à « tous ceux qui s'en voudront servir de faire tenir argent commodément de lieu à autre de ce royaume. » La chose n'aurait pas été impraticable, et l'État, qui n'était pas mieux outillé à cet égard que les particuliers, en aurait profité le premier dans ses embarras continuels. « L'argent est plus rare ici, écrivait alors de Toulouse le gouverneur de Languedoc, qu'en aucune autre grande ville, et il n'y a pas un sou à la recette générale. » Ce gouverneur fait traite sur le surintendant des finances, et ne peut obtenir le montant de son effet du banquier de Toulouse qui l'a chèrement escompté, avant que celui-ci ne soit assuré que ledit effet a été accepté à Paris.

Ayant à payer deux galères à Marseille, le secrétaire d'État de la guerre promet d'adresser une lettre de change de 30,000 livres; et comme il est à Château-Thierry, il attend, pour la prendre chez un banquier, d'être de retour à Paris. S'il doit faire parvenir de l'argent dans le midi, le gouvernement se procure d'importantes lettres de change sur Lyon; c'est aussi à Lyon que le trésorier de l'Épargne, — caissier payeur central du Trésor, — envoie l'un de ses commis faire accepter pour 500,000, voire 1 million de livres de traites, destinées à pourvoir à diverses services. Lyon fit la loi pour le change pendant les xvi^e et xvii^e siècles. Il se tenait dans cette ville quatre foires par an, foires d'argent surtout, appelées « paiemens, » qui duraient chacune un mois. Le premier du mois, à deux heures, en présence du prévôt des marchands, les opérations commençaient. Les banquiers, venus des quatre coins de la France, debout sur la place et en la « loge du change, » leur carnet appelé « bilan des acceptations » à la main, y inscrivaient toutes les traites, tirées sur eux, qui leur étaient présentées.

En regard de la traite acceptée, ils portaient une croix; s'ils voulaient réfléchir, ils cotaient un V qui signifiait vu; s'ils la refusaient, ils mettaient SP (sous protêt). Dans ces Champs de Mai des valeurs, le protêt des effets de commerce pouvait se faire au bout d'un mois entier; en temps normal, au contraire, suivant la juris-

prudence du parlement de Paris, le porteur ne pouvait donner au tiré que dix jours de répit après l'échéance, faute de quoi les lettres de change demeuraient « aux risques et fortunes » des endosseurs. C'est le commerce lui-même, banquiers et gros marchands de la capitale, qui, dans une assemblée plénière, avait dicté aux magistrats les termes de ce règlement. C'est aussi ce que nous nommerions aujourd'hui la « haute banque » qui, dans l'intérêt du crédit, fit renoncer l'État à sa prétention de contrôler les titres des lettres de change — « la rigueur des formalités ne devant pas être si exacte en telles sortes de pactions ; » — c'est elle qui tempérerait l'ardeur de répression dont le pouvoir public était saisi, tous les vingt ou trente ans, contre les *traitans* qui le volaient.

Prenant un payé pour tuer une mouche, le ministère défendait aux banquiers de délivrer à qui que ce fût des lettres de change, sans permission de la chambre des comptes, et surtout d'en délivrer aucune *en blanc*. Il espérait ainsi empêcher ceux à qui il prétendait faire rendre gorge, de transporter leurs biens à l'étranger ; en attendant, il paralysait toutes les affaires, comme un préfet de police qui suspendrait la marche des chemins de fer pour arrêter un malfaiteur.

En ce qui concerne les lettres de change délivrées en blanc, espèce de billets au porteur, le tiers-état avait demandé leur interdiction légale, afin d'atteindre l'usure qui se faisait, paraît-il, sous le couvert d'un change fictif. Ce dernier rapportait jusqu'à 28 pour 100 par an ; mais, dit un mémoire du temps, beaucoup de gens qui se livraient à ce négoce perdaient leur capital. Il en est de même aujourd'hui, pour ce genre de marchés à la grosse aventure, compliqués de risques spéciaux, et qui ne rentrent pas dans les conditions des prêts ordinaires. Le taux de 7 pour 100, pour trois mois, qui leur était appliqué, ne paraît pas lui-même exorbitant, lorsqu'on voit les banquiers, sous Louis XIV, exiger couramment 3 pour 100 de commission pour escompter une traite à vue, quel qu'en soit le montant, de Paris sur le centre de la France.

Outre les avantages attachés au rôle exceptionnel qu'il jouait dans le commerce de l'argent à l'intérieur du pays, Lyon était le centre de nos relations avec l'Italie. Pour l'Orient, on avait correspondance à Marseille ou à Smyrne, et pour tout le reste de l'Europe à Amsterdam ou Anvers. Il n'y avait que l'Angleterre avec qui la plupart de nos banquiers traitassent directement. Nous étions bien en arrière, sous le rapport des institutions de crédit, de nos voisins du Sud et du Nord.

Tout le monde connaît la brillante histoire de ces banques de

dépôt qui, depuis le ^{xii}^e siècle à Venise, depuis le ^{xiv}^e à Barcelone, le ^{xv}^e à Gênes, le ^{xvii}^e à Amsterdam, Hambourg, Rotterdam et Stockholm, jusqu'à la banque de circulation fondée à Londres en 1694, ont rendu, quoique traitées assez dédaigneusement par les écrivains modernes, d'inappréciables services en leur temps. Les récépissés délivrés aux dépositaires de fonds, à Venise, sous le nom de « parties de banco, » remplissaient dans le commerce le rôle de vrais billets de banque. Le crédit de cette monnaie fiduciaire était même assez bien établi pour que l'établissement ait pu, en 1690 et 1717, fermer la caisse du comptant, et décréter durant plusieurs années le cours forcé de ses billets, sans que le *banco* fit faillite, et sans que le change montât à plus de 10 ou 15 pour 100 ; taux qui fut de beaucoup dépassé pour les billets de la Banque d'Angleterre, lors des guerres du premier empire, pendant la suspension de leur remboursement en espèces.

Loïn de livrer, comme de nos jours, au contrôle hebdomadaire de la publicité, leur bilan étalé à tous les regards, ces établissements d'autrefois s'enveloppent de mystère. Par ce procédé qui donnait libre cours à des appréciations exagérées, leurs encaisses apparaissaient au public comme des puits sans fonds. On suppose, écrivait en 1721 un négociant estimé, que le numéraire de la banque d'Amsterdam « est de 3,000 tonnes d'or qui, évaluées à 100,000 florins la tonne, feraient un produit presque incroyable... » Incroyable en effet, puisqu'il eut atteint plus de 1,800 millions de francs actuels. A Hambourg, les teneurs de livres faisaient serment de ne point révéler les chiffres des dépôts entrant ou sortant ; grâce à leur silence inviolable, la situation de la banque demeurait ignorée.

III.

Hambourg joignait à ses autres attributions celle du prêt sur gages, qui se faisait en Allemagne et dans les Pays-Bas, dès les premières années du ^{xvii}^e siècle, d'une façon beaucoup moins onéreuse et plus régulière que chez nous. Marie de Médicis, retirée à Cologne où elle mourut à peu près dans la misère (1642), avait mis ses pierreries au mont-de-piété de cette ville ; et notre gouvernement, pour empêcher la vente de ces bijoux, s'empressa de payer les intérêts de la somme avancée à la reine. Aux états-généraux de 1614, la noblesse avait proposé l'établissement de monts-de-piété, « à l'instar de l'Italie, de l'Espagne et de la Flandre, » qui eussent prêté non-seulement sur les objets mobiliers, mais aussi sur les terres, comme notre Crédit foncier actuel. Il fut fait à

cet égard un projet très complet, très bien étudié; tous les monts-de-piété du royaume auraient eu correspondance entre eux... Quelle distance sépare, pour tant d'idées pratiques, le germe de la fécondation; ou, si l'on veut, combien est longue la durée de leur gestation par l'opinion publique! Le tiers-état, que l'on trouve en général à la tête de tous les progrès, fut pourtant unanime à repousser cette extension du crédit, en disant « qu'il y avait déjà bien assez d'usuriers en France, et que c'était impiété et abus. »

Au xviii^e siècle seulement, sous le ministère de Fleury, furent institués à Paris, puis peu à peu dans les principales villes, « pour faire cesser les désordres de l'usure, » des monts-de-piété qui subsistèrent jusqu'à la révolution, et dont la mission était plus vaste que celle des nôtres puisqu'ils prêtaient sur les valeurs et les effets de commerce. Certaines communes rurales avaient aussi fondé, pour l'usage de leurs membres, des *monts-frumentaires*, ou *monts-de-grains*, qui prêtaient la semence aux laboureurs moyennant un intérêt de 5 pour 100, payable en nature au mois de septembre, au moment où s'effectuait la restitution du grain emprunté. Le « mont-frumentaire » était administré par le châtelain, le curé, les consuls élus et les cultivateurs notables; les grains étaient distribués à Noël et au mois de mars, et les céréales, servant de fonds de roulement, provenaient de quêtes et de libéralités volontaires.

Le crédit tirait des monts-de-piété, en Italie, dès le xvi^e siècle, des applications plus variées que nous ne faisons encore à la fin du xviii^e siècle, en France. C'est ainsi qu'ils servaient d'assurances sur la vie. L'idée n'était pas nouvelle, le moyen âge l'avait eue. Des contrats de cette nature sont parfois passés d'homme à homme au xiv^e siècle. Un commissionnaire de Perpignan assure pour six mois la vie d'un chevalier : en cas de décès de l'assuré, pendant ce délai, ses héritiers recevront de l'assureur une somme déterminée. Il existe en Flandre, dès 1560, de semblables assurances, mais non pas aussi régulièrement organisées qu'au-delà des Alpes, à Florence, par exemple, où, dit Bodin, « celui qui a une fille met, au jour de sa naissance, 100 écus au mont-de-piété, à la charge d'en recevoir 1,000 pour la marier, quand elle aura dix-huit ans. Si elle meurt auparavant, les cent écus sont acquis au mont (1590)... »

Chez nous tout se borna à des projets : l'un remonte à la création de la compagnie commerciale du Morbihan qui s'engageait, pour trouver des actionnaires (1629), à leur rendre au bout de seize ans un capital *sextuple* de celui qu'ils auraient versé. L'association était libérée de toute obligation envers les héritiers de

ceux qui mourraient avant les seize ans révolus. La compagnie n'ayant pas été fondée autrement que sur le papier, l'opération ne s'exécuta pas. Sous le ministère de Mazarin, le parlement repoussa l'édit autorisant la première *tontine*, sur laquelle le Napolitain Lorenzo Tonti, son inventeur, fondait les plus grandes espérances. Louis XIV, pour trouver de l'argent, eut recours avec un succès fort médiocre à ce procédé.

Deux ans seulement avant la révolution, un arrêt du conseil autorisa la Compagnie royale d'assurances sur la vie. Après avoir indiqué quelques-unes des combinaisons, déjà réalisées ailleurs, le préambule se terminait ainsi : « Ces sortes d'assurances, liant utilement le présent à l'avenir, ramèneraient ces sentimens d'affection et d'intérêt réciproques qui font le bonheur de la société et en augmentent la force... » Cette phraséologie, légèrement mouillée, selon le goût « sensible » d'il y a cent ans, devait rester lettre morte; les assurances sur la vie, qui avaient précédé historiquement, dans les derniers siècles, les assurances contre l'incendie, allaient être, dans le nôtre, de beaucoup dépassées par celles-là.

Le moyen âge avait eu, lui aussi, sa manière, très primitive à dire vrai, et marquée au coin du socialisme communal alors régnant, d'atténuer partiellement les désastres du feu. Quand un Alsacien des temps féodaux était victime d'un incendie, tous les habitans de son village devaient l'aider à relever sa maison. L'un d'eux s'y refusait-il? l'incendié avait le droit de s'installer chez lui et de l'expulser de sa propre demeure. Entre la mise en pratique de cette mutualité obligatoire, et l'arrêt rendu sous Louis XVI pour approuver l'offre des sieurs Périer et C^{ie}, « d'affecter un fonds de 4 millions aux assurances qu'ils donneront contre les incendies, » je n'aperçois aucune tentative financière pour atténuer les pertes causées par ce genre de désast. e. On était plus avancé sous le rapport des assurances maritimes; bien qu'un banquier du xvii^e siècle dise que « ce sont le plus souvent des procès et non des effets certains, » elles paraissent généralement usitées. Seulement elles étaient très chères : on payait, sous Louis XIV, 10 à 15 pour 100 de Bilbao à Nantes, pour une cargaison de laines, là où de nos jours on paie de 1/2 à 1 pour 100, au maximum, selon la saison et le genre du navire. Quoique les contrats de ce genre fussent très anciens, — il existait à Bruges, en 1310, une « chambre d'assurances, » — le taux des primes n'avait pas diminué depuis le xv^e siècle, où il variait de 15 à 6 pour 100, et même moins : l'assurance des marchandises de Collioure à Syracuse (1418) se fait à raison de 4 1/2 pour 100 de leur valeur.

De par les lois, le commerce de l'argent sous l'ancien régime

paraissait être plus particulièrement réservé aux Français. Les ordonnances de Charles IX et d'Henri III exigeaient des cautions de 300,000 francs à 1 million de notre monnaie, de tout étranger qui voulait exercer la banque. Les États de Normandie demandaient, sous Louis XIII, que l'on n'accordât la naturalisation aux négocians originaires des autres pays qu'à la condition d'avoir épousé des Françaises, et de posséder en France une certaine quantité d'immeubles, qu'ils ne pourraient aliéner. Mais les dispositions restrictives du séjour des étrangers demeuraient heureusement inappliquées ; aussi bien que les lettres-patentes promulguées en 1614, — pour la dernière fois, croyons-nous, — qui bannissaient du royaume tous les juifs, dans le délai d'un mois, sous peine de mort et de confiscation de leurs biens.

De fait, au contraire, quantité de Hollandais, d'Italiens, de Portugais et d'Anglais venaient s'établir à Paris ou dans les grandes villes de province, pour y faire la banque. D'Italie venait Zamet, « seigneur de 1,800,000 écus, » Bartollotti et Lumagne ; de Portugal venait Lopez. Lopez et Lumagne, voilà, pendant la guerre de trente Ans, les premiers ministres de la fortune publique, les gros bonnets du crédit ; hommes indispensables, sans lesquels rien ne marche, et dont le nom revient sans cesse quand il s'agit d'argent. Entrepreneurs de travaux publics, négociateurs d'emprunts, marchands de pierres précieuses, fabricans de canons et de vaisseaux, trafiquans sur métaux, ils font un peu de tout, même des métiers bizarres ; un peu espions, un peu « Tricoche et Cacolet, » ayant de la respectabilité et rehaussés par la politique.

Le seul banquier français important, sous Richelieu, Roger Desjardins, ne peut prêter d'argent à l'État. Or les États de ce temps-là, n'ayant qu'une confiance très limitée dans leur crédit réciproque, ont coutume, quand ils contractent des alliances en vue d'une guerre, de donner chacun un banquier solvable qui répondait de leurs engagements, et s'obligeait à livrer le numéraire aux lieux où l'on en aurait besoin.

L'intervention de ces étrangers, qui mettaient à notre service leurs relations internationales, doit être considérée malgré tout comme profitable à nos affaires. Les conditions auxquelles ils nous servaient sont meilleures, et la loyauté relative qu'ils paraissent apporter à l'exécution de leurs engagements est plus grande que celle de nos compatriotes, alors fermiers des impôts et banquiers du trésor. Nos banquiers ou *partisans* français, qu'ils soient marchands en gros dans la rue Saint-Denis, ou maréchaux de France comme d'Estrées, « qui a presque toutes les maltôtes » sous Mazarin, demeurent jusqu'à Colbert attachés au budget en formation

comme à une proie, et le rongent avec l'assistance de leurs parents, de leurs amis, de leurs maîtresses, — leurs *inclinations*, dit Talle-
mant, — qui tous et toutes font, grâce à eux, « quelques petites
affaires. »

De là venait ce vieux proverbe, qui roulait entre le vulgaire, que « l'argent du roi est sujet à la pince; » de là cette ressem-
blance, constatée par un prélat, entre les séraphins entourant, dans
l'Ancien-Testament, l'arche d'alliance, et les financiers de son temps
« qui, comme eux, avaient chacun quatre ailes : deux dont ils se
servaient pour voler, et les deux autres pour se couvrir. »

C'est la situation de tous les pays où le crédit de l'État est mal
établi encore; cette situation s'améliora par la suite, mais com-
bien lentement! Avec quels arrêts et quels reculs temporaires jus-
qu'à la révolution! L'histoire des finances publiques les fait voir
dans une infériorité constante vis-à-vis des finances particulières.
La seule banque gouvernementale fondée, sous l'ancien régime,
avec des chances de durée, — celle de Law ne pouvant être re-
gardée que comme une aventure, — je veux parler de la *Caisse
d'escompte*, eut plus à lutter pour vivre, de 1776 à 1792, contre
les ingérences du ministère, qui finalement la ruina, que contre
les préjugés de l'opinion envers une institution nouvelle.

Quant au crédit individuel, ses progrès suivirent, en France, une
marche correspondante à la liberté dont il lui fut permis de jouir.
Laffemas parlait, en 1604, des remèdes à trouver « contre les frau-
duleuses banqueroutes qui se font si communément aujourd'hui; »
les peines physiques ou morales que l'on réservait au failli ou
au banqueroutier (car, à cette époque, banqueroute, faillite ou
cession de biens, étaient encore une seule et même chose et la
procédure ne les distinguait pas), ces peines, qu'il s'agisse des
galères ou simplement du port d'un bonnet vert, obligatoire pour
eux, n'avaient pas une action plus efficace que la mise en branle,
à la bourse de Hambourg, de la cloche dite d'*infamie*, qui ne son-
nait que pour annoncer la déconfiture d'un négociant. Au xvii^e siè-
cle, avant l'ordonnance de 1673, aussi bien qu'au xiv^e ou au
xv^e siècle, le banquier qui déposait son bilan prenait immédiate-
ment la fuite, et laissait la liquidation se faire dans des conditions
bien moins favorables que de nos jours. En adoucissant en 1673,
puis en 1781, la rigueur des lois contre les faillis, on les rendit
moins insolvables.

Il est seulement à regretter que les souverains, et à leur exemple
les tribunaux, aient cru pouvoir si longtemps conserver le droit
abusif de rompre les contrats privés, ou du moins d'en suspendre
l'effet, par les « lettres d'État » ou « arrêts de surséance, » qui

dispensaient les gens en faveur d'acquitter les dettes valablement contractées. Que de fois les prêteurs se plaignent de ces « *lettres de répit*, la plus belle monnaie, disent-ils, dont on les paie journellement! » Et n'est-on pas en droit de penser que cette atteinte arbitraire à l'exécution des engagements particuliers a dû préjudicier jadis, dans une mesure inappréciable, à la confiance et au crédit général?

IV.

L'histoire de l'argent, sous ses diverses formes et dans ses manifestations variées, telle que j'ai essayé de la faire succinctement pour les six siècles qui ont précédé le nôtre, conduit à cette conclusion, déjà indiquée dans des articles précédents, mais qu'il est nécessaire de mettre en pleine lumière : mathématiquement, par la force des choses, toutes les fortunes mobilières du moyen âge sont détruites, disparues, tombées en poussière. Il n'en subsiste pas *une seule*. Quant à celles des temps modernes, elles sont tellement atteintes, que les riches des xvii^e et xviii^e siècles ont à peine aujourd'hui une modeste aisance, et que ceux qui jouissaient alors de cette aisance modeste ne sauraient plus vivre sans travailler.

Il suffit, pour s'en convaincre, de mesurer depuis mille ans l'amincissement, on pourrait dire la volatilisation, d'un capital déterminé, sous la triple action combinée de la diminution de valeur marchande, et, par conséquent, du pouvoir d'achat, des métaux précieux, de la dépréciation de la monnaie de compte qui, tout en conservant son nom de « livre, » signifie une quantité de plus en plus petite d'or ou d'argent, de la baisse du taux de l'intérêt enfin, puisqu'on ne vit pas avec le capital de son bien, mais avec l'intérêt annuel que l'on retire de ce capital. Il n'y a pas à s'occuper du propriétaire mobilier de jadis qui n'aurait tiré aucun revenu de son capital, parce que ce capital-là est mangé depuis des siècles.

Mille livres, à la mort de Charlemagne, valaient intrinsèquement 81,000 francs, qui, ayant un pouvoir neuf fois plus grand que les nôtres, en adoptant les calculs de Guérard, correspondent effectivement à 729,000 francs, produisant, à 10 pour 100, un intérêt annuel de 72,900 francs. Ne nous arrêtons pas à ces temps obscurs sur lesquels les renseignements, jusqu'à plus amples recherches, demeurent trop rares, et, par suite, les affirmations trop hasardées.

Sautons les quatre siècles qui séparent la mort de Charlemagne de l'avènement de saint Louis : nos 1,000 livres ne contiennent plus que 21,770 francs d'argent de 1225, équivalant à 98,000 francs

de 1892, leur pouvoir n'étant plus que quatre fois et demi supérieur aux nôtres, et procurant à 10 pour 100 un revenu de 9,800 fr. Ce n'est plus la richesse du IX^e siècle, mais c'est encore un budget très présentable pour le particulier qui le possède. Notez que ce rentier, dont le capital se monte à 1,000 livres, est supposé se conformer avec scrupule aux lois de l'Église, en même temps qu'aux exigences de l'opinion. Il ne prête pas son bien à usure; il a trouvé moyen de le placer de manière à satisfaire à la fois sa conscience et sa bourse; il tient à l'estime de ses concitoyens, à l'absolution de son confesseur et se contente du taux relativement modique de 10 pour 100.

En 1300, le taux de l'intérêt et le pouvoir de l'argent n'ayant guère varié, mais la monnaie étant fort dépréciée, les 1,000 livres ne sont plus que 16,000 francs intrinsèques ou 64,000 francs relatifs, et le revenu n'en est plus que de 6,400 francs. En 1400, le pouvoir de l'argent a monté de 4 à 4 1/2, le taux de l'intérêt est le même; mais la livre est tombée de 16 francs à 7 fr. 53. Les 1,000 livres correspondent alors à 7,530 francs, qui en valent présentement 33,880 et donnent 3,388 francs de rente. Notre capitaliste est déjà bien réduit. Au siècle suivant, en 1500, il l'est encore davantage: son bien n'équivaut plus qu'à 4,640 francs de principal, en représentant 27,840, parce que le pouvoir de l'argent a haussé de 4 1/2 à 6, et atténué, dans une certaine mesure, la baisse de la livre-monnaie. Malheureusement pour lui, la quotité de l'intérêt courant n'est plus que de 8.33 pour 100, et il ne jouit que de 2,319 francs de revenu. Le voilà tout à fait à la portion congrue. Le nouveau cycle des cent années qui commencent lui ménage de plus dures surprises.

De 1500 à 1600, tout baisse à la fois: la livre tournois de 4 fr. 64 à 2 fr. 57, le pouvoir de l'argent de 6 à 2 1/2, le taux de l'intérêt de 8.33 à 6.50; et le rentier se trouve en 1600, à l'aurore des temps modernes, avec 417 francs de nos jours à dépenser par an. Il n'est plus ni riche, ni aisé; il n'a plus de quoi vivre, même pauvrement. Il doit avoir recours au travail pour se procurer le complément de sa subsistance. En 1700, son petit pécule a continué à s'évaporer. Quoique le pouvoir de l'argent se soit légèrement relevé, les 1,000 livres, ou 4,440 francs relatifs, ne rapportent, à 5 pour 100, que 222 francs. Au moment de la Révolution, la livre est tombée à 0 fr. 90, le pouvoir de l'argent à 2; notre homme ne touche plus alors que 90 francs. Enfin, en 1892, il a, pour toute fortune, 900 francs de capital, soit, à 4 pour 100, 36 francs d'intérêt. C'est un ouvrier qui possède, comme beaucoup d'autres, quelques économies représentées par un livret à la caisse d'épargne.

Si, comme il est possible, le pouvoir de l'argent diminuait encore, et surtout si le taux de l'intérêt vient à tomber à 2 1/2 ou à 2 pour 100, comme il arrivera très probablement d'ici un siècle, et même auparavant, à moins d'événemens difficiles à prévoir, le revenu de notre richard de l'époque carolingienne, de notre bourgeois des temps féodaux, de notre petit propriétaire d'il y a trois siècles, représentera à peine le prix d'une journée de travail, dans une grande ville, pour les professions bien rétribuées.

Pour s'en tenir au moment présent, on voit que la somme, ou plutôt le revenu dont il s'agit, pris pour symbole de la valeur mobilière, a subi, depuis le XIII^e siècle, un dépérissement de 96 pour 100 par la dépréciation de la monnaie, de 75 pour 100 par la diminution du pouvoir de l'argent, et de 60 pour 100 par le fait de l'abaissement du taux de l'intérêt. En juxtaposant ces trois causes de moins-value qui ont agi de concert, une somme de 1,000 francs de l'an 1200 s'est trouvée, par la première, réduite à 37 francs; ces 37 francs ont été réduits, par la seconde, à 9 fr. 25; et ces 9 fr. 25 ont été réduits, par la troisième, à 3 fr. 70.

Ces 3 fr. 70 sont tout ce qui reste des 1,000 francs de revenu mobilier de 1200. Il n'y a pas, dans ce résultat, place pour la moindre hypothèse, pour le moindre doute, c'est un calcul brutal et simple. On peut le faire pour toutes les autres époques; l'on verra que, pour être moins entière, la dépossession du propriétaire mobilier n'en a pas moins été considérable: sur 1,000 francs de revenu de l'an 1500 il ne reste aujourd'hui que 15 francs; et sur 1,000 francs de revenu de l'an 1700, c'est-à-dire d'il y a seulement deux siècles, il ne reste que 166 francs.

Évidemment, ces calculs absolus ne peuvent s'appliquer *pratiquement* à aucun cas particulier. Il n'a pas existé depuis Philippe-Auguste, ou depuis François I^{er}, ou depuis Louis XIV une seule fortune métallique, s'élevant en capital à 1,000, 10,000, ou 100,000 livres, qui se soit transmise d'un individu à un autre, sans aucune vicissitude autre que l'avilissement progressif auquel nous venons d'assister. Mais cet avilissement inéluctable de la richesse numéraire, depuis sept siècles, est d'une haute portée morale; cette constatation de l'expérience répond, plus victorieusement que tous les discours des hommes d'État ne le peuvent faire, aux réclamations communistes contre « l'odieux capital. »

Quand l'économie politique énonce que le capital n'est que du « travail accumulé, » et que l'on coudoie tous les jours des riches qui ne travaillent pas et dont les pères n'ont pas travaillé davantage, on est involontairement assailli de doutes sur la valeur réelle de cette affirmation scientifique. On se demande si, en la tenant

pour vraie à l'origine, l'accumulation de travail dont ce capital est le résultat ne remonte pas à des époques bien reculées ; si la jouissance des descendants de l'accumulateur primitif, qui possèdent toujours et ne travaillent jamais, ne se prolonge pas déjà depuis assez longtemps pour que les classes déshéritées, qui ne possèdent jamais et qui travaillent toujours, n'aient pas quelque titre à demander la revision de ce qui semble être un privilège éternel, dans une société comme la nôtre, ennemie de tout privilège et très vivement éprise d'égalité. La question a dû se poser, n'en doutons pas, dans plus d'une intelligence droite et honnête.

C'est pour cela qu'il m'a paru important de montrer ici que tous les capitalistes mobiliers, *sans exception*, sont de date récente, et même très récente, et qu'il n'est pas possible, chiffres en main, qu'il en soit autrement. C'est avec intention que je dis les capitalistes mobiliers ; car tout ce qui précède s'applique exclusivement à eux et non aux capitalistes fonciers. La destinée de ceux-ci est beaucoup plus douce. Les hauts et les bas, inséparables de tout ce qui dure, ont pu atteindre leurs personnes ; mais leurs biens n'ont été affectés en définitive par aucune fatalité fâcheuse. Au contraire, la force des choses, les progrès de la civilisation, travaillaient pour eux, maintenaient ou augmentaient leur valeur.

Ce phénomène est bien saillant déjà lors des rachats de rentes foncières, opérées par les seigneurs au xvii^e siècle. Quand on rachète en Beauce, pour 10 livres, sous Louis XIV, une rente de 17 sous, créée antérieurement sur deux arpens de terre, ces deux arpens de terre valent couramment 200 livres entre vendeurs et acheteurs indépendans. Les 10 livres, moyennant lesquelles le descendant du propriétaire qui avait aliéné le fonds exerce le droit de rachat, réservé par son aïeul, étaient cependant le prix de la terre au moment de la constitution de la rente, qui ne datait peut-être que de cent ou cent cinquante ans. La différence qui sépare 10 livres de 200 nous fait voir que l'argent avait perdu, vis-à-vis de la terre, dans cette courte période, les 19 vingtièmes de sa valeur ; ou, si l'on veut, que le prix de la terre, exprimé en livres, était vingt fois plus élevé qu'auparavant.

Le traitement si opposé, dont les capitalistes mobiliers et fonciers ont été l'objet dans l'histoire, semble devoir prendre fin. La terre avait profité jusqu'ici, pour la vente de ses produits, d'avantages que la facilité des communications dans le monde entier fait presque disparaître. Son monopole est menacé, et, quelques barrières qu'on imagine pour en perpétuer l'existence, il est condamné. Au xvi^e siècle, l'étranger nous a envoyé son argent et son or ; au xix^e, il nous envoie son grain et ses bestiaux. On n'a pas

arrêté l'or ni l'argent, qui ont contribué à spolier d'une façon atroce le détenteur de métaux précieux, en France. Pourquoi arrêterait-on le blé qui gêne aujourd'hui les détenteurs de céréales de notre pays? On n'a pas essayé de sauver du naufrage, où ses économies se sont englouties, le propriétaire mobilier de jadis; pourquoi essaierait-on de maintenir à flot le propriétaire foncier d'aujourd'hui? Et si la terre doit baisser, pourquoi chercher, par la législation, à lui conserver un prix factice? Lorsque précisément les gouvernemens songent à améliorer le sort de l'ouvrier, en augmentant ses recettes, — ce qui est impossible, — pourquoi ne laissent-ils pas au moins ses dépenses diminuer, — ce qui est possible, — par l'abaissement, ou du moins l'immobilité, du prix de la vie, comparé à l'élévation croissante des salaires?

Bien que, considérées en elles-mêmes et abstraction faite de leurs possesseurs, depuis 1200 jusqu'à 1892, la fortune mobilière se soit évanouie, tandis que la fortune foncière grandissait, — malgré les mouvemens de reculs, plus ou moins rudes et longs, les terribles *krachs*, pour me servir d'un mot récent, dont elle a été victime dans les siècles passés, — si l'on fait l'histoire des individus et non pas seulement celle des chiffres, on remarque que toutes les fortunes privées, quelle que soit leur nature, n'ont pas cessé d'être dans un mouvement perpétuel. Le passage de la pauvreté à l'aisance, de l'aisance à la richesse, et le passage opposé de l'opulence à la misère, ont été la règle commune, l'état normal des temps qui nous ont précédés.

Par suite, les allées et venues des familles, du haut en bas et du bas en haut de l'échelle sociale, ont été constantes et très rapides. L'égalité naturelle, qui est au fond de l'humanité, la sélection des intelligences, a joui, non pas, — cela va sans dire, — de la plénitude des droits qu'elle possède aujourd'hui où aucune entrave ne l'arrête, mais de droits beaucoup plus étendus qu'on ne se le figure, étant donnée la construction d'une société qui parquait chacun, en apparence, dans une case infranchissable jusqu'à la consommation des siècles. « Chez les peuples démocratiques, a dit Tocqueville, de nouvelles familles sortent sans cesse du néant, d'autres y retombent sans cesse;.. la trame des temps se rompt à tout moment et le vestige des générations s'efface... » Cela est vrai, quoique dans une moindre mesure, pour la France féodale ou monarchique des derniers siècles.

V.

Ce serait un livre bien curieux que celui qui contiendrait le récit, solidement documenté, de l'existence de cent familles françaises,

prises au hasard en l'an 1200 dans tous les rangs de la société, depuis les hauts barons jusqu'aux plus humbles serfs, réparties dans les diverses provinces, au nord et au midi, et qui les suivrait jusqu'en 1892. On y verrait les plus étonnantes péripéties.

Malheureusement la trace des petites gens n'est pas facile à suivre; ce sont des filets d'eau dans un océan. Ils font si peu de bruit et tiennent si peu de place. Pour ces microbes de l'organisme social, il n'existe pas de microscope à portée de l'historien. On ne les aperçoit que quand ils grossissent. Quand un individu émerge à la surface, sort de l'ombre, les renseignements abondent. Tant que ses descendans demeurent dans une certaine lumière, on arrive, avec quelque effort, à ne pas les perdre de vue. Mais quand ils plongent, quand ils rentrent dans la foule, l'obscurité se fait de nouveau sur eux; et bien des familles qu'ainsi l'on croit éteintes sont seulement disparues. On ne les avait vues monter qu'à partir d'un certain niveau, on ne les voit également descendre que jusqu'à un certain niveau; c'est comme la ligne de l'horizon à laquelle apparaît et disparaît le soleil.

D'après mes recherches personnelles, d'après les cas nombreux de décadence et d'élévation qui me sont passés sous les yeux, je crois que l'histoire privée des Français, à mesure qu'elle sera mieux connue, confondra fort ceux qui nous vantent si volontiers la stabilité sociale du « bon vieux temps, » en même temps que ceux qui rêvent d'une remise à neuf de la société actuelle, ayant pour objet un nivellement obligatoire des fortunes : les opinions que l'on appelle « rétrogrades, » et celle que l'on nomme « avancées. »

Cette stabilité sociale ne pouvait aller sans la stabilité pécuniaire, puisqu'on ne gardait un certain rang qu'avec une certaine bourse; et la bourse de chacun a subi mille fluctuations depuis sept siècles. La richesse (terrienne ou métallique) de notre propriétaire de 1,000 livres tournois, accrue par les mariages et les successions, morcelée à l'infini par les partages *mêmes dans les maisons nobles*, a été dissipée par les prodigues, reconstituée par les thésauriseurs, centuplée par les travailleurs et les habiles qui la firent valoir, dispersée par les indolens, les malchanceux, les déséquilibrés qui la risquèrent mal à propos. Les événemens politiques y influèrent : la faveur des princes, les postes avantageux; ou les jacqueries, les guerres, les confiscations, depuis l'abolition du servage au XIII^e siècle jusqu'à l'abolition des rentes féodales, d'ailleurs possédées pour la majeure partie par des bourgeois, en 1790.

Quel mystère dans l'ascendance de tant d'inconnus qui ignorent leurs ancêtres! Bien des prolétaires d'aujourd'hui sont, sans nul

doute, les fils des millionnaires de jadis; tel anarchiste fougueux descend peut-être de générations cossues, qui ont exploité, pendant des centaines d'années, les sueurs des populations du moyen âge. Tel réactionnaire endurci, qui défend avec une âpre bonne foi les prérogatives de la naissance ou de la propriété, n'est-il pas un noble d'hier, un propriétaire d'avant-hier, longtemps mainmorte et attaché à la glèbe, en la personne de ses aïeux paternels ou maternels?

Car ce reproche, parfois adressé de nos jours aux paysans, de vouloir faire de leurs fils des « messieurs, » — reproche singulier en somme, puisque cette émulation est l'indice de la prospérité, la source en même temps que le résultat des progrès d'un peuple, et qu'un pays où les paysans ne voudraient jamais faire de leurs fils que des paysans serait un pays condamné à mort, — ce reproche pourrait s'adresser aux générations qui se succèdent depuis des siècles. Voilà six cents ans, il suffit pour s'en convaincre de pénétrer l'intimité de notre vie nationale, que les « vilains » cherchent, autant qu'ils le peuvent, à faire de leurs fils des « seigneurs. » Et beaucoup y ont réussi; cependant il y a toujours des paysans, parce que d'anciens seigneurs ont pris leur place dans les chaumières.

Il est une illusion d'optique qui fait croire, dans les siècles écoulés, à la possession exclusive de la propriété foncière, du moins de la grande propriété rurale, par la classe aristocratique. L'illusion tient à ce fait qu'autrefois, à mesure qu'une famille devenait riche, elle devenait noble. On ne pouvait pour ainsi dire pas devenir riche sans devenir noble; et pourquoi d'ailleurs se serait-on privé de la noblesse lorsqu'elle venait d'elle-même à l'argent? Aujourd'hui l'extrême richesse de ceux qu'on nommait, sous l'ancien régime, les « roturiers » frappe davantage, parce que le riche du XIX^e siècle dédaigne, non toujours, mais le plus souvent, les vaines apparences de gentilhommerie, qu'il veut régner démocratiquement sous son nom plébéien, tandis qu'il y a deux ou trois cents ans son premier soin eût été d'en changer, même de « décroasser, » par des combinaisons de parchemin, ses aïeux dans leur tombe; et qu'ainsi à distance, nous qui le trouverions « seigneur » ou « sieur » de quelque chose, nous ne verrions pas aussi nettement son entrée dans la caste privilégiée.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, ce qu'on appelait noblesse n'était, — pour les dix-neuf vingtièmes d'après Chérin, — que du tiers-état enrichi, élevé, décoré, possessionné. Le seigneur de Rozoy (Seine-et-Marne), en 1720, est fils d'un laboureur devenu propriétaire de la terre qu'il cultivait. La famille Pourten, en Périgord, passe de

1600 à 1650 de l'état de tenancier à celui de marchand, homme de loi, capitaine et gentilhomme. Lorsque des lettres-patentes de Louis XIII, en faveur des bourgeois de Sens, ou de Langres, les *confirmaient*, — ils en jouissaient régulièrement depuis Charles VII, — dans le droit de posséder des terres nobles, sans payer aucun impôt, le même « privilège » avait été concédé aux bourgeois de toute la France, ou à peu près. On le voit, lors des « dénombrements » officiels des fiefs, faits par l'administration.

A Nîmes, à la fin du xvi^e siècle, l'un des fils d'un tondeur de drap devient baron du Cailar, et son frère, seigneur de Saint-Jean-de-Gardonnenque; le fils d'un tailleur d'Avignon achète en 1615 les seigneuries de noble J. de Brignon. Un contrat de 1523 constate que Guy du Fardeau, *homme-serf*, est propriétaire d'une pièce de terre du nom de la Rochette (près Semur, dans la Côte-d'Or); dix ans plus tard ce du Fardeau, marié à une femme franche, est affranchi lui-même du servage, par son seigneur, qui veut ainsi « lui donner moyen d'avancer ses enfans, ce qu'il ne saurait faire, restant serf. » Autour de sa maison, cet ancien « homme de corps » groupe un domaine, creuse un étang, plante des vergers; il jouit des mêmes droits que les « francs-bourgeois et habitans de Dijon. » En 1570, la famille du Fardeau a grandi; le fils de Guy est qualifié d'écuyer, homme d'armes, seigneur de Sauvigny; il est riche. Le fils du serf traite d'égal à égal avec son suzerain, Gui de Rabutin, le grand-père de M^{me} de Sévigné. Celui-ci s'est seulement réservé le droit de justice. En 1610, le petit-fils de Du Fardeau, qui s'appelle *Hugues de Montbezou*, achète enfin ce droit de justice qui lui manquait; ses enfans ont des charges militaires, c'est un gentilhomme.

Remontons plus haut; prenons la liste des hommes d'armes qui paraissent aux « monstres » ou revues, aux diverses dates de notre histoire; consultons les cartulaires des abbayes, mines précieuses de documens en ce genre, nous verrons disparaître à chaque siècle des quantités de noms, que remplacent, aux siècles suivans, d'autres noms sortis de l'obscurité. A Bordeaux, sur la fin du xiv^e siècle, un notaire, Bernard Angevin, devenait « noble et puissant seigneur, chevalier de Lesparre, Tyran, etc. » Dans le nord les désastres de Poitiers, d'Azincourt, dans tout le royaume, les dévastations de la guerre de cent ans révolutionnèrent la fortune privée et l'état social, en détruisant les choses (châteaux, moulins, etc.), et les droits attachés à ces choses, et les gens qui les possédaient.

Une partie de la « classe dirigeante » d'alors disparut par fer, ruine, émigration. Les vides furent remplis par des familles nou-

velles. Que de déclassements individuels n'ont pas suivi les guerres locales, de château à château! Que de dépossessions ont entraînées les guerres de religion! En temps calme, plus près de nous, que de hasards dans les destinées! Combien de fois, parmi les mendiants arrêtés sous Louis XIV et Louis XV, et enfermés dans les hospices, ne se rencontre-t-il pas des membres de familles riches ou nobles de vieille extraction! Que de rameaux se détachent, de races dont le tronc est demeuré illustre, et tombent dans l'humilité d'un quasi-néant! Je ne voudrais désobliger personne en citant des noms, chacun de mes lecteurs n'en a-t-il pas sur les lèvres?..

Ainsi, sous l'action de causes multiples, les anciennes fortunes mobilières se sont vues fatalement rongées par le temps, et l'ensemble des fortunes privées, mobilières ou foncières, a bien des fois changé de mains, transférées involontairement par les anciens riches à des riches nouveaux.

Une dernière question se pose : y a-t-il eu autrefois, *comparativement*, d'aussi grandes fortunes qu'aujourd'hui? Y en a-t-il eu en plus ou moins grand nombre qu'aujourd'hui, proportionnellement à la population? La difficulté consiste ici autant à vérifier les chiffres qu'à se les procurer. Ceux qui ont cours dans les conversations mondaines, à la Bourse, dans la presse, sur nos Crésus contemporains, sont bien vagues et en général très exagérés. On juge s'il en dut être de même autrefois, où l'opinion n'avait même pas pour base les droits de mutation, payés en cas de décès, et les impôts sur le revenu.

Les auteurs de mémoires, de correspondances, sans suspecter aucunement leur bonne foi, n'ont pu y consigner que ce qu'ils entendaient dire autour d'eux, ce qu'ils croyaient être la vérité. Une certitude absolue ne pourrait résulter, pour les temps passés, que d'inventaires authentiques, et ils sont fort rares. Pour les temps présents, les droits d'enregistrement que prélève le fisc, lors de la transmission des héritages, ne peuvent servir de points de départ : les grandes fortunes se composent d'éléments très divers; les immeubles qu'elles comprennent paient le droit au bureau dont ils dépendent géographiquement, les valeurs étrangères ne figurent pas dans le total. De plus, il y a des fraudes énormes. Il n'y en a pas moins dans les déclarations qui servent de base aux impôts sur le revenu, en Prusse, en Angleterre. Si les données fournies par le bruit public sont de beaucoup supérieures à la vérité, en revanche, les renseignemens tirés des documens fiscaux lui sont inférieurs; et il n'est pas aisé de prendre la moyenne d'appréciations si différentes.

Le contribuable le plus imposé en Prusse ne paie que pour

3 millions de francs de rente ; en Angleterre, d'après l'*income-tax*, le plus gros revenu mobilier n'est que de 3 millions et demi de francs, tandis que le plus gros capital foncier, celui du duc de Norfolk, atteint 225 millions. Ce sont de jolis deniers ; mais en doublant, en quadruplant même les fortunes *mobilières* ci-dessus, fortunes de banquiers pour la plupart, dont la dissimulation a pu être extrêmement aisée, elles restent encore bien en deçà de ce qu'on croit communément.

En France, le particulier le plus riche de la seconde moitié du XIX^e siècle a été le baron James de Rothschild, chef de la maison de banque qui porte son nom. La fortune des Rothschild demeurera proverbiale, dans les siècles à venir, comme sont demeurées célèbres celles des Salimberni, de Sienne, qui faisaient le commerce de l'argent au XIII^e siècle, exploitaient des mines de métaux précieux, vendaient, dans de nombreux magasins situés en diverses villes, une foule d'objets et d'étoffes en gros et en détail ; celle de Philpot, armateur de Londres sous Richard II, au XIV^e siècle, qui s'emparait en un jour de quinze vaisseaux espagnols, et, à la même époque, celles de Renier Flamand, d'Enguerrand de Marigny, de Mache des Maches (*Machius des Machis*), et de Pierre Remy, général des finances, pendus tous les quatre à tour de rôle, le dernier laissant à sa mort 1,200,000 livres, ou 52 millions de francs d'aujourd'hui. Elle sera fameuse comme, au XV^e siècle, celles du surintendant Montaignu et de Jacques Cœur, au XVI^e, celles du chancelier du Prat, de Fugger, banquier de Charles-Quint et d'Henri VIII ; ou, dans les temps modernes, celles de Montauron, de Lambert, de Mazarin, de Samuel Bernard ou des frères Paris ; comme l'ont été enfin, sous Napoléon et Louis XVIII, celles d'Ouvrard et de Laffitte.

Tous ces noms opulens, qui n'ont laissé que le souvenir de leur opulence, montrent que la richesse, pour être plus héréditaire que le génie, n'en est pas moins précaire, elle aussi, sujette à se dissoudre et très difficile à conserver. Par ce que sont devenues les fortunes anciennes, on peut augurer de ce que deviendront les fortunes présentes dans l'avenir. Les anarchistes, qui voudraient rendre la propriété viagère, peuvent se consoler en réfléchissant qu'elle ne résiste que très exceptionnellement pendant une longue suite de générations.

VI.

Le type de la richesse la plus extrême à laquelle il ait été donné à une personne privée de parvenir, M. James de Rothschild,

est mort en 1868 ; et je ne crois pas commettre d'indiscrétion en répétant, dans un travail historique comme celui-ci, ce que j'ai appris d'une des personnes qui passaient pour avoir présidé à l'inventaire, à savoir : que la fortune du défunt s'élevait, à cette date, à la somme de huit cents millions environ, sans compter les meubles, bijoux, et objets d'art non productifs de revenu. Sans entrer dans des détails qui toucheraient à la vie privée, je dois à la vérité de déclarer que les fils du défunt, interrogés officieusement sur la réalité de ce chiffre, affirment qu'il est fort exagéré : on ne peut donc l'admettre que sous réserves.

Huit cents millions, ce n'était pas tout à fait « un milliard sept cents millions, » comme les journaux du temps l'imprimèrent, mais c'était encore une somme inouïe jusque-là, et qui ne s'est plus revue depuis lors. En effet, lors même que les opérations de la maison « Rothschild frères, » de Paris, auraient, depuis vingt-trois ans, réussi de telle manière que cette fortune colossale se serait, ainsi qu'on le suppose, augmentée de moitié, elle n'en est pas moins coupée dès à présent en cinq morceaux ; elle sera dans trente ans divisée entre douze ou quinze têtes au moins ; et la banque, si elle subsiste, ne sera plus qu'une société anonyme très puissante, offrant seulement cette particularité que tous les actionnaires seront unis par des liens de parenté, que d'ailleurs le temps distendra un peu plus chaque jour.

Cette dispersion d'un si gros lingot n'aura pas pour cause unique notre législation, et le partage égal, ou à peu près égal, qu'elle impose, — les membres de la famille Rothschild de Paris sont tous Français. — En Amérique, où existe la plus large liberté de tester qui fut jamais, on a vu récemment pour le milliardaire Van der Bilt une semblable brisure. Elle se produirait avec le droit d'aînesse d'une autre façon ; les substitutions seules, si elles étaient admises, pourraient sauvegarder le capital pendant un temps plus ou moins long, mais non l'intérêt ; parce qu'il suffit d'un dissipateur, dans une lignée, pour grever lourdement les générations à venir, et réduire les substitués à la condition de propriétaires honoraires et nominaux de biens dont les revenus ne leur appartiennent pas. Cela se voit fréquemment en Angleterre et en Autriche : la plus grande fortune de Hongrie, celle des Esterhazy, dont les terres paient annuellement 836,000 francs d'impôt foncier, est dans ce cas.

Il ne m'appartient pas du reste de disserter sur l'avenir. En demeurant dans le passé, qui seul fait l'objet de cette étude, nous sommes amené à nous demander s'il a existé autrefois, je ne dis

pas dans le monde romain, — la chose est possible, au temps des empereurs ou à la fin de la république, quoique difficile à vérifier, par suite de notre connaissance imparfaite du pouvoir de l'argent, — j'entends au moyen âge, ou dans l'ère moderne, une fortune privée correspondant à 800 millions de francs d'aujourd'hui.

Le pouvoir de l'argent étant, dans le premier quart du XIII^e siècle, quatre fois et demie plus fort que de nos jours, les 800 millions de francs équivaldraient à 178 millions seulement, qui seraient représentés (la livre étant de 22 francs) par 8 millions de livres tournois. Personne, à ma connaissance, n'a possédé alors, en meubles ou en immeubles, une semblable richesse ou une richesse approchante à bien loin près ; personne, ni particulier, ni prince, pas même le roi de France. Huit millions de livres tournois supposaient alors un revenu de 800,000 livres ; or la dépense de la maison de saint Louis était de 50,000 livres (1251), et la pension de la reine de 500 livres. La dépense annuelle d'un seigneur, comme le comte de Savoie, était de 4,800 livres (1279).

On ne voit pas davantage d'opulence analogue en 1300, où, pour faire 800 millions de francs, il eût fallu 12 millions de livres tournois, en 1400 où il en eût fallu 24 millions, en 1500 où il en eût fallu 30 millions. Les revenus produits par des capitaux semblables eussent été de 1,200,000 et de 2,400,000 livres. Mais, en 1316, les dépenses du roi, de la reine et des enfans de France ne montent ensemble qu'à 53,000 livres ; celles de Charles VII ne montent qu'à 31,000 livres (1450), celles de Louis XI qu'à 86,000 livres (1483). Les budgets de grands seigneurs sont à l'avenant : la veuve du roi de Majorque, comte de Roussillon et de Barcelone, a 2,500 livres (1335) ; Dunois, le bâtard d'Orléans, en a 1,000 (1433), la duchesse d'Orléans en a 5,000 (1449).

Les dépenses personnelles de ces princes ne prouvent pas, dirait-on, que leur revenu ne fût pas infiniment supérieur, puisque, dès le XIV^e siècle, le budget des recettes de Philippe VI de Valois s'élevait à 814,000 livres tournois (1335) ; seulement le mot de *revenu* ne peut déjà plus s'appliquer à ces rentrées annuelles, où l'impôt figurait pour une très grosse part. Ce ne sont plus des fortunes privées, mais des budgets d'État, absorbés en grande partie par des dépenses d'intérêt public ; et aucune assimilation n'est possible entre ces budgets, prélevés sur la propriété collective, et les propriétés individuelles dont les possesseurs jouissent suivant leur bon plaisir.

Il est ici une observation à faire : c'est que le riche de nos jours est, à un certain point de vue, plus riche que celui d'autrefois, parce qu'à sa richesse ne correspond aucune de ces obligations

politiques ou sociales qui incombait aux richesses aristocratiques du passé. C'est le propre de la richesse démocratique que, ne conférant aucun droit, elle ne peut astreindre à aucun devoir. Il n'en était pas de même jadis où la fortune immobilière, sous sa forme unique de domaines nobles, — la propriété urbaine était peu de chose, — faisait peser sur les individus qui la détenaient des charges proportionnées à leur revenu. En première ligne, parmi ces charges inévitables et coûteuses, on peut citer les frais de garde militaire, la nécessité d'entretenir à son compte justice, police et gendarmerie, au profit de ses voisins ou de ses vassaux.

Les conditions économiques, je serais tenté de dire physiques, de la France du moyen âge, — pas de communications, besoins généraux très restreints, insécurité résultant de la barbarie, — et, plus encore que les conditions physiques, la constitution politique du pays, s'opposaient à la formation des grandes fortunes et au maintien des grandes fortunes acquises. Il était presque impossible de les faire, et tout à fait impossible de les conserver. Toute grande industrie, tout vaste commerce, étaient inconnus parce qu'ils étaient prohibés. Les esprits chagrins, qui accusent le présent d'avoir donné naissance à la haine des non-possédans contre l'accroissement du capital d'autrui, n'ont qu'à se promener à travers la législation des *xiv^e* et *xv^e* siècles; ils y verront quelles mailles serrées les idées jalouses de nivellement, qui présidaient aux corporations ouvrières, avaient noué autour de celui qui prétendait s'enrichir; quel problème c'était d'élargir cette prison, à plus forte raison de s'en échapper.

De tous les commerces, celui de l'argent, les spéculations lucratives, — non pas toujours respectables, mais bien souvent utiles au crédit, et en tout cas inséparables des larges entreprises, — auxquelles il se prête, était alors le plus aléatoire, le plus persécuté. Ceux qui cependant y réussissaient, soit qu'ils opérassent avec l'appui des pouvoirs politiques, soit qu'ils fussent eux-mêmes le pouvoir politique, comme Enguerrand de Marigny, Montaigu, Semblançay, finissaient assez communément par la potence, après dépouillement préalable de ce qu'ils avaient acquis. L'État remettait la main sans scrupule sur ce qu'il avait donné, sur ce qu'on lui avait pris, sur ce qu'on avait gagné à cause de lui, ou même sans lui.

Il n'y avait que les petits pays où les choses ne se passaient pas ainsi, parce que le richissime particulier achetait le petit pays, république ou principauté, et en devenait le maître sous un nom ou sous un autre. Ce fut le cas des Médicis à Florence. Le trône

ou le gibet, il n'était pas d'autre alternative pour un individu qui avait excédé les bornes de l'extrême opulence.

Le grand mouvement d'affaires qui se produisit aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles, fut au contraire favorable à la concentration de fortunes supérieures à tout ce qu'on avait vu jusque-là. Les mœurs s'adoucirent; les gouvernemens, et, par suite, l'ordre matériel dont ils étaient les gardiens se fortifièrent. Les idées sur le prêt et le commerce de l'argent devinrent plus raisonnables. Une richesse territoriale que l'on citait à la fin du *xv^e* siècle était celle de la maison de Rohan; elle montait en revenu, d'après un inventaire détaillé de 1480, à 8,000 livres de Bretagne, soit 10,000 livres tournois, ou 280,000 francs de notre époque, en tenant compte du pouvoir de l'argent. Cinquante ans plus tard (1534), le chancelier du Prat laissait en mourant 800,000 écus, et, dans sa maison d'Hercules, 300,000 livres, si l'on en croit *le Journal d'un bourgeois de Paris*, sous François I^{er}; c'est-à-dire une somme de 36 millions de francs environ de notre monnaie, qui pouvait rapporter, — à 8.33 pour 100, taux ordinaire de l'époque, — 3 millions de francs de rente. Le banquier Fugger, en 1550, laissait 6 millions d'écus d'or, qui correspondent en capital à 240 millions de francs actuels, et en revenu à 20 millions de francs. C'est là, certainement, la plus grosse fortune du *xvi^e* siècle.

Les plus considérables du *xvii^e* siècle furent également acquises par la banque, et surtout grâce à la clientèle de l'État. Tout manieur de fonds publics en garde aux doigts de fortes parcelles; tout surintendant des finances n'a qu'à laisser sa main ouverte pour la voir constamment s'emplier, depuis Bullion, qui amassa 700,000 livres, ou 3 millions 1/2 de francs de revenu, jusqu'à Émeri et Fouquet. La politique comblait de trésors ses amans heureux, sous la monarchie française, avant Colbert, comme elle fait aujourd'hui dans les républiques de l'Amérique du Sud. La richesse suivait toujours la puissance, et Mazarin laissait une fortune de 60 millions de livres, qui font 240 millions de nos francs, autant que Fugger, cent ans plus tôt, mais produisant un intérêt moindre d'un tiers.

Les entreprises d'ordre privé remplacèrent, au *xviii^e* siècle, pour les hommes d'argent, cette moisson que leurs prédécesseurs fauchaient dans les finances publiques. Quoique les fermiers-généraux de Louis XV soient tous des millionnaires, et, comme tels, des seigneurs très respectés, aucun n'atteint aux chiffres prestigieux que je viens de citer pour la minorité de Louis XIV.

Il a été réservé à notre siècle de voir l'industrie, le commerce, les grands travaux d'utilité générale, déplacer des sommes im-

menses et procurer à ceux qui les ont mis en œuvre, — non pas à tous, puisqu'il y a eu depuis cinquante ans des ruines mémorables, mais à plusieurs, — des fortunes gigantesques, plus rapidement édifiées qu'elles ne pourront l'être sans doute dans l'avenir.

L'histoire du passé, comparée à notre état présent, aboutit donc à cette constatation singulière : que les fortunes anciennes ont toutes été forcément anéanties, mais qu'elles ont été remplacées par des fortunes beaucoup plus grandes. Car ce que nous avons remarqué pour la richesse du feu M. de Rothschild, mise en regard des plus fortes richesses du moyen âge et des temps modernes, j'ai la conviction qu'on le remarquerait également, en mesurant les cinquante, ou les cent plus grandes fortunes de chaque siècle, à la taille des cinquante ou des cent plus grandes fortunes du nôtre. Le chef des socialistes allemands écrivait récemment aux anarchistes parisiens qu'il était avec eux « dans la lutte à outrance contre ces communs ennemis : le *capitalisme*, le *despotisme* et le *chauvinisme*. » Or le « despotisme » a disparu dans l'Europe civilisée ; le « chauvinisme » disparaîtra sans doute ; mais le « capitalisme » ne disparaîtra pas. Seuls les titulaires de capitaux continueront à changer, par la seule force de la loi naturelle, que la loi politique n'a qu'à laisser librement accomplir son œuvre, œuvre juste en somme, puisque le plus souvent elle récompense le travail, l'habileté, la patience et l'économie.

Cependant, de l'abaissement du taux de l'intérêt depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, le capitaliste ancien n'a pas été l'unique victime. Le travailleur actuel en souffre aussi et en souffrira plus encore dans l'avenir. Quand ses épargnes, au lieu de lui donner 10 pour 100 de revenu, comme sous Philippe le Bel, 8 pour 100 comme sous François I^{er}, 6 pour 100 comme sous Louis XIV, ou 5 pour 100 comme sous Napoléon I^{er}, ne lui donnent plus que 4 ou 3 1/2 pour 100 de revenu, comme à la fin de ce XIX^e siècle, l'ouvrier a deux ou trois fois plus de peine, ou, si l'on veut, met deux ou trois fois plus de temps à passer rentier. A mesure qu'il devient capitaliste, il doit prendre sa part des désagrémens que le progrès moderne inflige à la classe des capitalistes.

Seulement ce même progrès moderne lui ménage d'amples compensations en qualité de travailleur. En cette qualité, il semble destiné, si la législation n'y oppose pas des entraves factices, à recueillir seul, durant des siècles, le principal fruit de la civilisation.

ÉTUDES SUR LE XVII^E SIÈCLE

VI¹.

LA CRITIQUE DE BAYLE.

I.

Je ne crois pas qu'il y ait, dans toute l'histoire de notre littérature, un exemple plus singulier de l'ingratitude ou de l'injustice de la postérité que celui de Pierre Bayle. Né en 1647, au Carla, dans le comté de Foix, protestant, fils de pasteur, élevé chez les jésuites, converti par eux au catholicisme, reconverti par les siens au protestantisme, passé plus tard, — sans y avoir pour cette fois besoin de personne, — au socinianisme, au déisme, à l'athéisme, libre et hardi penseur si jamais il en fut, on pourrait dire que Pierre Bayle a résumé en lui tout ce que les réformateurs avaient mélangé dans la Réforme, sans bien le savoir eux-mêmes, de libertinage d'esprit, de scepticisme, et surtout d'impatience de secouer le joug des mystères de la religion. Pendant plus de vingt ans, en plein règne de Louis XIV, tandis que les Pascal et les Bossuet, les Malebranche et les Arnauld, les Leibniz, les Fénelon occupaient le devant de la scène, et, chacun à sa manière, avec des succès différens, mais tous avec la même sincérité, s'efforçaient de fonder l'accord de la raison et de la foi, Bayle, dans son cabinet de Rotterdam, retranché derrière ses livres,

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} août 1891.

— à mesure qu'il semblait que ce grand édifice, dont les ruines éparses donnent encore au XVII^e siècle son air d'incomparable grandeur, approchât de son comble, — le sapait, le minait, le démolissait par pans entiers de murailles. Et après 1706, quand il a été mort, avant d'avoir atteint la soixantaine, bien loin qu'on ait enseveli son influence avec ses restes, alors, au contraire, c'est vraiment, c'est surtout alors que Bayle a commencé de régner sur les esprits ; que son œuvre a gagné des batailles ; et qu'autant que la philosophie de Bacon ou de Descartes, la sienne est devenue celle des encyclopédistes, la philosophie de Voltaire et de Diderot... Cependant c'est à peine s'il a sa place ou son coin, dans nos histoires de la littérature, un tout petit coin, très obscur, entre Huet, par exemple, et Mairan. On l'ignore. Son nom n'en est presque plus un, mais le fantôme ou l'écho seulement d'un grand nom ; et, dirai-je que l'on mesure aux *Pensées sur la comète*, ou à son *Dictionnaire*, l'éloge que l'on dispense, d'une plume étrangement libérale, aux tragédies de Crébillon, ou à la *Métromanie* de Piron ? non ; mais la vérité, c'est qu'on ne songe pas même à les lire ; et de les citer, comme je fais, je crains que cela ne paraisse du pédantisme peut-être, — ou à tout le moins de la bibliomanie.

Quelques rares critiques, — de ceux qui ne sauraient séparer ou distinguer l'histoire de la littérature de celle des idées, — en ont bien appelé de ce fâcheux oubli, mais ils n'ont réussi qu'à entretenir une vague tradition de « Baylisme, » et point du tout à rendre à Bayle son importance et son rang. C'est en vain que Sainte-Beuve, presque au début de sa carrière, ici, dans cette *Revue*, comme pour la placer sous le patronage de Bayle, a salué en lui l'incarnation même du « génie critique, » et que, plus tard, en écrivant son *Port-Royal*, il n'a pas perdu presque une occasion de montrer s'il avait assidûment feuilleté le *Dictionnaire*. Vainement encore, en 1838, un Allemand, Louis Feuerbach, dont la trace n'est pas effacée dans l'histoire de l'hégélianisme, a donné de Bayle un portrait où respire quelque chose de l'agrément très singulier, de la vivacité, de la mobilité, de l'air d'audace aussi de son modèle. Je ne dis rien d'un mémoire du vénérable Damiron, ni d'une thèse de M. Lenient. Mais, quarante ans après Feuerbach, en 1878, un Belge, M. Arsène Deschamps, dans un livre intitulé : *la Genèse du scepticisme érudit chez Bayle*, et deux ou trois Français, depuis lors, — M. Émile Fagnet, dans le premier chapitre de son *Dix-Huitième siècle*, et M. Paul Souquet, dans deux articles excellents, quoique confus, de la *Révolution française*, — ont inutilement essayé de ramener l'attention sur Bayle : autant en a emporté le vent ! Comme si nous avions résolu de ne connaître en France qu'un seul Beyle, qui serait l'auteur de la *Chartreuse*

de Parme! et que, pour une pause d'a qu'il y a de différence dans l'orthographe de leurs deux noms, il nous parût tout à fait superflu de lire les neuf volumes in-folio des *Oeuvres* de son homonyme!

Je voudrais être plus heureux que mes prédécesseurs, et, pour cela, je voudrais faire sentir au lecteur les raisons qu'encore aujourd'hui même il me semble que nous avons de nous intéresser à Bayle. Elles sont nombreuses; elles sont diverses. J'en vois aussi de tout à fait actuelles, et, naturellement, ce sont surtout celles-là que je développerai dans les pages qui suivent. Mais s'il y en a de plus générales que les autres, — et de plus historiques, pour ainsi parler, qui se tirent de la nécessité de montrer dans l'histoire de la littérature une suite, un mouvement, une évolution qu'on n'y a pas assez étudiés, — je ne veux pas attendre davantage à les signaler.

De tous les écrivains de son temps, on en trouverait donc malaisément un autre dont l'œuvre éclaire d'une lumière plus vive toute une période assez mal connue de l'histoire des idées au xvii^e siècle. Et, à ce propos, si j'ai tâché de faire voir dans une précédente étude ce que le cartésianisme, — et le cartésianisme bien entendu, — contenait en soi, dans ses thèses essentielles, de contradictoire et par conséquent d'hostile à toute religion, c'est ici, dans une étude particulière de Bayle et de son œuvre, qu'on achèvera, si je ne me trompe, de le voir avec une entière évidence. Pas plus que Descartes, Bayle, en effet, n'est un sceptique, mais, comme Descartes, il est un douteur. Toute la différence entre eux est qu'au lieu d'appliquer son doute aux données de la connaissance sensible, Bayle a voulu l'appliquer aux événemens de l'histoire. Mais son prétendu scepticisme, et sa critique, et son ironie même ne sont chez lui que des procédés, ou une méthode, pour nous conduire à des conclusions très certaines. En voit-on bien la conséquence? Tout ce que le prudent Descartes avait mis comme à l'abri des atteintes de son rationalisme, et ce qu'il avait situé d'abord dans un provisoire dont il devait bien se garder de rien dégager de définitif, Bayle, beaucoup plus audacieux, s'y attaque, pour examiner, selon les principes de Descartes, ce qu'il en subsiste au regard de la raison. Point d'exception pour la morale, ni surtout pour la religion. Ce que les hommes, sans l'avoir vu, sans l'avoir entendu, sur la foi d'un oui-dire de oui-dire, ou pour l'avoir lu dans des livres qui se copient les uns les autres, se sont transmis de génération en génération, n'a rien à ses yeux qui soit plus sacré ni plus respectable, dans son ancienneté, que ces qualités occultes ou ces êtres de raison dont le *Discours de la méthode* était venu purger la philosophie. Voilà le principe du scepticisme de Bayle.

Si ce sont bien là des négations, qui ne voit qu'elles affirment le contraire de ce qu'elles nient? et qu'en ébranlant le témoignage de l'histoire, à vrai dire, ce que Bayle proclame et s'efforce d'établir sur les ruines de l'autorité, c'est la toute-puissance ou la compétence unique de la raison précisément dans les matières que Descartes lui avait soustraites? Nous touchons donc le terme du cartésianisme. C'est ici que nous trouvons la preuve de sa solidarité très intime avec tout ce que le xvii^e siècle a enveloppé sous le nom vague de libertinage. Et nous voyons clairement que, si cette solidarité, — plutôt d'ailleurs entrevue que nettement reconnue, moins discernée que sentie, plus crainte enfin que prouvée, — n'a pas laissé d'empêcher les progrès du cartésianisme au xvii^e siècle; si c'est elle que Pascal, que Bossuet, que Fénelon même ont attaquée en lui; si c'est enfin quand il ne leur a plus été possible de la méconnaître, qu'ils ont coupé l'amarre, pour ainsi parler, et abandonné le système au vent de sa fortune, nous voyons qu'il n'y a rien de plus faux que de faire sortir l'esprit du xviii^e de celui du xvii^e siècle.

Autre raison d'étudier Bayle : bien loin que, comme on l'a dit, comme je l'entends souvent dire encore, l'esprit du xviii^e siècle *continue* celui du siècle précédent, il en est précisément le contraire; et, de 1680 à 1735, ou à peu près, sous l'action de diverses causes, tout en France, — la philosophie comme la politique, mais surtout la littérature et la critique, — tout a changé d'aspect, de caractère, et d'orientation. Rarement ou jamais transformation plus profonde s'est opérée plus promptement, et c'est Bayle, on le verra, qui, de cette métamorphose, a été le principal ouvrier. L'esprit du xviii^e siècle n'est pas sorti naturellement de celui du xvii^e siècle, comme l'effet sort de sa cause, ou la conséquence du principe, comme le chêne sort du gland, ou l'oiseau de son œuf; il y a fallu l'interposition ou l'intervention d'autre chose; et je veux bien que la rupture entre eux n'ait pas été complète, — puisque aussi bien, ni dans l'histoire ni dans la nature, on n'en connaît de telles, — mais ce que l'on ne saurait nier, c'est qu'il y ait eu déviation, inversion, renversement du pour au contre, et que plus que personne Bayle y ait contribué. Une partie de l'activité de Voltaire ne s'est employée qu'à contredire en tout la philosophie de Pascal et celle de Bossuet, mais Bayle lui en avait donné l'exemple ou le signal, comme d'ailleurs aux encyclopédistes, si ceux-ci n'ont fait qu'achever de ruiner ce que la timidité de Voltaire, encore embarrassée de toute sorte de préjugés, avait laissé debout de l'ancien régime. Oublier Bayle, ou le supprimer, c'est donc mutiler, c'est fausser toute l'histoire des idées au xviii^e siècle. Quand son rôle ne serait que celui de l'une de ces espèces de

transition, équivoques ou douteuses, en qui s'opère le passage d'un genre à un autre genre, les rhéteurs pourraient bien le négliger; il n'en serait pas moins considérable aux yeux de l'historien, si même il ne l'était davantage; — et cette raison de s'y intéresser ne paraîtra-t-elle pas suffisante?

Mais en voici pourtant une autre encore : c'est que, comme j'ai eu plusieurs fois occasion de le dire, presque tout ce que Voltaire, en 1730, rapportera d'Angleterre, les Anglais eux-mêmes en doivent la meilleure part à Bayle. Son *Commentaire philosophique sur le Compelle intrare* est de 1686, et a ainsi précédé de trois ans les lettres de Locke sur *la Tolérance*. Avant Collins, avant Tindall, avant Toland, c'est Bayle qui a revendiqué ce qu'il appelait lui-même énergiquement les droits de la « conscience errante, » la liberté de l'erreur, et celle même de l'indifférence en matière de religion. Tout ce que l'on peut dire en faveur de l'indépendance de la morale, ou, pour établir que le libertinage des mœurs ne suit pas nécessairement celui de la pensée, ou, pour montrer qu'il importe à la dignité de l'homme que la religion consacre au besoin notre conduite, mais ne la règle pas, il l'a dit. Ajouterai-je qu'à cet égard, Bolingbroke et Shaftesbury, qui l'ont certainement lu, l'ont plutôt affaibli ? Mais je demande qui s'en douterait à parcourir nos histoires de la littérature ? En vérité, depuis tantôt cent ans, nous avons fait trop bon marché de l'originalité propre du génie français ! Si quelques idées sont entrées en France par le bateau de Calais ou par la diligence de Strasbourg, la façon nous en a trop souvent suffi pour les trouver nouvelles ; et nous ne savons pas assez que le fond en était national, si la forme, tantôt plus sentencieuse et tantôt plus humoristique, en était allemande ou anglaise. Bayle est justement l'un des exemples éloquens qu'il y en ait. On pourrait d'ailleurs montrer, si c'en était le lieu, qu'il n'a pas exercé moins d'influence en Allemagne qu'en Angleterre, et que la trace en est comme qui dirait reconnaissable à chaque pas dans l'œuvre de Leibniz, dans celle surtout de Lessing, ou, plus près de nous, jusque dans celle de Kant. Ce n'est donc pas seulement un intérêt purement français, c'est un intérêt européen qu'enveloppe une étude sur Bayle. Grande, et à de certains égards unique dans l'histoire de notre littérature, la place qu'il semble qu'on lui dispute, — et en tout cas qu'on lui refuse, — est presque plus grande encore dans l'histoire de la littérature générale.

Je ne raconterai point sa vie : elle a jadis été contée copieusement par son ami Des Maizeaux, le biographe attitré des « libertins » français d'alors, et, plus brièvement, par M. Édouard Sayous, dans son *Histoire de la littérature française à l'étranger*, dont elle fait l'un des meilleurs chapitres. Aussi bien n'a-elle rien d'extraordinaire,

ni même de romanesque. Elle manque surtout d'histoires de femmes ; et, entre autres motifs, j'ai quelquefois pensé que c'en était un là de l'oubli dans lequel Bayle est lentement tombé. Heureux en France les écrivains, pour ne rien dire des hommes politiques, dont un nom de femme est inséparable ! Mais ce philosophe n'a pas eu ce bonheur, — en dépit de Sainte-Beuve, qui voulut à toute force le lui procurer, aux dépens de l'honneur de madame Jurieu, — et sa vie, qui s'écoula tout entière parmi les livres des autres, est tout entière dans les siens.

Pour l'histoire de ses écrits, elle serait sans doute plus intéressante ; et, sans parler des discussions d'authenticité que soulèvent quelques-uns d'entre eux, — comme l'*Avis aux réfugiés sur leur prochain retour en France*, qu'il a toujours désavoué, mais que ses coreligionnaires ne lui ont jamais pardonné, — tous les ouvrages de Bayle, à l'exception de son *Dictionnaire*, ont été composés dans des circonstances très particulières : ses *Pensées sur la comète* et son *Commentaire philosophique sur le Compelle intrare*, sa *France toute catholique sous le règne de Louis le Grand*, et ses *Réponses aux questions d'un provincial*. Ni les uns ni les autres, pourquoi ne les a-t-il signés ? Pourquoi, dans ses *Nouvelles de la république des lettres*, — le journal dont on savait qu'il était l'unique rédacteur, — a-t-il imputé son *Commentaire philosophique* à ces « messieurs de Londres ? » ou pourquoi, dans une lettre à l'un de ses meilleurs amis, continuant la même teinte, s'est-il à lui-même reproché de n'avoir fait dans sa brochure que « le semblant de combattre les superstitions papistiques ? » Il pourrait être amusant d'en chercher les raisons. Ou bien encore, l'ayant pris une fois en flagrant délit de mensonge, si nous admettons, sans avoir plus d'égard à ses dénégations, qu'il soit le véritable auteur de l'*Avis aux réfugiés*, quelle raison a-t-il eue de l'écrire ? Ses compagnons d'exil, qu'il y malmène si vivement, lui étaient-ils devenus plus insupportables que les catholiques eux-mêmes ? ou croirons-nous avec Jurieu qu'il ait voulu, par ce pamphlet, se ménager les moyens de rentrer en France et de s'y faire pensionner ? La question se lierait à celle de son vrai caractère, qui ne semble pas avoir été à la hauteur de son esprit, et parmi beaucoup de différences, il aurait donc ce trait de commun avec Voltaire : tous les deux incapables de retenir leur plume, tous les deux empressés à décliner un peu effrontément les conséquences de leurs actes, et tous les deux toujours prêts à réparer une insolence par une platitude. Mais toutes ces questions, et bien d'autres, quelque intéressantes qu'elles soient, nous écarteraient de notre principal dessein, qui n'est pas même ici d'approfondir la vraie pensée de Bayle, trop subtile, trop complexe, trop fuyante, sou-

vent contradictoire. C'est seulement sa nature intellectuelle que nous voudrions dégager de l'ensemble de ses *Œuvres*; — suivre ensuite à la piste les idées qu'il a jetées dans la circulation; — et mesurer enfin l'influence qu'il a exercée sur son temps, comme sur celui qui l'a suivi.

II.

Ce que Bayle a d'abord de plus original, ou même d'unique, c'est d'être, en plein xvii^e siècle, pour une moitié de ses défauts et de ses qualités, un homme du xvi^e, et pour l'autre, un homme du xviii^e siècle. « Nous avons eu des contemporains sous le règne de Louis XIV, » a quelque part écrit Diderot, et c'est précisément de Bayle qu'il l'a écrit. Mais les Charron de leur côté, mais les Montaigne, mais les Estienne, ou même Rabelais se seraient également retrouvés dans l'auteur du *Dictionnaire historique et critique*; et, en effet, il a d'eux, premièrement, leur abondance ou leur prolixité, leur incapacité de lier, d'ordonner, de distribuer ses idées, de mettre enfin dans le discours quelque chose de cet ordre intérieur dont les Pascal ou les Bossuet ont si bien connu le pouvoir. « Je ne sais ce que c'est que de méditer régulièrement sur une chose; je prends le change fort aisément, je m'écarte souvent de mon sujet; je saute dans des lieux dont on aurait bien de la peine à deviner les chemins; et je suis fort propre à faire perdre patience à un docteur qui veut de la méthode et de la régularité partout. » Ainsi s'exprime-t-il, tout au début de ses *Pensées sur la comète*; et comme d'ailleurs il est de ceux qui excellent à se faire une parure de leurs défauts, l'aveu s'aiguise en épigramme. Il n'en est pas cependant moins caractéristique; et c'est comme si Bayle disait que sa manière de composer consiste ou ressemble à n'en pas avoir. Aussi ses livres ne sont-ils pas des livres, mais des enfilades, ou des séries de digressions, qui s'engendrent les unes des autres, presque à l'aventure, confusément, désordonnément, sans autre limite à leur infinie prolifération que les bornes elles-mêmes de la science de Bayle, ou que le caprice de sa fantaisie. Cet homme était né pour nous conter par alphabet tout ce qui lui passerait par la tête; — et voilà pourquoi son chef-d'œuvre est un *Dictionnaire*.

Dans ses *Pensées sur la comète*, il veut, par exemple, établir que les opinions des hommes ne sont pas toujours les règles de leurs actions; et il en donne sept preuves. La première est tirée de « la vie des soldats, » qu'aucune religion, fait-il observer, n'a jamais empêchés de tuer, — cela s'en va sans dire, — de piller, de violer au besoin, encore qu'elles le défendent toutes

ou presque toutes ; que leurs soldats ne l'ignorent point ; et qu'ils soient même capables de mourir, s'il le faut, pour l'interdiction qu'elles en font. La seconde preuve est tirée « des désordres des croisades ; » et, à ce propos, Bayle se demande ce que l'on doit penser d'une opinion singulière. Quelques mauvais plaisans n'ont-ils pas en effet avancé que les principes de l'Évangile, s'ils étaient fidèlement suivis, énerveraient le courage de ceux qui les professent ? Il faut sans doute examiner ce point. Bayle n'a garde d'y manquer. Une troisième preuve se déduit de « la vie des courtisanes. » Excellente occasion de donner, en passant, quelque chose au goût fâcheux qu'il aura toujours pour les obscénités, — en sa qualité de vieux garçon, peut-être, — et, comme il a lu tout récemment, dans une *Relation* d'un M. de Saint-Didier, des anecdotes, qu'il a trouvées plaisantes, sur les courtisanes de Venise, il les reproduit ! Cependant sa démonstration ne fait que commencer. Si « tant de chrétiens, » comme on vient de le voir, « qui ne doutent de rien, et qui même sont prêts à croire un million de nouveaux articles de foi, pour peu que l'Église les décide, se plongent néanmoins dans les voluptés les plus criminelles, » que dirons-nous des magiciens, des sorciers ou des démons ? Car, les démons, voilà, certes, une espèce d'êtres qui n'ont guère le moyen de se dire athées, ou plutôt, si quelqu'un doit être convaincu de l'existence du Dieu qui les a précipités, c'est bien eux ! Considérez donc leur conduite, et voyez s'il s'en peut de moins conforme à leur conviction. C'est ce que Bayle appelle sa quatrième preuve. Après quoi, « toute sorte de gens » hommes ou femmes, pris en gros, qui vont à la messe, qu'on voit même « qui contribuent à la décoration des églises, » qui ont l'horreur de l'hérétique, mais qui pourtant n'en vivent pas mieux, lui sont une cinquième preuve de la vérité de sa proposition. Il en trouve une sixième dans la dévotion très particulière, qu'au dire d'Alexis de Salo, de très insignes scélérats ont témoignée pour la Vierge. Ils continuaient donc de croire, du meilleur de leur cœur, aux mystères et aux observances d'une religion que leur conduite profanait tous les jours ! A ce bel argument, dont il s'applaudit comme d'une rare trouvaille, Bayle est curieux de savoir ce que pourra bien répondre un savant jésuite, — c'est le père Rapin, — qui, dans un livre alors tout récent, attribuait la corruption de son siècle aux progrès croissans de l'incrédulité. Mais une autre question s'élève là-dessus : où pense-t-on qu'il y ait le plus d'incrédules, à la ville ou à la cour ? A la ville ; dit Bayle, quoique d'ailleurs il y ait plus de corruption à la cour. La cour le mène aux rois, parmi lesquels il choisit Louis XI pour en faire « une considération particulière. » Il passe alors au grand Alexandre, et découvre dans son histoire, non sans quelque

plaisir secret, des crimes plus qu'ordinaires mêlés à une superstition sans mesure. Assurément, « jamais homme ne fut plus éloigné de l'athéisme » que ce conquérant des Indes ; et cependant, et combien de fois, à quels excès en tout genre ne s'est-il pas porté ? N'en pouvons-nous pas dire autant de Catherine de Médicis ? de Charles IX ? d'Henri III ? Non, en vérité, conclut Bayle, quelque religion que nous professions des lèvres, nous ne pouvons rien sans la grâce ; — et le développement des a sixième preuve est achevé. Il faut toutefois qu'il en donne une septième, et, d'avoir en passant parlé du livre du père Rapin, comme il s'est souvenu de celui d'Arnauld sur *la Fréquente Communion*, c'est de là qu'il la tire. Jésuites ou jansénistes, puisque nous voyons donc que la fréquence ou la rareté de leurs communions ne les empêche pas d'être au fond tous les mêmes, c'est-à-dire toujours des hommes, la même conclusion revient donc aussi toujours ; et c'est enfin là qu'abandonnant sa démonstration, — sauf à la reprendre et à la continuer ailleurs, — Bayle passe à ses hardies conjectures sur « les mœurs d'une société qui serait absolument sans religion. » Mais, qu'est devenue la comète ?

Certainement, je ne nierai point qu'il y ait une espèce d'ordre dans ce désordre, et parmi toutes ces digressions on peut suivre, sans beaucoup de difficultés, l'insidieux trajet d'une même pensée qui serpente. Tout ce que donc je dis, c'est qu'au xvii^e siècle, en 1682, — après Balzac, après Pascal, après Bossuet, après Malebranche, — cette façon de composer, trop lâche ou trop libre, sentait son xvi^e siècle, et retournait, comme sans y prendre garde, à celle de l'auteur des *Essais*. Il n'y avait pas là d'apparence de choix. On ne voyait ni pourquoi Bayle donnait sept preuves de son assertion, au lieu de six, plutôt que huit, ni pourquoi la seconde n'était pas la première ou aussi bien la dernière ; et ses exemples avaient leur prix, mais la raison de ses exemples échappait. Celui-ci, le premier, qu'il tirait de la « vie des soldats, » se confondait avec le troisième, ou avec le cinquième, ou avec le septième ; et quand il examinait, à l'occasion du second, si les principes de l'Évangile n'énerveraient peut-être pas le courage de ceux qui les professent, il brouillait deux sujets ensemble. C'est aussi bien ce qui arrive constamment à Montaigne. Et il est vrai qu'on lui en sait gré, à celui-ci, parce que, s'il se confessait par méthode et par ordre, c'est comme un autre personnage, plus logique, mais aussi plus artificiel, qu'il superposerait à la vérité naturelle du sien. Le portrait serait moins vivant. Mais Bayle ne se confesse point. Le titre de son livre n'a point du tout annoncé le projet de se peindre. Ni son sujet en général, ni le point particulier que j'ai choisi pour bien faire voir comment il ne compose

pas, n'ont rien qui lui soit personnel. Il nous a promis de nous montrer, d'une part, que nous n'avions rien à craindre de l'apparition des comètes et, subséquemment, que la conduite des hommes se moquait bien de leurs principes. C'est donc uniquement où nous l'attendons. De telle sorte que ce qui était un charme dans les *Essais* devient un défaut dans les *Pensées sur la comète*. La manière discursive en est d'un homme pour qui le xvii^e siècle ne serait pas intervenu ; qui continuerait sous Louis XIV de s'habiller comme on faisait au temps d'Henri IV ; dont l'allure, quoique vive, serait cependant plus vieille que son visage, et, si l'on veut enfin, la conversation plus âgée que les idées qu'elle exprime. Tel est bien le cas de Bayle. Il n'a pas plus appris du *Discours de la méthode* à « conduire ses pensées par ordre » que, de l'Hôtel de Rambouillet ou de l'Académie de Richelieu naissante, à les exprimer, comme on dit, avec nombre, poids, et mesure.

Il n'a pas appris non plus, il ignore qu'une partie de l'art d'écrire consiste à ménager la pudeur des honnêtes gens, et à cet égard encore, il est bien du xvi^e siècle, du haut xvi^e siècle, pour le coup, contemporain de Rabelais, naïvement cynique ou ordurier, presque sans le savoir, par goût naturel, par manque d'usage et de monde, par insuffisance d'éducation. D'autres, après lui, seront plus cyniques et plus orduriers que lui, je le sais, mais ils le seront autrement que lui : Swift, avec profondeur, dans ses *Voyages de Gulliver*, ou Voltaire, avec pétulance, en son *Candide*, ou Diderot encore, avec fougue, dans ses *Salons*, dans ses articles de l'*Encyclopédie*, dans ses *Lettres à M^{lle} Volland*... qui encore ? et comment ? Mais Bayle, pour lui, l'est comme innocemment : il manque de pudeur comme on manque de tact, pour être ainsi fait ; et si sa plume est volontiers libertine, sa conduite fut décente, ses mœurs pures, sa vie chaste. Aussi, sa surprise fut-elle grande, lorsque, dans ses dernières années, à l'occasion de son *Dictionnaire*, il s'entendit reprocher les licences qu'il avait prises, de nommer par leur nom trop de choses qu'en général on déguise ou qu'on cache, comme aussi de se divertir ou de s'arrêter trop complaisamment à de certains sujets. Il voulut donc se défendre ; mais il prouva bien, en donnant son mémorable *Éclaircissement sur les obscénités*, si le reproche était mérité ! Non pas au moins que son apologie soit inhabile ! Elle n'est qu'inconsciente. Avec sa distinction des sept classes d'écrivains qui peuvent encourir l'accusation d'indécence, il épuisa le sujet. Mais on vit clairement qu'il ne l'avait pas du tout entendu. Voilà un bel exemple du pouvoir de la dialectique ! Tout dire d'une chose, et n'y rien comprendre ! Me permettra-t-on de faire observer, incidemment, que c'est un nou-

veau témoignage du service, qu'avant de leur nuire, précieuses et précieux ont rendu, malgré qu'on en ait, à la langue, à l'esprit, à la morale même? Bayle ne s'en est point douté. L'entière liberté du langage lui paraissait évidemment une condition absolue de la liberté de la pensée. C'est une des grandes erreurs que l'écrivain puisse commettre! Si ce philosophe un peu cynique n'avait pas eu le caractère aussi doux qu'il avait l'esprit caustique, il eût également revendiqué la liberté de l'invective et de l'insulte. Mais n'est-ce pas comme si l'on disait que sa politesse en tout genre ne va pas au-delà de celle du xvi^e siècle? et que le goût de l'obscénité s'ajoute ainsi, dans son œuvre, au désordre de la composition, pour le distinguer de ses contemporains, et le faire lui-même celui de ses bisaïeux?

Joignons-y l'étalage ou l'abus de l'érudition, les questions saugrenues, la rage de citer du latin et du grec, de l'espagnol et de l'italien, une curiosité tournée de préférence aux superfluités, aux inutilités, aux futilités de l'histoire, et, pour tout dire d'un mot, ce pédantisme qui nous rend si laborieuse encore aujourd'hui, quoi? la lecture de Scaliger ou de Casaubon? non, mais bien celle de Baïf et de Ronsard même. Comme aux hommes du xvi^e siècle, — et, si je l'ose insinuer, comme à quelques-uns aussi du nôtre, — il semble à Bayle que l'érudition, pour avoir ses joies en soi, y ait aussi son objet, son but, et sa fin. Il ne se rend pas compte qu'elle n'est qu'un moyen, comme la philologie, par exemple, et que leur raison d'être, à toutes deux, est située en dehors et au-dessus d'elles-mêmes. « Comment un homme tel que Bayle, — demande Gibbon, je crois, dans ses *Mémoires*, — a-t-il pu consacrer trois pages de son *Dictionnaire* à discuter sérieusement la question de savoir si l'enfance d'Achille avait été nourrie de la moelle des cerfs ou de celle des lions? » La réponse est bien simple : c'est qu'à cette occasion Bayle pouvait alléguer et citer tour à tour Libanius, Priscien, Grégoire de Nazianze, le scoliaste d'Homère, l'*Etymologicum Magnum*, Apollodore, Stace, Philostrate, Tertullien, Suidas, Eustathe, Fungerus, Vigenère... et le père Gautruche. Ainsi jadis maître François, quand il célébrait interminablement les vertus « de l'herbe appelée pantagruélion. » Mais, tandis que nous y sommes, « les lions ont-ils de la moelle? » M. de Girac dit non, en s'appuyant mal à propos de l'autorité d'Élien, de Pline et d'Aristote, mais Vossius, Franzius et Borrichius disent oui... Bayle hésite et ne conclut pas...

Il est plus affirmatif sur d'autres points, et traitant, par exemple, l'importante question de savoir si « la nuit que passa Jupiter avec Alcmène fut double ou fut triple, » il prouve, par de fort bonnes

raisons, qu'en tout cas elle passa de longueur une nuit ordinaire. Il incline également à croire que « le jour où César reçut, sans se lever, les envoyés du sénat, c'est que César avait la diarrhée. »

Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre
Est sujet à ses lois...

On a vu de petites causes engendrer de grands effets, et Bayle estime que cet oubli du protocole, — que dis-je, oubli? c'est le contraire, et ce grand homme s'en souvint trop, — fut une « des principales causes de la ruine de César. » Voici encore une question curieuse, c'est « si Loyola, dans sa trente-septième année, reçut ou non le fouet à Paris, et si ce fut à Sainte-Barbe ou au collège Montaigne? » Mais notre philosophe, ici, a une excuse, et si Jurieu, son irréconciliable ennemi, — l'homme de son temps qui perdait le moins l'occasion de faire une maladresse, — ne s'était pas mal à propos et indécement égayé de la flagellation d'Ignace, Bayle n'en aurait point parlé. Ce qui prouve au surplus son impartialité, c'est la liberté familière avec laquelle il discute, en un autre endroit, « si la femme de Luther était belle, » ou « si le mariage de Calvin fut un mariage d'inclination. » J'en passe, — et des plus ridicules, — où l'on ne saurait dire, en vérité, ce qui l'amuse davantage, le prétexte qu'elle sont pour lui d'étaler les trésors de son érudition, ou ce qu'elles ont de saugrenu : « Si Aristote exerça la pharmacie dans Athènes? » ou si Molière savait par expérience, autant qu'homme du monde, « les désordres des mauvais ménages et les chagrins des maris jaloux? »

Je passe également sur les lacunes de son *Dictionnaire*. « M. de ..., écrit quelque part Voltaire, me disait que c'était dommage que Bayle eût enflé son *Dictionnaire* de plus de deux cents articles de ministres et de professeurs luthériens ou calvinistes; qu'en cherchant l'article CÉSAR il n'avait rencontré que celui de Jean CÉSARIUS., et qu'au lieu de SCIPION il avait trouvé six grandes pages sur GÉRARD SCIOPPIUS. » Voltaire se trompe. Il n'y a pas d'article sur CÉSARIUS dans le *Dictionnaire* de Bayle, et au contraire il y en a un, et même un très long, sur CÉSAR. Mais, en ce qu'elle a de général, sa remarque subsiste, comme l'on dit, et dans cette énorme compilation, dont l'un des objets était de redresser les erreurs des autres *Dictionnaires*, il semble bien que l'on trouve trop de Rorarius, et de Scioppius, et de Vorstius, et de Majoragius, et de Périzonius, pas assez de Montaigne et de Rabelais, de Corneille ni de Descartes. On n'y trouve pas non plus d'article sur Socrate ou sur Platon, ce qui est étrange encore, dans un *Diction-*

naire qui est demeuré presque jusqu'à nous le répertoire de l'histoire de la philosophie. Est-ce que peut-être Bayle a cru que nous les connaissions assez? Non, sans doute, puisqu'il a consacré de longues pages, de longues notes à Aristote ou à Épicure. Il faut donc supposer que ceux dont il n'a point parlé, c'est qu'il n'en avait rien à dire de scandaleux ni de paradoxal, à moins encore que, comme tant d'érudits, jugeant des matières par l'intérêt qu'il y prenait lui-même, au lieu de remplir ses portefeuilles en vue de son *Dictionnaire*, il n'ait conçu le projet de son *Dictionnaire* que, justement, pour les y vider.

Mais déjà, si je ne me trompe, dans quelques-uns de ces articles mêmes, — ou, pour mieux dire, dans le dédain des opinions communes dont la liberté de ce choix est une preuve, comme dans la hardiesse des solutions qu'il donne de ces questions qu'il aime, — on voit poindre quelque chose de nouveau. Très différent en ceci des érudits du siècle précédent, Bayle n'a pas plus de respect qu'il ne faut pour les autorités qu'il allègue, et s'il accumule à plaisir les citations ou les « preuves, » c'est en dernier résultat son sens propre qui décide entre elles. Disons le vrai mot. Sous cet étalage d'érudition, l'esprit critique s'efforce en lui de se débarrasser des obstacles qui le gênent encore, et si l'homme a des rapports avec Montaigne, ne semble-t-il pas qu'il en ait déjà de plus étroits avec Voltaire? Une ironie tranquille se joue parmi toutes ses polissonneries, et un mépris involontaire se mêle à la sympathie qu'il éprouve pour les érudits du passé.

Non du tout qu'il soit un critique, à la manière de Boileau, par exemple. Il manque trop de goût, nous l'avons dit, et de tact, on vient de le voir. L'art aussi bien lui est indifférent, et, sans doute, l'une des choses qui l'intéressent le moins au monde, c'est la valeur littéraire des œuvres. Tout lui est bon dès qu'il entend, et le malheur est qu'il entend tout. Je ne sais comment il se fait qu'il ait critiqué Molière, en se faisant fort de relever « cent exemples de ses barbarismes; » mais il écrit de Paris, le 28 mai 1675, à son ami M. Minutoli : « *L'Iphigénie* de M. Coras se joue *enfin* par la troupe de Molière, après que celle de M. Racine s'est fait *assez* admirer dans l'hôtel de Bourgogne. » Ces deux adverbess sont malheureux! Je vois ailleurs, dans une autre lettre, qu'il a fort goûté *la Princesse de Cères*, — et peu s'en faut que je ne m'en étonne, — mais il n'a pas même apprécié *les Amours du roi de Tamaran*, par le sieur Brémont, « un très joli petit ouvrage, bien écrit et contenant des aventures fort bien tournées. » Ce sont celles de Charles II, roi d'Angleterre, et de M^{me} de Castelmaine. Parcourez encore ses *Nouvelles de la république des lettres*. Il s'y défend d'écrire « uniquement pour les savans, » et de loin en loin il y donne, « pour les

dames, » l'analyse de quelque roman; mais, à vrai dire, et au fond, il s'intéresse bien plus aux questions de théologie, de métaphysique, d'histoire, de physique ou de physiologie. Un *Traité de l'Économie animale et de la Génération de l'homme*, ou un *Recueil de Dissertations sur la mort de Judas*, voilà les livres qu'il aime à « extraire. » Que si d'ailleurs il excelle à manier les idées générales, ajouterai-je qu'il n'en a pas d'assez liées, d'assez suivies, d'assez systématiques pour être un critique à la manière d'aujourd'hui?

Mais ce qu'il est proprement, c'est l'esprit critique incarné, l'universelle curiosité, la soif de savoir, — *libido sciendi*, — la crainte de ne pas tout connaître sur un sujet donné. C'est aussi l'universelle défiance, dont le premier mouvement est de tout révoquer en doute, et plus particulièrement ce qui est imprimé. Tout homme a tant de raisons de ne se servir de l'écriture que pour déguiser sa pensée! Notre judiciaire est si courte! La vérité, si difficile à saisir, est si difficile à fixer! Bayle n'aime pas à être dupe, et, s'il veut tout savoir, c'est pour tout contrôler. Joignez le goût de la contradiction. Un peu enflé de sa science et glorieux de sa perspicacité, non-seulement

Il penserait paraître un homme du commun
Si l'on voyait qu'il fût de l'avis de quelqu'un,

mais sa propre opinion lui déplait dès qu'on la partage, et

Ses vrais sentimens sont combattus par lui,
Aussitôt qu'il les voit dans la bouche d'autrui.

Leibniz, à ce propos, disait très joliment : « Le vrai moyen de faire écrire utilement M. Bayle, ce serait de l'attaquer lorsqu'il dit des choses bonnes et vraies, car ce serait le moyen de le piquer pour continuer. Au lieu qu'il ne faudrait point l'attaquer quand il en dit de mauvaises, car cela l'engagerait à en dire d'autres aussi mauvaises pour soutenir les premières. » Mettez encore l'amour du paradoxe, une tendance instinctive à croire que l'opinion commune est l'erreur commune; que la plupart des hommes, recevant de leurs parens, de leurs maîtres, de l'usage même du monde et de l'expérience banale de la vie, leurs préjugés tout faits, sont incapables de penser; qu'il faut donc de temps en temps les inquiéter sur leurs idées, secouer pour ainsi dire leur torpeur intellectuelle, et, au besoin, les étonner, les irriter, les scandaliser... Si tout cela ne forme pas la définition même de l'esprit critique, il ne s'en faut

de guère ; mais tout cela c'est Bayle ; — et on a cru pendant longtemps, on semble croire encore que ce le serait tout entier.

Il est vrai qu'à cet égard on ne saurait exagérer l'importance de son rôle. En tant que la critique, entendue largement, nous préserve, comme on l'a si bien dit, « d'être dévorés par la superstition et la crédulité, » c'est lui qui l'a fondée. Lorsqu'il parut, le principe d'autorité régnait encore partout. Descartes même, en philosophie, n'avait abouti, comme autrefois saint Thomas, qu'à des solutions prévues, consenties, imposées d'avance. Après avoir découvert des chemins tout nouveaux, il s'était empressé de les barrer. A plus forte raison, en morale et en politique, le sens propre et individuel trouvait-il partout sa limite. Pour vingt manières qu'il y avait de démontrer l'immortalité de l'âme ou le droit divin des rois, on n'en souffrait pas une de les nier. Que si, timidement, quelqu'un essayait de déplacer la borne, aussitôt les Arnauld, les Pascal, les Bossuet, les Malebranche accouraient, qui la replaçaient. Le rôle de Bayle allait être de l'ébranler doucement, mais si profondément qu'elle devait après lui tomber à la première secousse. Au nom même de la vérité, — si l'on admet que la vérité ne s'éprouve que par la contradiction, — il allait revendiquer le droit de tout homme à l'erreur. Où sont les titres de l'autorité ? où sont ceux de la tradition ? si l'on commence par supposer les problèmes résolus, n'est-ce pas demander à la raison, pour sa première démarche, de s'abdicuer elle-même ? Tandis qu'on ouvre à son essor les champs illimités de la métaphysique, pourquoi lui interdit-on le domaine de la politique et de la morale ?.. Bayle n'a pas posé toutes ces questions pour la première fois, mais personne, avant lui, ne les avait ni traitées, ni posées comme lui, d'une manière vraiment critique, parce qu'elle l'est exclusivement.

C'est qu'aussi bien, — et ce trait achèvera de le caractériser, — il a su réserver et préserver en lui, de toutes les libertés la plus précieuse peut-être, qui est celle de ne pas se faire le complaisant de soi-même, et l'esclave de sa propre pensée. En aucun temps, les opinions de Bayle n'ont rien eu de plus saint ni sacré pour lui que les opinions des autres. Et, en effet, pour peu qu'on y veuille songer, ne serait-ce pas une étrange duperie que de travailler, comme il a fait, pendant trente ans, quatorze heures par jour ? de dépouiller, la plume à la main, la philosophie, l'histoire, l'antiquité tout entière ? de faire des extraits de tout ce qui paraît, d'entretenir une correspondance régulière avec tout ce qu'il y avait d'érudits renommés dans l'Europe d'alors ? d'être avec cela l'un des dialecticiens les plus hardis, les plus souples, les plus féconds en ressources qu'il y ait jamais eu ? si l'on n'aboutissait

pour dernière conclusion qu'à s'emprisonner soi-même dans les liens de son propre raisonnement, mais surtout si ce prodigieux labour était rendu d'avance inutile par le ferme propos qu'on prendrait de remâcher encore à cinquante ans les idées de sa vingtième année. Lorsqu'ils ont passé les bornes de la jeunesse, la plupart des hommes, — j'entends de ceux qui pensent, — ne demandent plus aux livres, à l'expérience, à la méditation que de les ancrer dans leurs opinions. La vérité, pour eux, c'est alors ce qui flatte leurs préjugés, et l'erreur ce qui les contrarie ; leur siège est fait ; et quiconque essaie de leur persuader de le refaire n'est plus à leurs yeux qu'un sophiste. Bayle tout au contraire. Il n'y a pas pour lui de sot livre, dont un homme d'esprit ne puisse, ou plutôt ne doit tirer profit, et par là, prouver son esprit même. Il fait de l'or avec du plomb. Pareillement, si la vie, si la réflexion nous apprennent tous les jours quelque chose de nouveau, comment nos idées n'en seraient-elles pas modifiées ? Tout coule, rien ne demeure. C'est pourquoi la pensée de Bayle, qui n'a jamais connu le repos, parce qu'elle n'a jamais senti la lassitude, ne s'est donc aussi jamais fixée, ou pour mieux dire figée dans un dogme. Émancipé de l'autorité des autres, Bayle l'est presque plus encore de la sienne propre. Et ne faut-il pas bien que peu de critiques aient mérité cette louange, si le reproche presque le plus commun qu'on leur fasse est précisément d'avoir manqué de souplesse ? Mais qui niera qu'en effet on ne leur en puisse adresser de plus grave ? Non-seulement la méthode ou les procédés de la critique doivent eux-mêmes varier avec la diversité de l'objet, et, comme on dit, en épouser la forme au lieu de lui imposer la leur ; mais la pensée cesse d'être, en cessant d'évoluer ou de « devenir, » et dès qu'elle ne change plus, la vie ou plutôt la réalité s'en retire. C'est ce que je ne crois pas que personne ait mieux su que Bayle. Ceux-là seuls le lui reprocheront qui ne voient pas qu'en le faisant, ils nient les conditions même d'existence de la critique, ou qui ne savent pas combien il faut peu de principes pour fonder, en logique ou en fait, le plus tyrannique et le plus intransigeant des dogmatismes.

Est-ce que, sur ces derniers mots, par un paradoxe imité de lui-même, je veux faire de l'auteur du *Dictionnaire historique* un théoricien de la famille de Hobbes ou de Spinoza ? Non certainement, et tous les traits que je viens d'assembler m'en empêcheraient, si j'en pouvais concevoir le dessein. Je ne prétends seulement pas qu'il eût une conscience très claire de la nature, de l'étendue, de la portée des conclusions où il se laissait entraîner par sa dialectique. Dirai-je même qu'en dégageant du milieu de ses ironies, de ses contradictions, de ses doutes, les deux ou trois prin-

cipes qui les dominant ou mieux encore qui les engendrent, et en les systématisant, je leur donnerai un degré de précision ou de solidité qu'ils n'avaient pas dans sa pensée. Je le dirai, si l'on le veut, et, en effet, je le pense. Mais qu'ils y soient, c'est tout ce que j'affirme; que d'autres les y aient reconnus avant moi, c'est ce que l'on va voir; et qu'enfin la fécondité n'en soit pas épuisée, c'est ce que j'espère d'établir.

III.

Partons de là, que ce qu'il s'est proposé de déraciner des esprits de son temps, c'est avant tout ce dogme ou cette idée de la Providence, dont on a vu que Bossuet avait, lui, prétendu faire le fort imprenable de son christianisme. Là même est l'intention de son premier écrit: *Pensées diverses écrites à un docteur de Sorbonne à l'occasion de la comète qui parut au mois de décembre MDCLXXX*. Il n'y est parlé que de la Providence, mais cette Providence est si peu celle des chrétiens qu'elle en est justement le contraire. C'est ce que j'ai tâché de montrer en essayant de définir « la philosophie de Bossuet, » et c'est ce qu'il faut bien que je redise encore. Une Providence particulière, et en quelque sorte personnelle à chacun de nous, sans le décret ou le consentement de laquelle il ne saurait, selon l'expression consacrée, tomber un seul cheveu de notre tête; un Dieu caché, qui se manifesterait de préférence dans les cas qu'on appelle *fortuits*, et dont le triomphe, quand il veut paraître, serait d'interrompre, pour les faire tourner à sa gloire, les conséquences naturelles ou nécessaires de nos actes; un Père céleste, accessible à nos vœux, à nos prières, à nos supplications, et dont la volonté se laisserait fléchir à l'intercession des saints ou de la Vierge, telle est donc l'idée que les chrétiens se font de la Providence. Ils la voient mêlée partout dans les affaires humaines. C'est elle, qui frappe ces grands coups dont les hommes et les peuples demeurent quelquefois stupides, et qui prépare la victoire du christianisme en jetant Antoine aux bras de Cléopâtre. « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. » C'est elle, dont nous nous efforçons vainement d'amoinrir le pouvoir en l'appelant des noms de fortune ou de hasard. « Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains est un dessein concerté dans un conseil plus haut... et c'est faute d'entendre le tout que nous trouvons du hasard ou de l'irrégularité dans les rencontres particulières. » C'est elle, qui donne la prospérité des méchants en contradiction aux hommes de peu de foi, et c'est elle qui, pour rompre en nous les attaches du monde, nous envoie les infirmités, les maladies, et la mort. « Je vous loue, ô mon Dieu,

de ce qu'il vous a plu me réduire dans l'incapacité de jouir des douceurs de la santé et des plaisirs du monde, et de ce que vous avez anéanti, en quelque sorte, pour mon avantage les idoles trompeuses que vous anéantirez effectivement pour la confusion des méchans au jour de votre colère. » Si c'est bien ainsi que les Pascal et les Bossuet ont entendu la Providence, rien n'est plus contraire, il faut en convenir, à l'idée d'une Providence générale que limiteraient, qu'obligeraient, que contraindraient ses lois mêmes. Mais, de son côté, si Bayle n'a pas eu de souci plus évident peut-être, ni, vingt ans durant, de préoccupation plus constante que de réduire le nom de la Providence à n'être que l'expression équivoque de l'immutabilité des lois de la nature, ne conviendra-t-on pas aussi que les Pascal et les Bossuet n'ont pas eu de plus dangereux adversaire? C'est ce qu'une seule citation suffira pour montrer.

Je ne ferai point scrupule de dire que tous ceux qui trouvent étrange la prospérité des méchans ont très peu médité sur la nature de Dieu, et qu'ils ont réduit les obligations d'une cause qui gouverne toutes choses à la mesure d'une Providence subalterne, ce qui est d'un petit esprit. Quoi donc! il faudrait que Dieu, après avoir fait des causes libres et des causes nécessaires... eût établi des lois conformes à la nature des causes libres, mais si peu fixes que le moindre chagrin qui arriverait à un homme les bouleverserait entièrement, à la ruine de la liberté humaine? Un simple gouverneur de ville se fera moquer de lui, s'il change ses réglemens et ses ordres autant de fois qu'il plait à quelqu'un de murmurer; et Dieu... sera tenu de déroger à ses lois, parce qu'elles ne plairont pas aujourd'hui à l'un et demain à l'autre?.. Peut-on se faire une idée plus fautive d'une Providence générale?.. Ceux qui voudraient qu'un méchant homme devint malade sont quelquefois aussi injustes que ceux qui voudraient qu'une pierre qui tombe sur un verre ne le cassât point; car, de la manière qu'il a ses organes composés, ni les élémens qu'il prend, ni l'air qu'il respire ne sont pas capables, selon les lois naturelles, de préjudicier à sa santé, si bien que ceux qui se plaignent de sa santé se plaignent de ce que Dieu ne viole point les lois qu'il a établies... [*Pensées sur la comète*. Édition de 1727, p. 140.]

Incompatible, selon Bayle, avec l'idée de la majesté divine, ou si l'on veut, d'après l'expression de Bossuet, avec ce quelque chose d'immuable, sans lequel la loi n'est pas loi, le dogme chrétien de la Providence ne l'est pas moins avec l'idée de la sagesse, et surtout de la bonté de Dieu :

Ce qu'il y a de plus sensible dans l'histoire humaine est l'alternative d'élévation et d'abaissement qui, au dire d'Ésope, est l'occupation ordinaire de la Providence. Comment concilier cela avec les idées d'un Dieu infiniment bon ?.. L'Être parfait se peut-il plaire à élever une créature au plus haut degré de la gloire, pour la précipiter ensuite au plus bas degré de l'ignominie ? Ne serait-ce pas se conduire comme les enfans, qui n'ont pas plus tôt bâti un château de cartes qu'ils le défont et qu'ils le renversent ? Cela, dira-t-on, est nécessaire, parce que les hommes, abusant de leur prospérité, en deviennent si insolens qu'il faut que leur chute soit la punition du mauvais usage qu'ils ont fait des faveurs du ciel, la consolation des malheureux, et une leçon pour ceux à qui Dieu fera des grâces à l'avenir. Mais ne vaudrait-il pas mieux, répondra quelque autre, mêler à tant de faveurs celle de n'en point abuser ?.. La première chose que ferait un père, s'il le pouvait, serait de fournir à ses enfans le don de se bien servir de tous les biens qu'il leur voudrait communiquer ; car sans cela, les autres présens qu'il leur fait sont plutôt un piège qu'une faveur, quand on sait qu'ils inspireront une conduite dont il faudra que la punition serve d'exemple. Outre que l'on ne remarque point les utilités de ces exemples : toutes les générations jusques ici ont eu besoin de cette leçon, et il n'y a pas d'apparence que les siècles à venir soient moins exempts de cette vicissitude que ceux qui ont précédé. [*Dictionnaire historique*. Art. *Lucrèce*. Remarque D.]

Nier ainsi, — que ce soit au nom de sa majesté même ou de sa bonté, — l'intervention de Dieu dans les affaires humaines, le reléguer lui-même là-haut, très haut, très loin,

Dans ses cieux, au-delà de la sphère des nues,
Au fond de son azur immobile et dormant,

c'est proprement le déisme, et Bayle, — pour en réitérer en passant la remarque, — en aurait donc donné la formule avant les *Libres penseurs* anglais. C'est au surplus un point sur lequel je n'insiste pas, si, cette formule, il la tenait lui-même des premiers libres penseurs de l'Europe moderne, — ce sont les Italiens ; — à moins encore que, comme eux, il ne l'eût directement héritée des Anciens. « Jamais homme ne nia plus hardiment que ce poète la Providence divine, » dit-il en parlant de *Lucrèce*, et il a raison de le dire.

Mais Bayle va plus loin que les Anciens encore, et sa négation de la Providence n'est en quelque manière que la première démarche de sa dialectique. En effet, après avoir établi, en cent endroits de ses *Pensées* ou de son *Dictionnaire*, qu'à vrai dire, la

Providence, comme le Hasard et comme la Fortune, n'est qu'un beau mot dont nous nous payons pour couvrir notre ignorance des desseins de Dieu, il n'établit pas moins fortement, en cent autres endroits, que « tous les usages de la religion sont fondés, non pas sur le dogme de l'existence de Dieu, mais sur celui de la Providence. » La conséquence est évidente, et Bossuet encore ici ne s'était pas mépris. A l'égard de la religion, nier la Providence ou nier l'existence de Dieu, c'est exactement la même chose. Point de Providence, point de religion. Le paradoxe n'arrête pas Bayle, et dans une série de chapitres de ses *Pensées sur la comète* ou de leur *Continuation*, il examine avec tranquillité : « Si l'athéisme conduit nécessairement à la corruption des mœurs, » — et il trouve que non ; « s'il est vrai qu'une société d'athées ne pourrait pas se faire des principes de bienséance et d'honneur, » — et il trouve que non ; enfin si « une religion est absolument nécessaire pour conserver les sociétés, » — et il trouve toujours que non. De proche en proche, comme on le voit, le déisme tourne à l'athéisme. Avant même que Voltaire soit né, Bayle va plus loin que Voltaire. Ni Bolingbroke, ni Collins, ni Toland n'ajouteront rien à la force de ses déductions. Ce penseur solitaire, qui n'a qu'une passion au monde, celle de la dialectique, plutôt encore que de la vérité, les a du premier coup dépassés, et ce qui le distingue d'eux tous, peut-être, c'est qu'ayant envisagé froidement son paradoxe, non-seulement il y a persisté, mais, avec les ruines qu'il venait de faire, il a prétendu reconstruire lui-même, de ses propres mains, sur un plan nouveau, ce qu'il venait de renverser.

Car on se tromperait, si l'on croyait que Bayle n'eût pas vu le vice de son argumentation, et qu'il consistait, comme aussi bien celui du raisonnement de ses adversaires, à transporter en Dieu, — lequel, en dehors de la révélation, n'est qu'une pure hypothèse, — des attributs contradictoires à la manière même dont nous en avons formé l'idée. Nous ne pouvons raisonner sur Dieu que d'une façon purement humaine, et, que nous acceptions ou non le dogme de la Providence, c'est toujours de l'anthropomorphisme. Mais les adversaires de Bayle avaient cru fermement à la révélation. Lui, qui n'y croit point, se sert de la contradiction pour ruiner l'hypothèse, ou plutôt encore pour en émanciper tout ce qu'on y croit lié d'utile. Moins on verra clair, pour ainsi parler, dans l'idée de Dieu, plus on se sentira contraint de chercher ailleurs qu'en elle le fondement de la moralité, celui de l'obligation sociale, et celui de la vertu. Si donc Bayle semble prendre plaisir à l'embrouiller et à l'obscurcir, c'est qu'il a son dessein, « sa pensée de derrière la tête, » à la fois très voisine et très éloignée de celle de Pascal et de Spinoza. Ou plutôt, — car la nature

du rapport est assez difficile à exprimer d'un seul mot, — tandis que l'auteur des *Pensées* avait essayé de réduire à la religion toute la morale et toute la philosophie ; tandis que l'auteur de l'*Éthique* avait séparé de la religion, mais en continuant de les confondre toutes les deux ensemble, la morale et la philosophie ; celui-ci, l'auteur du *Dictionnaire*, prétend séparer la morale de la religion et de la philosophie. Écoutons-le raisonner là-dessus.

Toute religion, quelle qu'elle soit, repose, comme sur un tré-pied, sur un ensemble d'observances, de dogmes, et de traditions. Passons rapidement sur les observances. En tant qu'elles sont extérieures, elles ne signifient rien. « Car, si nous concevons qu'un roi ne regarderait point comme un hommage fait à sa personne, par des statues, la situation où le vent les ferait par hasard tomber lorsqu'il passerait, ou bien la situation à genoux dans laquelle on mettrait des marionnettes, à plus forte raison doit-on croire que Dieu, qui juge sûrement de toutes choses, ne compte point pour un acte de soumission et de culte ce qu'on ne fait pour lui qu'extérieurement. » Mais, en tant qu'elles sont conservatoires du fond, les observances valent ce que vaut le dogme même dont elles sont une conséquence, une manifestation, ou un symbole. Or les dogmes sont contradictoires à ce que la raison de l'homme tient justement pour le plus assuré. Par exemple : « Il est évident que les choses qui ne sont pas différentes d'une troisième ne diffèrent point entre elles ; *c'est la base de tous nos raisonnemens, c'est sur cela que nous fondons tous nos syllogismes*, et néanmoins la révélation du mystère de la Trinité nous assure que cet axiome est faux. Inventez tant de distinctions qu'il vous plaira, vous ne montrerez jamais que cette maxime ne soit pas démentie par ce grand mystère. » Ce dogme est-il trop métaphysique, peut-être ? Encore est-il vrai qu'il fut l'un des fondemens du christianisme, et que depuis Arius, on est hérétique, on est anathème, si l'on discute seulement la définition que l'Église en donne. Prenons cependant un dogme plus concret, et conséquemment plus moral. Par exemple : « Il est évident qu'on doit empêcher le mal si l'on le peut ; et cependant notre théologie nous enseigne que Dieu ne fait rien qui ne soit digne de ses perfections, *lorsqu'il souffre tous les désordres qui sont au monde*, et qu'il lui était facile de prévenir. » Selon l'expression de l'Église, le dogme nous est donc donné pour nous être une occasion de scandale, et, celui-là seul étant vraiment chrétien qui n'y succombe pas, notre premier devoir est ainsi d'abdiquer notre raison entre les mains de la théologie. Mais la théologie, sur quoi se fonde-t-elle ? Sur la tradition et sur l'autorité, c'est-à-dire sur ce que Bayle se charge de montrer qu'il y a de moins solide au monde et de plus changeant. Car en combien de

manières la tradition ne peut-elle pas être altérée, déformée, corrompue? Où est-elle d'ailleurs, de quel côté? « On ne sait pas encore ce qu'il faut croire, ni de la conception immaculée de la sainte Vierge, ni de son assomption dans le ciel... On ne sait pas encore si saint Augustin a été moliniste ou janséniste... On ne sait pas encore le vrai état de la question sur l'hérésie des semi-pélagiens. » Voilà pour la religion. Le moyen, en vérité, de fonder la morale sur ce sol perpétuellement mouvant!

La philosophie n'y a pas beaucoup plus de titres ou de droits. C'est d'abord que la plupart des questions qu'elle agite, si peut-être elles ne sont pas précisément oiseuses, sont situées par leur nature trop au-dessus de la vie pratique, dans la région de l'abstraction et du rêve. On ne peut pas attendre à vivre que les métaphysiciens aient décidé si l'étendue est « un être composé, » ou « une substance unique en nombre. » Qu'importent à la pratique de semblables problèmes? A peu près autant que ceux où l'on a vu que Bayle s'amusaît : si Calvin fut heureux en ménage, ou si Aristote exerça la pharmacie dans Athènes. Comme il ne résulte rien de ceux-ci qui intéresse notre opinion sur la scolastique ou sur la réforme, de même, nous penserons des autres tout ce que nous voudrons, sans qu'il en dérive une conception nouvelle du mariage ou de la famille. Mais sa grande raison contre la raison est la confiance même qu'il met en elle, dans la fécondité de ses ressources, dans l'étendue de son pouvoir, dans la subtilité de sa dialectique. Étant capable de démontrer, en toute matière, le pour et le contre, la raison métaphysique est impropre à résoudre les problèmes de la conduite, qui ne comportent point tant de *distinguo*. Infatigable, inépuisable, merveilleuse ouvrière de destruction, la raison n'est propre à rien édifier, et c'est pourquoi nous ne voyons point que la philosophie nous guérisse de l'esprit flottant, si même on ne doit dire qu'elle l'encourage en nous. Elle est l'art de douter. Les difficultés dont elle s'embarrasse, le réseau des subtilités dans lequel elle s'emprisonne, la presque impossibilité où elle est d'atteindre jamais la certitude, si elles donnent une grande idée de son infinie souplesse, en donnent une aussi, qui est fâcheuse, de sa radicale infirmité. De même que les pyrrhoniens se sont donc bien gardés d'étendre jusqu'à la vie pratique l'universalité de leur doute, il faut philosopher, mais il ne faut pas demander à la philosophie, non plus qu'à la raison philosophique, de nous donner des règles de conduite. Il ne faut pas prétendre conformer nos actions à un ordre universel dont nous ne pouvons affirmer l'existence qu'autant que nous le tirons d'une certaine idée que nous nous formons de l'ordre, ce qui est un cercle vicieux. Ou en d'autres termes encore, ce n'est pas d'une définition de la substance qu'il

faut faire pendre notre règle de vivre, et si c'est précisément là ce que Spinoza, dans son *Éthique*, a essayé, comme on le sait, sa méthode ne vaut pas mieux, à l'égard de la vie pratique, que celle des théologiens.

J'expose ici les idées de Bayle, je ne les discute pas. On peut lui opposer d'excellentes raisons, et j'en indiquerai tout à l'heure une ou deux. Mais ce que je suis plus pressé de montrer, ce sont les conséquences qui sont résultées de cette émancipation de la morale générale, et dont on a pu dire, — c'est M. Paul Souquet, — en une formule singulièrement heureuse, que « presque toutes les certitudes que Bayle a ébranlées étaient autant de servitudes dont il nous a délivrés. »

Il s'ensuit en effet de ses principes que ni la religion ni la philosophie ne sauraient être affaire d'état, ce qui revient sans doute à dire que ni le souverain, — peuple ou roi, — ni l'opinion générale n'en sauraient déterminer les dogmes et les observances, ou, si l'on veut encore, que la tolérance est de droit politique. Là-dessus, rappelez-vous que Bayle est un contemporain de Louis XIV, que ses *Pensées sur la comète* ont précédé de trois ans la révocation de l'édit de Nantes, et qu'un siècle doit s'écouler avant que nos lois politiques, civiles, criminelles même aient achevé de s'émanciper de la théologie. Sous le règne de Louis XVI, le *Tolérantisme*, en tant qu'il consistait « à admettre indifféremment toute sorte de religions, » était encore qualifié de *crime de lèse-majesté divine*, et passible au besoin, comme tel, de la peine du feu. Il s'ensuit également des principes de Bayle que ni la religion, ni la philosophie ne sont matière à démonstration, mais à conjecture seulement, ou à hypothèse, et ceci, c'est comme s'il disait que la liberté de penser est de droit naturel. A nos risques et périls, nous nous faisons chacun notre religion, pour en user comme il nous convient, et personne au monde n'a de pouvoirs sur les droits de la conscience individuelle. Là-dessus, rappelez-vous que nous sommes au temps où Bossuet écrit en propres termes, — j'ai déjà cité la phrase : — « L'hérétique est celui qui a une opinion ; » et l'Europe entière est effectivement de l'opinion de Bossuet. Et il s'ensuit enfin des mêmes principes que ni la religion ni la philosophie n'étant chose commune, mais individuelle, toutes les fois qu'elles entrent, pour ainsi parler, dans la pratique, elles rencontrent, pour les limiter ou les restreindre dans leurs applications, le droit de l'individu, ce qui mène à poser que l'État est fait pour l'individu et non pas l'individu pour l'État. Là-dessus rappelez-vous que Bayle est un contemporain, ou plutôt lui-même une victime de la persécution religieuse, dont le fondement est cette idée que ni la violence, ni les exils, ni les supplices ne doivent

être comptés de rien, si l'on atteint par eux l'unité religieuse. Pour que l'énormité de cette maxime d'état commence d'être comprise, il va falloir maintenant attendre près de cent ans, jusqu'à Voltaire ; et aujourd'hui même l'horreur en est-elle bien connue? *Salus populi suprema lex esto!* Combien de fois, depuis Bayle jusqu'à Voltaire et depuis Voltaire jusqu'à nous, la maxime a-t-elle servi d'excuse ou de prétexte aux pires tyrannies!

Si l'on ne jugeait donc une doctrine que sur quelques-unes de ses conséquences, il n'y aurait, semble-t-il, qu'à louer dans l'œuvre de Bayle. On peut même aller plus loin, et, — puisqu'il fallait que son œuvre fût faite, puisqu'il fallait que la morale, dans sa longue évolution, après avoir été placée dans la tutelle, sous la dépendance, et consacrée par les sanctions de la religion et de la philosophie, s'en affranchît, pour essayer de se constituer sur une base plus large, — on peut dire, et nous dirons que son œuvre fut bonne. Mais elle ne le fut qu'à titre provisoire, et il faut montrer que, comme définitive, son œuvre de doute pourrait devenir aisément dangereuse.

C'est une question de savoir si l'on peut entièrement détacher la morale d'une conception générale du monde ; et, au contraire, on pourrait penser que toutes choses, comme dit Pascal, « étant causantes et causées, » il y a plus de rapports que Bayle ne le veut bien dire, — de plus étroits et même de vraiment nécessaires, — entre la théorie spinoziste de la substance, et l'usage que l'homme doit faire de ses passions ou de sa liberté. Mais ce qui est certain, ce que l'expérience de l'histoire ne nous permet pas de nier ou de discuter seulement, c'est qu'une morale repose toujours et nécessairement sur une conception déterminée de la vie et de l'homme. Si l'on place l'objet de la vie en elle-même, c'est-à-dire si l'on le borne à ce que peut enfermer de plaisir ou de bonheur le court espace d'une vie humaine, quelque définition que l'on donne après cela du bonheur ou du plaisir, il est bien évident que la morale qu'on en tire implique une opinion plus ou moins raisonnée sur la nature de l'homme, sur la vie future ; — et par suite sur l'existence en même temps que sur les attributs de Dieu.

Aimons donc ! aimons donc ! de l'heure fugitive
Hâtons-nous ! Jouissons.
L'homme n'a pas de port, le temps n'a pas de rive,
Il coule, et nous passons !

Si ces vers étaient un conseil, évidemment ils ne seraient pas celui de se mortifier, et, non moins évidemment, ils impliqueraient que l'homme a été mis sur la terre, non point pour y travailler, *ut operaretur eam*, mais pour en jouir ; — ce qui est une solution du

problème de la destinée. En d'autres termes encore, une manière de vivre est une manière de philosopher, sans le vouloir, sans le savoir, dont il importe assez peu que ceux qui la pratiquent voient clairement les liaisons ensemble, ou connaissent la formule abstraite, mais c'en est bien une. La grande erreur de Bayle est, en voulant émanciper la morale de la servitude ou de la dépendance de la philosophie, d'en avoir plutôt rétréci qu'élargi la base, — et surtout d'en avoir comme abaissé le ciel.

Le prendrons-nous pareillement de l'avoir voulu *laïciser*, comme on dit de nos jours? A tout le moins sachons-lui gré d'avoir fortement établi « qu'il y a un fondement de la moralité distinct des décrets de Dieu. » Mais, de là, à conclure qu'il vaut mieux, ou autant, n'avoir point du tout de religion que d'en avoir une fausse, et, selon l'expression de Bayle, « être athée qu'idolâtre, » il y a loin; et Bayle semble avoir franchi trop aisément la distance. S'il y parvient, c'est en réduisant l'idée de la religion à celle de la superstition. Il s'autorise pour cela de ce que le christianisme s'est accommodé des dépouilles du paganisme; « de ce que ceux qui ont mal aux oreilles se recommandent à saint Ouen, celles qui ont mal au sein à saint Mammard; » ou de ce que les croisades n'ont point augmenté la vertu parmi les hommes. Ces plaisanteries sont d'un goût douteux. Elles ne font pourtant pas que l'homme se suffise à à lui-même, ni surtout l'institution sociale à sa propre durée. Certes, il est utile de prêcher la solidarité sociale, et, — dans ce petit cachot de l'univers où nous sommes logés, — il est beau d'avoir fait de la misère de l'homme le fondement et le lien de la société. Mais, quand cela même ne serait pas déjà de la métaphysique, il resterait encore à considérer si l'accomplissement du devoir social épuise l'activité de l'homme; si l'individu ne se doit pas quelque chose à lui-même; et s'il n'a pas enfin ce que l'on pourrait appeler des besoins mystiques. C'est ce que Bayle encore semble n'avoir pas vu. Les maux que la religion peut causer, il les a signalés en cent endroits de son œuvre. Je n'ai pas souvenance que nulle part il lui ait fait honneur des bienfaits qui sont pourtant les siens. Mais surtout je ne sache pas qu'il ait rendu raison de l'existence des religions; et n'est-ce pas cependant ce que l'on doit commencer par faire, je dis, même si l'on veut les attaquer utilement? Là est le vice, et là le danger de ses théories. Non-seulement la morale ne saurait exister indépendamment et en dehors d'une philosophie qui la fonde, mais le problème est toujours en suspens, de savoir si l'on peut la séparer, sans la dégrader, des aspirations religieuses qui la terminent et qui la couronnent. Si l'institution sociale, telle que la conçoit Bayle, n'est qu'une compagnie d'assurances, la morale y suit nécessairement les fluctuations de l'intérêt commun, dont le propre

est de varier d'âge en âge, quand encore ce n'est pas de génération même en génération. Alors, la loi de la conduite n'échappe aux servitudes de la religion et de la philosophie que pour tomber sous la tyrannie la plus redoutable et la plus inintelligente qui soit : c'est celle du fait. Et, tôt ou tard, conseils, préceptes, injonctions, finissent par perdre ce caractère de fixité sans lequel une morale est indigne de son nom. Dans une morale entièrement détachée de la religion ou du sentiment de l'*au-delà*, de ce que l'on a jadis appelé « la catégorie de l'idéal, » uniquement soumise aux exigences de l'intérêt social, il y aurait des temps de se dévouer, sinon de sacrifier, mais je craindrais qu'il n'y en eût d'autres aussi de mentir, de violer sa parole, des temps de prendre le bétail, et la femme, et la vie de son prochain.

Comment cependant Bayle ne l'a-t-il pas vu ? C'est que deux principes ont empêché ces prémisses de porter dans sa pensée toutes leurs conséquences ; et d'abord, jamais homme n'a plus énergiquement récusé l'autorité des opinions communes ou du consentement universel, ni maintenu, naturellement, avec plus de fermeté, contre le droit prétendu des foules, celui de la *conscience errante*, et, comme nous dirions, des minorités intellectuelles. Effet peut-être en lui de son hérédité protestante ? amour du paradoxe, horreur naturelle, instinctive et invincible, d'être de l'avis de quelqu'un ? scepticisme d'érudit ou d'historien, formé de longue date au doute ? conscience de sa propre valeur ?.. N'importe le motif, mais, à ses yeux, les opinions communes ont pour elles, en principe et par définition, toutes les chances d'être les plus fausses.

Les grandes et importantes vérités, dit-il à ce propos, ont des caractères intérieurs qui les soutiennent : c'est à ces signes que nous les devons discerner et non par des caractères extérieurs, qui ne peuvent être qu'équivoques, s'ils conviennent tantôt à la fausseté, tantôt à la vérité. Or, qui peut révoquer en doute qu'il n'y ait beaucoup d'erreurs capitales qui ont plus de sectateurs que les doctrines à quoi elles sont opposées ? Ceux qui connaissent la véritable religion ne sont-ils pas en plus petit nombre que ceux qui errent sur le culte du vrai Dieu ? La vertu et l'orthodoxie sont à peu près dans les mêmes termes. Les gens de bien sont rares,

Apparent rari nantes in gurgite vasto ;

ils sont à peine un contre cent mille. Les hétérodoxes surpassent presque dans la même proportion les orthodoxes. Ils se peuvent glorifier de leur multitude.

Illos

Defendit numerus junctæque umbone phalanges :

et insulter au nombre de leurs adversaires. En un mot, la vérité perdrait hautement sa cause, si elle était décidée à la pluralité des voix... La justice, la raison, la prudence sont du côté du petit nombre en cent occasions et tel, qui est seul de son avis, opine plus sagement que tout le reste de la compagnie... Et si vous exceptez les choses qui concernent le gouvernement, parce qu'il n'a pas été possible de se servir de la méthode de peser les voix et non pas de les compter, vous trouverez que rien n'oblige à se soumettre à l'autorité du grand nombre, et qu'on doit prendre l'autre parti, dans les matières historiques ou philosophiques, si la raison le demande, et dans les matières de religion, si la conscience le veut. — [*Continuation des Pensées diverses*, édition de 1727, p. 193, 194, 195.]

Ce dédain de l'autorité populaire a permis à Bayle en son temps, et permettrait encore à ceux qui suivraient sa morale, de croire, en toute occasion, qu'ils ont mieux vu que les autres, ou même que, de penser autrement que la foule, c'est justement une présomption, sinon la preuve qu'ils ont bien vu. Pour s'enquérir de la vérité, la foule n'a ni le temps, ni la capacité, ni le discernement qu'il faudrait, mais surtout elle n'a pas la liberté d'esprit. Préoccupée qu'elle est de toute sorte de préjugés, et d'ailleurs foncièrement égoïste, uniquement attentive à ses intérêts immédiats, lesquels sont assez souvent le contraire de l'intérêt commun, elle est de plus naturellement moutonnaire : « Quand les brebis sont dispersées, disait le vieux Caton, aucune ne se règle sur les autres, mais, quand elles sont ensemble, elles suivent toutes les unes après les autres celles qui commencent à courir d'un certain côté. » Le troupeau de Panurge en est un mémorable et trop authentique exemple ! Ainsi des foules et des assemblées. Nous le savons mieux que Bayle, si nous le savons par une plus longue expérience ; et combien il est rare que les grands courans se déterminent dans le sens de la justice et de la vérité ! Mais il en résulte pour celui qui pense le droit de se tirer lui-même de la foule ; d'opposer aux entraînemens de l'opinion les résultats de sa méditation solitaire ; de comprendre autrement la religion, la philosophie, la morale ; d'en appeler quotidiennement du peuple mal informé au peuple mieux informé ; de mettre en échec, s'il en a quelquefois le pouvoir, les décisions du consentement universel ; et de rétablir ainsi, contre les assauts de la sottise ou de la violence, contre les attentats de la force, avec les droits de la minorité, ceux de la raison, de la justice et de la vérité. Si la méthode en est quelquefois hasardeuse, on ne peut pas dire qu'elle soit vaine ; Bayle en est lui-même un exemple ; et sans doute elle est étrangement aristocratique, mais on ne saurait nier qu'elle ait de quoi réparer ou prévenir au besoin

quelques-uns des dangers que nous signalions tout à l'heure; — et ce qui l'empêche d'en engendrer d'autres, c'est qu'elle est elle-même fondée sur la croyance de Bayle à l'imperfection et à la malice de la nature humaine.

Cette proposition : « L'homme est incomparablement plus porté au mal qu'au bien,.. » est aussi certaine qu'aucun principe de métaphysique. [*Nouvelles Lettres critiques sur l'Histoire du calvinisme*; édit. de 1727, p. 248.]

Exceptons un petit nombre de personnes qui, par la bonté du tempérament, ou par une supériorité de raison et de génie, ou par l'application aux sciences, ou par la faveur du ciel, corrigent les défauts de la nature, et se relèvent des préjugés de l'enfance. On n'est honnête homme et bien éclairé qu'autant qu'on a pu guérir les maladies naturelles de l'âme et leurs suites. Jugez après cela si l'on peut bien raisonner, quand on conclut que puisqu'une chose sort du fond de la nature, qu'elle est un instinct de la nature, elle est véritable? [*Continuation des Pensées diverses*, édit. de 1727, p. 220.]

C'est la nature qui communique et l'esprit vindicatif, et l'esprit de vanité et les passions impudiques; et je suis sûr, indépendamment des relations de voyages, que ces désordres se voient dans tous les peuples du monde.

Si l'on vient me dire, après cela, que puisqu'une chose nous est enseignée par la nature, elle est véritable et raisonnable, je nierai la conséquence, et je ferai voir qu'il n'y a rien de plus nécessaire à l'acquisition de la sagesse que de ne pas suivre les instigations de la nature. N'a-t-il pas fallu que les lois divines et les lois humaines refrénassent la nature? Et que serait devenu sans cela le genre humain? *La nature est un état de maladie.* — [*Réponse aux Questions d'un provincial*, édit. de 1727, p. 713, 714.]

Quand on professe franchement cette opinion sur la nature, on peut oser beaucoup, et le danger des plus audacieux paradoxes en est singulièrement atténué. Si vous ne doutez pas, avec Bayle et avec Pascal, que l'homme ne soit qu'un « cloaque d'incertitude et d'erreur; » si vous ne voyez dans le vice et dans le crime que l'épanouissement, et comme qui dirait l'inépuisable et fatale frondaison des germes déposés en nous par le péché du premier homme, — ou l'héritage encore de l'anthropopithèque dont nous descendons; — si vous ne concevez la vertu que comme un perpétuel effort de la volonté sur la nature; alors, comme Pascal et comme Bayle, quelque religion ou quelque philosophie qu'il vous plaise, qu'il vous semble utile et bon de prêcher, vous n'en avez pas d'autres

suites à craindre, et l'unique malchance que vous puissiez courir, c'est de ne pas faire partager aux hommes votre conviction de leur perversité. Puisqu'il faut un « principe réprimant » qui mesure à l'humanité la satisfaction de ses appétits, qui tienne les passions en bride, qui contrepèse en nous les instigations de la nature, vous l'avez dans cette idée que « la nature est un état de maladie, » dont l'individu ne saurait triompher qu'à force d'attention sur soi-même, et la société par le moyen de lois dont l'objet soit de dégager l'homme du pouvoir de la nature. La liberté de l'individu, que Bayle réclamait tout à l'heure, se trouve ainsi limitée dans ses effets comme dans son principe. L'homme, s'il en descend, s'oppose à l'animal, et s'en distingue par la conscience même qu'il a de son animalité. De même donc que dans le passé, l'histoire entière de la civilisation est l'histoire de ce que nous avons fait pour nous élever au-dessus de la nature, de même, dans l'avenir, l'objet de la société sera de nous aider à nous débarrasser des obstacles que rencontre encore dans nos appétits ou dans nos passions la réalisation de la morale parmi les hommes. Sans avoir besoin pour cela d'aucune révélation, ni d'aucune religion, la seule considération de la nature suffit à nous convaincre de la nécessité du « principe réprimant. » Ce n'est point d'en haut que nous l'avons reçue, mais de la pratique même de la vie, mais de l'expérience de l'histoire. Les anciens n'en sont-ils pas la preuve, eux dont la religion avait pour ainsi dire divinisé tous les vices ?

La prostitution, l'adultère, l'inceste,
Le vol, l'assassinat, et tout ce qu'on déteste,
C'est l'exemple qu'à suivre offraient leurs immortels.

Cependant ils n'ont pas laissé de punir sévèrement les crimes qu'il semblait qu'autorisât leur religion. C'est qu'ils ont connu la nature, et c'est qu'ils ont conformé leurs lois à la connaissance qu'ils en avaient. Mais au lieu de se contredire jusqu'à ce point, que chez eux la vertu même, en tant qu'elle consistait à s'écarter des exemples des dieux, était une espèce d'impiété, comme le prouve la mort de Socrate, n'eussent-ils pas mieux fait d'être athées qu'idolâtres ? C'est l'audacieuse conclusion de Bayle ; — et je pense que l'on voit maintenant ce que, sous son aspect d'abord un peu paradoxal, elle enferme de vérité.

IV.

Mais on voit encore bien mieux qu'elle n'est pas d'un « sceptique, » ou du moins qu'il faut commencer par changer le sens

familier du mot si l'on veut l'appliquer à Bayle. « Tout ce qu'il y a eu de pyrrhoniens jusqu'ici, nous dit-il en effet lui-même, se sont contentés de nous ôter les affirmations et les négations sur les qualités absolues des objets, *mais ils nous ont laissé les actions morales.* » Et, ailleurs, d'une façon plus explicite encore, dans l'article *Pyrrhon* de son *Dictionnaire*, laissant paraître enfin sa vraie pensée. « Il n'y a que la religion, nous dit-il, qui ait à craindre le pyrrhonisme, car elle doit être appuyée sur la certitude ; et son but, ses effets, ses usages tombent dès que la ferme persuasion de ses vérités est effacée de l'âme. » Mais la morale, pour lui, n'en subsiste pas moins ; et, au contraire, la détacher de la religion, c'est vraiment la fonder en raison, si la société civile, qui se conçoit en dehors de toute religion, — il vient de l'établir, — ne se conçoit pas sans morale.

Que de pareilles idées n'eussent pas fait leur chemin dans le monde, c'est ce qui serait étonnant. Elles avaient, en effet, d'abord, la nouveauté pour elles. Elles avaient l'autorité personnelle de l'homme, assurément l'un des moins suspects qu'il y ait jamais eus de vouloir abriter le libertinage de ses mœurs derrière celui de ses pensées. Elles avaient encore l'air de modération ou de naïveté même dont elles étaient soutenues, sans fracas, sans emphase, et avec cela toutes les ressources de la dialectique de Bayle. Il affirmait peu. Ce n'étaient de sa part que « doutes, » « propositions, » ou « conjectures. » On eût dit qu'il mettait son lecteur de moitié dans ses incertitudes, et que, bien loin de vouloir emporter ou surprendre l'assentiment de personne, il vous conviât seulement à chercher avec lui. Il avait l'art aussi d'égayer les questions les plus graves. Comme le conte fait passer avec lui le précepte, ses plaisanteries faisaient passer ses négations avec elles. « De la manière que l'homme est fait, un conte lascif, disait-il, est une chose qui réveille extrêmement sa curiosité, et qui l'attire par des charmes presque insurmontables. » Et aussi, ses écrits sont-ils pleins de « contes lascifs. » De même encore, son ironie, dont la qualité ne laisse pas d'être souvent douteuse, parfois même assez grossière, n'avait pas moins quelque chose d'engageant ; et ce que l'on eût refusé peut-être d'accorder au philosophe ou au théologien, s'ils s'étaient démasqués, on le donnait, sans trop de résistance, au bel esprit qui les recouvrait. Mais ce qu'il faut surtout dire, c'est que ses écrits paraissaient en leur temps, qu'ils étaient provoqués comme par une espèce de complicité latente, et que partout autour de lui, jusque dans « les maisons de café, » on attendait ses « paradoxes » avant qu'il les eût énoncés.

Philosophes et théologiens, catholiques et protestans, jésuites et jansénistes, ultramontains et gallicans, quiétistes, antiquiétistes,

— et je ne parle que de la France, — on était en effet lassé de leurs interminables disputes. Boileau lui-même, vieux et pieux, qui ne se piquait pas d'être un grand clerc, s'en déclarait assommé, dans cette *Satire sur l'Équivoque*, que le gouvernement de Louis XIV, pour cette raison peut-être, refusait de laisser paraître. N'était-ce pas aussi, de leur côté, pour une raison du même genre, — parce qu'ils sentaient grandir l'indifférence autour d'eux, pour eux et pour leurs idées, — que Bossuet gardait en portefeuille sa *Défense de la Tradition* et Fénelon sa *Réfutation du Traité de la Nature et de la Grâce*? On se souciait bien de ce que saint Augustin avait pensé, saint Jean-Chrysostome ou saint Thomas d'Aquin! Le goût n'y était plus. Mais partout, dans les salons où l'on venait se distraire de la morosité de la cour; dans les « cabarets à café, où les plus honnêtes gens ne se faisaient pas scrupule d'aller passer leurs heures perdues; » jusque dans les promenades, aux Tuileries ou au Palais-Royal, des préoccupations nouvelles se faisaient jour. On causait maintenant de guerre et de politique, d'administration et de finances. Déjà, selon le mot de La Bruyère, on se sentait « contraint dans la satire, » et, en attendant de pouvoir discuter « les grands sujets, » un vague besoin de liberté s'échappait en mauvaise humeur, en épigrammes, en pamphlets contre les puissances. Insensiblement, la notion confuse, presque inconsciente encore, d'un état de choses différent, sinon meilleur, se précisait dans les esprits. On parlait déjà de droits du peuple, et de pacte ou de contrat social. Cent ans avant que d'être inscrite dans les lois, la cause de la tolérance était gagnée dans l'opinion. La révocation de l'édit de Nantes, la persécution dirigée contre Port-Royal, avaient opéré ce miracle; et, après avoir applaudi à la réalisation de l'unité religieuse, dix ans ne s'étaient pas écoulés que l'on se demandait, en vérité, s'il était bien sûr que l'unité valût le prix dont on l'avait payée.

Dans ce milieu déjà si différent de celui pour lequel avaient écrit Bossuet et Pascal, représentez-vous l'effet des idées de Bayle. Jamais rencontre plus opportune, ou convenance plus entière. On ne voyait pas bien ce qu'il voulait, et, je le répète, peut-être ne le voyait-il pas très clairement lui-même; mais ce qu'on voyait très nettement, c'était ce qu'il ne voulait plus, et dont on ne voulait pas davantage. Plus de théologie ni de métaphysique, de la morale! J'en ai donné jadis pour preuve les *Sermons* de Massillon. Ils sont à peu près contemporains du *Dictionnaire* de Bayle; et je n'ai garde ici d'en faire aucune comparaison, mais enfin par rapport à ceux de Bossuet et de Bourdaloue, ce n'est pas moi qui ai dit le premier que le dogme y tenait moins de place que la morale, et que la morale en était toute *laïque*. Évidemment la question est de vivre. Vivons donc; et au lieu de chercher l'objet

de la vie en dehors d'elle, croyons ce que nous voudrions ou ce que nous pourrions, mais, des croyances du passé, ne retenons que celles qui sont indispensables au maintien de l'institution sociale. C'est déjà tout l'esprit du XVIII^e siècle, et déjà, dans toutes les directions, c'est ce que l'œuvre de Bayle insinue.

Aussi son succès a-t-il été considérable, et nous en avons des preuves matérielles, pour ainsi parler. Quatre éditions de ses *Pensées sur la comète* se sont succédé en vingt ans, de 1682 à 1704, et c'est moins que *les Caractères*, mais c'est plus que le *Discours sur l'histoire universelle*, dont nous ne connaissons que deux réimpressions pour le même laps de temps, de 1681 à 1703. Sa *Critique de l'histoire générale du calvinisme*, — 1682, — avec ses digressions quelque peu libertines, et parfois amusantes, sur le point de savoir « par quelle dispensation de la Providence le sexe aime tant le mariage, » ou « s'il est permis de renoncer à la continence par considération pour sa santé; » sa *France toute catholique sous le règne de Louis le Grand*, — 1685; — son *Commentaire philosophique sur le Compelle Intrare*, — 1686, — où je ne sache pas un argument en faveur de la tolérance qu'avant Locke et avant Voltaire il n'ait développé presque éloquemment, ont encore été mieux accueillis du public. La Fontaine, entre deux fables, a lu ses *Nouvelles de la République des lettres*, et Boileau son *Dictionnaire*, entre l'*Épître sur l'amour de Dieu* et la *Satire sur l'équivoque*. Sait-on encore, ou sait-on assez qu'en moins d'un demi-siècle, de 1697 à 1741, il a paru jusqu'à onze éditions de ce livre fameux, dont deux traductions anglaises? Qu'est-ce à dire, sinon qu'en France, en Angleterre, en Allemagne, dans l'Europe entière du temps de la régence, partout où l'on commençait à douter, deux ou trois générations d'écrivains se sont formées à l'école de Bayle. C'est vraiment dans ses écrits que Montesquieu, que Voltaire, que Diderot, que Rousseau, qu'Helvétius, — pour ne rien dire des moindres, — ont comme appris à lire, à raisonner, à penser. Quelque chose de son esprit a pénétré, a passé, s'est comme incorporé dans toutes les grandes œuvres du XVIII^e siècle, dans l'*Esprit des lois*, dans l'*Encyclopédie*, dans l'*Essai sur les mœurs*; et, à cette étendue d'influence, si quelqu'un, comme l'auteur de l'*Émile*, semble d'abord avoir échappé, il l'a subie autant que personne, puisque sa philosophie n'a pris conscience d'elle-même, ne s'est vraiment connue, ne s'est posée enfin qu'en s'opposant à celle de l'auteur du *Dictionnaire historique* et des *Pensées sur la comète*.

Demandons-nous, par exemple, en quoi l'*Esprit des lois* diffère de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* et l'intention de Montesquieu de celle de Bossuet. N'est-ce pas en ceci que les principes

généraux de jurisprudence, les maximes de politique, et les obligations de morale sociale, que Bossuet dérivait des « propres paroles de l'Écriture, » Montesquieu les tire, selon son expression même, ou prétend du moins les tirer, de « la nature des choses ? » Si Bossuet appelle sans doute constamment à son aide l'expérience et l'histoire, et si même, plus souvent qu'il ne le croit peut-être, il part de l'observation de la réalité, cependant il ne saurait admettre que la réalité contredise en aucun cas l'Écriture; et l'histoire ou l'expérience n'ont d'autorité pour lui qu'autant que l'interprétation en concorde avec la lettre du texte sacré. *Non est potestas nisi a Deo... itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.* Voilà pour lui le fondement de l'obéissance que les sujets doivent au gouvernement, « en quelque forme qu'il soit établi; » et, des hauteurs du droit politique, si nous descendons au détail de la loi civile, l'usure n'est un crime à ses yeux que parce qu'il est écrit : *Non fœnerabis fratri tuo ad usuram, pecuniam, nec fruges, nec quamlibet aliam rem.* Mais si Montesquieu n'examine la religion « que par rapport au bien que l'on en tire dans l'état civil, » et s'il ne se soucie ni de sa vérité, ni de sa probabilité, mais uniquement de son utilité, rien ne se peut de plus contraire; et, — quoi que d'ailleurs il en puisse dire, pour se mettre à couvert du côté du parlement ou de l'*Index*, — il subordonne la religion à quelque chose qui la juge. Tout en ayant l'air de réfuter « le paradoxe de M. Bayle, » et tout en maintenant contre lui qu'il vaut mieux être « idolâtre qu'athée, » l'auteur de l'*Esprit des lois* ne fait donc à vrai dire qu'ôter au paradoxe ce que la forme en a de scandaleux, et ses conclusions reviennent à celles de l'auteur des *Pensées sur la comète*. « Les points principaux de la religion de ceux du Pégu sont de ne point tuer, de ne point voler, d'éviter l'impudicité, de ne faire aucun déplaisir à son prochain, de lui faire au contraire tout le bien qu'on peut. *Avec cela ils croient qu'on se sauvera dans quelque religion que ce soit.* » Ces lignes sont celles de Bayle ou de Montesquieu? Tout ce que Bayle a voulu prouver, en avançant son paradoxe, nous l'avons déjà dit, c'est qu'encore valait-il mieux ne rien croire du tout que de se proposer les amours de Jupiter ou les perfidies de Junon pour modèle. Mais Montesquieu, que dit-il autre chose, quand il essaie de nous expliquer « comment les lois civiles corrigent quelquefois les fausses religions? » C'est donc qu'il n'appartient pas aux religions de régler la morale ou la politique, mais au contraire, à la politique ou à la morale de rectifier ou d'épurer les religions. Telle est bien la pensée de Bayle. Entre Bossuet et Montesquieu, c'est lui dont l'œuvre s'est interposée. Dans la mesure où l'*Esprit des lois* peut se définir un traité de jurisprudence universelle

émancipé de la tutelle et soustrait à la sanction de la théologie, c'est Bayle qui a démontré le premier, je ne dis pas seulement la possibilité, mais l'urgence de l'écrire. En mettant le premier dans l'institution sociale sa raison d'être et le principe actif de son perfectionnement futur, c'est lui qui a ouvert la route, non-seulement à Montesquieu, mais généralement à tous les publicistes du xviii^e siècle. Et je ne dirai pas que sans lui, sans son exemple, Montesquieu n'eût pas conçu la pensée de son *Esprit des lois*, — qu'il a grand tort, après cela, d'appeler un enfant sans mère, — mais, pour des raisons que je donnerai peut-être un jour, j'ose affirmer que l'*Esprit des lois* serait autre, et, en tout cas, qu'une génération formée par la critique et préparée par la lecture de Bayle a seule pu le comprendre.

On le saurait, si l'on savait « lire » les textes du xviii^e siècle. Mais, comme il y a plus de cent ans déjà que, tout ce que nous pensons, nous pouvons le dire à pleine bouche, en quelque sorte, sans déguisement ni circonlocutions, nous avons oublié que nos pères ne pouvaient, eux, se faire entendre, mais surtout se faire tolérer qu'à force d'adresse et de politique. Leur « écriture » est toujours très claire : leur pensée l'est quelquefois moins, et il faut en avoir l'habitude pour ne pas s'y méprendre. L'un de leurs procédés les plus ordinaires consiste à diviser, et comme qui dirait à éparpiller leurs idées, de façon que la suite, et au besoin la hardiesse, en échappent naturellement au lecteur inattentif, sans que pour cela le triomphe en soit moins sûr à la longue. Bayle était passé maître en cet art, et il faut entendre Voltaire l'en féliciter : « Ses plus grands ennemis, dit-il à ce propos, sont forcés d'avouer qu'il n'y a pas une seule ligne dans ses écrits qui soit un blasphème contre la religion chrétienne, mais ses plus grands défenseurs avouent que, dans ses articles de controverse, il n'y a pas une page qui ne conduise le lecteur au doute et souvent à l'incrédulité. » Mais Diderot est quelque part plus explicite encore. On me pardonnera la longueur de la citation, si, comme on le va voir, elle n'est pas moins caractéristique de la tactique habituelle des encyclopédistes que de celle de Bayle. Diderot vient d'expliquer, dans l'article *Encyclopédie*, ce qu'il aurait voulu faire, si les temps le lui eussent permis ; ce qu'il n'a pas pu faire ; et, en dépit des obstacles, ce qu'il croit cependant avoir fait ; — et il continue en ces termes :

Dans les traités scientifiques, c'est l'enchaînement des idées ou la marche des phénomènes qui dirige la marche à mesure qu'on avance : la matière se développe, soit en se généralisant, soit en se particulierisant, selon la méthode qu'on a préférée. Il en sera de même par

rapport à la forme générale d'un article d'Encyclopédie, avec cette différence que le Dictionnaire ou la coordination des articles aura des avantages qu'on ne pourrait guère se procurer dans un traité scientifique qu'aux dépens de quelque autre qualité, et de ces avantages elle en sera redevable aux renvois, partie de l'ordre encyclopédique la plus importante.

Je distingue deux sortes de renvois, les uns de choses et les autres de mots. Les renvois de choses éclaircissent l'objet, indiquent ses liaisons prochaines avec ceux qui le touchent immédiatement, et ses liaisons éloignées avec d'autres qu'on croirait isolées; rappellent les liaisons communes et les principes analogues; fortifient les conséquences; entrelacent la branche au tronc, et donnent au tout cette unité si favorable à l'établissement de la vérité et à la persuasion. Mais, quand il le faudra, ils produiront aussi un effet tout contraire: ils opposeront les notions, ils feront contraster les principes; ils attaqueront, ébranleront, renverseront secrètement quelques opinions ridicules qu'on n'oserait insulter ouvertement. Si l'auteur est impartial, ils auront toujours la double fonction de confirmer et de réfuter, de troubler et de concilier.

Il y aurait un grand avantage dans ces derniers renvois. L'ouvrage entier en recevrait une force interne et une utilité secrète, dont les effets sourds seraient nécessairement sensibles avec le temps. Toutes les fois, par exemple, qu'un préjugé national mériterait du respect, il faudrait, à son article, l'exposer respectueusement... mais renverser l'édifice de fange et dissiper un vain amas de poussière, en renvoyant aux articles où des principes solides servent de base aux vérités opposées. Cette manière de détromper les hommes opère très promptement sur les bons esprits; elle opère infailliblement et sans aucune fâcheuse conséquence, secrètement et sans éclat sur tous les esprits. C'est l'art de déduire tacitement les conséquences les plus fortes.

On ne saurait mieux définir ce qui fait « la force interne » du Dictionnaire, et plus généralement de l'œuvre entière de Bayle. Pour exposer respectueusement « un préjugé qui mérite du respect, » Bayle est incomparable; mais aussi pour « renverser l'édifice de fange; » et si je ne craignais d'abuser de la patience du lecteur, c'est ce que je n'aurais pas de peine à montrer. Si l'on fait attention, maintenant, où Diderot a placé ces quelques lignes, en quel endroit de l'œuvre commune, — dans cet article *Encyclopédie*, qui en est, avec le *Discours préliminaire* de d'Alembert, le morceau capital, — on reconnaîtra que, pour avoir tracé d'abord le plan de leur *Encyclopédie* sur celui de la *Cyclopædia* de Chambers, ce n'en est pas moins de l'esprit de Bayle que se sont inspirés d'Alembert et Diderot; c'est en le prenant pour guide et pour maître

qu'ils ont élargi les proportions d'une entreprise de librairie jusqu'à en faire le monument de la pensée du XVIII^e siècle; et c'est enfin l'œuvre de Bayle presque entière qu'ils ont refondue dans la leur. Non-seulement une direction, comme avant eux Montesquieu, mais encore une tactique, ou, pour mieux dire, une méthode, voilà donc ce qu'ils doivent à l'auteur du *Dictionnaire historique*. Il me reste à indiquer quelques-uns des résultats où cette méthode les a conduits.

Pour cela, si j'ai pu montrer où est la différence essentielle de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* et de l'*Esprit des lois*, je n'aurai qu'à faire voir en quoi consiste celle de l'*Esprit des lois* et de l'*Essai sur les mœurs*. « Il n'y a point de prince, dit Bayle, dans le *Projet* ou *Prospectus* de son *Dictionnaire*, quelque soin qu'il prenne de faire tendre des toiles et d'ordonner tout ce qu'il faut pour une fameuse partie de chasse, qui puisse être plus certain de la prise d'un grand nombre de bêtes, qu'un savant critique qui va à la chasse des erreurs doit être assuré qu'il en prendra beaucoup. » Voltaire a médité la leçon, et rien que de l'avoir appliquée, cela lui a suffi pour se faire une originalité d'historien. Mais Bayle dit encore, en un endroit de sa *Critique de l'histoire du calvinisme* : « Ceux qui ont comparé les actions des princes aux grandes rivières, dont peu de personnes ont vu la source, bien qu'une infinité de gens en voient le cours et les progrès, n'ont pas tout dit. Il fallait ajouter que, comme ces grands fleuves qui roulent majestueusement leurs eaux dans un large et profond canal... ne sont qu'un filet d'eau dans leur origine, de même les fameuses expéditions qui tiennent en suspens une partie du monde ne sont quelquefois qu'une bagatelle dans leur première cause. » C'est ce que Voltaire a également retenu. Sur les traces de Bayle, il a comme élevé à la hauteur d'un principe de critique générale la philosophie des petites causes, et tandis que Montesquieu, pour n'avoir été curieux que de ce qu'il appelait « l'allure générale des choses, » réduisait l'histoire à un problème de mécanique ou tout au plus de physiologie, Voltaire, en y réintroduisant les « maitresses du prince Eugène, » ou le « verre d'eau de la duchesse de Marlborough, » y a fait vraiment rentrer du même coup la diversité, l'animation, et la vie. D'ailleurs, aussi sagement défiant que l'auteur de l'*Esprit des lois* est crédule. On peut dire de Montesquieu qu'il a la religion ou la superstition des textes. Hérodote ou Tite-Live, Diodore ou Quinte-Curce, Grotius ou Puffendorf, Chardin ou Tavernier, le « président » les « extrait, » pour ainsi parler, avec des mains pieuses, et sa confiance dans l'authenticité des lois de Lycurgue ou de Charondas n'a d'égale que celle qu'il met dans la véracité des *Relations* de Macassar ou de

Bornéo. Sa critique ne s'exerce que dans la région des idées, je veux dire quand il pense; mais, dès qu'il écrit, et surtout quand il lit, elle sommeille. C'est précisément alors que s'éveille celle de Voltaire. Aucune autorité ne lui impose comme telle, et il ne croit que ce qu'il peut s'expliquer. C'est pourquoi, « comme l'histoire des Égyptiens n'est pas celle de Dieu, il est permis de s'en moquer, » et il s'en moque. Tout ce qu'a vu Hérodote est vrai, « mais quand il rapporte les contes qu'il a entendus, son livre n'est plus qu'un roman. » Il faut être « imbécile » pour croire d'Héliogabale « tout ce que rapporte Lampride. » Quant aux « contes » de Grégoire de Tours, nous les rangerons avec ceux d'Hérodote et des *Mille et une nuits*. Et jusque dans les temps les plus voisins de nous, puisqu'on ne sait si « le grand Gustave a été assassiné par un de ses officiers, » nous ne devons jamais oublier que « l'histoire de ce globe est comme ce globe même, dont une moitié est exposée au grand jour, et l'autre moitié plongée dans l'obscurité. » Inférieur à Montesquieu par tant d'autres côtés, Voltaire a sur lui cette supériorité de « ne rien admettre pour vrai qu'il ne le connaisse évidemment être tel; » et là même est la mesure du progrès que l'*Essai sur les mœurs* a marqué sur l'*Esprit des lois*. Mais, comme nous l'avons dit, si c'est Bayle qui, le premier en France, n'a pas craint d'appliquer la rigueur de cette règle cartésienne dans les matières où on l'appliquait le moins et qui l'exigeaient le plus, n'en ferons-nous pas remonter jusqu'à lui le légitime honneur? Son universelle défiance a renouvelé l'histoire, et, sous ce rapport, jusque dans le siècle où nous sommes, c'est son esprit qui anime toujours les recherches de l'érudition.

Faut-il en dire encore davantage? On le pourrait, si l'on le voulait; et par exemple, on pourrait montrer que les « philosophes » du XVIII^e siècle n'ont pas osé suivre Bayle jusqu'au bout de ses déductions. On pourrait montrer que Voltaire n'a pas osé se passer du « Dieu rémunérateur et vengeur » que Bayle, comme autrefois Épicure et Lucrèce, reléguait loin du monde, *extra flammantia mœnia mundi*, dans les profondeurs hypothétiques de l'espace. Mais sa supposition d'une société purement laïque a si fort épouvanté l'imagination de Rousseau qu'en vérité le citoyen de Genève a comme employé ou consacré toutes les ressources de sa rhétorique à ruiner le principe de la philosophie de Bayle. Qui donc a ainsi résumé toute la pensée de Rousseau? « Pas de société sans mœurs, et pas de mœurs sans religion. » N'est-ce pas M. Émile Montégut? On ne saurait mieux dire, et pour en faire en passant la remarque, ceux-là sont bien ingrats qui n'ont pas l'air de se rappeler, quand ils parlent de Rousseau, que, tout ce que la religion a paru regagner le terrain au commencement de ce siècle, elle le doit bien moins à Chateaubriand

lui-même qu'à l'auteur de *la Profession de foi du vicaire savoyard*. Bayle avait été plus hardi. Non content, on l'a vu, de proclamer les droits de la « conscience errante » et de subordonner par suite la vérité de la religion à l'acquiescement de l'individu, il avait cherché dans la nature même de l'homme ce « principe réprimant » sans lequel il sait bien qu'aucune société ne pourrait exister, et il l'y avait trouvé. Vous, cependant, qui me lisez, voulez-vous achever là-dessus de mesurer son audace ? Regardez autour de vous, et comptez combien vous en trouverez, — je dis de ceux qui pensent, — pour se ranger à la suite de Bayle, et pour oser ainsi mettre avec lui la religion et la métaphysique au nombre des illusions que l'humanité ne revivra plus ?

V.

Comment donc se fait-il qu'il semble être, ou qu'il soit, à vrai dire, si profondément oublié ? Car il n'écrit pas mal, si même il n'écrit mieux, plus correctement, avec plus d'esprit que tant d'autres, dont les noms s'étalent encore dans nos histoires de la littérature, qui ont des statues ou des bustes, d'Aguesseau, le « bon » Rollin, l'abbé de Saint-Pierre. Et n'en ai-je pas vu qui faisaient sa place à l'abbé Terrasson, pour nous donner à croire qu'ils auraient lu *Sethos* ? Mais Bayle écrit négligemment, trop vite, sans ordre ni méthode, avec la facilité des improvisateurs, et, comme il n'a d'ailleurs ni le don de l'invention verbale, ni le génie de l'expression, ou, si l'on veut encore, comme son style n'est pas à lui, mais à tous ses contemporains, il fatigue. Esprit fragmentaire et décousu, — nous l'avons dit, et on a vu qu'il l'avouait lui-même, — c'est un travail que de le suivre. Il est prolix ; il est diffus ; il a surtout des transitions d'une ingéniosité redoutable, qui ne lui servent pas, comme à la plupart des écrivains, pour lier ses idées, mais au contraire pour les disperser, pour entraîner son lecteur dans des chemins de traverse, fourrés de scolastique, sur lesquels il s'en embranche d'autres, et d'autres encore sur ceux-ci. C'est ce qu'il appelle égayer sa matière. Cependant, comme il n'a pas la plaisanterie légère, et que, selon le mot de Voltaire, sa familiarité « tombe quelquefois jusqu'à la bassesse, » il nous ennuie bien plus qu'il ne nous divertit. Nous nous demandons, tout en le suivant, si ses digressions sont plus indécentes ou plus importunes ; et, pour décider la question à loisir, ayant une fois fermé le livre, nous ne le rouvrons plus.

Au moins, s'il était passionné ! Mais quoi ! tant de préjugés ou de superstitions contre lesquels, trente ans durant, il a livré de si beaux combats, l'amusent plutôt qu'ils ne l'irritent, et, du fond de sa retraite, le monde, — comme ces marionnettes que l'on conte

qu'il aimait à se donner en spectacle, entre deux articles de son *Dictionnaire*, — n'est qu'une comédie ou une farce pour lui. Même ses adversaires, ses ennemis intimes, Jurieu par exemple, ne sont pas, n'ont pas l'air d'être de vrais hommes à ses yeux, des hommes de chair et d'os, mais uniquement les auteurs de leurs livres, de vagues dialecticiens, et, pour ainsi dire, le prétexte anonyme des réfutations qu'il en fait. Polémiste habile, vigoureux et retors, son ironie n'enfoncé donc pas, comme celle de Voltaire, dont l'irritabilité se fait une affaire personnelle de toutes celles qu'il entreprend, et le trait n'en demeure pas planté ou, comme on dit, fiché dans les mémoires. Son enthousiasme ne se déborde pas, comme celui de Diderot, et quoique né, quoique élevé dans le midi de la France, il semble qu'il ait contracté là-bas, dans ses brouillards de Meuse, quelque chose du flegme hollandais. Et de toutes les causes qui se soient jamais plaidées, ayant défendu deux ou trois des plus grandes et des plus entraînantes, son éloquence enfin n'a jamais vibré, comme celle de Rousseau, du frémissement intérieur des indignations ou des colères mal contenues. Il est permis de croire que, si rien n'a contribué davantage à le faire accuser de scepticisme, rien aussi n'a dû plus contribuer à nous le rendre indifférent et comme étranger. Ce qui nous paraît manquer surtout, — je ne dis pas dans son *Dictionnaire*, — je dis jusque dans ses pamphlets, c'est le mouvement, c'est le feu, c'est la flamme, c'est tout ce que ses successeurs ajouteront un jour aux idées qu'ils lui emprunteront. Mais s'il n'a rien dit d'essentiel qu'un autre, en le disant après lui, n'ait mieux dit que lui, pourquoi le lirions-nous? — et aussi ne le lisons-nous point.

N'y en a-t-il pas d'autres raisons encore, et, si l'on aimait le paradoxe, ne pourrait-on pas dire qu'en un certain sens Bayle a été dupe ou victime de son originalité même? C'est en effet une chose assez curieuse, mais assez fréquente aussi, que, dans l'histoire des idées, comme ailleurs, comme un peu partout, ce soient les Colomb qui découvrent les Amériques, et les Vespuce dont elles prennent le nom. Est-ce que peut-être la vraie nouveauté des idées ne s'apercevrait pas d'abord? Je veux dire : est-ce que les contemporains, tantôt plus amusés, ou tantôt plus effarouchés qu'éclairés, n'en verraient peut-être surtout que l'aspect paradoxal? et pourquoi ne croirions-nous pas qu'avant de devenir ce qu'on appelle « vraies, » et d'entrer comme dans le courant de la circulation, il faut qu'elles aient fait une espèce de stage et subi le contrôle de l'expérience? Point de Corneille que n'ait précédé quelque Mairet. Ou bien encore, — et je le croirais presque plus volontiers, — les premiers qui expriment des idées vraiment nouvelles ne le font-ils qu'un peu confusément, en des termes, avec des mots, avec des tours de

phrase, avec une habitude générale d'esprit qui se sentent encore des préjugés qu'ils ne partagent plus? Catholique ou protestant, comme Bayle, un chrétien qui s'émancipe des enseignemens de sa religion ne pourrait-il pas si bien faire qu'il n'en retint quelque chose, une ombre, pour ainsi parler, laquelle, en s'y mêlant, ne saurait manquer d'obscurcir la lucidité de ses négations? Lui-même, l'auteur du *Dictionnaire* en serait un assez bon exemple, et l'on n'est pas plus voisin des théologiens qu'il combat. A moins enfin que les mots aussi, — dont nous savons que la coïncidence avec les idées qu'ils ont pour fonction de traduire n'est jamais entière ni parfaite, — ne s'adaptent que lentement, comme les espèces de la nature, aux exigences ou aux conditions d'un milieu nouveau! que l'homme balbutie toujours avant de parler! et qu'avant d'être en vérité devenu quasi banale, aucune idée ne puisse revêtir la forme qui l'éternisera! D'être né en son temps, comme Pascal, il se pourrait que ce fût une part du génie même! Bayle a paru quelques années trop tard ou quelques années trop tôt pour sa gloire. Oserai-je me servir ici d'une locution un peu familière? Il a « essuyé les plâtres » pour ses successeurs, et dans la maison qu'il avait habitée le premier, d'autres se sont installés comme chez eux, qui l'ont fait oublier.

Il convient d'ajouter que, si ses idées ont fait la fortune que nous avons essayé de dire, elles ont elles-mêmes été continuées, ou contrariées, par d'autres idées, dont il n'est point l'inventeur, qui ne se sont pas moins incorporées aux siennes, et dont on a quelque peine à les séparer aujourd'hui. Telle est, par exemple, l'idée de l'immutabilité des lois de la Nature. Si la Providence générale de Bayle ne diffère pas sensiblement de ce qu'il appelle du nom de Nature; si toutes les deux elles se définissent, comme n'étant au fond qu'une seule et même chose, par leur inéluctable conformité aux lois qu'elles se sont une fois données, ou qui en découlent; et si Bayle est enfin fermement convaincu que les mêmes causes ramèneront toujours les mêmes effets, il ne l'est cependant que d'une manière encore toute métaphysique, si je puis ainsi dire, pour des raisons de raisonnement et non point d'expérience, en tant que philosophe, qu'historien, qu'érudit; et là, quoique d'ailleurs ils aient l'air d'user des mêmes mots, et partis des mêmes prémisses, d'aboutir aux mêmes conclusions, c'est là ce qui met un abîme entre Diderot ou Voltaire, et lui, quand ils parlent de l'immutabilité des lois de la Nature: « Il ne savait presque rien en physique, dit Voltaire, il ignorait les découvertes du grand Newton... Presque tous ses articles supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus... Il ne connaissait d'autre définition de la matière que l'étendue. Ses autres propriétés, reconnues

ou soupçonnées, ont fait naître enfin la vraie philosophie. » La « vraie philosophie ? » c'est Voltaire qui le prétend, et nous ne sommes pas tenus de l'en croire ; mais il suffit ici que ce fût une « autre » philosophie. Trente ou quarante ans s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Bayle que l'on continuait bien de professer les mêmes principes généraux que lui, mais on en donnait d'autres démonstrations que les siennes, plus particulières, d'un autre ordre, procurées par des moyens nouveaux, fondées sur des faits, au lieu de l'être sur des mots, « scientifiques » enfin, non plus « logiques » ni « métaphysiques ; » — et son autorité s'affaiblissait ainsi de tout ce que gagnait insensiblement celle des Newton et des Leibniz, des d'Alembert et des Maupertuis, des Buffon et des Linné, des Laplace et des Lavoisier...

Je ne dis rien de l'idée de progrès, qui demande bien toute une étude entière, et sur laquelle je reviendrai prochainement...

Mais, d'un autre côté, la croissante popularité des Rousseau, des Diderot, des Condorcet, et la diffusion chaque jour plus étendue de l'une de leurs idées les plus chères, ne nuisait guère moins au crédit de Bayle. Si c'était, en effet, comme je l'ai fait voir, l'un des principaux articles de sa croyance que « l'homme est incomparablement plus porté au mal qu'au bien ; » qu'on ne saurait rien apprendre à l'école de la nature, « qui n'autorise la tyrannie de ceux qui soumettent le droit à la force ; » et qu'enfin « la nature est un état de maladie, » on peut bien dire qu'il n'y a rien aussi de moins analogue à l'esprit général du XVIII^e siècle. Le seul Voltaire en a retenu longtemps quelque chose. Mais, déjà, Fénelon, dans son *Télémaque* et ailleurs ; Massillon, dans ses *Sermons*, mais surtout dans son *Petit Carême* ; Montesquieu, dans son *Esprit des lois* ; d'autres encore : Marivaux, dans ses comédies ; Prévost, dans ses romans ; Vauvenargues, dans ses pensées, protestaient contre la dureté d'un dogme où ils affectaient de ne voir, où peut-être ne voyaient-ils effectivement qu'un reste de jansénisme, jusqu'à ce qu'enfin Diderot et Rousseau vinssent poser bruyamment la bonté naturelle de l'homme. Aucune idée, comme on le sait assez, ne devait faire plus rapidement son chemin dans le monde, ou plutôt, — j'ai tâché de le montrer dans une précédente étude, — il y avait bien deux cent cinquante ou trois cents ans alors, depuis le temps de la Renaissance, que l'idée chrétienne avait seule pu l'empêcher de le faire. Calvin seul avait vaincu Rabelais ; Jansénius avait seul triomphé de Montaigne ; Pascal seul avait balancé Molière. C'est ce que Bayle savait aussi bien que personne, et d'autant qu'il rendait la bride au libertinage de l'esprit, trouvant d'ailleurs l'idée chrétienne également conforme à la réalité de l'histoire, à l'expérience de la vie commune, et aux besoins de

l'institution sociale, il l'avait *déchristianisée*, mais il l'avait retenue. Les Diderot et les Rousseau ne le lui ont pas pardonné. Ni l'un ni l'autre, ils n'ont admis qu'en rejetant de la religion tout le reste, on en conservât le dogme précisément le plus sombre, et surtout le plus importun, celui qui suffirait, au besoin lui tout seul, à fonder en raison ce que les lois morales, politiques, ou civiles ont de plus restrictif. Mais leurs disciples, à leur tour, estimant sans doute qu'ils n'avaient que faire de la liberté de penser, si leurs passions continuaient de demeurer en esclavage, ont regardé d'un œil plus soupçonneux, moins favorable encore, un philosophe qui, mettant l'homme en garde contre les « instigations » de la nature, ne consentait donc pas que la présence en nous de nos appétits nous conférât un droit sur leurs objets. Et ils n'ont pas osé le traiter de « dévot » ou de « clérical, » comme nous dirions aujourd'hui, mais ils l'ont rayé du calendrier de leurs grands hommes, — et Bayle y a perdu le peu d'autorité qui lui restait encore.

S'il l'avait perdue pour toujours, cela même ne devrait pas dispenser la critique et l'histoire de lui rendre la justice qu'elles doivent à tous ceux dont l'influence, pour avoir cessé de se faire sentir, n'en a quelquefois été que plus considérable en leur temps. Puisque Bayle a exercé une grande influence, l'histoire est tenue d'en rendre compte, et puisqu'il a exercé cette influence par ses idées, il appartient à la critique d'en préciser la nature. C'est ce que je voudrais avoir fait dans cette longue étude. Je voudrais aussi que l'on m'accordât qu'il y a peu d'écrivains plus intéressans ou plus curieux que l'auteur des *Pensées sur la comète* et du *Dictionnaire historique*, s'il y en a peu chez qui l'on puisse mieux sentir la transition du siècle de Bossuet à celui de Voltaire; la transformation ou la transmutation d'un état des esprits en un autre; et le premier effort que la morale ait fait, dans l'histoire de la pensée moderne, pour s'émanciper absolument de la religion et de la philosophie. Mais je voudrais encore quelque chose de plus, et, dans le temps où nous vivons, si rien ne serait plus urgent que de défendre l'institution sociale contre les assauts ou plutôt contre les cheminemens de l'individualisme; si d'ailleurs il est vrai que la doctrine de l'évolution ait laïcisé le dogme du péché originel; et s'il importe enfin, pour deux ou trois raisons très fortes, que la morale achève de s'affranchir des religions positives, je voudrais que l'on reconnût que Bayle n'a pas encore fini de jouer son rôle, et que le jour approche où ce philosophe oublié redeviendra peut-être ce qu'il a jadis été cinquante ans : un maître des esprits.

L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE

EN ANGLETERRE

LE PÉRIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

Il y aurait de curieuses réflexions à faire sur ce qu'on pourrait appeler l'opportunisme des peuples et sur les phénomènes qui les poussent insensiblement à modifier leurs opinions primitives, à orienter dans une direction opposée à celle qu'ils suivaient depuis des siècles, leurs vues, leurs principes et l'inflexible poursuite de leurs intérêts. Rien au monde n'est irrésistible comme le lent travail des causes et il faut bien qu'à un moment donné la vérité, ou ce qui paraît l'être, s'impose aux nations mieux informées, revenues de l'erreur où le culte de l'idée abstraite les avait longtemps assujetties. Les questions économiques sont au premier rang de celles qui ont amené dans l'esprit public en Europe de remarquables changements. Des initiatives parties de très haut sont promptement devenues contagieuses. On s'est décidé à aller au-devant des réclamations du prolétariat, à prendre en mains sa défense, à légiférer non pour la communauté, mais pour une classe. On n'entend parler dans les chambres représentatives et dans la presse que de réglementation du travail, de protection de l'individu, de responsabilité patronale. On songe, avec le concours des gouvernements, à assurer aux ouvriers des pensions de retraite, à mettre, pour toujours sans

doute, les budgets et le produit de l'impôt au service des particuliers.

L'Angleterre n'avait pas partagé, jusqu'à présent, l'entraînement général. En son genre elle était unique, avec son scepticisme railleur, son dédain pour les procédés continentaux et pour tout ce qui ressemblait à une ingérence officielle ou législative dans les questions de cet ordre. Nous ne prétendons pas que l'évolution qu'elle subit est si marquée qu'elle applaudisse aux innovations du dehors et qu'elle est prête, elle aussi, à se rallier au dogme de l'État protecteur. Non, assurément; plus d'un symptôme attesterait le contraire et il serait facile de produire, à cet égard, des témoignages éclatans de la fermeté des esprits. N'est-il pas significatif, par exemple, et pour le dire en passant, qu'une des plus puissantes parmi les associations du vieil unionisme britannique, la corporation des mécaniciens, ait proclamé tout récemment qu'après avoir demandé la réforme légale des huit heures, elle renonçait à l'obtenir et en combattrait, au besoin, l'avènement, parce qu'elle la jugeait dangereuse et impraticable? Cependant, au moment où de pareilles déclarations, si nettes, si affirmatives, paraissent dans le dernier rapport du secrétariat de la société, une commission du travail siègeait à Londres; le cabinet avait pris l'initiative de confier à un groupe de personnages très divers, de notoriété ou de popularité considérables, le soin d'examiner sous toutes ses faces les différens aspects du problème et ce qu'il était possible à l'Angleterre commerçante et manufacturière d'abandonner de ses anciennes doctrines. Il est permis de penser que les conclusions de cette longue enquête ne seront pas de nature à modifier grandement la situation. On ne songera pas de sitôt à offrir aux travailleurs des présens que beaucoup d'entre eux s'empresseraient de repousser, et il n'est pas vraisemblable que le parlement intervienne pour sanctionner des propositions dont l'avis d'une majorité éclairée semble avoir déjà fait justice.

Non, décidément, ce n'est pas de ces philosophes spéculatifs qui n'ont jamais été très soucieux de la pratique des choses que s'inquiète actuellement la Grande-Bretagne. Ce qui l'occupe, ou plutôt ce qui l'alarme, c'est le flot grossissant de cette immigration étrangère autrefois accueillie avec tant de bienveillance, mais qu'on juge aujourd'hui encombrante, qu'on envisage avec appréhension, presque avec effroi. Jadis c'était un devoir et un honneur d'ouvrir largement les portes du pays et sans réserves, sans conditions d'aucune sorte, de livrer passage à tous ceux qui adressaient à l'hospitalité britannique un appel toujours entendu. Ils étaient les bienvenus, d'où qu'ils vinssent, ces ouvriers que le continent ne gardait plus, parce

qu'il n'appréciait pas assez leur ingéniosité ou leur adresse. Dans les rues et quelquefois à l'atelier, ils coudoyaient des compatriotes, vaincus de la politique et déçus des grandeurs passées, parfois revenus à la sagesse, grâce à l'influence du milieu. Les uns et les autres avaient débarqué librement à Douvres, à Southampton ou à Folkstone, sans passeport à produire, sans documens justificatifs de leur identité ou de leurs ressources. Ils avaient mis le pied sur le sol anglais, la tête haute et la démarche assurée, car l'asile était sûr et ils le savaient. Souvent, ils s'y fixaient. Peu à peu, ils éprouvaient pour ces îles brumeuses et tristes, pour ces terres privées de chaleur et de lumière, le sentiment indéfinissable qu'ont ressenti tant de ceux qui y ont longtemps séjourné. Attrait mélancolique, inexplicable, réel pourtant dont on serait en peine de dire les causes. Sans parler des agglomérations urbaines ou des centres manufacturiers qui captivent par leur masse même et par le témoignage qu'ils apportent de la grandeur du génie humain, il y avait, pour retenir et pour séduire, le charme si vif de la campagne, du *home* choisi loin des villes, dans quelque vallon plein d'arbres et de verdure. L'existence s'y écoulait en une solitude sereine, sous le plus complet régime de liberté qui soit au monde, avec la satisfaction, douce aux âmes que l'ambition n'a point ravagées, d'être ignoré de la foule et de vivre en paix.

Certes, ils n'arrivaient pas tous à triompher des orages. Pour dix qui réussissaient, cent gagnaient avec peine l'alimentation quotidienne. Ils subsistaient du moins, sans qu'on s'occupât d'eux ou que leurs hôtes leur reprochassent d'accaparer à leur profit une partie du gain national. Ils étaient sous la sauvegarde de tout un ensemble de traditions généreuses dont divers symptômes indiquent que la puissance n'est plus aussi grande. Aujourd'hui, ce n'est plus vers le passé qu'on se retourne; il a eu sa gloire, reste à savoir s'il faut à jamais s'enchaîner à ses préceptes. Déjà les orateurs et les pamphlétaires qui ont coutume d'agiter l'opinion crient à haute voix le péril, pareils à des sentinelles avancées. Le pays devient trop peuplé! on représente avec force aux pouvoirs publics que le nombre des étrangers est déjà si considérable à Londres et dans les grands centres qu'il constitue pour l'épargne anglaise un redoutable danger. On étale aux yeux du peuple l'afflux incessant des recrues nouvelles, leur dénuement et leur misère. D'ailleurs, n'est-on pas amplement renseigné sur la condition morale et sociale de la plupart des immigrés? Les révélations de la *Sweating commission* n'ont-elles pas établi que les privations et la détresse les poussaient à accepter des rémunérations dérisoires et que, par là, ils faisaient aux indigènes une concurrence écrasante, provoquaient

l'avisement des salaires, ruinaient les ménages ouvriers? Il était temps que ceux-ci fussent protégés, car ces manœuvres frisaient le scandale et il fallait y mettre un terme.

Conflit singulier où des principes séculaires sont reniés, battus en brèche! Il dure encore et peut-être se prolongera-t-il aussi longtemps qu'on n'interdira pas aux indigènes de tous pays le territoire de la Grande-Bretagne. On a devant soi l'exemple des États-Unis et il encourage. La loi rigoureuse que le congrès américain votait, le 3 mars 1891, semble à certains écrivains le dernier mot de la raison politique. Il en coûtera au gouvernement de la reine, quel qu'il soit, d'en préparer ou d'en appuyer une semblable et d'élever pour la première fois des barrières à l'entrée du sol britannique.

I.

La chambre des communes n'avait pas été la dernière à se préoccuper de la situation économique des quartiers ouvriers de Londres et des cités industrielles. Elle s'était alarmée des difficultés grandissantes que créait à quelques catégories de travailleurs nationaux l'abondance de la main-d'œuvre étrangère. Elle n'ignorait pas que des intermédiaires sans scrupules mettaient les immigrés en coupe réglée et exploitaient à outrance leur pauvreté. Il y avait là, depuis des années, une question tout à fait mûre qu'on désignait d'une appellation spéciale. Le régime auquel une foule de malheureux se trouvaient soumis était connu sous le nom de *sweating system*, expression énergique dont la concision peut être difficilement rendue en français. Le peuple, dans son langage familier, en donnait une idée assez précise en comparant l'ouvrier pris à la gorge par l'exploiteur à un citron dont deux mains robustes presseraient incessamment l'écorce et ne s'arrêteraient d'exprimer le jus, c'est-à-dire la vie, que lorsqu'il n'en resterait plus une goutte dans l'enveloppe flétrie et déchiquetée. On s'entretenait si ouvertement des intolérables abus dont certains patrons se rendaient coupables, on citait avec un tel luxe de détails d'horribles cas de rapacité et de barbarie, qu'il fallut bien que l'administration intervint. En septembre 1887, le *Board of trade* (direction du commerce) invitait l'un de ses rédacteurs à lui adresser un rapport; presque en même temps, à la demande de lord Dunraven, la chambre haute procédait à une vaste enquête, au cours de laquelle les représentants des métiers apportèrent à la commission élue leurs dépositions et leurs doléances. Ce fut comme une sorte de flambeau qui perça l'ombre, fouilla les ténèbres, éclaira d'une lumière crue les pratiques louches, les iniquités de quelques-uns. De quoi donc s'agis-

sait-il? qu'étaient-ce, en somme, que ces contrats léonins imposés à des étrangers, le plus souvent chargés de famille, par l'impitoyable *sweater* ou entrepreneur à forfait? En quoi des arrangemens, librement consentis après tout, pouvaient-ils nuire aux intérêts du prolétariat indigène? Voici : on découvrait l'existence d'un système très ingénieux qui permettait à des individus, sous-contractans eux-mêmes, de repasser à d'autres sous-contractans la tâche qu'ils avaient acceptée. Leur bénéfice consistait dans la différence entre le prix qu'ils touchaient et les conditions nécessairement inférieures auxquelles ils cédaient le travail. Quant au dernier, à celui qui se trouvait au bas de l'échelle, c'est sur l'ouvrier qu'il prélevait directement son profit. Celui-ci ne recevant l'ouvrage que de cinquième ou sixième main, on voit à quel taux dérisoire pouvaient descendre ses salaires.

Peut-être nous ferons-nous mieux comprendre en allant au fond des choses et en étudiant, d'aussi près que possible, l'œuvre patiente accomplie par les enquêteurs. Tout d'abord, on constatait que si l'armée des *sweaters* était innombrable, elle ne s'attaquait pas indistinctement à tous les métiers; elle désorganisait, de préférence, ceux qui se prêtaient le mieux à la division du travail, par exemple la profession de tailleur que choisissent, presque toujours, les israélites débarqués à Londres. L'origine des pratiques funestes dont ces immigrés étaient les victimes remontait, d'ailleurs, à un demi-siècle; déjà, il y a cinquante ans, les livres, les journaux, les conférenciers signalaient l'apparition du mal et en dénonçaient la gravité. Mais qui s'occupait, en 1840, des questions sociales, ou, du moins, qui pouvait prévoir qu'aux approches de l'an 1900, elles prendraient, dans les délibérations des assemblées, une place aussi importante? Rappelons ce qui se passait à cette époque. L'ouvrier d'alors jouissait de la faculté d'emporter de l'ouvrage à domicile, d'y travailler pendant le jour, et, le soir, d'achever paisiblement sa besogne au coin de l'âtre, aidé, s'il en était besoin, par sa femme ou par ses enfans. Il y avait là, pour les deux parties, des avantages évidens. Le patron ne grevait pas ses frais généraux de la location d'ateliers coûteux et que la législation moderne l'oblige, justement du reste, à entretenir en état de salubrité. Il était affranchi de la nécessité de surveiller ses hommes; ceux-ci restaient les maîtres de leur temps et de leurs méthodes, rémunérés qu'ils étaient non à la journée, mais à la pièce. D'autre part, l'artisan se sentait plus libre et son indépendance n'avait d'autre limite que le terme même qui lui était assigné pour la remise de sa tâche. Bien plus, rien ne l'empêchait, lorsque ses forces y suffisaient, d'accepter de plusieurs entrepreneurs une coupe ou une façon et aussi

de confectionner, pour son compte, si ses économies lui permettaient d'acheter la matière première. C'était l'âge d'or ; il est bien fini. L'accroissement de la population, la diminution du prix du drap, l'invention de la machine à coudre, l'ouverture des grands magasins, ont modifié du tout au tout la situation du marché. Il a fallu tenir en réserve, prêts à être livrés à la clientèle pressée ou de passage, des vêtemens tout faits, il n'a pas été moins obligatoire de tenir compte des exigences de l'exportation et des bénéfices qu'on en recueille. Le maître tailleur d'autrefois, dont le père et les ascendans avaient habillé des générations, s'est vu annihilé par la révolution économique et sa figure familière a depuis longtemps cessé d'apparaître au seuil des intérieurs britanniques. Quant au collaborateur ayant vieilli dans la maison, à celui qui, depuis sa jeunesse, n'avait jamais marchandé au patron, presque à l'ami, le concours de son expérience, il est devenu, lui aussi, une exception. On ne le retrouve guère que chez le faiseur à la mode à qui il impose ses conditions, prêt à passer au concurrent pour peu qu'on ose les discuter. Mais c'est bien un privilège que cet arbitre attiré des élégances du *west end* et des clubs. L'autre, l'ouvrier de moyenne grandeur, s'est rejeté forcément sur le vêtement à bon marché. De celui-là, les Anglais disent qu'il souffre et que le progrès et l'immigration sont en train de le tuer.

De quelle manière ? Entre la pratique qui apportait sa commande et celui qui l'exécutait, il n'y avait jadis que le patron. Aujourd'hui, les distances se sont élargies, des entrepreneurs ont surgi qui ont séparé l'un et l'autre. Aux propriétaires d'ateliers en vogue, ils ont offert de se charger d'une partie des ordres, de distribuer de la besogne au dehors, de recruter les travailleurs que le chef de maison n'avait plus le temps de découvrir et d'embaucher. Tous deux se sont entendus ; moyennant un prix débattu d'avance, tant par vêtement, le courtier s'est engagé à rendre, à heure fixe, l'ouvrage fini. Mais qu'en a-t-il fait ? a-t-il entrepris, à lui seul, ce que l'industriel jugeait impossible ? Nullement ; il s'est adressé à un membre de la confrérie auquel il a cédé par contrat, sinon la tâche entière, au moins ce qu'il n'était pas capable de terminer au moment voulu. A son tour, ce dernier a partagé l'affaire avec un autre, le troisième avec un quatrième et ainsi l'ouvrage a passé de main en main, chaque intermédiaire prélevant un bénéfice sur le parasite qui venait immédiatement après lui. Remarquons qu'aucun de ces gens-là n'a fait, comme on dit, œuvre de ses dix doigts et que pas un point de couture n'a été fourni par eux. Leur adresse a consisté à subdiviser le travail à l'infini pour obéir à l'impérieuse nécessité d'aller vite. Alors, des catégories se sont créées. Il y a

les spécialistes du pardessus, du gilet et du pantalon, et parmi eux les coupeurs, les employés à la machine, puis les *basters* qui faufilent pour l'essayage, les *fellers* qui posent la doublure, enfin ceux dont les prétentions ou le talent ne vont pas au-delà de la boutonnière. Peu à peu et à cause même de ces classifications, le métier est devenu plus facile, presque à la portée des profanes et des ignorans. On s'est rué sur un genre d'occupation où il fallait du monde et du monde encore, et par là on a fait le jeu des *sweaters*. Aux protestations de l'ouvrier désespéré, sentant le sol crouler sous ses pieds, la réponse était trop aisée ; les accapareurs plaçaient sous ses yeux les demandes d'emploi dont ils étaient assaillis ; dilemme terrible : subir des conditions qu'on n'est pas assez fort pour discuter ou mourir de faim dans un coin.

D'ailleurs, l'enquête établissait que ce système d'exploitation variait en puissance et en étendue et qu'il donnait de si surprenans résultats que les meilleurs eux-mêmes finissaient par le pratiquer. Voici un travailleur écœuré de la vie qu'il mène, las d'enrichir les autres, décidé à sortir de l'engrenage où il est pris. Il possède un capital, bien mince encore, huit ou dix livres sterling qu'il a réussi à emprunter. Il loue quelque part un atelier, oh ! bien modeste ! s'il n'utilise pas tout simplement la chambre qu'il occupe. Il se procure une machine à coudre dont il solde le prix par petits acomptes, deux schellings et demi à la semaine. Dès lors, il est outillé, prêt à accepter de l'ouvrage de première main, si c'est possible, d'un troisième ou quatrième contractant, faute de mieux. Mais une difficulté se présente ; il faut absolument qu'il fournisse caution, car nul ne consentirait à lui livrer, sans le connaître, la marchandise. Qu'il surmonte ce dernier obstacle, qu'un ami haut placé réponde de sa bonne foi et lui serve de garantie commerciale, il n'aura plus qu'à mettre en train son affaire. Sans doute, il n'a pas d'argent, mais qu'importe puisque la besogne va venir ? Il n'a pas de peine à embaucher trois ou quatre femmes, un « presser » pour le repassage du drap au fer chaud et l'apprentie qui reporte l'ouvrage et ne gagne rien, heureuse encore et reconnaissante qu'on veuille bien lui apprendre le métier. Lui-même, en attendant que ses gains l'en dispensent, ne dédaignera pas de tirer l'aiguille ou de manier le ciseau et ce sera tout profit puisqu'il économisera, de cette manière, un ouvrier supplémentaire. Ainsi le voilà promu *sweater*, et à partir de ce moment, gardant au cœur la rancune des mauvais jours, il n'a pas de plus cher désir que de faire aux autres ce qu'on lui a fait. Son organisation n'a demandé ni intelligence, ni capitaux ; après tout, il ne risque rien, pourquoi se refuserait-il la joie de commander à son tour et d'as-

servir les infortunés que les hasards de la misère amèneront sous sa dépendance? A lui maintenant de traiter avec ses pareils, et il ne sera pas difficile sur les conditions, car il lui restera la ressource de se livrer à un marchandage effréné lorsqu'il engagera son monde. Ah! il connaît bien le *truc*, si on veut bien nous permettre cette expression familière. Il n'ignore pas comme il faut s'y prendre pour rogner les salaires et s'assurer un bénéfice. Lui-même, ne l'a-t-on pas longtemps attelé, bête de somme passive et sans défense, à une tâche qui ne suffisait pas à le nourrir?

Les *sweaters* d'une certaine importance, ceux qui sont déjà parvenus à une situation enviable, emploient, cela va sans dire, six ou huit fois plus d'hommes que leurs confrères qui débutent. C'est surtout chez eux que la méthode de distribution du travail est défavorable à l'ouvrier. Celui-ci est rémunéré à la journée, payé selon sa valeur productive. Dès lors, le nombre des heures joue un rôle décisif; à qui en passe à l'atelier quatorze ou quinze revient une journée relativement bonne, mais le plus clair du profit est pour le patron dont la commande est exécutée en un temps extrêmement court. Or, plus vite elle est terminée, plus tôt il est réglé et libre de solliciter de nouveaux ordres. Alors le vêtement à bâtir est non-seulement partagé en sections différentes, mais chacune de ces sections comporte elle-même de multiples subdivisions. Plus elles sont nombreuses, moins il est nécessaire qu'elles soient confiées aux habiles et par conséquent aux exigeants, et c'est ainsi qu'est résolu le problème qui consiste à obtenir du minimum de salaires le maximum de production. Autre complication: les habits les plus soignés, de l'étoffe la plus solide ou la plus fine, vont nécessairement aux *sweaters* les plus achalandés. Aux commençans on abandonne le veston du pauvre ou le paletot de l'humble employé. De là des catégories, une variété décourageante dans le taux des salaires, rien de fixe, nulle possibilité pour l'ouvrier de débattre le prix de ses services, d'opposer à l'industriel une coutume, l'usage ou des précédens. La concurrence est si forte qu'il est écrasé, et s'il regimbe, dix, vingt, cinquante affamés sont là qui s'offriront à le remplacer.

La condition des ateliers est généralement en rapport avec l'importance des locataires qui les occupent. Dans la plupart des cas, c'est au fond de pièces étroites, de deux ou trois mètres carrés au plus et d'une malpropreté repoussante, que l'employé du *sweater*, furieux, rongé par son frein, se courbe silencieusement sur la besogne. On y respire une atmosphère étouffante que les fers, pendant le jour, et le soir les becs de gaz maintiennent à un degré d'élévation intolérable. Législation sur la santé publique,

prescriptions impérieuses quant à l'aération et à la salubrité des chambres de couture, tout cela est lettre morte, bien entendu. Les évaluations les plus modérées portent à deux mille le nombre de ces taudis clandestins, rien que dans l'*East end*. A Whitechapel et à *Saint-George's in the east*, notamment, il n'y a pour ainsi dire pas de maison où ne fonctionne dans quelque coin dissimulé, et au mépris des réglemens les plus sévères, un établissement de ce genre. Les femmes et les jeunes filles n'y sont nullement protégées par les dispositions prévoyantes des *factory acts* qui limitent leur journée à douze heures, avec interruption d'une heure pour le dîner et de trente minutes pour le thé. On les brutalise, on les oblige à un travail plus prolongé que ne le permet la loi et si on tolère qu'elles consacrent le temps légal au principal repas, la demi-heure de l'après-midi est presque toujours supprimée. Aux réclamantes, on montre la porte; prenez le thé si vous voulez, mais sans quitter l'atelier, il n'y manque pas de feu pour faire bouillir l'eau. Alors c'est la tasse remplie à la hâte, le pain posé sur les genoux, le tout avalé par bouchées rapides ou gorgées brûlantes; à peine si le dé, toujours au doigt, s'arrête un instant de pousser l'aiguille.

Quant aux individus de l'autre sexe, ce sont des êtres soumis, sans forces, résignés à la servitude et qui travaillent parfois seize et dix-huit heures. En tout cas, leur moyenne n'est jamais inférieure à quatorze durant les trois mois où les commandes affluent. Le reste du temps, leur misère est telle qu'ils en viennent à regretter l'époque où leurs tyrans les exploitent et les surmènent. Bien sûr, ce n'est pas un sort enviable que de rentrer au logis après une journée écrasante et de gagner son lit, — son grabat, — le dos cassé, les yeux perdus, la tête vide et tourbillonnante. Mais au moins on a du pain, tandis que pendant la morte-saison on court le risque d'en manquer; l'ouvrage étant rare, le patron paie la main-d'œuvre le moins cher possible. Tous les stratagèmes lui sont bons pour arriver à ses fins. Il s'arrange de façon que la commande soit exigible dans les derniers jours de la semaine afin que le travail, une fois en main, ne souffre pas de l'interruption réglementaire du samedi et du dimanche. Un exemple: nous sommes au jeudi matin et il est sept heures. L'industriel envoie chercher du monde et pour dix ouvriers qu'il lui faut, il s'en présentera cinquante, heureux de passer par ses conditions. Voici, dit-il, un ordre pressé. Il est indispensable que le client soit servi vendredi soir, ou le lendemain dans la matinée, au plus tard. Vite, à la besogne! — On sait ce que cela veut dire et on s'y met. On y consacre toute la journée; la nuit vient, personne ne bouge; le jour

reparaît et les malheureux travaillent encore. Enfin, vers huit heures du soir, le vendredi, on se lève, rompu, épuisé, mort de fatigue. Calculons maintenant, dit l'homme : pour ces trente-six heures de labeur (à peine coupés par les repas) deux jours de paie, c'est l'usage ; les fractions comme d'habitude : la demi-journée représente huit heures, le quart en vaut quatre. L'argent est compté, nul ne réclame ; ah ! il est bien gagné, celui-là ! Quant au *sweater*, il a réalisé un tour de force. En un délai incroyablement court et par d'autres mains que ses mains oisives, son drap a été taillé, cousu, doublé, bordé, apprêté et repassé. Aussi, quand il le rapporte ainsi transformé, quels compliments ne reçoit-il pas pour sa diligence ! Mais il est modeste, et c'est tout au plus s'il a un sourire quand il empoche son énorme bénéfice.

Pour donner la chasse à ces abus, on a créé un corps d'inspecteurs spécialement chargés de traquer les exploitateurs et de dresser procès-verbal à tous ceux qui retiennent leur personnel au-delà des heures légales. Malheureusement leur zèle est le plus souvent en défaut et ils ne réussissent pas à tenir en échec la multitude des bas *sweaters* de certains quartiers de Londres. Caves, galetas, greniers, arrière-cour, buanderie, tout est utilisé par ces derniers pour loger leur monde. On a trouvé des jeunes filles, presque des enfants, occupées à tirer l'aiguille dans les endroits qu'il paraissait le plus difficile de détourner de leur affectation naturelle. Positivement, ils déjouent la surveillance, et c'est pour cela que dans un rapport récent de l'inspecteur en chef des ateliers et fabriques de l'*East end*, on ne relève que soixante-douze contraventions à la loi sur le travail des femmes, à l'occasion desquelles les tribunaux ont infligé des amendes variant entre deux et dix livres sterling. Or, c'est là, de l'avis de tout le monde, un résultat dérisoire. L'administration s'en excuse, argue de l'extrême difficulté qu'elle rencontre à prendre les délinquans en flagrant délit. Elle n'ignore pas que les chambres de couture à l'usage des femmes sont disposées de façon qu'on puisse braver l'éventualité redoutable d'une visite de l'autorité. D'autre part, tous ces gens-là sont solidaires. Le pas du fonctionnaire en tournée officielle, plus ou moins attendu, certainement signalé par quelque confrère, vient-il à retentir dans l'escalier, l'apprentie aux aguets donne l'éveil ; lestement, on fait passer les ouvrières dans une chambre à coucher adjacente au seuil de laquelle l'agent s'arrête impuissant, car il n'a pas le droit d'y pénétrer. D'ailleurs, il existe un moyen bien simple de prévenir une surprise nocturne, toujours possible après tout. L'industriel n'a qu'à imposer à ses employés l'obligation de commencer la journée à six heures au lieu de huit. Alors, on est tranquille,

car il n'y a pas de danger que l'inspecteur se dérange. Non, il n'a pas coutume de quitter le logis à l'aube, et on le sait bien. Il manquerait aux habitudes les plus sacrées s'il sortait de chez lui avant l'absorption du *breakfast* matinal. Au surplus, il est l'ennemi et n'a pas plus tôt paru dans un quartier que sa présence y est révélée. Rues, impasses, allées, culs-de-sac tortueux qui y aboutissent, sont sillonnés d'invisibles émissaires, et la nouvelle y circule avec autant de rapidité que si l'éveil était donné au bruit de la trompe et du tambour.

La société générale des tailleurs de Londres s'est émue de la situation. La concurrence que lui font les *sweaters* est terrible, et dans la lutte qu'elle soutient contre eux, l'avantage reste à ceux-ci, maîtres incontestés du cours des salaires. Elle s'est efforcée d'organiser une propagande en sa faveur et à cet effet elle a établi, au cœur de l'*East end*, une agence chargée de racoler des affiliés et de ramener les égarés dans le giron de l'association. La tentative n'a pas été couronnée de succès; à peine a-t-on réussi à en détacher quelques centaines dont les immigrés de la veille ont rapidement pris la place. En attendant des jours meilleurs, elle se prête à toutes les enquêtes, répond avec empressement aux interrogatoires administratifs. Il y a peu de temps, elle mettait à la disposition du représentant du *Board of trade* deux hommes connaissant à fond l'est de Londres et les drames obscurs qui s'y déroulent, car ils y avaient eux-mêmes souffert la mauvaise fortune. L'expédition se mit en campagne, visita autant d'ateliers qu'elle voulut et ne recueillit, de tous les côtés, que des renseignements laconiques et mensongers. Questionnés sur le taux auquel ils rétribuaient la main-d'œuvre, les adroits compères faisaient des réponses si manifestement inexactes que leurs anciennes victimes, passées dans l'autre camp, pouffaient de rire, très amusées. C'étaient des six et des sept schellings par jour qu'ils payaient à leurs ouvriers. Par exemple, il ne fallait pas demander à voir leurs livres; on ne se heurtait pas à un refus, non, c'était tout simplement qu'ils n'en avaient pas, étant trop pauvres pour tenir une comptabilité régulière. D'autres ouvraient à peine la bouche, s'expliquaient par monosyllabes, alléguaient un travail pressé, montraient la porte ou à peu près. Bref, on revint bredouille, mais on pouvait aisément s'en consoler. L'accueil qu'avait rencontré la commission en disait assez pour qu'on devinât ce qu'on avait essayé d'approfondir.

La position prépondérante qu'ont acquise ces individus, comment ne la conserveraient-ils pas longtemps encore? L'ouvrier tailleur du *West end* demande jusqu'à dix schellings pour une journée qui ne dépasse guère huit heures. Sans doute, il est plus habile

que le coupeur du *sweater* et rirait de pitié d'être comparé à cet esclave. Mais on le copie; comme tous les artistes il a ses contre-facteurs vers qui se porte la clientèle, alléchée par la différence des prix. Concurrence après tout légitime, si, grâce à l'organisation savante dont nous avons donné une idée, les industriels qui s'y livrent ne spéculaient effrontément sur la misère de leurs employés. Voici le repasseur rétribué à raison de deux livres par semaine pendant quelques mois, salaire suffisant, mais que la morte-saison, les grèves, la maladie réduisent à une moyenne hebdomadaire de vingt-cinq schellings. Il vit, au prix de quelle persévérance et de quels efforts! L'heure ne compte que lorsqu'il a allumé son feu; avec des précautions infinies, il en retire le fer qu'il passe lentement sur l'étoffe, après avoir attendu quelques minutes pour amortir l'excès de chaleur qui se dégage de l'instrument. Mais déjà la tête est brûlante, et dans l'atelier, l'élévation de la température redouble la fatigue et le malaise. Cinquante fois, c'est-à-dire pendant un laps de temps de quinze heures et s'il veut faire une journée passable, il recommencera l'opération. Les gens du métier disent couramment qu'au bout de huit ou dix ans, un repasseur est « fini. » Et que dire des malheureuses créatures, des femmes rivées aux spécialités les plus humbles, à la confection de la boutonnière? Dans les momens de grande presse, les plus agiles peuvent gagner jusqu'à vingt schellings par semaine, mais il faut en déduire deux et demi pour le fil et la valeur des aiguilles, cassées dans la hâte fiévreuse des dernières heures. Sait-on ce que représentent ces dix-sept schellings six pence, ces vingt-deux francs? La préparation quotidienne de soixante-douze boutonnières au moins, six par vêtement. Un penny pour l'une, tel est le tarif des grosses maisons du *West end*; chez les *sweaters*, il s'en faut qu'on soit aussi magnifique. On paie rarement trois quarts de penny, quelquefois un demi ou trois pence pour les huit, plus communément un penny pour trois, soit 2 fr. 50 par jour à peu près ou 66 pour 100 de moins qu'au quartier riche. On pourrait croire que le plus vif désir de ces femmes est d'obtenir une augmentation de salaires et d'améliorer ainsi leur situation; point, leur ambition est plus haute; elles aussi aspirent à quitter l'atelier pour prendre de l'ouvrage à domicile et à en confier l'exécution à des apprenties. Elles rêvent de commander, d'obliger des filles de quatorze ans à travailler douze ou quinze heures, au taux d'un penny les quatre ou cinq boutonnières, et de bénéficier de la différence. Elles y arrivent quand elles sont intelligentes, jolies surtout. A leur tour, les voilà passées maîtresses dans l'art d'exploiter les camarades. Quelques-unes montent rapidement les degrés de l'échelle, s'abouchent

avec les directeurs des grands magasins, reçoivent les sous-entrepreneurs, les accueillent ou les éconduisent. Le jour où elles n'ont plus rien à envier de personne, malheur à celles qui sont sous leurs ordres ! Gare aux fainéantes qui oseront se plaindre que les yeux s'usent, que le dos se voûte, et que les contours encore incertains des jeunes poitrines s'altèrent et se déforment à la pratique de ce terrible métier !

Les gains varient naturellement avec le genre d'ouvrage entrepris et le nombre des ouvriers engagés. Les gens exercés, ceux qui connaissent à fond le *sweater* et ses habitudes, se piquent de deviner, à la simple inspection d'un atelier, le chiffre des profits qui s'y réalisent. Tout dépend des conditions auxquelles on a réussi à traiter ; or, dans le marché de la façon, l'écart est toujours si considérable que le prix d'une confection peut s'élever jusqu'à quinze schellings pour retomber le lendemain à un schelling ou même à neuf pence. Quelle marge pour les intermédiaires ! Les débutans n'ont pas d'exigences, ils prennent ce qu'ils trouvent, acceptent une commande, celle du veston, par exemple, dont la vogue aussi bien que la forme sont si populaires en Angleterre, au taux de dix-huit pence ou 1 fr. 80. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une pièce fine ; c'est le vêtement du petit employé ou de l'ouvrier endimanché. Voyons maintenant ce que va gagner ce commençant. Sur les dix-huit pence, il en paiera cinq à l'ouvrier à la machine ; pour quatre boutonnères, un penny et demi ; même rétribution pour le repassage, la doublure, l'assemblage des morceaux provisoirement faufilés, soit trois opérations différentes entraînant une dépense de quatre pence et demi. La piqûre ne lui reviendra qu'à un penny. Total, douze pence ou un schelling. Son profit est donc de six pence par habit. Supposons que grâce à la division du travail, l'atelier qu'il dirige confectionne, en une journée de quinze heures, quarante vestons ; le soir, après avoir renvoyé son monde, il évaluera son bénéfice à près d'une livre sterling, frais déduits. Que sera-ce, quand il aura capté la confiance des personnages marquans dont la profession s'honore, et qu'il ne consentira plus à se charger d'un ordre pressé à moins de trois, quatre ou cinq schellings ? Il grandira en considération et en importance cependant qu'autour de lui, presque à ses pieds, une multitude continuera de souffrir et de l'implorer ; mais l'heureux *sweater* n'aura pas lieu de s'alarmer de cet afflux ; plus il viendra d'étrangers misérables, plus il sera fort, car en vertu d'une loi naturelle qu'aucun sophisme ne peut entamer, la main-d'œuvre est d'autant moins chère que les demandes d'emploi sont plus abondantes sur le marché.

II.

Tel est le *sweating system*. On voit à quelles déceptions, à quels déboires il peut exposer l'ouvrier continental sans spécialité définie et qui se décide, faute d'occupation, à franchir la Manche. Il risque d'user ses forces, de perdre jusqu'à son individualité au sein des agglomérations britanniques. Assurément, l'arrivée en Angleterre de hordes d'Allemands, de Hongrois, de Russes, de Polonais et même d'Italiens faméliques, ne causerait aux pouvoirs publics aucune inquiétude, si leur présence ne portait directement atteinte à la prospérité du travailleur indigène. On pense et on dit tout haut qu'il y a là un mal dont il est urgent d'enrayer le progrès, et que l'opinion ne sera satisfaite que lorsqu'une médication énergique, — l'établissement d'un cordon sanitaire, — aura triomphé de l'épidémie. Que cette invasion soit considérable, continue et malfaisante comme ces nuées de sauterelles qui s'abattent sur les terres ensemencées, on ne le conteste pas sérieusement. Il semble que pendant ces dernières années, les masses nomades se soient acheminées de préférence vers l'est de l'Europe, quelques-unes se fixant au royaume-uni, d'autres, plus vagabondes, poursuivant leur course à travers l'Atlantique, avec le mirage aux yeux, durant la route, de la Californie et de l'Amérique du Nord, fécondes en merveilles fascinatrices. Mais que de bandes errantes, trop nombreuses au gré des Anglais, se sont arrêtées chez eux, comme épuisées et incapables d'aller plus loin ! A chaque recensement, on constate que le nombre s'en est accru. Persécution religieuse, conscription, autoritarisme gouvernemental, famine enfin, voilà les fléaux que ces parias redoutent et contre lesquels ils croient que la Grande-Bretagne offre un sûr abri. Encore s'ils se répandaient un peu partout ! Oui, si les campagnes anglaises, de plus en plus désertées, pouvaient séduire ces imaginations assombries, retenir, sur trop de terres en friche, des bras robustes et inoccupés ! Mais non, le flot se porte avec une régularité désespérante vers les grandes villes. Il envahit Birmingham, Liverpool, Manchester, Leeds, Newcastle upon Tyne, Glasgow, quand il ne couvre pas, marais stagnant et pestilentiel, l'*East end* de Londres et ses environs. Nous parlions des tailleurs ; sait-on qu'il y en a 20,000, rien que dans cette partie de la capitale, pas seulement étrangers parce qu'ils sont fils d'étrangers, mais nés ailleurs, partout excepté en Angleterre ? Les voilà, les victimes des *sweaters* ; ce ne sont pas les ouvriers londoniens ; peu à peu, ils ont été éliminés et on n'en trouverait pas 250

dans les ateliers clandestins dont il était question tout à l'heure. Non, ce sont des hommes de religion et de nationalité diverses qui viennent s'offrir en proie au monstre dévorant qui les guette. Il faut les voir débarquer à Tilbury pour se rendre compte de la laideur du spectacle et de l'animosité qu'il soulève. Toute saison leur est propice pour entreprendre le voyage qui les éloigne du sol natal. Que le soleil brille ou qu'il disparaisse, que la nature soit en fête ou en deuil, ils marchent sans cesse, ils marchent quand même. Pour eux, l'horizon est toujours sombre, l'avenir obscur, morte à jamais l'espérance. Qu'importe alors que la pluie tombe ou que le brouillard les suffoque? Le ciel de Londres, noir et bas, est à l'unisson de leur tristesse. Ah! surtout, que le bleu ne se montre pas, car la lumière, en tombant sur leurs loques minces, découvrirait peut-être et mettrait à nu les plaies inguérissables de l'âme!

Notons ce fait : ces individus n'apportent avec eux aucun argent. On n'a pas même la consolation de se dire qu'ils possèdent un petit capital qui restera dans le pays, ira grossir la fortune publique. Ceux qui ont encore dans leurs poches quelques thalers ou quelques roubles ne les conservent pas longtemps ; ils en sont vite dépouillés par la troupe d'aigrefins qui rôde autour des quais, s'offre à leur servir de guide et à leur indiquer un logement. A peine sont-ils à terre, dit l'évêque de Bedford dans sa déposition devant le comité de la chambre haute, les voilà qui font irruption sur le marché de la main-d'œuvre, errent dans les rues, jusqu'à l'arrivée du *sweater*, prévenu en hâte de leur présence. Langue, coutumes, lois du pays, ils ignorent tout, acceptent, les yeux fermés, les conditions les plus dures. Il y a la période d'apprentissage pendant laquelle ils ne gagnent rien, couchent où ils peuvent, travaillent quinze heures en échange de leur nourriture : du pain et, racheté en secret pour eux, le poisson d'odeur offensive dont l'inspecteur des étalages a prohibé la consommation. Au reste, le voyageur à l'affût du pittoresque n'a qu'à parcourir certaines ruelles de l'*East end*; rien de plus étrange que le marché du dimanche matin. En plein air, sur des tables boiteuses ou sur le pavé, — à moins que ce ne soit à l'intérieur de boutiques sordides, — haillons, linge troué, vêtements informes, vieux chapeaux sauvés de l'égout, chaussures béantes, tous les rebuts de la grande ville sont mis en vente, offerts à crédit à ces nouveaux arrivés, par ceux qui les ont précédés dans la métropole. Encore, s'il ne s'agissait que de l'échange, entre mains crochues, d'effets et de chiffons hors d'usage? on se résignerait, à la rigueur, — à l'existence de ce foyer pestilentiel, dangereux cependant pour la santé publique; mais un autre trafic existe, plus humiliant. Alignés comme

à la parade, adultes et hommes faits attendent que l'acheteur les embauche. L'acheteur? Oui, celui qui a besoin d'un certain nombre de bras, l'entrepreneur sans scrupules de quelque besogne pressée. Avec le possesseur de ces créatures, nous voulons dire le spéculateur prévoyant qui les a hébergées au débarquement pour céder ensuite à gros intérêts le droit qu'il s'est arrogé sur eux, il débat le prix de la marchandise vivante. Bientôt des *banknotes* passent d'un portefeuille dans un autre, après quoi l'acquéreur emmène son monde. Eux, les esclaves, se sont prêtés à tout, déjà dociles et abrutis. Ils ont signé un engagement de longue durée, en retour de la rémunération promise, deux ou trois schellings par semaine. Ils travaillent donc pour rien, ou à peu près.

Ils sont haïs. On les craint et on les maudit parce qu'à cause d'eux le travail se déplace, l'ouvrier anglais fléchit sous la concurrence. Ses salaires tombent à un taux qu'il ne peut accepter avec les besoins de tout genre qui sont au fond de sa nature et de sa constitution physique. Réellement, il est impossible qu'il vive. Trois professions où il régnait en maître chez lui, — la couture, la confection des chaussures, la fabrication des cigares, — passent dans des mains étrangères, qui s'y cramponnent désespérément. S'unir, se syndiquer, lutter contre les envahisseurs, autant d'efforts frappés d'avance de stérilité. Qu'on se querelle avec le patron, qu'on s'efforce d'organiser la grève, et l'arme impuissante, jadis si sûre, s'échappe des bras qui la manient. La bande des étrangers faméliques entreprendra l'ouvrage délaissé, non-seulement au prix que le gréviste dédaigne, mais à des conditions sensiblement inférieures. Ainsi, c'est inutilement que ces vaincus tenteront, — non d'améliorer, ils n'y songent plus, — mais de sauver leur situation. Les positions qu'ils avaient conquises, ils les perdent, le terrain se dérobe, c'est à leur tour de devenir des indigènes, qui sait? d'aller chercher fortune dans les pays d'où leurs compétiteurs ont fondu sur eux. Oh! la destinée singulière! des hordes d'inconnus mettent le pied sur le sol anglais, lequel s'appauvrit de ses enfans à mesure qu'augmente l'immigration détestée. Un jour de l'année dernière, aux docks de Tilbury, des législateurs, des philanthropes, partisans endurcis de la liberté et du droit d'asile, ont été témoins d'un spectacle qui les a profondément remués. Des centaines d'émigrans anglais, dans tout l'éclat de l'adolescence et de la force, attendaient, mélancoliques, l'heure du départ pour l'Australie. Le vapeur lâchait ses amarres, et sur le quai, les mains jointes et comme accablées, des mères, des sœurs, des épouses répandaient d'abondantes larmes. A côté d'elles et au même moment, un navire jetait à terre, — quel contraste! — un

troupeau de 700 individus, mûrs déjà, et décharnés et malades, tous minables, avec des visages affreux. La jeunesse s'éloignait, allait porter au loin le sang fécond et l'énergie virile de l'Angleterre. Soit, rien à dire à cela, il faut des colons aux colonies. Mais que ces jeunes gens si solides, si bien venus, fussent remplacés sur la terre natale par des vieillards et des femmes dont le continent ne voulait plus, n'était-ce pas un phénomène monstrueux, aussi contraire à la morale qu'aux principes les moins contestés de l'économie sociale? Et que d'exemples analogues on pouvait citer! A Leeds, on en est réduit, comme en 1887, à voter des fonds pour transporter au Canada les travailleurs britanniques dépossédés. Au nord et au sud, on s'interroge : à quoi sert de recommander l'émigration comme le remède aux maux intérieurs dont le pays souffre? Que deviennent les plans des institutions charitables, des associations religieuses comme l'Armée du salut, qui draine des sommes énormes en vue d'acheter dans l'Afrique australe les territoires où elle installera la clientèle des déshérités? Oui, à quoi bon tout cela? Pour cent Anglais qui s'expatrient, on peut compter 200 étrangers qui arrivent, inférieurs aux premiers sous tous les rapports, rendant plus cruelle l'existence de ceux qui restent.

La lutte est-elle possible? L'ouvrier anglais crie que non, si haut qu'il peut. Il est volé du droit naturel qui lui appartient de vivre où il est né, de profiter des avantages que lui confère la législation sur le travail, de prendre part à l'immense mouvement commercial et industriel de la Grande-Bretagne. Endurance et respect de la loi, il n'y a aucun doute qu'il possède amplement ces deux qualités. Mais quoi! ces vertus dont il plaît à la nation de le parer, va-t-on plus longtemps les mettre à l'épreuve? La commission de la chambre des communes a reconnu implicitement dans son rapport que cette immigration désordonnée est un fléau qui doit disparaître. En outre, les objections qu'elle élève ne portent pas sur la répugnance qu'on éprouverait à se décider pour la proscription. Elles se bornent à énoncer les obstacles d'ordre matériel auxquels se heurterait l'exécution d'un plan radical. Volontiers, les membres du comité reconnaissent qu'il sera, un jour où l'autre, indispensable de légiférer *en raison de l'extrême difficulté qu'ont les classes pauvres à subsister, et de l'influence désastreuse qu'exerce sur elles la concurrence des émigrés sans ressources.* Ainsi, c'est une confession, un aveu que la situation est grave, mais ce n'est qu'une phrase, bien vague encore. Heureusement, les remèdes sont de deux sortes; il y a bien ceux que l'État, dans sa toute-puissance, serait au besoin requis de fournir, mais il y a

aussi tout un ensemble de mesures que l'initiative privée est prête à prendre et dont on elle attend les plus grands bienfaits. Voyons en quoi elles consistent.

D'innombrables sociétés s'étant partout formées avec la mission de discuter et de défendre les intérêts de ceux qui en font partie, ce ne serait qu'un jeu d'en créer une nouvelle. On lui confierait le soin de protéger l'indigène contre l'affluence, dangereuse parce qu'elle est illimitée, de la main-d'œuvre étrangère. Au surplus, les élémens d'une association semblable existent déjà. On les trouverait, — épars et disséminés, cela est vrai, mais disposés à se rallier sur un signe, — au sein des *trades-unions* des métiers. Il n'y aurait qu'à leur donner l'organisation et la cohésion qui leur manquent pour les mettre à même de résister victorieusement à l'ennemi. Dans une étude qu'il publiait récemment à la *National Review*, M. W.-H. Wilkins a révélé qu'on a déjà, en différens conciliabules, jeté les bases de la fédération dont il s'agit. Le siège en serait fixé à Londres et des agences rayonneraient dans tout le pays, pénétreraient, s'il était nécessaire, jusqu'aux plus humbles bourgades. De cette union vraiment nationale, on écarterait scrupuleusement la politique, les controverses religieuses, tout ce qui aigrit les hommes et les divise. Le comité auquel seraient dévolus les pouvoirs de l'entreprise se composerait principalement de représentans des classes laborieuses. Auprès de ceux-ci, comme pour égaliser les situations et apporter aux travailleurs l'appui de la fortune et du rang, viendraient s'asseoir, côte à côte, des membres de la chambre des lords et des députés, et aussi les hommes éminens qui, dans la presse ou ailleurs, ont déjà traité la question. Peu à peu, l'opinion déjà si fort alarmée s'intéresserait à la solution du problème, réussirait, comme d'habitude, à imposer sa volonté. On ne se bornerait pas à convoquer des *meetings* et à faire de la propagande à l'intérieur. Des journaux spéciaux, de courts pamphlets bourrés de chiffres et de renseignemens convaincans, iraient informer l'Europe de l'état du marché anglais, donner aux feuilles russes, roumaines, hongroises, italiennes, de salutaires avertissemens. Ainsi, contre une émigration vouée d'avance à l'insuccès, les peuples seraient mis en garde qui dirigent sur l'Angleterre leurs masses errantes et besogneuses. Et quant aux aventuriers qui braveraient, en dépit de tout, la destinée, avec l'espoir bientôt déçu qu'elle se montrerait peut-être clémente, le trésor de la compagnie aiderait à les reconduire vers les rives qu'ils auraient quittées. Ils rentreraient au village aussi pauvres qu'auparavant. Qui sait si le charme du sol natal ne triompherait pas des appréhensions et des amertumes du retour ?

Tel est ce plan, conçu et imaginé à la hâte par les économistes effrayés dont l'éclectisme de naguère a fait place à une sorte de particularisme national. Il paraît simple et pratique avec l'avantage de pouvoir, presque sur l'heure, être mis à exécution. Certes, l'action législative est plus lente. Elle chemine *pede claudo*. La route qu'elle parcourt est semée d'obstacles qui la retardent, l'empêchent parfois de toucher au but. Est-ce à dire que dans une affaire de cette importance, il faille faire fi de l'État et écarter comme un support inutile la main qu'il tendrait aux réformateurs ? Non, non ; dans l'affolement où l'on est de cette invasion grandissante et des maux qu'elle traîne avec elle, loin de tourner le dos au gouvernement ou aux chambres, on les appelle, on les invite à venir au secours de l'initiative individuelle. Voilà bien le trait caractéristique, voilà la méthode nouvelle qui marquera dans l'histoire sociale d'un pays plus confiant dans le jeu de ses forces que soucieux de réclamer des lisières. D'abord que l'administration veuille bien publier des statistiques ! On connaît le péril, mais on ne serait pas fâché d'en mesurer exactement l'étendue. Actuellement, il n'existe pas d'autre moyen d'arriver à un dénombrement des étrangers, que de s'en rapporter aux chiffres des recensemens décennaux, encore les renseignemens qu'ils fournissent sont-ils, à ce qu'il semble, inexacts. A la différence de la plupart des nations, on n'a institué en Angleterre ni le système du passeport, ni l'obligation de se présenter à la police pour y déclarer son nom, son lieu d'origine ou sa profession ; donc, aucune possibilité de connaître, d'un simple coup d'œil, au bas d'une page, à combien d'immigrés les ports de la côte ont livré passage. Il y a bien une loi, datant du règne de Guillaume IV, mais dont les dispositions ont été longtemps négligées. Aux termes de cet acte législatif, caduc ou peu s'en faut, tout capitaine de navire en provenance de l'étranger, doit remettre à la douane la liste des passagers qu'il amène, avec la désignation de leur position sociale ou du métier qu'ils exercent. Ces prescriptions n'ont guère été observées. L'autorité s'est trouvée impuissante à satisfaire la curiosité du public ; elle a dû confesser qu'elle ne possédait que des rapports incomplets, sans précision, dépourvus, par conséquent, de toute valeur. Il a fallu que les communes s'en mêlassent. Sir Michael Hicks-Beach, interrogé à la chambre, en juillet dernier, s'engageait à adresser à ses agens des instructions rigoureuses ; en même temps, les consuls britanniques recevaient l'ordre de transmettre au *Foreign office* un état périodique du départ, à destination du royaume-uni, des indigènes des deux mondes.

Admettons que les tableaux publiés à la fin de l'année dernière

soient empreints du caractère d'exactitude qui leur avait, jusqu'à présent, fait défaut, quelle est la constatation qui s'en dégage? Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1891, 131,565 individus des deux sexes, entièrement dénués de ressources, se sont présentés à l'entrée des ports anglais. Sur le nombre, il est vrai de le dire, il n'y en avait pas moins de 98,423 qui, aux questions des agens de service préposés au débarquement, avaient répondu qu'ils se dirigeaient sur l'Amérique; 38,142 seulement s'étaient déclarés rendus à destination. De ceux-ci, on peut croire qu'ils sont restés, pour la plupart, en Angleterre, et que bien peu sont retournés dans leur contrée d'origine. Quant aux autres, ils avaient bien, au contrôle d'arrivée, annoncé leur intention de traverser l'Atlantique, mais il est permis de se demander s'ils ont tous, sans exception, donné suite à leur projet, ou si les rigueurs de la législation américaine, en contraignant les plus pauvres à repasser les mers, ne les ont pas jetés de nouveau sur le sol britannique d'où l'épuisement et la misère ne leur ont plus permis de s'éloigner.

Aux partisans de l'immigration libre, aux écrivains qui ont gardé le culte du passé et qui rappellent ce que la Grande-Bretagne doit de prospérité et de richesses aux artisans qui s'y fixèrent, les alarmistes ripostent par des argumens appuyés de chiffres. Ils ne sont pas à court de raisons. Comment une politique que les États-Unis ont jugée nuisible et dangereuse pour eux-mêmes, — alors que le territoire de la république est immense et que tant de vastes espaces en sont encore inhabités, — comment une semblable politique pourrait-elle être de quelque profit à une nation comme la leur, où pas un pouce de terrain n'est abandonné et dont la population s'accroît chaque année de plus de 300,000 âmes? Ne sait-on pas, d'ailleurs, que le pays suffit de moins en moins à nourrir la multitude qui s'y presse? En 1891, sur les 29 millions d'habitans de l'Angleterre et du pays des Galles (*England and Wales*), 641,000 étaient à la charge des institutions officielles de charité, c'est-à-dire une moyenne légèrement supérieure à 22 pour 1000. D'autre part, le recensement de 1881 évaluait la population de Londres à 3,816,483 personnes pour l'*inner London*; or le dénombrement qui a eu lieu au printemps de 1891 a élevé ce chiffre à 4,211,056, soit, pendant la période décennale, une augmentation de 394,575 individus, ou 10 pour 100. Quant aux faubourgs faisant partie de ce qu'on nomme l'*outer ring*, ils ne comptaient, en 1881, que 950,178 résidens; ils en renferment aujourd'hui, — ainsi que l'ont démontré les statistiques, — 1,422,276 ou 472,098 de plus qu'il y a dix ans. Réunis, l'*inner* et l'*outer ring* qui forment le *greater London* comprennent, total effrayant, une agglomération

de 5,633,332 êtres humains (1). Ce n'est pas tout; l'épidémie, — car c'est ainsi qu'on désigne l'effrénée multiplication, — gagne les cités rapprochées de la métropole. Plaistow et Tottenham ont doublé. Croydon, Hornsey, Willesden, — localités qu'on croyait modestes, — se sont développées dans des proportions considérables. Les centres provinciaux, — Liverpool à part, très raisonnable, — reculent sans cesse leurs enceintes communales, sous l'effort continu des générations. Cardiff grandit de 56 pour 100, Newcastle de 28, Portsmouth de 24, Leeds de 19, Oldham de 18. Presque toutes les villes sont en progrès. Pourquoi? s'écrient les adeptes de l'école nouvelle. D'abord à cause de l'afflux des étrangers; mais cet afflux même ne suffirait pas à expliquer l'accroissement. D'autres causes y contribuent. Il y a des phénomènes physiologiques dont on prend soin de signaler la détestable influence. Les classes supérieures ne sont pas, tant s'en faut, les plus fécondes. Elles sont sages et, dans leurs épanchemens, pleines de discrétion et de réserve. Mais les autres! Il semble que quelque instinct malfaisant les dirige. Tendres et prolifiques à l'excès, avec le tort de n'être pas blasées sur des joies grossières, elles encombrant la patrie de rejetons inutiles. De là cette conclusion singulière: tout ce qui tend, comme le *sweating system*, à arrêter la prospérité générale et à maintenir le peuple à un niveau dégradant, l'incite nécessairement à demander à la nature des compensations répétées. Assurément, quand il s'agit des familles indigènes, il n'y a rien à faire pour porter obstacle à ce qu'elles engendrent. On ne voit pas comment il serait possible de légiférer là-dessus. Mais on aperçoit très bien, au contraire, l'intérêt qu'a la société à empêcher l'étranger de pulluler, à son tour, sur le sol anglais (2).

Suivons toujours le raisonnement. C'est déjà trop qu'un texte absurde autorise à se marier les garçons de douze ans et les filles de quatorze. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les registres des églises de l'*East end* pour constater à quel point ce genre d'unions précoces est en honneur. Mais il serait insuffisant de se borner à réclamer l'abrogation de cette loi, ou de chercher à élever l'âge auquel serait permis le mariage, ou encore (on en parle) d'exiger dorénavant le consentement des parens. Retenir, comme on le voudrait aussi, les travailleurs aux champs, faciliter aux laboureurs l'acquisition de la terre, c'est bien, ce n'est pas assez. Demi-mesures que tout cela et qui resteraient inefficaces, comme les encourage-

(1) Arnold White, *The destitute aliens in Great Britain*. London, 1892; Swan Sonnenschein et Co.

(2) Voir, dans la *Revue* du 15 décembre 1891, le *Néo-Malthusianisme en Angleterre*, par M. Pierre Mille.

mens et les subsides qu'on prodigue aux quarante sociétés d'émigration qui existent dans le pays. Reste une décision radicale à prendre, sérieuse celle-là et d'une simplicité faite pour séduire, l'interdiction pure et simple aux immigrés sans ressources de séjourner sur le territoire. En dehors de cet ostracisme brutal, il n'y a rien qui vaille, du moins on en a le sentiment. Ainsi, le meilleur plan serait de se rallier avec hardiesse à l'exemple des Américains. On imposerait aux compagnies maritimes l'obligation de reconduire chez eux les faibles, les malades de corps et d'esprit, bref, les individus susceptibles de retomber à la charge des pouvoirs publics. Voilà le projet de loi dont des députés courageux et patriotes devraient assumer l'initiative ! Voler au travailleur anglais son ouvrage, le réduire à la misère, pousser la femme à la prostitution et l'homme au crime, ce sont là les maux que l'indifférence encourage. Veut-on que la Grande-Bretagne serve plus longtemps de refuge empesté à tout ce qui est misérable ou corrompu ?

Résultat inévitable. Certains établissemens anglais l'ont bien compris. La Nouvelle-Galles du Sud, si éprise de liberté, si ennemie des barrières commerciales, s'est débarrassée d'une immigration qui menaçait de la ruiner, celle des Célestes. Il y a cependant entre le royaume-uni et la Chine des traités formels. Forts des conventions diplomatiques, les sujets de l'empire du Milieu se sont répandus sur l'Australie. Un instant, l'invasion de la race jaune fut comparable, pour le péril qu'elle créait, à la multiplication de ces léporides dont la destruction scientifique était mise à prix par les colons épouvantés. Heureusement, ceux-ci avaient à leur tête un premier ministre qu'il eût été difficile de taxer de timidité. Cet homme d'État n'hésita pas à mettre les envahisseurs à la porte ; et quand on réclama, quand on l'interpella sur la violation d'un pacte international, il se borna à répondre qu'il y avait des nécessités morales d'ordre supérieur qui parfois commandaient aux peuples de transgresser les engagemens les plus solennels. En expulsant les Chinois du territoire qu'il gouvernait, sir Henry Parkes rendait service aux habitans et à la société du pays. Il allait plus loin encore ; il refusait à des sujets de la reine de se fixer en Australie. Lorsque après le procès des meurtriers de Phoenix-Park, les délateurs irlandais qui y avaient joué le rôle qu'on sait se dérobèrent par la fuite à la fureur de leurs compatriotes, ni la Nouvelle-Galles du Sud, ni l'État de Victoria ne consentirent à les recevoir. Certes, on n'en avait pas le droit ; aucun texte n'autorisait un semblable abus de pouvoir, pourtant on se tut à Londres, quelque irritation qu'on en éprouvât. On ne hasarda, dans les deux cas, aucune représentation. Signatures échangées, lois, traditions, qu'est donc

que tout cela ? Des entités substantielles dont on se sert tant qu'elles présentent des avantages, mais qu'il n'y a pas d'inconvénient à rejeter, si l'on estime que les circonstances y forcent. D'ailleurs, le projet, le fameux projet de fédération impériale, que deviendrait-il s'il fallait que les colonies s'inclinassent devant les arrangements qu'il plait à la mère patrie d'élaborer en dehors d'elles ? Elle n'est possible, la réalisation de ce plan cher à John Bull, qu'à une condition formelle, absolue : les colonies anglaises sont et resteront indépendantes ; on ne réussira pas à les absorber ; au besoin, toutes se lèveraient pour l'attester.

Donc, si l'agitation qui se montre à la surface a vraiment pénétré jusqu'aux couches profondes, l'Angleterre marche à l'abandon progressif et systématique d'une politique vieille comme les siècles et qui n'avait pas été sans profit pour elle. Mais avant qu'on en vienne à des mesures extrêmes, le passé, avec son cortège de souvenirs et de coutumes, épargnera peut-être à l'âge présent les rigueurs dont on le menace. A l'échauffement actuel de quelques esprits, il ne sera pas difficile d'opposer la tolérance réfléchie des époques moins éclairées. Voyez, criera, sans doute, la voix publique, à quelle suite ininterrompue de traditions vous formez le dessein de mettre un terme ! Elles remontent jusqu'au xiv^e siècle. Pendant un long règne de cinquante ans, Édouard III attire au pays les tisserands flamands, il leur donne des emplois, des gages élevés, tout ce qu'ils veulent, et ils s'établissent dans le Lancashire et à Londres. Jusqu'à l'avènement d'Henri VIII, mêmes exemples, même appel à ces ouvriers du continent, armuriers, couteliers, brasseurs, mineurs, qui révèlent les secrets de leur industrie à un peuple resté pastoral et agriculteur. Puis, sous Élisabeth, arrive l'émigration protestante persécutée. La reine ordonne qu'on accueille les réfugiés et qu'on les protège. Ils familiarisent la population avec les métiers qu'elle ignore, notamment la fabrication des étoffes, poussée plus tard à un si haut degré de perfection. Après le mois d'août 1572, accourent les drapiers d'Anvers et de Bruges, les ouvriers de Paris, et ces spécialistes ingénieux qui ont fait la gloire de Valenciennes. Grâce à cette irruption bienfaisante, des cités voient s'élever dans leurs murs des fonderies, des usines, des ateliers. Il n'est pas jusqu'au jardinage, à la production maraîchère dont les étrangers ne fixent les lois. Les protestans wallons introduisent au comté de Kent la culture du houblon ; devant les Anglais émerveillés, des artisans français cisèlent le métal précieux, vulgarisent la coutellerie et l'ajustage des instrumens de précision. En 1633, Briot devient graveur en chef de la Monnaie. Newcastle reçoit de Liège des professeurs, véritables artistes, qui enseignent aux habi-

tans du nord l'art si noble de forger l'épée. Des Hollandais, Yarmouth apprend à conserver le hareng, cet aliment fondamental des navigateurs de la côte. Mais après la révocation de l'édit de Nantes, comme le mouvement se développe! 150,000 travailleurs français débarquent des bords de la Loire, fuyant en hâte leur ville natale, Amiens, Doullens, Abbeville, manne féconde qui rend à l'Angleterre la liberté de ses ressources, car c'est désormais aux siens qu'elle s'adressera et son or n'enrichira plus les nations rivales. A cet égard, rien ne fut plus important pour la Grande-Bretagne que l'installation sur son sol des ouvriers de Lyon et de Tours qui s'établirent à Spitalfields. Ils apportaient avec eux la connaissance approfondie de l'industrie de la soie. En même temps, l'Irlande bénéficiait de la science des réfugiés. N'est-ce pas aux huguenots seuls qu'elle est redevable de la meilleure méthode de cultiver le lin, de confectionner la toile, et ce produit spécial connu sous le nom de popeline irlandaise? Bornons là l'énumération, aussi bien pourrait-elle être infinie. Peut-être aurions-nous pu dire un mot des services d'ordre militaire ou politique que les immigrés ont rendus à la terre où ils abordaient, mais la digression serait longue et nous entraînerait hors des cadres de ce sujet.

Chose étrange! dans les pamphlets, les brochures, les livres, d'où partent les attaques les plus virulentes contre l'indifférence en matière d'immigration, on reconnaît volontiers que jadis on tira profit de ses enseignements et de sa présence. On se plaît à rappeler l'essor qu'imprimèrent tant d'hommes instruits à l'accroissement de la fortune publique. Puis, cette concession accordée, ce témoignage de reconnaissance rendu, pour la forme, au passé, on trace la ligne qui séparera ce qui fut utile et bon, et ce qui ne l'est plus, ne le deviendra jamais et ne sera pour le pays qu'une source d'embarras et de faiblesse. Il n'y a aucune comparaison à faire, cela est évident, entre aujourd'hui et hier, c'est-à-dire entre l'étranger sans feu ni lieu, sans profession déterminée, et l'artisan de métier qui fut civilisateur d'une race longtemps prisonnière de ses origines. Mais naguère on n'eût pas choisi et il faut croire, en effet, qu'il s'agit bien d'un bouleversement des esprits et des doctrines, puisque de plusieurs côtés, comme autant de fusées dans un ciel troublé, montent des signes éclatans d'inquiétude et d'agitation. L'heure des évolutions paraît proche. Des plans s'organisent et voient le jour qui eussent autrefois fait sourire. L'un des politiciens les plus en vue du parti libéral unionniste, M. Chamberlain, cherche à entraîner le gouvernement dans une voie où personne n'avait encore songé à s'engager. Un projet de pension pour les ouvriers avec le concours et l'intervention pécuniaire de l'État,

voilà une conception qui ne ressemble à rien de ce qui s'est dit, écrit, élaboré jusqu'à présent en Angleterre. Qu'un jeune homme, à vingt-cinq ans, confie cinq souverains d'or à la caisse officielle, qu'il continue d'y verser annuellement une livre sterling pendant quarante années, et à soixante-cinq ans le budget lui garantira un revenu de cinq schellings par semaine, pendant le reste de ses jours. Soit, la combinaison n'est guère attrayante et ce n'est pas un apât aussi maigre qui poussera le travailleur anglais à l'économie, vertu qu'il ne connaît que de nom. Les sociétés de secours mutuels (*friendly societies*) lui offriraient bien d'autres avantages. Mais on a glosé à perte de vue sur les inconvénients et les mérites de cette tentative retentissante. Le journalisme et les revues s'en sont emparés. Quelques-uns l'ont exaltée, plusieurs en ont dénigré moins peut-être le mécanisme que les tendances. Au fait, qu'est-ce que donc que l'appui financier de l'État, sinon la force qu'il tire de l'argent des contribuables sans lequel le trésor est vide ? Ainsi l'assuré, un imposé lui aussi, constituerait de ses propres mains la rente qui lui serait servie dans sa vieillesse.

Il ne faut plus s'étonner de rien. La vieille cité du libéralisme et du *free trade*, Manchester, attaque sans merci les principes qui firent sa gloire. On se demande ce que dirait Cobden s'il avait pu assister à certaine réunion qui se tenait dans la célèbre ville manufacturière, il n'y a pas plus de quelques semaines. La chambre de commerce ouvrait ses locaux à une assemblée où se pressaient des personnages importants, négocians, industriels, membres du parlement britannique. Une société, l'Union commerciale de l'empire, allait exposer ses théories et comment elle envisageait l'avenir, au regard des intérêts du pays. Tout de suite, sans le moindre préambule oratoire, un député, M. James Lowther, rappelait que l'association avait pour effet de rendre au royaume-uni sa liberté fiscale et de l'affranchir de la servitude où les traités conclus autrefois avec le Zollverein allemand et la Belgique l'avaient placé. Selon lui, ces conventions importunes barraient la route à toutes négociations ultérieures avec le domaine colonial anglais, alors qu'il eût été indispensable d'en conclure. Sans doute, il y a cinquante ans, on n'avait pas prévu que des nécessités de ce genre pussent se produire. Peut-être le langage de Cobden était-il, en effet, approprié à l'époque où il vivait. Mais parce qu'elles étaient vieilles d'un demi-siècle, les opinions de cet économiste perdaient de leur valeur, ne présentaient plus qu'un intérêt historique. Il convenait d'être de son temps. Il fallait déterminer, avec une précision d'hommes pratiques, ce que réclamait la nation. Autour de soi, que voyait-on ? A l'exception de l'Angleterre, un univers entièrement protection-

niste. Des groupes de peuples se liaient pour douze ans. D'autres, pour être isolés, n'en étaient pas moins résolument ennemis du libre échange, semblaient rire des calamités dont les disciples de Bastiat et de Say affectaient de les menacer. Jusqu'aux colonies anglaises qui se ralliaient à la protection, jusqu'à l'Irlande qui nourrissait, à cet égard, de secrètes préférences ! Pensait-on que l'Angleterre et l'Écosse réussiraient à elles seules à convertir le monde à leurs doctrines et y avait-il quelque chance que ces deux territoires, qui ne forment que la douzième partie de l'empire, fissent partager leurs vues aux onze douzièmes récalcitrans ? Non, dans le vieux rituel où la Grande-Bretagne avait puisé ses croyances, c'était une foi plus moderne, moins chancelante, qu'il importait de substituer aux anciennes superstitions. Désormais, à leur entrée sur les possessions de la couronne, les produits britanniques devaient jouir d'un traitement de faveur qui serait, bien entendu, refusé aux marchandises étrangères. Là seulement étaient le salut et la vérité. Des applaudissemens accueillaient ce discours et les orateurs renchérisaient les uns sur les autres. Le colonel Howard Vincent, représentant de Sheffield, s'écriait que c'était duperie d'ouvrir ses frontières, lorsque les autres fermaient les leurs : « Cobden s'est trompé deux fois, concluait-il d'une voix vibrante ; en 1846, il affirmait que les Américains tireraient leurs approvisionnemens du royaume-uni et qu'ils n'auraient pas d'autre marché que le nôtre. Il ajoutait que dans cinq ans au plus, l'Europe entière deviendrait nécessairement libre-échangiste. Double et fatale prédiction que les événemens se sont chargés de démentir ! »

Il fallait une sanction à de telles paroles, avant qu'on se séparât sous le coup de l'émoi qu'elles avaient provoqué. Le *meeting* adressait à l'Union commerciale de l'empire un vote d'encouragement et de confiance. On l'invitait à persévérer, à demander l'abrogation de traités funestes et quand ils auraient disparu, des privilèges. Ainsi, nous n'avions pas tort de le dire, l'Angleterre n'est plus tout à fait la même. Elle se métamorphose et certaines contagions la gagnent. Où aboutira le mouvement dont nous avons retracé les origines ? Il serait vain de le prévoir, mais il n'était pas indifférent d'en signaler l'existence. Sous l'influence des milieux, de nouvelles conditions vitales et économiques, il peut donc surgir des phénomènes moraux qui agissent à la longue sur l'esprit des peuples et en bannissent la fidélité à des convictions jadis inviolables. C'est là un genre de transformisme non moins curieux que l'hypothèse biologique à laquelle Darwin a donné son nom.

SCÈNES

DE

LA VIE POLITIQUE
AUX ÉTATS-UNIS

LA CONVENTION DÉMOCRATIQUE A CHICAGO.

I.

Le 22 juin dernier, la plus grande animation régnait à Chicago. Les démocrates y tenaient leurs assises, et la Convention chargée de désigner le candidat présidentiel que le parti démocratique opposait à M. Harrison, élu par la convention républicaine réunie à Minneapolis, avait décidée de siéger à Chicago, *la Cité reine des lacs*. En portant ses suffrages sur M. Harrison, président en exercice, le parti républicain avait fait, à certains égards, un choix habile. Si ce choix mécontentait M. Blaine et ses nombreux partisans, il ralliait la majorité du parti républicain, alors en possession du pouvoir, il confiait à un candidat, victorieux quatre ans auparavant, la lourde tâche de la campagne présidentielle et si, comme on l'estimait probable, le parti démocratique concentrait ses suffrages

sur Grover Cleveland, le vainqueur et le vaincu de la grande lutte de 1888 allaient se retrouver en présence. Harrison, bien que n'ayant alors réuni que 5,440,531 voix contre 5,538,434 données à Cleveland, l'avait emporté, ayant pour lui 20 États, représentant 233 votes électoraux, alors que Cleveland n'en ralliait que 18 disposant de 168 votes.

Depuis plusieurs jours les délégués démocrates de tous les États de l'Union affluaient à Chicago; tous les journaux y étaient représentés et l'armée des politiciens s'y trouvait au complet. Ce n'était encore que le prologue de la partie décisive qui devait se jouer en novembre, ramener les démocrates au pouvoir ou y maintenir les républicains; mais, du choix fait par la convention démocratique, de l'homme qu'elle désignerait pour l'opposer à Harrison pouvaient dépendre le succès de la campagne, une orientation nouvelle donnée à la politique intérieure et extérieure des États-Unis, un changement radical du régime économique. Les financiers n'étaient pas moins nombreux que les *politiciens* à Chicago; appréciations et suppositions variaient à l'infini.

Nul doute qu'un vigoureux effort ne fût tenté pour amener Grover Cleveland en tête du scrutin, mais beaucoup doutaient de son succès. S'il n'emportait pas l'élection au premier tour, ses forces se débatteraient d'autant plus promptement que l'effort aurait été plus puissant, et le *Dark Horse*, le vainqueur de la course, l'inconnu d'aujourd'hui et le chef de demain, hantait les rêves des délégués. Qui serait-il? Quelle voix puissante et autorisée jetterait tout à coup son nom dans ce grand courant populaire qui fait et défait en quelques heures les fortunes politiques? On avait vu, à Minneapolis, la convention républicaine abandonner dédaigneusement, après une tentative infructueuse, James Blaine, le chef acclamé, le stratège habile que l'on estimait seul capable de porter le drapeau du parti, l'homme auquel on attribuait la victoire d'Harrison en 1888 et qui, en 1884, avait tenu un moment l'élection indécise entre Cleveland et lui-même.

Puis l'on savait, à n'en pas douter, que l'*Empire State*, l'État de New-York, voterait en masse compacte contre Cleveland et porterait ses votes sur David B. Hill. Aucun autre État ne pèse d'un pareil poids dans la balance et, bien qu'insuffisante pour assurer l'élection de Hill, l'opposition de New-York pouvait mettre en sérieux échec l'élection de Cleveland, comme elle pouvait, par un brusque revirement au second tour de scrutin, donner à un candidat inconnu, au traditionnel *Black Horse*, un point d'appui et des chances capables de déjouer les plus habiles combinaisons. On murmurait les noms de Boies, Morrison, Campbell et Gorman

sur lesquels l'accord pouvait se faire à la dernière heure. S'ils n'avaient ni la popularité de Cleveland, ni la renommée de Hill, moins connus, ils offraient moins de prise aux attaques de leurs adversaires, et l'on savait que, quelles que fussent ses préférences individuelles, le parti démocratique voterait en masse pour l'élu de la convention.

A onze heures du matin, l'immense hangar en bois, temporairement élevé pour cette circonstance, regorgeait de monde. Au centre siégeaient les délégués et s'élevait le bureau du président. Dans la vaste galerie qui régnait autour, se pressaient plus de 20,000 spectateurs. A onze heures et demie la séance s'ouvrit, sous la présidence d'âge d'Owens, par une prière du révérend Albert H. Henry, puis le comité chargé de vérifier les pouvoirs des délégués présenta son rapport qui fut adopté. On procéda ensuite à l'organisation définitive du bureau; William L. Wilson, de la Virginie occidentale, fut élu président de la convention et, après un court intervalle de repos, l'on aborda l'examen et la discussion de la *plate-forme* démocratique.

L'on désigne ainsi le programme des revendications du parti, le drapeau qu'il arbore en opposition à celui de ses adversaires républicains. Ce programme, court et précis, est préparé d'avance par un comité spécial et rédigé avec le plus grand soin; il résume l'ensemble des mesures sur lesquelles l'accord est complet; laissant de côté les points secondaires, on s'étudie à y présenter, en des formules concises, mots d'ordre intelligibles aux masses, les idées générales adoptées par le parti, celles-là surtout qui sont en opposition marquée avec celles des adversaires. Le programme du parti démocratique débutait par une vigoureuse attaque contre le tarif protectionniste, qu'il qualifiait « d'impôt levé sur les masses, au profit d'une oligarchie de manufacturiers. » Il dénonçait les effets désastreux de cette mesure « qui concentrait entre les mains de 17,000 individus la moitié de la richesse de la grande république, et livrait à 250 capitalistes un douzième de l'actif total de 63 millions de citoyens. » Dans un discours passionné, Neal, l'un des orateurs autorisés du parti démocratique, déclara que « le régime économique inauguré par l'administration républicaine et par Harrison était aussi dangereux pour les institutions nationales qu'avait pu l'être autrefois le principe de taxe sans représentation et qu'il justifiait, de la part des masses, l'adoption de mesures aussi révolutionnaires que celles à l'aide desquelles les fondateurs de la république avaient secoué le joug odieux de l'Angleterre. »

Mise en première ligne, cette revendication du parti démocratique constituait un terrain solide pour la lutte présidentielle; elle

opposait l'intérêt des classes laborieuses à l'oligarchie des millionnaires ; elle était une menace pour la ploutocratie envahissante, pour les accapareurs de terres, elle devait agir puissamment sur l'esprit des électeurs ; aussi rallia-t-elle, avec quelques autres mesures d'ordre relativement secondaire, la grande majorité des suffrages.

II.

Il était six heures du soir quand le président, déclarant le programme adopté, annonça que l'ordre du jour appelait la désignation des candidats à la présidence. L'assemblée houleuse, énermée par des discussions prolongées et des votes successifs, devint soudain silencieuse et attentive. Les noms et les titres des hommes politiques qui sollicitaient l'honneur de représenter le parti dans la grande lutte électorale allaient être mis en avant par leurs partisans respectifs. De l'accueil qui leur serait fait se dégagerait une première impression des forces dont chacun d'eux pourrait disposer.

Pour permettre aux délégués des différents États de l'Union de formuler leurs préférences, l'usage veut que le président de la convention fasse procéder à l'appel nominal et par ordre alphabétique des États. Le président de la délégation de l'État appelé se lève et proclame le nom du candidat choisi par la délégation. Le plus souvent ce personnage, appelé à prendre la parole, est choisi d'avance parmi les orateurs des États disposant du plus grand nombre de votes. Quand les candidats ont été ainsi successivement désignés, *nominated*, on procède à un nouveau tour de scrutin, décisif cette fois, dans lequel, à l'appel de son État, le président de la délégation déclare le nombre de votes électoraux, établi selon le chiffre de la population, dont l'État dispose dans l'élection présidentielle et la répartition qu'il fait de ces votes. Il arrive en effet que ces votes s'éparpillent parfois sur divers candidats ; l'union ne s'effectue que lorsque le dépouillement du scrutin a déterminé une majorité absolue en faveur de l'un d'eux, et alors l'usage invariablement suivi veut que, par suite de l'adhésion de toutes les délégations, ce candidat soit proclamé l'élu unanime du parti. Jusquelà les votes sont libres et, selon les péripéties de la lutte, les délégués peuvent modifier les leurs, les reporter d'un candidat sur un autre et, au cours même du scrutin, déplacer une majorité apparente.

On n'en est encore qu'à l'appel nominal pour la désignation des candidats.

Alabama? — demande le secrétaire d'une voix qui domine le bruit d'une foule de 20,000 spectateurs.

Nul ne répond. La délégation de l'Alabama, divisée dans son vote, se refuse à proclamer un candidat et laisse passer son tour.

Arkansas? — L'État d'Arkansas est, croit-on, acquis à Cleveland, mais il entend laisser à une voix plus autorisée la désignation du candidat de son choix. — L'État d'Arkansas, répond le juge Rodgers, président de la délégation, cède à l'État de New-Jersey son tour de parole.

Le silence se fait; le nom de Grover Cleveland va être soumis aux suffrages de la convention, et cette tâche incombe à l'un des premiers orateurs du parti démocratique, au gouverneur Abbett, président de la délégation de New-Jersey.

Il prend la parole et, dans un discours soigneusement étudié, habile et concis, il énumère les titres de Grover Cleveland au choix de la convention, et déclare que l'État de New-Jersey disposera de la totalité de ses votes en sa faveur. Les applaudissemens éclatent, nombreux, nourris, s'apaisant pour reprendre avec fureur, ébranlant le vaste édifice, répercutés au dehors par la foule grossissante, au dedans par les spectateurs des galeries. Ça et là, dans la grande salle, on remarque toutefois les groupes silencieux et compacts des dissidens, des partisans de Hill, de Campbell, Morrison, Boies, Gorman, que ces ébullitions populaires, trop souvent de commande et savamment combinées, ne sont pas pour émouvoir. Politiciens indurcis, indifférens aux clameurs des galeries, ils n'ont d'yeux que pour les délégués; ce sont eux après tout qui tiennent dans leurs mains le sort de l'élection, et le silence des soixante-douze délégués de New-York, de ceux de l'Arkansas et de l'Iowa les rassure. Ce qu'il leur faut, c'est empêcher à tout prix l'élection de Cleveland au premier tour de scrutin; ceux qui suivront réservent peut-être bien des surprises et autorisent bien des espérances.

Pendant que le tumulte continue et que la séance semble suspendue, alors que, debout sur leurs sièges, les partisans de Cleveland renouvellent leurs acclamations, agitent leurs mouchoirs et leurs chapeaux, les dissidens échangent rapidement leurs impressions, comparant leurs listes de pointage, discutant les votes probables des grands États de Pensylvanie et d'Illinois, supputant les chances d'une motion d'ajournement avant le scrutin définitif. Quand le silence se fait enfin, le gouverneur Abbett termine son discours par ces mots que sa voix retentissante porte jusqu'aux extrémités de la salle : « Si l'on vous demande pourquoi le nom de

Cleveland est acclamé des masses comme il vient de l'être dans cette enceinte, pourquoi cet homme, qui n'a ni places à distribuer, ni millions pour le soutenir, est l'homme le plus en vue du grand parti démocratique et de l'Union américaine, répondez qu'il l'est parce que le premier, dans son message présidentiel de 1887, il a osé aborder de front la question vitale, mettre les principes au-dessus de son intérêt, dénoncer courageusement les dangers du régime économique actuel et incarner en lui la résistance à l'exploitation des masses par les capitalistes. Si, aujourd'hui, la question se pose, nette et précise, entre les intérêts de tous et ceux d'une oligarchie puissante, c'est à lui qu'on le doit; les suffrages du parti démocratique consacreront l'accueil que vous faites à sa candidature et porteront au pouvoir l'homme intègre que nous sommes fiers de compter dans nos rangs. Je ne doute pas, après la démonstration grandiose à laquelle nous venons d'assister, qu'en dépit de dissidences passagères, toutes les voix du parti démocratique ne se portent, en novembre prochain, sur Grover Cleveland, l'élu de cette convention. »

Malgré la discipline et les adjurations des chefs, des protestations éclatent dans les rangs de la délégation de New-York. Le gouverneur Abbett les a provoqués à dessein. « J'ai dit, répète-t-il d'une voix puissante, *toutes* les voix du parti démocratique; je n'ai pas nommé New-York. » A ces mots qui semblent les exclure du parti démocratique, les délégués protestent; les partisans de Cleveland redoublent leurs applaudissemens, saluant de longues acclamations Abbett, qui fait tête à l'orage et dont le geste semble souligner l'apparente disproportion entre le nombre des délégués de New-York et celui des amis de Cleveland.

Ces derniers dominant en effet dans les galeries, mais dans la convention même les attitudes sont froides, les visages soucieux. L'heure n'est pas encore venue de s'engager à fond, de se fermer, par un enthousiasme intempestif, l'accès des emplois lucratifs, des grosses sinécures, en se compromettant trop tôt pour un candidat que force sera peut-être d'abandonner dans une heure. La partie qui se joue est trop serrée et trop sérieuse, elle comporte trop de combinaisons possibles, probables même, pour ne pas exiger un grand sang-froid. Les 72 voix de New-York sont absolument hostiles à Cleveland et semblent assurées à Hill; l'attitude des délégués de l'Iowa est significative; près d'eux ceux de la Pensylvanie et de l'Illinois observent et se taisent, obéissant à un mot d'ordre; or la Pensylvanie dispose de 64 votes et l'Illinois de 48. On croit ces votes favorables à Cleveland, mais seront-ils unanimes, et quelque revirement imprévu ne va-t-il pas se produire?

L'incident qui suit fortifie ces appréhensions. De nouveau la voix du secrétaire a retenti :

— Californie?

— La délégation de la Californie, répond son président, cède son tour à l'État de New-York.

On s'étonne, les regards se croisent et s'interrogent. La délégation de New-York est, on le sait, hostile à Cleveland, inféodée à Hill, et l'on tenait le vote de la Californie acquis à Cleveland. L'État de l'Or ferait-il défection et passerait-il du côté des adversaires?

M. C. de Witt, chef de la délégation de New-York, prend la parole. Il est une heure du matin; la convention siège depuis treize heures; elle est visiblement impatiente et nerveuse, mal tenue en main par son président fatigué. M. C. de Witt est connu comme un orateur incisif et violent, habile à déchatner les tempêtes. Quelques semaines auparavant, à Saratoga, dans une réunion populaire, il avait violemment pris à parti M. Cleveland et prononcé contre celui qu'il appelait « l'idole aux pieds d'argile » du parti démocratique un véhément réquisitoire. On s'attendait à l'entendre rééditer dans la convention ce discours, qui avait alors produit une grande sensation, mais, soit qu'il se rende compte que l'état de lassitude de l'assemblée ne comporte pas de grands développemens oratoires, soit qu'il cède aux avis des tacticiens, adversaires de Cleveland, qui tiennent de plus en plus l'élection pour douteuse, et un ajournement pour probable, il se borne à poser la candidature de Hill, que secondent le général Sickles, l'un des vétérans de la guerre de sécession, et Bourke Cockran, l'orateur populaire de Tammany-Hall.

Une triple salve d'applaudissemens des délégués de New-York accueille le nom de Hill, mais cette démonstration éveille peu d'échos dans la convention et moins encore parmi les spectateurs, nonobstant l'enthousiasme du général Sickles qui agite en l'air sa béquille que surmonte le portrait de Hill, et les clameurs du docteur Mary Walker, habillée en homme, et qui, des galeries, dirige un groupe nombreux de partisans de Hill. La fatigue est à son comble et John M. Duncombe, de l'Iowa, qui prend ensuite la parole pour poser la candidature de Boies, peut à peine se faire entendre au milieu du bruit des conversations particulières et des cris : « Aux voix ! aux voix ! » qui éclatent de tous côtés. D'autres orateurs se succèdent et les noms de Morrison, Campbell, Gorman éclatent successivement, salués de courtes acclamations noyées dans le tumulte. Ce tumulte redouble lorsqu'un délégué du Kansas demande l'ajournement, non au lendemain, il est alors plus de

deux heures du matin, mais à midi. La convention n'y veut entendre et se prononce pour la continuation de l'ordre du jour.

C'est le vote immédiat, sans discours et sans commentaires. A trois heures, le marteau du président retentissant sur la table annonce l'appel nominal par États et par ordre alphabétique. Un profond silence se fait et la voix sonore du secrétaire appelle :

— Alabama ?

— L'État d'Alabama, répond le président de la délégation, donne 14 de ses votes à Grover Cleveland, 2 à Hill, 1 à Boies, 2 à Morrison, 2 à Campbell, 1 à Gorman.

Les bravos éclatent parmi les adversaires de Cleveland. Leur tactique consiste, en effet, à désagréger les votes des États, à rendre nul le premier tour de scrutin et à susciter au second un candidat nouveau sur lequel se rallieraient les suffrages. Le vote de l'Alabama relève leur courage et répond à leurs espérances.

Arkansas ? — L'État d'Arkansas donne à Grover Cleveland ses 16 votes.

Californie ? — On écoute attentivement la réponse. Elle ne se fait pas attendre. La Californie donne la totalité de ses voix, 18, à Cleveland.

L'espoir renaît parmi les partisans de Cleveland qui applaudissent à tout rompre, s'encourageant du geste et de la voix. La délégation californienne n'a voulu, en cédant son tour de parole à New-York, que hâter les désignations des candidats et précipiter le vote.

— Colorado ? — Trois voix à Hill, 5 à Boies.

L'appel se poursuit, le résultat reste indécis. Cleveland est en tête, mais la majorité absolue semble se dérober. On attend le tour des gros bataillons, des États qui disposent, vu le chiffre de leur population, d'un nombre important de suffrages. Leur vote sera-t-il compact ou vont-ils, égrenant leurs voix sur les différens candidats, rendre de plus en plus incertain le résultat. On appelle l'Illinois ; il a 48 votes à jeter dans la balance.

— L'État d'Illinois, répond A. E. Stevenson, président de la délégation, donne ses 48 voix à Grover Cleveland.

Cris et hurrahs. Le vote de l'Illinois peut entraîner celui des États de l'ouest. L'Iowa vote pour Boies, mais la majorité de Cleveland s'accroît ; on pointe les suffrages ; des chiffres encourageans se croisent dans la salle, chiffres répétés par des milliers de voix, jetés à la foule qui assiège les portes et suit avec une anxiété fébrile les progrès du scrutin.

Voici New-York. — New-York, déclare le gouverneur de l'État, chef de la délégation, donne à Hill les 72 votes dont il dispose.

Le coup est sensible; les partisans de Cleveland l'attendaient, mais ils espéraient encore un vote divisé, bien qu'hostile. Reste la Pensylvanie; sera-t-elle fidèle et son vote sera-t-il unanime? Seule, elle peut, par le nombre de ses suffrages, contre-balancer New-York.

— La Pensylvanie, répond son président, enregistre ses 64 voix au nom de Grover Cleveland. C'est la victoire, sinon certaine encore, du moins probable. Surexcités par une longue attente, par l'énervement d'une séance de quinze heures, les amis de Cleveland redoublent d'ardeur; le tumulte devient indescriptible, lorsqu'au milieu du bruit la voix de stentor du délégué du Texas proclame que les 23 voix de son État vont à Cleveland. Emportés par leur enthousiasme, des délégués déploient, au-dessus de la convention, la bannière bleue et or du candidat victorieux. Les protestations éclatent dans les rangs de leurs adversaires, les cris: « A l'ordre! au vote! » retentissent. Les poings se lèvent, les menaces s'échangent, la lutte va s'engager quand Dickinson, du Michigan, intervient, adjure ses amis, en leur remontrant que, tant que le scrutin n'est pas clos, les délégations peuvent modifier leur vote et que cette manifestation imprudente et anticipée peut déterminer un revirement et faire reporter sur un seul des candidats opposans, les suffrages disséminés sur les autres. On l'écoute et le calme renaît.

L'appel continue; chaque chiffre énoncé confirme le succès de Cleveland. Huit États se prononcent encore pour lui; après eux, les territoires font acte d'adhésion. Le scrutin est clos, la majorité absolue est atteinte et dépassée. Le secrétaire se lève pour proclamer le résultat, mais le sénateur Daniels, de la Virginie, le devance.

— Je demande, dit-il, que le président de la convention mette aux voix la résolution suivante: « Grover Cleveland est désigné, à l'unanimité et par acclamation, le candidat du parti démocratique à l'élection présidentielle de 1892. »

Un tonnerre d'applaudissemens accueille cette proposition conforme aux précédens. Bourke Cockran, délégué de New-York, réclame la parole. On s'attend à une protestation.

— Et moi, dit-il, j'invite la convention à prendre note de ce fait que la délégation de New-York, unanime jusqu'ici en faveur de Hill, s'incline devant la décision de la majorité et se lèvera comme un seul homme pour proclamer Cleveland l'élu du parti démocratique. »

L'union est faite. Le président invite la convention à voter par assis et levés; tous les délégués sont debout, salués par les acclamations des spectateurs. Le jour se lève; il est quatre heures du

matin quand la convention se sépare et les rumeurs de la foule épanchue dans les rues apprennent aux citoyens de Chicago la nouvelle que le télégraphe, assiégé par les reporters, porte à tous les journaux et jusque dans les coins les plus reculés de l'Union.

Dans l'après-midi, la convention se réunissait de nouveau pour procéder à l'élection du candidat du parti démocratique à la vice-présidence. Les votes se répartissaient sur plusieurs noms dont aucun ne réunissait la majorité absolue. Le général Stevenson, de l'Illinois, tenait la tête, quand, avant la clôture du scrutin, plusieurs États changèrent leurs votes, reportant leurs suffrages sur Stevenson, nommé à l'unanimité.

III.

Une fois de plus les circonstances politiques mettent face à face Harrison et Cleveland. En novembre 1892, comme en novembre 1888, les deux adversaires vont, de nouveau, se disputer la première magistrature des États-Unis. Vainqueur, en 1884, de Blaine, vaincu, en 1888, par Harrison appuyé sur Blaine, Grover Cleveland l'emportera-t-il en 1892 et ramènera-t-il, avec lui, le parti démocratique au pouvoir? En le choisissant, les démocrates ont nettement posé la question entre eux et leurs adversaires; ils ont choisi l'homme d'État, intègre et prévoyant, qui, dans son message présidentiel du 6 décembre 1887, a, le premier, signalé à l'attention publique les dangers du régime protectionniste à outrance adopté au lendemain de la guerre de sécession, alors qu'appauvrie d'hommes et d'argent, la république meurtrie s'était repliée sur elle-même, hérissant ses frontières de tarifs douaniers exorbitants.

A ce régime protectionniste, les États-Unis devaient, dans une grande mesure, le relèvement de leur crédit et le remboursement du papier-monnaie, l'extension de leur industrie et la création de nombreuses manufactures, le développement de leurs voies ferrées et d'énormes excédens de recettes. Ils lui devaient aussi un danger nouveau : un trésor engorgé, dont le débit, calculé avec une sage prévoyance, ne suffisait plus à l'écoulement de ce Pactole débordant; l'accumulation d'énormes capitaux dans un petit nombre de mains; d'immenses fortunes, conséquence de la grande industrie et de la grande propriété, contrastant avec l'appauvrissement des classes laborieuses, non plus réparties dans les fermes et cultivant leurs champs, mais embrigadées et disciplinées, vivant au jour le jour d'un salaire élevé, mais précaire, accessibles désormais à toutes les sollicitations de la misère, de la haine et de l'en-

vie, à toutes les revendications bruyantes des adeptes du **socialisme** allemand. La grande armée ouvrière se recrutait rapidement, édifiant de ses mains et menaçant de ses colères ces grandes fortunes américaines qui étonnent le monde.

A cette situation du trésor public regorgeant de numéraire, Cleveland, dans son message au Congrès, indiquait deux solutions : dépenser plus ou encaisser moins ; entreprendre de grandes œuvres d'utilité publique, ouvrir de vastes chantiers, déverser ce flot d'or sur le pays, susciter partout une aisance éphémère et une prospérité factice. C'était l'accroissement du fonctionnarisme, l'augmentation des places et des traitemens ; c'était, entre les mains du pouvoir exécutif, un patronage accru, le moyen de récompenser ses amis, de concilier ses ennemis, de grossir le nombre de ses partisans. Pour lui, président rééligible, à la veille d'une réélection, la tentation pouvait être forte ; c'était la popularité, déjà grande, devenant irrésistible, la nomination certaine ; mais c'était renoncer à la séculaire sagesse, rompre avec les traditions d'économie, les errements d'un passé glorieux ; substituer à l'initiative privée celle de l'État ; inaugurer un nouvel ordre de choses dans lequel la prodigalité d'aujourd'hui deviendrait la nécessité de demain ; déchaîner les convoitises, surexciter les cupidités.

L'autre alternative consistait à réduire les taxes à l'importation, à dégrever le contribuable, mais à s'aliéner l'industrie florissante, les fabricans et les manufacturiers, à courir les risques d'une crise économique dans laquelle l'ouvrier n'aurait vu que son salaire compromis ou réduit sans tenir compte de la cherté de la vie diminuée. C'était la popularité compromise, l'élection douteuse, l'hostilité certaine des capitalistes, l'hostilité probable des masses inintelligentes.

Entre ces deux partis, il n'avait pas hésité. A ses convictions il avait sacrifié sa réélection. Ce qu'il se refusait à faire, le parti républicain et le président Harrison l'avaient fait et les résultats éclataient aux yeux : le bureau des pensions militaires absorbant chaque année des centaines de millions et converti en une gigantesque officine électorale, les scandales de l'administration du général Raum, la corruption et la vénalité triomphantes, l'omnipotence des capitalistes, la misère des classes ouvrières et leurs revendications à main armée, les vastes projets de James Blaine pour fermer les deux Amériques à l'Europe et leur avortement.

Entre Harrison et Cleveland, les politiques habiles hésitent encore à se prononcer ; les chances leur semblent à peu près égales. Harrison a pour lui les nombreux moyens d'action dont dispose un chef d'État et aussi l'appui des capitalistes ; il a derrière lui un

parti puissant, pendant vingt-quatre ans en possession du pouvoir, dépossédé en 1884, de nouveau victorieux en 1888. Il a, contre lui, la défection de Blaine, tacticien consommé, auquel il a dû en grande partie son succès, et, dans son propre camp, le ressentiment d'hommes influens, tels que Mac-Kinley, Platt, Quay et autres, inféodés à James Blaine et qui ne pardonnent pas au président ce qu'ils appellent son ingratitude vis-à-vis du chef reconnu du parti républicain et les manœuvres habiles à l'aide desquelles il a, disent-ils, circonvenu la convention de Minneapolis. Selon eux, la désignation de Harrison comme candidat du parti est due surtout aux votes compacts des délégués du Sud nommés par les nègres, mais cette candidature n'a pas, comme l'indique le scrutin, l'assentiment des grands États du Nord et de l'Ouest : New-York, Maine, Michigan, Pensylvanie, Ohio. Ils en concluent qu'Harrison n'entraînera pas la majorité dans ces États et que le parti républicain court à une défaite probable.

Quoi qu'il en soit de ces pronostics de politiciens expérimentés, mais déçus dans leurs espérances, ils hésiteront à provoquer un schisme dans le parti républicain. Ainsi feront du côté des démocrates les partisans désappointés de Hill et de Boies. La traditionnelle discipline l'emportera, dans les deux camps, sur les préférences individuelles.

En revanche, comme le fait remarquer avec justesse le *New-York Herald*, la campagne qui s'ouvre ne sera pas, comme l'ont été trop souvent les campagnes présidentielles aux États-Unis, un champ clos d'insultes et de diffamations, de révélations scandaleuses sur la vie privée des candidats. Tous deux sont inattaquables sous ce rapport. La question qui s'agite est plus haute : deux principes antagonistes, deux régimes économiques représentés par deux hommes d'État ayant tous deux occupé le pouvoir, se dressent en face l'un de l'autre et demandent au suffrage populaire de décider entre eux. La question est nettement posée, et la réponse, quelle qu'elle soit, ne saurait comporter d'équivoque.

LA

QUESTION JAPONAISE

D'APRÈS UN VOYAGEUR ANGLAIS

Il est des points sur lesquels s'accordent tous les Européens qui ont eu le bonheur de visiter le Japon. Ils s'entendent tous à déclarer que c'est un des plus beaux pays du monde, un vrai paradis, et ils gardent un doux souvenir de son climat, de ses campagnes si riches, si bien cultivées, de ses champs de thé, de ses vergers en gradins, encadrés par des volcans refroidis ou flambant encore, que couronnent des neiges éternelles. Ils vantent le bel aspect de sa capitale aux larges rues, qui compte plus d'un million d'habitans, logés pour la plupart dans ces jolies boîtes en bambou et en papier, aux cloisons mobiles qui permettent de multiplier les chambres à l'infini. Ils célèbrent les talens, le génie du Japonais, ses arts qui sont des industries, ses industries qui sont des arts, sa facilité étonnante à saisir le caractère des choses et la merveilleuse dextérité de sa main, qui rend en se jouant tout ce que l'œil a su voir. Il leur en coûte peu de rendre justice à ce peuple vif, intelligent, aimable, poli, à qui la vie semble légère. « Impossible de se fâcher avec ces gaillards-là ! disait à M. Charbrand un Provençal établi depuis trente-cinq ans à Kobé-Hiogo ; ils rient toujours. » On prétend que dans cette heureuse contrée, les chiens ont une scintillation de gâté dans les yeux, et que lorsqu'un coolie fait un détour pour ne pas leur marcher sur la queue, ils l'en récom-

pensent par un sourire. Mais ce que les Européens admirent surtout au Japon, c'est la Japonaise, la finesse de ses traits et de son teint, ses grâces attirantes, sa coquetterie candide, et l'art tout particulier avec lequel elle enroule autour de sa taille l'*obi* ou pièce d'étoffe de douze pieds de long, qui se noue par derrière et remplace pour elle avec avantage le corset et la tournure.

Quant aux voyageurs qui ne sont pas de simples touristes et qui courent le monde pour étudier les peuples, leurs lois, leurs institutions, ils ont plus de peine à s'accorder dans le jugement qu'ils portent sur le Japon et sur ses destinées futures. L'empire du Soleil levant a offert dans ces dernières années un spectacle peut-être unique dans l'histoire de l'humanité. Il était gouverné, il y a vingt-cinq ans encore, par ses *daimios* ou seigneurs féodaux, qui avaient fait de leur souverain un prisonnier, un muet, une ombre. Ces 250 *daimios*, possédant d'énormes revenus et deux millions de serviteurs armés, se faisaient obéir partout d'Oshiu à Satsuma. Quiconque refusait de s'agenouiller sur leur passage était mis à mort; le moindre de leurs satellites, nourris et vêtus par eux, pouvait impunément faire tomber des têtes, quitte à s'ouvrir à lui-même les entrailles quand son maître l'accusait d'avoir enfreint un seul article du code d'honneur, le plus minutieux qu'on ait jamais inventé.

« Notre empereur, écrivait un historien japonais, a vécu durant des siècles derrière un paravent, sans jamais poser le pied par terre; rien de ce qui se passait au dehors n'arrivait jusqu'à ses oreilles sacrées. » Le mikado a réussi à briser ses chaînes, il est sorti de servitude, il a anéanti les *daimios*. Dès lors, le Japon s'est ouvert aux influences étrangères, il a réformé, refondu toutes ses institutions. Cet empire, qui jadis avait tout reçu de la Chine, s'est mis à copier l'Europe en tout; il s'est transformé, métamorphosé; et son souverain n'a pas eu de repos qu'il n'eût octroyé une charte et introduit dans ses États le régime parlementaire. Le fantôme voulait vivre avec les vivans, le muet avait recouvré la parole et demandait à ses peuples d'entrer en conversation avec lui. Cette révolution s'est opérée avec une rapidité sans exemple. « Ce matin, a dit un voyageur, le bambou n'était qu'une petite pousse qu'on avait peine à distinguer dans le gazon; laissez-le croître, dans vingt-quatre heures il aura la taille d'un bâton de voyage fort respectable, et si vous étiez assez malavisé pour y accrocher votre chapeau, dès demain vous ne pourriez plus le ravoir. » La jeune civilisation japonaise a crû comme un bambou; mais ces croissances miraculeuses sont toujours inquiétantes. Ces grandes réformes, si hâtivement accomplies, ont-elles quelque avenir? La maison repose-t-elle sur des fondations sérieuses? On l'a bâtie entre deux soleils, on n'a pas encore eu le temps de la couvrir; la verra-t-on crouler

avant que le comble ait été posé? Que sera le Japon dans dix ans d'ici? Que faut-il craindre ou espérer de ses nouvelles ambitions? S'il venait à se passer quelque grand événement dans le Pacifique, pour qui prendrait-il parti? Il y a désormais une question japonaise, et il est plus facile de la poser que de la résoudre.

Cette question a été étudiée récemment par un Anglais, M. Henry Norman, qui est le plus lettré, le plus savant et le plus heureux des journalistes. Après avoir appris tout ce qu'on peut apprendre dans les collèges anglais, français, allemands et à l'université américaine de Harvard, il a reconnu que sa vraie vocation était de voyager et d'écrire sur tout et partout. Il avait fait jadis une campagne de presse pour empêcher que la chute du Niagara ne fût mise en actions; il a plaidé depuis bien d'autres causes, bonnes ou mauvaises. La terre lui appartient, il s'y sent partout chez lui. Il a visité la Sibérie, la Corée, la Chine; il a *interviewé* les tigres du Tonkin, et, pour le récompenser de sa prodigieuse activité, la providence des reporters lui a fait découvrir, dans le royaume de Siam, une mine d'or qu'il s'occupe d'exploiter: c'est un bonheur qui n'échoit pas à tous ses confrères. Il avait auparavant passé plusieurs mois au Japon et les avait bien employés. Il put s'insinuer dans les bonnes grâces des hommes d'État de Tokio, se procurer ses entrées dans les ministères, dans les bureaux; un fonctionnaire du service civil fut mis à sa disposition comme traducteur et interprète; il a de bons yeux, de bonnes oreilles, et, dans cet archipel fortuné où l'on aime à parler, et qui n'est pas, comme la Chine, la région du mystère, plus d'un grand personnage se fit un plaisir de répondre à toutes ses questions (1).

M. Norman est, lui aussi, un admirateur très chaud des villes et des campagnes du Japon, qu'il compare à ce pays des lotophages dont parle Homère, où l'on ne pouvait aborder sans souhaiter d'y vivre et d'y mourir, sans oublier qu'on était en chemin pour retourner dans sa patrie. Il sait mieux que personne tout ce que valent les Japonais. Il ne nous aime pas assez pour les appeler comme d'autres voyageurs les Français de l'Orient; il les appelle plus volontiers les Yankees du Pacifique, et ces Yankees l'ont séduit par la vivacité de leur intelligence, par leur belle humeur, par leur esprit d'entreprise. Mais c'est à leurs femmes surtout qu'il rend un culte idolâtre. Il déclare qu'il y a dans la Japonaise « un je ne sais quoi d'indéfinit, qui fascine à première vue et plait davantage de jour en jour, » que quiconque les a vues de près n'oubliera jamais « ces vêtements brillans, ces beaux

(1) *The real Japan, studies of contemporary japanese manners, morals, administration, and politics*, by Henry Norman, illustrated from photographes by the author; Londres, 1892.

visages, ces longs yeux et ces cheveux tressés. » Selon lui, ces femmes au cœur tendre joignent à leurs grâces naturelles un tact exquis et ce sentiment des convenances, cette correction dans les manières et dans la conduite que prisait tant les vieux Romains. « Empruntez, s'écrie-t-il dans son enthousiasme, empruntez à une sœur de la charité dans l'exercice de ses miséricordieuses fonctions la lumière de son regard, son sourire à une jeune fille cherchant des yeux au-delà des mers le fiancé dont elle attend le retour, son cœur à un enfant que sa mère n'a point gâté, versez ce mélange dans un petit corps aussi sain que charmant, couronné par une masse de cheveux noirs comme le jais et vêtu de robes claires qui amusent l'oreille par l'éternel frou-frou de leur soie, et vous aurez la vraie Japonaise. »

En ce qui concerne le Japon politique, M. Norman, il faut en convenir, est beaucoup moins net, moins catégorique dans ses déclarations. Ce qu'il a vu l'a vivement frappé; mais il se souvient sans doute que le ricin qui sortit de terre pour donner de l'ombre à Jonas causa une grande joie à ce prophète, que quelques heures plus tard, cette plante miraculeuse fut piquée par un ver et sécha. Il a beaucoup de sympathie pour les Japonais, et par intervalles il répond de leurs destinées, il croit comme eux à leur avenir; il épouse même avec ardeur leurs griefs contre les puissances occidentales qui, s'obstinant à les traiter en barbares, leur imposent sous le titre de juridictions consulaires des servitudes auxquelles un peuple qui se sent à peine à se résigner. L'instant d'après, comme s'il cherchait à résister au charme qui l'entraîne, il se prend à douter, il se défie de ses impressions, de son jugement, il se fait des objections à lui-même. Il se demande si cette nation n'est pas restée dans le fond plus orientale qu'il ne lui plaît de le croire, si elle ne rentrera pas tôt ou tard dans son naturel, si sensible aux reproches de la Chine qui l'accuse de trahir les intérêts de l'Orient, elle ne prouvera pas qu'au fond de tout Japonais, il y a un Chinois assoupi, mais toujours prêt à se réveiller. En définitive, M. Norman pose à merveille la question japonaise, il n'ose prendre sur lui de la résoudre. Il met sous les yeux de ses lecteurs les meilleures pièces du procès, il leur laisse le soin de conclure.

Il y a désormais des résultats acquis qu'on peut discuter, mais qu'il est impossible de ne pas prendre au sérieux. Un diplomate étranger a prétendu que le Japon moderne était une traduction mal faite. C'est un jugement téméraire : la traduction a été faite avec soin et souvent elle n'est pas loin de valoir l'original. Il est certain que l'arsenal de Koishikawa est, toute proportion gardée, un Woolwich, où l'on peut fabriquer 100 fusils par jour et 70,000 cartouches, et qu'on construit à Yokosuka des torpilleurs selon toutes les règles de l'art. Il est certain que, dès 1881, la flotte japonaise se composait de 33 bâtimens

de toute classè, dont les officiers et les matelots étaient presque tous Japonais.

Il est également certain que le Japon s'est créé une armée avec une rapidité qui tient du miracle. Il a adopté le service universel et obligatoire, tempéré par une loi qui, dans l'intérêt du budget, a multiplié à dessein les cas d'exemption. Il peut mettre sur pied près de 200,000 hommes, et s'il en faut croire M. Norman, cette armée, à l'exception de la cavalerie, est comparable aux meilleures troupes européennes. Grâce aux complaisances qu'a eues pour lui le comte Oyama, ministre de la guerre, il a pu voir de près ces soldats; il affirme que leur tenue, leur discipline, la précision de leurs manœuvres ne laissent rien à désirer, qu'ils pourraient traverser une des grandes villes de l'Europe continentale sans que la foule qui les regarderait passer découvrit dans leur démarche, dans leur tournure, rien de singulier ou d'exotique. Aussi pense-t-il que si la Mer du Sud devenait le théâtre de grands événemens, le Japon y jouerait un rôle important et même décisif. Ses hommes d'État prévoient qu'un jour quelque puissance tentera de s'emparer de la Corée, et ils veulent être en état ou de sauvegarder la neutralité de leur pays contre la Chine et contre l'Occident, ou d'offrir à l'un des belligérans une alliance dont ils régleraient eux-mêmes les conditions. Persuadés que l'occasion de se battre se présentera tôt ou tard, un budget militaire qui dépasse 2 millions de livres sterling ne leur semble point excessif.

Le Japon a adopté aussi l'enseignement primaire obligatoire et laïque, mais en ayant soin de ne pas le rendre gratuit. En 1872, l'empereur avait déclaré par un acte public qu'à l'avenir, dans toute l'étendue de ses États et jusque dans le dernier de ses villages, il n'y aurait plus un illettré. A vrai dire, l'instruction élémentaire avait toujours été fort répandue au Japon, et, selon M. Norman, on trouve à Tokio moins d'hommes et de femmes ne sachant ni lire ni écrire qu'à Birmingham ou à Boston. Mais dans ces dernières années, on est devenu ambitieux, les vieux programmes ont paru insuffisants, et pour nous imiter en tout, après les avoir changés, on les a changés de nouveau, bouleversés, transformés. On créa des places nouvelles, et, à peine créées, on les supprima; on rédigea de nouveaux réglemens, et on les modifia, on les amenda d'année en année: les réglemens ne valent tout leur prix que lorsqu'on ajoute au plaisir de les faire celui de les défaire et à l'ivresse des nouveautés malheureuses l'amère volupté des repentirs.

Il n'en est pas moins vrai que le Japon n'a rien négligé pour développer l'instruction publique de tout étage; qu'à cet effet il a pris à l'Allemagne ses jardins d'enfans, aux États-Unis leurs écoles primaires supérieures, à la France ses écoles normales. Son université a un

caractère particulier et essentiellement utilitaire ; elle se compose de cinq collèges, destinés à former des juristes, des médecins, des ingénieurs, des lettrés et des savans, et tout en les initiant aux hautes études, on s'occupe surtout de les préparer à l'exercice de leur profession. Tout porte à croire qu'avant peu le Japon pourra se passer des étrangers. Architectes, constructeurs de vaisseaux, chimistes, agronomes, médecins et chirurgiens, essayeurs des monnaies, service des eaux, service des mines, dans tous les arts et les métiers ses fonctionnaires savans se recruteront parmi les gradués de l'Université de Tokio ; ils deviendront même un article d'exportation, et on a vu déjà des ingénieurs japonais occupant des postes importans et grassement rémunérés dans les chemins de fer américains.

Après avoir tout appris de la Chine, les Japonais ont voulu tout apprendre de l'Europe ; mais ils ont été dans tous les temps du nombre de ces écoliers qui se flattent de surpasser leurs maîtres, et M. Norman est convaincu que si leur police vaut la nôtre, leurs nouvelles prisons et leur système pénitentiaire pourraient nous servir de modèles. Il estime toutefois qu'à certains égards, ils ont encore beaucoup à faire pour nous égaler, qu'en matière d'annonces et de réclames commerciales, ils sont encore dans l'enfance de l'art. Il a découvert à Tokio, au-dessus d'une boutique de pâtissier, un écriteau portant ces mots : « Gâteaux et infections. » Mais je le trouve bien sévère pour un débitant de tabac de cette même ville, qui recommande en ces termes sa marchandise : « Notre magasin fut toujours patronné par miss Nakakoshi, beauté célèbre d'Inamoto-ro, et elle ne s'approvisionne que chez nous. Grâce à cette haute protection, notre tabac est aujourd'hui connu au loin ; nous lui avons donné le nom d'Ima Nakakoshi, et nous demandons au public la permission de lui certifier qu'il est aussi doux, aussi délicat et aussi parfumé que cette jeune personne elle-même. Faites-en l'essai, et vous verrez si nous mentons. » Ce prospectus, où deux marchandises sont louées du même coup et se font valoir l'une l'autre, est un chef-d'œuvre, et je soupçonne miss Nakakoshi de l'avoir dicté.

C'est surtout aux journalistes japonais que M. Norman, qui a le droit d'être difficile, reproche de nous imiter gauchement et d'avoir encore beaucoup de progrès à faire. Il parait au Japon plus de 550 gazettes et revues, et Tokio possède seize journaux politiques. Mais M. Norman se plaint qu'ils s'en tiennent aux vieilles méthodes, qu'ils ne fassent rien pour allécher le public, « pour remplir d'une moisson d'or les poches de leurs propriétaires. » Leurs reporters cependant ont bonne volonté et s'acquittent en conscience de leur besogne. A peine débarqué, le grand interviewer fut interviewé. Un petit jeune homme de dix-neuf ans, parlant couramment l'anglais, coiffé d'un chapeau à haute forme, vêtu à l'européenne, en gilet blanc, en habit bleu, à la cravate flot-

tante, se présenta auprès de lui, le lorgnon à la main, en lui disant : « Je suis le reporter de tel journal de Tokio. » Puis ayant tiré de sa poche un carnet et un pinceau : « Quel âge avez-vous ? Où êtes-vous né ? Combien de temps resterez-vous ici ? Depuis quand êtes-vous parti ? Où avez-vous été ? Aimez-vous le Japon ? Que pense-t-on de nous en Angleterre ? Que pense-t-on qu'il adviendra de la Corée ? Y aura-t-il une guerre entre l'Angleterre et la Russie ? L'Irlande obtiendra-t-elle le *home-rule* ? S'il vous est arrivé quelque chose d'intéressant dans vos voyages, veuillez me le raconter. »

M. Norman affecta de ne pas prendre au sérieux son confrère au teint jaune, il le brusqua, le rabroua. Pure jalousie de métier ! Dans tous les temps, le tourneur a méprisé le tourneur, et les reporters n'ont jamais aimé à fournir de la copie à leur prochain ; ils croiraient se voler eux-mêmes. Cependant, les reporters japonais ont quelque mérite à bien remplir leurs délicates fonctions ; ils sont tenus d'être prudents et de ne pas attirer de mauvaises affaires à leur rédacteur en chef. La presse japonaise est encore soumise au régime de la censure et les éditeurs de journaux sont quelquefois passibles d'emprisonnement. Il est vrai qu'en ce cas, ils ne paient pas de leur personne ; ils ont sous la main un homme de paille qui fait leurs mois de prison pour eux : « Mon ami, dit le véritable éditeur à l'éditeur fictif, je me propose d'éreinter le ministre des communications. Arrangez-vous en conséquence ; mettez ordre à vos affaires, et procurez-vous des loisirs. »

Dans leur empressement à s'approprier tout l'outillage de l'Occident civilisé et de tout peuple vraiment moderne, les Japonais ne pouvaient manquer d'implanter chez eux le système parlementaire, et avec leur prodigieuse faculté d'assimilation, la chose leur parut toute simple. Tel Anglais, tel Français qui fut témoin de leurs premières élections générales, où 649 candidats se disputèrent 299 sièges, aurait pu croire qu'ils avaient élu un parlement depuis le jour où les divins ancêtres de l'empereur jetèrent les fondemens du monde. Hormis un ou deux assassinats, il y eut peu de désordres, peu de violences ; mais dès la première heure ils avaient appris l'art de capter les suffrages. Un journaliste de Tokio écrivait à ce sujet : « Électeurs, souvenez-vous que ceux qui vous corrompent pour obtenir votre voix seront les premiers à vendre vos intérêts. Des candidats malpropres ne seront jamais des législateurs aux mains pures. » Pourrait-on mieux dire en Europe ? Comme chez nous, cette chambre parut avoir d'excellentes intentions et elle prit de sages mesures, qu'elle gâta par des folies. Comme chez nous, les questions personnelles devinrent des questions d'Etat ; les partis se divisèrent en groupes, les groupes en sous-groupes, et l'occupation favorite de tout le monde fut de provoquer habilement des

crises ministérielles. Quelles seront les destinées du parlement japonais ? En attendant qu'on le sache, il est devenu une puissance avec laquelle doivent compter non-seulement l'empereur et ses ministres, mais aussi tous les gouvernemens de l'Europe et de l'Amérique.

Supposons que les réformateurs aient le dernier mot, que le vieux Japon vienne à disparaître à jamais. Les Japonais y trouveront-ils leur compte ? N'ont-ils rien à perdre, rien à regretter ? Ils ont toujours vécu d'emprunts ; mais ils ont su, comme les peuples vraiment géniaux, imprimer leur caractère, donner la forme et la couleur de leur esprit à tout ce qu'ils prenaient à l'étranger. Quand ils n'étaient que les satellites, une des lunes de ce grand soleil qu'on appelle le Céleste-Empire, ils ne laissaient pas d'être eux-mêmes, et on distinguait facilement un Japonais d'un Chinois. Aujourd'hui que, violentant leur naturel, ils s'appliquent à ressembler à des peuples qui, par leurs origines, leur race, leur sang, leur esprit, leurs croyances, n'ont rien de commun avec eux, sauront-ils sauver leur originalité, et ces imitateurs intelligens et libres ne se changeront-ils pas en de serviles copistes ?

Quand ils seront dans toute la force du terme les Yankees du Pacifique, que deviendra leur gaité ? Les Yankees ne sont gais qu'à leurs momens perdus, et ils en perdent le moins qu'ils peuvent. Que deviendra leur code de l'honneur ? Que deviendra leur proverbiale courtoisie ? Les Yankees ne sont polis que lorsqu'ils en ont le temps. Ils avaient tous des manières de cour, et les parlemens ne tiennent pas école de politesse. Dernièrement, une circulaire ministérielle rappelait aux fonctionnaires de tout grade qu'ils sont tenus d'avoir des égards pour tout le monde ; cela semble prouver que, depuis peu, on est moins poli au Japon. Jusqu'aujourd'hui, lorsqu'un Japonais donnait un grand dîner, la conversation suivante s'engageait entre ses invités et lui : — « Merci du savoureux souvenir que j'ai gardé de notre dernière rencontre ! — Je vous demande pardon, je n'ai pas eu ce jour-là toute la politesse que vous êtes en droit d'attendre de moi. — Que dites-vous ? C'est moi qui ai négligé de vous témoigner tous les égards que je vous devais. — Il n'en est rien, j'ai reçu de vous une leçon de bonnes manières. Eh ! quoi, vous êtes assez bon pour venir passer quelques heures dans une aussi pauvre maison que celle-ci ! — Eh ! quoi, vous êtes assez bon pour daigner recevoir sous votre toit très distingué une personne aussi insignifiante que votre serviteur. » Après chacune de ces phrases, on salue profondément, et on ne respire pas, on hume l'air, on le boit, on le suce ; ce genre de courtoisie est incompatible avec la fièvre des affaires et avec l'éloquence de la tribune. — Mais, dira-t-on sans doute, voilà bien des cérémonies inutiles. A quoi bon ? — Il faut pourtant considérer que certains défauts tiennent à certaines qualités, que certaines vertus cessent d'exister dès qu'elles

ne sont plus excessives, et qu'au surplus, sans que nous sachions comment, d'inutiles cérémonies peuvent contribuer au bonheur. M. Norman se demande si le Japonais d'après-demain sera plus heureux que le Japonais d'avant-hier : « Ceux d'entre nous, dit-il, qui sont satisfaits de notre propre situation et de nos perspectives d'avenir n'hésiteront pas à répondre affirmativement. Pour ma part, ce qui reste du vieux Japon m'a procuré des plaisirs trop vifs, et j'ai trop souffert de ce que produit la civilisation, pour me hâter de dire oui. »

Mais c'est surtout pour l'art japonais qu'il est permis de s'inquiéter. Cet art exquis, qui a séduit, charmé, subjugué tous les peuples de l'Occident, avait répandu au loin la gloire du Nippon. Que deviendra-t-il quand les Japonais ne seront plus eux-mêmes ? La question du costume est à Tokio une question politique ; les patriotes exaltés pensent que leur pays ne sera digne de ses hautes destinées que lorsque tout le monde portera le chapeau à haute forme, et lorsque les femmes auront pris l'héroïque résolution de s'habiller comme des Anglaises. L'impératrice a donné l'exemple, et elle ne souffre à sa cour que des Japonaises piteusement déguisées. Si le Japon met sa gloire à s'enlaidir, que feront ses artistes ? Et où chercheront-ils leurs inspirations si on tue les vieilles mœurs et les vieilles croyances ?

L'art japonais n'est que l'art chinois, transformé par le jeu d'une fantaisie ailée dont les adorables caprices ont rajeuni des traditions séculaires, égayé d'antiques et sombres souvenirs. A la vérité, il y a là-bas des radicaux qui, fanatiques utilitaires, prendraient facilement leur parti de le voir disparaître. L'un d'eux se plaignait dernièrement que son influence avait été pernicieuse. « Quand un de nos peintres, écrivait-il, veut représenter une maison, il a soin de choisir une hutte tombant en ruine parmi des pruniers rabougris, et il nous engage à croire que pour un homme d'un goût raffiné, le plus divin des plaisirs est de contempler la lune à travers les lézardes d'une masure, pendant que la pluie crépite sur un toit croulant. Veut-il nous faire admirer un paysage, il nous montre dans un trou de montagne une cabane couverte en chaume, où trois personnes ne tiendraient pas ; il nous enseigne ainsi que le comble de la félicité est de passer ses jours dans la solitude ou dans un éternel tête-à-tête, en vivant d'eau claire, de légumes et de glands. Poésie, musique ou industrie, l'art japonais est propre à étouffer dans un peuple l'esprit d'entreprise, à lui inspirer l'amour d'une vie retirée, misérable et oisive. Cet art est le grand ennemi de la civilisation. » Ainsi raisonnent certains radicaux d'Osaka ou de Tokio. Il reste à savoir si toute la sagesse accumulée dans leurs fortes têtes vaut la tabatière que M. Norman acheta dans une prison, et dont le couvercle merveilleusement sculpté représentait le dieu du rire que six enfans nus tirent par son manteau. Quand le Japon ne

rêvera plus, quand le Japon ne rira plus, sera-ce encore la peine qu'il existe ?

Mais les radicaux, qui regardent l'art national comme l'ennemi mortel de la civilisation, réussiront-ils à le tuer ? Le Japon renoncera-t-il à rire et à rêver ? Les nouvelles institutions qu'il s'est données ont-elles déjà plongé de profondes racines dans ses champs de thé et dans ses rizières ? Faut-il gratter longtemps le Japonais pour retrouver l'Oriental ? Les vieilles coutumes, les vieilles croyances sont-elles mortes ou mourantes ? A-t-on cessé de croire à Tokio que le trône impérial existait dès la création du monde, que l'empereur descend de Jimmu-Tenno, à qui la déesse du jour et du soleil donna avec son portrait un miroir rond, une épée, un sceau et une bannière en brocart ? On prétend qu'en matière de foi, le Japonais est tiède, quand il n'est pas railleur. Il fréquente pourtant assidûment ses temples. Un témoin oculaire rapporte que dans une cérémonie où les cordes jouent un rôle essentiel, elles étaient toutes tressées en cheveux offerts par les dévots. Il y en avait 24, et on a fait le calcul que 358,883 têtes de fidèles avaient dû se laisser tondre pour honorer leur dieu et sa maison.

Jusque dans les mesures ordonnées par une sage police, l'orientalisme perce et se révèle. Pour purifier leurs grandes villes, les Japonais ont relégué la prostitution dans un quartier à part ; on ne la rencontre plus, il faut l'aller chercher. Or il y a des jours où, quoique formant une classe méprisée, ces humbles créatures qu'on appelle, selon les cas, des *oiran* ou courtisanes, des *yujos* ou filles de joie, reçoivent de grands honneurs. Le quartier du Yoshiwara, situé dans le faubourg nord-ouest le plus éloigné de Tokio, à une heure de voiture, est orné d'un beau jardin, dont chaque année on renouvelle trois fois les fleurs. Aux cerisiers blanchis par le printemps succède la pourpre des iris, que remplacent en automne les cent couleurs du chrysanthème. Le jour où l'on a fait une nouvelle plantation, les plus belles *yujos* sortent magnifiquement parées, vêtues de robes de soie et de brocart d'une merveilleuse richesse, portant dans leurs cheveux des peignes d'un mètre de long, montées sur des patins laqués hauts comme de petites échasses. A l'or, à l'écarlate qui resplendissent sur leur glorieuse personne, on les prendrait pour des reines si leur *obi*, comme la loi l'exige, n'était noué par devant. Une escorte de serviteurs attentifs a pour elles, selon le mot de M. Norman, tous les respects qu'on peut rendre à un vieux pape ; l'un à droite, l'autre à gauche les tiennent par la main pour assurer leur marche ; un valet de pied, qui les précède, écarte de leur chemin le bois mort et les feuilles sèches. Une foule immense, recueillie, silencieuse, se presse sur leur passage, et elles s'avancent majestueusement, le visage blanc

comme neige, les lèvres teintes en vermillon, les orteils peints en rose, le regard immobile, demi-hautain, demi-craintif. Cette cérémonie a le caractère d'une procession sacrée, d'un acte de culte, d'un office. C'est sans doute un souvenir des antiques religions qui considéraient la prostituée comme une prêtresse chargée d'acquitter la dette des peuples; que ne doivent-ils pas à la divinité qui a consenti malgré elle à se donner en créant le monde! A la bonne heure; mais un pays où trois fois par an les filles de joie sont investies d'une sorte de sacerdoce est-il sur le point de devenir la Belgique de l'extrême Orient?

Ce serait d'ailleurs, je pense, une grande erreur de s'imaginer que les Japonais les plus désireux de dépouiller le vieil homme, de nous ressembler en tout, aient pour l'Europe les sentimens que peut avoir pour son maître un disciple respectueux et reconnaissant. Se piquant d'emprunter tour à tour à l'Angleterre, à la France, à l'Allemagne, ce qu'elles ont de meilleur, ces abeilles, fières de leur ingénieux éclectisme, se flattent que leur miel savamment composé sera plus savoureux que le nôtre. Mais ce n'est pas encore là ce qui les touche le plus, et ce n'est point par un entraînement d'admiration que ce peuple d'un esprit souple et délié s'est fait notre imitateur; c'est par calcul. Il s'est dit: « Ces gens-là ont leurs misères et leurs plaies; mais, en dépit de tout, ils sont forts et redoutables. Tâchons de nous approprier tous leurs secrets; nous deviendrons forts, nous aussi, et nous nous servirons de notre force pour nous défendre contre eux. » Plus le Japon s'instruit et se réforme, plus il en veut à l'étranger qu'il imite. On a remarqué que l'établissement du régime parlementaire avait eu pour conséquence un brusque réveil du sentiment national, que des Européens avaient été insultés dans les rues, que le vieux cri de Jo-i: Expulsez les barbares! — avait retenti de nouveau. C'est à l'université de Tokio que s'est formé le parti des Vieux-Japonais, et c'est dans le parlement que nous avons nos pires ennemis.

L'Europe avait employé la force et la menace pour imposer à un Japon tout oriental des conditions que le Japon civilisé considère comme un outrage. Les droits perçus sur les importations ne peuvent dépasser le 5 pour 100, et en réalité ne dépassent guère le 3; pour se procurer les ressources nécessaires, le gouvernement japonais, n'étant plus maître de ses tarifs, doit recourir à l'impôt, et les populations rurales gémissent sous le poids des charges publiques. Il s'est vu contraint de dépenser cinq millions de dollars pour établir sur les côtes des phares, des balises, des sémaphores, et les navires européens et américains ne paient aucun droit de phare, de mouillage et de tonnage. Mais ce qui est plus insupportable à l'orgueil japonais, c'est qu'en vertu de ces mêmes traités, dans un pays de 40 millions d'habitans

où, abstraction faite des Chinois, on ne compte que 2,500 étrangers établis, ces étrangers, exempts de toute taxe, ne sont soumis qu'à la juridiction de leurs consuls, et que quiconque a maille à partir avec eux doit accepter leurs lois et leurs juges. L'abolition de la juridiction consulaire, le Japon rendu aux Japonais, voilà la grande question qu'on prétend résoudre, toute affaire cessante.

Sans être allé au Japon, et quoique M. Norman n'en dise rien, il est permis de croire que quand l'empereur s'avisait de donner à ses peuples une constitution qu'il plaça sous l'auguste patronage de son illustre ancêtre Jimmu-Tenno, favori et nourrisson de la déesse du soleil, sa pensée secrète était de trouver dans son parlement un point d'appui et de résistance contre les prétentions des puissances étrangères. Désormais, il ne pouvait rien leur concéder sans consulter ses chambres ; il s'était lié les mains. Mais ses chambres l'ont trop aidé, elles ont trop résisté ; elles exigent qu'il ne traite avec l'Europe et l'Amérique que sur le pied d'égalité absolue, et elles ont renversé tous les ministres qui proposaient des accommodemens, qui faisaient trop bon marché de l'honneur national. Quoi qu'on puisse leur représenter, elles répondront toujours qu'un pays qui possède vingt bâtimens de guerre et cent mille hommes d'excellentes troupes a le droit de parler haut et de faire prévaloir sa volonté.

Ce n'est pas seulement par l'exaltation de leur patriotisme qu'elles ont causé des embarras au descendant de Jimmu-Tenno. Une chambre élective doit s'appliquer à ressembler à ses électeurs, et quand ils ont beaucoup de préjugés, elle est tenue d'en avoir. Le gouvernement japonais se promettait de dire aux puissances : « Vous avez traité jadis avec un pays barbare, et vous aviez raison de prendre vos précautions. Mais aujourd'hui tout est changé, et nous méritons que vous nous traitiez en égaux. » A cet effet, on avait chargé un juriste français fort distingué de rédiger des codes inspirés des nôtres, et M. Boissonade, après avoir achevé ce grand ouvrage, a pu dire que dorénavant « celle des nations étrangères qui la première donnerait aux autres l'exemple de la confiance envers le Japon serait aussi celle qui aurait montré le plus de clairvoyance politique. » Malheureusement, les codes civil et commercial froissaient des habitudes héréditaires, des préjugés, des intérêts encore puissans, et après d'orageux débats, la chambre vient d'en ajourner l'application à quatre ans d'ici. Du même coup elle rejetait le budget de la marine. Ce double vote a provoqué une crise gouvernementale, et on ne sait encore quelle issue aura cette affaire.

Les institutions importées sont rarement d'accord avec les mœurs, et c'est une question de savoir si les mœurs seront plus fortes que les institutions, ou si les institutions corrigeront les mœurs. Pour n'en

citer qu'un exemple, Confucius, ce sage trop vanté, qu'on a sottement qualifié de Socrate de la Chine, a réduit toute la morale à l'obéissance, et, appliquée aux femmes, cette obéissance qu'il prêche est une dure servitude. Quand un Japonais pauvre et avide veut tirer parti des charmes de sa fille, il la vend par un acte passé devant un tribunal de police à quelque maison de prostitution, et sous peine de manquer au plus sacré de ses devoirs, elle se laisse vendre. Or, aujourd'hui que, sans parler des écoles de filles ouvertes partout au Japon, on a institué à Tokio une école normale supérieure de femmes sur le modèle de la nôtre et quatorze autres dans le reste de l'empire, il est difficile d'admettre que, émancipées par l'instruction et plus soucieuses de leur dignité, ces jeunes filles et ces femmes se résignent longtemps au sort que leur a fait le législateur chinois. S'il leur venait à l'esprit que la faiblesse a ses droits, si elles aspiraient à exercer quelque influence sur une société qui, jusqu'ici, n'a respecté que la force, ce serait toute une révolution. Qui l'emportera, de Fontenay-aux-Roses ou de Confucius? Beaucoup de gens parieront pour Confucius.

Parmi les photographies instantanées qu'a rapportées M. Norman, la plus remarquable est celle qu'il a mise au frontispice de son volume. Elle représente une jeune et charmante Japonaise, qui laisse reposer sa jolie tête sur l'épaule d'un *daruma* ou saint en bois sculpté, dont elle a enlacé le cou de son bras gauche. Coquette et pourtant pudique, mais peu timide, hardie dans son innocence et sûre de sa force, elle serait assurément en tout pays l'ornement le plus délectable d'une école normale. Le saint est un vieil ascète accroupi, lequel s'est absorbé si longtemps dans ses méditations sur la nature des choses que ses jambes ont pourri sous lui. C'est un vrai monstre; son front affreusement ridé, ses yeux ronds, pleins de colère et d'épouvante, sa grande vilaine bouche entr'ouverte protestent contre les attouchemens de la charmeresse qui a entrepris de l'appriivoiser. Cette photographie eut un grand succès à Tokio; les reporters voulurent la voir, les journaux en parlèrent; tout le monde s'écriait: « C'est parfait, c'est délicieux, c'est vraiment japonais. » Cette spirituelle image est non-seulement très japonaise, mais aussi très symbolique. Elle me paraît représenter la jeune civilisation jaune aux prises avec le vieux Japon. En aura-t-elle raison, ou sera-t-elle mangée?

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Comme tout change dans les idées et même dans les plaisirs! Lorsqu'il y a quinze ans, — c'est maintenant presque un siècle! — on imaginait pour la première fois d'ériger en fête publique cet anniversaire du 14 juillet, qu'on célébrait encore l'autre jour, ce fut une explosion de jovialité populaire. On n'avait pas besoin d'être excité ou invité par les affiches officielles à se réjouir : on y mettait de l'entrain, de la bonne volonté, peu de réflexion, et beaucoup de cet enfantillage auquel les masses se laissent si aisément aller quand elles ne sont pas égarées. Paris se montrait dans son beau, pavoisé, enguirlandé et illuminé, — tout empli et égayé de jeux populaires assourdissants, de bals publics, de banquets en plein air. On s'amusait pour s'amuser, sans trop savoir pourquoi, comme si on avait pris la Bastille la veille, ou s'il y avait eu quelque victoire à la frontière.

Le spectacle, si on ne l'a pas oublié, était curieux à voir : c'était le premier anniversaire célébré en pompe, c'était la première fois! Depuis, à ce qu'il semble, on a fini par s'y faire. On s'amuse encore un peu, parce que c'est convenu ; on va toujours surtout au bois de Boulogne voir défiler les bataillons fiers et silencieux de notre jeune armée. On illumine moins, on ne prodigue plus les drapeaux, on danse à peine pour la république, on n'a plus l'entrain et la bonne humeur d'autrefois : tout s'en va avec le feu d'artifice officiel! A en juger par ce qui s'est passé l'autre jour, il semblerait que le 14 juillet lui-même commence à s'user. C'est pour cela sans doute que les imaginations échauffées se sont mises depuis quelque temps en campagne pour chercher les moyens de réveiller la gaité populaire par des fêtes nouvelles, et le conseil municipal de Paris a trouvé, — quoi? l'anniversaire du 10 août, tout simplement une journée de guerre civile et de sang! La fantaisie municipale n'a eu heureusement aucune fortune et a été renvoyée aux archives de l'Hôtel de Ville. On s'est dédommagé cependant

par un autre anniversaire qu'on a décidé de célébrer, — celui du 22 septembre 1792, — de la proclamation de la première république. On a cru peut-être compléter le 14 juillet; mais ce n'est plus la même chose. Le 14 juillet, c'est encore l'aube éclatante de la révolution française; le 22 septembre suit le 2 et le 3 septembre, le 10 août, le 20 juin, toutes ces journées lugubres qui ont précipité et assombri la révolution. On aura beau faire, on n'enflammera pas avec ces souvenirs l'imagination populaire, on ne fera pas des fêtes nationales avec ces anniversaires sanglants qui ne sont plus que des évocations surannées ou sinistres. La vérité est qu'on est devenu sceptique pour toutes ces exhumations d'un archaïsme révolutionnaire, parce qu'on sent qu'elles ne répondent plus à rien dans une situation où tout est changé, où la France d'aujourd'hui n'est plus la France d'autrefois, où la république elle-même, si elle veut durer, doit vivre non de fêtes et de feux d'artifice, mais de bonne politique et de bon gouvernement.

Qu'est-ce qu'on demande en effet aujourd'hui à la république? On ne lui demande pas apparemment de recommencer le passé, de se rattacher par des réminiscences factices et des fêtes de convention à des dates qui ne sont plus que de l'histoire. Ce qu'on lui demande, c'est de s'inspirer d'un temps nouveau, de s'adapter aux mœurs, aux traditions, aux intérêts, à l'esprit libéral, aux instincts d'ordre de la France nouvelle. Ce qu'on lui demande, c'est d'être un régime sensé, régulier, largement organisé, où assemblées et gouvernement remplissent leur rôle, exercent leurs droits, pour concourir ensemble, sans confusion, sans tomber à tout instant dans une stérile anarchie, à l'administration du pays. Il faut bien l'avouer, c'est ce qui a manqué le plus jusqu'ici; c'est ce qu'on n'a pu obtenir; et on en a eu un nouvel exemple par cette crise imprévue qui a éclaté à la veille même de ce dernier 14 juillet, — qui n'a emporté que M. le ministre de la marine, mais qui aurait pu aussi bien emporter le ministère tout entier. Et de quoi s'agissait-il? C'est un fait tristement vrai et frappant: depuis que la France est plus vivement engagée dans ce qu'on appelle la politique coloniale, il y a eu bien des méprises, des imprévoyances, des dissimulations mal calculées, des erreurs de direction ou d'exécution et, par suite, bien des mécomptes. Il est certain que la situation du Tonkin n'est rien moins qu'assurée, qu'elle se ressent d'un commandement mal défini, toujours flottant, et qu'à tout moment surgissent des incidens qui démontrent ce que notre domination a de précaire. D'un autre côté, en ce moment même, à l'ouest de l'Afrique, dans le golfe de Benin, la France est réduite à avoir raison d'un petit souverain nègre, le roi de Dahomey, Behanzin, qui nous cerne dans nos possessions de Kotonou, de Porto-Novo. C'est sans doute un état un peu pénible pour un grand pays, et la difficulté est moins d'en finir que de savoir comment on en finira. L'Angleterre a eu récemment affaire à un de ces petits rois nègres d'Afrique et elle

lui a infligé, en quelques jours, une correction sévère. La France est depuis quelques mois déjà à Kotonou, avec des forces laborieusement réunies sous le commandement du colonel Dodds, insuffisantes encore, et quelques navires qui bloquent la côte. Voilà le fait, voilà la situation !

Que la chambre, qui a déjà voté, il y a trois mois, 3 millions pour l'expédition du Dahomey, ait tenu, avant de se séparer, à demander compte au gouvernement de ce qu'il a fait, de ses intentions, de sa politique dans le golfe de Benin, c'est certainement son droit ; mais il est bien clair que la chambre complique tout et tombe dans une véritable anarchie en intervenant dans les moindres détails de préparation et d'exécution d'une campagne, en enchaînant d'avance la liberté du gouvernement, en traitant à la légère les questions les plus délicates de commandement. C'est précisément ce qui est arrivé l'autre jour. Ce malheureux ministre de la marine, M. Godefroy Cavaignac, a été réellement mis en état de siège par ses agresseurs, M. Pourquery de Boisselin, M. Clémenceau, qui, sous prétexte de créer l'unité de commandement au Dahomey, ont prétendu lui imposer une mesure des plus graves, celle de placer nos forces navales, nos navires sous les ordres du chef chargé de conduire les opérations de terre. M. le ministre de la marine, et il était lui aussi dans son droit, comme il était dans la vérité, s'est défendu de subir l'obligation qu'on prétendait lui imposer. Il a refusé nettement, péremptoirement, de se prêter « à la confusion d'attributions qu'on lui demandait. » C'est, en effet, la plus périlleuse témérité de confondre des services si différents, de les subordonner l'un à l'autre. M. le ministre de la marine Cavaignac a peut-être mis dans sa défense quelque raideur, un peu de gaucherie ou de naïveté, et il l'a expié sur l'heure, il s'est heurté contre un vote de susceptibilité ou d'irréflexion parlementaire. Il n'avait pas moins raison : c'est lui qui dans ce débat défendait un principe tutélaire, un droit supérieur de gouvernement, et s'il a disparu seul, si le ministère tout entier n'est pas tombé avec lui, c'est parce que dès le lendemain on s'est hâté de se soumettre au vote de la chambre, — pour éviter, a-t-on dit, une crise ministérielle à la veille des vacances et des élections des conseils-généraux. La chambre l'a voulu, on a tout livré ; on a évité une crise ministérielle !

Soit ; mais c'est avec ce système que depuis longtemps on compromet tout ; c'est avec cette politique qu'on a fait perdre un jour à la France la position qu'elle avait en Égypte, qu'on s'est créé d'inextricables embarras au Tonkin. Sait-on ce qui en résulte ? La chambre déploie son omnipotence, elle se satisfait pour un moment. Elle n'est pas plus avancée, elle est réduite à se débattre dans son incompétence. Le gouvernement, de son côté, toujours menacé, ne sait le plus souvent que faire. Il hésite toutes les fois qu'il a une initiative à prendre, une

force à expédier, un commandement à donner, un crédit à demander. Il ruse quelquefois pour se tirer d'embarras. Il n'en est que plus menacé. Il vit en louvoyant, en livrant plus ou moins ses droits.

Au fond, c'est là toute la question. Le mal invétéré, c'est que l'idée d'ordre et de légalité est attaquée de toutes parts et sous toutes les formes, que les institutions, les lois, la justice, les plus simples garanties, les droits les plus naturels du pouvoir, semblent n'être plus que des mots dont on se joue. On dirait parfois que tout est livré au hasard des fantaisies déchaînées. Les députés veulent diriger des expéditions ou administrer. Il y a des journaux qui font la police, qui violent tranquillement les secrets des délibérations d'un jury, qui disposent de tout sans façon. Tout le monde gouverne, excepté le gouvernement qui ne sait de quel côté se tourner, et est aussi embarrassé avec le conseil municipal de Paris qu'avec la chambre. Certes, s'il est une chose évidente, démontrée par de récents et trop criants événemens, c'est la nécessité de relever et de fortifier la police. Le gouvernement a eu l'idée bien simple d'augmenter le nombre des gardiens de la paix et d'élever un peu le modeste traitement de braves gens employés au plus ingrat, au plus dur métier. Il a proposé une loi que les chambres ont votée. Malheureusement la ville de Paris contribue aux frais de police, et le conseil municipal tient la bourse de la ville de Paris. Qu'est-il arrivé? Le conseil municipal, qui a des prétentions sur la police quand il ne rêve pas de nouveaux anniversaires, a commencé par ajourner indéfiniment la question, au risque de blesser les intérêts d'utiles serviteurs, et de laisser Paris sans protection. On ne s'est pas tenu pour battu, on a repris l'affaire, et à la dernière extrémité, au milieu du tapage et des violences, cet étrange conseil municipal a pourtant fini par se décider à voter l'augmentation des traitemens; mais il a continué à repousser l'augmentation du nombre des gardiens de la paix. Voilà donc le gouvernement paralysé dans son action protectrice, — s'il n'avait la ressource d'inscrire tout simplement d'office la dépense nouvelle au budget de la ville. Et c'est ainsi qu'à tout propos éclate cette manie d'illégalité et d'usurpation devant laquelle les ministères se croient trop souvent obligés de plier. Malheureusement, c'est la France qui paie les frais de toutes ces incohérences dans ses plus précieux intérêts, et elle ne se sent pas suffisamment dédommée par des fêtes comme celle qu'on lui promet pour le 22 septembre ou même comme celle du dernier 14 juillet.

Ce n'est pas toujours sur le continent, sur ce vieux sol si souvent foulé par les guerres, ce n'est pas là toujours ni exclusivement que se rencontrent les grandes influences du monde, que se décide l'éternelle question de l'équilibre et de la paix. C'est aussi bien désormais dans les Balkans ou dans l'extrême Orient, dans l'Afghanistan, ou à Madagascar, en Égypte ou au Maroc, dans la Méditerranée comme dans

l'Océan, partout où il y a des ambitions et des intérêts rivaux qui se surveillent, qui peuvent quelquefois se heurter. Et c'est ce qui fait que les moindres incidens, même lointains, ont leur place dans la politique européenne. Tout peut devenir un événement européen, parce que tout a son importance relative et son poids dans l'ensemble des rapports généraux du monde.

Qu'est-ce que cette affaire anglo-marocaine de ces derniers jours, si ce n'est un des incidens de ce travail des antagonismes universels sur un point où quelques puissances, la France et l'Espagne plus que d'autres, ont d'évidens intérêts? Il est certain que la France et l'Espagne ne peuvent rester indifférentes à tout ce qui se passe dans cette partie du nord de l'Afrique, au Maroc, dans le détroit de Gibraltar, qu'elles ont pu être fondées récemment à se demander ce que se proposait l'Angleterre par cette mission un peu énigmatique, qu'elle a expédiée à Fez. Elles avaient d'autant plus le droit de suivre avec attention les événemens, qu'elles pouvaient se souvenir du langage tenu par lord Salisbury disant, il y a moins d'un an, que le Maroc était peut-être destiné à troubler l'Europe, qu'il y aurait un moment où des complications sérieuses viendraient de cet ouest africain. A quoi lord Salisbury faisait-il allusion? Quel rapport surtout y avait-il entre ces prédictions un peu sombres et la nouvelle mission britannique? Ce qui est sûr, c'est qu'un jour, assez récemment, un plénipotentiaire anglais, sir Charles Evan Smith, partait de Tanger pour Fez, portant dans sa valise un traité mystérieux. Que contenait ce traité? Se bornait-il à des stipulations de commerce, à des garanties pour les étrangers, trop souvent menacés dans leurs intérêts ou dans leur vie par les troubles intérieurs du Maroc? Allait-il jusqu'à assurer à l'Angleterre des avantages qui auraient ressemblé à un protectorat britannique? On ne le sait pas encore avec précision. Au premier instant, sir Evan Smith paraissait avoir réussi. Il avait eu des conférences avec le sultan lui-même, Muley-Hassan, il croyait avoir vaincu toutes les résistances. Il triomphait, lorsque tout d'un coup, au traité qu'il croyait déjà signé, on opposait un autre traité atténué, modifié dans l'intérêt du Maroc. Aussitôt, sir Charles Evan Smith a laissé éclater sa colère, déchirant violemment ce nouveau traité qu'on lui proposait et le renvoyant en morceaux au premier ministre du sultan. Il s'est déchaîné contre la corruption de la cour de Fez, contre l'anarchie marocaine, et il est parti sans rien écouter, en homme irrité et menaçant. Que n'a-t-on pas dit! On a prétendu que le sultan Muley-Hassan avait voulu capter sir Evan Smith au prix de 30,000 livres sterling! Naturellement aussi, les journaux anglais se sont hâtés d'exhaler leur mauvaise humeur, accusant la France d'avoir contrarié une œuvre entreprise par l'Angleterre dans l'intérêt commun de l'Europe, au profit de la civilisation!

Le fait est que sir Charles Evan Smith en a été pour ses colères,

que cette tentative de diplomatie impérieuse n'a pas réussi, et ici revient l'invariable question : que s'était proposé lord Salisbury ? Avait-il voulu donner une grande satisfaction à l'orgueil britannique en prenant, par un coup hardi, une position prépondérante au Maroc ? Il est certain que, dans ce cas, il a échoué, non devant l'influence occulte et hostile de la France, mais parce que, apparemment, le sultan n'a pas tenu à se laisser mettre en tutelle. A-t-il voulu, plus simplement, s'assurer un beau succès au moment où allaient s'ouvrir les élections ? Il n'a pas mieux réussi sous ce rapport. Sans doute l'Angleterre n'en est pas à cela près, elle retrouvera son influence au Maroc ; mais lord Salisbury a perdu, pour le moment, l'avantage d'aborder le scrutin avec la popularité d'une victoire de sa diplomatie.

Voilà donc, au milieu des incidens du jour, ces élections anglaises faites et parfaites ! Voilà ce scrutin si compliqué et si prolongé qui vient de se clore, après avoir mis en mouvement six millions d'électeurs, non pas sans quelque agitation ou sans quelques conflits partiels en Irlande, mais sans que rien ait troublé ou interrompu cette libre manifestation d'opinion ! Elles ont un rare intérêt, ces élections, et par la manière dont elles se sont accomplies, et par les problèmes qui s'agitent entre les partis et par les conséquences qui en peuvent résulter, qui vont maintenant se dérouler.

Rien n'est assurément plus curieux, rien ne peint mieux le caractère et les mœurs britanniques que cette grande consultation nationale qui a commencé il y a déjà trois semaines, au lendemain de la proclamation royale, et qui vient à peine de dire son dernier mot, — qui ne ressemble à aucune autre. Dans la plupart des pays les élections se font en un jour ou deux, on a hâte de savoir ce qu'il y a au fond de l'urne qui est souvent la boîte aux surprises ; ici en Angleterre, tout se fait successivement, méthodiquement, jour par jour, sans hâte et sans impatience. Ce sont d'abord les collèges où les candidats qui n'ont pas de concurrents sont élus spontanément, sans avoir même à subir l'épreuve du vote : lord Randolph Churchill a été le premier élu de ce genre. Puis sont venus les bourgs, les villes, les universités, Londres, Birmingham, Liverpool, Manchester, qui ont un ou plusieurs députés à élire. La ville de Londres seule a soixante-deux représentans. Puis enfin, dans les comtés, les districts ruraux ont fait leur œuvre jusqu'à ces jours passés. Depuis trois semaines on a pu suivre ce vaste mouvement, cette longue et grande bataille, comptant chaque jour les victoires et les défaites, les gains et les pertes des partis. On a pu assister à ce combat de scrutin, à ce puissant jeu électoral, qu'une caricature anglaise a représenté récemment sous la figure d'une échelle double, dont lord Salisbury et M. Gladstone gravissaient chacun de son côté, jour par jour, les échelons, — jusqu'au moment où le premier arrivé au sommet de l'échelle est resté le vainqueur. Le vainqueur,

c'est M. Gladstone ! Après bien des péripéties, c'est le parti libéral qui se relève de son éclatante défaite de 1886 et retrouve l'avantage dans le nouveau parlement. Jusqu'aux derniers jours de la session, les conservateurs unionistes avaient gardé une majorité sensiblement diminuée, il est vrai, mais encore suffisante. Aujourd'hui la roue de la fortune a tourné, ce sont les libéraux qui, avec les Irlandais, ont une majorité de quelque quarante voix dans la chambre des communes ; c'est la politique du *home-rule* qui l'emporte !

Cette victoire, à n'en pas douter, les libéraux anglais la doivent surtout à leur vieux et glorieux chef, et une des choses les plus extraordinaires, un des phénomènes les plus caractéristiques de ces élections d'hier est certainement la puissance toujours active du grand octogénaire qui a retrouvé la verdeur de la jeunesse avec l'habileté du vieux tacticien pour conduire encore une fois son armée au combat. M. Gladstone a secoué le poids de l'âge, il a renouvelé pendant ces trois semaines les miracles de ses vieilles campagnes du Midlothian. Il a multiplié les discours, tracé les programmes, donné les mots d'ordre, rallié et entraîné ses troupes avec autant d'art que d'expérience. Sa popularité a combattu pour lui, et il a vaincu ; il a pris sa revanche, il a eu sa majorité : voilà le fait ! Ce n'est pas cependant sans effort et sans peine que le vieux chef libéral a retrouvé le succès. Il est évident que M. Gladstone a eu à se débattre contre des difficultés qui survivent à la lutte. Il a eu à vaincre ou à déjouer la résistance des derniers fidèles de M. Parnell, qui ont essayé de lui dérober les suffrages irlandais ; il a rencontré les dissidences des chefs du parti ouvrier, qui lui ont fait payer son courageux refus de souscrire aux huit heures de travail. Ni parnellistes, ni candidats ouvriers n'ont eu, il est vrai, de grands succès électoraux par eux-mêmes : ils n'ont obtenu que quelques nominations ; mais ils ont suffi pour favoriser, par leurs diversions, les succès de quelques conservateurs unionistes, pour diminuer la victoire du parti libéral et affaiblir par suite son autorité. Ils ont préparé, en un mot, une situation qui peut n'être pas facile. M. Gladstone tient sans doute du dernier scrutin une majorité ; mais il n'a cette majorité qu'avec les Irlandais. S'il ne fait pas triompher sans trop attendre le *home-rule*, il est exposé à voir une aile de son armée se débander ; s'il se jette trop vivement dans la politique irlandaise, il risque de s'aliéner ou de refroidir une partie de cette vieille masse libérale anglaise qui le suit sans enthousiasme dans sa campagne pour le *home-rule*. De sorte que M. Gladstone, tout victorieux qu'il soit, se trouve avoir à faire face aux difficultés les plus sérieuses avec une majorité peut-être plus apparente que réelle, dont seul il peut se servir en maître, s'il garde ses forces jusqu'au bout.

La question pour le moment est de savoir comment se réalisera cette transition de pouvoir dont les dernières élections font une néces-

sité, comment le gouvernement de l'Angleterre va passer des conservateurs aux libéraux. Que lord Salisbury, piqué au jeu, tienne à ne pas rendre les armes sans combat, qu'il veuille attendre la réunion prochaine du nouveau parlement, pour livrer une dernière bataille, pour contraindre M. Gladstone à exposer son programme, sa politique, et essayer d'ébranler la majorité nouvelle, c'est possible; c'est une manière de tomber avec les honneurs de la guerre. Dans tous les cas, ce n'est pas en Angleterre qu'on dispute longtemps avec les faits, et après les élections qui viennent de déplacer la majorité parlementaire, il n'y a évidemment à l'heure qu'il est d'autre solution qu'un ministère libéral avec M. Gladstone pour chef, avec des lieutenants comme sir William Harcourt, M. John Morley, lord Rosebery, lord Spencer, peut-être aussi avec quelque radical comme M. Labouchère. Le ministère est vraisemblablement tout prêt pour le jour de la démission inévitable de lord Salisbury. C'est alors justement que les vraies difficultés commenceront pour M. Gladstone. C'est là que ses adversaires l'attendent pour lui créer une situation d'où l'on ne pourra peut-être sortir que par une dissolution nouvelle du parlement, par un appel nouveau au pays. Que fera M. Gladstone? S'il était plus jeune, il ne serait pas impossible que, par une résolution hardie, il se mit à la tête de ce mouvement libéral, même libéral avancé, qui se dessine de plus en plus dans toute l'Angleterre, surtout dans les comtés, qu'il devint le vrai chef de la démocratie anglaise grandissante. A son âge, il ne peut guère rêver de si longs desseins; c'est bien assez de suffire aux nécessités du jour, et avec les ressources de son esprit, avec son art de manier les partis, il est homme encore à déjouer les tactiques de ses adversaires, à maintenir sa majorité, à préparer son terrain si une dissolution nouvelle devenait nécessaire. D'ici à la session de février où se renouvelleront les grandes batailles parlementaires, il a le temps de reprendre position aux affaires, de combiner avec le *home-rule* les réformes qu'il semble méditer pour rallier à sa cause les partis populaires.

Quant à la politique extérieure de l'Angleterre, ce serait sans doute une illusion de croire qu'elle puisse être sensiblement modifiée par les dernières élections. Les traditions, les intérêts permanents de l'Angleterre sont ce qu'ils sont : ils ne changent pas avec un cabinet. La politique du ministère conservateur sera plus ou moins la politique du ministère libéral. Lord Rosebery ne l'aurait pas dit récemment, qu'on pourrait s'en douter. Tout ce qu'on peut croire, c'est que la même politique peut être suivie avec un autre esprit; c'est qu'un ministère libéral, dirigé par M. Gladstone, peut atténuer les procédés de lord Salisbury, rechercher un peu moins les incidens au Maroc ou ailleurs, affecter un peu moins d'intimité avec les alliances continentales, et, s'il faut tout dire, mettre un peu plus de cordialité ou de bonne volonté dans les rapports de l'Angleterre avec la France.

Comment la Belgique, pour sa part, se tirera-t-elle de cette crise, où elle s'est librement, spontanément engagée, en entreprenant la revision de sa constitution? Peut-être déjà commence-t-on à s'apercevoir à Bruxelles qu'on s'est jeté dans une singulière aventure, qu'on a soulevé un problème dont on n'aura pas raison aussi aisément qu'on l'avait espéré. Sans doute, c'est quelquefois, pour une nation libre, un acte de prévoyance virile de ne pas se laisser arrêter par les difficultés d'une réforme devenue nécessaire, de céder à propos à un mouvement d'opinion. Il est possible que, pour la nation belge, le moment fût venu d'étendre le droit de suffrage, d'ouvrir la vie publique aux classes populaires, de plus en plus pressantes, d'accomplir, en un mot, une large réforme électorale, et comme le droit de vote est réglé par la vieille constitution de 1830, la revision devenait une nécessité. Malheureusement, on s'est plu à compliquer cette question première, la seule qui émut la classe populaire, de toutes sortes d'autres questions, à étendre la revision aux points les plus délicats du droit public, et en étendant le programme, on ne l'a pas simplifié. On est entré dans l'aventure! maintenant, à vrai dire, c'est la constitution belge tout entière, ou presque tout entière, qu'on est en train de réformer. Les dernières chambres, après avoir discuté longuement, non sans quelque confusion, ont fini par décider qu'il devait y avoir une revision constitutionnelle sur laquelle le pays allait avoir à se prononcer. Des élections se sont faites sur cette question de revision. Le nouveau sénat et la nouvelle chambre des représentants, transformés, pour la circonstance, en assemblée constituante, se sont réunis aussitôt pour se mettre à l'œuvre. Cette session extraordinaire s'est ouverte sans bruit, sans éclat, sans discours royal, il n'y a que quelques jours; mais, à peine a-t-on été réuni, on n'a pas tardé à s'apercevoir qu'on n'avait rien fait, que le plus difficile restait à faire, qu'on en était tout au plus aux préliminaires, à des préliminaires où, du premier coup, gouvernement et assemblée étaient menacés de se perdre.

Proposer un plan coordonné, précis, complet, quoique limité dans l'état du parlement belge, sans avoir la majorité des deux tiers des voix qu'exige la constitution, c'était pour le gouvernement s'exposer à aller au-devant d'un échec, ajouter peut-être une crise ministérielle à une crise constitutionnelle. Le président du conseil, M. Beernaert, en homme avisé, a vu le péril et s'est défendu de jouer cette dangereuse partie. Livrer d'un autre côté la revision au hasard des propositions de toute sorte qui pouvaient se produire et des discussions décousues, qui allaient se succéder, c'était se jeter dans l'inconnu. M. Beernaert a fait de la tactique! il a commencé par écarter toute chance de crise ministérielle en refusant d'engager la responsabilité du gouvernement sur un programme déterminé. Il a cru de plus éviter les débats préma-

turés ou sans issue en demandant à la chambre de nommer une commission extraordinaire de vingt membres qui serait chargée de concentrer le travail, d'examiner toutes les propositions qui pourraient se produire, d'écouter tout le monde, et de préparer un projet définitif. Ce n'est pas, si l'on veut, de la part du gouvernement, un acte de brillante initiative ; c'est peut-être un acte de prudence. L'avantage de la commission est de ne rien brusquer, de gagner du temps, et de favoriser les transactions sans lesquelles rien n'est possible. Réussira-t-on, avec ces précautions et ces tactiques, à aller jusqu'au bout ? C'est une autre affaire. Ce ne sera pas, dans tous les cas, au courant de cette première session ; tout paraît devoir être renvoyé à une session d'hiver ; on aura eu le temps de réfléchir !

Jusqu'ici, en réalité, on n'en est qu'à une question de procédure parlementaire. On n'a parlé sérieusement ni du *referendum*, ni du suffrage universel. Il est cependant assez clair qu'on ne s'entendra pas aisément. Il n'y a que quelques jours, M. Frère-Orban, une fois de plus, se prononçait nettement contre le suffrage universel sans conditions, sans limites, et M. Paul Janson s'écriait que le pays ne retrouverait le calme que si on lui donnait le suffrage universel, que, jusque-là, l'agitation se perpétuerait : — « Eh bien ! répliquait vertement M. Frère-Orban, nous ferons taire la menace, nous ne nous laisserons pas intimider. Et chacun fera son devoir ! » — Ce n'est, à la vérité, qu'une escarmouche ; elle suffit néanmoins pour laisser pressentir la vivacité des discussions le jour où la sérieuse bataille sera engagée, où le sort de cette revision belge se décidera définitivement.

Depuis quelque temps, déjà, rien ne venait de la région des Balkans et du Danube distraire l'attention de l'Europe. On parlait à peine de la Serbie, dont la situation n'est pourtant pas brillante. On parlait tout au plus un peu des voyages matrimoniaux du jeune prince héritier de Roumanie, d'un projet d'alliance qui paraît devoir rattacher le jeune royaume danubien à une des grandes familles régnantes. On se taisait à peu près sur la Bulgarie et son dictateur, — dictateur réel sous le nom du prince Ferdinand de Cobourg, — lorsque M. Stamboulof a cru nécessaire sans doute de faire encore une fois parler de lui. Il n'y réussit guère que par des fantaisies diplomatiques qui ne sont pas toujours sans péril ou par des procès qui dévoilent le triste régime auquel la petite principauté est soumise. C'est donc un nouveau procès qui vient de se dérouler en cour martiale, à Sofia, et qui s'est dénoué naturellement par une série de condamnations. L'objet primitif de ces récents débats judiciaires de Bulgarie est le meurtre commis l'an dernier contre M. Beltchef, victime innocente d'une méprise des assassins qui, à dire toute la vérité, frappaient le jeune ministre des finances en croyant frapper M. Stamboulof lui-même. S'il ne

s'agissait que d'un crime et de criminels, rien ne serait certes plus simple et plus légitime que de faire une justice sévère, ne fût-ce que pour décourager les fanatiques qui se croient le droit de recourir au meurtre. Malheureusement, si le meurtre est un fait trop réel, les meurtriers sont restés jusqu'ici inconnus; ils n'ont pu être découverts; et, en définitive, l'assassinat de M. Beltchef n'a été qu'une occasion de renouveler la sanglante comédie judiciaire dont l'infortuné major Panitza a été il y a peu d'années encore la victime. On n'a pas trouvé les vrais meurtriers, mais on a imaginé un vaste complot organisé contre le prince Ferdinand, contre la sûreté de l'État, contre l'indépendance nationale, — encouragé par les « États hostiles à la Bulgarie, » — et dans ce complot on a enveloppé une foule de suspects, d'adversaires ou d'ennemis de M. Stamboulof. Que parmi tous ces accusés il y ait des esprits aigris et violens, des séides obscurs, cela se peut; il y a aussi, visiblement, des hommes qui ne sont en cause que parce qu'ils sont des adversaires politiques, d'anciens ministres, entre autres M. Karavelof, qui a été soumis à toutes les persécutions, qui est devenu aveugle dans sa prison, et a gardé une assez fière attitude devant ses juges.

Depuis un an, cette œuvre de police, encore plus que de justice, se poursuit, et si le procès de Sofia a dévoilé que M. Stamboulof et le régime qu'il personnifie ont beaucoup d'ennemis en Bulgarie, qu'il y a toujours des agitations dans la principauté, il n'a révélé ni un attentat sérieux, ni surtout une complicité dans le meurtre de M. Beltchef. Il ne s'est pas moins dénoué par de dures condamnations. Quatre accusés ont été condamnés à mort, d'autres à quinze ans, à neuf ans de prison. M. Karavelof en est quitte pour cinq ans de prison. M. Stamboulof avait déjà sa vengeance par ces condamnations! Allait-il cependant pousser jusqu'au bout cette vengeance? Il n'a pas hésité, et sans plus attendre, sans pitié, il a fait mettre à mort ces quatre malheureux condamnés sur des témoignages et des pièces falsifiés! Ce qu'il y a de singulier, c'est que pendant ce temps le prince Ferdinand de Cobourg se promène en Europe et paraît assez étranger aux affaires de sa principauté. Il se promenait déjà à l'époque où l'infortuné Panitza était impitoyablement exécuté: il se promène encore pendant qu'on procède à des exécutions nouvelles? Mais alors qui est le souverain? Ce n'est pas le prince Ferdinand, c'est M. Stamboulof. Il reste à savoir si l'Europe, qui s'est montrée si singulièrement indulgente pour tout ce qui se passe à Sofia, laissera se prolonger indéfiniment cet étrange régime qui est en dehors des traités, qui se met en dehors de l'humanité et reste une perpétuelle menace pour la paix de l'Orient.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française subit depuis le commencement du mois le contre-coup de la poussée un peu trop vive qui l'avait portée de 97 francs au pair. Quelques portefeuilles se sont ouverts, malgré la confiance qu'inspire à la masse des capitalistes l'état des affaires politiques tant à l'intérieur qu'au dehors.

En même temps que des rentiers se décidaient à vendre leurs inscriptions, le courant des achats quotidiens de la Caisse des dépôts et consignations pour les caisses d'épargne ordinaires, la Caisse nationale et divers autres services, s'est sensiblement ralenti pendant le premier semestre de 1892, et surtout dans les deux derniers mois. Le total de ces achats a porté sur un capital de 138 millions de francs. La Caisse a consacré en outre 38 millions à des versements de libération sur les rentes 3 pour 100 1891. Le montant total des sommes qu'elle a appliquées aux achats de rentes atteint donc 176 millions. L'an dernier, le montant correspondant avait été de 193 millions.

Il faut considérer enfin que le dernier versement sur l'emprunt de 1891 a dû être effectué dans le courant de juillet, et que depuis le commencement du mois les deux fonds, ancien et nouveau, sont complètement assimilés.

Les ventes de portefeuille et les versements de libération de l'emprunt vont sans doute avoir pour épilogue en liquidation des livraisons de titres dont il est absolument impossible de préjuger l'importance, mais que le marché, — tout le fait espérer, — supportera très vaillamment. La spéculation prévoit depuis un mois ces livraisons, elle s'y est préparée, l'événement ne prendra nullement la place par surprise. La rente, qui a été compensée à 98.55 fin juin, pourra reculer à 98 fin juillet, il est peu probable que la réaction attendue l'entraîne plus bas. Il y a quinze jours, un premier mouvement d'oscillation l'avait déjà ramenée à 98.05. Elle s'est relevée à 98.60 et finit à 98.30.

L'action de la Banque de France reste cotée à ses cours les plus élevés et s'est même avancée, dans les deux dernières semaines, d'une cinquantaine de francs à 4,225. Il semble donc que le retard apporté par les chambres à l'examen de la loi sur le renouvellement du privilège ne cause aucune inquiétude aux porteurs de ce titre. C'est qu'en réalité l'État a bien plus d'intérêt que la Banque elle-même à une

prompte solution de la question, et avec l'État, tout le monde commercial et industriel.

Les grandes valeurs favorites de l'épargne sont toujours, après la Banque de France, le Suez malgré ses diminutions de recettes, le Gaz et les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer. La diminution des recettes du Suez, par comparaison avec le rendement de l'année dernière, ne surprend personne. La plus-value de 1891 était exceptionnelle.

Le Gaz est en reprise de 27.50 à 1,460. Un arrangement avec la ville de Paris, sur le principe d'une prorogation de la concession et d'un abaissement de prix du gaz, ne fait plus doute. Il est regrettable que le conseil municipal ait remis à sa prochaine session l'examen du rapport de M. Sauton, mais le conseil peut s'abriter derrière l'exemple que lui a donné la chambre des députés en ajournant à la fois la question du renouvellement du privilège de la Banque de France, celle de la réforme des caisses d'épargne, et celle de l'organisation du Crédit agricole.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, vu la fixité de leurs dividendes, sont de plus en plus considérées comme de véritables obligations. L'expérience de la réduction des tarifs a donné jusqu'ici des résultats très satisfaisants. Le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée et celui du Midi présentent seuls des diminutions (du 1^{er} janvier au 15 juillet) sur la période correspondante de l'exercice précédent. La moins-value sur le Lyon est de près de 1,200,000 francs, et sur le Midi de 1,041,000 francs. On relève, au contraire, une plus-value de 159,000 francs sur le Nord, de 1,187,000 francs sur l'Ouest, de 2,305,000 sur l'Orléans, de 53,000 sur l'Est, de 241,000 sur les chemins de fer de l'État.

L'action de l'Est dans ces quinze derniers jours s'est avancée de 918 à 925 francs, le Lyon de 1,510 à 1,515, le Nord de 1,870 à 1,878.75, l'Orléans de 1,555 à 1,570, le Midi de 1,280 à 1,300. L'Ouest est resté à 1,080.

Les titres des sociétés de crédit sont délaissés. Ces établissements ne peuvent retirer que de maigres bénéfices de leurs opérations ordinaires de banque et les occasions exceptionnelles de profit se font de plus en plus rares. La Société générale a fait connaître récemment que, par suite de la difficulté qu'elle rencontrait à trouver du papier d'escompte à un taux rémunérateur, elle venait de placer une quinzaine de millions en rente 4 1/2 pour 100. Ce fait particulier est caractéristique de la situation faite aux banques par l'abaissement du taux de l'intérêt et le bon marché continu du loyer de l'argent.

Le Crédit foncier a réussi son opération de conversion d'anciennes obligations communales 4 pour 100 et 3 pour 100 en obligations d'un nouveau type 3.20 pour 100. Les présentations de titres à l'échange

ont été nombreuses, et les souscriptions en espèces sont largement réduites. Le Crédit foncier va pouvoir proposer aux communes qui lui payaient jusqu'ici 4.50 à 4.75 pour 100 d'annuité pour leurs prêts, d'abaisser ce taux à 4.15 pour 100 moyennant une clause de non-remboursement pendant dix ans, ce qui était l'objet de cette grande opération habilement conduite. L'action, toutefois, a fléchi de 1,097.50 à 1,081.25 sous l'appréhension d'une légère réduction du dividende pour 1892.

La Banque de Paris, très délaissée, a reculé de 642.50 à 635, le Comptoir national d'escompte s'est tenu à 510, le Crédit lyonnais a gagné 7.50 à 790. La Banque d'escompte a oscillé de 200 à 225, avec des velléités de s'écarter définitivement de ses plus bas cours.

Les Chemins autrichiens, très recherchés à Vienne, ont monté de 10 francs à 652.50. Le conseil d'administration de cette Compagnie a entrepris de rejeter, à partir de cette année, sur les obligataires, le poids de l'impôt que les actionnaires avaient subi jusqu'ici. Cette intention se heurte à de très vives résistances, surtout à Berlin. Les Chemins espagnols ont été lourds, actions et obligations, par suite de la tension du change à Madrid.

Les fonds étrangers ont été à peu près le seul élément d'animation sur notre marché. Une reprise de quelques unités sur le rouble à Berlin, de 200 à 205, a relevé les prix des fonds de catégories diverses. Il est vrai que cette hausse ne s'est pas intégralement maintenue, à cause des progrès de l'épidémie dans le sud-est de la Russie. Le dernier cours du rouble à Paris est 250. L'emprunt d'Orient a été porté de 65.25 à 67 et ramené à 66.05; le Consolidé, de 94.50, s'est avancé à 95.50 pour revenir à 94.75; le 3 pour 100 1891, parti de 77.60, a dépassé 78 et finit à 77.80.

Le Hongrois est au-dessus de 93. Tous les projets de loi relatifs à la réforme monétaire ont été votés par les parlemens à Vienne et à Pesth. Il s'agit de passer à l'exécution. Le ministre des finances de Hongrie, semble-t-il, éprouve quelque difficulté à s'entendre avec le syndicat financier qu'il compte charger des opérations.

L'Italien s'est tenu au-dessus de 90. Les acheteurs espèrent que les combinaisons financières de M. Grimaldi et le voyage du roi à Gênes à la fin d'août finiront par déterminer un mouvement de hausse. L'Extérieure a été portée de 62.30 à 63.50 et revient à 62.20. Le change reste tendu, le gouvernement négocie de divers côtés pour emprunter 50 millions. Un départ élevé est le seul motif qui puisse tenir le Portugais à 24. Les fonds turcs, après quelques oscillations, se retrouvent aux mêmes cours qu'au milieu du mois.

ALLER ET RETOUR

DERNIÈRE PARTIE (1).

XIII.

En octobre, Louvain, cette année-là, fut nommé membre du conseil municipal. Et comme il faisait partie déjà du conseil d'administration de la boulangerie coopérative, l'activité nouvelle entrée dans sa vie triomphait peu à peu de ses dernières sauvageries. Les velléités de résistance aux ambitions de sa femme se fondaient. Lui-même prenait conscience de son importance, chatouillé au fond de se voir mêlé à de la politique. Il sentait s'accroître autour de lui une considération; il s'y accoutumait ainsi qu'à une atmosphère nouvelle dans laquelle, de plus en plus, il respirait à l'aise. Souvent, d'ailleurs, il devait demander conseil à sa femme; car il se perdait, la tête fatiguée de remuer tant d'idées à la fois en sa cervelle lente; et, dès qu'il ne se trouvait plus en présence d'un intérêt pratique, matériel, qui tombât sous son sens simple de paysan, volontiers il se laissait éblouir par des mots qu'il ne comprenait pas, intimider par des opinions exprimées avec assurance.

A la coopérative, d'abord, les affaires avaient marché très bien. La bourgeoisie, tout de suite, s'était jetée dans l'entreprise, avec le sens économique de la province. Elle avait de meilleur pain, à un prix moindre; et son amour-propre de clocher, sa vanité d'avoir

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1^{er} et du 15 juillet et du 1^{er} août.

fondé quelque chose, se doublait du plaisir du succès, à voir la clientèle des boulangers de la ville diminuer de jour en jour. Ceux-ci avaient dû baisser leurs prix, à cause de la concurrence; on supputait leurs pertes; on évaluait la solidité de leurs maisons; on escomptait les faillites prochaines. Mais des histoires déjà commençaient. Nul des membres du conseil n'entendait l'administration. L'employé de la boulangerie, abandonné à lui-même, tripotait sur les marchés, achetait des stocks de farine de mauvaise qualité. Au bout du trimestre, le rendement ne fut pas celui qui avait été prévu. Il y eut des déficits de plusieurs sacs. L'employé qui, outre son traitement, était autorisé à prélever le pain nécessaire pour son ménage, faisait de ce chef une telle consommation qu'on le soupçonnait de dissimuler des ventes au dehors. Le conseil, élaborant un nouveau règlement, lui avait interdit les poules, parce que des voisins le voyaient, de leur fenêtre, les engraisser avec le blé de la société. Mais il avait loué un coin de terre, dans le jardin de la mère Louvain justement, et il continuait là de nourrir ses bêtes aux frais communs. Puis, il se servait pour son plaisir, en dehors des heures de travail, du cheval et de la voiture destinés au transport du pain; si bien que l'animal, déjà surmené par son labeur, à cause de l'accroissement de la clientèle, ne suffisait plus au service, avait besoin d'être remplacé.

En même temps, les boulangers provoquaient une agitation; et une question de politique sociale se soulevait, excitée surtout par Ravail, auquel on avait refusé crédit au bout d'un mois. Les boulangers représentaient l'ouvrier, le travailleur. Cette société coopérative, au contraire, association de bourgeois, allait à l'encontre des idées nouvelles. Que les ouvriers se groupassent et missent en commun leurs forces et leurs ressources pour lutter contre les capitaux des bourgeois, bien. Mais que les bourgeois fissent cela, non! C'était un abus!

Les fonctionnaires se tenaient en dehors de l'affaire, redoutant de faire un acte impolitique qui compromet les élections. Seul, Dar-dois, le receveur d'enregistrement, lequel maintenant signait son nom avec un petit d, sans oser encore risquer l'apostrophe dans les actes officiels, affectait de se séparer des autres, de demeurer en dehors du gouvernement, de se moquer des électeurs.

Le conseil municipal, à son tour, se préoccupait. Louvain se trouva dans un grand embarras. Lui, ne voyait qu'une chose, le droit pour le consommateur, mieux, le devoir, de payer le moins cher possible. Chacun pour soi! Muet d'habitude, opinant avec la majorité, d'un air détaché, il ne se réveillait que sur deux questions, toujours les mêmes. L'une était la construction, entreprise par la ville, d'une école monumentale, une charge énorme

pour le budget et qui, chaque jour, à mesure que le bâtiment sortait de terre, s'accroissait de frais imprévus, par la maladresse de l'architecte, par un établissement trop hâtif de devis incomplets. Il jugeait cette dépense absurde, et il proposait, pour l'atténuer, puisque maintenant le mal était fait, l'abandon d'une vieille tour du moyen âge, un débris demeuré debout à l'entrée de la ville, dont l'entretien coûtait chaque année près de deux mille francs, sans compter le gardien. La première fois, lorsque Louvain, avec son air bourru de timide, lâcha cette proposition, tout à trac, il y eut une surprise. Mais il y revint. C'était son idée fixe. Elle reparaisait à tout propos, sous toutes les formes. Il finissait par faire rire quand il déclarait que c'était payer trop cher pour loger des corbeaux ; et le jour où il bougonna, de son air de malice sournoise : « Pardil chaque fois que je passe seulement à côté, j'attrape un rhume de cerveau, » il eut un succès par toute la ville, devint célèbre. Il ébranlait le conseil. On se ralliait peu à peu à sa proposition.

En revanche, au cercle, il eut à subir de rudes attaques qu'il supportait en silence, avec son rire contenu de bonhomme plus malin qu'il n'en a l'air, et qui a son idée. Dampierre, le pharmacien, défendait le grand art, et Cliquet, qui vendait aux étrangers de passage des photographies de la vieille tour, parlait avec emphase des gloires du passé, de l'illustration de leur cité ; tandis que Pousset, aux grands éclats de rire de Marival, amusait la galerie de colères feintes, menaçant de mettre ses béquilles en travers des pioches.

Cependant, pour Louvain, une question plus grave surgit, qui le touchait personnellement. C'était, à l'instigation de Morlaix, un projet d'alignement de rue, une expropriation. La maison des Louvain, louée au procureur, se trouvait, à l'époque de sa construction, à l'une des extrémités de la ville. Depuis, on avait bâti ; la rue s'était prolongée, ornée de boutiques ; et la première baraque de la famille, celle où la mère s'obstinait à se terrer, faisait une saillie, arrivait, de la poussée d'un de ses angles, au ras du trottoir, obligeant les passans à descendre sur la chaussée. Elle ne tenait plus debout, d'ailleurs, devenue un danger public, menaçant de s'écrouler d'elle-même quelque jour.

Un jeudi, au sortir du conseil, il alla chez sa mère. Elle était sans feu, retenue dans son trou par la pluie, courbée en deux, la face terreuse. Dès le premier mot, elle prit une attitude hostile. Ni l'appât du gain, ni la peur de l'écroulement sur ses vieux os, ne purent l'émouvoir ; et la perspective d'habiter avec sa bru le château acheva de l'exaspérer. Non, elle était née là ; elle y crèverait. Elle se recroquevillait en une menace hargneuse, comme si l'on eût

voulu arracher de force tout son être cramponné à cette vieille niche à laquelle elle s'était identifiée, comme s'étaient identifiées à elle les ordes nippes où s'enfouissait sa carcasse usée. Non, elle resterait là ; et qui savait ? un jour peut-être, ils seraient bien contents de venir la rejoindre, de lui demander asile !

Louvain n'osa insister, trouvant qu'elle faisait bien si c'était son idée. L'argent, l'indemnité offerte par le conseil municipal pour l'expropriation, se retrouverait toujours à la mort de la vieille. Ce n'était pas la peine de la chagriner pour si peu, ancienne comme elle était !

La vieille, alors, en apprenant que Marcelle était souffrante, acheva de reprendre l'avantage. Elle retrouva ses rancunes rageuses, déclarant que cela devait arriver, que c'était leur faute, la faute de leur ambition, de la façon dont ils avaient élevé leur fille. Une crainte vague envahissait Louvain. Il se sentait mal à l'aise, redoutant que, peut-être, sa mère eût raison, que la transplantation brusque de la famille eût été mauvaise pour leur sang.

Une comparaison effleurait son esprit, celle de quelque plante de plein vent, transportée dans une serre trop chaude.

Marcelle, en effet, était devenue très faible, tout à coup. Avec l'abaissement de l'automne, elle avait paru s'alanguir, ainsi que les plantes elles-mêmes, comme si elle eût vécu de leur vie, liée à elles par quelque mystérieuse affinité ; et l'hiver accélérât la fuite lente de ses forces. Son corps n'avait plus qu'une vie végétative, dont l'essor se ralentissait, tandis que son esprit s'enfermait en une apparence de rêve très triste, en une somnolence contemplative détachée des objets extérieurs. Aucun organe n'était atteint. Elle demeurait seulement frêle et blanche, sans forces, sans appétit, sans désirs exprimés.

Et Louvain, à voir sa propre vigueur, la santé de sa femme, la robustesse de la race, son grand-père mort à cent ans, son père écrasé par un éboulement à soixante-dix ans, en pleine activité, et la vieille inusable, conservée au fond de son trou comme dans du sel, était tenté par momens de se laisser gagner aux idées de sa mère. Il en devenait tout changé, retombant à ses allures d'autrefois, la tête basse et passant sous son nez le dos de sa main, le cœur gros d'une envie de pleurer lorsque l'enfant, désolée de la peine qu'elle lui voyait, affirmait, avec l'effort d'un sourire, qu'elle n'avait rien, qu'elle ne souffrait pas, que cela passerait.

Cette maladie de leur fille était la seule ombre qui s'épandit sur le triomphe de M^{me} Louvain. Pourtant cette maladie même accroissait autour d'elle un intérêt, amenait des visites.

Elle était véritablement quelqu'un maintenant. Le dimanche, en

entrant à la messe, elle s'arrêtait, encombrant le porche de ses jupes, pour donner à un ou deux pauvres, ostensiblement, non à tous, en femme judicieuse qui sait discerner; puis, quand son tour venait d'offrir le pain bénit, elle commandait une galette si énorme que la ville en parlait jusqu'au dimanche suivant. Et l'abbé Bourette la faisait se rengorger de plaisir par ses saluts plus profonds.

M^{me} Majusté, prise d'une amitié attendrie de tête folle, venait deux fois la semaine s'informer de Marcelle. La douceur triste de la jeune fille la désolait. Elle l'embrassait, la voulait consoler, distraire, désespérée de ne savoir à quoi s'ingénier pour la guérir.

Un jour, Rigault, le second clerc de son mari, l'accompagna. Il l'attendit dehors, tapant des pieds autour de la voiture, pour se réchauffer. M^{me} Louvain en fut tourmentée, car son mari lui avait rapporté un bruit du cercle, conté aussi comment le clerc, tout en jouant au baccara, répondait à des taquineries sur le compte de la jeune femme par des dénégations perfides, des demi-aveux compromettans. Pourtant, elle hésitait à se priver d'une relation si distinguée, une femme qui faisait tourner les tables et qui lui avait promis, pour quelque soir prochain, le spectacle des choses extraordinaires dont toute la ville s'entretenait. Elle restait dans l'expectative, résolue à lui fermer sa porte le jour où les autres lui tourneraient le dos.

M^{me} Majusté, d'ailleurs, la tenait au courant des événemens, la sortait de l'ignorance où la confinait son éloignement de la ville. C'est ainsi qu'un jour, elle apprit le départ imminent des Chaigne. Le *Figaro* avait rendu compte de leur fête du printemps dernier; et, çà et là, des entrefilets payés avaient entretenu sur eux l'attention du gouvernement. M^{me} Majusté contait cela avec l'air de sous-entendre des choses qu'elle gardait pour soi, en personne discrète; puis, après des allusions à des voyages de la sous-préfète à Paris, après des réticences, des « non, je ne dois pas dire cela, il ne faut pas écouter tout le monde, » elle concluait qu'un fonctionnaire qui avait une jolie femme, — « du moins il y avait des gens qui la trouvaient telle, parce que, pour son compte; enfin! » — un fonctionnaire qui avait une jolie femme, arrivait toujours. Elle se déclarait sans jalousie, du reste, leur souhaitant une sous-préfecture de première classe, une préfecture si l'on voulait: elle n'y voyait pas d'inconvénient.

D'autres jours, c'étaient M^{me} Jobé, la femme du receveur des postes; M^{me} Dampierre, avec sa fille. Et une grande nouvelle tomba tout à coup: le mariage de M^{me} Dampierre avec le lieutenant de gendarmerie. Morlaix avait donné un coup de main, en bon camarade, laissant entrevoir au pharmacien que sa situation de

beau-père d'un officier lui donnerait des titres à être décoré lui aussi quelque jour. Davant, consulté à ce sujet, avait dit : Hé ! hé ! sans se prononcer plus clairement, d'un air profond. Mais ce que voyait surtout M^{me} Dampierre, c'était la pension accordée par le gouvernement aux veuves des officiers, car, enfin, une bonne mère devait tout prévoir ; puis, la dot, versée entre les mains de l'État, serait sauvegardée. Un dernier point restait en cause, cette question de la dot, précisément. Elle prétendait ne donner que le chiffre réglementaire. M^{me} Louvain approuvait, en femme qui sait la valeur de l'argent. La fille, longue, mince, silencieuse, répondait oui, d'une voix blanche et endormie, à tout ce que disait sa mère, sans désirs et sans vouloir.

Ces visites, en revanche, fatiguèrent Marcelle. Elle ne se levait plus, immobile, morne, l'air d'une fleur blessée à mort. Les jours où Marthe venait, seulement, la roseur d'une joie éclairait son visage. Elle oubliait son mal. Pourtant ce lui était une tristesse nouvelle. Ses grands yeux s'apitoyaient de se lever sur les robes trop étroites et rapiécées de son amie, sur son visage grave, de plus en plus sombre. Elle était près de pleurer au récit des dettes de Ravail au cabaret, du boulanger refusant le crédit, de la mère de plus en plus abandonnée, tassée des heures au fond d'une chaise, sans autre préoccupation désormais qu'un amour absolu, exclusif, un amour de bête envers ses petits, pour la dernière née, Mathilde, encore un être chétif et malingre, qui ne vivrait pas ! Marthe seule demeurait, pour conduire la maison, veiller sur les enfans, faire la cuisine et les raccommodages, et aussi tenir tête aux ivresses de Ravail, en tirer quelque argent.

Encore Marthe ne disait pas tout. Sa plus cruelle inquiétude venait de son frère Pierre, surgi un soir devant elle, pareil à un voleur. Il était chez François, le fermier de la Gaudrée, comme aide, braconnant la nuit, volant du bois, toujours faible d'esprit, avec une figure capable d'un mauvais coup. Elle avait voulu l'amener à la maison, lui parlant, malgré qu'elle connût son humeur vagabonde, son instabilité farouche, d'une place d'homme d'équipe. Il avait refusé, avec un rire gauche. Un moment, elle avait pensé que sa mésintelligence avec le père le gênait. Mais il avait fini par avouer, avec son même rire, en désignant de la tête l'espace derrière lui, au loin. C'était la fille de ferme qui le tenait là, chez les François. Avec sa science commençante de la vie, Marthe avait compris : quelque attachement fougueux à la jupe de cette fille qui, seule, avait pu le fixer, tandis que le fermier abusait de lui, en exigeait des labeurs de bête de somme, sans le payer, le réservant sans doute, pour le cas où quelque vol serait découvert, aux poursuites de la justice. Alors, toujours, elle avait la terreur de quelque

accident, une surprise par les gendarmes en laquelle il se rebellerait comme une bête sauvage; une révolte contre cette fille qui le menait en laisse, contre l'homme peut-être, un de ces coups de colère qu'il tenait du père, accrus encore chez lui par sa vie sauvage, par son idiotie farouche.

Ce jour-là, des confidences que Marthe faisait à Marcelle, penchée sur le lit de la malade, une tristesse plus poignante envahissait les deux jeunes filles, du souvenir de leurs courses dans le parc, de leurs causeries enfantines, peu à peu haussées à un ton plus grave, devenues sombres et poignantes si vite. La vie déjà les courbait, pesait sur elles comme pesait sur les arbres le ciel gris d'hiver. Elles avaient dix-sept ans bientôt. Les contrastes de leurs deux natures étaient allés s'accroissant : Marcelle, alanguie en sa grâce de vierge frêle, enveloppée de sa douceur résignée, semblable à une fleur qui cherche un appui et les rayons chauds du soleil; Marthe, plus forte, d'une jolie robustesse craquant son corsage, élégante pourtant et hautaine sous la misère de ses robes, les mains soigneusement préservées par de vieux gants contre le massacre des travaux domestiques, avec, en la volonté de ses traits fins, de sa bouche muette et précise, en la barre de ses sourcils noirs, le vague frissonnement d'une révolte.

— Marthe! supplia tout à coup Marcelle.

Marthe s'oubliait, ses yeux bleus, que des teintes d'un gris noir approfondissaient, droit devant elle, l'esprit au loin. Elle tressaillit.

— J'ai peur, dit Marcelle, quand je te vois penser ainsi.

— Enfant! dit Marthe, en la baisant au front.

— Vois-tu? reprit Marcelle, moi il me semble que je vais mourir. Vrai, je le voudrais, si je ne craignais pas que ce fût mal de vouloir mourir. Il me semble que cela doit être bon de se reposer, de ne plus penser, de ne plus...

Elle s'interrompit; puis, brusquement, les yeux levés, la voix lente et chantante :

— Être avec les anges, les voir, les aimer, les aimer comme je t'aime, sans tourment des choses de la terre, n'être rien que des cœurs qui s'aiment!

— Enfant! répéta Marthe.

— C'est vrai, avoua Marcelle dans un rire, j'étais enfant! Tu te souviens, dis, au couvent? Ce pauvre abbé Bourette me grondait. Il ne pouvait rien m'expliquer de ce que j'aurais désiré. Par moments je me croyais folle. Mais depuis que je suis malade, je pense beaucoup, je réfléchis, et je retrouve de tout cela. Il me semble... Il me semble... Non, je ne sais pas comment dire...

Marthe lui sourit, maternelle, dans une condescendance à des

rêveries de malade. Marcelle arrêta à son tour sur elle un sourire ; et, sans transition :

— Es-tu jolie ! dit-elle. Moi je suis jolie aussi ; mais toi tu es belle. Tu sembles une princesse. Un jour, je suis sûre, quelque prince viendra avec toute sa cour te demander en mariage. Tu verras ! tu verras ! Je te le prédis. Je ris, mais c'est sérieux. A présent, je sais que c'est vrai, les contes de fée. Je voudrais les relire toujours, je voudrais les vivre, ou les rêver la nuit. On fait de si beaux rêves, la nuit : on n'a pas de corps ; on plane ; tout s'arrange comme on le voudrait !

A mesure, sa voix avait pris un ton plus haut, devenue plus grêle ; ses lèvres closes eurent un petit tressaillement qui gagna le menton ; et, brusquement, elle recoucha sa tête, éclata en larmes :

— Marcelle ! Marcelle ! qu'as-tu ?

D'un effort violent, Marcelle se domina. Elle secoua, d'un mouvement qui épandit l'or sombre de ses cheveux, les larmes dont se voilaient ses regards :

— Ce n'est rien, dit-elle.

— Quoi ? rien ? Tu as des chagrins, toi aussi, et tu ne me les racontes pas ?

Mais le petit visage aminci était devenu volontaire maintenant. Un moment il demeura fermé ; puis de nouveau il se détendit en un sourire pur :

— Pardonne-moi, ma bonne Marthe, ce sont mes nerfs. Tout ce que tu m'apprends, toute cette inquiétude de ton avenir ! Tu sais, je serai toujours là, n'est-ce pas ? Marthe !

Marthe soupira, demeura silencieuse, les yeux larges. Puis elle prit congé, embrassa Marcelle longuement.

Dehors, Marthe retrouva la hantise de ses préoccupations. En approchant de la maison, son pas ralentissait, sous une lassitude, dans l'épeurement du lourd collier de misère. Lorsqu'elle arriva, la nuit tombait. Les petites, qui jouaient dans la cour, accoururent, se pendirent à ses jupes. Dans la salle à manger, elle trouva sa mère assise qui tricotait. Elle respira : toujours, à ses retours, elle avait l'appréhension d'un malheur.

Après dîner, elle se retira dans sa chambre, de bonne heure, le dernier train passé, dans un besoin de solitude. D'avoir remué près de Marcelle, ce jour-là, un peu de ses angoisses croissantes, sa détresse s'était élargie, prolongeait en elle un retentissement. Elle ouvrit la fenêtre. Le froid de la nuit courant sur son front, pénétrant d'une fraîcheur les masses lourdes de ses cheveux, lui fit du bien. La gare dormait, silencieuse, enveloppée d'ombre. La coulée des rails sur la voie demeurait éteinte, confondue avec le

sol. Des wagons garés semblaient des maisons lointaines. Mais, de toute cette immobile torpeur, sa pensée agitée évoquait au contraire l'activité des heures de travail, le roulement des trains, le chargement des bagages, l'affairement des voyageurs. Elle aussi eût voulu être, comme les voyageurs passans, emportée dans un mouvement perpétuel, échapper au croupissement de mare stagnante où elle s'enlisait, de jour en jour, dans le naufrage irrémédiable de la famille. Elle aurait voulu être un homme, remuer des affaires de ses bras et de son cerveau, trouver de l'or et nourrir sa mère et ses sœurs, comme l'homme doit nourrir les enfans et les femmes. Elles lui apparaissaient, les petites, devant l'insouciance du père, la fuite du frère et les dolences inactives de la mère, ainsi qu'en un nid où les parens ne reviennent pas, des oiseaux criant du fond de leurs becs vides. Elle se sentait, elle le seul homme de la famille, la seule volonté intelligente et ferme, la charge des devoirs désertés. Elle devait les protéger, assurer leur avenir, les défendre contre la vie. Comment? Elle ne savait pas. Elle savait seulement qu'elle voulait. Elle, elle s'oubliait.

Elle était arrivée, avant d'avoir subi l'essor des premiers désirs du cœur, à les avoir comprimés, vieille et grave; sans regret, parce que cela était; sans espérance de bonheur, parce que le bonheur sans doute n'existait pas. Elle cherchait une route qu'elle ne distinguait pas encore; mais elle irait, dès qu'elle l'aurait vue, les yeux droits, d'une allure immatrisable, dans une sérénité implacable de machine entrant en gare.

Le seul sentiment qu'eût laissé croître en elle l'accomplissement de son adolescence était la haine lentement amassée dans la longue misère de son enfance, la haine de l'homme.

Pourtant une angoisse encore de l'inconnu de l'avenir retenait sa pensée. Elle fuyait les rêveries où son esprit était tenté d'échapper à sa volonté. Hors de l'action, elle s'affaiblissait. Il lui fallait l'activité matérielle des soins domestiques, le continu remuement de ses tourmens immédiats. Elle se redressa, quitta la fenêtre.

Comme elle refermait la croisée, son geste s'immobilisa brusquement. Presque en face d'elle, sur la droite, dans le hangar aux bagages, une baraque en planches où des colis, arrivés le soir, attendaient le premier train de marchandises, le lendemain, une lueur éclairait les vitres. On eût dit, à l'intérieur, le mouvement d'une lanterne sourde, dont un rayonnement parfois atteignait les carreaux. Elle voulut savoir. La clé du hangar, chaque soir, était déposée en bas, dans le bureau de Ravail. Elle jeta un fichu sur ses épaules, descendit.

Au casier, la clé du hangar manquait. Un peu pâle, elle ouvrit

la porte, sans bruit, se glissa sur la voie, tâtant du pied les rails, gagna l'autre quai.

Elle regarderait par la fenêtre. Il y avait peut-être, à cette lumière, une cause naturelle; son père, sans doute, achevant un classement de marchandises, cherchant quelque bagage égaré.

Elle poussa son front contre la vitre, la jupe en recul. Elle ne perçut d'abord qu'une clarté vague, sur les planches, en face d'elle; puis, dans l'angle, elle distingua peu à peu : une silhouette accroupie s'écrasait en noir sur un fond de lumière, et dans une malle ouverte, une main s'enfonçait, fouillant les colis, retirait des objets, les mettait de côté, sur le sol. Un voleur ! Elle retint un cri, s'appuya, sans souffle, au rebord de la croisée. C'était Ravail !

Un moment Ravail détourna la tête, comme si quelque chose l'eût tiré en arrière vers la fenêtre. Puis il reprit sa besogne. Un flot de sang battait les tempes de la jeune fille; un cercle de fer enserrait son front; elle étouffait, écrasée sous le poids d'une honte. Elle se domina, alla à la porte et l'ouvrit.

Au bruit, Ravail, fermant la malle, s'était dressé d'un bond. Le jet de la lanterne éclairait Marthe, blanche, sous son fichu croisé, comme une statue de marbre.

Il y eut un silence, Ravail farouche et menaçant. Puis, violemment :

— C'est toi ! Qu'est-ce que tu veux ? Va-t'en !

— Je m'en irai après toi, dit-elle. Remets ces objets.

Lente, elle s'avavançait sur lui, si grandie de sa pâleur et de sa volonté, qu'il hésita, prit une allure louche de bête cherchant la fuite. Il se détournait, subjugué, près d'obéir. Mais ne sentant plus peser sur son regard le regard de Marthe, il eut une brusque remontée de ses violences coutumières; alors, comme sa fille lui barrait la route, il la jeta de côté, s'élança dehors.

Marthe était tombée presque, assise sur une caisse, étourdie. Elle comprenait tout à coup les ivresses de Ravail, malgré que Thomassin eût refusé le crédit. Depuis combien de temps son père volait-il ainsi ? Comment des plaintes ne s'étaient-elles pas encore produites ? C'était la fin, cette fois. Tout était perdu, irrémisiblement. Des minutes elle demeura écrasée, le visage dans ses mains, comme si, jusque-là, les menaçantes visions de l'avenir avaient gardé pourtant le bercement d'une espérance, comme si ses vœux de sacrifices n'avaient été que le flottement lointain d'une éventualité confuse, maintenant seulement apparue inéluctable. Après un moment, elle secoua sa torpeur. Elle remit les objets dans la malle. Elle prit la clé du hangar, rentra dans sa chambre. Cette clé, désormais, ne la quitterait plus.

Tous les soirs, en effet, Marthe retira la clé. Mais c'était désormais en elle une continuelle terreur. Elle tressautait à chaque visage nouveau, à chaque bruit qui la tirait de ses pensées. Elle attendait quelque dénonciation, voyait son père arrêté, jeté en prison, destitué, un nouveau chef de gare installé là, les mettant dehors, sans position, sans gîte, sans pain. Elle luttait cependant encore, en désespérée, attachée aux pas de son père, sans s'épeurer de son regard haineux, du pli qui tordait sa bouche lorsqu'il la trouvait surgissant derrière lui. Elle s'obstinait, toujours présente comme une visible conscience, comme un remords; et Ravail finissait par ronger son frein, sournois et farouche, filant doux devant elle et se vengeant, à la dérobee, sur sa femme, achevant, lorsque Marthe s'éloignait, la déroute du ménage, dans le bris des derniers meubles, parmi les cris des petites.

Un dimanche, vers deux heures, comme Marthe se trouvait en bas, dans la gare, arriva dans la cour le break du château: et, lorsque le train entra en gare, Marcel apparut derrière une vitre. D'un air détaché, il regardait vaguement sur le quai; son regard se fixa, demeura détourné vers elle, retenu par les yeux de la jeune fille, ses yeux bleus violacés de noir, sombres et profonds, d'une dureté singulière qu'atténuait à peine l'ombre des longs cils.

Un domestique, descendu du train, prit les colis. Mais il y avait de gros bagages; il fallut attendre le déchargement du fourgon. Marcel alluma un cigare, suivant des yeux, à travers la fumée, Marthe qui se retirait, allant vers le bureau de Ravail. Un moment la jeune fille s'arrêta sur la porte; puis elle entra; sa jupe disparut, d'une fuite d'oiseau rentré au nid.

— Je vais me chauffer chez le chef de gare, dit Marcel. Vous me préviendrez quand les bagages seront prêts.

Marthe l'accueillit sans surprise, très à l'aise, s'excusant de ce que l'on eût laissé le feu s'éteindre. On ne l'allumait jamais maintenant, ni là ni dans les salles d'attente, Ravail vendant le charbon; mais elle accusa de négligence l'homme de service, offrit un fauteuil.

Marcel la dévisageait en silence, l'examinait en détail, de l'air dont il eût cherché vainement quelque défaut aux membres d'un pur sang.

— C'est bien vous, mademoiselle, dit-il en se laissant tomber dans le fauteuil, les jambes croisées, que j'ai aperçue un jour chez Louvain, à la fenêtre?

Elle le regarda de ses grands yeux de violette, avec un étonnement.

Il précisa :

— Un jour où M^{me} Majusté sortait?

— C'est possible, monsieur; je vais quelquefois voir M^{lle} Louvain.

— Oui, oh! je vous ai reconnue à vos yeux, tout à l'heure, en arrivant; ils sont inoubliables, vos yeux... Et... vous allez encore voir votre amie?... Vous irez, ces jours-ci?

— Je ne sais, monsieur.

— Je serais très heureux de vous apercevoir! Quel jour viendrez-vous?

Il se leva, s'approcha d'elle :

— Voyons! dites-moi cela.

La jeune fille retira sa main qu'il voulait prendre, d'un geste tranquille et sûr. Puis, avec un léger salut :

— Vous m'excuserez, dit-elle, j'ai affaire.

A la porte, elle se heurta contre le domestique, qui arrivait, les malles chargées, annonçant que tout était prêt. Marcel sortit, saluant Marthe. Un moment il attendit qu'elle levât les yeux, irrité d'un désir de retrouver son regard comme tout à l'heure. Les paupières de Marthe gardèrent l'abaissement de leurs longs cils, redevenues muettes, le visage impénétrable. Il eut une sourde irritation, s'éloigna. Mais de la porte de sortie, en se retournant, il surprit un recul brusque de la jeune fille, comme si ce dernier regard, à l'improviste, eût failli rencontrer, attachés sur lui, rêveurs, les yeux qu'il cherchait. Il se jeta dans le break avec un sourire singulier, en sifflotant.

XIV.

La maladie de Marcelle amenait chaque semaine l'abbé Bourette. Il montait chez Mersolles. Parfois le docteur s'y trouvait. Par l'accoutumance, une intimité sereine avait grandi, unissait les trois hommes.

Rapet, d'ailleurs, dépouillait ses intolérances. Il n'avait plus d'emballemens pour ses systèmes, en homme souvent déçu qui désormais n'avancera rien qu'il ne puisse démontrer. Il perdait sa belle sérénité d'observateur patient, comme s'il eût redouté, à mesure que venait l'âge, de laisser son labour inachevé, ses efforts stériles.

Il menait de front à la fois plusieurs recherches, se reposant de l'une par l'autre. En cela, il ne s'avouait pas à lui-même le pressentiment commençant de quelque impuissance possible. Il voulait voir en la science une trame continue, qu'il reprenait par un bout lorsqu'il avait de l'autre accompli quelque progrès. Tout se complétait mutuellement. Une découverte chimique, la direction

des ballons, l'évolution nouvelle d'un astre au fond du ciel, se rapportaient également au même but définitif.

Il était revenu à ses études des manifestations psychiques. Des observations faites sur les pigeons des Louvain lui avaient montré chez ces oiseaux, dans tous les actes de leur vie, un accord singulier. Ils prenaient leur vol ou s'abattaient comme s'ils n'eussent été qu'un seul corps guidé par une seule pensée. Les meutes de Mersolles obéissaient à des chefs, à des chiens plus forts ou plus expérimentés que la masse. Mais parmi ces oiseaux, nul chef : le rayonnement d'une pensée commune de l'un à l'autre, une seule âme en quelque sorte pour la troupe, une âme faite de la réunion de leurs effluves cérébraux, transmettant à chaque animal l'impulsion nécessaire. Par là, alors, il avait été ramené à ses essais d'explications de certains phénomènes de magie, du cas des fakirs faisant, de l'imposition de leurs mains et de la concentration de leur volonté, germer une graine, croître une plante. La suggestion lui avait permis, en provoquant certains actes chez la fille de Monsigny, d'agir, par l'intermédiaire de cette fille, sur tous les objets environnans, de les faire mouvoir par elle. Elle n'était qu'un intermédiaire, et qui savait si, par une longue habitude, par le développement de sa puissance magnétique, par des conditions de vie et d'entraînement spéciales, on ne pouvait pas arriver à supprimer cet intermédiaire, à agir directement sur les objets?

— Remarquez, disait-il, que les prétendus spiritistes reconnaissent nécessaire l'entraînement préalable et l'absolue concentration de toutes les forces psychiques. La force est donc en nous et non en dehors de nous. Une fois projetée, elle nous échappe, et elle peut réagir sur nous inconsciemment. Voyez, par exemple, ce qui arrive à l'état de rêve? Nous percevons des faits dont nous n'avions nul souvenir, des choses que nous n'avons jamais vues. Nous assistons à des spectacles qui sont de simples images empreintes sur notre cerveau et venues de l'extérieur, et nous en éprouvons cependant l'impression assez vivement pour accomplir certains actes qui leur correspondent, pour ressentir réellement du froid, de la chaleur, de la joie ou de la souffrance. Les objets agissent sur nous à l'aide d'une force émanée de nous-mêmes; nous pouvons donc, par cette même force, agir sur eux, non-seulement, ainsi que cela est établi, par l'intermédiaire d'un autre cerveau, mais même sans intermédiaire.

L'abbé Bourette, au contraire, s'emparait de la fille de Monsigny pour démontrer l'absolue nécessité d'un intermédiaire. Et en ce qui concernait le spiritisme, il ne pouvait accuser de supercherie M^{me} Majusté : elle était pieuse, et il la savait sincère; l'intermédiaire était le démon. Ces faits, du reste, ne l'effrayaient

plus. Après avoir longtemps médité ses livres, il n'avait pas rencontré que ces phénomènes fussent en contradiction avec les dogmes catholiques, lesquels, depuis la Bible jusqu'aux récents miracles, avaient présenté des cas d'apparitions, établi de manifestes relations entre le ciel et la terre. Même il admettait des pactes avec le diable par l'intermédiaire des tables, déclarant, en revanche, que, si le démon avait cette puissance, des anges aussi la pouvaient avoir, et que les deux hypothèses d'une magie noire et d'une magie blanche étaient également vraisemblables.

— Nous expliquerons tout cela quelque jour, souriait le docteur.

Puis il reprit :

— Savons-nous quelles merveilleuses découvertes nous attendent dans le monde de l'infiniment petit? Savons-nous tout ce qui s'agite autour de nous? Nous pressentons que la vie est partout, que des animalcules animés peuplent l'air et l'eau, — que dis-je? peuplent? les composent, peut-être. Nous connaissons un jour leur rôle et leur action dans le mouvement universel. L'air! Oui : de l'oxygène et de l'azote. Ah! qui sait? Là est le domaine impénétré vers lequel devront tendre les recherches de l'avenir!

En décembre, Rapet céda sa clientèle, accepta la proposition de Mersolles, et il installa, dans une aile du château, son laboratoire. Ce qui l'avait décidé était, au milieu de l'agitation stérile de la petite ville, une recrudescence de bêtise, à l'approche des élections. Des promesses depuis longtemps faites commençaient d'être tenues. Il y avait des distributions de places, de bureaux de tabac. Davant sillonnait la région, se tenait, les jours de marché, au milieu des paysans, serrant les mains, prenant des notes, de son air réfléchi, la barbe ployée sur la poitrine. Et toute la semaine les facteurs ruraux colportaient ses photographies par les campagnes.

Le chemin de fer à voie étroite, dont les terrassements avaient été entrepris, donnait du travail aux ouvriers du pays. Mais des ouvriers étrangers aussi étaient venus, imprimant au commerce une activité nouvelle; et la bourgeoisie se prenait d'inquiétudes, les petits rentiers surtout, qui voyaient, autour de leurs revenus immuables, monter le renchérissement de la vie. Incapables de comprendre que tout marchait, que rien d'immobile ne demeurerait, qu'ils étaient les inutiles que broierait le progrès pour ne laisser subsister que les forces vives, ils regrettaient presque les idées d'émancipation frondeuse qui les avaient jetés hors des groupes conservateurs. Ils s'effrayaient vaguement, n'ayant jamais eu, avec leurs étroits cerveaux, en toute l'agitation puissante de la vie, d'objectif qu'un petit coin de paix que d'autres défendraient pour

eux, de désir ensuite que de soustraire leurs fils au labour et à l'énergie de la lutte, en les casant dans des bureaux. Il y avait là une race usée, finie, qu'effarait à juste titre le flot montant de la démocratie élargissant sa place au soleil.

En même temps, la boulangerie coopérative, ruinant les patrons boulangers, effrayait aussi les autres corps de métier; car on parlait d'une boucherie coopérative; et la bourgeoisie, déjà scindée en deux, prolongeait les scissions à l'infini, des riches aux pauvres, des oisifs aux travailleurs, tous n'ayant qu'un but, tout l'effort de leur intellect tendu vers l'argent. C'était un malaise vague, chacun cherchant, sans savoir de quel côté se tourner, la forme politique qui donnerait satisfaction à ses besoins, tous à la merci de la première réaction, de l'inconnu qui passerait demain.

— Bah! disait Mersolles, les partis sont en tel désarroi que nul ne peut compter sur personne. Savez-vous comment cela va finir? Je crois que le mouvement est près de se dessiner. Les deux grands partis, les deux seuls qui soient éternellement vrais, le parti de ceux qui ont et le parti de ceux qui n'ont pas, semblent à la vérité inextricablement enchevêtrés. Il y a des virtuoses du parti conservateur qui font d'étranges besognes; mais les divisions apparentes se fondent, les alliances hétéroclites se dessoudent d'elles-mêmes; les grandes lignes simples des nécessaires démarcations se rétablissent. Il se fera d'un côté, avec toute la masse conservatrice, une république compacte, homogène, une république pratique et bourgeoise, la république des intérêts; et à mesure que montera la menace du quatrième état, cette république se groupera davantage, par de réciproques concessions, finissant de plus en plus à tendre vers l'autorité, seule force réelle des masses. Tout sera prêt pour la lutte définitive alors, de part et d'autre: l'écrasement ou la révolution.

Cette situation, d'après lui, n'était pas particulière à la France. Tous les peuples en étaient là. Les bruits de guerre étaient de vains épouvantails dont les gouvernements usaient pour les besoins de leur cause. En réalité, chacun rentrait chez soi, faisait son examen de conscience, se recueillait.

La solidarité des travailleurs, depuis l'internationale, les nihilistes et les anarchistes, commençait à inspirer aux classes supérieures le sentiment de quelque solidarité analogue. La patrie représentait, non plus le coin de terre, mais l'union des intérêts; et au fond des lourds sacrifices consentis pour l'entretien des armées, se dissimulait de moins en moins l'arrière-pensée de disloquer, par le service militaire, les forces du quatrième état, et d'avoir, toujours prête, une digue infranchissable à lui opposer.

Rapet, son installation achevée, oublia son dégoût, ces misères, absorbé de nouveau par ses travaux. Après une période de découragement, il reprit, avec son habituelle passion, le rêve des vieux alchimistes. Son hypothèse de la matière une et de ses transformations l'amenait à la transmutation des métaux, à la fabrication de l'or.

C'était une conséquence logique. Il n'y avait à fixer que deux points : le corps immédiatement inférieur ou immédiatement supérieur à l'or, et l'agent nécessaire pour l'amener à l'état d'or ou pour l'y ramener.

Il s'agissait, en un mot, comme dans toutes les actions chimiques, d'imiter l'œuvre même de la nature, mais de l'imiter en ses résultats, non en ses lentes combinaisons. Dans la nature, le temps n'existait pas, mais l'œuvre. Le temps n'était qu'un composé d'actions successives s'ajoutant les unes aux autres. La même transformation pouvait, selon les milieux et les circonstances, demander des secondes ou des siècles ; et si le temps existait pour l'homme, l'homme, en revanche, avait la volonté. L'or, sans doute, au sein de la terre, ne s'élaborait qu'à travers des périodes considérables ; mais cela tenait à la lenteur des accumulations de la force, à la faiblesse et à la dispersion des courans telluriques, à l'obscurité peut-être ; et le chimiste, en son laboratoire, savait suppléer au temps par l'immédiate réunion des agens nécessaires, des auxiliaires de toute nature.

Dans son incertitude du métal à employer, Rapet essayait sur tous l'action de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, les alliages et les combinaisons, les volatilisations et les condensations. Car quels étaient les métaux qui, dans l'échelle des transmutations, suivaient ou précédaient l'or ? Peut-être les métaux, eux aussi, accomplissaient-ils, à travers l'infini du temps, un cycle, se transformant tous de l'un à l'autre, éternellement, passant du mercure au plomb, à l'argent, à l'or, pour revenir ensuite au mercure et, de nouveau, se fondre en quelque autre manifestation, quelque autre apparence de la matière, en des métalloïdes. De retrouver des traces de métaux dans les sèves des plantes et dans le sang des animaux, il entrevoyait, pour ces transmutations, le concours de toutes les forces de la vie universelle. Certes, le labour dont leur mystère serait pénétré n'était pas près d'aboutir. N'importe, il ne désespérait pas. La méthode, désormais, était trouvée ; l'expérimentation scientifique irait à pas lents, mais patients, mais sûrs. Puis, quelque coup du hasard, sans doute, abrègerait les temps.

Le rêve de faiseur d'or de Rapet, outre l'attirance de la découverte, l'appassionnement de la nature violée, était aguisé encore

de se rattacher à ses vagues conceptions humanitaires. Assurément, l'or, devenu banal, perdrait de sa valeur. Mais, il voyait, pendant de longues années, un pays possesseur du secret, riche, puissant par-dessus les autres restés dans l'ignorance. C'était de ce pays, alors, maître des destinées de l'univers, que rayonnaient partout la civilisation, la paix, la justice. L'or, fécondant l'effort de la science, créait les machines dont s'allégeait la musculature humaine ; il supprimait l'esclavage ; l'homme, par la surface de la terre, croisait ses bras sur la nature domptée travaillant pour lui. Et, cette évolution accomplie, l'or enfin commun, déprécié, inutile, la cupidité morte, les guerres éteintes, la lutte pour la vie abolie, s'ouvrait lentement sur le monde l'ère du bonheur universel.

Mersolles hochait la tête avec des sourires de doute.

Un jour qu'ils parlaient de ces choses, à ce mot de bonheur, il resta pensif un moment ; puis, lentement :

— Docteur, rendez-moi un service ?

— Quel ?

— J'ai besoin de poison.

— Du poison ?

— Oui, un poison sûr.

Rapet le regarda, dit simplement :

— Bien. De l'acide prussique ?

— Soit, dit Mersolles.

En lui, depuis la soirée d'octobre, dans le parc, se prolongeait, avec de cruelles alternatives, la bataille révélée par son double cri : un cri de colère contre Marcel, et un blasphème contre la décevante illusion de tout ce qui semblait pur et élevé.

Malgré le sophisme dont il cherchait à l'étouffer, le remords de son œuvre continuait de monter. Cette éducation, qu'il avait vue d'abord comme un acte de justice et de raison, comme l'accomplissement d'un devoir paternel, n'était plus qu'une œuvre de vengeance et de haine, qui, maintenant, retombait sur lui de tout son poids. Et cependant, Marcelle, qu'était-elle, cette petite, sinon une drôlesse ? Son fils l'avait prise, ensuite abandonnée. Et puis ? Une drôlesse ? Non, une femme. Dans un étrange sentiment, une jalousie, peut-être, qu'il ne voulait pas s'avouer, c'était toute l'ancienne souffrance retrouvée, accrue de la douloureuse et cinglante amertume de sa duperie, du regret définitif des dernières illusions envolées. Il avait cru se reprendre à la vie ; et la branche s'était rompue.

Il essayait de se redresser, de se refermer à nouveau dans son orgueil, comme un soldat blessé rebouclant sa cuirasse.

Il ne sortait plus, relégué, à une aile du château, dans une chambre où il accédait par la galerie des portraits. Souvent, dans un besoin de fuir sa pensée, de fuir sa propre vie, il s'arrêtait, contemplait, rêveur, les visages lointains de sa race. L'un montrait une armure de bataille, un autre un pourpoint. Il y avait des soldats et des courtisans, des ducs, des princes et des comtes. Et leur histoire, à mesure, se déroulait devant son esprit. Là, était Gontran, qui pillait les marchands aux portes du château et s'agenouillait devant son chapelain, ivre comme lui. Ici, Robert, qui tua trois femmes et fit mourir de chagrin la quatrième. Hugues qui, les jours de festin, incendiait un village pour éclairer son orgie.

Une ironie sanglante lui tombait de ces cadres immobiles, à lui, le vaincu d'une femme, rompu dès la première lutte, se réfugiant en une forteresse d'orgueil que le regard d'un enfant démantelait. Sa vie stérile était écrasée sous la grandeur du passé, sous le regard fier de ces faces où semblait écrite la hautaine devise des Mersolles : *Irre Mersolles, — Mersolles irre, — Oncques Mersolles*. Mais un charme, pourtant, se dégageait de l'enveloppement de ce passé, le charme d'un souvenir d'enfance, quelque chose d'une glorieuse patrie lointaine. Le moyen âge artistique complétait là sa physionomie. Il revoyait les combats fougueux, les cruautés, et aussi les contes naïfs dont se berçaient les esprits. En eux alors, étrangement, il retrouvait des candeurs sous des brutalités, des fois obscures germées sous les armures. Il les voyait naïfs et ardents, bernés par des sortilèges et croyant aux démons; et, presque, il les eût enviés, regrettant la candeur des vieux fabliaux, la crédulité des rudes hommes d'armes, leur foi de simples.

De tous ces visages alors, celui de Jehan, qui se fit moine, prenait, dans la galerie, un relief plus lumineux, une clarté plus attirante. Et, singulièrement, une ressemblance lui apparaissait de lui à Jehan : la même barbe brune, sous une face pâlie au regard profond.

Le passé, qui déjà l'avait endormi en l'idéal bercement de l'art, continuait ainsi le labeur fécondé par les souffles du printemps et les ors mélancoliques de l'automne; et tandis que soufflait sur lui la tempête nouvelle des passions, les germes éveillés mûrissaient pour une moisson plus haute qu'il ne voyait pas encore.

Cependant, la maladie de Marcelle, en s'aggravant, le rejeta à des fluctuations. C'était, par momens, comme une intuition, chaque jour plus nette, que la candeur, la pureté de ces regards, la limpidité de cette voix, n'avaient pu mentir. Il se défendait contre cette pensée, mais elle l'enveloppait, l'assailait. Le nom de l'enfant lui remontait aux lèvres. Un intérêt demeura pour elle, malgré lui, se réveillait plus poignant. Un matin, enfin, il interrogea Rapt :

— Qu'a-t-elle donc? demanda-t-il d'un air détaché.

Le docteur haussa les bras :

— Je ne sais! On dirait qu'il y a en elle une souffrance morale intense, mais quelle? C'est une consommation lente, continue. Personne ne peut me renseigner. Les Louvain sont idiots.

Mersolles garda de cette réponse une angoisse. Il s'informa près de Louvain. Le régisseur le regarda avec des yeux éplorés, ne sachant que dire. Il secouait la tête, mimait en bégayant, avec des yeux où des peurs papillonnaient, la longue figure pâle de l'enfant, ses mains transparentes.

Lui, passait les heures à monter et à descendre de la salle à manger à la chambre de la malade. Toujours une inquiétude le ramenait; et toujours la joie factice qu'il affectait, l'air guilleret qu'il voulait prendre, étaient mis en déroute par la voix faible de l'enfant, une voix grêle comme était devenu tout son corps, par ses regards tristes, par ses mains diaphanes allongées sur le drap; et il se sauvait pour cacher son chagrin.

Mersolles, troublé, courba la tête, s'efforçant à des paroles consolantes, qui sonnaient amèrement à ses oreilles. Il se raidit contre un attendrissement, retourna à ses oscillations. Lorsqu'il avait, à des pensers odieux, à la vision de Marcelle s'abandonnant à son fils, touché le fond de sa désespérance, un besoin pourtant d'espérer se ranimait. Le désir de savoir le torturait. Mais toujours, après avoir résolu d'interroger Marcel, il demeurait silencieux, sans pouvoir élever les paroles jusqu'à ses lèvres, comme s'il eût redouté de laisser entrevoir quelque jalousie d'amour sénile. Au fond, il avait peur de savoir.

Seuls, les regards qu'il levait vers la fiole de poison remise par le docteur lui rendaient le calme pour un moment. La liqueur lui souriait d'un sourire grave aux lueurs amies. Par elle, il devenait plus fort que la souffrance, plus fort que la vie. De se sentir maître de sa douleur, de savoir que le jour où il le voudrait, le jour où elle lui serait devenue intolérable, il la pourrait détruire avec soi, dans un instant, elle s'atténuait, devenait presque irréelle, cessait d'être.

Aux éveils, le matin, il trouvait un repos relatif, comme si, une anémie cérébrale persistant, la rumeur de son mal se fût trouvée alentie. Mais le mal reprenait, avec les heures, une activité progressive; il surgissait, plus aigu, plus fréquent, finissait par ne plus s'interrompre, atteignant, le soir, à des violences de fièvre. Des souffles mauvais passaient sur lui. Les ciels vides retombaient de tout leur poids. Il revoyait les orgies de Raoul, de Bernard, les grands coups d'épée, les couvens mis à sac parmi le viol des nonnes, les meurtres qu'illuminaient les clartés des incendies. Des visions

se déroulaient comme d'éperdues tentations, criant autour de lui la chair éblouissante des femmes, le rire éternel des baisers. Les Dianes nues surgissaient, dépouillant leurs cadres, éployant des chevelures flambantes sur le marbre frissonnant des membres ; et il retrouvait en son cœur, aigu, douloureux comme une torsion brutale, le cri d'appel des débauches oubliées. Il rêvait de fuir, de se jeter par le monde avec ses millions, de conquérir la vie, d'enfourer sa pensée, de l'enliser jusqu'au néant en la folie furieuse des passions. Puis, quand ses regards étaient ramenés vers Jehan, si pâle en sa robe de bure indistincte, fondue au noir du tableau, le souvenir des fois anciennes le réenvahissait. Lui-même ainsi s'entrevoyait, en une cellule, pareil à un moine torturé par l'effort de sa pensée et la voulant sceller sous la pierre. L'âme tourmentée du moyen âge revivait en lui, avec son mysticisme du bien et du mal, avec ses débattemens entre Dieu et le Diable, comme sous les assauts de quelque indestructible atavisme. Il s'immobilisait, pensif, accablé d'une tristesse infinie de ne savoir, comme Jehan, prier, de ne pouvoir pleurer.

Il se sentait exilé et seul comme s'il n'eût été qu'une partie de lui-même cherchant vainement l'autre partie. Il lui semblait presque que l'œuvre de sa vie, qu'il avait pensée close, ne fût pas commencée, dût aboutir au contraire à quelque idéale fusion en un autre être dont il serait complété. Il avait en lui le fermentement du beau, demeuré de l'art dont sa pensée s'était environnée. Et les harmonies lointaines du bien, éveillées un moment dans son cœur, sous l'effleurement de l'éternel féminin, s'unissaient à elles pour tendre vers le vrai inaccessible.

Pendant des jours, un calme s'abaissait sur lui, un calme de mer qui, entre deux tempêtes, reprend son unité de grand lac. Puis sourdait à nouveau, venu parfois de l'insondable regard de la Joconde, de son sourire, de toute cette âme lointaine et voilée prenant, de l'infini où elle se recule, le charme abîmant des énigmes, l'instinct mystérieux de l'inconnu. Cet inconnu, troublant d'abord, quittait l'enveloppement des formes humaines, montait jusqu'à la sérénité des vierges, jusqu'à l'amour éperdu des Madeleines, tout l'être concentré en un regard, les corps envolés, l'âme seule jaillissant des profondeurs du cœur. Mais invinciblement, ces images, ces visions, s'achevaient, se fondaient en une seule, Marcelle. Et il retrouvait un désir plus ardent de la dépouiller de toute fange, de la savoir immaculée. Elle devinait le visible idéal où sa pensée se suspendait désespérément. De craindre qu'elle mourût, broyée par la vie, il redoutait, irrémédiable cette fois, sa dénégaration de tout ; il s'épouvantait de la vision du mal triomphant, de l'éternelle défaite de l'idéal par la matière, de l'œuvre

même de sa vie devenue vraie. Il tremblait que peut-être il ne se fût pas trompé.

Une nuit, il vit que la lumière restait allumée chez les Louvain. Une angoisse le retint à la fenêtre, hanté d'images funèbres. Et le matin, il descendit, entra chez Louvain.

Le régisseur, en bas, achevait, à grands efforts de bras, d'endosser un paletot dont le col demeurait retroussé. Mais, dans ses petits yeux vifs au-dessus de ses pommettes rouges, il avait le reflet des galtés anciennes. Une joie issait de tous les traits de sa face. Il balbutia, si ému qu'il en retrouvait son parler d'autrefois :

— A va ! A va bien !

Avec des mots entrecoupés, de petits rires nerveux, étranges en son visage de rude vigneron, il conta la nuit. Une fièvre terrible, ensuite un abattement si grand que l'enfant n'avait plus que le souffle. Puis, au jour, enfin, le docteur était parti rassuré ; et elle avait dormi des heures, très tranquille !

La détente des anxiétés de Louvain s'achevait. Il écrasa une larme au coin des yeux, et comme il sentait des mots s'étrangler dans sa gorge, il avait des gestes brusques, fouettant l'air de coups de poing, en homme qui veut se maîtriser, rester raisonnable. Mais il ne tenait plus en place, poussant presque le comte :

— Montez donc, montez donc ! Ça y fera du plaisir !

Grave, Mersolles entra dans la chambre de la jeune fille.

Du pied du lit, M^{me} Louvain se leva précipitamment, avança un fauteuil. Il resta debout, souriant, d'un sourire voulu, à la petite malade perdue dans le grand lit, si mince, si frêle, presque cireuse. Cette souffrance, cette faiblesse, élargissaient encore son charme attendrissant de vierge idéale. Le nimbe de ses cheveux s'arrondissait autour d'elle ainsi qu'un fond d'or. En son regard, que frappait le jour venant de la fenêtre, s'allumaient des lueurs, s'éveillait, à travers une douceur exquise, une joie de vivre ingénue. Un sourire lent, qui glissa sur ses lèvres minces, indiqua à Mersolles qu'elle lui était reconnaissante. Elle demeurait immobile, sans force. Seule, sa main qui était allongée sur le drap, l'air impalpable, immatérielle, eut un frémissement léger :

— Vous êtes guérie, mademoiselle, dit Mersolles. J'en suis heureux, bien heureux !

Elle sourit davantage, la joie de vivre plus précise en ses yeux plus clairs :

— Pas encore, monsieur le comte ! murmura-t-elle.

Sa voix était faible, lointaine, poignante.

Mais sa pensée semblait lui échapper, obéir encore à une activité de fièvre. Son regard glissait autour d'elle, sur les objets ; et un étonnement ravi les emplissait. Elle semblait reprendre posses-

sion des choses ambiantes, les retrouver après une longue absence. Par les vitres, elle aperçut des branches nues. Elle dit :

— Il fait froid ! Les arbres sont tristes !

— Oui, mon enfant, dit Mersolles.

Elle fit :

— Oh ! les oiseaux !

Puis :

— Alors, il n'y a plus de fleurs ?

Son petit front se plissait sous l'effort des ressouvenirs.

— Vite ! souffla Mersolles à Louvain, allez dans la serre... des fleurs !

Marcelle, déjà, reprenait, de sa douce voix chantante :

— Oh ! maman, comme tu es belle ! Tu as une robe de velours !

— C'est pour fêter ta guérison, dit M^{me} Louvain.

Elle fit, à petite voix, d'un cri d'enfant :

— Ah !

Puis, subitement grave, elle reprit :

— Et père ? Comme il doit s'ennuyer ! Je parie que tu ne penses jamais à le couvrir quand il sort ! Et le matin, comme Lucie doit faire de mauvais chocolat ! Il était temps que je revienne, pas, maman ?

— Lucie ? elle est partie, retournée à Paris.

— Ah !

Elle se tut, lassée de l'effort, tassa sa tête dans ses cheveux sur l'oreiller.

Mersolles, pour garder son sourire de bienveillance affectueuse, devait se raidir, mettre au fond de ses paupières la morsure de ses ongles. Toutes les confuses paternités, tous les sentimens doux et tendres de la vie, tout l'art et toute la poésie des choses gonflaient son cœur d'une poussée continue. Il enviait Louvain ; il aurait voulu soigner Marcelle, ne la quitter jamais, la veiller jour et nuit, pieusement, en son lit de malade. Devant la pureté attendrissante de ce regard qui ne pouvait mentir, toute sa détresse se fondait. Une joie immense l'envahissait, qui s'accrut tout à coup, nerveusement, de la lente coulée vers la chambre d'un rayon de soleil.

Louvain rentra, essoufflé. Il jeta sur le comte un regard timide, à cause du bouquet un peu gros. Mais Marcelle faisait : « Oh ! » longuement, les yeux radieux, les mains tendues. Ce fut tout ce qu'elle put dire, les regardant tous trois l'un après l'autre. Puis la mère l'ayant soulevée sur l'oreiller, elle enfouit son visage dans les fleurs, les yeux clos.

Son regard, quand elle le releva, vacillait d'une ivresse. Elle dit :

— Comme vous êtes bons !

Puis, sans transition, par une naturelle association d'idées entre les fleurs et quelque autre jolie chose ressouvenue, elle reprit :

— Et Marthe ? maman.

— Elle est venue hier.

— Ah ! Il faut vite lui dire que je suis guérie. Comme elle a dû être inquiète ! Alors j'ai été bien malade ?

— Oui, mais c'est fini !

— Alors, il y a longtemps ?.. Et le bon docteur, il me semble que je l'ai vu ?

— Oui, oui ! D'ailleurs tout le monde est venu te voir !

Et la mère cita : M^{me} Majusté, M^{me} Jobé, M^{me} Dampierre, la sous-préfète aussi.

M^{me} Louvain se retournait vers Mersolles, dans un orgueil.

A chaque nom, Marcelle faisait : « Ah ! » de sa petite voix faible.

— Et les bonnes sœurs ?

— Oui, la supérieure est venue.

— Ah !

Elle reprit :

— J'étais donc bien, bien malade ?

— Comme ça, dit Louvain, dam ! oui, un peu !

— Alors vous étiez tourmentés ? Vous aviez de la peine ? Mais à présent vous êtes contents, n'est-ce pas ? Moi aussi...

Elle hésita, le regard perdu, une ombre subite sur sa face. Mais ses yeux se reportèrent sur les fleurs, puis vers la fenêtre, sur le ciel ; elle reprit sa sérénité, acheva d'un effort, avec un sourire :

— Moi aussi, je suis contente.

Mersolles se leva, prit congé.

Il emportait de cette scène un apaisement subit. Il se renfermait en une douceur, s'efforçant de ne plus retomber à la hantise de ses pensées, la vie apparue d'une simplicité rassérénante. Nul besoin de savoir ne le tourmentait plus, ou plutôt, il savait. Et son esprit se recueillait en ce calme, comme si une lassitude l'eût empêché de se réjouir autant qu'il l'aurait cru, comme si, avant de se laisser entraîner à des vouloirs nouveaux il avait dû reprendre des forces, attendre que des heures aient coulé sur sa pensée ; tandis que, tout au fond de lui-même, en son cœur qu'éclairait le sourire attendrissant de Marcelle, recommençait de poindre une espérance lente, l'espérance de retourner sur sa vie, comme retourne sur ses pas, vers des clartés, un voyageur égaré, quand vient la nuit.

Pendant, la maladie de Marcelle amenait Marthe au château plus souvent. Un soir, comme elle retournait, il surgit devant elle,

sur la route. Il se montra très correct, s'informant de son amie. Ils n'étaient pas seuls d'ailleurs. Un paysan les rejoignait, une figure farouche déjà entrevue par les bois, du côté de Monsigny. Il s'arrêta à quelques pas, indécis, l'air mauvais :

— Veux-tu te sauver, espèce d'idiot, dit Marcel.

L'idiot au contraire s'avança, ses longs bras ballans, les yeux allumés d'une colère.

— Pierre ! dit Marthe gravement.

Il reprit un air soumis, méfiant encore de l'homme.

— Comment ! dit Marcel, vous le connaissez ?

Elle ne répondit pas. L'homme s'informait d'une voix rude :

— Ça va, à la maison ?

— Oui, et toi ?

Il eut un geste vague, un rire bestial. Puis, après un silence, un nouveau regard vers Marcel qui le dévisageait curieusement, du haut de son monocle. Il s'éloigna, sans se retourner, à grandes enjambées.

Marthe hésita un moment, puis elle laissa tomber :

— C'est mon frère !

— Ah ! fit Marcel. Je vous demande pardon, mademoiselle, de mon indiscretion bien involontaire.

Elle esquissa un salut, et tranquille, elle reprit sa route, regardant autour d'elle l'abaissement de la nuit.

— Marthe !.. je vous en prie ?

Il l'accompagna :

— Marthe, si vous saviez ce que je souffre à vous voir malheureuse. Ne vous défendez pas, je sais. Mais aussi, ne savez-vous pas, vous, combien vous êtes belle, et qu'un de vos sourires vaut une fortune ?..

Elle allait du même pas, sans émoi :

— Je vous prie, dit-elle. Je désire que l'on ne nous voie pas ensemble.

Il s'obstina, un peu nerveux :

— Soit, mais je veux vous revoir, vous parler. Dites-moi quand vous reviendrez ?

Elle l'enveloppa du regard sombre, indéfinissable, de ses yeux de violette, puis simplement, en secouant la tête :

— Je n'ai rien à vous répondre !

Elle s'éloigna plus vite. Il fit un pas pour la rejoindre, dit encore :

— Marthe ?..

Mais il demeura, hésitant, dominé par le calme de la jeune fille.

Quand la silhouette de Marthe eut disparu au tournant de la route, Marcel eut un geste violent ; puis il rentra vers le château,

arrachant, çà et là, à quelque arbre penchant les branches sur la route, des poignées de ramilles sèches, rageusement.

Le lendemain, vers une heure, Ravail, en allant chez Thomassin, aperçut François dans la cour de l'auberge. Il tirait de sa voiture, caché sous de la paille, un chevreuil qu'il avait pris au collet. Et, comme on remisait la bête justement, dans une écurie vide, le procureur et le gendarme, qui sortaient de déjeuner, les surprirent. Morlaix passa gravement, sans regarder ; Marigot, intéressé, s'approcha ; il fit prix avec Thomassin pour un cuissot qu'il enverrait à Dampierre.

Tandis qu'il s'éloignait, un gros rire secoua le ventre de l'hôtelier. François se mordait la lèvre, encore penaud de n'avoir pas prévu, en venant à cette heure-là, la possibilité d'une rencontre.

— Moi, j'aime ça ! dit Ravail, au moins, avec lui, c'est franc !

Mais, comme son regard, qui avait suivi le gendarme jusqu'à la rue, où le procureur l'attendait en tirant de son cigare des bouffées majestueuses, s'attardait sur des silhouettes de wagons, un train entré en gare depuis un moment, il vit Marthe accourir.

— Qu'est-ce qu'il y a ! fit-il rudement.

— Viens ! ordonna-t-elle.

Il la suivit, vaguement inquiet. Alors dehors, elle dit simplement :

— C'est un inspecteur !

Tous deux allongèrent le pas, silencieux, respirant vite.

Dans le bureau, Ravail trouva l'inspecteur déjà penché sur des registres. Il se tint debout, découvert. L'inspecteur lui jeta seulement un coup d'œil, reprit son travail. Peu à peu, il commença de parler, demandant un renseignement, un autre registre, quelque pièce, d'un mot sec. Ravail se précipitait. Il était devenu très pâle, redoutant la découverte de quelque irrégularité. Et, en effet, à deux reprises, coup sur coup, l'inspecteur en signala, de son ton bref, sans insister, en homme qui s'y attendait.

Marthe, à l'autre bout du bureau, se tenait debout près de sa mère ; et tous trois, une menace vague les enveloppait, appesantie par la pièce, dégagée des piles de registres, des cartons alignés dans les casiers. Bientôt, à des questions, Ravail balbutia, courbé vers des chiffres, se perdit dans des explications. Ce fut une déroute. M^{me} Ravail se laissa tomber sur une chaise, voyant les genoux de son mari agités d'un léger tremblement et, en même temps, la rougeur de ses habituels coups de violence envahir ses pommettes.

— Montrez-moi le matériel ! dit l'inspecteur.

Il se leva, sortit, suivi de Ravail.

— Va, Marthe ! dit la mère.

Mais Marthe secoua la tête. Elles échangèrent un regard dé couragé. C'était la fin. La jeune fille alla sur la porte, le corsage gonflé de souffles, ses regards assombris perdus au loin. Une heure s'écoula, interminable, grosse d'angoisses. Enfin les deux hommes reparurent, l'inspecteur toujours cassant, l'air sûr de son affaire, menant rondement la besogne, Ravail pâle, remuant les muscles des joues. L'inspecteur se replaça au bureau, se mit à écrire, posément, donnant, de temps à autre, un grand tour de main pour une majuscule. Ravail s'approcha, commença timidement.

— Monsieur l'inspecteur...

Mais un orgueil lui barra la gorge. Il se tut, avalant avec effort sa salive, le regard tourné vers sa femme.

M^{me} Ravail se redressait sur sa chaise, peu à peu, les yeux étranges, terrifiée de ces lignes qui s'ajoutaient les unes aux autres, sur le papier. Elle se leva, parla de ses enfans, des charges écrasantes de leur ménage. Ils étaient perdus, si on leur imposait un changement. L'inspecteur la laissait aller. Il parapha, relut :

— Moi, déclara-t-il, je constate, voilà tout. L'administration fera ce qu'elle voudra. Ce n'est pas mon affaire !

Froidement, il s'informa de l'heure du train, consulta l'horloge ; et priant Ravail de ne pas se déranger, il salua, se promena sur le quai, les mains derrière le dos.

La visite de l'inspecteur, la menace suspendue sur la tête des Ravail fut connue dans la ville le soir même. Dans la crainte de leur prochain départ, d'un renvoi peut-être du chef de station, des créanciers s'épouvaient. Les fournisseurs fermèrent le crédit ; puis l'épicier, le boucher, vinrent réclamer de l'argent. Ravail, pris de folie furieuse, acheva de casser les meubles ; tandis que la femme, ses derniers ressorts brisés définitivement, pleurait, silencieuse, tout le jour.

M^{me} Ravail, pourtant, se décida à aller voir l'abbé Bourette. Elle rapporta vingt francs ; et, pendant près d'une semaine, ils purent manger. Marthe, de son côté, accepta l'argent de Marcelle, toutes ses économies. Ils atteignirent ainsi la fin du mois, où une bataille recommença, lorsque Ravail eut touché son traitement.

Mais des échéances arrivaient, des billets signés à Thomassin, des assignations lancées par les fournisseurs. Un mardi, ils furent à bout, descendus au fond de leur misère.

Ce soir-là, vers cinq heures, Marthe, en rentrant, jeta à sa mère un billet de cinq cents francs. M^{me} Ravail sursauta :

— C'est Louvain ? demanda-t-elle.

Marthe fit oui, de la tête.

Mais justement Louvain parut. Il était revenu voir la mère, sans pouvoir la décider à quitter sa baraque. Il avait voulu dire bonjour

en passant ; et, en même temps, il apportait quelque chose de la part de Marcelle, un peu d'argent. Sa mission remplie, devant le silence tombé, au milieu de l'angoisse subite des deux femmes, Louvain, gêné, tapa des pieds deux ou trois fois en tournant, déclara qu'il s'en retournait à cause de la nuit.

M^{me} Ravail fit un effort, le remercia.

Et, tout de suite, se retournant vers sa fille d'un air épouvanté :

— Alors ? dit-elle. Cet argent?..

Marthe détourna la tête.

D'un geste violent, M^{me} Ravail alla à elle, la chercha au fond des yeux, éperdue, dans une détresse nouvelle de sa maternité. Et elle supplia, l'enveloppant de toute la protection instinctive de ses bras :

— Marthe ! Marthe !

— Il n'est plus temps, dit Marthe, sombre.

On venait. Les deux femmes se turent, pâles, immobiles, pareilles à deux statues. C'était Ravail. Il s'informa s'il y avait, ce soir-là, quelque chose à manger. Il y avait de la soupe. La mère s'enfuit dans la cuisine.

A table, Marthe posément annonça qu'elle avait trouvé une situation, une place d'institutrice, dans une famille, à Paris. Elle partirait la semaine suivante. Ravail, surpris, ouvrait de grands yeux ; puis il se frotta les mains demandant des détails. Marthe lui promettait de l'argent, sur ses économies, en fille sûre de ce qu'elle avance ; et lui se réjouissait, évoquait des possibilités, un mariage. Qui savait ? Jolie comme elle l'était, s'il y avait un frère, des amis ! Les hasards de la vie étaient si grands. Il était comme ébloui par avance de quelque fortune inespérée, imaginant la famille tirée par Marthe de sa longue misère.

Ses visions d'avenir tombaient sur les deux femmes redevenues muettes, sinistrement.

Lorsqu'elles se retrouvèrent seules, tragique, la mère demanda :

— Alors, c'est vrai ? Tu pars ?

— Oui, mère !

Elle ajouta, sans un frémissement dans la voix :

— Avec monsieur Marcel.

M^{me} Ravail s'affaissa, la tête subitement branlante. Elle comprit qu'un sacrifice immense s'accomplissait. Dans sa douleur, parmi la débâcle de son sens moral, elle regretta amèrement, cruellement, de ne l'avoir pas elle-même accompli autrefois. Elle éclata en sanglots, la poitrine convulsée d'une dernière lutte désespérée. Puis elle serra sur son cœur Mathilde, la dernière née, si chétive et déjà triste ; ses regards cherchèrent les deux petites,

qui jouaient par la salle à manger. Et Marthe, farouche, abîmée, lui apparut héroïque, grande comme le monde.

— Dieu nous jugera ! gémit-elle.

— Dieu ? douta l'enfant, les yeux levés.

XV.

Ce matin-là, un dimanche, comme Louvain venait de conduire sa femme jusqu'à l'église, dans la charrette anglaise, Marival lui apprit une nouvelle dont il demeura saisi. Rigault, le clerc de Majusté, avait disparu, parti on ne savait où, filé avec la caisse.

Louvain avait chez le notaire vingt mille francs. Il se hâta vers la maison de Majusté. La maison était close ; un rassemblement bouchait la porte ; des paysans pâles, les mains aux poches sous la blouse, contenant des menaces dans un espoir que tout ne fût pas perdu. Ils écoutaient avec des airs mornes Cliquet, nu-tête, les cheveux au vent, expliquer un système de coffre-fort qui mettait l'argent à l'abri des voleurs. Louvain ne put rien apprendre de précis. Il revint, comptant obtenir des renseignements chez Dampierre, à cause des relations du pharmacien avec Marigot. Aux seuils des boutiques, des groupes discutaient l'événement ; les chiffres grossissaient à mesure ; on parlait de sommes énormes. Dans la pharmacie, Dampierre était blême comme s'il se fût trouvé sous le coup de lumière de ses bocal. Cette aventure, c'était la dot de sa fille compromise. Mais lui non plus ne savait rien. Il levait de grands bras désespérés, sa calotte rejetée sur la nuque, parce que le gland lui dansait devant la figure à chaque mouvement. Louvain sortit, erra sur la place, devant l'église. L'inquiétude croissait. La maison close du notaire laissait redouter un suicide. En même temps, l'histoire s'amplifiait. On disait M^{me} Majusté partie avec le clerc. Tout à l'heure, M^{me} Chaigne, en remontant dans sa voiture, avait déclaré :

— Cela ne m'étonne pas, je l'avais toujours dit !

Un intérêt plus vif s'éveillait ; pour les indifférens, l'événement devenait gai, tournait au comique. Jobé, pourtant, le receveur des postes, émettait des doutes malgré les regards mauvais de sa femme, lorsqu'une paysanne du marché, se levant de derrière ses paniers de légumes, s'approcha, affirmant qu'elle avait vu M^{me} Majusté prendre le train à Monsigny, deux jours avant.

— Vous êtes sûre ? demanda-t-on. Vous la connaissez bien ?

— Tiens ! tous les dimanches, je la voyais aller à la messe, comme je vous vois !

Machinalement, Louvain se dirigea vers la gare. Ravail était chez

Thomassin. Lui avait vu Rigault monter en wagon. C'était le jour même où Marthe, le matin, était partie pour Paris, pour sa place d'institutrice. Même il assurait s'être douté de quelque chose, avoir dit à sa femme : « Il y aura du coton ! » Depuis le matin, il exploitait l'affaire savamment, avec des réticences subites, des gestes et des clignemens d'yeux de gaillard qui en sait plus qu'il ne veut dire. Il dissimulait mal, d'ailleurs, une joie de cette aventure, dans sa haine des bourgeois, des gens qui ont de l'argent et qui le placent. Et, au milieu des voituriers, des ouvriers attablés, il déclarait que c'était bien fait. Les autres écoutaient, le menton dans la main, en hochant la tête. De temps à autre, il prenait l'un d'eux à partie, voulant une approbation ; mais l'homme, gêné, mettait le nez dans son verre, se détournait pour cracher sur le carreau ; tandis que Thomassin, sur le seuil, regardait au dehors, partagé entre un respect des idées de ses cliens et une crainte de la police. Alors, comme Ravail, de plus en plus ivre, criait que l'argent appartenait au peuple, de même que l'argent de la compagnie et des actionnaires devait revenir à lui et à ses employés, Louvain, cette fois, haussa les épaules et s'en retourna.

Il passa devant la caserne. Un gendarme qui fumait sa pipe, en tenue d'écurie, assis sur la borne de la porte cochère, lui avoua que personne ne savait rien. Un moment, il piétina, la tête baissée, les mains au fond des poches de son paletot. Puis il se décida, se rendit chez Morlaix. Le procureur, très affairé, le reçut à la hâte entre deux portes, en conciliabule avec Marigot. Il ne voulait pas parler d'abord, se boutonnant dans le secret professionnel ; mais une joie si intense rosait sa face, entre ses favoris flambans, qu'il finit par se livrer. Oui, certainement, il y avait eu des sommes emportées. C'était grave, très grave, une affaire qui en valait la peine. Néanmoins, l'on pouvait se rassurer. La justice agirait. L'enquête était commencée.

Louvain redescendit, de plus en plus inquiet. En bas, il trouva sa femme, sortie de la messe, venue à sa recherche. Elle était blême, les traits ravagés d'une peur. Et, dès qu'ils se furent abordés, elle s'abandonna à un désespoir. Mais, comme elle accusait son mari, lui reprochant d'avoir confié au notaire une somme aussi forte, lui qui allait au cercle, qui était du conseil municipal, un homme enfin qui devait savoir les choses, Louvain riposta, lui jetant à la figure son propre aveuglement, ses relations avec M^{me} Majusté, dont elle était si fière. Ils se turent, de peur d'aller trop loin, sous la colère injuste de cet argent perdu, puis ils virent la vieille Louvain, à l'angle de sa mesure, courbée sur son bâton, la tête branlante. Elle devinait leur perte ; elle ricana, criant :

— C'est bien fait !

Ils partirent, la tête basse ; tandis qu'elle demeurait là, avec son rire mauvais, les regardant s'éloigner épeurés d'elle, de son air de sorcière prophétisant des malheurs.

En arrivant au château, le régisseur, se rappelant que le comte de Mersolles était intéressé dans l'affaire, monta le prévenir.

Mersolles eut une grande surprise. Lorsqu'il sut que le notaire demeurait invisible, une pensée lui vint. Après déjeuner, il fit atteler, se rendit à Monsigny. A la porte du pavillon, en effet, Mersolles reconnut la voiture du notaire. Et Majusté précisément sortait de la cour, prêt à repartir.

En apercevant le comte, il prit un air dégagé, vint le saluer :

— Vous savez l'histoire ? J'ignore encore où j'en suis ! Mais ce n'est rien, ce n'est rien : on retrouvera Rigault !

— En effet, dit Mersolles, je viens d'apprendre...

Une inquiétude passa dans les yeux de Majusté. Mais il fit un effort, reprit presque gaiement :

— Heureusement, ma femme n'est pas là ! Elle est à Paris, chez sa tante.

Mersolles le regarda attentivement. Le notaire avait achevé de vieillir d'un seul coup, le front raviné, le regard éteint. Il poursuivit :

— Oui, oui, cette chère petite, elle ne sait rien ; elle s'amuse. Elle va au théâtre. Elle m'a écrit. Elle veut que je vende ma charge, que nous allions habiter Paris ! Oh ! une fois sorti d'embarras, je vendrai. Il faut être raisonnable ! Ce n'est pas gai ici pour une jeune femme.

Héroïque, il se haussa à une gaité navrante :

— Hé ! hé ! moi aussi, je veux me reposer, prendre du bon temps. Je me sens déjà redevenir jeune rien que d'y penser !

Puis, brusquement, changeant d'attitude, retrouvant son air grave d'homme en affaires :

— Monsieur le comte, dit-il, j'avais l'intention de vous parler, je voulais aller chez vous !

Mersolles jeta les guides au groom, descendit de voiture. Tous deux entrèrent dans le pavillon :

— Voyons ! dit Mersolles s'asseyant dans un fauteuil. J'ai deux cent mille francs chez vous, environ ?

— Monsieur le comte, dit Majusté, depuis deux siècles, nous sommes notaires, de père en fils. Jamais un Majusté n'a failli. Ma fortune personnelle, cette propriété, peuvent combler une partie du déficit. Je me fais fort de tout reconstituer, à deux cent mille francs près. Si vous vouliez me donner du temps, je pourrais faire face à la situation. Car, aujourd'hui, demain, tous ceux qui m'ont confié des fonds vont assiéger ma porte.

— Parfaitement! dit Mersolles; j'étais venu vous offrir mes services.

— Ah! monsieur le comte! dit Majusté, lui serrant les mains.

Mais, après cette courte joie, il s'effondra sur un fauteuil, sa volonté en déroute, lamentable comme un pantin brisé. Et un sanglot ploya ses épaules.

— Voyons, s'écria Mersolles, remettez-vous; puisque je réponds de tout!

— Oui, oui, balbutia Majusté. Je vous suis bien reconnaissant. Vous me sauvez! seulement, voyez-vous, toutes ces secousses!..

Sa pensée s'acheva par des gestes, dans l'étranglement de sa gorge. Malgré son effort, il ne put se dominer. Rassuré sur l'honneur du notariat, une autre douleur lui remontait plus haute, plus poignante. Il n'y tenait plus, le cœur trop gonflé, oubliant son héroïsme de tout à l'heure. Alors il se lâcha, en phrases entrecoupées :

— Vous ne savez pas tout, vous ne pouvez pas savoir? Rigault, un employé si ponctuel! Il faisait du spiritisme avec ma femme. Toutes ces histoires de tables, ça m'amusait. Elle ne pouvait rien sans lui, parce qu'il était médium. Des fois, on éteignait les bougies. Ils voyaient des choses curieuses. Moi, je ne voyais rien! Personne ne se serait douté, non, personne! Alors, maintenant, je ne sais pas! J'ai peur qu'elle ne soit complice. De tous côtés, c'est le déshonneur. Si on arrête le clerc, il la dénoncera. D'un autre côté, c'est peut-être le seul moyen de la ravoïr!.. parce qu'elle est partie, oui, vous ne le croyez peut-être pas? elle est partie avec lui! Elle, voyez-vous, c'est une enfant! Elle n'a pas plus de volonté qu'une poupée. Si vous saviez comme elle était bonne, comme elle était gentille pour moi quand elle voulait. Il faut que ce gre-din-là lui ait tourné la tête. Puis ça l'a détraquée, ces histoires! C'est de la folie! Comment voulez-vous admettre cela, des morts qui viennent frapper dans les tables? Il a dû lui souffler de mauvais conseils, lui faire ordonner cela par de soi-disant esprits! L'abbé Bourette avait bien raison!

Il s'apitoya sur sa femme. Il souffrait pour elle, la voyant malheureuse, avec sa claire conviction que le bonheur n'était que dans la règle. Oui, elle regrettait déjà. Car enfin il était bon pour elle. Elle était son enfant. Elle avait fait un coup de tête, une folie. A présent, sans doute, elle pleurait. Et il avoua le motif de sa présence au pavillon. Il avait pensé la trouver là, cachée, honteuse. Cette espérance lui avait été si poignante qu'elle avait passé avant le souci de ses affaires. Mais il se désespérait, pris d'une terreur qu'elle n'osât pas revenir. Elle avait peur, peut-être! Les gens

étaient si méchants ! Pourtant, personne ne savait rien ! Puis, qu'est-ce que cela faisait ? Lui, vendrait sa charge. Ils habiteraient ailleurs !

Mersolles le laissait aller, l'esprit abîmé sur toute l'immense misère du cœur humain. Majusté reprit, se levant fébrilement :

— Tenez ! monsieur le comte, vous allez voir. Elle va revenir ! Si elle ne devait pas revenir, elle aurait emporté ses petites affaires. Ce matin, j'ai fureté partout...

Il entraîna Mersolles vers un cabinet, lui montra un désordre de robes, d'effets : des peignoirs de satin, des matinées, des chemises de soie.

— Je ne lui savais pas cela, dit-il. Elle l'achetait en cachette sur ses économies. Nous autres, les vieilles gens, nous ne comprenons pas, nous grondons ; alors la pauvre se cachait de moi. Oui, c'est bien à elle, voyez-vous, voilà son chiffre ! Vous pensez ; elle, si coquette, elle n'aurait pas abandonné ces jolies choses. Elle va revenir ! N'est-ce pas, monsieur le comte ?

Mersolles ne répondit pas tout de suite, absorbé depuis un moment dans une singulière contemplation. Là, à la débâcle, sur une table, étaient des bijoux anciens. Et il les reconnaissait : des bijoux de famille venus de la vitrine de son cabinet de travail, dans le pavillon du fond du parc.

— Oui, dit-il en sursautant ; sans doute, elle reviendra.

De cet encouragement, une exubérance d'espoir reprit Majusté. Il bégayait presque. Il s'attendrissait par avance, se forgeait une petite vie nouvelle. Ils pouvaient habiter là, à Monsigny, tous deux. Ce serait très gentil. Elle n'aurait plus besoin de se cacher pour acheter de jolies choses. Elle aurait tout ce qu'elle voudrait. Il la voyait arrêtant sur lui ses regards si doux, retrouvant ses sourires caressants d'autrefois qui lui faisaient tant de bien. Elle l'aimerait, de le rencontrer si bon pour elle, à présent qu'il savait. Et lui, répondrait : Non, c'est toi qui es bonne d'avoir eu pitié du vieux bonhomme, d'être revenue mettre du soleil dans sa vie.

En regardant Mersolles, un souvenir traversa l'esprit du notaire. Le comte, lui, avait tué sa femme. Ce rapprochement des deux situations le démonta, interrompit son flux de paroles. Mais il revit en sa pensée l'image de Lucienne. Ce n'était pas la même chose ! La comtesse, bien ; mais Lucienne !

— Vous êtes sûr, demanda Mersolles lentement, qu'elle est partie avec Rigault ?

— Hélas ! dit Majusté ; elle m'a laissé une lettre.

Il l'avait sur lui, la tâte dans sa poche. Mais déjà une autre idée le troublait. Qui savait, pendant qu'il s'attardait là, à Monsigny, si

une autre lettre n'était pas arrivée à l'étude? Il revint dans le salon, cherchant du regard son chapeau. Et, tout en allant, en tournant sur lui-même à pas pressés, des souvenirs l'envahissaient en foule. Il montrait à Mersolles des clous qu'ils avaient plantés ensemble, des tentures qu'elle-même avait posées. Il se rappelait des mots qu'elle avait dits, les répétait avec des attendrissemens de mère aux bégaiemens de son enfant. Puis, brusquement, ayant enfin découvert son chapeau, en évidence au milieu de la pièce, il déclara :

— Je retourne à l'étude. Je vais travailler à débrouiller la situation. Alors je ne m'occupe pas de vous; c'est entendu? Oh! tout ira bien, vous verrez! Merci, n'est-ce pas, merci!

Mersolles rentra accablé. L'image de Marcel encore surgissait du fond de ce désastre. Il demeurait sans surprise, se rappelant des faits; et déjà, deux années avant, il avait soupçonné quelque aventure entre lui et la femme du notaire. Mais ce qui le hantait surtout, était le rapprochement entre Majusté et lui-même, entre cet aveuglement d'être simple et bon que l'on berna, et sa colère à lui. Il se sentait arrivé à un tel état d'oscillation et de découragement que l'amour du notaire, le besoin de pardon dont tout le cœur de ce vieil homme était plein n'éveillait en lui nulle amère raillerie. Il ne concluait plus, comme autrefois, au droit de justice du mari. Des doutes l'envahissaient. Singulièrement, par-dessus son orgueil lointain, montait le pressentiment de quelque chose qui, peut-être, fût meilleur que la haine. Le notaire lui devenait touchant. Il trouvait dans sa bêtise même, dans son immense indulgence pour la femme adultère, une grandeur. Il s'imaginait lui-même, autrefois, pardonnant. Des visions nouvelles se déroulaient; il voyait sa vie reprise, les rancunes apaisées par le temps, s'accomplissant maintenant en la sérénité de joies familiales.

Véritablement, il sentait qu'il eût pu pardonner s'il l'avait voulu. Le pardon lui aurait été doux. Il se rappelait des regrets amers, des désespoirs profonds, à certaines heures troubles du début, alors que l'amour encore survivait à sa vengeance. Il comprenait confusément qu'un orgueil, et non la seule douleur, l'avait poussé, l'orgueil du nom, de la race, et que la devise hautaine des Mersolles avait pesé sur lui. Son œuvre n'avait été qu'orgueil. Orgueil, sa vengeance, orgueil la souffrance qu'il s'était faite, orgueil la stérilité désespérée de ses jours mauvais. Et le résultat était le mal pour lui, le mal pour les autres! La vie était ravagée autour de lui par Marcel lâché sur elle. Encore, il ne savait pas tout, sans doute!

De plus en plus, un besoin d'être bon l'envahissait. L'instinct qui

avait poussé Mersolles vers la détresse du notaire allait s'élargissant, amenait un désir de faire de sa fortune un emploi utile et qui fût réparateur. Il imaginait de détruire ce qu'il avait produit, de reprendre Marcel, de le retirer de la vie en laquelle il l'avait jeté, de lui créer quelque rôle dans le labour universel.

A cause de l'action démoralisatrice qu'il devinait exercée sur elle par son fils, M^{me} Majusté, au lieu d'accroître son mépris de la femme, lui inspirait au contraire une pitié. Il voyait la femme, selon les idées de Rapet, dévoyée dans l'état social actuel, un enfant malade dont seule la faute de l'homme faisait la maladie, un être fait, non pour la fougue malsaine des passions, mais pour le charme radieux du foyer. Elle était ainsi que l'art, dont s'enseueillait la matérialité des choses. Elle mettait la douceur d'un rêve parmi la rudesse de la vie ; elle était la poésie, l'amour. Elle était le lien dont se liait l'homme à l'enfant, le passé à l'avenir, formant la chaîne éternelle des êtres. Elle était l'anneau d'or de cette chaîne qui, pour être trop ouvragé, ciselé, fouillé, tourmenté, arrivait à se rompre.

L'œuvre de nature lui paraissait belle et pure. La femme, enfant, surgissait de la famille comme une floraison éblouissante. Elle avait dans ses regards la candeur des ciels, dans son teint le rayonnement de radieuses clartés, sur ses lèvres la fleur étincelante du sourire pareille à une flamme. Tout son cœur n'était qu'une immense charité, un besoin de donner. Son baiser était l'harmonie suprême en laquelle se confondaient l'harmonie du corps et l'harmonie du cœur ; son amour une chose chaste, très grande, sacrée. Mais la société passait sur elle. L'homme venait. De même qu'un écolier vicieux, il feuilletait le livre merveilleux de la femme sans voir la riche moisson des sentimens élevés. Comme un enfant lâché par des jardins, il piétinait toutes les merveilleuses floraisons, s'étonnait ensuite de la pourriture engendrée par son massacre et de voir, de cette pourriture, monter des ronces et des orties.

L'homme déformait l'œuvre. Et cette œuvre, il la voyait incarnée par Marcelle, sortie du labour normal et patient des races saines. A présent, il savait. Cet être, si pur, si aimant, si ignorant du mal, s'était heurté à Marcel ; et il était revenu meurtri, comme un papillon dont un enfant brisa les ailes, comme une fleur froissée par une main rude. La jeune fille lui apparaissait ainsi que l'idéal broyé par la matérialité, un moment couché sous l'épouvantement des forces aveugles, ensuite se relevant, reprenant son essor, vaincu, vivant, lumineux. De jour en jour, des couleurs s'avaient sur la pâleur de ses joues, à mesure que s'abaissaient plus près de terre les soleils jetant plus puissantes les ramures des grands arbres ; et il retrouvait, de l'été précédent, le sens

des grandes harmonies ambiantes en lesquelles elle se fondait. Le mystère trouble dont, un moment, avaient frissonné dans son être d'imprécis levains d'amour, s'était apaisé. Il demeurait sans lutte, sans désirs et sans rêves, dans une joie sereine, profonde et grave, de la voir se reprendre à la vie, pareille à un astre voilé qui se rallume plus éclatant.

De sa foi en elle retrouvée, son esprit se reposait. Son cœur, devenu plus simple, reprenait un intérêt aux choses simples de la vie. Il se sentait plus près de ceux qui l'entournaient; il s'intéressait à ses fermiers, aux histoires de Louvain; il souriait aux ambitions de la femme, à la vieille cramponnant sa détresse à la détresse de la vieille bâtisse. La misère des Ravail l'apitoyait; et aussi la fille de Dampierre pleurant sur sa dot perdue, sur son mariage compromis.

A mesure que se tassait en lui l'agitation des derniers événements, des idées confusément entrevues déjà accusaient des formes plus précises. Toutes les anciennes conceptions, ainsi qu'une trame dont un fil est arraché, s'étaient peu à peu déchirées, et, aux trous de leurs lambeaux, transparaisaient des visions nouvelles. La société entière se renouvelait à ses yeux. Ses méditations prenaient une direction différente. L'être humain, qu'il avait réduit à un mécanisme, devenait plus complexe, comme aussi l'état social. Les lois aveugles présidant aux destinées des races lui semblaient de vaines rêveries. L'aboutissement des Louvain lui était comme un symbole de la marche normale des êtres. Et ce n'était plus que dans cette marche qu'il entrevoyait possible le progrès. La conception même du docteur d'un bonheur universel lui apparaissait réalisable, non plus par la révolution, le cataclysme, mais par la lente maturité des castes. Dans la nature, le cataclysme détruisait, uniquement. L'œuvre créatrice, au contraire, devait germer, croître, mûrir et fructifier sans à-coup. L'oscillation de notre temps, depuis un siècle, ne venait sans doute que du grand bouleversement révolutionnaire, parce que le tiers-état ne fut pas mûr pour son rôle. L'atavisme était inéluctable. L'avènement violent du quatrième état ne saurait qu'avorter en une définitive débâcle. Il fallait alors, à côté du système de compression, quelque chose qui aidât les humbles à porter leur misère. Le bonheur était dans l'harmonie et l'équilibre, non dans la lutte et dans l'assaut pour des droits pareils, mais dans le consentement à des devoirs distincts, plus graves en haut, plus modestes en bas, tous concourant au même résultat, à l'évolution lente des milieux par un transformisme cérébral.

Le rôle des classes dirigeantes était double : enseigner par

l'exemple et moraliser. Le rôle de la religion, aussi, s'élargissait. Son action pondératrice était le frein nécessaire de la machine qui, sans lui, roulerait, emportée à de prochains abîmes.

Qui savait si toute la science humaine n'était pas un perpétuel recommencement, si elle ne s'efforçait pas de découvrir des merveilles autrefois découvertes par des civilisations disparues ? Qui pouvait dire à quel apogée s'étaient haussés les peuples ignorés de l'Atlantide ? Et, sans aller aussi loin, quel mystère renfermaient les ruines de l'Indo-Chine, les palais écroulés des Khmers et les prodigieuses villes des bords du Tarim, qu'en roulant ses sables comme les vagues d'une mer, couvre et découvre aux caravanes effarées le désert de Gobi ? Nous étions loin sans doute du point où s'était élevé alors l'effort de l'esprit humain ; notre civilisation, à côté de celle de ces races colossales, à côté même de l'Égypte plus proche, n'était qu'un pâle reflet peut-être ; et pourtant, d'après les inscriptions demeurées, de mystérieuses et poétiques religions avaient continué d'y fleurir, des religions aux mythes pareils aux nôtres ; les temples étaient restés debout parmi les palais, et, témoignage d'une foi toujours vivante, plus riches à mesure et d'un art plus merveilleux.

Mersolles alors arrivait à l'intuition de quelque mythe indestructible, le même au fond, modifié par les aptitudes des races, enveloppé des ciselures de l'imagination, mais non plus divin que n'étaient les temples, les mosquées et les cathédrales ; un mythe parfois obscurci, mais brillant ensuite, d'une clarté nouvelle, plus lointaine ou plus proche, toujours la même, autour de laquelle, comme des vols de papillons fous, s'agitait le rêve aveuglé des peuples.

Les livres ne tentaient plus sa main. Il sentait qu'il n'en avait rien tiré ; ils lui semblaient, alignés sur les rayons, des tombes où, corps sans âme, la science dormait ensevelie.

Il voyait autour de soi, d'ailleurs, vaguement, s'accomplir un mouvement d'esprit analogue. Il souriait, dans son amitié pour l'abbé Bourette et le docteur Rapet, du rapprochement de plus en plus marqué entre les deux hommes. Tous deux, dans l'aventure du notaire, avaient également triomphé, l'un dans l'action des démons pervers, conseillers de choses mauvaises, l'autre dans sa conviction d'une comédie organisée pour tromper le mari. Mais ils avaient évité de se heurter.

Le docteur travaillait nuit et jour, obstiné à quelque recherche dont il ne parlait plus. Visiblement, des doutes le tourmentaient ; car il avait des journées soucieuses, de mélancoliques inerties, des reprises fiévreuses et des abattements. Et le prêtre, maintenant,

regardait avec un sourire confiant le labeur mystérieux du savant. Des idées jusque-là contraires aux Écritures lui paraissaient, par une interprétation plus attentive et plus exacte, capables de s'accorder avec elles, et la science ne devait jamais atteindre qu'à soulever un coin du voile de l'infini en lequel se reculait Dieu. L'esprit humain lui semblait engagé dans une voie sans issue, vouloir aboutir à quelque avortement, ne plus retrouver sa route que par la lumière de la foi. Après des siècles, après des entassements d'œuvres qui s'écroulaient, comme la tour de Babel, les uns sur les autres, il n'avait pu s'égaliser, avec toute sa puissance et toutes ses machines, à la simple vérité des croyances primitives, à la révélation, à la Genèse. Même, son inquiétude de l'occulte s'apaisait. Il redoutait moins de voir, sous sa poussée, craquer les dogmes immués de l'Église. Et il regrettait de n'avoir ni l'érudition ni la force nécessaires pour entreprendre la conciliation des phénomènes, dont les esprits avaient été troublés un moment, avec les livres, persuadé que rien de surnaturel n'existait, que tout rentrait dans l'œuvre de Dieu, était le régulier accomplissement de lois demeurées obscures à travers les traductions des textes, ou altérées par l'étroitesse des humaines conceptions.

De cela, alors, Mersolles se rassérénait, non qu'il se laissât entraîner aux mêmes croyances, mais par l'influence d'un milieu conforme. Marcel loin de lui, il éprouvait un soulagement. Ses effrois lui semblaient exagérés sans doute ; il se reprenait à l'espérance que rien ne fût irréparable. Son rêve d'une vie nouvelle lui revenait plus fréquemment. Il voyait son fils assagi par le temps, par ses conseils, atténuant les intransigeans égoïsmes de sa folie ; une famille nouvelle prolongée par lui, ramenant dans la paix séculaire du château les heures riantes d'autrefois, le bonheur, la joie des cœurs simples. Du fond de ses méditations, des plans commençaient à surgir.

Un matin, comme il achevait de déjeuner, on annonça Ravail :

— Bien ! dit-il. Faites attendre un moment.

Ce matin-là, le chef de gare, en flânant sur la voie, avait vu venir le facteur. C'était une lettre chargée, de l'argent que Marthe leur envoyait. Le facteur pourtant hésitait, la lettre portant l'adresse de M^{me} Ravail.

— Ça ne fait rien, dit Ravail ; je la lui remettrai.

Il poussa le facteur dans le bureau, signa le cahier. Demeuré seul, il ouvrit la lettre, trouva cinq cents francs. Il serra les billets, debout déjà, allant chez Thomassin. Mais à la porte, comme il parcourait les lignes d'un regard machinal, il s'arrêta, les yeux grands ; et il relut. Qu'est-ce que tout cela signifiait ? De qui était-il question ? Marcel était très bon pour elle ; elle en

faisait ce qu'elle voulait? Qui? quoi? Et cette famille dont on lui avait parlé. Ces petites filles dont l'éducation était confiée à Marthe? D'un coup de lumière brusque, il comprit! Une seconde, il eut une douleur énorme, un remords vrai, sentant cette catastrophe, ce déshonneur dernier, amené par toute la longue crapule de sa vie. Rageusement, il se jeta vers l'escalier, appela sa femme. M^{me} Ravail descendit, toujours triste, effondrée, une angoisse vague dans sa face pâle.

— Qu'as-tu fait de Marthe? Mais parle donc, qu'as-tu fait de ma fille?

A voir la lettre aux mains de son mari, elle comprit. Elle cacha son visage, demeura silencieuse. Ravail lui saisit les poignets, les lui abattit d'un geste si violent que la douleur la ploya. Ses genoux sonnèrent sur le plancher. Mais elle se releva, et jetée en arrière, à son tour elle cria :

— Eh! bien, oui. Là!

Sous ce défi, Ravail fit un pas, le poing levé. Elle le brava :

— Et toi, qu'as-tu fait de nous tous?

Après un silence, elle poursuivit, dressée enfin devant lui, dans une révolte de bête poussée à bout. Et ce fut toute la longue détresse de sa vie dont elle souffleta l'homme, son martyr à elle, bientôt renouvelé, élargi dans celui de ses enfans. La paresse et la brutalité de l'homme, ses ivresses où sombrait le pain du ménage, où tout s'était écroulé, tout jusqu'à l'avenir. Et il osait parler!

Une fureur étranglait Ravail. Elle se fit jour, en gestes de pantin disloqué, en crachotemens, tandis qu'il bégayait, ne trouvant, dans son exaspération, qu'à répéter avec une imitation simiesque les paroles de sa femme. Il parut se retenir à grand'peine de la vouloir écraser; et d'un effort violent il se jeta dehors criant qu'il allait au château, qu'il parlerait à Mersolles et que, dût-il les crever tous, il leur ferait rendre sa fille.

Ravail se mit en marche, d'une allure si vite que la fureur grondante en son cerveau s'activait encore, montait à une ébullition continue. A mesure, cependant, qu'il s'éloignait de la ville, il ralentit. La pensée des discours qu'il tiendrait à Mersolles le préoccupait. Il imaginait la scène, se haussait au ton voulu d'indignation, lui jetait à la figure les cinq cents francs. La haine sourde des hautes classes se réveillait en lui, éclatait en tirades solennelles, en mots pompeux dont il écraserait, lui le prolétaire, toute la superbe du comte. Un orgueil d'homme qui a trouvé son heure, qui va prendre la revanche de toutes ses longues rancunes, se substituait à sa légitime colère, le poussait à des phrases de mélodrame, à des attitudes de cabotin. En même temps, de se sentir maître de la situation, à cause de l'âge de Marthe, à cause

du scandale dont il menacerait Mersolles, une vision nouvelle se glissait devant ses yeux. Il évoquait, derrière le retour de son enfant, le mirage de quelque grosse indemnité ! Tout cela se heurtait dans sa cervelle, si confusément qu'il ralentit encore, cherchant à tasser ses idées, à voir nettement, à combiner.

Comme il arrivait, il eut une surprise. Louvain se trouvait devant sa porte avec Marcelle. Gêné, ne voulant pas avouer le but de sa démarche, Ravail accepta d'entrer. Dès le seuil, le luxe des Louvain le frappa. Il se rappelait la vieille dans son trou de terre, d'où la famille était partie ; il revoyait leur labeur de jardiniers, au temps où Louvain soufflait, à l'église, dans un trombone. La salle à manger, bourgeoise, avec son buffet monumental, un buffet de style, en noyer sculpté avec des colonnes, des poignées de nickel, lui remettait au cœur rudement toute la poignante amertume de son logis sans meubles, ravagé comme par le passage d'une armée. M^{me} Louvain, en une matinée élégante, hautaine déjà envers lui, gardant une défiance, un dédain presque dans son accueil, remuait en lui le vieux fond de rancunes où ses perpétuelles colères couvaient confusément, toujours prêtes à éclater au feu de la première ivresse. Et surtout, à la pensée de Marthe, Marcelle l'exaspéra. A côté de Louvain qui gardait, avec ses côtelettes, ses pommettes rouges, le souvenir du terroir, Marcelle, guérie maintenant, mince, frêle, mais radieuse et sereine, achevait d'élargir, décuplait, entrevue dans le mirage de l'avenir, la croissante prospérité de la famille. La débâcle des Ravail en était accrue, devenue immense, sans fond. Son orgueil humilié se révoltait devant le triomphe de la médiocrité par le labeur opiniâtre et par la volonté, un orgueil de vaincu qui n'avouera pas sa défaite.

Subitement, il imaginait de nouvelles solutions. A des mots res-souvenus de la lettre de sa fille, il rêvait quelque romanesque aventure : Marcel, peut-être, dominé par Marthe, l'épousant, Marthe un jour entrant triomphante dans ce château, écrasant à son tour ces parvenus du triomphe insolent de sa victoire.

Brusquement, il quitta les Louvain, se présenta au château. Le monumental escalier, aux rampes ciselées, avec ses tapis épais, ses panneaux décoratifs, ses tableaux, ses statues d'angles, le diminuait tout à coup, l'enveloppait de paresse et de lâchetés. Le salon, dans lequel il dut attendre, avec sa haute cheminée sculptée, ses meubles dorés, ses tapisseries, achevait la déroute de sa révolte paternelle. Il voyait sa fille, à Paris, dans quelque luxueux hôtel ; et, en regard de leur détresse prochaine, demain peut-être, de la destitution imminente suspendue sur sa tête, il suivait la vision de sa vie de paresse et d'ivrognerie continuée, dans

la sérénité insouciant de d'une fortune tombée du ciel, dispensée par sa fille.

Il tressaillit. Mersolles entra :

— Bonjour, Ravail ! Eh bien ! on a fait des bêtises, il paraît ? Voyons, où en sommes-nous ? Contez-moi cela !

Ravail n'accepta pas le siège que lui indiquait le comte en s'asseyant lui-même. Il était pâle un peu, d'une pâleur dont s'avivait le rouge de son nez. Il se campa ; puis, brusquement, monta malgré lui à un ton de menace :

— Monsieur le comte, dit-il, je viens chercher ma fille !

Mersolles leva la tête avec une hauteur lente, le buste avancé :

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire, répondit Ravail, que votre fils l'a enlevée !

Mersolles, envahi d'une angoisse, demeura immobile un moment.

Ravail, parti maintenant, s'aidant de gestes violents, conta l'histoire de la place d'institutrice. Un peu troublé, il mêlait tout, parlait du déshonneur de la famille, de l'âge de l'enfant, du désespoir de la mère.

Mersolles était retombé accoudé au bras du fauteuil, le front dans sa main. Il se leva, la figure douloureuse, dominant Ravail de sa haute taille.

— C'est bien, déclara-t-il. Elle rentrera. Tout sera réparé.

Ravail ne bougeait pas, tournant sa casquette ; puis, la laissant retomber, les bras ballans :

— C'est que monsieur le comte comprendra ; ma fille est perdue maintenant. Alors...

— Allez, dit Mersolles, vous avez ma parole !

Ravail se courba, dominé, partit très vite, d'une allure de fuite. Il traversa la cour sans détourner la tête vers le pavillon des Louvain. Il avait une colère, après coup, de la gaucherie de son attitude. C'était lui, presque, qui avait eu l'air d'un coupable. Il était demeuré intimidé, sans idée, sans présence d'esprit, après avoir rêvé d'écraser. Et il n'avait su ni exiger, ni poser ses conditions. Il s'était contenté d'une promesse, de paroles vagues. Une rancune le poussait à aller voir Morlaix, à déposer une plainte. Une lutte commençait entre un besoin de vengeance et l'intérêt, un moment entrevu, de son silence. Mais un valet du château le dépassa, au trot rapide de son cheval. Le domestique allait au télégraphe, sans doute. Il lui sembla qu'il regardait passer sa fortune. Et cette idée le ramena aux cinq cents francs. Il les tâta dans la poche de son vêtement, songea à Thomassin.

Le lendemain, Ravail, qui guettait, vit arriver une voiture du

château ; et, au train, il aperçut Marcel. Il comprit que son affaire marchait, que des choses graves allaient se décider. Il jeta vers le jeune homme un regard sournois, dans lequel une haine se dissimulait. Mais le domestique, venu seul, gardant la voiture dans la cour, Marcel, qui ne vit personne sur le quai, appela Ravail d'un signe. Et Ravail s'approcha, saluant bas, suivit en portant la valise.

Lorsque Marcel descendit, devant le perron du château, le valet de chambre du comte le conduisit chez son père. Mersolles marchait par son cabinet. Un flot de sang lui fouetta les joues. Il s'arrêta :

— Vous savez pourquoi je vous ai fait venir ?

— Non, mon père ! dit Marcel.

Mersolles, lui désignant un siège, s'assit, les doigts serrant le bras du fauteuil. Alors, la voix nette, tranchante :

— Il s'agit de la petite Ravail ! Cette fille va rentrer immédiatement. Ensuite j'aviserai !

Marcel dévisagea son père, curieusement, comme s'il eût douté de sa raison. Puis, simplement, d'un ton sec, il répondit :

— Ah ! non !

— Je l'ordonne, dit Mersolles, élevant la voix.

Un même mouvement jeta l'une vers l'autre les faces des deux hommes. Puis Marcel se radossa, les membres détendus, demanda tranquillement :

— Pourquoi ?

Mersolles se leva :

— Pourquoi ? Parce que tu as fait trop de mal déjà !

— Moi ?

— Oui, toi !

Dans un accès de violence, il se soulagea de toutes les colères, de tous les désespoirs accumulés. Il le souffleta du coup de fusil de François, de la perversion de M^{me} Majusté, de l'œuvre de démoralisation aboutissant au désastre, à la ruine de tout un pays. Même, dans son emportement, le nom de Marcelle lui échappa. Mais il le regretta, comme si la pureté de l'enfant eût pu en être ternie. Il se tut. Marcel, posément, appuyant les mots d'un coup de menton, déclara :

— Mon père, j'étais loin de m'attendre à ces reproches. Pour François, vous avez été le premier à m'approuver. Pour M^{me} Majusté, je pense que vous voulez rire ; et, quant à la petite Louvain... Celle-là, par exemple, pour une fois que...

— Assez ! interrompit Mersolles. Vous m'obéirez, voilà tout !

Pour la seconde fois, Marcel répondit :

— Non !

— Marcel !

Les deux hommes, debout l'un en face de l'autre, se regardèrent terriblement, en silence. Ils semblaient ne plus se reconnaître. Deux ennemis lointains surgissaient d'eux-mêmes dans une stupeur. Le premier, Marcel se reprit. Il eut un geste calme de la paume avancée de la main :

— Mon père, dit-il avec une nuance de raillerie, je ne vous demande pas la raison de ce revirement si brusque de vos idées. Vous me permettez de vous dire, cependant, que ce n'est point ainsi que vous m'avez appris à envisager la vie. Je ne suis, grâce à vous, accessible ni au souci des Ravail, ni à la banalité des morales bourgeoises. Vous avez changé d'idées, soit. Moi je n'en change pas.

Une confusion, tandis qu'il parlait, courbait le front de Mersolles. Pour la première fois il apercevait véritablement la grandeur de l'abîme qu'il avait creusé, et dans lequel, à son tour, lui-même sans doute roulerait irrémédiablement. Un moment, un désespoir le poussa à dire à Marcel, avec des paroles humiliées et affectueuses, son rêve de le rendre heureux et fort, de le préserver à tout jamais des heurts de la vie, à lui avouer son erreur maintenant reconnue, à le supplier de pardonner le mal qu'il lui avait fait et de l'aider maintenant à le réparer. Mais une glace s'épaississait. Il sentait au fond de son œuvre, nette désormais et dégagée de la duperie de toute illusion, seule vivante, une haine. Entre eux s'élevait une barrière infranchissable. Il eût désiré cesser d'ordonner, prier, lui crier que la vérité était dans la bonté et dans la justice, que le seul bonheur était la joie des autres. Mais il savait que nul écho ne s'éveillerait de ses paroles. Même il eut peur, dans la certitude de son échec, devant quelque ironie, d'un des formidables coups de colère de la race. Il se contint, demeura abîmé, le visage dans ses mains.

Après un moment, il reprit, calme, résolu :

— Voici ma volonté. La fortune de votre mère est nulle. Vous n'avez rien ! Vous ne pouvez rien sans moi ! J'ai averti mon notaire à Paris. Vous n'aurez plus d'argent, jusqu'à ce que cette enfant soit rentrée.

Marcel parut ébranlé.

Pourtant, il répondit, sombre :

— Je ne peux pas !

Une raillerie monta aux lèvres de Mersolles. Il ricana :

— Tu l'aimes ? peut-être.

Alors, farouche, une violence dans ses yeux clairs, une menace haineuse dans le regard :

— Je la veux, cria Marcel. Je la garderai, malgré vous, contre vous !

— Va donc! dit Mersolles, dominant de son geste le défi de son fils.

Mersolles, soulevé longtemps par une colère, retomba, écrasé. Il avait touché le fond de son œuvre. Marcel le bravait, cela devait être. Le sens de la famille avait sombré dans cette éducation. Lui n'était pas le père; il n'était rien, rien qu'un homme devenu un ennemi. Et ce qui le terrassait davantage était de rencontrer implacable l'amère ironie des événemens. Non-seulement le mal germé de ses vœux était désormais indestructible, mais la seule chose, justement, qui, peut-être, s'y fût trouvée bonne, avortait. Il avait voulu préserver son fils des douleurs que lui-même avait subies; du moins, il s'était leurré de cette illusion; il avait voulu lui sauver la misère des passions, l'influence dangereuse de la femme, et cela n'aboutissait, après des massacres d'êtres inoffensifs, qu'à le faire tomber, pieds et poings liés, aux mains d'une enfant. Il n'en pouvait douter, après la violence extraordinaire de tout à l'heure, dans cette nature que rien encore n'avait su émouvoir. Il voyait le front, ressouvenu, hautain, de la fille des Ravail, le mystère sombre de ses yeux aux sourcils droits, la volonté de sa lèvre ferme. Il voyait la fleur, étrangement mauvaise sans doute, surgie de la dégringolade de cette famille déchue; et il s'épouvantait que peut-être Ravail n'eût accompli, lui du moins inconsciemment, qu'une œuvre pareille à la sienne propre. Cette fille, sortie de sa race comme une revanche, jetée aux révoltes hardies si longtemps couvées en la détresse de la famille, avait mis la main sur Marcel. Elle le tenait. Elle ne le lâcherait pas. Il voyait à sa suite les Ravail, avec leurs trois autres filles, leur fils, enserrant la vie de Marcel, mettant la fortune au pillage, parmi des batailles de marmots et les sottises du père. L'écho lointain de sa vie lui renvoyait un éclat de rire affreux, le rire que lui-même avait jeté par le parc, après les pleurs de Marcelle, devant son idole atteinte, son rêve éclaboussé. C'était le définitif écroulement de tout son orgueil élargissant par son cœur vide, large et sonore, la chute retentissante de ses derniers débris.

Tout à coup, une explosion épouvantable ébranla le château. Après une stupeur, Mersolles se leva, sortit. Des domestiques s'empressaient. C'était chez le docteur. Il trouva Rapet sans mouvement, échoué sur un siège, masqué, ganté, environné de vapeurs que le vent, venu des vitres brisées en éclat, faisait tourbillonner. On le découvrit, ses cheveux blancs étaient brûlés en partie vers les tempes; et, hébété, il regardait, tandis qu'on éteignait, dans un angle, un commencement d'incendie.

Mersolles l'emmena. Chez le comte, il eut un geste abandonné, regardant au loin, sans voir. Et quand les questions de Mersolles

le ramenèrent à la réalité, il avoua que son expérience décisive avait échoué, que sa dernière espérance était partie, que toute l'œuvre laborieusement échafaudée s'était rompue, dispersée.

Mersolles voulut parler. Mais nul mot de consolation ou d'encouragement ne put franchir ses lèvres. Lui aussi eut un geste de lassitude et de défaite; et longtemps tous deux demeurèrent silencieux, courbés sous la sensation du néant des choses.

— M. l'abbé Bourette! annonça le valet de chambre.

Les deux hommes tressaillirent. Leurs yeux se levèrent l'un vers l'autre un moment, dans l'échange d'une pensée indéfinissable; et ce regard, où s'élargissait une détresse poignante, pareil à un regard de naufragé sans espoir et qui pourtant, à l'horizon, verrait poindre des formes indécises, se reporta vers la robe du prêtre, qui entrait.

XVI.

En avril, survint la révocation de Ravail. On eut une grande surprise de le voir payer ses dettes, de l'argent plein les poches, annonçant un héritage du côté de sa femme. Tout de suite, son départ fut oublié. Un événement d'une importance plus haute tomba brusquement dans le calme de la petite ville : l'arrestation de Rigault à Paris. Le gendarme, un matin, communiqua la nouvelle au pharmacien; et, dans la boutique, une anxiété terrible commença. On ignorait si l'argent était retrouvé. Le parquet de Paris ne parlait pas non plus de M^{me} Majusté; on la craignait disparue, introuvable, avec les fonds. M^{me} Dampierre en perdait toute retenue devant sa fille, traitant de noms odieux M^{me} Majusté, dans une hauteur écrasante de femme vertueuse qui a tous les droits. Et la fille, blanche, effleurée d'une tristesse de se sentir sans valeur, étant sans dot, prenait parmi les bocaux, enveloppée des odeurs aromatiques de l'officine, des airs de plante qui sécha dans un herbier.

Pourtant, Dampierre reprit confiance, à voir la figure affairée et rayonnante du procureur.

Mais Morlaix, dès le lendemain, parut mécontent de nouveau. A cause de l'absence de preuves et en présence des déclarations du notaire, il avait dû laisser la femme dans l'ombre, se bornant à des insinuations. Il se désolait de ne pouvoir l'englober dans l'affaire, de ne pouvoir établir sa complicité, la transformer elle-même en principal accusé, et corser l'aventure par des poursuites en adultère. Il ne désespérait pas néanmoins; et

bien que Majusté s'obstinât à affirmer le séjour de sa femme à Paris chez une tante, il savait par Jobé que nulle correspondance n'existait entre les deux époux. Seule, une lettre de la femme, adressée à Mersolles, avait paru à la poste. M^{me} Jobé avait reconnu l'écriture. Le receveur n'avait osé retenir cette lettre sans ordres. Depuis, il guettait vainement ; mais nul doute ne semblait possible au procureur, et il avait déjà, par avance, tout bâti dans sa tête, un réquisitoire dans lequel il montrait, en des paroles foudroyantes, les coupables se servant de l'échelle du vice pour descendre dans l'abîme du crime. Le spiritisme, en même temps, lui fournirait un thème amusant. Il préparait des ironies spirituelles, à la Voltaire, qui, reproduites par toute la presse, porteraient le dernier coup à ces sornettes. Après déjeuner, en prenant le café, il débitait ses tirades à Marigot, par petites tranches ; et dans le bien-être de la digestion, il rêvait d'un avancement énorme, conquis, grâce à son éloquence, par un verdict triomphant, sans circonstances atténuantes. L'affaire Rigault était le couronnement de son modeste labeur de province, de ses longues patiences, la revanche des anciennes déceptions. Dans l'attente des événemens, il couvait le notaire d'un regard bienveillant, un regard de créancier pour un débiteur qui lui porte de l'argent, tout en épiant ses démarches.

Continuellement, Majusté allait à Monsigny, guettant l'arrivée des trains. La maison vide pesait sur ses épaules d'un poids de tombe. Puis il revenait, toujours ramené à l'endroit qu'il venait de quitter, par un espoir angoissant que sa femme tout à coup fût arrivée. En ville, il conservait son air correct, souriant aux petites gens, leur serrant les mains avec des promesses joyeuses, sans voir les regards curieux coulés vers lui du seuil des boutiques, les saluts plus lents, les renfoncemens dans l'ombre quand il passait. Mais dehors, sur les routes, il s'oubliait, échauffé de la marche, errait des heures, tête nue, parlant haut, comme un fou, s'éveillant très loin. A chaque minute, il déplaçait la lettre de sa femme, qu'il savait par cœur ; il s'ingéniait à des pénétrations subtiles, prêtant aux mots des sens détournés qui lui rendissent l'espérance, les torturant pour en faire sortir des pensées dont sa fièvre se pût apaiser. Et au bas de la page, une faute d'orthographe l'attendrissait, le remuait tout entier, comme une gaucherie charmante de bébé.

Parfois, lorsqu'il se sentait maître de lui, il venait le long des travaux du chemin de fer à voie étroite, s'intéressait aux terrassements, au progrès des remblais élevés insensiblement, des déblais coupant les courtes ondulations de la plaine. Mais, plus souvent, il montait au château, reposant près de Mersolles un peu de

son fardeau, dans une détente de son esprit et de ses muscles, le masque dépouillé. Il trouvait dans le comte comme un appui, soit que le commun désastre de leurs illusions mit inconsciemment autour de lui l'atmosphère adéquate à son état d'esprit, soit que Mersolles, maintenant, redressé dans sa volonté, grave et fixant des buts nouveaux, rayonnât sur lui un peu des énergies reconquises. Là, toute son infirmité s'avouait, toute la détresse de son cœur, son amour tourné à une paternité que rien ne saurait atteindre. Il disait ses espoirs, ses rêves d'avenir, ses terreurs.

Ce jour-là, lorsqu'il arriva, Mersolles était dans le parc. Près de lui, Marcelle traînait, dans une voiture de malade, sa grand'mère, devenue impotente. L'obstination farouche de la vieille avait cédé enfin devant la douceur patiente de l'enfant; et, un matin, Louvain l'avait amenée. Elle se montrait presque docile, avide seulement du grand air, silencieuse à la maison, avec toujours vers sa bru ses regards de haine. Mais M^{me} Louvain n'en prenait nul souci, radieuse, la baraque enfin démolie, débarrassée des Ravail. Un nouvel événement, d'ailleurs, avait achevé de la poser dans la ville, un revirement de son mari au sujet de la vieille tour : au conseil municipal, Louvain, en votant pour la conservation de ce monument, avait déplacé la majorité; et le grand rire dont fut accueilli l'échec de la proposition les rangeait définitivement parmi les notoriétés du pays, les séparait de la masse pratique et bornée. Rassurée sur ses vingt mille francs par la garantie du comte, elle était confiante et sereine, presque hautaine, avec ses traits secs que l'âge avait durcis, en son honnêteté de travailleuse. Aux seuils des boutiques, les marchands adossés décroisaient leurs jambes et soulevaient leurs casquettes. Les Dardois, faisant les cent pas le dimanche dans la grande rue, au sortir de la messe, corrects et marchant du même pas, lui levaient leurs chapeaux du même geste large, avec des regards vers sa fille, tandis que Pousset, les bras retenus par ses béquilles, avait un plongeon brusque de sa petite tête rouge entre les épaules.

Mersolles, en apercevant Majusté, quitta Marcelle, s'avança à sa rencontre. Le notaire était toujours sans nouvelles au sujet de l'argent. Mais tout de suite, il laissa cette question, revint à sa femme. Maintenant que Rigault était pris, plus rien ne la retenait. Pourquoi donc n'était-elle pas encore arrivée? Une peur battait dans l'agitation rapide de ses paupières, la peur de quelque honte qu'elle ne pût surmonter, d'un désespoir fou, d'un suicide peut-être. S'il avait connu Paris, s'il avait su où aller, il aurait couru. Il tremblait d'écrire à la préfecture de police, de mettre des notes dans les journaux, retenu par une crainte d'affliger sa femme, de

la déshonorer par un bruit maladroit, d'entacher du même coup l'honneur du notariat.

Une autre angoisse, en même temps, le travaillait : si Rigault allait essayer de se sauver en détournant sur elle l'accusation ? Pour se rassurer, il répétait avec de grands gestes :

— Ce serait infâme ! n'est-ce pas, monsieur le comte ? Un galant homme ne se conduit pas ainsi !

Tous deux se dirigeaient vers le château. Mersolles, la tête inclinée, s'arrêta, parut hésiter ; puis brusquement :

— Venez me voir demain !

Majusté, anxieux, l'interrogeait du regard. Il ajouta :

— Oui, demain, j'aurai des nouvelles.

— De Lucienne ?

— Oui !

Le notaire demeura saisi, plus pâle un peu. Mais comme il allait interroger, il vit que le visage du comte s'était refermé ; il garda le silence, comme s'il eût craint d'ébranler l'espoir, la certitude presque, entré en lui. Il serra les mains de Mersolles comme dans des étaux, dit seulement, d'une voix nerveuse :

— A demain !

Mersolles remonta dans son cabinet. Il était calme, maintenant, d'un calme absolu d'homme qui a vu sa voie et qui la suit. Demain, avait-il dit. Oui, demain aboutirait l'œuvre de réparation qu'il avait entreprise. Demain, il déciderait au retour M^{me} Majusté, sans doute. Pour Marthe, en revanche, il était moins confiant. Il menait les deux affaires de front, tenu au courant par une agence. Depuis des jours déjà, sous le couvert de son valet de chambre, une correspondance s'échangeait entre lui et la femme du notaire. Et il savait d'autre part l'acculement de Marcel, aux mains de la fille des Ravail, toute la famille à sa charge, logée dans l'hôtel. Il était tombé à un amour imbécile pour cette fille froide, aux volontés implacables, qui apparaissait à Mersolles avec des allures de dompteuse. Marcel se débattait en des crises de violence que contenait la hauteur implacable de Marthe, toujours ramené souple et rampant sous son regard de violette, de la haine dans le cœur et ravagé dans sa chair, pareil au fils des Ravail, attaché aux jupes de la fille de ferme. Il était à bout de ressources, à bout d'expédients, vendant les meubles, empruntant à des taux énormes pour payer des bijoux à sa maîtresse.

La semaine précédente, Mersolles avait donné l'ordre à son notaire de mettre l'hôtel en vente. Un moment, il avait espéré ; Marcel avait quitté Paris. Peut-être venait-il au château ; même Louvain avait cru l'apercevoir, vers Monsigny, parlant au valet de ferme de chez François. Mais, le surlendemain, le retour de son

fil à l'hôtel lui avait été signalé. Il savait qu'il ne s'avouerait pas vaincu, jamais. Et il se résignait à s'adresser aux Ravail, à traiter avec eux.

Ce soir-là, Mersolles, vers onze heures, eut terminé ses plans. Il avait évalué l'indemnité à donner aux Ravail, la dot qu'il assurerait à Marthe. Pour Majusté, il connaissait à peu près maintenant le déficit, et il avait expédié l'ordre d'envoi des fonds nécessaires à le combler. Sa tâche préparée, renversé dans son fauteuil, il regardait, parmi les nuages de fumée de son cigare, se dérouler des visions plus sereines. Il voyait Majusté consolant sa femme, qui courbait sa tête confuse, et versant sur l'éternelle blessure de ce cœur dévoyé la douceur des affections qui s'oublie. Il voyait, par les bois qu'elle aimait, leur lente promenade, elle dolente comme un oiseau blessé qui pourtant retrouva le nid, lui si heureux.

En lui montait, plus haut toujours, dans un regret amer, la volupté délicieusement douce des pardons. Cette impression alors se relia à la pensée de Marcelle. Il retrouvait la conscience d'avoir été, par cette enfant, comme délié de fers qui l'immobilisaient dans de la nuit. Elle était sortie de sa crise plus belle, semblable, en son profil chaste, aux lignes fermes d'une minceur plus rigide, avec ses larges yeux qui semblaient ne pouvoir livrer assez de ses pensées et de son cœur, à quelque vierge d'une fresque de fra Angelico.

L'émoi angoissant qui, l'automne précédent, avait poussé Mersolles vers elle, avait perdu ses levains troubles. Avec tout le mauvais accumulé jusque-là au fond de lui-même, son esprit, malgré qu'il en eût, avait été comme un torrent où les paillettes d'or se mêlent à de l'argile. Mais le torrent s'était apaisé; l'onde avait lavé l'or, sur lequel maintenant passait son flot clair. Et il voyait, à travers les événements obscurs de la vie, l'art, puis l'amour pur, pareils à deux échelons par où il s'élançait, dominant le chaos des œuvres humaines et la brutalité de la vie, vers des sérénités lumineuses, vers tout ce qui est grand, vers le beau, vers le bien, vers le vrai.

Derrière lui, un craquement du plancher fit tressaillir Mersolles. Il sourit, songeant au spiritisme. Il se replongea dans la vision blanche, évoquant l'avenir. Un déplacement définitif de ses affectivités paternelles s'achevait, mêlé de quelque chose de plus doux, d'une reconnaissance, d'un respect de chose sainte. Mais, en regard, une autre vision surgissait, reculée, elle, en des ténèbres troublantes, celle de son fils. Nulle aube d'espérance de là ne se levait plus devant ses yeux. Comme Marcelle était la fleur épanouie sur le rameau lentement poussé du tronc sorti de terre,

ainsi peut-être le mal germé, grandi, pousserait ses rameaux, aboutirait inéluctablement aux fruits mauvais. Sa volonté s'était armée trop tard pour barrer le courant; elle demeurerait vaine, brisée, emportée, éclatée de toutes parts sous la force des choses. L'avenir restait noir, impénétrablement, ne dégagant que des anxiétés, des pressentimens terrifiants. Il redoutait Marcel, capable de tout, de ne reculer devant aucun obstacle. Il tremblait de quelque coup d'audace où sombrât l'antique orgueil de la race, l'honneur du nom.

Il savait, dans son sang, la puissance de l'atavisme, aggravé en lui par une culture néfaste. Il savait l'orgueil des Mersolles. Il revit Robert qui tua trois femmes, Hugues qui, pour éclairer une orgie, flamba un village au pied du château et, sur le rideau de feu, mit pour ombres chinoises les grimaçantes silhouettes de vilains qu'on pendit. Et rêveur, il retrouvait en les traits de Marcel un peu de leurs faces et la violence de leurs pommettes.

Encore, Mersolles entendit craquer le plancher. Singulièrement un petit frisson lui courut l'échine. Un souvenir brusque le traversa : son chien, le grand dogue danois, qui couchait dans sa chambre, trouvé mort, empoisonné, deux jours avant. Mais ses yeux se relevèrent sur le portrait de la morte. Et là aussi il retrouva, en la teinte mystérieuse de ses yeux pers, un peu des lueurs des yeux de Marcel. Il se ressouvint du regard haineux de bête écrasée dont elle râla sous son arme, du regard pareil de son fils, le jour où il avait levé le front contre lui, dans un défi.

Son esprit ne pouvait plus se détourner de cela. Par les murs, un écho, conservant les paroles prononcées, lui semblait répéter la menace à laquelle il s'était oublié : — Malgré vous! Contre vous! — La pensée de Marcel l'enveloppait, comme présente, d'une sensation de froid, à fleur de peau, dans cette nuit, par le château vaste où le cri du temps, par les boiseries, avait d'étranges et mystérieux retentissemens. Quelque chose pesait sur lui. Il éprouvait un besoin de se retourner, de regarder derrière soi. Il commença un mouvement. Alors, brusquement, quelque chose s'abattit sur lui, qui le terrifia. Il sut que sa poitrine était crevée d'un coup de couteau. Et il reconnut, penché sur lui, Pierre, le fils des Ravail.

Au matin, de l'air frais passant sur Mersolles le ranima. Du sang lui remplissait la bouche, coulait sur sa barbe. Le souvenir lui revint d'un seul coup; et un nom jaillit de sa pensée :

— Marcel!

Il voyait enfin jusqu'au bout son œuvre. Pour Marcel, nul obstacle n'existait qui ne fût rompu; et lui, à son tour, était devenu l'obstacle. Marcel avait besoin de l'héritage; il le prenait.

Malgré toute l'horreur présente, Mersolles n'aurait su dire si une terreur plus grande lui venait de ce qui s'était accompli, ou de ce qui s'accomplirait encore. Il était perdu, il le savait. Mais il mourait dans un double désespoir, le désespoir du crime actuel, celui des crimes à venir; et, de l'effort tardif dont il était retourné sur ses pas, revenu en arrière vers son point de départ, un mot amer seul demeurait :

— Trop tard !

Demain s'écroulait. L'œuvre réparatrice allait à l'ironique néant des vouloirs humains. Il partait, abandonnant Majusté à sa détresse, le pays à sa ruine, les Ravail à leur ignominie.

Alors, une nouvelle angoisse le poigna : devait-il abandonner les choses à la justice humaine, ou sauver l'honneur de son nom en affirmant un suicide ? Faire grâce, n'était-ce pas laisser le champ libre pour le prolongement par le monde du mal que lui-même avait créé ? Mais, en lui, survivait l'orgueil de la race. Il jugea que l'avenir ne lui appartenait pas, qu'il devait pardonner.

Lentement, avec précaution, il se pencha vers la table, écoutant sa blessure. Sa poitrine était raidie; il eût dit de son sang une glace qui craquait à ses gestes. Un moment, il pensa que l'arme était demeurée dans la plaie. Puis il redouta, à un mouvement, une hémorragie dont il défaillit, avant d'avoir écrit. Une sueur froide envahit ses tempes.

Pourtant, il atteignit la plume, le papier. Et quand il eut tracé sa déclaration, quand il eut scellé péniblement quelques lignes pour le docteur, afin d'en être aidé dans ce suprême mensonge, il retomba épuisé de l'effort, le regard trouble, haletant de douleurs cruelles.

La fenêtre ouverte lui montrait la fuite de Pierre Ravail, jeté de là, sans doute, dans un massif, et regagnant la petite porte au fond du parc. Une lumière croissait; le jour gris s'éclairait, dans les hauteurs du ciel, de l'invisible vol des rayons du soleil levant. Un souffle monta à ses lèvres :

— Marcelle !

Mais un voile couvrit son regard, celui de la mort commençante. Sur son esprit aussi un voile s'appesantissait. C'était le mal épandu par le monde, toute sa race empoisonnée à jamais, poussant des plantes mauvaises, éternellement. Et, sous la sensation de l'irréparable, une convulsion le tordit; tandis que, de sa vie éclairée peu à peu, comme un abîme obscur où des torches, s'allumant, révèlent des monstres effroyables, une épouvante surgissait, toujours plus haute, en laquelle il fut emporté.

JEAN REIBRACH.

LE

CONSEIL D'ÉTAT

ET LES

PROJETS DE RÉFORME

I.

LES ORIGINES DES QUESTIONS.

Le parlement est à la veille de se prononcer sur une réforme qui intéresse la plus haute de nos juridictions, et touche aux délicats problèmes de l'ordre constitutionnel. Il y a un an, dans la séance du 10 mars 1891, la chambre des députés était saisie par le gouvernement d'un projet de loi qui supprimait, comme étant inutile, la section de législation du conseil d'État, et créait à la place une deuxième section du contentieux. Quelques semaines après, M. Louis Ricard, aujourd'hui garde des sceaux, proposait à la chambre un système tout contraire. Il s'agissait de maintenir cette même section de législation, de l'associer plus étroitement à la préparation des lois, et en même temps de réduire le contentieux en renvoyant au juge civil des catégories nombreuses de

litiges où les communes, les départemens et l'État lui-même sont en cause. Une commission de la chambre a procédé à l'examen de ces deux systèmes opposés, et elle s'est arrêtée à une combinaison mixte, que suggérait son rapporteur, M. Camille Krantz. Cette combinaison change le moins possible le régime existant et, pour le contentieux, procure une solution que je crois, à la rigueur, suffisante. Mais, quant à la fonction législative du conseil, elle ne règle rien ; elle maintient sans l'améliorer le déplorable *statu quo*, et, sur ce point, je doute qu'elle satisfasse au vœu déclaré de l'opinion.

En effet, dans le public, dans la presse, dans le parlement lui-même, on répète, et certes assez haut, que nos lois sont mal faites, semées de disparates, livrées au caprice des votes irréfléchis ou au hasard des amendemens improvisés. Il faudrait qu'une assemblée de légistes pût rédiger les textes de nos grandes lois, surtout les reviser avant l'adoption finale. Or, cette assemblée, nous l'avons ; pourquoi nous priver de son concours ? On demande que le conseil d'État, puisqu'aussi bien il est investi de l'attribution législative, soit appelé désormais à l'exercer d'une façon régulière, et non plus, comme aujourd'hui, d'une façon accidentelle et en vérité presque platonique.

D'autre part, on est effrayé des interminables délais que subissent les affaires devant ce même conseil statuant au contentieux. On cite des requêtes qui n'ont été jugées qu'après quatre ans, parfois cinq ans d'attente. Situation désastreuse pour les justiciables et même pour l'administration. Il est urgent d'y mettre fin ; il n'est plus permis de différer.

On avait bien tenté de remédier au mal par la loi du 26 octobre 1888. Cette loi d'expédient autorisait le garde des sceaux à créer une section de renfort, mais à titre temporaire. On la formait d'éléments empruntés aux diverses fractions du conseil. La section temporaire a siégé jusqu'en juin 1890, et vient d'être rétablie pour une période nouvelle. Malheureusement, sa compétence a été limitée aux seules affaires d'élections, de contributions directes et de taxes assimilées. Ce n'est qu'un palliatif ; il faut trouver le remède. La question mérite l'attention des esprits éclairés, qui estiment que rien n'est indifférent dans l'organisation de la justice. Il s'agit, au fait, d'une juridiction qui prononce, chaque année, sur deux mille pourvois en moyenne ; qui est à la fois une cour de cassation, placée même au-dessus de la cour des comptes, dont les arrêts lui peuvent être déférés, et une cour d'appel unique pour les conseils de préfecture et les conseils des colonies, c'est-à-dire pour une centaine de tribunaux. Et cette juridiction, armée du pouvoir redoutable d'annuler, par sa censure souveraine, les décisions

des ministres et de leurs innombrables agens, est à l'égard des autorités administratives ce que la cour de cassation est aux autorités judiciaires, le régulateur suprême qui assure l'interprétation juste et l'exacte application de la loi.

On le voit, la réforme qui s'impose a un double objet. Hâter l'expédition des affaires contentieuses et faire participer le conseil à la grande œuvre législative sont les deux données capitales du problème. Or ce problème, fertile en controverses, doit être infiniment ardu si l'on en juge par l'étonnante variété des combinaisons qu'il a suscitées depuis soixante-quinze ans. A la différence de la cour de cassation ou de la cour des comptes, dont l'institution primitive n'a subi presque aucun changement, le conseil d'État n'a pas cessé d'être dans un perpétuel devenir. Sans parler des projets qui n'ont point abouti, — et Dieu sait s'il y en a eu, sous la monarchie de juillet, par exemple! — on compte plus de cent lois, décrets et ordonnances qui l'ont, depuis l'an VIII, remanié et repétri comme une cire ductile. Ajouterai-je que la difficulté, pour le législateur, lorsqu'il lui faut toucher à ces rouages complexes, s'augmente par ce motif étrange et pourtant très réel qu'il s'agit là d'une organisation peu connue? « On ignore généralement en France ce que c'est que le conseil d'État, » observait, en 1818, M. de Cormenin; et cela est toujours vrai. On a cependant beaucoup écrit sur cette matière, depuis le petit livre que le baron Locré publiait sous le premier empire, jusqu'aux grands travaux de M. Léon Aucoc et plus récemment de M. Édouard Laferrière (1). L'illustre M. Vivien l'avait étudiée ici même, avec cette précision dans l'analyse qui était comme le procédé nécessaire de son rare esprit (2). Mais l'étude de M. Vivien date aujourd'hui de cinquante années; les aspects des questions, sinon les questions elles-mêmes, se sont renouvelés depuis cette époque lointaine. Pour les bien comprendre aujourd'hui, plus que jamais il faut remonter aux origines premières, et l'on doit creuser fort avant dans le vieux sol français, où l'institution du conseil d'État plonge par toutes ses racines. Car le gouvernement des hommes change, au fond, bien moins que ne le croit la foule, qui n'a d'yeux que pour les apparences et pour les décors éphémères.

(1) *Du Conseil d'État, de sa composition, de ses attributions, de son organisation intérieure, etc.*, par M. le baron Locré, 1 vol., 1810. — *Conférences sur l'administration et le droit administratif faites à l'école des ponts et chaussées*, par M. Léon Aucoc, membre de l'Institut, ancien président de section au conseil d'État, 3 vol., 1870-1876. — *Traité de la juridiction administrative et des recours contentieux*, par M. Édouard Laferrière, vice-président du conseil d'État, 2 vol., 1887-1888.

(2) Voyez la *Revue* des 15 octobre et 15 novembre 1841.

I.

C'est l'illusion des esprits qui ne vivent que dans le présent de tenir pour nouveautés des traditions dont ils n'aperçoivent pas l'origine. Combien, parmi les théoriciens qui refont une nation en quelques traits de plume, ont décidé qu'il fallait abolir la juridiction administrative et son suprême organe, le conseil d'État, n'ayant vu là qu'une création accidentelle, artificielle, née, au début du siècle, d'un caprice du premier consul ! Et la vérité est qu'il y a toujours eu un conseil d'État ; la vérité est que le principe d'une juridiction administrative, distincte de la juridiction civile, a pris naissance avec notre droit national ; la vérité est que, à aucune époque de notre histoire, les magistrats chargés d'appliquer les lois civiles et criminelles n'ont été admis à statuer en matière d'administration. Aussi loin que vous remontez dans l'étude de nos institutions, vous retrouvez cette distinction fondamentale des deux justices, l'une qui connaît des différends privés, l'autre qui prononce sur les contestations où l'administration est en cause. Il n'y a là ni entité d'école, ni fiction juridique, ni théorie de gouvernement. Ce dualisme dérive de la nature des choses.

Et en effet, si l'on décompose en ses élémens primitifs le pouvoir de gouverner, on constate qu'il a pour attributs essentiels, j'allais dire nécessaires, deux autres pouvoirs, celui de légiférer et celui de juger. Dans les sociétés naissantes, ces trois pouvoirs connexes n'en font qu'un. C'est seulement lorsque la civilisation complique les relations sociales que le souverain se décharge sur des magistrats spéciaux du soin de régler la multitude des litiges qui se produisent entre ses sujets. Mais c'est toujours à lui, par une direction naturelle, que vont les réclamations dont ses décisions ou dont les actes de ses fonctionnaires sont l'objet ; et naturellement aussi il se réserve l'examen de cette catégorie d'affaires qui touchent aux hommes et aux choses de son gouvernement. Il tient à les examiner lui-même, ou au moins à les faire examiner par ceux de son entourage qui ont sa confiance et sont initiés aux secrets de son administration. Voilà le *processus* normal en tout pays et en tout temps. La royauté, en France, n'a point échappé à cette loi. Dès le moyen âge apparaît cette préoccupation constante du prince et de ses légistes, jaloux de maintenir la séparation entre les affaires d'ordre public et les conflits d'intérêt privé, en soumettant les unes et les autres à des juridictions différentes. Partout où le roi de France, dégagé des entraves féodales, exerçait son action directe, il considérait l'exécution de ses ordres et les diffi-

cultés qui en résultaient comme relevant de sa « justice retenue, » et faisait rendre cette justice par des officiers de la couronne, étrangers aux corps judiciaires. Et c'est ainsi que, le nombre des affaires réservées croissant à mesure que le pouvoir de la monarchie s'étendait, il se forma un vaste contentieux régalien, qui embrassa dans sa sphère indéterminée toutes les réclamations auxquelles l'exercice de la puissance souveraine donnait lieu.

La loi romaine avait laissé les Gaules marquées de son empreinte. Les conquérans germains la trouvaient partout sous leurs pas. Et partout les débris des institutions écroulées perçaient comme un granit sous l'alluvion récente. Or les empereurs avaient eu, — leurs historiens l'attestent, — un conseil d'État qui offrait, avec le nôtre, des analogies saisissantes, et cela dès Auguste; mais surtout quand il fut organisé par Hadrien, avec ses deux sections distinctes, l'une contentieuse et juridictionnelle, — c'était l'*auditorium*; — l'autre, le *consilium* proprement dit, qui préparait les projets de loi dont le sénat devait être saisi, délibérait sur les mesures administratives, et en tout jouait le rôle d'un conseil de gouvernement. Il paraît d'ailleurs établi que l'empire avait eu des tribunaux, quelque peu semblables à nos conseils de préfecture. Il est à noter que le Romain, dans sa conception du pouvoir, ne séparait pas la juridiction du commandement; et, en règle générale, où l'administration est compliquée et forte, vous rencontrez presque nécessairement une juridiction administrative. Je crois néanmoins qu'il serait téméraire d'aller chercher si loin nos origines. Laissons ces rapprochemens au vieil Étienne Pasquier et à son contemporain, Vincent de La Loupe, lequel, en ses *Livres des dignités, magistrats et offices*, écrivait sérieusement que « Papinian et Ulpian ont été maîtres des requestes de l'empereur Severus... » Le fait est que, les princes ayant toujours des conseillers, les rois francs en devaient avoir et en eurent comme les autres. C'étaient leurs *leudes*, leurs familiers, et ces dignitaires de l'Église, dont l'ascendant moral sur les rois barbares fut si grand. En ce sens on pourrait dire que les clercs qui assistaient Charlemagne dans la rédaction des capitulaires et les *missi domini* qui couraient les provinces de son immense empire étaient les précurseurs des conseillers d'État qui ont élaboré le code civil et des auditeurs que Napoléon envoyait porter ses ordres dans les pays conquis. Mais ce serait abuser des mots et de très vagues similitudes que de rattacher l'institution moderne du conseil d'État à cette réunion des fidèles conseillers de Charlemagne, qu'une lettre de Hincmar à Louis le Bègue nous peint si discrets et si sages. En réalité, ce n'est guère que sous les Capétiens, et vers le XIII^e siècle, qu'il est possible d'apercevoir un commencement d'organisation de

la justice administrative et les premiers linéamens, bien confus encore, de ce qui sera un jour le conseil d'État.

On l'appelait « la cour du roi, » et cette « cour » était composée de seigneurs, de prélats, d'officiers de « l'hostel, » — chancelier, connétable, sénéchal, bouteiller, chambellan, — que l'on désignait, dans le latin des vieilles chartes, sous la rubrique : *Ministeriales hospitiî domini regis*; enfin, et de plus en plus, de ces légistes dévoués au souverain, sectaires du droit écrit, théoriciens, à la façon romaine, de la prérogative monarchique, infatigables artisans de l'unité française, qui allaient miner par leur travail patient et subtil de termites l'édifice chancelant de la féodalité. Tel était, j'imagine, ce Pierre de Chalon, clerc de Philippe le Bel, qui, en récompense de ses bons services, reçut le titre alors tout nouveau de « conseiller du roi en son conseil. » Voilà l'ancêtre du conseiller d'État de l'ancienne monarchie, de celui pour qui Ph. de Béthune, en 1645, écrira le manuel du *Conseiller d'État*. Mais déjà nous apercevons assez nettement un autre personnage aux traits mieux définis; c'est le « maître des requestes de l'hostel. »

Cette qualification est une des plus anciennes, la plus ancienne peut-être de France. Le sire de Joinville, l'ami de saint Louis, était maître des requêtes, et l'on a conservé les « généalogies, » depuis l'an 1286, de ces magistrats que L'Escalopier, dans ses *Recherches sur l'origine du conseil du roi*, exaltant l'antiquité de leurs prérogatives, appelait « les plus anciens commensaux de la cour. » Primitivement, leurs attributions furent presque exclusivement juridiques. Je les définirais les hommes de confiance du prince rendant la justice. Ils étaient deux, un laïque et un prêtre, qui le suivaient dans ses déplacements. Ils se tenaient « à l'huis » de son « hostel » (d'où apparemment leur dénomination de « juges des plaids de la porte ») et, en cette qualité, recevaient toutes les requêtes ou suppliques adressées au souverain, les examinaient et lui en rendaient compte en son conseil, ou statuaient eux-mêmes; car, de tout temps, les maîtres des requêtes, et cela jusqu'en 1789, exerçaient seuls, pour certaines affaires, un pouvoir propre de juridiction. Cependant, vers le xvi^e siècle, leur rôle se modifie. Désormais ils auront un double caractère; ils seront tour à tour, sinon tout ensemble, magistrats sédentaires et administrateurs militans. Et, tandis que les uns demeurent près du roi, rapporteurs et juges de sa « justice retenue, » les autres visitent les provinces, comme les *missi dominici* de Charlemagne et les *enquêteurs* de saint Louis : ministres et représentans de la toute-puissance royale, marchant droit sur les parlemens, qui frémissent et se cabrent, et dont ils matent l'insolence. Puis, avec Richelieu, ces missions temporaires deviennent permanentes. Les maîtres des requêtes se fixent dans

les provinces, qu'ils parcouraient naguère en « chevauchées. » Ils y exercent, sous la dénomination de commissaires départis ou d'intendants, la juridiction qui est aujourd'hui dévolue aux conseils de préfecture ; mais avant tout ils sont les instrumens de l'autorité centrale, qu'ils personnifient. Les intendants et leurs « subdélégués » sont les préfets et sous-préfets de l'ancien régime.

La maîtrise est alors devenue une charge vénale et héréditaire. Le temps est loin où les deux maîtres des requêtes à la suite du roi Jean recevaient, par jour, chacun 24 sous parisis. Ces précieux offices s'achètent, sous Louis XIV, jusqu'à 200,000 livres, et, à cette époque, on ne compte pas moins de quatre-vingts titulaires. Mais aussi la maîtrise est la route qui mène aux grands emplois. Ses membres, au xvi^e siècle, sont premiers présidens de la chambre des comptes, comme Jean Nicolai, ou comme L'Hospital ; au xviii^e, deux maîtres des requêtes se succèdent comme ministres de la guerre. (Voir l'*Almanach royal* des années 1718 et 1723.) La liste est longue des personnages célèbres qui ont ainsi traversé la maîtrise, depuis Guillaume Budé, le savant helléniste de la Renaissance, jusqu'à Turgot (1). Dans les premières années de la restauration, il y eut encore des conseillers à la cour de cassation qui, par un dernier vestige de l'antique confusion des pouvoirs, étaient aussi maîtres des requêtes. Enfin dans la maîtrise se recrutaient les conseillers d'État ; ce qui faisait dire, non sans esprit, au chancelier d'Aguesseau : « Les maîtres des requêtes sont comme les désirs du cœur humain : ils aspirent à n'être plus ; c'est un état que l'on n'embrasse que pour le quitter... » Mais revenons à leurs obscurs débuts ; revenons au moyen âge et à la « cour du roi. »

Dans cette société plus qu'à demi barbare, où le pouvoir central était réduit à rien, la cour du roi représentait ce qui restait encore de gouvernement. Puis, quand la royauté grandit, cette cour du roi fut l'instrument de réforme et de règne. Mais elle devait éprouver le sort commun à la plupart des institutions, qui, en se développant, se divisent. Au commencement du xiv^e siècle, elle ne suffisait plus à sa tâche croissante. Alors le phénomène ordinaire s'accomplit : elle se morcela. Une fraction s'en détacha pour former une institution purement judiciaire, de plus en plus distincte et indépendante, le parlement. En même temps, une autre branche devenait la chambre des comptes, dont notre cour des comptes est l'héritière. Et ce qui subsista de la cour du roi ainsi démembrée

(1) *Le Conseil d'État avant et depuis 1789, ses transformations, ses travaux et son personnel*, par M. Léon Aucoc, 1876. — *La Justice administrative en France, ou traité du contentieux de l'administration*, par M. Rodolphe Dareste, 1862.

fut appelé « grand conseil, » ou aussi conseil étroit, ou privé, ou secret conseil ; car, en vérité, les dénominations n'étaient pas moins changeantes et confuses que les formes de l'institution et ses attributions multiples. Énumérer ces attributions si mal définies, essayer de déterminer ces compétences indécises, serait une tâche assez vaine. Cela est malaisé même pour la juridiction administrative d'aujourd'hui (si malaisé que le législateur, spécialement en 1845, a reculé devant cette entreprise). On peut du moins, dès les origines du conseil d'État de l'ancienne monarchie, reconnaître deux grandes fonctions, qu'il a conservées dans des proportions variables jusqu'à ce jour.

Il y avait d'abord la double série des attributions administratives et législatives. Pour être exact, je devrais les ranger en deux groupes. Mais comment établir la limite incertaine qui séparait les unes et les autres ? Car les mesures d'administration générale ne se distinguaient pas, comme aujourd'hui, nettement en deux catégories, émanant, l'une des assemblées représentatives de la nation, — ce sont les lois ; l'autre, du pouvoir exécutif, — ce sont les décrets. En réalité, le pouvoir qui administrait était le même qui légiférait ; et ce pouvoir unique, c'était le roi en son conseil. Il y eut bien les états-généraux ; mais ces assemblées extraordinaires et éphémères, convoquées à de longs intervalles, sans périodicité, ne participaient qu'accidentellement à l'œuvre législative. Le roi était censé l'auteur des édits et des ordonnances ; — les édits, qui avaient plutôt le caractère de nos décrets ; les ordonnances, qui correspondaient à nos lois. Ces ordonnances, d'ailleurs, comprenaient les matières les plus dissemblables. On y trouve, à côté de dispositions éminemment législatives, des prescriptions complémentaires et ces détails d'application que le législateur, de nos jours, laisse au gouvernement le soin de régler. Telles sont, au xv^e siècle, les célèbres ordonnances de Villers-Cotterets, d'Orléans, de Moulins, élaborées par le conseil du roi, et, sous Louis XIV, les ordonnances réformatrices sur la procédure, sur les eaux et forêts, sur le commerce, qui ont été proprement les codes de l'ancienne monarchie.

Ainsi, durant cinq ou six siècles, nous voyons le conseil d'État investi seul du double pouvoir de faire les lois et ce que nous appelons les décrets. Il est l'unique législateur. Il est le constructeur et le régulateur de cette formidable machine, toujours plus compliquée : l'administration française. Il est aussi le juge suprême.

Il l'est d'abord pour les litiges où cette administration est en cause, et qui, par suite, sont affaires d'État, en sorte que les juger est, par excellence, un droit régalien ; or jamais roi de

France « n'a mis, dit Loysel, la couronne au greffe. » Mais la justice administrative n'est qu'une des formes de cette magistrature presque illimitée qui fut l'essence du conseil monarchique. Il est, en outre, l'interprète des lois et, à ce titre, annule les sentences judiciaires non conformes ; par où il exerce les attributions dévolues, depuis 1791, à la cour de cassation. Il est l'arbitre souverain des compétences entre les diverses juridictions du royaume, comme le sont aujourd'hui les délégués du conseil d'État et de la cour suprême qui composent notre tribunal des conflits. Enfin il juge *de plano*, et en dernier ressort, certains procès civils ou même criminels, qu'il platt au roi « retenir » ou « évoquer, » à raison de l'importance des affaires, de la qualité des personnes, de l'intérêt d'État, ou simplement parce que « tel est son bon plaisir. » Ici encore, nous retrouvons cette incroyable confusion des pouvoirs que l'on rencontre à chaque pas dans les institutions de l'ancien régime, et nous touchons au grief capital que les parlemens, dans leur opposition ardente, ne cessent d'alléguer. Ce sont, d'un côté, de perpétuelles remontrances qui dénoncent le fléau des « évocations ; » de l'autre, des ordonnances solennelles par où le roi prohibe les empiétemens du conseil sur la juridiction de droit commun ; mais les remontrances sont vaines et les ordonnances demeurent lettre morte. Au xvi^e siècle, l'abus fut effréné. Les « évocations » étaient devenues un moyen scandaleux à l'usage des justiciables influens pour s'assurer le gain de leurs procès. Le plaideur bien en cour faisait « évoquer » le litige d'un bout à l'autre du royaume, et triomphait de son adversaire à la faveur de l'éloignement.

Gardons-nous cependant de juger avec trop de rigueur cette pratique de l'ancien régime. Elle avait eu sa raison d'être ; elle était née d'une pensée politique. Car c'était grâce à ces « évocations » que le roi tenait en échec la volonté factieuse des parlemens, leur opposant sa justice concurrente, et faisait sentir sa puissance dans les provinces les plus lointaines. Et puis n'oublions pas que, d'après les idées de l'ancien régime, le roi était le juge primordial et souverain, disons davantage, la source de toute justice. N'oublions pas que, selon la forte expression de Guillard, « les rois de France ont en eux-mêmes la plénitude de la magistrature (1). » Guillard ajoutait, dans une page qui serait toute à citer : « Les magistrats de France ne peuvent ignorer que, quand le roy les a pourvus de quelque office que ce soit, ç'a seulement été pour en

(1) *Histoire du conseil du roy*, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à la fin du règne de Louis le Grand, par rapport à sa juridiction, avec un recueil d'arrests de ce tribunal, 1718.

jouir tant qu'il plaira à Sa Majesté; qu'elle ne s'est pas dépouillée de son autorité, et qu'elle est toujours en état de connoître dans son conseil de toutes sortes de différends... » Telle était l'antique théorie régaliennne. De là à la terrible *justice des commissions* il n'y avait qu'un pas. On sait comment Richelieu le franchit.

Le conseil du roi a subi, dans la suite des âges, bien des métamorphoses. On peut considérer cependant que, sous le règne de Louis XIV, il avait reçu son organisation définitive. Cette organisation était d'ailleurs ce que furent la plupart des institutions de l'ancien régime, incohérente et disparate. Il est difficile de s'y orienter et de s'en rendre exactement compte. Si la révolution a follement sapé nombre d'établissements qu'il fallait, au contraire, préserver à tout prix, elle a du moins donné à notre administration cette unité de plan, ces divisions logiques, précises, et, pour tout dire, cette belle symétrie, si agréable à la raison française, que les vieilles institutions, comme les vieilles bâtisses, n'ont presque jamais. Or rien de plus vague, de plus douteux, de plus flottant et mouvant que les cadres de l'ancien conseil (1). Au fait, était-ce bien un seul et même conseil, ou une collection d'assemblées distinctes les unes des autres? C'est là une question qu'il est plus aisé de poser que de résoudre. Je l'indique pour montrer combien cette organisation était nébuleuse. Quoi qu'il en soit, on y peut discerner quelques divisions essentielles. On distinguait d'abord le conseil d'État proprement dit, ou de cabinet, ou d'en haut, véritable conseil des ministres. Puis il y avait le conseil « des dépêches, » lequel, statuant sur les « dépêches » ou rapports des gouverneurs de provinces et des intendants, et sanctionnant les mesures auxquelles ces rapports donnaient lieu, correspondait assez exactement à la section de l'intérieur de notre conseil. Il y avait le conseil des finances, très important, avec ses dépendances, les « grande et petite directions; » il comprenait dans ses attributions un vaste contentieux. Il y eut aussi un conseil du commerce. Il y avait enfin le conseil « privé » ou « des parties : » — c'était la cour de cassation et le tribunal des conflits tout ensemble, — avec ses règles compliquées, ses formalités, ses formules, ses procédures et ses écritures dont nous trouvons le détail dans un certain nombre de traités ou de formulaires techniques qui ont été publiés, dès le xvii^e siècle, sous ce titre caractéristique : *le Style des Conseils du roi*.

Mon dessein n'est pas de retracer en détail le fonctionnement de l'institution sous l'ancien régime. Il me suffit d'avoir mis en

(1) L'incertitude existe même quant à sa dénomination. Les contemporains disent tantôt : *le conseil*, et tantôt : *les conseils*.

lumière ce fait capital que, dès les temps les plus lointains, il y avait eu un conseil d'État très semblable au nôtre, lequel en est l'héritier et le continuateur : la même institution, résultant de la nature des choses et de leur invariable nécessité, a existé à toutes les époques et s'est transformée seulement d'âge en âge. Je reconnais d'ailleurs qu'il y a entre les deux organismes, celui d'avant et celui d'après 1789, une différence fondamentale; car il manquait au premier cette condition de la personnalité des êtres moraux, comme de tous les êtres, l'unité. « Les conseils du roi, » d'une essence indécise, ne nous apparaissent point unis en un faisceau. Nulle entente commune; nulle réunion de leurs présidens formant un bureau; nulle assemblée générale ou plénière, à jours fixes, comme aujourd'hui. Isolés les uns par rapport aux autres, les conseils du roi étaient, à cet égard, dans la situation des comités consultatifs établis près de nos ministères. Il y eut bien une tentative d'unification; je veux parler du règlement très intéressant du 9 août 1789, qui établissait un « conseil d'État. » Mais que pouvait ce règlement, rendu *in extremis*, à l'heure même où tout s'écroulait? En réalité, le conseil de l'ancien régime n'eut jamais une individualité; il ne fut point un corps distinct de la royauté. Il se confond avec elle et en elle; il en est l'ombre prolongée. De là vient que, ayant eu une part si grande dans l'œuvre nationale, il a presque échappé aux regards de nos historiens. Ils n'ont eu d'yeux que pour le parlement, dont la hautaine personnalité se détachait avec un relief précis sur la scène historique. Et puis ces hommes du parlement, avec leurs allures ambitieuses et théâtrales, ont fait illusion. Ils ont eu le beau et facile rôle que l'on obtient chez nous lorsqu'on fronde le pouvoir. Ils ont fait de la politique; ils ont été l'opposition! C'est pourquoi ils ont mérité l'applaudissement de la galerie. Au contraire, les sages et modestes conseillers du roi travaillaient sans bruit à créer la France. Aussi le monde, qui ne va guère qu'à ce qui luit et sonne, les a-t-il toujours ignorés.

II.

L'assemblée constituante, là comme ailleurs, comme partout, fit table rase. Nul établissement ne trouvait grâce devant ces démolisseurs acharnés. Il s'agissait de détruire le gouvernement monarchique; comment aurait-on respecté le conseil d'État, qui en était l'âme? Il fut donc supprimé. On supprimait aussi les intendans. Que mit-on à la place?

Le comité d'organisation judiciaire de l'assemblée constituante avait préparé un projet qui tendait à créer dans chaque département un « tribunal d'administration, » composé de cinq juges élus

dans les mêmes conditions que les juges des tribunaux de district. L'idée était féconde et, avec un autre mode de recrutement des magistrats, le projet eût été excellent. Il ne fut point admis par l'assemblée. Elle écouta les argumens absurdes d'un certain Pezons, député du Tarn : « On vous propose, disait-il, l'établissement de quatre-vingt-trois cours des aides. C'est couvrir la France de juges. » En conséquence, on attribua aux administrateurs le pouvoir de prononcer eux-mêmes sur leurs propres actes. On revenait droit aux errements du régime réprouvé. Les directoires de département et de district, — cette fausse monnaie des intendans, — furent appelés à connaître de certaines affaires contentieuses, que le législateur renvoyait à leur juridiction par une mention expresse. Le reste fut abandonné sans garanties à la discrétion des ministres, c'est-à-dire des bureaux. La juridiction d'appel leur fut livrée de même et, par suite, n'exista plus que de nom.

Pendant la loi du 27 avril 1791, qui « supprimait » les conseillers d'État et les maîtres des requêtes (article 35), instituait pompeusement « un conseil d'État. » La vérité est que jamais on ne s'était plus plaisamment joué des mots. Et, en effet, ce prétendu conseil d'État, aux termes de l'article 15, n'était autre que le conseil des ministres, lesquels allaient avoir de bien autres soucis que de délibérer sur des pourvois et sur des règles de jurisprudence. En réalité, durant les dix années de la période révolutionnaire, l'administration demeura sans régulateur ni contrôle, et son contentieux fut en proie à l'arbitraire des gouvernans.

On se tromperait d'ailleurs si l'on supposait que les hommes de la révolution étaient hostiles au principe de la juridiction administrative. En cette matière, comme en mainte autre, ils continuaient à leur insu les traditions de la monarchie. Les constituans de 1789 n'admettaient pas plus que les légistes de Philippe le Bel ou les ministres de Louis XIV l'ingérence du juge civil dans les affaires de gouvernement. Et c'est pourquoi M. Édouard Laferrière a raison de définir la législation de la constituante « une législation d'État (1). » Cette législation eut le mérite d'établir avec une incomparable netteté la règle fondamentale de la séparation des pouvoirs. Le fait est que les constituans reprirent à leur compte les maximes qui avaient inspiré nos rois dans l'institution et dans le maintien de la justice administrative. Comparez le passage suivant d'un édit de 1641 : « Leur faisons (aux parlemens) très expresses inhibitions et défenses de prendre à l'avenir connoissance de toutes les affaires qui peuvent concerner l'État, administration ou gouvernement... » et cette disposition capitale (art. 13)

(1) *Traité de la juridiction administrative*, t. 1^{er}, p. 152.

de la grande loi du 16 août 1790 sur l'organisation judiciaire : « Les juges ne pourront, à peine de forfaiture, troubler de quelque manière que ce soit les opérations des corps administratifs, ni citer devant eux les administrateurs pour raison de leurs fonctions. » Reconnaissiez-vous, de part et d'autre, la même pensée, presque le même langage ?

Ainsi, tandis que, possédée d'une ardeur téméraire à détruire, la constituante anéantissait tous les rouages de la justice administrative, elle proclamait la légitimité de cette justice, et en inscrivait solennellement le principe dans ses lois. A aucun prix, elle n'eût souffert que cette juridiction régaliennne appartint aux magistrats civils, de qui elle se déliait en souvenir des parlemens. Mais, lorsqu'ayant sapé, il lui fallut reconstruire, la grande assemblée se montra impuissante. Elle ne sut que donner l'investiture aux abus anciens, en confirmant les administrateurs dans le pouvoir scandaleux d'être à eux-mêmes leurs propres juges. La Convention et le Directoire aggravèrent le mal, et le chaos subsista jusqu'au jour où le premier consul, ramassant les matériaux épars, les cimentait, prodigieux architecte, et jeta les bases d'une société nouvelle. En réalité, la juridiction administrative et le contrôle des services publics sont encore ce qu'il les a faits. Il a créé les trois grandes institutions qui procurent ce contrôle et qui dispensent cette juridiction : le conseil d'État, les conseils de préfecture, et la cour des comptes.

Je dis créé. Je devrais dire plus exactement : rétabli. Et, en effet, Napoléon innovait peu ; il restaurait. Mais cette restauration était accomplie de main de maître. Elle combinait et adaptait avec un art singulier de refonte et d'appropriation les élémens de l'ancien régime et ceux des assemblées révolutionnaires pour en former un tout qui semblait convenir à merveille aux idées et aux traditions de cette France si vieille et si jeune à la fois. Comme exemple à citer, je ne connais pas de loi plus caractéristique, où apparaisse d'une façon plus frappante le procédé hardiment composite de ce législateur dont la puissante main repétrit ensemble tant de principes et de textes hétérogènes, que la loi du 28 pluviôse an VIII. Décomposez les élémens organiques de cette loi, vous en reconnaissez dès l'abord la double provenance. Aux deux régimes si différens qui le précédèrent, le législateur de l'an VIII emprunte ce qu'ils eurent d'excellent. Pourquoi les intendans de la monarchie et les collectivités administratives de la révolution furent-ils de part et d'autre des pouvoirs très défectueux ? C'est que, en vérité, les uns n'étaient pas faits pour être juges, ni les autres pour administrer. A chacun son rôle. « Agir est le fait d'un seul, délibérer est le fait de plusieurs. » Cette formule souvent citée de

Rœderer, avec sa concision tranchante, définit en perfection l'idée maîtresse de la loi de pluviôse, née d'une sorte de fusion des deux systèmes antérieurs. Qu'est-ce, à y bien regarder, que le préfet qu'elle institue, sinon l'intendant de Richelieu et de Colbert, moins la fonction juridictionnelle (1)? Et dans le conseil de préfecture qu'elle place à côté du préfet ne retrouve-t-on pas le directoire de département créé naguère par la constituante, mais un directoire qui ne dirige plus, réduit au rôle de corps délibérant et aux attributions contentieuses?

Le même procédé se révèle dans l'institution du conseil d'État, tel qu'il fut établi, en vertu de l'article 52 de la constitution du 22 frimaire an VIII, par l'arrêté du 5 nivôse suivant. Ici toutefois le premier consul n'a guère fait que reprendre le vieil instrument de règne, l'accommodant à son usage et à l'esprit des temps nouveaux. Or, cet esprit exigeait malgré tout que l'on remaniât en plus d'un point l'organisation et les attributions même, les attributions surtout de l'ancien conseil monarchique. Sans doute le césarisme dont Napoléon jetait les bases égalait en autocratie l'absolutisme de droit divin de Louis XIV. Mais la révolution, depuis douze ans, avait nourri les Français dans cette illusion qu'ils pouvaient tout attendre de la vertu des lois, du jeu savant des constitutions, et de cette ingénieuse pondération des pouvoirs politiques, qui sont réputés se faire équilibre quand ils se font échec les uns aux autres. Il importait d'amuser la nation par ce spécieux décor, et, supprimant la liberté, d'en conserver au moins l'innocent simulacre. Aussi les auteurs de la constitution de l'an VIII eurent-ils grand soin de faire honneur aux principes, en procurant avec une louable symétrie la séparation des pouvoirs. Et ils multiplièrent les assemblées, comme pour mieux donner le change : sénat, corps législatif, tribunat; jamais, je le crois, on n'opposa tant de fragiles barrières au despotisme que dans cet acte qui le faisait revivre.

Il est clair que, dès lors, le conseil d'État restauré ne pouvait être, comme au temps de la monarchie, officiellement chargé de faire seul les lois. En apparence, il n'eut mission que de les préparer, et les autres corps y participèrent, le tribunat pour les discuter, le corps législatif pour les voter, le sénat pour les vérifier au point de vue constitutionnel. Mais le tribunat discutait sans voter, le corps législatif votait sans discuter, le sénat ne discutait ni ne votait. C'est, en réalité, le conseil d'État qui fit tout, — et

(1) Une disposition non encore abrogée de la loi de pluviôse confère, il est vrai, au préfet la présidence du conseil de préfecture, et cela même pour les séances où le conseil statue au contentieux; mais, dans la pratique, le préfet ne les préside jamais.

qui fut tout. Le tribunal, ayant pris au sérieux son personnage de censeur, fut brisé ; le sénat dut se contenter de figurer avec pompe dans les cérémonies impériales ; enfin le corps législatif, cet auditoire de muets, ne fut guère qu'une machine à voter, et une machine dont on se servit de moins en moins. Napoléon estimait que « la fixation annuelle de l'impôt et les changemens à apporter de temps à autre dans les lois civiles devaient être les seules attributions de ce corps (1)... » En conséquence, la sphère d'action des décrets s'étendit de jour en jour et usurpa sans cesse sur le domaine législatif. Le vrai législateur fut, comme autrefois, le conseil d'État.

Ce rôle si grand, il l'obtint, de fait, dès l'abord. La suite ajouta peu à ses attributions originelles. Il n'en fut pas de même de son organisation intérieure ; elle se développa graduellement ; elle s'accrut pièce à pièce.

Les « sections, » au nombre de cinq, entre lesquelles furent réparties les affaires, correspondaient assez exactement aux anciens conseils du roi. Il y eut cependant quelques innovations importantes, et en premier lieu la création de l'assemblée générale, cette réunion plénière et périodique, où tout venait aboutir, et qui constituait ainsi le lien permanent entre les parties, devenues solidaires, de ce conseil indivisible dont elle assurait l'unité. Réforme décisive : désormais le conseil d'État n'est plus un agrégat de collectivités étrangères entre elles. Il sera un corps homogène. Et là aussi l'on s'inspirait de l'ancien régime. N'oublions pas que la royauté, au moment de disparaître, avait entrevu cette condition si désirable de l'unité. Elle en avait inscrit le principe dans l'ordonnance du 9 août 1789. Il est vrai que cette ordonnance fut à peine appliquée ; elle n'en contenait pas moins le germe des deux capitales réformes que Napoléon devait réaliser : je veux dire la réunion des diverses fractions du conseil d'État, naguère indépendantes, et en même temps la sélection de l'élément contentieux.

Nous touchons à l'un des faits généraux qui dominent la période que nous abordons : période de quatre-vingt-dix ans, durant laquelle nous verrons s'accomplir, dans l'existence intérieure du conseil, cette évolution si remarquable de la fonction juridique, qui se dégage et se distingue de plus en plus nettement des attributions parallèles. Le contentieux formera une province à part. Or, sous l'ancien régime, jusqu'au règne de Louis XVI, il était confondu avec tout le reste. On n'avait point encore admis que le

(1) Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration recueillies par un membre de son conseil d'État*, 1833.

caractère litigieux d'une affaire fût un critérium suffisant pour la différencier des autres et pour la faire juger suivant des règles spéciales. La création, en 1777, d'un « comité du contentieux des finances » marqua le premier pas dans une voie nouvelle. Le second pas fut cette ordonnance du 9 août 1789, qui institua le comité « des départemens. » En réalité, c'était notre contentieux d'aujourd'hui.

D'où vient que cette distinction si rationnelle, cette ventilation des affaires si conforme à la nature des choses ne fut point rétablie en l'an VIII? Assurément les rédacteurs de l'arrêté du 5 nivôse n'ont point péché par ignorance. Ils connaissaient suffisamment l'ancienne organisation, qui n'était pas, au fait, si ancienne, car dix années à peine s'étaient écoulées depuis que la constitution l'avait abolie, et la tradition en demeurait vivante. Mais on était encore sous l'influence de la législation révolutionnaire, et cette législation avait habitué les esprits à l'arbitraire des administrations statuant sans forme de procès sur les litiges où elles étaient en cause. Là est, à mon sens, l'explication de cette lacune dans le système primitif de l'an VIII. Notons seulement, comme un premier symptôme de la tendance contraire, cette équitable disposition du même règlement de nivôse, qui interdisait aux conseillers d'État chargés de la direction d'un service public le droit de prendre part aux délibérations concernant les affaires contentieuses de leur service. Mais, pour le reste, la confusion subsista dans les six premières années du nouveau régime. Chacune des sections avait son contentieux, dont les dossiers passaient pêle-mêle avec les autres; et il en était de même aux séances de l'assemblée générale.

Cependant on reconnut l'inconvénient d'une procédure en cette forme. On reconnut que cette procédure, convenable à la préparation des décrets et des lois, laissait à désirer pour le règlement des contestations entre les particuliers et l'État. C'était sans doute un bienfait d'avoir soustrait ces différends au pouvoir discrétionnaire des ministres. Les membres du conseil présentaient de bien autres garanties de compétence et d'impartialité que n'offraient des administrations tout ensemble juges et parties! Mais dans cette orageuse époque où nos affaires, comme nos régimes défilaient au pas de charge, le conseil pouvait-il s'attarder aux lenteurs et aux minuties des instructions judiciaires? Et ces hommes qui tiraient notre législation du chaos; qui votaient les articles organiques du concordat et rédigeaient le code civil; qui avaient l'œil sur l'immense administration de cet empire plus vas de jour en jour; — que Napoléon, entre deux campagnes, venait mettre dans la confiance de sa formidable politique, où auraien-

ils, je vous prie, trouvé le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour épulcher par le menu un décompte d'entrepreneur ? A des plaideurs, il faut d'abord l'attention scrupuleuse du juge. Cette garantie première manquait aux justiciables. L'empereur le sentait bien : « J'ai besoin, disait-il, d'un tribunal spécial pour le jugement des fonctionnaires publics, pour les appels des conseils de préfecture, pour les questions relatives à la fourniture des subsistances, pour certaines violations des lois de l'État, pour le cas, par exemple, où la banque les a violées, pour les grandes affaires que peut avoir l'État en sa qualité de propriétaire de domaine et d'administrateur. Il y a dans tout cela un arbitraire inévitable ; je veux instituer un corps demi-administratif, demi-judiciaire, qui règlera l'emploi de cette portion d'arbitraire nécessaire dans l'administration de l'État... Ce tribunal administratif peut être appelé *conseil des parties*, ou *conseil des dépêches*, ou *conseil du contentieux*. Je lui donnerai à juger la contestation entre l'intendant de ma liste civile et mon tapissier qui veut me faire payer mon trône et six fauteuils cent mille écus (1)... » Cette juridiction fut organisée par les deux décrets des 11 juin et 22 juillet 1806.

Le premier instituait une « commission du contentieux ; » le second en fixait la procédure spéciale. Ce n'était point encore une *section* ; ce n'était qu'une *commission* de six maîtres des requêtes, qui préparaient les décisions de l'assemblée générale, assistés de six auditeurs et sous la présidence du grand-juge, ministre de la justice. Elle ne renfermait pas de conseillers d'État et ne décidait rien par elle-même. Son rôle n'en fut pas moins considérable et bienfaisant. Comme elle avait la confiance de l'assemblée générale, qui se bornait d'ordinaire à ratifier ses propositions, elle fut l'âme de la juridiction du conseil ; elle jeta les fondemens d'une jurisprudence qui est devenue un élément capital de notre droit ; et il se trouva que l'intérêt privé, dans ce qu'il a de légitime, n'eut pas de plus sûre garantie que cette jurisprudence régaliennne. Dès 1818, M. de Cormenin pouvait dire de la commission du contentieux qu'elle avait « retiré du gouffre de l'arbitraire » notre justice administrative.

Avant d'en venir là, il y avait eu des tâtonnemens ; les paroles même de Napoléon, que je viens de citer, en témoignent. On ne savait trop sous quelle dénomination ni dans quelle forme il fallait créer ce tribunal : on l'entrevoyait tour à tour, sinon tout à la fois, comme une cour administrative et comme un conseil de suprême police. Il y avait du moins dans l'esprit de l'empereur la volonté très nette de revenir autant qu'il se pouvait aux traditions

(1) Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon*, p. 190.

du passé. C'est ainsi que l'on ressuscitait l'ancien collègue des avocats autorisés près le conseil sous l'ancien régime, et que l'on empruntait les traits généraux de la nouvelle procédure contentieuse au règlement de 1738, œuvre du chancelier d'Aguesseau. Pareillement, je crois retrouver une réminiscence de la juridiction particulière des « maîtres des requêtes de l'hôtel » dans cette commission de 1806, où le rôle dominant était attribué à l'antique maîtrise, que l'on faisait revivre tout exprès (1).

Remarquez, en effet, que primitivement le conseil d'État de l'an VIII se composait uniquement de conseillers. Puis, six années s'écoulaient avant que l'on s'avise de rétablir les maîtres des requêtes ; et qui sait s'ils ne furent pas rétablis un peu aussi pour l'archaïsme pittoresque de leur titre ? Le baron Locré, qui, ayant été le secrétaire-général du conseil de 1800 à 1815, avait vu les choses de fort près, le donne à entendre : « Très probablement, dit-il, le conseil n'aurait jamais eu de maîtres des requêtes, sans la tendance de Napoléon à être empereur à la manière dont ceux qui s'étaient assis avant lui sur le trône étaient rois (2)... » Quoi qu'il en soit, la maîtrise, plus spécialement renfermée dans ses attributions juridictionnelles, n'eut, sous le premier empire, qu'une importance restreinte. A la vérité, plusieurs de ses membres furent appelés à de grands postes, par exemple le baron Pasquier, le futur chancelier de France, qui était maître des requêtes lorsque l'empereur le choisit pour être préfet de police. Mais le personnage caractéristique de cette époque, dans l'administration, c'est le conseiller d'État ; et c'est aussi un autre personnage, celui-là tout nouveau, qui, pour la première fois, entre en scène, je veux parler de l'auditeur.

L'auditorat est une des créations originales de Napoléon.

Ce personnel n'existait pas dans l'ancienne monarchie ; il ne date que de 1803. Attachés en même temps aux sections du conseil et aux ministres correspondans, agens d'information et de communication entre les unes et les autres, les auditeurs furent pour Napoléon des aides-de-camp civils. Ils traversaient l'Europe, bride abattue, apportant les papiers au quartier-général de l'empereur, qui les chargeait parfois d'exécuter ses ordres dans les pays conquis où, sous le titre restauré d'intendants, ces jeunes gens gouvernaient, proconsuls du nouveau César. Leur nombre, d'abord fixé à seize, puis à cent soixante, fut élevé, en 1811, au chiffre exorbitant de trois cent cinquante, qu'il dépassa même : en 1814, ils

(1) Voir les *Souvenirs de M. de Barante*, t. 1^{er}, p. 146.

(2) *Quelques vues sur le Conseil d'État*, considéré dans ses rapports avec le système de notre régime constitutionnel, 1831.

étaient près de quatre cents ! On pense bien que tous ne participaient pas aux travaux du conseil. La plupart ne s'y rattachaient que par un lien nominal. Les uns servaient dans la diplomatie en qualité de ministres plénipotentiaires, comme M. de Latour-Maubourg, ou de consuls-généraux et de secrétaires de légation, ou avec la qualification nouvelle d'auditeurs d'ambassade, comme M. le duc Victor de Broglie ; les autres faisaient partie de l'administration départementale, en qualité de préfets, comme M. de Barante, ou de sous-préfets : chaque département, à peu près, avait son auditeur. Enfin, ils furent appelés à exercer à la tête de deux grands services, les ponts et chaussées et la police, des fonctions très hautes, dont l'organisation mérite d'être rappelée, car on saisit là sur le vif le rôle que l'empereur attribuait à l'auditorat.

Dès 1808, neuf auditeurs avaient été placés dans l'administration des ponts et chaussées, que dirigeait le jeune comte Molé, alors conseiller d'État. Ils devaient être les collaborateurs et les lieutenans du directeur-général. Tous les dossiers importants du service passaient par leurs mains, et leur contrôle s'exerçait même sur le personnel technique, à commencer par les quinze inspecteurs divisionnaires. Un trait saillant de leurs attributions était les tournées qu'ils faisaient dans les départemens, visitant les travaux, examinant les comptabilités, compulsant les registres dans les bureaux des ingénieurs de tout grade. Ils avaient entrée au conseil des ponts, où ils prenaient rang immédiatement après le directeur-général (1). L'année suivante, quatre auditeurs furent attachés à la préfecture de police et le même nombre fut délégué auprès de chacun des conseillers d'État chargés des trois premiers arrondissemens de la police. On sait quelle importance cette branche d'administration avait aux yeux de Napoléon. — Là aussi leurs fonctions ne se bornaient pas à une besogne de cabinet : l'empereur voulait qu'ils pussent être envoyés en mission, pour procéder aux interrogatoires, inspecter les prisons, étudier les affaires sur place. « Mon but secret, disait-il à cette occasion, est d'avoir des hommes de confiance qui apprennent la marche de la police et se mettent au fait de ses détails... » Retenons ces paroles ; elles expliquent mieux que toute définition ce que, dans sa pensée, devait être l'auditorat : une école de très haute administration, la pépinière où des sujets d'élite croissaient et mûrissaient pour les grandes affaires.

M. Thiers, dans son *Histoire du consulat et de l'empire*, attribue à Sieyès l'institution du conseil d'État, et lui rapporte tout l'hon-

(1) Je n'exagère rien, et le lecteur trouvera dans le décret du 27 octobre 1808 la nomenclature de ces attributions si étendues, que l'empereur ne craignait pas de confier à de très jeunes gens.

neur de cette « création » qui, nous dit-il, « lui appartient en propre (1). » Malgré le respect que nous devons à une autorité si grande, il m'est impossible, je l'avoue, de me ranger à cette opinion. Je crois avoir montré que le conseil d'État de l'an VIII n'avait pas été proprement une « création. » Qu'a donc fait le très habile architecte de ce temps-là, sinon restaurer le conseil de la monarchie ? Admettons qu'il l'ait non restauré, mais reconstruit ; encore était-ce sur les anciens plans ! La vérité est qu'il a modifié les aménagemens intérieurs ; il a déplacé çà et là quelques cloisons, surtout il a percé les portes par où toutes les parties de l'édifice ont pu communiquer avec une salle commune, centre de réunion, — l'assemblée générale. Mais cette idée de relier les unes aux autres les diverses fractions du conseil n'était-elle pas empruntée au règlement du 7 août 1789 ? Il en est de même de la séparation des affaires contentieuses : n'a-t-on pas vu qu'elle remontait à l'édit de 1777 ? Elle ne fut rétablie qu'en 1806, alors que Sieyès était rentré dans le silence et dans l'inaction depuis six ans. Que dire enfin de l'auditorat, œuvre personnelle de Napoléon ? — Non, le conseil d'État de l'an VIII ne fut point une « création » du célèbre législateur métaphysicien, mais une antique institution des rois, que César refrappa à son effigie.

Car il l'a marquée de son empreinte, et plus profondément qu'il n'a fait aucune autre. Durant quinze années, elle n'a pas cessé d'être l'émanation de sa toute-puissance et comme l'incarnation de sa pensée. Conseillers, maîtres des requêtes, auditeurs, sont les maréchaux, les généraux, les colonels de cette armée administrative dont il entend régler lui-même jusqu'aux moindres mouvemens. C'est par eux, disons davantage, c'est au milieu d'eux qu'il gouverne. Dans les cérémonies, ils apparaissent groupés autour de lui, comme un état-major politique. Il fut un temps, avant le 18 brumaire, où Napoléon affectait de se montrer en public avec l'habit du membre de l'Institut. Premier consul et même empereur, il aurait pu avec plus de raison porter le frac du conseiller d'État.

Époque unique dans l'histoire du conseil ! Ce grand corps est le centre d'où tout part et où tout aboutit. Sa compétence embrasse les questions les plus hautes et les détails les plus humbles, « depuis le code Napoléon jusqu'à l'autorisation de couper quelques arbres sur un point presque imperceptible de la France (2)... » Il fait la loi et, l'ayant faite, il l'interprète par ses avis, la complète par ses réglemens, la met en œuvre par ses innombrables décrets,

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. 1^{er}, p. 105.

(2) *Loché, Du Conseil d'État*.

et juge les fonctionnaires qui ont mission de l'appliquer. Mais une aride nomenclature de ses attributions si diverses peut-elle donner une idée de la vie intense qui l'anime et du rôle toujours grandissant qu'il obtient moins encore de son institution que de la confiance du monarque ? Il faut interroger les témoignages des contemporains ; il faut lire les récits où ils ont retracé la physiologie des séances que Napoléon présidait ; il faut lire surtout, dans le *Livre des orateurs*, le chapitre admirable et tout vibrant d'un souffle d'épopée, où M. de Cormenin évoquait l'image de ces délibérations mémorables : « A peine, au retour de ses grandes batailles, Napoléon avait-il déchaussé ses éperons, qu'on entendait à la porte du conseil un frémissement d'armes ; trois fois le tambour roulait (1). Les portes s'ouvraient à deux battans, et l'huissier criait : « L'empereur, messieurs ! » Napoléon marchait, à pas brusques, à son fauteuil, saluait, s'asseyait, se couvrait, tandis que ses grands officiers et souvent des princes étrangers, rangés derrière lui, tête nue, se tenaient dans le silence... » Alors commençaient des discussions qui parfois n'étaient que des monologues étranges, tumultueux, enflammés, où s'épanchait comme un torrent de lave l'improvisation déchaînée de ce prodigieux orateur, acteur plus prodigieux encore. Souvent, tandis que M. Loqué appelait les affaires, « il tombait, sans s'en apercevoir, dans une profonde rêverie... Il se parlait comme à lui-même, tout haut, avec des exclamations, des sons entrecoupés et rompus, et quelquefois des larmes... » Le conseil, dans ces occasions, jouait le rôle du chœur antique, donnant la réplique au héros. Il y eut des scènes inoubliables, comme en ce jour où l'empereur, foudroyant des éclats de sa fureur le malheureux comte Portalis, lui cria : « Sortez ! » — Lorsqu'il apprit la capitulation de Baylen, il vint au conseil exhaler l'amertume dont son cœur débordait, et on le vit s'abandonner à l'excès de sa douleur jusqu'au point de pleurer. Parfois aussi il se plaisait à pousser et à épuiser d'argumens tel conseiller dont la dialectique obstinée le mettait en verve, et les séances se prolongeaient des journées entières. « Il nous a retenus souvent à Saint-Cloud depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, avec une suspension d'un quart d'heure (2). » Contraste piquant ! Ce despote, à ses heures, admettait et même recherchait, provoquait la contradiction. On cite de lui ce mot : « Je veux qu'on puisse tout dire dans mon conseil d'État. » Et en effet on y pouvait dire tout, ou presque tout, du moins au commencement, dans la période heureuse du

(1) Le conseil d'État siégeait aux Tuileries.

(2) Palet de la Lozère.

consulat. Napoléon, à cette époque, n'avait pas revêtu la robe du sacre, et par instans il laissait Bonaparte percer encore et paraître.

On eut alors de temps à autre le spectacle invraisemblable d'un Napoléon communicatif, enjoué, presque aimable ! Il n'avait pas toujours ce masque de bronze, qui plus tard glaçait les paroles sur les lèvres de ses interlocuteurs. Aussi bien, sous l'empire, et particulièrement dans les dernières années, le ton des discussions n'était-il plus le même. L'empereur se livrait moins. L'étiquette de cour avait creusé autour de sa personne auguste comme un abîme infranchissable, et l'odieuse contrainte, faite de terreur et de servilité, qui rendait les fêtes des Tuileries si mornes, avait fini par pénétrer dans la salle du conseil. Jusqu'au dernier jour cependant, il conserva à la grande assemblée la même faveur inaltérable. Le fait est qu'il aimait son conseil d'État. Il lui avait voué toute la sympathie dont cette âme si dure fut capable. A la différence des souverains qui lui succédèrent, il sentait ce que vaut pour un gouvernement la collaboration incessante d'une réunion d'hommes voués à la science des services publics et à l'étude pratique des lois.

Est-ce à dire que le conseil d'État de ce temps-là, par je ne sais quelle rencontre fortunée, ait offert au monde un concours unique d'administrateurs et de jurisconsultes ? Et devons-nous prendre à la lettre les magnifiques éloges que M. de Cormenin leur a décernés ? Je crois, tout au contraire, que ces conseillers, ces maîtres des requêtes, ces auditeurs, au fond, n'étaient point supérieurs à leurs continuateurs d'hier et d'aujourd'hui. J'en pourrais citer maintes preuves, et d'abord combien de lois, qui sortirent de cette assemblée mal façonnées et imparfaites ! Comme il arrive presque toujours dans les affaires humaines, les rôles furent plus grands que les acteurs. Ce qui leur donne, à ces fameux acteurs, un incomparable prestige, c'est le décor superbe où ils se meuvent ; c'est la merveilleuse toile de fond qui leur sert de cadre ; c'est l'éblouissant rayon de gloire dont ils demeurent illuminés ; c'est enfin qu'il y eut là, pour le conseil d'État moderne, une sorte d'âge héroïque où il apparut sous les traits qu'il a retenus dans la suite, mais avec une prééminence, une puissance, un éclat, que nous ne reverrons sans doute plus.

III.

Le conseil impérial ne pouvait rester debout après la chute de l'homme extraordinaire qui l'avait animé de son souffle et initié, comme un confident de toutes les heures, aux secrets de sa poli-

tique. La réaction était fatale. Elle sut pourtant s'arrêter à mi-chemin. La restauration n'osa ou ne voulut abolir l'institution du conseil, qu'elle retrouvait au reste dans ses propres traditions.

On essaya d'abord de « renouer la chaîne des temps, » à la vérité, en tenant quelque compte des changemens accomplis. L'ordonnance du 29 juin 1814 conservait les sections, qu'elle appela des *comités*. Il devait y avoir un comité de législation. Quant au comité du contentieux (qui remplaçait la commission créée en 1806 et composée seulement de maîtres des requêtes assistés d'auditeurs), il comprenait des conseillers d'État, et l'ordonnance disposait qu'il pourrait être scindé en deux « bureaux, » ce qui est précisément la mesure que propose aujourd'hui M. Camille Krantz. Mais en même temps, par une réminiscence malencontreuse, on rétablissait le « conseil d'en haut, » le « conseil des parties, » c'est-à-dire la pluralité des conseils de jadis, et l'on faisait revivre la distinction désormais archaïque entre les conseillers d'Église et d'épée. Cette organisation fut d'ailleurs éphémère, et, après les cent jours, le système de l'an VIII fut, en somme, maintenu par l'ordonnance du 23 août 1815. On commit toutefois une double faute : on relâcha le lien qui unissait naguère les sections, en réduisant, ou peu s'en fallait, l'assemblée générale à l'expédition des affaires contentieuses ; et l'on compromit non-seulement l'unité, mais la dignité du corps, en subordonnant les comités aux administrations dont ils étudiaient les affaires. « Chaque ministre, dit M. de Villèle, devint maître absolu dans le comité attaché à son département (1). » Il en avait la présidence, et le comité procédait, aux termes de l'ordonnance, « d'après ses ordres. »

Ce règlement de 1815 mérite notre attention. En amoindrissant le conseil humilié et en le rapetissant à la taille du nouvel ordre de choses, il créait un type qui n'était ni l'ancien conseil du roi, ni le conseil d'État de l'empereur. Nous voyons apparaître une troisième variété, propre au régime parlementaire que la France inaugure. Dirai-je que ce type s'est peu modifié ; que le conseil de la restauration, celui de la monarchie de juillet, et celui-là même que l'assemblée nationale de 1871 avait modelé selon l'idéal de 1830, ont tous trois ensemble un air de famille, car tous trois ils présentent cette condition singulière d'un corps éminent que l'on s'est plu à investir des attributions les plus hautes, avec l'arrière-pensée de les utiliser le moins possible ? Et, en effet, à ne considérer que les textes organiques, sa compétence législative est à peu près illimitée. Il n'est pas une proposition née de l'initiative

(1) *Mémoires*, t. 1^{er}, p. 323.

parlementaire, il n'est pas un projet de loi sur lequel le gouvernement et les chambres ne le puissent consulter. Seulement on ne le consulte pas. En sorte qu'il languit dans une situation indécise, sans qu'il lui soit donné, comme on eût dit au xvii^e siècle, de « remplir son mérite. » Virtuellement l'ordonnance de 1815 lui reconnaissait la fonction législative. Un comité de législation était formé, qui allait compter parmi ses membres MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Portalis. Mais, en fait, les ministres de la restauration ne s'adressèrent que très rarement au conseil pour la préparation des lois. Le code forestier fut rédigé sans lui. Le législateur ne s'apercevait guère de sa présence que pour lui contester le droit d'exister. Chaque année, à l'occasion de la loi de finances, l'institution elle-même était remise en question. Aussi l'intérêt qui s'attache à son histoire durant cette période consiste-t-il bien moins dans les affaires qu'il a traitées que dans les attaques qu'il a subies et dans les controverses auxquelles il a sans cesse donné lieu. Je ne crois pas qu'en aucun temps il ait mené une vie plus précaire.

Il avait contre lui d'abord la réaction violente qui battait en brèche les institutions où l'empereur avait mis sa marque. En vain l'ordonnance de 1815 l'avait-elle renouvelé : il évoquait l'image détestée de l'empire. Et puis il était investi d'une mission particulièrement délicate et ingrate, devant statuer sur les contestations relatives aux biens nationaux. Or, il faut dire à sa louange qu'il sut faire respecter les lois de la révolution et garantir les droits des acquéreurs. Mais cette indépendance attisait les rancunes. Un autre grief était l'abus des *confits*, que les ministres élevaient très arbitrairement, en vue de dessaisir les tribunaux au profit de la juridiction administrative. On lui reprochait aussi l'insuffisance des garanties que sa procédure contentieuse offrait aux justiciables : le huis-clos des séances, l'absence d'un ministère public, l'impossibilité pour les parties ou pour leurs avocats de produire à la barre des observations orales, l'inattention ou l'incompétence de l'assemblée générale au sein de laquelle les membres du service extraordinaire, représentans de l'administration, pouvaient créer, à l'occasion, des majorités factices. On s'élevait en outre contre le système néfaste du *tableau*, que le garde des sceaux, chaque année, dressait à sa guise, libre d'éliminer du service ordinaire tel ou tel membre par voie de préterition, aussi facilement, disait le député Manuel, « qu'on déplace les pièces d'un échiquier (1). »

(1) Ce régime du *tableau*, supprimé quelque temps, à la suite de l'ordonnance du 26 août 1824, fut rétabli par l'ordonnance du 5 novembre 1828.

Enfin ses adversaires visaient la base de son institution. La charte, disaient-ils, ne l'a pas mentionné, et, d'autre part, aucune loi ne le consacre. Il n'existe pas légalement! — Le fait est que, depuis 1815, il n'était régi que par des ordonnances; situation fautive qui a duré trente ans, et qui fut un sujet inépuisable de polémiques.

Les uns accusaient ce pauvre conseil, si amoindri pourtant et si inoffensif, d'être « une espèce d'usurpation » et une menace pour la liberté; les autres, comme M. Dupont de l'Eure, décidaient que la dépense en devait être rayée du budget et laissée à la charge de la liste civile. La plupart distinguaient entre le conseil d'État, conseil du prince, et le conseil d'État, pouvoir juridictionnel. Ils concédaient au premier une situation régulière qu'ils déniaient au second. Ils raisonnaient ainsi: le roi est maître de choisir ses conseillers; des ordonnances y peuvent suffire; mais pour l'établissement d'une juridiction il faut l'investiture de la loi (1). — Une école s'était formée qui voulait retirer au conseil l'attribution contentieuse pour la confier à une cour de justice administrative. Dès 1818, M. de Cormenin, alors maître des requêtes, et qui n'était encore qu'à sa première métamorphose, écrivait: « La juridiction du conseil d'État est inconstitutionnelle. » M. de Cormenin concluait à la création d'un tribunal spécial et supérieur, distinct du conseil et indépendant des ministres, ses membres étant inamovibles (2). A dix ans de là, un très savant juriste, M. Macarel, avec moins d'éloquence, mais non pas moins d'autorité, reprenait la même thèse (3). Cependant, à côté, une autre école, allant plus loin, répudiait radicalement le principe de la juridiction administrative. Pourquoi deux justices? Tout renvoyer en bloc aux magistrats civils, les différends d'ordre public au même titre que les autres, était la panacée de ces théoriciens: formule extravagante et irréalisable, mais simple et séduisante, comme sont presque toujours les formules chimériques.

Entre ces deux systèmes opposés, dont l'un tendait à séparer plus nettement les deux domaines, l'autre, au contraire, à les réunir et à les confondre, une opinion de juste milieu se dessinait et semblait prévaloir, qui proposait de déplacer et de rectifier la ligne de démarcation, au lieu de l'abolir. Il s'agissait de pro-

(1) Voir spécialement les séances de la chambre des députés du 23 mars 1818 et du 27 mai 1819: discours du comte Roy et du baron Cuvier (le grand naturaliste, qui fut conseiller d'État et vice-président du comité de l'intérieur).

(2) *Du Conseil d'État envisagé comme conseil et comme juridiction dans notre monarchie constitutionnelle*. Anonyme, 1818.

(3) *Des Tribunaux administratifs*, ou introduction à l'étude de la jurisprudence administrative, 1828.

céder à une répartition nouvelle des compétences. On se gardait de supprimer la juridiction administrative; on voulait seulement détacher certaines catégories de litiges pour les transférer, ou mieux, les restituer à l'autorité judiciaire, qui en avait été, disait-on, indûment dessaisie. Au nombre des partisans de cette délicate réforme j'hésite à ranger M. le duc Victor de Broglie, qui, dans cette année 1828 où l'on s'occupa beaucoup du conseil d'État, consacrait au livre et aux idées de M. Macarel une étude écrite de main de maître, souvent citée depuis et, j'imagine, plus citée que lue (1). Avec une vigueur d'analyse et une hauteur de vues singulières, le duc de Broglie pose le problème. Mais on ne voit pas bien comment il le résout, à quelle doctrine il se rattache, ni même s'il a, en ces matières, une doctrine positive et un programme nettement arrêté. Car, si d'un mot il fait justice du système qui livrerait aux magistrats de droit commun la censure des actes du gouvernement, il se prononce avec non moins de force contre l'existence du contentieux administratif tel qu'il est établi. Sa dialectique pressante en sape les fondemens; puis, quand il n'a rien laissé debout, il nous quitte sans nous dire ce qu'il entend mettre à la place (2).

Des conclusions plus précises étaient présentées, vers le même temps, par une commission de la chambre des députés à l'occasion d'une proposition de M. Gaëtan de La Rochefoucauld. La commission, par l'organe de son rapporteur, M. Hély d'Oissel, indiquait, comme susceptibles d'être rattachées à la juridiction civile, « les contestations en matière de domaines nationaux, les baux contractés et les marchés passés par l'administration, les liquidations de sommes dues par elle aux entrepreneurs et aux fournisseurs, ainsi que la connaissance des appels comme d'abus. » Cette nomenclature n'est point sans intérêt à l'heure présente où nous voyons reparaître après tant d'années la même question; où de nouveau l'on cherche assez péniblement quelles branches d'affaires il serait possible d'élaguer dans la frondaison toujours plus touffue du contentieux administratif, et où cette question épineuse se pose, comme il y a soixante ans, devant les chambres et devant l'opinion.

L'initiative de M. de La Rochefoucauld n'obtint aucune suite. Les choses restèrent au même point. On ne fit rien; en revanche, on disputa, on écrivit, on accumula les discours, les dissertations,

(1) Cet article, qui parut dans la *Revue française*, a été recueilli par le feu duc de Broglie, dans le tome 1^{er} de ses *Écrits et Discours*.

(2) L'article, en effet, devait être suivi d'un second, qu'il annonçait et qui ne parut pas.

les études. On « étudiait » depuis quinze ans lorsque la révolution de juillet éclata !

IV.

La charte de 1830, tout comme la charte de 1814, était muette au sujet du conseil d'État. Allait-il continuer à vivre d'une existence précaire et contestée, sous le régime changeant des ordonnances, relégué dans l'ombre, et remis en question par chaque commission du budget ? Aussi bien plusieurs parmi les nouveaux gouvernans étaient-ils des adversaires de la veille : M. Dupont de l'Eure devenait garde des sceaux ; M. le duc de Broglie acceptait le portefeuille de l'instruction publique et des cultes. Mais M. de Broglie y avait mis cette condition, qu'il aurait la présidence du conseil d'État. Par où il le préservait des atteintes de M. Dupont de l'Eure, qui voulait le supprimer, et aurait eu, paraît-il, l'assentiment du roi Louis-Philippe : le roi « gardait rancune au conseil pour quelques procès qu'il y avait perdus (1). » Contraste et ironie des choses, qui transformait l'auteur du fameux article de la *Revue française* en chef suprême et en défenseur attitré de cette même juridiction qu'il avait, deux années avant, si vivement battue en brèche !

Cependant, en 1830 comme en 1814, le conseil résista au cataclysme. Et j'imagine qu'il fut sauvé d'abord par l'homme sage entre tous qui fut alors l'arbitre de ses destinées, mais aussi par cette vertu secrète et, pour tout dire, par cette magie du pouvoir qui fait des novateurs de la veille les conservateurs du lendemain. Enfin il devait, aux yeux du grand nombre, trouver grâce par cette raison d'ordre inférieur, mais décisive, qu'il représentait des places à donner. Ces considérations sont toujours très puissantes ; elles ne le sont jamais autant qu'au lendemain des révolutions.

Mais, en gardant l'institution, il convenait d'y introduire les réformes que le parti libéral avait prônées avec une si louable ardeur. M. de Broglie chargea une commission d'études, sous la présidence de M. Benjamin Constant, du soin d'élaborer une loi organique. En même temps le ministre assurait le fonctionnement provisoire du conseil et en justifiait, par des argumens topiques, le maintien : « Il expédie à lui seul plus d'affaires que la cour de cassation et la cour royale de Paris tout ensemble... Les comités économisent par leur travail une division dans chaque minis-

(1) *Souvenirs du feu duc de Broglie*, t. III.

tère... (1) » Le mauvais pas était franchi. En pareil cas, il n'est plus sûr moyen que de nommer une commission. La réunion d'hommes distingués que M. Benjamin Constant présidait (ou était censé présider, car, dans le fait, il n'y vint guère) s'acquitta en perfection de sa tâche classique. Tout se passa selon les règles. Elle délibéra longuement, reprit les choses *ab ovo*, sonda tous les problèmes et rédigea un projet de loi monumental : il comprenait deux cent quarante-cinq articles ! Ajouterai-je que son œuvre eut le sort habituellement réservé à cette sorte d'élucubrations officielles et alla se perdre dans les cartons du ministère, qui naturellement l'y laissa ?

A la vérité, le gouvernement n'était point demeuré inactif. Tandis que la commission délibérait, il avait, par voie d'ordonnances, réalisé des réformes partielles qui répondaient aux vœux les plus raisonnables de l'opinion. Les ordonnances des 2 février et 12 mars 1831 donnaient aux justiciables les garanties si souvent réclamées : la publicité des audiences, la défense orale, le ministère public, et décidément excluaient du délibéré, en matière contentieuse, les conseillers du service extraordinaire, représentans plus ou moins suspects de l'administration. Garanties capitales : le conseil devenait réellement une cour de justice.

Mais il restait encore deux réformes à accomplir ou au moins deux questions à trancher.

La première se posait ainsi : les juges administratifs du conseil d'État seraient-ils inamovibles comme les juges civils ? Ou les maintiendrait-on dans la condition dépendante et précaire d'agens révocables *ad nutum* ? — L'autre question mettait en cause une prérogative séculaire de la couronne. Il s'agissait de savoir si la juridiction du conseil serait « retenue » ou « déléguée. » Or, dans le système de la justice retenue, le conseil statuant au contentieux ne prononçait pas les jugemens, il les préparait. Ses décisions n'étaient proprement que des avis ; simples consultations données au gouvernement, qui, à la rigueur, pouvait n'en tenir nul compte et y substituer des solutions contraires. En fait, il était à peu près sans exemple que, sous aucun régime, le gouvernement eût osé assumer une responsabilité aussi grave : invariablement il se bornait à homologuer les décisions proposées. Elles n'en étaient pas moins nulles au regard des parties tant que le souverain ne les avait pas revêtues de sa sanction et promulguées en forme d'ordonnances, leur conférant l'autorité d'arrêts exécutoires.

(1) Rapport au roi précédant l'ordonnance du 20 août 1830, qui institua la commission.

toires dont elles étaient par elles-mêmes dépourvues. Système inconséquent qui avait eu sa raison d'être dans les âges lointains où le roi de France apparaissait comme le suprême dispensateur de toute justice, mais qui, au XIX^e siècle, et sous le plus parlementaire des régimes, ne pouvait être pour le conseil d'État qu'une cause de discrédit, pour le ministère qu'un surcroît de responsabilité sans nul avantage, pour tout le monde qu'une fiction surannée.

Ce fut sur ces deux questions que la lutte s'engagea dans les chambres.

Ici nous abordons un épisode caractéristique. De 1833 à 1845, l'organisation du conseil d'État est perpétuellement à l'étude. Les projets de loi se succèdent, ballottés de la chambre des pairs à la chambre des députés. On en compte au moins cinq, dont MM. Portalis, Lacave-Laplagne, Vatout, Dalloz, Persil, Dumon et de Chasseloup-Laubat, dans les deux assemblées, sont tour à tour les rapporteurs. Et la loi attendue semble toujours à la veille de passer ! Et les débats, les dissentimens s'éternisent. La chambre des pairs adopte les projets, la chambre des députés les repousse. La première est pour les antiques errements : juges amovibles et justice retenue ; la seconde tient pour les deux réformes. Au reste, le principe de l'inamovibilité perdait du terrain. En 1828 il paraissait admis, dans le parti libéral, que les membres du comité contentieux devaient être inamovibles. De même, après 1830, le projet de la commission instituée par M. le duc de Broglie consacrait cette innovation. Mais M. Portalis, dès 1834, battait en brèche le principe. « Ce serait, disait-il, élever au-dessus de l'administration un pouvoir qui ne peut être indépendant d'elle sans qu'elle soit dépendante de lui... (1) » M. Portalis exagérait le péril très douteux que présenterait un corps « seul perpétuel au sein d'une mobilité générale... » Étrange perpétuité, que la vieillesse, la mort, le train habituel du monde, renouvellent assez vite ! Et d'ailleurs cette inviolabilité, la cour de cassation et la cour des comptes ne l'ont-elles pas ? Quand donc l'ordre public en fut-il compromis ? Ah ! je le sais, on allègue les anciens parlemens ; mais leur opposition factieuse serait-elle aujourd'hui possible ? Sommes-nous aux temps où la vénalité des charges de haute judicature assurait à leurs titulaires une indépendance presque absolue ? Et ce rôle militant d'interprète de l'opinion et de gardien des libertés publiques que le magistrat, sous l'ancien régime, pouvait s'attribuer en l'absence de toute repré-

(1) Rapport à la cour des pairs. (Annexe à la séance du 25 janvier 1834.)

sentation nationale, nos chambres souffriraient-elles un seul instant qu'il l'usurpât? Je conviens, d'ailleurs, qu'il est peu de problèmes aussi délicats, dans l'organisation des pouvoirs, que cette question de l'inamovibilité. On produit de part et d'autre des raisons très fortes; mais il me semble que de part et d'autre on se fait de grandes illusions. Peu s'en faut que l'on considère l'inamovibilité comme une armure magique qui rend invulnérable la conscience du juge. On ne songe pas aux mille ressources qu'un ministre peut, s'il veut, mettre en œuvre, pour faire le siège d'une âme et pour la réduire! En vérité, l'indépendance du magistrat n'est point une conséquence nécessaire de son inviolabilité. Elle tient aussi à d'autres causes, au nombre desquelles il faut bien compter (si sceptique ou si pessimiste que l'on puisse être) un certain souci de notre dignité et le sentiment de nos devoirs. — La réforme, en définitive, fut abandonnée. On s'arrêta à des demi-mesures et à des semblans de garantie. On décida que les conseillers et les membres de la maîtrise ne pourraient être révoqués que par une ordonnance individuelle, délibérée en conseil des ministres; ce qui, au fond, ne garantissait rien ou presque rien. On l'avait vu en 1827, quand le gouvernement du roi Charles X révoquait, dans les mêmes formes ou peu s'en fallait, M. Villemain, alors maître des requêtes, qui avait signé l'adresse de l'Académie française en faveur de la liberté de la presse. Et il serait facile de citer maint exemple plus récent que la révocation de M. Villemain.

L'autre question, — la question de la justice retenue ou déléguée, — était en réalité moins importante; elle n'offrait guère d'intérêt qu'au point de vue doctrinal. Car, si la différence entre les deux systèmes était profonde en théorie, dans la pratique elle était presque nulle: la controverse ressemblait fort à une querelle de mots; mais ces querelles-là sont les plus ardentes. On s'engagea donc dans des dissertations sans fin sur l'essence de la juridiction administrative, et l'on subtilisa sur ces entités scolastiques, véritables hypostases dignes de passionner des docteurs byzantins! Ai-je besoin d'ajouter que tout ce bel effort aboutit à l'honnête et très insignifiante loi du 19 juillet 1845, laquelle, intervenant après trente ans d'études et de projets de réformes, ne réformait rien et maintenait le *statu quo*? Ce fut au point que l'on se demanda: à quoi bon une loi? — *Malheureusement nous sommes mordus du chien de la légomanie*, s'écriait dans son langage pittoresque et bizarre M. de Cormenin, qui, sous le pseudonyme célèbre de Timon, était devenu pamphlétaire à l'âge où d'autres deviennent hommes d'État, et, prodiguant comme un enfant perdu les dons de son rare et inquiet esprit, se dédommageait d'avoir

jadis paru grave en l'étant chaque jour de moins en moins. Timon soutenait, dans sa *Légomanie* (1844), qu'une loi était superflue : n'avait-on pas l'ordonnance du 18 septembre 1839 ?

Il faut dire, en effet, que le gouvernement, voyant les années s'écouler et la loi ne jamais venir, avait procédé comme en 1831. Il avait accompli sans phrases, par voie de règlement, l'œuvre d'organisation que le législateur, dans son incroyable impuissance, ajournait sans cesse. Aussi bien toute la loi ou presque toute la loi de 1845 se trouve par avance dans cette ordonnance de 1839. Comparez-les ; leurs textes sont presque identiques. Sans doute, l'ordonnance passait à côté des grandes réformes ; mais la loi, six années plus tard, n'a-t-elle pas fait de même ? En tout cas, deux abus étaient corrigés. D'une part, on réduisait le nombre exagéré des auditeurs, que le gouvernement de juillet ne sut guère utiliser, et, d'autre part, on ramenait à des proportions raisonnables le service extraordinaire, que l'on avait laissé croître démesurément. Les ministres en étaient venus à prodiguer dans leurs bureaux les brevets de conseillers et de maîtres des requêtes comme de simples décorations. En 1839, M. Teste, alors garde des sceaux, répondant à M. Renouard, reconnaissait, à la tribune de la chambre, que le nombre des membres du service extraordinaire dépassait 200 ! Cela formait un personnel annexe, parasite et flottant, dont il importait de resserrer et de fixer les cadres. Il y avait bien aussi un autre abus qu'il eût été fort sage de refréner ; mais le législateur n'en eut garde ; je veux parler de ce cumul qui permettait aux conseillers d'État d'être aussi pairs de France ou députés. Sur les trente conseillers du service ordinaire, plus de la moitié (dix-sept) se trouvait dans ce cas, et opérait le miracle de siéger à la fois au Luxembourg, ou au Palais-Bourbon, et au palais du quai d'Orsay qui venait d'être aménagé pour le conseil d'État.

Cette installation dans le bel édifice dont la commune a fait une ruine avait eu lieu, le 14 mai 1840, avec une grande solennité, sous la présidence de M. Vivien, alors garde des sceaux. Désormais le conseil avait son palais, distinct de la demeure du souverain et des bureaux ministériels. Or, jusque-là, depuis 1815, sa résidence avait été incertaine comme sa situation. Il avait été tour à tour l'hôte des Tuileries ; de la chancellerie, du Louvre, de l'hôtel Molé (1). Ses comités siégeaient un peu partout, disséminés dans les locaux des administrations auxquelles ils correspondaient : fidèle image de la condition dépendante où le gouvernement de la restauration les avait placés, les réduisant à n'être

(1) Voir le *Conseil d'État*, par M. Aucoc, p. 421 et suiv.

que les serviteurs des ministres. On m'excusera de rappeler ces détails lointains; ils marquent l'évolution qui peu à peu s'était produite dans l'opinion de la chambre des députés, si longtemps défiante et hostile. Lorsque la loi organique de 1845 fut enfin votée, l'on put croire que le conseil était sorti décidément du provisoire où il languissait depuis trente et un ans; un état de choses durable, sinon définitif, commençait. Illusion d'un jour! De nouveau le sol trembla, et le régime parlementaire s'effondra tout à coup, entraînant dans sa chute l'établissement fragile qu'il avait si lentement et si péniblement édifié.

V.

La révolution de février, qui remit en question tant de choses, respecta cependant le principe de la justice administrative et l'institution du conseil d'État. Et non-seulement le législateur républicain ne voulut pas répudier ce double héritage du passé monarchique; mais il eut pour pensée maîtresse, en organisant le conseil sur des bases très nouvelles, d'augmenter ses attributions, d'agrandir son prestige, et de le destiner à remplir entre les deux suprêmes pouvoirs, l'assemblée nationale et le président, une mission politique des plus hautes. Le fait est que la constitution de 1848 et la loi du 3 mars 1849 allaient créer un quatrième type, d'une conception curieuse, logique et originale, car le conseil d'État de la seconde république différait très profondément de tout ce qui l'a précédé ou suivi.

Il en différait d'abord par le mode de recrutement de ses membres. Nouveauté caractéristique: les conseillers d'État n'étaient plus nommés par le gouvernement; ils étaient élus pour six ans par l'assemblée nationale, et eux-mêmes élaient leurs présidents de section. A la vérité, le personnel de la maîtrise et celui de l'auditorat étaient laissés à la nomination du garde des sceaux; mais cette dérogation au principe de l'élection était plus apparente que réelle, car les maîtres des requêtes ne pouvaient être choisis que sur une liste dressée par le bureau des présidents et, pour la première fois, les auditeurs se recrutaient au concours. Pour la première fois aussi le service extraordinaire était supprimé: on excluait les représentans de l'administration. Réciproquement les fonctions du conseil étaient incompatibles avec les autres « emplois salariés. » Tout, en un mot, semblait concerté pour soustraire l'institution à l'autorité du gouvernement. Elle cessait d'être le classique auxiliaire du pouvoir exécutif, qu'elle avait été durant tant de siècles; elle émanait de l'assemblée, qui, du reste,

l'associait largement cette fois et franchement à la rédaction des lois.

Cette participation devait être son attribut prééminent.

En effet, l'article premier de la loi du 3 mars 1849 déterai obligatoirement à son examen tous les projets législatifs du gouvernement, à l'exception de quatre catégories, savoir : les projets budgétaires, ceux qui fixaient le contingent annuel de l'armée, les actes qui ratifiaient les arrangemens diplomatiques et les lois présentant un caractère d'urgence. Pour ces quatre catégories, le renvoi au conseil était seulement facultatif ; il en était de même des propositions nées de l'initiative parlementaire. On rompait avec le système qui avait prévalu depuis plus de trente ans ; système contradictoire, qui admettait en théorie une participation législative qu'il refusait en fait ou ne concédait que dans une mesure dérisoire et d'une façon si incertaine que c'était en vérité le hasard, le caprice et l'humeur du moment qui déterminaient cette collaboration intermittente, sans qu'il fût possible de discerner un critérium : pourquoi l'on saisissait le conseil de tel projet de loi ; pourquoi l'on s'abstenait de le consulter sur les autres.

Le premier rôle, dans l'organisation nouvelle, appartenait à la section de législation. Jamais sa compétence n'avait été si étendue. Elle devait être chargée, non plus seulement de la préparation des lois civiles, comme autrefois sous l'empire, mais de tous les projets et propositions que les ministres et l'assemblée renverraient. Elle concentrait et personnifiait la fonction législative du conseil. Or cette fonction, jusque-là, s'était répartie entre les divers comités ; au lieu que la loi nouvelle inaugurerait un plan tout autre. Aux six comités elle substituait une division plus simple, du moins en apparence : trois grandes sections, correspondant aux trois attributions fondamentales, les sections de législation, d'administration et du contentieux (1). Chacune avait son domaine nettement séparé. La première s'occupait des lois, la seconde des réglemens, la troisième rendait la justice, et, notez-le, la rendait seule, dans la plénitude du pouvoir juridictionnel. Arrêtons-nous à cette réforme du contentieux, qui fut, avec la création d'un tribunal des conflits, la plus remarquable des innovations que la loi de 1849 consacra.

Les ordonnances des 2 février et 12 mars 1831, en instituant, au conseil d'État, les audiences publiques, les débats oraux et les

(1) Ces sections, du moins les deux premières, se subdivisaient en comités. — Je crois que l'on peut chercher l'origine de ce groupement en grandes sections dans le système très particulier qui fut élaboré en 1840 par une commission de la chambre, à l'occasion d'un projet présenté par M. Teste. On y voit le conseil divisé en deux grandes sections : l'une administrative, l'autre contentieuse.

commissaires du gouvernement, étaient cependant loin d'avoir satisfait à tous les *desiderata*. Il y manquait ces deux garanties : l'inviolabilité du juge et la délégation du droit de rendre les arrêts.

Cependant le législateur de 1848 ne rendit pas inamovibles les juges administratifs. On s'était naguère fort échauffé sur cette réforme : raison suffisante pour qu'on n'y songeât plus. Et puis, au fond, l'esprit démocratique, qui veut des mandataires élus à temps, toujours surveillés et toujours révocables, répugne au principe de l'inamovibilité. En outre, M. Vivien, pour des motifs très différents, y était hostile ; or M. Vivien, qui allait être, l'année suivante, le rapporteur de la loi sur le conseil d'État (1), fut, en 1848, un des principaux rédacteurs de la constitution. On avait du moins l'intention bien arrêtée de distinguer et même d'isoler le juge de l'administration dont il jugeait les actes. Dans cet ordre d'idées, la commission chargée d'élaborer le projet de constitution proposait de créer un tribunal administratif dans chaque département. On revenait au système présenté, en 1789, à la constituante et combattu alors par Pezons. La commission proposait, d'autre part, de confier la juridiction suprême en matière d'administration à une cour spéciale, unique et souveraine. L'institution de cette cour ne devait point entraîner la suppression du conseil d'État : on lui enlevait seulement ses attributions juridiques. La branche du contentieux se détacherait du vieux tronc et formerait un établissement distinct, par une scission analogue à ces démembrements de l'ancien conseil du roi, d'où le parlement de Paris, la chambre des comptes, et plus récemment la cour de cassation étaient nés. C'était exactement le système dont M. de Cormenin et M. Macarel avaient été jadis les promoteurs.

L'assemblée nationale recula devant cette refonte immédiate et intégrale de la juridiction administrative. Elle décida que les graves questions soulevées par le projet seraient réservées et résolues ultérieurement par des lois spéciales. La constitution, en conséquence, ne maintint que provisoirement les conseils de préfecture, et, dans le chapitre VI, relatif au conseil d'État, on évita de mentionner ses attributions juridiques. Au fond, le système de la commission était condamné. Mais si, dans la suite, il ne fut pas repris, on en retrouve plus d'un trait dans la loi organique du conseil ; car on ressaisit dans cette loi la pensée inspiratrice du projet initial, cette pensée si conforme à notre goût français de distinguer les compétences et de séparer les pouvoirs. Sans doute,

(1) Il fut, jusqu'au 2 décembre 1851, le vice-président du corps réorganisé par la loi de 1849.

le législateur de 1849 est allé moins loin que les auteurs du projet de 1848. Il ne dépouille pas le conseil de ses attributions juridiques pour les transférer à une cour administrative. « En réalité, dit M. Ed. Laferrière, la loi créait ce tribunal, mais elle le plaçait au sein du conseil d'Etat, sans le confondre avec lui (1). » La section du contentieux fait toujours partie du conseil. Mais cette union semble bien près de n'être que nominale; la section du contentieux a sa vie propre; ses neuf conseillers forment un tribunal indépendant. Son rôle, jusque-là, se bornait à instruire les affaires et à préparer les avis qui étaient soumis ensuite à la sanction de l'assemblée générale et à la signature du chef de l'État. Désormais, au contraire, ses décisions sont exécutoires *de plano*, sans l'intervention de l'assemblée générale et sans que le gouvernement les prenne à son compte en les promulguant. La délégation, on le voit, est complète.

Cette transformation de l'ancien comité du contentieux en une véritable compagnie judiciaire n'était point une conception neuve. Dès 1829, elle figurait dans un programme de réformes que les événemens politiques empêchèrent le ministère Martignac de réaliser. Elle reparut, après 1830, dans plusieurs des multiples projets de loi qui furent tour à tour étudiés. En 1841, M. Vivien écrivait : *Mon avis est qu'un comité seulement, et non le conseil entier, connaisse du contentieux*. Dans l'état actuel, les trente conseillers d'État y prennent part; aucun tribunal, aucune cour ne siège habituellement en tel nombre. La cour de cassation rend ses arrêts avec le concours de onze membres, les cours royales avec celui de sept seulement. Les affaires contentieuses, malgré leur importance, n'exigent pas la réunion de tant de juges. Il ne faut pas croire que la bonté des arrêts tienne au nombre de ceux qui les rendent (2)... » M. Crémieux, en 1848, disait pareillement : « Je demande qu'un comité spécial juge en dernier ressort, comme tribunal administratif supérieur, tout le contentieux de l'administration (3). » M. Crémieux, en même temps, discernait à la juridiction du conseil cet éloge d'un témoin peu suspect : « Je déclare à l'assemblée, par expérience, par certitude, que cette justice contentieuse est une très bonne justice, qu'elle est rendue avec le plus grand soin, avec le plus grand esprit d'ordre, d'équité, d'impartialité, avec une connais-

(1) *Traité de la juridiction administrative*, t. 1^{er}.

(2) Dans la *Revue* du 15 novembre 1841. — M. de Cormenin avait soutenu la même opinion. Voir notamment ses *Questions de droit administratif*, édition de 1837, t. 1^{er}, p. 56.

(3) Séance du 13 octobre 1848. — M. Crémieux avait été avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation.

sance profonde et intelligente des lois... » Le fait est que l'assemblée nationale était unanime, on peut le dire, à en vouloir le maintien. Il s'agissait seulement de dégager cette juridiction des élémens hétérogènes et parasites qui ne pouvaient que l'entraver, l'altérer et la compromettre. Or le conseil d'État statuant au contentieux en réunion plénière, c'était proprement une cohue. Un changement s'imposait. Comme toujours, on se jeta dans l'excès contraire.

J'avoue, d'ailleurs, être peu touché de certaines critiques, à mon sens, fort exagérées dont le nouveau système fut alors l'objet. On lui reprochait notamment de supprimer dans l'examen des litiges un deuxième degré, — la délibération de l'assemblée générale qui prononçait sur les conclusions de la section, — et, par suite, d'enlever aux justiciables une précieuse garantie. On craignait que certaines affaires particulièrement délicates fussent moins bien jugées, n'ayant plus à subir cette épreuve de l'assemblée générale où, comme l'affirmait M. Reverchon, « grâce à la diversité des lumières et des points de vue, aucun intérêt ne manquait de défenseur, aucune face du litige ne passait inaperçue (1). » On reprochait, en second lieu, à la nouvelle organisation de reléguer derrière une muraille de Chine la section du contentieux qui, se trouvant ainsi privée d'air et de lumière et ne communiquant ni avec l'administration, ni avec les autres fractions du conseil, risquait à la longue de perdre le sens pratique de la réalité. On oubliait que les membres de cette section étaient si peu séparés de leurs collègues des autres sections qu'ils les retrouvaient périodiquement aux séances de l'assemblée générale et là se retrempeaient dans le vif courant des affaires.

Cette critique, en revanche, s'appliquait justement à la disposition malencontreuse qui avait exclu du conseil les représentans des ministères. Là aussi il y avait eu une réaction contre les abus des régimes précédens. Mais là aussi, là surtout, on corrigea un mal par un autre. L'article 53 de la loi permettait bien, à l'occasion, de convoquer les chefs des services intéressés pour en obtenir des explications techniques; mais ils n'étaient plus admis à siéger; ils ne prenaient plus part aux délibérations. C'était une lourde faute que de murer les fenêtres de ce côté! On méconnaissait l'une des conditions d'existence, l'une des raisons d'être du conseil d'État; je veux dire l'alliance de la pratique et de la doctrine, du fait et du droit, et le mutuel concours que se prêtent les administrateurs et les juristes. Aux uns et aux autres on retirait un principe de vie.

Mais la faute la plus grande avait été de faire du conseil d'État

(1) *Lettre à un représentant sur le projet de loi, par un ancien auditeur, 1849.*

une institution hybride qui, devant être à la fois un conseil de gouvernement et une seconde chambre, risquait de n'être en réalité ni l'un ni l'autre. Le législateur de 1848 n'en eut pas moins ce mérite assez rare de savoir ce qu'il voulait. Ayant conçu un plan, il le réalisa. Ayant reconnu que la participation législative du conseil était salutaire, il édicta les mesures indispensables pour que cette participation, cessant d'être un leurre, devint une réalité. Ces mesures étaient raisonnables ; elles marquent à peu près la limite que, sous le régime parlementaire, la fonction législative du conseil d'État peut atteindre, mais ne peut ni ne doit dépasser. Aujourd'hui nous voyons se produire dans le public et au sein même des chambres un courant d'opinion de plus en plus marqué en faveur de sa collaboration à l'œuvre du législateur. Si réellement on veut cette collaboration régulière, effective, il ne suffit pas de l'appeler par des vœux platoniques ; il faut la rendre obligatoire pour les lois où elle serait le plus utile ; il faut, je ne dis pas remettre en vigueur l'article 1^{er} du statut de 1849, mais s'en inspirer tout au moins, en insérant, dans la loi que nous attendons, une prescription nettement impérative.

VI.

Un décret placardé, le matin du 2 décembre 1851, sur les murs de Paris avait dissous, en même temps que l'assemblée nationale, le conseil d'État. Une commission consultative, présidée par M. Baroche, le remplaçait à titre provisoire. Bientôt, en effet, la constitution du 14 janvier 1852 allait créer un nouveau conseil. Je l'aurai caractérisé en disant que, là comme ailleurs, on restaurait l'empire.

Dans la proclamation aux Français, qui formait le préambule et l'exposé des motifs de la constitution, le prince-président l'avait défini une « *réunion d'hommes pratiques élaborant des projets de loi dans des commissions spéciales, les discutant à huis-clos, sans ostentation oratoire, en assemblée générale, et les présentant ensuite à l'acceptation du corps législatif...* » Si vous rapprochez de ce passage l'article premier du décret qui fut promulgué, quelques jours après, le 25 janvier, article qui débute ainsi : « Le conseil d'État, sous la direction du président de la république, *rédige les projets de loi...* » vous constatez que le législateur de 1852, comme son devancier de 1849, entendait faire de la préparation des actes législatifs l'attribut capital, presque la raison d'être de l'institution qu'il rétablissait sur les bases jetées en

l'an VIII. Mais il y avait cette différence que, dans le système de 1849, l'intervention du conseil n'était obligatoire que pour les projets de loi qui émanaient du gouvernement; encore cette obligation ne s'étendait-elle ni au budget, ni aux actes diplomatiques, ni aux projets urgents, et n'existait en aucun cas pour les propositions parlementaires; au lieu que le système de 1852 soumettait à son examen préalable tous les projets du gouvernement, sans exception, y compris même la loi de finances. Et comme l'article 8 de la constitution enlevait aux chambres le droit d'initiative, qu'il réservait au seul gouvernement, il suit de là que pas une parcelle de la matière législative n'était soustraite à l'action du conseil d'État.

Restait, il est vrai, le droit d'amendement; voie détournée, fissure étroite par où l'initiative des députés pouvait encore se faire jour. Mais l'article 40 de la même constitution prescrivait le renvoi de tous les amendemens au conseil; et c'était seulement dans le cas où il les approuvait que, munis de son laissez-passer, ils étaient admis à reparaitre devant la chambre. Exorbitante prérogative, qui permettait à l'assemblée du prince de tenir les mandataires du suffrage universel en échec!

Il y avait, entre les deux systèmes, une autre différence, et il est juste de reconnaître qu'elle était tout à l'avantage de la nouvelle organisation. En réglant les fonctions législatives du conseil d'État, les auteurs de la loi de 1849 avaient commis une erreur grave. Ils l'isolaient de la chambre comme ils l'isolaient de l'administration. Dès qu'il avait achevé l'élaboration d'un projet de loi, il en était dessaisi et, devenu étranger à son œuvre de la veille, la voyait affronter sans lui les hasards, les surprises de la discussion publique. De son côté, l'assemblée nationale se trouvait en présence d'un texte inconnu, qui risquait de n'être qu'un tissu de dispositions énigmatiques, dont les raisons véritables lui échappaient. Au contraire, dans le système de 1852, le conseil ne se borne pas à préparer les lois; il en soutient la discussion. Trois orateurs choisis parmi ses membres accompagnent le projet devant le corps législatif, et là l'expliquent, le commentent, le défendent. C'était la procédure instituée par le règlement du 5 nivôse an VIII.

Mais les temps, malgré tout, n'étaient plus les mêmes. Le corps législatif du second empire, quelle que fût sa dépendance ou sa docilité, n'était plus le figurant muet et l'esclave bâillonné qu'il avait pu être un demi-siècle avant. Après trente-six ans de régime représentatif, on n'avait pas jugé qu'il fût possible de lui ôter l'usage de la parole. Et il y eut dès l'abord, dans le mur d'airain de la constitution césarienne, une porte ou une brèche par où peu à

peu la liberté rentra. De là un profond changement dans la situation des orateurs du conseil qui venaient au corps législatif soutenir les projets de loi. Ils avaient à compter avec l'esprit parlementaire, si invétéré qu'il reperçait de toutes parts dans cette chambre issue des candidatures officielles. Il ne s'agissait plus d'exposer, j'allais dire, de notifier les volontés du maître devant un auditoire silencieux et soumis. Il fallait lutter; il fallait combattre corps à corps une opposition de jour en jour plus audacieuse et plus forte. Aussi bien, à mesure que le régime impérial vieillissait, la prépondérance du conseil allait-elle diminuant; il perdait graduellement ce que la chambre regagnait. A la fin du règne, ses ressorts affaiblis ployaient et craquaient sous la formidable poussée libérale, lorsque le sénatus-consulte du 8 septembre 1869, consacrant les revendications triomphantes, restitua aux députés leur droit d'initiative dans la présentation des lois, et réduisit à de simples avis, dépourvus de sanction pratique, l'intervention désormais impuissante du conseil en matière d'amendemens.

Si sa part fut très grande, en somme, dans l'œuvre législative de son temps, son rôle ne fut pas moindre au point de vue juridictionnel. Je dirais même que ce fut son beau rôle.

Le décret du 25 janvier 1852 remaniait en des points essentiels l'organisation du contentieux. Il abolissait deux réformes excellentes que le législateur républicain avait instituées : il supprimait le tribunal des conflits, en rendant au conseil le soin de les régler, et revenait à la tradition de la justice retenue : les décisions contentieuses devaient être comme autrefois soumises à l'approbation du souverain. Ce retour au passé était, au demeurant, logique sous un régime jaloux de rétablir dans sa plénitude la prérogative régaliennne. Mais en même temps une innovation qu'il importe de faire connaître était introduite dans le fonctionnement de la juridiction.

Les auteurs du décret avaient eu à choisir entre deux solutions extrêmes. L'une ne laissait à la section du contentieux que la préparation des affaires, qui toutes étaient portées devant l'assemblée générale du conseil d'État. C'était le mode de procéder que l'on avait suivi jusqu'en 1849. L'autre solution, au contraire, retirait à l'assemblée générale la compétence juridictionnelle qu'elle déléguait entière à la section. C'était la simplification proposée par M. Vivien, sous la monarchie de juillet, et réalisée par la seconde république. On sait à quelles graves objections l'une et l'autre procédure avaient tour à tour donné lieu. De ces deux systèmes opposés, le législateur de 1852 dégagea une formule mixte, qui les conciliait en les combinant. Il n'excluait aucune des deux méthodes; il les maintenait concurremment et partageait le pouvoir de juger

entre l'assemblée et la section. Dans les affaires sans avocat — (le ministère d'un avocat n'était plus exigé pour toutes les affaires), — le jugement pouvait être rendu par la section seule et en séance non publique. Mais, s'il y avait un avocat, ou simplement sur la demande soit d'un conseiller de la section, soit du commissaire du gouvernement, la requête était portée devant l'assemblée du conseil. Ce n'était plus, notez-le, l'assemblée générale, réunion plénière de tous les comités. Le décret de 1852, — et ce fut la grande nouveauté, — créait, pour tenir l'audience publique, une assemblée spéciale et distincte, qui ne comprenait que les membres de la section du contentieux et dix conseillers choisis dans les cinq sections administratives.

Ainsi constituée, la juridiction eut une tâche assez lourde; le rapide accroissement du nombre des pourvois forme un des traits saillans, le plus saillant peut-être, de la statistique du conseil durant cette période. La progression fut marquée surtout à partir de 1860. Dès cette époque, la moyenne dépassait par an le chiffre de 1,000. Quel contraste avec les deux cents litiges dont le conseil du premier empire était annuellement saisi! Cette augmentation résultait sans doute, pour une certaine part, du prodigieux essor économique dont la France et le monde offraient le spectacle; mais elle tenait aussi à d'autres causes, spécialement aux mesures libérales que le décret du 2 novembre 1864 édicta. Ce décret permettait à quiconque se prétendait lésé par un acte de l'administration d'introduire un recours sans autres frais que les droits de timbre et d'enregistrement. Le plus humble citoyen, pour un grief minime, pouvait ainsi porter sa plainte devant la juridiction suprême.

De ces années surtout datent les progrès remarquables de la doctrine du recours pour excès de pouvoir, dont M. Aucoc a retracé ici même le développement (1). Or cette doctrine, — comme, il y a deux mille ans, le droit du préteur romain, — offre un exemple saisissant de ce que peut le lent effort d'une jurisprudence pour compléter, disons davantage, pour suppléer la loi. Et par là je ne crois pas me tromper en avançant que l'œuvre juridictionnelle du conseil d'État, sous ce régime autoritaire, fut, tout mis en balance, une œuvre de liberté.

VARAGNAC.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} septembre 1878.

LA

BIBLIOTHÈQUE DE SPINOZA

Ce serait se tromper étrangement que de croire que les génies, même doués de l'originalité la plus puissante, ne doivent rien à leurs devanciers, et que, sans avoir jamais consulté les monuments du passé, ils ont tiré toutes leurs idées de leur propre fonds. Descartes qui, d'ailleurs, excelle par l'invention, affectait, il est vrai, d'ignorer même en quelque manière qu'il y eût des hommes. D'autre part, son biographe Baillet assure qu'il n'avait constamment sous la main que deux ouvrages : la Bible et saint Thomas ; et on sait comment, à un gentilhomme qui lui demandait à voir sa bibliothèque, le solitaire d'Egmont, écartant un rideau qui cachait des pièces d'anatomie, répondit : « Voilà mes livres ! » S'ensuit-il toutefois que Descartes se fût contenté de lire en lui-même ou dans le grand livre de la nature et du monde ? Manifestement non. Ses adversaires et détracteurs, Huet en tête, ont eu le tort impardonnable de lui reprocher d'avoir dissimulé ses nombreuses lectures, et se sont comme ravis à dresser la liste de ce qu'ils nommaient « ses pilleries. » Il y aurait autant d'injustice que de ridicule à porter contre Descartes des accusations de plagiat. Il n'en reste pas moins que l'ancien élève de La Flèche, quoique sa science n'eût rien de « livresque, » tira certainement grand profit non-seulement des leçons de ses maîtres, mais encore de ses propres lectures, dont, aussi bien, il est facile de constater, notamment dans sa correspondance, des mentions explicites et répétées. Lui-même l'avait écrit excellemment : « La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée en

laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées (1). » A coup sûr, il ne s'est pas rencontré, au xvii^e siècle, de savant plus universel que Leibniz, et qui, en même temps, prétendit davantage demeurer en tout son unique maître, αὐτοδίδακτος. Ce « merveilleux Saxon, » comme l'appelait Boinebourg, ne devait-il donc rien à l'enseignement des livres? Une pareille affirmation aurait semblé un stupide blasphème à l'érudit incomparable qui, tout enfant, errait avec ravissement dans cette bibliothèque de son père, qu'il avait fallu enfin lui ouvrir, et qui, depuis, ne s'appliqua à rien tant qu'à démontrer comment des anciens aux modernes les idées se perpétuent en un courant ininterrompu de philosophie, *perennis quaedam philosophia*. C'est pourquoi, ôtez à Leibniz cette bibliothèque de Hanovre qu'il avait organisée et que, durant de longues années, il ne cessa d'enrichir (2), et à cet Antée, si j'ose m'exprimer ainsi, vous ôtez la terre, où ses forces se réparent et se renouvelle sa vigueur.

Il n'en pouvait être différemment de Spinoza. Et en effet, en gros, on n'ignorait pas combien il avait emprunté à la philosophie hébraïque tour à tour et à la philosophie cartésienne; ou encore, à étudier ses écrits, surtout ses lettres, on y pouvait aisément relever des traces assez fréquentes de lectures. Mais quels étaient précisément les livres qu'avait lus Spinoza et qu'il avait le plus lus, soit pour en convertir les idées en sa propre substance et les incorporer à sa doctrine, soit pour y chercher accessoirement les connaissances qui lui faisaient défaut? Tout donné aux spéculations les plus hautes, n'avait-il jamais non plus demandé à la lecture un simple délassement de l'esprit? Quels qu'ils fussent enfin, les ouvrages dont s'était servi Spinoza formaient-ils, à proprement parler, une bibliothèque qui lui appartenait? Ne devait-il pas sembler improbable que ce méditatif s'en fût composé une? Et, en tout cas, ne fallait-il pas estimer absolument oiseux de s'enquérir de ce qu'elle avait pu être? N'était-ce point, en effet, se poser comme à plaisir une insoluble question?

Cependant, contre toute attente, ce problème se trouve aujourd'hui résolu, et une publication récente vient d'en éclairer toutes les obscurités, en dissipant tous les doutes. Elle est intitulée : *Inventaire des livres formant la bibliothèque de Bénédicte Spinoza,*

(1) *Discours de la Méthode*, 1^{re} partie.

(2) *Essais de théodicée*, etc., par M. Leibniz, augmentés de l'histoire de la vie et des ouvrages de l'auteur, par M. le chevalier de Jaucourt, Amsterdam, 1747, 2 vol. in 12, t. 1, p. 232. « M. Leibniz avait formé une assez belle bibliothèque, dont (à sa mort) le prince se contenta pour droit d'aubaine, qui est, dans l'électorat de Hanovre, du tiers de ce que possède l'étranger. D'ailleurs, sa bibliothèque avait été si confondue avec celle du roi qu'on ne pouvait guère distinguer les livres de l'un et de l'autre. »

publié d'après un document inédit, avec des notes biographiques et bibliographiques et une introduction, par A.-J. Servaas van Rooijen, archiviste de La Haye, et des notes de la main de M. le Dr David Kaufmann, professeur à Budapest (1). Nous devons donc à M. Servaas d'apprendre que Spinoza avait réellement une bibliothèque, et, grâce à la sagacité pénétrante du savant hollandais et à ses investigations laborieuses, nous possédons maintenant le catalogue authentique des livres qu'avait réunis, pour son propre usage, le célèbre auteur de *l'Éthique*. Mais si c'est là le principal résultat, ce n'est pas le seul qu'ait obtenu M. Servaas comme récompense de ses peines. En scrutant les archives, en fouillant les bibliothèques publiques de La Haye, d'Amsterdam et d'Utrecht, en compulsant de nombreux dossiers et jusqu'à des minutes de notaire et des procès-verbaux de commissaires-priseurs, M. Servaas a eu la bonne fortune méritée de découvrir des pièces qui, sur plus d'un point, complètent ou rectifient les principales biographies de Spinoza, soit *la Vie de Spinoza* (2), attribuée au médecin Lucas, de La Haye, son contemporain et ami, soit celle que, peu de temps après la mort de Spinoza, rédigea Jean Colerus, ministre de l'église luthérienne de La Haye : *la Vie de B. de Spinoza, tirée des écrits de ce fameux philosophe et du témoignage de plusieurs personnes dignes de foi qui l'ont particulièrement connu* (3); soit enfin les pages que lui a consacrées Sébastien Kortholt dans son livre des *Trois imposteurs, De tribus impostoribus magnis liber* (qui sont Herbert de Cherbury, Thomas Hobbes et Spinoza lui-même), et auxquelles Christian Kortholt a ajouté de nouveaux renseignements dans la préface de la deuxième édition du livre de son père (4).

I.

Ce fut le 21 février 1677 qu'à l'âge d'un peu plus de quarante-quatre ans mourut à La Haye Baruch Despinoza, dont le nom, par des modifications successives, s'était changé en celui de Baruch d'Espinoza, et finalement de Bénédicte de Spinoza; au prénom juif de Baruch, Spinoza ayant substitué, comme fréquemment il arrive à ses coreligionnaires, un prénom chrétien, celui de Bénédicte ou de Benoît. Spinoza était décédé presque inopinément dans le modeste logis que, depuis environ cinq années, il avait loué sur le Pavilionengracht, chez le sieur Van der Spyck, peintre de portraits et peut-être aussi, suivant M. Servaas, peintre en bâtimens,

(1) La Haye, 1888, petit in-4°; W.-C. Tengeler.

(2) Amsterdam, 1719, in-8°.

(3) La Haye, 1706, in-12. Cette biographie parut d'abord en hollandais. Utrecht, 1698.

(4) Hambourg, 1701, in-4°.

homme de probité reconnue et avec lequel notre philosophe entretenait le commerce le plus familier. « D'une constitution très faible, mal-sain, maigre, et attaqué de phtisie depuis plus de vingt ans (1), » Spinoza n'avait dû qu'à une frugalité extrême et au régime sévère qu'il s'imposait, de pouvoir prolonger ses jours. D'un autre côté, il semble qu'il gouvernât seul sa santé. Car ce n'était que tout à fait sur la fin, et averti sans doute par d'alarmans symptômes, qu'il s'était décidé à mander d'Amsterdam son ami le médecin Louis Meyer. Celui-ci arriva juste à temps pour le voir, dans la même journée, suivre des prescriptions inutiles et subitement rendre le dernier soupir. C'était un dimanche. Son hôte, qui, le matin, avait entamé une conversation qu'il se proposait de continuer, mais qu'il interrompit pour aller au prêche; son hôte eut, à son retour de l'église, l'affligeante surprise d'apprendre qu'il venait de trépasser. Quant à Meyer, Colerus rapporte « que, le soir même, il regagna Amsterdam par le bateau de nuit, sans prendre le moindre soin du défunt. » Colerus ne craint pas même d'observer « que Meyer se dispensa d'autant plus de ce devoir, qu'après la mort de Spinoza il s'était saisi d'un ducaton et de quelque peu d'argent que le défunt avait laissé sur sa table, aussi bien que d'un couteau à manche d'argent, et s'était retiré avec ce qu'il avait butiné. » Argent à part, n'était-ce pas plutôt un souvenir et comme une relique qu'avait reçue Meyer, ou qu'il avait cru pouvoir s'approprier? Ou comment imputer un larcin à l'homme distingué et dévoué que Spinoza lui-même traitait d'ami excellent, *amicus singularis*, avec lequel constamment il entretint une si fréquente et si intime correspondance, et que l'on trouve toujours au premier rang parmi ceux qui prennent à tâche de défendre sa doctrine et de publier ses écrits? Quoi qu'il en soit, Spinoza mort, il n'y avait plus qu'à procéder à son inhumation. Et c'est ce qu'on eût fait sans retard, si un apothicaire, nommé Schroder, n'y eût mis opposition, prétendant être d'abord payé de quelques médicamens qu'il avait fournis au philosophe pendant sa dernière maladie. Son mémoire, qui se montait à 16 florins et 2 sous, ayant été soldé par Spycck, on put rendre à Spinoza les derniers devoirs. Ses obsèques se firent le 25 février, et, d'après Colerus, furent honorables. « Le corps, dit-il, fut porté en terre, accompagné de plusieurs personnes illustres, et suivi de six carrosses. Au retour de l'enterrement, qui se fit dans la nouvelle église, sur le Spuy, les amis particuliers ou voisins furent régalez de quelques bouteilles de vin, selon la coutume du pays, dans la maison de l'hôte du défunt. »

Cependant, reste un détail navrant, dont Colerus n'a point parlé,

(1) Cf. Colerus.

et que nous révèle M. Servaas avec la précision la plus douloureuse. Spinoza, ce penseur, que de nombreux disciples révéraient à l'égal d'un demi-dieu et consultaient comme un oracle, ce novateur hardi qui déjà avait rempli l'Europe du bruit de sa réputation, cet homme auquel, après deux cents ans écoulés, et malgré les anathèmes qu'avait encourus sa doctrine, on devait, au nom du monde savant, ériger solennellement à La Haye même une statue (1), l'ami de Jean de Witt, fut jeté à une sorte de fosse commune. « En fouillant dans un des livres de sépulture, écrit M. Servaas, j'ai trouvé indiquée, sous le numéro 162, une fosse louée dans laquelle Spinoza a été enterré le 25 février. » Or le 20, cette fosse avait déjà reçu un cadavre ; le 25, deux cadavres y avaient précédé celui de Spinoza, et, quelques jours après, trois autres cadavres l'y suivirent. Au bout même de peu de temps, toutes ces misérables dépouilles durent être exhumées pour faire place à de nouveaux arrivans, et, dans le charnier où furent réunis leurs os, rien ne vint distinguer et marquer, au sein de cette poussière, le moindre vestige de ce qui avait été Spinoza.

Où étaient donc, on se le demande, et que faisaient, en de telles circonstances, ses nombreux disciples ? Et surtout comment expliquer l'indifférence de la famille de Spinoza ? Spinoza, en effet, avait encore une famille.

II.

Il faut s'empresser de le reconnaître. De son vivant, comme après sa mort, les disciples de Spinoza lui témoignèrent, à leur manière, un attachement invariable. Vivant, après s'être efforcés, mais en vain, de lui faire accepter une existence aisée, ils contribuèrent du moins à la publication de ses premières compositions. De même, après sa mort, s'ils se contentèrent de garantir à Spycck les frais des funérailles de son hôte (car auprès de Spycck ils durent se porter cautions), ce fut avec un soin religieux qu'ils se préoccupèrent, dès qu'ils eurent perdu leur maître, d'imprimer ses œuvres posthumes. C'était le médecin Louis Meyer qui s'était chargé de présenter au public, dans une élogieuse préface, le premier écrit sorti de la plume de Spinoza, cette *Exposition* trop peu lue des *Principes de Descartes* (2), laquelle n'avait été en réalité, pour le jeune chef d'école, qu'une occasion de se séparer, avec un

(1) Voyez l'éloquent discours prononcé, lors de cette solennité, le 12 février 1877, par M. Renan.

(2) *Renati Des Cartes Principiorum philosophiæ pars I et II, more geometrico demonstrata per Benedictum de Spinoza Amstelodamensem. Accesserunt ejusdem Cogitata metaphysica, etc., Amstelodami, apud Johannem Riewerts, 1663, petit in-4°.*

certain éclat, de celui qu'on regardait alors comme son inspirateur, et de revendiquer, non sans un accent hautain, sa propre originalité. L'*Appendix* qui termine le volume est effectivement un véritable manifeste, et le tout se trouve en toutes lettres signé de son nom : *Benedictus de Spinoza Amstelodamensis*. Ce furent également ses amis qui, vraisemblablement, le secondèrent dans la publication qu'il fit lui-même, en 1670, de son *Tractatus theologico-politicus*, mais en cherchant, cette fois, par les précautions les plus minutieuses, quoique les plus illusoire, à en garantir l'anonymat (1). Ce qui n'est pas douteux, c'est que ce furent eux qui se chargèrent, et sans doute à leurs dépens, d'éditer ses œuvres posthumes.

Nous savions par Colerus, qui le tenait de Spycck lui-même, que celui-ci, sur l'ordre que lui en avait laissé Spinoza, avait immédiatement après son décès envoyé à Amsterdam, à Jean Rieuwerts, imprimeur de la ville, un pupitre où étaient renfermés les papiers du défunt. Dans une lettre adressée le 25 mars 1677 à Spycck, Rieuwerts reconnaît avoir reçu le pupitre en question, et, en terminant, ajoute « que les parens de Spinoza voudraient bien savoir à qui il avait été adressé, parce qu'ils s'imaginaient qu'il était plein d'argent, et qu'ils ne manqueraient pas de s'en informer aux bateliers à qui il avait été confié. Mais, dit-il, si l'on ne tient pas à La Haye registre des paquets qu'on envoie ici par le bateau, je ne vois pas comment ils pourront être éclairés, et il vaut mieux en effet qu'ils n'en sachent rien. »

Rieuwerts, qui déjà, en 1663, avait imprimé le premier ouvrage de Spinoza, fut aussi probablement l'éditeur des œuvres posthumes qui parurent en 1677, sans nom de lieu ni d'imprimeur, et avec les simples initiales *B. D. S.*, initiales que l'on retrouve entourant une pensée sur le cachet même de Spinoza, où se lit cette expressive et caractéristique devise : *caute, prudemment*. Elles étaient précédées d'une préface qu'avait rédigée en hollandais un des plus zélés disciples de Spinoza, Jarig Jellis, et que Louis Meyer avait traduite en latin. Outre deux traités demeurés inachevés : le *Tractatus politicus* et le *de Emendatione intellectus*, et en même temps qu'un *Abrégé de grammaire hébraïque* et des lettres malheureusement trop peu nombreuses, elles comprenaient ce fameux livre de l'*Éthique*, terminé déjà depuis plus de cinq années, où l'auteur avait exposé à la manière des géomètres sa doctrine définitive, mais qu'il n'avait osé produire au grand jour. Car les

(1) Ce traité, sans nom d'auteur, porte la mention : *Hamburgi, apud Henricum Kunrath*, quoiqu'il eût été imprimé à Amsterdam, et, selon toute apparence, par Rieuwerts.

orages amassés sur sa tête par le *Tractatus theologico-politicus* l'avaient intimidé et aussi la rumeur que ses adversaires s'étaient plu à accréditer, insinuant que dans ce nouvel ouvrage Spinoza se proposait de prouver qu'il n'y a pas de Dieu. Depuis lors, d'heureux hasards ont permis de retrouver quelques autres écrits de Spinoza, que le pupitre ne devait pas contenir. C'est ainsi qu'en 1862 M. J. Van Vloten a publié en supplément aux œuvres de Spinoza (1), avec de nouveaux renseignemens bibliographiques et d'intéressans fragmens de sa correspondance, deux traités dont on ne connaissait que les titres et que l'on croyait à jamais perdus, un Traité de l'arc-en-ciel, *de Iride*, et notamment le court, mais si important Traité de Dieu, de l'homme et de sa béatitude, *Tractatus brevis de Deo et homine ejusque beatitudine*, esquisse de l'Éthique que Spinoza avait expressément destinée à ses disciples, et qui, presque immédiatement, afin que la diffusion en devint plus facile, avait été traduite du latin en langue vulgaire. Si on observe, d'un côté, que ce Traité comprend aussi un chapitre de *Diabolo*, qu'avaient signalé de Murr dans ses *Annotationes*, et Mylius dans sa *Bibliothèque des anonymes*, et, d'un autre côté, que l'apologie rédigée en espagnol par Spinoza pour se justifier d'avoir abandonné la Synagogue, *Apologia para justificar se de su abdicacion de la Sinagoga*, a vraisemblablement, ainsi que Bayle lui-même le conjecture (2), passé en substance dans le *Tractatus theologico-politicus*, il s'ensuit que sauf une traduction du *Vieux Testament* en flamand, que, peu de temps avant sa mort, Spinoza jeta lui-même au feu, on peut se flatter de posséder l'œuvre tout entière du philosophe de La Haye. Il n'est que juste par conséquent de le constater : ce sont ses disciples et ses amis qui, en somme, lui ont élevé ce monument, le plus durable assurément et celui qui pouvait le mieux, en glorifiant son nom, immortaliser sa mémoire. A aucun moment, ils ne songèrent à lui en ériger un autre. Ils avaient recueilli en quelque sorte tout l'esprit de Spinoza : que leur importait et qu'importait à leur maître la destinée d'un corps qu'il regardait lui-même « comme une chose de néant? »

III.

La famille de Spinoza, mais pour de tout autres motifs, ne prit non plus aucun souci d'assurer à ses restes un honorable asile. Elle

(1) *Ad Benedicti de Spinoza opera quæ supersunt omnia, Supplementum, Amstelodami, 1862, in-12.*

(2) *Dictionnaire philosophique*, Article Spinoza.

se composait de deux sœurs, Rebecca et Mirjam, cette dernière mariée à un juif portugais, Samuel Caceris, et mère d'un fils nommé Daniel. La séparation publique de Spinoza d'avec ses coreligionnaires et aussi les démêlés d'intérêts qu'après la mort de son père il eut à soutenir avec ses sœurs, avaient apparemment beaucoup relâché, sinon rompu ses liens de parenté. Toutefois, s'il ne vint pas à l'esprit de sa famille qu'elle avait le devoir de préserver ses cendres de la profanation, elle n'eut garde de négliger l'héritage qu'il pouvait avoir laissé. A peine donc eurent-ils appris que Spinoza avait expiré (l'envoi de son pupitre les avait déjà singulièrement émus), que Rebecca Spinoza et Daniel Caceris, la sœur et le neveu, accoururent à La Haye, et, avec toute l'âpreté qu'on en devait attendre et une avidité d'ailleurs tristement humaine, n'eurent rien de plus pressé que d'obtenir des échevins une espèce d'envoi en possession. Leur cupidité devait être déçue.

Lorsque Leibniz mourut, sa succession, parait-il, n'allait pas à moins d'une soixantaine de mille écus, fortune certainement considérable pour le temps. Ce n'était pas tout. Outre cela, on trouva dans sa chambre, d'après son biographe, le chevalier de Jaucourt, une grosse somme d'argent comptant qu'il avait cachés; c'étaient deux ou trois années de son revenu. « La découverte de ce dernier trésor, dit Jaucourt, fut funeste à la femme de l'unique héritier de Leibniz, M. Loefflerus, fils de sa sœur utérine et curé d'un village près de Leipzig. Cette femme, à la vue de cet argent qui lui tombait en partage, fut sa saisie de plaisir, qu'elle en mourut subitement. » Et Jaucourt croit devoir sentencieusement remarquer, et, à grand renfort de citations, établir « qu'il ne faut pas se figurer qu'elle soit la seule personne au monde, que la joie ait pour ainsi dire étouffée. » Rebecca et Daniel ne se virent point exposés à semblable péril.

Kortholt, qui n'hésite point à affirmer « que Spinoza était à l'excès avide de gloire et que son ambition allait jusqu'à souhaiter d'être déchiré comme le furent ses amis de Witt, pourvu qu'il s'acquît par là, au prix d'une courte existence, une renommée impérissable; » Kortholt avoue, d'autre part, que le philosophe n'avait aucunement soif de l'or, *auro plane non inhiabat*. Colerus, de son côté, nous a appris avec quelle frugalité parcimonieuse, par goût autant que par calcul et par régime, vivait Spinoza, combien il était bon ménager, et tenant minutieusement compte de ses moindres dépenses, avait grand soin d'ajuster exactement ses comptes tous les quartiers (1). Spinoza lui-même aimait à ré-

(1) « On trouve, écrit Colerus, dans différens petits comptes qui se sont rencontrés parmi les papiers que Spinoza a laissés, qu'il a vécu un jour entier avec une soupe

péter à ses hôtes « qu'il était comme le serpent, qui forme un cercle la queue dans la bouche, pour leur marquer qu'il ne lui restait rien de ce qu'il avait pu gagner dans l'année. » Il ajoutait que « ce n'était pas son dessein de rien amasser que ce qui serait nécessaire pour être enterré avec quelque bienséance. » Évidemment, s'il eût consenti à recevoir, en entier, soit la pension que lui avait léguée Jean de Witt, soit les libéralités dont aurait voulu le combler un de ses disciples, Simon de Vries, Spinoza se fût mis de très bonne heure fort au large. Mais son désintéressement était absolu, et ce n'est certes pas lui qui se fût jamais avisé, comme tel chef d'école contemporain, d'exiger impérieusement de ses adeptes un budget. Il tenait, par-dessus tout, à ne pas vivre aux dépens d'autrui, et avait à cœur de ne rien devoir qu'à lui-même. C'était dans cette pensée, plus encore que pour se conformer aux préceptes de la législation judaïque, qu'il avait appris le métier de polisseur de verres pour lunettes, microscopes et télescopes; métier dont il fit bientôt un art, auquel il joignit l'art du dessin, et qui le conduisit à l'étude des problèmes les plus délicats et les plus savans de l'optique. Ce métier ne lui en était pas moins une sorte de gagne-pain, et non pas, comme par exemple à Rousseau, son métier de copiste de musique, une occupation surtout de montre. Aussi bien, avait-il coutume de dire « que, ses parens ne lui ayant rien laissé, ses proches et ses héritiers ne devaient pas s'attendre non plus de profiter beaucoup de sa succession. » Effectivement, Rebecca et Daniel ne tardèrent pas à constater à combien peu cette succession se réduisait. D'argent comptant, il n'y avait point à en chercher. Louis Meyer n'avait-il pas emporté le dernier ducaton? Restait le mobilier, dont, le jour même du décès de son hôte, Spyck, en homme avisé, avait fait, en présence de témoins, dresser un état authentique par le notaire Van den Hove. « Inventaire des biens et des meubles délaissés par le feu seigneur Bénédict de Spinoza, né à Amsterdam, décédé aujourd'hui à la maison du sieur Henri van Spyck, le tout conforme à la déclaration dudit sieur Spyck. » Les scellés avaient été ensuite apposés sur le local qui contenait le mobilier inventorié. Or, dès qu'ils en eurent vérifié la nomenclature, les héritiers de Spinoza se hâtèrent de disparaître pour ne plus revenir. Ce n'était pas le moins du monde que gracieusement ils abandonnassent à Spyck les effets de son hôte, et pour reconnaître ses soins. Mais ces effets étaient le gage naturel

au lait accommodé avec du beurre, ce qui lui revenait à trois sous, et un pot de bière d'un sou et demi; un autre jour, il n'a mangé que du gruaux apprêté avec des raisins et du beurre, et ce plat lui a coûté quatre sous et demi. Dans ces mêmes comptes, il n'est fait mention que de deux demi-pintes de vin tout au plus par mois. »

du propriétaire, et celui-ci, qui avait acquitté les dettes de Spinoza, et notamment les frais de ses funérailles, exigeait, avant tout, qu'on le remboursât de ses avances. Rebecca s'y était refusée obstinément ; « elle voulait voir clair et savoir si, les dettes payées, il lui reviendrait quelque chose. » A ses risques et périls, Spyck dut procéder à une liquidation. En conséquence, sur sa requête, le 2 mars les scellés étaient levés, et le même notaire Van den Hove dressait un second inventaire « des biens et meubles délaissés par feu le seigneur Bénédicte de Spinoza, né à Amsterdam, décédé le 21 février 1677, à la maison du sieur Spyck, résidant à La Haye, le tout conforme à ce qui se trouvait à la maison dudit sieur Spyck. » Notons surtout, ce qui est ici d'une importance capitale, que ce second inventaire comprend des livres, comme déjà en comprenait le premier. Mais, cette fois, ces livres ne sont plus mentionnés simplement en bloc. Tous les volumes se trouvent énumérés séparément dans ce second inventaire, et chaque ouvrage y fait l'objet d'un article distinct.

IV.

Spyck cependant ne crut pas devoir disposer immédiatement de ce mobilier, et ce ne fut qu'après deux sommations légales inutilement adressées le 30 mars et le 12 septembre 1677 aux héritiers de Spinoza d'avoir à acquitter les charges de la succession, qu'il se décida à mettre en vente les effets de l'illustre défunt. La *Gazette de Harlem* du 2 novembre annonçait cette vente dans les termes suivans : « On se propose de vendre publiquement, jeudi prochain, le 4 novembre, à neuf heures du matin, au domicile de M. Hendrick van der Spyck, peintre, au Pavilionsgracht, en face du Dubelet Straat, au plus offrant et dernier enchérisseur, les meubles laissés par feu M. Bénédicte de Spinoza, livres, manuscrits, lunettes d'approche, loupes, entre autres des verres polis et plusieurs instrumens pour polir des verres, entre autres des moulins et de grandes et petites assiettes de métal, etc. » La vente se fit effectivement au lieu et dates indiqués, ainsi que l'atteste le compte-rendu par le commissaire-priseur Pieter de Graeff. « Le 4 novembre 1677, à la demande de M. Hendrick van der Spyck, en ce cas autorisé par la justice de La Haye, pour vendre le mobilier laissé par feu Bénédicte de Spinoza, dans la maison du défunt sur le Burgwal ; le montant en était de 430 florins et 13 sous (1). » Frais déduits, le montant n'était plus que de 392 florins 19 sous et 8 deniers. Le prix de cette vente étant consigné, Rebecca y mit

(1) Cf. Servaas, ouvrage cité.

arrêt; mais s'étant convaincue « qu'après le paiement des frais et charges il ne restait que peu de chose ou rien du tout, elle se désista de son opposition et de toutes ses prétentions. » Héritage réellement misérable et à propos duquel Colerus pouvait bien écrire « qu'il ne faut que jeter les yeux sur le compte de la vente, pour juger aussitôt que c'était l'inventaire d'un vrai philosophe. » Et il ajoutait: « On n'y trouve que quelques livrets, quelques tailles-douces ou estampes, quelques morceaux de verre polis, des instrumens pour les polir, etc. »

Ainsi, chose singulière! Colerus qui avait eu le compte de vente sous les yeux et qui a poussé la minutie jusqu'à relater les prix de quelques-uns des objets adjugés (1), Colerus ne fait aucune mention des livres qui composaient la bibliothèque de Spinoza et que la *Gazette de Harlem* elle-même avait annoncés. M. Servaas s'en étonne, et on est d'abord porté à s'en étonner avec lui.

Colerus n'est point, en effet, un biographe ordinaire. Bien que par conviction et par état il se déclare hostile, de tous points, aux doctrines de Spinoza, il ne peut s'empêcher d'éprouver une véritable affection pour sa personne, et c'est, en définitive, par sympathie qu'il a entrepris d'écrire la vie de celui qu'il appelle « ce malheureux homme. » Cette sympathie s'étend même à tout ce qui touche Spinoza. C'est ainsi qu'on l'entend se féliciter d'habiter sur le Veerkay, chez la veuve Van Velden, la chambre même qu'avait d'abord occupée, lors de son installation à La Haye, l'auteur du *Tractatus theologico-politicus*. De même il s'applaudit d'avoir « en sa possession un livre entier de portraits que Spinoza avait faits de personnes distinguées, » et c'est avec une complaisance marquée qu'il décrit celui où le philosophe s'était représenté lui-même sous le costume d'un pêcheur napolitain qu'il croit être Masaniello. Dès lors, comment expliquer qu'il ne dise mot des livres laissés par Spinoza et qui auraient dû, ce semble, avoir pour lui plus de prix que des gravures ou des crayons? M. Servaas suppose qu'en jetant sur l'inventaire un regard distrait, Colerus aura étourdiement confondu les livres avec les livrets dont il parle et qui ne contenaient peut-être que des notes de menues dépenses. Supposition inadmissible! M. Servaas, en effet, ne remarque pas que, si Colerus a vu le compte de vente, il ne s'ensuit nullement que ni le

(1) « Un manteau de camelot avec une culotte furent vendus 21 florins 14 sous; un autre manteau gris, 12 florins 14 sous; quatre linceuls, 6 florins et 8 sous; sept chemises, 9 florins et 6 sous; un lit et un traversin, 16 florins; dix-neuf collets, 1 florin 11 sous; cinq mouchoirs, 12 sous; deux rideaux rouges, une courtpointe et une petite couverture de lit, 6 florins; son orfèvrerie consistait en deux boucles d'argent qui furent vendues 2 florins. »

premier ni le second inventaire, ce qui est tout autre chose, ait passé sous ses yeux. Il y a plus. M. Servaas lui-même estime que certainement les livres auroient été vendus à Amsterdam par le libraire Rieurwerts. Comment, dans cette hypothèse (et ce n'est pas apparemment une simple hypothèse), comment être fort surpris du silence de Colerus, lequel ne paraît guère avoir eu connaissance que de la vente de La Haye? Et à ce sujet, se posent même quelques points d'interrogation qui appellent de précises réponses. Car pourquoi et comment les livres portés à l'inventaire ont-ils été distrais de la vente opérée à La Haye? Pour les livres, de même que pour les manuscrits, Spycck avait-il donc été chargé par Spinoza d'une espèce de fidéicommis? Mais alors, comment ces livres figuraient-ils à l'inventaire où ne figurent pas les manuscrits, quoique livres et manuscrits soient également mentionnés par la *Gazette de Harlem*? Si ces livres, ne fût-ce que pour être mieux vendus, l'ont été à Amsterdam, ne l'ont-ils pas été publiquement, et le prix de cette vente, accroissant d'autant la succession de Spinoza, ne devenait-il pas, pour sa sœur Rebecca, l'objet d'une nouvelle et enfin fructueuse saisie? Ou s'ils l'ont été clandestinement, comment expliquer ou qualifier un pareil procédé? Ce sont là autant de détails qu'il était nécessaire d'éclaircir; M. Servaas n'y a pas même pensé.

Quei qu'il en puisse être, ce qui demeure constant, c'est que Spinoza possédait des livres, et que ces livres formaient toute une partie distincte de l'inventaire définitif qu'avait dressé le notaire Van den Heven et que M. Servaas nous donne intégralement transcrit; cet inventaire spécial se terminant par ces mots: *Vijf Pacquetjes, cinq petits paquets*. Ce sont ces cinq petits paquets, qui, peut-être laissés à La Haye comme sans valeur, auraient été, suivant M. Servaas, pris par Colerus pour les livres de Spinoza!

Nous n'avons guère à nous arrêter à la première partie de l'inventaire, dont les divers articles sont compris sous la désignation d'*Objets de laine et linge*. « *Objets de laine* : premièrement un lit, un traversin; deux oreillers; deux couvertures de lit, dont une blanche et une rouge; deux rideaux de drap, un rabat et une courtépointe; un manteau turc noir; un manteau turc en couleur; un habit en drap de couleur avec une camisole en cuir; une culotte fermée en drap de couleur; un habit turc noir et une culotte fermée turque noire; un vieil habit de serge; une paire de bas en sayette noire; deux chapeaux noirs; un manchon noir avec une paire de gants; deux paires de soufiers, noirs et gris; un vieux sac de nuit en étoffe rayée, avec un bonnet ouaté. — *Linge* : deux paires de draps; six taies d'oreiller; deux paquets de linge de corps; sept chemises, dix-neuf rabats, et encore un

rabat; dix paires de poignets tels qu'ils sont; quatre mouchoirs de coton et encore un mouchoir en damier; quatorze paires de chaussons en linge, et une paire, tels qu'ils sont; une cravate de coton avec deux cols; deux essuie-mains usés. » Qu'il nous suffise d'observer que, si cette garde-robe n'était pas très riche, et quoique Colerus rapporte que, « pour ce qui est de ses vêtemens, Spinoza en prenait fort peu de soin, » son autre biographe, le médecin Lucas, se trouvait néanmoins suffisamment autorisé à écrire, au contraire, « que Spinoza était extrêmement propre et ne sertait jamais qu'on ne vît paraître en ses habits ce qui distingue d'ordinaire un honnête homme d'un pédant. » Non-seulement le philosophe n'était pas sans avoir, en même temps que quelque linge, des vêtemens assortis à sa condition; mais qui eût imaginé que Spinoza, comme les élégans du jour, se servait même d'un manchon? Après le linge venait la désignation des livres; mais M. Servaas nous avertit « qu'à cause de la haute importance de cette partie de l'inventaire, il préfère les nommer après les meubles. » La dernière partie de l'inventaire est en effet consacrée à ce qu'on y appelle *la Boiserie*. Or veut-on savoir en quoi consistait cette *boiserie*? C'étaient: « une petite table en bois de chêne; encore une petite table en bois de chêne et à trois pieds; deux petites tables carrées en bois de sapin, chacune avec un tiroir; un coffre noir; une armoire à livres en bois de sapin avec cinq rayons; un vieux coffre; un petit jeu d'échecs noué dans un sachet; un moulin à moudre et des instrumens, avec quelques lunettes d'approche, mais en mauvais état, parmi lesquelles une en bon état, avec une petite quantité de verre et des tuyaux en fer-blanc. — *Tableau*: une tête dans un cadre noir (1); *item* un entonnoir de comptoir. — *Objets en argent*: une paire de boucles en argent; une signette pendant à une clef de fer. » — Tels étaient les meubles qui garnissaient cette modeste chambre, dans laquelle Spinoza recevait tour à tour les premiers de l'État, des étrangers de distinction comme d'Hénault, des savans comme Leibniz; cette chambre où, dès l'aube, on le voyait assis à son établi, et où, la nuit venue, à la lueur d'une lampe, il poursuivait encore durant de longues heures ses études et continuait ses méditations sublimes, s'abîmant comme en extase au sein « de l'Être unique, infini, de l'Être qui est tout l'être et hors duquel il n'y a rien (2). » Si Pascal avait raison de prétendre « que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui

(1) M. Servaas conjecture que cette tête pourrait bien être le portrait de Spinoza et le même tableau qui appartient maintenant à la jeune reine des Pays-Bas.

(2) *Éthique*, xv^e prop. *Quidquid est, in Deo est, et nihil sine Deo esse neque concipi potest.*

est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre, » Spinoza fut à coup sûr le plus heureux des hommes. Insensible à toutes les délices de La Haye, aux agréables ombrages qui environnent cette ville enchanteresse, aux sévères beautés de la mer qui déroule presque à ses portes des flots retentissans, il laissait quelquefois passer trois mois sans mettre le pied hors de son logis. « Cette vie cachée n'empêchait pas, dit Bayle, le vol de son nom et de sa réputation. »

A parcourir, dans le second et définitif inventaire, la liste des meubles, assurément peu magnifiques, qui avaient appartenu au philosophe, et sur laquelle, particularité bizarre! ne figure aucun siège d'aucune espèce, il est impossible de n'être pas frappé tout d'abord de la mention « d'une armoire à livres en bois de sapin avec cinq rayons. » Le premier inventaire mentionnait même expressément « une armoire dans laquelle se trouvent plusieurs livres. » Or il n'y en avait pas moins de cent soixante. C'était là évidemment la bibliothèque de Spinoza.

V.

Rien n'est plus incomplet, plus incorrect et ne témoigne plus d'une précipitation regrettable, que le catalogue qui fut dressé par Rieuwerts des volumes qui composaient la bibliothèque de Spinoza. Le plus souvent, en effet, Rieuwerts se contente d'indiquer et en abrégé les titres des livres, sans y ajouter les noms des éditeurs ni même parfois l'indication du lieu et de la date des éditions. Aussi M. Servaas a-t-il très sensément jugé indispensable de compléter à toutes ces insuffisances, et, à force d'application patiente et d'informations multipliées, il parait, en général, y avoir réussi. Ce n'est pas tout. La méthode de classement adoptée par Rieuwerts est extraordinairement grossière, et on la dirait en vérité moins d'un libraire que d'un emballleur. Car il divise tout simplement les cent soixante volumes en quatre groupes : vingt-quatre in-folio, cinquante-six in-quarto, trente-neuf in-octavo, quarante et un in-douze, et c'est d'après cette gradation de formats, sans avoir aucunement égard à la nature des sujets, qu'il procède à la plus succincte énumération. Il nous sera certainement permis de suivre un ordre plus rationnel, en présentant ces volumes, comme du reste il est de constant usage, d'après l'ordre même des matières qui s'y trouvent traitées. Envisagés à ce point de vue, ils se ramènent comme d'eux-mêmes à huit chefs principaux : 1° philologie; 2° Écritures et commentaires; 3° philosophie; 4° philologie et

médecine; 5° physique, mathématiques et astronomie; 6° politique et histoire; 7° poésie; 8° romans et voyages.

Outre l'allemand, le flamand et le portugais qui étaient ses langues naturelles, Spinoza possédait aussi l'espagnol, l'italien et l'hébreu, et, pour familières que lui fussent toutes ces langues, il ne cessait de s'y entretenir et de s'y perfectionner. C'est ce qu'attestent les nombreux dictionnaires et livres de grammaire qu'il s'était procurés : *Aquinatis dictionarium ebræo-chaldæo-talmudico-rabbinicum*, Lutet., 1629; *Dictionarium rabbinicum*; *Sepher Dieduck, grammatica hebraica*; *Buxtorfii Thesaurus grammaticus linguæ hebraicæ*; *Munsteri grammatica Ebraica*; *Tesoro de la lengua Castellana*, 1611, Madrid; *Franciosini Vocabulario Ital. et Spagn.*; *El Criticon*, vol. 3; *Raetken Spaens. grammatica*; *Dictionarium Lat. Gall. Hispan.*, 1599, Bruxelles. C'était donc en véritable philologue que Spinoza pratiquait la plupart des langues de l'Europe, et lui-même, nous l'avons rappelé, n'avait-il pas composé un Abrégé de grammaire hébraïque? Cependant, et de très bonne heure, Spinoza n'avait pas été sans s'apercevoir combien il lui était préjudiciable de ne savoir ni le grec, ni le latin. Ce fut pour les apprendre qu'il se mit sous la discipline de cet étrange aventurier nommé Van den Ende, qui devait périr en France d'une façon si tragique à la suite de la conjuration ridicule tramée par le chevalier de Rohan, et qui partageait avec sa fille Claire-Marie le soin d'instruire ses écoliers. Spinoza en a fait naïvement la confiance : cette jeune personne, par ses talents et les grâces de son esprit encore plus que par sa beauté, avait produit sur son cœur une impression profonde, et il déclarait avoir eu l'intention de l'épouser. Malheureusement, il se vit évincer par un rival plus riche, appelé Kerkerinck, auquel, mais beaucoup plus tard et après qu'il se fût converti de la religion luthérienne au catholicisme, Claire-Marie accorda sa main. Ce fut le seul roman qui traversa l'existence du philosophe. L'enseignement qu'il reçut chez Van den Ende lui avait d'ailleurs été profitable. A la vérité, il ne semble pas qu'il ait jamais eu une bien complète connaissance du grec, et lui-même l'avouait avec modestie. Car au moment d'examiner les livres du Nouveau-Testament par la même méthode qu'il a appliquée à ceux de l'Ancien (et l'exégèse allemande contemporaine n'est qu'une reproduction après tout de cette méthode), il s'en excuse par diverses raisons, et, en particulier, « parce qu'il n'est pas, dit-il, assez versé dans la langue grecque pour oser entreprendre une tâche si difficile (1). » Quant au latin, au contraire,

(1) *Tractatus theologico-politicus*, chap. x.

il s'en est pleinement rendu maître, et c'est dans cette langue surtout qu'il correspondra avec ses amis et publiera ses ouvrages. Aussi bien, il suffit de consulter sa bibliothèque pour s'assurer que le latin est une langue qu'il s'est toujours plu à cultiver. C'est ainsi qu'on y trouve, entre autres volumes, les livres suivans : *Lexicon Scapulae græco-latina*, 1652, Lugd. ; *Vossius, de Arte grammatica*, Amstel., 1655 ; *Lexicon Schrevelii græco-latina et latino-græcum*, 1654 ; *Dictionarium Lat. Belg.* ; *Rhenii tyrocinium linguæ græcæ* ; *Vossii institutiones linguæ græcæ* ; *Schioppi grammatica philosophica latina* ; *Vossii rudimenta linguæ græcæ* ; *Calepinus, Dictionarium novem linguarum*. Si on ne considérait que le titre d'un dernier volume intitulé *Dialogues françois*, mais dont le sujet demeure mal défini, on pourrait croire que Spinoza s'était initié même à notre langue. Toutefois, est-il besoin de le noter ? ce n'était pas en pur philologue que Spinoza étudiait les langues et uniquement pour les langues elles-mêmes. Les langues lui étaient, avant tout, des instrumens, à l'aide desquels il s'efforçait de pénétrer dans les arcanes les plus secrets de la pensée. C'est pourquoi, comme la religion avait été sa principale préoccupation, il fallait s'attendre à trouver infailliblement les Écritures parmi ses livres. Et, en effet, sa bibliothèque en renferme plusieurs exemplaires et en plusieurs langues : *Buxtorfi Biblia, cum Tiberiade* ; *Tremellii Novum Testamentum cum interpretatione Syriaca, typis ebr.*, 1659 ; *Biblia en lengua espagnola* ; *Nathanis Concordantiæ Ebraicæ* ; *Pagnini Biblia*, 1541 ; *Biblia Ebr. cum comment.* ; *Biblia Junii et Tremellii*.

Ce n'était point, d'autre part, simplement aux textes que pouvait s'en tenir l'audacieux auteur du *Tractatus theologico-politicus*, persuadé qu'il était « que, comme on s'est conformé aux sentimens établis et à la portée du peuple, lorsqu'on a premièrement produit l'Écriture, de même il est à la liberté d'un chacun de l'expliquer selon ses lumières, et de l'ajuster à ses propres sentimens. » De là, l'abondance des commentaires que renferme la bibliothèque de Spinoza : *Moris Nebochim, Venetiis* ; *Rabb. (Rambam, Rabbi)*, traduit d'arabe en hébreu ; *Precesiones Paschalis Rabb.*, id est *Haggada* ; *Pignorii Mensa Isiaca, Amstel.*, 1669 ; *Sædii Nucleus, Hist. Eccles.*, 1676, Col. cum tractatu de Script. Vet. Eccles. ; *l'Empereur, Clavis talmudica, hebraïce et latine* ; *Præadamita*, 1655 ; *Sepher Tabuith Haical, Tableau du Temple* ; *Explicatio v lib. Moses* ; *Maximes de Mischna et du Talmud*, en hébreu ; *les Nouveaux points de vue*, en hébreu ; *Pereirus in Danielem*, 1602, Lugd. ; *Wolzogen de Scripturarum interprete* ; *Velthusius de usu rationis in theologia* ; *Joseph del Medico, abscon-*

dita sapientia; Ben Israël, Esperança de Israël; Opra devota de La cura; Calvini Institutiones hisp.; Grotius, de Satisfactione; Dom. Johannis a Bononia de prædestinatione.

Voltaire, qui d'ordinaire traite Spinoza plus doucement et qui nourrit même pour Spinoza de secrètes tendresses, Voltaire l'appelle aussi quelquefois « un mauvais juif. » La vérité est qu'au grand courroux de la Synagogue, dont il était l'espoir et qui vainement, par des promesses d'argent tour à tour et par des menaces, s'était efforcée de le retenir, Spinoza avait, jeune encore, déserté le judaïsme. Ayant cessé d'être juif, il n'entra point, pour cela, dans aucune des nombreuses communions chrétiennes, au milieu desquelles il vivait et dont l'influence ne laisse pas que de se faire sentir non-seulement dans ses maximes, mais jusque dans les expressions mêmes qu'il emploie. Ni juif, ni chrétien, non plus qu'il ne s'avouait ni cartésien, ni averroïste, qu'était donc ou du moins que prétendait donc être Spinoza ? Rien, si ce n'est spinoziste. Oui, avec un incomparable orgueil, sur les ruines de toutes les philosophies aussi bien que de toutes les religions, c'était uniquement le spinozisme qu'il se proposait d'établir. Et cependant ce n'était pas de sa doctrine, non plus, sans doute, que d'aucune autre, qu'on aurait pu dire : *prolem sine matre creatam*. Car on se convainc, à l'inspection des ouvrages qu'il lisait de préférence, combien il avait dû se pénétrer profondément des idées juives, chrétiennes et cartésiennes. En tout cas, c'était à la philosophie que le disciple du rabbin Morteira devait finir par se consacrer tout entier. « Il abandonna la théologie, écrit Colerus, pour s'attacher à la physique. Il délibéra longtemps sur le choix qu'il devait faire d'un maître, dont les écrits pussent lui servir de guide, dans le dessein où il était. Mais enfin les œuvres de Descartes étant tombées entre ses mains, il les lut avec avidité, et dans la suite, il a souvent déclaré que c'était là qu'il avait puisé ce qu'il avait de connaissance en philosophie. Il était charmé de cette maxime de Descartes « qui établit qu'on ne doit jamais rien recevoir pour véritable qu'il n'ait été auparavant prouvé par de bonnes et solides raisons. »

On a souvent disserté et on pourrait écrire de nouveaux volumes sur les rapports de Descartes et de Spinoza. De même que c'est aux Écritures qu'il a emprunté ses idées sur Dieu, mais en faussant les paroles d'un saint Paul ou d'un saint Jean, pour s'inspirer de commentateurs tels que Maimonide (car au dogme de la création, il substitue une doctrine d'émanation ou de procession) ; de même c'est de Descartes, mais en les altérant, que Spinoza tire la plupart de ses principes. Aussi Leibniz se croyait-il très fondé à déclarer « que c'était d'un mélange de cabale et de cartésianisme et de leurs principes finalement corrompus qu'il avait formé son dogme

monstrueux, » ou encore « que Spinoza n'a fait que cultiver certaines semences de Descartes, et qu'il commence où finit Descartes, dans le naturalisme, *in naturalismo*. » Quoi qu'on pense de ces appréciations de Leibniz, on ne saurait le contester : bien que Spinoza se soit fait, dès le début, comme un point d'honneur de se séparer de Descartes et que, dans la suite, il relève même avec vivacité, par exemple dans sa correspondance avec Oldenbourg, ce qu'il considère chez Descartes comme des erreurs, ce sont les œuvres de Descartes qui lui ont, ainsi qu'à Leibniz, ouvert les yeux. Aussi, les ouvrages de Descartes, dans leur texte latin et quelques-uns même traduits en hollandais, occupent-ils dans sa bibliothèque, même en double exemplaire, une place considérable : *Descartes Brieven*; *Descartes Proeven*; *Renati Descartes de prima philosophia*; *Renati Descartes de geometria*; *Renati Descartes de philosophia prima*; autre exemplaire; *Descartes, de Geometria*; autre exemplaire; *Descartes opera philosophica*, 1650; *Descartes, de Homine*. Aux traités de Descartes viennent même s'ajouter des traités de cartésiens : *Claubergii Defensio cartesiana* (en hollandais); *Claubergii Logica*; *Kekkermanni Logica*, et détail curieux ! la *Logique ou l'art de penser* (par MM. de Port-Royal); ce qui tendrait à nous confirmer dans l'opinion que Spinoza n'ignorait pas complètement notre langue. De Descartes Spinoza rapproche d'ailleurs Bacon, quelque peu d'estime qu'il témoigne pour la méthode du philosophe anglais, laquelle ne peut aboutir, suivant lui, qu'à quelque petite histoire de l'âme, *historiola animæ*. On rencontre du moins, parmi ses livres, les *Essais moraux* du Chancelier, *Verulamii Sermones fideles, ethici, politici, æconomici*.

Spinoza se serait-il donc borné à pratiquer d'une manière plus ou moins étroite quelques philosophes modernes, et l'antiquité tout entière lui serait-elle demeurée complètement indifférente et ignorée ? Avec la superbe intellectuelle qui le caractérise, Spinoza n'hésite point à déclarer que Socrate, Aristote, Platon n'ont pas pour lui grande autorité, *non multum apud me auctoritas Platonis, Aristotelis ac Socratis valet*. Et pourtant, à l'étudier de près, on constate qu'il n'est pas sans avoir fait à ces philosophes des emprunts et des plus importants. Ainsi, s'agit-il de la théorie des degrés de la connaissance, laquelle joue dans sa philosophie un rôle si essentiel ? Elle semble littéralement reproduite du VII^e livre de la République de Platon. Spinoza, au commencement de son *Traité de la réforme de l'entendement*, décrit-il, pour en montrer l'inanité, les faux biens après lesquels, d'ordinaire, courent les hommes ? Vous diriez des pages exactement traduites du livre I^{er} de la *Morale à Nicomaque*. C'est qu'en effet ni Platon, ni Aristote, ne lui sont inconnus. Sa bibliothèque comprend la *Rhétorique*, la *Poétique*, la

Politique et la *Morale* d'Aristote, *Aristoteles*, 1548, 2 vol., et si on n'y voit pas un seul écrit de Platon, on y trouve un saint Augustin, où reparait en quelque sorte Platon : *Epitome Augustini operum omnium*, 1539. Dans la bibliothèque de Spinoza, la part de l'antiquité est du reste assez pauvre, et nous n'avons plus, pour en finir avec les anciens, qu'à transcrire les titres de trois volumes, qui, tous les trois, se rapportent à la morale : *Briefven van Seneca*; *Senecæ epistolæ*; *Epicteti Enchiridion cum Tab. Cebetis cum Wolfii annot.* Nous aurons même épuisé ce qui concerne la philosophie proprement dite, en mentionnant deux autres ouvrages, que Spinoza n'a pas dédaigné de recueillir parmi ses livres, bien qu'ils soient ou peut-être même parce qu'ils sont dirigés contre lui. Ce sont deux réfutations du *Tractatus theologico-politicus*, ou plutôt deux diatribes violentes, l'une par Blijenbergh, un de ses disciples, devenu son contradicteur le plus acharné : *Tegen Tract. theol. polit.* ; l'autre, due à Reynier de Mansvelt, professeur à Utrecht et successeur de Voetius : *Adversus anonymum Theologo-Politicum*.

Quoiqu'il ramène tout principalement à la morale, et qu'en dissertant sur la nature et la destinée de l'homme, il soit bien près de considérer l'homme comme un pur esprit, sans tenir compte, autrement qu'en paroles, de ce qui chez l'homme est le corps, Spinoza ne laisse pas que de considérer les corps en général et le corps humain en particulier comme les plus intéressans objets d'étude. Descartes avait comparé la philosophie à « un arbre, qui a la métaphysique pour racines, pour tronc la physique et dont les branches, qui sortent de ce tronc, sont toutes les autres sciences, qui se réduisent à trois principales : la médecine, la mécanique, la morale (1). » De son côté, dans sa *Réforme de l'entendement*, Spinoza professe « qu'on devra veiller avec soin aux doctrines morales ainsi qu'à l'éducation des enfans ; et comme la médecine n'est pas un moyen de peu d'importance pour atteindre la fin que nous nous proposons, il faudra mettre l'ordre et l'harmonie dans toutes les parties de la médecine ; et comme l'art rend faciles bien des choses difficiles et nous profite en épargnant notre temps et notre peine, on se gardera de négliger la mécanique. » C'était comme textuellement reproduire Descartes. On ne saurait s'étonner, après cela, que la bibliothèque du philosophe de l'*Éthique* comprît, en même temps que des traités de morale, d'assez nombreux ouvrages de physiologie et d'anatomie : *Nicotius*, 1613, *Francof. Aphorismos Hippocratis*; *Hippocratis* 2 vol., 1554; *Veslingii Syntagma anatomicum, Patavii*, 1647; *Riolani Anatomica, Paris*, 1626; *Kerckingii Spicilegium anatomicum*, 1670; *Kerkring in currum triumphalem antimonii* (M. Servaas

(1) *Les Principes de la philosophie*, préface.

croit que ce Kerkring est le même que l'ancien rival de Spinoza); *Bartolini Anatomia*, 1651; *Tulpii Observationes medicæ*, 1672; *Velthuisius de liene et generatione*; *Stenonis Observationes anatomica*; *Pharmacopœa Amstelodamensis*.

A lire cette liste, on y aura certainement songé : ce n'était pas seulement des connaissances théoriques que Spinoza avait dû chercher dans de semblables ouvrages, mais aussi sans doute d'utiles indications pour le soin de sa propre santé. On le peut également affirmer : c'est, en grande partie, par la pratique de son métier de tailleur et polisseur de verres, que peu à peu il aura été engagé dans les attachantes, mais difficiles études que nous révèlent les livres de physique, de mathématiques et d'astronomie qu'il avait amassés. Ces livres n'expliquent-ils pas aussi sa préférence marquée pour les démonstrations à la manière des géomètres, *more geometrico*? — *Elementa physica*; *Euclides*; *Diophanti Alexandrini Arithmeticonum libri 6*, Paris, 1624, gr. lat.; *Longomontani Astronomia Danica cum appendice de stellis novis et cometis*, 1640, Amstel.; *Vieta, Opera mathematica*, Lugd. Batav., 1646; *Hugenii Zulichemii horologium oscillatorium*, Paris, 1673; *Sphæra Johannis de Sacrobosco*; *Schooten Exercitationes mathematicæ*; *Een Rabbinisch Matematisch Boeck*; *Snelii Tiphys Batavus*; *Gregorii Optica promota*, Lond., 1663; *Schooten Principia matheseos univers.*, 1651; *Stenon de Solido, Florentiæ*, 1669; *Algebra door Kinckhuysen*; autre traité d'algèbre et de géométrie du même savant; *Lansbergii Comm. in motum terræ*, Middelb., 1630; *Lansbergii Cyclometria nova*; *Lansbergii Progymnasmata astronomiæ restitutæ*; *Lansbergii Apologia pro Lansbergio*; *Scheiner Refractiones cælestes*; *Wouter Verstrap arithmetica*; *Bartholini Dioristica sive æquationum determinationes*; *Kepleri Eclogæ chronica*; *Metii Alcmariani Institut. astronom. Libri 3*; *Metii Astrolabium*; *Ephemerides* (de sciences physiques et mathématiques); *Géométrie de Graeefs*; *Neri Ars vitraria*, 1668, Amst.; *Boyle, de Elasticitate et gravitate aeris*, 1663, Lond.; *Boyle, Paradoxa hydrostatica*.

Cependant, de même qu'après tout Spinoza ne séparait point de la métaphysique l'étude des lois qui régissent l'univers des corps, de même ce n'était pas en pur spéculatif qu'il réfléchissait sur les diverses manifestations de l'activité humaine. S'il prétendait assigner à cette activité des règles, ce n'était pas non plus simplement en moraliste, mais aussi en politique, et il ne lui suffisait point de déterminer les rapports de l'homme avec Dieu, il voulait, en outre, considérer l'homme dans ses relations avec l'État et en tant que citoyen. Telle est la pensée dominante du *Tractatus theologico-politicus*, et, plus expressément, celle du *Tractatus politicus*. D'ail-

leurs, à l'époque, dans le pays et au milieu de l'entourage où il vivait, comment Spinoza se fût-il désintéressé de la politique? — « Il fréquentait, écrit Kortholt, les principaux et les plus doctes personnages, recherché qu'il était par eux plus qu'il ne les recherchait lui-même, et s'entretenait en leur société des affaires de l'État. Il se piquait en effet d'être un politique, *politici enim nomen affectabat*, et, sa pensée pénétrant l'avenir, il lui est souvent arrivé de faire à ses hôtes des prédictions que vérifièrent les événemens. » — Ses lectures n'avaient pas sans doute peu contribué à développer chez Spinoza cette sagacité naturelle, et ses conversations avec MM. de Witt ou MM. de La Cour, autres politiques hollandais, lui étaient devenues, selon toute apparence, moins instructives que son commerce avec Machiavel, qu'il appelle lui-même *acutissimus Florentinus*, ou même avec ce Thomas Hobbes, dont il se défend assez mal d'avoir adopté les principes. Aussi n'est-ce pas sans intérêt qu'on parcourt la nomenclature des œuvres politiques qu'il avait plus particulièrement sous les yeux, et auxquelles, comme autant de lumières qui éclairent la politique, s'entremêlent d'importans ouvrages d'histoire : *Opera de Machiavelli*, 1550; *Machiavell, Basil*; *Hobbes Elementa philosophica*; *Morii Utopia*; *Politické Discoursen*, 1662, *Leyde*; *Clapmarius de arcanis rerum publicarum libri sex*; *Daniel Mostarts Sendbrief schryver*; *Grotius, de Imperio summarum potestatum circa sacra*; *Fabricii Mannheimium et Lutrea Cesarea*; *le Visione politiche*, 1671; *Corona Gothica Hispan.*, 1658; *las Obras de Perez*, 1644; *Arrianus de Exped. Alexandri Magni*, *Amst.*, 1668; *Julius Cæsar*; *Salustius*; *Tacitus cum notis Lipsii*, *Antwerp*, 1607; autre exemplaire; *Livius*, 1609, *Aureliæ Allobrogum*; *Flav. Josephus*, *Basil*, 1540; *Curtius*; *Justinianus*; *Histoire de Charles II* (en hollandais.)

On serait assez naturellement porté à supposer que, tout absorbé dans les méditations les plus abstruses de la métaphysique ou préoccupé des problèmes les plus ardues de la physique et de la géométrie, Spinoza ne devait avoir pour les lettres ni inclination, ni loisir. Ce serait une erreur. Son intelligence, si ouverte à toutes les sciences, ne l'était pas moins à tous les genres de littératures, tant anciennes que modernes. Il en possédait, en diverses langues, plusieurs des principaux chefs-d'œuvre et paraît s'être complu tantôt aux graves et éloquents pages des prosateurs, tantôt aux grâces légères des poètes et à leurs brillantes ou ingénieuses fictions. Ainsi il quittera les lettres de Pline pour prendre celles de Cicéron; il passera d'Homère à Horace et à Virgile, ou de la *Satire de Pétrone* et des *Dialogues de Lucien*, aux *Métamorphoses d'Ovide*, aux *Tragédies de Sénèque* ou aux *Comédies de Plaute*, et après avoir savouré

les pages de Pétrarque sur la *Vie solitaire*, il se délectera aux *Poésies* de Gongora, aux *Dialogos de Amor*, par Léon Abarbanel, ou même aux *Baisers* de Jean Second. Voici, en effet, rappelées comme au hasard du catalogue dressé par Rieuwerts, quelles étaient les œuvres littéraires que renfermait la bibliothèque de Spinoza : *Virgilius, cum notis variorum*, 1646, Amstel. ; *Phrases Virgil. et Horat.* ; *Virgilius ; Poesias de Quevedo*, 1661 ; Léon Abarbanel, *Dialogos de amor* ; *Plautus*, 1652 ; *Ciceronis epistolæ* ; *Petrarcha, de Vita solitaria* ; *Todas las obras de de Gongora, Madrid*, 1633 ; autre exemplaire ; *Comedia famosa del Perez de Montalvan* ; *Petronius Arbiter cum comm.*, 1669, Amstel. ; *Luciani Mortuorum dialogi* ; *Pinto Delgado Poema de la Regina Ester* ; *Homeri Ilias, græce* ; *Bundii Epistolæ et orationes* ; *Martialis cum notis Farnabii* ; *Plinii secundi Epistolæ cum Panegyrico* ; *Ovidius*, 3 vol. ; *Ovidii metam.*, t. II ; *Johannis Secundi opera*. — Si nous mentionnons encore deux ouvrages : *Novellas exemplares de SAVEDRA* (l'auteur de *Don Quichotte*), et *Voyage d'Espagne*, 1666 (encore un titre français), nous aurons enfin clos cet autre et peut-être trop long inventaire des livres qui composaient la bibliothèque de Spinoza, ouvrages néanmoins qui appelleraient d'amples commentaires et seraient de nature à suggérer de si abondantes réflexions ! A les considérer, on entre effectivement, en quelque sorte, dans l'intérieur de l'esprit de Spinoza, *apparet domus intus*.

Et, à vrai dire, s'il y a quelques volumes qu'on est un peu surpris de rencontrer dans cette bibliothèque, il y en a d'autres, en revanche, qu'on s'étonne de n'y point trouver. Comment se peut-il, par exemple, qu'aucun traité de Platon n'y figure, ni surtout aucun ouvrage de ce Jordano Bruno, dont les doctrines sur la cause, le principe et l'un (*de la causa, principio et Uno*), sur l'infini, l'univers et les mondes (*de l'infinito, universo et Mondi*), sont si voisines de celles que personnellement Spinoza a pris à tâche d'accréditer, et auxquelles il a même, plus d'une fois, fait de directes allusions ? C'est qu'en effet il serait téméraire ou plutôt déraisonnable de conclure que Spinoza ne connaissait d'autres ouvrages que ceux qu'il avait en sa possession. Il est très probable, au contraire, il est même certain que ses lectures et ses études s'étendaient beaucoup au-delà des livres qu'il avait réunis ; et qu'il a dû puiser comme à pleines mains dans d'autres bibliothèques que la sienne, ne fût-ce que dans celles de ses illustres amis. Les livres que nous venons de signaler n'en étaient pas moins, on n'en saurait douter, ses livres familiers et les plus usuels.

Que sont devenus ces volumes et quelle a été leur destinée ? Des disciples de Spinoza les ont-ils, en souvenir de leur maître, disputés à un public banal et préservés ainsi de la destruction ?

Quelques-uns de ces volumes, sinon la plupart, ne portaient-ils pas des annotations analogues à celles dont Spinoza avait enrichi un exemplaire du *Tractatus theologico-politicus*, et qu'ont publiées, chacun de son côté, M. de Murr et le docteur Dorow? Dès lors, et si ces volumes n'ont pas péri, ne serait-il pas désirable qu'on parvint à les recouvrer? C'est pourquoi nous comprenons à merveille que M. Servaas exprime le vœu que les heureux détenteurs des livres de Spinoza, s'il en est, ne frustrent point le public philosophique des remarques que leur premier propriétaire a pu y consigner. Mais, tout en nous associant à ce vœu, nous n'avons qu'un faible espoir qu'il soit jamais rempli.

Aussi bien ne faut-il pas, même à l'égard des plus grands hommes, pousser le respect jusqu'à la superstition, et il serait puéril d'attribuer aux moindres lignes qu'ils ont tracées une valeur autre que celle que d'ordinaire on accorde à un autographe. Certes, nous devons déplorer éternellement qu'une prudence excessive ait déterminé Descartes à priver la postérité de son *Traité du monde*. Mais qu'eussions-nous perdu, si M. Cousin, à qui du reste pour tout ce qui concerne Descartes on doit tant, n'avait pas retrouvé et publié un billet adressé par Descartes à son horloger? Quant à Spinoza, qu'aurions-nous désormais à espérer d'inédit, qui méritât beaucoup d'attention? Peut-être adviendra-t-il que de çà et de là on recueille encore quelques-unes de ses lettres, dont assurément on aurait grand tort de ne faire aucun cas. Mais, en définitive, il ne se présente dans les œuvres de Spinoza aucune lacune réelle à combler. Présentement nous avons et nous savons de Spinoza et de ses doctrines tout ce qu'on en peut avoir et tout ce qu'on en peut savoir, et, pour ma part, je m'assure qu'il n'y a pas, à cette heure, chez les modernes, de philosophie dont les documens soient plus complets, ni même aussi complets que les documens de cette philosophie redoutable, qui, sous l'appareil rigide des formules, reste pourtant une philosophie vivante, où semble se réfléchir, avec les brumes de la Hollande, le ciel enflammé de l'Orient; philosophie prestigieuse, qui, dissolvant en quelque sorte la personnalité humaine, fourmille de contradictions et ne repose que sur d'inacceptables postulats, mais philosophie puissante, qui a déjà séduit et séduira encore bien des générations de penseurs, parce qu'elle répond à l'irrésistible passion de l'homme pour l'unité, et que Spinoza y établit d'une manière victorieuse qu'il y a un Un et qu'il n'y a qu'un Un nécessaire, en qui seul, vraiment substance, peut se fortifier notre faiblesse, et, dégagé de toute illusion, se reposer, en pleine lumière, notre amour.

NOURRISSON.

LA PHILOSOPHIE

D'ÉLISABETH BROWNING

Élisabeth Barrett Browning, *Aurora Leigh*, traduit de l'anglais; Albert Savine.

Voici tantôt une quarantaine d'années que ce beau poème d'*Aurora Leigh* a paru. En voici à peu près autant que M. Émile Montégut lui consacrait, ici même, une pénétrante et éloquente étude. Si nous y revenons aujourd'hui, — à l'occasion d'une traduction française malheureusement assez médiocre, mais qui n'en a pas moins trouvé, depuis deux ou trois ans qu'elle a paru, des lecteurs, — c'est d'abord que l'œuvre, si admirable soit-elle, est encore bien peu connue en France; c'est ensuite qu'elle est de celles dont il est toujours permis de reparler, et qui sont si riches en aperçus, en vues ingénieuses et fortes, en beautés de tout genre, qu'on peut, sans présomption, espérer y glaner encore et presque sans fin. Mais c'est surtout que, parmi les poètes étrangers, il n'y en a pas qui soit plus près de nous et de nos préoccupations actuelles, que cette Élisabeth Browning, — dont on peut dire sans crainte qu'elle est le poète le plus philosophe de notre époque, en même temps que l'un des plus exquis et des plus rares par le talent. Vraiment, à le relire, son poème semble d'hier, tant les questions y sont envisagées d'un point de vue tout contemporain, tant l'œuvre, à la prendre dans son ensemble, est une confession du siècle, tant cette âme « généreuse, héroïque, passionnée, » comme l'appelait jadis M. Taine, — cette âme « toute moderne par

son éducation, par sa fierté, par ses audaces, par le frémissant continu de sa sensibilité tendue, » s'y est révélée tout entière. Oui, voici bien l'œuvre où elle a mis, comme il est écrit à la première page, « ses plus hautes convictions sur la vie et sur l'art. » C'est un testament philosophique et esthétique. Il n'y a pas de livre plus actuel. S'il existe un évangile de ce christianisme moderne qu'on nous promet, il est là. Voici, par excellence, le livre des « chercheurs d'avenir, » et il n'a qu'un tort pour nous Français : c'est d'être écrit en anglais, et en vers. Mais, à coup sûr, il n'y a pas d'œuvre qui soit, à un plus haut degré, en même temps que la confession d'un grand esprit, le poème d'un siècle. A quelques détails près, qui sont purement anglais, *Aurora Leigh* est l'Évangile poétique de l'idéalisme contemporain.

I.

« L'histoire intime de deux âmes, une double autobiographie morale, » — suivant les expressions de M. Montégut, — « le contraste soutenu de la voix féminine et de la voix mâle, » — suivant celles de M. Taine, — un cœur de femme, en un mot, se heurtant à un caractère d'homme et finalement, après mille déboires et épreuves, s'unissant à lui pour jamais, — voilà tout le poème d'*Aurora Leigh*.

Écoutons d'abord chacune de ces deux voix.

Plus d'un poète a exprimé les regrets que laisse la jeunesse disparue. Mais qui donc, pourrait-on dire, à propos de cette « subtile et profonde Aurora, » écrira le poème de ceux qui pleurent parce qu'ils n'ont jamais été enfans ? L'héroïne d'Élisabeth Browning a en effet cela de remarquable, et de très moderne, qu'elle n'est pas née jeune : elle l'est devenue, et cela a eu une influence profonde sur toute sa vie. Elle est née en Italie d'un père anglais et d'une mère italienne. Mais de très bonne heure, elle a perdu cette mère : « pauvre étincelle dérobée à une lampe mourante, » elle n'a jamais senti, sur ses tresses blondes, errer des mains de femme, ces mains qui préservent des tristesses précoces et de cette gravité trop tôt venue de la vie. Les enfans n'ont, si on les laisse à eux-mêmes, que trop de penchant à voir les choses plus graves qu'elles ne sont, à revêtir tous les objets d'une solennité factice, à grandir le monde et les hommes : prenez-y garde, nous dit le poète : ces petits sont plus sérieux que vous ne croyez ! ils sourient, oui, mais ce n'est peut-être pas à ce que vous pensez : c'est à cet Infini, dont le murmure résonne en leur âme d'enfant, et que même les nouveau-nés entendent. Prenez garde que ce murmure ne grandisse trop vite en eux,

qu'abandonnés à eux-mêmes et non distraits par les bruits du dehors, ils n'entendent le mystérieux océan se gonfler sans cesse, et que le murmure ne devienne tempête. Voilà une conception un peu étrange de la vie morale des enfans. Mais c'est qu'Aurora Leigh songe à sa propre enfance, si peu enfantine. C'est en Italie, tout près de Florence, qu'elle a vécu, elle, ces années décisives. Orpheline déjà de sa mère, elle reste sans père à treize ans : « du choc brusque de la vie et de la mort, s'échappe un éclair funèbre : » du coup, Aurora prend conscience d'elle-même : « Là, écrit-elle (et combien d'autres pourraient aujourd'hui l'écrire comme elle !) — à treize ans, — s'arrêta mon enfance. » D'enfant, elle devient femme, et brusquement la vie se dresse en face d'elle, comme une ennemie. Prenons-la avant le conflit décisif, avant le grand combat, avant la lutte entre le rêve et le fait.

Aurora a été élevée à la campagne, en face d'elle-même, en face des monts, des forêts, du ciel. Son père l'a voulu ainsi : il a tenu à ce que la nature fût sa première compagne, et la meilleure, « parce que les enfans sans mère ont besoin, pensait-il, — plus que d'autres, de la mère nature, — et que les chèvres blanches de Pan, avec leurs mamelles chaudes et pleines, — de mystiques contemplations, viennent allaiter, — les pauvres lèvres sevrées des orphelins. » Ainsi ses yeux sont pleins de verdure, son imagination de parfums et de couleurs, sa pensée du monde physique et des « mystiques contemplations » qu'il provoque. Cela est si vrai qu'elle ne saura plus penser, — en véritable poète, — que par images : un trésor d'images, de sons, de rayonnemens et d'harmonies, un frémissement continu du cerveau en face des choses, une sensibilité d'artiste en un mot, de peintre et de musicien, et de musicien plus encore que de peintre, — c'est Aurora Leigh enfant. Les « châtaigneraies de Vallombrosa, » voilà ses premiers mattres. Le ciel de l'Italie, de « la terre des tombeaux, » comme elle dit, est son ciel. Il faut, quand on parle d'elle, noter *ses* paysages : ils sont une partie d'elle-même. Plus tard, elle sentira aussi le charme de la nature du Nord, de cette douce et familière nature, s'insinuant auprès de vous, — « comme le ferait un chien ou un enfant, pour toucher votre main ou tirer votre robe : » nature apaisée et familiale de l'humide Angleterre, paysage du foyer, du bonheur intime, des cœurs satisfaits. Mais, si cette seconde patrie l'attire par instans, la première, la vraie, lui reste plus chère. N'est-elle pas, en effet, cette nature du Midi, l'initiatrice qu'elle a tout d'abord adorée, et qui a formé son être ? Quand, plus tard, elle la retrouve, elle s'écrie : « Me voici, *mon* Italie, — *mes* collines à moi ! Vous doutez-vous, ô mes collines, — de l'ardeur qui m'entraîne vers vous ? Sentez-vous ce soir, —

le pressant et urgent besoin de mon âme, — ainsi que les mères endormies sentent l'enfant qui tette, — et sourient? » Le Nord lui répugne. Elle trouve que tout, hommes et choses, y a des airs de « moules trop anciens et trop usés : » la nature y a je ne sais quoi de reposé, d'achevé, de bourgeoisement heureux : « mon âme a hâte de bondir vers le soleil. » Il n'y a que l'air d'Italie où l'âme se fonde, se disperse, s'allège. C'est la seule nature qui parle, vive, sente avec nous et dont nous puissions dire qu'elle est vraiment divine, parce qu'elle est seule à nous répondre quand nous l'interrogeons. Écoutez-la nous décrire une soirée près de Florence :

Graduellement, — les ombres pourpres, avec lenteur, — avaient rempli toute la vallée jusqu'au bord — et inondé toute la ville, qui apparaissait — comme quelque cité noyée dans une mer enchantée, — isolée de la nature entière; et cette vision vous attirait, — vous remplissant d'un désir passionné de sauter et de plonger, — et de trouver un roi des mers à la voix murmurante comme les vagues, — aux doux yeux perfides, aux boucles lisses, — qu'on ne peut baiser sans en enlever — le sel sur les lèvres.

Ce « roi des mers, » elle l'a cherché toute sa vie. Trait distinctif de cette âme de poète, et sur lequel nous reviendrons : elle ne s'arrête pas aux formes : elle y veut un horizon spirituel, une perspective infinie, un arrière-plan où se joue le rêve. « J'avais des relations avec l'invisible, » dit-elle de son enfance. Qu'importe l'Océan, si « le roi des mers » ne se cache sous la vague qui déferle? et qu'importe, dira-t-elle plus tard, la vie, sans un symbole qui l'explique et l'enveloppe comme d'une buée? *Je sentais un vent doux qui venait du pays des âmes.* Comme elle l'a senti vivre derrière le rideau mobile du temps, l'étrange contrée où les âmes vont après la mort et d'où nous vient parfois je ne sais quel souffle d'un éternel printemps!

Par un contraste attendu, ce qu'elle emprunte à cette société de la nature, en même temps que le besoin de vivre de la vie des choses, c'est la passion d'être seule. Aurora enfant est une sauvage. Il est vrai qu'à la mort de son père, cette solitude soudaine où elle s'est trouvée l'a rendue comme folle. Le monde lui semblait un grand désert vide et morne. On l'emmène en Angleterre, « les oreilles pleines encore du silence de son père, » de ce père adoré, maintenant muet pour jamais. Que ce ciel est bas! Il semble qu'on puisse le toucher du doigt : « toutes choses sont estompées, ternes et vagues. » Elle sanglote et s'écrie : « Je suis trop jeune, trop jeune encore pour être seule! » Sûrement, ces longs jours mono-

tones, et qui ne veulent pas finir, ne lui laisseront pas la force de vivre. Mais bientôt, et une fois le premier effarement passé, son isolement même prend à ses yeux un charme secret, parfois très doux et parfois un peu amer. C'est une habitude d'enfance qui se développe et reprend le dessus, — celle de vivre seule en face des choses et de n'avoir pour témoin aucune âme humaine. Voici qu'elle trouve, avec plus d'un de nos contemporains, une beauté triste au « mélancolique désert. » Cela lui semble bon de n'avoir pour confidens que le ciel, que la mer, que la nuit. « Mon âme, écrit-elle avec orgueil, n'est pas réduite à la mendicité... Je puis vivre au moins de la vie de mon âme sans les aumônes des hommes. » Reconnaissez-vous, sous l'éducation première de cette sauvage jeune fille, la fierté du poète qui ne veut rien devoir qu'à la Muse, — lisez à la nature ou au démon intérieur? Voilà ce que lui ont appris « les chèvres blanches de Pan : » être soi, rien que soi, se replier et s'abriter en son légitime orgueil, être « un esprit seul, » comme dit Vigny. Libre aux autres de trouver cela étrange, quand elle sera plus âgée, qu'une femme se drape ainsi dans son manteau, et de s'étonner quand ils voient « une âme — (toujours ce mot) — dans mes yeux. » C'est une noble chose, et digne d'un cœur vaillant, de traverser ainsi la foule, sans bassesse comme sans fierté mauvaise : « les foules sont très bonnes pour y méditer, quand nous sommes assez forts pour cela. » Mais combien ils sont rares, ceux qui sont assez forts pour fermer l'oreille aux bruits des foules et, au milieu de la cohue des hommes, rester eux-mêmes !

Est-ce payer trop cher cet austère bonheur que de lui sacrifier quelques fausses douceurs, quelques plaisirs frelatés? Et quels plaisirs que ceux du monde où maintenant vit la jeune orpheline, de cette société figée dans la glace de ses préjugés natifs? Élevée par une tante sèche de cœur et dévote, elle sent, en face des conventions étroites et glacées, s'éveiller toutes ses pudeurs toute sa candeur, toute son ingénuité. Elle hait « ce fiel des âmes douces, » qui est la vertu des dévots. Elle méprise cette vie terne, réglée et faussement utile, « existence d'oiseau né en cage, » qui est celle des femmes dans ce pays où le sort l'a jetée. Elle bondit et se cabre sous le joug de cette éducation factice qu'on veut lui imposer, à elle, l'enfant des solitudes et des horizons infinis : savoir « de combien de pieds le Chimboraz dépasse le pic de Ténériffe, » « dessiner d'après des gravures de néréides fort bien drapées, » apprendre à préserver son français comme d'une épidémie, des « souillures de Balzac et du néologisme, — fi donc! Que ferait-elle, comme le dit spirituellement M. Montégut, de « la tisane morale que lui présentent incessamment, dans un vase anglican, les doigts glacés de sa tante? » Vivre de la vi

intérieure, la seule vraie vie : grandir seule, sous l'œil de Dieu ; découvrir ce monde nouveau pour elle, et qui l'enchanté, de la pensée et des livres, que lui faut-il de plus ? Un peu moins de sermons, de grâce ! « Il y a des livres moraux faits pour exaspérer la vertu : » oui, certes, et de même une certaine morale dégoûtée de la morale. Éternellement révoltée contre ce qui est faux, conventionnel, artificiel, telle nous trouvons Aurora enfant ou jeune fille, telle elle restera. Il y a une révoltée en elle, mais une révoltée sans faux orgueil et sans attitudes dramatiques. Elle a la fierté, en même temps que la modestie, des grands cœurs. Jamais elle n'oublie qu'elle est patricienne, orpheline et poète. Et, à cette dignité près, qui est rare, elle est bien de son temps.

Avec cela, parfaitement franche, d'une franchise savoureuse et charmante : douleur et joie, triomphes et déconvenues, faiblesses et piqûres d'amour-propre, elle nous dit tout. Elle n'a aucun des petits travers des femmes supérieures. Elle ne surfait ni ses mérites, ni ses défauts. Elle est délicieusement sincère.

Il y a des moments où cette solitude, dont elle était si fière tout à l'heure, lui pèse bien lourdement : elle l'avoue, alors, sans fausse honte. Mais le plus souvent la vie l'emporte, et la joie, et le besoin d'espérer. Elle ne cède pas alors au désir de se hausser sur un piédestal de poétique mélancolie : elle confesse franchement que le vent a tourné. Si son enfance lui a paru sombre, combien ses vingt ans lui semblent bons ! « Aurora Leigh, la plus matinale des aurores, » l'appelle son cousin Romney. De fait, jamais existence de jeune fille n'a été plus pareille à une aube rosée que celle d'Aurora vers la vingtième année. Il n'y a rien tel que ces natures longtemps comprimées, refoulées et assombries par la vie pour éclater tout à coup, par poussées de sève, dans un bouillonnement magnifique et fécond. On dirait qu'elles veulent regagner le temps perdu et même prendre par avance la revanche des heures tristes. Jouissons de la lumière et, selon le mot d'Amiel, de « la joie dissoute dans l'atmosphère, » puisque les soucis et l'inquiétude sont là qui nous guettent, prêts à nous ressaisir au premier tournant. Et d'ailleurs, ne sont-ce pas ceux-là mêmes qui souffrent le plus dont on peut dire à coup sûr qu'ils seront les plus heureux ? N'y a-t-il pas, en définitive, une balance des joies et des peines ? et n'est-ce pas une justice secrète qui veut que, pour être entièrement heureux, il n'y ait rien de tel que d'avoir été d'abord très misérable ? C'est en effet ce qui arrive à Aurora le jour de ses vingt ans : « Je tenais la création entière dans ma petite coupe... J'avais juin en moi, avec ses foules de rossignols chantant dans la nuit, — et ses boutons rougissans par l'entre-bâillement du calice. — Je me sentais si jeune, si forte, si sûre de Dieu ! » C'est comme une ex-

pansion généreuse d'une ardeur longtemps contenue, un désir d'embrasser l'univers d'une seule étreinte. Quelqu'un lui dit : « Vous, vous êtes jeune comme Ève, quand l'aube de la nature mettait son reflet sur son visage : » expression poétique et charmante d'un sentiment vrai. Très femme par l'acuité de ses souffrances, elle ne l'est pas moins, — maintenant que l'avenir lui rit, — par l'intensité de sa joie. Espérance et tristesse, doute et épanouissement des premières croyances, tout cela est exprimé avec une parfaite franchise. Où donc trouver, dans toute notre littérature psychologique, un autre exemple de cette chose unique : — une jeune fille contant elle-même ses impressions d'adolescence et l'éveil glorieux de son âme à la vie ?

Deux rêves surtout poursuivent Aurora : l'un, c'est d'être une grande artiste, un grand poète ; l'autre, — qui ne l'a deviné déjà ? — c'est d'être aimée.

Elle a une foi touchante en la poésie : elle croit fermement à l'Art, de la foi de ceux qui ont au front un signe d'élection. Vivre de la vie de l'artiste, c'est vivre deux fois : « Poésie, cela signifie vie dans la vie. » Puis, l'art est bienfaisant, et Aurora a un grand désir d'être utile et bonne. Disons mieux : l'art est le bienfait suprême, et quelle meilleure occasion pour elle de répandre sur le monde cette charité qui déborde, et d'être utile, d'une utilité rare et supérieure, et de se sentir un rouage, — si petit soit-il, — de la machine universelle ? Non, non, rien ne vaut la bienfaisance de l'art. « Les poètes deviennent poètes en ne méprisant rien, » et mieux encore, en aimant toutes choses. De plus, l'art, c'est la gloire, et elle est comme ivre de renommée. On pense, en lisant, à ces artistes italiens de la Renaissance, qui, après les longs travaux anonymes du moyen âge, venaient de retrouver tout d'un coup le vin capiteux de la célébrité. Être celle qu'on regarde qu'on admire, qu'on envie, — non pas, il est vrai, parce qu'elle a écrit quelques vers harmonieux ou peint en rimes sonores quelques belles nymphes, dryades ou napées, — mais parce qu'elle tient « cette clé d'argent qui ouvre la porte des sens à l'esprit : (définition toute platonicienne de la poésie) — quel rêve ! Le jour où elle a vingt ans, elle court au jardin et, fièrement, se couronne de lierre : « J'aime le lierre : il ne craint pas de gravir — les hauteurs ardues : il est aussi bon pour croître sur des tombes — qu'il est pour s'enrouler autour d'un thyrses ; charmant aussi — (et cela ne nuit pas) quand on l'enroule autour d'un peigne ; » et, rieuse elle en orne ses cheveux blonds.

Qui donc oserait l'appeler romanesque ? Le vilain mot et la sottise ! Non, elle a une bien trop haute idée de l'amour pour en faire un jeu de l'imagination. A ses yeux, c'est proprement « l'

sacrement des âmes. » Elle n'ose pas, dans son ingénuité, y songer encore, car elle n'a que vingt ans : « L'amour, écrit-elle, est une chose auguste que l'on n'ose pas toucher de si grand matin. » Elle ne le connaît encore que par les livres, par les poètes surtout. Mais d'avance elle frémit, elle frissonne à son approche. Elle le sent plus « terrible » qu'on ne veut dire, et plus saint. Surtout, elle le veut décisif et définitif : le don de toute une vie. Du jour où elle aimera, elle sent bien que tout sera changé pour elle : auprès de l'homme qui la prendra, elle ne veut plus être qu'un « ver de terre » et elle s'écriera tout comme la petite servante Paméla ; dans Richardson : « Sa nature est divine. » Toute la journée, elle se reedit les derniers mots de son père mourant et le conseil, si étrange en apparence, qu'il lui donnait en la quittant pour toujours : « Aime, aime, mon enfant, aime ! » — « Ici, dit-elle, il finit de souffrir. — Aime, mon enfant ! — Avant que j'eusse répondu, il était parti, et je n'avais plus personne à aimer dans le monde ! »

Maintenant, le mot suprême résonne toujours en elle. Mais comment le suivre, ce dangereux conseil, et pourquoi ? Pourquoi ne pas rester seule, dans sa fierté, dans sa chasteté ? Comment satisfaire à la fois ce triple besoin de sa nature, l'amour, l'action et l'art, — l'implacable trinité qui préside à sa vie ? Puis, quel est l'homme qu'elle aimera, j'entends qui l'aimera comme elle veut être aimée, sans abdiquer entre ses mains ce qu'il y a de noble en elle, sans cesser d'être un grand poète et une intelligence ?

II.

Ici se pose le délicat problème qui est le centre du poème d'*Aurora Leigh*.

De l'amour et de l'art, de l'art et de l'action, qui doit l'emporter, qui doit céder en nous ? Et, s'il y a entre ces élémens une conciliation possible, où la trouver ? Qui dit l'art, dit-il un luxe de la vie, ou parle-t-il d'une des forces essentielles de toute société humaine, du moins dans nos temps modernes, où le luxe est devenu nécessité ? Qui dit l'amour, dit-il un sentiment délicieux ou cruel, mais toujours passager, ou désigne-t-il l'un des élémens constitutifs de notre être, sans lequel nous ne pouvons ni durer ni nous développer ? Qui dit l'action enfin, dit-il un délassement du repos, ou parle-t-il, avec Voltaire, du « but même de la vie ? » Sommes-nous faits pour aimer ou pour agir, pour agir ou pour rêver ? De l'amant ou du poète, du poète ou de l'homme d'action, — entendez ici du réformateur de la société (c'est la forme que l'action a surtout prise aux yeux d'Élisabeth Browning), quel est le plus digne du nom d'homme ? Qu'y a-t-il de plus souhaitable en ce

monde ? S'appeler Shakspeare et avoir écrit *Macbeth* ? S'appeler Dante et avoir aimé Béatrice ? Ou, plus prosaïquement, mais plus utilement, — dira la voix commune, — avoir redressé quelques torts, réformé quelques abus, semé un peu de bien autour de nous, et soulagé quelques milliers de malheureux ?

Grave question, que neuf hommes sur dix résolvent en ne la posant pas. Ils agissent, aiment et rêvent tour à tour, sans se demander des trois emplois possibles de la vie, quel est le meilleur. Mais les cœurs et les esprits d'élite le sentent qui s'impose à eux, comme une obsession, ce problème de l'emploi de la vie. Pour la plupart c'est un tourment de quelques années, — de ces années vagues et vides encore de la jeunesse, où l'homme a le temps de se demander ce qu'il fera de ses forces ; puis la vie survient, et ses nécessités, et le succès même qui, les lançant dans une voie leur interdit les autres. Quelques-uns, pourtant, les plus nobles ne se consolent jamais d'avoir eu à choisir — et telle fut Élisabeth Browning. Poètes, ils envieront la gloire de l'homme d'action ; amans, ils rêveront de chanter leur amour ; puissans et agissans ils se demanderont avec inquiétude si un peu de rêve ne vaudrait pas, en définitive, toute cette fièvre ; éternellement mécontents de n'avoir pas réalisé tout l'idéal qu'ils portent en eux et qui les étouffe : esprits rares pour qui la vie est vraiment, — suivant le mot d'un rêveur contemporain, — « un enfantement de l'âme, et qui veulent la connaître, l'épuiser toute, ou mourir.

Mais, hélas ! comment concilier l'inconciliable ? L'amour ne se fait, l'amour absolu n'est-il pas exclusif de cette possession de soi et de cette entière lucidité qui est la faculté propre de l'artiste ? À son tour, l'art ne suppose-t-il pas une souplesse de la pensée, un abandon, une faculté de se déprendre de soi, que l'action interdit ? Quelqu'un a dit bien justement : « Pour agir, rien n'est plus utile que l'étrécissement de la pensée, jointe à l'énergie de la volonté. Mais alors, — et si cela est vrai, — comment un vrai poète serait-il un grand homme d'action ? Entre tant de partis qui s'offrent à nous dans la vie pratique, tant de devises et tant d'étendards pourquoi le rêveur choisirait-il ceci plutôt que cela ? Pourquoi dans cette foule se ranger à droite plutôt qu'à gauche ? Et si l'on est convaincu, comme le sont généralement les poètes, de l'énorme portée de chacun de nos actes et, si je puis dire, de leur répétition à l'infini, comment ne pas reculer devant cette responsabilité si grossière et si lourde ?

Qu'il s'agisse d'une femme et la question devient cent fois plus embarrassante encore. Elle a beau se redire avec Élisabeth Browning ou, — c'est tout un, — avec Aurora Leigh : « Coïns tes reins toi-même, » ne compte que sur toi : souviens-toi que « la jeunesse

est austère ; » sache que la vie dira non à la plupart de tes demandes ; prépare-toi aux refus les plus outrageants et aux disgrâces les plus injurieuses : agis, agis pour ne pas mourir. Il ne suffit pas de dire : « Je veux marcher à tout prix. » Il faut, pour cela, une route tracée et la force d'avancer sur ce chemin. Que d'obstacles ! Et d'abord la femme est trop faible. Il y en a plus d'une qui pourrait dire avec Aurora : « Mon père avait enveloppé sa petite fille dans un grand manteau d'homme, sans s'inquiéter s'il lui allait ou non. » Ce père viril lui a appris que le prix d'une existence se mesure au bien qu'on fait, qu'il n'y a de bon en nous que ce qui est utile à autrui, qu'à se renfermer en soi on se ronge le cœur et que les forces se consomment : il l'a élevée, en un mot, non comme une fille, mais comme un fils. Seulement, il a oublié de lui apprendre comme elle ferait pour forcer les barrières de la vie et braver les sourires des foules. Il ne lui a pas dit qu'une femme, et surtout qu'une jeune fille, qui agit trop, s'expose au dédain de tous et au scepticisme des meilleurs ; que la femme moderne est condamnée à tourner dans un cercle étroit ; qu'elle n'a d'autre issue, d'autre débouché à son énergie que l'amour et le mariage : qu'il lui faut, avant toute science, savoir se replier sur elle-même et souffrir en silence, et qu'enfin la valeur de la femme, — il y a de gros et bons livres qui l'affirment, — est infinie, « pourvu qu'elle se tienne au coin de son feu, » et ne dise jamais oui où le monde dit non. Quelle souffrance pour le cœur ardent d'Aurora Leigh ! Quelle entrave ! Quel carcan !

Puis, pour agir, il faut penser, et, de bonne foi, comme le demande Romney, est-ce que les femmes pensent ? Elles sentent, souffrent, pleurent, s'agitent, rient et se désespèrent. Mais pensent-elles ? Ce sont de charmantes compagnes, il est vrai, mais du cœur, non de l'intelligence. Penser, songer-y, ce n'est pas seulement rêver tout éveillé : c'est comme le dit à Aurora son cousin Romney, — « la voix mâle » du poème, celui en qui l'auteur a personnifié le sérieux de la vie, et la tristesse des choses, — c'est s'élever du fait à l'idée, du particulier au général, du relatif à l'absolu. Or les femmes sont essentiellement individualistes, personnelles, esclaves du fait et du détail, — et c'est pourquoi, conclut Romney, elles ne sauraient occuper utilement leur rang dans la bataille sociale. « L'humanité, pour vous autres femmes, c'est tel enfant, c'est tel homme ! » Ce n'est pas, ne sera jamais l'ensemble des êtres humains. Jamais femme n'a souffert pour une idée ; jamais femme n'a pleuré sur la folie du monde ; jamais femme n'a rêvé de sauver les hommes. Sauver un homme, beaucoup de femmes ont fait cela : sauver les hommes, elles ne l'ont su ni ne le sauront jamais : « Vous ne nous donnerez

jamais un Christ ! » Faute de cœur ? Non certes, mais faute de cette vue claire de l'ensemble des misères humaines, qui est le propre de la raison virile. « Femmes que vous êtes, et rien que femmes, personnelles et passionnées, vous nous donnez de tendres mères, de parfaites épouses, de sublimes madones, des saintes admirablement patientes. » Mais jamais on ne verra sortir de vos rangs un de ces esprits qui transforment le monde : car le monde est mené par les idées, et vous n'avez à nous donner que du cœur. L'humanité n'a que faire des aumônes de votre bonté non plus que de la nôtre : ce qu'elle veut, c'est le droit, c'est la justice, qui vous est aussi indifférente qu'un « problème d'algèbre, » et vous ne savez qu'aimer et que plaindre. Sans doute, cela même fait, dit-on, votre supériorité en amour : « Personnelles et passionnées, » vous aimez plus profondément, plus sûrement. Tandis que l'amour n'est pour l'homme qu'un « agrandissement de soi, » il est pour la femme son but à lui-même. Mais ne voyez-vous pas que cet amour même, ce qu'il gagne en profondeur, il le perd en noblesse, et qu'il n'y a pas lieu d'en être si fières, comme d'une vertu ? Car l'amour, s'il n'est ennobli par des fins plus hautes, ce n'est, — pour parler franchement, — que de l'égoïsme à deux ; et, si le mot est vieux, la vérité est toujours neuve.

Il ne faut pas s'y tromper. Aux yeux de Romney, — comme à ceux de beaucoup parmi nos contemporains, — rien au monde ne se légitime plus que par l'utilité de la race. C'est pourquoi, vous êtes, Aurora, d'un autre temps que le nôtre. Vous auriez dû naître à l'enfance du monde, alors que l'humanité n'avait pas encore pris conscience de ses propres fins. Vous êtes visiblement en retard sur nous, les sages : — « Le paradis de l'amour est aussi démodé que celui d'Adam : » on n'y croit plus. Faites nager un cygne sur une rivière industrielle au milieu des fabriques de Birmingham ou de Manchester, du bruit des turbines et du charbon des cheminées : il y sera aussi déplacé que l'Amour, dieu des poètes, le serait au milieu du vacarme et du tumulte de ce siècle. Il faut, Aurora, pour longtemps encore, nous passer de musique : il y a des sifflets d'usines qui décidément font trop de bruit et nous rompent les oreilles, quoi que nous fassions.

Incapable d'agir et incapable d'aimer comme il faudrait, vous vous réfugiez dans l'art. Hélas ! là encore vous êtes dupe. Le temps est fini des nymphes, tritons et dieux marins, bons à décorer des fontaines, à orner des pelouses, à mettre une tache claire dans un fourré. — « Qui donc a le temps, je dis une heure, songez-y, de s'asseoir sur un talus pour écouter le tintement d'une cymbale que tient une main blanche ? » — Cela aussi est d'un autre âge. Nous sommes gens trop pratiques et trop ménagers de nos forces pour

« sculpter des noyaux de cerises. » Or que faites-vous d'autre, vous, femmes, de grâce? Quelques vers aimables, quelques pensées mignardes gracieusement enchâssées dans des rimes soignées, que pouvez-vous nous donner de plus? — « Les femmes, a dit Schopenhauer, — d'accord, une fois par hasard, avec Romney Leigh, — sont et resteront dans leur ensemble les Philistins les plus accomplis et les plus incurables. » — Certes, il nous faut de l'art encore : mais ce n'est pas, Aurora, celui que vous croyez. Ce qu'il nous faut, c'est le poème de la souffrance humaine : — « Il nous faut maintenant le meilleur dans l'art, ou point d'art. » — Entendez-vous ce cri qui s'élève de tous les points du monde, cette grande clameur vers la justice et vers le droit? C'est ce cri de détresse qu'il faut rendre. Sujet austère, je le veux bien; mais c'est le seul digne d'un grand poète. Donnez-nous un poème « aussi réel que notre douleur, ou laissez-nous à cette douleur qui nous rend divins nous-mêmes par l'espérance et la patience. » — Mais ce poème, l'écrirez-vous? une femme l'écrira-t-elle jamais? J'en ai peur : il y faut un courage, une vigueur, une sombre énergie qui veulent, comme l'action elle-même, le génie d'un homme.

Ainsi, ou à peu près, parle Romney Leigh, et Aurora l'écoute sans trop le croire.

Mais elle est perplexe cependant. Voici sa vingtième année. Que fera-t-elle donc de sa vie et de ces dons si rares qu'elle a reçus du ciel? Que fera Romney lui-même de sa vie à lui? Elle le lui demande. Il répond, comme nous nous y attendons et comme plus d'un parmi nous serait tenté de répondre, par ces temps de socialisme endémique : — « Mon âme est assombrie, — à force de contempler cette somme des maux humains... — Puis-je faire autre chose... que d'y consacrer mes années, ma force, ma pensée, — et d'être parmi les sauveteurs, si toutefois il y a un salut, — dans cette détresse sociale? Le sang de l'humanité, — qui bat dans mes veines, est assez fort pour me soutenir dans le devoir. » — Voilà bien les accents de « la voix mâle » s'opposant à ceux de « la voix féminine. » C'est un noble caractère que Romney, et très moderne, lui aussi : énergique, concentré, poussant le devoir jusqu'à l'ascétisme, capable des plus grands dévoûmens comme des plus durs sacrifices. D'un mot, Romney, c'est l'action.

Agissons, c'est sa philosophie, même au risque de nous tromper : agissons pour ne pas mourir, puisque aussi bien la douleur des autres nous tue. Et comme Aurora lui demande : — « Où allons-nous donc, que je le sache, moi aussi? » — Il lui dit :

Toute la création, depuis l'heure de notre naissance, — nous trouble de questions. Pas une pierre — qui ne crie derrière nous, à chaque pas

que nous faisons, lassés, — *où vas-tu ? où vas-tu ?* Je laisse les pierres répondre aux pierres. — C'est assez pour moi et pour mon cœur de chair — d'écouter les prières de mes semblables : — « Tout le frisson de mes nerfs est pour les hommes. » — Ils crient : — « Du secours ! de l'espérance ! du pain dans la maison ! — du feu quand il gèle ! » — *Il faut* qu'il y ait une réponse.

Que devons-nous faire pour commencer ? Aimer les foules, nous mêler à elles, savoir regarder de près et sans frémir les ulcères de l'humanité. Qui veut panser une plaie la nettoie d'abord. Mêlons-nous à ces misérables, gagnons leur confiance, aguerrissons-nous contre le spectacle de leurs maux et de leur mort. Nous avons à payer une lourde dette, une dette d'honneur d'autant plus lourde et plus sacrée que nous ne l'avons pas contractée. Elle nous vient de bien loin, cette dette : elle a quelques siècles, quelques centaines de siècles peut-être de durée. Nos pères l'ont contractée pour nous et nous payons la rançon de leurs folies et de leurs crimes. Maintenant nous vivons sur un cimetière : à chaque coup de pioche que nous donnons jaillissent des ossements du sol fétide. D'où vient cela ? C'est que les iniquités des siècles passés ont jonché la terre de cadavres et qu'elle est humide encore du sang des victimes. C'est la grande « crise des siècles » qui menace de durer toujours, si les hommes de bonne volonté ne se raidissent un jour contre le mal et ne font au torrent une infranchissable barrière. Que sommes-nous auprès de cette foule ? Quel droit avons-nous de penser à nos plaisirs, à nos intérêts, à nos amours ? Ames molles et coupables, nous reculons devant l'œuvre de réparation. Le monde est « fou de douleur et de péché : » il a la peste. Que faites-vous, assis au bord des chemins, dans la verdure des buissons ? — Je voudrais agir ; mais je ne sais comment faire. — Levez-vous : moi non plus, je ne sais trop. Il se peut que mon remède soit un leurre : qu'importe ? quand 100, ou 1,000 ou 100,000 hommes auront usé leur vie à satisfaire le sphinx, peut-être qu'un jour, lassé de nos cris et de notre angoisse, il répondra.

Ainsi Romney mettra son énergie au service de la plus noble cause. Mais ne faut-il pas à l'énergie un soutien ? à la volonté un appui ? Et c'est pourquoi, au début du poème, Romney demande à Aurora, qu'il aime, d'être sa femme : — « Votre sexe, qui est faible pour l'art, est fort pour la vie et pour le devoir. » — Il espère qu'elle voudra être son inspiratrice et sa consolatrice aux jours d'épreuves. Mais elle refuse : en véritable femme, elle entend être aimée pour elle-même, non pour une idée : — « Ce que vous aimez, Romney, ce n'est pas une femme, c'est une cause. » — Elle veut l'amour, mais sans partage.

Ils se quittent. Chacun ira de son côté. L'un agira sur les hommes, l'autre vivra de la vie du poète. L'un sera un grand philanthrope ; l'autre écrira de beaux vers et exprimera de nobles pensées. Ainsi ils exprimeront chacun l'une des deux faces de l'âme moderne. A travers quelles épreuves, quel drame pathétique et inoubliable, c'est ce que je laisse au lecteur le soin de chercher, ou de retrouver dans le poème, que je n'ai pas à raconter ici. Je voudrais seulement, puisque j'ai essayé de poser ce qu'on peut appeler « le problème moral » d'*Aurora Leigh*, indiquer brièvement quelle solution l'auteur nous laisse entrevoir.

Et ici je laisse parler une troisième voix, qui est, — autant que je puis juger, — celle d'Élisabeth Browning elle-même.

III.

Plusieurs années se sont écoulées. Romney et Aurora viennent de se retrouver : l'un, avengle, déçu, brisé par de longs et inutiles efforts, méconnu dans ses intentions, bafoué et ruiné par ceux-là justement, — ô ironie du sort ! — qu'il prétendait sauver, — mais non pas pourtant désespéré ; l'autre célèbre, heureuse d'être illustre et consciente du bien que ses poèmes ont fait, mais inconsolable au fond de n'avoir réalisé que la moitié de son rêve, et, cette moitié même, imparfaitement. Du haut d'une terrasse, au-dessus de Florence, — cette première et vraie patrie d'Aurora Leigh, — leur conversation, parfois lyrique, parfois ironique, semblable tantôt à une satire, tantôt à un hymne, à une prière, à un élan d'amour, — s'élève vers les étoiles. Peut-être qu'en complétant avec le reste de l'œuvre cet immortel dialogue, il nous sera donné d'entrevoir la pensée du poète sur l'action, sur l'art, sur l'amour.

Et d'abord comment agir, et pourquoi ? Il faut ici écarter tout d'abord le grand sophisme cher à nos contemporains : le culte de « l'humanitarisme, » comme eût dit Musset.

L'un des mérites de ce profond analyste qu'était Élisabeth Browning est sans doute d'avoir mis en lumière ce qu'il y a de conventionnel, d'arbitraire et d'injustifiable en somme dans le culte de l'humanité. Et notez que, pour ce qui est d'agir, c'est le nœud du problème. Agissons, nous disait tout à l'heure Romney Leigh, — et combien d'autres le disent et le redisent tous les jours, nous le savons de reste, — agissons parce que l'humanité souffre, ayons « la religion de la souffrance humaine. » Incapables d'agir parce que c'est le devoir, ou tout au moins ne sachant trop où notre devoir réside, ni même s'il réside quelque part, agissons par pitié, par bonté, par miséricorde. C'est une religion simple, qui

demande une très petite dose de foi, et qui convient aux cœurs faibles et volontiers larmoyans. Elle a de plus l'avantage de ne choquer personne et d'avoir l'air bénin des choses très antiques. D'autres, plus ambitieux et plus systématiques, disent, — et Romney disait avec eux tout à l'heure : Que la solidarité humaine, qui est un fait incontestable, nous fortifie et nous console. Nous sommes certains, si nous le voulons bien, de diminuer la somme des maux en ce monde, et c'est, après tout, la seule chose qui importe. Sans doute, l'œuvre est difficile et surtout il ne faut pas compter en voir les fruits. Notre vie est trop courte pour réparer tant de maux séculaires. Il se pourrait que le grain ne levât que sur nos cendres. Qu'importe? Nous ne sommes pas solidaires seulement des générations vivantes, mais encore des générations futures. L'humanité est une grande famille, où l'épargne des ancêtres profite aux arrière-neveux. Vous êtes, nous disent les apôtres de l'école humanitaire, trop enfermés dans les limites de votre personne. Sachez abdiquer votre moi, apprenez une fois pour toutes que vous n'êtes rien par vous-même. Vous n'êtes qu'un soldat dans une grande armée : qu'importe la mort d'un soldat au prix de la victoire finale? Vous disparaîtrez, sans aucun doute, mais du moins vous aurez planté un jalon sur la route du progrès, semé quelques idées, agi pour le triomphe final du bien. Que vous faut-il de plus? Il faut savoir vivre d'une espérance et mourir les yeux tournés vers l'Orient.

Ce rêve est noble, il faut le reconnaître, mais ayons le courage de dire avec Élisabeth Browning que c'est un rêve.

Travaillez, nous dit-on, pour le bien futur. Songez, suivant la formule d'un personnage de M. Renan, qu'un « Dieu se fait avec vos pleurs, » et que le mal présent est la condition même du bien futur. A quoi Romney, — mais un Romney désabusé et plus philosophe, un Romney seconde manière, — répond justement : « Mais moi, je sympathise avec l'homme, non avec Dieu, et quand je me tiens près d'un lit de mort, c'est la mort pour moi ; » et, empruntant une comparaison à la paléontologie, il ajoute : « Remarquez ceci : c'eût été une pauvre consolation pour la race des mastodontes de savoir, avant de devenir fossiles, que bientôt leur place dans la vie serait prise par les éléphants ; ils n'étaient pas, eux, des éléphants, mais des mastodontes ; et moi, qui suis un homme semblable aux hommes qui sont maintenant, et non à ceux qui seront peut-être un jour, je compatis aux maux des hommes dans l'agonie du présent. »

Cette révolte de la personnalité et du sens intime, — comment ne pas le croire avec le poète? — ce n'est pas égoïsme : c'est revendication légitime des droits de l'individu, sacrifiés

indûment à ceux de l'espèce. Eh quoi! compter pour rien notre personne, sacrifier notre désir, anéantir notre volonté, abaisser toutes nos pensées et nos espérances devant le sentiment de l'universel, pour assurer un bonheur problématique à des hommes qui, un jour, vivront sur cette planète, — si elle existe encore, ce qui est à tout le moins incertain, — d'une vie aussi provisoire et aussi précaire que la nôtre, est-ce là tout l'idéal qu'on me propose? Eh! pourquoi sacrifierais-je ce que je suis et ce que j'ai à des fantômes sans consistance, qui, eux aussi, si je vous en crois, n'auront rien de mieux à faire que de se sacrifier à leur tour? Quelle est cette monstrueuse immolation de vies humaines sur l'autel du plus chimérique des dieux? Si je ne suis, en effet, qu'un soldat obscur dans une armée, ceux pour qui vous voulez que je travaille et que je me dévoue, que seront-ils donc de plus? Et, si je proteste, au nom de mon individu, contre cette absorption de ma personnalité dans le groupe humain, que fais-je donc que de légitime? N'est-ce pas après tout la nature même qui a mis en moi cet attachement à notre personne, et la loi suprême, n'est-ce pas l'individualisme? La plus solide des réalités, — quelques-uns disent la seule, — n'est-ce pas *mon être, ma vie, ma pensée*? Et me demander de sacrifier tout cela à je ne sais quelles ombres mobiles, n'est-ce pas me demander de renoncer à ma nature, qui est précisément de vouloir mon bonheur propre et de réaliser mes fins à moi? Cette religion humanitaire dont vous voulez que je vive n'est qu'une « réverie » ou qu'un fanatisme d'un nouveau genre. Elle n'a pas encore atteint son apogée, elle n'a pas revêtu toutes les formes dont elle est susceptible: et voici déjà que nous en sentons toute la fragilité, que le sophisme nous saute aux yeux, que nous comprenons combien le placement de nos efforts est infructueux et décevant. On nous dit: Nous n'avons de prix et de raison d'être qu'autant que nous sommes membres de la grande communauté humaine, car « toute la nature trahit le mépris de l'individu. » La nature physique, peut-être; mais toute la morale n'est qu'une protestation contre ses lois. Il faut avoir le courage de dire, avec Romney, aux prophètes fiévreux de ce nouvel Évangile, à ceux qui prétendent ériger en dogme ce rêve d'un cerveau malade: « Nous avons besoin de plus de calme dans le travail; — il nous faut savoir mieux les limites de notre œuvre, — savoir mieux que chaque homme est, pour la race, comme un nouvel Adam, — tenu de veiller, comme Adam, à garder, — intacte et pure sa propre personne, — sous peine de voir échouer tous ses efforts pour aider le monde. » Oui, chaque homme est *un nouvel Adam*: ce qui veut dire que, si chacun de nous est un terme, chacun de

nous aussi est un commencement. Nous ne sommes pas seulement le résultat et le produit net des générations précédentes : nous sommes encore le point de départ et la cause volontaire des générations futures que nous modifions, soit en bien, soit en mal, à notre gré, comme une matière pétrissable, — et cela suffit à rendre notre personne infiniment précieuse. Rouages d'une machine, soit ; mais rouages d'un genre unique, qui vont ou s'arrêtent à leur gré, accordent ou refusent leur concours, et à qui il est permis de dire : « Cela sera » ou « cela ne sera pas. » Oui, l'humanité est grande, plus grande que vous ne le dites ou que vous ne le pensez. Mais elle n'est grande qu'autant que chacun de nous la veut ainsi et parce que « la poussière humaine, » c'est de la poussière d'esprits et de libres volontés. En un mot, la société humaine, c'est, suivant le mot d'Élisabeth Browning, « le total bruyant des unités silencieuses. » Mais, pour qu'il y ait un total, il faut des unités réelles : de là le prix de la personne. L'humanité vaudra ce que vaut chacun de nous. Elle n'a point de prix par elle-même, point de dignité ou de majesté innées. Pour se ravalier au niveau des dernières espèces animales, il lui suffit de le vouloir. Qui l'adore en masse adore donc un fétiche, une idole de bois, Moloch ou Baal : ce sont des dieux que vous faites à plaisir, et nous savons de quel limon on les pétrit : ils fondront au premier soleil. Si vous voulez me faire croire à l'humanité faites d'abord que je croie à l'homme, et, si vous voulez établir le prix de la vie de l'espèce, montrez-moi d'abord le prix de la vie individuelle.

De là, de cette incertitude où nous sommes à l'égard de l'humanité et de sa valeur future ou absolue, vient la nécessité d'être modestes : « Moins de programmes, nous qui n'avons pas la prescience ! — Moins de systèmes, nous qui sommes tenus, et ne tenons pas ! — Moins de statistiques de masses à sauver, — par nations et par sexes ! Fourier est vide, — Comte, absurde, Cabet puéril. — *Il n'y a point de règles de vie sans la vie.* » Voilà bien le Romney de la seconde période, celui qui est revenu des rêves humanitaires et qui a touché du doigt le creux des systèmes. Voilà dirai-je aussi, celui à qui vont toutes nos sympathies, toutes nos volontés. « Le monde est vieux ; mais ce vieux monde attend l'époque où il sera renouvelé. — C'est pourquoi il faut que des cœurs nouveaux, vivant d'une vie individuelle — s'élèvent. » Il faut être prudent et se défier des utopies. Dieu seul est capable de faire du monde ce qu'en voudraient faire les socialistes en chambre « un jardin anglais. » Car ils méconnaissent, eux, le prix de la personne, le prix de l'âme. Ils croient que le bonheur, c'est le bien-être. Ils pensent guérir la lèpre morale à force de « bains

publics. » Ils s'imaginent que « le pain de l'homme fait toute sa vie. » Erreurs funestes : la vie se développe, non du dehors au dedans, mais du dedans au dehors. « On n'arrive à l'homme que par l'âme. » « La société, a dit plus sèchement M. Secrétan avec un sens profond des nécessités du moment, qui sont, au fond, des nécessités permanentes, — la société repose sur la conscience et non pas sur la science : la civilisation est avant tout chose morale. » Ce qu'il faut éveiller et satisfaire en nous, ce n'est pas, — ou ce n'est pas d'abord, — ce qui nous est commun à tous, les instincts, la soif, la faim, la vie du corps, mais bien ce qui est le propre de l'homme : la personne morale et la recherche du bonheur vrai.

Mais ce bonheur, quel est-il, et où le trouver ? Dans le travail seul et dans l'effort. Car ainsi seulement la personne se développe. « Oh ! la vie ! — combien de fois nous la rejetons, en pensant : « Assez, — assez de la vie ! voici une raison d'en finir : ici, il nous faut rompre avec la vie, — sous peine d'être indignes ! Nous voici frustrés, — mutilés, morts à l'espérance : adieu la vie ! » — Ainsi, comme des enfans mutins, nous fermons les yeux, — et croyons tout fini. Puis la vie nous appelle — d'une voix transformée, apocalyptique, — qui vient d'en haut, d'en bas, ou d'autour de nous : — peut-être l'appelons-nous la voix de la nature ou de l'amour, — nous trompant nous-mêmes, parce que nous avons plus de honte à avouer nos compensations que nos deuils : — enfin, c'est la voix de la vie ! enfin, nous faisons notre paix avec la vie ! » De fait, nous renaissions à l'action, et par suite la personnalité se réveille en nous. Le malheur n'est que l'abandon de notre personne, qui s'engourdit ou se glace. Le travail, c'est la joie : « La vertu s'enflamme au toucher de la joie comme une joue d'homme posée sur une main de femme. » Mais, de même que chacun de nous a sa façon d'être heureux et que la joie est en un sens chose tout individuelle, de même aussi le travail, étant individuel également et personnel, acquiert par là un prix inestimable. « Le droit au travail est ce qu'il y a de meilleur en ce monde. » Cette vérité banale, vous la méconnaissez donc en présentant le travail comme un mal qu'il faut combattre et restreindre. Ne dites pas aux hommes : « Le beau jour où vous ne ferez plus rien ! » Car, au fond, c'est le but que vous leur proposez : un monde où chacun aura le maximum de jouissances pour un minimum d'efforts. Le pauvre idéal ! Et l'étrange illusion que de vouloir dispenser également le droit à l'action, comme si l'action n'était pas ce qu'il y a de plus personnel en nous et par suite de moins susceptible d'être jaugé, réglé, mesuré ! Comme si c'était, encore une fois, un mal, un ennemi ! « Qui craint Dieu craint de rester assis à l'aise : » et, comme l'inac-

tion est le fait de ceux qu'on appelle, par ironie sans doute, les heureux du monde, ainsi se trouve justifié ce mot tout évangélique : « Malheur à qui sort du repas rassasié ! » Il n'y a d'autre morale, — le siècle aura beau dire, — que la privation volontaire et qu'un peu d'ascétisme.

Peut-être objectera-t-on à Romney Leigh qu'en attendant le plus il n'est peut-être pas mauvais d'avoir le moins et qu'à défaut du pain de l'âme, on peut essayer de donner aux hommes le pain du corps. Non certes, le bien-être n'est pas le bonheur ; mais c'en est peut-être le commencement. Nous qui cherchons une règle de nos actes, il nous semble qu'ici du moins nous pouvons tous agir sans nous tromper : bâtir des asiles, fournir du pain aux affamés, soigner les malades, fortifier les mourans, certes, ce n'est pas réaliser le bonheur en ce monde. (Qui donc le réalisera jamais ? E n'est-ce pas une folie coupable que ce rêve qui hante un peu tous les cerveaux, ce rêve puéril du « Paradis sur terre, » suivant le mot d'un autre poète ?) Mais c'est du moins à un mal certain substituer un moindre mal, peut-être même un peu de bien.

D'accord, nous répond le poète par la bouche de Romney. Mais n'oublions pas que la vie n'a de prix que dans la mesure où elle développe la personne. Or la personne, qu'est-ce, si ce n'est l'esprit ? Le grand ennemi de ce temps, c'est l'écrasement de l'esprit par les sens : « Nous sommes grossièrement portés, — à nous en tenir à la réalité palpable, comme les chiens tiennent un os. Nous mangeons de la boue, — comme ces peuples lointains, au lieu du blé d'Adam — et du vin de Noé : de la boue par poignées de la boue par tas : nous nous emplissons de boue jusqu'à la gorge — et nous prenons la couleur noire de l'argile — dont nous vivons. » Ce qu'il faut surtout, c'est laver les yeux des hommes que cette boue a souillés. Combien en est-il encore, de ces yeux qui s'ouvrent à la splendeur du ciel ? Pourtant nous vivons dans la lumière, mais nous ne la voyons pas. « La terre est pleine de ciel. » Mais nous allons parmi ces merveilles sans les apercevoir. De cette troupe d'histrions en voyage qui est la race humaine, et qui passe sur cette route, poussant son chariot et fredonnant ses chansons, à peine si de loin en loin il s'en trouve un pour s'asseoir au bord du chemin, ôter ses sandales, rêver et admirer un instant : les autres cueillent des mûres sur les buissons et s'amuseent sottement à s'en barbouiller le visage.

Ce qu'Élisabeth Browning nous propose en échange de ce grossier matérialisme, c'est une religion bien antique et une foi vieille comme le monde ; mais à quel point renouvelée, imprégnée d'un souffle vivifiant, animée et comme transfigurée par l'expérience morale et par l'autorité d'une vie d'efforts, c'est ce que je ne saurais

rais dire. Il faut lire, et dans l'original, ces pages admirables, toutes platoniciennes par le souffle poétique, toutes modernes par l'expression un peu inquiète et un peu tourmentée, toutes chrétiennes et même mystiques par leur envolée audacieuse dans le monde invisible : — « Si tu veux être poète, avait dit Milton, que ta vie soit un poème ! » — Si tu veux sentir, nous dit l'auteur d'*Aurora Leigh*, la grandeur de l'idéal qu'on te propose, commence par te dépêtrer de la boue et de la fange. Alors seulement tu seras digne de voir et d'entendre. C'est une expérience à faire. Le prix n'en vaut-il pas la peine ? Il ne faut pas démontrer le bien aux hommes, mais le faire sentir à leur cœur. Le plus grand raisonneur du monde, s'il n'a éprouvé cela certaines fois, est un sourd qui parle d'harmonie : — « Si un homme pouvait sentir, — non pas une fois dans l'extase de l'artiste, — mais chaque jour, jour de fête, de jeûne ou de travail, le sens spirituel qui brûle à travers, — les hiéroglyphes du monde visible, — il peindrait désormais le globe avec des ailes, — il révélerait les poissons et les oiseaux, le taureau et la terre, — et son corps même, son corps d'homme. » — Alors il serait semblable à Aurora, quand, sur la terrasse au-dessus de Florence, elle a retrouvé Romney : une joie infinie l'embraserait, le soulèverait de terre. Il dirait comme ils disent, sous le ciel étoilé : — « Toutes les fois que cette étoile scintille, il naît des âmes, — qui, elles aussi, travailleront. Que la nôtre soit calme. — Nous devrions avoir honte d'être assis sous les étoiles, — impatiens de n'être rien. » — Il faut savoir communier avec l'invisible, deviner, sous les formes fragiles, le type éternel, et, sous les réalités, leur symbole. La Nature et l'Esprit, séparer ces deux choses, c'est « vouloir la mort ! » car toute la création n'est qu'un hommage mystique à l'Idée. Seule, l'Idée existe et vit d'une vraie vie. Mais tel est notre matérialisme que, aveugles aux seules réalités, nous nous en tenons aux faits, qui ne font que les traduire. Nous nous obstinons à ne voir que l'envers des choses, à peu près comme des spectateurs qui voudraient juger la pièce du fond des coulisses.

Nous sommes les flocons de la neige éternelle
Dans l'éternelle obscurité.

Soit. Mais parfois cette nuit s'éclaire tout à coup, et, d'un coup d'œil, il nous est donné d'entrevoir l'ensemble des choses. Alors il nous apparaît clairement que nous prenions la nuit pour le jour et la pâle lueur des étoiles pour la clarté du soleil.

Un symbolisme très poétique et très noble, un idéalisme ardent et d'une audace qui d'abord déconcerte, puis séduit infiniment par ses envolées mêmes, un christianisme très moderne, enfin, sans

rien d'officiel, comme dit M. Taine, et sans autre Dieu que « celui d'une âme ardente et féconde en qui la poésie devient une piété; » — voilà, je pense, le fond de la religion d'Élisabeth Browning.

IV.

Je demande pardon au lecteur du détour que nous venons de faire, en apparence seulement. Il fallait montrer quelle est, suivant le poète, l'inanité des premiers espoirs de Romney Leigh, — et comment ils se sont modifiés au contact de l'expérience, — avant de revenir aux premiers rêves d'Aurora. Peut-être verra-t-on plus clairement maintenant pourquoi et comment, à travers les épreuves de la vie, ceux-ci se sont fortifiés en somme et élargis.

Dans une religion comme celle d'Élisabeth Browning, rien n'est plus nécessaire que l'art. Qu'est-ce, en effet, que l'artiste, sinon précisément la traduction des symboles? *Ars est homo additus naturæ*, écrit Bacon. Ici Aurora, le poète, a beau jeu sur Romney, l'homme d'action. Pourquoi Romney a-t-il faibli? C'est sans doute pour avoir négligé cette force incomparable de la poésie : entendez par là, non pas seulement l'art de faire des vers ou d'aligner des rimes, mais encore toute cette puissance qu'a notre âme de s'élever au-dessus des faits et d'exprimer l'invisible : « Garder ouverte la route entre ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas, » c'est, en un mot, le rôle du poète. Rappeler aux hommes qu'il faut marcher les yeux levés, non attachés au sol ; que nous ne connaissons de l'univers que la moindre partie ; que, derrière ce rideau de nuées, se cache la lumière ; que, de notre propre personne enfin, nous ne savons que peu de chose, étant capables d'un développement presque infini et non soupçonné, c'est la tâche qu'Aurora s'est assignée. Et, par un paradoxe de la destinée, tandis que Romney, l'homme du siècle, des faits et de la science, échouait piteusement, elle, la rêveuse, l'utopiste, l'inspirée, réussissait contre toute espérance et éveillait plus d'un écho dans plus d'un cœur. Ne serait-ce pas que son ingénuité de jeune fille avait raison contre la philosophie de son cousin, quand, à vingt ans, elle lui disait : « Il faut une âme pour entraîner les foules, ne fût-ce qu'à nettoyer leur bouge ; il faut l'idéal pour enlever gros comme un cheveu de la poussière du réel ? » Cela semble une folie, d'abord. Mais les hommes, — ceux du moins qui ne pensent pas, autant dire presque tous, — sont ce que les font quelques volontés et quelques esprits : c'est une race effroyablement moutonnaire. Or cette facilité même des masses à se laisser mener, si elle inquiète le penseur, le rassure aussi : car, si elle permet trop souvent le triomphe du mal, elle assure également, pour peu que nous le voulions, le triomphe du

bien. Seulement, il y faut la foi robuste des poètes : il faut être comme obsédé, comme harcelé par l'idée du bien et de l'universel symbolisme : « Pour moi, dit Aurora, toujours — j'ai senti cette idée me donner la chasse dans les solitudes de la vie ; — ainsi Jupiter poursuivait Io ; et, jusqu'à ce que cette main divine — se pose, souveraine, sur moi, et jusqu'à ce que sur ma tête — elle fasse descendre sa grande paix immuable, — le taon infatigable me harcèlera de ses piqures. — Cela doit être. L'Art est le témoin de ce qui est — derrière ce spectacle du monde. »

Et par cela seul il est bienfaisant. Il ne faudrait pas croire qu'elle le réduise à n'être que le serviteur très humble de la morale : *poesis ancilla theologiae*. On lui ferait injure en le supposant et en oubliant qu'avant d'être Anglaise elle est Italienne, et compatriote de l'Arioste, avant de l'être de Milton. Non, l'art n'est à la remorque d'aucune théorie. Par cela seul qu'il est l'art, c'est-à-dire une interprétation du monde des phénomènes par l'esprit, il est grand, il est utile. Expliquer la vie des choses, la faire aimer, — et non pas seulement celle des choses proches et familières, mais celle des choses que nous ne pouvons qu'entrevoir. Car elle dirait aux poètes, comme M. Sully Prudhomme :

Vous n'avez pas sondé tout l'océan de l'Âme,
O vous qui prétendez en dénombrer les flots !

C'est, je pense, toute sa théorie. « Voyez la terre, la verte terre, aussi certainement humaine que notre corps... » Il n'y a qu'un dogme de l'art, et c'est la vie universelle ; et la poésie n'a qu'un but, qui est de débrouiller l'écheveau des liens tenus qui unissent l'homme aux choses. Croyez-vous donc, ô Romney, que des doigts de femme ne s'y entendent pas ? Et, pour être femme, en a-t-on moins cette vertu suprême de l'artiste, la sympathie ?

Au fond, une seule chose est essentielle : c'est que le poète ait en lui le principe de vie. Comment rendrait-il la vie des choses, s'il ne vit lui-même, et, puisque tout, en définitive, est Esprit, s'il n'a la vie de l'esprit ? Telle est, dans sa simplicité, et, — il faut bien le dire, puisque nous avons changé et compliqué tout cela, — dans sa candeur, l'idée d'Élisabeth Browning sur la poésie. — « L'Art, c'est la vie, et vivre, c'est souffrir et peiner ; » mais non pas peiner par l'imagination seule, non pas rêver seulement qu'on peine ou qu'on souffre. Pourquoi donc la poésie aurait-elle l'inconsistance des rêves ? Il faut qu'elle soit si virile et si vraie que Romney lui-même ne puisse plus se demander pourquoi elle existe.

Mais, de toutes les formes de la vie, quelle est donc la plus harmonieuse, la plus complexe, la plus vraiment divine ? De tous

nos sentimens, quel est le plus vulgaire à la fois et le plus noble, celui qui, plongeant ses racines dans les sens, s'épanouit dans l'esprit pur, celui qui surexcite entre tous toutes les facultés de notre être ? « L'âme, dit Amiel, doit se créer sans relâche. » Or, elle se crée surtout par l'amour. « L'art est grand, se dit Aurora à la fin de son récit, mais l'amour le surpasse. » Il ne faut pas seulement que l'art soit action, il faut qu'il soit amour. C'est une illusion de toutes jeunes âmes, — l'illusion d'Aurora à vingt ans, — c'est un sacrifice héroïque et absurde, de se résigner, par orgueil, à n'être pas aimées. Comment, en effet, « une artiste parfaite » se développerait-elle dans « une femme imparfaite ? » Oui, Romney avait raison de dire à une jeune fille, comme elle, qu'elle ne pouvait rien savoir et rien dire des réalités de la vie. Mais l'amour est un grand maître, et par lui, la raison des femmes devient virile. A mesure qu'elle avançait en années, elle l'a compris, en voyant les rêves de la première jeunesse se décolorer peu à peu, les fleurs de l'adolescence se faner et se flétrir. C'était comme un suaire qui, lentement, la couvrait toute : Oh ! dit-elle,

Rester assise seule — et penser pour toute consolation, — que ce soir même — des amans fiancés, penchés l'un vers l'autre, — sans cesser d'écouter, à demi distraits, le bruit charmant de leur haleine, — lisent peut-être quelqu'une de nos pages, — et s'arrêtent frémis-sans (comme si leurs joues s'étaient touchées), — quand telle ou telle strophe, en harmonie avec leur âme, — semble, comme un flot, porter leur propre pensée : « Voilà ce que je sens — pour toi ! » « Et moi, pour toi : ce poète sait ce qu'est l'amour éternel ! »

Hélas ! elle l'ignore, celle qui a écrit ces lignes : elle a cru qu'elle l'ignorerait toujours. C'est pourquoi, maintenant que Romney lui est revenu, elle sent « comme une pluie chaude de passion » qui lui mouille les yeux. C'est l'orage qui éclate et rafraîchit l'atmosphère. « O Art, mon Art, tu es grand, mais l'Amour est plus grand ! — L'Art est un symbole du ciel, mais l'Amour est Dieu... Je ne voulais pas être une femme comme les autres, — une femme simple qui croit à l'amour... O Romney, je suis bien changée depuis ! »

Cette fin du poème est une chose unique. Jamais sans doute, en aucune langue, l'amour n'a été exprimé en accens plus passionnés et pourtant plus purs, plus brûlans et pourtant plus chastes. Jamais hymne n'a été plus caressant à la fois et plus austère, plus frémissant et plus voilé, plus enflammé et plus pieux. Il faut renoncer à traduire l'intraduisible. Celle-là seule, il est permis de le dire (puisqu'elle l'a dit elle-même), pouvait écrire

ces pages, qui, au milieu de la vie, à l'heure où les ombres s'allongent, a été, comme Élisabeth Browning, sauvée par l'amour.

Mais, si la passion satisfaite et nécessairement exceptionnelle n'est pas une loi de notre nature, ce sont des lois du monde moral, et les premières des vertus, que la foi et que l'espérance. Or le poème se termine sur un cri d'espérance et sur un acte de foi. C'est trop peu dire : il finit sur un élan mystique. Romney lève au ciel ses yeux avengles : « Je compris, dit Aurora, que son âme voyait, » et elle cite les paroles du prophète de Pathmos : « Le premier fondement était de jaspe, le second de saphir, le troisième, de chalcédoine... et le dernier, d'améthyste. » Ce qu'ils voient tous deux, c'est la Jérusalem de l'avenir, celle qui sortira, triomphante, des efforts de l'homme. Mais si cette croyance leur est revenue, et cette fois définitive, c'est au prix de mille épreuves : là, sans doute, est la moralité suprême de l'œuvre d'Élisabeth Browning, celle qui nous intéresse surtout, nous qui n'avons pas su trouver encore cette foi si ferme, celle que, — réduits ici à ne pas raconter le poème, — nous n'avons pu qu'imparfaitement dégager. Elle s'impose pourtant. La vérité, non plus que le bien, ne se cueille comme un fruit mûr. Il faut la mériter, comme il faut mériter l'amour et l'art par un effort tout individuel et tout personnel, sans compter sur autrui. C'est une erreur, et même une faute, de dire que nous ne le pouvons pas. Chacun de nous peut gagner au moins l'une des récompenses offertes. Car nous avons en nous des forces énormes, plus grandes mille fois que nous ne le soupçonnons ; mais, au lieu de les concentrer, nous les gaspillons follement et les jetons au vent. C'est pourquoi nous ne croyons pas à un avenir de bonheur et de justice, bien que cet avenir (et cette pensée est effroyable) dépende de nous. Il faudrait, pour y croire, avoir commencé à le réaliser en nos cœurs.

Assurément, ce n'est pas là une grande découverte. Mais si l'idéalisme du poète d'*Aurora Leigh* n'est pas nouveau en ses traits essentiels, — et, à vrai dire, il serait étrange qu'il le fût, — il me semble pourtant qu'il a le mérite de poser nettement le problème social de ce temps, et sur son vrai terrain, qui est le réveil de la conscience morale. Il y a des époques où il y a quelque nouveauté à rappeler aux hommes que la civilisation est affaire d'âme. « Ou concentre-toi, ou meurs. » Ce mot de Michelet pourrait servir d'épigraphe à cette inoubliable *Aurora Leigh*. Concentre-toi, et ressaisis-toi. Alors peut-être tu pourras dire avec Élisabeth Browning, et avec tous ceux qui, sans trop y compter peut-être, rêvent un rajeunissement spirituel de la race humaine : « *It is the hour for souls*. Voici l'heure des âmes. »

JOSEPH TEXTE.

LA

TRAVERSÉE DE LA MANCHE

TUNNEL, PONT OU NAVIRE

La distance de Paris à Londres se franchit actuellement en sept heures et demie. Le chevalier de Grammont y mettait trois jours, rapidité dont s'émerveillait la cour d'Angleterre. Il y a donc progrès. Mais ce n'est pas encore assez, paraît-il, pour l'époque affairée où nous sommes. Arrêt à Calais, embarquement, traversée, débarquement à Douvres, tout cela emploie, au bas mot, une heure trois quarts à deux heures. Trente et quelques minutes suffiraient cependant si les rails du Nord joignaient sans interruption ceux du South-Eastern, sans compter la suppression de l'odieux mal de mer. Puis, l'imagination aidant, les esprits enthousiastes et généreux, — il y en a beaucoup, — voient dans l'union des deux rives du détroit, non-seulement une grande œuvre comme celles dont notre siècle est coutumier, mais aussi un progrès vers la fusion des races et la fraternité des peuples, tandis que d'autres, à visées moins hautes, en attendent une nouvelle activité pour le commerce, une augmentation du mouvement des affaires.

Pour remplacer le navire, l'aérostat n'est pas encore prêt. Souvent promise, récemment encore annoncée comme prochaine, par de véritables savans, que séduit, sans doute, la difficulté du problème, la direction des ballons reste une question à l'étude. Blan-

chard et Jeffreys ont bien pu, en 1784, venir heureusement, suspendus à leur frêle montgolfière, du château de Douvres à la forêt de Guines : semblable entreprise, l'année suivante, coûta la vie à Pilâtre de Rozier, et ces hardis navigateurs des airs n'ont eu depuis que de rares imitateurs. Pont ou tunnel, telles sont les deux routes entre lesquelles voudraient choisir ceux qui, aujourd'hui, trouvent le navire insuffisant. Passera-t-on au-dessus ou au-dessous de ces flots dont on dédaigne les services, dont on veut esquiver la fureur, ou plus simplement, la trop fréquente maussaderie ?

I.

La conception du tunnel paraît être la première dans l'ordre chronologique. Dès 1801, l'ingénieur Mathieu imaginait, passant sous les flots, un long souterrain en maçonnerie, qui, de Calais à Douvres, eût donné passage aux malles-poste. Les relais de chevaux, l'éclairage de cette route ténébreuse, tout était prévu dans ce projet, auquel, dit-on, le premier consul accorda un moment d'attention. Mais bien vite il le jugea tout au moins prématuré, mieux avisé cette fois que lorsque, quelques années après, il décourageait Fulton.

Plus tard, un autre ingénieur, Thomé de Gamond, dont le nom mérite davantage d'être sauvé de l'oubli, reprit l'idée du tunnel. Il n'y arriva pas tout d'abord. En 1833, c'est un isthme artificiel qu'il veut créer entre le continent et la Grande-Bretagne, en jetant dans les flots les débris des falaises voisines. Trois passages, recouverts de ponts mobiles, eussent été une dernière concession faite à la marine. L'année suivante, il projette un énorme tube couché au fond du détroit ; cette idée, qu'il abandonne bientôt, a été, à plusieurs reprises et aujourd'hui encore, recueillie par des esprits aussi opiniâtres qu'entrepreneurs. En 1836, Thomé de Gamond songe à jeter du cap Blanc-Nez au South-Foreland, un pont colossal, assez élevé pour laisser sous ses travées passage aux navires les plus haut mâtés. Puis, enfin, avec la mobilité qui est quelquefois l'inconvénient et en même temps le correctif de l'esprit d'invention, abandonnant isthme, tube et pont, Thomé arrête ses préoccupations définitives à l'idée d'un tunnel sous-marin. Pendant vingt-cinq ans, il y consacre les loisirs que pouvaient lui laisser la direction d'une cristallerie à Paris et les soucis d'une exploitation agricole dans le Berry.

Il voulut donner, — et c'est une justice à lui rendre, — une base véritablement scientifique à ses études, en les faisant commencer par l'investigation géologique des terrains qui forment le

fond du détroit. Mais les moyens dont il disposait n'étaient pas suffisants pour assurer l'efficacité de ses recherches. L'intrépidité qu'il déploya en allant recueillir lui-même des échantillons par des profondeurs de 50 mètres ne put suppléer à ce que le procédé avait de précaire et d'incomplet. Cependant, il aboutit à la rédaction d'un projet dont il poursuivit depuis lors la réalisation. En 1855, il le présenta à l'empereur Napoléon III, auquel l'unissait une étroite amitié d'enfance.

Soumis à une commission composée d'hommes illustres par leur science et leurs grandes œuvres, ce projet subit l'épreuve d'un examen approfondi. On reconnut alors la nécessité de pénétrer plus avant les difficiles problèmes qu'il soulevait et qu'avec la complaisance naturelle aux inventeurs pour leurs conceptions, Thomé de Gamond avait trop promptement considérés comme résolus. On ne réussit pas tout de suite à trouver les ressources nécessaires à ces nouvelles études ; la guerre survint, enlevant à Thomé, avec son principal protecteur, ce qui lui restait encore de chances.

Ce qui rendait le tunnel, tel que le concevait Thomé de Gamond, d'une réalisation problématique, ou tout au moins fort difficile, provenait de la connaissance incomplète, malgré tout, qu'il avait des conditions géologiques du détroit. Les études entreprises depuis, tant en Angleterre qu'en France, par des ingénieurs et des savans de premier ordre, ont permis de reprendre le problème et de lui assigner une solution à la fois économique et rationnelle.

Il est aujourd'hui de science courante qu'à une époque reculée, antérieure à celles dont l'histoire garde le souvenir, la Grande-Bretagne faisait partie du continent européen et qu'un isthme étroit, réunissant le Boulonnais au comté de Kent et au Sussex, remplissait cette portion rétrécie de la Manche qui s'appelle le Pas-de-Calais.

La Grande-Bretagne était alors un des promontoires de l'Europe, comme notre vieille Armorique, comme la péninsule scandinave, avec laquelle elle a tant d'analogies de formes. Elle séparait l'Atlantique de la mer du Nord, comme le Danemark la mer du Nord de la Baltique. S'il y avait eu à cette époque lointaine quelque mortel assez hardi pour s'aventurer sur les flots, sa frêle pirogue, pour atteindre les rives à peine émergées de la Hollande, aurait dû, s'égarant dans les brumes hyperboréennes, chercher sa route aventureuse à travers les étroits défilés des Orcades, détachées déjà de la presqu'île par une commotion de date plus ancienne.

Qu'il ait, d'ailleurs, fallu cet isthme pour rendre possibles les migrations de ces nombreux quadrupèdes qui ont laissé leurs ossements dans les graviers de l'île future ; qu'ensuite, le même chemin

ait servi à ces mortels errans de l'âge de pierre, en quête de chasse, et dont aux mêmes lieux on retrouve les silex taillés, c'est fort admissible. L'explication, en tout cas, satisfait mieux l'esprit que le *fungorum instar* des anciens, attribuant la présence de l'homme sur ces terres isolées du monde à un fait de génération spontanée.

L'observation géologique fournit des preuves plus directes de l'antique union de la Grande-Bretagne avec le continent. Les rives du détroit semblent, en effet, les deux parties d'un même plateau, à travers lequel le cours incessant des eaux se serait progressivement creusé un lit. Si tout à coup, nouvelle Mer-Rouge, la Manche entr'ouvrirait ses flots, de Boulogne à Folkstone, de Calais à Douvres, s'étendrait une vaste plaine ondulée, aux contours adoucis. Les habitans de ce qui aurait cessé d'être les rivages de la mer disparue auraient, pour se réunir au milieu de cette nouvelle vallée, à descendre soit du Gris-Nez, soit du South-Foreland, des pentes beaucoup moins abruptes que celles qui limitent le bassin de la Seine aux abords de Paris. Ce sont les flots qui ont creusé cette nouvelle vallée; et tout se réunit pour faire penser que l'œuvre fut facile, et la faiblesse de la défense et la vigueur de l'attaque. Craie friable sur toute son épaisseur, l'isthme était sans force pour résister à l'action combinée des tempêtes et des flots des marées cherchant par les deux côtés à la fois à détruire l'obstacle qui s'opposait à la superposition de leurs dangereuses intumescences.

Aujourd'hui encore, l'action conquérante des flots se continue : la terre cède la place à l'onde. Les falaises de Douvres et d'Hastings reculent incessamment : Shakspeare's Cliff, qui projette son ombre sur l'entrée du premier de ces ports, a, depuis dix-huit siècles, perdu 2 kilomètres de son promontoire. Les Goodvin-Sands, bancs sous-marins aujourd'hui à plus de 12 kilomètres de la côte, y ont été réunis autrefois et une tradition populaire a gardé le souvenir de leurs habitans. Plus au nord, le même effet se continue; sur certaines parties du Norfolk et du Suffolk l'érosion est de plus d'un mètre par an. La jolie ville d'Eccles-by-the-Sea a dû fuir. Elle est aujourd'hui rebâtie en arrière de la position qu'elle occupait au temps de Guillaume. Seule, son église, ensevelie dans le sable marin, témoigne que ces lieux, aujourd'hui couverts par les eaux, furent autrefois habités. Quelques géologues croient même pouvoir calculer que la perte des côtes anglaises est de 3 mètres par siècle, tandis que sur les falaises du Havre, ce serait jusqu'à 20 mètres. Les flots de la mer accomplissent ainsi la grande œuvre d'évolution de la nature, et, sans souci de la durée nécessaire, des débris incessamment arrachés aux rivages d'aujourd'hui, ils vont former, au sein des profondeurs sombres, les assises des continens futurs. Comme ils se forment aujourd'hui, ainsi se formèrent-ils autrefois.

Les divers strates crayeux qui se continuaient sans interruption de France en Angleterre par l'isthme de la Manche furent d'abord déposés au sein d'une mer tranquille en couches horizontales successives, se superposant par ordre d'ancienneté. Mais les lents mouvemens de l'écorce terrestre, toujours en travail, tout en respectant cet ordre de superposition, sont venus en troubler la commune horizontalité. De même qu'aujourd'hui encore les terres scandinaves, tournant pour ainsi dire autour d'un axe invisible qui passerait par les îles d'Aland, d'un côté enfoncent lentement sous les flots la pointe de la Scanie et de l'autre font émerger au fond du golfe de Bothnie de nouveaux rivages devant Haparanda, de même, les formations crayeuses du Pas-de-Calais, d'abord horizontales, se sont inclinées de l'ouest vers l'est, de l'Atlantique vers la Mer du Nord. Mais dans ce mouvement qui les a fait apparaître au-dessus du niveau des flots, les assises successives de cette formation ont gardé leur ordre relatif.

Dans ce même ordre elles viennent, l'une après l'autre, présenter leurs tranches à la surface du sol, et, sur l'une et l'autre rive, l'observateur les trouve successivement sous ses pas. Qu'on parte de Folkstone en suivant le rivage, dans la direction de Douvres, voici d'abord l'argile noirâtre du *gault*, avec ses nombreux fossiles d'ammonites et d'huitres aux larges valves ; puis, une sorte de marne gris bleu parsemée de points verts : c'est la *craie glauconieuse*, le *chloritic-mearl* des Anglais. Ses caractères très tranchés, très facilement reconnaissables, en font un horizon géologique bien défini. D'épaisseur peu importante dans cette région, la craie glauconieuse disparaît bientôt. La *craie grise*, le *grey chalk*, lui succède : alternances de lits tendres et durs, cette assise paraît absolument imperméable ; à son plan supérieur, en effet, est la limite d'infiltration des eaux, qui s'épanchent alors en sources abondantes. Les terrains qui lui succèdent sont des craies de plus en plus blanches, qui se peuvent suivre jusqu'au-delà de Douvres : craies fissurées, perméables, qui laissent circuler les eaux avec une très grande facilité, ce qui leur a valu, dans notre région minière du Nord, le nom caractéristique de *niveaux*. Car ces différents terrains se retrouvent de l'autre côté du détroit sur notre propre sol, et s'y étendent fort loin. En suivant de Vissant à Sangatte le pied des falaises françaises, on rencontre les mêmes formations que sur la côte anglaise, dans le même ordre, avec des épaisseurs peu différentes, les plus modernes appuyées aux plus anciennes, si bien qu'intuitivement la pensée reconstitue, à travers le détroit, les portions enlevées par les flots, et que la seule constatation de cette frappante concordance suffit à convaincre de l'antique continuité des deux terres.

Le détroit, cependant, n'a qu'une faible profondeur, qui, sur un tiers de sa largeur, ne dépasse pas 24 mètres. Sur le reste, les points les plus bas ne sont guère qu'à 50 mètres au-dessous de la basse mer. Les couches inclinées, dont les tranches se voient sur l'une et l'autre rive, n'ont donc été échanquées que sur une hauteur, faible relativement à leur étendue. On était, par suite, conduit à supposer qu'elles se retrouvaient au fond du détroit et se prolongeaient même beaucoup au-dessous. Cette hypothèse devint une certitude après les belles recherches exécutées, en 1875 et 1876, par les savans ingénieurs que la société d'études constituée par Michel Chevalier, Fernand-Raoul Duval et quelques autres hommes éminens, encore vivans (1), avait eu l'heureuse inspiration de s'attacher. Au moyen d'appareils de sondage ingénieusement combinés, ils prélevèrent sur le fond du détroit quatre mille vingt échantillons; grâce à des mesures hydrographiques, prises avec une précision extrême par un des maîtres de cette délicate science, on reporta sur la carte le point exact d'où provenait chacun de ces précieux témoins. Soumis à une rigoureuse critique, comparés aux différentes couches visibles sur les côtes, ils permirent de délimiter d'une façon rigoureuse la position de chacune au fond du détroit. On arriva alors à cette détermination importante, que toutes ces couches se continuaient sous l'eau sans interruption, sans cassures. Quelques plissemens seuls, contournant de légers boursofflemens des terrains jurassiques, inférieurs à l'étage de la craie, en avaient momentanément fait dévier l'orientation, mais sans y déterminer de fractures.

Entre ces diverses couches, celle de la craie grise, déjà connue par l'homogénéité de sa texture et sa presque complète imperméabilité, se trouvait tout naturellement désignée pour recevoir le tunnel, puisqu'on avait acquis la certitude qu'elle se continuait, sans solution de continuité, d'un bord à l'autre du détroit.

Encouragés par ces heureuses constatations, qui donnaient à leur entreprise une base absolument scientifique et sûre, les promoteurs du tunnel, tant en France qu'en Angleterre, alors soutenus par l'opinion publique et par les gouvernemens eux-mêmes, poussèrent plus avant leurs recherches.

Un puits fut foncé sur le rivage de Sangatte, et de son point de rencontre avec la craie grise, on fit partir, se dirigeant vers l'Angleterre, une première galerie d'essai. Un travail analogue s'accomplissait à quelques lieues de Douvres, et bientôt, marchant à la rencontre l'une de l'autre, les deux galeries allèrent, se creu-

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, on a eu à déplorer la perte d'Alexandre Lavalley, qui a présidé à ces savantes études avec la forte volonté et le génie d'intuition qui furent les traits dominans de cette grande intelligence.

sant à 40 mètres environ au-dessous du fond du détroit. Ces premiers travaux révélèrent deux circonstances du plus favorable augure pour l'avenir de l'entreprise. Pour creuser l'excavation, point n'était besoin d'explosifs ni d'autres moyens coûteux et lents. La craie grise se laissait facilement entamer par le tranchant d'une lame circulaire que faisait mouvoir une ingénieuse machine. En même temps, l'imperméabilité relative du terrain traversé s'affirmait, et l'on était autorisé à évaluer à 2 litres, au maximum, par minute et par mètre d'avancement de la galerie définitive, la quantité d'eau fournie par les suintemens : on avait donc l'assurance à la fois d'une prompte exécution et d'une dépense peu élevée, qualités essentielles qui, disons-le en passant, eussent fait défaut au projet de Thomé de Gamond, lequel prétendait enfoncer son tunnel jusque dans les roches dures, résistantes et profondes du terrain jurassique.

Les résultats obtenus étaient assez concluans pour permettre de dresser le projet définitif du tunnel. Sa largeur aurait été suffisante pour contenir deux voies parallèles; sa hauteur devait être d'au moins 8 mètres. Il cheminait tout le temps dans la craie grise, suivant les contours des deux plissemens qui en dévient la direction aux approches de l'une et l'autre côte; et, dans cette couche de la craie grise, il se tenait assez haut pour n'avoir pas à craindre le trop proche voisinage de l'argile du gault, assez bas pour qu'entre sa partie supérieure et le fond de la mer une suffisante épaisseur de terrain fût une garantie de sécurité. Des rampes, dont l'inclinaison ne diffère pas de celles adoptées sur toutes les lignes de chemins de fer, raccordaient la partie sous-marine du tunnel, du côté français, au réseau du Nord; du côté anglais, aux lignes du South Eastern et du Chatham and Dover. Sa longueur totale, entre ses deux points d'émergence, devait être d'un peu plus de 48 kilomètres, dont 36 kilomètres sous le détroit. Disposé dans le sens longitudinal, suivant une très faible courbure dont le point culminant était en son milieu, il se prêtait ainsi au facile écoulement des eaux, qui, recueillies aux deux extrémités dans des puisards, étaient définitivement évacuées par de puissantes machines. L'épuisement de cette eau d'infiltration, nous l'avons vu tout à l'heure, ne devait constituer une sujétion de quelque importance que tant que le muraillement ne serait pas complètement achevé. Une fois les parois revêtues d'une maçonnerie protectrice, les infiltrations seraient assez peu importantes pour que deux de ces pompes qu'on voit fonctionner sur les grandes exploitations houillères en vinsent à bout.

L'aération ne constituait pas une difficulté beaucoup plus grande. Dans cette galerie longue, il est vrai, mais de section régulière, les

moindres variations de la pression barométrique devaient provoquer, la plupart du temps, une suffisante circulation d'air. Au surplus, un puissant ventilateur était prévu, et des appareils de ce genre suffirent à aérer des mines de houille dont les galeries tortueuses et d'un très grand développement offrirent cependant à la circulation de l'air des résistances importantes. D'ailleurs on aurait dû s'abstenir d'y faire circuler les locomotives ordinaires avec leur fumée et leur échappement de vapeur. Le tunnel sous la Manche aurait sans doute été le premier champ d'emploi de la traction électrique, qui, soit sous forme de locomotives, soit autrement, commence à faire son apparition. C'est encore à l'électricité qu'on eût sans doute demandé de chasser l'horreur des ténèbres. Dans ces conditions, le tunnel ne devait, en somme, pas différer notablement, si ce n'est par la longueur, des grands souterrains déjà existants; il eût même été d'un accès plus aisé que la plupart d'entre eux. Dans ce parcours de moins d'une demi-heure, le voyageur, grâce à l'ensemble des dispositions dont nous venons de parler, se serait à peine aperçu qu'il se trouvait à 40 mètres au-dessous de la mer. Il n'eût certainement pas éprouvé plus d'appréhension qu'il n'en éprouve aujourd'hui en passant en souterrain sous la Mersey, la Clyde, la Severn ou la Tamise, ou en s'engageant sous les masses rocheuses, hautes de plus de 1,000 mètres, qui pèsent sur les voûtes des tunnels du Mont-Genis, du Saint-Gothard ou de l'Arlberg. Le projet définitif ainsi dressé, on pensait s'en tirer avec 250 millions de francs. C'était, il est vrai, ce qu'on appelle un premier devis.

Les choses en étaient là : les travaux de recherche se poursuivaient, confirmant chaque jour les prévisions de la science. La galerie de Sangatte avait déjà une longueur de 1,800 mètres, et celle de Shakspeare's Cliff arrivait à près de 3 kilomètres. La nature, une fois de plus, semblait vaincue par l'audacieux fils de Japhet, et les âmes généreuses de ceux qui rêvent l'union fraternelle des peuples célébraient déjà par avance le baiser de paix qu'à leur rencontre sous les flots, allaient échanger les descendants de ceux qui s'étaient vus à Bovines, à Trafalgar, à Waterloo. — Tout à coup, on apprit que le gouvernement anglais s'opposait à la construction du tunnel, et avait ordonné la discontinuation des travaux en cours sur la côte britannique. C'était en 1883, et depuis lors les partisans du tunnel ont fait de vains efforts auprès du parlement pour obtenir un bill favorable à leurs désirs.

On a analysé ici même (1), avec trop de finesse et de pénétra-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin 1882, *le Tunnel de la Manche*, par G. Valbert. p. 675.

tion, le sentiment profond qui avait tout à coup soulevé l'opinion anglaise contre l'idée du tunnel, pour qu'il y ait lieu d'y revenir. Les Anglais ont vu dans le tunnel une menace contre leur sécurité. La Manche est pour eux une sûre barrière à l'abri de laquelle ils peuvent vivre et faire leurs affaires sans le service militaire universel et obligatoire, sans épuiser leurs finances en armemens, casernes et fortifications. La mer les met à l'abri d'un coup de main. Cet isolement leur plaît et les rassure; il serait plus complet, qu'au fond ils n'en seraient pas autrement fâchés. C'est la réponse du vieux Pam à Thomé de Gamond, lorsqu'en 1857, celui-ci était venu solliciter le concours de l'Angleterre. « Quoi! s'écria le plus Anglais de tous les Anglais, vous voudriez nous faire participer à une œuvre dont le but est de raccourcir encore une distance que nous trouvons déjà trop courte (1)! »

Il n'y a rien à opposer à ce préjugé, devenu, de l'autre côté de la Manche, un dogme patriotique. Longtemps encore, il faut s'y attendre, « l'anneau d'argent » coindra, inviolée, « l'île porte-sceptre » dont le Jean de Gand de Shakspeare célèbre en vers enthousiastes la jalouse indépendance.

II.

Cependant, on assure que le pont cause moins d'appréhensions de l'autre côté du détroit, et que, plus aisément que le tunnel, il peut s'y faire accueillir et tolérer. Le général Wolseley y voit, dit-il, « infiniment moins d'objections, » et cette opinion est partagée par tous ceux de ses compatriotes qui, du haut du château de Douvres, aiment à mesurer, du regard, la facile trajectoire que décriraient, pour aller détruire les travées les plus voisines du pont, les projectiles perfectionnés de l'artillerie moderne.

Comme celle du tunnel, l'idée du pont a eu des enfantemens successifs. Nous l'avons vue occuper pendant quelque temps le cerveau imaginaif de Thomé de Gamond. Après lui, Vérard de Sainte-Anne présentait à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 28 janvier 1870, un projet de pont, qui ne comportait pas moins de 340 piles, sorte de forêt maçonnée, à travers laquelle les navires eussent difficilement trouvé à se faufiler. On avait vu aussi surgir l'idée, pour le moins hardie, d'une sorte de pont suspendu, composé d'énormes tresses de chaînes sur lesquelles un intrépide inventeur, dédaigneux des vents, disposait un frêle tablier.

(1) *What! You pretend to ask us to contribute to a work the object of which is to shorten a distance which we find already too short!* cité par sir Edward Watkin dans son rapport du 20 janvier 1882 à l'assemblée de la *Submarine continental railway Co.*

Les progrès réalisés dans l'art des constructions et la production des métaux ont permis de donner plus de consistance au projet de pont, qui vient aujourd'hui faire concurrence au tunnel. De plus, les noms de MM. Hersent et Schneider, qui s'en sont faits les promoteurs, rappellent toute une série d'admirables travaux exécutés depuis une trentaine d'années et constituent une présomption favorable à une œuvre, qu'il n'y a pas longtemps encore on eût, à bon droit, considérée comme impossible à réaliser.

Le pont partirait donc de la côte française aux abords du cap Gris-Nez et atteindrait la côte anglaise près de Folkstone. En plan, il présente deux courbes dont les sommets coïncident avec les hauts-fonds du Varne et du Colbart, sur lesquels, dans une pensée fort sage d'économie, on a voulu placer quelques points d'appui. Sur le Varne, en effet, la hauteur d'eau à marée basse n'est que de 6^m,50. C'est un véritable écueil de près de 800 mètres de large. Un phare flottant le signale aujourd'hui aux navigateurs. Sur le Colbart, la profondeur, dans les mêmes circonstances, est de 15 mètres. Entre les deux, on trouve 35 mètres. Du Varne à la côte anglaise, les profondeurs sont de 24 mètres à peu près. C'est seulement entre le Colbart et la côte française que la sonde accuse 50 et quelquefois 55 mètres. C'est aussi, il est vrai, la partie la plus large du détroit. Elle en occupe près de la moitié.

Dans les grandes profondeurs spécialement fréquentées par la navigation, il fallait rendre aussi rares que possible les piles du pont futur, obstacles quoi qu'on dise et dangers pour les navires en marche. On a résolu d'y faire alterner des écartemens de 300 et de 500 mètres. Sur les bancs et au voisinage des côtes, les piles sont plus rapprochées. Leur distance de l'une à l'autre varie de 250 à 100 mètres. Les piles de nos ponts de rivière font modeste figure à côté de celles-ci. Pour les rendre capables de supporter la lourde charge qu'on leur destine, il a fallu de chacune d'elles faire un bloc gigantesque, composé de matériaux choisis et soigneusement cimentés ; les dimensions reportent la pensée vers les monumens de l'ancienne Égypte. Heureusement, le sol, après de nouvelles explorations, a été reconnu partout d'une solidité suffisante pour ne pas s'écraser sous le poids de ces énormes masses.

On se propose de les construire dans de vastes caissons en tôle qu'on viendrait ensuite échouer à leur place définitive. A la partie inférieure de ces caissons est ménagé un vide, qu'on remplira en dernier lieu. Cette sorte de chambre, d'où l'air comprimé chassera momentanément l'eau, sera rendue accessible aux travailleurs chargés de préparer les assises de la lourde fondation. Au moins se propose-t-on d'user de ce procédé jusque dans les profondeurs de 35 mètres. Au-delà, il faudrait aviser à des moyens spéciaux

sur le choix desquels les auteurs du projet ne se sont pas encore expliqués.

A 35 mètres même, l'emploi de l'air comprimé paraît une opération singulièrement risquée, et il a fallu la grande et légitime réputation dont jouit dans l'industrie l'auteur du projet pour en faire admettre la possibilité. Le séjour dans l'air comprimé expose, en effet, les ouvriers à des accidens nombreux, anémie, congestion, paralysie, dont l'intensité croît rapidement avec la pression, laquelle est d'une atmosphère par 10 mètres d'enfoncement. A 35 mètres, le corps humain est donc soumis à une pression trois fois et demie plus grande que celle pour laquelle il est fait. Aussi, en supporte-t-il mal les effets. L'étude physiologique et pathologique des phénomènes qui se produisent alors, la discussion de leurs causes, la recherche des atténuations possibles, ont été faites presque au début de l'emploi de l'air comprimé par un savant médecin, le docteur Foley, à la fois observateur et philosophe, dont tous ceux qui en 1863 ont travaillé à la fondation des piles du pont d'Argenteuil ont conservé un reconnaissant souvenir. Quelques sujets exceptionnels, entourés de soins tout particuliers, pourront peut-être travailler aux grandes profondeurs qu'exigeront les grandes piles du pont de la Manche. Mais ce n'est pas très sûr. Déjà, au pont du Forth, où les fondations exigèrent la descente des caissons jusqu'à 24 mètres de profondeur, les accidens furent nombreux; et plus d'un ne s'en est tiré qu'au prix d'une douloureuse et précoce invalidité. Après tout, on en sera quitte pour recourir plus tôt aux procédés spéciaux réservés aux profondeurs d'entre 35 et 50 mètres.

Il sera peut-être plus délicat d'amener et de mettre en place l'énorme caisson qui contiendra une maçonnerie pesant moyennement 120 millions de kilogrammes. Sans doute, les grandes formes de radoub de Missiessy, à Toulon, ont été construites, elles aussi, dans de vastes caissons métalliques, tenus à flot pendant plusieurs mois, et ensuite amenés en place avec une précision mathématique. Mais dans l'enceinte de Missiessy, on travaillait en eau calme : dans le Pas-de-Calais, au contraire, le plus beau temps du monde ne va jamais sans quelque houle, la marée y détermine des courans d'une intensité de 7 à 9 kilomètres à l'heure, et qui se succèdent brusquement, presque sans interruption; la brise, enfin, y est fréquente et aisément devient du gros temps. L'opération sera souvent entravée, souvent ajournée, et, quand elle sera possible, il faudra, pour y réussir, beaucoup d'habileté, d'esprit d'à-propos, et de puissans moyens d'action, sans parler d'un peu de bonheur.

Ces piles seront au nombre de 92. Elles auront, à la hauteur du plan d'eau, 20 mètres de large à peu près et 45 mètres de long.

Gardons-nous bien, cependant, de les qualifier d'écueils. Ce serait chagriner les auteurs du projet. Ils prétendent ne pas créer dans la Manche les obstacles qu'au cours de leur utile carrière, ils ont fait sauter à Brest, à Lorient, à Cherbourg. Ces piles ne seront donc pas des écueils, et cependant, elles sont pour le moins l'objet d'autant de précautions que ceux-ci. On les signalera aux navires par des feux variés, et du côté de l'Atlantique et du côté de la Mer du Nord. Aux feux on adjoindra, — car les brumes intenses sont fréquentes sur le Pas-de-Calais, — ces mugissantes trompettes dans lesquelles soufflent des machines à vapeur, et à qui une réminiscence, probablement ironique, a donné le nom des êtres mythologiques, dont les accens, perfidement enchanteurs, séduisaient les compagnons d'Ulysse. 92 piles; 2 feux et 2 sirènes à chaque pile : 184 feux; 184 sirènes. 184 sirènes, éclatant à la fois en une immense fanfare, comme pour accompagner la clameur furieuse de l'Océan, brisant ses vagues contre les obstacles accumulés par ces nouveaux Titans! Dans ce concert, inévitablement formidable, le marin perdu dans le brouillard n'aura-t-il pas quelque peine à discerner la note qui doit le diriger vers un passage favorable? Son œil ne sera-t-il pas troublé par les scintillemens variés de cette longue rampe lumineuse apparaissant tout à coup en travers de son horizon nocturne? De jour comme de nuit, enfin, sa marche, qu'influencent déjà le vent et les courans, ne doit-elle pas être considérablement gênée par la présence de ces quatre-vingt-douze obstacles, — je ne dis pas écueils, — alignés sur 38 kilomètres? Belges, Hollandais, Danois, Allemands, Suédois, Russes, et Dunkerque, et toute la côte orientale de la Grande-Bretagne, de la Tamise à Dundee, tous ces peuples, tous ces ports, pour lesquels le Pas-de-Calais est la porte ouverte sur le monde, verront-ils avec plaisir en rétrécir ainsi l'accès?

Quoi qu'il en soit, les piles en maçonnerie, une fois construites et régulièrement arasées à 15 mètres au-dessus des hautes mers, doivent servir de support à des colonnes métalliques sensiblement cylindriques et d'une hauteur de 42 mètres. C'est, à un mètre près, celle de la colonne Vendôme. Sur ces fûts gigantesques reposeront les poutres inférieures du tablier du pont. La hauteur libre en dessous sera donc de 54 à 57 mètres environ au moment de la haute mer, de 61 à 64 mètres à marée basse. C'est un peu moins que ce qu'eût exigé la mâture des anciens vaisseaux à trois ponts; les modernes cuirassés dressent vers le ciel des hampes un peu moins fières.

Le tablier est constitué par une série de poutres métalliques dans le calcul desquelles les auteurs du projet ont su à la fois combiner l'indispensable solidité, avec la légèreté, qui se traduit par une économie considérable. Au fer on substitue son triom-

phant rival, l'acier, dont la résistance, à dimensions égales, est à peu près une fois plus grande. Au lieu de composer le pont de poutres successives, reposant de chaque bout sur les appuis dont nous parlions tout à l'heure, on placera sur un groupe de deux appuis voisins, distans, pour les grandes travées, de 300 mètres entre eux, et de 500 mètres des groupes voisins, une longue poutre formée d'énormes barres d'acier disposées en treillis. Sa longueur sera de 675 mètres. Elle aura ainsi, de chaque côté du groupe d'appuis, une longueur en porte-à-faux de 187^m,50, qu'une petite travée intermédiaire de 125 mètres reliera à la poutre suivante placée de la même façon. On réalisera ainsi l'ouverture de 500 mètres promise à la navigation. Pourquoi cette disposition d'apparence compliquée, quand la première paraît si simple que l'idée en vient comme naturellement à l'esprit? C'est que, pour résister à une même charge, la poutre reposant par ses extrémités sur deux appuis doit avoir des dimensions bien supérieures à celles de la poutre placée, comme il vient d'être dit, en porte-à-faux, ou encorbellement. Or, dimensions, poids et prix sont des conséquences qui s'enchaînent, et pouvoir diminuer les dimensions, c'est éviter d'enfler encore un devis par ailleurs déjà très gros. Ainsi constitué, toutes précautions prises pour ne pas gêner les allongemens dus à la dilatation, le pont aura au sommet des plus hautes travées une hauteur propre de 65 mètres. Ce point culminant sera donc entre 120 et 126 mètres au-dessus du plan d'eau. Quant aux voies, dont la position nous intéresse tout particulièrement, nous autres simples voyageurs, ceux d'entre nous sujets au vertige apprendront avec satisfaction que les rails doivent se trouver à la partie inférieure du pont, et seulement à 72 mètres au-dessus de la mer. C'est, il est vrai, la hauteur du Panthéon. Mais les treillis formeront un rideau qui empêchera, sans doute, le regard de sonder avec trop d'inquiétude la profondeur de l'abîme au-dessus duquel on se trouvera lancé.

Passer aussi haut au-dessus des flots est-il moins effrayant que de se sentir dans le tunnel à 40 mètres au-dessous? L'angoisse, — s'il y a lieu d'en éprouver, — ne sera-t-elle pas la même dans l'un et l'autre cas! C'est là, sans doute, affaire de tempérament et de nervosité personnelle, et il faut laisser à chacun le soin de répondre à ces questions, en se consultant lui-même.

Mais sur le pont, en outre, il y aura encore le vent. Qu'on se rassure : le calcul a tenu compte du souffle de la tempête comme de la lourdeur des trains. Et il est remarquable que le poids qu'il faut donner au pont pour lui permettre de supporter les charges qu'on lui destine est encore celui grâce auquel il résistera, avec sécurité, à l'effort de renversement. On peut donc espérer que ce

voyage aérien s'exécutera sans risques particuliers, et qu'on ne verra jamais se produire une catastrophe comme celle du pont de la Tay, qui, tout à coup rompu par la tempête, ouvrit un béant abîme devant un train de voyageurs qui s'y précipita tout entier.

Les ponts américains du Niagara et de Saint-Louis, merveilleux, si on les compare à ceux d'il y a un demi-siècle seulement, sont, comme hardiesse, de beaucoup en arrière du pont sur la Manche. Mais à Brooklyn un tablier de près de 500 mètres de portée est suspendu à des câbles métalliques rattachés à des piles de 85 mètres de haut, et le pont projeté sur l'Hudson pour la voie ferrée de New-York à New-Jersey doit être formé d'une seule travée de 872 mètres de long, située à 140 mètres au-dessus des plus hautes marées. Le pont sur le Forth, inauguré, il y a deux ans à peine, est encore celui qui présente le plus d'analogies avec le projet dont nous nous occupons. Sa réussite, l'admiration très justifiée qu'il excite, n'ont pas été étrangères au redoublement d'ardeur que manifestent aujourd'hui les promoteurs du pont sur la Manche.

Une difficulté spéciale, qui ne s'est pas rencontrée au même degré dans la construction de ces grands ouvrages, doit se rencontrer sur la Manche. Les poutres droites du pont projeté ne peuvent pas se monter sur place, pièce par pièce, comme on a fait au Forth, et avant à Garabit, les parties déjà construites servant progressivement d'échafaudages pour la mise en place des autres éléments. Il faudra construire ces travées tout d'une pièce sur le rivage, et on a déjà désigné la plage d'Ambleteuse, sur la rive française, pour devenir ce vaste atelier de montage. Une fois construite, chaque travée sera chargée sur un système de trois pontons, amenée au-dessous de la position qu'elle doit occuper, puis soulevée et mise en place au moyen d'énormes presses hydrauliques. Ce ne sera pas une mince besogne que le maniement de ces masses colossales d'une forme peu commode. Il faudra, en outre, ici comme pour la pose des piles, compter beaucoup sur la bienveillance des flots. Les difficultés seront grandes. Mais en matière de travaux, nous avons tant vu de choses extraordinaires, que nous pouvons bien admettre qu'impossible n'est plus français. D'ailleurs, ceux qui en France ont rédigé le projet, et ceux qui en Angleterre, comme sir John Fowler, et M. Baker, les grands ingénieurs du Forth, en ont approuvé les dispositions techniques, tiennent le premier rang parmi les gens du métier. Ils réclament une confiance que les éclatants succès de leurs précédentes entreprises paraissent justifier. Ne cherchons donc pas davantage à troubler leur foi en leur œuvre, par des critiques qu'ils traiteraient de vaines appréhensions.

Il n'en reste pas moins que l'exécution du tunnel semble une

œuvre beaucoup plus simple et d'une réalisation plus prompte que la construction du pont. D'un côté, en effet, l'extraction de moins de 5 millions de mètres cubes d'une craie peu résistante et cependant compacte ne demande, d'après l'expérience acquise, que deux ou trois ans de travail : les muraillemens nécessaires peuvent suivre l'avancement de l'excavation, et l'installation des appareils d'épuisement et de ventilation peut être poursuivie concurremment. De l'autre, au contraire, il s'agit de fabriquer ces grandes masses de maçonnerie dont le volume atteint près de 4 millions de mètres cubes; il faudra ensuite les confier à la mer perfide pour les amener à leur emplacement définitif. Le pont lui-même consommera près de 1,500,000 tonnes d'acier, le triple, à peu près, de ce que produisent en un an toutes les forges françaises, et chacun de ses élémens devra, comme les piles, attendre l'heureuse et toujours précaire circonstance d'une mer tranquille. Dix ans au moins semblent nécessaires.

Aussi, tandis que les partisans du tunnel se contenteraient modestement de 250 millions de francs, ceux du pont nous exposent qu'il leur faudrait tout près d'un milliard; et encore, font-ils valoir que c'est là un minimum, et qu'ils auraient pu, sans encourir de reproches, ajouter à leur note quelques centaines de millions. S'ils s'en tiennent à un milliard, c'est qu'ils sont très habiles, très expérimentés, très sages. Nous les croyons volontiers.

III.

Les gros chiffres n'étonnent plus, de notre temps. 250 millions? C'est bien peu de chose. Un milliard? Sans trop d'émoi, on en apprend l'apparition ou la perte. Ce sont événemens ordinaires qui ne retiennent pas longtemps l'attention du public.

On ne peut cependant pas trouver indiscrete la préoccupation de ceux qui cherchent à savoir si de semblables créations sont justifiées par leur utilité, si ces grosses dépenses dont on demande au public de faire l'avance ont pour résultat, des services rendus d'une importance proportionnelle.

C'est, nous dit-on, l'union définitive de deux grands peuples; c'est aussi le commerce de la Grande-Bretagne avec toute l'Europe passant sur les rails français. On va même plus loin : dans une sorte de rêve à la Picrochole, on aperçoit déjà, des confins les plus reculés du continent asiatique, de Tobolsk, de Bokhara, de Pékin, de l'Inde entière, le commerce du monde accourant en chemin de fer pour s'engager sur la nouvelle voie. Et l'on nous cite Suez, le Mont-Cenis, le Saint-Gothard.

Qui ne fait châteaux en Espagne ?

Chacun songe en veillant; il n'est rien de plus doux.
Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes.

Cependant, résistons, s'il se peut, à l'hypnotisme d'analogies, peut-être décevantes. L'Angleterre est-elle donc isolée du monde? La Manche constitue-t-elle un obstacle comparable, par ses effets, au désert de l'isthme égyptien ou aux sommets inaccessibles des Alpes? Dès aujourd'hui, la communication existe, fréquente, assidue, entre les deux rives du détroit. Dieppe, Boulogne, Calais, ne vivent guère que de leurs relations avec Newhaven, Folkstone et Douvres. 600,000 voyageurs et 25,000 tonnes de marchandises, représentant 800 millions de francs, ont traversé le détroit l'an dernier, dans un sens ou dans l'autre. Ce n'est pas là de l'isolement. Les descendants des Bretons ne sont plus, comme leurs pères, séparés du reste de l'univers. On s'en aperçoit chaque jour. Tunnel ou pont n'ouvriront pas la porte à une expansion qui existe déjà. Le voyageur leur devra peut-être la commodité de franchir en six heures au lieu de sept heures et demie, et sans quitter le coin de son compartiment, la distance qui sépare Charing-Cross de la gare du Nord. Il y trouvera quelque agrément, peut-être aussi quelque avantage si sa dépense n'en est pas sensiblement augmentée. Les colis postaux, les quelques marchandises qui vont actuellement en grande vitesse d'un pays à l'autre, préféreront peut-être aussi la nouvelle voie.

Peut-on croire qu'il en sera de même du grand commerce, du véritable mouvement des échanges? Va-t-il se détourner de Londres, de Liverpool, de Bristol, de Hull, de Newcastle, de Glasgow, de tous ces ports si nombreux des côtes britanniques où, en quelque sorte sous sa main, il trouve, pour ses transports, des navires dont les frets sont peut-être dix fois moindres que les prix des chemins de fer? Va-t-il, méprisant cet inappréciable avantage, renoncer à la navigation pour faire sur rails, en Angleterre, à travers le détroit et sur le continent, de longs parcours, forcément plus onéreux? Ce n'est pas à prévoir. Il y a tout lieu de penser que l'axe d'intensité des affaires commerciales ne sera pas déplacé par les créations projetées : qu'il y ait ou non tunnel ou pont, c'est toujours par mer que Londres et Liverpool, ces grands entrepôts du monde, continueront à faire voyager leurs innombrables marchandises.

Il faut aussi s'attendre à ce que les services de navigation du détroit luttent pour conserver leur clientèle. L'heure venue, ils peuvent recourir au moyen radical, abaisser leurs prix, et on peut croire que, lorsqu'il le faudra, ils n'y manqueront pas. Sur ce terrain,

le tunnel ou le pont, qui auront le devoir et la légitime préoccupation de rémunérer leur capital d'établissement, peuvent-ils espérer vaincre la navigation? Les promoteurs du pont avouent eux-mêmes qu'il leur faut compter, pour s'en tirer, sur environ 125 millions de recettes, correspondant à un million de voyageurs et à 5 millions de tonnes de marchandises, d'une valeur supérieure à 1,000 francs chacune. On admet, en effet, que les matières pondéreuses et de peu de valeur, houilles, minerais, bois, etc., continueront à prendre la voie de mer. — Mais 5 milliards de marchandises, c'est près de 33 pour 100 ou le tiers du mouvement général du commerce britannique. Or, actuellement, les ports de la Manche ne voient que 4 à 5 centièmes de ce trafic. On est loin de compte. Et puis, l'art de la navigation n'a pas dit son dernier mot. Les paquebots actuels, déjà très perfectionnés, munis de machines puissantes, font la traversée de la Manche à raison de 29 à 32 kilomètres à l'heure. C'est déjà fort bien. Quand il le faudra, d'autres viendront qui feront 41 kilomètres à l'heure : c'est la vitesse des meilleurs torpilleurs. Elle est déjà réalisée par ce beau paquebot la *Seine*, construit récemment pour le service de Dieppe à Newhaven, par la Société des forges et chantiers. Ce sera aussi celle de ces grands steamers avec lesquels les successeurs de Cunard se proposent de transporter, l'an prochain, les visiteurs de l'Exposition de Chicago. De Calais à Douvres, la traversée ne sera plus que de 37 à 38 minutes. Les temps d'arrêt nécessités par les transbordemens peuvent aussi être réduits. — La dépense en sera-t-elle augmentée? Il est permis de prévoir que non. L'augmentation de vitesse viendra d'une meilleure utilisation, et non d'une plus grande consommation de combustible. Les machines les plus perfectionnées n'utilisent encore aujourd'hui que de 12 à 15 centièmes du travail mécanique produit par la combustion. Qu'on arrive à en utiliser le tiers en plus, — c'est encore peu de chose, — on pourra réduire d'autant le fret et le prix du passage.

Il ne restera plus à invoquer contre la navigation que les nau-sées du mal de mer, dont le désagréable ressouvenir portait les dames anglaises à bénir l'idée de Thomé de Gamond au moment même où Palmerston l'accueillait si rudement (1). Mais on sait aujourd'hui plus d'un moyen de modérer les mouvemens d'un navire. Sans chercher, comme Bessemer avait tenté de le faire, à suspendre dans la coque du navire le salon des voyageurs ainsi que le cadran de la boussole, on peut atténuer presque entière-

(1) « You may tell the French engineer that if he can accomplish it, I will give him my blessing in my own name, and in the name of all the ladies of England. » Paroles de la reine Victoria à propos du projet de Thomé de Gamond, rapportées par sir Edward W. Watkin. (Loc. cit.)

ment les oscillations si antipathiques aux estomacs sensibles. Modifier, au profit de la stabilité, le rapport de la longueur à la largeur, donner au navire plus d'enfoncement dans l'eau, plus de *quille*, suivant l'expression usitée, et les ports approfondis d'aujourd'hui le permettent autant qu'on peut le souhaiter, descendre aussi bas que possible le centre d'oscillation, sont choses aisées aux habiles architectes nautiques d'aujourd'hui. Ils le feront quand il le faudra. Quelques gouttes d'huile opportunément répandues à la surface des vagues en calmeront, comme par enchantement, la turbulence. Sans dire qu'on sera sur la Manche comme sur le lac Majeur, on y sera sans doute presque entièrement à l'abri de la traditionnelle incommodité. On traversera vite, sans souffrance et à bas prix.

En résumé donc, les moyens actuels, quelque peu améliorés, peuvent pendant longtemps encore suffire à maintenir et à développer les relations entre les deux côtés du détroit, si des tarifs de douane et d'autres mesures d'aussi fâcheux effet et de même origine n'y viennent pas mettre d'obstacle. Les pélasgiques monuments que l'on projette n'ajouteront pas grand'chose à la facilité des relations. Ils ne détourneront pas le grand commerce des voies maritimes, toujours les plus économiques; et, enfin, tunnel ou pont, ils n'auront sans doute pas sur les sentimens d'amitié des deux peuples voisins plus d'influence que le pont de Kehl ou le souterrain du Mont-Cenis, qui n'ont rien empêché.

Mais, dit-on encore, et les capitaux en quête d'un intérêt rémunérateur? Nous ne faisons pas difficulté d'avouer que, dans notre pensée, ils feraient bien de chercher emploi ailleurs. Un demi-siècle durant, c'est à développer les moyens de transport qu'ont été employés les capitaux épargnés. L'heure est peut-être venue de se tourner d'un autre côté. Il serait bon d'accroître, après les moyens de transport, la matière transportable elle-même, en développant la production du pays, en commanditant son industrie, en fécondant les parties stériles de son territoire, en créant au loin sur des terres nouvelles des centres d'échange et de consommation, dont la douane n'interdirait pas l'accès. Un comptoir au Soudan, quelques gouttes d'eau dans la Camargue et la Crau, un peu de calcaire sur les plateaux déshérités de la Bretagne, feront plus pour la richesse de la France que ces grandes et coûteuses merveilles, qui séduisent l'imagination, flattent l'amour-propre, exaltent la réputation d'illustres ingénieurs déjà surchargés de lauriers, mais ne se justifient point par une incontestable utilité.

VOYAGE AU KHAREZM

I.

PÉTRO-ALEXANDROF, KHIVA, LA STEPPE.

Le voyageur qui veut pénétrer en Asie centrale n'éprouve plus aujourd'hui les mêmes difficultés qu'autrefois. Inutile de se déguiser en derviche, même il n'y a plus à craindre les bandes de brigands écumeurs des steppes. La Russie a tout pacifié, apportant à ces peuples qu'elle conquérait, la tranquillité et l'ordre public qu'ils n'avaient jamais connus auparavant.

Que le but du voyage soit Khiva, Samarcande, Tachkend ou Kachgar, la route la plus courte est d'atteindre, à l'est de la Caspienne, le chemin de fer transcaspien. Parvenez-y par Moscou et Astrakhan en descendant le Volga, ou par Constantinople et le chemin de fer transcaucasien en visitant Tiflis et Bakou, vous vous dirigerez vers cette côte orientale de la Caspienne, côte basse, sablonneuse, semblant émerger avec peine des eaux, vers Ouzoun-Ada, où aboutit le chemin de fer transcaspien. Vous couperez les steppes des Tekkés en wagon, sans avoir à subir les lenteurs et les fatigues des longues chevauchées. Askhabad, la nouvelle capitale de la province russe, Merv, l'ancienne reine du monde, sont des stations du nouveau chemin de fer. Mais inutile d'essayer après tant d'autres de décrire ces pays. Par une belle après-midi, le train me déposa à Tchardjoui, aux bords de l'Amou-Daria. C'était en mai. Rien ne vaut un beau ciel d'Asie, plein de lumière,

et une bonne chaleur bien sèche, pour disposer le voyageur aux longues chevauchées à travers la steppe, aux dures fatigues des longues routes que l'on supporte joyeusement.

Le fleuve est là, tout près, un grand fleuve à l'eau jaune, coulant entre des rives basses.

L'Amou-Daria, ou plutôt l'Amou (car *Daria* veut dire fleuve), s'étend large comme un bras de mer, roulant ses eaux avec un bruit sourd entre des rives argileuses qu'il ronge sans cesse, et son eau s'épand dans ce large lit entre des îles basses, couvertes de roseaux et de tiges frêles de réglisses. Un peu en aval du pont du chemin de fer quelques barques grossières sont amarrées.

Ces barques, remontant et descendant le fleuve, sont aujourd'hui le plus rapide moyen de locomotion et le moins fatigant pour atteindre le Kharezm. Elles ne sont ni jolies, ni confortables, ces barques en bois à demi équarries, où l'abri contre le soleil consistera en un feutre tendu sur des piquets. Mais quatre cents verstes à parcourir, ce n'est point long, et s'il faut en croire les vieux auteurs, le Kharezm est un pays riche et fertile.

On nomme Kharezm les pays situés dans le bassin inférieur de l'Amou comprenant les oasis khiviennes, le delta de l'Amou et les steppes environnantes, sans qu'il soit possible de déterminer par une limite quelconque les frontières de ce pays. C'est sur un de ces bateaux primitifs que je m'embarque avec quelques provisions. « Vous pourrez acheter des poulets et des moutons dans les villages, » me dit-on, et je m'installe tant bien que mal. Avec de la patience on arrive toujours. Eh bien soit, on pourra contempler à loisir les paysages du fleuve. Sans doute, j'étais prévenu qu'il fallait de la patience, mais je ne me doutais point qu'il en fallût autant. Car, souvent, les bateliers, se reposant de leurs peines futures, laissent flotter la barque comme un bouchon, sans faire usage des rames; ils tâchent de suivre le courant dans ses courbes changeantes. Et lentement, lentement, on descend le fleuve. Parfois de grands remous, comme si d'immenses poissons s'agitaient sous l'eau, rejettent brusquement l'esquif de côté. Alors les hommes font force de rames, et celui qui tient à l'arrière la grande rame servant de gouvernail, criant et geignant plus fort que les autres, ils remettent la barque dans la direction primitive. Mais tout à coup on stoppe, la barque a touché un banc de sable. On quitte les rames, et les hommes, saisissant piques et gaffes, s'efforcent de remettre la machine à flot. Peine inutile, efforts superflus, l'esquif tient bon. Alors les bateliers, ne gardant que leur khalat (vêtement indigène), se mettent à l'eau, et s'arc-boutant du dos ou de l'épaule sur la barque, la poussent dans le courant. Au bout

d'un temps plus ou moins long, on parvient à continuer la marche jusqu'à ce qu'un nouvel accident vous arrête de nouveau.

Voici à peu près comment se passent les journées. A deux heures du matin, les hommes se réveillent; les vieux, se tournant vers l'occident, font leurs inclinations et prient Allah. Le jour perce à peine, on démarre.

Sur la côte, les arbres, buissons, pans de murs se dessinent en masses sombres, et la rive vous apparaît comme une ligne brunâtre. Le jour croît, et lentement tout se dessine avec plus de netteté, tout s'éclaire. Une brume s'élève du fleuve, une brume au gris fin; mais, légère et vaporeuse, elle n'obscurcit point l'horizon et n'empâte point les lignes; elle entoure mollement les masses éloignées. Une faible brise l'enlèvera de terre; un rayon de soleil la dissipera. Et le paysage apparaît sous l'éclatante lumière. La barque flotte, côtoyant tantôt une rive, tantôt l'autre, tantôt les fies basses, sorte de bancs de limon garnis de roseaux, de réglisses (1) et de quelques rares tamaris. Grands paysages du fleuve, grands paysages lumineux aux teintes éclatantes et dures sous la lumière du midi, douces et molles vers la chute du jour, aucun autre fleuve d'Asie n'a plus de charme, de couleur, de majesté. Ici des rives basses, plates, couvertes de verdure ou montrant l'or des sables. Là des collines peu élevées, à la base effritée par les eaux; de ce grand fleuve, la vue embrasse un immense panorama, l'œil perçoit une grande quantité de lumière épandue sur un immense espace, et, comme fond de tableau, quelques collines aux teintes jaunâtres, aux lignes indécises dans l'éloignement, semblent se fondre dans les tons gris de la base du ciel.

Mais voici là-bas des troupeaux de chèvres et de moutons qui s'abreuvent à la rive; on s'arrête, on tue un mouton, on boit du lait. Et les hommes, après le repas, se mettent à causer avec les bergers. On ne peut les faire partir.

La manière de traire les chèvres est assez singulière. Entre deux pieds de tamaris, distans l'un de l'autre de trois à cinq mètres, ils tendent une corde à la hauteur du cou des chèvres. Puis ils prennent une autre corde fixée d'un côté à la première, et qu'ils roulent autour du cou de deux à trois chèvres de droite et de gauche de cette corde. Ils traient les animaux en attirant les mamelles entre les jambes de derrière. Ces indigènes sont

(1) L'on n'a point encore utilisé ces immenses surfaces couvertes de réglisses. Le rouissage des tiges a donné une filasse d'assez bonne qualité. Les cordages qui en ont été faits sont cassans s'ils sont secs, mais imputrescibles dans l'eau et ayant une force de résistance beaucoup plus grande que ceux provenant du chanvre.

des bergers turkmènes assez pauvres, ayant un troupeau de deux cents têtes de moutons et chèvres, trois chevaux, deux tentes, un âne, et cultivant quelques terres dans une des plages basses bordant le fleuve. Il y a toute une famille, le père, la mère et quelques enfans menant la vie nomade.

— Viens dans ma tente, me dit le Turkmène.

J'y entre et m'assieds à la turque sur des tapis. C'est une tente ronde, une kibitka, la partie cylindrique faite avec un treillis de tige de bois. Le dessus, formant chapeau, se compose de grandes perches en bois montées sur un petit cercle central. Des feutres, faits grossièrement de laine brute, empêchent le soleil de trop darder ses rayons. D'étroites bandes de toile, entourant le tout, donnent un peu de solidité à ce léger échafaudage. La fumée s'échappe par le haut de la demeure. A terre des sacs, des tapis, quelques ustensiles de ménage, plats et écuelles en bois.

Toutes les tentes d'Asie se ressemblent, celles des steppes du nord comme celles des monts du Tian-Chan.

C'est toujours la même forme, le même genre de construction. Les tapis et feutres sont faits par les femmes, qui travaillent pendant que l'homme se promène ou se repose dans la tente. On apporte le riz cuit dans la graisse de mouton, c'est le palaô, plat national. Les Asiatiques n'ont pas besoin de cuillère. Assis près de la porte de la tente, formant cercle, ils mangent avec leur main droite, faisant artistement avec leurs doigts une boulette de riz qu'ils absorbent avec calme. Car les Asiatiques sont graves dans toutes les circonstances de la vie.

Leurs moutons sont de la race à grosse queue, que l'on nomme souvent dans le bassin méditerranéen race de Syrie. Ils le considèrent comme le mouton indigène et le préfèrent à toute autre race, même à la race dite arabe, que l'on rencontre parfois dans le bassin du Zérafchane.

Nous repartons et nous naviguons, ou plutôt nous flottons jusqu'au soir. Pendant la halte de l'après-midi, d'autres barques nous ont rejoints, et nous marchons de compagnie. Le jour tombe. Bientôt le soleil disparaît, l'heure du crépuscule commence. Tout le pays au Levant s'enlise lentement dans une ombre bleue. L'eau réfléchit le ciel, et c'est à peine si, au milieu de ce bleu flou, la terre, les collines sableuses, les rives apparaissent dans ce rayonnement de tons bleus. Aucune ligne ne se dessine nette, pure ; tout flotte dans une demi-teinte. Seule la barque qui nous suit, accrochant à ses flancs les derniers rayons du couchant, se dessine sur ce bleu avec ses tons gris de vieux bois lavé, avec sa poupe grossière dominant le fleuve immense, et elle apparaît lumineuse comme si la

umière en émanait, majestueuse comme une divinité du grand fleuve.

On s'arrête sur une rive basse garnie d'arbustes, de peupliers, de trembles, de tamaris, de buissons épineux. Sur la terre, pas une herbe; de nombreux pas de bestiaux, et pendant que les hommes ramassent du bois dans la barque pour le vendre dans les villages d'aval et font la soupe, je pars au hasard avec le fusil. Le soleil disparaît dans une grande teinte rouge, les feuilles, à l'extrémité des branches, se dessinent noires sur le ciel rouge... Je marche au hasard en m'éloignant du fleuve. Tantôt ce sont des fourrés, des broussailles, tantôt des massifs de grands roseaux aux feuilles longues, étroites, retombant en courbes molles, et les hampes des fleurs passées se dressent au milieu, jaunes, sèches, toutes droites, immobiles dans l'air calme.

Plus loin, des champs en friche, quelques traces de fossés montrant le sol nu, sec, avec çà et là quelques tamaris, quelques touffes de roseaux, et l'on marche lentement, enveloppé d'une lumière pure, dans l'air calme. A cette première heure du crépuscule, aucune ombre ne ternit le sol. Vous allez sans que votre passage intercepte la lumière, dérange l'harmonie des tons, le calme des lignes, et l'incarnat du ciel se change en or pâle, et lentement, lentement, par des gradations infinies, la lumière diminue, les couleurs se modifient.

Et les journées passent lentes et monotones, le courant nous entraîne au nord. Aussi, pendant que la barque s'avance vers Pétro-Alexandrof, décrivons la route de terre parcourue au retour. Triste route, aux longues étapes à travers la steppe, mais fort intéressante cependant, puisqu'elle permet de se rendre mieux compte du fleuve et du pays.

En quittant Tchardjoui, la route pique droit au Nord, dans une direction parallèle à celle du fleuve, à travers un pays cultivé. C'est l'oasis de Tchardjoui. Champs de coton, de luzerne, cultures de blé, de riz se succèdent sans interruption. Çà et là, la route coupe des villages, ou plutôt des hameaux suivant les poteaux du télégraphe allant à Pétro-Alexandrof.

Dinaô, bourg assez important à soixante-cinq verstes de Tchardjoui, résidence d'un administrateur bokhariote. Le bazar est moins important que celui de Tchardjoui. Le pays est moins cultivé. De grands espaces incultes apparaissent, le sel affleure en quelques endroits, des collines de sable enserrant l'oasis à l'ouest. On est en plein pays turkmène et, l'été, beaucoup vivent dans la steppe avec leurs troupeaux.

Cette oasis de Tchardjoui reçoit l'eau du fleuve au moyen de ca-

naux formant dans les champs un véritable réseau d'irrigation. Mais les collines de la steppe empêchent, par leur hauteur, l'eau et par suite la culture de s'étendre au loin.

A Kabakli, la zone de culture a deux verstes de large et elle se termine brusquement au pied des collines, surplombant le lit du fleuve. C'est dans un de ces endroits où le lit est resserré entre deux collines que les indigènes montrent trois petits monticules nommés *utch-ouzak* et racontent la légende suivante :

« Ces trois monticules étaient les pieds de la marmite d'un géant nommé *Alanguisar* en *uzbeg*, *Alep* en *khirghiz* : il mangeait à de longs intervalles, mais absorbait alors d'énormes quantités de viandes et de poissons. Quand il avait faim, il plongeait la main dans le fleuve et en retirait des poissons, il faisait deux enjambées et prenait à *Bokhara* légumes et fruits, il enlevait de la steppe moutons ou chèvres. Il vécut dans ce lieu un long espace de temps, puis se retira en *Afghanistan*, auprès des Indes, où il mourut sur les rives du *Sourkham-Daria*. Des os de ses pieds on fit un pont sur lequel passent encore chevaux et *arbas* (charrettes indigènes). »

La route coupe la steppe dénudée côtoyant le fleuve qu'elle domine.

L'Amou vous apparaît coulant lentement ses eaux entre des collines de sable et d'argile, au milieu desquelles il a creusé son lit. En érodant les collines, il a formé çà et là des plages humides que la végétation arbustive a envahies. Ajoutez-y des surfaces basses où l'on peut creuser des fossés amenant l'eau du fleuve, tels sont les endroits irrigables, les seuls lambeaux d'oasis que l'on rencontre sur la route jusqu'à *Pitniak*, sur la rive occidentale du fleuve. Quant à la rive orientale, elle est encore plus aride, et les oasis sont plus rares.

Pitniak, village situé dans l'oasis de ce nom (1), aurait eu, dans l'histoire de l'Asie, une place importante si les Russes étaient venus à *Khiva* de *Merv* au lieu de venir d'*Orenbourg*. C'est à *Pitniak* que s'écartent les collines, entre lesquelles l'Amou s'est jusqu'alors creusé un lit étroit, et que commencent les grands canaux d'irrigation, *hariks* (pour employer le mot indigène). Les *hariks* de la rive droite sont peu importants.

On trouve, en face de *Pitniak*, les traces d'un ancien lit du fleuve allant au nord-est sur les monts *Cheikh-Khodjéili*. Mais aujourd'hui les sables ont tout envahi, et la rive droite, que la route suit maintenant, ne présente qu'une étroite bande de culture.

(1) L'oasis de *Pitniak* a 6 verstes de profondeur.

Nous sommes ici en territoire uzbek. En continuant notre route le pays devient de plus en plus cultivé. Nous approchons du bourg de Choura-Khan.

C'est avant d'arriver à Choura-Khan que je fus témoin d'un travail fort intéressant.

Les habitans de ce bourg trouvaient que leurs champs manquaient d'eau. Ils décidèrent d'un commun accord de reporter la tête de leur fossé en amont sur le fleuve afin de recevoir une plus grande quantité d'eau. Et ils se sont tous mis à faire ce travail; creusant un fossé de 2^m,50 de plafond sur 3^m,50 de profondeur.

On atteint le gros bourg de Choura-Khan, qui a un bazar important, puis, traversant tantôt les champs, tantôt les collines sablonneuses, on atteint Pétro-Alexandrof.

I. — PÉTRO-ALEXANDROF.

Capitale militaire et administrative de la division de l'Amou-Daria, elle observe en outre le territoire du khanat de Khiva et dépend du gouvernement général du Turkestan. Fondée après l'expédition militaire de 1873, elle fut reliée à l'empire par une route de mille verstes sur Kazalinsk, poste relié lui-même à Orenbourg. Aujourd'hui la création du chemin de fer transcaspien a rapproché cette ville ou plutôt ce poste militaire de la Russie et du monde civilisé. Quoique fondée depuis près de vingt ans, elle n'a point cependant pris un grand développement et n'en aura sans doute jamais. C'est une ville de fonctionnaires et de soldats, n'ayant aucun commerce, aucune industrie spéciale.

Elle se compose de grandes rues bordées d'arbres et de doubles rangées de fossés d'irrigation. Aussi les maisons disparaissent-elles au milieu de la verdure des arbres et des jardins. L'église forme le centre de la ville. Elle s'élève sur une grande place nue où des bataillons pourraient au besoin manœuvrer à l'aise. La population sédentaire, en dehors des fonctionnaires et des officiers, comprend quelques Cosaques de l'Oural exilés dans ce pays et des soldats libérés du service militaire et s'étant fixés en Asie pour jouir des avantages pécuniaires que le gouvernement leur accordait. Leurs femmes, qui sont venues avec eux en ce pays, travaillent comme ouvrières. Ces familles ont, comme en Russie, de nombreux enfans, et c'est une chose curieuse, une anomalie de tons, une dissonance de couleurs, que de voir, au milieu d'enfans indigènes au teint bronzé, des gamins russes aux cheveux blonds s'amusant ensemble dans la rue poussiéreuse.

La ville de Pétro-Alexandrof est située à deux verstes du fleuve

et ses dernières maisons vers l'est sont installées sur le sable. Elle jouit, au point de vue sanitaire, d'une assez triste réputation. Brûlée l'été par le soleil, gelée l'hiver par le froid, elle est en outre assise, sur un sol bas et humide, au niveau du fleuve. Toute cette rive orientale de l'Amou est d'ailleurs peu saine. Elle jouit, l'été, d'une chaleur sèche, de la température de la steppe qui l'entourne. Il y a des jours étouffants, où la chaleur est lourde et accablante, où le ciel garde toute la journée une blancheur indécise d'aube, et le vent est chaud et violent. Ce jour-là, on sent, dès le matin, comme un malaise vous saisir, une fatigue vous abattre. L'horizon s'estompe dans une brume sableuse et les arbres apparaissent dans une teinte floue comme irréels. Le soleil, qui a gardé une couleur pâle toute la journée, disparaît dans la brume de sable vers quatre heures sans que la chaleur diminue ni que l'air devienne moins épais. Vous marchez comme dans un brouillard chaud et lourd; tout, autour de vous, prend une couleur triste, sombre, tout se dessine vaguement comme dans un rêve.

C'est que le sable est proche, ce sable mouvant du Kizil-Koum, sable sans eau et sans végétation, et les vents le poussent vers cette étroite zone de culture où est assis Pétro-Alexandrof.

Je vais saluer le général Rasgonof, gouverneur militaire de la province. Il me remet fort aimablement les passeports nécessaires pour mon voyage.

Visite à l'hôpital, dont l'aimable docteur Avdakouchine me fait les honneurs. Il y a un hôpital militaire et un hôpital civil où les indigènes viennent se faire soigner. Visite de la station séricicole que dirige ce même docteur. L'administration russe crée avec des moyens relativement restreints une grande œuvre. Elle a voulu régénérer la sériciculture en Asie centrale, industrie qui dépérisait chaque année de plus en plus par suite des maladies qui, de même qu'en Europe, attaquaient le ver à soie. Il fallait produire de la graine cellulaire, système Pasteur, empêcher les indigènes de détruire leurs mûriers ou de les négliger. La station séricicole fut commencée en 1888 et installée pour l'élevage de vers provenant de 11 zolotniks (46,992 grammes) de graines. Les graines cellulaires furent expédiées de Tachkend, de la chancellerie du général-gouverneur du Turkestan, et le produit annuel en graines vérifiées est distribué gratuitement aux indigènes, tant aux Khiviens qu'à ceux du territoire russe.

II. — DE PÉTRO-ALEXANDROF A KHIVA.

Le moyen le plus rapide pour atteindre Khiva de Pétro-Alexandrof est de traverser le fleuve et de prendre sur la rive khivienne,

à Khanki, des chevaux jusqu'à cette capitale. Mais telle ne fut point la route que je choisis. Je voulais voir de près un *harik* (1), le suivre depuis son commencement sur le fleuve jusqu'à sa fin, au milieu des terres, et bien m'en prit, car le spectacle en vaut la peine. Je louai donc à Pétro-Alexandrof une barque pour atteindre Khiva.

Partie de Pétro-Alexandrof vers les quatre heures du matin, la barque remonte le fleuve pour atteindre l'embouchure de l'*harik*. La côte est comme toujours basse, humide, garnie de roseaux et de broussailles, et quelques tentes disséminées apparaissent avec leur toit rond en feutre.

L'on atteint l'embouchure de l'*harik*, situé sur l'autre rive, après avoir coupé le fleuve. Le Palvan-Ata, que l'on suit, conduit l'eau à Khiva. Il a sur l'Amou plusieurs ouvertures, car les Khiviens, manquant souvent d'eau au printemps, époque des basses eaux du fleuve, ont fait un travail analogue à celui que nous avons vu accomplir à Choura-Khan. Ils ont reporté plus haut l'ouverture de leur *harik* pour recevoir une plus grande quantité d'eau. Aujourd'hui, ils ont creusé une embouchure en amont, aux pieds des hauteurs de Pitniak, et ils ne pourront obtenir davantage d'eau, car tout autre travail est impossible par suite de la topographie des lieux. Chaque embouchure a une largeur de 15 à 20 mètres et a une telle profondeur que l'on ne peut guider la barque à la pique; on est forcé de se servir de rames.

Autant les bateliers avaient eu de la peine à remonter le fleuve, autant, maintenant que nous sommes entrés dans l'*harik*, leur travail devient facile. La force du courant est telle qu'ils n'ont plus qu'à maintenir leur barque loin des rives, et l'on est emporté vers Khiva comme si l'on descendait une rivière au cours rapide. Il faut connaître bien ces *hariks* pour ne pas se tromper dans ce dédale de fossés s'éparpillant de tous côtés comme les branches d'un éventail et allant se perdre dans les terres qu'ils irriguent. Car le fossé central lui-même, le grand *harik*, n'est point rectiligne; au contraire, il ne fait que se courber. Au point où les divers fossés venant du fleuve se réunissent, l'*harik* a une largeur de 50 mètres environ et l'eau jaune fait de nombreux remous. Plus loin, il y a de nombreuses prises d'eau, et la largeur diminue (2).

(1) Fossé d'irrigation.

(2) Ces sinuosités ont fait émettre l'opinion que le Palvan-Ata était un ancien lit du fleuve. D'après les levées de plan faites en 1873, le Palvan-Ata donnerait naissance, jusqu'à Khiva, à 79 *hariks*, dont 16 sur la rive gauche et 63 sur la rive droite. Au-delà de Khiva, le Palvan-Ata se divise en un grand nombre de petits canaux. En évaluant les sinuosités, le Palvan-Ata aurait un canal de 100 verstes. (Lentz, Société impériale russe de géographie de Pétersbourg, 1881.)

Le Palvan-Ata-harik aurait été creusé par Palvan-Ata et le tombeau de ce personnage à demi fabuleux se trouve sur une éminence non loin de Khiva. Mais les traditions précises semblent s'être perdues.

C'est un immense fossé très profond et très large qui dut demander, lors de sa création, des milliers de travailleurs, et qui est, chaque année, au printemps, entretenu avec grand soin. Voici comment on procède. Une digue empêchant l'écoulement de l'eau du fleuve, la partie mise à sec est nettoyée par les riverains. Tout homme valide doit deux jours de travail et quand on ne peut utiliser tous les travailleurs, on exige d'eux une taxe de 50 kopeks (1 fr. 75) par jour et par individu. Le curage se fait avec quelque solennité. Le khan vient lui-même inspecter les travaux. L'année 1889, le khan quitta la capitale le 15 mars et fit jeter dans l'harik comme don au fleuve neuf bœufs. Les indigènes se jetèrent aussitôt à l'eau pour retirer les animaux, qu'ils dépecèrent. En se bousculant à cette « curée, » un homme fut tué.

Ils sont jolis, ces paysages khiviens contemplés de l'harik. Ici des mosquées avec un grand auvent soutenu par des piliers sculptés, là un fouillis d'arbres s'échappant au-dessus des murs d'un jardin ; peupliers au léger feuillage, saulins argentés, kara-agatch (*ulmus campestris*), étalant fièrement leurs branches comme un grand parasol, villages aux murs gris, calmes et paisibles, femmes aux robes rouges, à demi cachées sous un manteau et venant puiser l'eau.

Et la barque m'entraîne avec autant de rapidité, bien que la largeur du canal diminue lentement. Les bords sont garnis de champs cultivés, parsemés çà et là de petits hameaux, misérables demeures aux murs d'un gris jaunâtre, pauvres masures où vivent de pauvres habitants, au milieu de leurs champs de coton, de froment, d'orge. Comme les champs, se trouvant au-dessus du niveau du fleuve, ne peuvent recevoir l'eau par déversement, les indigènes ont, pour monter l'eau, des manèges mus par des chevaux ou des chameaux. Ces manèges se composent d'une grande roue verticale, garnie de pots de terre et nommée *tchiguir*.

Les animaux, au moyen d'un engrenage de roues, mettent l'appareil en mouvement, et l'eau se déverse des pots dans une auge et de là dans les fossés des champs. Une roue dans de bonnes conditions peut donner 2,000 védros (24,600 litres) et arroser par jour de 1 1/2 à 2 hectares de terre.

A la nuit, la barque s'arrête non loin des murs de Khiva. Le divan-bégui, premier ministre du khan, me donne l'hospitalité.

III. — KHIVA.

Vue du sommet des hautes portes des médressés (1), Khiva apparaît toute grise, avec ses murs bas en pisé, entourée d'une bande verte de jardins. La steppe l'enserme à l'ouest, tandis que, vers l'est, les jardins se continuent jusqu'à l'horizon. C'est une ville aux toits plats, aux maisons basses, d'un aspect triste, d'un gris sale. Quelques dômes aux tons éclatans de céramiques, deux tours rondes d'une vingtaine de mètres de hauteur, quelques portes de médressés garnies, elles aussi, de céramique, interrompent seuls la succession de ces toits gris, de ces terrasses basses et rappellent au voyageur qu'il est toujours en Orient.

La ville a deux enceintes concentriques : l'enceinte intérieure contenant le palais d'hiver du khan, le caravansérail et quelques médressés, l'extérieure où les maisons plus à l'aise s'épandent librement au milieu des jardins. La muraille intérieure est aujourd'hui presque détruite. L'extérieure n'est plus entretenue et l'on peut pénétrer dans la ville par les brèches des murs.

On compte, à Khiva, 4,000 demeures (15,000 âmes seulement environ). Dans l'intérieur de l'enceinte, le khan a des jardins et des palais, c'est là qu'il passe la plus grande partie de l'année. La population tend plutôt à décroître, car le commerce n'y est point actif et les routes de caravane ne la traversent point. Le séjour du khan et le titre de capitale y retiennent seulement une certaine population.

Le nom arabe de Khiva est Khivak. Jadis, avant de devenir la capitale du Kharezme, elle était une des cinq places fortes du pays. On dit que la date de la fondation de cette ville est fixée par la valeur des lettres qui composent son nom; ce qui fait 624 de l'hégire ou 1224 de l'ère chrétienne. Khiva est une ville que les rapines et les brigandages de ses habitans rendirent la terreur des pays voisins; elle avait alors une population plus dense. Mais ce passé plein de souvenirs de sang et de carnage n'a pas laissé ici de grandes ruines que l'on puisse admirer, ni grand monument qui vaille la peine d'être visité.

Descendons dans la rue et visitons la ville, et d'abord le bazar, centre de toute ville asiatique. Le grand bazar de Khiva se compose de quelques rues voûtées voulant imiter dans leur disposition quelques coins du bazar de Bokhara. Tandis que Bokhara compte un grand nombre de caravansérails où descendent les gens de chaque

(1) On nomme médressé une école religieuse musulmane.

nationalité, la ville de Khiva ne possède qu'un grand caravansérail, situé au centre même du bazar et construit sous le règne d'Ali-Kouli-Khan, et des petits caravansérails peu importants. C'est un grand bazar pour une ville de 15,000 âmes, mais, ni comme animation des rues, ni comme importance commerciale, on ne saurait le mettre en parallèle avec les bazars de Bokhara, Tachkend, Samarcande ou Kokan, qui lui sont de beaucoup supérieurs. Il y a, à Khiva, deux jours de marché par semaine, et il n'y a de l'animation que pendant quatre heures environ. Le bazar de Khiva contient en abondance des cotonnades et des produits russes de diverses sortes. Les produits anglais n'y pénètrent plus aujourd'hui.

Outre le grand bazar, il y a dans diverses parties de la ville des bazars de quartier ne comprenant que quelques boutiques où l'on ne trouve que les objets de première nécessité. La forme des boutiques est la même qu'à Alger, Tunis, Constantinople, Bokhara. Elles sont étroites, peu profondes, et le marchand se tient accroupi sur le devant. Sauf quelques boutiques de riches commerçans bien achalandées, la plus grande partie d'entre elles ne contient de marchandises que pour une valeur minime. C'est un tout petit commerce de détail, et l'on se demande comment une si petite entreprise peut subsister au milieu de la série des autres boutiques du bazar vendant des produits analogues. Mais ce petit boutiqueur ne disposant que d'un capital minime, nous le retrouverons dans toute l'Asie, nous le verrons même apparaître au milieu des centres russes, en voie de formation, s'y implanter peu à peu, lutter avantageusement avec son concurrent russe, lutte commerciale entre le vainqueur et le vaincu et de laquelle le vainqueur ne sortira pas toujours victorieux. La plus grande partie des boutiques ne sont ouvertes que deux jours par semaine, jours de marché. Pendant les autres jours, les débitans de thé et les petits boutiqueurs ouvrent seulement les leurs. C'est là que toutes les nouvelles, bruits du jour, passent de bouche en bouche; tout se sait ou s'invente, et les marchands, tranquillement assis ou couchés devant leur étalage, causent en attendant les cliens.

La ville possède un certain nombre de mosquées et de médressés. Ces édifices portent en général le nom du pieux fondateur qui les a créés. Beaucoup de mosquées consistent en un simple auvent soutenu par des colonnes en bois sculpté. Quelques peintures de fleurs ornent le mur du fond. Le sol est couvert de nattes de roseaux. L'aspect en est riant et gracieux.

La médressé n'a point cet aspect calme et sévère qu'un lieu d'étude et de prière pourrait suggérer à l'esprit. Sans doute la chaleur de l'été, l'aspect du ciel bleu, le besoin de vivre dehors, peuvent, jusqu'à un certain point, y contribuer; mais on sent, en

les visitant, que le doux *far-niente* y a pris bonne et large place. Entrez-y à n'importe quelle heure du jour, vous y verrez des gens gravement assis à la turque sur des tapis, prenant le thé, causant tranquillement et sans bruit ; rarement un livre sera dans leurs mains inoccupées. Mêlons-nous un peu à eux et voyons qui ils sont. Il y a là des gens de tout âge et de toute condition, les uns venus pour voir quelque parent ou ami, d'autres pour se faire lire ou écrire une lettre. Le nombre de tous les hôtes est surtout considérable à l'heure où l'on sert le repas. Quand il y en a pour cinq, il y en a pour dix, et chacun se serre autour du plat de riz. Ils mangent lentement, sans se presser, en gens de bonne compagnie. Touchante coutume musulmane, hospitalité pour tous les passans, les inconnus !

Quant aux études que l'on y fait, elles sont peu élevées ; savoir lire et écrire couramment constitue aux yeux des Khiviens un homme savant. Les quelques individus un peu instruits ont fait leurs études à Bokhara. L'instruction est fort peu répandue en ce pays. Nous en aurons fini avec la question des écoles en citant une école russe pour les indigènes entretenue aux frais du khan, et comprenant dix élèves pour le coût total et mensuel de 117 tellas d'or (210 roubles environ).

Quant aux rues, elles témoignent de l'insouciance ou plutôt de l'absence complète de l'édilité. Ce sont des rues tortueuses et sales que la nature seule entretient, et munies, à des intervalles assez rapprochés, de ponts en bois pour le passage des hariks.

L'hiver, il y a tant de boue qu'on ne peut y aller qu'à cheval. L'été, c'est une épaisse poussière où le soleil ardent découpe en lignes dures l'ombre des maisons basses. La nuit, le calme n'est troublé que par les coups de tam-tam des veilleurs. Étroites et tortueuses dans le centre de la ville, autour du bazar, elles deviennent plus larges vers la périphérie, auprès des murs. Ces murs sont en briques crues et fort épais. Figurez-vous une grande masse de maçonnerie haute de 4 à 5 mètres. A cette hauteur, un chemin de ronde abrité par un mur, lui aussi en briques crues, et garni d'ouvertures servant de meurtrières et des tours rondes à intervalles réguliers. Tout cela est en ruines. On entre dans la ville comme on en sort, par les brèches aussi bien que par les portes.

Les murs de la ville sont en ruines, et on ne les répare pas. Ils sentent, dirait-on, que le temps des guerres est passé, qu'ils n'ont plus à lutter pour maintenir l'indépendance de leur cité, l'étendue de leur domaine, le nombre de leurs esclaves. La Russie a tout conquis, tout comprimé de sa main puissante, empêchant la rapine, les expéditions aventureuses où l'on allait s'enrichir aux dépens des voisins. Que leur reste-t-il maintenant à faire, à ces vieux soldats

qui, l'arme au poing, ont dévasté Merv, Méched, et qui se repliaient derrière leurs vastes steppes. Les fatigues qu'il faut endurer pour la traverser, les maladies, les dangers, tous ces auxiliaires de la puissance khivienne, n'ont pu les sauver de l'invasion russe. Ils sentent désormais que tout effort serait vain, toute tentative infructueuse, et, confians dans leur fanatisme, ils attendent en paix qu'Allah leur donne de nouveau la fortune des combats.

En dehors des murs, les cimetières, d'immenses cimetières où la richesse s'étale en somptueux édifices. Un tombeau de riche Khivien comprend une ou plusieurs cours entourées de murs. Au fond, une mosquée. Sur les côtés, de petites chambres vides. Près de la porte, de hautes perches de bois ayant à leur sommet des queues de cheval. Les tombes ordinaires consistent uniquement en un massif oblong de maçonnerie de coupe triangulaire. Ces cimetières aux teintes de boue séchée présentent un assez triste aspect et occupent tout un côté des remparts.

Grand, le teint sombre, yeux noirs, barbe épaisse, le type khivien ne nous change point du type bokhariote. C'est toujours le facies du sédentaire de l'Asie centrale, du Sarte. Mais n'allez point surtout les appeler de ce nom. Nous sommes Uzbegs, disent-ils, et sans doute ils le sont pour la plupart, mais avec plus ou moins de sang persan dans les veines.

Car les nombreux esclaves qu'ils allaient enlever jusqu'en Perse et qu'ils ramenaient dans leur pays ont un peu altéré la pureté de la race. Cependant le type uzbek s'est conservé plus pur qu'à Bokhara. C'est dans quelques coins du pays, dans quelques hameaux isolés que le hasard de la route permettra de voir une face aux yeux étroits et bridés, aux pommettes saillantes, à la barbe rare, rappelant le type mongol.

Les Uzbegs de Khiva sont aussi intelligens que leurs compatriotes de Bokhara, de Kokan ou de Tachkend; mais leur isolement au milieu de la steppe, la difficulté des moyens de communication, le despotisme de leurs khans, tout a contribué à développer en eux l'esprit de routine. Aussi sont-ils fort attachés à leurs coutumes. Le fils fait ce que faisait le père. Un fils de menuisier est menuisier, un fils de sellier fera des selles avec le même procédé de fabrication, et il leur paraîtra étrange qu'il y ait quelque modification possible à apporter dans leurs outils. L'idée de changement, d'amélioration, leur est inconnue. On trouvera dans les autres villes du Turkestan, à Tachkend, à Kokan, à Samarcande, les mêmes idées, la même lenteur à modifier, au contact des Russes, leurs coutumes primitives de travail, et leurs procédés. Mais, dans la vallée du Sir-Daria que nous avons ici en vue, l'influence russe s'est fait sentir; le commerce s'est développé, et l'amour du gain,

de la spéculation s'est emparé de leurs esprits mercantiles et les a transformés.

Les Khiviens sont aujourd'hui intéressans à étudier, en ce qu'ils montrent la situation dans laquelle la Russie conquérante a trouvé l'indigène de l'Asie centrale, et comment, par un mélange de liberté et de protection bien entendu, elle a su leur permettre de développer leurs facultés, comment elle a su, en un mot, les civiliser.

Tous ont la même forme de vêtement. C'est toujours cette grande robe de chambre, le khalat, robe sans boutons, se serrant autour du corps par une ceinture. La qualité de l'étoffe, et par suite la valeur du vêtement, varient seulement d'après la condition de fortune de l'individu. Sous ce khalat ils portent un pantalon flottant de toile blanche, s'arrêtant au-dessous du genou, et une chemise de même étoffe. On retrouve ce costume chez tous les indigènes de l'Asie centrale. La seule particularité de l'habillement khivien est le grand bonnet en peau de mouton. Ce bonnet rappelle, comme forme et comme hauteur, celui que l'on voyait jadis aux sapeurs portant la hache.

Le costume des femmes se compose d'un grand pantalon en cotonnade rouge tombant jusqu'aux pieds, d'une chemise en général de couleur et, par-dessus, un khalat d'étoffe fine, en soie chez les femmes riches. Elles portent dans la rue un grand voile noir.

IV. — AUDIENCE DU KHAN.

Deux heures de l'après-midi ; un officier du palais vient me chercher dans une voiture de la cour, victoria à deux chevaux. Il fait chaud. Dans les rues, c'est une poussière épaisse. On dirait un temps d'orage. La voiture s'arrête devant un grand mur percé d'une large porte cochère.

C'est le palais où réside actuellement le khan ; aucun décor extérieur, aucune peinture, sur ce grand mur d'argile jaune. A peine entré, il faut traverser des corridors étroits et sombres, jusqu'à une petite cour, sorte de vestibule d'attente, où se trouve mon aimable hôte, le premier ministre. Et nous pénétrons vers les parties plus centrales du palais. Pas une grande salle belle et bien aménagée, c'est une série de cours oblongues et étroites, bordées de petites chambrettes ; c'est un fouillis, un dédale inextricable, un labyrinthe de passages sombres, une série de portes basses, sous lesquelles vous passez en vous courbant. De tels gens, vivant dans un tel milieu, n'ont jamais dû aimer la logique ! Une porte plus basse que les autres conduit dans une grande cour, plantée de peupliers et garnie de constructions élégantes sur trois faces et,

s'ouvrant de l'autre côté sur un jardin. Me voici sous un grand auvent soutenu par des colonnes en bois sculpté.

Le divan-bégui m'indique de la main une petite porte percée dans un angle et me fait signe d'y entrer. C'est là que se trouve le khan de Khiva. J'entre en me courbant, vu l'exiguïté de la porte. Devant moi, assis à la turque sur un lit de repos, est Mohamed-Seïd-Rahim-Bagdour-Khan. Il me tend la main, me fait asseoir près de lui sur le divan. La chambre, de haut en bas, est garnie d'ornemens en plâtre moulé, imitant, dans leurs dessins, l'ogive mauresque, quelques tiges feuillues. Aucun siège, une pendule de marbre noir très ordinaire sur un socle. De la porte laissée ouverte et de la fenêtre vient une lumière blanchâtre.

Le khan est, comme nous l'avons dit, assis à l'asiatique sur un divan qui n'est qu'un cadre de bois soutenu par quatre pieds de bois et recouvert d'un tapis et de deux feutres de fabrication indigène. Il est vêtu d'un khalat vert. Auprès de lui, sur le lit, un sabre à la poignée d'or enrichie de pierres précieuses, un pistolet à moitié dissimulé sous le pan de la robe. Derrière lui une petite table où sont posés son turban, une théière. Je lui explique, par mon interprète, que je suis Français, venu pour visiter le Kharezm, qui jouit dans le monde d'une grande renommée.

La conversation s'engage, et il me pose une série de questions. Il me demande s'il y a un roi en France. — Quelles sont les principales productions du pays? — Pourquoi Napoléon n'est plus sur le trône? — Si le pays de France est riche? De là le mot d'Angleterre lui vient aux lèvres; il s'étonne que les Anglais se laissent gouverner par une femme. — Pourquoi reste-t-elle veuve? me dit-il. Puis ce sont les divers pays d'Europe et d'Amérique qui font le sujet de la conversation. Les noms d'Autriche, Suisse et d'autres lui sont inconnus. Quelle distance de Pétersbourg à Paris? etc.

Durant les trois audiences où j'eus l'honneur de converser avec sa majesté khivienne, tel fut à peu près le sujet des entretiens. N'allez point cependant juger ce prince d'après sa conversation; il faut tenir compte de l'étiquette, de la difficulté qu'il y aurait pour lui, prince protégé, à causer librement sur toutes sortes de sujets.

C'est un homme de taille moyenne, plein de santé, et ayant un léger embonpoint; il a quarante-trois ans, on lui en donnerait à peine trente-trois.

Il a le type uzbeg assez pur : yeux noirs, petits, mais vifs et pétillans de malice, face rondelette, figure douce et pleine d'intelligence, barbe noire peu fournie. Il me demande si je n'apporte point de France des graines de fleurs, car il est un horticulteur

passionné, et il m'invite, en terminant l'audience, à visiter son jardin et sa serre. Rien de bien curieux à voir dans ce jardin. Un petit rentier a des fleurs plus belles.

Peu après, quittant le palais, je revenais chez le premier ministre.

Quel est donc ce khan, ce protégé de l'empire russe ? Tâchons de pénétrer un peu dans sa vie privée, de nous rendre compte de ses habitudes, de voir comment le khan de Khiva passe sa journée.

Le matin, au sortir du harem, il entre dans une salle, sorte de cabinet où il reçoit ses courtisans. Puis il se promène dans son jardin, causant, pour se distraire, avec ses makrames (aides-de-camp) ou avec ses mascarabazes (sortes de bouffons auxquels tout est permis et qui amusent le khan de leurs saillies). A onze heures, il entre dans ses appartemens privés, où, d'après l'étiquette, ses petits-fils peuvent seuls pénétrer avec lui. C'est pendant ces instans que le khan lit des livres sacrés, car il aime à s'occuper de choses religieuses et à composer sur des sujets pieux. Il ne revient dans la partie du palais où sont ses officiers que vers les deux heures.

Il s'assied alors sur une terrasse du palais ; un messager en annonce la nouvelle aux courtisans, qui pénètrent jusqu'au khan, et peuvent, d'après l'étiquette, s'entretenir avec lui d'une à cinq minutes ; c'est à cette heure qu'il reçoit aussi les étrangers. Les réceptions durent jusque vers trois heures. Alors le khan revêt un grand bonnet en peau de mouton ayant à la partie supérieure un fond en drap rouge ; il s'assied sur un lit de repos où sont étalés son sabre, sa hachette, son revolver, un poignard, et, en cet appareil, il reçoit les sujets qui ont quelque plainte à lui faire ou quelque supplique à lui adresser. Il est alors grand-justicier et justicier terrible, statuant toujours sans appel.

Pendant que défilent devant lui les plaignans, le khan devra, comme à l'heure de la prière, s'abstenir de fumer et de boire le thé. L'étiquette même lui enjoint de garder la gravité, de ne point sourire pendant tout ce temps, obligation souvent difficile, car les Khiviens viennent raconter à leur souverain leurs histoires de famille, et, souvent même, des femmes viennent se plaindre du délaissement de leur mari.

Les plaignans sont introduits par des soldats ou par des petits courtisans ; ils arrivent auprès du khan et s'en éloignent par des portes spéciales.

Le plaignant arrive vers le khan et s'arrête à une distance de vingt mètres. Au milieu de cet espace est le yécaoul-bachi, qui est, d'après l'étiquette, l'intermédiaire obligé entre le khan et le plaignant.

Cet officier doit transmettre au khan les paroles du plaignant, et au plaignant la réponse du khan.

Les décisions du khan sont exécutoires de suite et sans appel, et l'exécution ne se fait pas attendre.

Mais il arrive souvent que le khan ne peut de suite prononcer son jugement; il veut entendre la partie adverse. On la fait appeler. Alors le plaignant ou demandeur doit payer 1 tengué (0 fr. 40) au mirza ou écrivain faisant la lettre; 2 tengués (0 fr. 80) par tach (8 verstes) au cavalier qui la porte; 1 tengué à l'yéçaoul-bachi pour le cachet du khan, et 2 tengués aux courtisans, quand les deux parties, se trouvant réunies, sont introduites devant le khan. Alors le plaignant répète la plainte, et le khan écoute la partie adverse. S'il s'agit de paiement d'une somme d'argent et qu'il y ait un acte, un papier signé d'un kazi (juge indigène), il faut payer sur-le-champ. Si le papier n'a pas le cachet du kazi, les parties sont renvoyées devant le kazi, qui juge d'après le charyat (1).

Le khan, grand-justicier, reçoit des plaintes de toutes sortes : fonctionnaires faisant abus de pouvoir dans la perception des impôts, querelles de voisins pour bornage de propriétés, querelles de famille, etc. Et il ne fait qu'appliquer les coutumes juridiques en usage. Voici quelques-unes de ces coutumes juridiques qui sont assez particulières :

Quand il y a eu rixe, lutte, combat entre deux personnes, celui qui a tort reçoit cinquante à cent coups de bâton. Celui qui reçoit les coups de bâton doit en outre payer celui qui les lui donne.

Le bou rreau reçoit 5 tellas (9 roubles) pour battre un homme, 2 tellas pour une femme, 25 à 100 tellas pour battre un homme de condition. L'homme recevant les coups de bâton ne peut avoir d'autre vêtement qu'un caleçon; on lui tient les pieds, et le bourreau tape sur le dos nu. Quant à la femme, elle ne garde que sa chemise; on la met dans un sac et on tape dessus. Le nombre de coups, pour les enfans, est diminué. Quand il y a eu attaque à

(1) Si ce papier porte le cachet d'un fonctionnaire et que le débiteur ne puisse payer, le khan accorde un délai d'une semaine si le demandeur consent. A la fin de la semaine, l'yéçaoul-bachi ramène de nouveau les deux parties devant le khan et le débiteur devra payer, outre le montant intégral de la créance, tous les frais divers, plus 10 pour 100 à l'yéçaoul-bachi. Si le débiteur ne paie pas, il reçoit cinquante coups de bâton. Il a alors un nouveau délai de huit jours au bout desquels il paiera ou sera battu de nouveau, ensuite il sera remis comme ouvrier à un homme qui s'engagera à payer pour lui, il perdra sa liberté. En fait, il deviendra un esclave à vie ou pour une durée de temps plus ou moins longue. Si le kazi, devant lequel les parties sont renvoyées, déboute le demandeur de sa poursuite, copie du jugement est portée devant le khan, et le plaignant paie tous les frais.

main armée, mais sans assassinat, et l'accusé refusant d'avouer, on ne le torture plus. La torture a été abolie après l'accident de Borki (17 octobre 1888). On donnait jadis la torture de la façon suivante : on attachait les mains du malheureux sur les jambes, au-dessous du genou ; un bâton, gros comme le poignet, et long d'un mètre à peine, passait entre les genoux et les bras, et on tapait sur le dos, on mettait du sel dans la bouche.

Le pal était usité dans les cas plus graves. On torturait aussi les femmes. Si l'accusé n'avoue pas, on le relâche ; s'il avoue, on le pend, et on le conduit de suite au gibet.

Avant la pendaison, le bourreau fend la peau, du sommet du front à la base du nez, avec un couteau bien effilé. La torture étant supprimée, on a maintenant, en justice, recours au témoignage. Alors c'est à qui, pour un vol, un crime, etc., réunira en sa faveur le plus grand nombre de parens, d'amis, qui viendront témoigner devant le khan. S'il y a crime, le meurtrier est remis à la famille de la victime. Chez les Kirghizes, le rachat est admis ; mais il n'en est point de même chez les Sartes. Alors se passent des scènes d'une sauvagerie atroce. Tous les parens de la victime entourent l'assassin et le conduisent jusqu'au lieu du supplice. Pendant le trajet, tout le monde lui donne des coups, et chacun, tachant sa main de sang humain, la porte à sa bouche et la lèche. On le martyrise jusqu'à ce que la mort vienne le délivrer de ses souffrances.

Le corps, mutilé, reste sans sépulture jusqu'au jour du prochain marché. Le soir de ce jour-là, la famille de la victime rentre en possession du corps et l'enlève. Le prix de rançon du sang, chez les Kirghizes, est de 1,000 tellas pour un homme, 500 tellas pour une femme. Les parens aident celui qui ne peut payer.

Le khan écoute ainsi les plaintes de ses sujets jusqu'à une heure avant le coucher du soleil. Après avoir conversé quelques instans avec ses principaux officiers, il entre au harem.

Telle est la vie ordinaire du khan lorsqu'il réside en sa capitale.

On aime à entendre causer les gens et à écouter bien des anecdotes. Je ne puis résister à la tentation d'en conter quelques-unes, qui, si elles ne sont vraies, ont du moins l'avantage d'être bien vraisemblables.

On offrit un jour au khan un *djinn* (appareil pour nettoyer le coton) et on envoya avec la machine un homme pour la faire fonctionner. Après quelques petits incidens, la machine fonctionna devant le khan. Voilà sa majesté khivienne ravie ; il va autour de la machine, s'amuse à voir les rouages fonctionner, demande mille détails. Il s'extasie ; il est joyeux. Ce ravissement dura un quart

d'heure : il en avait assez. Alors il appela son karavanbachi, lui dit de prendre tout cela pour lui ; il ne s'en inquiéta plus jamais.

Ayant vu un jour, sur un prospectus, une locomobile, il voulut à tout prix en voir une, et voilà cavaliers de courir porteurs d'ordres pour qu'on amenât à Khiva cette machine. Elle arriva enfin ; ce fut à la cour un grand émoi. La joie du khan n'avait plus de bornes : On fit marcher la locomobile. Le khan tout joyeux se met debout sur la machine, il la regarde de tous côtés. Elle siffla, et tous furent au comble de la joie. Alors, gravement, il fit éteindre le feu et regarda dedans comment c'était fait, puis il appela le karavanbachi, lui dit d'emporter la machine, et il n'en fut jamais question. Le khan s'était diverti une demi-heure.

Mais laissons ces racontars et tâchons de décrire l'entourage du khan, la cour khivienne. Nous avons déjà dit un mot du cadre dans lequel elle se meut, du palais, de ces étroits couloirs, de ces cours oblongues.

Il y a six principaux courtisans, ou, si vous voulez, six ministres : 1° le divan-bégui ou premier ministre, Mohamed-Mourad, d'origine afghane, homme de haute taille, parlant un peu le russe. Il possède une immense fortune et une grande partie des terres du khanat lui appartient ; 2° le mirza-bachi, chancelier ; 3° le grand-prêtre Seïd-Abd-Allah-Khodja, parent du khan ; il est chargé d'acheter les chevaux, et est comme un ministre de la guerre ; 4° le kouch-bégui, chargé de l'entretien de l'irrigation ; 5° et 6° deux yéçaoul-bachi, chargés d'exécuter les ordres du khan. L'un d'eux est toujours au palais, l'autre à Pétro-Alexandrof, auprès du général Rasgonof, et a un traitement de 100 tellas par mois. Enfin, un des grands personnages est le karavanbachi, chef des marchands. C'est lui qui introduit aujourd'hui dans le khanat, pour l'usage personnel du souverain, les caisses de champagne et de vins fins. Ajoutez à cela une foule de courtisans meublant les antichambres, ayant des titres, remplissant des simulacres de fonctions.

Mais ce qu'il y a à remarquer, c'est, dans tous les coins et recoins du palais, l'absence complète de papiers, d'archives, etc. Ces gens sont dans le palais sans rien faire, accroupis sur des tapis, causant de temps en temps, buvant du thé, assoupis et somnolens (1).

Les principaux personnages, premiers courtisans et proches

(1) Le khan ne paie aucun employé, aucun fonctionnaire de grade quelconque. Aux principaux personnages, il leur donne la charge de récolter, moyennant le paiement d'une somme déterminée, les impôts de tel district ; on ne sait si le trésor reçoit bien les sommes qui lui sont dues, mais le fonctionnaire, chargé de faire la perception, ne perd jamais d'argent en cette occurrence, la plupart font là une spéculation heureuse.

parens du souverain, habitent l'été dans les jardins environnant la ville. Entrons dans une de ces villas.

C'est celle d'un oncle du khan. Lorsque nous pénétrons en sa demeure, il est au palais. Son fils, jeune homme de dix-huit ans, fait les honneurs du logis. Une grande porte conduit dans une cour rectangulaire garnie de bâtimens bas. Quelques grands arbres, un bassin d'eau, répandent un peu de fraîcheur. On offre le thé. Il est drôle, ce jeune Khivien, il s'amuse de tout, des cigarettes, d'une pipe, de la montre, de papiers écrits en langue indigène que je lui fais lire et qu'il déchiffre avec peine. Puis il me conduit au jardin plein d'arbres fruitiers de toutes sortes. C'est la saison des abricots et des melons, il faut en manger et même beaucoup. Et au milieu de ce jardin, ce sont des pavillons entourés de vieux arbres, pavillons disposés pour y passer, l'été, les heures chaudes du jour, pavillons aux murs légers, aux petites chambres propres, ornés de moulures en plâtre et garnis de larges auvens soutenus par de belles colonnes sculptées en bois. Assis tranquillement sur de riches tapis, à l'ombre de ces constructions légères, sont des familiers de la maison, parens ou amis. Un domestique leur présente à tour de rôle la pipe, le tchilim, dont ils tirent quelques lentes bouffées, ils boivent le thé dans des tasses vertes en porcelaine légère venant de Chine. Un bassin d'eau rafraîchit l'air sec. Calmes, tranquilles, immobiles, dans leurs poses assises, ils font bien avec leur robe aux couleurs éclatantes dans ce paysage verdoyant, plein de lumière.

La domesticité, chez les grands, ne se différencie de la condition des familiers de la maison que par le rôle et les fonctions qu'ils remplissent auprès du maître. L'esclavage a été aboli, mais un texte de 1873, imposé par les circonstances extérieures, ne peut modifier les conditions intimes de la vie de famille. La plupart des gens de service des grands sont dans la demeure depuis leur jeunesse et y passent leur vie entière. A époque fixe, ils reçoivent des vêtemens, parfois un peu d'argent. Ils sont la chose du maître, et on ne saurait comparer leur situation à celle d'un domestique à gages.

Quant aux femmes, elles sont, comme dans tout le monde musulman, dans une situation inférieure. Toutefois le mari ne peut, de son plein gré, tuer sa femme qu'en cas d'adultère; en ce cas, le mari peut tuer sa femme par divers procédés plus ou moins barbares. Il peut la mettre dans un sac et la rouer ou la faire rouer de coups jusqu'à ce que la mort s'ensuive. Un autre mode de supplice (qui était jadis employé aussi à Samarcande et au Fergahanah) consiste à enterrer la femme vivante jusqu'à la ceinture et à la tuer en lui jetant des pierres. Cette barbare cérémonie se

passait dans la rue et cela, à la grande joie des gamins qui trouvaient là une cible à leur convenance. Ce mode de supplice est peu usité aujourd'hui.

L'armée khivienne se compose actuellement de 3,000 hommes armés et montés d'une façon plus ou moins régulière. Tout individu voulant être soldat doit être marié. Il va faire déclaration au beg de son district qu'il veut être soldat. Le beg lui donne une terre à cultiver, et le soldat doit prouver qu'il possède une femme, un cheval et un fusil.

Il doit résider sur sa terre et obéir aux réquisitions du beg. Une sorte de garde d'honneur peu nombreuse réside à Khiva auprès du khan.

La monnaie khivienne est une monnaie d'argent, de la valeur de 15 kop. (0 fr. 35 à 0 fr. 45), et nommé tengué ou tengua. La monnaie de cuivre se nomme poul; il faut de 40 à 50 pouls pour un tengua. La monnaie d'or est inconnue; il en existait jadis une espèce nommée tella. Le tella d'or ne se frappe plus, et on ne le trouve point dans le commerce. Toutefois, ce terme de tella est usité couramment dans les opérations commerciales, pour exprimer une valeur de 1 rouble 80.

La monnaie russe a cours dans le pays; même elle fait prime de quelques kopeks.

V. — DÉPART DE KHIVA, OURGENDJ, CHEIKH-ABAS-ALI, LA STEPPE.

Mon plan de voyage, en quittant Khiva, était de visiter les principales villes du khanat : Ourgendj, Tchimbai et Koungrad, coupant ainsi dans toute sa largeur le delta de l'Amou, et traversant, en remontant de Koungrad à Khiva, les grandes oasis du Kharezme. Les circonstances ne devaient guère m'entraîner plus loin.

Ourgendj, si célèbre dans les récits des voyageurs, qui jadis était le centre du commerce khivien et dont le renom s'est conservé encore chez les Asiatiques, méritait une visite. Aujourd'hui encore, tous les Khiviens, résidant ou voyageant en Asie centrale, sont nommés des Ourgendji, c'est-à-dire des gens d'Ourgendj, comme si ce nom résumait en lui toutes les grandeurs et était pour ainsi dire le véritable centre du Kharezme. Lorsque les khans de Khiva manquaient d'argent, ils allaient à Ourgendj en demander aux marchands et ils en rapportaient les sommes dont ils avaient besoin.

A cheval donc! 35 verstes à parcourir avant d'atteindre cette cité. Quel pays plat! C'est une steppe irriguée. Des champs cultivés le long des fossés amenant l'eau du fleuve, et quant au reste,

de grands espaces incultes où les troupeaux paissent une herbe rare. Ça et là, quelques petits villages aux murs en terre, peu d'arbres, des mûriers, peupliers et de grands ormes (kara-agatch).

Après quelques heures de marche, les guides s'arrêtent dans un petit hameau au pied d'une vieille citadelle.

— Nous sommes arrivés, disent-ils.

Quoi, c'est là Ourgendj? Quelques maisons au pied de cette citadelle. Aussi, ayant pris le thé, et toujours féru de l'idée de l'importance de la ville, je remonte à cheval pour visiter le hameau. Il n'y a qu'un seul caravansérail et il est vide. Pas de marchandises. Ce n'est qu'à l'époque de la récolte du coton, me dit-on, que ce caravansérail s'anime de l'allée et venue des animaux apportant la ouate brute.

La citadelle est une immense butte de terre, entourée de cloaques boueux imitant des fossés. Les murs sont en ruines. La ville d'Ourgendj, bien déchue aujourd'hui, est située non loin du fleuve, à la naissance du grand harik Chahabbat. C'est le centre d'exportation du coton produit dans les oasis khiviennes. Trois usines ont été installées pour nettoyer le coton, séparer les graines de la ouate, et expédier cette ouate, comprimée par les presses, jusqu'à Tcharjoui ou Koungrad.

Aujourd'hui, Ourgendj au sud du khanat et Koungrad au nord sont les deux villes commerçantes du pays. L'importance de Koungrad est supérieure à celle d'Ourgendj, comme on le verra par la suite.

La route la plus directe pour atteindre Tchimbai eût été de se laisser descendre au fil de l'eau. Mais, en causant avec les indigènes, j'en appris de belles.

Il y avait dans le désert, sur l'autre rive du fleuve, un château nommé Kizil-Kala (le château rouge) qui contenait un trésor. Était-ce de l'or ou bien de l'argent? on ne me le disait point exactement, mais tout le monde s'accordait à dire qu'il y avait un trésor, que le diable y habitait et que personne n'avait pu encore vaincre les enchantemens pour en entrer en possession. Un château ayant une aussi belle légende valait bien la peine d'une visite, et le lendemain, au soleil levant, une barque me transportait vers l'autre rive du fleuve.

— Vois-tu là-bas cette haute tour? me dit le batelier, c'est Cheikh-Abas-Ali.

Et lentement la barque traverse le fleuve, biaisant pour couper le courant aux endroits les moins difficiles. Puis nous pénétrons entre les fles, alors on dirait une rivière au courant calme entre des rives basses couvertes de roseaux, de tamaris, de quelques arbustes rabougris. Ces fles, il en est de grandes, sont inhabitées.

L'homme ne peut y vivre à cause de l'abondance des mouches et moustiques qui affolent les animaux de leurs piqûres. Enfin, au bout de longues heures, la barque atteint la rive opposée et cette grande tour ronde qui se dessinait, depuis le matin, dans les grisailles de l'horizon apparaît maintenant toute proche.

Cheikh-Abas-Ali est une petite bourgade uzbek, ayant un bazar fréquenté par les populations sédentaires qui l'entourent et par les nomades de la steppe.

C'est auprès de cette bourgade, plus près du fleuve que se trouve cette haute tour servant, dans ce pays plat, de véritable point de repère.

Elle est en brique cuite, de forme cylindrique et ressemble entièrement à celles que l'on voit à Kounia-Ourgendj. Cette tour s'élève au milieu d'un espace inculte, vaguement délimité par la trace d'anciens murs encore debout dans quelques parties. C'est l'emplacement d'une ville entièrement détruite.

Nous voici parvenus à 30 verstes au nord de Pétro-Alexandrof. Esquissons à grands traits le caractère de cette côte orientale du fleuve et notons les peuples qui y habitent.

La culture s'est développée entre le lit de l'Amou et le sable du Kizil-Koum sur une largeur de 2 kilomètres. C'est une bande de terre irriguée par les hariks ayant une longueur de 60 kilomètres environ. On y trouve les mêmes cultures que dans les oasis khiviennes que nous visiterons plus tard et installées en face sur la rive occidentale du fleuve.

Ces sédentaires sont des Uzbeks. On y trouve aussi des Persans et quelques Arabes. Ils vivent au milieu de leurs champs et habitent des demeures en pisé. Ce sont des agriculteurs. Leur costume est le même que celui des Khiviens que nous venons de décrire. Il y a trois villages, ou plutôt trois bazars, où sédentaires et nomades échangent leurs produits. Ce sont : Choura-Khan, Cheikh-Abas-Ali et Bii-Bazar. Les nomades sont les Turkmènes et les Kirghizes. Les Turkmènes, qui sont plutôt des demi-nomades, vivent à la limite des terres cultivées et des sables et abreuvent leurs animaux dans les marais et bas-fonds que l'Amou remplit annuellement.

Quant aux Kirghizes, ils errent dans le Kizil-Koum et ont des campemens d'hiver peu fixes (1).

(1) Ce territoire irrigué, parallèle à la rive orientale du fleuve, a été divisé administrativement en quatre cantons (volosts) ayant : Uzbeks, 22,472; Kirghizes, 2,943; Turkmènes, 9,968; Karakalpaks, 1,892; Persans, 848; Arabes, 493. Restent deux cantons (Minboulak et Tamdin), où la population kirghize domine. Quant aux Turkmènes, ils se disent de la race ata, se subdivisant en cinq sous-races : Omarata, Nourata,

Le lendemain matin, quittant Cheikh-Abas-Ali, nous nous dirigeâmes sur le Château-Rouge.

La route coupe les sables du Kizil-Koum, et, j'étais assez curieux de voir comment le djiguite (on nomme djiguite le cavalier montrant la route) se tirerait de sa tâche. Tout le monde a lu, dans quelque ouvrage, que ces indigènes se dirigent au milieu des déserts avec une sorte d'instinct, et qu'ils savent conduire les voyageurs à travers des lieux sauvages où un Européen ne saurait se diriger. Je devais être, je l'avoue, un peu désillusionné. Une heure de trot en quittant Cheikh-Abas-Ali et l'oasis touche à sa fin. Les champs cultivés s'espacent. Le paysage prend des tons jaunes. Déjà depuis longtemps, de la selle du cheval, on aperçoit les dunes de sable qui ferment l'horizon, et le vent sec et chaud dessèche la figure.

Voici le dernier harik que l'on coupe.

— Nous n'aurons point d'eau avant quatre *taches* (32 verstes), me dit le djiguite.

Chevaux et cavaliers boivent, puis l'on repart. Le sol est une couche d'argile sèche avec des traces de culture qui montrent que l'oasis se continuait jadis plus loin. Voici déjà quelques minces coulées de sable, et la route contourne les dunes pour s'avancer entre elles sur le sol argileux, moins fatigant pour les chevaux. Bientôt le sable envahira même ces bas-fonds.

— Eh, djiguite, où est la route?

Pour toute réponse, il m'indique de la main une masse grise de murs en ruines s'élevant au milieu des sables jaunes.

— Qu'est-ce? lui dis-je.

— C'est Touman-Kala (château de la tempête), me dit-il.

Et l'on pique droit sur ces ruines. Après les avoir atteintes, la route se dirige vers une autre ruine plus grande, dite Ellik-Kala (les cinquante châteaux), et ensuite sur une troisième ruine (1). Ce

Arabatchi, Golkeni. — U.-M. Avdakouchine : *Aperçu de la situation sanitaire de la division d'Amou-Daria de 1887 à 1891*; — du même : *Esquisse médicale et topographique de la citadelle de Pétro-Alexandrof, 1891*.

(1) Je laisse à de plus savans le soin de décrire en détail ces ruines, s'élevant dans la steppe. Qu'il me soit permis d'en donner ici un aperçu. Ce sont des ruines de villes fortifiées, les gros murs en briques sèches se dressent debout, quelques-uns même entièrement intacts; parfois on distingue la voûte de la porte d'entrée. Il y a une enceinte carrée ou elliptique contenant dans un angle un très haut amas de briques, comme l'emplacement d'une citadelle. Dans beaucoup de ruines, les plus complètes, on distingue trois hauteurs, trois niveaux ayant, dans la partie la plus basse, au ras du sol, une grande quantité de débris de briques cuites, de scories de fabrication du verre, puis une partie plus élevée ayant une superficie inférieure à la première, enfin une troisième partie, la plus haute de toutes, que l'on vient d'assimiler à la citadelle. Ce

n'est réellement pas la peine d'être Uzbeg pour se reconnaître sur une route si bien jalonnée.

Ces dunes de sable jaune, aux pentes douces du côté où souffle le vent, abruptes de l'autre, ont l'aspect d'une mer solidifiée. Aucune végétation, seulement quelques saxaouls ou quelques maigres arbustes dans les bas-fonds entre les dunes. Rien dans les tons du paysage immense qui vienne distraire l'esprit. Autour de vous, aucun bruit et ce calme du paysage désolé, cette tranquillité profonde, le mouvement régulier du pas du cheval, tout cela vous berce, vous calme la pensée. C'est une sensation étrange de paix, de tranquillité, de repos. Tantôt on marche entre deux hautes murailles de sable dans un air chaud et sec; tantôt la dune est basse et, du bas-fond que vous suivez, vous dominez la steppe, le grand panorama de sables jaunes et, à l'horizon vide, quelques tourbillons de sables se dessinent comme une fumée légère s'élevant de quelque demeure invisible; quelques pans de vieilles citadelles montrent leur masse grisâtre. Mais il est dans la steppe des jours terribles, c'est quand le vent, soulevant le sable mobile, fait un brouillard de sable, brouillard épais qui empêche le voyageur de distinguer la route. Heureusement la traversée du désert se fit par un beau temps. Bientôt le sable diminue de hauteur, des plaques d'argile reparaissent et c'est auprès d'une dune de sable plongeant son pied dans l'eau claire que se fit la halte du midi (1).

Encore quelques dizaines de verstes à parcourir avant l'étape du soir. On pique droit sur les monts Cheik-Khodjéili. Le sable devient de plus en plus rare, et d'immenses surfaces couvertes de ruines informes, de pans de murs en briques sèches, se succèdent presque sans interruption. L'indigène n'a gardé que le nom de ces ruines. Aucun n'a pu m'indiquer la date de leur création, ni donner aucune légende s'y rattachant. Nous rencontrons sur la route des tentes de Turkmènes faisant paître leurs troupeaux. Les ruines augmentent d'importance. Et dans un coin de cette plaine sur un des premiers contreforts des monts, est fièrement campé le château rouge, château de la légende et but de l'excursion. Le spectacle en vaut la peine. Un grand massif carré de maçonnerie en briques crues flanqué de tours aux angles et au milieu des murs. Dans une de ces tours du milieu, mais tout à fait en haut, la porte d'entrée,

qui est intéressant à constater, c'est l'analogie de ces ruines avec celles des oasis de Bokhara et de Samarcande. Espérons que la publication de travaux russes en cours aujourd'hui amènera la solution de bien des problèmes.

(1) L'eau n'est pas à une grande profondeur. Au moindre affaissement du sol, on voit tout de suite la verdure du tamaris apparaître.

avec un praticable étroit et accolé au mur. Le tout bien conservé et permettant de se rendre compte de la construction. Elle est imposante, cette masse fichée fièrement sur la plaine, la dominant avec ses tours aux lignes droites, sans appui entourant la base d'un lourd anneau et empâtant les lignes. Elle a quelque chose de svelte, d'élégant et de fier dans son énormité, et je restai longtemps rêvant de cavaliers farouches qui devaient jadis s'enfermer dans ce fort, dominer le pays, le tenir sous leur puissance, le terroriser. Je descendis de cheval et je montai lentement ce praticable que les cavaliers de jadis avaient monté. J'embrassai ce paysage désolé qu'ils avaient jadis contemplé riche et prospère et, rêvant de choses anciennes à demi perdues dans la nuit des temps, j'entrai par la porte et pénétrai sur une grande terrasse. Cette terrasse du vieux château inhabité dominant la plaine était faite pour un conte des *Mille et une nuits*, pour y rencontrer une fée, une péri, la réalisation d'un rêve. Hélas! rien ne m'arriva. Je ne vis même point le diable. Je marchais sur une surface unie, faite de briques crues avec, çà et là, quelque trou béant qui semblait pénétrer dans l'intérieur, j'y jetai un coup d'œil. Mais la nuit venait, il fallait arriver à l'aoul voisin; je descendis, je n'avais point trouvé de l'or, mais j'avais vécu un instant dans le rêve. J'arrivai content à l'aoul (1).

— Eh bien, djiguite, dis-je le soir, je n'ai point vu le diable.

— Ça ne porte point bonheur d'entrer en ce lieu, reprit-il. D'autres sont entrés qui sont morts dans l'année.

Et le vieux Kirghize hocha la tête, me conta des histoires de brigands qui ravageaient jadis la contrée.

Les seigneurs de Kizil-Kala étaient parmi les plus puissans. D'autres habitaient des forteresses sises dans les gorges des monts.

— Si tu veux prendre le trésor, me dit-il, tu me donneras un pourboire (*sildô*), et demain je dirigerai mes hommes pour faire la fouille.

Mais je ne sentis pas la soif de l'or m'étreindre, et, ayant fait étendre le feutre en dehors de la tente, je m'endormis sous la caresse du grand vent de la steppe, du grand vent sec plein d'odeurs sauvages.

Le lendemain matin, nous longeons les monts Cheikh-Khodjéili, au pied desquels nous avons campé. Ce sont des monts dénudés et la route coupe un sol granitique traversé de temps à autre par de larges filons de quartz blanc. Le sol est montueux, bossué, avec de profondes ravines creusées par les eaux de printemps.

(1) On nomme vulgairement aoul une réunion de quelques tentes.

On côtoie un ancien lit du fleuve qui se dirigeait jadis vers l'ouest, parallèlement aux collines. C'est l'époque des hautes eaux, et le fleuve semble avoir repris son ancien lit. C'est une nappe d'eau pouvant avoir de trois à cinq verstes de large, eau claire et limpide sur un fond de sable micacé.

A l'étape du midi, on s'arrête à la tombe du sultan Assaïz-Baba. Une grande mosquée renfermant le tombeau saint, un auvent assez frais où, couché sur le tapis, on boit le thé, et le gardien du tombeau, vieux mollah à la barbe blanche, me vante le sultan dont il garde les restes.

Cet Assaïz-Baba fut le grand justicier, le grand pacificateur du pays. Il vainquit les brigands qui, des gorges des monts, s'élançaient sur les oasis qu'ils pillaient. Ce fut lui qui vainquit les seigneurs du Château-Rouge, et, en souvenir du bien qu'il fit pendant sa vie, on lui éleva un mausolée qui est aujourd'hui un but de pèlerinage.

Au pied du mausolée est une source d'eau salée, et c'est jusqu'au lac, jusqu'à cette eau venant du fleuve par infiltration, que les hommes vont prendre l'eau pour faire le thé.

On continue la route marchant vers l'ouest, vers Kip'chak, où l'on doit trouver une barque sur l'Amou pour atteindre Tchimbai.

C'est un pays désolé. Pas d'arbres, à peine quelques tamaris ; un sol granitique. A l'horizon, au-delà de cette nappe d'eau que nous côtoyons, la verdure des oasis de Bii-Bazar se dessine sur le gris du ciel. Quel triste pays ! Au grand trot, donc ! Mais la contrée devient encore plus sauvage, on quitte le bord de cette nappe d'eau pour couper un contrefort des monts et ce ne sont partout que des schistes aux teintes noires ; plus un arbuste, rien que le roc dénudé. Enfin l'on atteint le sommet de cette chaîne de collines et l'on descend lentement par une pente douce vers une grande nappe d'eau. C'est toujours le fleuve, l'Amou qui s'est épandu de ce côté formant une sorte de grand lac, érodant un dernier repli des monts que nous côtoyons maintenant. Les eaux ont raviné ce repli des monts et l'on dirait de grands piliers de soutènement, une série de contreforts réunis par des géans pour étayer quelque travail titanique. La nuit vient, le soleil se couche devant nous dans un ciel rouge embrumé de vapeur. La route s'élève lentement sur ces monts érodés que nous venons de côtoyer. Enfin voici là-bas les arbres de l'oasis, qui se dessinent vaguement dans la nuit. Nous approchons. Les chiens aboient ; voici une tente au bord du fleuve. On y passe la nuit. Le lendemain, une barque conduit hommes et chevaux de l'autre côté du fleuve, à Kiptchak.

LES PHOSPHATES

DANS

L'AGRICULTURE FRANÇAISE

I.

C'est aujourd'hui un fait bien démontré que le phosphore est indispensable à la vie végétale et animale. Dans un milieu où il manque totalement, la vie est absente. Les régions où il est rare sont infertiles, l'homme et les animaux qui les habitent sont souffreteux et clairsemés. La richesse en phosphore produit les végétations luxuriantes, les populations riches et denses, les belles races animales.

C'est le sol qui est le réservoir du phosphore. C'est là que le prennent, sous la forme de phosphate, les végétaux qui se développent à sa surface. Si la terre végétale était toujours pourvue abondamment de phosphate, nous n'aurions pas à nous préoccuper de son emploi en agriculture. Mais il n'en est pas ainsi. Les phosphates sont disséminés dans le sol en minime proportion, et si nous exprimons leur quantité en acide phosphorique, nous en trouvons rarement plus de 1 à 2 millièmes, souvent beaucoup moins.

Pour ne considérer que la France, nous voyons de vastes régions où la terre ne renferme que de faibles traces d'acide phosphorique. Les sols dérivés des granits, des gneiss, des schistes, comprenant plus du cinquième du territoire national, sont dans ce cas. La Bretagne, le Limousin, tout le plateau central, auquel on ap-

plique l'expression pittoresque de *tête chauve* de la France, une partie des Vosges, manquent de phosphore. Aussi quelles maigres récoltes, quelle population chétive et misérable!

Introduisez le phosphore dans ces terres déshéritées, vous transformez celles-ci d'une manière complète, et cela dans l'espace de peu d'années. Là où de maigres récoltes de seigle ou de sarrasin donnaient à la population une nourriture grossière et insuffisante, on peut alors cultiver le blé, qui, en procurant une alimentation plus substantielle, augmente le bien-être; l'avoine, qui, vendue sur les marchés, apporte de l'aisance dans la ferme. Dans ces mêmes régions, les prairies qui ne donnaient que des herbes grossières, des joncs, des carex, constituant plutôt une mauvaise litière qu'un bon fourrage, sont modifiées par l'apport des phosphates, qui y font pousser les graminées tendres et aromatiques, les légumineuses savoureuses et nutritives. Les vastes landes de la Bretagne, où les phosphates font merveille, sont là pour attester l'efficacité de cette matière fertilisante, la rapidité de son action, la modification qu'elle peut faire subir à l'aspect et à la prospérité d'un pays.

Mais si les régions que l'absence de phosphore condamne à la stérilité couvrent de vastes surfaces, bien autrement étendues sont celles où il existe en quantité appréciable, mais cependant encore insuffisante. Là, l'agriculture, quoique plus prospère, est réduite à ces rendemens, dits moyens, qui ne paient que péniblement le travail du laboureur. L'intervention des phosphates dans ces terres de fertilité moyenne permet d'atteindre les récoltes abondantes, qui sont aujourd'hui la condition essentielle de la prospérité agricole. Demandez aux cultivateurs de la Brie et du Nord ce que seraient leurs récoltes de blé et de betteraves sucrières s'ils supprimaient l'emploi des phosphates.

Bien limités, au contraire, sont les sols privilégiés dont on peut dire qu'ils sont suffisamment pourvus de phosphore, au point que l'apport de ce principe fertilisant leur soit inutile. Des alluvions profondes, des terres d'origine volcanique sont souvent dans ce cas. Heureux ceux qui les cultivent! Ils subissent moins vivement les effets de la crise agricole.

La contenance du sol en phosphore est donc le facteur le plus important de la fertilité. Mais, à côté du phosphate, doivent se trouver les autres élémens fertilisants: l'azote, la potasse, la chaux. Ce n'est que dans les cas où tous ces élémens sont réunis en proportions convenables qu'un sol est doué de toute sa fertilité.

Nous savons aujourd'hui, grâce aux beaux travaux de M. de Gasparin et de M. E. Risler, quel est le rapport entre la teneur

d'un sol en phosphore et son aptitude à porter des récoltes. Nous pouvons, en nous servant de l'analyse chimique, si habilement mise à profit par ces savans éminens, déterminer avec exactitude la proportion d'acide phosphorique que renferme une terre, et déduire de cette donnée l'opportunité de l'emploi des engrais phosphatés. Ces notions sont aujourd'hui définitivement acquises, et la pratique agricole peut adopter, sans hésiter, ce mode d'investigation.

Les analyses des sols, comparées aux résultats culturaux, ont montré que les terres renfermant seulement 0,1 à 0,2 d'acide phosphorique pour 1,000 sont infertiles, et que l'apport des engrais phosphatés les transforme complètement; que celles qui en ont environ 0,5 doivent être regardées comme très pauvres et profitent largement des fumures phosphatées; que la proportion doit approcher de 1 pour 1,000 pour qu'une terre puisse être regardée comme moyennement riche; encore, si elle l'est assez pour les conditions de la culture ordinaire, généralement ne l'est-elle pas pour la culture intensive. Ce n'est qu'au-dessus de 1 pour 1,000 que le besoin de l'apport des fumures phosphatées se fait moins sentir. Au voisinage de 2 millièmes, d'ailleurs rarement atteint, on peut les regarder comme inutiles.

Donnons quelques exemples de l'influence des phosphates sur ces différens sols. Dans les landes de Bretagne, M. Rieffel a obtenu les résultats suivans : 1^{re} année, terre de lande écobuée, 766 kilogrammes de froment par hectare; 2^e année, terre de lande phosphatée, 1,950 kilogrammes. L'introduction du phosphate a plus que doublé le rendement du grain dès sa première application. Dans un autre essai, en opérant sur la terre de lande brute, le même agronome n'a pu obtenir aucune récolte; en y introduisant du phosphate, il a obtenu par hectare 25 hectolitres de seigle, 26 de sarrasin, 12 de blé. Ces terres, absolument improductives, ont donc été transformées, par le simple apport du phosphate, en véritables terres arables.

Si nous passons à des sols moins déshérités, nous pouvons tirer un exemple des essais faits par M. Vauchez dans le Bocage vendéen sur le chou-fourrage, qui est une des cultures les plus importantes de cette région. La terre non additionnée de phosphate a donné par hectare 25,700 kilogrammes de produit; additionnée de phosphate, elle en a donné 47,800, c'est-à-dire près du double. Pour la culture du blé, M. Garola a obtenu dans la Beauce, par l'emploi des superphosphates, un rendement à l'hectare de 35 quintaux métriques de blé, alors que la terre non additionnée de phosphate n'en donnait que 19,5. Même dans des terres relativement

riches, contenant 1 gramme à 1 gr. 5 d'acide phosphorique par kilogramme, MM. Corenwinder et Contamine ont encore observé des résultats sensibles par l'application de l'acide phosphorique et ont fait passer le rendement de 35,000 kilogrammes de betteraves à sucre à 42,000 kilogrammes par hectare.

Il serait facile de multiplier ces exemples ; ce que nous venons de dire suffit pour ne laisser aucun doute sur l'augmentation des récoltes qu'on peut obtenir par l'emploi des engrais phosphatés.

En parlant des rendemens élevés que l'acide phosphorique permet d'atteindre, nous n'entendons pas regarder cet élément fertilisant comme suffisant à lui seul pour les produire ; il faut, en outre, que les plantes trouvent les autres principes qui sont nécessaires à leur développement : l'azote, la potasse, la chaux, etc. Un équilibre doit exister entre ces différentes substances, et la prédominance de l'une devient inutile lorsque les autres font défaut. Donner par exemple au sol de fortes fumures phosphatées, alors que l'azote n'y existe pas en proportion suffisante, c'est le condamner à ne produire qu'une partie des effets qu'on serait en droit d'en attendre.

Le phosphate n'en reste pas moins l'élément fertilisant par excellence, en ce sens que c'est lui qui fait le plus souvent défaut. Pour l'azote, il existe en grande quantité dans les terres riches en matières organiques, telles que les terres de landes et de bruyères, les défriches de bois, celles de prairies naturelles et artificielles. Dans ces cas, une fumure phosphatée n'a pas besoin d'être accompagnée de fumure azotée. D'un autre côté, les légumineuses qui forment les prairies artificielles : luzerne, trèfle, sainfoin, ainsi que celles qui poussent dans les prairies naturelles : les vesces, la minette, les trèfles, le lotier, celles aussi qu'on cultive comme engrais vert : les lupins, les vesces, ont la faculté précieuse de soustraire à l'air et de faire entrer dans leur constitution l'azote libre qui forme la principale masse de l'atmosphère, et que les autres plantes ne sont pas susceptibles d'utiliser directement ; il y a donc, du fait de cette aptitude des légumineuses, un enrichissement continu d'azote qui se retrouve à un état assimilable dans le sol au moment du défrichement, ainsi que dans les fumiers, après avoir passé par le corps des animaux.

M. Berthelot a montré que le sol lui-même est capable, sous l'influence des organismes microscopiques qui y vivent, d'amener à un état utilisable cet azote aérien si inutile aussi longtemps qu'il n'est pas fixé.

L'azote qu'utilisent nos cultures provient donc en partie d'un apport incessant dû à des phénomènes naturels, et un sol qui

serait primitivement dépourvu de cet élément ou épuisé par la culture peut, du fait même d'une culture bien entendue des plantes qui le prennent dans l'atmosphère, et sans apport d'engrais azotés, s'enrichir suffisamment pour donner ensuite des récoltes satisfaisantes.

Rien de pareil ne se passe pour l'acide phosphorique; quand une terre en manque, aucun apport ne se fait, si ce n'est par l'intervention de l'homme qui doit aller prendre dans les gisements où les phosphates se sont concentrés, de quoi enrichir suffisamment la terre. De même, lorsqu'une terre a perdu, par une succession de cultures sans restitution suffisante, le phosphate qu'elle renfermait, c'est seulement par une fumure directe qu'il est possible d'y remédier.

Mais, d'un autre côté, si nous pouvons compter sur un apport permanent d'azote, nous devons aussi nous préoccuper de la déperdition de cet élément, qui ne reste pas acquis au sol dans lequel il a été introduit, mais qui s'en va en grande quantité sous forme de nitrate dans les eaux de drainage. L'azote est donc un élément beaucoup plus mobile que l'acide phosphorique; il circule incessamment, des phénomènes naturels l'apportent d'un côté, l'emènent de l'autre, les plantes cultivées devant le saisir en quelque sorte au passage pendant cette circulation.

L'acide phosphorique, au contraire, une fois acquis au sol, s'y trouve immobilisé, et n'est enlevé que du fait des cultures, c'est-à-dire à mesure de son utilisation; il attend que les racines des plantes viennent le chercher, sans se trouver entraîné par les eaux qui traversent le sol. Si l'azote possédait cette fixité, on n'aurait guère à se préoccuper de sa restitution par les fumures, car les quantités introduites dans un domaine, surtout par la culture des légumineuses, dans un assolement bien conduit, sont considérables. Mais la forme soluble qu'il prend dans le sol sous l'influence des micro-organismes qui le transforment en nitrate, le prédispose à être enlevé par les eaux de pluie traversant le sol et s'écoulant suivant les pentes naturelles du sous-sol pour former les cours d'eau. La perte que subissent de ce chef les terres cultivées, dans lesquelles la nitrification des matières azotées est active, est un phénomène des plus préjudiciables à l'agriculteur, qui est forcé alors de restituer sous la forme de fumier, de nitrate de soude, de sulfate d'ammoniaque, cet azote qui lui est enlevé incessamment.

C'est pendant les pluies de l'automne et de l'hiver, après que les chaleurs de l'été ont provoqué une nitrification abondante, que ces pertes d'azote sont les plus fortes; aussi s'est-on préoccupé de les éviter par des cultures dérochées venant absorber, au moins en

partie, ce qui, à la fin de l'été, reste disponible et serait infailliblement perdu dans le cours de l'hiver. M. Dehérain, auquel on doit d'intéressantes études sur cette question, a montré qu'on pourrait ainsi utiliser une partie notable de cet élément précieux avant son élimination par les pluies.

Le manque de fixité de l'azote nous oblige donc à nous adresser à des engrais contenant cet élément, pour entretenir et augmenter la fertilité du sol, et, sauf les cas de richesse exceptionnelle en humus, que nous avons cités plus haut, les engrais azotés doivent se joindre aux engrais phosphatés.

A l'appui de cette thèse, il convient de citer quelques expériences culturales ; nous les empruntons à MM. Lawes et Gilbert, les célèbres expérimentateurs anglais qui ont cultivé, pendant quarante-deux années consécutives, du blé sur une même terre. Les rendemens moyens pendant cette longue période ont été les suivans, par surface d'un hectare : sans engrais, 12 hect. 5 ; avec phosphate, 14,6 ; avec phosphate et azote, 23,6. Pour l'orge, cultivée pendant vingt années sur le même sol, ces savans ont obtenu : sans engrais, 17 hect. 9 ; avec phosphate, 22,9 ; avec phosphate et azote, 42,2.

On voit donc que l'acide phosphorique ne produit tous ses effets que lorsqu'il est associé à l'azote.

La présence des autres matières fertilisantes, telles que la potasse et la chaux, est également indispensable ; mais il y a beaucoup moins à se préoccuper de ces deux substances, la potasse existant en quantité notable dans presque toutes les terres du territoire de la France, et ne devant être donnée comme fumure que dans certaines conditions de sol et de culture.

Pour la chaux, elle est abondante dans la plupart des terres, et c'est exceptionnellement qu'elle est en proportion trop minime pour les exigences des plantes.

II.

Ces données générales étant exposées, examinons les divers produits phosphatés que la nature et l'industrie mettent à notre disposition et les conditions pratiques dans lesquelles nous pourrions les appliquer aux diverses cultures, pour en obtenir des résultats avantageux.

La nature nous offre les phosphates sous forme de gisemens dans différens étages géologiques. Ce sont tantôt des rognons ou des nodules, tantôt des filons ou des concrétions rocheuses, tantôt des sables ou de la craie.

Ces gisemens sont disséminés dans presque toute la France ; on en trouve dans un grand nombre de départemens. Quelques-uns font l'objet d'exploitations importantes qui alimentent les marchés ; d'autres, de plus faible étendue, servent à l'agriculture locale. Il en est qui ne sont pas encore exploités.

Les phosphates retirés de ces gisemens sont amenés à l'état de poudre fine et constituent alors ce qu'on appelle les phosphates naturels. Lorsqu'on les traite par un acide, leur élément fertilisant est solubilisé et acquiert une plus grande aptitude à favoriser la végétation ; les phosphates ayant subi ce traitement chimique portent les noms de superphosphates et de phosphates précipités.

En outre, l'industrie des aciers a récemment mis à la disposition de l'agriculture des résidus provenant de l'extraction du phosphore des fontes, qui en contiennent souvent de grandes quantités, et dont il est nécessaire de les débarrasser ; ce sont les scories phosphatées ou phosphates métallurgiques.

Enfin les os des animaux, qui sont constitués en majeure partie par du phosphate de chaux, fournissent un appoint notable de phosphates d'os qu'on emploie soit en nature, simplement pulvérisés, soit après les avoir soumis à diverses préparations.

Examinons les uns après les autres les engrais phosphatés que le commerce met abondamment à la disposition de nos cultures.

Sous la forme de nodules ou de coprolithes, on rencontre le phosphate de chaux dans les grès verts et dans la gaize, à la limite du terrain crétacé et du terrain jurassique, dans l'étage albien ; ils forment une zone partant des Ardennes pour aboutir à la basse Normandie, décrivant un grand arc de cercle qui passe à travers la Meuse, l'Aube, l'Yonne, le Cher, l'Indre, la Vienne, l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire, la Sarthe et le Calvados ; mais ce n'est qu'en certains points que les gisemens sont susceptibles d'être exploités.

Les départemens de la Meuse et des Ardennes constituent le centre le plus actif d'extraction. Le Pas-de-Calais, la Marne, le Cher, l'Yonne, en fournissent également des quantités importantes. La proportion d'acide phosphorique que renferment ces produits est généralement comprise entre 18 et 20 pour 100.

Des concrétions analogues se trouvent, formant des gisemens puissans, dans le lias de la Côte-d'Or (Auxois), des Vosges et de la Haute-Saône.

Pendant longtemps ce sont les nodules ou coprolithes qui ont alimenté les marchés, surtout celui de la Bretagne, et qui ont en outre fourni à l'industrie la matière première des superphosphates. A l'heure actuelle l'activité de leur exploitation s'est quelque peu

ralentie, car la découverte récente des phosphates arénacés a attiré vers ces derniers produits, d'une richesse plus grande et d'une extraction plus facile, l'attention des industriels et des spéculateurs. Ce n'est là cependant, pensons-nous, qu'un mouvement de courte durée; les gisemens des phosphates arénacés n'ont pas l'importance de ceux des grès verts, de la gaize et du lias, qui sont les grands réservoirs de l'acide phosphorique et dont l'exploitation redeviendra tôt ou tard plus active, pour fournir aux besoins de l'agriculture, qui consomme d'année en année de plus grandes quantités de cette substance fertilisante.

On rencontre encore les phosphates naturels sous la forme de phosphorites, consistant en masses mamelonnées de couches concentriques et qui font l'objet d'exploitations importantes dans les départemens du Tarn-et-Garonne, du Lot, de l'Aveyron, du Gard; elles sont de richesse variable, atteignant parfois la proportion élevée de 35 pour 100 d'acide phosphorique; elles sont alors de préférence employées pour la production des superphosphates; les minerais qu'on emploie à l'état naturel ne contiennent ordinairement que 15 à 20 pour 100 d'acide phosphorique.

L'exploitation des phosphates du Gard a été menée très activement à Lirac et à Tavel (étage néocomien); ces gisemens, à minerais riches, sont bien placés pour alimenter l'agriculture du Midi; quant aux carrières du Lot (étage oolithique) qui fournissaient à tout le sud-ouest de la France et à l'Angleterre, leur prospérité a décliné, par suite de l'épuisement des minerais riches autant que par suite de la concurrence des phosphates arénacés. Il n'en est pas moins vrai que tous les gîtes que nous venons de citer renferment encore d'énormes quantités d'acide phosphorique qui ne disparaîtront pas et qu'on saura extraire du sol, lorsque les besoins de l'agriculture l'exigeront.

En ce moment, l'activité des *phosphatiers* s'est surtout portée sur les gisemens des craies et sables arénacés récemment découverts dans les départemens du nord de la France.

En raison de l'importance de ces derniers gisemens, de l'étendue qu'ils occupent, de l'influence qu'ils ont eue sur le marché des phosphates, et enfin de la date récente de leur exploitation, nous les examinerons avec plus de détails.

Les sables et craies phosphatés sont situés dans l'étage sénien du terrain crétacé et groupés en des points très rapprochés dans les départemens de la Somme, de l'Oise, du Pas-de-Calais, du Nord; ils sont désignés sous le nom général de phosphates de la Somme. Les gisemens sont formés principalement par une sorte de craie ne contenant que des quantités assez faibles d'acide phos-

phorique, 6 à 15 pour 100 environ ; le reste est constitué par du calcaire inerte. En certains endroits, cette craie a subi, sous l'influence des eaux d'infiltration, un véritable lavage qui en a éliminé la plus grande partie du calcaire et a ainsi produit une concentration du phosphate, qu'on trouve alors sous forme de petits grains, constituant ce qu'on appelle le sable phosphaté ou le phosphate arénacé.

Dans les environs de Doullens se trouvent les plus riches exploitations de sables phosphatés ; ce sont celles de Beauval, de Beauquesne, de Terramesnil, de Puchevillers, etc. Le gisement se continue dans le Pas-de-Calais où il est exploité, notamment à Orville. Dans ces localités, le sable phosphaté se rencontre sous une couche d'argile à silex et peut être exploité à ciel ouvert. Dans d'autres localités, telles que Hallencourt et Breteuil (Oise), le sable phosphaté est moins abondant et la craie phosphatée domine.

Les géologues ne sont pas tous d'accord sur l'origine organique ou minérale de ces gisements ; mais l'examen microscopique qu'ont fait de ces produits M. S. Meunier et M. Olry a montré que les grains phosphatés affectent souvent la forme cristalline. Cette observation a une grande importance au point de vue de l'emploi direct des produits, car la cristallisation y détermine une dureté qui les rend plus réfractaires à l'action des racines des plantes et diminue ainsi leur efficacité. Aussi n'est-ce qu'après leur transformation en superphosphates que les agriculteurs les utilisent.

Les phosphates arénacés sont activement exploités ; déposés à flanc des coteaux dans des sortes de poches, recouverts d'une simple couche d'argile, ils n'exigent que peu de frais d'extraction ; ils ont en outre une grande richesse (jusqu'à 42 pour 100 d'acide phosphorique) qui les fait rechercher pour la fabrication des superphosphates. Les propriétaires qui trouvent dans leurs terres des poches à sable phosphaté réalisent des bénéfices parfois énormes.

Mais ces poches de sable phosphaté proprement dit sont peu fréquentes et s'épuisent assez rapidement. C'est la craie qui constitue le véritable gisement d'acide phosphorique de l'étage sénonien. On la trouve sur d'immenses étendues avec une faible teneur en acide phosphorique (6 à 12 ou rarement jusqu'à 15 pour 100). Aussi les craies, renfermant de grandes quantités de matières inertes, sont-elles peu recherchées ; leur valeur vénale est extrêmement minime. Elles ne se prêtent ni à l'emploi direct, ni à la transformation en phosphates acides. C'est seulement si l'on parvenait à réaliser économiquement la concentration de l'acide phosphorique, pour rapprocher leur composition de celle des phosphates arénacés, qu'on pourrait faire entrer dans la circulation végétale et

animale des quantités énormes d'acide phosphorique qui restent actuellement à l'état inerte. De grands efforts tentés dans cette voie seront peut-être un jour couronnés de succès.

L'action des phosphates naturels sur la végétation est généralement minime; la pulvérisation qu'on leur fait subir ne les amène pas à l'état de poudre assez impalpable pour que les racines et les agents dissolvans du sol puissent agir sur eux avec une grande efficacité. Aussi, sous cette forme, donnent-ils en général des résultats peu accentués, et nous n'hésiterions pas à leur préférer, dans la plupart des cas, les superphosphates, si leur prix minime n'engageait pas à les faire entrer dans la pratique agricole. Car, s'il est très important pour l'agriculteur de fournir à la terre de l'acide phosphorique sous la forme la plus assimilable, il doit s'attacher aussi à le donner sous la forme la moins coûteuse.

Nous devons envisager le cas où, en tenant compte de cette double exigence, nous avons intérêt à employer les phosphates naturels. Il est reconnu que les matières organiques ont sur les phosphates une action dissolvante. Chaque fois qu'on les met en présence de ces matières, on peut donc compter sur leur efficacité; c'est dans les terres acides, tourbes, landes, terres de bruyères et de forêts, défrichemens de prairies, que nous voyons leur action se manifester énergiquement. Là, les débris des végétations antérieures, formant un terreau acide, agissent sur les phosphates naturels, les assimilent et les offrent ensuite à un état accessible aux racines des plantes.

On ne doit donc pas craindre d'employer les phosphates naturels, chaque fois qu'on se trouve en présence de terres comme celles dont nous venons de parler, et on peut les appliquer à haute dose, par la double considération de leur prix d'achat minime et de leur fixité dans le sol, cette dernière propriété permettant à une longue suite de récoltes de vivre sur une forte fumure phosphatée donnée au début de l'exploitation. Il n'est point exagéré de répandre pour chaque hectare 1,000 et même 2,000 kilogrammes de ces phosphates, qu'on enterre par un labour avant les semailles. Le prix de ces produits, réduits en poudre, varie de 3 à 4 francs les 100 kilogrammes, sur les lieux de production. L'unité, ou pour mieux dire le kilogramme d'acide phosphorique, revient ainsi à environ 0 fr. 15 à 0 fr. 20; les frais de transport à pied d'œuvre viennent en augmentation de ce prix.

Quoi qu'il en soit, le phosphatage à haute dose ne coûte guère plus de 40 à 50 francs par hectare pour une quantité de 1,000 kilogrammes, 80 à 100 francs pour une quantité de 2,000 kilogrammes. Pendant plusieurs années, la terre se trouve suffisam-

ment pourvue d'acide phosphorique, qui devient graduellement assimilable, et l'on n'a pas besoin de penser de longtemps à recourir à un nouvel apport de phosphate.

Dans ces sols riches en matières organiques, il faut donc toujours appliquer les phosphates naturels, qui sont à bon marché; la matière humique du sol se charge elle-même de leur transformation en produits utilisables. Si l'on voulait y introduire la même quantité d'acide phosphorique, sous la forme de superphosphates ou de phosphates précipités, on aurait à faire une dépense trois ou quatre fois plus grande et qui ne serait pas compensée par des résultats supérieurs.

Dans la généralité des autres terres, c'est-à-dire dans les terres de culture ordinaire, l'application directe des phosphates naturels au sol n'a qu'une influence minime sur l'augmentation des récoltes. Les céréales, les pommes de terre, les betteraves, la vigne, ne paraissent pas susceptibles d'emprunter aux phosphates naturels de grandes quantités d'acide phosphorique; ce n'est qu'à la longue et graduellement que ce dernier arrive à être absorbé par les racines.

Il faudrait cependant se garder de renoncer pour ces terres, qui forment la plus grande étendue de nos terres arables, à l'emploi des phosphates naturels qui sont si abondants et d'un prix si minime. On peut les solubiliser, pour ainsi dire sans frais, en mettant à profit leur aptitude à se combiner aux matières organiques, aptitude dont nous avons parlé plus haut. A cet effet, on les introduit dans les fumiers. Après quelques mois, une notable quantité d'acide phosphorique est déjà passée en combinaison et peut dès lors être regardée comme ayant une valeur réelle pour l'alimentation des plantes. Le moyen le plus simple d'introduire ces phosphates dans le fumier, c'est d'en jeter tous les jours à l'étable sous les pieds des animaux, 2 à 3 kilogrammes par cheval, vache ou bœuf, 500 grammes par mouton. Par le piétinement des animaux, le phosphate est incorporé à la litière et se retrouve alors disséminé dans la masse du fumier, où le contact prolongé de la matière humique en opère la solubilisation.

Cette pratique est recommandable au plus haut degré, elle n'entraîne pas de frais de main-d'œuvre; un sac de phosphate est placé dans l'étable; tous les jours, à l'aide d'une mesure, ceux qui ont soin des animaux répandent sur la litière la quantité voulue. C'est une opération qui ne demande que quelques minutes, même pour une étable bien garnie. On peut donc regarder les frais de main-d'œuvre comme absolument insignifiants.

Il est également à conseiller de faire entrer les phosphates na-

turels dans la confection des composts ; ceux-ci, formés de feuilles mortes, de tourbes, sciures de bois, de vases et curures d'étangs, de marcs de raisin et de pommes, de débris végétaux divers, et même de déchets animaux, contiennent souvent d'assez grandes quantités de matières organiques pour amener une solubilisation tout au moins partielle de l'acide phosphorique. C'est à mesure qu'on établit le compost qu'il faut y introduire le phosphate, par couches successives et alternantes avec les autres matières, en le rapprochant autant que possible des débris végétaux. La quantité à employer est d'environ 40 à 50 kilogrammes par mètre cube de compost. De nombreux essais faits par les agronomes les plus compétents ont montré l'efficacité de ce procédé. Depuis longtemps déjà M. de Molon, ainsi que M. E. Risler, ont appelé l'attention sur l'intérêt que présente, pour l'emploi ultérieur, la réaction des matières organiques sur les phosphates. Cette transformation au sein des fumiers et des composts a ainsi triplé ou quadruplé la valeur agricole d'une notable quantité de phosphate naturel.

Nous voyons donc que, malgré leur cohésion qui limite leur efficacité, l'agriculture doit donner une large place aux phosphates naturels ; ce sont surtout les exploitations voisines des gisemens qui sont appelées à bénéficier de l'application de ces procédés ; n'ayant que peu de frais de transport à payer, elles ont, au minimum du prix, cette matière fertilisante que peu d'efforts leur permettent ensuite de mettre en œuvre.

Il semblerait que des notions aussi simples eussent dû pénétrer depuis longtemps dans l'esprit des masses agricoles ; il n'en est rien cependant, et cette pratique si recommandable n'est encore que rarement appliquée, même au voisinage des gisemens où souvent la valeur vénale de ces produits est nulle ; c'est le cas des craies phosphatées si abondantes dans l'Oise, dans la Somme, qu'on néglige, pour n'extraire que les sables phosphatés, qui sont beaucoup plus riches.

III.

Le degré d'utilisation directe des phosphates est très variable : certains d'entre eux, même dans les sols les plus propres à leur action, n'ont que peu d'efficacité ; ce sont les phosphates ayant une texture cristalline, comme les apatites et les phosphates arénacés, ou fortement agrégés, comme les phosphorites du Lot. La pulvérisation la plus fine ne change pas leur nature ; les particules gardent leur dureté et leur résistance à l'action dissolvante des racines et des agens du sol. Une catégorie considérable de produits riches

en acide phosphorique resterait donc sans valeur agricole, si un traitement chimique ne venait opérer une transformation qui les rend aptes à l'assimilation par les récoltes.

Souvent même les phosphates naturels les plus tendres, dont l'action est si manifeste dans les terres acides, ne produisent pas dans d'autres sols, comme ceux de la Brie, de la Beauce, tous les résultats que l'on serait en droit d'en attendre. Même si leur effet était satisfaisant pour les besoins des cultures à faible rendement, qui ne peuvent supporter les dépenses élevées, il ne le serait plus pour les besoins de la culture intensive, qui cherche à produire vite et beaucoup, à faire circuler les capitaux, à tirer d'une surface donnée les plus fortes récoltes.

Ces considérations ont amené à chercher des procédés permettant de tirer parti des phosphates qui ne sont pas assimilables ou qui ne le sont pas assez, et de porter au maximum d'utilisation l'acide phosphorique des produits naturels.

Partant de ce principe que les matières fertilisantes sont d'autant plus efficaces qu'elles sont données au sol sous une forme plus soluble, on a été conduit à appliquer aux phosphates naturels des traitemens chimiques modifiant la nature et la composition des matières premières.

De là est née l'industrie des superphosphates, dont Liebig, en 1840, a donné l'idée, dont M. Lawes, en 1842, a été le promoteur, et qui a pris dans ces dernières années une grande extension. Cette industrie a fait faire le progrès le plus considérable dans la voie de l'application des données scientifiques à l'agriculture, et elle a permis à la culture moderne d'obtenir, sur une même surface, des quantités doubles et triples des récoltes qu'elle produisait autrefois.

La solubilisation de l'acide phosphorique s'obtient facilement en traitant les minerais pulvérisés par de l'acide sulfurique, qui amène le phosphate tribasique insoluble à l'état de phosphate monobasique soluble.

Nous n'insistons pas sur la théorie, non plus que sur la pratique de cette fabrication, arrivée à un très haut degré de perfection. Les produits qu'elle fournit à l'agriculture sont très divers, aussi divers que les matières premières mises en usage; ils se classent par ordre de richesse; le taux d'acide phosphorique soluble à l'eau et au citrate d'ammoniaque, qui règle leurs prix de vente, descend quelquefois au-dessous de 10 pour 100 et atteint, dans des produits exceptionnels (superphosphates enrichis), le taux de 30 à 35 pour 100; mais c'est ordinairement entre 10-12, 12-14, 14-16 pour 100 que sont compris les superphosphates formant les

principaux types commerciaux. Le kilogramme d'acide phosphorique soluble se paie ordinairement de 0 fr. 50 à 0 fr. 60, c'est-à-dire 3 ou 4 fois plus cher que pour les phosphates naturels.

L'action des superphosphates n'est plus à démontrer ; la grande culture les a adoptés ; la petite culture elle-même, si réfractaire cependant aux innovations, commence à s'adresser à eux.

Si nous voyons aujourd'hui les magnifiques récoltes de blé que nous donnent la Brie, la Beauce et les départemens du Nord de la France, les rendemens élevés de la betterave sucrière, qui forme la principale richesse d'un grand nombre de départemens, nous ne pouvons assez admirer l'influence qu'a exercée l'introduction des superphosphates dans ces cultures.

C'est une règle qu'il faut admettre aujourd'hui que, chaque fois qu'on veut augmenter considérablement les rendemens des récoltes, c'est au superphosphate qu'il faut s'adresser. Se trouvant soit à l'état soluble, soit à un état de division moléculaire infinitésimale, l'acide phosphorique peut être immédiatement absorbé par les racines qui entrent en contact avec lui. Aussi agit-il sans retard, dès le moment même de son introduction dans le sol. On sait, en effet, qu'on peut l'appliquer au moment des semailles et même en couverture, au premier printemps, sur les céréales. Il n'a pas besoin d'être enfoui à l'avance et de subir une transformation préalable au sein de la terre. Sa place est marquée dans tous les sols, sauf dans les sols acides, dont nous avons parlé plus haut, et où les phosphates naturels s'appliquent plus judicieusement et donnent, à moins de frais, d'excellens résultats.

S'agit-il de la culture du blé ? On emploiera 300 à 500 kilogrammes de superphosphate, de manière à introduire dans le sol 50 à 60 kilogrammes d'acide phosphorique solubilisé. Les blés n'en seront pas seulement plus riches en grain, mais aussi ils résisteront mieux à la verse et à la rouille et auront une maturité plus hâtive.

Il y a dans ces quantités de quoi fournir à une récolte aussi abondante qu'on peut le désirer. Ce qui n'en est pas utilisé n'est pas pour cela perdu ; la récolte suivante trouvera dans le sol l'excédant de cette fumure. Si l'on fait suivre le blé d'une culture moins exigeante, comme l'avoine par exemple, on peut alors se dispenser de donner à cette dernière une nouvelle quantité de phosphate.

A cette quantité d'acide phosphorique, appliquée de préférence au moment du labour d'automne, il conviendra de joindre 100 à 200 kilogrammes de nitrate de soude, moins dans le cas de terres ayant déjà une certaine richesse acquise en azote, plus dans le cas où le sol n'en renferme originairement que de petites quantités.

Le nitrate de soude doit être donné en couverture au premier printemps; si on l'appliquait dès l'automne, il serait en grande partie enlevé par les eaux de pluie et ne produirait qu'un effet médiocre.

S'il n'y a aucun inconvénient à employer des doses exagérées de phosphate, dont l'excès n'a jamais d'action nuisible sur les plantes et qui n'est pas sujet à des déperditions, il n'en est pas de même du nitrate de soude. Si l'on donnait celui-ci en quantité exagérée, il aurait des inconvénients pour la végétation, en l'activant d'une façon démesurée. Pour les céréales, en général, et pour le blé, en particulier, l'excès de nitrate peut avoir pour effet de pousser à un développement foliacé excessif, qui provoque la verse, retarde la maturation, favorise l'envahissement de la rouille et augmente la proportion de paille au détriment du grain.

L'acide phosphorique corrige dans une large mesure les inconvénients inhérents au nitrate de soude; il faut donc qu'il y ait toujours un certain rapport entre ces deux substances, et si l'on veut pousser à une production très intensive par l'emploi de fortes quantités d'engrais azotés (nitrate de soude, sulfate d'ammoniaque, engrais organiques), il faut en même temps élever la dose de superphosphate.

A la place du nitrate de soude, on peut employer le sulfate d'ammoniaque, mais celui-ci étant plus riche en azote, il suffit d'en mettre des quantités moindres; on peut remplacer 100 kilogrammes de nitrate de soude par 75 kilogrammes de sulfate d'ammoniaque. Ce dernier produit a moins d'inconvénients au point de vue de la verse et du développement excessif de la paille; il donne un grain plus dense et peut donc être substitué avantageusement au nitrate de soude.

Pour la betterave à sucre et la betterave fourragère, la pomme de terre et, en général, pour les plantes à racines et à tubercules, de fortes applications de superphosphates sont à recommander. 400 et jusqu'à 700 kilogrammes à l'hectare ont été appliqués, lorsqu'on a voulu obtenir les rendemens les plus élevés auxquels on puisse prétendre. Il faut que les engrais azotés soient également en proportion suffisante; mais si, pour les racines destinées à l'alimentation, on peut forcer la dose de nitrate ou de sulfate d'ammoniaque (300 à 400 kilogrammes de nitrate de soude) et accroître ainsi les rendemens, ce n'est qu'avec une certaine réserve qu'il faut les appliquer à la betterave à sucre (150 à 250 kilogrammes). Cette dernière, en effet, tout en donnant de plus fortes récoltes, deviendrait plus aqueuse, c'est-à-dire moins riche en sucre, et n'aurait plus les qualités de la betterave industrielle, qu'on doit

obtenir avec une richesse saccharine aussi grande que possible, tant à cause du mode de perception de l'impôt que des procédés de fabrication. En outre, un excès d'engrais azoté introduirait dans la betterave elle-même de fortes quantités de nitrate qui entrave la cristallisation du sucre.

Pour la production intensive des racines et des tubercules, et particulièrement de la pomme de terre, il y a souvent intérêt à ajouter à ces engrais des sels de potasse (chlorure ou sulfate) dans la proportion de 100 à 200 kilogrammes par hectare.

Le superphosphate, les sels de potasse et le nitrate, mélangés au moment de l'emploi, peuvent être mis en terre, au labour précédant la semaille, c'est-à-dire au printemps.

Sur les prairies naturelles et artificielles, les superphosphates mis en couverture à la dose de 200 à 400 kilogrammes par hectare donnent un résultat dont l'effet ne tarde pas à se faire sentir. Les légumineuses surtout, qu'on a un si grand intérêt à développer de préférence aux autres plantes fourragères, sont considérablement favorisées par l'application de cet engrais.

Il est tout à fait inutile de donner aux légumineuses des engrais azotés, puisque ces plantes absorbent l'azote aérien; mais les sels de potasse, et principalement le sulfate, appliqués à dose assez élevée (200 à 300 kilog. à l'hectare), produisent généralement d'excellents effets. L'emploi du plâtre est également à recommander. Les prairies naturelles, qui sont constituées en majeure partie par des graminées non susceptibles de prendre l'azote aérien, profitent largement quand on leur applique, en outre, du nitrate de soude à la dose de 150 à 200 kilogrammes; elles acquièrent alors une végétation beaucoup plus intense si une sécheresse trop grande ne vient pas entraver l'action de ces engrais. Toutefois l'emploi des engrais azotés sur les prairies naturelles ne doit pas être une pratique courante, car ces engrais d'un prix élevé ne sont pas toujours payés par le surcroît de foin produit; d'un autre côté, les sols de prairies qui occupent les bas-fonds sont le plus souvent assez riches en azote, et peuvent alors se contenter d'une simple application de phosphate.

D'ailleurs, pour les prairies naturelles et artificielles, on obtient également de très beaux résultats avec les scories phosphatées, dont le prix est d'environ moitié moins élevé que celui des superphosphates. Quant à la vigne, à laquelle, dans ses nouvelles conditions d'existence, on est obligé de demander des rendemens plus élevés, elle se trouve bien de l'application des superphosphates. Mais il faudrait se garder de les employer seuls; pour qu'ils puissent produire tout leur effet, les engrais azotés doivent y être

associés. Le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque appliqués en quantité limitée, ainsi que les sels de potasse, sont des adjuvans qu'on aurait tort de négliger.

Il faut surtout développer le système foliacé chargé d'élaborer la matière sucrée qui s'accumule ensuite dans le raisin et se transforme en alcool par la fermentation du moût. Or les feuilles ont besoin non-seulement de quantités notables de phosphate, mais encore d'azote et de potasse. Quand il s'agit de vignes françaises, même de celles qui sont atteintes par le phylloxéra, on peut dans bien des cas maintenir la végétation et la production à l'aide de fumures énergiques. S'agit-il de vignes américaines employées comme porte-greffes ou comme producteurs directs, on sait que les élémens fertilisans doivent leur être donnés abondamment pour que leur vigueur se maintienne.

Dans ces derniers temps, on a préconisé l'emploi de formules d'engrais dont l'azote était exclu. La vigne n'étant point susceptible de prendre l'azote dans l'atmosphère et en ayant besoin pour le développement de ses organes essentiels, nous ne saurions donner notre approbation à ces formules, et nous conseillons d'appliquer toujours à cette culture des engrais azotés, en même temps que les phosphates et la potasse.

Les proportions à employer varient beaucoup suivant la nature du sol, l'état du vignoble, le climat; on ne peut donc pas donner une formule générale. Mais on peut admettre que des proportions de superphosphate de 200 à 400 kilogrammes par hectare, avec 150 à 300 kilogrammes de nitrate de soude et 100 à 200 kilogrammes de chlorure de potassium ou de sulfate de potasse, sont les limites entre lesquelles on doit se mouvoir, suivant les circonstances. Ici encore le sulfate d'ammoniaque peut remplacer le nitrate de soude; souvent on s'adresse avec avantage à des engrais organiques, tels que viande ou sang desséchés, tourteaux de graines oléagineuses, etc., dont l'action est moins rapide, mais plus durable.

On a beaucoup préconisé l'application à la vigne de fortes quantités de plâtre; il est difficile d'expliquer l'effet que peut avoir cette matière, mais des résultats très remarquables au point de vue du rendement paraissent avoir été obtenus par son emploi à haute dose (2 à 4,000 kilog. à l'hectare), surtout quand on l'a associée à des engrais azotés. Les superphosphates contiennent d'ailleurs eux-mêmes de notables quantités de plâtre.

Il va sans dire qu'à côté de tous les engrais dont nous venons de parler, et qui sont ce qu'on appelle des engrais commerciaux, une large place doit être donnée au fumier de ferme, qui reste la

base d'une agriculture bien conduite, et qui a le grand avantage d'apporter, outre les principes fertilisants qu'il renferme, acide phosphorique, azote, potasse, cette forte proportion d'humus qui a une action si heureuse sur l'ameublissement du sol, sur sa fraîcheur, sur ses aptitudes à la production des récoltes.

La transformation en superphosphate n'est pas la seule méthode qu'on emploie pour amener à un plus grand degré de division les divers engrais phosphatés. On fabrique encore des phosphates précipités, notamment dans l'industrie qui extrait la gélatine des os. Ces derniers contiennent beaucoup d'acide phosphorique, qu'on dissout par un acide et qu'on précipite ensuite par la chaux. Dans cette opération on obtient de nouveau un phosphate insoluble, mais dans un état de division moléculaire tel qu'il se présente aux racines des plantes sous une forme très assimilable.

Ce phosphate, qui est bibasique, contient ordinairement de 36 à 40 pour 100 d'acide phosphorique; c'est donc un des produits les plus riches qu'offre le commerce des engrais. Au point de vue agricole, il se rapproche du superphosphate, par la facilité avec laquelle il est absorbé. Aussi peut-il être employé dans les mêmes conditions que ce dernier.

IV.

Nous arrivons maintenant aux phosphates métallurgiques ou scories phosphatées, qui constituent un sous-produit de la fabrication des aciers et proviennent du traitement des fontes riches en phosphore, incapables de fournir de bons aciers, par un fondant calcaire. Celui-ci absorbe le phosphore oxydé par un courant d'air pendant la fusion de la fonte; il se produit un laitier, qui autrefois était de nulle valeur, et qui aujourd'hui figure au nombre des engrais les plus estimés.

Ces scories n'ont fait leur apparition sur les marchés que depuis quelques années, et déjà elles tiennent une large place dans l'emploi agricole.

On les trouve sous la forme d'une poudre plus ou moins fine, d'une grande densité. L'acide phosphorique qu'elles renferment varie entre 12 et 20 pour 100. Acceptées d'abord avec hésitation, elles n'ont pas tardé à faire leurs preuves, et aujourd'hui elles sont regardées avec raison comme d'une efficacité notablement supérieure à celle des phosphates naturels, inférieure cependant à celle des superphosphates. Leur application aux céréales, aux cultures sarclées, conduit à de bons résultats, sans cependant aboutir à ces rendemens élevés qui paraissent rester le privilège des super-

phosphates. Là où leur action se fait surtout sentir, c'est dans les prairies naturelles ou artificielles, auxquelles elles impriment une vigueur de végétation extraordinaire, et dans lesquelles elles favorisent surtout le développement des légumineuses. Leur action n'est pas due seulement à l'acide phosphorique qu'elles renferment; la chaux libre ou combinée qui entre en forte proportion dans leur constitution joue un rôle des plus utiles, surtout lorsque les sols sont peu calcaires.

L'utilisation des scories phosphatées est très avantageuse; en effet leur prix ne dépasse pas de beaucoup celui des phosphates naturels. Leur emploi est entravé dans une certaine mesure, parce que leur production est localisée dans les grands centres métallurgiques et que, pour arriver aux régions éloignées des usines, elles ont à subir des frais de transport considérables. C'est surtout dans les départemens de l'Est et du Nord que se trouvent les forges produisant les scories phosphatées. L'agriculture de ces régions trouve là des ressources précieuses. Mais dans le Midi, dans le Sud-Ouest, on doit les faire venir de loin, et les frais de transport les grèvent à tel point qu'on a moins d'intérêt à s'adresser à elles.

Une dose de 400 à 500 kilogrammes pour les blés, pour les plantes sarclées, pour les prairies, n'a rien d'exagéré. C'est la question du prix de revient qui doit guider dans la détermination des quantités à employer.

Enfin, il est une source d'engrais phosphatés dont l'agriculture sait tirer parti : ce sont les os des animaux, dont le squelette est constitué en grande partie par du phosphate de chaux. Les récoltes que nous produisons ont presque toutes pour destinée finale de servir de nourriture à l'homme et aux animaux; l'acide phosphorique qu'elles contiennent se concentre dans les os. Les utiliser à la production de nouvelles récoltes, c'est donc obéir à la règle de la restitution. Mais tous les os ne rentrent pas dans la circulation agricole; ceux de l'homme en particulier restent immobilisés dans les cimetières, dans lesquels s'accablent des quantités énormes d'acide phosphorique. On peut calculer qu'en France plus de 600,000 kilogrammes de ce principe fertilisant sont ainsi soustraits annuellement à l'agriculture par la sépulture humaine. L'on ne saurait songer à porter une main sacrilège sur ces restes que les mœurs de tous les temps nous ont appris à respecter. On a vu cependant des industriels, auxquels ces sentimens si légitimes étaient étrangers, exploiter les champs de bataille pour en utiliser les ossemens à la fabrication d'engrais chimiques. L'Angleterre paraît avoir eu le monopole de cette exploitation.

Pour les os des animaux, on n'est point retenu par les mêmes

considérations et leur utilisation agricole doit être aussi complète que possible.

L'industrie tire parti d'une fraction des os des animaux en s'en servant comme de matière première pour la confection d'objets divers et pour la production de la gélatine ; ce qui reste sans emploi, ainsi que le résidu de ce que l'industrie met en œuvre, constituent un engrais phosphaté de premier ordre.

Employés à l'état naturel et simplement moulus, les poudres d'os bruts ou d'os verts contiennent à la fois de l'azote (4 à 6 pour 100) et de l'acide phosphorique (20 à 22 pour 100). Mais c'est surtout l'os dégelatiné qui est offert à l'agriculture ; il contient encore de l'azote (environ 1 pour 100), mais la proportion d'acide phosphorique y est plus élevée (27 à 30 pour 100).

Le noir animal, produit de la calcination des os en vases clos, après avoir servi à la décoloration des jus sucrés, est employé directement par l'agriculture. Enfin, on fabrique avec les os des superphosphates et des phosphates précipités.

Sous ces différentes formes, et sans même qu'il soit besoin de recourir aux traitemens chimiques, l'os est un engrais phosphaté estimé à juste titre, d'un prix plus élevé, il est vrai, que les phosphates minéraux, mais aussi d'une efficacité plus grande et d'une action plus rapide. Les phosphates d'os, dont la production est restreinte, sont loin d'avoir l'importance commerciale des phosphates minéraux.

V.

Après avoir examiné les divers engrais phosphatés que nous trouvons dans le commerce et montré dans quelles conditions leur emploi est le plus avantageux, nous devons aborder la question de la fraude qui intervient si fréquemment dans les transactions auxquelles donnent lieu ces matières fertilisantes et qui, pendant plusieurs années, a jeté un véritable discrédit sur les engrais chimiques, retardant ainsi l'application des méthodes nouvelles, bases de l'agriculture moderne.

Ces fraudes portent non-seulement sur la nature des produits, mais encore et surtout sur leur richesse en substances dites fertilisantes. On peut citer de nombreux exemples de fraudes qui se pratiquaient autrefois d'une manière éhontée et qui, aujourd'hui encore, malgré la législation sévère qui régit le commerce des engrais, se rencontrent quelquefois. Mais nous insisterons plus particulièrement sur les moyens qui permettent d'échapper aux falsifications et aux exagérations de prix, dont sont fréquemment victimes les agriculteurs peu instruits.

Il n'y a pas de commerce qui ait pratiqué les fraudes sur une plus vaste échelle que celui des engrais ; nous devons faire connaître en quoi consistent ces fraudes, comment elles se pratiquent, quels sont, en revanche, les moyens dont dispose le cultivateur pour y échapper ; nous devons aussi indiquer comment le législateur est intervenu pour réprimer ces manœuvres déloyales.

Il existe encore en France, aussi bien qu'à l'étranger, des fabriques d'engrais qui écoulent au loin, sous un nom de fantaisie, des matières plus ou moins fraudées, par l'entremise d'agens dont le concours, ou plutôt la complicité, est payée par des remises très élevées. C'est surtout aux petits cultivateurs qu'ils s'adressent ; c'est à domicile, au fond des campagnes, qu'ils vont chercher les commandes, abusant de la crédulité des paysans et de leur ignorance de la composition et de la valeur réelle des matières fertilisantes. Le plus généralement ils vendent au comptant et ils échappent ainsi aux réclamations que les mécomptes obtenus ne manqueraient pas de soulever. Souvent aussi ils vendent à crédit et à très long terme ; dans beaucoup de régions, c'est le procédé qui leur réussit le mieux. Le cultivateur, n'ayant à déboursier l'argent que dans un avenir assez éloigné, achète plus facilement.

Le prix des engrais ainsi acquis est ordinairement surfait de 50, 75 et jusqu'à 90 pour 100 de leur valeur réelle.

N'a-t-on pas vu, il y a peu d'années encore, des usines pulvérisant des roches schisteuses ne contenant aucune trace de matières fertilisantes, les écouler en Bretagne comme phosphate des Ardennes ? Le préjudice causé à l'agriculture par des pratiques pareilles est immense.

Le cultivateur échappe aux fraudes de cette nature en refusant de parti-pris des offres qui émanent d'inconnus et surtout des courtiers nombreux qui parcourent les campagnes. Il vaut bien mieux s'adresser aux grandes maisons qui, ayant intérêt à ne pas compromettre leur situation commerciale, cherchent dans l'exécution de leurs engagements le succès de leur industrie.

Il existe dans toutes les régions de la France des personnes compétentes et désintéressées pouvant éclairer sur ce point délicat les cultivateurs embarrassés.

Mais quoi qu'il en soit, chaque fois qu'on effectue un achat d'engrais, il est nécessaire de faire procéder à l'analyse chimique du produit livré, afin de savoir si celui-ci est bien conforme aux engagements pris par le vendeur. Des stations agronomiques, des laboratoires agricoles existent dans presque tous les départemens ; il est donc à la portée de tous d'obtenir cette vérification indispensable.

Dans beaucoup de ces établissemens, les analyses sont gratuites ;

dans les autres, les tarifs sont assez réduits pour qu'on n'ait pas d'hésitation à s'adresser à eux. La nouvelle législation impose, d'ailleurs, aux négocians l'obligation d'indiquer sur leur facture la nature des engrais et leur teneur en principes fertilisants.

Ils ont ainsi à garantir l'authenticité du produit livré et s'exposent, dans le cas de fraudes et surtout de récidives de fraudes, à de sévères condamnations.

Il faut que le législateur ait été bien effrayé de l'étendue du mal et des conséquences funestes pour la prospérité nationale, des agissemens des commerçans malhonnêtes, pour avoir ainsi édicté la loi d'exception du 4 février 1888. Ces craintes n'étaient que trop justifiées, et en exerçant par cette loi une sorte de tutelle sur les agriculteurs, on leur a rendu un service dont les effets se font de plus en plus sentir. Sous son influence, le commerce se moralise graduellement et la confiance renaît chez le cultivateur assuré désormais d'une protection plus efficace contre les agissemens des fraudeurs.

Une autre garantie leur est donnée par l'institution des syndicats agricoles qui ont aujourd'hui pris une grande extension et dont le nombre augmente d'année en année, on pourrait presque dire de jour en jour. Il en existe à peu près dans tous les départemens, souvent même dans les chefs-lieux d'arrondissement ou de canton. Le rôle de ces syndicats, généralement dirigés par les agriculteurs les plus compétens de la région, consiste surtout à servir d'intermédiaires entre les négocians et les acheteurs. Le syndicat n'est autre chose qu'une association de cultivateurs formée en vue d'acheter en commun, de grouper les commandes, de manière à pouvoir s'adresser à des fournisseurs en gros et à obtenir ainsi, par la suppression des intermédiaires qui ruinent la petite culture, les prix les plus réduits. Aux administrateurs du syndicat incombe la mission de choisir les fournisseurs qui offrent les conditions les plus avantageuses, de prendre vis-à-vis d'eux toutes les garanties désirables, de faire contrôler par des analyses la qualité des livraisons et d'obtenir les tarifs de transport les plus réduits. Cette institution permet donc d'abaisser le prix des engrais et de supprimer la fraude. A ces deux titres surtout elle mérite d'être attirée à elle tous les cultivateurs. Ceux qui ne voudraient pas s'affilier à un syndicat ne sauraient s'en prendre qu'à eux-mêmes des mécomptes que peut leur donner l'achat inconsidéré des substances fertilisantes.

C'est sur les phosphates surtout, qui renferment l'élément fertilisant par excellence et qui ont été, depuis l'origine de l'emploi des engrais chimiques, l'objet des transactions les plus importantes,

que les fraudes se sont exercées. En faisant connaître les moyens pour échapper à ces fraudes, nous avons eu pour principal but de permettre l'acquisition, dans les conditions les plus favorables, des engrais phosphatés ; les mêmes moyens s'appliquent à la généralité des substances fertilisantes.

VI.

Le territoire de la France est particulièrement favorisé sous le rapport des phosphates, il en contient de nombreux gisemens répartis dans diverses formations géologiques. D'autres pays l'ont été moins. En raison de l'utilité des phosphates pour l'amélioration du sol, l'agriculture des pays où ce minerai est abondant se trouve dans une situation privilégiée, à la condition toutefois de tirer parti de cette matière fertilisante. Si en effet le phosphate des gisemens d'une région est exporté et quitte le territoire national, c'est, il est vrai, un avantage au point de vue commercial, mais c'est un grand préjudice pour l'agriculture indigène qui aurait elle-même pu employer ce produit. L'avantage résultant de l'exportation peut être considéré comme bien inférieur à celui qu'eût donné l'utilisation agricole. Le kilogramme d'acide phosphorique se vend à l'exportation environ 0 fr. 20, et employé en France, il eût pu produire un hectolitre de blé ou de seigle, un hectolitre et demi d'orge, etc. En nous plaçant uniquement au point de vue du territoire de la France, où l'acide phosphorique manque presque totalement sur plus du cinquième de la surface, où il est en quantité insuffisante presque partout, nous devons voir avec regret exporter à vil prix un produit fertilisant de première nécessité, dont l'emploi deviendrait une cause de prospérité pour le pays tout entier. Cette exportation ne se justifierait que si le sol indigène était suffisamment pourvu de cet élément, ce qui est loin d'être le cas, ou que si l'on était assuré d'une réserve assez grande pour parer à l'appauvrissement du sol par les récoltes futures. En exportant l'acide phosphorique, nous sacrifions pour une faible compensation un des principaux élémens de la fertilité du sol.

Les gisemens existant en France sont à l'heure qu'il est l'objet d'exploitations actives ; malgré leur étendue et leur importance, on peut prévoir le moment où ils seront épuisés, et les agriculteurs éprouveront d'amers regrets d'avoir laissé enlever ainsi par l'étranger une si importante source de richesse. Avant qu'il ne soit trop tard, nous engageons vivement les cultivateurs à pourvoir leurs terres de phosphate ; cet élément n'est point sujet à des dé-

perditions; le stock introduit dans la terre lui restera acquis et sera utilisé peu à peu par les récoltes successives.

Si le prix des phosphates était élevé, une pareille pratique ne serait pas à conseiller à l'agriculteur, qui aurait alors un capital important à immobiliser pendant une longue période d'années; mais il n'en est pas ainsi. Le prix des phosphates est extrêmement minime; avec un faible sacrifice on peut augmenter dans une forte proportion la valeur foncière des terrains. Prenons un exemple de la création d'un stock de phosphate dans le sol. En s'adressant à des phosphates naturels d'un titre moyen, dans lequel le prix de l'acide phosphorique est de 15 à 20 centimes le kilogramme, nous pouvons introduire dans le sol 1,000 kilogrammes d'acide phosphorique par hectare avec une dépense de 150 à 200 francs, non compris les frais de transport et d'épandage. Les récoltes moyennes de céréales enlevant au sol environ 20 kilogrammes d'acide phosphorique par an, on voit que la proportion ainsi introduite peut suffire à cinquante années de production moyenne, en laissant au bout de cette période le sol aussi riche en phosphate qu'il l'était au début. Cet apport aura augmenté la valeur foncière de 200 francs et la valeur locative de 10 francs par année; nous pouvons sans crainte affirmer qu'il est bien peu de terrains qui ne puissent répondre largement à ce sacrifice.

La question des phosphates domine l'agriculture moderne. Les rendemens élevés que leur emploi permet d'obtenir modifieront les conditions économiques défavorables dans lesquelles se débat aujourd'hui l'agriculture de la France et celle de l'Europe entière, dans sa lutte contre la production des pays neufs, dont les sols ne sont pas épuisés par une longue suite de cultures et donnent, sans qu'il soit besoin de leur aider, d'abondantes récoltes. Mais cet état de choses changera; pour la France en particulier, nous entrevoyons déjà le résultat des perfectionnemens apportés à l'agriculture et de l'application judicieuse des engrais chimiques et principalement des phosphates, dont nous possédons d'abondans gisemens.

Les rendemens moyens du blé augmentent d'année en année, c'est un fait bien constaté; les récoltes suffiront bientôt à nos besoins et nous dispenseront de recourir aux blés étrangers. Nous pouvons même espérer que, d'importateur de grains qu'il est aujourd'hui, notre pays deviendra à son tour exportateur. Il ne reste que peu d'efforts à faire pour atteindre ce but.

A. MUNTZ.

LE

ROMAN D'UN CONSPIRATEUR

MEMOIRES ET SOUVENIRS DU BARON HYDE DE NEUVILLE.

Vous tous qui « faites » dans les livres, l'avez-vous assez subi, depuis six semaines, l'invariable dialogue avec l'ami qui daigne vous consulter? — « Que faut-il emporter à la campagne? Y a-t-il du nouveau chez le libraire? — Énormément, toujours. Le dépôt légal continue de verser à la Bibliothèque nationale entre cinq et six cents volumes chaque mois. — C'est beaucoup par ce temps chaud. Mais quel est le bon livre, dans tout cela? — Il y a le dernier roman de M. X., et celui de M. Z... — Je les ai lus, sans les lire. Ils ne doivent pas différer des précédens, ni de tous les autres. — Cela dépend: il y a bien des façons d'habiller l'amour. — Il n'y en a qu'une de le déshabiller. D'où la monotonie de nos compositions, depuis qu'elles se hâtent si fort vers cet événement. Et puis, vos romans ne sont plus passionnés, ajoutent les femmes. — Nous avons d'excellentes études historiques, critiques; très suggestives, et c'est bien écrit. Par exemple... — Assez. En vacances, je préférerais quelque chose de mal écrit, et qui m'amusât. — La première condition est fréquemment remplie, la seconde moins.

(1) 3 vol. in-8°; Plon et C^e.

Une idée? Si vous emportiez simplement votre *Littérature*? — Le plus amusant des livres, en effet; mais trop encombrant. — Ah! nous avons encore les derniers traités de nos éminens moralistes; vous y prendrez intérêt: ils cherchent un dieu nouveau d'une façon tout à fait neuve. — Est-ce qu'ils le trouvent? — Comment vous dire? On ne peut pas affirmer brutalement qu'ils le tiennent, ce qui s'appellent tenir; mais j'en sais quelques-uns qui approchent, qui brûlent: un peu de patience, il arrive, il arrive... — Je vais à la montagne, ou à la mer; je n'ai pas besoin de vos moralistes pour y retrouver le bon Dieu. Il s'y montre bien tout seul. — Voudriez-vous cet ouvrage d'économie politique, qui est de premier ordre, ou ce recueil de *Discours parlementaires*? — Oh! vous n'avez pas regardé le thermomètre! — Alors, il y a Racine, et André Chénier. Il y a la *Princesse de Clèves* et la *Nouvelle Héloïse*. On n'a pas fait mieux dans le roman de passion. — (Stupéfaction des personnes « du monde. » Elles croient à une mauvaise plaisanterie, ou à un outrage, surtout quand elles ne sont pas très sûres d'avoir jamais fréquenté ces vieilles gens. D'ailleurs il leur faut du nouveau.) — Prenez donc du vieux-neuf, ces mémoires sur la Révolution et sur l'Empire que les bureaux des morts ne cessent de dégorger: M^{me} de Gontaut, Virieu, Hyde de Neuville. — A la bonne heure. On ne s'en rassasie jamais, cela plait à tout le monde: à ma belle-mère, aux enfans, à leur gouvernante. Voilà mon affaire! »

A voir notre appétit si paresseux devant l'immense production contemporaine, et si friand de ces souvenirs des temps agités, il semble que toute cette action, accumulée par nos grands-pères, soit pour notre torpeur comme le vieux calorique emmagasiné dans le charbon; on ne se lasse pas de l'extraire de la mine, à l'usage de gens qui ne trouvent plus sur leur terre de quoi se chauffer. Le plus humble document nous enchante, pourvu qu'il ressuscite un peu de la flamme de vie dépensée entre 1789 et 1830. Les gens de ce siècle finissant, peuple heureux par définition, puisqu'il n'a plus d'histoire, vont revivre de préférence dans ces temps malheureux, mais fertiles pour l'histoire. Serait-il juste d'en conclure que les spectacles de notre époque sont moins attachans? Ils le sont autrement: peut-être plus pour la pensée, moins pour l'imagination. Par comparaison avec les genres classiques du théâtre, on peut dire que la scène contemporaine ne laisse rien désirer à l'amateur, pour la comédie de mœurs et le drame philosophique; pour la tragédie et le drame d'aventures, le répertoire de nos pères l'emporte. Le public de la Comédie-Française n'est pas fondé à se plaindre aujourd'hui; il y a moins de satisfaction

pour le public de l'Ambigu ; et, à certaines heures, chacun de nous a sa fringale d'Ambigu. On va la contenter chez Marbot, chez Vitrolles, et présentement dans les *Mémoires du baron Hyde de Neuville*. Avec la publication du troisième volume, une main pieuse et intelligente vient d'achever ce monument de famille. Il en est de plus hauts, qui abritent des morts plus imposans et plus illustres ; je n'en sais pas un plus curieux, et qui garde des os plus moulus par l'aventure.

I.

C'est bien le roman d'un conspirateur, la vie de cet enragé qui, durant une période ininterrompue de quinze années, a conspiré, conspiré, conspiré. Sans compter les revenez-y, sur le tard, quand des temps plus calmes lui offraient encore une occasion. Une nuit qu'il traversait la Manche dans une barque avec George Cadoudal, comme il dormait, roulé dans son manteau, l'intrépide Breton le réveilla : « Il se souleva sur le coude, et, m'appelant de sa forte voix : — Hyde de Neuville, me dit-il, savez-vous ce que nous devrions conseiller au roi, s'il remonte sur son trône ? — Non, mon ami. — Eh bien ! reprit-il, nous lui dirons qu'il fera bien de nous faire fusiller tous les deux, car nous ne serons jamais que des conspirateurs, le pli en est pris ! » — Ce mot pourrait servir d'épigraphie au livre. C'est aussi l'histoire d'un fort honnête homme, dévoué à ses principes, plein de sens et de modération dans la maturité de l'âge. C'est enfin du meilleur Ambigu, puisque le héros, échappé par miracle à d'innombrables périls, survivant aux criminels et aux traîtres qu'il avait combattus, finit ses jours dans la considération due à un citoyen vertueux et sensible, comme on eût dit de lui au temps de sa prime jeunesse.

Issu d'une famille d'émigrés anglais, établie dans le Nivernais, Guillaume Hyde de Neuville était né en 1776, à la Charité-sur-Loire. Il n'avait pas seize ans quand il vint se dégourdir à Paris, en 1790. N'ayant pas connu l'enthousiasme généreux de ses pareils, à l'aube de la Révolution, il la trouvait déjà rougeoyante dans un ciel assombri. A sa première visite à l'Opéra, la reine entre dans la salle ; des patriotes affectent de rester couverts devant elle, une rixe naît ; le jeune Hyde se précipite sur Ducos et arrache le chapeau du girondin ; on le dégage à grand'peine, comme il allait être écharpé. Quelques jours après, il se prend de querelle avec Théroigne de Méricourt sur la terrasse des Feuillans ; le petit aris-

tocrate fait si bonne contenance qu'un homme du peuple, touché de sa crânerie, le tire de la bagarre. Une autre fois, apercevant le carrosse de la reine entouré par une bande de forcenés et la malheureuse princesse qui demande un verre d'eau, il se fait rouer de coups en prêtant secours à l'officier qui l'apportait. Marie-Antoinette remarqua cet enfant, toujours aux aguets sur son passage. Un jour, au sortir du Jardin des Plantes, elle dit à Madame Élisabeth, avec un regard attendri : « Voilà un bon jeune homme ! » Ce mot, ce regard, achevèrent d'enflammer le royalisme de Guillaume Hyde, en faisant de lui un séide de la beauté et du malheur.

Il abandonna ses études et se fit inscrire parmi les gentils-hommes qui formaient une garde volontaire aux Tuileries. Rappelé en Nivernais quelque temps avant le 10 août, averti trop tard du danger qui menaçait la famille royale, il ne put revenir que le soir de la catastrophe. Pendant tout le procès du roi, il ne quitta guère l'assemblée : faulé dans une tribune, il avait peine à se contenir et à comprendre la résignation de Louis XVI. Le jour de la condamnation, M. de Malesherbes sortit de la salle appuyé sur le bras du jeune royaliste. Hyde avait multiplié les démarches auprès des représentans de son département pour obtenir d'eux un vote favorable ; il les entendit avec désespoir manquer à leurs promesses dans la fatale nuit. Muni d'une recommandation de l'un d'eux, il s'était enhardi jusqu'à pénétrer chez Coffinhal, persuadé que ce théoricien de philanthropie écouterait la voix de l'humanité. Il força la porte du conventionnel, encore au lit, et ses conjurations n'eurent d'abord aucun succès. La scène telle qu'il la raconte est bien de l'époque. — « La pièce où je me trouvais était mal éclairée par un volet, entr'ouvert seulement au moment où j'étais entré : je ne distinguais qu'imparfaitement la figure de Coffinhal, encore couché au fond de son alcôve. Tout à coup, une petite voix perçante se fit entendre, semblant sortir de dessous les couvertures : « Il a raison, ce jeune homme, disait-elle, tu devrais faire ce qu'il dit. — Tais-toi, reprit le voisin. — Je t'en prie, mon petit Coffinhal, ne laisse pas voter la mort de ce pauvre homme. » Je fus très surpris de voir mes instances appuyées par cet étrange auxiliaire, et je dois dire que ses efforts de persuasion me parurent beaucoup plus efficaces que les miens. Ils arrachèrent une demi-promesse, que je n'aurais pas obtenue seul. Il m'était impossible de douter de la position sociale de ma nouvelle coopératrice : les termes employés, les séductions mises en œuvre, ne permettaient pas d'hésitation à cet égard. »

Quand on revoit ces croquis des nouveaux maîtres du pays, surpris dans le lâché de leurs habitudes, ces peintures des violences

de la canaille, ces fortes expressions de réprobation et de dégoût chez les témoins impartiaux de toute condition, il est impossible de se méprendre sur la première impression des honnêtes gens devant les hommes et les faits de la Révolution ; ils en jugèrent comme nous jugions, il y a vingt ans, les fureurs crapuleuses de la Commune de Paris. M. V. Fournel vient de nous donner une amusante publication sur *le Patriote Palloy et l'Exploitation de la Bastille*. Il faut la lire pour connaître les dessous grotesques d'une révolution. Cet industriel hâbleur et madré, en avance sur son temps par le génie de la réclame politique, est le véritable vainqueur de la Bastille ; il s'empare de la vieille citadelle et la débite aux badauds par menus fragmens, comme l'on débita naguère sous nos yeux les pierres des Tuileries. Il organise des cérémonies civiques pour faire aller son commerce ; partout et toujours, Palloy bourdonne, pétitionne, soumissionne toutes les basses œuvres de la Révolution. La Convention lui cède l'entreprise de nettoyer Paris des statues et des vestiges de la monarchie ; il devient le démolisseur officiel de l'ancienne France. Jusqu'à l'époque, moins heureuse pour lui, où on le retrouve mendiant et composant des cantates dans les antichambres de Napoléon, de Louis XVIII et de Louis-Philippe, Palloy est quelqu'un, il compte dans les fastes révolutionnaires. Il est *patriote* de son état, il signe de ce titre, accolé à son nom, dans la très faible mesure où sa main peut signer ; il en vit ; avec un peu plus de chance et de suite dans les idées, cette profession bien française, et que nous avons vue refleurir, l'eût poussé comme tant d'autres aux grands premiers rôles. Et toute sa vie n'est qu'une énorme farce qui devrait relever du théâtre de la foire !

Tout cela est certain ; pourtant, il n'est plus permis à l'historien de juger la Révolution comme nous jugeons la Commune, que les nouveau-venus ne jugent déjà plus comme nous, après vingt ans. Haussés progressivement par l'optique ultérieure, événemens et figures se sont établis dans la grande, la sérieuse histoire, incertaine de son verdict. Le blâme se cantonne timidement sur quelques crimes particuliers, et encore ! Le côté de farce a été éliminé de la physionomie générale. Le temps a transformé et purifié. Cela rend très pensif ; surtout quand on se reporte à des litiges encore plus anciens et définitivement classés : par exemple, à l'émancipation des communes du moyen âge, qui nous apparaît aujourd'hui comme l'un des grands et nobles efforts historiques de notre race ; quand on se représente ce que dut être l'indignation sincère des bons seigneurs devant cette abominable rébellion des vilains. Ainsi, dans quelques centaines d'années, l'histoire contempera du même

regard calme et indulgent les faits qui nous scandalisaient hier, ceux qui nous scandaliseront demain et qui tombent présentement sous la vindicte publique. Elle renverra dos à dos les conservateurs, d'honnêtes gens en général, les révolutionnaires, d'ordinaire violens et peu scrupuleux, blanchis lentement par la suite des jours. J'admire qu'on puisse se passionner pour les récriminations des partis, quand on a lu cent pages d'histoire. Mais les droits de la morale et les principes régulateurs de nos actions? — Il n'y a peut-être qu'un moyen de leur trouver une place : c'est de maintenir que le mal est le mal, mais en admettant qu'il s'use à la longue, comme toutes les choses de ce monde, et s'abolit par l'universelle prescription. Ces déduits ne sont pas commodes. D'ailleurs, pour qui unit une conscience timorée à un grain de philosophie, il est toujours facile de ne pas plus toucher à la politique qu'aux machines infernales dont on ignore les lois d'éclatement. Allez au clottre, philosophe! La règle y est sûre, et il n'y a que celle-là de sûre; les autres règles de nos jugemens sont trop boîteuses, dès qu'on les regarde d'un œil froid et désintéressé, en prenant un peu de champ dans les siècles.

Hyde de Neuville ne s'embarrassait pas dans tous ces replis de pensée. Il avait le sang chaud et une belle combativité. Marie-Antoinette est encore au Temple; son chevalier n'a qu'une idée, délivrer la reine. Il est de tous les complots que l'on ébauche, il les prépare de moitié avec le brave inspecteur Michonis. Il passe une nuit rue Charlot, le pistolet au poing, croisant les complices inconnus qui attendent comme lui le mouvement dont on les a leurrés. Il se compromet si bien qu'une amie de sa famille, M^{me} de Congy, l'enferme sous clé dans un galetas.

C'est en de pareils gîtes et sous une kyrielle de faux noms que l'on va perdre et retrouver sa trace jusqu'en 1805. Il s'embrouillait lui-même dans ses noms de guerre; de telle sorte qu'un jour, dans une de nos légations à l'étranger où son introducteur l'avait annoncé sous un sobriquet convenu, il en jeta un autre à l'huissier et faillit payer cher son double personnage. Aux momens critiques, c'est toujours une femme, souvent une inconnue, qui lui donne asile et le chambre dans quelque cachette; modistes, parfumeuses, dames de qualité, toutes lui furent bienveillantes et fidèles; on s'explique ce bonheur persistant en regardant son portrait à vingt ans, gravé en tête du tome III. Tel devait être Chérubin chez la comtesse; avec cet air de visage, irrésistible de grâce juvénile, il ne pouvait manquer d'intéresser. Si je ne connaissais le scrupule de l'éditeur des *Mémoires*, rien ne m'ôterait de l'idée qu'on a remanié les récits et les correspondances, pour les mettre au point d'une gravité impeccable.

Nous avons le sentiment qu'il manque une note dans ce livre, sans doute par la volonté de l'auteur; une note qui rendrait plus vraisemblable, avec un peu de romanesque, l'heureuse issue de tant d'aventures où une femme intervient toujours; plus naturelles aussi ces longues lettres d'illustres amies, qui raccommoient sous la restauration la fortune politique du diplomate et veillent sur lui jusque dans l'autre hémisphère. Il y a des trous, dans cette histoire où tout le monde est angélique. Enfin, le portrait supplée à ce que le texte ne dit pas.

Pendant la Terreur, Hyde de Neuville partage ses opérations entre Paris et sa province. Là, il donne de la tablature à Fouché, commissaire à Nevers; on le trouve parmi les instigateurs de la Petite-Vendée du Sancerrois, puis mêlé à ces réacteurs qui s'appellèrent les *compagnons de Jésus*. Une nuit, lui cinquième, il donne l'assaut à la prison de Villequiers, enlève à la barbe de la garnison un compagnon capturé par les bleus, et l'emporte en croupe à travers le pays, qui se croit envahi par un corps d'armée royaliste. Le 9 thermidor le rappelle à Paris, et l'on pense bien qu'il brille au premier rang de la *jeunesse dorée*, au club de Clichy, dans les bâtonnades de jacobins. Le 4 prairial, il rencontre dans la cour des Tuileries son proscripteur de Nevers, Fouché, qui l'aborde d'un ton fort radouci. Il devait le revoir plus sévère à quelques années de distance, ministre de la police impériale, et de nouveau plus doux dans le salon de la princesse de Vaudémont, puis dans ce cabinet de Louis XVIII où Vitrolles avait ménagé un portefeuille au régicide, malgré la vive opposition du baron Hyde. Elles mettent un reflet de fantastique dans la suite du récit, ces apparitions intermittentes du moine sanglant, toujours cauteleux sous ses incarnations successives, et qui revient de loin en loin se heurter à l'inflexible droiture de son vieil adversaire.

Le 13 vendémiaire, Hyde de Neuville fait ses premières armes contre l'autre ennemi auquel il n'échappera plus, le général Bonaparte. La colonne où il combat est écrasée sur le quai Voltaire. Dénoncé comme réacteur fougueux, un nouveau mandat d'amener est lancé contre lui. Cela ne l'empêche pas de prendre sa part des divertissemens en honneur sous le Directoire, de composer et de faire jouer une comédie, *Constance, ou l'Heureuse journée*, dans le cercle d'amies qu'il retrouvera toujours ligüées pour le préserver des suites de ses imprudences : M^{mes} de Vaux, de Montchenu, de Damas, de la Maisonfort. Entre deux conspirations, il a pris le temps de se marier avec M^{ne} Rouillé de Marigny, plus âgée que lui, et dont la tendresse maternelle ne fit jamais défaut à celui qu'elle appelait *le Fils*, dans le langage conventionnel des lettres échan-

gées par tous ces proscrits. M^{me} Rouillé, la belle-mère de Hyde de Neuville, présentait ceci de particulier qu'étant centenaire, et ancienne élève de Saint-Cyr, elle avait eu l'honneur de baiser la main de Louis XIV et celui de donner sa propre main à baiser à Napoléon Bonaparte, un jour que le premier consul, la trouvant sur son passage, voulut rendre cette marque de respect à la mémoire du grand roi. Que de choses, quels écroulemens et quelles reconstructions de mondes entre ces deux baisers ! L'esprit, saisi par ce rapprochement de noms qu'on n'attendait guère dans la courte durée d'une vie humaine, est amené à supposer un cas tout pareil : une jeune fille élevée à Écouen, qui aurait reçu sur la joue la petite tape amicale de Napoléon, et qui figurerait de nos jours à une inauguration de chemin de fer, où M. Carnot se ferait un devoir de l'embrasser ; disons après sa réélection, vers la fin du siècle, pour comparer des périodes de temps rigoureusement égales. Laquelle de ces deux femmes pourrait se vanter d'avoir vu de plus grands changemens dans l'univers ? Je serais fort embarrassé d'en décider ; j'abandonne ce petit problème aux songeries estivales du lecteur.

La recrudescence jacobine du 18 fructidor rendit la vie plus difficile à Hyde de Neuville. On le traquait de près, d'autant plus qu'il venait de se signaler. Sur les instances de M^{me} de Tromelin, il s'était mis en tête de faire évader le commodore Sydney Smith, détenu au Temple avec M. de Tromelin, qui passait pour le domestique du marin anglais. Il loua une pièce dans la maison contiguë à la tour du Temple ; il y installa une demoiselle D..., dont la présence justifiait aux yeux des voisins les visites de l'ouvrier *Charles Loiseau*. L'ouvrier descendait dans la cave et attaquait le mur, mitoyen avec la prison. Un enfant, que M^{me} D... élevait, battait le tambour pour couvrir le bruit du travail. Tout marchait à souhait, quand la dernière pierre de l'excavation vint tomber dans la cour du Temple, aux pieds du fonctionnaire de garde. Il fallut détalier et abandonner la besogne. Sydney et son compagnon n'y perdirent rien : Phélippeaux, compatriote et ami de Hyde de Neuville, fabriqua un faux arrêt de transfert et réussit à les extraire en plein jour, sous les yeux des hommes du poste qui portaient les bagages.

A partir de ce moment, il faudrait la plume de l'auteur de *Monte-Cristo* pour suivre notre héros dans ses entreprises et ses avatars. Tout le monde conspirait contre le Directoire ; Hyde de Neuville, élargissant ses opérations, nouait des intelligences avec les mécontents de tout bord, Sémonville, Cadoudal, Frotté, qui allumait l'insurrection dans le Perche. *Paul Berry*, — c'était

son nom de guerre pour l'Angleterre, — fut recommandé au comte d'Artois par le chevalier de Coigny : il alla chercher à Londres des pleins pouvoirs pour organiser un vaste réseau de chouannerie. Bien qu'il ne fût pas homme à s'étonner des chimères, celles de l'émigration lui parurent dépasser la mesure ; il juge sévèrement l'enfantillage et le décousu des plans, l'incurable légèreté de ses amis et de ses maîtres. A un autre endroit de ses *Mémoires*, il a raconté la joie de la petite cour de Mittau, quand on y connut le premier exemplaire du calendrier républicain. Un officier russe portait cette curiosité à Pétersbourg ; on le supplia de la céder à la comtesse Balbi, toute-puissante sur le cœur de Monsieur ; elle mourait d'envie d'avoir la pièce rare. L'officier demeura incorruptible ; pendant toute une nuit, le comte de Provence copia de sa main le calendrier ; cette copie, présent de M^{me} Balbi, passa plus tard aux mains du baron Hyde. Pourtant la cour de Mittau était le temple de la sagesse, en comparaison du cercle français de Londres.

Les grands projets de l'émissaire furent bientôt déjoués par le 18 brumaire. A l'occasion des conférences de Pouancé, dans ce premier instant où Bonaparte s'appelait Monk pour tous les royalistes, Hyde de Neuville se présenta chez le consul avec M. d'Andigné. Il comptait sur l'éloquence de sa conviction pour gagner le maître de la France. — « L'attente fut longue. La porte s'ouvrit. Instinctivement, je regardai celui qui entra, petit, maigre, les cheveux collés sur les tempes, la démarche hésitante ; l'homme qui m'apparut n'était en rien celui que mon imagination me représentait. Ma perspicacité me fit tellement défaut que je pris pour un serviteur le personnage que je voyais. Mon erreur s'accrut, lorsqu'il traversa la pièce sans jeter sur moi un regard. Il s'adossa à la cheminée et me regarda avec une telle expression, une telle pénétration que je perdis toute assurance sous le feu de cet œil investigateur. L'homme avait grandi tout à coup pour moi de cent coudées. Je me suis demandé depuis si mon émotion n'avait pas été le pressentiment instinctif de l'avenir. » Le premier consul l'interroge : « Que vous faut-il pour faire cesser la guerre civile ? — Deux choses, lui répondis-je : Louis XVIII pour régner légitimement sur la France, et Bonaparte pour la couvrir de gloire. — Mes paroles, loin de le blesser, parurent lui plaire. Je le vis sourire. » — Sans doute : mais comme Bonaparte jugeait la première de ces choses inutile et la seconde très suffisante, on rompit là-dessus. M. de Talleyrand, sollicité de renouer l'entretien, pria les négociateurs de dire au comte d'Artois qu'il était tout dévoué à la personne du prince, qu'il n'y avait pas d'homme plus aimable et plus

digne d'être aimé, mais que nul n'avait le secret de l'avenir. Et il sourit. Les hostilités reprirent.

Hyde de Neuville les inaugura par un beau trait. Dans la nuit du 21 janvier 1800, son frère Paul et lui tendirent en noir le portique de la Madeleine, et ils affichèrent le testament de Louis XVI sur le drap mortuaire. Paris se réveilla stupéfait devant l'église en deuil. Non content de cet exploit, l'afficheur royaliste se rendit sur la place de la Révolution et y placarda les proclamations du comte d'Artois contre la statue de la Liberté, derrière le dos de la sentinelle qui gardait le monument; il tournait autour, à mesure que le grenadier en parcourait les quatre faces. Toujours braves, spirituels et puerils! Qui pensait à lire les proclamations de Londres?

Son cas devint mauvais, la police consulaire ayant mis la main sur les papiers de l'agence royaliste. Sa fête fut mise à prix. Ce n'était pas un vain mot; ses amis et complices, Toustain, Frotté, venaient d'être fusillés. Hyde de Neuville ne s'arrête pas pour si peu. Il retourne réchauffer les découragés en Angleterre, il revient fomenteur l'insurrection en France. Une nuit que la mer a rejeté sa barque de pêche à la côte, poursuivi par les douaniers, il a la chance de tomber dans une maison normande habitée par ses amis intimes, M. et M^{me} de Vaux. Quelques jours après, un piquet de soldats se présente et fouille la maison : voilà notre homme sur le toit, « embrassant fort amoureusement une cheminée. » Un soldat lève les yeux, l'aperçoit : ce brave militaire a l'humanité de ne pas faire un geste et d'oublier ce qu'il a vu. Les hôtes du fugitif le déguisent et le voient à Paris. M^{me} de Damas le reçoit et le promène tout un soir dans les rues, à la recherche d'un asile; désespérant d'en trouver un assez sûr, elle le conduit à son propre hôtel et l'enferme dans une pièce abandonnée, où M^{lle} de Damas lui apporte quelque nourriture en se cachant de la domesticité. Sa protectrice croit lui avoir déniché un abri tranquille chez un M. Roi, qui loge près des barrières. Hyde de Neuville y rencontre un autre proscrit, un émigré, apprend de cet homme que leur recéleur fait la contrebande : le logis est exposé de ce chef à des visites domiciliaires. Il déménage à la hâte rue du Four-Saint-Germain, chez l'honnête parfumeur Caron, dont la maison demeura par la suite le quartier-général du conspirateur. Elle était faite à souhait pour les gens de cette sorte, avec une grande enseigne ornée de fleurs sur le devant de la boutique; on pouvait s'y blottir; c'était la meilleure cachette aux heures d'alerte; qui cherchera les têtes mises à prix dans une enseigne sur la rue? Un matin, comme le condamné déjeunait avec le parfumeur, M^{lle} Caron, et un émigré fort bavard à qui on dissimulait soigneusement la véritable qualité du mystérieux

locataire, le crieur public passa ; il criait l'arrestation et l'exécution de l'agent anglais Hyde de Neuville, fusillé dans les vingt-quatre heures. « Ah ! c'est affreux ! sanglota l'autre convive. Le pauvre homme ! c'était mon ami intime ! » Et il se pâma dans les bras de l'exécuté. La petite parfumeuse dut s'enfuir, prise du fou rire : le repas s'acheva galement. Une autre fois, M. Caron et sa fille crurent leur hôte perdu. Ils le ramenaient de la campagne, caché à leurs pieds sous le tablier d'un vaste cabriolet. Les douaniers de la barrière insistent pour tout visiter et font descendre les voyageurs : le proscrit bondit au milieu de ces hommes, dépiste ceux qui se lancent à sa poursuite, se jette dans l'escalier d'une maison inconnue, grimpe tout en haut, fait irruption chez trois raccommodeuses de dentelles. — « Sauvez-moi, je suis un émigré ! » — Ces bonnes filles le poussent dans une alcôve et ne le laissent partir qu'à la nuit.

Après bien d'autres aventures, nous le retrouvons sous les espèces du *Docteur Roland*, fixé dans le bourg de Couzan, près de Lyon, où il exerce la médecine qu'il sait un peu et vaccine gratis tout le canton. La reconnaissance des populations porte ce bienfait aux oreilles du préfet de Lyon : le ministre de l'intérieur décerne une médaille d'honneur au charitable praticien, que Savary recherche pour le faire passer par les armes. C'est à croire que Victor Hugo connaissait ce fait quand il inventa M. Madeleine. Entre temps, M^{me} de Neuville avait subi une détention aux Madelonnettes ; et Paul, le frère cadet, allait être interné au château d'If. Il y tentera plus tard une évasion d'une pureté classique : corde tressée avec la bourre d'un matelas, descente le long des rochers, barque apostée qui ne répond pas au signal, retour par le même chemin dans le cachot, au moment où le geôlier frappe à la porte.

Pendant l'époque héroïque touchait à sa fin. Moins heureux que son ami, George se faisait prendre en sautant d'un cabriolet. Découragés par les catastrophes de George, de Pichegru, du duc d'Enghien, et plus encore par le verdict évident de la fortune, les conjurés posaient les armes et quittaient leurs dernières espérances. Il ne fallut rien moins que la journée d'Austerlitz pour abattre celles de Hyde de Neuville. Il renonça à lutter seul contre le maître du monde et passa en Suisse. M^{me} de Neuville courut sur les pas de l'empereur jusqu'à Vienne, pour obtenir un accommodement. « Vous êtes une bonne femme, » lui dit Napoléon ; mais sa clémence ne se traduisit que par un arrêt d'exil aux États-Unis. M. et M^{me} Hyde gagnèrent l'Espagne, où ils s'embarquèrent pour le Nouveau-Monde. L'exilé avait le cœur chagrin, la conscience tranquille ; il pouvait se rendre le témoignage que son devoir envers

ses rois était épuisé, après quinze années de bonnes et loyales conspirations.

II.

Le récit d'une existence désormais plus calme n'est pas dépourvu d'intérêt. Hyde de Neuville observe l'Amérique : c'est la contrepartie des *Natchez*. Les Onéidas le laissent froid : « Cette peuplade est laide, elle a les jambes grêles et mal faites, la peau tannée et cuivrée, les cheveux droits et noirs... J'avoue qu'ils ne font guère aimer la belle nature dans toute sa simplicité et ne rappellent pas du tout Atala et les sauvages belliqueux que nous a peints M. de Chateaubriand. » En revanche, il étudie avec une curiosité d'homme d'État la nation nouvelle qui naît sous ses yeux ; il la juge bien, il en discerne le prodigieux avenir. Ses lettres à M^{me} de La Trémoille contiennent des pages prophétiques : « Je ne sais si je m'abuse, mais, en voyant de près l'Amérique, on sent quelque chose d'inconnu s'agiter dans l'avenir, on sent que l'autorité tyrannique qui pèse sur notre malheureux pays n'est pas le dernier mot du siècle qui commence, et qu'un vent nouveau a soufflé sur le monde, à la fois cause et produit de notre révolution. Celle-ci ne peut avoir une influence isolée, et il est probable qu'elle apportera des modifications dans toutes les sociétés futures. » — Le Nouveau-Monde intéresse le banni ; mais c'est vers l'ancien, vers le « malheureux pays » que ses regards restent obstinément tournés.

Il s'est lié avec Moreau : les deux compagnons d'exil passent les jours à supputer les chances de leur ennemi. Le général s'ouvre de ses projets ; à en croire son confident, il ne pensait pas alors à marcher contre son pays sous des drapeaux étrangers ; il espérait détacher quelques corps des armées impériales. « Je puis assurer que Moreau partageait à cette époque l'idée de vaincre la France par la France seule, qui était toujours au fond de toutes mes espérances, de tous mes sentimens ; je ne pouvais m'en départir. » C'est en effet le trait distinctif de notre conspirateur ; il ne fut jamais tenté d'émigrer ni de pratiquer avec le dehors, sauf pour prendre les ordres de ses princes ; il était de cette noble et forte race de chouans qui entendaient frapper l'adversaire en plein cœur, les pieds sur le sol national. Si Moreau pensait de même, ses scrupules ne tinrent pas contre les flatteries des souverains alliés. Il s'embarqua le 21 juin 1813, pour venir chercher à Dresde le boulet français qui le tua, deux mois après. Hyde de Neuville, sen-

tant son impatience croître avec l'ébranlement de l'empire, prit la mer l'année suivante. Il se dirigeait à tout hasard vers l'Angleterre. Quand le pilote se montra, en vue de Liverpool, le passager héla cet homme en lui demandant des nouvelles de France. Il dit n'avoir pas éprouvé, dans le cours de sa vie agitée, un saisissement pareil à celui que provoqua cette réponse : « Bonaparte est à l'île d'Elbe, et Louis XVIII à Paris ! »

Rentré en France, le proscrit dépeint avec une conviction communicative la joie universelle, le soulagement de la grande détente. Ses *Mémoires*, concordans avec ceux de Rochechouart et avec tant d'autres, ne laissent soupçonner chez personne le sentiment que l'on se plait à imaginer, la douleur d'une délivrance due aux armées étrangères : sentiment absent en 1814, très marqué l'année suivante, en 1815. Hyde de Neuville note tout ce qu'il y a de changé dans Paris, y compris le cœur de M. de Chateaubriand. Il avait lié connaissance avec le grand homme à Cadix, au moment du départ pour l'Amérique. L'aimable et malheureuse femme qui attendait en Espagne le pèlerin de Jérusalem les avait présentés l'un à l'autre. En 1814, la pauvre *Dolorès* est fort loin dans les limbes de l'oubli. « Je rencontrai M. de Chateaubriand dans le salon de la duchesse de Duras. Précédant M^{me} Récamier auprès de l'illustre écrivain, elle l'entourait d'hommages. » Alors se noua cette amitié qui devait commander toute la carrière politique de notre auteur et illuminer sa vieillesse d'un glorieux reflet. Pour l'instant, il est inquiet, au milieu des congratulations qu'échangent les vainqueurs ; il connaît son Napoléon, pour l'avoir longtemps combattu ; il rumine les paroles que lui a dites Sydney Smith, à son passage à Londres : « On se fait une grande illusion dans votre pays, si l'on croit que le prestige qui entoure le nom de Napoléon est détruit par les derniers revers de la France. » — Que faire pour prévenir le danger pressenti ? De la contre-conspiration, comme les brigands rangés font de la police. Hyde de Neuville sollicite une mission particulière en Italie, où il va observer de près les intrigues de l'île d'Elbe. A Livourne, il saisit la trace de ces intrigues chez « la ravissante comtesse Miniaci, » une de ces belles cosmopolites dont personne ne connaît l'origine, et qui connaissent tous les hommes, tous les rouages de la mécanique européenne. Elle retient fortement le colonel Campbell, un des quatre commissaires délégués à la surveillance de l'empereur. Notre envoyé sent de mauvais projets dans cet air de fête, il soupçonne davantage, et repart très alarmé. Retenu au passage des Alpes par un accident de voiture, il rencontre deux compatriotes dans la maison de poste, il écoute leurs propos à travers une cloison.

« Ce sont des messieurs qui viennent de chez l'autre, lui dit le maître de poste ; si vous êtes si pressé de partir, ils pourraient vous donner une place dans leur chaise jusqu'aux Échelles. » Hyde de Neuville s'égaya longtemps de cette idée, faire voyager côte à côte la police du roi et celle de l'empereur.

Le malheur avait couru derrière lui. Napoléon débarque au golfe Jouan, Louis XVIII quitte les Tuileries. Le baron Hyde déplore le départ du roi ; avec son expérience des temps troublés, il comprend que la Restauration pourra recommencer, mais qu'elle restera mortellement frappée par le souvenir de cette fuite. Cependant le bon serviteur se remet à la besogne ; peut-il maudire bien fort ces événemens ? Ils lui permettent de dérouiller ses facultés de conspirateur ! Il reprend ses anciens plans, la formation de corps volontaires qui donneront la main aux gens de la Vendée, à l'armée de Bordeaux. Le voilà parcourant les auberges de la banlieue, à la recherche des officiers royalistes qui se dissimulent. En devine-t-il un ? D'un beau geste à la Talma, il écarte les pans de son manteau, et laisse voir sur sa poitrine la croix de Saint-Louis, seul signe de reconnaissance. Il court chercher des brevets à Gand, puis en Angleterre, où M^{me} la duchesse d'Angoulême lui délivre une commission pour les provinces de l'Ouest. Il revient conférer avec Vitrolles dans Paris, chez le fidèle Caron ; la petite parfumeuse cache sous des flacons d'essences les papiers compromettans dont il a les poches bourrées. « Ces pourparlers et ces détours étaient des jeux d'enfans pour un conspirateur tel que moi, » écrit-il avec fierté. — Le canon de Waterloo rendit ses services inutiles. Louis XVIII rentra aux Tuileries ; les *Mémoires* constatent la tristesse et l'incertitude de l'opinion. « Que cette entrée à Paris ressemblait peu à la première ! Cette fois une douleur secrète pesait sur les cœurs. On sentait que la paix que Louis XVIII apportait à la France ne pouvait effacer la honte de ses revers. Mornes, abattus, peu confians en l'avenir, nous entourions nos princes... Le tableau était sinistre, car il avait pour cadre ces hordes d'étrangers qui bivouaquaient sur nos quais et sur nos places publiques. »

Envoyé à la chambre introuvable par le collège de Cosne, Hyde de Neuville s'y montra ce qu'il était partout : bon royaliste, mais entier, indépendant, souvent fâcheux pour les ministres ; un de ces excellens serviteurs que le pouvoir écarte avec soulagement. Napoléon l'avait exilé en Amérique sans y mettre de formes ; Louis XVIII mit au même exil ces formes gracieuses qui s'appellent une mission diplomatique. Nommé à la légation des États-Unis, d'où il passa à l'ambassade du Brésil, le proscrit de la veille

retourna dans le Nouveau-Monde pour y représenter son roi. L'intérêt faiblit dans cette partie des *Mémoires*, remplie par les correspondances qui apportent au diplomate un écho lointain de la politique française. Il renait, et très vif, avec le retour du baron Hyde en Europe, à la fin de 1822. Son ambassade de Portugal, en 1824, lui fit voir la révolution du 30 avril à Lisbonne; il y joua un rôle dramatique et périlleux qui convenait à son humeur, à la physionomie qu'il garde sur un portrait de cette époque. Le baron y est peint dans le goût du temps, vêtu d'un habit rutilant de crachats, une dépêche à la main, séparé par une draperie tumultueuse des flots de l'Océan, où la tempête secoue un navire. Ce n'est plus Chérubin; c'est Almaviva ambassadeur chez Sa Majesté Très Fidèle.

A partir de 1825, Hyde de Neuville est établi à Paris, très mêlé à la haute politique sous la bannière de Chateaubriand, en mesure de nous fournir des renseignemens sur les affaires du royaume et des anecdotes piquantes sur la société. J'aime bien le compte-rendu de la première audience accordée par Louis XVIII à la comtesse du Cayla : « Jeune encore, très intimidée sous l'œil investigateur et profond du roi, la comtesse s'approchait du siège qui lui avait été désigné, sans s'apercevoir qu'un guéridon sur lequel quelques papiers se trouvaient était à sa portée; elle le renversa par un faux mouvement, et les pages de se disperser sur le tapis du cabinet. L'infortunée solliciteuse se confond en excuses, tout en ramassant les feuillets épars; elle cherche à les classer en lisant quelques phrases d'une voix émue, s'aperçoit de sa gaucherie, et, comme toujours en pareil cas, devient plus gauche encore. Le roi sourit; elle lui tend le manuscrit, qu'il ne reprend pas. — « Continuez, madame, lui dit-il, le charme de votre voix s'ajoutera à celui de vous voir. » — La pauvre femme perd contenance, mais revient à elle en songeant que le plus simple est d'obéir. Elle lit un rapport dont elle comprend à peine la teneur et les termes. Enfin, le roi l'interrompt en lui disant : — « Merci, madame! je voudrais avoir souvent une lectrice aussi intelligente et charmante que vous; revenez me voir. » — M^{me} du Cayla revint chaque jour, apportant au vieux roi, comme dit l'auteur des *Mémoires*, « une amitié qui avait toutes les délicatesses de l'amour. »

En 1828, le ministère Martignac appela le baron Hyde au département de la marine. Il y fit très bonne figure; les choses de la mer étaient familières à ce voyageur, et il abordait la politique générale avec un esprit assagi par les années, également éloigné des *ultras* et des brouillons libéraux. Il céda la place à M. de Polignac avec d'autant plus de chagrin que les visions du prince Jules

lui étaient connues d'ancienne date. A Londres, au temps de l'émigration, Hyde de Neuville avait vu se développer le mysticisme de son ami. Il rapporte un épisode de cette époque. Entré un soir par hasard dans une petite chapelle catholique, M. de Polignac avait été vivement frappé par la voix et la beauté d'une jeune fille qui chantait des cantiques à l'autel. Il revint souvent dans l'oratoire et se lia avec cette personne. Quand le prince paraissait, la chanteuse descendait de l'autel, venait à lui, traçait sur son front le signe de la croix et révélait à l'émigré des circonstances de sa vie connues de lui seul. Un jour enfin, dans un accès prophétique, la mystérieuse sibylle dit au visiteur : — « Dans quelques années, vous serez le dernier conseiller du roi de France et la dernière victime sacrifiée à sa cause. » — En 1830, le prince Jules s'empessa de justifier la prophétie. Hyde de Neuville disparut de la scène politique avec la monarchie pour laquelle il avait usé sa vie. Il n'était pas de ceux qui pouvaient en servir une autre. Une dernière fois, l'héroïque équipée de M^{me} la duchesse de Berry lui donna la tentation de conspirer ; mais l'entrain de jadis n'y était plus. Il prodigua les plus sages conseils à la noble femme, refusa de la suivre dans une aventure nuisible selon lui à la légitimité, et n'en fut pas moins arrêté à cette occasion avec son ami Chateaubriand.

L'ombre de l'illustre ami s'étend sur tout le troisième volume, en partie rempli par la correspondance de Chateaubriand ; cet appendice ne déparerait pas *les Mémoires d'outre-tombe*. Quelques-unes de ces lettres sont admirables : René s'y montre tout entier, avec ses rugissemens habituels quand il parle de M. de Villèle et de ses adversaires politiques, avec sa coquetterie câline, quand il veut séduire ses petites amies, les jeunes nièces du châtelain de Lestang. Le baron Hyde s'était également lié avec Lamartine de façon assez singulière. Le hasard avait fait tomber entre ses mains une lettre inquiétante, adressée jadis au poète par « une femme dont l'âme était pleine de feu et d'amour. » Il crut devoir écrire au destinataire de cette lettre pour lui restituer le précieux dépôt. Le bon Lamartine répond par quelques lignes tout à fait convenables sur la lointaine délaissée ; on sent qu'il n'a d'elle qu'un très vague souvenir ; il ne peut comprendre comment ces lettres qu'il croyait anéanties lui ont été dérobées. Et la correspondance passe aussitôt aux théories politiques dont il avait l'âme occupée, à un plaidoyer pour les Polonais. — Mais l'amitié envahissante de Chateaubriand ne laisse que peu de place aux autres. Après 1830, Hyde de Neuville devient le principal confident des mélancoliques souvenirs. De temps en temps, le morose charmeur s'échappe de l'Abbaye-au-Bois, pour aller passer quelques jours dans le Cher, à ce manoir de Lestang où se

repôse la vieillesse de l'ancien conspirateur. Les voisins accourent contempler le grand homme ; taciturne et chagrin devant eux, il retrouve après leur départ toutes ses grâces avec « les deux reines, » les nièces de son hôte. Absent, il leur écrit jusqu'au dernier jour, car il ressaisit dans ces lettres les deux grands plaisirs de toute sa vie, les seuls qui lui restent à cette heure crépusculaire : moduler des phrases superbes où il épanche son désenchantement, et tourner une jeune tête avec ces phrases. — Le glorieux ami partit le premier. Hyde de Neuville vit encore la révolution de 1848 et prévint qu'elle aboutirait à l'empire d'un Napoléon. Le proscrit, dont la tête avait été si longtemps mise à prix, mourut octogénaire, en 1857, entouré de l'affection des siens et de la considération de tous.

Si l'on pouvait réveiller les images accumulées dans les yeux que la mort a clos, voilà bien les paupières qu'il faudrait soulever, pour demander à ces miroirs de nous rendre les plus nombreux, les plus curieux spectacles que le monde d'hier ait offerts à l'un de ses spectateurs. Mais les images se succèdent et se superposent dans les yeux vivans ; déjà décolorées par l'universelle usure, la vie qui s'enfuit les abolit, elles vont rejoindre dans l'évanouissement commun les objets d'où elles émanèrent. Il n'en reste que les pâles vestiges retenus par la pensée, fixés par elle dans des livres comme celui que nous venons de feuilleter. — Après s'y être diverti, chacun rendra hommage au cœur honnête que ce livre découvre. La vie si remuée de Guillaume Hyde de Neuville fut intérieurement simple et belle. Il y en eut de plus magnifiques, en ce temps où la moisson d'hommes était haute ; il n'y en eut pas de plus droite. Consacrée à un principe, elle fut un acte perpétuel de dévouement, ce qui est rare, à des princes qui le payèrent fort peu, ce qui l'est moins. Patriote à sa manière, il ne voulut redresser son pays que du dedans. Conspirateur d'occasion, et peut-être de vocation, il ne le fut jamais jusqu'aux lâchetés de l'assassinat : la police impériale le calomniait, quand elle mêlait son nom à l'affaire de la machine infernale. Un singulier alliage d'audace pratique et de sens très réfléchi semblait le marquer pour une destinée plus éclatante. Il ne l'a pas remplie : peut-être y fallait-il une âme moins pure et moins fière, mieux armée d'égoïsme, plus facile aux changemens. C'est encore faire son éloge d'indiquer par où il manqua les grands premiers rôles ; s'il n'eut pas toute sa mesure de renommée, raison de plus pour lui en restituer une très large d'estime et de respect.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Il ne faut sans doute rien exagérer. Parce qu'il y a eu l'autre jour près de quinze cents élections de conseillers-généraux dans nos modestes cantons de France, la marche du monde n'en sera sûrement pas changée. Le nombre des scrutins ouverts à la fois dans toutes les régions du pays ne fait rien à l'affaire. Ce n'est pas ce qu'on peut appeler un événement de premier ordre, encore moins une crise. L'agitation, si agitation il y a eu, est restée limitée et locale, sans perdre un instant le caractère et l'apparence de la plus paisible des manifestations publiques. Tout s'est passé sans trouble extérieur, sans grande animation d'opinion et a fini par un déplacement plus ou moins sensible de voix qui n'avait peut-être lui-même rien d'imprévu. En un mot, ces assemblées de départemens qui viennent d'être élues restent ce qu'elles sont, la modeste et sincère représentation des intérêts locaux, des vœux et des sentimens les plus simples du pays.

Ce n'est pas cependant que les simples élections des conseils-généraux accomplies en pleine paix ne soient qu'un incident banal, dénué de toute signification dans les circonstances où nous sommes. Elles ont, au contraire, leur signification et leur caractère. Sans être précisément politiques, elles ont, à n'en pas douter, un intérêt politique. Elles se lient intimement à toute une situation, à cet état de transition qui se manifeste sous toutes les formes, qui a encore de la peine à se fixer et ne reste pas moins le phénomène le plus caractéristique du jour. Elles concordent par leurs résultats avec le mouvement qui, depuis quelque temps, par une sorte de force des choses, sous la pression d'une multitude de circonstances, va vers la république. Les bulletins officiels ne donnent que des chiffres artificiellement groupés, les commentaires intéressés des partis n'expriment que des passions, des illusions ou des regrets. Vues en elles-mêmes dans leur ensemble;

dans leur esprit général, en dehors des classifications de fantaisie, ces élections sont tout ce qu'il y a de plus clair au monde.

S'il y a une chose évidente, en effet, c'est que, dans cette mêlée électorale, le terrain de la lutte s'est pour ainsi dire déplacé. On n'en est plus au temps où à tout propos, dans un scrutin départemental comme dans un scrutin municipal, la question même de l'existence des institutions était perpétuellement en jeu. Aujourd'hui, tout a visiblement changé, tout se modifie. L'ardeur des vieux conflits et des passions implacables s'émeuse devant cette imperturbable tempérance nationale qui ne cesse de se manifester. On ne combat plus pour la république ou contre la république, pour la monarchie ou contre la monarchie. C'est à peine si, dans quelques programmes, l'esprit d'irréconciliable trouve encore un dernier refuge. Les arrière-pensées, s'il y en a, se déguisent sous les euphémismes. Les candidats, depuis longtemps attachés à d'autres causes, désarment sans embarras, publient leur adhésion au régime accepté par le pays, et on vient de voir les départemens qui ont le plus résisté jusqu'ici, comme la Sarthe, le Gers, l'Ille-et-Vilaine, envoyer maintenant une majorité républicaine, sans distinction de nuances, dans leurs conseils. En d'autres termes, le nombre des ralliés s'accroît sans cesse, les hostilités systématiques et irréconciliables vont en diminuant. L'évolution est complète. Les élections dernières n'ont point sans doute créé ce courant d'opinion ; elles l'accroissent et en marquent les progrès dans le pays. Elles dévoilent de plus en plus cette situation nouvelle où l'immense masse nationale n'aspire qu'à la paix civile sous un régime mis hors de cause et où ceux qui veulent la représenter se croient obligés de suivre un mouvement devenu irrésistible. Elles ne changent rien par elles-mêmes, si l'on veut ; elles révèlent ce qui s'agit au plus profond du pays, le travail intime qui s'accomplit, qui peut conduire un jour ou l'autre à des combinaisons nouvelles par l'introduction et la fusion d'éléments nouveaux dans la république.

Après cela, que cette évolution préparée par les circonstances, par la force des choses, ne soit ni simple, ni aisée, qu'elle soit destinée à passer encore par bien des péripéties avant d'arriver à son terme, à rencontrer à chaque pas des difficultés nouvelles, c'est bien possible. Elle déconcerte trop de passions, de préjugés ou de calculs pour n'être point contrariée ou détournée. Les partis extrêmes, intéressés à prolonger les défiances et les divisions, puisqu'ils en profitent, n'ont pas tardé à se mettre à l'œuvre pour dénaturer ou décourager le mouvement le plus simple par leurs commentaires, par leurs polémiques et leurs sarcasmes. Les radicaux, qui se sentent menacés dans leur règne, ne se font pas faute d'exploiter à leur avantage les votes républicains du pays, de les interpréter comme un acquiescement à leurs fanatismes et à leur politique d'exclusion. Ils n'ont pas assez de rail-

leries pour les nouveaux ralliés, pour les candidats de la conciliation et leurs déclarations suspectes ; ils leur signifient nettement, d'un ton goguenard, qu'ils n'ont rien à attendre, rien à espérer, que quiconque s'est laissé aller, en vue d'une pacification religieuse qui n'est qu'un leurre, à des alliances douteuses, doit être impitoyablement écarté, qu'il ne suffit pas de se dire républicain, qu'il faut l'avoir toujours été. C'est l'éternelle histoire : ils sont les maîtres, les dominateurs, ils l'ont été du moins ou ils ont paru l'être jusqu'ici. Ils ont les clés de la maison, ils ont la prétention de les garder, et ils se flattent encore de décourager les conservateurs par leurs exclusions, d'intimider les républicains modérés eux-mêmes par leurs menaces. Bref, ils ne négligent rien pour détourner un mouvement qui tendrait à mettre le libéralisme et la tolérance dans la république ; ils ont plus que jamais repris leur tactique aux élections dernières. Et les polémistes de l'extrême droite, à leur tour, se gardent bien de laisser tomber les fanfaronnades radicales ; ils se hâtent au contraire de les relever et de s'en servir pour essayer d'inquiéter et de retenir l'armée conservatrice qui leur échappe. Ils mettent tout leur zèle et leur esprit à troubler les malheureux ralliés de la dernière heure, défectionnaires sans profit, qui ne peuvent pas même obtenir d'être amnistiés dans leur passé et d'avoir leur entrée dans la république. De sorte que ces masses, qui en sont aujourd'hui à chercher leur voie, cheminant, on peut le dire en toute vérité, sous les feux de deux camps opposés.

Eh bien ! soit, les radicaux de l'extrême gauche ne sont pas contents, les radicaux de l'extrême droite ne le sont pas beaucoup plus. Les uns et les autres s'épuisent en jeux de polémiques, en artifices de parti et en diversions irritantes. Le mouvement ne s'accomplit pas moins ; il ne dépend ni de ce que pensent les radicaux, ni de ce que veulent les chefs des anciens régimes. Il a sa raison d'être et sa puissance dans le pays. Il est clair qu'il y a désormais de toutes parts une intime et profonde transition dans les esprits et dans les opinions, un vague et mystérieux besoin de se fixer, d'en finir avec les querelles stériles de régimes, un instinct des rapprochemens possibles à l'abri d'institutions assurées, mises hors de toute contestation ; au fond, c'est de cela qu'il s'agit. On va à la république parce que la république est la loi du pays, et le mouvement dont les élections dernières, si modestes qu'elles paraissent, ne sont qu'une expression nouvelle, est dû peut-être à plus d'une cause. Il n'est point douteux que dans cette masse nationale qui vote quand il le faut, mais qui travaille surtout et a besoin de la paix intérieure, il y a une certaine fatigue ou un certain dégoût des luttes inutiles et encore plus de tout ce qui ressemblerait à une révolution. Depuis plus de vingt ans, la France n'a cessé de vivre à milieu de toutes les incertitudes, dans un provisoire indéfini et per-

pétuellement agité. On a laissé toutes les perspectives ouvertes devant elle. On lui a promis des restaurations toujours fuyantes et plus que jamais reléguées maintenant dans un lointain nuageux et insaisissable. On l'a excédée de vaines tentatives, de manifestes, d'expédients, et même d'aventures plus qu'équivoques, d'alliances qui auraient pu devenir avilissantes. On n'a réussi qu'à la désabuser : elle a fini par s'en tenir à la république qui existait, qui avait pour elle la durée, les instincts de démocratie toujours si vivaces. La lassitude est, elle aussi, un élément de conviction chez un peuple qui ne vit pas de subtilités et de regrets.

On s'est fatigué d'une opposition impuissante à un régime qui avait déjà subi plus d'une épreuve ; et une autre raison qui n'a pas peu contribué sans doute à rattacher le pays aux institutions nouvelles, à hâter le mouvement, c'est l'intervention à la fois si profondément réfléchie et si hardie du pape, du chef des consciences catholiques. Le pape, dit-on, n'a ni droit ni autorité pour se mêler de nos luttes intestines, du choix du meilleur régime en France. Cela se peut : il a dans tous les cas le droit de s'inspirer des intérêts de l'Église. Le grand vieillard du Vatican, qui ne recule pas devant les problèmes les plus délicats ou les plus épineux, a jeté un regard perçant et ferme sur les affaires de son temps, particulièrement sur les affaires de la France. Il a cru voir que la cause religieuse n'avait plus rien à gagner à se confondre avec la politique, à s'identifier avec la cause des dynasties, des institutions du passé, à partager la fortune des partis de combat, — et il n'a plus hésité, et il a rompu le lien par son encyclique, par ses lettres réitérées. La république, soit, qu'à cela ne tienne ! a-t-il dit. Et d'une parole décisive, sans se laisser troubler ni embarrasser par les réserves des cardinaux, par l'humeur un peu batailleuse de quelques prélats trop prompts à se jeter dans toutes les mêlées, il a nettement pressé les évêques, les catholiques de France de cesser le feu contre le régime, d'entrer à leur tour dans la république. Les déclarations pontificales ont eu une influence peut-être plus sérieuse encore qu'on ne le croit, une influence qui est loin d'être épuisée. Elles ont mis, cela n'est pas douteux, une certaine confusion dans l'armée conservatrice, désormais divisée en deux camps, le camp des irréconciliables obstinés et le camp des indépendans disposés aux conciliations possibles ; elles ont rendu la liberté à ceux qui mettent les intérêts religieux au-dessus des intérêts de parti et ne se croient plus obligés de combattre la république ; elles ont d'avance brisé entre les mains des radicaux, des sectaires endurcis, une arme dont ils pourront assurément se servir encore, mais qui ne sera plus qu'une arme émoussée. Le pape Léon XIII aura été, lui aussi, à sa manière, un grand électeur ; il peut du moins avoir dissipé bien des incertitudes et décidé

bien des votes qui se seraient refusés à la république; c'est justement un des traits caractéristiques de ces élections récentes, et ce qui leur donne un singulier intérêt moral.

Est-ce à dire que ces électeurs nouveaux qui ont voté pour la république aient voté pour tout ce qu'ont fait les républicains depuis qu'ils sont les maîtres du pouvoir, pour leurs idées, pour leur politique? Est-ce que, dans le dernier scrutin, il y a eu à répondre à une sorte de plébiscite sommaire des dominateurs du jour remplaçant les plébiscites impérieux de l'autocratie césarienne? Ce serait se faire une étrange idée de la politique de ces mouvemens d'opinion et du suffrage universel. En réalité, cette masse électorale encore un peu inconnue et énigmatique, de jour en jour grandissante, qui ne refuse plus son adhésion et sa force aux institutions, reste ce qu'elle est et ne dépend que d'elle-même. Elle n'a pas à consulter les radicaux, pas plus qu'elle ne se laisse arrêter par les chefs conservateurs qui voudraient la retenir. Elle n'est d'aucun parti. Elle entre librement dans la république avec ses instincts, ses vœux, ses intérêts, et si elle ne sait pas trop encore de quel côté elle se tournera, où elle portera son poids et son influence, il est bien clair dès ce moment qu'elle n'est ni pour les agitations, ni pour les violences intérieures, ni pour les politiques de secte. Par son tempérament, par ses mœurs, elle est étrangère aux dissensions factices, à tout ce qui est intrigue, œuvre de parti ou de faction; elle est essentiellement pour la paix, pour la paix religieuse aussi bien que pour la paix civile.

Sur ce point, les républicains les plus éclairés, les politiques de parti, sans oser toujours dire toute leur pensée, ne sont pas loin d'être d'accord avec les conservateurs. Ils sentent bien que le meilleur, le plus sûr moyen de conquérir et de fixer la nation, même la partie de la nation qui a plus ou moins résisté jusqu'ici, c'est de la ménager dans ses sentimens, dans ses traditions. Il y a eu certes dans les dernières semaines de juillet bien des programmes répandus à profusion dans le pays. Bien peu ont gardé l'accent violent et âpre des jours de lutte; bien peu ont avoué devant les électeurs la prétention d'imposer les passions d'un radicalisme batailleur: c'est bon pour les polémiques de journaux! La plupart de ces programmes et de ces discours récents ne respirent que conciliation. Ils disent le mot: ils sont décidément pour la « république libérale et ouverte à tous, » pour le respect des consciences, pour l'apaisement moral. Si les républicains qui parlent ainsi ne sont pas complètement sincères, ils prouvent du moins qu'ils tiennent à rester dans le courant de l'opinion française. M. Jules Ferry, qui n'a pas l'habitude de déguiser sa pensée, est allé dernièrement s'entretenir avec ses électeurs des Vosges, et il n'a pas éludé toutes ces questions de direction, d'orientation, qui s'agissent aujourd'hui. Il est allé droit au fait et a nettement, résolument désavoué la politique

de guerre et d'exclusion. Il s'est bien gardé de voir dans l'intervention du pape un péril, — l'éternel péril clérical ! Il y voit au contraire un gage d'apaisement répondant aux vœux de « cette grande masse du suffrage universel rural. » Il n'a point hésité à se prononcer une fois de plus, justement dans l'intérêt d'une pacification nécessaire, contre la séparation de l'Église et de l'État, qu'il ne croit ni « mère, ni désirable, ni possible. » Tout ce qu'il demande, c'est que le prêtre reste dans son église et qu'on ne fasse pas de la chaire une tribune politique; mais c'est ce que le pape lui-même demande, et on peut dire comme l'ancien président du conseil : où est le mal ? où est le péril ? M. Jules Ferry, d'un autre côté, se prononce vivement et même avec une assez généreuse éloquence contre les divisions des partis qui sont une cause d'affaiblissement pour la patrie. « Une nation travaillée par des factions haineuses ou par des guerres de classes a beau être riche, puissamment armée, a-t-il dit à ses Vosgiens, elle ne peut avoir toute sa force morale. Elle porte en elle-même un principe de ruine. Unissons-nous donc, apaisons-nous, mêlons les esprits et les cœurs... » Rien de mieux, rien de plus patriotique assurément, mais c'est là le langage que ne cessent de tenir les modérés, les constitutionnels. Entre tous ces candidats qui viennent de dire leur mot aux élections, entre les républicains d'hier et les républicains d'aujourd'hui ralliés aux mêmes institutions, où est la différence ? Ils sont divisés par leur passé, peut-être par des suspicions invétérées ; ils sont rapprochés, qu'ils le veuillent ou non, par le sentiment commun d'une nécessité supérieure.

Qu'est-ce que tout cela signifie, si ce n'est qu'on est dans une phase de transition dont le dernier mot est loin d'être dit et que nous entrons dans une situation évidemment encore obscure et indécise, mais où il y a tous les élémens de combinaisons, d'alliances nouvelles ? La difficulté est de rassembler et de coordonner ces élémens, de dégager de cette situation encore confuse une force suffisante pour redresser et relever avec fermeté la politique de la France ; mais c'est là, précisément, la question ! Il faudrait un gouvernement pour prendre la direction, pour jouer au moins son rôle dans le mouvement des opinions, et ce qui a manqué le plus jusqu'ici, c'est un gouvernement. Ce n'est peut-être pas la faute des hommes. Il y a eu sans doute au pouvoir, à travers bien des personnages de hasard, des hommes éclairés, bien intentionnés, qui auraient pu être dans d'autres temps des ministres habiles et ont manié le mieux qu'ils ont pu, quelquefois avec art, les affaires du pays. Il n'y a pas eu de vrai gouvernement, et le gouvernement a manqué parce qu'il a été le plus souvent sans force morale, sans direction et sans appui dans les confusions de parlement, parce qu'il s'est trouvé presque toujours dans des conditions violentes ou artificielles faussées par le jeu des partis. Depuis plus de dix ans,

On a entrepris de résoudre cet étrange problème de faire du gouvernement avec toutes les idées de subversion et d'anarchie, en d'autres termes, de faire de l'ordre avec du désordre. Les ministères, même les ministères qui auraient pu passer pour modérés, n'ont vécu, sous prétexte de concentration républicaine, qu'en subissant la loi des radicaux, en s'effaçant timidement devant une interpellation bruyante, en payant rançon pour durer quelques semaines, quelques mois de plus. Ils ont sûrement plus d'une fois vu le mal et n'auraient pas été fâchés de l'éviter : ils n'ont jamais osé résister franchement aux pressions de parti qui les assiégeaient. Ils auraient trop craint de paraître accepter ou rechercher l'alliance des conservateurs et, plutôt que d'être suspects, ils se rejetaient vers les radicaux, en leur livrant un jour la paix religieuse, un autre jour les finances, le plus souvent les prérogatives et les ressorts du pouvoir.

Le résultat inévitable, c'est cet affaiblissement croissant de l'idée de gouvernement et de légalité ; c'est cette situation où un ministère suffit encore sans doute à maintenir l'ordre matériel, mais où il ne peut sauvegarder les plus simples apparences d'ordre moral ; c'est cet état indéfinissable où se succèdent les incidens les plus singuliers, signes trop visibles d'une anarchie chronique.

Tantôt c'est un maire de Marseille qui se trouve, par hasard, avoir à présider une cérémonie publique, la distribution des prix du lycée, et qui, en pleine assemblée officielle, profite de la circonstance pour prononcer tout simplement, au bruit des fanfares militaires, un discours du plus pur, ou, si l'on veut, du plus banal socialisme. Cet étrange maire a bien choisi son heure. Il s'est cru sans doute dans un club, ou dans une réunion anarchiste, ou dans son conseil municipal, et sans plus de façon, devant des autorités peut-être un peu étonnées, devant des familles rassemblées dans une fête commune, il a débité sa harangue ! Oui, vraiment, dans le jour des récompenses et des galtes scolaires, au moment où toute cette jeunesse était impatiente d'aller chercher la liberté des vacances et de prendre son vol sans penser à mal, l'édile provençal a tenu à placer son morceau de propagande socialiste et révolutionnaire. Il a expliqué à ces braves enfans ébahis que la société est mal faite, qu'il y a des pauvres et des riches, que les uns vivent dans le faste, les autres dans la misère ; que les bourgeois comme lui boivent la sueur du peuple, que le moment est venu de régénérer l'humanité. M. le maire de Marseille a bien voulu, il est vrai, assurer qu'il répudie la violence, et, pour mieux le prouver sans doute, il s'est hâté d'ajouter : « Brisons nous-mêmes de nos propres mains cette société dont nous aurions à rougir. » Que dirait-il de plus s'il ne répudiait pas la violence ? Voilà donc un maire prêchant la guerre sociale devant des enfans des écoles, et, ce qui est plus étrange encore, c'est que ce maire puisse tenir ce langage comme dé-

légué dans une cérémonie publique, presque au nom de l'État, qui ne paraît pas se croire le droit de réprimer ou de désavouer les excès. Tantôt c'est à Marseille, tantôt c'est à Saint-Ouen ou à Roubaix que les socialistes des municipalités s'agitent, pérorent, manifestent, organisent des fédérations sans s'inquiéter des lois. Saint-Ouen se fait décidément une célébrité et éclipse presque déjà l'Hôtel de Ville de Paris ! Saint-Ouen rêve de fédérer tous les conseils municipaux socialistes de France et de les réunir en congrès dans ses murs encore modestes, mais en train de devenir le berceau des libertés anarchistes. Et le conseil municipal de Saint-Ouen ne s'en tient plus là. Il veut avoir, lui, quoi qu'en pense le gouvernement, son anniversaire du 10 août. Que disons-nous ? Ce n'est pas un jour de commémoration, c'est vingt jours de fête qu'il vient de décréter ! Et si on lui dit qu'il viole les lois, il n'en tient compte, il se moque de la légalité et du gouvernement, il suit toujours son chemin !

Ainsi voilà un maire qui prononce des discours socialistes dans une distribution des prix ; voilà des municipalités qui se mettent sans façon au-dessus des lois ! Supposez, cependant, que d'autres maires, d'autres municipalités eussent la fantaisie de porter des paroles d'excitation dans des cérémonies publiques, de décréter des anniversaires, de tenir des congrès, d'organiser des fédérations : qu'arriverait-il ? Ce serait l'anarchie, suite de cet affaiblissement, de cette altération de toutes les idées de gouvernement et de légalité qui est le mal contemporain, et de toute façon on en revient à cette alternative : ou le gouvernement, profitant des circonstances, se décidera à ressaisir la direction, à faire respecter les lois, à rétablir un certain ordre moral, et alors il est obligé de s'appuyer sur les forces qui s'offrent à lui, qui ne disputent plus avec la république, ou bien on se laissera aller de plus en plus aux concessions, aux complicités, aux faiblesses qui ont été jusqu'ici la politique de tous les ministères. On continuera à s'arranger avec le gâchis radical pour vivre ; mais ce serait peut-être une étrange illusion de croire qu'on puisse suivre indéfiniment et impunément cette politique. On s'exposerait à perdre rapidement les avantages de cette situation nouvelle que les élections ont révélée. On risquerait de voir renaître un jour ou l'autre une de ces crises de confusion et d'impatience où la république elle-même pourrait être en jeu aussi bien que l'honneur et les libertés de la France.

C'est l'histoire de la saison depuis bien des années. Tout semble être aujourd'hui au repos et à la paix en Europe. S'il y a eu des étés où les passions de la guerre se sont déchaînées, ces temps sont passés, et heureusement pour le monde, ils ne sont pas encore revenus, sans qu'on puisse dire pourtant qu'ils ne reviendront pas. Pour le moment, les grandes affaires de la politique sont suspendues

un peu partout, sauf en Angleterre où le nouveau parlement vient de se réunir. Sur le continent, souverains et ministres sont en voyage, ou dispersés ou occupés de leurs affaires. L'empereur Alexandre III a le souci des fléaux qui éprouvent son empire. Le roi Humbert chasse, dit-on, en attendant cette visite à Gênes qui a été si souvent commentée. En Belgique, la revision est en réserve dans une commission, et ne reparaltra que dans quelques mois. Il n'y a peut-être aujourd'hui que Berlin, où, même en l'absence de l'empereur, la politique semble avoir ses mystères.

Que se passe-t-il réellement en Allemagne ? On pourrait croire que sous des apparences pompeuses, dans l'intimité de ce régime impérial comme dans le vieux royaume de Danemark, il y a du trouble, de l'incohérence. Certainement, ce grand revenant de Friedrichsruhe, M. de Bismarck, avec ses promenades à travers l'Allemagne, ses discours et son goût pour les ovations, est un personnage gênant pour le monde officiel de Berlin, pour les conseillers de l'empereur, et peut-être pour le souverain lui-même. On a cru, il est vrai, l'accabler ou l'intimider par la publication récente du rescrit impérial qui avait suivi sa disgrâce il y a si peu d'années encore ; on a eu l'air de lui renouveler durement son congé et de lui signifier qu'il n'avait plus rien à attendre, qu'il n'était plus de ce monde. M. de Bismarck, sans s'émouvoir de l'avertissement, a continué ses voyages à travers toute sorte de manifestations, de réceptions et de fêtes retentissantes. Après Dresde, après Vienne, il est allé à Munich, à Kissingen, à Iéna ; ces jours derniers encore, à son passage à Berlin, à la gare, il a retrouvé des ovations bruyantes, et partout il se laisse aller à son éloquence devenue un peu bavarde. A Iéna notamment, il a prononcé un nouveau discours, un de ces discours familiers et humoristiques où il ne ménage personne, ni son successeur à la chancellerie, ni l'empereur lui-même, où il parle de tout, de son « vieux maître » Guillaume I^{er}, de la guerre de l'empire allemand, des fautes de la politique allemande depuis sa chute. Et ce qu'il ne dit pas dans ses discours, il le dit dans ses conversations, où l'on sent à la fois l'amertume de la disgrâce et le dédain pour ceux qui gâtent son œuvre. Lui qui était si dur autrefois pour les indiscrets, il ne se fait faute d'indiscrétions et d'intempérances. Lui qui n'avait pas assez de mépris et de sarcasmes pour les parlemens, il invoque la puissance parlementaire contre l'omnipotence flottante et indécise de son jeune maître. Bref, il répond aux menaces qu'on lui adresse par des défis, en homme qui se répète à lui-même : On n'oserait !

Le duel continue, et c'est justement ici que tout se complique. Oserait-on effectivement ? Ira-t-on jusqu'à mettre en cause le vieux censeur morose qui promène ses ressentimens et ses sarcasmes à travers l'Allemagne ? laissera-t-on au contraire l'ancien chancelier poursuivre

cette campagne de bravades et d'indiscrétions irritantes ? La question aurait été, dit-on, agitée tout dernièrement à Berlin, et il y aurait eu, à ce qu'il semble, des dissentimens dans le conseil. M. de Caprivi, qui se sent le plus atteint, le plus menacé par cette guerre de M. de Bismarck, et qui n'aurait eu qu'à se servir des armes forgées par son prédécesseur, n'aurait pas reculé devant des poursuites ; l'empereur, soit par un mouvement d'orgueil, soit par un sentiment de prudence politique, aurait affecté le dédain et aurait hésité à laisser s'engager cette lutte corps à corps avec celui qui passe encore aux yeux de l'Allemagne pour le créateur de l'empire. On en serait resté là. Guillaume II aurait laissé M. de Caprivi se débrouiller avec M. de Bismarck, et pendant ce temps, il s'est tourné d'un autre côté. Après avoir visité récemment les côtes de Norvège, il est allé dans les eaux anglaises, sur les côtes de l'île de Wight, mais lui-même, cet empereur voyageur, qu'est-il allé faire sur les côtes d'Angleterre ? S'est-il proposé simplement de faire une visite de famille à sa grand'mère la reine Victoria, à Osborne, et d'assister aux régates de Cowes ? A-t-il eu quelque arrière-pensée en choisissant ce moment pour paraître en Angleterre ? En d'autres termes, la visite du jeune empereur est-elle une fantaisie, une affaire d'un ordre tout privé ou un événement politique ? Il n'est point certainement impossible que Guillaume II, en allant chercher à Cowes les plaisirs du sport nautique, ait voulu sonder l'opinion anglaise, peut-être voir les ministres d'hier ou les ministres de demain, lord Salisbury ou M. Gladstone. Il semble bien avoir désiré quelque entrevue ; seulement les affaires de l'Angleterre ne se traitent pas ainsi, et tout dépend ici du résultat que vont avoir les élections, de ce qui va se passer dans le parlement.

Telle est la force des traditions et des usages dans la vie anglaise que, lorsque des élections sont terminées, on ne dispute plus avec les faits, et même avant la réunion du parlement on sait à quoi s'en tenir. On sait d'avance où est la majorité, quel ministère va sortir d'une situation nouvelle. Le reste n'est plus qu'un cérémonial connu pour régler la transition. Certes, la dernière lutte électorale a été vive en Angleterre, d'autant plus vive que, pendant ces trois semaines, la lutte a paru parfois incertaine. Jour par jour, heure par heure, on a calculé les chances des partis, évalué les progrès des uns ou des autres ; on a suivi passionnément les péripéties de cette lutte, où les plus sérieux intérêts de l'empire britannique étaient engagés. Le jour où le dernier mot a été dit, on a pu se livrer encore à des commentaires, épiloguer sur des chiffres ou sur la composition de la majorité, soutenir pour les vaincus du scrutin une sorte de combat d'arrière-garde ; on n'a plus méconnu sérieusement le caractère et les résultats généraux des élections. On n'a plus mis en doute la victoire des libéraux, et le parlement nouveau qui vient d'entrer à Westminster,

— le treizième parlement depuis l'avènement de la reine Victoria, — ne se réunit, à vrai dire, que pour enregistrer le vote du pays, pour sanctionner le fait accompli. Comment tout cela va-t-il maintenant se passer ou se dénouer ? C'est l'unique affaire de cette courte session ouverte l'autre jour par un discours, volontairement insignifiant, lu au nom de la reine. Le discours n'est rien, l'intérêt est dans la situation. Dès le premier moment, on a pu voir que, si lord Salisbury n'a pas prétendu s'obstiner aux affaires, comme on lui en attribuait la pensée, il a tenu à ne pas céder le pouvoir sans livrer un dernier combat, et on a pu saisir aussi la tactique des conservateurs. Il est clair que les conservateurs et leur chef, avant de se retirer, ont voulu bien constater que, s'ils avaient perdu la majorité dans l'ensemble des élections, ils la gardaient dans la vieille Angleterre, qu'ils se sont proposé d'embarasser M. Gladstone en provoquant ses explications, que lord Salisbury, notamment, a tenu à prendre d'avance position contre le ministère libéral prêt à se former. C'est l'objet du double débat qui s'est ouvert aussitôt dans la chambre des communes et dans la chambre des pairs, où le marquis de Salisbury s'est efforcé d'engager, de compromettre même les lords pour sa cause, en prenant le rôle de défenseur de l'intégrité de l'empire britannique contre la politique gladstonienne. La majorité n'est pas moins la majorité, et le résultat, bien que retardé de quelques jours par la tactique des conservateurs, n'était pas moins inévitable.

Que sera maintenant, que promet à l'Angleterre le ministère nouveau porté au pouvoir dans les circonstances présentes ? Certainement, M. Gladstone va tenter une entreprise aussi épineuse que délicate, et charge sa vieillesse d'une redoutable responsabilité. Le vieux tacticien a sans doute assez d'expérience et d'art pour éviter les pièges qu'on va lui tendre, pour combiner un programme réalisable et allier l'esprit pratique à la hardiesse dans les innovations qu'il médite. Seul de plus, par sa popularité et son autorité, il peut maintenir les éléments divers qui composent sa majorité. Il n'a pas moins à faire marcher ensemble l'émancipation irlandaise, le « home-rule, » et les larges réformes démocratiques qui deviennent pour lui une nécessité. C'est le résumé de sa politique intérieure. Quant à sa politique extérieure, si elle ne diffère pas sensiblement dans le fond de la politique du ministère conservateur, elle semble du moins devoir être plus adoucie, plus réservée, plus conciliante. Au dire d'un journal libéral anglais, elle se proposerait toujours le même objet, la paix européenne, mais en témoignant plus de confiance et de cordialité à la France. De toute façon, M. Gladstone aura certes couronné sa vieillesse d'un dernier lustre, le lustre des hardiesses généreuses.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La reprise de plus d'une unité sur la rente française, après les allègements de portefeuilles du mois dernier, a été le fait caractéristique de la première semaine d'août sur le marché financier. Le mouvement a été très brusque; la spéculation qui l'a entrepris n'a rencontré aucun obstacle et a même été aidée par les rachats d'un nouveau découvert formé depuis l'inscription de la rente au pair en juin dernier. Les offres constantes de l'épargne en juillet avaient fait redouter des livraisons de titres d'une certaine importance en liquidation; il fallait en outre compter avec l'action d'un facteur inconnu, la quantité de rentes nouvelles que pouvait laisser flottante la libération complète de l'emprunt 1891 et son assimilation avec l'ancien fonds. Il a paru que le fonds nouveau était bien classé, et que les achats, même réduits, de la Caisse des dépôts et consignations pour les caisses d'épargne suffisaient pour l'absorption des titres livrés par le portefeuille. C'est du moins l'indication que l'on peut tirer de la modicité des taux de report à la dernière liquidation, à supposer que de grosses quantités de rente n'aient pas été reportées hors Bourse à des conditions que le public n'aurait pas été admis à connaître. Le report à bon marché a causé la reprise immédiate. Le 3 pour 100 a été porté de 98.40 à 99.50, l'amortissable de 98.95 à 99.65, le 4 1/2 de 105.35 à 105.60.

On a continué de dissenter, sans aucune donnée sérieuse, sur les conditions auxquelles pourrait être tentée immédiatement, à titre facultatif, la conversion qui ne peut être imposée aux porteurs de 4 1/2 pour 100 qu'au milieu de l'année prochaine. Il est à supposer que la haute banque s'attend en général à une conversion équitable et même, à certains égards, avantageuse pour les acheteurs, puisque de grands établissemens de crédit, le Crédit foncier l'année dernière, la Société générale récemment, ont acquis, dans cette prévision, des quantités importantes de rente 4 1/2.

Les conversions ont été à peu près le seul élément d'activité financière en juillet. Celle du Crédit foncier a parfaitement réussi, comme le gouverneur de cet établissement en a informé ses actionnaires par une circulaire où se trouvent exposées et justifiées les mesures prises pour prévenir une crise éventuelle. La crise pouvait naître d'un vote ultérieur de la chambre confirmant l'extension de l'emploi des fonds des caisses d'épargne aux prêts communaux; le

péril est maintenant conjuré, et les actionnaires peuvent se rassurer sur l'avenir de leur société. L'action s'est en effet très vivement relevée de 1,062.50 à 1,107.50.

La Banque de Paris, qui sommeillait depuis quelque temps, s'est aussi réveillée depuis le commencement d'août. Il a suffi de quelques achats pour la porter de 637.50 à 655. Cette banque est engagée en ce moment en des négociations avec le gouvernement espagnol pour une avance de 50 millions à consentir contre remise de bons de trésor ou de pagarés. Selon que les pourparlers semblent aboutir à une solution ou subir quelque retard, les cours de la rente Extérieure montent ou baissent. Ce fonds a été compensé à 63, il a dépassé ensuite 64 1/8 malgré la fermeté du change et a été ramené à 63 1/2. L'affermage des douanes de Cuba est une mesure décidée, et les conditions en ont été officiellement publiées il y a quelques jours. Le revenu actuel ne dépasse pas, paraît-il, 60 millions de pesetas; mais les abus dans cette administration sont légendaires. Si le gouvernement pouvait les réformer, il doublerait ses recettes; toutes sortes de raisons l'obligent à respecter les usages établis; il espère qu'une ferme sera plus heureuse ou plus impunément énergique, et la première condition imposée au fermier futur est de s'engager à verser à l'État chaque année un minimum de 75 millions de pesetas.

En Angleterre, la liquidation a été facile, avec la même abondance d'argent que précédemment, et des cours en reprise sur les fonds internationaux. La grande préoccupation sur cette place est la dépréciation croissante du métal argent. Tout ce qu'ont tenté les États-Unis pour relever les prix, ancienne loi Bland et législation de 1890, a échoué. Ils ont fait entrer dans le total de leur circulation monétaire, en moins de quinze années, une masse de monnaies d'argent ou plutôt de papier représentant de la monnaie d'argent, pour une somme de deux milliards et demi de francs, et l'argent a moins de valeur marchande qu'il n'en a jamais eu. Dans l'Inde, ce phénomène économique provoque une agitation et des inquiétudes générales; on craint que la roupie, dont la valeur nominale est de deux shillings, ne tombe bientôt au taux de 1 shilling. Une association (*Currency Association*) s'est constituée pour demander une suspension immédiate et complète du monnayage de l'argent dans l'Hindoustan. Si une telle mesure était prise à la fois dans l'Inde et aux États-Unis, l'argent tomberait bientôt de 38 à 30 ou même à 25 pence. On ne voit pas trop quel remède à cette situation pourrait découvrir la prochaine conférence monétaire internationale, dont la réunion a été provoquée par les États-Unis.

Les fonds russes ont repris en même temps et à peu près aussi vivement que la rente française. Le ministère des finances a publié récemment le tableau des recettes et des dépenses pour les quatre premiers

mois de 1892. Les dépenses se sont élevées, pendant cette période, à 418 millions de roubles, soit un montant supérieur de 105 millions à celui de la période correspondante de 1891. La plus grande partie de cette augmentation se rattache aux nécessités d'approvisionnement de la population et à l'organisation de travaux publics dans les provinces éprouvées par la disette du dernier hiver. C'est là un effort dont on ne peut qu'admirer la puissance et dont le crédit de la Russie devait être justement rehaussé. Toutefois, cette période de 1891-1892 a légué à l'empire de lourdes charges budgétaires, et le taux actuel de capitalisation des fonds russes doit paraître suffisant. Le rouble s'est tenu entre 255 et 257, l'emprunt d'Orient a gagné une unité à 68, le consolidé 4 pour 100, 0 fr. 75 à 96, le 3 pour 100 1891, 0 fr. 35, à 78.60.

La rente italienne est en reprise de 90.70 à 91.10, malgré la hausse du change à 104. Le gouvernement du roi Humbert se préoccupe à juste titre de cet agio de l'or, qui est un obstacle à tout relèvement sérieux et durable du 4.34 d'Italie. Des conférences ont eu lieu à ce sujet entre le ministre du trésor et les chefs des grandes banques d'Italie; aucune décision n'en est encore sortie. Les acheteurs en spéculation se contentent d'escompter l'effet que pourrait produire sur les cours la présence de l'escadre française à Gênes dans les premiers jours du mois prochain.

La rente portugaise est délaissée à 23 1/2. A la fin du mois dernier, on avait tenté d'effrayer les vendeurs par la menace d'un déport élevé; cette menace s'est évanouie au moment de la liquidation, et la hausse qui s'était timidement dessinée a été enrayée.

Le Suez est en pleine reprise malgré la diminution des recettes. Le produit total du 1^{er} janvier à fin juillet est de 47 millions contre 52 millions pour la même période de l'an dernier. Un dividende de 100 francs pour 1892 ne saurait plus être prévu, car la moins-value des recettes atteindra au moins 6 millions pour toute l'année.

Les Omnibus ont fléchi, actions de capital et de jouissance, sur le réveil des dissentimens entre la compagnie et son personnel.

Les actions des Chemins français restent très solidement tenues, notamment le Nord à 1,882.50 et le Lyon à 1,528.75.

Les Chemins autrichiens se sont négociés depuis le commencement du mois à 655; le conseil de la compagnie a décidé de rejeter sur les obligations le poids de l'impôt sur le revenu; la question sera résolue judiciairement. Les Chemins espagnols sont restés sans variations sensibles de cours. Certaines valeurs industrielles au comptant ont été de nouveau très recherchées par l'épargne.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.